







REVUE  
DES  
DEUX MONDES

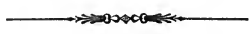
LXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE





REVUE  
DES  
DEUX MONDES

1057



LXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-CINQUIÈME

36102  
5/3/95

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1894

AP  
2.0  
R5  
per.4  
£.10.4

---

---

## ÉTUDES DIPLOMATIQUES

---

# L'ALLIANCE AUTRICHIENNE

(TRAITÉ DE 1756)

---

### II <sup>(1)</sup>

#### LA GUERRE D'AMÉRIQUE

---

J'ai déjà eu occasion de constater que la paix signée à Aix-la-Chapelle n'avait pleinement satisfait aucune des puissances qui l'avaient conclue, mais c'est en Angleterre surtout qu'une grande partie de la nation l'avait apprise avec déplaisir. Ce sentiment était vif en particulier dans les cités commerçantes et maritimes, et dans les colonies britanniques fondées en Orient ou dans le Nouveau Monde. Le mécontentement s'y exprimait assez haut pour inquiéter le ministère anglais, car le développement de la puissance commerciale et coloniale de l'Angleterre devenant chaque jour plus considérable, ceux qui représentaient ces deux ordres d'intérêts prenaient par là même une influence croissante dans la direction de la politique : « Il est étonnant, écrivait l'ambassadeur de France, le duc de Mirepoix, à la suite de la première élection parlementaire dont il fut témoin, combien les prochaines Communes contiendront de marchands et de créoles. » Des deux

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

classes ainsi désignées, l'une n'avait pu voir sans regret la liberté de la navigation et du trafic rendue au commerce français, au moment où des croisières, partout serrées, allaient réussir à le bannir de toutes les mers; l'autre ne pouvait se consoler d'avoir dû renoncer à des acquisitions déjà considérables qui en faisaient espérer de plus désirables encore. Le principe de restitution réciproque qui était la base du traité ne les touchait que médiocrement. Peu importait à des négocians et à des colons anglais que l'Autriche fût rentrée en possession des Pays-Bas, du moment où il avait fallu, en échange, débloquent les ports de Nantes et de Bordeaux et rendre, avec Louisbourg et le cap Breton, la clef de la porte du Canada qu'on croyait déjà ouverte. Tous les sacrifices leur semblaient avoir été faits à leurs dépens : et loin que la perspective d'une nouvelle lutte leur causât aucune répugnance, rien ne leur semblait plus à souhaiter que de voir reprendre, sur l'Océan, ce tête-à-tête des deux marines dont le résultat avait été si glorieux pour le pavillon britannique et si triste pour le nôtre.

Une paix reçue de si mauvaise grâce par une partie notable et influente de ceux qui avaient à en subir et à en exécuter les conditions devait, comme on l'a vu, même en Europe, être assez imparfaitement observée et demeurer toujours précaire. Mais la difficulté de la faire respecter, — je dirais volontiers, de la faire prendre au sérieux, — était grande surtout dans les régions lointaines où des établissemens fondés par la France et par l'Angleterre étaient placés côte à côte, sur les mêmes plages. Là c'était l'application même du traité qui faisait naître des contestations de toute sorte. C'était chaque jour une occasion nouvelle de querelles entre voisins qui, venant de se battre et regrettant de ne pas continuer, étaient si peu d'humeur à s'entendre. De là des conflits aussi fréquens que si aucun traité n'était intervenu et, par suite, le spectacle singulier de soldats français et anglais en venant aux mains dans l'ancien et dans le nouveau Monde, pendant qu'à Londres et à Paris les ambassadeurs des deux cours vivaient dans une apparente cordialité.

Cet état étrange qui n'était ni la paix ni la guerre, ou plutôt la guerre continuée en pleine paix, se présentait sous des aspects différens, suivant la nature, différente aussi, des positions que les deux nations avaient prises à ces points opposés du globe. Dans le vieux continent asiatique, sur la rive orientale de la mer des Indes, le contact entre elles n'était pas direct, les deux gouvernemens ayant remis le soin de leurs intérêts à des compagnies privilégiées, dont la destination primitive était d'ouvrir des comptoirs de commerce, non de fonder des colonies au sens propre du mot. Ces sociétés

commerciales ne disposaient que de la mesure de forces nécessaire pour assurer leur existence au milieu des populations indigènes qui les entouraient. N'ayant en principe point de conquêtes à faire, elles n'auraient pas dû avoir, non plus, de motif naturel d'entrer en lutte. Leur rivalité n'en était pas moins devenue très ardente, et donnant lieu à des conflits armés. Elles avaient soin seulement de ne pas guerroyer en leur propre nom, et de n'intervenir que comme auxiliaires de petits souverains locaux dont elles se disputaient le patronage, et auxquels elles prêtaient appui dans leurs luttes intestines : concours qui était rarement gratuit et que les protégés payaient à leurs protecteurs par des cessions de territoires ou de souveraineté. C'était un mode de conquête déguisé qui ne trompait personne. Deux hommes du plus haut mérite, La Bourdonnais et Dupleix, qui n'eurent qu'un tort, celui de ne pouvoir s'entendre, avaient pratiqué ce procédé d'annexion prétendue volontaire, avec assez d'habileté et d'audace pour acquérir à leurs compagnies et, par là même, à l'influence française, une autorité prépondérante que leurs émules britanniques ne pouvaient supporter qu'en frémissant.

Tout autre était l'état des choses, au delà de l'Atlantique, sur ce continent américain qui ouvrait depuis deux siècles un si vaste champ à l'ambition de tous les coureurs d'aventure. Là, il ne s'agissait plus seulement de protéger et de développer les opérations de quelques centres commerciaux ; c'étaient des communautés d'émigrants qui étaient venues s'asseoir sur le sol du Nouveau-Monde, pour en prendre possession, y vivre, s'y propager, y fonder des cités à l'image et en souvenir de celles qu'elles avaient laissées sur la terre natale. Régies, organisées, tenues en tutelle par la métropole, ces filles dociles avaient droit de compter sur l'appui de leur mère. C'était, en réalité, pour chacun des États dont elles émanaient, comme une portion du territoire national transportée au delà de l'Océan. Rien donc n'eût été plus important que de fixer, par un règlement adopté d'un commun accord, les limites des stations occupées par les deux nations, surtout lorsque (comme c'était le cas le plus fréquent) elles étaient contiguës, et de déterminer en même temps d'avance, dans les espaces encore inhabités, le champ auquel chacune d'elles pourrait prétendre pour de futurs développemens. Il se trouvait, au contraire, que dans les traités qui, depuis le commencement du siècle, étaient intervenus entre la France et l'Angleterre, la ligne de démarcation des frontières qui devaient borner leurs possessions américaines était restée sur plus d'un point incisée, absolument comme si on avait voulu, d'avance, se réserver des cas de guerre pour l'avenir.

C'est ainsi que le traité d'Utrecht, en confirmant, dans son article XII, la pleine possession de la France sur le Canada, en avait détaché, pour en faire cession à l'Angleterre, la petite péninsule d'Acadie, située en face du golfe Saint-Laurent et ne tenant au continent que par une étroite langue de terre ; mais l'article avait négligé de dire à quelle étendue de territoire était attribué ce nom d'Acadie, et si on devait y comprendre, outre la presque île elle-même, quelque partie de la terre ferme à laquelle elle était attachée et qui en ouvrait l'accès. On disputait encore sur ce point quand, la guerre ayant éclaté de nouveau en 1741, ce litige, comme tous ceux qui partageaient les deux États, s'était trouvé, par le fait, suspendu.

Les plénipotentiaires d'Aix-la-Chapelle auraient été naturellement appelés à le trancher ; mais ceux-ci, fidèles jusqu'au scrupule à leur principe de remettre toutes choses au point où la guerre les avait trouvées, n'eurent garde de se montrer plus explicites que leurs devanciers. Par un arrangement verbal qui ne figura pas même dans le texte du traité, ils convinrent que la question des limites de l'Acadie serait, ainsi que plusieurs autres de la même nature, renvoyée à l'examen de commissaires spéciaux, choisis par les deux gouvernemens et qui se réuniraient à Paris pour en préparer la solution.

Cette manière de se décharger sur l'avenir des embarras présents, ayant produit de fâcheuses conséquences, a été sévèrement critiquée. Rien cependant de plus explicable quand on se rappelle les incidens de la négociation qui avait précédé le traité. Le maintien d'un accord constant et complet entre les plénipotentiaires anglais et français avait été le seul moyen d'obtenir ou plutôt d'arracher l'adhésion de l'Autriche. Ces deux envoyés n'avaient donc dû avoir rien de plus à cœur que d'éloigner tout ce qui aurait pu devenir entre eux le sujet d'une dissidence. On ne voit pas trop d'ailleurs quelle eût été leur compétence pour trancher, à de telles distances du lieu du conflit, des questions auxquelles ils n'avaient probablement songé de leur vie, et le temps manquait pour une étude prolongée. Enfin ne pouvaient-ils pas assez raisonnablement penser que, puisque le différend avait déjà duré une fois plus d'un quart de siècle sans donner lieu à de trop graves désordres, on pouvait prendre encore quelques mois ou même quelques années de plus pour en traiter de sang-froid entre gens qui en connaîtraient mieux la nature ?

Seulement, ils n'avaient pas suffisamment réfléchi que sept années d'hostilités ouvertement déclarées et activement poursuivies sur les territoires litigieux eux-mêmes, avaient dû singulièrement

échauffer les esprits et aggraver les difficultés. Pendant que les commissaires, tenant séance à Paris, s'appliquaient à débattre, sans parvenir à s'entendre, les titres qui appuyaient les prétentions opposées, les parties prétendantes elles-mêmes étaient restées en présence et en armes sur le sol contesté, appliquant leurs droits comme elles l'entendaient, et décidées à prévenir tout empiétement sur ce qu'elles regardaient comme leur domaine légitime. Et ce n'était pas seulement sur la frontière de l'Acadie et du Canada que régnait cet esprit de défiance et de provocation réciproques. La situation était la même sur beaucoup d'autres points de ces vastes contrées, sur les bords des grands lacs Erié et Ontario, au pied des monts Alleghany, sur les rives du Mississipi et de son principal affluent l'Ohio, ou, comme on l'appelait alors, la Belle-Rivière; partout en un mot, où avaient été fondées pendant la guerre de petites stations anglaises et françaises, à portée et en regard les unes des autres et se menaçant derrière des forteresses élevées pour leur défense. C'étaient entre les commandans de ces postes des disputes journalières qui aboutissaient souvent à des rixes sanglantes, dont le récit parvenu en Europe donnait lieu à des réclamations d'une aigreur croissante entre les deux gouvernemens. Cet état irrégulier et inquiet se prolongeait déjà depuis plusieurs années quand un incident, auquel diverses circonstances donnèrent un éclat inattendu, vint révéler toute la gravité de la situation.

Un officier français d'un grade élevé et tenant par des relations de parenté à des familles considérables, M. de Jumonville, envoyé par son chef, le commandant du fort Duquesne, pour faire une reconnaissance, tomba dans une embuscade préparée par un parti d'Anglais et de sauvages et fut laissé mort sur la place. Les Français accourus pour le venger vinrent mettre le siège devant la forteresse d'où étaient partis les agresseurs et qui était l'une des plus considérables de celles que l'Angleterre avait élevées sur l'Ohio. Le siège dura plusieurs jours, la petite citadelle étant héroïquement défendue par un capitaine dont le nom acquit tout de suite, par ce fait même, une réputation qui ne devait que s'accroître. Il s'appelait George Washington.

Le meurtre en guet-apens d'un officier supérieur, le siège mis devant une place forte, c'étaient là, surtout dans un temps où l'appel aux armes était plus fréquent et répugnait moins aux mœurs que de nos jours, deux sujets de guerre très suffisans pour mettre aux prises deux nations qui ne s'aimaient guère, et de part et d'autre, on apprit, non sans quelque surprise, que le moment pouvait être venu de se préparer à rentrer en lutte. Mais l'im-

pression fut loin d'être la même dans les deux pays. En Angleterre le roi et son cabinet témoignaient une vive contrariété qu'il y avait tout lieu de croire sincère. Les affaires du continent les touchaient plus que celles d'outre-mer, et le parti qui les appuyait au Parlement, composé surtout de propriétaires fonciers, redoutait les frais inévitables de toute expédition militaire et gardait un souvenir pénible des charges qu'ils avaient dû si récemment supporter. Dans les villes de commerce et dans les ports, au contraire, ce fut, à la nouvelle qu'une forteresse anglaise était tombée entre les mains de soldats français, une explosion d'indignation affectée qui semblait provenir moins du ressentiment de l'injure que de la joie d'avoir trouvé un prétexte pour de nouveaux combats. Des scènes très vives eurent lieu à la Chambre des communes où le ministère fut accusé, comme c'était d'ailleurs l'usage constant de l'opposition, de délaisser les intérêts de l'Angleterre pour ne s'occuper que de ceux qui touchaient l'électeur de Hanovre. Par une coïncidence très fâcheuse, le chef parlementaire le plus habile, le sage Pelham, étant venu à mourir, son pouvoir fut dévolu tout entier à son frère, le duc de Newcastle, qui, relégué à la chambre haute, ne pouvait exercer le même ascendant et ne jouissait pas d'ailleurs de la même considération. L'entraînement belliqueux, excité chaque jour par une presse ardente, devint bientôt tel que le roi, en prononçant le discours habituel pour la clôture de la session du Parlement, ne put se dispenser de donner l'assurance qu'il saurait « garantir de toute usurpation les possessions qui faisaient la source de la richesse de l'Angleterre, » et un concert d'applaudissemens vint donner un commentaire significatif à une protestation qu'à dessein peut-être on avait laissée conçue en termes assez vagues.

Il n'y eut point en France le même partage de sentimens. Personne n'y désirait le retour de la guerre, ni la nation qui jouissait encore d'un repos chèrement payé, ni le roi et ses ministres, engagés à cette heure même dans une crise de difficultés intérieures qui dataient de loin, mais qu'une grave complication faisait passer à l'état aigu. C'était, en effet, le moment le plus vif de la fameuse et ridicule querelle des refus de sacrement et des *billets de confession*, élevée entre le Parlement et l'Église pour l'application de la bulle *Unigenitus* qui avait condamné les jansénistes. Tandis que les évêques ordonnaient aux confesseurs de ne donner l'absolution aux mourans dont la foi était douteuse que moyennant une attestation écrite de leur adhésion à la sentence pontificale, le Parlement répondait aux mandemens épiscopaux en faisant appréhender au corps et jeter en prison les prêtres qui se confor-



maient à ces exigences. Le gouvernement, très ennuyé de l'agitation causée par ces prétentions contraires, intervenait entre les combattans avec ce mélange d'arbitraire et de faiblesse qui a toujours caractérisé les ministres de Louis XV : frappant tour à tour à droite et à gauche, exilant tantôt les prélats, tantôt les magistrats, et ne réussissant ni à les calmer, ni à les contenir, mais bien à les réunir tous contre lui. Et effectivement, il les trouva d'accord, malgré leurs dissidences, pour se refuser à des mesures financières que rendait nécessaires la pénurie du trésor causée par un détestable régime fiscal. Pendant la guerre, les Français avaient dû subir un impôt extraordinaire d'un dixième de leurs revenus, mais, la paix faite, ils comptaient en être déchargés. Au lieu de faire cette remise entière, le contrôleur général Machault d'Arnouville se borna à réduire la contribution au vingtième, mais en la faisant porter, pour alléger la masse des contribuables, sur les revenus de toute nature, y compris ceux qui étaient habituellement exempts par suite d'immunités ecclésiastiques ou nobiliaires. Une mesure, en elle-même si équitable et qui aurait dû être populaire, rencontra au contraire une opposition très vive dans le Parlement, qui n'enregistra les édits royaux que par ordre et comme contraint et forcé, et dans les assemblées du clergé, qui se refusèrent à faire la déclaration nécessaire pour asseoir les contributions nouvelles. Même résistance dans les pays d'états comme la Provence, la Bretagne et le Languedoc. L'irritation générale fut même portée sur certains points à un degré qui fit craindre de sérieux désordres populaires. Mollement soutenu par ses collègues et finalement désavoué par le roi lui-même, Machault dut quitter la partie, et le décret fut retiré. Cette tentative impuissante n'avait fait que constater la détresse financière sans y porter remède : et la révélation n'avait rien d'encourageant pour regarder en face les ruineuses perspectives d'une guerre nouvelle.

Cette retraite du contrôleur général Machault eut encore une autre conséquence qui, dans la circonstance présente, avait une gravité toute particulière. On voulut épargner à ce digne serviteur, qui n'avait pas démerité, l'apparence d'une disgrâce, et à la place des finances qu'on lui retirait, il fut appelé au ministère de la marine. Il fallut alors chercher une compensation pour le titulaire de ce dernier département, et on n'en trouva pas d'autre que le ministère des affaires étrangères, laissé vacant au même moment par la mort de Saint-Contest. Jamais nomination ne causa plus de surprise et n'attesta mieux par quelles mesquines considérations de faveur et de complaisance l'indolence de Louis XV laissait disposer des plus importans services de l'État. Rouillé

(c'était le nom du nouveau ministre que la grandeur même des événemens auxquels il s'est trouvé mêlé n'a pas pu rendre célèbre) était un ancien magistrat qui avait passé honorablement, mais sans faire preuve d'aucune distinction particulière, par les hauts emplois de l'intendance. Il était resté étranger par toutes ses habitudes aux intérêts qu'on lui donnait à gérer. « Rien ne l'appelait à ce poste, écrivait le ministre de Prusse à Frédéric, son incapacité étant généralement reconnue et plus grande encore pour ce département que pour aucun autre, à quoi il faut ajouter que ce ministre, ayant soixante-dix ans, n'aura que le temps d'achever son noviciat (1) et de s'instruire des élémens de la politique. — Je vois bien, répondait Frédéric, que M. de Rouillé n'est proprement que la marionnette de quelqu'un... il sera bien nécessaire que vous vous appliquiez à pénétrer qui peut être celui dont il suit les impulsions (2). »

Par malheur, ce jour-là, Frédéric se trompait : Rouillé, comme plusieurs des hommes que Louis XV employait, n'était, à la vérité, propre qu'à faire une marionnette, mais aucune main ne le dirigeait, et l'étrange combinaison qui, à la veille d'une grande guerre dont tout annonçait que la mer serait le principal théâtre, donnait la marine à un financier et faisait d'un vieil intendant un diplomate malgré lui, n'était le fruit d'aucun calcul. C'était le hasard seul qui y avait présidé et en devait faire sortir les tristes conséquences. Pour commencer, Rouillé, tout étourdi de l'embarras de ses nouvelles fonctions, « dépérissant à vue d'œil, dit quelque part d'Argenson, par l'effroi des choses importantes qu'il avait à traiter », commença par épuiser la mesure de toutes les concessions possibles pour éviter d'entrer en querelle ouverte avec l'Angleterre. La compagnie britannique des Indes se plaignait de l'esprit entreprenant du gouverneur Dupleix : on le rappela ; et une convention signée à Londres restitua une partie de ses conquêtes, et remplaça les deux compagnies sur un pied d'égalité que l'Angleterre ne devait pas tarder à faire tourner à son avantage.

Quant au différend américain, un projet de convention fut offert qui, sans faire droit à toutes les réclamations anglaises, en tenait pourtant assez de compte pour fournir une base très honorable de négociation. De plus, on proposait très sagement que,

(1) C'était l'expression même dont se servait Rouillé dans une lettre au maréchal de Noailles. — « Je me trouve bien peu jeune, disait-il, pour commencer mon noviciat. »

(2) Knyphausen à Frédéric, août 1754 (Ministère des Affaires étrangères). — Frédéric à Knyphausen, 29 août 1754 (*Pol. Corr.*, t. X, p. 411).

pour éviter de nouvelles rencontres, les territoires contestés fussent évacués d'un commun accord. Tout fut inutile : les ouvertures françaises étaient au premier moment favorablement accueillies par le ministère britannique, mais à la première manifestation de la Cité ou de la chambre tout le monde reculait et personne ne voulait plus y avoir même prêté l'oreille. Les ministres avaient même une assez singulière manière d'expliquer ces changemens de front. « Vous en prenez à votre aise, disait à l'ambassadeur de France le ministre Robinson (à qui le duc de Newcastle avait confié les affaires étrangères); vous procédez en sûreté sous l'autorité de votre roi, mais il n'en est pas de même pour nous, et c'est la tête du duc de Newcastle et la mienne qui répondront de tout ce que nous faisons avec vous. Puis ne voyez-vous pas, ajoutait-il, que le langage que nous tenons et les mesures que nous sommes forcés de prendre ne sont pas tant dirigées contre vous que destinées à faire tenir nos colons tranquilles? ils n'ont déjà que trop peu de tendance à nous obéir. »

Si des déclarations de cette nature étaient destinées à rassurer l'ambassadeur, elles étaient loin d'atteindre leur but, car Mirepoix, en renvoyant un contre-projet qu'on lui communiqua en réponse à celui qu'il avait transmis, avertissait le ministre de Louis XV que les instans étaient précieux et que, si les conditions faites par l'Angleterre paraissaient acceptables, il fallait se hâter d'y adhérer, car, dans les circonstances actuelles, le moindre incident pourrait faire pousser les choses aux dernières extrémités (1).

Malheureusement le contre-projet anglais était conçu (peut-être à dessein) dans des termes à ne pouvoir même supporter la discussion. En s'adjugeant, en sus de la presque île d'Acadie, vingt lieues de territoire à prendre sur le Canada, et en neutralisant tous les abords du golfe Saint-Laurent, le projet de l'Angleterre bloquait la France dans ses possessions du Nord, et lui coupait toute communication avec les établissemens qu'elle avait fondés sur les bords des grands lacs et sur le Mississipi. L'esprit de conciliation et même de condescendance ne pouvait aller si loin : de bonne ou mauvaise grâce, il fallut bien se résigner à considérer la rupture comme imminente, et se demander ce qu'on avait à faire pour s'y préparer.

L'embarras était sérieux, et jamais, à vrai dire, gouvernement n'eut question plus délicate à résoudre. S'il était un fait qui eût été démontré dans le cours de la dernière guerre, c'était l'infériorité de la marine française et son impuissance à se mesurer

(1) Mirepoix à Rouillé, 6-25 février 1755 (*Correspondance d'Angleterre* : ministère des Affaires étrangères).

sans désavantage avec les forces navales de l'Angleterre. Une série de défaites successives avait suffisamment appris que, ni pour la qualité, ni pour la quantité des vaisseaux, ni pour l'habileté et l'expérience des commandans, nos escadres ne pouvaient soutenir la comparaison avec celles, bien plus nombreuses, mieux armées et mieux dirigées, qui sortaient des ports britanniques, et quelques années, assez mal employées d'ailleurs, n'avaient certainement pas suffi pour faire disparaître cette inégalité. Si la dernière guerre n'avait pas fini par un échec complet, c'était uniquement aux victoires de Maurice de Saxe dans les plaines de Flandre que cette consolation était due. Reprendre aujourd'hui l'expérience sur nouveaux frais, en se bornant à une action maritime, c'était marcher à un désastre certain.

Mais à quel point sensible pouvait-on atteindre l'Angleterre sur le continent? Comment la forcer à venir tenter la fortune là où on pouvait se flatter de la lui disputer? Elle considérait bien comme un intérêt de premier ordre, et qu'elle ne voulait pas laisser en souffrance, l'indépendance des Pays-Bas et la sécurité de la Hollande. Mais si les États-Généraux et l'Autriche restaient dans la neutralité, comme leurs représentans à Versailles l'annonçaient tout haut, on ne voyait pas trop sur quel prétexte on enverrait une armée française envahir la Flandre ou pénétrer sur le territoire de la République; et on se ferait ainsi deux ennemis de plus, uniquement pour contraindre l'Angleterre à en prendre la défense. On pouvait à meilleur titre menacer l'électorat de Hanovre, mais il n'était pas sûr que le roi George, quelle que fût sa prédilection pour son patrimoine, obtint facilement de ses sujets les sacrifices nécessaires pour le préserver. Puis, pour attaquer le Hanovre, il fallait traverser toute l'Allemagne, au risque de provoquer les réclamations de la Diète et peut-être la résistance des populations germaniques. Enfin le Hanovre avait un puissant voisin, toujours réputé allié de la France, dont la susceptibilité était facile à émouvoir et les desseins toujours mystérieux; il fallait le prévenir et le consulter avant de prendre une résolution qui le toucherait de si près. En sorte que la question revenait à celle qu'on avait déjà dû poser plus d'une fois dans les instans décisifs : Que pensait le roi de Prusse de la crise nouvelle et quel rôle comptait-il y jouer?

Tel que nous connaissons Frédéric, il n'avait pas l'habitude d'attendre, pour prendre son parti, qu'on lui fit une interrogation qui pourrait le gêner. Aussi, dès qu'il avait vu l'orage se préparer à l'ouest de l'Europe, il en avait suivi la formation d'un regard attentif et inquiet. Avec la perspicacité dont il était doué, la

guerre lui avait paru inévitable, du moment où, comme il l'écrivait à son ministre Knyphausen, l'affaire était, en Angleterre, abandonnée *au torrent de la nation*, et il avait à plusieurs reprises averti les ministres français de n'ajouter aucune foi aux assurances de conciliation impuissantes ou simulées que leur ambassadeur recueillait de la bouche du roi d'Angleterre ou de ses secrétaires d'État : bienveillant avis qu'il accompagnait, suivant sa coutume, de railleries amères contre leur *politique de coton* et leur conduite de *poule mouillée*. Puis, à mesure qu'approchait le dénouement qu'il avait prévu, il éprouvait (sa correspondance l'atteste) un singulier mélange de sentimens. D'une part, son irritation contre les mauvais procédés de son oncle George était au comble : un incident récent venait même de le pousser à une véritable exaspération. A une demande d'indemnité qu'il avait formée pour des bâtimens de commerce capturés sans droit dans la dernière guerre, aucune réponse n'avait été faite et il avait dû, par représailles, suspendre le remboursement d'emprunts dus aux créanciers anglais par la banque de Silésie. L'éclat de sa colère était même tel, qu'on l'avait soupçonné de vouloir se faire justice lui-même en s'appropriant quelques districts du Hanovre. Il ressentait donc un malicieux plaisir à voir le parent dont il avait tant à se plaindre entraîné par l'impétuosité du sentiment britannique dans les embarras et dans les périls d'une aventure qui ne lui plaisait guère. Mais la situation pouvait aussi être envisagée sous un autre point de vue qui le touchait plus directement. Si la guerre, qui devient imminente, n'aboutit qu'à un duel dont la mer seule sera le théâtre, et où la France peut engager et même compromettre toutes ses ressources dans une partie inégale, que va-t-il lui arriver à lui-même et dans quel état va-t-il se trouver ? Ne restera-t-il pas exposé seul et sans allié possible à la coalition toujours menaçante de l'Autriche et de la Russie ? C'est la chance suprême dont il a failli être une fois victime, dont le fantôme hante toujours son imagination, et que l'intimité persistante des deux majestés impériales de Vienne et de Pétersbourg rend plus que jamais à craindre. Comment reprendre la situation si commode dont il a joui pendant les campagnes qui ont terminé la dernière guerre : quand tout le monde alors était en armes, lui seul en repos ; quand l'Angleterre étendait sur lui un bras protecteur ; et que l'Autriche était trop occupée à se défendre contre la France, pour être libre de poursuivre sa vengeance contre lui ?

Cette incertitude est la seule explication qu'on puisse donner de l'étrange attitude qu'on va lui voir prendre et qui a assez em-

barrassé les spectateurs pour mettre, à leur suite, les historiens même en défaut. C'est d'une part le conseil qu'il donne à plusieurs reprises à la France de prendre tout de suite une attitude agressive, dont la conséquence (qui assurément ne lui échappe pas) sera de rendre la guerre générale : et, en même temps, une précaution toujours adroitement prise pour que, si ses avis sont suivis, il ne soit pas obligé d'assumer lui-même le risque de concourir à leur exécution. Il fait, en un mot, tout ce qu'il faut pour étendre et enflammer le conflit, mais rien qui le compromette lui-même et l'engage à mettre son enjeu dans la partie.

Le voici, par exemple, qui dès le mois d'avril 1755, c'est-à-dire quand le Parlement anglais va se réunir, mande auprès de lui le ministre de France à Berlin, La Touche, agent (pour le dire en passant) assez médiocre et avec lequel, le jugeant tel, il entretenait en général peu de relations. Le prétexte de l'entretien était de lui remettre un nouveau modèle de canon de campagne que le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, avait désiré connaître.

« Le roi de Prusse, écrit La Touche, m'ayant dit tout bas, mardi, à son audience, de le suivre dans son appartement lorsqu'il y entrerait, m'y a donné un entretien particulier d'une demi-heure qui a intrigué non seulement les ministres étrangers, mais aussi ceux du cabinet que ce prince n'avait pas prévenus. Comme on savait que Sa Majesté avait dit publiquement à Potsdam, et au souper de la reine, que la guerre entre les cours de France et de Londres paraissait inévitable, toutes les idées des curieux se sont fixées sur moi, et ils ont conjecturé que mon entretien avec ce prince avait roulé sur cette prétendue guerre, et de là beaucoup de raisonnemens vagues et que je n'ai pu mettre à leur véritable valeur. Le roi de Prusse m'a effectivement touché cette corde, mais après m'avoir remis lui-même un modèle en bois verni de canon de campagne avec tout ce qui est relatif à son service, et m'avoir donné des éclaircissemens sur son usage... « Eh bien ! me demanda ensuite ce prince, avez-vous quelques nouvelles détaillées de l'armement que vous faites à Brest ? » Et lui ayant répondu que je n'en savais rien que par les nouvelles publiques, il m'a dit : « Je vous confierai donc que j'ai appris par un canal bien sûr que tous les moyens de conciliation entre votre cour et celle de Londres paraissent aujourd'hui non seulement difficiles, mais impossibles à arranger. Les Anglais complètent leurs alliances en Allemagne et n'ont retardé

(1) *Pol. Corr.*, t. V, p. 56, 127, 143, 161; t. VI, p. 92, 102, 115, etc.

leur déclaration que pour se donner le temps de faire leurs préparatifs. » Si cela est vrai, répliquai-je, ils nous ont rendu un service, puisqu'ils nous ont donné, par ce délai, le temps d'achever les nôtres, de prendre toutes les précautions que les circonstances rendent nécessaires et de n'oublier aucune des mesures propres à assurer le succès d'une guerre que la nation anglaise entreprendrait contre ses véritables intérêts.

« Quant aux alliances, continuai-je, que le roi d'Angleterre veut augmenter en Allemagne, elles ne pourraient jamais égaler celles du roi, puisque celle qu'il a avec Votre Majesté est fondée sur des principes qui doivent la rendre éternelle. Il me dit alors : « Savez-vous, monsieur, le parti que je prendrais dans les circonstances présentes si j'étais roi de France? Je ferais marcher, dès que la guerre sera déclarée, ou que les Anglais auraient commis quelque hostilité contre la France, un corps de troupes considérable en Westphalie; je le ferais tout de suite entrer dans l'électorat de Hanovre; et c'est le moyen le plus sûr de faire chanter ce c... » (le roi de Prusse qualifia le roi d'Angleterre d'une épithète qu'il est inutile de vous redire), puis il gagna son cabinet et me laissa seul dans son appartement (1). »

On croira peut-être que ce n'était là qu'une boutade irréfléchie, et que, si Frédéric se retirait si promptement après l'avoir laissée échapper, c'est qu'il craignait d'en avoir trop dit. Nullement, et à la même date il donnait au même conseil un caractère tout à fait officiel en en faisant le sujet d'une instruction formelle adressée à Knyphausen : « Si la guerre est inévitable, lui écrivait-il, il ne faut plus douter alors que le roi d'Angleterre veuille la rendre générale, sur quoi il m'est venu une idée, s'il ne conviendrait pas à la France, supposé que ce prince lui déclare la guerre, d'envoyer alors d'abord un corps de troupes assez respectable tout droit au pays d'Hanovre pour s'en emparer et de demander à ce prince s'il n'aimera pas à rétablir la paix (*sic*). Quoique je voudrais bien que vous fassiez quelque insinuation à M. de Rouillé à ce sujet, il faut néanmoins que vous la fassiez bien adroitement et avec tous les ménagemens possibles pour ne pas donner lieu à ce ministre de supposer que je voudrais augmenter l'aigreur entre la France et l'Angleterre. Mais au cas que cette insinuation sache se faire par vous, vous ajouterez que, pour que la France puisse faire une pareille entreprise avec succès, il faudrait que cela se fit incontinent après la déclaration de guerre du roi d'Angleterre, et sans biaiser, avant que celui-ci puisse ga-

(1) La Touche à Rouillé, 5 avril 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

gner le temps pour assembler force de troupes de ses alliés pour pousser la guerre au Rhin, en Italie et autres points contre la France. Je remets ceci à votre discrétion afin que vous vous y preniez avec toute la prudence possible (1). »

Il n'était pas croyable, on en conviendra, que ce hardi donneur de conseils se fit illusion sur les conséquences du parti d'audace qu'il recommandait; on ne pouvait penser qu'il supposât sérieusement qu'une armée française pût ainsi traverser l'Allemagne au pas de course sans exciter aucun ombrage, ni rencontrer aucune résistance; il était donc assez naturel d'espérer qu'il serait disposé à prendre sa part des périls et des difficultés qu'il ne pouvait manquer de prévoir, et en tout cas, il n'y avait rien d'excessif, puisqu'il jugeait l'opération si facile, à lui demander de s'y associer. Tel fut, en effet, le fond de la réponse que le conseil de Louis XV fit à la communication du ministre prussien, et je m'étonnerais que lui, aussi bien que son maître, ne s'y fussent pas attendus. On prit (peut-être on feignit de prendre) l'initiative si hardiment conseillée comme le point de départ d'un plan concerté d'opérations militaires pareil à celui qui avait été combiné à plusieurs reprises pendant la guerre précédente. La communauté d'intérêts encore reconnue entre les deux cours de France et de Berlin, aussi bien que l'aigreur croissante des relations de Frédéric avec le roi d'Angleterre et l'éclat qu'il y avait donné, auraient présenté cette fois encore une explication suffisante de cette association. Dès lors, si on convenait d'agir en commun, voici comment les rôles pourraient être partagés : du moment où on serait convenu d'envahir le Hanovre par un coup de main, le voisinage rendait l'exécution d'un tel plan plus facile à l'armée prussienne qu'à la française; les frais seraient ainsi moins considérables, et la Prusse les couvrirait aisément par les contributions de guerre, qu'il était et qu'il est même encore aujourd'hui dans le droit des belligérans de percevoir. Le roi de Prusse se chargerait donc de cette partie de l'œuvre commune, tandis que la France, portant le gros de ses troupes sur le Rhin ou sur la frontière des Pays-Bas, empêcherait l'Autriche de bouger et se tiendrait prête à intervenir à l'ombre même d'une résistance.

Tel fut le dessein proposé à Knyphausen par le ministre de la guerre d'Argenson; et on offrait en même temps, si l'idée générale était agréée, d'envoyer à Berlin pour régler les détails le meilleur général de l'armée française. Hélas! ce n'était plus Maurice de Saxe : une mort prématurée venait de l'enlever à la

(1) Frédéric à Knyphausen, 5 avril 1755, *Pol. Corr.*, t. XI, p. 106.



France, au moment où son concours lui aurait été le plus nécessaire; mais on espérait que sa place serait dignement remplie par son ami, son élève, le compagnon de ses derniers exploits, le Danois Lowendahl. Du reste, en proposant avec une confiance amicale ce projet d'entente, on s'était abstenu avec soin de tout ce qui aurait eu un caractère d'exigence trop absolue et de tout ce qui aurait ressemblé à un ton de hauteur et de commandement. « Le ministre m'a dit, écrivait Knyphausen, qu'il savait bien que les engagements que la France avait avec V. M. étaient fort généraux et qu'ils ne portaient sur aucun point en particulier, mais que les intérêts des deux cours étaient si étroitement liés qu'il était persuadé qu'elle y serait toujours portée lorsqu'il y serait question d'agir contre leurs ennemis communs (1). »

Mais Frédéric n'avait nullement fait son compte d'être associé à l'aventure qu'il conseillait à la France de courir, et ce fut avec l'embarras visible d'être pris trop au sérieux et serré de trop près qu'il répliqua à Knyphausen : « Quant au propos que M. de Rouillé vous a tenu, touchant l'expédition à faire dans les États de Hanovre en cas que la guerre soit inévitable, je vous dirai que, si ce ministre revient à la charge pour vous en parler, vous lui répondrez dans les termes les plus doux et les plus ménagers que je prendrai toujours toute la part imaginable à ce qui regarde la France; mais pour ce qui concerne cette diversion à faire de ma part, la chose était plus aisée à projeter qu'elle était difficile (*sic*) à exécuter à mon égard. Vous ferez observer à M. de Rouillé que j'avais chaque été 60 000 Russes en Courlande sur les confins de la Prusse, ce qui n'était pas un petit objet; que, de plus, les Saxons avaient pris des engagements avec l'Angleterre; que du troisième côté la cour de Vienne pouvait assembler au moins 80 000 hommes sur mes frontières et, qu'en quatrième lieu je n'étais pas jusqu'à présent bien assuré des intentions, ni du Danemark, ni de la Porte Ottomane, et qu'à moins de me voir puissamment épaulé d'un côté, il me serait impossible de me charger de tout le poids de la guerre... » Suivait une allusion à l'abandon où il avait été plusieurs fois laissé par la France, au cours d'expéditions tentées en commun : mais il était recommandé de n'en rappeler le *souvenir qu'en termes bien doux et qui ne sentiraient pas le moindre reproche* (2).

C'est sans doute de cette négociation à peine ébauchée que Frédéric, dans son *Histoire de la guerre de Sept ans*, a eu l'intention de rendre compte en des termes dont on va juger l'exactitude :

(1) Knyphausen à Frédéric, 25 avril 1755 (Ministère des Affaires étrangères).

(2) Frédéric à Knyphausen, 6 mai 1755 (*Pol. Corr.*, t. XI, p. 143).

« La cour de Versailles, dit-il, paraissait croire que le roi de Prusse était, à l'égard de la France, ce qu'est un despote de Valachie, à l'égard de la Porte, c'est-à-dire un prince subordonné et obligé de faire la guerre dès qu'on lui envoie l'ordre. Elle se persuadait aussi qu'en portant la guerre dans l'électorat de Hanovre, elle ferait mollir le roi de la Grande-Bretagne et terminerait ainsi au centre de l'Empire les différends qui subsistaient entre elle et les Anglais. M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, dit un jour à M. Knyphausen dans l'intention d'engager le roi à contribuer à cette diversion : — Écrivez, monsieur, au roi de Prusse qu'il nous assiste dans l'expédition du Hanovre; il y a là de quoi piller; le trésor du roi d'Angleterre est bien fourni : le roi n'a qu'à le prendre : c'est, monsieur, une bonne capture. — Le roi lui fit répondre que de pareilles propositions étaient convenables pour négocier avec d'autres, et qu'il espérait qu'à l'avenir M. Rouillé voudrait bien apprendre à distinguer les personnes avec qui il avait traité. »

Ainsi pas un mot qui indique de qui étaient venus l'initiative et le conseil du projet d'envahir le Hanovre. Du propos cynique prêté au ministre français, la correspondance aujourd'hui connue de son interlocuteur n'offre pas la moindre trace. Et quant à la réponse hautaine que le roi s'attribue lui-même, elle ne ressemble guère aux *termes doux et ménagers* dont on l'a vu recommander l'usage à son représentant. Il faut assurément être roi et habitué à être cru sur parole pour se permettre de travestir à ce point la vérité (1).

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, Frédéric s'était évidemment aperçu qu'en allumant lui-même le feu si près de chez lui, il lui serait difficile de ne pas être appelé au secours pour l'éteindre. Aussi, dans les conseils d'énergie qu'il continuait à donner à la France, il ne fut plus question de l'envahissement du Hanovre, mais bien d'une entreprise du même genre à tenter sur les Pays-Bas; celle-là, assurément, plus facile à accomplir pour la France, bien que plus difficile à justifier, mais qui opérerait plus sûrement encore la diversion dont il avait besoin pour sa propre sécurité. C'est dans cette disposition nouvelle que le trouve le ministre dans un entretien qu'il voulut avoir encore avec cet agent. Cette fois l'appel était motivé par la nouvelle que, quoique la guerre ne fût pas encore déclarée, une rencontre avait déjà eu lieu en mer entre les escadres anglaise et française, et s'était terminée au désavantage de la France par la capture de deux de ses vais-

(1) Frédéric, *Histoire de la guerre de Sept ans*, ch. 1.

seaux. — « Quel parti prendra votre cour dans cette circonstance? demanda le roi. Je ne vois que celui d'assembler un gros corps d'armée sur la frontière de Flandre. La Picardie, le Hainaut et l'Artois ont assez de chevaux pour voiturer une grosse et nombreuse artillerie, et vous aurez le temps encore cette année de faire le siège de Tournay, de Mons et de Bruxelles, auxquelles vous pourrez ajouter, si la saison le permettait, la prise de Charleroi et de la citadelle d'Anvers. — La rapidité avec laquelle ce prince faisait faire au roi la conquête d'une partie des Pays-Bas, allait envahir toute la Flandre autrichienne et peut-être la Hollande, si pour tâcher de le pénétrer, je n'avais pris le parti de lui représenter que, quoique j'ignorasse les vues et les projets de Sa Majesté il me semblait que l'extension du plan qu'il venait de tracer ne ferait point tomber sur les Anglais la vengeance que Sa Majesté voudrait tirer de leurs insultes, mais bien sur les alliés de l'Angleterre. — Que voudriez-vous donc faire? répliqua Sa Majesté prussienne, les Anglais sont supérieurs à vous sur mer, et vous ne pouvez point porter vos armes sur l'électorat de Hanovre faute d'entrepôt. — Et pourquoi non? ai-je repris, Sa Majesté n'a-t-elle pas en Allemagne vingt-huit mille hommes à sa solde? N'y a-t-elle pas des alliés puissans qui ont des troupes et des places d'armes comme Juliers et Dusseldorf, Munich et autres? — Non, répliqua avec vivacité Sa Majesté Prussienne, *ce parti ne saurait vous convenir*. Mais si vous portez vos armes dans les Pays-Bas, n'allez pas faire comme vous fîtes au commencement de la dernière guerre. Faites assembler et marcher une armée assez nombreuse et frappez des coups d'importance : et vous forcerez par là l'Angleterre et ses alliés à vous respecter. » — Ce langage, Monseigneur, est bien différent de celui que Sa Majesté prussienne m'a tenu dans les premiers jours de mai, lorsqu'il me dit, comme je vous l'ai mandé : Si j'étais la France, je ferais marcher, dès que les Anglais auraient commencé quelque hostilité contre mes vaisseaux, un corps de troupes en Westphalie et le porterais tout de suite dans l'électorat de Hanovre. Ce serait le moyen le plus sûr de faire chanter le roi d'Angleterre. — Le langage d'aujourd'hui de ce prince paraît donner à entendre qu'il cherche à éloigner la guerre de son voisinage et qu'il cherche à rester dans l'inaction (1). »

Pendant que cet entretien avait lieu, la nouvelle de cette capture de deux bâtimens français, faite avant toute déclaration de guerre, se trouvait confirmée avec des détails qui aggravaient la nature de l'événement et causait en France une émotion générale.

(1) La Touche à Rouillé, 28 juillet 1755 (*Correspondance de Prusse : ministère des Affaires étrangères*).

Toutes les précautions avaient été prises, en effet, du côté de la France pour éviter un conflit prématuré. Les colons anglais et français appelant les uns comme les autres les forces de leur mère patrie à leur secours, deux escadres avaient bien dû être préparées, l'une à Plymouth et l'autre à Brest, pour leur porter les renforts qu'ils attendaient. L'importance des deux convois devait être égale ; mais au dernier moment, et la flotte française ayant déjà pris la mer, on craignit dans le conseil de Louis XV que cette égalité même ne parût une disposition faite dans l'attente d'un combat, et, pour éviter toute apparence de provocation, on rappela la moitié des vaisseaux qui étaient encore en vue, ainsi que l'amiral qui devait commander l'expédition : le reste du convoi seul continua à faire voile sous la direction de son lieutenant. L'escadre anglaise n'en persista pas moins à suivre à la trace la française ainsi réduite, dans des intentions évidemment hostiles, et l'aurait rejointe dans les eaux de Terre-Neuve, si, devant une menace à laquelle on ne devait pas s'attendre, le plus grand nombre de nos vaisseaux ne s'était hâté de s'échapper en remontant le fleuve Saint-Laurent, à travers des passes d'une extrême difficulté que personne n'avait encore franchies. Deux seulement, l'*Alcide* et la *Lys*, s'étant égarés dans le brouillard, furent surpris et durent se rendre après cinq heures d'une résistance vaillamment soutenue.

Cette fois le gant était jeté, et la guerre était là avant qu'on eût pris son parti sur le mode à suivre pour la soutenir. Le trouble fut extrême, mais comme c'est l'ordinaire dans les conseils où aucune fermeté de direction ne se fait sentir ; la surprise et l'urgence même du péril ne firent qu'accroître l'irrésolution. La division, déjà très grande dans le ministère, passa à l'état aigu et se communiqua à tout l'entourage royal. Dans la partie vive et ardente de la cour, dans l'état-major militaire qui environnait le ministre de la guerre, il n'y eut qu'un cri : c'est que l'Angleterre ne se serait jamais portée à un tel excès d'insolence et d'audace si elle n'avait été sûre d'être appuyée par ses alliés. C'était donc un trait nouveau de l'astuce et de la perfidie si bien connues et tant de fois éprouvées de la maison d'Autriche. C'était un coup prémédité, et les grâces de Kaunitz comme les paroles flatteuses de Marie-Thérèse n'avaient eu d'autre but que d'endormir la France afin de la prendre par surprise ; dès lors, rien de plus simple, c'était en Flandre qu'il fallait courir pour venger l'injure. La conquête serait là l'œuvre d'un jour, aucune des places démantelées pendant la dernière guerre n'étant encore remise en état complet de défense ; et si, comme il fallait bien s'y attendre et même l'espérer, l'Angleterre prenait fait et cause pour le maintien de ce

qu'elle se plaisait à appeler la barrière élevée contre l'ambition française, on l'attendrait de pied ferme sur l'élément où on avait l'habitude de la vaincre, et on saurait où faire reflourir les lauriers de Fontenoy. Déjà, de tous les coins de la France, de jeunes officiers arrivaient pour demander à prendre leur part de cette fête. Mais un accueil très froid leur était fait par une autre fraction du conseil qui reculait devant la gravité de l'aventure et hésitait à doubler ainsi, du premier coup et d'entrée de jeu, tous les ennemis auxquels on aurait affaire. Là (était-ce sagesse ou timidité), on aimait à se rattacher à l'espérance que le ministère anglais, ému du scandale causé par une violence qu'il se défendait d'avoir commandée, consentirait à en faire réparation en restituant les saisies indûment faites. L'ambassadeur, précipitamment rappelé, rapportait à ce sujet quelques vagues promesses. On ajoutait qu'en tout cas il fallait attendre, afin de bien constater de quel côté venait la provocation et de se mettre ainsi en mesure de faire appel à l'intervention de toutes les puissances qui, par un article exprès du traité d'Aix-la-Chapelle, s'étaient mutuellement garanties contre toute agression. L'Autriche, comme les autres, avait souscrit à cet engagement réciproque. Quand elle aurait refusé de le remplir, il serait temps de la prendre à partie. Entre ces deux avis, dont l'un pouvait flatter l'orgueil du roi en lui rappelant ses meilleurs jours, l'autre répondait mieux à l'indolence qui avec l'âge devenait le trait dominant de son caractère, Louis, pour fixer son choix, ne trouva rien de mieux que de demander à ses ministres des mémoires écrits où chacun d'eux exposerait son sentiment.

Dans un moment où tout pouvait dépendre d'un coup porté à temps et à propos, c'était (comme le dit très bien Bernis dans ses *Mémoires*) prendre le parti de n'en pas prendre. Mais c'était là encore le moindre des inconvénients. Ces mémoires, composés par chacun avec grand soin et même une certaine prétention littéraire (comme on peut s'en convaincre par celui que rédigea le maréchal de Noailles et que M. Rousset nous a conservé), leurs auteurs ne résistèrent pas à la tentation de les faire lire à leurs amis. Ces écrits circulèrent ainsi de main en main et le débat dont le sort de la France pouvait dépendre devint le sujet banal de toutes les conversations de Versailles. Les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent, prenant parti pour l'action immédiate ou pour l'attente, suivant qu'elles craignaient le péril ou recherchaient la gloire pour les objets de leurs préférences. « Quel spectacle, dit encore Bernis, pour les ministres étrangers, rassemblés alors à la cour, de voir que les affaires les plus graves étaient ainsi traitées comme dans un café! »

Parmi ces témoins devant qui la France étalait, sans réserve, le secret de ses faiblesses, il en était deux dont l'attitude fut particulièrement remarquable. C'était, d'une part, l'ambassadeur d'Autriche, Stahremberg, qui affectait de demeurer parfaitement calme au milieu de ces provocations dont le bruit devait bourdonner à ses oreilles. Il se bornait à avertir de temps en temps, mais sans élever la voix, que ses maîtres sauraient répondre à une agression, si elle avait lieu ; mais il proclamait d'ailleurs que jusque-là, ils n'avaient rien à voir dans un conflit qui ne les touchait pas et n'auraient garde de s'en mêler. Il laissait même échapper de loin en loin un blâme discret sur la conduite irrégulière du cabinet anglais. Son collègue de Prusse, au contraire, ardent, agité, parlant haut, faisait chorus avec les esprits les plus échauffés. Il poussait à la déclaration de guerre sans délai, *préchant sur les toits* (c'est encore l'expression de Bernis) l'invasion de la Flandre, et paraissait même s'étonner que les troupes ne fussent pas déjà en marche et la frontière franchie. Il y mettait tant de passion, semblait même en faire si complètement son affaire, que ses auditeurs (même les moins disposés à se fier à Frédéric) s'y laissaient prendre, et finissaient par croire qu'il avait en main une offre d'alliance faite par son maître et la promesse d'une puissante diversion promptement portée au cœur même des possessions autrichiennes. Et ces assertions, plus ou moins hasardées, trouvaient d'autant plus facilement créance, qu'on sut que le roi de Prusse étant venu à ce même moment à Wesel, aux portes mêmes de la France, avait mandé cet agent pour s'entretenir avec lui (1).

(1) Mémoire adressé au roi par le maréchal de Noailles, 20 juillet 1755. — Rousset, t. II, p. 396 et suiv. — Aubeterre, ambassadeur à Vienne, à Rouillé, 26 février, 4 avril 1751 (*Correspondance de Vienne* : ministère des Affaires étrangères). — Bernis, *Mémoires*, t. II, p. 210. — Je rencontre ici le problème le plus singulier et le plus difficile à résoudre que j'aie eu à traiter dans aucune de mes recherches historiques. Je l'expose dans toute sa simplicité sans pouvoir en présenter une explication qui me satisfasse.

Le cardinal de Bernis, dans le passage que je viens de citer, affirme sans la moindre hésitation et en grand détail que le ministre de Prusse, Knyphausen, non seulement conseilla instamment à la France l'attaque immédiate des Pays-Bas (comme c'était en effet le sentiment connu de Frédéric), mais reprocha au ministère français de ne vouloir prendre aucune mesure en commun avec son maître qui était, dit-il, prêt à entrer en Bohême à la tête de 140 000 hommes. Bernis ajoute qu'il rapporta fidèlement cette confiance au roi.

Cette offre d'alliance faite par Frédéric au début de la guerre de Sept ans, et repoussée, ou du moins indéfiniment ajournée par la France, était déjà rapportée dans le récit de Duclos, ce qui n'a rien d'étonnant puisque cet écrivain n'a fait que transcrire des renseignements fournis par Bernis. Duclos va même jusqu'à raconter en détail comment les voix se partagèrent, dans le conseil de Louis XV au sujet du projet d'alliance proposé par le roi de Prusse. Noailles et d'Argenson sont représentés comme les seuls qui aient pris parti pour ce projet. Par suite, tous les historiens qui ont écrit après Duclos ont également donné le fait comme constant, et en

Le contraste entre l'attitude provocante du représentant, et la réserve dans laquelle le souverain s'enfermait, dès qu'il s'agissait de passer du conseil à l'action, était trop frappant, et le procédé qui consistait à compromettre la France, sans lui rien promettre, était trop suspect pour que, quelle que fût la timidité du ministère français dans ses relations avec son quinquennal allié, on ne cherchât pas quelque moyen de sortir de cette équivoque. Il n'était pas aisé et personne ne se souciait d'aborder de front un politique redouté, qui, pour ne pas se laisser pénétrer, tenait toujours en réserve comme échappatoire quelque récrimination hautaine et sardonique. Aussi ne se décida-t-on à l'interroger directement que lorsqu'on eut épuisé toutes les voies conciliantes ou insinuanes.

Son secrétaire Darget, par exemple (celui qui avait passé à son service en quittant celui du ministre de France Valori), étant venu en France pour ses affaires, on le chargea au retour de tâcher bien prudemment de savoir quel était le fond du cœur de son maître. « Le langage du roi de Prusse, lui disait-on dans l'instruction qui lui fut remise, est bon jusqu'à présent, mais bien général, il observe depuis quelque temps le plus profond silence.

ont tiré un sujet d'accusation contre le ministère de Louis XV, lui reprochant d'avoir négligé de se prévaloir d'une alliance aussi importante à ménager, et contraint par là Frédéric à se rapprocher de l'Angleterre. Il faut également que le bruit de cette proposition et du peu de compte qui en avait été tenu, ait été répandu même avant le récit de Duclos, car Voltaire, dans le *Siècle de Louis XV*, se sert de cette expression : *la France ayant refusé de s'unir à lui*.

Or il se trouve que nous sommes en possession de toute la correspondance de Frédéric avec son ministre Knyphausen : nous en avons même une collection plus complète que celle qu'on peut trouver dans le recueil officiellement publié à Berlin. On y cherche vainement la moindre trace d'une autorisation quelconque donnée à Knyphausen d'offrir à ce moment la promesse d'une alliance active et encore moins d'une diversion portée en Bohême dans le cas où la France se déciderait à attaquer les Pays-Bas. Knyphausen était un agent subalterne que Frédéric traite souvent sans égard, et qui ne se serait certainement pas permis d'engager son maître, sans une injonction expresse, dans une aventure de ce genre.

De plus, la conversation de Frédéric lui-même avec l'envoyé de France, La Touche, que je viens de citer, éloigne absolument toute pensée de cette nature. Enfin (et ceci est capital), quand la France se décida (un peu tard) à demander au roi de Prusse, par l'intermédiaire du duc de Nivernais, le renouvellement de son traité d'alliance et trouva que la place était prise par l'Angleterre, au reproche d'abandon qui lui était fait, Frédéric aurait eu une réponse toute naturelle à opposer s'il avait pu dire : « Je vous ai offert la préférence, et sur votre refus j'ai dû m'adresser ailleurs. » Or, on ne trouve absolument rien de semblable dans les entretiens de Frédéric avec le duc de Nivernais que j'ai plus loin à rapporter.

Je tiens donc pour certain que l'assertion et le récit de Bernis sont absolument dénués de fondement. Mais comment s'y est-il trompé, et pourquoi a-t-il voulu tromper l'histoire? Le fait était assez important et aurait joué dans la suite des événements un rôle trop considérable pour qu'on puisse supposer que l'erreur soit due à un défaut de mémoire. Je laisse le lecteur juge de la solution qu'il croira devoir donner à la difficulté.

Peut-être (ajouait-on) en passant en revue, avec lui, toutes les résolutions à prendre soit pour le Hanovre, soit pour les Pays-Bas, le portera-t-on à laisser échapper quelques traits de lumière qui feront connaître ses vues et qui donneront l'occasion, au sieur Darget, de parler pour l'engager dans quelques explications. Si dans la multitude des idées que l'imagination échauffée de ce prince lui présentera, il interroge le sieur Darget sur ce qu'on pense de lui, il lui dira qu'il ne manque pas de gens qui tâchent d'inspirer à Sa Majesté des soupçons sur sa conduite, mais que par tout ce qui lui est revenu de bon lieu, il compte sur les engagements du traité de 1744 que le roi a avec lui; ainsi que ceux du traité d'Aix-la-Chapelle, en vertu desquels il est stipulé des garanties réciproques... mais que, quand même il n'y aurait pas de traité, le roi croirait devoir compter sur le concours de Sa Majesté prussienne par la constance absolue qu'il a dans son amitié qui s'accorde en cela avec son intérêt personnel (1). »

Le sieur Darget n'ayant probablement trouvé aucun moyen *d'échauffer l'imagination de son maître*, pour en faire sortir des *échappées de lumière*, il fallut bien en venir à un mode d'interrogation plus précis, et ce fut le traité de 1744 (mentionné dans le document que je viens de citer) qui parut en fournir l'occasion la plus naturelle. Il était bien ancien, bien oublié, ce traité conclu dans les beaux jours d'une amitié mutuelle au lendemain de la conquête de la Silésie, à la suite du premier voyage du maréchal de Belle-Isle en Allemagne; les dispositions en étaient bien vagues, les engagements bien peu précis, puisque, sans les rompre, l'un des signataires avait pu se détacher deux fois en pleine guerre, à Breslau et à Dresde, de toute solidarité avec son associé. La garantie réciproque qui y était stipulée, purement défensive, ne protégeait que les États des deux puissances situés en Europe; mais il résultait bien pour elles, des arrangemens pris, au moins quelque obligation morale de se concerter sur toutes les résolutions importantes à prendre. Comme la durée fixée à quinze années allait expirer le 5 juin de l'année suivante, on jugea qu'en proposant de renouveler la convention pour un nouveau bail à courir, l'accueil fait à cette demande, de nature assez inoffensive en soi, donnerait encore l'indice le plus certain qu'on pût obtenir des dispositions qu'on voulait connaître. La Touche fut donc chargé de faire à ce sujet une ouverture officielle.

L'issue n'en fut pas encourageante. Le ministre Podewils, auquel La Touche dut s'adresser, avait été évidemment mis sur ses

(1) Instruction donnée au sieur Darget retournant à Berlin, 6 juin 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).



gardes pour ne faire que la réponse la plus évasive. Il se borna à faire remarquer que le traité étant encore en vigueur pour plus d'un an, on avait du temps de reste pour songer à le prolonger. Puis il rechercha, par un examen sommaire, si les dispositions en étaient applicables à la circonstance présente. Cette réserve fut approuvée, car au bas de la note où le ministre rendit compte de cet entretien, Frédéric mit, de sa propre main, dans le détestable allemand dont il se servait, ces mots : *Es ist sehr gut gethan nicht darauf zu pressiren, wir wollen sie lieber kommen sehen.* (Vous avez très bien fait de ne rien presser. Il vaut mieux les voir venir) (1).

Et quelques jours après, La Touche ayant demandé une seconde audience, sous je ne sais quel prétexte, on évita de la lui accorder. Obligé de le recevoir ensuite dans un dîner de cérémonie, le roi le plaisanta sans pitié, en présence des assistans, sur la faiblesse des préparatifs maritimes de la France et annonça la chute prochaine et certaine de la forteresse de Louisbourg. « Et au fait, dit-il, pourquoi n'échangeriez-vous pas le cap Breton contre les Pays-Bas? Cela vous rapporterait davantage : car vous ne tirez guère que 5000 écus de vos possessions d'Amérique. — Mais peut-on croire, dit La Touche, prenant peut-être cette mauvaise plaisanterie trop au sérieux, que l'Autriche voudrait enrichir l'Angleterre à ses dépens? » Le prince, sur cette réponse, changea de discours, parla de Versailles, de la retraite de la comtesse d'Estrade, cousine de M<sup>me</sup> de Pompadour (dont on avait voulu même, un instant, faire sa rivale) et s'engageant sur ce terrain, montra qu'il n'en avait aucune connaissance (2).

Le ministre qui se laissait ainsi berner en public, n'obtenant pas le renseignement qu'on attendait, on crut ou on voulut croire que c'était lui qui n'avait pas su s'y prendre, d'autant plus que Knyphausen, à son retour de Wesel, avait laissé entendre que le roi de Prusse, tout en rendant justice au caractère de cet agent, trouvait (c'étaient les expressions de Frédéric lui-même) « ses vues un peu bornées par rapport à la fonction de ministre qu'il exerçait (3). »

Il n'était que temps cependant, et c'est bien plus tôt qu'il aurait fallu s'y prendre pour avoir à Berlin un agent qui eût l'art ou de gagner la confiance du roi ou de pénétrer son arrière-pensée, et sous ce double rapport, la bonhomie mêlée de finesse de Valori

(1) *Pol. Corr.*, t. XI, p. 170.

(2) La Touche à Rouillé, 30 août 1755 (*Correspondance de Prusse : ministère des Affaires étrangères*).

(3) *Pol. Corr.*, t. VI, p. 211. — Frédéric à Podewils, 18 juillet 1755.

était fort à regretter. Un détail assez curieux peut donner une idée de l'insuffisance du représentant que la France laissait dans un des postes les plus importans qu'elle eût à remplir. A plusieurs reprises, La Touche, témoin de l'état d'agitation et d'inquiétude où Frédéric paraissait être depuis le commencement de la crise, au lieu d'y voir la preuve d'une vigilance prévoyante, l'attribuait à une incorrigible timidité et parlait de ce courage défaillant qu'il fallait toujours remonter. Rien n'était donc plus opportun et plus pressé que de faire choix d'un meilleur intermédiaire. Mais fut-il bien prudent de passer brusquement d'un extrême à l'autre, et à la place d'un officier d'un rang secondaire et d'une capacité si médiocre, de faire choix d'un grand personnage sur qui sa naissance comme son mérite allait tout de suite attirer tous les regards? C'est pourtant le parti qu'on prit. On proposa solennellement à Frédéric de recevoir un ambassadeur extraordinaire expressément chargé de négocier le renouvellement du traité d'alliance et on désigna pour cette mission, publiquement annoncée, le petit-neveu de Mazarin qui passait pour porter dignement ce lourd héritage, et qui joignait à une capacité politique généralement reconnue des mérites littéraires très appréciés dans un temps où l'éclat des lettres faisait une grande partie de l'ascendant et du prestige de la France. Tels étaient les titres à l'estime générale que réunissait monseigneur le duc de Nivernais, pair de France, membre de l'Académie française, ayant géré avec honneur plusieurs ambassades, proche allié du maréchal de Belle-Isle, beau-frère du ministre Maurepas dont il avait partagé le crédit, mais sans le suivre dans sa disgrâce, car il était, malgré l'exil de ce ministre, resté l'ami et même le familier de la marquise de Pompadour.

Cette désignation, par son éclat même, avait un double inconvénient : d'abord c'était donner une grande publicité à une négociation qu'il aurait mieux valu laisser sous le manteau, c'était avertir tous les spectateurs et tous les intéressés que l'alliance de la Prusse était remise en question ; et il eût été préférable de laisser croire que, malgré les atteintes qu'elle avait reçues, elle subsistait encore, ce qui laissait à Frédéric l'embarras de faire le premier un acte ostensible pour s'en dégager. De plus, tous les momens étaient précieux et il importait de se hâter. Mais un haut seigneur comme le duc de Nivernais ne pouvait être expédié en diligence comme un courrier d'ambassade. Il demanda à prendre son temps pour étudier son terrain et préparer son apparition en Allemagne avec un équipage convenable. Il tint à avoir des instructions longuement élaborées, traitant toutes les questions relatives aux rapports des deux pays. On lui permit d'autant plus

facilement de ne pas se presser que ce retard s'accordait avec le système de temporisation dont une partie du ministère ne s'était pas encore détachée. On avait reçu d'Amérique de meilleures nouvelles dont on désirait voir l'effet : non que sur mer la fortune nous fût revenue (cette bonne chance ne nous était pas réservée), mais deux attaques tentées par des officiers anglais à la tête des milices coloniales contre des forteresses françaises avaient assez tristement échoué. On aimait à se persuader que ce succès, qu'on faisait sonner très haut, agirait sur l'Angleterre pour l'intimider ou sur la Prusse pour la décider à se prononcer. Bref, on laissa Nivernais faire tout à l'aise ses préparatifs, et deux mois étaient déjà écoulés depuis l'incident qui avait rendu la guerre inévitable, que le jour de son départ n'était pas encore fixé.

Quant à Frédéric, il se montra flatté d'un choix dont l'importance était une marque d'égards pour lui et qui répondait d'ailleurs au goût qu'il avait de grouper autour de lui les gens de lettres français et de les honorer en les traitant de confrères ; mais il ne témoigna aucune impatience d'avoir à attendre quelque temps l'arrivée d'un envoyé qui pouvait le forcer à s'expliquer. Il fit même engager Nivernais à ne se mettre en route qu'après avoir pris toutes ses sûretés, afin de ne pas être exposé à quelque mésaventure du genre de celle dont Belle-Isle avait été victime pour s'être trop approché des dépendances de l'électorat de Hanovre. Seulement il resta entendu qu'à partir du moment où cette visite décisive était annoncée, le pauvre La Touche, moralement révoqué et tombé dans le néant, n'avait plus le droit d'élever la voix. Ainsi devaient s'écouler dans l'inaction et dans l'attente de longs mois qui, comme on va le voir, ne furent pas perdus pour tout le monde.

Un fait qui pourrait paraître singulier (s'il ne s'expliquait par la nature même de la situation politique dont la gravité pesait également sur toutes les parties intéressées), c'est que pendant que cette conversation déjà assez aigre, et pleine de réticences et d'ambages, était engagée entre la France et la Prusse, un dialogue absolument du même genre était établi entre les deux alliés (Angleterre et Autriche) qui étaient encore censés leur faire face. De ce côté aussi on se demandait avec inquiétude si on allait recommencer à faire campagne ensemble et dans quelle mesure on pouvait compter sur un appui mutuel. Seulement on procédait à cet examen de conscience avec plus de franchise ou, pour mieux parler, de rudesse.

Le doute à cet égard était d'autant plus naturel que les sujets de mésintelligence que j'ai déjà eu à signaler entre les cabinets

de Londres et de Vienne, étaient de jour en jour plus nombreux et donnaient lieu à des contestations de plus en plus vives. Ce n'était pas, comme on aurait pu le croire, par le fait du nouveau chancelier d'État, le comte de Kaunitz qui, à son retour de Paris, loin de remettre en avant ses projets d'innovation diplomatique, s'en était montré, au contraire, assez découragé. Il parlait dédaigneusement de tout ce qu'il avait vu en France et du peu de cas qu'on devait faire d'une cour et d'une nation devenues aussi incapables de tout grand dessein. Il s'appliquait à faire croire que cette épreuve lui ayant suffi, il était pleinement rentré dans l'ornière de ce qu'on appelait le vieux système. Son langage en toute circonstance était propre à calmer les inquiétudes du ministre Keith et à tromper jusqu'à la vigilance de Frédéric. En réalité, pourtant, ses sentimens n'avaient pas changé : il continuait à penser que l'Autriche, n'ayant qu'un ennemi sérieux, n'avait aussi qu'un allié possible. Mais sûr que sa conviction était partagée par l'impératrice, il savait aussi quel empire la routine d'une tradition, à ses yeux surannée, exerçait encore sur l'esprit de ses collègues du conseil impérial et de l'empereur lui-même, et n'ayant rien rapporté de son ambassade qui lui permît de les réduire au silence, il attendait avec un mélange de perspicacité et de patience qui lui fait honneur que la lumière des événemens eût dissipé les préjugés, et que la force des choses triomphât des répu gnances (1).

Ce jour qu'il attendait, il le vit se préparer quand les menaces bruyantes d'une partie du ministère français et les excitations belliqueuses de Frédéric avertirent tout le monde qu'il fallait pourvoir sérieusement à la défense des Pays-Bas. Rien n'était prêt, en effet, on l'a vu, sur cette frontière pour faire face à une brusque invasion de la France ; tout se ressentait au contraire de la situation vraiment bizarre que le fameux traité *de la Barrière* avait imposée à ces provinces si récemment attachées aux possessions de la monarchie autrichienne et si éloignées de leur centre. On sait qu'en vertu d'une stipulation du traité d'Utrecht véritablement sans exemple, la république de Hollande conservait le droit d'entretenir des garnisons dans une ceinture de places fortes situées en dehors de son territoire, qui étaient censées servir de rempart à sa propre sécurité contre les menaces et les vues ambitieuses

(1) Keith au duc de Newcastle, 21 avril 1753, 30 janvier 1754 (*Correspondance d'Autriche : Record office*). — *Pol. Corr.*, t. IX, p. 438. Frédéric écrit à milord Maréchal le 25 mai 1753 : « On croit que le comte de Kaunitz doit être chaudement dans les idées de l'Angleterre et fort imbu du système que la cour de Vienne fallait (*sic*) se lier avec les puissances maritimes. »

de la France. Marie-Thérèse n'avait accepté qu'en frémissant à Aix-la-Chapelle le rétablissement d'une servitude si blessante pour sa dignité royale, et elle ne mettait pas moins de mauvaise grâce et d'impatience à en exécuter les conditions. C'était, entre les États Généraux siégeant à la Haye et le gouverneur représentant l'Autriche à Bruxelles, un échange journalier de plaintes et de mauvais procédés réciproques. L'Autriche devait fournir à l'entretien et à la réparation des places occupées, et on l'accusait, non sans motif, d'y procéder avec une parcimonie et une négligence qui les laissaient dans l'état de dénuement où les avait réduites la conquête française. La République, de son côté, devait maintenir ses garnisons à un chiffre d'effectif suffisant pour qu'elles fussent en état de se défendre elles-mêmes en cas d'attaque. Mais dans l'état de détresse du trésor hollandais, cette obligation assez lourde était très imparfaitement remplie. Enfin ce qui froissait surtout l'orgueil de Marie-Thérèse, c'est que le même traité qui l'assujettissait à la présence odieuse de troupes étrangères sur son territoire assurait au commerce hollandais ou britannique des avantages dont on lui contestait le droit de faire jouir ses nationaux eux-mêmes : « Ne suis-je donc plus souveraine dans les Pays-Bas, disait-elle, puisqu'on m'empêche de faire du bien à mes sujets? » Et elle parlait si haut (dit l'envoyé anglais à qui ce propos était adressé) qu'on l'entendait crier de la chambre voisine. Évidemment elle se détachait d'une possession grevée de tant de charges et qui semblait plutôt un dépôt confié à sa garde qu'une propriété dont elle fût maîtresse. Kaunitz, qui voyait naître en elle ce sentiment, se gardait de paraître l'exciter. Il le combattait, au contraire, en lui représentant que les Pays-Bas présentaient au moins cet avantage qu'en cas d'attaque c'était là que seraient portés les premiers coups, ce qui préserverait le cœur même de la monarchie. « Il vaut mieux, se plaisait-il à dire, avoir mal au pied et au petit doigt qu'aux parties nobles et vives du corps. » La comparaison était peut-être juste, mais ne pouvait-on pas en conclure d'avance que, si quelque jour la santé générale du corps entier exigeait l'amputation, on pourrait y consentir et elle ne paraîtrait pas trop douloureuse (1)?

Mais l'Angleterre était loin de regarder les dangers que pouvait courir la sécurité des Pays-Bas avec cette liberté d'esprit voisine de l'indifférence. Pour elle l'indépendance de ces provinces,

(1) D'Arneth, t. IV, p. 372. — W. Coxe, *House of Austria*, t. V, p. 48-51. — C'est dans une correspondance datée de Compiègne, de Kaunitz avec Keith, et destinée à passer sous les yeux de l'impératrice, que j'ai trouvé la comparaison que je viens de citer.

achetée au prix de tant de combats, et étroitement liée à celle de la Hollande elle-même, était, surtout depuis l'établissement de la succession protestante, un intérêt majeur et une question vitale. Aussi le cabinet anglais n'avait-il cessé d'appuyer très chaudement les réclamations élevées par les États Généraux contre l'exécution incomplète et insuffisante des précautions prises par le traité de la Barrière, et les instructions envoyées au ministre Keith qualifiaient dans les termes les plus sévères l'*obstination*, l'*infatuation*, l'*ingratitude* de l'Autriche qui, en laissant découvert ce point sensible et vulnérable de ses domaines, mettait en jeu, avec sa propre existence, le repos de toute l'Europe. Le ton déjà très élevé de ces réprimandes devint plus vif encore et plus amer quand il parut nécessaire de mettre ces contrées si précieuses et si mal gardées à l'abri d'un coup de main qui pouvait tout emporter d'un jour à l'autre.

Keith eut donc ordre de faire savoir au chancelier d'État que l'Angleterre, n'ayant rien de plus à cœur, en fidèle alliée, que de préserver de toute atteinte le territoire autrichien, était disposée à prêter largement son concours pour aider à en défendre l'accès. Elle recruterait à ses frais le corps de six mille hommes dont le landgrave de Hesse faisait commerce et qu'il tenait toujours à la disposition du plus offrant. En même temps, elle se hâterait de mener à fin, même au prix de lourds sacrifices, un traité avec la Russie en cours de négociation depuis plusieurs années, mais tenu en suspens en raison de l'énormité des exigences pécuniaires d'Élisabeth et de son chancelier Bestuchef; un très fort contingent de troupes dont elle prenait toute la charge se trouverait ainsi préparé pour la défense commune. Mais l'Autriche, elle-même, en échange de cet ensemble de mesures généreuses prises principalement dans un intérêt qui lui était propre, devait y répondre par un effort au moins égal. Le moins qu'on pût attendre d'elle c'était l'envoi d'un corps d'armée de vingt-cinq à trente mille hommes pour remplir les vides des garnisons flamandes et les mettre en état de faire face au premier assaut de l'invasion française. Ce n'était pas trop lui demander que de se mettre en frais pour veiller à la sûreté de son propre domaine (1).

Kaunitz, avec toute l'apparence de la meilleure foi, se montra surpris de cette exigence. Était-on donc réellement si près de la guerre, dit-il, et n'y avait-il pas moyen de l'éviter? Sans contester la justice des griefs qui pouvaient forcer l'Angleterre à prendre

(1) D'Arnoth, t. IV, p. 272. — Becr. *La politique autrichienne en 1755, 1756* — *Historische Zeitschrift*, XXVII<sup>e</sup> vol., p. 290 et suiv. — Ranke, *Origine de la guerre de Sept ans*, Leipzig, 1871, p. 32-50.

les armes, tout en rendant même hommage à la modération de ses prétentions, on avait pourtant mieux espéré pour le maintien de la paix de la sagesse et du bon esprit du roi George. On voulait y compter encore et se flatter que toute négociation n'était pas rompue. Rien de plus sage assurément et de mieux combiné, si la guerre éclatait, que le plan proposé, mais n'était-il pas prématuré? On avait bien entendu dire que de hauts personnages de la cour de France tenaient des propos qui paraissaient menacer les Pays-Bas d'une entrée violente faite à l'improviste. Mais le ministre Rouillé, interrogé par Stahremberg, s'était défendu de toute intention pareille. Et supposé même qu'un tel dessein existât chez quelques membres du conseil de Louis XV, n'était-ce pas leur fournir le prétexte qu'ils pouvaient désirer, que de former précipitamment aux portes de France un gros rassemblement de troupes, pouvant servir de motif sérieux ou spécieux d'inquiétude et ayant l'apparence d'une provocation? D'ailleurs, si la guerre devait être aussi soudaine qu'on le disait, aucun renfort n'arriverait à temps pour la prévenir. Pourquoi ne pas prendre alors le loisir de se préparer soi-même et d'achever les transactions si utiles que l'Angleterre avait en vue : car avec la Hesse et surtout avec la Russie, rien n'était fait, tout était même en projet, ou tout au plus, disait-il, *in fieri*. Puis, par un tour diplomatique (qui n'est pas seulement à l'usage de l'habileté féminine), réservant la dernière place à sa pensée véritable, il fit remarquer que l'Autriche n'avait pas trop de toutes ses troupes pour se défendre contre l'agression certaine que le roi de Prusse, à la faveur du trouble général, ne manquerait pas de diriger contre elle, et j'espère bien, ajouta-t-il, « que le roi d'Angleterre ne considère pas l'impératrice comme son alliée seulement contre la France, mais bien aussi contre le roi de Prusse, qui, bien que n'étant pas aussi fort que son autre ennemi, n'est pas moins dangereux, et qu'il n'ignore pas que cette nouvelle puissance a changé tout le vieux système de l'Europe (1). »

C'était un refus positif, mais exprimé avec tant de ménagemens, en termes si doux, que Keith s'y laissa complètement prendre, et, quoique mortifié, disait-il, de n'avoir qu'une réponse de ce genre à communiquer, il n'en crut pas moins devoir en toute justice affirmer qu'il ne voyait là ni mauvaise intention, ni obstination

(1) Keith à Holderness, 22 mai 1755 (*Correspondance d'Allemagne : Record office*) : « M. Kaunitz said that he hoped His Majesty did not consider the Emperor as his ally only against France, but likewise against the king of Prussia who, though not so powerful as the other, was fully as dangerous. He observed that this new power had quite changed the old system of Europa. »

dans des vues opposées à celles du roi d'Angleterre : c'était seulement une manière différente d'entendre les intérêts communs. Mais le ministre qui reçut sa lettre, le comte de Holderness, secrétaire d'État, chargé principalement des affaires d'Allemagne, ne partagea nullement cette satisfaction. Il y vit tout de suite plus clair. Holderness était, comme c'est le cas de beaucoup de diplomates anglais, un personnage d'humeur hautaine et au verbe rude. « Je vois ce que c'est, dit-il, ils ne veulent nous prêter leur concours que si nous les aidons aussi à reconquérir tout ce qu'ils ont perdu dans la dernière guerre, et ce serait, dans notre situation, une vraie folie d'y songer (1). »

Aussi fut-ce sous l'empire d'une irritation visible qu'il répliqua à Keith courrier par courrier : « Je ne puis cacher, disait-il, que la dernière partie de votre lettre a paru à Sa Majesté très différente de ce qu'elle avait droit d'attendre... Je vais donc essayer de détruire tous les argumens de M. de Kaunitz contre l'envoi du renfort de troupes dans les Pays-Bas, et vous montrer la nécessité que la cour d'Autriche se conforme (*comply*) à ce qui est réclamé par le roi. » — Suivaient, en effet, dix pages consacrées non à réfuter, mais à dénigrer sur un ton de satire, la conversation de Kaunitz. Est-ce sérieusement qu'on pense à Vienne, disait Holderness, connaissant les manières de faire de la cour de France, qu'elle a besoin de prétexte pour mettre ses desseins à exécution? Ce ne peut être l'opinion d'un homme *doué de sens commun* et surtout d'un ministre qui a vécu à la cour de France. Lorsqu'on parle des assertions pacifiques données par le ministre Rouillé à Stahremberg, on a voulu grossièrement vous tromper (*he has grossly imposed upon you*), car des renseignemens certains venus d'autre part assurent que cette entrevue n'a été nullement satisfaisante. Enfin, quant à la crainte de l'agression de la Prusse, le projet de convention avec la Russie annoncé par l'Angleterre et le traité déjà existant entre cette cour et l'Autriche y répondent suffisamment. La conclusion était une instruction expresse, donnée à Keith, de réclamer une audience immédiate de l'impératrice pour lui faire connaître à elle-même les exigences absolues et *sine qua non* du roi d'Angleterre. Si elle se refuse à y satisfaire, disait le ministre anglais en terminant, le roi ne pourra plus prendre aucune mesure de concert avec la maison d'Autriche, et tout le système de l'Europe sera dissous. La réponse, quelle qu'elle fût, devait être rapportée par le messenger porteur de la dépêche, toutes les mesures annoncées devant être mises en arrêt (*at*

(1) Ranke, p. 51.



*stand*) jusqu'à ce que la résolution fût connue et l'envoi des troupes prêt à partir (1).

« Si on nous tient ce langage quand c'est notre concours dont on a besoin, que serait-ce donc, s'écriait l'impératrice, si c'était nous qui demandions à être secourus ? » Et, la conférence immédiatement réunie, la trouve dans un état de véritable indignation. Ce qui la blessait surtout, c'est qu'après lui avoir disputé, contesté, réduit de toute manière, dans les Pays-Bas, l'exercice de ses droits de souveraineté, on voulût maintenant lui laisser porter à elle seule toutes les charges de la défense, sans que l'Angleterre offrît de faire mouvoir un de ses soldats pour lui prêter appui. Le débat, engagé dans de telles dispositions, fut très vif, et l'impératrice eut pour elle tous ceux qui, sans partager ses ressentimens, trouvaient pourtant à la fois étrange et pénible que l'Autriche, n'ayant ni marine, ni colonies, courût au-devant d'une guerre redoutable, uniquement pour une querelle engagée, au delà de l'Océan, dans des parages dont à peine connaissait-on la situation et même le nom. Mais qu'on le veuille ou non, répondaient d'autres, et quel qu'en soit le sujet, la guerre est là, elle est devenue inévitable, et l'Autriche n'ayant d'autre alliée que l'Angleterre, si elle l'abandonne ou la laisse succomber, c'est alors que, restée elle-même sans soutien et dans l'isolement, elle sera le jouet de l'ambition française ou prussienne.

Entre ces sentimens contraires, soutenus avec une chaleur égale, Kaunitz intervint à la dernière heure comme modérateur avec une proposition moyenne, qu'il eut l'art de faire accepter. Sans se refuser entièrement à l'envoi de troupes demandé, l'Autriche en réduirait le chiffre à douze mille hommes (environ la moitié de ce qui était attendu), mais sous la condition expresse qu'un contingent égal serait fourni par l'Angleterre et par les Hollandais et que la conclusion du traité préparé avec la Russie serait assurée. En compensation, et par une juste réciprocité, l'impératrice s'engageait à défendre l'électorat de Hanovre si la Prusse et ses alliés venaient à l'attaquer (2). L'offre était plus généreuse en apparence qu'en réalité, car on y reconnaissait aisément un prétexte assez bien imaginé pour garder le gros de ses troupes sous la main, afin de faire face, le cas échéant, au voisin détesté, à l'ennemi par excellence.

De telles propositions étaient trop éloignées des exigences de

(1) Holderness à Keith, 31 mai 1755, Coxe, *House of Austria*, t. V, p. 59. — Beer, p. 295.

(2) Arneth, t. IV, p. 378. — Beer, p. 303-304. — Coxe, t. V, p. 56 et suiv. — Beer, p. 317.

l'Angleterre, pour qu'il y eût un espoir sérieux de les voir agrées ; mais le commentaire dont Marie-Thérèse les fit accompagner sous la forme d'un mémoire écrit et raisonné, où on reconnaît l'empreinte de sa propre main, leur préparait un accueil plus mauvais encore. Ce n'était qu'un résumé, fait sur un ton de récrimination amère, de tous les services rendus par l'Autriche à l'Angleterre, et des procédés tout opposés dont ces sacrifices avaient été payés. C'est à l'alliance de l'Autriche que l'Angleterre avait dû le développement de sa prospérité et de sa liberté : les combats soutenus en commun avaient coûté à l'Autriche le sang et la ruine de ses sujets : l'Angleterre n'y avait trouvé que des sources nouvelles de grandeur et de force. Malgré cette triste comparaison, l'impératrice était prête encore à donner une preuve manifeste de son amitié pour le roi et pour la nation britannique, puisque, n'ayant aucun intérêt dans ce qui fait l'objet de la guerre présente, elle consentait à en partager les périls. Mais au moins fallait-il qu'on lui laissât disposer à son gré le soin de sa défense et prendre les précautions nécessaires là où elle se trouvait principalement menacée. « Si faute d'être préservée par ses alliés, les Pays-Bas succombent, ce sera pour elle une grande douleur, mais il faut souvent *accepter un moindre mal pour en éviter un plus grand*. » Le mémoire se terminait par ces termes hautains qui étaient, en réalité, un ultimatum opposé à celui du cabinet anglais :

« L'impératrice sait bien que l'Angleterre, par une politique qu'elle croit bonne, ne veut jamais entrer dans le vrai de la situation. Mais Sa Majesté a aussi autant de fermeté et de résolution, pour être, comme elle le doit, en garde contre les effets de cette politique et pour ne pas s'exposer à en souffrir... Et, quoi qu'il arrive, la cour de Vienne ne donnera jamais les mains qu'à ce qui sera combinable avec sa conservation, sa gloire et le vrai bien de l'alliance (1). » Et envoyant elle-même l'écrit à son beau-frère, Charles de Lorraine (qui, en qualité de gouverneur des Pays-Bas, avait un intérêt pressant à le connaître) : « Vous trouverez, disait-elle, les termes un peu forts, mais il a fallu en venir là pour savoir une bonne fois où j'en suis avec MM. les Anglais. »

L'éminent historien de Marie-Thérèse persiste à penser qu'en laissant partir une pièce d'un si haut goût, Kaunitz pouvait se flatter encore que la rupture de l'alliance ne serait pas la suite nécessaire d'une explication si franche. Je ne puis partager à cet égard le doute de M. d'Arneth, ce serait faire peu d'honneur à la

(1) Keith à Holderness, 19 juin. — Précis de la réponse donnée à M. Keith sur les représentations qu'il a faites au chancelier d'État. — D'Arneth, t. IV, p. 380-548. — Coxe, *House of Austria*, t. V, p. 60-62.

perspicacité de l'homme d'État. En tous cas, désiré ou non, l'effet fut celui qu'il était aisé de prévoir.

Le mémoire remis au ministre anglais ne reçut aucune réponse, Keith se bornant seulement à demander sur un ton de sécheresse presque ironique de combien de troupes l'impératrice croyait donc pouvoir disposer pour la défense du Hanovre, et si, en cas qu'elle dût tenir sa promesse, elle les ferait marcher à ses frais et sans réclamer aucun subside. Puis, après quelques semaines de ce silence significatif, le ministre autrichien à Londres fut chargé de faire savoir à sa cour, sans autre explication, que le roi d'Angleterre ne pouvait se relâcher d'aucune de ses exigences, et on lui laissa en même temps entendre qu'il n'y avait probablement pas lieu de se préoccuper d'une agression possible du roi de Prusse, tout faisant croire que ce prince s'engagerait à garder une neutralité qui garantirait le repos de l'Allemagne (1).

Était-ce vrai? et d'où pouvait venir à l'Angleterre cette assurance? A quel titre avait-elle reçu les confidences et pouvait-elle se porter caution des intentions de Frédéric? Qu'était donc devenue la querelle naguère si bruyante de l'oncle et du neveu? Et la mission solennelle du duc de Nivernais, quel pouvait en être le but, si ce n'était de préparer une action militaire commune entre la Prusse et la France? Toutes ces questions furent posées à l'instant, dans l'entourage de Marie-Thérèse, avec autant de trouble que de surprise. Le seul qui ne dut éprouver aucun étonnement ce fut Kaunitz, qui avait toujours considéré le rapprochement de la Prusse et de l'Angleterre appelé par la sympathie des deux peuples, malgré l'antipathie des deux souverains, comme une chance possible, peut-être même vraisemblable, et qui, dans une note remise tout récemment à Marie-Thérèse, en avait prévu et discuté les conséquences (2).

Quoi qu'il en soit, en attendant l'explication qui ne pouvait tarder à être donnée du mystère, l'épreuve était faite. Entre la France, engagée dans une guerre maritime dont le roi de Prusse avait résolu de se tenir à l'écart, et l'Autriche ne songeant qu'à reconquérir la Silésie, que l'Angleterre ne voulait pas l'aider à reprendre, toutes les anciennes combinaisons de la politique européenne étaient détruites. Il ne restait plus qu'à savoir si de nouvelles alliances pouvaient prendre naissance et sur quelles bases elles devaient être établies.

DUC DE BROGLIE.

(1) D'Arneth, p. 387.

(2) D'Arneth, p. 384.

---

---

# PATERNITÉ

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## VI

Francisque Delaberge, en annotant du mot « urgent » son rapport à l'administration, espérait recevoir une prompte réponse. Les jours qui s'écoulèrent dans l'attente de la décision ministérielle lui parurent d'autant plus longs, qu'il vivait fort solitaire à l'auberge du *Soleil d'Or*. M<sup>me</sup> Micheline était redevenue invisible et semblait se dérober avec un redoublement d'opiniâtreté. Simon Princetot lui-même, vers lequel il se sentait attiré et avec qui il eût aimé s'entretenir, ne manifestait en aucune façon le désir de continuer les relations ébauchées à la Roselière. Lui aussi se dérobait. L'inspecteur général répugnait à penser que cette extrême réserve fût de sa part préméditée; il soupçonnait plutôt M<sup>me</sup> Princetot d'avoir adroitement manœuvré pour éloigner son fils et enlever ainsi tout prétexte à une nouvelle rencontre. Ces précautions offensantes et mystérieuses entretenaient dans l'esprit de Delaberge l'énervante inquiétude dont il souffrait depuis sa conversation avec Micheline.

Pour se distraire de cette préoccupation, et peut-être aussi dans l'espoir de retrouver Simon Princetot à la Roselière, Francisque résolut de faire une visite à M<sup>me</sup> Liénard. La perspective de passer une heure ou deux en compagnie de la charmante veuve souriait doucement à son cœur. Assurément il se fût menti à lui-même s'il eût prétendu éprouver pour Camille Liénard une de ces tar-

(1) Voir la *Revue* du 15 août.

dives passions qui tourmentent parfois si cruellement les hommes qui ont doublé le cap de la cinquantaine. Non ; mais lorsqu'il retombait dans ses songeries matrimoniales, lorsqu'il se forgeait en imagination une vie nouvelle où, jetant aux orties le froc de célibataire, il deviendrait un père de famille, c'était toujours la franche et réveillante figure de M<sup>me</sup> Liénard qu'il voyait apparaître aux fenêtres de son château en Espagne. Tout en s'acheminant vers la Roselière, il édifiait une fois de plus ce chimérique refuge où il rêvait d'abriter sa maturité. « Assurément, songeait-il, s'amouracher à mon âge prête un peu au ridicule, mais M<sup>me</sup> Liénard réaliserait si bien mon idéal ! Avec sa grâce, son entrain, son naturel enjouement, elle égayerait les années qui me restent à vivre ; elle n'a ni la frivolité, ni la coquetterie des caillettes mondaines que je rencontre à Paris, elle serait une active femme d'intérieur, une maîtresse de maison qui me ferait honneur, et, n'ayant pas eu d'enfans, elle s'attacherait d'autant plus à ceux qui pourraient naître de notre mariage... Oui ; mais, en supposant qu'elle accepte de lier son existence à la mienne, ne serait-elle pas un peu trop jeune et trop verte pour mes cinquante ans?... »

Ce fut en ruminant ces pensées légèrement égoïstes qu'il traversa l'allée des frênes et arriva sur la terrasse.

Il trouva M<sup>me</sup> Liénard occupée à cueillir des fleurs dans son jardin.

— Vous le voyez, madame, dit-il en la saluant, j'abuse de la liberté que vous m'avez donnée et je viens sans façon passer une heure avec vous, en voisin.

Camille Liénard l'accueillit par un sourire et lui tendit sa petite main brune, que les épines des rosiers avaient rayée de minces éraflures : — elle était enchantée de le revoir et demandait seulement la permission d'achever sa cueillette.

— Je n'en aurai pas pour longtemps, ajouta-t-elle, mais c'est une besogne pressée... Je me suis aperçue que les vases du salon avaient besoin d'être regarnis... Il y a deux choses que je ne puis souffrir : les rubans défraîchis et les fleurs fanées.

— Puis-je vous aider ?

— Certainement. Prenez un sécateur et ayez la bonté de couper les fleurs que je vous désignerai.

Delaberge se mit gaiement à l'ouvrage. A mesure qu'elle lui nommait une plante, il la cueillait docilement. Parfois il commettait quelque bévue et se faisait vertement rabrouer. Debout au milieu de l'allée, les cheveux au vent, les yeux luisant dans l'ombre du chapeau de paille, M<sup>me</sup> Liénard, serrant contre sa poitrine la gerbe déjà volumineuse, lui jetait ses indications d'une voix nette et musicale :

— Surtout, coupez de longues tiges! Donnez-moi des narcisses... Non, pas ces fleurs-là, ce sont des *jeannettes*... celles-ci, toutes blanches avec le cœur orange!... Comment ne connaissez-vous pas le *narcisse des poètes*? Vous ne semblez pas très ferré sur la botanique des jardins, monsieur le forestier!

Et ils riaient. Delaberge se plaisait à cette besogne fleurie qu'il partageait avec la jeune femme. Le contact des corolles mauves, cramoisies, d'un bleu tendre ou d'un blanc de lait, le rajeunissait. Les printanières odeurs des roses thé, des jonquilles et des iris lui montaient à la tête. Chaque fois qu'il apportait une plante à la gerbe, c'était un délice pour lui d'effleurer les doigts de Camille Liénard à travers les feuilles humides.

— Là, dit-elle au bout d'un quart d'heure, nous en avons assez. Maintenant il ne s'agit plus que de garnir les vases.

Elle emmena Delaberge sous une charmille où il y avait des chaises d'osier et une table sur laquelle deux potiches pleines d'eau était posées. Alors commença le travail délicat de l'arrangement des bouquets. Francisque présentait une à une les plantes à M<sup>me</sup> Liénard, qui les disposait artistement dans les vases, assortissait les nuances et variait les fleurs selon leur forme et leur taille. Peu à peu, les iris violets, les chèvrefeuilles échevelés, les ancolies et les touffes de myosotis s'étaient mollement sur une bordure de narcisses et de frissonnantes asperules. A travers l'arceau de la charmille, on apercevait, par-dessus des massifs d'aubépines roses, la terrasse bordée de caisses d'orangers et un coin de la façade aux fenêtres ouvertes, le tout dans un sourd bruissement d'insectes ivres de soleil.

Delaberge, mollement attendri et devenant plus expansif, hasarda une timide insinuation :

— Cette Roselière est un paradis! Mais un paradis où l'on vit constamment en compagnie de soi-même peut devenir monotone à la longue... N'avez-vous jamais songé à en animer la solitude?...

M<sup>me</sup> Liénard arrêta ses yeux limpides sur son interlocuteur. Elle laissa tomber la tige de roses qu'elle débarrassait de ses épines et, s'accoudant sur la table, resta un moment rêveuse. Ses lèvres s'entr'ouvraient, comme prêtes à hasarder une confidence, puis se refermaient brusquement. Il y eut entre eux un silence, tandis qu'elle recommençait à plonger les plantes dans l'eau et à assortir les couleurs.

— Vous pensez, monsieur, reprit-elle, que mon isolement est trop complet, n'est-ce pas?... Mon Dieu, moi aussi, quelquefois... je me demande si je n'agis pas plus sagement en modifiant ma vie, mais c'est une pente sur laquelle je n'aime pas à conduire mes rêves... Et pourtant...

Elle secoua brusquement la tête. Les deux potiches étaient pleines. Elle se leva, secoua les débris verts qui restaient accrochés à sa jupe, et, prenant l'un des vases, pria Delaberge de se charger de l'autre.

— Je continue à abuser de vous, remarqua-t-elle en riant, mais vous êtes si aimable que je ne crains pas d'être indiscrète...

— Vous avez raison, madame, répondit-il galamment : usez de moi comme d'un ami... Je regrette seulement que mes services se bornent à si peu de chose... Je voudrais acquitter plus sérieusement ma dette de reconnaissance envers vous, si hospitalière, si accueillante pour un pauvre esseulé comme moi. Si votre maison vous paraît parfois solitaire, c'est du moins une solitude exquise, tandis que l'auberge du *Soleil d'Or* est un ennuyeux désert.

Ils étaient entrés dans le salon,

— Eh bien ! répliqua M<sup>me</sup> Liénard en le débarrassant de sa potiche, quand vous vous sentez trop isolé là-bas, pourquoi ne venez-vous pas vous désennuyer à la Roselière ?

— Vous me permettez d'y revenir bientôt?... Alors je m'en vais tout à fait heureux...

Il crut discret de ne pas prolonger sa visite et s'apprêta à prendre congé.

Elle lui tendit la main :

— A bientôt ! dit-elle avec vivacité ; à demain, si vous voulez. Oui, revenez demain : j'aurai peut-être... un conseil à vous demander.

Il la quitta ragaillardi, par l'espoir de cette entrevue si prochaine, et aussi par la perspective de cette mystérieuse confidence qu'elle voulait lui faire.

Le lendemain, à la même heure, il revint, ému et empressé comme un collégien qui court à un premier rendez-vous. Sa toilette était plus soignée que de coutume et son pas sonnait plus allègre sur le cailloutis du chemin. — Qu'on soit en pleine sève de jeunesse ou déjà mûr comme un fruit d'automne, dès qu'il s'agit de l'éternel féminin, on devient la proie des mêmes illusions, on est sujet aux mêmes douces folies. — Tout en se hâtant, Delaberge trouvait un lustre plus frais aux verdure des taillis, une qualité plus savoureuse à l'air qu'il respirait. L'égrènement argentin de quelques sonneries de village s'envolant par-dessus les bois le berçait gaîment, tandis qu'il dégustait les souvenirs de sa précédente visite. Il revoyait M<sup>me</sup> Liénard sous la charmillle, avec sa pétulance de gestes et d'allure, son aimable sourire, ses luisans yeux bruns et sa grâce sauvage. Il se remémorait ses moindres paroles et se les répétait complaisamment, comme on aime à reporter à ses narines une rose cueillie en chemin.

Quand elle le vit paraître dans l'encadrement des portières du salon, Camille Liénard quitta précipitamment la tapisserie à laquelle elle travaillait. Ses yeux brillèrent, et une rapide rougeur colora ses joues.

— Bonjour, monsieur Delaberge ! dit-elle : vous êtes vraiment trop bon d'avoir tenu si ponctuellement votre promesse... Je suis contente de vous voir !

Elle lui tendit sa main, que l'inspecteur général baisa avec une galanterie toute chevaleresque.

— Je n'avais garde d'oublier, répondit-il en retenant un moment les doigts de la jeune femme dans les siens. — De quoi s'agit-il, chère madame ?

Elle rougit encore, retira sa main, la posa sur le bras du visiteur, et montrant la porte-fenêtre du jardin :

— Venez, murmura-t-elle : nous serons mieux dehors pour causer...

Il la suivit et, par les allées ensoleillées, elle le conduisit jusqu'au milieu du parc. Il y avait là, dans un carrefour en étoile, un pavillon construit en branches d'arbres et en mousse. Dans chaque façade moussue s'ouvraient de larges baies vitrées dont, à l'intérieur, la claire transparence laissait voir de tous côtés la fuite verdoyante des avenues. L'unique pièce était tendue de toile grise, meublée de sièges rustiques et d'une table où l'on avait préparé des rafraîchissemens.

— Installons-nous ici, dit M<sup>me</sup> Camille en s'approchant de la table, nous y serons tranquilles, et, comme vous devez avoir grand chaud, je vais vous confectionner d'abord un verre de sirop de framboises.

Ces apprêts hospitaliers, la discrète intimité de ce pavillon que les retombées des hêtres voilaient de verdure, la figure ouverte et rougissante de la jeune veuve assise en face de lui, tout cela enivrait subtilement Delaberge et lui faussait peu à peu le sens de la réalité.

Quand il eut vidé son verre, il tourna vers M<sup>me</sup> Liénard un regard tendrement questionneur.

— Vous vous demandez, n'est-ce pas ? commença-t-elle, ce que j'ai de particulier à vous dire... Eh bien ! voici... C'est un peu délicat, et peut-être vous étonnerez-vous de la facilité avec laquelle je fais mes confidences à une personne que j'ai vue pour la première fois il y a dix jours... Mais d'abord vous n'êtes pas pour moi un inconnu. Votre ami M. Voinchet m'a parlé avec le plus chaleureux éloge de votre loyauté et de votre jugement. Et puis songez que je suis seule ici, sans proches parens, livrée à moi-même, n'ayant de relations qu'avec de braves paysans ou avec



des agens d'affaires. Il ne m'arrive pas souvent de rencontrer un homme de votre caractère et de votre autorité, et vous m'excuserez sans doute d'avoir pris la hardiesse de le consulter... Enfin, poursuivait-elle avec une expansion plus affectueuse, je crois vous l'avoir déjà avoué, vous m'avez tout de suite inspiré confiance. Quand les gens me sont sympathiques, je sens en moi un quelque chose qui ne me trompe pas et m'attire vers eux...

Cet aveu murmuré dans la quiétude du pavillon, où le frôlement des mobiles verdurees contre les vitraux révélait seul l'existence du monde extérieur, accrut encore l'émotion et les espérances de Francisque. Il serra la main de M<sup>me</sup> Liénard et se déclara profondément touché de la confiance qu'elle daignait lui montrer.

— Je vous remercie, ajouta-t-il, de me traiter en ami; bien que notre connaissance soit de fraîche date, je vous assure, madame, que je vous suis entièrement dévoué. J'ai pour vous la plus tendre estime et l'ardent désir de vous être utile.

— En ce cas, je vais sur-le-champ mettre votre indulgence à contribution.

Elle s'arrêta, but une gorgée d'eau de framboises pour se donner une contenance, puis reprit :

— Depuis hier j'ai beaucoup rêvé à un mot qui vous est échappé au sujet de ma solitude... Votre observation venait précisément à l'appui de certaines réflexions que j'avais déjà faites par-ci par-là depuis un an... Oui, quelque activité que je mette dans ma vie, mon isolement me pèse quelquefois... Je songe que j'ai vingt-six ans et que ce n'est vraiment pas un âge où l'on puisse se vouer à la retraite. Je suis bien portante, d'humeur plutôt gaie que mélancolique, je ne me sens point de vocation pour un perpétuel veuvage, et je me demande si je n'agirais pas sagement en me remariant plus tôt que plus tard.

— Vous avez raison, affirma Delaberge en s'échauffant : la solitude ne vaut rien pour personne, mais elle est plus mauvaise encore pour une jeune femme, pour une âme expansive et charmante comme la vôtre... N'attendez pas l'âge des hésitations et des regrets.

— Sans doute, répliqua-t-elle en souriant; mais, bien que je sois du bon côté de la trentaine, je crois que l'âge des hésitations est déjà venu!... Un premier mariage médiocrement heureux amène après lui une précoce méfiance; c'est comme un accident de voiture, qui nous rend peureux à jamais. Feu mon mari, M. Liénard, était un fort honnête homme, mais un compagnon peu agréable : faible et entêté, cruellement taquin, maladif et prématurément vieux, il me plongeait sans le vouloir dans une atmosphère de maussaderie et d'ennui. Il m'a fallu toute la jeunesse,

tout l'enjouement que j'avais en réserve, pour garder, après cinq ans de ce régime, ma bonne humeur et ma bonne santé. Je l'ai épousé sans le bien connaître, et je ne voudrais pas retomber dans la même erreur s'il me prenait fantaisie de me remarier. Je désirerais que, cette fois, mon choix fût guidé moins par de pures convenances que par une sincère inclination... C'est pourquoi, avant de donner à mes rêves actuels une forme tangible, j'ai voulu recevoir l'avis d'un homme sérieux... Vous, monsieur, vous vivez à Paris, vous avez l'expérience du monde, et vous me donnerez de bonnes idées.

— Hélas ! madame, soupira-t-il, je suis un célibataire assez casanier et j'ai vécu surtout en compagnie de mes paperasses. Néanmoins je connais un peu les hommes, et je vous aiderai de mon mieux à voir clair à travers vos hésitations... Avant tout, — et il souriait discrètement, — quel serait votre idéal ? L'avez-vous déjà entrevu dans vos rêves ?

— Quelquefois, répondit-elle en baissant les yeux... D'abord, je déteste les caractères légers, les gens frivoles et les oisifs, j'aimerais donc qu'il eût l'esprit cultivé et s'occupât utilement ; je voudrais qu'il fût à la fois tendre et fort, réservé et digne...

Delaberge était ravi de ce début ; sans trop se flatter, il avait conscience de pouvoir satisfaire au programme, et une lueur joyeuse épanouissait son visage.

— A merveille ! dit-il, voilà pour le moral... Passons aux qualités physiques... Tenez-vous à ce que le mari idéal soit très jeune ?

— Sans y tenir précisément, répliqua-t-elle, je conviens néanmoins que la jeunesse ne nuirait pas... C'est elle qui met en relief les qualités morales et les rend fécondes. Je me rappelle deux vers de Victor Hugo qui m'ont jadis frappée parce qu'ils n'étaient que trop en situation :

Je crois que la vieillesse arrive par les yeux  
Et qu'on vieillit plus vite à voir toujours des vieux...

A mon avis, on ne peut bien s'accorder et s'aimer que lorsqu'il n'existe pas entre le mari et la femme une trop grande disproportion d'âge...

— Vous pensez ? murmura-t-il. — Ses traits s'allongèrent ; la lumière qui éclairait ses yeux bleus disparut, comme brusquement soufflée.

— Vous me trouvez exigeante ? demanda-t-elle en remarquant ce changement de physionomie.

— Vous avez le droit de l'être ! répondit-il mélancoliquement.

— Entendez-moi bien, je ne tiens pas à ce qu'on appelle des dehors brillans...

Elle leva ses beaux yeux vers les branches vertes qui effleuraient les vitres, comme si elle cherchait à y entrevoir le mari rêvé. — Je ne me soucierais, continua-t-elle, ni d'un bellâtre ni d'un mondain... Je le voudrais jeune; mais sa jeunesse serait faite surtout d'enthousiasme, de verdure et de tendresse... Il serait fier; il ne devrait sa position ni à un titre ni à de l'argent; il l'aurait conquise par son seul mérite. Je l'aimerais d'ailleurs pour lui-même, pour son esprit, sa force de caractère, sa chaleur de cœur cachée sous des apparences de froideur et parfois de rudesse...

Son âme s'ouvrait avec une naïve spontanéité; elle semblait rêver tout haut, et, en l'écoutant, Delaberge, visiblement désappointé, devinait que ce mari décrit avec tant de précision était beaucoup moins imaginaire qu'elle ne le prétendait; à certains traits caractéristiques, il constatait que cet idéal ressemblait singulièrement à un garçon de sa connaissance, — à Simon Princetot. Évidemment elle avait une secrète inclination pour le fils de Micheline... Comment ne l'avait-il pas pressenti dès le premier soir, lui, qui se piquait d'être observateur et clairvoyant? Il est vrai que son égoïste vanité, sa sottise préoccupation de jouer lui-même un rôle d'amoureux, lui mettaient des coquilles sur les yeux. Fallait-il qu'il fût infatué pour s'imaginer qu'à son âge il pouvait faire impression sur cette jeune femme! M<sup>me</sup> Liénard, avec sa franchise ingénue, venait de lui donner une dure leçon de modestie...

Elle le vit soucieux et crut qu'il était choqué.

— Je suis sûre que vous me jugez fort extravagante! hasarda-t-elle.

— Non, madame : tout cela est très sensé, et votre façon de penser vous rend plus sympathique encore.

— Alors vous êtes d'avis que, si je rencontrais l'idéal que je vous ai esquissé, je pourrais l'aimer sans commettre une sottise?

— Parfaitement.

Il exhala dans un soupir sa dernière illusion et se leva :

— Il faut que je vous quitte; nous nous sommes oubliés à causer, sans nous apercevoir qu'il se fait tard.

— C'est vrai, dit-elle. Le soleil décroît déjà.

— Adieu, madame.

— Adieu? se récria-t-elle, est-ce que vous partez pour tout de bon?

— Non... je ne quitterai le Val-Clavin qu'après que j'aurai reçu la réponse définitive de l'administration... J'espérais pouvoir la communiquer demain aux usagers, avec lesquels j'ai rendez-vous à la mairie; mais cette réunion ne modifiera en rien mes

propositions, et je pense qu'avant peu je pourrai vous apprendre que tout s'est arrangé à souhait.

— Alors ne prononcez pas ce vilain mot « adieu », puisque nous nous reverrons.

— Je ne partirai certainement pas sans prendre congé de vous et vous serrer la main.

Il disait cela d'un ton contristé et se disposait à sortir. Camille Liénard remarqua l'altération de sa voix et le rembrunissement de son visage. Elle craignit de l'avoir involontairement blessé en parlant de la vieillesse avec trop de dédain, et, pour racheter son étourderie, elle redoubla de prévenances aimables.

— Si vous voulez, reprit-elle, nous ferons le grand tour par le parc; je vous accompagnerai jusqu'à une porte qui donne sur les champs et qui n'allongera pas trop votre chemin... Donnez-moi votre bras.

Il obéit et elle s'appuya sur son bras, cherchant à force de bonne grâce et d'enjouement à lui faire oublier les paroles maladroites qui avaient pu le froisser. Ils s'en revinrent par une allée déjà à demi baignée d'ombre, tandis qu'au sommet des arbres les derniers rayons du couchant empourpraient les hautes branches, et que la journée s'achevait au milieu d'un harmonieux gazouillement d'oiseaux. — Ce caressant contact d'un bras féminin, ces délicates attentions qui jouaient la tendresse et ressemblaient aux indulgentes façons avec lesquelles on s'efforce d'apaiser un chagrin d'enfant, accrurent plus grièvement la souffrance de Delaberge: « Je ne compte pas pour elle, songeait-il; elle me dorlote comme un vieillard sans conséquence... »

Ils arrivèrent à la petite porte, obstruée de lierre et que M<sup>me</sup> Liénard ouvrit avec peine. Elle hasarda encore quelques pas au dehors, puis tendit la main à l'inspecteur général :

— Vous n'avez maintenant qu'à aller tout droit... A bientôt, n'est-ce pas? Et surtout pardonnez-moi d'avoir abusé de votre patience.

Pour toute réponse, il s'inclina vers la petite main tendue et y posa ses lèvres. La jeune femme regagna lestement le seuil de la porte, envoya un gai sourire à Delaberge, et disparut.

Très ému, Francisque se disposait à suivre le chemin qui, à cet endroit, tournait court au milieu d'un fourré de saules et d'aunelles, quand son attention fut éveillée par un bruissement de feuillages brusquement écartés. En même temps il vit confusément un garçon jeune et lesté s'élançer hors du fourré et s'éloigner entre deux champs de seigle. On eût dit que, honteux d'être surpris aux aguets, il cherchait à se raser derrière les épis, afin de n'être pas reconnu.

L'inspecteur général s'arrêta un moment à regarder cette alerte forme masculine qui devenait de moins en moins distincte.

— C'est singulier! songea-t-il, le fuyard a un faux air de Simon Princetot.

## VII

Préoccupé de cet incident, Delaberge suivait pensif le sentier, qui n'était séparé du parc que par une haie vive et un fossé herbeux où courait un ruisseau dérivé de l'Aubette. De l'autre côté, les champs montaient vers les bois et s'assouplissaient, bercés par le refrain des grillons. Le glouglou intermittent du ruisseau et la vespérale chanson des insectes ajoutaient encore à l'impression de solitude qui serrait le cœur de Francisque. Depuis que les confidences de M<sup>me</sup> Liénard avaient renversé son fragile château en Espagne, il était douloureusement désenchanté. Le malaise dont il souffrait avant sa visite à la Roselière, et que, seules, ses chimériques espérances avaient momentanément dissipé, reprenait une maîtresse place dans son esprit, maintenant que M<sup>me</sup> Camille avait innocemment soufflé sur son rêve. Cette mortifiante déception lui apparaissait comme un élément de plus dans la chaîne des événemens fâcheux qui se succédaient depuis son arrivée au Val-Clavin. — Un vent frais descendant des hauteurs inclinait mollement les seigles et remuait les cimes bruissantes des arbres. On eût dit l'âme de la forêt exhalant en soupirs inquiets la mélancolie que met en elle la tombée du crépuscule. L'infinie tristesse du soir dans ce site solitaire pénétrait jusqu'aux moelles l'inspecteur général. Une amertume lui montait aux lèvres : « Trop tard! pensait-il; il est trop tard!... On ne recommence pas sa vie! »

Tout en cheminant lentement, il avait atteint l'orée du bois, et du sommet de la route il apercevait déjà les maisons du village voilées de fumées bleuâtres. Les rumeurs rustiques s'éteignaient. De loin en loin, il était dépassé par des bûcherons regagnant leur gîte et dont le pas alourdi résonnait sourdement. A un jet de pierre de l'étang, un lavoir étalait son eau d'un bleu de turquoise dans une ceinture de joncs et d'oseraies. Agenouillée sur une pierre plate, une paysanne, brune silhouette penchée sur le réservoir clair, se hâtait de tordre son linge et de le jeter dans un seau de fer-blanc... Au bruit des pas de Delaberge, elle tourna curieusement la tête et suspendit sa besogne pour dévisager le promeneur. Il n'y prenait pas garde et continuait de marcher pensif, quand la laveuse, d'une voix criarde, l'interpella hardiment :

— Bonsoir donc, monsieur Delaberge, vous passez bien fier!  
Il s'arrêta, étonné, et fixa les yeux sur cette femme qui le

connaissait par son nom et dont les traits ne réveillaient en lui aucune souvenance.

Mince, décharnée et déguenillée, elle paraissait plus que cinquagenaire. Ses cheveux mal peignés tombaient en mèches grises sur son cou ridé ; sa maigre figure de chèvre, où luisaient deux yeux perçans, avait une maligne expression d'effronterie.

— Vous ne me remettez pas ? reprit-elle : ah ! dame, c'est qu'il a coulé de l'eau sous le pont depuis le temps où je vous rapportais votre linge au *Soleil d'Or*... Je suis la Fleuriotte.

Alors seulement il se souvint : cette Zélie Fleuriot blanchissait jadis le linge des pensionnaires de l'auberge. Elle était en ce temps-là déjà un peu montée en graine, coquette, délurée et n'ayant pas froid aux yeux. Ses façons provocantes, ses paroles égrillardes et ses flambantes prunelles aguichaient les hommes. Elle avait la réputation d'une fille légère, et l'inspecteur général se rappelait que pendant deux ou trois mois elle avait tourné autour de lui, prise d'un caprice et disposée à lui octroyer ses bonnes grâces, mais que, déjà fêré de M<sup>me</sup> Micheline, il avait dédaigné cette trop facile conquête. — Dans l'état d'esprit où il était ce soir, cette rencontre lui agréait peu ; néanmoins il ne voulut pas humilier la Fleuriotte, et lui répondit hâtivement :

— En effet, je me rappelle... Comment allez-vous, Zélie ?

— Comme vous voyez, tout à la douce, trimant comme un nègre pour les autres et ayant de la misère plus qu'à ma suffisance.

— Vous êtes toujours blanchisseuse ?

— Faut bien gagner son pain... Mais c'est un méchant métier ; je suis nouée de rhumatismes qui me cassent les jambes... Enfin on n'a pas eu de veine, quoi !... On n'est pas née coiffée comme le Prince et sa femme... Ceux-là ont fait leur pelote et peuvent se croiser les bras.

— Avez-vous conservé, au moins, la clientèle du *Soleil d'Or* ?

— Ah ! ouais ! Le *Soleil d'Or*, il y a longtemps qu'il ne luit plus pour moi !... On y est bien trop fier... Et puis faut croire que ma frimousse déplaisait à Mame Micheline ; elle lui rappelait des choses qu'elle aime autant oublier. Maintenant qu'elle se confesse toutes les semaines et communie tous les dimanches, ça lui fait dépit de rencontrer les gens qui l'ont connue dans un temps où elle était plus pressée de courir à un rendez-vous qu'à la messe.

Delaberge, peu désireux de soutenir une conversation qui débutait de la sorte, faisait mine de poursuivre sa route, quand la Fleuriotte, se redressant sur ses genoux, ajouta avec un mauvais sourire :

— Le père Princetot, pour sûr qu'il a eu de la chance... Il a

commencé sans un sou, et *auj'd'heu* il remue l'argent à la pelle; il n'avait pas d'enfans, et il lui en est tombé un du ciel au moment où il y pensait le moins... Vous le connaissez, monsieur Delaberge, le fils à Mame Micheline?

— Oui, répondit-il brièvement : c'est un charmant garçon.

La bouche édentée de la laveuse laissa passer un ricanement, et son regard narquois se fixa sur le visage de l'inspecteur général :

— Pardine! s'écria-t-elle, il a de qui tenir!... Vous aussi, monsieur Delaberge, vous étiez un joli garçon à l'époque où cet enfant-là a été fabriqué.

Il tressaillit. A la hâte qu'il avait de s'éloigner succéda un anxieux désir d'éclaircir les soupçons qui depuis quelques jours s'agitaient dans son cerveau. Il revint vers son interlocutrice, dont la maigre silhouette se découpait sur la rougeur du soleil couchant :

— Que voulez-vous dire? murmura-t-il.

— Faites donc pas l'ignorant, vous m'entendez bien!... Quand le Simonnet est venu au monde, tout chacun a été surpris, et le Prince, le premier... Vous seul, vous connaissiez le dessous des cartes, pas vrai?

— Je ne connaissais rien, et vous devriez mieux surveiller votre mauvaise langue, Zélie... N'avez-vous pas honte de salir ainsi la réputation des gens et de répandre à la légère des accusations que vous seriez fort embarrassée de prouver?

— Embarrassée, moi? allons donc!... J'étais de journée au *Soleil d'Or* quand la Micheline s'est aperçue de sa grossesse... Justement le Prince avait été en voyage pendant les deux mois d'avant... Ah! elle n'était pas fière alors, je vous en réponds!... Seulement, c'est une fine mouche, elle a si bien su embobeler son mari qu'il n'y avait vu que du feu... L'enfant est venu, on l'a reçu comme le Messie, et le Prince ne s'est pas même aperçu que le marmot vous ressemblait comme deux gouttes d'eau.

— A moi? Vous êtes folle!

— Oh! que nenni!... Regardez-le bien! Vous voudriez le renier que vous ne pourriez pas... Il faut avoir l'aplomb de Mame Micheline pour oser prétendre qu'il tient des Princetot. Elle a même tort de le crier si haut, car enfin, comme dit le proverbe : « C'est la poule qui chante qui fait l'œuf. » En ce temps-là, il n'y avait pas qu'une poule au *Soleil d'Or*, il y avait aussi un jeune coq qui chantait clair et souvent, et ce coq-là, monsieur Delaberge, vous le connaissez mieux que moi!...

— Taisez-vous! Le malheur vous a rendue méchante, ma pauvre femme!

— Oui, oui, je sais, les riches ont toujours raison... Quand

ils ouvrent la bouche, on les croit sur parole, mais quand une pauvre diablesse comme moi veut dire la vérité, on lui clôt le bec en criant que c'est une menteuse... La misère est la misère, quoi!

Francisque fouilla dans son gousset, en tira une pièce d'or et la glissa précipitamment dans la main de la Fleuriotte :

— Tenez, voilà pour vous, mais retenez votre langue... Bonsoir!

Il s'esquiva, tandis que la paysanne, debout au bord du lavoir, hochait la tête, tout en serrant la pièce dans sa main crevassée. Au bout de vingt pas, il se retourna furtivement. La Fleuriotte avait chargé sur son épaule le seau plein de linge et restait immobile au milieu du chemin, dans son attitude de vieille Parque. Elle songeait sans doute qu'elle avait donné son coup de ciseaux dans le vif, et en effet l'aumône libéralement jetée par l'inspecteur général prouvait qu'il était touché au bon endroit.

Oui, le coup avait porté. La voix de crécelle de Zélie Fleuriot venait de raviver cruellement les soupçons de Delaberge. Les propos de cette femme illuminaient l'obscurité où s'agitaient en lui des craintes imprécises et d'inquiets pressentimens. Maintenant, à cette soudaine clarté, il coordonnait les menus détails sur lesquels tout d'abord il n'avait pas cherché à s'appesantir...

Simon touchait à ses vingt-cinq ans, et il y en avait vingt-six que Delaberge et M<sup>me</sup> Micheline s'étaient vus pour la dernière fois. C'était là déjà une concordance grave. D'ailleurs, cette première présomption se trouvait corroborée par la ressemblance que lui avaient signalée la Fleuriotte et M<sup>me</sup> Liénard et dont lui-même s'était vaguement aperçu. Simon avait tout comme lui les yeux bleus, les cheveux châtains, la physionomie sérieuse et réservée. Le soir du diner de la Roselière, Francisque, rentré au *Soleil d'Or*, n'avait-il pas eu un moment l'illusion de voir un autre lui-même accoudé à la fenêtre de son ancienne chambre?... Cette singulière ressemblance n'expliquait-elle pas précisément la sympathie spontanée de M<sup>me</sup> Liénard, dès leur première rencontre chez le conservateur? En trouvant dans la physionomie d'un étranger un reflet de la personnalité de ce jeune Princetot qu'elle aimait, la jeune femme avait tout de suite témoigné à Delaberge cette amitié confiante qu'il s'était vaniteusement empressé d'attribuer à son propre mérite. Les moindres faits lui suggéraient maintenant de nouveaux motifs de conviction. Il notait de curieuses similitudes de goût, la parité de certaines intonations, de certains gestes; il commentait aussi la conduite étrange, les effaremens et les transes de M<sup>me</sup> Micheline, et il s'étonnait de ne s'être pas plus vite inquiété. Pour que ces coïncidences ne l'eus-



sent pas frappé dès le début, pour qu'il n'eût pas eu un intime pressentiment de cette paternité possible, il fallait qu'il fût aveugle ou occupé ailleurs. Occupé, il l'avait été en effet par ses chimères matrimoniales, par cette égoïste infatuation qui lui avait fait croire à la possibilité d'épouser la propriétaire de la Roselière. Mais de ce côté-là c'était bien fini, et la veuve tout à l'heure avait pris soin de le désabuser. Maintenant que les écailles étaient tombées de ses yeux, maintenant que sa perspicacité ne risquait plus de s'égarer, la situation s'éclairait crûment : — Simon devait être son fils.

D'abord un mouvement de joyeuse fierté secoua Delaberge : — Quoi! ce garçon beau comme un jeune chêne, ce Simon à l'âme haute, à la volonté énergique, était vraiment son fils!... Puis toute son allégresse se dissipa à la pensée que ce fils portait le nom d'un autre et resterait toujours un étranger pour son père naturel. C'était l'aubergiste Princetot qui, l'ayant nourri, élevé, soutenu dans la vie, pouvait seul s'enorgueillir de sa paternité légale; c'était cet homme que Simon aimait comme son vrai père... Alors, sous une nouvelle forme, le doute recommençait à travailler l'esprit de Francisque. « Après tout, songeait-il, que sait-on? Dès qu'on pénètre dans ces mystères de la filiation, peut-on jamais posséder une certitude? L'adultère a cela de fatal qu'il laisse toujours planer une ombre sur la véritable origine de l'enfant... » L'inspecteur général était las de douter; il voulait être fixé et échapper à l'incertitude qui l'angoissait. Micheline seule pouvait l'éclairer et, malgré la perspective d'une scène pénible, il résolut d'avoir avec elle une explication décisive.

Il se hâta vers le *Soleil d'Or*, et, trouvant dans la cuisine une des servantes, demanda d'abord prudemment si le Prince était à la maison.

— Non, monsieur, lui répondit-on, le patron est en route avec M. Simon, et ils ne rentreront guère avant dix heures.

— Et M<sup>me</sup> Princetot?

— Madame est allée à l'église, mais elle ne tardera pas à en revenir...

En effet, cette fille avait à peine achevé que M<sup>me</sup> Micheline apparaissait sur le seuil, tenant à la main son paroissien et coiffée d'un austère capote noire. A la vue de Delaberge, une faible rougeur nuança son teint mat. Comme si elle eût pressenti les intentions de Francisque, elle éloigna la servante en lui donnant une commission pour une voisine, puis ses yeux inquiets adressèrent à l'inspecteur général une muette interrogation.

— Pouvons-nous être seuls un moment? dit-il d'une voix grave : j'ai besoin de vous parler.

— Mais!... objecta-t-elle en cherchant une échappatoire.

— Il le faut! insista-t-il plus énergiquement.

Il y avait dans son accent quelque chose de si impératif qu'elle ne résista plus.

— Venez! murmura-t-elle avec une morne résignation.

Elle le précéda dans un couloir menant à l'appartement particulier du maître d'hôtel et l'introduisit dans une pièce servant de bureau et de salle à manger; d'une main tremblante elle alluma une bougie qui éclaira vaguement les murs, décorés d'images de piété, de deux médiocres portraits du Prince et de sa femme, et des brevets de Simon luxueusement encadrés. Puis elle enleva son chapeau, et, pour la première fois, il la revit nu-tête avec ses épais cheveux gris crépelés.

— Parlez! dit-elle en s'asseyant, car l'angoisse la faisait frissonner comme une feuille, et ses jambes se dérobaient.

— Micheline, commença-t-il, pardonnez-moi de revenir sur un sujet douloureux, mais un intérêt majeur l'exige... Vos craintes n'étaient pas vaines, mon retour au Val-Clavin a réveillé la médiancée, et tout à l'heure j'ai rencontré sur la route une femme que vous connaissez bien, la Fleuriotte...

Micheline tressaillit, ses traits s'altérèrent, et d'une voix alarmée :

— Ah! mon Dieu, s'écria-t-elle, qu'y a-t-il encore?

— La Fleuriotte m'a rappelé malignement le temps passé; elle a une langue de vipère, mais elle sait beaucoup de choses, et rien ne prouve qu'elle ait voulu me tromper... Elle prétend que Simon est mon fils et non celui de...

Micheline l'interrompit avec violence :

— Taisez-vous! protesta-t-elle; ne dites pas ces choses-là, ce sont des menteries!

— Vous seule pouvez m'en donner la certitude et je vous supplie d'être franche... Quelle est la date exacte de la naissance de Simon?

— Je... je ne sais plus au juste, balbutia-t-elle troublée.

Il devina à l'expression de son visage qu'elle se livrait mentalement à un calcul destiné à l'égarer, et il reprit sévèrement :

— Répondez-moi sans hésiter... Réfléchissez que je puis toujours m'assurer de la vérité en consultant les registres de l'état civil... A quelle époque est-il né?

Elle comprit qu'un mensonge serait inutile et répondit d'un ton résigné :

— En 1859... le 25 juillet.

Delaberge resta un moment silencieux. Il avait quitté le Val-

Clavin à la fin d'octobre 1858 et, à cette époque, le Prince était absent.

— Rappelez vos souvenirs, murmura-t-il en hochant la tête, et jugez si j'ai raison de m'émouvoir...

— Qu'est-ce que ça prouve? répondit-elle avec irritation : est-ce qu'on est jamais sûr?...

— Il y a d'autres présomptions encore : Simon me ressemble, et vous le savez bien, Micheline! vous qui avez fait votre possible pour m'empêcher de le revoir... Vous craigniez que cette ressemblance ne me sautât aux yeux, car elle n'est pas imaginaire. Simon n'a rien de celui dont il porte le nom, tandis que ses traits rappellent les miens quand j'avais son âge. D'autres que moi s'en sont aperçus et me l'ont fait remarquer... Maintenant, je vous conjure de me dire toute la vérité!

La figure cachée dans ses mains, M<sup>me</sup> Micheline secouait négativement la tête et se bornait à répéter obstinément :

— Ah! Seigneur mon Dieu, pourquoi? A quoi bon?

Elle se défendait encore, mais déjà plus faiblement.

— Pourquoi? répliqua Delaberge : parce que j'ai le droit de le savoir, parce que vos principes religieux vous obligent à ne pas me déguiser la vérité, parce qu'enfin, si vous vous entêtez, je recourrai à d'autres moyens pour éclaircir mes doutes...

Cette menace, jetée au hasard, eut raison des dernières résistances de M<sup>me</sup> Princetot. Ses mains s'écartèrent, laissant à découvert son visage bouleversé; ses yeux épeurés se fixèrent sur son interlocuteur :

— Ne faites pas ça! interrompit-elle. Puis, d'une voix étouffée, elle avoua tout :

— Eh bien! oui, là, c'est votre fils... Quand Princetot est revenu chez nous après deux mois, j'étais déjà quasi certaine de ma grossesse, et dans les premiers momens je vivais si enfoncée dans le péché, vous m'aviez si fort troublé la tête, que je me réjouissais d'avoir un enfant et qu'il fût de vous... L'amour m'endurcissait la conscience; je ne me suis pas fait scrupule d'abuser mon mari. Je voulais même vous écrire ça, et puis, craignant une indiscretion, j'ai préféré me taire... L'enfant est venu; il était beau et fort, il a été reçu avec joie, et je l'ai aimé follement... Princetot aussi en était fou... Mais quand il s'est mis à grandir et que sa ressemblance avec vous est devenue pour moi plus visible, la peur m'a prise. Je songeais à ce qui arriverait si mon mari s'avisa d'avoir des doutes, et je commençais à me repentir de l'avoir trompé, cet homme! Alors la grâce m'a touchée, mes yeux se sont ouverts; j'ai eu horreur de ma conduite, j'ai essayé de la racheter en m'humiliant devant le bon Dieu et en confessant mes péchés...

Les pénitences les plus dures, je les ai faites... Elles n'étaient rien à côté des transes qui me prenaient à la pensée de Princetot découvrant tout à coup mon crime... Et c'est au moment où je croyais mon supplice fini, ma faute pardonnée, ma tranquillité assurée, que vous êtes arrivé chez nous... En vous voyant, j'ai compris que ma peine commençait seulement, et je ne me suis pas trompée... Ah! mon Dieu, mon Dieu, faut-il?... Enfin, je vous ai dit toute la vérité, monsieur Delaberge, et maintenant que vous la connaissez, je vous en prie à mains jointes, soyez bon et honnête : faites comme si vous ne saviez rien, et laissez-nous!

Elle le suppliait avec une effusion où résonnait un peu de la tendresse d'autrefois. Sous le moutonnement de son abondante chevelure grise, ses traits réguliers, ses yeux mouillés prenaient une expression douloureuse qui y mettait un reflet de son ancienne beauté.

— Oui, répétait-elle, partez et oubliez-nous!... Laissez-nous vivre tranquilles tous les trois dans notre trou. A vous, qui avez une belle position, qui vivez à Paris dans les distractions et le bruit, qu'est-ce que ça peut vous faire l'existence de petites gens comme nous? En quoi vous intéressent nos affaires et celles de mon garçon?

— Mais c'est mon fils! protesta Delaberge avec un accent violemment ému et qui sortait vibrant de l'intime fond de son cœur; je l'ai vu, je suis fier de lui... Ne comprenez-vous pas que je voudrais lui prouver mon attachement, contribuer pour quelque chose à son bonheur et à son avenir?

— Vous ne pouvez rien pour lui, s'exclama-t-elle avec emportement; tout ce que vous essaieriez tournerait à son désavantage. Pensez donc que, s'il se doutait des motifs de votre intérêt, s'il avait le moindre soupçon, ce serait la fin de notre tranquillité, la honte et la misère de sa vie... Ah! c'est bien pour ça que je vous suppliais de ne plus le voir! Oui, je tremblais qu'en se trouvant près de vous, il ne s'aperçût de cette malheureuse ressemblance et que ça ne le mît sur la trace de ce qu'il ne doit jamais savoir!... Il faut, entendez-vous, qu'il reste toujours pour vous un étranger... C'est le châtiment de notre péché, et il est juste que vous en ayez votre part... Tout ce que vous pouvez faire pour lui, c'est de vous taire et de vous en aller.

Elle s'était levée et s'effaçait pour le laisser sortir.

— Bonsoir, monsieur Delaberge, murmura-t-elle très bas. Si vraiment vous avez un peu d'amitié pour lui... et pour moi... partez, oubliez-nous!

Il sentait si bien l'impeccable logique de cette injonction, qu'il baissa la tête et sortit sans ajouter un mot.

## VIII

Le lendemain était le jour fixé pour la réunion du syndicat formé en vue de résister aux prétentions de l'administration forestière. Il se composait de plusieurs conseillers municipaux, de quelques propriétaires des communes voisines et de Simon Princetot, représentant plus spécialement M<sup>me</sup> Liénard. Déjà la plupart des intéressés se trouvaient groupés devant la mairie, sur la petite place de l'Abbatiale, quand Delaberge y arriva. Il avait, comme on le pense bien, assez mal dormi, et son visage pâli gardait la trace des agitations de la nuit. Dans la lucidité d'esprit qui se produit au réveil, la situation lui apparaissait plus cruelle encore. — A l'heure où il regrettait de ne s'être pas créé une famille et où il songeait à se marier, la destinée lui ménageait cette ironique surprise! Tandis qu'il traînait avec ennui sa solitude et ses rêves nostalgiques de paternité, il y avait au fond des bois, dans un village perdu, un garçon robuste, intelligent, remarquablement doué, qui lui devait la vie. Et aujourd'hui qu'il avait pu apprécier ce garçon, aujourd'hui qu'il eût été fier de l'avouer pour son fils, il était condamné à l'ignorer, à comprimer au plus secret de son cœur les élans de sa tendresse. Le mieux qu'il pouvait faire dans l'intérêt de cet enfant, c'était de partir et de ne le revoir jamais. Il lui fallait étouffer en germe cette affection qui eût été si douce. — On a beaucoup raillé la « voix du sang », et il faut convenir que dans certaines conditions elle reste absolument muette. D'Alembert pouvait avec raison s'écrier que sa vraie mère était la femme du vitrier qui l'avait recueilli, et non M<sup>me</sup> de Tencin, qui l'avait abandonné. Il est probable que Simon eût éprouvé le même sentiment envers le Prince si on lui avait révélé sa véritable origine. Mais, dans le cas de Delaberge, l'instinct paternel brusquement éveillé parlait un tout autre langage. A la vue de ce grand fils qui lui ressemblait et qui lui avait été sympathique dès le premier jour, il éprouvait de l'admiration, de l'amour et de la jalousie, et il se disait qu'il ne se consolait jamais de l'avoir si vite perdu.

Il s'avançait lentement vers la place de l'Abbatiale, cherchant Simon Princetot parmi les paysans épars, et déçu de ne l'y pas trouver. Ceux-ci, qui tout à l'heure discutaient librement et à voix haute, s'étaient tus à l'approche de l'inspecteur général. Ils s'écartaient pour le laisser passer, se tenaient sur la réserve et se contentaient de l'observer du coin de l'œil. Embarrassé de cet accueil plein de méfiance, Delaberge se hâtait vers la mairie, quand l'horloge sonna dix heures. Au même moment, Simon

déboucha de la promenade. Il marchait d'un pas leste et décidé, et apparaissait soudain en plein soleil, — grave, affable, le regard brillant. — En une seconde, les groupes se resserrèrent autour de lui, toutes les mains se tendirent vers la sienne. Delaberge lui-même, ralentissant de nouveau le pas, se demandait s'il n'irait point lui serrer la main à son tour. Simon l'avait déjà aperçu, leurs regards se croisèrent, et l'élan de l'inspecteur général fut arrêté par le coup d'œil hostile que le jeune homme lui lança. Ils échangèrent un froid salut, puis se dirigèrent séparément vers la mairie : Simon, au milieu de ses cliens ; et Francisque, réduit à la compagnie du maire, qui venait de se détacher du groupe pour accueillir officiellement le représentant de l'administration.

Dans la salle de la mairie, nue et blanchie à la chaux, l'inspecteur général, assis à la droite du maire, assistait à l'entrée des membres du syndicat. Ils arrivaient à la queue leu-leu, les uns vêtus de la blouse neuve qui tombait à plis empesés sur leur pantalon de gros drap, les autres endimanchés dans des redingotes démodées. Assis en demi-cercle autour de la table verte, ils frottaient machinalement leurs mains noueuses et, tendant leur cou hâlé, braquaient des yeux curieux et circonspects vers ce fonctionnaire décoré que l'administration leur envoyait de Paris. Simon parut le dernier, et alla s'asseoir au centre, presque en face de Delaberge, qui, sur l'invitation du maire, se leva pour faire connaître l'objet de sa mission.

Indépendamment de l'émoi que lui causait la présence de Simon, une déconvenue lui ôtait une partie de ses moyens. Il avait compté recevoir la réponse ministérielle assez à temps pour offrir aux opposans une solution tout à fait équitable. Le silence de l'administration l'obligeait à écouter les griefs des usagers sans pouvoir leur proposer une transaction acceptable. Il se borna donc à lire la dépêche qui lui donnait pouvoir de soumettre le litige à un nouvel examen et d'étudier les bases d'un arrangement. Cela fait, il déclara qu'il était animé de sentimens de conciliation et très désireux de trouver, de concert avec le syndicat, une solution qui, sans léser les droits de l'État, satisfît les intérêts de la commune et des particuliers.

Son allocution fut écoutée avec un silence glacial, puis tous les regards se tournèrent vers Simon Princetot, qui se préparait à répliquer.

Le jeune homme, sans se montrer le moins du monde intimidé, parla d'un ton ferme et bref :

— Notre réponse, dit-il, sera courte. Ainsi qu'il vient de nous l'expliquer, M. l'inspecteur général avait pour mission de visiter

les bois du Val-Clavin et d'examiner l'emplacement du cantonnement projeté. Si, comme c'était son devoir, il a procédé à cette visite, il a pu se rendre facilement compte de la nature et de la valeur du triage où l'on veut nous parquer. Il sait par conséquent, aussi bien que nous, que les bois de Charbonnière sont insuffisans pour l'affouage, impropres à la pâture, privés de chemins de communication, et qu'il nous est impossible de prêter les mains à une odieuse duperie. Je demande donc au mandataire de l'administration de nous faire connaître franchement s'il persiste à approuver les agissemens injustes des forestiers de Chaumont?...

Tandis que Simon parlait, l'inspecteur général le regardait avec une attention attendrie. Maintenant il se rendait plus exactement compte de cette ressemblance qui avait frappé M<sup>me</sup> Liénard. Elle ne sautait pas aux yeux, comme l'avait malignement prétendu la Fleuriotte, et pour s'en apercevoir il fallait étudier de près et dans l'intimité les manières d'être du jeune Princetot. Elle consistait moins dans la parité des traits que dans l'analogie des inflexions de voix et des gestes sobres et énergiques, dans un identique frémissement des paupières, des narines et des lèvres, sous le coup d'une subite irritation. Elle s'accusait aussi par certains menus détails que Francisque seul pouvait saisir : ainsi, par exemple, Simon portait des vêtemens sombres ; sa toilette était soignée, mais sans cette recherche qui plaît d'ordinaire aux jeunes gens, sans une couleur voyante, sans un bijou. De tout temps, Delaberge avait eu la même prédilection pour les couleurs foncées, les mêmes répugnances pour les bijoux qui tirent l'œil. Il constatait avec émotion cette similitude de goûts, ces singulières affinités, et son anxieuse étude l'absorbait tellement qu'il ne remarqua pas tout d'abord les intonations acerbes et les intentions agressives que Simon mettait dans sa réplique. Ce fut seulement après le murmure approbatif accueillant les paroles du jeune homme, qu'il s'éveilla de sa rêverie et s'aperçut qu'on l'acculait au pied du mur.

— Messieurs, objecta-t-il doucement, je comprends votre impatience, mais les formalités administratives vont moins vite que vos désirs. Mon opinion est faite, et je l'ai exprimée dans un rapport au ministre. Toutefois le devoir professionnel m'oblige à garder le silence jusqu'au moment où j'aurai reçu une réponse. Cela ne peut tarder, et dès qu'elle m'arrivera, je m'empresserai de vous en informer.

— Nous ne connaissons que trop ces moyens dilatoires, interrompit Simon : voilà deux ans qu'on nous endort avec des promesses et des atermoiemens. La patience ne vous coûte rien, à vous dont les appointemens courent toujours, monsieur l'inspec-

teur général ! Elle nous est plus onéreuse, à nous qui souffrons des lenteurs administratives. Pendant que vous nous amusez par de belles paroles, nos droits sont méconnus, nos intérêts sont lésés et nos ressources diminuent. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps le bon plaisir des agens forestiers qu'on nous expédie de Paris, et qui nous leurrent !

Cette fois, Delaberge ne pouvait se dissimuler l'animosité de son interlocuteur. Les paroles acrimonieuses et irritantes de Simon avaient un caractère de violence que ne comportent guère les discussions purement juridiques. Par-dessus l'administration, elles s'attaquaient directement à l'inspecteur général. Ce n'était pas un adversaire que ce dernier avait en face de lui, mais un ennemi. Le motif de cette agression inattendue lui échappait ; il n'en était que plus navré en se voyant en butte à une hostilité blessante de la part de ce garçon qui était son fils, et qu'il aurait (avec quelle tendresse !) si volontiers serré contre son cœur. Il se résignait encore à se séparer de lui comme d'un étranger ; mais partir en lui laissant pour tout souvenir cette inexplicable haine, c'était la suprême amertume du calice, et il souffrait cruellement en la sentant passer sur ses lèvres.

— N'est-ce pas votre opinion, messieurs ? continuait Simon en se tournant vers les paysans, qui écarquillaient les yeux et l'écoutaient avec admiration ; n'est-il pas temps de passer des paroles aux actes ?... Puisque l'administration ne veut pas être équitable, il ne nous reste plus qu'à nous adresser aux tribunaux... Que ceux qui sont de mon avis veuillent bien lever la main !

Et comme mues par la même décharge électrique, les mains noueuses et hâlées se levèrent avec une menaçante énergie.

— C'est entendu ! reprit-il, triomphant ; puis se retournant vers Delaberge avec un regard de défi : — Monsieur, nous n'avons plus rien à vous dire... Dans vingt-quatre heures, vous recevrez notre réponse par huissier.

Il s'était levé et se dirigeait vers la porte, suivi du groupe des usagers. Le maire lui-même battait en retraite et abandonnait l'inspecteur général. Interdit et le cœur meurtri, Francisque resta un moment seul dans la salle nue et vide, écoutant dans l'escalier les pas lourds et les voix confuses des paysans, et saisissant au milieu du brouhaha ces mots jetés par une voix goguenarde : « Ah bé ! Simon lui a tout de même crânement rivé son clou, à ce Parisien ! »

Alors, emporté par le dépit et aussi par un véhément désir de connaître la raison de cette inconcevable inimitié, à son tour il s'élança dehors. Du haut du perron, il aperçut Simon Princetot qui prenait congé de ses collègues et traversait lentement la place.



Delaberge descendit précipitamment les marches et le rejoignit sous les tilleuls de la promenade.

— Monsieur, murmura-t-il derrière lui, ayez l'obligeance de m'accorder un moment d'entretien.

Simon se retourna, et une flambée de colère brilla dans ses yeux; mais il savait se contenir. Silencieusement, il obliqua vers une contre-allée plus solitaire :

— Que me voulez-vous? demanda-t-il en croisant les bras.

— Monsieur, vous m'avez paru céder tout à l'heure à un mouvement plus passionné que prudent... Croyez-moi, attendez deux jours encore avant de prendre une résolution extrême... Je ne vous parle pas en ce moment en adversaire, mais en ami.

— Vous n'êtes pas mon ami, répliqua durement le jeune homme.

— Je désirais l'être, à tout le moins, et je suis surpris de votre hostilité. Je ne crois pas pourtant vous avoir donné motif de me traiter en ennemi, depuis le soir où nous sommes revenus ensemble de la Roselière...

Cette allusion à la Roselière, loin de calmer le fils de Micheline, sembla au contraire accroître son irritation :

— Je hais la duplicité! s'écria-t-il; vous m'aviez promis d'agir loyalement, équitablement envers les usagers, et vous m'avez trompé...

— Ne m'accusez pas à la légère, répondit Francisque avec une mansuétude qui ne toucha point son interlocuteur : je vous répète que j'ai écrit au ministre, et vous n'avez pas le droit de me condamner sans savoir dans quel sens j'ai écrit... Pourquoi manquez-vous de confiance et me refusez-vous le crédit de quelques jours que j'ai demandé?

— Pourquoi? riposta Simon, se laissant emporter par cette fougue juvénile qu'il avait trop longtemps contenue. Parce que je vous ai deviné, parce que je sais où vous voulez en venir avec vos perpétuels délais!... Cela vous permet de prolonger votre séjour ici et de multiplier vos visites à la Roselière!

Delaberge le regarda avec stupéfaction, et de nouveau fut navré de l'animosité qui brillait dans ses yeux.

— Je m'étonne, dit-il avec un accent de reproche, que vous mêliez M<sup>me</sup> Liénard à notre discussion.

— Ah! murmura sarcastiquement le jeune Princetot, cela vous surprend!... Si bien que vous sachiez dissimuler, il vous est désagréable d'apprendre que quelqu'un a lu dans votre jeu et a démêlé le motif de vos assiduités équivoques!...

L'inspecteur général haussa les épaules :

— Mes assiduités n'ont rien de mystérieux, et je n'ai aucune raison de me cacher quand je vais à la Roselière.

— Vous vous cachez du moins pour en sortir !

— Moi?... protesta-t-il.

— Oui, vous... Hier soir encore vous vous glissiez hors du parc par une porte dérobée... Osez donc le nier !

— Ah ! je comprends...

Ces dernières indications remémoraient à Delaberge l'incident que d'autres événemens plus graves lui avaient fait oublier ; il se rappela la fuite de cet inconnu, qui s'était élancé d'un fourré d'aunelles et qui ressemblait à Simon. — Ce fut un trait de lumière qui éclaira du coup la situation et expliqua l'étrange conduite du jeune Princetot. Le pauvre garçon aimait M<sup>me</sup> Liénard. Avec l'intuition des amoureux, il avait flairé les intentions matrimoniales d'un nouveau venu qui lui semblait suspect, et la jalousie l'avait mordu au cœur. Déjà mal disposé à l'égard de l'inspecteur général, il avait surveillé ses visites à la Roselière, l'avait surpris sortant de la propriété par une porte dont on ne se servait pas souvent, et cette découverte avait allumé en lui la violente inimitié qui venait d'éclater pendant la réunion des usagers. Un sentiment pénible, une pitié douloureuse emplissait l'âme de Delaberge. — Il ne lui manquait plus que d'être le rival de son fils ! — Ce qu'il y avait en lui de sensibilité engourdie par une trop longue pratique de l'égoïsme, par l'habitude de tout rapporter à soi, se réveilla soudain. Il eut nettement conscience de ses responsabilités et de la situation quasi tragique où il se trouvait. Une poignante émotion le saisit à la gorge et lui mouilla les yeux.

— Ainsi, murmura-t-il d'une voix mal assurée, c'était vous qui m'espionniez !

— Oui, c'était moi ! affirma Simon avec un ardent regard de colère et de défi.

Il y eut un instant de silence ; puis Delaberge posa sa main sur l'épaule du jeune homme, et reprit :

— Mon enfant (et il éprouvait une amère douceur à prononcer ce mot), la passion vous aveugle... Vos soupçons ne sont fondés que sur des apparences ; mais du moment que ces apparences ont pu vous tromper et vous faire souffrir, il y a assurément de ma faute... Si ma conduite irréfléchie a pu vous induire en erreur, je le regrette profondément.

Simon semblait déconcerté par l'humilité de cet aveu et regardait moins hostilement son interlocuteur ; toutefois un reste de méfiance persistait dans ses yeux et sur ses lèvres.

— Je vous déclare, continua Francisque, que j'ai pour la personne dont nous parlons une très affectueuse estime, mais que je

ne songe nullement ni à lui faire la cour ni à l'épouser... Vous voyez, je m'explique franchement; ayez à votre tour un peu plus de confiance et répondez-moi : vous êtes amoureux?

Simon se troubla, et une rougeur lui monta aux joues, — pudeur de jeune garçon sérieusement épris et qui se scandalise de voir exposé au grand jour l'amour timide qu'il tenait religieusement caché.

— Moi! balbutia-t-il : pourquoi supposez-vous?...

— Parce que, interrompit Delaberge, sans cela l'espionnage auquel vous vous êtes livré serait impardonnable... La passion seule peut excuser ces emportemens... Vous aimez M<sup>me</sup> Liénard.

Le jeune homme, confus, baissa la tête et répondit farouchement :

— De quel droit m'interrogez-vous?

— Du droit que vous m'avez donné en me traitant comme un rival qu'on déteste... Votre antipathie ne peut s'expliquer que par l'aveuglement de la jalousie, et c'est pour cette raison que je vous répète : Vous êtes amoureux de M<sup>me</sup> Liénard.

— Et quand cela serait?... Je vous jure que la personne dont vous parlez n'en saurait rien... Jamais je n'oserais lui laisser soupçonner une pareille folie!

— Une folie?... Qu'appelez-vous une folie?

— Aimer quelqu'un qu'on ne peut pas épouser... Nous ne sommes pas du même monde...

Francisque sourit mélancoliquement.

— Ces considérations-là ne pèsent guère sur le cœur d'une femme qui aime, et pourquoi ne vous aimerait-elle pas? Vous êtes son égal pour l'esprit et l'éducation ; elle est trop intelligente pour ne pas avoir apprécié votre mérite... Soyez donc moins modeste et ne désespérez de rien... Dans tous les cas, après ce que je viens de vous dire, je suppose que je ne vous porte plus ombrage. Ne me regardez plus comme un ennemi, et, je vous en prie, attendez encore avant de prendre une résolution extrême dans l'affaire du cantonnement... Demain, après-demain au plus tard, je pourrai sans doute vous annoncer une nouvelle qui vous prouvera l'injustice de vos soupçons... Au revoir!

Et comme s'il eût craint tout à coup que son émotion ne le trahît, il se sépara brusquement du fils de Micheline.

## IX

Quelques heures après, Delaberge gagnait la forêt et se dirigeait, tout songeur, vers la Roselière. Ses pensées n'avaient ni la légèreté des nuages blancs qui couraient au-dessus des feuillées,

ni la gaité des fleurs dont les notes vives éclataient dans l'herbe, mais elles étaient résolues et fermes. — « Oui, se disait-il, Micheline se trompe : il y a une chose que je puis faire pour cet enfant qui est à moi et dont une fatalité me sépare à jamais : je puis lui donner le bonheur qu'il rêve et qu'il désespère de posséder. Il aime M<sup>me</sup> Liénard, et elle aussi se sent inclinée à l'aimer. Seulement, par fierté, il a peur de déclarer sa tendresse, et elle-même, trop respectueuse de certaines exigences sociales, hésite à se laisser aller au penchant qu'elle a pour lui. Eh bien ! je puis servir de trait d'union entre ces deux cœurs qui se désirent et n'osent se l'avouer. Ils sont dignes l'un de l'autre et faits pour savourer cette joie rare : l'amour dans le mariage. Cette joie, ils me la devront, et j'aurai mis une bonne action dans mon existence inutile. Je me consolerais de ma solitude en songeant qu'ils sont heureux, et ce sera, de loin, un lien entre Simon et moi. »

Cette résolution lui allégeait le cœur. Tout en la méditant, son regard s'enfonçait dans les profondes coulées formées par la fuite des arbres. Une verte clarté, une obscure fraîcheur, y régnaient. Les minuscules écailles brunes, qui enveloppent les bourgeons des hêtres avant leur complet épanouissement, se détachaient des ramures et tombaient comme une fine pluie. Leur chute était accompagnée d'un bruissement à peine perceptible, et parfois une filtrée de soleil les faisait luire ainsi que d'impalpables poussières d'or. « Depuis ma jeunesse, pensait Francisque, toutes mes heures se sont éparpillées comme ces écailles sèches, sans qu'un acte généreux les ait un instant illuminées au passage. Il n'en sera plus ainsi : j'aurai un rayon de soleil dans ma vie. » — De même que la verdure rafraîchissait ses yeux, l'idée d'édifier le bonheur de Simon, de ne plus vivre uniquement pour soi-même, mais de se dévouer pour un autre, lui rafraîchissait l'âme. Cela l'enhardissait à entretenir M<sup>me</sup> Liénard de ces délicates questions de sentiment, si périlleuses à aborder quand on a soi-même été sur le point d'aimer la femme avec qui on les traite.

Car il avait beau s'en défendre, il éprouvait encore une secrète tendresse pour cette jeune femme, dont l'esprit enjoué et le charme savoureux avaient soudain fait battre son cœur de quinquagénaire. Dans la viridité parfumée de la forêt, sa riante image lui apparaissait plus attirante encore ; il revoyait ses yeux limpides, son front pur, la rondeur de ses joues veloutées, la grâce de ses lèvres. Une mélancolie le prenait en songeant que toutes ces délices, toutes ces suavités de l'intimité féminine n'étaient plus pour lui. Un souffle humide qui, de temps à autre, remuait les feuilles et qui montait des profondeurs des bois semblait murmurer à ses oreilles : « Jamais plus ! »

Soudain l'aspect robuste d'un jeune hêtre qui d'un jet puissant élançait son tronc svelte et lisse, lui rappelait Simon et lui faisait honte de ce retour d'égoïsme. « Allons, ferme ! disait-il : si cela ne te coûtait aucun sacrifice, où serait le prix de l'acte que tu médites ? » Il secouait avec énergie ces amollissans regrets, il résistait à ces attendrissemens rétrospectifs. Il voulait se présenter à M<sup>me</sup> Liénard dans la pleine possession de ses moyens, afin d'être complètement persuasif et de lui arracher l'aveu de son amour pour Simon. Il hâta le pas, comme si l'accélération de la marche eût possédé la vertu de fouetter son courage et d'éperonner sa volonté. Un quart d'heure après, il sonnait à la grille de la Roselière, et, avec un battement dans la poitrine, avec une pâle anxiété sur le visage, il entra dans le salon de M<sup>me</sup> Liénard.

— Ah ! s'écria-t-elle, à votre mine je vois que vous venez me faire vos adieux !

En même temps, sur sa jolie figure, une subite tristesse éteignit le sourire des lèvres et des yeux.

— Je ne saurais vous dire, continua-t-elle, à quel point l'idée de votre départ m'assombrit !

Tandis qu'elle parlait, ses claires prunelles brunes se couvraient d'une fine rosée comparable à la fleur sur le fruit, et Delaberge comprit qu'elle était sincère.

— Oui, répondit-il, très ému lui-même, je viens prendre congé de vous, madame ; je partirai demain très probablement.

— Quoi, si vite !... J'ai appris pourtant, ce matin, que votre conférence avec les usagers n'avait donné aucun résultat... Devons-nous donc renoncer à tout espoir d'arrangement ?

— Non pas : les usagers ont manqué de patience tout simplement... La réponse du ministre ne m'est pas encore parvenue, mais, entre nous, je suis presque certain qu'elle sera satisfaisante.

— Merci de vous intéresser à nous jusqu'au bout... Mais quel dommage que vous partiez ! Je m'étais si bien habituée à vos bonnes visites. Je ne peux pas me figurer que celle-ci soit la dernière... Asseyez-vous là, près de moi.

Elle parlait d'un ton affectueux, pénétré, presque filial, qui donna à Francisque plus d'aplomb pour aborder le sujet délicat dont il voulait l'entretenir. Il s'assit à côté d'elle et lui dit en s'efforçant de sourire :

— Avant de nous quitter, chère madame, voulez-vous que nous reprenions notre conversation d'hier ?... Je crains de n'avoir pas suffisamment répondu à la confiance que vous me témoigniez... En me voyant si pressé de partir, vous avez dû m'accuser d'indifférence. Il n'en est rien. J'ai au contraire beaucoup pensé à ce que vous m'aviez confié et j'y ai pris un sérieux intérêt.

— Bien vrai?... Tant mieux, car j'étais honteuse de ne vous avoir parlé que de moi. Toute la soirée, je me suis reproché de vous avoir conté trop longuement les chimères qui me trottaient par la tête.

— D'abord sont-ce bien des chimères?

Elle rougit et ouvrit tout grands ses beaux yeux.

— Oui, continua-t-il, dans ce portrait que vous tracez du mari rêvé, tout est-il imaginaire? N'y a-t-il pas quelque part un être réel auquel vous pensiez... inconsciemment, lorsque vous m'énumérez les qualités de votre idéal?

— Mais... non, je vous assure; je ne vois pas...

— Eh bien! cette nuit, j'ai beaucoup réfléchi à tout cela, et j'ai lu très clairement au fond de votre cœur.

— Par exemple! murmura-t-elle en affectant de plaisanter : en ce cas vous êtes bien plus habile que moi... Et que se passe-t-il dans mon cœur?

— Je vais essayer de vous l'expliquer... Vous avez rencontré quelqu'un vers lequel vous vous sentez secrètement attirée et que vous croyez digne de vous... Si vous n'écoutez que votre goût, vous iriez spontanément à lui... Mais ce jeune homme, — car il est jeune, ajouta-t-il avec une pointe de tristesse, — ce jeune homme, bien qu'il soit votre égal par l'intelligence et le cœur, ne sort pas de la même couche sociale que vous, et vous êtes arrêtée par des scrupules conventionnels; vous craignez que vos amis, que les gens de votre monde ne blâment votre choix et ne le considèrent comme une mésalliance...

Pendant qu'il parlait, Camille Liénard avait détourné son visage, et sa main fourrageait activement dans un vase de fleurs à sa portée. Elle en avait arraché une tige de chèvrefeuille, qu'elle déchiquetait brin à brin et qu'elle tortillait nerveusement dans ses doigts.

— Soyez franche, acheva Delaberge : ai-je bien lu?

— Je crois... que oui, murmura-t-elle sans le regarder.

— Et maintenant désirez-vous que je vous dise le nom de ce jeune homme?

— Non! supplia-t-elle en levant vers lui ses yeux humides. Puis elle ajouta étourdiment, avec une animation où il y avait de la joie et de l'anxiété tout ensemble! — Vous l'avez vu... C'est lui qui vous a parlé de moi?

— Non, *il* est bien trop fier pour se confier à un étranger.

— Mais alors, s'exclama-t-elle impétueusement, comment avez-vous pu deviner?...

Il sourit : — Ne connaissez-vous pas ce proverbe : « Les amoureux] portent sur eux une plante dont l'odeur embaume

les chemins où ils passent »? Eh bien! lors de ma première visite cette odeur embaumait la Roselière, et quand je suis revenu au Val-Clavin avec M. Princetot, j'ai senti aussi qu'il portait la plante sur lui et qu'elle fleurissait pour vous.

Elle rougissait, souriait; ses yeux brillaient d'un éclat mouillé, mais elle ne pouvait articuler un mot. Pour toute réponse, elle tendit avec un gentil mouvement de gratitude ses deux mains à Delaberge, qui les garda un moment dans les siennes.

— Non, répéta-t-il, Simon Princetot ne m'a fait aucune confiance... Ma démarche n'est motivée que par le vif intérêt, par la sympathie que j'ai pour vous, chère madame... Maintenant revenons à vos scrupules. En réalité, si vous hésitez à suivre votre inclination, c'est par crainte de l'opinion du monde, n'est-ce pas?

Elle en convint franchement. — Bien qu'elle vécût fort indépendante, elle avait des parens éloignés et des amis très collet-monté, qui se scandaliseraient. En province, les barrières qui séparent les différentes classes semblent encore infranchissables à certaines gens; les préjugés, les préventions y persistent plus tenaces qu'à Paris; on se connaît trop pour ne pas être esclave du qu'en-dira-t-on. Le jour où ses relations apprendraient son mariage avec le fils d'un aubergiste, elle serait disqualifiée et mise en quarantaine...

L'éducation première et l'influence des milieux avaient rendu Delaberge lui-même trop formaliste, il avait trop le culte de la respectabilité et l'esprit de hiérarchie pour ne pas comprendre les scrupules de M<sup>me</sup> Liénard. Autrefois il les eût exagérés au besoin. Mais quand on juge dans sa propre cause, on devient moins rigide, et nos désirs nous font changer de personnage. L'intérêt que l'inspecteur général portait maintenant à Simon le poussait à transiger avec ses principes, et il brûla sans façon ce qu'il avait adoré.

— Assurément, dit-il, dans les questions de pure convenance on doit tenir compte de l'opinion publique. Mais quand il s'agit de lier pour toute la vie sa personne à celle d'un autre, il ne faut écouter que son cœur. D'ailleurs, à tout bien examiner, les désapprobations que vous redoutez sont-elles si fort justifiées?... Simon est un homme supérieur, il est aimé et très populaire dans le pays, et si la politique le tente, il peut se frayer un chemin jusqu'au Parlement. S'il veut utiliser ses belles qualités dans l'administration, je vous promets de l'y aider de toute mon influence. Dans tous les cas, il me paraît avoir la volonté et les dons nécessaires pour arriver très haut. Ajoutez à cela que ses parens sont riches et qu'ils adorent leur fils. S'ils pensent que leur pro-

fession actuelle est un obstacle à son mariage, ils n'hésiteront pas, croyez-le bien, à vendre auberge et distillerie et à vivre bourgeoisement de leurs rentes... Et alors que restera-t-il des susceptibilités et des effarouchemens de vos amis? Les gens du monde sourient bien vite à ceux qui réussissent, et je vous affirme que Simon réussira. Ne vous préoccupez donc pas de leur opinion; mettez de côté toute fausse honte, suivez votre penchant, et aimez qui vous aime.

— Merci, monsieur, répondit-elle en le récompensant de ses conseils par un regard attendri : vous avez raison, et je n'écouterai que mon cœur.

— A la bonne heure... Il est probable que Simon viendra bientôt vous apprendre que l'affaire du cantonnement est terminée. Souvenez-vous qu'il est fier et très renfermé. Aidez-le à devenir plus expansif... Vous êtes femme, et je suis persuadé que vous saurez l'encourager à vous dire son secret... Et maintenant, chère madame, ajouta-t-il en se levant, je vais prendre congé de vous... pour longtemps.

— Pas encore! s'écria-t-elle : avant que vous partiez, je veux que vous visitiez une dernière fois les jardins de la Roselière.

Elle l'entraîna vers la terrasse, et ils gagnèrent les allées, où les fleurs vivaces foisonnaient, où les chèvrefeuilles en boule répandaient leur parfum de vanille. Comme au premier jour, elle s'appuya doucement sur son bras et lui fit admirer ses parterres. Ils visitèrent la charmille où ils avaient ensemble arrangé leurs bouquets et d'où on avait une si merveilleuse vue sur les terrasses bordées d'orangers; ils longèrent l'Aubette, où les viornes obiers penchaient leurs blanches ombelles. Ils ne s'arrêtèrent qu'au pavillon où Delaberge avait eu la révélation de l'amour de Camille pour Simon Princetot. Ce pèlerinage rappelait à Francisque ses trop courts rêves de tendresse et ses soudaines désillusions. Il avait pour lui la mélancolie des crépuscules d'automne et aussi le tiède parfum d'un bouquet de violettes à demi fané.

Quand ils revinrent par l'allée principale, aboutissant aux massifs de rosiers, M<sup>me</sup> Liénard cueillit une rose pourpre, et, l'offrant à Delaberge avec un long regard reconnaissant :

— Laissez-moi vous fleurir... Vous respirerez cette rose en route, et en la sentant vous penserez mieux à votre petite amie de la Roselière... Merci encore, monsieur : vous avez été bon pour moi... bon comme un père.

— Oui, comme un père! murmura-t-il en songeant, navré, à ce que ces mots renfermaient de cruelles ironies.



Il attira M<sup>me</sup> Liénard plus près de lui, mit un baiser sur son front d'enfant, et partit.

Lentement il reparcourut le chemin où il était revenu un soir en compagnie de Simon. Il revit le hêtre élancé et robuste que le jeune homme avait si passionnément serré dans ses bras, et à son tour, pris d'une enfantine superstition, il l'entoura d'une amicale étreinte. En repassant près du lavoir où la Fleuriotte lui avait brutalement révélé sa triste paternité, il pressa le pas et détourna la tête. Maintenant il dévalait le long du raidillon d'où l'on aperçoit l'entrée du village. Il s'arrêta près de l'étang immobile que le soleil couchant glaçait de couleurs irisées. L'eau dormait taciturne au milieu de sa ceinture de roseaux, que le vent effleurait et qui secouaient leurs aigrettes flexibles d'un air de compassion. Un chœur de grenouilles s'élevait par instans du milieu des tiges verdoyantes et drues, puis se taisait subitement sur son passage.

— Trouverai-je en rentrant la réponse du ministre? songeait Delaberge... Si elle m'arrive ce soir, tout sera dit, et je partirai demain.

## X

La cuisine du *Soleil d'Or* avait son aspect de tous les jours. Paresseusement accoté à l'un des jambages de la porte, le Prince musait et sifflotait en attendant l'heure du dîner. Les fourneaux flambaient; M<sup>me</sup> Princetot, affairée autour de ses casseroles, ne releva même pas la tête lorsque Delaberge entra. La maigre servante, assise devant le dressoir de hêtre, épluchait nonchalamment des laitues.

— Le facteur n'a-t-il rien apporté? demanda l'inspecteur général.

— Si fait, monsieur Delaberge, répondit le Prince, qui s'était décidé à quitter l'embrasement de sa porte, il y a une dépêche pour vous.

D'un pas lourd et traînant, il se dirigeait vers une étroite vitrine fixée au mur, derrière laquelle on rangeait les lettres destinées aux voyageurs. Il fit jouer la serrure et remit à son pensionnaire un pli fermé.

Malgré l'apparente indifférence du maître d'hôtel et de sa femme, ce télégramme, inclus dans l'enveloppe jaune réservée aux dépêches officielles, les intriguait vivement tous deux. Ils soupçonnaient que ce pli contenait la réponse ministérielle, et, depuis une heure déjà, ils guettaient impatiemment le retour de Delaberge. Tandis que ce dernier, après avoir déchiré l'enveloppe, se rapprochait de la porte pour déchiffrer le télégramme, le

Prince, clignant ses petits yeux rusés, examinait sournoisement la figure du liseur et cherchait à y deviner si la nouvelle apportée allait exercer une influence bonne ou mauvaise sur la grosse affaire qui intéressait la commune. De son côté, Micheline Princetot, oubliant de surveiller ses fourneaux, coulait un oblique regard dans la direction de son ancien amoureux et songeait anxieusement : « Va-t-il enfin s'en aller ? »

Le télégramme officiel était ainsi conçu :

« Directeur général des Forêts à inspecteur général, au Val-Clavin. — Propositions adoptées par le ministre. De nouvelles instructions dans ce sens sont transmises au conservateur de Chaumont. »

Delaberge plia tranquillement la dépêche et la mit en poche. Sa figure exprimait une visible satisfaction.

— Madame Princetot, dit-il, je partirai demain matin, et je vous serai obligé ainsi qu'à M. Princetot de préparer ce soir ma petite note...

Il s'arrêta un moment, comme pour reprendre sa respiration, puis continua en s'adressant à ses deux hôtes, mais plus particulièrement à Micheline :

— Ma mission est terminée, et je n'aurai probablement plus l'occasion de revenir au Val-Clavin. Ce sont donc des adieux définitifs que je vous fais ce soir... Je vous remercie de votre bon accueil et je vais vous demander un dernier service... Au lieu de retourner à Langres, je désirerais rentrer à Paris par Issur-Tille et Dijon. M. Simon voudrait-il avoir l'obligeance de me conduire en voiture, demain matin, jusqu'à la station de Vivey ?

— Rien de plus facile, répliqua avec empressement le Prince, la station n'est qu'à une demi-heure du bourg, et Simon sera heureux de vous accompagner.

Le visage de M<sup>me</sup> Princetot se rembrunit. Malgré sa puissance de dissimulation, elle laissa voir un mécontentement inquiet :

— Ne pourrais-tu y aller, toi, Princetot?... Simon est si occupé ! objecta-t-elle.

— Merci, c'est un peu trop tôt pour moi ! répondit le Prince, qui aimait à s'offrir de grasses matinées... Simon est toujours levé dès l'aube, et d'ailleurs cette course lui prendra une heure au plus.

— Cela m'arrangera d'autant mieux, insista Delaberge, que j'ai à causer avec lui de l'affaire du cantonnement.

Il se tourna vers Micheline, et d'une voix où vibrât une instante prière, il ajouta : — D'ailleurs, tranquillisez-vous, madame Princetot, je ne retiendrai pas longtemps votre fils... Ne me

refusez pas le plaisir de faire route avec lui pendant la dernière demi-heure que je passerai au Val-Clavin!

Le regard de Micheline Princetot rencontra celui de Francisque. Y lut-elle une solennelle promesse de discrétion? Comprit-elle que ce mot : « Tranquillisez-vous! » contenait l'engagement tacite de rester jusqu'au bout un étranger pour Simon? ou bien se laissa-t-elle simplement toucher par l'humble supplication voilée de l'homme à qui elle avait jadis prodigué ses caresses?... Elle ne formula plus d'objections, et, avec un geste d'acquiescement, retourna à ses fourneaux.

Le lendemain matin, à neuf heures, Brunet, le petit cheval bai, piaffait devant le perron du *Soleil d'Or*. On avait attaché les bagages à l'arrière de la charrette anglaise, où Delaberge prenait place à côté de Simon. Après quelques mots de banal adieu, et un significatif coup d'œil où M<sup>me</sup> Micheline mettait toute une anxieuse adjuration de silence, le cheval prenait le trot le long de la chaussée de l'étang. — Le ciel était couvert et une légère bruine tombait. Delaberge se retourna : à travers le voile de brume, il enveloppa d'un dernier regard les maisons grises, l'étang où les roseaux frissonnaient, le pli de vallée où se cachait la Roselière, et poussa un profond soupir. On atteignait déjà le bas de la rampe de Vivey et, comme la montée était rude, Simon descendit pour alléger Brunet, juste au moment où l'inspecteur général méditait sur la façon dont il aborderait de nouveau la délicate question traitée la veille à la Roselière.

Francisque demeura seul sur le siège, en proie à ses pensées moroses, car il bruinaut aussi dans son cœur. Il regardait vaguement la forêt, où flottaient des flocons de brouillard et où les pinsons jetaient ce petit cri plaintif qui annonce les journées pluvieuses. Entre chaque arbre de bordure, il lui semblait voir défiler une à une les vingt-six dernières années de sa vie. Il reconnaissait au passage les tranchées herbeuses, les pâtis semés de genévriers et les combes verdoyantes où il avait promené ses agitations de jeune ambitieux, édifié ses rêves de fortune et d'avancement. En ce temps-là il était plein de confiance en lui-même, il s'élançait sur les routes de l'avenir avec l'intrépide audace d'un aventurier partant pour la conquête de la Toison d'or. Le destin s'était montré jaloux de le servir. Le succès était venu plus vite qu'il ne l'avait espéré. Jamais, alors qu'il errait, humble garde général, à travers les futaies du Val-Clavin, il n'avait osé entrevoir qu'il atteindrait le sommet de l'échelle administrative. Et pourtant, malgré ces victoires inespérées, ces ambitions rapidement satisfaites, qu'avaient produit en réalité ces vingt-six années dévorées une à une, brûlées dans la fièvre d'un labeur quotidien?... Un

peu de fumée et une pincée de cendres froides ; rien de fécond, rien de réchauffant pour le cœur, rien de solide en somme. La seule œuvre viable et utile qu'il eût à porter à son actif, c'était ce beau et robuste garçon qui marchait là-bas, devant lui, fier de ses vingt-cinq ans et bâtissant dans sa tête d'amoureux châteaux en Espagne. O dérision de la vie !... Ses travaux administratifs, ses veilles studieuses, ses doctes élucubrations juridiques, toute cette activité paperassière qui constituait sa gloire de bureaucrate, avait été, en fin de compte, aussi stérile que l'ivraie. La seule création dont il pût tirer vanité était due au hasard d'une amourette de village, à l'inconscient oubli d'une heure de plaisir !... Et cet enfant, son ouvrage, la chair de sa chair, le prolongement de sa personnalité, il ne pouvait même pas le reconnaître publiquement ; il voyageait à ses côtés sans oser lui crier : « Tu es mon fils ! » sans échanger avec lui autre chose que des paroles banales...

On était arrivé au sommet de la côte. D'un bond léger, le jeune Princetot reprit sa place dans la charrette et chatouilla de son fouet le cheval, qui se mit à trotter allégrement. Delaberge songeait avec une poignante tristesse qu'il n'avait plus que quelques instans à passer auprès de Simon, et que chaque tour de roue hâtait le moment de la séparation. Il aurait voulu lui parler intimement, ne le quitter qu'après une discrète et tendre effusion.

— Arriverons-nous avec un peu d'avance sur le train ? demanda-t-il au jeune homme.

— Je ne saurais vous le dire exactement, car je n'ai point de montre, répondit Simon, mais soyez sans crainte, nous ne pouvons le manquer... D'ici à dix minutes, nous apercevrons la station.

— En ce cas, soupira Delaberge, il me reste à peine le temps de vous parler des choses qui vous intéressent... J'ai reçu enfin hier soir la réponse de l'administration. Le ministre adopte les conclusions de mon rapport, et voici en résumé ce que j'ai proposé : — Le projet de cantonner les usagers dans les bois de Charbonnière est abandonné. Nous vous accordons à titre de cantonnement une superficie égale à prendre dans un triage excellent, dans cette partie de la forêt de Montgérard qui est traversée par la route du Val-Clavin. Des instructions ont été données dans ce sens au conservateur de Chaumont... Cela vous va-t-il ?

— Nous ne pouvions désirer mieux ! s'écria Simon, c'est très équitable, et tous les usagers accepteront votre proposition avec joie.

— Voici la dépêche officielle, poursuivit Francisque en tirant le télégramme de sa poche : personne ne la connaît encore, et j'ai

voulu que vous fussiez le premier informé... Je vous prie d'en porter vous-même la nouvelle à M<sup>me</sup> Liénard... J'espère que vous ne serez pas fâché de vous charger de cette commission, ajouta-t-il avec un pâle sourire, et j'ai quelque raison de croire qu'elle sera heureuse aussi de la tenir de vous.

— J'irai à la Roselière cette après-midi! s'exclama le jeune homme, dont la figure s'empourpra.

Delaberge se rapprochait doucement du fils de Micheline. Il voulait sentir son épaule contre la sienne et réchauffer son cœur à ce contact; puis il lui dit avec je ne sais quoi de paternel dans la voix :

— Quand vous serez à la Roselière, souvenez-vous que les timides ont toujours tort, et, puisque vous aimez M<sup>me</sup> Liénard, ne craignez plus de lui ouvrir votre cœur... Allez de l'avant, morbleu!... D'ailleurs, qui pourrait vous faire hésiter?... Vous êtes digne d'elle par l'éducation, l'esprit et le caractère... Et dans le cas où, avant de l'épouser, vous désireriez une situation qui satisfasse votre amour-propre en vous mettant plus en relief, écrivez-moi... Je puis vous faire obtenir un poste honorable dans l'un des services qui dépendent du ministère de l'Agriculture... Vous le voyez, vous aviez grand tort de me considérer comme un obstacle à vos plus chers désirs: je ne demande, au contraire, qu'à en activer la réalisation.

A mesure qu'il parlait, Simon regardait avec un mélange d'étonnement et de confusion cet étranger qui tout d'un coup, comme un génie de féerie, exerçait une bienfaisante influence sur la direction de sa vie. Il était touché de la cordiale simplicité avec laquelle ce fonctionnaire lui offrait ses encouragements et son aide. Secoué à la fois par un sentiment de honte et de gratitude, il rougissait et balbutiait :

— Monsieur, je... je voudrais vous remercier comme il faut... et je ne trouve pas de mots... Je suis désolé et honteux de mes stupides méfiances. Comment pourrai-je jamais vous montrer ma reconnaissance et vous faire oublier mes torts?

— En me gardant un petit coin dans votre cœur, murmura Delaberge. — En même temps ses doigts tortillaient nerveusement la chaîne de sa montre. Puis, affectant un air dégagé et enjoué, qui contrastait amèrement avec la navrante tristesse qu'il cachait au dedans de lui, il continua :

— Tenez, pour que vous pensiez à moi de temps en temps, il me vient une idée... Vous m'avez dit tout à l'heure que vous ne portiez pas de montre, laissez-moi vous offrir la mienne... Elle n'a rien de précieux, mais elle est très bonne... Quand vous la regarderez, vous vous souviendrez d'un vieux garçon que vous

preniez naïvement pour un rival et qui se sentait au contraire tout plein d'amitié pour vous...

Il avait détaché sa montre et la glissait dans la poche du veston de son conducteur. Simon, un peu embarrassé et confus de cette libéralité inattendue, demeurait ébaubi. Dans ses yeux bleus grands ouverts, il y avait à la fois de l'inquiétude, de l'attendrissement, et aussi la crainte de blesser par un refus cet étranger qui venait de lui donner de si réelles preuves d'attachement : « C'est un original, pensait-il, mais il a l'air d'un brave homme... A quoi bon lui faire de la peine?... » Tandis qu'il formulait un confus remerciement, la voiture débouchait devant la petite station perdue en plein bois. Tous deux mirent pied à terre, et au même instant la cloche sonna l'arrivée du train. Ce tintement retentissait douloureusement dans la poitrine de l'inspecteur général. Quand il eut pris son billet et fait enregistrer son bagage, on entendit au fond de la forêt le sifflet du convoi qui accourait.

Le jeune Princetot avait accompagné Delaberge sur le trottoir de la voie. Ce dernier l'enveloppa d'un affectueux regard, pendant que le train stoppait devant la station. — Jamais encore il n'avait trouvé si saisissante sa ressemblance avec le fils de Micheline...

— Courage et bonne chance! lui dit-il d'une voix qu'il essayait d'affermir. Quand vous serez à la Roselière, n'oubliez pas mes recommandations... Et maintenant, mon enfant, comme nous ne savons quand nous nous reverrons, embrassons-nous!

Il prit Simon dans ses bras, le serra contre sa poitrine, et cette étreinte eut une chaleur si communicative, que le jeune homme se sentit ému à son tour et rendit à Francisque les baisers que celui-ci lui donnait.

Tandis que Simon demeurait surpris lui-même de l'émotion qui le secouait, Delaberge s'était élancé dans le wagon. On n'attendait plus que lui pour fermer la portière.

— Adieu! cria-t-il encore, penché à l'ouverture de la glace.

Le train partait dans un nuage de vapeur dont les flocons s'échevelaient à travers les futaies frissonnantes. Le cœur déchiré, les yeux mouillés, Delaberge regardait toujours du côté de la station qui fuyait. A la fin, il se rejeta au fond du compartiment, où il voyageait seul, et un sanglot se noua dans sa gorge à la pensée que désormais il voyagerait seul aussi dans la vie.

---

---

# L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

EN 1848

---

## I

Les journées de février 1848 ne surprirent pas les élèves de l'École normale supérieure. La révolution était dans l'air. La lecture toute récente des *Girondins* familiarisait les esprits avec les scènes révolutionnaires. Le journal d'Émile de Girardin, *la Presse*, que beaucoup d'entre nous lisaient chaque jour, semait dans la bourgeoisie, qui avait été jusque-là le principal appui de la dynastie, des germes de défiance et de désaffection. L'impopularité croissante de M. Guizot entraînait celle du roi, que ne défendait plus le prestige du duc d'Orléans. Les deux princes populaires, le prince de Joinville et le duc d'Aumale, servaient très noblement la France au loin, mais leur éloignement même affaiblissait la dynastie.

Dans la population parisienne, dans la garde nationale particulièrement, si longtemps dévouée au roi, presque personne ne prenait plus sa défense. Les partisans de la république y étaient à coup sûr en minorité; seulement ils avaient la foi et l'audace qui manquaient de plus en plus aux partisans de la monarchie. Celle-ci s'écroula parce qu'elle ne trouva d'appui nulle part. La grande majorité des Parisiens ne souhaitait pas la révolution et n'y travailla pas. On laissa faire par indifférence et par détachement. Une fois de plus quelques hommes énergiques décidèrent

du sort d'une masse inerte sans cohésion et sans force de résistance. La jeunesse des écoles fut naturellement entraînée par le mouvement. Elle défit la monarchie avec autant d'entrain qu'elle en avait mis à la faire en 1830. L'École polytechnique, encore très populaire, donna le branle. Quelques élèves de l'École normale descendirent par une échelle qu'on leur avait apportée du dehors, pour se joindre aux insurgés.

Tout va très vite en temps de révolution. Du jour au lendemain, ces révolutionnaires de la veille se trouvèrent transformés en défenseurs de l'ordre. On avait eu besoin d'eux pour démolir : leur concours fut encore plus nécessaire pour raccommoder l'édifice social compromis. Nulle force publique n'existait plus. Les gardes municipaux, traqués par les émeutiers, réduits à couper leurs moustaches pour n'être pas reconnus, avaient disparu. Les soldats s'étaient débandés en levant la crosse en l'air. Il ne restait pas dans Paris un seul régiment pour rétablir l'ordre.

La popularité des écoles sauva tout. On put confier à une poignée de jeunes gens la garde de la capitale; on en expédia même quelques-uns au dehors avec des missions de circonstance. Deux de nos camarades, Beulé et Moreau-Duviquet, fort inégaux en mérite et en distinction, remplirent dans le Nord les fonctions de sous-préfets. Par une singulière ironie du sort, Beulé, qui devait finir sa vie au service de l'ordre moral, prit ses premières leçons de politique à l'école de Delescluze.

Une autre fonction me fut dévolue. Un ordre du gouvernement m'adjoignit comme secrétaire à deux ingénieurs envoyés en mission pour rétablir la circulation sur la ligne du chemin de fer de Paris à Rouen. La création de cette ligne toute récente avait beaucoup ému la batellerie de la Seine, dont elle ruinait le commerce. Le premier effet de la révolution ayant été de suspendre un peu partout l'action de la force armée, les bateliers avaient profité de l'interrègne pour satisfaire leurs rancunes. Sur plusieurs points on avait mis le feu aux gares et déplacé les rails : il s'agissait de réparer ces dégâts et d'en prévenir le retour en arrêtant les incendiaires.

Nous partîmes des Tuileries dans l'attirail le plus étrange. Les deux ingénieurs et moi, nous prîmes place dans une des voitures de la cour que le gouvernement mettait à notre disposition. Derrière nous venaient quelques officiers et un médecin militaire en uniforme; puis, dans de grands omnibus, quelques centaines de Parisiens, les futurs gardes mobiles, en costume de travail, presque tous en blouse. Tous portaient des fusils abandonnés par les régimens de ligne qui avaient fraternisé avec l'émeute. Un



noyau de soldats et de sous-officiers donnait à cette troupe bigarrée l'apparence d'une force régulière organisée.

Voilà les seules ressources dont le ministre des Travaux publics put disposer pour rétablir les communications par la voie ferrée entre Paris et Rouen. Nous n'étions pas sans inquiétude sur la solidité de ces défenseurs de l'ordre improvisés. Pour la plupart émeutiers de la veille, comment se comporteraient-ils en face d'autres émeutiers ? C'était mal les connaître. Ils avaient bien pu prendre les armes dans un élan d'enthousiasme pour conquérir une liberté plus grande et fonder la république, mais leurs mains restaient pures : ils ne voulaient s'associer à aucun attentat contre les personnes et contre la propriété. On retrouvait en eux ce généreux instinct de la population parisienne qui, au moment même où elle s'emparait des Tuileries, écrivait sur tous les murs : *Mort aux voleurs !*

A leurs yeux, les gens qui avaient incendié les gares et enlevé des rails, au risque de causer de terribles accidens, étaient non des insurgés politiques, mais des criminels vulgaires. Quand il s'agit d'arrêter les coupables, nous ne surprîmes chez nos hommes ni un mouvement de pitié ni une minute d'hésitation. Nous arrivions à temps. Quelques jours plus tard la plus grande partie du chemin de fer aurait été détruite.

La révolution laissait les autorités désarmées. On se représente difficilement à distance le désarroi général. Entre le moment où l'ancien pouvoir succombe et celui où le pouvoir nouveau s'établit, personne ne sait plus ni commander ni obéir. Les magistrats suspects d'attachement au régime tombé se gardent par-dessus tout d'agir, pour ne pas se rendre plus suspects encore. Le gendarme, qui est resté par devoir jusqu'à la dernière minute le représentant de l'ordre, disparaît, quand il ne peut plus le défendre, en attendant des jours meilleurs.

Nous ne trouvions sur notre route ni une autorité debout ni une porte qui s'ouvrit facilement pour nous. Les populations livrées à elles-mêmes nous regardaient passer avec plus d'inquiétude que de confiance. Cependant la fermeté de nos chefs et l'attitude résolue de nos soldats finirent par inspirer le respect. Le premier jour, nous ne pouvions obtenir ni un renseignement ni un concours. Quels étaient les coupables, qui avait mis le feu aux gares, personne ne voulait nous le dire ; chacun se dérobaît. Le second jour nous savions les noms des incendiaires et nous apprenions même où ils s'étaient réfugiés.

Il ne s'agissait plus que de les arrêter. C'est là que se montra l'admirable bonne volonté des Parisiens. Pendant que les magis-

trats et les gendarmes disparaissaient, ils s'offrirent pour les remplacer. Nous les conduisîmes dans les maisons qui nous étaient désignées, et, au risque d'être accueillis à coups de fusil, ils mirent la main au collet des malfaiteurs. Un de nos exploits fut d'arrêter un petit bâtiment à vapeur chargé de coupables. La batellerie de la Seine n'avait pas participé tout entière aux dégâts commis; mais le personnel des incendiaires se recrutait dans ses rangs. Elle essaya d'en sauver quelques-uns. Nous arrivions au port au moment où le bâtiment suspect levait l'ancre. Nous fîmes aussitôt charger les armes, et nous déclarâmes au capitaine que, s'il continuait sa route, nous tirerions sur lui. Devant cette énergique sommation, il revint à son point de départ et nous livra ses passagers, que nous allâmes chercher à bord pour les conduire en prison.

Nous étions alors à Vernon. Là un de nos chefs, — je ne sais plus lequel, — eut une idée de génie. En visitant les magasins du train des équipages, qui sont fort considérables, il y trouva une énorme quantité de vêtemens. Il y prit ce qu'il lui fallait pour habiller notre troupe. Dans l'espace d'une après-midi, les Parisiens en blouse furent transformés en soldats du train. On n'imagine pas l'effet de cette transformation. La confiance des hommes en eux-mêmes en fut accrue et leur autorité morale doublée. Ils se comportèrent dès lors en véritables soldats avec un instinct commençant de la discipline. La population, que leurs costumes délabrés ne rassuraient guère, se mit à les considérer d'un tout autre œil quand elle les vit pimpons et propres sous des uniformes tout neufs.

Cela ne nous fut pas inutile quand nous arrivâmes à Rouen. Les habitans de la ville, en apprenant que des bandes de Parisiens s'avançaient vers eux, en conçurent un véritable effroi. Ils se croyaient déjà menacés de pillage, de violences, et se tenaient sur la défensive. Quand, au lieu des émeutiers déguenillés qu'ils se représentaient en imagination, ils virent arriver des gens en uniforme qui marchaient presque en bon ordre et ressemblaient à des conscrits plus qu'à des malfaiteurs, les visages s'éclairèrent. Les démonstrations hostiles qu'on nous préparait se changèrent en un accueil aimable. Ce fut bien autre chose encore lorsqu'on apprit le réel service que nous avions rendu et le courage de bon aloi qu'avaient montré nos hommes. On nous offrit alors l'hospitalité dans les meilleures maisons de la ville, d'où on ne voulait plus nous laisser partir. Je me vois encore entrant avec une écharpe tricolore et un grand sabre de cavalerie à la ceinture chez le censeur du lycée, M. Genouille, qui avait été l'un de nos

maîtres à Louis-le-Grand, et auquel cet appareil guerrier fort inattendu inspirait une certaine déférence pour son ancien élève.

## II

Ce métier de soldat dont je faisais l'apprentissage sur la route de Rouen, dans les premiers jours du mois de mars 1848, allait devenir celui de toute l'École. Il ne s'agissait plus de cours ni d'études. Le gouvernement avait besoin de nous pour un autre devoir, il nous transformait d'office en défenseurs de l'ordre ; — défenseurs sans prestige avec nos habits et nos redingotes de gros drap simplement décorés aux collets des palmes universitaires, Aussi n'eut-on rien de plus pressé que de nous mettre sur le même pied que l'École polytechnique, en nous donnant comme à elle un costume militaire.

L'histoire de notre costume est restée dans ma mémoire comme un des épisodes les plus gais de cette époque extraordinaire. Pour le composer, on avait nommé une commission où figuraient notre directeur, M. Dubois (de la Loire-Inférieure), un intendant militaire, un tailleur, et que présidait M. Letronne, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur des Archives nationales. Pourquoi M. Letronne ? Sans doute parce qu'il avait beaucoup étudié la peinture dans sa jeunesse et qu'on espérait trouver chez lui, soit dans sa collection personnelle, soit aux Archives, quelques dessins suggestifs. C'était un petit homme au visage rasé, aux traits fins, aux cheveux naturellement bouclés. Il se tira fort spirituellement de cette présidence improvisée. Si je m'en souviens bien, il n'y eut du reste qu'une seule séance, à laquelle je fus conduit officiellement par notre directeur.

D'où me venait cet honneur ? D'un vote tout récent de mes camarades. La difficulté de maintenir l'ordre sans forces régulières organisées augmentait chaque jour. Le gouvernement était fort inquiet, il cherchait des soldats et des officiers. En même temps qu'avec une rare prévoyance il créait les bataillons de la garde mobile, il invitait les grandes écoles de l'État — l'École normale supérieure, l'École centrale, l'École des beaux-arts, l'École d'Alfort — à choisir chacune par voie d'élection deux capitaines d'état-major qui, avec un certain nombre d'élèves de l'École polytechnique et de Saint-Cyr, renforceraient l'état-major de la garde nationale devenu insuffisant. La section des lettres de l'École normale voulut bien m'élire, pendant que la section des sciences élisait l'excellent M. Debray, mort il y a quelques

années membre de l'Institut. Il fallait monter à cheval. Nous étions en général de pauvres cavaliers. Je crois me rappeler que M. Debray et moi nous fûmes surtout élus parce qu'ayant pris au collège des leçons d'équitation, nous savions nous tenir à peu près en selle.

Voici donc le nouveau capitaine d'état-major introduit devant la commission présidée par M. Letronne. Comment l'habillerait-on? Lui donnerait-on un habit ou une tunique? Un sabre ou une épée? J'entendis une savante dissertation sur les avantages de la tunique, qui protège mieux le corps, surtout les entrailles, et je dois dire que, des orateurs qui prirent la parole, ce fut le tailleur qui me parut le plus éloquent. Soutenu par notre directeur, qui n'était pas fâché de voir ses élèves bien habillés, il insistait pour qu'on relevât notre uniforme par une écharpe, comme cela se fait dans beaucoup d'armées étrangères. Mais l'écharpe parut ambitieuse. A mon grand regret, on nous la refusa. On finit par adopter un uniforme qui n'était pas dépourvu d'élégance : une tunique foncée à un seul rang de boutons, avec un col de velours vert décoré de palmes universitaires en or, avec des paremens également en velours vert, un pantalon de même couleur que la tunique, relevé par une double bande de drap vert, un chapeau orné d'une grosse torsade en or et une épée attachée par un ceinturon de cuir noir.

Une fois l'école habillée, on lui donna des fusils et des instructeurs militaires. La philosophie, les lettres, l'histoire, les mathématiques, la chimie, la physique furent reléguées au second plan. Le maniement d'armes et l'école de peloton les remplacèrent. Lorsque des hommes d'une intelligence et d'une instruction à peu près égales manœuvrent ensemble, ils se forment plus facilement et mieux que des natures incultes et ignorantes mêlées à des gens cultivés. C'est le secret de la supériorité incontestable du bataillon de Saint-Cyr sur les bataillons ordinaires : d'ailleurs l'amour-propre s'en mêle ; l'esprit de corps, le point d'honneur, stimulent la bonne volonté de chacun. Je ne sais si nos instructeurs voulaient nous flatter, mais au bout de deux mois ils nous assuraient que nous manœuvrions aussi bien que des Saint-Cyriens qui auraient commencé en même temps que nous.

Dans la matinée, M. Debray et moi, nous prenions part aux exercices de nos camarades ; mais le reste du temps nous le passions à l'état-major de la garde nationale, au rez-de-chaussée du palais des Tuileries, en compagnie des capitaines élus par les différentes écoles, de quelques Saint-Cyriens et de quelques élèves de l'École polytechnique. A chaque instant l'un de nous recevait

l'ordre de monter à cheval, de porter les instructions du général aux extrémités de Paris, jusque dans la banlieue, de prévenir des violences, de dissiper des rassemblemens populaires, de faire entendre raison aux esprits exaltés : missions délicates, quelquefois dangereuses, mais dont nous nous tirions en général à notre honneur, grâce au prestige que conservait encore la jeunesse des écoles!

On me permettra de ne raconter que ce que j'ai vu. Dans cet immense Paris nous étions comme sur un champ de bataille où chacun ne voit qu'un coin de la mêlée. Jusqu'au 15 mai nous parvînmes sans trop de peine à faire respecter partout où nous paraissions l'autorité du gouvernement. Mais la journée du 15 mai nous fit entrevoir un avenir gros de menaces. Il suffit d'une fausse manœuvre ou d'une défaillance du général de la garde nationale pour laisser envahir l'Assemblée constituante. Le peuple de Paris, que nous avions contenu jusque-là, commençait à nous échapper pour porter la main sur la représentation nationale, sur les élus du suffrage universel.

Au moment où le général de Courtais faiblissait ou trahissait, son chef d'état-major, le colonel Guinard, sauva la situation par une promptitude de résolution dont j'eus la bonne fortune d'être l'exécuteur. J'étais seul avec lui dans son cabinet lorsque nous arriva la nouvelle de l'envahissement de l'Assemblée et de la dispersion des représentans. On nous annonçait en même temps qu'un gouvernement révolutionnaire s'organisait à l'Hôtel de Ville et qu'on appelait aux armes la population des faubourgs. L'heure était décisive. Si les émeutiers qui venaient de dissoudre l'Assemblée s'emparaient par surcroît de l'Hôtel de Ville, ils devenaient les maîtres de Paris et de la France. Le gouvernement provisoire disparaissait devant les sectaires des clubs et les agens de Blanqui.

Pendant que nous délibérions sur ce qu'il était possible de faire dans une conjoncture aussi critique, nous aperçûmes une légion de la garde nationale que nous connaissions bien, la sixième, une des plus dévouées et des plus sûres, qui suivait la rue de Rivoli en longeant la grille des Tuileries pour aller au secours de l'Assemblée. La résolution du colonel Guinard fut aussitôt prise : « Ces hommes se trompent de chemin, me dit-il. Il n'y a plus rien à faire à l'Assemblée, qui est maintenant dispersée. Le danger est à l'Hôtel de Ville. Capitaine, sautez par la fenêtre, — heureusement nous étions au rez-de-chaussée, — rattrapez la 6<sup>e</sup> légion et conduisez-la à l'Hôtel de Ville. Vous y entrez coûte que coûte. »

Je passais à cette époque pour un des meilleurs coureurs de l'école, où nous jouions aux barres avec passion. Je sautai dans le jardin et je rattrapai la tête de colonne à la hauteur de la rue de Castiglione. Le colonel de la 6<sup>e</sup> légion n'était pas à sa tête. Heureusement le lieutenant-colonel, qui le remplaçait, M. Watrin, de Metz, mon compatriote, me connaissait personnellement. Je lui expliquai en quelques mots ce qui se passait, ce qu'on attendait de lui, et j'eus la bonne fortune de le convaincre. Il fallait qu'il me crût sur parole, puisque je ne lui apportais qu'un ordre verbal. Aussitôt, pour gagner du temps, nous traversâmes les Tuileries en diagonale, en prenant le chemin des quais. C'était un léger raccourci, surtout c'était une voie moins encombrée. Comme nous l'avions prévu, nous ne rencontrâmes sur notre route aucune difficulté.

Un quart d'heure après, nous débouchions au pas de course sur la place de l'Hôtel de Ville. Là nous attendait un spectacle tout à fait singulier. Les fenêtres de l'établissement municipal étaient garnies de personnes qui n'appartenaient ni au gouvernement ni à l'administration, qui s'installaient là comme en pays conquis et lançaient sur la place des appels aux armes. On reconnaissait parmi elles quelques-uns des habitués et des orateurs des clubs les plus violents. C'étaient ceux-là mêmes qui répétaient chaque soir qu'on allait se débarrasser de Lamartine, comme d'un endormeur du peuple. L'attentat était flagrant, l'usurpation sur la volonté nationale manifeste.

Chose extraordinaire, indice particulier du désordre des temps, un général de division, et deux régimens d'infanterie, les armes en faisceaux, assistaient impassibles à cette prise de possession du pouvoir. Je m'approchai du général en lui demandant pourquoi il n'agissait pas. Il me répondit philosophiquement : « Je n'ai pas d'ordres. » C'était cependant un brave soldat, le général Fouché, ancien commandant de la division de Metz. Auprès de lui, son aide de camp, M. Husson de Prailly, qui devait être tué dans les journées de Juin, se mordait les lèvres pour ne pas éclater. La révolution de Février avait émoussé chez beaucoup de chefs la trempe des caractères. Ils demeuraient inquiets et irrésolus, ils ne discernaient pas le devoir. Une première émeute ayant eu raison contre eux, ils se demandaient si les émeutiers du jour ne seraient pas une seconde fois les vainqueurs du lendemain.

Nous, nous n'étions pas comme le général. Nous avons reçu des ordres formels, et nous comprenions la nécessité d'y obéir. Après nous être retournés vers nos hommes, après avoir reconnu avec joie qu'ils étaient pleins d'ardeur, nous marchâmes résolu-

ment vers la porte centrale de l'Hôtel de Ville. Le lieutenant-colonel Watrin et le chef de bataillon Lecourbe, commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de la 6<sup>e</sup> légion, neveu du général de ce nom, ne me quittaient pas. La grille qui entoure le monument était fermée ainsi que la porte. Ce fut un jeu pour nous d'escalader la grille. La porte résistait sous nos coups ; mais, en voyant qu'on allait l'enfoncer, ceux qui se tenaient derrière finirent par l'entrebâiller. Plus mince que mes voisins, j'entrai par l'ouverture et me trouvai un instant prisonnier. Heureusement nos adversaires n'avaient pas d'armes : je fus dégagé tout de suite par le premier rang des gardes nationaux.

Que se passa-t-il alors dans mon esprit ? Fut-ce le résultat de mes conversations avec le colonel Guinard ? fut-ce au contraire une inspiration personnelle, le sentiment d'un danger imminent ? Je ne saurais le dire. Mais je vis nos gardes nationaux si animés et les envahisseurs de l'Hôtel de Ville si peu en état de se défendre qu'il me parut nécessaire d'empêcher à tout prix l'effusion du sang. Si quelque violence était exercée contre des hommes désarmés et en désarroi, quel parti n'allait pas en tirer l'élément révolutionnaire ? Ne dirait-on pas le soir dans les faubourgs que les frères et amis, les véritables défenseurs du peuple, venaient d'être égorgés par la garde nationale ?

Tout plein de cette idée, je me plaçai sur la dernière marche du grand escalier de l'Hôtel de Ville, et, arrêtant au passage chaque rang de gardes nationaux qui montaient, je faisais remettre au fourreau les baïonnettes, désormais inutiles. Le défilé dura près d'une heure. Je ne quittai pas mon poste un instant, et lorsque Lamartine arriva, les vêtemens en désordre, le visage pâle, les traits fatigués, nous demandant avec anxiété ce qui s'était passé, nous pûmes lui remettre l'Hôtel de Ville et les prisonniers que nous y avions faits, sans que cette victoire fût troublée pour lui et pour nous par aucun remords.

Quelques jours plus tard, les officiers de la 6<sup>e</sup> légion, en m'offrant un banquet, voulaient bien dire que, le 15 mai 1848, l'École normale les avait aidés à sauver la patrie. Je déclinai les félicitations personnelles qui m'étaient adressées pour les reporter sur notre chère maison et sur le chef d'état-major dont je n'avais été que l'instrument.

### III

Les journées qui suivirent furent remplies pour nous d'inquiétudes. Nous avons réussi à arrêter un mouvement pacifique :

n'allions-nous pas nous trouver en face d'une insurrection armée? La propagande révolutionnaire continuait enflammée, implacable. Les membres du gouvernement provisoire, des républicains authentiques, qui avaient cent fois donné des gages à leur parti, étaient représentés comme inféodés à la réaction. Nous sentions autour de nous le mécontentement gronder et grandir.

Le gouvernement prenait déjà ses mesures en prévision d'une lutte qui paraissait inévitable. Un homme d'une grande droiture et d'une grande énergie, très républicain, mais très ferme, Clément Thomas, remplaçait à la tête de la garde nationale l'inca-pable général de Courtais. Des régimens intacts, qui n'avaient pas traversé les scènes énervantes des journées de Février, entraient dans Paris. Les généraux d'Afrique, Cavaignac, Lamoricière, Du-vivier, arrivaient l'un après l'autre.

Malgré tant de bonnes volontés et tant de courages, tout cela ne nous eût pas sauvés si le gouvernement n'avait pris dès l'origine la précaution d'organiser et d'armer les bataillons de la garde mobile. Ces vingt mille hommes qu'il avait revêtus d'un costume militaire, disciplinés, exercés, eussent presque tous passé à l'émeute s'il ne les avait heureusement transformés en soldats de l'ordre. C'étaient en général de très jeunes gens, enfans ou plutôt gamins de Paris, arrachés par la solde, par l'uniforme et par la discipline aux tentations de la rue. Peu à peu les officiers qu'ils s'étaient donnés, qu'ils avaient choisis eux-mêmes dans la bourgeoisie libérale ou parmi les anciens militaires, leurs sous-officiers, qui sortaient en général de l'armée, avaient exercé sur eux une action bienfaisante. Quand arrivèrent les journées de Juin, ils étaient déjà détachés de leur ancien milieu, mûrs pour la défense de l'ordre. Ils le défendirent avec un courage héroïque, quelquefois aussi, il faut bien le dire, avec férocité.

Au premier moment, on se demanda ce qu'ils feraient entre leurs amis de la veille et ceux du lendemain. Les insurgés ne leur laissèrent pas la liberté du choix. Attaqués des premiers, attirés peut-être dans quelque guet-apens, ils répondirent à cette provocation par un long cri de vengeance. Tous ceux que nous vîmes au feu, superbes d'audace et d'élan, croyaient venger quelques-uns de leurs camarades assassinés, martyrisés par les émeutiers. Ils s'excitaient entre eux en se racontant des scènes horribles. L'histoire ou la légende du mobile scié entre deux planches fit en un clin d'œil le tour des bataillons.

Dès le début de l'insurrection, l'Assemblée nationale menacée s'entoura de toutes les forces dont elle était sûre. L'École normale tout entière fut invitée à se rendre en armes auprès des repré-



sentans du pays. Nous sortîmes en bon ordre, ayant à notre tête le directeur, qui s'était coiffé d'une casquette et portait sur sa redingote une épée prise à l'un de nous. Arrivés à la rue Soufflot, alors en construction, nous nous trouvâmes en face d'une barricade que venaient d'improviser avec des moellons quelques habitans du quartier. Notre situation pouvait devenir critique. En même temps que nous voyions devant nous se dresser des insurgés, derrière nous se massait sur la place du Panthéon un bataillon de gardes nationaux singulièrement suspects. La plupart d'entre eux chargeaient leurs armes avec affectation et nous regardaient déjà d'un air menaçant. Le temps du prestige de la jeunesse des écoles était passé pour ne plus reparaitre, la haine des classes commençait. En juillet 1830 et en février 1848, les fils de bourgeois conduisaient les ouvriers : cette fois les ouvriers se retournaient contre les fils de bourgeois.

Nous fûmes tirés de ce pas difficile par l'intervention de M. Pinel-Grandchamp, maire du V<sup>e</sup> arrondissement. Il monta sur la barricade et nous adressa une harangue équivoque. Il nous sembla qu'il ménageait tout le monde, peut-être un peu plus les insurgés, à côté desquels il était, que l'Assemblée nationale, dont il était loin. Plus tard on lui fit payer cher son rôle dans l'insurrection. Il fut jugé et condamné. J'ignore ce qu'il avait fait pour cela. Mais nous fûmes convaincus, au moment même où il nous parlait, qu'il avait surtout voulu nous sauver en nous empêchant d'être pris entre deux feux.

Grâce à lui, la barricade s'ouvrit devant nous, et nous pûmes arriver sans encombre au siège de l'Assemblée. Là notre arrivée fut égayée par un incident comique qui contrastait avec la gravité des événemens. On prenait des précautions pour ne laisser entrer dans l'intérieur du palais aucune personne suspecte ; une police rigoureuse s'exerçait aux portes. Le costume à demi guerrier de notre directeur et surtout sa casquette inspiraient des inquiétudes ; on lui refusait l'entrée : nous fûmes obligés d'intervenir pour lui épargner cette humiliation.

L'Assemblée, qui dans un premier moment de surprise croyait avoir besoin de nous pour se garder, se rassura bientôt. Bien loin d'être menacée de subir la guerre, elle se portait résolument sur tous les points de Paris où éclatait l'insurrection. On n'admira jamais assez l'énergie que déployèrent dans cette circonstance les représentans du peuple. Revêtus de leurs insignes, en tête des gardes mobiles, ils marchaient sur les barricades pour défendre au péril de leur vie la loi, l'intégrité de la représentation nationale, les volontés du suffrage universel violées par l'insurrection

d'une minorité contre les élus de la nation. C'est là que Dornès tomba mortellement frappé et que Bixio eut la poitrine traversée par une balle.

Dans ce rôle actif, les représentans n'avaient plus besoin d'une garde immobilisée au siège de leurs délibérations. Ils demandaient surtout des officiers d'ordonnance, des jeunes gens résolus à les accompagner au feu. Un certain nombre de mes camarades remplirent cet office avec un grand courage. Debray, calme et intrépide, se multiplia dans les postes périlleux ; Dansin accompagna Boulay de la Meurthe à l'attaque du Panthéon, y fut légèrement blessé d'une balle au pied, et reçut la croix pour sa belle conduite.

Une fois l'École normale installée à l'Assemblée, j'étais naturellement retourné à l'État-Major, où m'appelait le devoir. Clément Thomas, notre nouveau général, m'avait pris en affection depuis le jour où l'on avait tiré sur nous un coup de pistolet pendant que nous traversions le pont de la Concorde pour nous rendre à la Chambre. Il ne me ménagea pas, et je lui en sus gré. Après m'avoir lui-même conduit au feu, pour s'assurer que je n'y ferais pas trop mauvaise figure, il me détacha auprès du général de Bréa, auquel le gouvernement confiait une mission périlleuse. Il s'agissait d'enlever les barricades derrière lesquelles se retranchaient les insurgés au sud de Paris, le long des boulevards extérieurs, de la barrière Saint-Jacques à la barrière d'Italie. On voulait les débusquer en même temps au sud et au nord, pour concentrer ensuite toutes les forces de l'attaque sur le faubourg Saint-Antoine, leur dernière forteresse. Pendant qu'un corps de troupes manœuvrait au nord, le général de Bréa opérait au midi.

Mon nouveau général appartenait au cadre de réserve et traversait Paris un peu par hasard. Le gouvernement, qui manquait d'hommes, l'avait saisi au passage pour lui confier de nouveau un commandement actif. Dans sa tenue, dans ses allures, dans ses gestes, dans sa manière de parler vive et colorée, jusque dans ses cheveux, qu'il portait flottans sur les épaules, on reconnaissait le Méridional. Il était né, en effet, à Menton, où sa maison conserve encore une inscription commémorative. A côté du soldat, il y avait en lui du poète et de l'acteur.

Disposant d'un bataillon de garde nationale, d'une batterie d'artillerie, et d'un peloton de cuirassiers, il marchait devant lui avec une confiance absolue dans le succès. Il était convaincu qu'il ne serait même pas nécessaire de tirer un coup de fusil, que sa seule présence, sa seule éloquence, amèneraient les insurgés à mettre bas les armes. Il parlait bien, avec une pantomime un peu

théâtrale, mais avec un feu et une émotion qui saisissaient les foules. C'est ce qui le perdit.

Nous marchions en tête de notre colonne, le général, le lieutenant-colonel d'infanterie Thomas, le commandant Gobert, de la garde nationale, le capitaine de Mangin, de l'état-major de l'armée, et moi. Les barricades que nous avons reçu mission d'enlever étaient tout à fait primitives. De ce côté de Paris, les insurgés s'étaient bornés à fermer les grilles des barrières qui donnaient accès dans la ville et à amonceler derrière ces barrières des omnibus, des voitures de maraîchers, des monceaux de pavés. Des hommes armés montaient la garde pour ne laisser entrer ni sortir personne. Lorsque nous arrivâmes à la barrière Saint-Jacques, la première qui se trouvait sur notre chemin, le général entra aussitôt en pourparlers avec quelques délégués des insurgés qui paraissaient comme lui animés d'intentions pacifiques. On nous ouvrit la grille, on fit cercle autour de nous, et notre chef prit la parole en termes très conciliants; il annonça que le gouvernement, touché de la misère des ouvriers, venait d'abaisser le prix du pain, et il termina en demandant nettement que le terrain fût déblayé de tous les obstacles qu'on y avait accumulés.

L'effet de cette harangue vibrante fut immédiat. Les pauvres diables, qui s'attendaient en nous voyant venir à recevoir et à rendre des coups de fusil, furent enchantés d'en être quittes pour la peur. Il y avait parmi eux quelques anciens soldats. L'uniforme du général, sa crânerie, son langage paternel, les touchèrent jusqu'aux larmes, larmes de misère et de faim autant que d'émotion. En quittant la barrière, nous pûmes annoncer au gouvernement que la barricade n'existait plus, qu'à cette entrée de Paris la circulation était rétablie.

Cette victoire si prompte et si facile porta au comble la confiance que le général avait naturellement en lui-même : il se crut plus que jamais en mesure d'obtenir toutes les capitulations. Cependant nous avions reçu, chemin faisant, un avis qui était de nature à nous faire réfléchir. Pendant que nous longions les boulevards extérieurs dans la direction de la barrière d'Italie, j'occupais l'extrême droite de la tête de colonne. Tout à coup un ouvrier, qui nous avait suivis, s'approcha de moi et me dit à voix basse : « Prenez garde. Vous venez d'être bien accueillis tout à l'heure. Vous aviez à faire à de braves gens. Il n'en sera pas de même à la barrière d'Italie. Il y a là des repris de justice qui vous feront certainement un mauvais parti. Surtout n'entrez pas dans la barricade : il vous en coûterait cher. »

Je regardai bien en face mon interlocuteur. Il avait une figure ouverte et honnête, une figure d'ancien soldat. Sa voix tremblait en me parlant. Il était évidemment sincère et il voulait nous sauver! Que n'a-t-il été écouté! J'eus ce que je pus pour cela, et je répétai immédiatement au général, en la soulignant encore, la confiance si grave que je venais de recevoir. Il m'écouta avec la sérénité aimable qui lui était habituelle, et il me promit d'être prudent. — Je croyais fermement qu'il le serait. J'avais compté sans l'optimisme naturel et la mobilité d'impression d'un tempérament méridional. Peut-être après notre entretien eut-il un instant de défiance et d'inquiétude. Quand il arriva devant la barricade, sa nature confiante avait déjà repris le dessus. Sans hésitation, sans réflexion, par une sorte d'entraînement irrésistible, il alla se livrer lui-même à ses assassins. Ce qui se passa alors fut un des plus odieux épisodes de l'odieuse guerre civile. Nous n'étions pas des combattans, nous n'avions pas échangé un coup de fusil. Nos quinze cents hommes et nos bouches à feu prenaient position en face de la barricade. Aucun signal d'attaque n'avait été donné de part ni d'autre. Il semblait même que la démonstration de notre force écrasante dût suffire pour amener la soumission des insurgés. Leur amoncellement d'omnibus, de voitures et de pavés n'aurait pas résisté un quart d'heure à nos canons.

C'est ainsi que nous le comprîmes tous, lorsque nous vîmes trois parlementaires sortir de la barricade et demander un entretien au général. Celui-ci s'avança aussitôt dans le grand espace vide qui nous séparait, emmenant avec lui le commandant Gobert et le capitaine de Mangin. Le lieutenant-colonel Thomas et moi nous restâmes par ordre un peu en arrière à la tête de nos hommes. Nous n'étions pas assez éloignés cependant pour ne pas entendre ce qui se disait. L'entretien se faisait à voix haute, les parlementaires insistaient pour que le général et ses deux compagnons les suivissent. Ils parlaient de l'effet que produirait la présence d'un chef de l'armée au milieu des insurgés. En le voyant, on reprendrait confiance et on mettrait bas les armes. Je m'attendais à un refus, tout au moins à une demande d'otages. Nous ne pouvions supposer que le commandant d'un corps de troupes se mît sans condition à la merci de l'ennemi.

Ce fut cependant ce qui arriva avec une telle rapidité que ni M. le lieutenant-colonel Thomas ni moi nous n'eûmes le temps de nous reconnaître. A peine les insurgés avaient-ils terminé leur harangue que le général, presque sans répondre, prit le chemin de la barricade. Je me précipitai pour entrer avec lui et j'arrivai au moment où la grille allait se refermer. J'entrais déjà, lorsqu'il m'arrêta

d'un geste en me disant simplement, d'une voix tranquille, sans l'ombre d'une émotion : « J'ai assez de mes deux compagnons. Restez avec le colonel, nous allons revenir. » On eût dit qu'il s'agissait d'une simple promenade. Nous pensâmes depuis qu'avec son esprit chevaleresque, il n'avait pas voulu se montrer plus méfiant que les insurgés. Ils étaient venus à lui au nombre de trois, il allait à eux avec le même nombre de personnes.

Les heures qui suivirent peuvent compter parmi les plus douloureuses qu'il ait été donné à des hommes de cœur de traverser. Nous restions immobiles, paralysés, sans instructions, sans ordres. Nous entendions sur la rive droite de la Seine le canon gronder et s'avancer par les grands boulevards vers la place de la Bastille. C'est là qu'était notre rendez-vous, c'est là que nous aurions dû arriver les premiers par la rive gauche; mais les heures succédaient aux heures, et le général ne revenait pas! En face de nous la barricade paraissait presque déserte. On n'y entendait aucun bruit. Il nous semblait facile de l'enlever. Mais donner le signal de l'attaque, c'était condamner notre chef à mort. Nous attendions le cœur serré d'une inexprimable angoisse. Nous soupçonnions qu'un drame devait se passer de l'autre côté de la barrière, mais le bruit n'en arrivait pas jusqu'à nous, et nous cherchions en vain le moyen d'y intervenir. Trois heures au moins se passèrent ainsi, peut-être davantage.

Tout à coup nous vîmes sortir de la barrière deux des parlementaires qui avaient invité le général à y entrer. Ils étaient tête nue, ils avaient des larmes dans la voix, ils paraissaient désespérés. Sans le savoir, sans le vouloir, ils avaient attiré notre chef dans un piège. Après une longue discussion, les violents de leur parti avaient pris le dessus sur les modérés. Le général était en danger de mort, peut-être même était-ce déjà fini. Ils se remettaient entre nos mains comme des coupables involontaires, mais comme des coupables. Ils s'attendaient évidemment à être fusillés, nous n'y pensâmes pas une minute. Qu'aurions-nous fait de leurs vies? Nous leur répondîmes que leur place n'était pas auprès de nous, qu'il ne leur restait qu'un moyen d'expier leur faute, se faire tuer pour sauver le général. Ils repartirent en courant, et tout rentra dans le silence.

Silence lugubre, rempli des plus funèbres pressentimens! La situation ne pouvait cependant se prolonger. Où était le devoir? Quel ordre nous donnait-on? Qu'attendait de nous le gouvernement? Au comble de l'embarras et de l'anxiété, le colonel Thomas, notre commandant provisoire, finit par envoyer un lieutenant de cuirassiers demander des instructions au général Cava-

gnac. L'officier partit à franc étrier et revint de même, son cheval blanc d'écume. Les ordres étaient formels : enlever la barricade sur l'heure sans aucun souci des conséquences, sans s'occuper de la vie du général, qui devait être mort. Il fallait que cette dernière forteresse des insurgés du côté du sud tombât avant la nuit.

Au signal donné, nos soldats s'élançèrent avec un élan irrésistible. En un clin d'œil la barrière fut escaladée. Il ne se trouva d'ailleurs personne pour la défendre, pas un coup de fusil ne fut tiré contre nous. Après l'attentat commis par quelques misérables qui furent heureusement retrouvés et punis, les insurgés s'étaient dispersés dans toutes les directions, justement effrayés des représailles dont ils se sentaient menacés. Ils firent bien de prendre la fuite. Il serait difficile de décrire l'exaspération de nos hommes quand nous découvrîmes le corps du général et celui du capitaine de Mangin affreusement défigurés par les coups de pistolet qu'on lui avait tirés dans l'oreille. Ce fut tout le long de la colonne un cri d'indignation et de vengeance. Ceux qui avaient assassiné et mutilé des parlementaires, des officiers français dont toutes les nations étrangères auraient respecté le caractère sacré, ne méritaient aucune pitié ! Pas de quartier pour eux ! La baïonnette en avant, sans qu'on pût les retenir, les soldats se précipitèrent dans les maisons et y massacrèrent tous les hommes valides, heureusement en petit nombre, qui y furent trouvés. Nous eûmes beaucoup de peine à arracher de leurs mains quelques malheureux qui demandaient grâce en protestant de leur innocence.

La veille déjà, sur la place du Panthéon où la lutte avait été si sanglante, j'avais vu les maisons fouillées avec fureur, tous les hommes chez lesquels on trouvait des armes ou de la poudre, dont les mains étaient noircies par la fumée du combat, — entraînés sur la place et fusillés sur l'heure. Des monceaux de cadavres avaient vengé la mort des camarades assassinés du haut des fenêtres ou par les soupiraux des caves. C'est là l'horreur de la guerre civile. Les crimes contre l'humanité qu'elle commence par commettre rendent les représailles inévitables et effroyables. Le barbare qui dort au fond de chacun de nous se réveille au contact des barbaries révolutionnaires.

Quand les gardes nationaux qui formaient l'arrière-garde de notre colonne apprirent qu'un aide de camp du général avait été tué avec lui, on crut que c'était moi. Il y avait là des gens de notre quartier qui me connaissaient, qui s'intéressaient à l'école. Un de nos professeurs les plus aimés, M. Wallon, maître de conférences d'histoire, portait le fusil dans le rang avec un courage simple et

tranquille. Il pressa le pas pour aller reconnaître les cadavres et souleva avec anxiété le manteau militaire que nous avions jeté sur le visage défiguré du capitaine de Mangin. La fausse nouvelle n'en courut pas moins jusqu'à l'École normale, où l'on me crut perdu. Si la presse avait eu alors le retentissement qu'elle a aujourd'hui, les crieurs de journaux auraient annoncé ma mort en l'accompagnant d'horribles détails pour faire monter la vente.

Lorsque je rentrai vers le soir, harassé de fatigue et d'émotion, pouvant à peine me tenir debout, mais vivant, quel accueil chez mes camarades, chez nos excellents directeurs ! M. Dubois, camarade d'école et ami de mon père, nature généreuse et sensible avec des dehors un peu âpres, me serrait dans ses bras, les yeux pleins de larmes, et ne cessait de me dire : « Mon enfant, mon cher enfant, que j'ai eu peur ! » M. Vacherot, notre directeur des études, si paternel pour nous, n'était pas moins ému.

Après trois jours de combats sans trêve, c'eût été bon de se reposer, de respirer un peu auprès de ces cœurs amis, mais je ne le pouvais pas. J'avais promis au colonel Thomas de ne pas l'abandonner dans cette soirée funèbre. Tout en faisant garder et en gardant nous-mêmes les corps des victimes, nous voulions fouiller tout le quartier, pousser nos reconnaissances jusqu'à la Seine, et arriver dès le matin au rendez-vous de la place de la Bastille après avoir nettoiyé et balayé sur la rive gauche les derniers vestiges de l'insurrection.

L'opération fut si bien et si vigoureusement conduite qu'au point du jour, à pied, uniquement escorté de mon ordonnance, je pus suivre dans toute son étendue la rue Mouffetard, gagner les ponts et atteindre la rue Saint-Antoine. J'y arrivai pour le suprême effort. Des pièces d'artillerie faisant face au faubourg le couvraient de projectiles tandis que toutes les maisons qui avaient accès sur la place de la Bastille du côté de la rue Saint-Antoine étaient garnies de tirailleurs. La dernière de ces maisons, à gauche de la place, touchait aux grands boulevards. Un bataillon de mobiles s'y maintenait depuis la veille au prix des plus grands sacrifices. Son commandant, tous ses capitaines, étaient hors de combat. On me donna l'ordre d'en prendre le commandement.

C'était le point le plus rapproché du faubourg, par conséquent le plus exposé. Heureusement nos hommes, déjà familiarisés avec la guerre de rues, avaient pris à tous les étages leurs dispositions de combat. Au rez-de-chaussée et à l'entresol, occupés par un café, les billards, dressés devant les fenêtres, servaient d'écrans pour arrêter les projectiles ; aux étages supérieurs, les fauteuils, les canapés, les matelas remplissaient le même office. Abrisés

derrière ce rempart, les tireurs se ménageaient des embrasures d'où ils surveillaient les fenêtres du faubourg pour y envoyer leurs balles aussitôt qu'une forme humaine apparaissait.

Peu à peu du reste le feu de l'adversaire se ralentit. A si petite distance, n'étant séparées du but que par la largeur de la place de la Bastille, nos pièces d'artillerie rendaient intenable les positions des insurgés. De notre observatoire nous apercevions distinctement l'effet de chaque coup. Il y avait surtout une maison d'angle à façade étroite, entre deux rues, dont les murs s'éventraient avec une rapidité effrayante. La canonnade, dirigée contre le second et le troisième étage, y avait creusé un immense trou béant. Ce trou s'élargissait à chaque détonation. On voyait venir le moment où la partie supérieure de l'immeuble s'écroulerait sur le premier et le rez-de-chaussée. La maison était en quelque sorte coupée en deux par un tir régulier et incessant. Il devenait évident que ni là ni dans aucune des maisons que nous avions en face de nous personne ne pouvait tenir.

Peut-être pouvait-on résister un peu mieux à l'abri d'une immense barricade élevée devant la grande rue du faubourg Saint-Antoine. Il semblait que ce fût une construction habilement faite suivant les règles de l'art militaire. On disait qu'elle contenait des tranchées intérieures par lesquelles les combattans pouvaient se défiler. On disait même que le plan en avait été fait par d'anciens officiers du génie passés aux insurgés. Qu'il fût ou non possible d'y résister encore, nous ne le savions pas. En tout cas, depuis environ une demi-heure le feu des insurgés avait cessé sur toute la ligne pendant que le nôtre redoublait de fureur.

Que se préparait-il? Méditait-on contre nous une attaque souterraine? Voulait-on nous laisser croire que la barricade était abandonnée et, au moment où nous y entrerions, faire sauter quelque mine? Cette grande forteresse menaçante et muette ne nous disait rien de bon. Les projets de nos adversaires étaient beaucoup moins sombres que nous ne le supposions. Après avoir épuisé toutes les chances de la lutte, ils ne songeaient plus qu'à mettre bas les armes. Seulement, comme nous le sûmes plus tard, il fallait laisser le temps à chaque combattant de regagner son logement, de laver les mains et les visages noircis par la poudre, de faire disparaître avec les fusils toutes les traces de la bataille. Quand nous entrerions dans le faubourg, nous devions y trouver non plus des insurgés, mais des bourgeois et des ouvriers paisibles prenant le frais sur le pas de leurs portes! Lorsqu'on supposa que le temps nécessaire à cette transformation était écoulé, le drapeau blanc fut hissé au sommet de la barricade, au bout d'une perche.



Aussitôt le feu cessa de notre côté. Quelques minutes après nous vîmes plusieurs officiers s'avancer au milieu de la place de la Bastille, pour conférer avec les délégués des insurgés. La conférence fut rapide et définitive. La paix était signée. Nous en accueillîmes la nouvelle avec une joie profonde, par humanité, par lassitude et par horreur du sang versé.

Avions-nous le droit d'occuper déjà la grande barricade dont on racontait tant de merveilles, dont le mystère nous attirait depuis le matin? Je ne sais si nous étions en règle. Mais, comme nous en étions les plus rapprochés, nous y entrâmes résolument sans en demander la permission à personne. On trouva sans doute que nous étions trop pressés, et on nous tira encore quelques coups de fusil du haut des fenêtres du faubourg. Nous pûmes heureusement nous défilier dans les tranchées profondes qui avaient été creusées entre les pavés et dont la combinaison nous parut à ce moment-là singulièrement ingénieuse. Ce fut le dernier soupir de l'insurrection. Tout le quartier rentra dans le silence.

Tout n'était pas fini cependant. Il restait à délivrer deux représentans du peuple faits prisonniers par les insurgés et à rétablir la circulation dans le faubourg, en démolissant les barricades. Je fus chargé de cette double mission. Je pris avec moi deux sous-officiers et vingt-cinq gardes mobiles, que je choisis avec soin parmi ceux qui avaient montré depuis le matin le plus de résolution et de courage. Je recommandai la plus grande prudence. Nous allions entrer en contact avec une population qui deux heures auparavant portait presque tout entière les armes contre nous. Notre attitude ne devait avoir rien de provocant : nous remplissions un devoir pacifique, notre petit nombre l'indiquait; mais il ne fallait pas qu'on surprit chez nous le moindre signe d'hésitation ou de faiblesse. Aucun de nous ne devait oublier que nous étions l'avant-garde d'une armée victorieuse.

Les merveilleux enfans de Paris qui me suivaient comprirent à demi-mot, avec l'intelligence aiguisée de leur âge et de leur race. Ils montrèrent ce qui convenait le mieux aux circonstances, une parfaite bonne humeur, la joie sincère d'en avoir fini avec les angoisses et les souffrances de la bataille. La population nous accueillit de son côté avec une satisfaction visible. Les commerçans du quartier, qui avaient souffert beaucoup de privations, ne demandaient pas mieux que de rentrer en communication avec le grand Paris dont ils étaient séparés depuis plusieurs jours. Si quelques-uns d'entre eux avaient été des volontaires de l'insurrection, la plupart l'avaient plutôt subie que désirée. Nous leur apportions la paix, le retour à leurs occupations, à leurs transac-

tions habituelles. Ils nous recevaient en amis, presque en bien-faiteurs. Personne parmi eux ne voulait avoir fait partie de l'émeute; c'était à qui nous prêterait son concours pour remettre les pavés en place. Une seule fois, une fille du peuple à laquelle nous demandions de nous aider nous répondit gaîment : « Ma foi non, messieurs, je ne toucherai pas à cette barricade : j'ai eu trop de mal à la faire. » La boutade nous parut plaisante, et nous en rîmes de bon cœur.

Singulière ironie des choses ! quelques heures auparavant, cette faubourienne aurait tranquillement assassiné nos soldats par une embrasure de barricade ou par un soupirail de cave. Nos soldats, de leur côté, l'auraient passée par les armes si elle était tombée entre leurs mains. Le vent avait tourné. Les ennemis de tout à l'heure ne demandaient qu'à fraterniser. Ils se rappelaient enfin qu'ils étaient de la même patrie, d'une race aimable et généreuse entre toutes. C'était le vrai Paris qui reparaisait dans sa grâce un instant voilée. Jusqu'à la barrière du Trône nous ne trouvâmes que des mains tendues et des visages sourians.

Au fond du faubourg nous eûmes la bonne fortune de retrouver vivans les deux représentans du peuple que nous cherchions. Faits prisonniers par les insurgés, M. Galy-Cazalat et son collègue, dont le nom m'échappe, avaient passé des heures cruelles. On leur avait annoncé plusieurs fois qu'ils seraient exécutés ; on les avait même conduits devant le peloton d'exécution. Ils vivaient cependant, sauvés au dernier moment par un vague sentiment de pitié, par la crainte des responsabilités et des représailles. Ils se louaient des habitans du quartier. Ceux-ci avaient été en général humains pour eux. Ils n'avaient eu à se plaindre que des professionnels de l'émeute, venus on ne sait d'où, écume des grandes villes, sectaires des clubs ou des sociétés secrètes, empoisonnés par une prédication homicide.

Quand j'eus reconduit à son domicile l'excellent M. Galy-Cazalat, celui-ci me pria de remercier l'École normale tout entière au nom des représentans de la nation : « Dites à vos camarades, me dit-il, que leur uniforme est le premier et le dernier qui ait été vu au feu. Nous ne l'oublierons pas. »

Ainsi finit notre rôle militaire. Nous gardions l'uniforme, mais dans la vie habituelle nous avons repris la plume au lieu de l'épée. Il fallut tout le tact de nos maîtres pour nous replacer peu à peu dans le courant des études littéraires ou scientifiques si longtemps abandonnées. Il y avait surtout deux années pour lesquelles la reprise du travail était indispensable, la première à cause de la licence, la troisième à cause de l'agrégation. Dans ces deux

examens où nous avions à lutter contre des concurrens venus de toutes parts, ferions-nous bonne contenance? soutiendrions-nous, comme l'avaient fait nos prédécesseurs, l'honneur de l'école par la qualité de nos épreuves? Nos maîtres se le demandaient, et nous n'étions pas nous-mêmes sans inquiétude.

Je ne puis répondre que nos épreuves écrites et orales ne se soient pas ressenties des distractions forcées qui les avaient interrompues pendant quatre mois. Mais nos concurrens aussi avaient été distraits. Aucun d'eux n'avait travaillé avec la régularité habituelle. Le résultat général des examens ne nous fut pas défavorable. Nous ne fîmes recevoir ni moins de licenciés ni moins d'agrégés que d'habitude.

On ne dira pas non plus que notre excursion un peu longue dans la vie active ait abaissé le niveau intellectuel de nos trois promotions. Ces trois promotions ont donné à l'Académie française Caro, Perraud, Challemeil-Lacour; à l'Académie des inscriptions et à celle des beaux-arts, Beulé; à l'Académie des sciences, Debray; à la Sorbonne, Lenient; à l'enseignement de l'École, de la Coulonche; à l'inspection générale, Glachant et Chassang; à l'administration, Molliard et Ohmer; aux lettres, J.-J. Weiss, Assolant, Eugène Yung. Ces noms suffisent à prouver que la vie militaire qui nous avait été imposée par les circonstances, pour la défense de la loi et de la représentation nationale, n'avait suspendu chez nous ni les vocations littéraires ni les vocations scientifiques. Peut-être au contraire avait-elle donné à la pensée une excitation nouvelle, aux esprits plus de fermeté, aux âmes plus d'élévation.

A. MÉZIÈRES.

---

---

## CONDITION

DE LA

# FEMME AUX ÉTATS-UNIS

---

II (1)

**BOSTON**

---

J'ai passé à Boston plus de temps que dans aucune autre ville des États-Unis, et plus j'y ai vécu, plus je m'y suis attachée. Mais je n'ai pas eu pour cela de violence à me faire ; la première impression avait suffi ; et aujourd'hui encore, quand j'essaie de rassembler mes souvenirs, c'est elle qui les domine et qui les éclaire : avant de m'apparaître comme la ville la plus polie de l'Amérique, Boston m'éblouit comme un rêve de beauté. La cause en est peut-être aux circonstances de mon arrivée. Il faisait nuit ; et le lendemain, quand je m'éveillai, ce fut pour voir, de ma fenêtre, aux stores relevés, un inoubliable panorama. Sous un ciel sans nuage, tout empourpré de rose, — un de ces ciels américains qui paraissent plus élevés que les nôtres, — se déroulait, toute semée de diamans, cette merveilleuse rivière Charles, large comme un bras de mer. Le passage des bateaux à vapeur ne troublait pas encore sa solitude de si grand matin ; ce n'était pas la saison où elle se couvre de barques de plaisance ; ni sloop, ni goélette à l'horizon : seul un dragueur plaquait sa tache noire sur cette nappe ensoleillée. Le flot, qui subit encore ici l'in-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

fluence de la marée, ne s'arrêtait qu'à la terrasse du jardin au-dessous de moi, battant d'un côté le quai en demi-cercle que bordent des pignons rouges, étroits, élancés, et de l'autre, un des ponts de Cambridge. En face, par delà le grand pont jeté hardiment entre les deux villes sœurs qui sont en incessante communication, des collines boisées se découpaient dans l'air d'une pureté cristalline. Les usines, les magasins bâtis à ma droite sur pilotis, faisaient figure de monumens avec leurs tours carrées, leurs massives silhouettes. Les poteaux télégraphiques dont les ombres tremblantes se reflétaient dans l'eau, — mer, fleuve, grand canal ou lagune, — semblaient attendre qu'on y attachât des gondoles. J'aurais pu me croire à Venise, et le calme même des lieux achevait l'illusion. Mais les levers du soleil sur la rivière Charles ne sont rien encore, comparés aux couchans. Je me rappelle, l'hiver, certains dégels opalins, le ciel devenu vers quatre heures d'un rouge vif, puis s'éclaircissant peu à peu et passant par toutes les teintes de l'orange et du jaune verdâtre, jusqu'au bleu le plus franc : eau alourdie et comme somnolente servait de miroir à cette magie. Encore gelée près du bord, elle berçait ses bancs de glace à la clarté des premiers réverbères. Je me rappelle aussi, par des froids implacables, les tons d'aurore boréale du ciel et de l'eau, maisons, bateaux, arbres dépouillés, ressortant sur cet incarnat en un relief noir dont les moindres détails s'accusaient si fermement ; puis l'incendie, devenu fumeux, s'éteignait peu à peu, ne laissant que des cendres, après la disparition d'un gros globe rouge sans rayons, étrange soleil du nord. Dans ce gris mourant s'effaçait la ligne onduleuse des collines. Et le crépuscule une fois tombé, la Charles River ressemblait à un lac d'acier frémissant, où se prolongeaient les lignes de feu allumées sur les quais et sur l'immense pont ; à chaque passage d'un car, invisible dans la nuit, les étincelles jaillissantes embrasaient à la fois toutes les fenêtres des grands bâtimens de la rive de Cambridge qui, par l'effet de cette intermittente illumination prenaient plus que jamais, tout vulgaires qu'ils pussent être en réalité, figure de palais féeriques.

Le climat si variable, avec ses sautes brusques d'un excès à l'autre, explique l'infinie variété du ciel, si différent de celui de France, et encore plus du ciel anglais. J'ai fait le guet, jour et nuit, à cette fenêtre ouverte sur un spectacle changeant et toujours magnifique, sauf quand soufflait quelqu'une de ces interminables tempêtes de neige, dont nous ne pouvons pas nous faire une idée en Europe. Que dire des clairs de lune qui tout à coup les suivaient, moirant par places la rivière à demi gelée où trem-

paient des piliers de feu? Je n'étais séparée d'elle que par l'étroit jardin recouvert d'un linceul blanc. Toute idée de terre s'effaçait; j'avais l'impression de planer au-dessus de ces flots argentés, aussi librement que le faisaient au matin les mouettes dont le tourbillon apparaissait avec le premier rayon de l'aube.

Ces effets de l'atmosphère et des saisons restent inséparables dans ma mémoire d'une délicieuse hospitalité qui leur emprunte un caractère de fête, et quand on me dit que Boston n'est après tout qu'une ville de 500 000 âmes, simple capitale du Massachusetts, j'ai quelque peine à le croire, vu les royales fantasmagories de la Charles River. Ceux qui aiment les contrastes ne peuvent mieux faire que d'aborder Boston après Chicago, sans transition. Ils respireront soudain l'atmosphère du passé.

En parcourant la partie ancienne de la ville, tortueuse, irrégulière, on se croirait dans une vieille cité anglaise : l'enchevêtrement des fils de fer, télégraphe et téléphone, visibles tout le long des rues, lui donne seul un aspect particulier. Les quartiers tels que Commonwealth avenue ou Beacon Street, sont de larges voies bordées de résidences dont aucun ornement tapageur ne dépare l'imposante régularité architecturale. On y accède par un porche précédé d'un perron; sur presque toutes les façades de granit ou de grès, s'étend la délicate tapisserie d'une plante grimpante japonaise, connue sous le nom de lierre de Boston; son feuillage rougissant, qui devient en automne couleur de corail, est une fête pour les yeux. Derrière les vitres se manifeste un luxe de fleurs qui révèle l'élégance de ces salons où certainement on cause mieux et moins haut que partout ailleurs en Amérique. Après avoir été jadis la ville la plus importante des États-Unis, — et avec Philadelphie celle qui prit la part la plus éclatante à la Révolution, — Boston affecte aujourd'hui un caractère quelque peu provincial, mais ce provincialisme, qui lui est reproché par ceux qui vivent en dehors de ses coteries mondaines et littéraires, est lui-même un charme. Les Bostoniens ont fait de leur ville comme le reliquaire des grands souvenirs d'un pays dont l'histoire est encore assez courte. Ils vivent les yeux fixés sur le dôme doré du vieux State house (hôtel des États), qui renferme tant de trophées d'honneur; sur l'ancien cimetière où dorment des citoyens tels que Samuel Adams, John Hancock, etc.; sur le monument de Bunker-hill qui marque l'endroit où les régimens anglais furent tenus en échec par des novices, qui de l'art de la guerre ignoraient tout, sauf qu'il fallait attendre de pied ferme et ajuster à bout portant. Ils s'enorgueillissent de Faneuil Hall, ce berceau de la liberté américaine. Le mot de

vieux en parlant de ce qu'ils possèdent revient sans cesse sur leurs lèvres. Bien entendu, le vieux temps ne remonte pas pour eux plus loin que les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, et a laissé fort peu de monumens dignes de ce nom; mais, à leur défaut, Boston met en œuvre des procédés ingénieux pour entretenir et renouveler chez ses enfans l'orgueil du patriotisme. Cette année même encore, dans la nuit du 18 au 19 avril, avait lieu une fête émouvante, commémorative de la glorieuse chevauchée de Paul Revere, l'événement qui précéda la journée de Lexington, où les miliciens et les fermiers du Massachusetts eurent raison de l'armée anglaise. Des signaux s'allumèrent un soir de printemps au nord de la ville, dans le petit clocher de Christ Church, les mêmes qui en 1775 avertirent le pays de la marche des troupes anglaises sur Concord; et un cavalier, portant le costume de l'époque, fit au galop les six milles que parcourut Paul Revere, en appelant aux armes les fermiers endormis qui répondaient comme jadis. L'unique différence fut que cette fois leurs hurras s'entremêlèrent de fusées d'artifice. Et lorsque les cloches longtemps muettes de la petite église du nord se mirent à sonner, toutes les cloches des alentours leur répondirent en chœur.

De pareilles scènes sont de nature à impressionner les plus ignorans, les plus insensibles, et développent chez les autres une exaltation généreuse. On comprend, en habitant Boston, en se pénétrant de son esprit, l'espèce de rancune que l'Angleterre garde toujours à la colonie qui lui échappa, rancune qui se traduit par un dénigrement systématique de tout ce qui est américain. Voilà une ville par exemple où les Anglais retrouvent précieusement conservées les traces de leurs défaites, et où subsistent en même temps les traces non moins sensibles de leur influence morale, intellectuelle et littéraire, une ville proche parente et ennemie à la fois dont chaque pierre rappelle une de ces brouilles de famille qui de toutes sont les plus vivaces. Évidemment il est beaucoup moins facile de lui rendre justice que de louer avec une dédaigneuse indulgence Chicago et ses progrès de nouveau-né géant; sans compter que la Grande-Bretagne ne serait pas fâchée de pouvoir revendiquer un penseur comme Emerson, un romancier comme Hawthorne, qui sont purement bostoniens, tout en ayant ajouté des chefs-d'œuvre à la littérature anglaise.

Lorqu'on songe à la longue liste d'esprits distingués que produisit Boston, il est impossible de ne pas l'excuser d'être devenu, par l'excès même de ses belles qualités d'enthousiasme et de vénération, quelque chose comme une grande société d'admiration mutuelle. Quant à moi, je ne pourrais pas plus m'étonner des

anecdotes enregistrées sur les Longfellow, les Lowell, les Whittier, les Bancroft, les Prescott, les Channing, les Théodore Parker, etc., que du soin pieux qui marque d'un buste ou d'une inscription les points de la ville où sont nés Franklin, Daniel Webster, Charles Sumner. La présence des morts illustres auxquels est dédié un culte intime et constant contribue au caractère quelque peu solennel de Boston. Ils semblent, ces grands défunts, être plus vivans encore, pour ainsi dire, que les vivans eux-mêmes; ceux-ci les évoquent, les citent, les commentent à tout propos; de même parmi les ormes séculaires du beau parc communal, la position occupée jusqu'en 1876 par le plus vieux de tous, *the Old elm*, antérieur à la fondation de la ville, vous est religieusement indiquée; son ombre reste debout.

Si le Massachusetts et Boston en particulier sont justement fiers des hommes qu'ils ont produits, ils ne s'honorent pas moins d'avoir vu naître un groupe de femmes dont il serait difficile de trouver ailleurs l'équivalent. Dès l'époque coloniale on relève des noms qui restent entourés d'une auréole de courage, de vertu, de dévouement à la nouvelle patrie. Anne Hutchinson rompit une des premières avec les autorités établies, bien que ce ne fût que sur le terrain de la discussion religieuse. Les femmes des Adams, des Knox, des Hancock, aidèrent par leur énergie, leurs sacrifices personnels, à l'établissement de l'indépendance; et je ne sais si l'une des plus héroïques n'est pas cette Mrs Cushing qui, au temps de la déclaration des droits, se serait, elle et toutes ses amies, vêtue de peaux de bêtes plutôt que d'acheter des marchandises anglaises. Deborah Samson, qui servit dans les rangs de l'armée révolutionnaire, était encore native du Massachusetts. La protestation publique contre l'esclavage ne fut nulle part aussi éloquente que dans la bouche des femmes de Boston: Lydia Maria Child lutta côte à côte avec ces champions de la liberté, Garrison et Wendell Phillips; Maria W. Chapman prêta au bon combat le prestige de sa force d'âme et de sa beauté. Pendant la guerre entre le Nord et le Sud, les femmes rivalisèrent partout de dévouement, mais l'Association des Dames auxiliaires de la Nouvelle-Angleterre fournit plus de 314 000 dollars, argent et provisions, aux soldats du Nord. Mrs Livermore, — dont le nom est bien connu comme présidente du premier congrès que tint l'Association pour l'avancement des femmes, — organisa dès lors la première de ces ventes (*sanitary fairs*) qui produisirent de si fructueux résultats. Son double don de parler et d'écrire, sa prodigieuse activité, furent tout le temps de la guerre au service de l'Union. Clara Barton, chef du mouvement de la Croix-Rouge; Susan B. Anthony



et Lucy Stone, chefs du suffrage féminin ; la généreuse abolitionniste Lucretia Coffin Mott, naquirent dans le Massachusetts, quoique leur influence se soit étendue bien au delà de ses limites.

Quant aux femmes de Boston qui ont travaillé au progrès de la science de l'éducation, comment les nommer toutes ? Je tâcherai de faire sentir, en visitant les collèges, l'impulsion que Mrs Agassiz, la veuve du grand naturaliste, a su donner et donne encore à l'annexe féminine de l'Université de Harvard. Une des filles d'Agassiz, Mrs Shaw, s'est occupée, elle aussi, de pédagogie avec une autorité égale à sa munificence. Vers 1860, miss Elizabeth Peabody avait importé la méthode Frœbel : Mrs Shaw a fondé et soutenu pendant quinze ans seize *kindergartens* libres qui appartiennent maintenant à la ville. Sous sa direction, et grâce à son inépuisable libéralité, des expériences de toute nature ont été faites : travail manuel dans les écoles publiques, écoles industrielles, écoles de vacances, crèches. Son école préparatoire de garçons et de filles a tenu longtemps un rang unique ; — ici se révèle un esprit d'indépendance et d'entreprise vraiment national : le désir d'élever ses propres enfans à sa guise, en dehors des méthodes existantes, décida Mrs Shaw à créer cette institution. Mrs Mary Hemenway mérita d'être louée entre toutes pour avoir compris que les arts de la femme avaient grand besoin d'être encouragés en Amérique, où pour l'amour du grec, la cuisine et la couture sont généralement négligées : elle a fondé dans les écoles des cours pratiques qui ont pour but de former des ménagères ; elle s'est occupée à remettre en bon état la guenille du corps, trop dédaignée par les jeunes savantes, en annexant des gymnases aux autres classes ; elle a soufflé le feu du patriotisme en faisant des conférences libres sur l'histoire d'Amérique, conférences données dans l'ancienne église du Sud au milieu des reliques expressives de cette histoire ; elle a posé les bases d'un premier musée d'archéologie américaine.

Dans la science, le Massachusetts a produit une astronome fort estimée de Herschel, de Humboldt et de Le Verrier, Maria Mitchell ; dans les arts, un sculpteur, Anne Whitney qui a deux de ses statues sur les places de Boston ; plusieurs peintres : j'ai visité les ateliers de miss Greene et de miss Bartol, de Mrs Sears et de Mrs Whitman ; une actrice célèbre, Charlotte Cushman. Le premier volume de poésie américaine fut d'une femme, Anne Bradstreet, en 1650. Margaret Fuller, — qui écrivait des vers latins à huit ans, qui fit des conférences en allemand, en français, en italien, et fut mêlée aux beaux jours du transcendantalisme, aux expériences fouriéristes de Brook Farm, — ouvrit cette fameuse

classe de conversation dont Boston se ressent encore. Son but était de passer en revue tous les départemens du savoir, en s'efforçant de marquer les relations qui existent entre eux, de systématiser la pensée, de répandre ces qualités de précision et de clarté trop rares chez notre sexe.

III. — MRS WARD HOWE. — LE CLUB DES FEMMES DE LA  
NOUVELLE-ANGLETERRE

Commençons par placer, à son rang de doyenne et dans son cadre, Mrs Julia Ward Howe. Je connaissais d'elle bon nombre de travaux sur des questions sociales et autres ; je savais que depuis quarante ans le nom de Mrs Howe avait été mêlé à tous les mouvemens de la cause des femmes en Amérique, mais je ne me doutais pas cependant de l'importance de son rôle avant un incident très simple que je rapporterai ici.

Une course matinale en traîneau m'avait conduite dans une belle maison de campagne près de Milton. Je causais, après déjeuner, avec des Américains de la meilleure société, fort au courant de toutes les choses européennes, bien qu'ils ne passent pas, comme tant d'autres, la plus grande partie de leur vie à l'étranger, sentant trop pour cela que chez eux beaucoup de choses essentielles sont encore à faire et que leur devoir est d'y prêter la main. Un très aimable vieillard nous contait ses souvenirs de jeunesse à Paris et l'impression, encore vive à l'heure présente, qu'avait produite sur lui Rachel chantant ou plutôt déclamant la *Marseillaise*. Tout à coup s'éleva dans un coin du salon une musique en sourdine, sorte de marche militaire jouée par une jeune femme qui s'était mise au piano. Je demandai ce qu'était cet air, et on me nomma le *Battle Hymn*, l'hymne de bataille des soldats du Nord, pendant la guerre civile. D'abord, me dit-on, il avait été accompagné de paroles sauvages et sanguinaires, de cris de vengeance inspirés par la mort de John Brown, le vieux colon abolitionniste qui entreprit de soulever les noirs avant la déclaration de la guerre, s'empara d'une ville avec l'aide de vingt-deux hommes, défendit l'arsenal tant que sa petite troupe fut debout et, couvert de blessures, fut condamné finalement à être pendu, donnant par son supplice un suprême élan à la question qui s'imposait. « *Old John Brown* » était dans toutes les bouches : ce fut Mrs Ward Howe qui, changeant les paroles, en fit l'*hymne de bataille*. Et, comme je demandais qu'on le chantât tout haut, deux voix l'entonnèrent, accompagnées bientôt d'autres voix, tous ceux qui étaient présens, jeunes et vieux, se joignant au chœur

avec émotion, car il y avait là des gens qui se souvenaient d'avoir fait la guerre, d'autres qui se rappelaient des deuils remontant aux quatre années qu'a remplies cet hymne belliqueux mêlé à la sonnerie des charges et au bruit du canon. Avant que ne s'éteignit la dernière strophe qui adjure les hommes de mourir pour la liberté, comme pour eux mourut le Christ, j'avais compris que l'Amérique possédait une *Marseillaise* conforme à son tempérament et dont l'auteur était une femme, émule de Mrs Beecher Stowe. Mrs Stowe, du fond d'un presbytère de campagne, avait frappé mortellement l'esclavage en écrivant le livre fameux dont le retentissement devait être universel; Mrs Howe, à son tour, jeta au milieu des combats qui suivirent un chant grave et religieux qui depuis est resté pour le Nord vainqueur le chant national.

Ma surprise fut grande lorsque je rencontrai par la suite l'auteur du *Battle Hymn*. Je m'attendais à voir une vieille femme, — la date de sa naissance, 1819, étant dans toutes ses biographies, — et je ne sais pourquoi je lui prêtai aussi l'air d'autorité un peu masculine qu'ont beaucoup de femmes fortes. Je vis une fraîcheur de teint, de regard, de sourire tout à fait extraordinaire. Elle s'habille sans la moindre excentricité, elle a des manières simples et parfaites, sa voix très douce est l'une des mieux timbrées que j'aie entendues jamais. Si d'aventure Mrs Howe se fût avisée de prêcher des doctrines subversives, elle eût été bien dangereuse, tant sont puissans chez elle le tact et le charme qui permettent de tout oser. Je la saluai dans son empire, le club des femmes de la Nouvelle-Angleterre dont elle est présidente. Il y a vingt-cinq ans que ce club fut fondé pour donner un lieu de réunion aux nombreuses dames qui habitent les environs de Boston et qu'une affaire quelconque appelle en ville; ceci conduisit à l'institution d'une séance hebdomadaire où se discutent des sujets divers : art, littérature, éducation, etc. Ces exercices prirent une importance croissante à mesure qu'augmentait le nombre des membres; souvent des orateurs, venus du dehors se mêlaient aux débats.

Le lundi de novembre où je pénétrai dans le local vaste et commode de Park Street, il n'offrait rien qui suggérât une idée de pédantisme ou d'apprêt. On se serait cru à un jour de réception dans une maison particulière; point de plate-forme, une table à thé bien servie. Les 230 membres n'étaient pas présents, à beaucoup près, mais il y avait là cependant une réunion nombreuse dans laquelle figurait un homme, l'unique survivant du groupe de grands esprits masculins qui dès le commencement se rattachèrent au club comme membres honoraires. Les femmes les plus distinguées de la ville entraient les unes après les autres, et Mrs Howe

les présentait aux visiteuses étrangères, miss Spence et moi. Miss Spence est une célébrité australienne; elle arrivait de son pays, très vive, très causante, avec un air intelligent et campagnard tout à la fois, et conférençait avec verve sur le droit des minorités. Nous l'écoutâmes parler de la façon dont le vote se pratique en Australie. Mais Mrs Howe surtout fixait mon attention; dès que la séance fut ouverte, la femme du monde se révéla présidente; rien ne peut rendre l'assurance tranquille ni l'autorité polie des trois petits coups de marteau frappés sur la table pour réclamer le silence. Son attitude eût fait envie à un président de Chambre. Elle répondit par la plus brillante improvisation, puis, les affaires expédiées, revint aux tasses de thé et aux présentations avec une grâce exquise de maîtresse de maison.

Au fait il n'existe pas de ville où l'élément féminin soit mieux représenté qu'à Boston; je pus m'en assurer dans tous les agréables luncheons qui se succédèrent ensuite, tantôt chez Mrs Howe, tantôt chez d'autres membres du club français. Jamais en France une réunion de femmes n'aurait le même entrain, ne se mettrait aussi joliment en frais d'amabilité; l'absence des hommes nous ferait éprouver le sentiment que m'exprima une demoiselle de Washington : l'impression de manger un sandwich sans beurre. A Boston, au contraire, une élite se complait dans ce que ces dames appellent, en se traitant de *sœurs*, leur « cercle magique ». C'est un grand honneur et un très grand plaisir que d'y être admise en passant; mais, je le répète, rien n'est plus étranger à nos habitudes. Se figure-t-on une douzaine de femmes s'imposant, à jour fixe, l'effort de parler tout le temps du déjeuner une autre langue que la leur, afin de ne pas oublier cette langue, et de s'y perfectionner par la conversation? Quelques hérésies se glissent bien dans leurs jugemens des choses françaises; l'une d'elles, par exemple, me dit que la plus belle statue que nous ayons à Paris est la Jeanne d'Arc de Frémiet; une autre considère comme un génie naïf Maeterlinck, dont elle a tout lu. La grande Margaret Fuller ne plaçait-elle pas Eugène Sue très près de Balzac? Admiratrice passionnée pourtant de George Sand, elle trouvait les *Lettres d'un voyageur* passablement vides; elle mettait bien au-dessus les *Sept cordes de la lyre*; et une de ses illustres amies a nommé Alfred de Vigny un auteur de boudoir, le jugeant sans doute tout entier sur les premières pages de l'*Histoire d'une puce enragée*? Certes nous commettons souvent de lourdes bévues dans nos appréciations des littératures étrangères, mais il est toujours consolant de s'assurer que les étrangers ne commettent sur la nôtre ni moins ni de moindres méprises.

A la vérité, Mrs Ward Howe ne diffère pas de nous par le point de vue autant que le font nombre de ses compatriotes ; elle se ressent d'un séjour prolongé en France, de ses relations avec des Français éminens ; et elle rappelle tout cela dans notre langue, qu'elle possède à merveille. L'étude et la réflexion lui ont laissé une spontanéité toute juvénile, assaisonnée d'un grain de malice. Il serait difficile d'avoir plus d'esprit. J'aurais voulu l'amener à parler d'elle-même, mais je n'y réussis que fort peu. C'est par d'autres que j'ai su combien ses débuts littéraires avaient été contrariés. Son père, un père de l'ancienne école, ne permettait pas aux filles de se singulariser ; elle ne commença de fait que plusieurs années après son mariage l'œuvre écrite et parlée qu'elle poursuit encore. Julia Ward avait épousé le docteur Howe, l'homme qui fit faire le plus de progrès à l'éducation des sourds-muets, qui développa des dons si extraordinaires chez la fameuse Laura Bridgeman, sourde, muette et aveugle. Laura Bridgeman a maintenant une rivale, Helen Keller, instruite par les mêmes méthodes. Le docteur Howe s'attacha avec un zèle égal à tirer parti de la plus faible lueur de compréhension chez les idiots. On m'a raconté que, faute de temps dans la journée, il leur faisait une classe nocturne, sous prétexte que pour leurs pauvres cervelles l'heure n'existait pas : de sa propre fatigue il ne tenait aucun compte. Jusqu'au bout il accomplit, à force de zèle scientifique et humanitaire, de véritables miracles. Mrs Howe, pendant ce temps, dirigeait après Margaret Fuller ; avec la même ardeur et la même discrétion, le mouvement des femmes. On pourrait dire d'elle ce qui a été dit de sa devancière et amie, qu'elle n'a jamais donné dans aucun excès, qu'elle n'a jamais considéré la femme comme l'antagoniste ou la rivale de l'homme, mais comme son complément, persuadée que les progrès de l'un sont inséparables du développement de l'autre.

Je l'entendis un matin parler, en chrétienne convaincue quoique indépendante, à l'église unitaire. En Amérique il n'est pas rare que les femmes prêchent ; on compte des centaines de pasteurs féminins ; c'est surtout dans l'Ouest qu'elles exercent leur ministère et les paroisses de ces dames ne sont pas, paraît-il, les moins bien administrées. A Boston même, où le soin officiel des âmes est tout entier entre les mains des hommes, les femmes sont admises à une certaine collaboration dans quelques églises ou du moins dans leur crypte. La crypte où Mrs Howe, de sa voix argentine et pénétrante, nous entretint éloquemment de choses divines et pratiques à la fois, était celle de l'église des Disciples. Elle parla sur la religion personnelle, démontrant

l'utilité de la prière en famille, les bons côtés de certaines observances dont la nécessité lui avait longtemps paru douteuse et auxquelles maintenant elle rend pleine justice. Jamais l'absolue loyauté ne s'exprima d'une façon plus touchante. Mrs Howe s'attache à prouver que ceux-là mêmes d'entre nous qui croient être déshérités des biens de ce monde ont à remercier Dieu de mille choses, ne fût-ce que de son soleil, du don gratuit de quelques affections, et d'abord de celui de l'intelligence.

Après Mrs Howe, la femme du révérend C. G. Ames, pasteur de l'église où nous nous trouvions, prit la parole avec une facilité, une force singulières. Elle revint dans le détail sur ce sujet de la reconnaissance que l'on doit non seulement à Dieu, mais au prochain. Pensons-nous assez à ce que nous serions si ceux que nous appelons les petits, les humbles, les ignorans ne nous aidaient pas à soulever le fardeau de la tâche matérielle qui quotidiennement nous incombe? Et l'*oratrice* énuméra nos obligations à l'égard des domestiques, des fournisseurs, rouages vivans de l'existence envers lesquels, bien à tort, nous nous croyons quittes avec un salaire. — Je connaissais déjà Mrs Ames par d'excellentes statistiques qui permettent de mesurer, en se reportant aux sources authentiques, les résultats dans tous les genres de l'activité des femmes du Massachusetts. Elle est présidente d'un comité exclusivement occupé de ces questions.

De jeunes mères se levèrent ensuite et s'entre-répondirent au sujet de l'éducation religieuse de leurs enfans, des habitudes de dévotion en famille, des livres de morale familière rangés sous la rubrique de *little helps*, petits secours : ce fut un échange d'expériences profitables. Il me semble que dans les assemblées des premiers chrétiens les choses devaient se passer ainsi, d'autant plus qu'après les discours et les hymnes il y eut les agapes : des agapes à l'américaine. Le thé fut servi dans un des bas-côtés de la crypte, et Mrs Ames me demanda en riant si je n'étais pas scandalisée de voir que cette église communiquait avec une cuisine. Je me hâtai de dire que j'avais vu mieux que cela dans l'Ouest, où très souvent l'église, qui est encore le *meeting house*, est choisie comme lieu de réunions sans aucun caractère religieux. J'ajoutai que là-bas une dame, témoin de ma surprise, m'avait répondu en digne puritaine : « Il ne peut y avoir de déplacé à l'église que la dissipation, et la dissipation est déplacée partout. »

La dernière fois que je rencontrai Mrs Ward Howe, ce fut peu de temps après le succès du projet de loi relatif au suffrage municipal des femmes devant la Chambre des représentans du Massachusetts. Il avait passé à 122 voix contre 106 ; elle y

voyait le présage d'une adoption définitive par le Congrès et, ce jour-là même, allait réclamer dans quelque assemblée publique le droit de vote sans restrictions pour les femmes de son pays, en s'appuyant sur l'excellente raison qu'elles y sont préparées depuis longtemps.

Mrs Howe apporte dans les revendications de ce genre la même sérénité que lorsqu'elle expose à l'église ses théories sur le christianisme pratique et individuel. Quel que soit le thème qu'elle aborde, c'est toujours avec mesure, sans emportement d'aucune sorte, quoiqu'une flamme brille au fond de ses yeux bleus restés si jeunes. Depuis que Lucy Stone est morte, son importance de *leader* semble grandir encore. On sait que Lucy Stone était présidente du comité exécutif de « l'Association pour le suffrage de la femme américaine, » association fondée par elle en 1869, avec l'aide de W. Garrison, de G.-W. Curtis, du colonel Higginson, de Mrs Livermore et de Mrs Ward Howe elle-même. La curieuse histoire de ce pionnier féminin mériterait d'être écrite. Tout enfant, elle avait résolu d'aller à l'Université apprendre le grec et l'hébreu afin d'étudier la Bible dans l'original et de découvrir si les mots qui la révoltaient : « Ton désir sera pour ton mari, et il régnera sur toi », étaient vraiment dans le texte. Elle subvint à son entretien en travaillant de ses mains, faisant elle-même sa cuisine et payant son pauvre logement cinquante sous par semaine. Au sortir de l'université d'Oberlin, elle se voua à l'instruction des esclaves échappés de chez leurs maîtres et commença dès 1847 ses fameuses conférences sur les droits de la femme, collant elle-même ses affiches, bravant la raillerie, les dangers de toute sorte, remuant les foules par son éloquence et le singulier magnétisme qui semblait se dégager d'elle. Mariée à Henry Blackwell, partisan lui aussi des droits de la femme et de l'abolition de l'esclavage, elle ne porta jamais le nom de son mari. Blackwell l'approuvait; il joignit une protestation à la sienne contre l'iniquité de la loi qui accorde au mari autorité entière sur la personne, les biens et les enfans de la femme. Ce fut, du reste, pendant quarante ans le modèle des bons ménages.

Le buste de Lucy Stone par Anne Whitney, à l'exposition de Chicago, donnait l'idée d'une parfaite et sympathique bonhomie. Lorsqu'elle mourut à Boston, au mois d'octobre dernier, ses obsèques célébrées à l'église unitaire des Disciples ressemblèrent à un triomphe : elles attirèrent plus de 1 100 personnes et furent accompagnées de manifestations imposantes. Les couleurs du suffrage, — le jaune et le blanc, — étaient représentées par des monceaux de roses et de chrysanthèmes. Une autre femme

qui joua un rôle actif dans la croisade contre l'esclavage, Mrs Edna Cheney, que j'eus l'honneur de connaître chez Mrs Howe, a mieux que personne parlé de Lucy Stone en l'opposant à deux ou trois viragos dont les noms reviennent toujours en Europe lorsqu'on fait mention des *suffragistes* américaines. Mrs Cheney, elle aussi, a été un apôtre ardent de l'émancipation des femmes, mais tout son zèle semble se concentrer aujourd'hui sur l'admirable hôpital de femmes et d'enfants, — *New England hospital for women and children*, — desservi par des femmes médecins. Mrs Cheney est présidente du conseil d'administration et figure parmi les directrices.

On sait que la première école de médecine dédiée aux femmes s'ouvrit à Boston en 1848. Il n'en existait alors aucune autre dans le monde; maintenant elle est incorporée dans la Faculté de médecine de l'Université. La ville de Boston compte jusqu'ici 39 doctresses allopathes, 41 homéopathes, plus 89 pratiquant sans diplôme, car le Massachusetts n'a pas de loi touchant la pratique de la médecine. Nous retrouverons ailleurs ces irrégulières.

IV. — MISS ANNA TICKNOR. — SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ÉTUDE  
CHEZ SOI. — LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Miss Ticknor personnifie une œuvre très originale dont elle eut l'initiative et qui, sans fracas, a des résultats presque incalculables : je veux parler de la société d'encouragement à l'étude chez soi. La première idée de cette association lui est venue d'Angleterre où de bons esprits avaient découvert une grande vérité, à savoir que le travail est plus que toute autre chose nécessaire au bonheur, et qu'il faut plaindre, comme s'ils étaient des pauvres, ceux qui n'ayant pas à gagner leur vie, sont incapables de la remplir par une occupation absorbante. D'abord elle se proposa seulement de diriger par correspondance des jeunes filles à leur sortie de l'école, et de les aider ainsi à poursuivre leur vie intellectuelle trop vite abandonnée le plus souvent. Puis son idée s'élargit : « Il me sembla, dit-elle, que nous pouvions arriver à augmenter pour toutes les femmes, même pour les plus humbles, la valeur fondamentale du foyer, en leur procurant l'occasion de penser, en leur rendant familières les conceptions de grands esprits qui iraient leur tenir compagnie tandis que leurs mains seraient occupées à la besogne quotidienne; il me sembla que ces femmes-là se trouveraient bien d'ouvrir les yeux aux merveilles de la nature dans le coin de campagne le plus déshérité et d'apprécier l'art quand, par hasard, il passerait sur leur chemin. »



En 1873, six dames se consacrèrent à correspondre avec les quarante-cinq personnes qui s'étaient d'abord inscrites comme étudiantes. Aujourd'hui 190 dames professeurs sont en rapport avec 423 étudiantes, sans compter quarante-six clubs, représentés par un seul nom derrière lequel se tient un groupe nombreux réuni pour des raisons d'économie, auxquelles s'ajoute le plaisir du travail en commun. L'élève est traitée selon ses besoins spéciaux, quoiqu'une règle uniforme soit maintenue, sa correspondante appartenant à telle ou telle section d'un des six départemens qui composent le cercle des études et dont chacun a son chef. Le travail consiste en lectures, en notes prises de mémoire; les résultats s'affirment dans une correspondance mensuelle comportant de fréquens examens à distance. Une minime cotisation annuelle, pour frais de poste et de bureau, assure la circulation de près de 2000 volumes. On n'aborde à la fois qu'un sujet, deux tout au plus; les intelligentes directrices redouteraient par-dessus tout cette culture superficielle et trop étendue qui est un défaut général en Amérique. Chaque étudiante choisit un des six départemens :

L'histoire, divisée en cinq sections. La section d'histoire ancienne comprend la littérature classique et même les auteurs grecs et latins, l'aide nécessaire étant donnée, si on le désire, pour l'étude de ces deux langues. L'économie politique ne va pas sans la théorie et l'histoire de la charité;

La science dans toutes ses branches, embrassant aussi l'hygiène, ce qui explique que la plupart des Américaines soient aussi savantes sur les questions de drainage, de chauffage, d'éclairage et de ventilation. Pour les sciences naturelles, on suit la méthode du professeur Agassiz : étudier sur des échantillons, non sur des livres. Les herbiers, les collections de toute sorte circulent, comme font les portefeuilles de photographies et de gravures pour les étudiantes qui choisissent le troisième cours, celui des beaux-arts.

Au cours des beaux-arts se rattache une section de voyages imaginaires en Europe qui, dans ce pays de l'activité par excellence, fait les délices de toutes les femmes trop pauvres ou trop souffrantes pour voyager réellement.

Le quatrième cours est consacré à l'allemand; le cinquième à l'étude en français de l'histoire et de la littérature française; le sixième enfin à la littérature anglaise, la section de rhétorique comptant de très nombreuses étudiantes dont les compositions sont lues et corrigées avec soin.

Qu'il me soit permis, tout en admirant le reste, de souhaiter que

la bibliothèque française devienne plus considérable. Nos grands écrivains n'y sont guère représentés que par des fragmens et à travers les appréciations de la critique anglaise. Il n'y a de complet que Sainte-Beuve; cependant, je trouve à ma grande joie quelques volumes de Bossuet, de Racine et de La Bruyère. En Amérique notre xvii<sup>e</sup> siècle est tenu en dédain. Ce serait œuvre patriotique, il me semble, que d'envoyer une bonne collection des classiques français non expurgés à la bibliothèque des *Studies at home*. Une fraternité intellectuelle dont profiterait notre gloire s'ajouterait ainsi au bien qu'accomplit déjà cette association qui a des résultats multiples. Le développement du goût s'étend à tous les détails de la vie, les mères sont préparées au métier d'institutrice et, pour les nombreuses filles qui ne se marient point, quelle ressource précieuse ! Je me rappelle la joyeuse physionomie de certaine vieille demoiselle rencontrée dans un froid village de cette Nouvelle-Angleterre où les longs hivers doivent amener un indicible ennui à qui n'a pas d'occupations absorbantes. Elle vivait par cette correspondance qui la rattachait au monde, à ce qu'il peut offrir de meilleur ; sans quitter son foyer, elle voyageait, elle était au courant de tout ; elle satisfaisait cette faim de l'intelligence qui est aussi pressante pour quelques-uns que celle du corps. Et je ne pus m'empêcher de souhaiter que tant de femmes de province oisives et mécontentes eussent chez nous cette ressource. Toutes les conditions sociales sont représentées parmi les étudiantes ; l'une d'elles écrivait de très loin ces lignes touchantes : « Avec ma leçon copiée le soir et attachée au mur de ma cuisine je ne trouve plus d'ennui à laver la vaisselle... »

Beaucoup de correspondances se prolongent pendant dix, douze, dix-huit ans. Entre les femmes qu'elles rapprochent l'amitié s'en suit très souvent ; quelques écolières passent au rang de professeurs ; on se rend de mutuels services. C'est ainsi qu'une pauvre sourde, à peu près dénuée de tout, s'est révélée botaniste habile et a obtenu un emploi lucratif en rapport avec sa vocation. D'autres sociétés se sont formées dans diverses parties de l'Amérique auprès de celle dont miss Anna Ticknor est la patronne active. La manifestation la plus extraordinaire en ce genre est le mouvement populaire de Chautauqua, mais il se rattache aux choses de l'Ouest, grandes et rudement ébauchées, et ce n'est pas le moment d'en parler dans le salon éminemment bostonien de Marlborough Street. Le principal ornement de ce salon est un portrait de Walter Scott par Leslie qui le peignit tout exprès pour le père de miss Ticknor, l'auteur bien connu d'une excellente *Histoire de la littérature espagnole*. Ayant visité l'Europe, il avait plu infiniment à Walter

Scott qui, à sa prière, posa pour cette œuvre admirable, dont l'Angleterre ne possède qu'une copie en miniature.

J'ai avec miss Anna Ticknor des conversations instructives. On n'est pas impunément l'héritière d'une race de lettrés, la fille de ce professeur Ticknor qui, possesseur d'une belle collection de livres, pratiqua, en les prêtant à tous, le genre de charité le plus rare chez un bibliophile. Elle me procure donc force détails sur un sujet intéressant, celui des bibliothèques publiques libres. Il y a 352 villes dans l'État de Massachusetts et 300 ont une bibliothèque libre, c'est-à-dire permettant la circulation des livres qu'elle renferme parmi les habitans de la localité (on compte bien près de 200 bibliothécaires femmes et beaucoup d'assistantes en plus). Presque tous ces établissemens ont été créés par un effort individuel, quoique maintenant le gouvernement accorde une allocation aux petites villes retardataires. Les dons des particuliers en argent, sans parler des livres, dépassent cinq millions de dollars. Et les bibliothèques libres ne contribuent pas seulement à répandre une instruction générale, elles rassemblent d'année en année tous les documens relatifs à la ville : généalogies, annales de famille, publications quelconques concernant le développement social, politique, économique ou moral de la population.

Il va sans dire que la grande bibliothèque de Boston est le couronnement du système et un exemple pour les États-Unis tout entiers. Détail curieux, elle s'est groupée autour des livres envoyés de Paris en 1840 et offerts par un Français, M. Vattemare. Une impulsion décisive lui fut donnée par George Ticknor; c'est aujourd'hui la plus importante bibliothèque libre qui existe au monde; elle a près de deux millions de volumes en circulation et va être transférée très prochainement dans le monument digne d'elle qui s'achève sur la place principale de Boston, Copley Square, à côté du Musée des Beaux-Arts et en face de l'église de la Trinité, ce chef-d'œuvre de Richardson, décoré de superbes vitraux par La Farge, Burne Jones, et William Morris.

V. — MRS J.-T. FIELDS. — SALONS ET INTÉRIEURS.

Après ce que j'ai dit des ressources de la société bostonienne, augmentées par le puissant renfort universitaire de Cambridge, on aura conclu avec raison que les salons devaient être intéressans dans cette ville aux vieilles traditions européennes. Je voudrais essayer de peindre celui qui se rapproche le plus, par beaucoup

de côtés, des salons de France de la meilleure époque, le salon de Mrs J.-T. Fields. Parler de Mrs Ward Howe, de Mrs Agassiz, de miss Ticknor, de Mrs Fields, c'est parler du mouvement social, de la culture, de la pédagogie, de la poésie, de la charité à Boston; elles en sont les représentantes, et comme telles doivent accepter la notoriété publique qui s'attache à leur personne. J'espère donc n'être point taxée d'indiscrétion en faisant pénétrer le public étranger dans un bureau d'esprit de l'originalité la plus délicate, maison unique en son genre. Tout y paraît dédié aux lettres : on ne peut s'en étonner, Mrs Annie Fields étant la veuve du grand éditeur James Fields, qui fut l'ami des plus célèbres écrivains de son temps en France et en Angleterre, et qui a laissé des témoignages précieux de son intimité avec eux tous, notes biographiques, esquisses, conversations, correspondances : *Biographical notes and personal sketches, Yesterdays with authors*. Leurs portraits couvrent les murs de ce petit temple du souvenir, où une femme infiniment distinguée conserve avec soin tout ce qui pour elle représente un passé de pur bonheur intellectuel. Les richesses de la bibliothèque, qui envahit deux étages de son étroite et délicieuse demeure, comptent, avec une collection d'autographes presque innombrables, parmi les trésors dont elle se montre le plus justement fière. Quant à ses propres travaux, elle met souvent un excès de pudeur à les cacher. Ces travaux intermittents, qui sont comme une broderie rare sur la trame des œuvres philanthropiques dont elle est par-dessus tout occupée, emportent de préférence Mrs Fields vers l'antiquité grecque. Il y aurait même de curieux rapports à noter entre les tendances de son talent et le caractère de sa beauté que les années n'ont fait que spiritualiser sans la détruire. Cette Athénienne de Boston vit en compagnie d'Eschyle et de Sophocle, traduit la *Pandore* de Goethe, cet autre Grec des pays septentrionaux; le *Centaure* de Maurice de Guérin, qui, chez nous, avait goûté aussi au miel de l'Attique; et elle figurera pour son propre compte dans les anthologies de l'avenir, ne fût-ce qu'avec le poème de *Théocrite* (1), sans parler des documens qu'elle rassemble sur ses amis disparus. Ce fut ainsi que l'an dernier vit le jour une biographie vivante et charmante de Whittier, le poète quaker. Prose et vers semblent jetés négligemment par Annie Fields, quand l'inspiration la presse, sur les feuilles volantes qui couvrent le bureau du tout petit cabinet de travail, sans prétention, communiquant par une baie ouverte avec le salon où tant d'illustres visiteurs se sont

(1) *Under the Olive*, 1 vol.; Boston.

assis, où l'on a si bien causé entre amis, qui se nommaient : Hawthorne, Emerson, Longfellow, Wendell Holmes.

Ce dernier, vieux d'années, mais non d'esprit, survit au groupe d'élite dont il fit partie ; sa visite est toujours considérée comme un véritable régal. Il apporte avec lui les vives saillies, les amusantes digressions dont fourmillent ses essais si ingénieusement enchaînés dans l'*Autocrate* (1), le *Professeur* et le *Poète à déjeuner*. Paris lui est resté présent à travers le charme de ses années de jeunesse ; il en parle avec autant de gaieté que s'il était encore étudiant en médecine au quartier Latin. On a le plaisir de rencontrer réunis dans la petite personne vive et brillante de cet étonnant vieillard le parfait *gentleman* de la vieille Angleterre, avec des qualités de verve, de sympathie, une compréhension toute cosmopolite des choses, un luxe d'amabilité qui appartiennent davantage, il faut le reconnaître, à la nouvelle. L'existence du docteur Holmes doit être tout ensemble fatigante et enviable. Il est à la fois vénéré comme un ancêtre, et traité en enfant gâté. Les maîtresses de maison s'arrachent sa présence. Les étrangers de passage lui demandent des rendez-vous, les propriétaires d'albums à autographes, dont le nom est légion, sollicitent une maxime ou un sonnet de sa belle et ferme écriture ; il n'y a pas de cérémonie publique où l'on n'attende de lui un discours, pas de banquet où il n'ait à porter un toast, et les dames s'associent pour lui envoyer des présens symboliques exquis, auxquels il ne peut répondre qu'en évoquant à tout prix sa muse des meilleurs jours pour répondre d'une façon non moins exquise. C'est mettre à rude épreuve les forces d'un octogénaire, mais il n'en paraît pas souffrir et boit galamment le nectar d'adulation qu'on lui verse dans la coupe d'amour (*loving cup*), au fond de laquelle sont gravés les noms de ses belles et doctes amies.

Presque toujours présente aux samedis de Mrs Fields est Sarah Jewett dont la vie se partage entre le village du Maine qu'elle a immortalisé par des récits émanés du sol même, et Boston qui la revendique.

J'ai aussi retrouvé là T.-B. Aldrich, connu comme romancier plus qu'aucun autre en France, à travers les adaptations qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* (2), mais dont l'œuvre poétique, — celle qui lui vaut une place à part dans les régions les plus subtiles du Parnasse américain, — est inaccessible à la tra-

(1) *Autocrat of the Breakfast table*, 1 vol. — *The Professor at the Breakfast table*, 1 vol. — *The Poet at the Breakfast table*, 1 vol. ; Boston.

(2) *Marjorie Daw*, *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1873. — *Prudence Palfrey*, *Revue* des 15 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1874. — *La Reine de Saba*, *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 avril 1878.

duction autant que pourraient l'être les *Émaux et Camées*. Et il n'excelle pas seulement à graver sur pierre dure, avec une curieuse habileté technique, quelque petit poème, achevé dans toutes ses parties, comme son *Intaille d'une tête de Minerve*, que lui envieraient les artistes les plus expérimentés du vieux monde; personne encore n'a autant que lui le sentiment de la nature, de cette nature américaine qui ne ressemble à aucune autre. Le docteur Holmes a bien raison de le dire : « On chercherait vainement ailleurs un coucher de soleil bostonien. » Les ciels d'Amérique n'ont rien de commun avec ce qu'on voit en Europe; les oiseaux, les rochers, le sol, les arbres, l'herbe, tout est différent. Eh bien! quoiqu'il ait tant voyagé, c'est encore au printemps de la Nouvelle-Angleterre, aux rivières parées de noms indiens, aux neiges, aux pluies, aux crépuscules de Boston, que Thomas Bailey Aldrich doit ses inspirations les plus franches et les meilleures. Peut-être a-t-il le souffle un peu court; ne nous en plaignons pas; la brièveté de ses pièces est un gage de perfection. Ne regrettons pas non plus que l'élégance et la facilité de la vie aient borné pour Aldrich la possibilité de l'effort; si la féconde pauvreté lui eût tenu compagnie, il n'eût peut être pas écrit cette ravissante pièce, humoristiquement douloureuse : *la Fuite de la Déesse*.

Cambridge envoie dans le salon de Mrs Fields, avec de jeunes et brillans professeurs, une des notabilités de la cité académique, dont le nom a traversé les mers, celui qui fut d'abord le Révérend, puis le colonel Wentworth Higginson. M<sup>me</sup> de Gasparin traduisit jadis sa *Vie militaire dans un régiment noir*; et son *Histoire des États-Unis racontée à la jeunesse* est ici populaire. Peut-être comprendrait-on moins bien dans la vieille Europe routinière quelques-unes des idées qu'il a exprimées sous ce titre : *Le Sens commun sur les femmes*; et le colonel Higginson n'en serait pas surpris, pénétré comme il l'est de la situation lamentable faite aux femmes dans les pays où sévit la loi salique, où le sexe masculin est encore qualifié de *sexe noble*. Son avis, lorsqu'il s'agit de progrès dans la condition des femmes, est celui-ci : — Écartons d'abord toutes les restrictions artificielles; ensuite il sera aisé, tant pour l'homme que pour la femme, d'acquiescer aux limites naturelles qui s'imposent. — La vertu lui paraît également prescrite à tous les deux; et ici je tiens à souligner la naïve conviction qui me fut exprimée par nombre d'Américaines, spécialement à Boston, que la conduite de la plupart des hommes avant leur mariage était, dans les classes éclairées, irréprochable, autant que celle des jeunes filles. Mon incréd-

dulité polie ne servit qu'à confirmer solidement ces dames dans l'opinion qu'elles se font de la « légèreté française ». Mais sont-elles après tout bien persuadées de ce qu'elles affirment? Je n'en suis pas sûre, mais en Amérique plus qu'ailleurs, on admet des vérités de convention, quand elles peuvent contribuer à l'hygiène morale; et il est possible qu'en ne croyant pas au mal, on l'empêche jusqu'à un certain point. Les hommes, dans un pays où le mauvais sujet n'a point de prestige, tiennent à passer pour austères. Beaucoup, je crois, le sont réellement, grâce à différentes raisons : fermeté de principes, froideur de tempérament, activité de la vie, obsession des affaires, habitude prise de respecter dans la femme l'individu, avant même de s'apercevoir que l'individu est une femme, comme le disait joliment devant moi M. Paul Bourget. L'hypocrisie est le refuge des autres.

Écartons ce sujet scabreux, qui ne serait pas supporté dans le salon où je vous ai conduit, un salon vert, long comme une galerie, avec des fenêtres aux deux bouts et une vue incomparable sur la rivière Charles. Dans la cheminée ouverte flambe un grand feu de bois à la française, ce qui n'empêche pas la douce chaleur d'un calorifère qui permet l'absence de portes remplacées par des rideaux relevés, de sorte que, de l'escalier apparent, les visiteurs arrivent sans bruit et sans cérémonie, prenant place dans la conversation qui se poursuit. Les bustes et les portraits d'amis célèbres semblent faire partie du cercle : Wordsworth, les Browning, miss Mitford avec son clair et frais visage de vieille fille anglaise, Charles Dickens, peint par Maclise dans sa jeunesse avec de longs cheveux et une féminine redingote qui le font ressembler à George Sand. Plus d'une fois Mr Fields, ainsi que sa femme, visita l'Europe; Thackeray comme Dickens fut leur hôte à Boston; voilà sa bonne figure aux traits ramassés, et ses larges épaules. Souvent une lettre autographe est encadrée sous le portrait; c'est le cas pour la merveilleuse photographie de Carlyle par Mrs Cameron, d'une expression si intense, si pathétique. Emerson réalise bien, au physique, l'idée d'immatérialité que je me faisais de lui. Mrs Fields, me conte une jolte anecdote : vers la fin de sa vie, il fut pris d'un singulier accès de curiosité; il voulut savoir une fois ce que c'était que le whisky et entra dans un bar pour s'en faire servir : — Vous voulez un verre d'eau, Mr Emerson? dit le garçon, sans lui donner le temps d'exprimer sa criminelle envie. Et le philosophe but son verre d'eau,... et il mourut sans connaître le goût du whisky...

Hawthorne, au contraire, est admirablement beau, d'une beauté solide, moustachue, chevelue, qui dérouté un peu sur le

compte de cet analyste pénétrant de choses spirituellement morbides et presque insaisissables. Longfellow a une tête adoucie de Jupiter, Lowell a la physionomie d'un Anglais de haut parage. Les portraits de Dickens, aux différens âges de sa vie et se ressemblant entre eux aussi peu que possible, sont accrochés partout. Mrs Fields donne les plus curieux détails sur ses lectures en Amérique où il eut un immense succès. La description d'une grosse chaîne d'or qu'il attachait à sa montre, pour hypnotiser l'attention du public, me fait deviner mieux que tout le reste un certain côté de cabotinage qui s'alliait à l'indiscutable génie du romancier; mais je réserve mon opinion, car on serait mal venu de toucher aux idoles dans le sanctuaire qui leur est consacré.

Après avoir parlé du salon de Mrs Fields, il devient difficile d'en citer aucun autre, quoique les maisons où l'on cause soient nombreuses à Boston et que nulle part l'hospitalité, cette vertu générale en Amérique, ne soit pratiquée avec plus de grâce. Je noterai seulement l'effet de la culture intellectuelle, poussée très loin, sur les intérieurs, leur ameublement et leur décoration. Une sobre élégance est le signe distinctif de cette société qui tient à faire preuve de raffinement en toutes choses. Les splendeurs du luxe ne lui sont certes pas étrangères, mais l'éclat en est tempéré, fondu pour ainsi dire par le bon goût, comme il ne l'est pas toujours ailleurs. Je pourrais nommer par exemple une demeure particulièrement opulente qui eût ressemblé facilement à quelque fastueux magasin de bric-à-brac ou à un musée prétentieux des arts décoratifs. Le comble du tact a été de tourner cet écueil, de faire en sorte qu'il n'y ait rien de trop. Depuis les retables d'autel dérobés aux églises d'Italie, jusqu'aux bibelots de notre xviii<sup>e</sup> siècle, depuis les chefs-d'œuvre de la peinture allemande et française jusqu'au portrait de la dame du logis, — le plus beau qu'ait jamais peint Sargent, — tout est à sa place, tout, jusqu'à un drapeau des grenadiers de la garde de Napoléon qui a l'air de conter au coin d'une cheminée Renaissance les gloires de l'armée française. Il n'y a ni encombrement, ni profusion, ni étalage; une savante harmonie enveloppe tout; c'est simplement le cadre exquis d'une femme charmante. D'autres hôtels, — celui par exemple qui renferme une belle collection des tableaux du grand coloriste William Hunt, — feraient bonne figure dans le faubourg Saint-Germain et logent d'imposantes douairières qui n'y seraient nullement déplacées. Ce goût irréprochable semble s'étendre à la nourriture d'une façon qui justifie les théories de Brillat-Savarin. En Amérique on mange mal, même dans beaucoup de



maisons très riches où la principale préoccupation paraît être d'assortir la couleur des glaces et des sauces à la couleur des services de porcelaine et des fleurs enrubannées qui couvrent la table; mais à Boston la recherche de l'élégance extérieure ne retranche rien à l'excellence du fond. Il y a, bien entendu, dans les habitudes certaines choses qui nous étonnent : le premier déjeuner de viandes solides, le *grape-fruit*, cette grosse orange juteuse de la Floride, servie comme entrée en matière, l'abus de l'eau glacée, les hérésies en matière de vins. On peut dire cependant que sur les tables bostoniennes le menu atteste que les maîtresses de maisons ont beaucoup voyagé et rapporté de chaque pays d'Europe les plus excellentes recettes, greffées sur des plats de terroir qui ont bien leur mérite, comme les *baked beans*, pour ne parler que de ce plat de haricots très simple et pourtant aussi difficile à imiter que l'est ailleurs le non moins simple riz à la créole.

VI. — LES ILES. — MAISONS DES PAUVRES. — MAISONS D'OUVRIERS. —  
BRIGADES DE GARÇONS. — ASSOCIATION DES CHARITÉS DE BOSTON.

Les organisations de charité sont presque innombrables à Boston et durant les premières semaines de mon séjour dans cette ville j'attribuais à leur merveilleuse activité la suppression apparente du paupérisme. « Mais cependant, dis-je à l'une des femmes qui se consacrent avec le plus d'ardeur aux œuvres de bienfaisance, vous ne soulagez que ceux qui le méritent en s'aidant eux-mêmes; que deviennent les autres, ceux qui ne se laissent pas enrôler dans le travail, les bohèmes qui du haut en bas de l'échelle sociale se dérobent à toute régularité? Il n'y a pas de grande ville où des mendiants ne tendent la main. Comment faites-vous disparaître cette catégorie d'individus? » Elle me répondit : « Nous avons les îles. » Et elle me cita les paroles d'un professeur éminent qui a formulé des préceptes d'éthique relatifs au progrès social : « Une partie de la population ne pourra jamais se dire libre, en ce sens que l'éducation des enfans pauvres doit être, malgré les parens s'il le faut, dirigée par la société d'une façon progressive, et que cette même société a le droit de rendre esclaves (*to enslave*) tous ceux qui volontairement choisissent une vie de vagabondage. Le temps est passé où de bonnes âmes donnaient au vagabond du pain et un abri. Tout vagabond dans un pays civilisé doit être arrêté et forcé au travail sous une direction publique. »

Voilà donc comment s'achète, au détriment de l'indépendance

et de la fantaisie personnelles, ce que les meilleurs et les plus intelligens parmi les citoyens d'une république appellent la liberté de tous. Il est instructif d'y songer. Pussions-nous cependant, malgré le progrès social, n'arriver jamais à la même rigueur, pussions-nous laisser toujours des mendiants sous le porche de nos églises en souvenir des belles légendes chrétiennes de la pauvreté. Une église qui n'a point dans ses bas-côtés quelques déguenillés admis sans conteste à prier avec les riches ne saurait être tout à fait à nos yeux la maison du Seigneur. En Amérique, protestans et catholiques m'ont dit qu'il était facile aux pauvres décens et respectables d'obtenir des vêtemens propres pour assister aux offices ; mais à qui n'est pas « respectable » défense est-elle donc faite de prier ou seulement de se réchauffer tout en écoutant le chant de l'orgue, tout en recueillant presque sans le savoir ce qui tombe de la bonne parole ? Le vieux moyen âge concevait une sorte de liberté que n'ont point les pays purement modernes, et nous devons souhaiter d'en garder toujours les vestiges au milieu de nos acquisitions démocratiques.

Les établissemens correctionnels ne sont pas les seuls qu'on ait installés dans les îles voisines de Boston ; les *poor-houses*, les dépôts de mendicité sont relégués aussi à Long Island. Jamais je n'oublierai l'impression produite sur moi un matin du printemps dernier par l'aspect tout ensoleillé du port. Au delà des nombreux navires à l'ancre, les îles apparaissaient semées pittoresquement très près les unes des autres ; cet archipel semblait n'avoir d'autre but que d'ajouter à la beauté du panorama qui, des côtes découpées, déchiquetées, en promontoires, en péninsules, s'étend jusqu'à la baie du Massachusetts et s'y perd dans le bleu. Je savais cependant que chacune de ces taches était le réceptacle des immondices morales dont la ville est rigoureusement purgée, qu'on refoulait là-bas le vice et la mendicité ; je savais aussi qu'un scandale venait d'éclater à Boston révélant des abus fâcheux dans l'administration de ces tristes asiles. Et si justice a été faite c'est grâce, cette fois encore, au cri d'alarme poussé par une femme. A Mrs Lincoln appartient l'honneur d'avoir dénoncé ce qui se passait dans l'hôpital des pauvres de Long Island, et l'enquête a révélé force détails odieux.

Mr et Mrs Lincoln, des gens de bien sans cesse mêlés aux grandes charités bostoniennes, osent à l'occasion soulever le voile épais jeté en Amérique sur les vilaines choses dont on ne parle pas. L'œuvre à laquelle ce couple de philanthropes s'est particulièrement attaché est celle des logemens d'ouvriers ; un gros problème ! Le *tenement house*, où grouillent côte à côte de nombreux loca-

taires, est un enfer pour l'Anglo-Saxon : il lui faut, — et nous avons grand'peine à comprendre cette exigence, étant d'un tempérament plus sociable, — une demeure à lui, si petite qu'elle puisse être, où il n'ait pas à craindre le contact des voisins ; il lui faut ce qui ne peut se traduire en français : la *privacy* du *home*, la vie privée entourée de murailles dont il soit le maître. Mr et Mrs Lincoln ont pensé que, faute de mieux cependant, le *tenement house* lui-même pouvait être amélioré, devenir compatible avec la vie de famille. Pour cela ils se sont courageusement voués à l'administration de quelques maisons à étages bien nettoyées, où, se mettant au lieu et place du propriétaire, ils exercent comme gérans une surveillance dont profitent les locataires honnêtes délivrés ainsi de tout mauvais voisinage.

J'ai été invitée chez eux à une très intéressante soirée. Un M. Riis, d'origine hollandaise, écrivain et conférencier, nous lit une courte nouvelle de sa façon, intitulée *Skippy*, l'angoissante histoire d'un gamin des rues qui finit par la potence, quoiqu'il soit né avec toutes les qualités qui font un bon Américain. Le secret de son naufrage, c'est que le *home* lui a manqué, avec la cour où des enfans avides de jeu peuvent en liberté lancer une balle. Ce que revoit *Skippy* sous le sinistre bonnet, à la minute suprême, ce ne sont pas les méfaits dont il est à peine responsable ; non, il revoit le *tenement house* ignoble, cause première de tous ses maux. Les commentaires qui accompagnent ce récit ont d'autant plus de poids que M. Riis, si je ne me trompe, a longtemps occupé une importante situation dans la police. Après lui, plusieurs personnes encore parlent de l'enfance misérable et abandonnée, entre autres une demoiselle de Buffalo qui s'est attachée à moraliser les faubourgs de cette ville industrielle fort corrompue, paraît-il, d'après les détails qu'elle nous donne avec intrépidité sur la prostitution d'enfans de six ans. C'est encore pis qu'à Chicago, où le club des femmes eut quelque peine à faire porter de dix ans à seize l'âge du consentement pour les filles.

Le rouge monte aux joues des dames présentes, ce qui ne les empêche pas ensuite de faire honneur à une excellente soupe aux huitres et à des rafraîchissemens variés. « Je vous mènerai voir mes *Skippys*, me dit l'une d'elles. Vous jugerez de ce que nous en faisons. »

Et, en effet, elle me conduit, le samedi suivant, entre sept et huit heures du soir dans le vaste local, salle de danse ou autre, qu'elle a loué au centre d'un quartier populeux, pour les exercices de sa brigade. Cette brigade est composée de gamins des rues dont elle prétend faire des hommes en s'aidant de la recette du professeur

Drummond qui a couvert l'Angleterre, et par suite l'Amérique, de compagnies très bien disciplinées. On attire de petits garnemens qui n'ont jamais été à l'école du dimanche, qui n'ont pas la moindre notion d'obéissance ni de respect, on les séduit par l'appât d'un semblant d'uniforme, qu'ils n'auront du reste le droit de porter que lorsqu'ils sauront faire l'exercice. Tous les garçons, d'un bout du monde à l'autre, ont des aptitudes naturelles pour jouer au soldat; peu à peu, tout en apprenant à manœuvrer selon l'ordonnance, ils apprennent aussi qu'un soldat ne doit avoir ni les mains sales, ni des cheveux incultes, ni des habits déchirés; ils apprennent l'exactitude, la soumission à une règle. Mais de la part des officiers, combien ne faut-il pas de patience! Deux étudiants de Harvard, rompus aux exercices militaires, se dévouent à former la brigade récalcitrante, avec laquelle ce soir-là je fais connaissance. Il y a devant nous une troupe de petits bandits, chaussés pour la plupart de bottes éculées sans proportion avec leur taille et à l'aide desquelles ils s'administrent de formidables coups de pied. Ils en sont à l'ABC du métier et font de l'exercice un prétexte à mille gamineries; leur imposer silence serait impossible. Une émeute finit par éclater, forçant les chefs à faire évacuer la salle afin de séparer les agitateurs de ceux qui témoignent quelque bonne volonté. En vain la généreuse organisatrice de la brigade essaye-t-elle de les haranguer; en vain leur montre-t-elle les gravures très intéressantes qui accompagnent un article sur le procédé Drummond publié dans le *Mac Clure's Magazine*. Ils s'écrient en regardant les modèles qu'on leur propose: « Des soldats de plomb! » Et les rires d'éclater, tous les projectiles qui leur tombent sous la main, crachoirs compris, de voler d'une tête à l'autre. C'est toujours ainsi au commencement. Gavroche en Amérique est tout de bon terrible, et il ne s'en cache pas; la sournoiserie paraît lui être inconnue comme la déférence. Il se moque effrontément des savans messieurs et des belles dames qui s'exténuent à lui faire du bien, mais au moins n'a-t-il jamais l'idée de les tromper par des grimaces hypocrites et intéressées. Pendant quelques semaines, il faudra lutter contre les diableries de ces indomptables; puis la peur d'être expulsés une fois pour toutes les assouplira; ils deviendront dignes de porter les glorieux insignes. Dès lors il est facile de les conduire comme un seul homme. On voit des brigades aller au bain en marquant le pas militaire; on en voit partir pour un de ces campemens rustiques qui sont entrés dans les mœurs américaines, les plus pauvres habitans des villes pouvant ainsi se donner quelques jours de repos au grand air, prendre d'utiles vacances

qui ne leur coûtent presque rien. J'ai lu que nulle part le développement des brigades n'était aussi remarquable qu'à San Francisco, que quatre cents garçons étaient allés sans surveillance former un camp d'été à 128 milles de là, sur la plage de Pacific Grove. Ceux-ci étaient arrivés au degré de *christian manliness*, de virilité chrétienne, qui leur est proposé comme objectif et qui implique avant tout le respect de soi-même ; ils étaient reconnus capables de se diriger tout seuls. L'autorité paternelle d'un bon officier peut beaucoup pour atteindre ce but, mais on compte aussi sur l'influence des femmes.

C'est un plaisir pour toute jeune Américaine active et déterminée de contribuer à la formation de cette armée du devoir. Je me rappelle mon étonnement la première fois qu'une mère de famille me dit de la façon la plus naturelle : — Une de mes filles a la vocation du *kindergarten* ; elle donne aux petits enfans toutes ses matinées ; l'autre dirige une brigade de garçons. — J'eus d'ailleurs l'occasion de voir ensuite combien était fréquent ce genre de charité. L'aimable fille d'un riche éditeur me fit visiter le club où les enrôlés sous ses ordres trouvent des livres, des jeux, une gymnastique, un petit théâtre. M'accompagnant ensuite à travers l'une des plus belles imprimeries qui soient au monde — la *Riverside press* de Cambridge — elle appelait pour me le présenter avec orgueil un de ses *boys* qu'elle avait placé chez son père, collaborateur empressé de la bonne œuvre qui l'absorbe tout entière. C'est peut-être aux femmes en effet qu'il appartient de former des hommes ; l'instinct de la maternité qu'elles ont presque en naissant les prépare à cette tâche.

J'admire de plus en plus l'esprit public montré en toute circonstance par les dames de Boston ; aucune des affaires de la ville ni de l'État ne leur est étrangère, elles poussent incessamment à la roue du progrès ; l'une d'elles, en m'expliquant combien peu elle souhaitait pour sa part que le sexe dont elle fait partie fût admis à voter, me donnait cette raison : « Je ne serais plus libre de m'adresser à tous nos hommes politiques pour obtenir ce que je veux. » Et ce qu'elle veut, ce qu'elles veulent toutes, c'est le bien général, s'interdisent, même en matière de charité, l'élan aveugle d'un bon cœur, ayant sans cesse présens à l'esprit les grands problèmes sociaux, spécialement deux périls qu'en tous pays il y a lieu de combattre : l'agglomération des incapables dans les grandes villes et la confusion trop souvent faite entre les malheureux qu'il s'agit d'aider et les misérables par leur faute qu'il s'agit de réformer. On serait fort étonné dans les vieux pays de voir avec quelle facilité cette réforme

tentée par la philanthropie américaine s'applique au caractère des gens pour arriver ensuite à leur situation. L'ivrognerie est la plaie sociale; eh bien, un ivrogne peut être enfermé à l'*Inebriate hospital* et traité médicalement jusqu'à ce qu'il ait pris son parti de travailler pour sa famille. J'ai rencontré à un jour fort élégant, auprès de la table à thé de cinq heures, une délicate jeune femme qui donnait tous ses soins à l'hôpital des ivrognes. J'ai vu plusieurs fois une des dames les mieux posées dans la société bostonienne qui s'est fait une spécialité de visiter la prison des hommes; elle entre par permission spéciale dans les cellules, cause avec les condamnés, prend sur eux un empire extraordinaire. Elle est restée intrépidement enfermée seule avec un meurtrier dont on ne pouvait rien faire et qui, pas plus que les autres, n'a résisté à sa parole, à son énergique pitié. Il suffit de la voir pour comprendre l'ascendant qu'elle exerce : encore belle sous ses cheveux blancs, avec des yeux d'aigle pleins de flamme, une sorte de brusquerie bienveillante, une expression de force, de passion, d'enthousiasme dans tout son être, c'est la *fearlessness* en personne; elle ne craint rien et ne peut rien craindre. Le ton qu'elle prend n'est pas celui de l'exhortation douce et banale; elle parle à ces réprouvés des tentations et des fatalités qui ne sont point épargnées à ceux qu'ils considèrent comme les privilégiés de ce monde; elle leur fait sentir que tous les hommes sont semblables en somme, que tous doivent lutter, que pour tous la victoire est difficile. Je l'ai entendue, et je crois pouvoir me rendre compte de l'efficacité des moyens qu'elle emploie pour secouer les endurcis qui l'écoutent. L'un d'eux, sorti de prison après dix années et réhabilité à l'étranger, est venu lui dire, sous sa nouvelle apparence d'honnête homme, qu'elle seule l'avait préservé du désespoir, du suicide, que ce qu'il était devenu, il le lui devait. « Ceci, ajoute-t-elle en racontant le fait, est une de ces récompenses qui vous payent de tout. »

J'assiste à une séance de « l'Association des charités de Boston » laquelle a pour but d'assurer l'action harmonieuse des différentes œuvres de bienfaisance, d'empêcher la mendicité, d'étudier d'une façon toute scientifique les méthodes les mieux entendues pour le soulagement de la misère. Pas d'aumônes, mais des amis, telle est la devise de cette société. Elle procure des places, du travail, elle arrache de pauvres endettés aux griffes des prêteurs à gros intérêts, l'usurier étant, avec le whisky, le grand ennemi du peuple américain.

Cette année qui, par suite des paniques financières, de l'arrêt de la production et de la fermeture d'un grand nombre de fabriques, fut une année de souffrance exceptionnelle pour les pau

vres, l'association fonctionna avec une ardeur exceptionnelle aussi. Dans la discussion des cas d'indigence examinés devant moi, le rôle joué par une des dames présentes, miss A... m'a surtout impressionnée. Le genre de charité qu'elle exerce prouve combien l'étude des langues contribue à élargir le cœur et l'esprit, multipliant chez chacun de nous pour ainsi dire des âmes diverses. Si elle ne comprenait pas toutes les langues de l'Europe, miss A... serait une puritaine de Boston pesant le bien et le mal dans les balances d'une justice rigoureuse ; mais elle est devenue le truchement attiré des étrangers misérables. Elle s'est faite l'avocat de leurs besoins, de leurs sentimens, qui ne peuvent se transformer d'un jour à l'autre par l'effet de l'atmosphère nouvelle qu'ils respirent. Les Italiens en particulier sont ses enfans ; elle leur donne ce qu'elle peut de la patrie absente ; elle les écoute, elle se livre personnellement au blâme en excusant ce qu'il y a de plus répréhensible chez ces pauvres épaves qui, dans les faubourgs de Boston, se rappellent trop Naples ou Palerme. J'ai dit que tout le monde s'occupait des bons pauvres. Miss A... est peut-être seule à s'intéresser aux mauvais, à les aimer pour leurs péchés et pour leurs faiblesses. Appartenant moi-même au vieux monde corrompu d'où viennent les émigrans, je lui en reste reconnaissante comme si j'étais l'un d'entre eux.

VII. — LES « COLLEGE SETTLEMENTS ». — LEÇONS DE REPOS. — LA SCIENCE CHRÉTIENNE. — LES FADS BOSTONIENS.

Il va sans dire que cet esprit public si généralement américain se manifeste surtout chez les personnes mûres, affranchies plus ou moins par le célibat ou le veuvage des devoirs de la ménagère, et chez les mères de famille à qui l'école, où tous les enfans sont envoyés sans exception, laisse de longues heures de liberté ; cependant il n'est point absent chez les jeunes filles. Je voudrais que les nôtres pussent voir tout ce qui remplit la vie de leurs sœurs d'Amérique, en plus du fameux *flirt*, et très souvent à son exclusion. D'abord, bien entendu, elles appartiennent presque toutes à plusieurs clubs, — on ne serait rien sans cela ; — et les travaux d'un club ne laissent pas que d'être absorbans. Ils sont à la fois d'un ordre intellectuel et charitable ; les membres d'un de ces clubs de jeunes filles n'ont-ils pas joué naguère une tragédie de Sophocle ? L'exemple vient de Harvard, où les étudiants, vers la fin du séjour que je fis à Boston, jouaient Térence en latin avec toutes les recherches d'un savant archaïsme : ces demoiselles se sont tenues modestement, et je m'en étonne, aux traductions du grec.

La plus belle des actrices sans contredit, — celle dont le pinceau de Mrs Whitman a fixé l'attitude de statue, les bras et les yeux levés au ciel, — une jeune Diane qui pourrait se contenter du rôle de déesse, passe de son plein gré, par unique désir de se rendre utile, la meilleure partie de ses journées comme professeur libre dans une école, et cela sans bruit, sans même en parler. Une autre, qui aurait le droit aussi d'être fière de sa beauté, puisque le fameux sculpteur Saint-Gaudens lui a demandé de poser pour une figure d'ange, est toute aux hôpitaux d'enfants et a écrit des conseils d'hygiène dont profite le premier âge. D'autres encore, et en grand nombre, s'intéressent aux *college settlements*. Elles ont goûté ces paroles d'un philanthrope anglais : « Nos chagrins délicats, impalpables, nos chères émotions si aiguës, si douloureuses, combien tout cela semble-t-il étrange, presque irréel, auprès de la grande masse de misère ignoble qui embourbe la vie des grandes villes ! »

Par la bouche de M. Robert Woods, une éloquente protestation est partie d'Andover House, ce foyer de la charité à Boston, contre la science égoïste et sans cœur. On souhaiterait de la faire arriver aux oreilles de tous les orgueilleux qui croient que le travail intellectuel les dispense d'aimer l'humanité, de se dévouer à elle. En voici le résumé : la société moderne a de grandes ressources jusqu'ici mal appliquées à des besoins multiples, il faut équilibrer les ressources et les besoins, mobiliser les forces de la civilisation, c'est la meilleure de toutes les politiques. Mais la société ne sera pas sauvée par des *moyens*, elle le sera par des *personnes* ; il faut l'influence individuelle, l'intimité continue, l'intérêt pris aux affaires humaines par ceux qui ont bu aux sources de la science, qui ont acquis la largeur philosophique et historique nécessaire pour bien aimer son prochain. La science acquise, loin de détourner de l'exercice de la philanthropie, n'ajoutera qu'un stimulant de plus à la pitié naturelle. Chacun de nous, sans exception, doit être apôtre.

Je voudrais pouvoir citer tout ce que M. Woods a écrit d'excellent sur l'idée du *settlement* universitaire ; on y trouverait beaucoup de ressemblance avec le *settlement* social tel que l'a compris miss Addams (1). Le but est toujours de rendre le travail des pauvres attrayant, la vie des pauvres agréable. Il importe que l'homme commence à visiter partout d'autres hommes ses frères, que chaque visiteur soit un ange de force montrant à son frère

(1) Voyez la Revue du 1<sup>er</sup> juillet 1894 : *La condition de la femme aux États-Unis. Hull House.*



plus faible l'ignominie d'une vie basse, et lui donnant par son propre exemple la vision d'une vie meilleure. M. Woods voudrait deux établissemens de ce genre dans chaque quartier populeux, un d'hommes et un de femmes. Il en existe plusieurs à Boston. Le premier que j'ai visité était tout petit par la dimension de la maison, mais aussi grand qu'aucun autre, si l'on considère le zèle qu'apportaient dans leur tâche les résidentes, car, bien entendu, des visiteuses ne suffiraient pas ; la maison doit être habitée par des personnes qui lui donnent tout leur temps, prêtes à communiquer du matin au soir avec les voisins de conditions diverses. Certains résidens, certaines résidentes qui ont des ressources personnelles, se passent de salaire, d'autres sont soutenus par les membres des Universités et par les gens charitables de la ville. J'arrive, à l'heure qu'on appelle entre chien et loup, dans le *settlement* qui sera toujours pour moi celui de la petite aveugle. Cette fillette de six ou sept ans était blottie sur les genoux d'une jeune femme qui lui racontait des histoires, tout en se berçant avec elle dans son *rocking chair*. A notre approche elle se leva d'un bond, avec la liberté d'un enfant heureux, courut vers nous, ses pauvres mains étendues comme les antennes d'un insecte pour tâter les obstacles. En une minute, elle nous eut comptées, elle eut placé ses sympathies, nous demandant de nous déganter pour sentir nos mains, et babillant sur une foule de choses qu'elle semblait avoir vues. « C'est la joie de la maison, nous dit une des résidentes. Ses parens nous la donnent, ayant beaucoup de garçons qui faisaient de leur sœur une petite martyre. »

D'autres enfans vont et viennent, du dehors où il neige dans le petit salon bien chaud. Quelques-uns apportent un sou d'épargne pour la caisse où fructifient leurs économies. Ce sera peut-être là le commencement d'une vertu dont on n'a eu longtemps aucune idée en Amérique, ce pays par excellence du gaspillage insouciant. Les visiteuses aussi se succèdent, jeunes femmes de condition moyenne, qui, pâles, fatiguées, cherchent encore à rendre service, après une journée laborieuse : celle-ci donne des leçons, celle-là est employée dans une administration, mais, étant du quartier, elle veut en passant, avant de rentrer chez elle, prendre des nouvelles de la grande famille. Une graduée d'université prouvera de même que quatre années d'études supérieures ne l'ont pas séparée du commun des mortelles.

Le second *settlement* où j'ai été reçue renfermait plusieurs jolies chambres, dont chacune avait été meublée aux frais d'un

des collèges de femmes du Massachusetts. La directrice de l'établissement nous dit qu'elle laisse à ses aides toute l'initiative possible, qu'il ne faut pas de règle étroite, mais simplement opposer les forces organisées du bien aux forces organisées du mal, sans avoir peur de se salir les mains en s'attaquant aux misères morales, qui ne sont souvent que les résultats presque inévitables de l'extrême pauvreté. Elle et ses compagnes se sont livrées pour commencer à une étude approfondie des conditions sociales du quartier, puis, une fois au courant des habitudes, des travaux de leurs voisins, tout a été facile; elles n'ont eu qu'à entrer en communication avec les œuvres de charité déjà existantes aux alentours, avec les *trade unions*, les clubs d'ouvriers, les sociétés de tempérance, à visiter les malades, à causer, à prêter des livres, à suggérer des amusemens sains. Dans la pièce voisine, nous entendons un babillage confus; eh bien, cette chambre est pleine de petits enfans; ils occupent leur après-midi d'une façon puérile en apparence, mais qui a cependant son côté sérieux. Une de ces dames leur apprend à faire un drapeau, à tailler le bois, à coudre l'étoffe en disposant les couleurs comme il faut; celui qui aura réussi dans ses efforts emportera le drapeau, et, tout en le fabriquant, il en aura entendu l'histoire, c'est-à-dire les principaux faits de l'histoire d'Amérique.

A chaque instant la porte claque; les mères de famille viennent demander des recettes de ménage, des renseignemens, des conseils de toute sorte. On fait de la musique certains soirs. Ce sont des réceptions très simples sans doute, mais que l'on rend aussi agréables qu'il est possible. Les fleurs, les recherches décoratives abondent, et rien de tout cela ne rend les invités envieux, puisqu'ils en jouissent. Dans les *settlements* d'hommes, le capitaliste, le savant et l'ouvrier se rencontrent d'aventure sur un terrain neutre, d'égal à égal, et les résultats de ce rapprochement peuvent être considérables pour l'avenir.

Il ne faut pas croire que les jeunes filles américaines s'en tiennent à la philanthropie scientifique et raisonnée. Elles pratiquent, tout comme les nôtres, la charité mondaine. J'ai fréquenté des ventes au profit des pauvres, aussi brillantes que celles qui ont lieu à Paris, l'une d'elles en particulier, dont tous les produits étaient japonais et vendus par les plus charmantes bostoniennes déguisées en Japonaises; la décoration des boutiques et la disposition générale du marché étaient d'une scrupuleuse rigueur ethnographique et d'un effet très pittoresque. Ni les bonnes œuvres, ni le goût passionné de l'étude ne détournent des occasions de plaisirs; il faut voir comme la société se précipite pour entendre

pendant ses tournées le grand comique américain Jefferson, pour applaudir les acteurs célèbres que la France envoie! Le vaste hall, où chaque semaine est donnée de la musique d'orchestre excellente, est toujours comble. Le recueillement général ne laisse aucun doute sur la sincérité de l'intérêt pris par l'auditoire à ces concerts qui ne durent qu'une heure et demie environ, — mesure qu'il serait fort sage d'adopter partout.

Beaucoup de jeunes filles sont bonnes musiciennes; elles s'empressent, aussitôt qu'elles le peuvent, de partir pour Munich et Bayreuth. Celles qui dessinent vont étudier la peinture en France, en Italie, prétexte à voyager. Au retour elles travaillent d'arrache-pied, rivalisant d'ardeur et de persévérance avec les artistes de profession. *Rien à demi* semble être la devise de toutes ces intelligentes, tenaces et ambitieuses personnes.

Une question que je devine sur les lèvres de mes lectrices est celle-ci : — Comment la faiblesse des femmes, si herculéenne qu'elle puisse être, résiste-t-elle à une pareille dépense d'activité, à ces existences doubles, triples, quadruples, menées de front et à la vapeur? — Tenons compte de l'influence excitante, exhilarante d'un climat sec qui vous met du vif-argent dans les veines. Quelquefois cependant, très souvent même, la force nerveuse qu'on y puise cède tout à coup, les ailes qui vous portaient se brisent, et on tombe épuisée. Combien sont communs les signes de l'étisie, la rougeur hectique plaquée aux pommettes, les figures hâves, les joues creuses, les lèvres pâles, les yeux cernés! La maladie nerveuse est partout, et voilà pourquoi les « leçons de repos » données par miss Payson Call ont tant de vogue. L'Amérique est probablement le seul pays du monde où l'on ait soumis à des principes d'hygiène l'art de se laisser aller.

J'ai sous les yeux le livre curieux de miss Call : *Power through repose*. Elle y raconte, — ce que je n'ai pas de peine à croire, — qu'un médecin allemand, s'étant établi en Amérique, fut absolument déconcerté par le nombre et la variété des désordres nerveux qu'on venait lui soumettre. A la fin il annonça la découverte d'un nouveau mal qu'il décora du nom d'*americanitis*. — Contre l'*americanitis* la Faculté s'évertue en vain, des maisons de santé spéciales se multiplient, on ordonne des cures de repos comme ailleurs des cures d'eau froide. Très judicieusement miss Call fait observer que les infirmités produites par un long oubli des lois de la nature ne peuvent être guéries que par un retour à ces lois dédaignées. Il faut donc apprendre, — et son enseignement roule là-dessus, — à s'abandonner dans le sommeil, à éviter toute contraction nerveuse en voiture ou à cheval, à penser tranquillement sans collaboration

de forces superflues, à écouter et à regarder sans tension inutile, à causer sans caqueter à outrance, à diriger sa voix d'après les principes d'une saine physiologie, à ne pas coudre avec sa nuque, à ne point provoquer la crampe en écrivant, etc. Le chapitre le plus instructif, pour nous autres Françaises, du degré de surexcitation où peut arriver une Américaine est celui qui traite des fausses émotions : passion des élèves pour leur institutrice ; attachemens morbides des jeunes filles entre elles ; amours artificielles qui ne sont que l'amour de l'émotion, non pas celui de la personne ; bref, pour tout traduire en un mot expressif qui résume le summum de la surexcitation nerveuse et la perte de tout empire sur soi-même : *l'ivresse sèche*. — En lisant ces pages on sent avec plaisir que la France est le pays du naturel et on se met à apprécier cette créature de bon sens, *Henriette*, qui nous avait toujours paru terre à terre à l'excès avant la traversée de l'Atlantique. Exagérer le devoir jusqu'au pédantisme et le sentiment de soi-même jusqu'à l'obsession, voilà des défauts auxquels Molière n'avait jamais pensé ! Nous ne possédons pas d'expression équivalente à *self-consciousness*, qui peint un état d'âme sorti du puritanisme. L'incessant examen de conscience nous est étranger, la religion catholique habitue celles qui la pratiquent à se laisser conduire ; il en résulte, morale à part, une certaine grâce timide et une aimable méfiance de soi.

Miss Call soigne l'âme et le corps, car elle nous dit qu'une dame vint la consulter pour guérir un excès de susceptibilité ; elle lui recommanda, toutes les fois qu'un mot la blesserait, de se figurer que ses jambes étaient lourdes, ce qui devait produire un relâchement des muscles, un dégagement des nerfs, et soulager la tension causée par sa trop grande impressionnabilité. Il paraît que l'ordonnance fit merveille, ce procédé tout extérieur aidant l'esprit de la malade à s'élever vers une plus haute philosophie. Nous comprenons mieux les conseils suivans : « — Ne résistez jamais à un ennui ; il est grossi par l'effort que vous faites pour le surmonter. — Le corps doit être dressé à obéir à l'esprit, l'esprit doit être dressé à donner au corps des ordres qui méritent d'être suivis. — Évitez la trop grande préoccupation de vous-même, la folie n'étant peut-être que de l'égoïsme monté en graine. — Plus vous employez le mot *je*, plus augmente en vous la maladie nerveuse. — Prenons tranquillement tout ce que la nature est constamment prête à nous donner et usons-en pour l'objet qu'elle nous propose qui est toujours le plus vrai et le meilleur ; nous vivrons ainsi comme vit un petit enfant, avec la sagesse en plus. »

La « sérénité du petit enfant » est l'idéal offert par miss Call à ses élèves. L'une d'elles me raconta qu'en lui enseignant le repos, le parfait abandon de ses membres, son professeur l'avait mise en état de rouler du haut en bas d'un escalier sans se faire aucun mal ; elle m'offrit d'assister aux exercices et j'y consentis volontiers. J'allai avec elle chez miss Call. Je vis une jeune femme d'apparence calme et distinguée qui, en deux mots et sans aucun charlatanisme, m'exposa ce qu'elle ne veut pas appeler sa méthode, n'y voyant aucune idée nouvelle, rien que le retour à la nature. — Le rétablissement de l'équilibre physique et moral amené par l'art de ne rien faire pourra sauver la vie à beaucoup d'Américaines surmenées ; il doit être importé aussi en France assez prochainement. Peut-être les plus coquettes d'entre les Parisiennes se laisseront-elles tenter par le costume que miss Call endossa ce jour-là : un simple maillot recouvert d'une tunique de soie légère qui laisse libres les jambes et les bras. Cet accoutrement à la grecque n'est pas de rigueur : la blouse et le pantalon de gymnastique suffisent ; mais nous étions priées de suivre attentivement le jeu des muscles qui eût disparu sous l'étoffe. Miss Call étendue sur le plancher, ou debout dans des attitudes d'une grâce parfaite, nous donna vraiment l'impression reposante de l'abandon de tout effort et de toute volonté. Les yeux fermés, elle s'imagine être lourde comme du plomb, puis exécute avec lenteur des mouvemens dont chacun de ses membres s'acquitte comme s'il faisait partie, dit-elle, d'un sac d'os rattachés entre eux par des liens très lâches. Il en résulte beaucoup de souplesse. Elle s'est approprié, en l'élargissant, le système Delsarte très répandu en Amérique, mais Delsarte ne pratiquait que la lettre, elle se pique d'avoir découvert l'esprit. Certainement l'art peut profiter de ses expériences ; elle croit qu'au théâtre une école de sincérité, opposée à l'hystérie dramatique trop répandue, en résultera. Liberté, rythme, équilibre, voilà les qualités qu'elle se propose de faire acquérir par un exercice normal qui, en même temps qu'il fortifie le corps, stimule le cerveau. Je n'ai pu juger que de la partie plastique et je dois convenir qu'elle était sans reproche. Il y a peut-être plus de rapports que l'on n'en distingue au premier aspect entre les cures par le repos de miss Call et les préceptes de cette nouvelle Science chrétienne qui implique également une espèce de quiétisme, réaction nécessaire contre l'infatigable *vouloir* puritain.

La Science chrétienne, que Mrs Coolidge (1), une de ses

(1) *The modern expression of the oldest philosophy*, by Katharine Coolidge. Boston.

adeptes, nous présente comme l'expression moderne de la plus ancienne philosophie, la Science chrétienne, si critiquée qu'elle soit par quelques-uns, est en train de faire concurrence à la médecine dans certains cercles de New-York et de Boston. Elle est surtout en faveur à Boston, si fortement imbu de *Transcendentalisme* et qui se souvient toujours de l'enseignement d'Emerson : « Attelez votre charrette à une étoile. » C'est à Boston aussi que le grand prédicateur, l'évêque vénéré, Phillips Brooks, a prononcé ces belles paroles : « Il n'y a qu'une vie, la vie éternelle. » Tout ceci est parfaitement d'accord avec la science nouvelle ou renouvelée : il n'y a pas un principe pour les choses spirituelles et un autre pour les choses naturelles ; le même principe agit à travers le monde ; la matière est animée de vie divine comme l'esprit lui-même ; produits de la pensée créatrice, nous partageons sa vitalité sans bornes ; notre santé, tant morale que physique, dépend de ce courant établi. La guérison des maux physiques est secondaire ; la santé du corps s'ensuivra quand nous aurons l'âme saine. Salomon ne croyait pas non plus que Dieu eût fait la mort, entrée en ce monde par l'envie du diable et menaçante seulement pour qui se tient avec lui.

Je vais trouver une des dispensatrices de la science chrétienne dans son cabinet :

— Est-il vrai, madame, qu'à Boston et ailleurs plus d'une jeune femme se passe des secours du médecin dans la crise de la maternité, sous prétexte que nous devons vivre comme les lis des champs ?

— C'est un fait. Les femmes qui se dirigent d'après les préceptes de la science chrétienne oublient en cette circonstance, comme dans toutes les autres, qu'elles ont un corps. Elles se dispensent des précautions d'usage : on est étonné de les voir se lever, sortir, faire ce que le vulgaire appelle des imprudences et ne pas s'en porter plus mal.

— Mais enfin une jambe cassée demande à être remise. Que dois-je faire si je me casse la jambe ?

— Vous devez vous dire qu'elle n'est pas cassée, que le mal est illusion, et votre jambe guérira. Un accident brutal est beaucoup moins difficile à guérir que ces maux chroniques qui sont une mauvaise habitude de l'esprit. Je me suis blessée au bras dernièrement. J'ai continué d'agir en refusant de croire à mon mal et en me disant que tout était bien avec l'aide de Dieu. Deux jours après il n'y paraissait plus. Il y a des années que j'ai reconquis ainsi ma santé perdue au dire des médecins. Je l'ai reconquise pour mon enfant, pour beaucoup d'autres...

— Pourrais-je être de ces privilégiés?

— Tout dépend de l'état de votre âme. Je vais commencer une série de leçons ces jours-ci : veuillez y assister.

— Ainsi vous conseillez d'abord à ceux qui souffrent de se persuader que cette souffrance n'existe pas, et vous les pénétrez de ce qui est votre conviction jusqu'à ce que le soulagement s'ensuive? Vous les magnétisez...

— Il n'y a pas de magnétisme là dedans, ou bien c'est un magnétisme involontaire, celui que chacun de nous exerce sur ses frères et qui représente le pouvoir croissant de recevoir et de rendre la vie. Nous n'employons ni l'hypnotisme ni la suggestion. Nous traitons le corps par l'âme.

— La religion ordonne de se résigner aux épreuves; c'est le moyen de souffrir moins, je vous l'accorde, en s'épargnant les angoisses de l'impatience et de la révolte. Il me semble que la religion suffit, mais je crois que j'ajouterais à la force qu'elle donne une opération chirurgicale si par malheur j'en avais besoin.

Cette doctoresse d'un nouveau genre sourit avec une indulgente pitié pour mon aveuglement :

— Nous ne pouvons discuter avant que vous ayez suivi mon cours et que vous ne vous soyez prêtée à un petit examen...

— De conscience? Vous ausculterez mon âme?

— D'une façon sommaire et avec discrétion, uniquement afin de savoir si vous êtes dans les dispositions nécessaires pour guérir et afin de vous aider à y atteindre.

Elle a un air d'honnêteté profonde, des yeux de médium, vagues et bistrés, le teint maladif, quoiqu'elle prétende être parfaitement bien portante depuis qu'elle a trouvé la vérité.

Je dépose sur sa cheminée le prix de la consultation, et je me retire, en pensant à une amie qui, convertie à ce genre de cure spirituelle, a laissé grandir en elle une maladie intérieure dont elle serait morte sans des secours terrestres tardivement réclamés.

— C'est que sa foi était faible! diront quelques-uns.

D'autres se borneront à sourire, d'un sourire obstiné, comme cette belle jeune femme qui, peu de jours après la naissance de son enfant, me reconduisait, la tête découverte, le cou nu, sur le perron de sa demeure, et se tenait là par une glaciale journée de mars, en défiant les refroidissemens.

Ces exemples aideront à découvrir ce qui est à Boston le revers de la médaille, une médaille si intéressante d'ailleurs, frappée de tant d'énergies et de délicatesses à la fois. L'engouement y règne, c'est chose proverbiale : toute l'Amérique vous parlera des *fads* bostoniens. J'en ai constaté deux ou trois pendant

mon séjour et, si je n'en ai pas relevé davantage, c'est probablement faute d'attention. Le plus curieux m'a paru être celui dont Mozoomdar, le réformateur hindou, était l'objet. Certes le Congrès des religions à Chicago fut une grande chose ; il y eut dans cette rencontre volontaire des ministres de tous les cultes existants et dans l'échange amical d'idées qui se produisit entre eux un témoignage superbe de la tolérance des temps et de l'esprit de sincérité qui prévaut de plus en plus ; peut-être marquera-t-il l'ère d'une sorte d'unité spirituelle ; mais que cette unité de si fraîche date autorise des sermons bouddhistes prononcés dans une chaire chrétienne, voilà qui semble plus difficile à admettre. Cependant, je suis moins choquée des rapprochemens faits à Unity Church, (Chicago), par Dharmapala, de Ceylan, entre le Christ et le Bouddha, j'en suis moins choquée, dis-je, que de la pieuse attention accordée par les dames de Boston à la révélation d'un nouveau christianisme, christianisme oriental opposant sa gloire ensoleillée aux formes vieilles du nôtre.

L'engouement pour Mozoomdar est un exemple de *fad* pour les personnes ; l'engouement pour *l'Intruse* et les *Aveugles*, un exemple de *fad* pour les livres. L'abus des clubs aussi est un *fad* à Boston. J'ai montré, je crois, leurs bons côtés ; mais, en se multipliant, ils multiplient aussi les coteries. N'y a-t-il pas, d'après les statistiques, deux clubs de femmes légistes : le *Portia* et le *Pentagon* ? C'est assurément sans proportion avec le très petit nombre d'avocates ou d'étudiantes en droit. Les personnes d'une même profession risquent, en formant ainsi à l'écart une catégorie spéciale, de tomber dans la *pose*. Il est bon d'oublier quelquefois ce qu'on sait et ce qu'on est. La spontanéité, le parfait naturel sont des dons trop précieux pour qu'une femme risque de les perdre par excès de méthode et d'exclusivisme. Quand nous voulons goûter un livre, nous autres Françaises, nous le lisons au coin du feu, sans autre but que notre propre plaisir, sans éprouver le besoin de répéter à tout venant le fameux : « Avez-vous lu Baruch ? » en manière de propagande. A Boston les lectrices s'associeront pour commenter et discuter ce livre : voilà un nouveau club formé au nom de tel ou tel auteur. Il s'ensuit que, malgré tout le bien que j'ai dit de la conversation, celle-ci emprunte à l'habitude des clubs presque autant de défauts que de qualités ; le laisser aller, la légèreté lui manquent un peu ; on évite plutôt qu'on ne provoque ce passage rapide d'un sujet à un autre d'où jaillit le trait imprévu. La parole est un art porté très haut par quelques-uns, hommes et femmes, mais plutôt sous forme de monologue. D'ailleurs l'extrême politesse qui a cours défend



dans la causerie, même intime, tout ce qui de près ou de loin ressemble à une interruption ; pour ne pas couper la parole au voisin, on laisse parfois refroidir la riposte, et les formules *Pardon!* *Excusez-moi!* reviennent plus souvent que nous ne le jugerions nécessaire. Il s'ensuit un peu de formalisme et d'apprêt. De même les mots heureux prononcés à la ronde sont recueillis, répétés, « mis sous verre, » surtout lorsqu'ils émanent de beaux esprits officiellement reconnus. Ceux-ci ne pouvaient être plus choyés à l'hôtel de Rambouillet qu'ils ne le sont par les précieuses de Boston. Nous supplions les dames américaines qui n'ont connaissance de ce mot qu'avec l'accompagnement d'une épithète injurieuse de vouloir bien oublier leur grand favori Coquelin en Mascarille, de se souvenir qu'avant d'être rendues *ridicules* par Molière, les précieuses furent *illustres* au gré de Corneille. La pruderie, l'affectation, le pédantisme qu'on a reprochés aux imitatrices dégénérées du premier *rond* dont Voiture était *l'âme* ne fut que l'exagération bourgeoise des raffinemens et des délicatesses fort louables opposés par de grandes dames, qui étaient aussi des femmes de bien, aux dérèglements communs des mœurs et du langage. Comme Boston, l'hôtel de Rambouillet représenta un foyer de culture intellectuelle, et, en s'y reportant, on retrouverait dans l'un presque tout ce qui a cours aujourd'hui dans l'autre : le respect d'une vertueuse contrainte ; le culte de l'amitié ; le mépris des choses grossières ou même trop sensibles ; l'oubli volontaire des nécessités du corps et des conditions de la vieillesse ; les subtilités d'une langue de convention décernant de jolis surnoms aux initiés, etc. De même que la cour et la ville jalousaient l'hôtel de Rambouillet, de même les grandes villes rivales lancent à l'Athènes de l'Amérique les flèches de l'envie ; ce qui n'empêche pas que ce soit de Boston en particulier, et de la Nouvelle-Angleterre en général, que part la généreuse et noble impulsion qui chez nous autrefois, vers le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, se communiquant du palais d'Arthénice à la France entière, y produisit le savoir-vivre, la politesse et l'esprit du monde, — dont les noms même étaient presque inconnus jusque-là.

TH. BENTZON.

---

---

# DIEGO VELAZQUEZ

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## VIII

Après avoir réuni et envoyé à Naples pour y être dirigées sur l'Espagne les acquisitions faites pour son maître, Velazquez put enfin songer à regagner sa patrie. Il avait pris ses passeports de manière à suivre la route de terre, mais la guerre avec la France l'obligea de renoncer à ce projet. S'étant donc embarqué à Gênes, il débarquait à Barcelone après une pénible traversée, au mois de juin 1651. Son absence avait duré plus de deux ans et demi. On comprend avec quelle joie il fut accueilli par sa famille et par le roi lui-même, impatient de revoir ce fidèle serviteur. Dès son arrivée, ses appointemens de peintre de la chambre et d'inspecteur des bâtimens lui étaient payés pour tout le temps qu'il avait été éloigné. Mais les occupations toujours plus nombreuses que ces charges imposaient à Velazquez allaient désormais remplir presque tous les momens de sa vie et ne lui laisser qu'une part très restreinte de son temps pour se livrer à la peinture. Cette tendance à élargir leur style qui se manifeste avec l'âge graduellement chez les grands artistes devait chez lui s'accuser davantage encore, à raison de la nécessité où il était d'adopter une manière de plus en plus expéditive, car Philippe IV lui confiait une foule de soins et de commandes dont il attendait la prompte exécution. En dépit de son caractère hautain et renfermé, il montrait un

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> et du 15 août.

attachement toujours plus grand pour son peintre. Velazquez revenait d'ailleurs entouré d'une renommée éclatante, honoré de la faveur du pape et des grands personnages avec lesquels il avait frayé. Cavalier accompli, il était en même temps plein d'amabilité et de réserve, et ses contemporains s'accordent à le représenter comme un des hommes les plus distingués de la cour à cette époque. Il était prêt et désigné pour les grands emplois. Entre tous, celui de gentilhomme de la Chambre était alors le plus recherché, parce qu'il donnait le droit d'approcher de plus près la personne du roi. Au moment où dans la pleine maturité de l'âge, possédant à fond toutes les ressources de son art, Velazquez aurait pu beaucoup produire, il brigua la charge de maréchal du palais. Plus d'une fois déjà, dans les travaux de décoration pour lesquels sa supériorité était pourtant incontestable, il avait rencontré bien des ennuis, des jalousies, des compétitions de courtisans ou de rivaux qui voulaient l'évincer. La dignité qu'il sollicitait devait lui assurer une situation hiérarchiquement mieux définie et plus indépendante. Un an après son retour d'Italie, elle était devenue vacante, et, encouragé par le roi, le peintre s'était mis sur les rangs. Les candidats étaient nombreux et d'après l'ordre des présentations faites par les six membres de la commission sous la présidence du majordome en chef, il n'avait que peu de chances d'être nommé. Un des membres ne l'avait même pas porté sur sa liste, et sur aucune des cinq autres il ne figurait en première ligne. Mais Philippe IV, avec sa concision habituelle, écrivit en marge du rapport qui lui était adressé à cet égard ces simples mots : « Je nomme Velazquez. »

Les appointemens de maréchal du palais s'élevaient à 3 000 ducats avec un logement dans la trésorerie. Il est vrai que les attributions attachées à ce poste étaient aussi nombreuses que délicates. Le titulaire avait pour mission spéciale la surveillance et la décoration du palais ainsi que l'organisation des voyages royaux. Tête nue, en manteau de cour, il doit se tenir à la disposition du roi, veiller à l'entretien, à la propreté des appartemens. Les clefs qu'il porte à la ceinture ouvrent les diverses portes du palais ; il assigne aux dames de service leur quartier, et dans les repas officiels, quand le roi se met à table, il lui présente sa chaise. Il organise les fêtes, les mascarades, les représentations théâtrales, les tournois et les bals ; il en arrête le programme avec le roi et répartit entre les ayans droit les places des spectateurs. En voyage, il pourvoit au logement des souverains et des personnes de leur suite ; il s'arrange avec les propriétaires des maisons où ils doivent habiter et fait poser un drapeau sur le logis réservé au roi.

M. Justi, à qui j'emprunte ces détails, trace un tableau lamentable des soins minutieux et parfois répugnants qu'entraînaient ces diverses fonctions. La propreté n'était guère en honneur à cette époque, et par ce que nous savons de la mauvaise tenue de nos résidences royales sous Louis XIV et même sous Louis XV, nous pouvons juger de ce qu'étaient les choses en Espagne. Dans le palais de Madrid, la vue n'était pas plus ménagée que l'odorat, même aux abords de la chapelle; et il serait difficile de rapporter ici ce que les chroniques du temps nous apprennent à ce sujet. Velazquez eut grand'peine à obtenir sur ce point une amélioration d'ailleurs toute relative. En hiver, le sol des corridors était garni d'une véritable litière, et quand Philippe IV allait faire ses dévotions dans quelque église de la ville ou des environs, on devait également y faire porter des paillassons. Puis c'étaient les garnitures des lits royaux ou des sacs remplis de paille sur lesquels couchaient les gardes qu'il fallait renouveler. La domesticité était innombrable, et l'on possède les notes de toutes les fournitures de linges, de torchons et de brosses pour le nettoyage des chambres ou de la chapelle du palais. En voyage, un charpentier et ses aides suivaient la troupe des serviteurs pour confectionner aux étapes désignées les meubles les plus indispensables. Ces voyages périodiques de la cour pour se rendre aux résidences d'été, aux réunions des Cortès dans les provinces, ou aux camps, occasionnaient des dépenses et des pertes de temps considérables. Quant à l'incommodité de ces voyages, on ne saurait s'en faire une idée. « Tout au plus, dit un contemporain, trouve-t-on un toit au-dessus de la terre nue (1). » Ustensiles de cuisine et de table, literie, tapisseries, chaises, vaisselle et mobilier, il fallait tout emporter avec soi, à dos de mules, car pour ces transports on n'avait ni cours d'eau, ni canaux, mais des routes à peine tracées, au milieu de contrées qui ressemblaient au désert. Les ambassadeurs ne tarissaient pas en plaintes à ce sujet, et les plus fortes constitutions ne résistaient pas toujours à de telles fatigues. Les Espagnols eux-mêmes avaient besoin de quelques jours de repos après de pareils voyages, avant de reprendre leur vie accoutumée. Giustiniani mettait cinquante jours pour aller en novembre et décembre de Toulouse à Madrid, où il mourait à peine arrivé. « Il n'est pas de fortune privée, dit un Vénitien, qui permette de suivre le roi en campagne: tout coûte trois ou quatre fois autant qu'en Italie. Un de ces voyages absorbe à lui seul les revenus de toute une année, et en hiver les voitures doivent par-

(1) Dépêche de Niccolo Sagredo du 16 avril 1641.

fois être abandonnées en plein champ, ensevelies sous la neige... Celui qui veut se mortifier n'a qu'à venir ici ; il trouvera l'occasion de le faire bien mieux qu'en entrant dans l'ordre de Saint-François (1). »

Mais les plus grosses difficultés provenaient de la pénurie du trésor. Rien qu'en Castille, dans un espace de deux ans, de 1654 à 1656, les dépenses des voyages de la cour s'élevaient à plus de 400 000 pesetas, et par momens il n'y avait pas un maravedi en caisse. Les ouvriers ne voulaient plus travailler, ni les marchands livrer leurs fournitures, et, pour ne pas jeûner, les dames de la cour se faisaient apporter leur nourriture du dehors. Elles repri-saient et rapiécèrent elles-mêmes leurs vêtemens. Tout le monde d'ailleurs était endetté. En 1653, Velazquez était à découvert de 30 000 réaux, et une autre année on ne lui avait pas remboursé 60 000 réaux qu'il avait avancés. A sa mort, malgré sa probité et sa vigilance, il avait dépassé de 3264 ducats le budget qui lui était alloué, et son bien fut alors mis sous séquestre. Si, au prix où on l'estimait alors, l'honneur de la charge était grand, le profit, on le voit, était mince, et dans cette vie consumée par de misérables soucis, au milieu de ce mélange de luxe et de saleté, d'ostentation et de misère, il devait être dur pour un homme de sa valeur de ne trouver ni à exercer librement son art, ni à procurer aux siens quelque aisance.

En dépit des embarras financiers, le train des dépenses continuait de plus belle. On l'avait bien vu au moment du mariage du roi avec sa nièce Marianne d'Autriche. Sans parler des parures de diamans et des cadeaux de toute sorte offerts à la princesse, surtout sur son passage ce n'avaient été que fêtes et illuminations. A Madrid, architectes, sculpteurs et peintres avaient à l'envi travaillé à la décoration des cinq arcs de triomphe élevés en son honneur et dont chacun ne coûtait pas moins de 2500 écus. Le cortège, très nombreux, magnifiquement vêtu, s'était déployé à travers les rues de la ville, tendues de tapisseries et jonchées de fleurs. Çà et là le vin jaillissait des fontaines, et sur vingt théâtres dressés pour la circonstance on jouait des pièces allégoriques composées par les écrivains les plus renommés. La petite reine, objet de toutes ces réjouissances, n'était encore qu'une enfant, sans grande beauté ni distinction, et, si l'on en juge par les amusemens auxquels elle se prêtait, ses goûts semblaient assez vulgaires. M. Justi raconte, en effet, que, pendant le carnaval de 1651, une personne de la cour ayant trouvé plaisant de lâcher sous les jupes

(1) Justi, II, p. 222.

des dames une nombreuse bande de souris, cette invention l'avait fort divertie. Son visage était d'ailleurs parfaitement insignifiant, et les costumes dont elle était affublée par la camarera major chargée de la façonner à la mode espagnole rendaient plus étrange encore l'aspect de cette figure pâlotte de poupée, au nez petit, un peu gros du bout, à la bouche minuscule, aux lèvres épaisses avec la moue caractéristique de la famille. Elle n'avait d'autre charme que la blancheur lactée de son teint et la finesse de ses blonds cheveux, étalés d'ailleurs de la manière la plus ridicule, suivant la coiffure compliquée qui était alors en usage.

C'est là le type disgracieux que Velazquez eut à peindre dans de nombreux portraits destinés le plus souvent à servir de pendans à ceux du roi, et dont il s'ingéniait à varier autant que possible la disposition et l'harmonie. Tantôt les deux époux sont en prières (Musée du Prado, n<sup>os</sup> 1081 et 1082), agenouillés devant leurs prie-Dieu garnis d'un brocart à ramages un peu trop apparens, et qui par son bariolage attire un peu plus qu'il ne convient l'attention : la reine, vue presque de face, tenant son livre de messe, avec sa mine ennuyée, et le laborieux édifice de sa coiffure étalée en largeur ; le roi toujours compassé et impassible. Plus loin, deux autres pendans (n<sup>os</sup> 1077 et 1079) : Philippe IV, debout, en général d'armée, avec une cuirasse et des jambières d'acier bruni à clous dorés, une collerette blanche et une ceinture rouge et or ; à ses pieds, un lion au repos, à peine esquissé. Il a encore grand air, avec son regard terne et froid, son teint vermeil, ses lèvres rouges. Doña Mariana, en robe brune festonnée de passementerie grise, emprisonnée dans une jupe raide en forme de cloche, tient en main son mouchoir ; guindée dans son attitude, serrée dans sa gaine, les joues barbouillées de fard, la chevelure en éventail surchargée de coques rouges et d'une plume rouge et blanche, elle a conservé sa figure d'enfant grognon et dédaigneux. Mais voici du roi un portrait en buste (n<sup>o</sup> 1080) plus soigné, plus significatif, le dernier qu'ait peint Velazquez et dont il existe de nombreuses copies ou répétitions. Les traits sont un peu tirés, le nez s'est aminci, la moue des lèvres s'est accusée. Cependant les carnations ont gardé leur fraîcheur, et les cheveux sont restés blonds. Avec un air de lassitude, la physionomie est toujours impénétrable. Le parti est d'une simplicité extrême : la tête claire, en pleine lumière, un col blanc, le vêtement noir, le fond uni d'un gris brun. Mais le peintre cette fois a tenu plus longtemps sous son regard son royal modèle ; il a pu s'appliquer, pousser plus à fond son étude et, en la menant, sans trace de fatigue, jus-

qu'à la perfection, nous laisser une image vraiment typique et intime de cette mystérieuse figure.

Bien qu'on ne sente jamais l'effort dans ces divers ouvrages, on peut penser cependant à tout ce qu'ils exigeaient de contention de la part d'un artiste si spontané, si indépendant; et l'on comprend qu'il eût à cœur de se dédommager en consacrant ses rares momens de loisir à des tâches moins ingrates. C'est avec bonheur qu'il se retrempait dans le commerce de la nature; mais comme il ne pouvait beaucoup s'éloigner à cause des obligations de sa charge, force lui était de chercher à portée des résidences royales les motifs de ses études. Là encore, dans le décor artificiel imposé au paysage, il retrouvait quelque chose des contraintes de la cour. Au lieu des rusticités pittoresques de la campagne abandonnée à elle-même, ce n'étaient partout, en effet, qu'arbres impitoyablement alignés et taillés, que bosquets réguliers et symétriques, parterres à compartimens, eaux emprisonnées se répandant en cascades dans des vasques de marbre, ou jaillissant en jets d'eau parmi des statues de personnages mythologiques. Du moins se plaisait-il à égayer la solitude des grandes allées des parcs en y plaçant çà et là, comme dans la *Calle de la Reina* d'Aranjuez, des carrosses de la cour attelés de mules, avec leur escorte de cavaliers; ou aux abords de la *Fontaine des Tritons*, des promeneurs, des marchands, un jeune galant qui offre des fleurs à sa belle et des dames coquettement attifées, dont les tournures dégagées et pimpantes font déjà penser à notre Watteau. Tout cela, arbres, ciel, bêtes et personnages, prestement enlevé, du bout d'un pinceau sûr et agile, avec la sincérité charmante et le goût d'un grand artiste qui met en tout sa marque et donne en quelques traits l'idée de la vie. Malheureusement ces études magistrales, exposées sans doute dans des conditions mauvaises aux brusques alternatives d'un climat excessif, ont assez souffert et beaucoup noirci: elles sont bien loin d'égaliser pour la fraîcheur et la vivacité du ton les deux paysages de la villa Médicis dont nous avons parlé plus haut.

Nous retrouvons mieux Velazquez, avec son éclat habituel et un sens plus élevé de la nature, dans le grand tableau des *Ermites* (n° 1057) peint probablement une année avant sa mort pour la chapelle de l'Ermitage de Saint-Antoine à Buen-Retiro (1). L'épisode choisi par l'artiste est celui de la visite de saint Antoine à saint Paul dans le désert, où le corbeau qui depuis soixante ans

(1) La conservation de ce bel ouvrage serait excellente, n'étaient les innombrables élaboussures d'un liquide coloré dont il est constellé et qu'on pourrait, croyons-nous, enlever très facilement.

apporte à ce dernier sa nourriture quotidienne tient cette fois dans son bec la double ration qui doit servir au repas des deux solitaires. A la façon des maîtres primitifs, Velazquez a placé dans le lointain deux autres épisodes également tirés de la légende de saint Paul : les deux lions, ses compagnons, creusant de leurs griffes la fosse où il doit être enseveli, et, plus loin, le démon, sous la forme d'un satyre, s'approchant du saint pour le tenter. Mais ces deux épisodes, relégués aux derniers plans, s'effacent tout à fait devant la scène principale. Du reste, les personnages sont eux-mêmes de dimensions assez restreintes, afin de laisser au paysage toute son importance. Malgré tout, le vêtement noir de saint Antoine, la couverture jaunâtre dans laquelle est drapé saint Paul, l'expression vénérable de ce dernier avec sa longue barbe blanche et ses yeux perçans dont l'âge n'a fait qu'aviver la flamme, attirent aussitôt l'attention sur les deux anachorètes, que d'ailleurs Velazquez a peints de sa touche la plus ferme et la plus habile. Le paysage complète heureusement le sens de la scène. On ne saurait, en effet, imaginer nature plus grandiose et plus sauvage que cette gorge abrupte, dont les défilés de la Sierra avaient probablement fourni le motif à l'artiste. Un grand orme qui élève au premier plan son tronc lisse enveloppé de lierre, des ronces, des violettes et des touffes de plantain qui en garnissent le pied, ainsi qu'un cours d'eau limpide qui serpente à travers cette vallée étroite en égalaient un peu l'aspect, et ce mélange des grâces et des austérités de la nature est en accord intime avec le sujet. Velazquez, avec sa vive intelligence, a su composer de tous ces élémens si harmonieusement réunis un ensemble expressif, bien fait pour nous montrer ce qu'était l'existence de ces pieux ermites, l'aide que prêtaient à leurs prières tant de beautés qui parlaient à leur âme innocente, et dont la contemplation les rapprochait de plus en plus de ce Dieu qu'ils étaient venus chercher au fond des déserts.

Quoique très différent, par les moyens comme par la composition, un autre tableau de la même époque, la *Fabrique de tapis de Sainte-Isabelle*, plus connu sous le nom des *Fileuses (las Hilanderas)* atteste la prédilection de Velazquez pour ces motifs familiers auxquels, libre de son choix, il aimait à revenir et qui le délassaient un peu des contraintes de la cour. On sait que les tapisseries sont un des luxes de l'Espagne, et la dernière exposition rétrospective organisée l'an dernier à Madrid a permis de se rendre compte des richesses merveilleuses qu'elle possède en ce genre. La surveillance des tapisseries destinées à la décoration des résidences royales pour les fêtes et les cérémonies religieuses faisait



probablement partie des attributions du maréchal du palais ; peut-être même avait-il été témoin de la scène qu'il a reproduite dans le tableau des *Fileuses*. La disposition ingénieuse qu'il adopta lui permit de réunir à la fois sur la toile la plupart des opérations nécessitées par la préparation de la laine ainsi que l'œuvre finale à laquelle elles aboutissent. En même temps qu'il plaçait au premier plan, dans une ombre transparente, les ouvrières occupées à filer, à dévider la laine et à trier ses diverses nuances, il mettait au centre, en plein soleil, un peu exhaussées au-dessus du sol, des dames élégantes qui admirent l'ouvrage exposé sous leurs yeux, une tapisserie d'un goût exquis représentant un sujet mythologique (1). Tel est, en gros, l'arrangement de cette grande toile que de nombreuses reproductions ont assez fait connaître, mais dont elles ne sauraient donner qu'une idée fort imparfaite. Sans doute on y peut voir avec quel art les groupes sont disposés et reliés entre eux, admirer les contrastes discrets qu'ils offrent les uns avec les autres, le rythme de ces lignes si habilement combinées pour mettre en évidence ce qui est caractéristique, ces accents de lumière et d'ombre si fortement opposés vers le centre, et les grands espaces tranquilles ménagés autour d'eux, enfin cette ordonnance à la fois très savante et très libre d'un tableau où tout concourt à l'impression. Mais ce qu'aucune photographie, ce qu'aucune copie jusqu'à présent n'ont pu rendre, c'est le charme suprême de l'œuvre, de son exécution, de son harmonie, de l'effet qu'elle produit sur vous. Sans se lasser, l'œil peut s'y reposer, ne trouvant qu'à y admirer, aussi bien la forte unité de l'ensemble que la convenance et l'accord intime de tous les détails. Voyez plutôt cette belle fille placée à gauche et vers laquelle votre attention est si naturellement attirée par la convergence des lignes principales et par la direction de la lumière elle-même, pour en faire le point le plus expressif et en quelque sorte le nœud vital du tableau. N'est-ce point là comme une poétique incarnation de la beauté méridionale ? Les bras et les pieds nus, elle s'est mise à l'aise pour travailler et son opulente chevelure au chignon coquettement retroussé découvre son oreille rose et mignonne et son cou blanc. Sa chemise à demi flottante sur ses épaules est serrée à la taille par une ceinture d'un blanc

(1) Un des plus fins connaisseurs de l'Espagne, M. le comte de Valencia, me dit avoir vainement cherché la trace de cette tapisserie dans les magasins ou les palais de la Couronne ; et le directeur actuel de la fabrique royale des tapisseries de Madrid, que j'interrogeais également à cet égard, m'assurait qu'il n'avait trouvé dans les inventaires aucune indication relative à cet ouvrage qui, à son avis, n'aurait pas été exécuté à la fabrique de Sainte-Isabelle, mais lui aurait été simplement confié pour des réparations.

jaunâtre qui tranche sur le vert épais de la jupe. D'un geste élégant et plein de naturel, elle dévide la laine, et sa silhouette gracieuse se détache nettement sur la muraille d'un gris sombre. Autour d'elle, dans la tonalité sobre et vigoureuse du premier plan, on sent comme la tiède atmosphère des heures chaudes d'une journée d'été, dont le bruit monotone du rouet et le ronronnement d'un chat béatement pelotonné parmi les déchets de la laine troublent seuls le silence. Vers le centre, au contraire, s'opposant à ces colorations pleines et savoureuses du premier plan, dans la baie ouverte en arcade et envahie par la lumière, éclate le joyeux concert de nuances délicates et légères, les bleus, les gris tendres, les roses frais des écharpes et des robes des deux élégantes visiteuses très vivement éclairées. Les rayons du soleil se jouent sur la tapisserie, où l'on entrevoit vaguement deux personnages allégoriques et comme une figure d'Europe sur un taureau blanc, escortée par un vol de petits Amours dans un ciel pâle. On s'oublie à suivre ces accords argentins et doux répandus dans l'air et, plongé dans une délicieuse contemplation, on songe à peine à la date et à la nouveauté d'un ouvrage qui dépasse de si loin nos prétendues inventions, ces vulgaires glorifications du travail dans lesquelles trop souvent nos artistes n'en étalent que les grossièretés matérielles ou les laideurs. En présence de ce simple sujet transfiguré par un maître, il semble, au contraire, que l'on ait sous les yeux un de ces tableaux qu'à certains momens privilégiés la nature elle-même s'ingénie à composer comme des œuvres exquises, en joignant à la vie et aux grâces de la réalité toutes les séductions de l'art le plus accompli.

## IX

C'était pour Velazquez une trop rare fortune d'avoir à traiter pareils sujets et de profiter des diversions heureuses qu'il y trouvait pour se reposer des ennuis de sa charge. Cependant sa chère peinture elle-même ne lui faisait pas oublier les devoirs que cette charge lui imposait, et pour la sûreté, la discrétion et le zèle qu'il mettait à les remplir, Philippe IV ne pouvait trouver un serviteur plus loyal. Depuis trente-cinq ans déjà il était attaché à la personne du roi, quand celui-ci songea à récompenser un dévouement dont il avait reçu tant de preuves. Au dire de Palomino, c'est à l'Escurial, pendant la semaine sainte de 1658, qu'il proposa à Velazquez le choix entre les différens ordres dont il était le dispensateur, ceux d'Alcantara, de Calatrava et de Saint-Jacques. Le peintre se décida pour ce dernier, qui peut-être lui semblait le plus enviable parce qu'il n'avait été que très rarement

conféré à des artistes. Le roi lui en accorda la dignité le 12 juin suivant ; mais, avant d'en porter le titre et le costume, le nouveau chevalier avait à s'acquitter de deux formalités préalables : fournir les preuves de sa noblesse, et obtenir du pape les dispenses nécessaires à cause de son mariage, le célibat étant une des conditions imposées par les statuts de l'ordre. Les preuves de noblesse devaient être soumises à l'appréciation d'un comité formé des principaux dignitaires de cet ordre (1) et le candidat avait à justifier de la pureté du sang de ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération, c'est-à-dire d'une extraction chrétienne, sans aucun mélange de races avec les Juifs, les Maures ou les convertis. Il lui fallait prouver que depuis lors sa famille n'avait exercé aucun trafic ni aucune profession manuelle ; il devait également posséder un cheval, être bon cavalier et n'avoir jamais, en quoi que ce fût, forfait à l'honneur. De plus, les frais, sans être l'objet d'un tarif régulier, étaient considérables : 200 ducats à verser pour la caisse du chapitre ; 200 écus pour le trésor royal, et plus de 50 pour le secrétariat, sans parler des dépenses relatives à l'instruction de l'affaire (2).

Une des premières difficultés avait trait à la situation particulière de Velazquez et à sa profession de peintre. Il semble que sur ce point le Conseil de l'ordre n'eut pas, au début de l'enquête, une conviction bien nette. Les témoignages recueillis attestaient, il est vrai, que l'artiste n'avait tiré aucun profit pécuniaire de ses œuvres. « C'était chez lui une grâce de plus, un talent et non un métier, dit une des dépositions ; il n'a jamais exercé les fonctions d'expert, ni tenu un atelier, ni fait aucun commerce, pas plus à Séville qu'à Madrid. » D'autre part, Alonso Cano et Zurbaran affirment, en bons confrères, qu'il n'a jamais vendu ses tableaux et qu'il n'a jamais peint que pour le plaisir de Sa Majesté. Sans doute, en pressant un peu la réalité des choses, on aurait pu découvrir que ce n'était point là l'expression absolue de la vérité ; mais le fait que le roi avait jugé Velazquez digne de l'honneur auquel il aspirait parut une présomption suffisante au Conseil, et il se tint pour satisfait sur ce point. Il devait montrer plus d'hésitation au sujet des titres que le candidat avait à produire sur sa noblesse. Deux commissions avaient été nommées à cet effet pour fonctionner, l'une près des frontières du Portugal, d'où la famille paternelle de l'artiste était originaire ; l'autre à Séville, où était née sa mère. Les membres de cette dernière commission,

(1) Justi, II, p. 230 et suiv.

(2) Les pièces de la procédure, conservées aux archives de Madrid, ont été publiées par M. Cruzada Villaamil dans la *Revista Europea* ; Madrid, 1874, II, *passim*.

sans vouloir prendre eux-mêmes aucune décision, avaient envoyé à Madrid les pièces qu'ils avaient recueillies, laissant au Conseil le soin de trancher lui-même la question. Soit qu'il y eût sous roche quelque jalousie, soit qu'en prolongeant l'information on voulût en augmenter les frais, l'issue semblait un peu douteuse. On commençait même à parler de la nécessité d'une seconde enquête, quand le roi, perdant patience, fit savoir « qu'on devait s'en tenir là et que pour lui les preuves de la noblesse étaient faites. » Dans sa séance du 2 avril 1659, le Conseil admit la parfaite dignité du candidat, et, les dispenses du pape étant arrivées le 29 juillet suivant, le peintre reçut enfin les insignes de l'ordre, avec le cérémonial accoutumé.

En sa qualité de maréchal du palais, Velazquez avait eu déjà souvent à s'occuper de l'arrangement des œuvres d'art qui entraient dans la décoration des résidences royales. Le roi ayant ses idées à cet égard et les constructions nouvelles qu'il ne se lassait pas d'élever, obligeant à des remaniemens réitérés, la tâche était parfois assez difficile. L'achèvement de l'Escorial, devenu pour Philippe IV, vers la fin de son règne, l'objet d'une préoccupation passionnée, allait bientôt fournir à l'artiste l'occasion d'exercer son activité et son goût. Son maître avait mis à sa disposition de nombreuses toiles destinées à la décoration des vastes salles de la sacristie réservée au chapitre de l'Escorial. Ces tableaux, pour la plupart très remarquables, provenaient d'acquisitions faites en Italie, en Allemagne, dans les Flandres et surtout en Angleterre, à la vente de la galerie de Charles I<sup>er</sup>. Ce malheureux souverain avait été autrefois l'hôte de Philippe IV, et sa fin tragique semblait elle-même donner quelque convenance au projet de réunir les épaves de ses collections dans ce triste palais de l'Escorial, destiné à servir de sépulture aux princes de la maison d'Espagne. L'ensemble des 41 tableaux donnés par le roi comprenait des chefs-d'œuvre de premier ordre, de Raphaël, Corrège, Tintoret, Paul Véronèse, Van der Weyden, Ribera, Caravage, et qui font aujourd'hui la principale richesse du Prado (1).

C'est à ce propos que Velazquez, à qui était confié le soin de disposer ces tableaux dans la sacristie, en fit, sous forme de mémoire, une sorte de catalogue descriptif avec les indications de leur provenance, de leurs auteurs, de la place qui leur était réservée, et quelques appréciations sommaires sur leur mérite res-

(1) Un certain nombre cependant, et parmi eux des tableaux d'un grand prix, comme le grand *Crucifement* de Van der Weyden et le *Lavement des pieds* de Tintoret, sont demeurés à l'Escorial où, après les injures du temps, ils ont récemment souffert d'indignes restaurations et de repeints, ouvrage d'un conservateur assez naïf pour avoir tiré gloire de ce vandalisme dans des inscriptions placées au bas des œuvres ainsi maltraitées par ses soins.

pectif. On comprend quel intérêt s'attacherait pour nous à ces jugemens portés sur ses confrères par un maître tel que Velazquez, si nous devons y trouver la trace de ses préférences et de ses propres idées sur son art. Aussi l'émotion produite parmi ses admirateurs fut-elle grande à la nouvelle que cet écrit, déjà mentionné par Palomino en 1724, avait été retrouvé en 1871 à Cadix par M. Adolfo de Castro, dans un exemplaire unique, publié l'année suivante dans les Mémoires de l'Académie Espagnole (août 1872) et traduit deux ans après par M. le baron Ch. Davillier. Mais M. Justi, à raison de certaines contradictions qu'il relève dans les jugemens et de plusieurs particularités relatives au texte même d'une brochure qui aurait disparu pendant deux cents ans, bien que le talent et la situation de son auteur dussent forcément attirer sur elle l'attention, a cru devoir mettre en doute son authenticité. Fût-elle prouvée, pas plus que lui nous ne pensons qu'il faille y attacher grande importance. Ce n'est pas, en tout cas, une confession esthétique qu'il conviendrait d'y chercher, l'uniformité des éloges étant ici de règle, puisqu'il s'agissait avant tout dans cet écrit de proclamer bien haut la valeur du cadeau fait par Philippe IV à l'Escorial. Sauf quelques passages, — comme celui qui concerne le *Lavement des pieds* de Tintoret, « à côté duquel tout autre ouvrage ne semble que peinture, tandis que celui-là seul est vérité, » — on ne rencontre guère dans ce panégyrique de commande la marque de l'homme de métier, pas plus que le sens personnel d'un artiste qui, s'il avait parlé avec sa franchise habituelle, aurait certainement mis plus de lui-même dans la libre expression de ses sentimens.

De plus en plus, sa bonne grâce et son intelligence avaient fait de Velazquez un homme nécessaire. Mais les dérangemens continuels auxquels l'exposaient les obligations de sa charge et les caprices du roi ne lui permettaient plus qu'un travail intermittent, consacré le plus souvent à l'exécution des nombreux portraits que Philippe IV ne cessait de lui demander. Outre ceux du roi et de la reine, que nous avons déjà mentionnés comme faits à cette époque, plusieurs des portraits de leurs enfans méritent aussi d'être signalés. Citons d'abord ceux de l'infante Marie-Thérèse. Née en 1638, à peine de trois ans plus jeune que la nouvelle reine, elle montrait en elle quelque chose de la grâce de sa mère, Isabelle de Bourbon. Vive et ardente, elle n'avait pas attendu que la politique s'occupât d'elle pour manifester les sentimens que lui inspirait son cousin Louis XIV. Elle n'était encore qu'une enfant lorsque, en dépit des contraintes d'une cour très guindée, elle exprimait naïvement son désir d'accompagner le portrait qu'on envoyait d'elle en France, et bientôt après, quand les projets de mariage concertés entre les deux mai-

sons eurent pris quelque consistance, elle ne se gênait pas pour faire la révérence à l'image de son royal fiancé, en disant à ses dames d'honneur : « Je salue mon futur époux. » Sans parler des répliques, différentes par le costume, que possèdent le musée de Vienne et la galerie Lacaze, le portrait en pied qui, après avoir fait partie de la collection de Morny, appartient aujourd'hui à M<sup>me</sup> Lyne Stephens (1), nous paraît un des plus charmans ouvrages de Velazquez. Vêtue d'une robe noire garnie de passementeries en damiers, sur laquelle est rabattue une large collette en guipure, la jeune princesse se tient debout près d'une chaise et caresse de la main droite les longues oreilles d'un petit chien à la mine effrontée, blotti contre le dossier du siège. Le visage, très finement modelé, est d'une fraîcheur extrême, et l'expression du regard profond et velouté paraît fort au dessus de son âge. Les portraits de l'infante Marguerite, — le premier enfant du nouveau mariage de Philippe IV avec sa nièce, — sont encore plus nombreux : on n'en compte pas moins de sept, exécutés d'année en année, pour satisfaire à la fois le couple royal et les grands parens de la cour de Vienne. Celui que possède le Louvre, peint probablement pour Anne d'Autriche et qui fait aujourd'hui l'ornement du Salon carré, est bien connu de tous ; et nous ne comprenons pas comment M. Justi, mieux informé d'ordinaire, en conteste l'authenticité et croit y reconnaître la main de Mazo. La possession déjà ancienne, la distinction de cet ouvrage, et plus encore son mérite propre nous paraissent, au contraire, confirmer de tout point l'attribution à Velazquez. Sans doute l'exécution est poussée plus loin que d'habitude ; mais le travail, pour être plus serré, n'en est que plus accompli. On y sent toute la franchise et la science d'un maître et non la timidité d'un copiste. La finesse extrême du modelé, surtout aux joues, au front et aux tempes, la nature même des carnations, fraîches mais un peu molles, l'expression très personnelle de ce visage menu, souffreteux, un peu soufflé ; cette mine de petit animal inquiet, la largeur et le goût délicat du costume blanc agrémenté de rubans rose pâle, le brouillard léger de cette chevelure d'un blond soyeux, ce mélange heureux de largeur et de précision, de conscience et de liberté, tout ici révèle la main de Velazquez et nous paraît, comme à beaucoup d'excellens juges, consacrer un de ses meilleurs ouvrages.

Enfin, le musée de Vienne nous offre le portrait d'un fils dont la naissance suivit, un peu plus de six ans après, celle de l'infante Marguerite, le jeune prince Philippe-Prosper, le futur héritier

(1) Il figurait à l'Exposition du Palais-Bourbon en 1874.

du trône. Il fallait se hâter de le peindre, car le pauvre enfant n'était pas destiné à vivre. Velazquez l'a représenté à l'âge de deux ans, en jupe rouge et tablier blanc, avec ses jouets pendus à sa ceinture : une sonnette d'argent, une petite boîte et un hochet, et près de lui, accroupi dans un fauteuil, un petit épagneul dont la tête espiègle et l'expression mutine contrastent avec celles de l'enfant. Mais le marmot ne songe guère à s'amuser : sa figure est exsangue, ses chairs sont flasques et inertes, et le tapis qui garnit sa table ainsi que le rideau d'un rouge laqueux sur lequel se détache son visage malingre ne font que mieux ressortir encore la pâleur de son teint. C'est à peine si ses jambes fluettes peuvent soutenir le corps débile de ce triste rejeton d'une race qui va s'éteindre. Trois ans plus tard il était mort, et un autre enfant, Ferdinand-Thomas, né un an après, mourait lui-même au bout de dix mois à peine.

Nous retrouvons la princesse Marguerite au centre d'une des œuvres les plus importantes de Velazquez, dans ce tableau des *Meninas* qui nous paraît la plus haute expression de son talent. La scène familière qu'il y a retracée s'est probablement offerte à ses regards alors qu'il peignait quelque portrait du roi et de la reine et que, pour charmer l'ennui des deux époux pendant la pose, on faisait venir auprès d'eux la petite infante et les personnes attachées à son service. Frappés par un pareil spectacle, ils auront sans doute demandé à l'artiste de leur en conserver le souvenir. Il s'est donc représenté lui-même, la palette à la main, debout devant une grande toile sur laquelle il est en train de peindre le couple royal (1) placé en dehors du tableau, mais dont on voit la double image reflétée dans un miroir pendu à la paroi du fond. Devant eux, l'infante Marguerite est entourée de ses deux demoiselles d'honneur, les *Meninas*, qui ont donné son nom au tableau ; l'une d'elles, une charmante jeune fille, de physionomie douce et ingénue, agenouillée près de la princesse, tend vers elle un petit vase de faïence rouge vernissée dans lequel celle-ci va boire ; à droite, le nain Pertusato caresse du bout du pied un gros chien étendu à terre qui sommeille d'un air placide ; près de lui, la naine Maria Barbola, avec son disgracieux visage, son tronçon de nez et son air impudent, regarde en face, du côté des deux souverains ; derrière, un peu dans l'ombre, une dame du palais, en costume monastique, cause avec le chevalier d'honneur de l'Infante ; enfin, au fond, par l'ouverture d'une porte, la silhouette du maréchal du palais de la reine, vêtu de noir, se détache vigou-

(1) C'est même le seul portrait authentique qui nous ait été laissé de l'artiste, et le grand tableau du musée de Vienne qui passe pour le représenter lui et sa famille n'est certainement pas son ouvrage. Il ne nous offrirait, en tout cas, de lui, qu'une image insignifiante et assez confuse.

reusement sur les murailles blanches d'un corridor exhaussé de quelques marches au-dessus de la salle dans laquelle sont réunis tous ces personnages. Avec ces élémens ingrats, très habilement groupés, le peintre a su composer un ensemble admirable. Ce n'est pas qu'il ait mis en œuvre toutes les ressources de contrastes qu'aurait pu lui fournir un effet de lumière. Ainsi qu'il avait fait pour les *Fileuses*, la scène ici n'est éclairée que par un jour égal et diffus. Les colorations n'ont rien, non plus, de la richesse de ce tableau des *Fileuses*, ni surtout de celui des *Lances*. Elles sont, au contraire, sobres, amorties, discrètes, avec de grands repos d'un ton neutre, des gris écrus, à peine rehaussés par le rouge de la veste de Pertusato et le costume verdâtre de la naine, auquel fait écho la jupe vert sombre d'une des demoiselles d'honneur. Ça et là, quelques lisérés, plus clairs ou plus foncés, quelques rubans rouges ou roses pour réveiller un peu ces nuances effacées qui laissent dominer tout l'éclat des carnations. La touche elle-même est peu apparente; très large et très libre, contenue cependant et subordonnée à l'aspect général. Mais quel art dans la construction du tableau, dans l'arabesque des lignes, dans le groupement des personnages, dans ces grands espaces tranquilles ménagés autour d'eux, et surtout dans cette observation si exacte des plans où ils se trouvent et des distances qui les séparent entre eux. Vérifiez à ce point de vue le tableau, dans son ensemble comme dans ses moindres détails; partout l'air circule, enveloppe les objets, assigne à chacun sa vraie place et son relief véritable. Pas de saillies excessives; pas de vides non motivés. La touche appropriée à la substance des choses, et atténuée avec leur éloignement graduel, concourt à l'illusion. Partout une satisfaction complète pour l'esprit comme pour le regard. Faites porter un pareil examen sur les toiles avoisinantes, sur les meilleures des plus grands maîtres, dans cette galerie toute remplie de chefs-d'œuvre, vous n'en trouverez pas une qui résiste ainsi à cette analyse : chez les autres, des heurts, des conflits, des à-peu-près, des indécisions; chez Velazquez, au contraire, des solutions d'une justesse absolue, obtenues avec une aisance et une simplicité qui confondent, sans même laisser soupçonner les difficultés du problème. Et dire que, tel qu'il est, ce tableau, après avoir souffert de l'incendie de l'Alcazar en 1734, a encore subi l'épreuve d'une restauration et que, éclairé par une lumière trop verticale, il gagnerait certainement à être un peu incliné (1)!

Par un artifice ingénieux dont la réalité lui avait probable-

(1) M. Madrazo, le peintre bien connu, dont nous déplorons la perte récente, nous disait qu'ayant pu voir ce tableau des *Meninas* placé dans les ateliers du musée, il y produisait une impression bien supérieure encore.



ment suggéré l'idée, l'artiste a placé à la fois vers le centre sa plus vive clarté et son intensité la plus forte, et, opposant ainsi au blanc lumineux du fond le costume franchement noir du chambellan de la reine, il a donné comme le diapason des deux notes extrêmes de son œuvre, afin de mieux montrer la voie moyenne où, sans dévier, il entendait se maintenir. Au premier plan, en pleine lumière, isolée entre les gracieuses figures des demoiselles d'honneur, la petite infante reste bien l'objet principal du tableau, désignée à notre attention par les colorations plus claires et plus vives. Elle paraît un peu plus âgée que dans le portrait du Louvre; elle a cependant à peu près la même expression. De part et d'autre de cette petite figure, les valeurs comme les nuances vont en se rapprochant et s'atténuant; elles gardent pourtant leur franchise, le ton local étant toujours respecté. On ne saurait imaginer le charme de ces gris variés, jaunes ou verdâtres, l'harmonie franche et délicate qu'ils composent, la finesse qu'ils tirent de leur rapprochement ou d'oppositions qui les font valoir. Que de sujets d'admiration aussi dans la répartition de la lumière, dans la façon dont elle se comporte suivant la nature des divers objets qui la reçoivent ou la reflètent! Que dire encore de ce travail de la pâte, maniée si habilement et à si peu de frais? De près, on reste confondu de la simplicité, de la franchise, de la liberté de ce travail; éloignez-vous un peu: tout s'accorde, s'équilibre et s'anime! Quelle fête pour les yeux, que d'émerveillements pour un peintre et quelle judicieuse entente de toutes les ressources de son art mises ainsi par Velazquez au service de l'expression! Avec un sujet si insignifiant, on reste étonné de tout ce qu'il suggère, de tant d'acceptations de la vie si diverses, qu'il réunit et caractérise avec une prodigieuse pénétration. Que de types amusans ou significatifs, depuis ce gros chien impassible, dormant à moitié, sachant bien, le brave animal, qu'il faut sans impatience subir les caprices de ce petit monde auquel il sert de jouet; jusqu'à ces belles jeunes filles auxquelles les deux avortons qui les avoisinent servent de repoussoirs; jusqu'à cette petite infante, vraie poupée royale, raide et sanglée dans sa gaine; jusqu'à l'artiste lui-même, ce beau et noble cavalier, qui modestement se tient à l'écart et seul travaille parmi ces désœuvrés. Tout cela, n'est-ce pas, en même temps qu'un excellent morceau de peinture, la plus fidèle image et comme un résumé de l'Espagne à ce moment curieux de son histoire, avec ses types variés, les plus beaux comme les plus étranges, avec ce mélange de luxe et de grossièreté, de familiarité et de raideur, dont, en un pays qui semble avoir si peu changé, on croit encore retrouver à chaque pas la trace persistante?

Malheureusement les jours de Velazquez étaient comptés, et, en lui imposant des fatigues excessives, sa charge, après l'avoir si souvent détourné de son art, allait encore abrégé sa vie. On sait que le traité destiné à mettre fin à la guerre de la France et de l'Espagne devait être scellé par la conclusion du mariage arrêté entre Louis XIV et sa cousine l'infante Marie-Thérèse. Au lieu d'avoir à reproduire par ses pinceaux les divers épisodes de ce mémorable événement, l'artiste, en sa qualité de maréchal du palais, avait été forcé de présider à tous les arrangemens du voyage de la cour et aux préparatifs de l'entrevue, pour laquelle on avait choisi comme un terrain neutre l'île des Faisans, située près de Fontarabie et appartenant par moitié à chacun des deux pays. Une construction destinée à la conférence avait donc été élevée au centre de cet îlot, et, les deux rois pouvant ainsi se tenir sur la lisière des tapis qui figuraient les limites respectives de leurs États, les convenances du cérémonial rigoureux concerté à cet effet se trouvaient pleinement respectées.

Il faut lire dans le livre de M. Justi (1) le récit de ce terrible voyage des Pyrénées dans lequel Velazquez avait eu, comme fourrier, à pourvoir aux logemens de Philippe IV et de sa suite. Ce n'était pas là une petite affaire, cette suite étant innombrable. La maison seule du ministre, don Luis de Haro, ne comprenait pas moins de deux cents personnes, et quand le cortège se mit en branle, l'avant-garde était déjà aux portes d'Alcala que la queue de la troupe était encore à Madrid. On peut penser ce qu'était une pareille caravane, avec les tapisseries, les livrées de rechange, le linge et la vaisselle qu'il fallait emporter. Par ces chemins difficiles, les étapes journalières n'étaient guère que de six lieues, de moins encore au passage des montagnes. Vingt et une stations avaient été désignées entre la capitale et Saint-Sébastien, et sur la route, dans les villes, les châteaux et les couvens où l'on s'arrêtait, ce n'étaient partout que réceptions, banquets, cérémonies religieuses, combats de taureaux, mascarades et illuminations. Partit le 15 avril 1660, ce long convoi n'arrivait que le 11 mai à destination, et, après les préparatifs et les ennuis d'un tel voyage, Velazquez avait encore à s'occuper des soins qu'entraînait l'organisation des fêtes qui devaient marquer, avec tout l'éclat possible, la réunion de ces deux cours, désireuses de faire en cette occasion assaut de faste et de magnificence.

On sait, par le récit de M<sup>me</sup> de Motteville, les incidens qui marquèrent cette réunion et comment, la reine Anne d'Autriche,

(1) *Velasquez*, t. II, p. 381 et suiv.

heureuse de revoir, après quarante-cinq ans, son frère Philippe IV et ouvrant à la française ses bras pour l'embrasser, celui-ci, avec une gravité tout espagnole, avait retiré sa tête hors de sa portée, « tellement immobile, dit un autre chroniqueur, qu'on l'eût plutôt pris pour une statue que pour un homme vivant. » Les fatigues, les soucis de toute sorte que Velazquez eut à subir pour s'acquitter des fonctions qui lui étaient dévolues dépassaient les forces humaines; mais, en dépit de ces ennuis, sa courtoisie et sa bonne grâce ne se démentirent pas un instant. Sa belle tournure et la correction de sa tenue faisaient l'admiration de tous.

Ce n'est qu'après soixante-douze jours d'absence qu'il rentra, le 26 juin, à Madrid. Les siens l'y attendaient avec anxiété, fort émus par le bruit qui avait couru de sa mort. Épuisé, déjà souffrant, il portait en lui le germe de la fièvre pernicieuse qu'il avait sans doute contractée sur les bords de la Bidassoa et qui devait l'enlever peu après. Très frappé par l'annonce de sa maladie, le roi lui avait aussitôt envoyé deux de ses médecins pour le soigner; mais ceux-ci ne purent que constater l'état désespéré de l'artiste, qui, après avoir traîné quelque temps, expirait le vendredi 6 août 1660, à l'âge de 61 ans. Les funérailles se firent avec éclat, au milieu d'un grand concours de ses confrères et des plus hauts personnages de la cour. Les membres de l'ordre de Saint-Jacques avaient voulu porter eux-mêmes le cercueil sur leurs épaules, et la musique ainsi que les chœurs de la chapelle royale accompagnaient l'office. Philippe IV s'était montré fort affecté de cette perte, et à quelque temps de là, en regard d'une délibération de la Junte relative au règlement du traitement de Velazquez, ne pouvant encore se résoudre à trancher la question, il écrivait d'une main tremblante ces deux mots : « *Quedo abatido*; Je reste accablé! »

## X

Pas plus qu'il n'avait eu de prédécesseurs, Velazquez ne devait laisser d'héritiers de son talent, et, si dociles qu'aient été ses élèves, ils ne font que mieux ressortir encore toute sa supériorité. Le plus remarquable d'entre eux, Juan-Bautista del Mazo, qui dès 1634 était devenu son gendre, possédait une très réelle habileté à copier les œuvres de Titien, de Véronèse, de Tintoret et même de Rubens. Ses portraits, qui offrent certaines analogies de facture avec ceux de Velazquez, prêtent parfois à des confusions; mais les seuls qui puissent mériter cet honneur sont ceux que ce dernier lui-même a remaniés et réveillés par quelques touches

décisives. L'élève a bien pu emprunter les procédés de son maître, le fondu, la légèreté de son exécution; livré à lui-même, il laisse découvrir la mollesse et l'incertitude de son dessein. Ses paysages pourtant manifestent un sens plus personnel, notamment cette *Vue de Saragosse* (musée du Prado) dont les nombreux personnages que Velazquez a peints sur le premier plan ne suffisent pas à égayer la morne tristesse et l'aspect désolé.

A côté de Mazo, à peine pourrait-on citer l'esclave Juan de Pareja dont Palomino nous a conté la touchante histoire. Attaché à la personne de Velazquez, il s'était peu à peu pris de goût pour la peinture; mais, afin de ne pas éveiller les susceptibilités de son maître, il avait pendant de longues années dérobé ses essais à tous les regards, jusqu'à ce que l'un de ses tableaux ayant été vu et apprécié par Philippe IV, son affranchissement lui fut accordé sur la demande du roi lui-même. Il n'en était pas moins resté au service de Velazquez et, même après la mort de celui-ci, il passait à celui de la femme de Mazo, ne pouvant se décider à quitter une famille à laquelle il avait voué une si constante affection. Sa grande toile du musée du Prado, *la Vocation de saint Mathieu*, son meilleur ouvrage, ne manifeste cependant en rien les influences qu'il avait dû subir. C'est une peinture froide et habile, mais sans grand caractère et qui semble plutôt inspirée par les Italiens de la décadence. En dehors de ces deux noms, d'autres disciples de Velazquez, tels que Juan de Alfaro y Gamez, Nicolas de Villacis, Thomas de Aguiar, ne sont, à vrai dire, que des amateurs, des jeunes gens de famille qui ont dû à la noblesse de leur naissance la faveur de l'approcher en vivant eux-mêmes à la cour. Quant aux peintres de cette époque, comme Mateo Cerezo, Escalante, Juan de Careño et Claudio Coello, ils s'effacent absolument devant leur grand rival. Seuls Murillo et Zurbaran, bien que lui étant fort inférieurs, ont conservé en face de lui quelque originalité. En bon camarade, étranger comme il le fut à tout sentiment de jalousie, le maréchal du palais de Philippe IV ne profita de son ascendant sur le roi que pour chercher à leur être utile, en les attirant à la cour, et, s'il ne pouvait les y retenir, pour leur procurer du moins des commandes et des encouragemens.

Entre toutes, la manière de Velazquez est personnelle. On a beaucoup parlé à ce propos de ses procédés, « de ces mystérieuses conjurations » dont, suivant Burger, il aurait gardé le secret. Sauf celui de son génie, nous ne croyons pas, au contraire, qu'il y ait aucun secret chez ce maître que recommandent surtout le naturel, la simplicité, l'absence totale de conventions. Sa façon

même d'aborder l'exécution de son œuvre n'appartient qu'à lui. Quel autre oserait, comme il le fait, jeter sa composition sur la toile, le plus souvent sans études, sans esquisses préalables? Évidemment il y a bien réfléchi; il sait, il voit clairement ce qu'il veut. Mais quelle concentration d'efforts, quelle sûreté exige un travail mené ainsi d'ensemble, avec toutes les difficultés réunies du dessin, de l'effet, de la couleur! quelle force de volonté en face de la nature, à laquelle il ne cesse jamais de recourir, pour l'interpréter suivant son idée, pour subordonner cette interprétation aux convenances du sujet qu'il traite et au résultat final qu'il s'est assigné! Ce n'est pas, nous l'avons vu, qu'il se refuse jamais à améliorer cette œuvre au cours de l'exécution : les nombreux repentirs que nous avons déjà signalés dans ses tableaux le prouvent suffisamment. Mais la nécessité où il est de se presser l'oblige à employer de son mieux les courts instans qui lui sont accordés par ses modèles. Il s'applique donc de toutes les forces de son être à son travail, et par l'énergie de cet effort initial il se place, comme d'emblée, au cœur même de son œuvre. Jusqu'à son entier achèvement, il lui communique cette chaleur, ce souffle de vie qu'imprime aux grandes créations humaines l'impression toujours agissante d'un esprit supérieur.

Pour ne point s'égarer, pour ne rien livrer au hasard et faire aboutir dans le plus bref délai ce travail hâtif, l'artiste a compris de bonne heure la nécessité de procéder avec méthode. La mise en place de l'ensemble est donc tout d'abord pour lui l'objet d'un soin particulier; c'est là le fondement même sur lequel tout doit reposer. Il a acquis à cet égard une justesse de coup d'œil vraiment merveilleuse pour apprécier les formes, les proportions et les mouvemens. Dès ses premiers traits, à l'exactitude absolue des distances et des directions, on sent déjà quelle est la sûreté du dessinateur. Mais il a sa façon à lui de dessiner : il lui faut le pinceau en main, et c'est avec des couleurs qu'il modèle. On ne connaît pas, en effet, de dessins qui puissent lui être attribués avec quelque certitude, et, bien qu'on possède, au cabinet des estampes de Berlin et à la bibliothèque de Madrid, deux épreuves d'un portrait gravé d'Olivarès, qui, à raison de la liberté et de la largeur de l'exécution, nous paraissent dignes du maître, le fait que ce sont là des épreuves uniques prouve assez qu'il n'attachait pas grande importance à ces essais, si tantest qu'ils soient véritablement de lui. Velazquez ne fut et n'a jamais voulu être que peintre, et, même comme peintre, sa technique et les matériaux qu'il emploie sont d'une simplicité extrême. Habituellement, il se sert d'une toile d'un canevas assez gros, dont le grain est en rap-

port avec les dimensions du tableau projeté. La préparation très mince de cette toile en laisse voir la trame et, soit qu'il insiste en la recouvrant de pâte, soit qu'il procède par légers frottis, il obtient à son gré les aspects les plus variés. La blancheur de cette préparation permet aussi de donner plus de clarté, plus d'éclat à la couleur et, même dans les morceaux les plus finis, la franchise de l'exécution assure à la fois à l'œuvre une fraîcheur plus grande et une meilleure conservation.

Quant à sa façon de peindre, c'est l'artiste lui-même qui nous a renseignés à ce sujet, en se montrant à nous avec sa palette et ses pinceaux dans le tableau des *Meninas*. Cette palette est petite, ovale, peu chargée de couleurs en petit nombre, huit ou neuf au plus : un blanc, un ocre jaune, deux rouges, l'un de ton moyen, l'autre plus brillant, plus subtil que le vermillon, — un certain rouge de Séville, qu'on prépare très bien en Espagne, — puis une série de couleurs sombres, peu distinctes, probablement une laque, un noir, de l'indigo et un ou deux bruns. Avec ces couleurs modestes et d'éclat plus que médiocre, Velazquez compose des harmonies fortes ou délicates, austères ou joyeuses, infiniment variées. Jamais de recettes ni de formules : il sait tirer parti de tout, marier tous les tons, se contenter au besoin de noir et de blanc, avec un peu de brun et de vermillon, pour obtenir les modulations les plus exquises.

Il ne se sert point de brosses ; du moins, ce sont des pinceaux qu'il tient à la main dans ce même tableau des *Meninas*, ce qui semble un peu étrange, étant donnés ces grands espaces qu'on y remarque, — comme le plancher, les parois, le plafond et la toile appuyée contre le chevalet, — dans lesquels la teinte est unie, proménée à plat, sans trace de reprise. Mais peut-être n'avait-il pas besoin de brosses pour la tâche qu'il se proposait ce jour-là. En tout cas, les pinceaux qu'il a en main sont semblables à ceux des aquarellistes, montés sur les longs manches, qu'il employait de préférence et dont usaient aussi, du reste, bien d'autres vaillans opérateurs, Rubens notamment. La touche est ainsi, quand il le faut, plus nette, plus précise et plus souple ; la longueur des hampes permettant d'ailleurs de donner de plus loin cette touche et de mieux apprécier, par conséquent, l'effet qu'elle produira à la distance voulue. Pour la matière colorante, elle n'est ni trop délayée, ni trop épaisse ; assez consistante pour pouvoir être maniée légèrement sans couler, ni poisser, dans tous les sens. Posée franchement par grands tons locaux de valeur moyenne, le peintre la modifie à peu de frais, à l'aide de quelques accens, plus vigoureux et transparens dans les ombres, plus clairs et empâtés dans les lumières. De même, c'est en frôlant qu'il indique les re-

flets et par des rehauts qu'il accroche les luisans, avec une précision singulière, toujours au bon endroit. Presque tous ses tons sont rabattus de blanc, et c'est le blanc qui, en servant le plus souvent de base à ses mélanges, lui donne ces gris fins, argentés, si nuancés, si savoureux. Il conserve, au contraire, à ses noirs toute leur plénitude, sans jamais les rendre lourds ni opaques.

Tout ce travail est chez lui très facile, mené avec un entrain et une liberté qui marquent son constant plaisir de peindre, sans que sa verve aille jamais jusqu'à la virtuosité. Rien donc de mystérieux dans cette touche qui reste inimitable, mais pour chaque coup de pinceau, l'intelligence toujours présente et le charme d'une science impeccable unie à une sincérité absolue. Partout cet air de spontanéité qui ajoute encore au prix des œuvres parfaites. Si jamais la formule du moindre effort apparent pour le plus grand effet a été de mise, c'est avec lui. Mais tout cela, à vrai dire, ne peut guère se raconter, et quiconque a tenu le pinceau reste, en sa présence, aussi pénétré d'admiration qu'impuisant à donner de cette admiration des raisons qui le satisfassent, tant ces œuvres prêtent peu à la littérature, tant les moyens employés y sont exclusivement ceux d'un peintre. Et avec cette habileté consommée qui vous tient sous le charme, la modestie de l'exécutant est telle qu'il ne semble pas se douter lui-même de son excellence et qu'il n'en fait jamais parade. Copié ou plutôt interprété par lui, l'objet le plus vulgaire et le plus prosaïque prend un aspect imprévu, comme si en dégageant l'esprit même des choses, il les créait à nouveau. Bien qu'il possède à fond son métier, son talent, tout séduisant qu'il soit, ne laisse que mieux paraître sa vive intelligence qui transforme, anime et ennoblit ce peu de matière sur laquelle elle s'exerce.

Velazquez a de bonne heure aimé la nature, et jusqu'à la fin il a conservé et développé en lui le sentiment toujours plus vif de ses beautés. Il ne s'est jamais lassé de la consulter, de progresser par son étude. Aussi ne rencontrez-vous pas chez lui ces procédés de pratique, ces formes habituelles, ces harmonies apprises dans lesquelles les autres retombent si souvent. Chacune de ses productions est pour lui une occasion de se renouveler, de montrer des faces inédites de son génie. Les obstacles incessans apportés à l'exercice de son art par les obligations de sa charge ne lui ont pas permis de se blaser. C'était comme un assaisonnement de plus à son plaisir de peindre, et il semble que sa passion pour son art soit restée d'autant plus vivace qu'elle a été plus contrariée.

Fixé de bonne heure sur sa voie, il y a toujours persévéré. Il serait sans doute téméraire d'affirmer qu'il n'a subi jamais aucune influence; du moins la trace d'aucune n'est visible chez lui.

Ni les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres de l'Italie, que par deux fois il avait pu admirer dans leur patrie, ni ceux que contenaient les collections royales au milieu desquelles devait s'écouler sa vie, ni Rubens lui-même au comble de sa gloire, alors qu'il arrivait à Madrid avec les séductions réunies de sa personne et de son talent, n'avaient pu entamer la forte originalité de Velazquez. Dès le début, il avait eu sa façon à lui de voir la réalité et de la rendre. Nous savons qu'il professait une prédilection marquée pour Titien, pour Tintoret et Véronèse; pourtant il ne les a jamais imités, et il ne ressemble qu'à lui-même. On a voulu, non sans quelque subtilité, distinguer des manières successives dans le développement de sa carrière artistique : à aucun moment on n'y trouverait de la manière, et même, à le bien prendre, tout se tient, tout se suit, et s'enchaîne dans son œuvre. Aussi, à raison même de ce naturel parfait, il n'est pas de maître dont le commerce nous paraisse plus sain et dont les enseignemens soient plus profitables.

On reste sans défense contre une sincérité si constante et si absolue; on risquerait même, à force de l'admirer, de devenir injuste pour les autres. Il semble que, par ce qu'ils ont gardé, par ce qu'ils nous montrent de respect pour les traditions, ils aient perdu quelque chose de cette franchise de vision que Velazquez a toujours en face de la nature. C'est elle qui lui communique directement la fraîcheur et la vie de ses impressions. Aussi est-ce en Espagne surtout qu'il convient de le voir, non seulement parce que c'est au musée du Prado qu'on trouve une réunion aussi complète de ses œuvres, mais parce que le pays et la race qu'il a si fidèlement représentés, permettent de l'y mieux comprendre et font mieux paraître tout son mérite. La population avec ses types variés, ses usages, ses plaisirs et ses fêtes, les échappées sur la campagne, la sombre tristesse de l'Escorial et des montagnes austères auxquelles il s'appuie, la lumière vive et franche de ces plateaux élevés, partout aujourd'hui encore nous rencontrons des témoignages irrécusables de sa véracité. Hommes et choses, mœurs et paysages, scènes familières ou grandioses, tout chez lui est bien espagnol, et c'est comme un résumé de l'époque et du milieu où il a vécu, observé par un esprit très pénétrant, exprimé par un artiste de génie, que nous découvrons dans son œuvre.

Avant tout, Velazquez est un portraitiste; c'est dans sa façon de comprendre et d'interpréter la nature humaine que s'accuse le mieux son originalité. Certes bien d'autres avant lui ont excellé dans le portrait, et il y aurait pour la critique autant d'injustice que d'ingratitude à ne pas reconnaître et goûter tant de chefs-



d'œuvre que ses prédécesseurs nous ont légués en ce genre. Que de manifestations diverses ils nous offrent, en effet, de toutes les ressources de cet art et des merveilles qu'il a produites ! Que d'acceptions de la vie, variées, intéressantes par ce que ces artistes nous révèlent d'eux-mêmes, autant que par ce qu'ils nous apprennent de leurs modèles ! En voici, comme Raphaël ou Titien, qui, avec des moyens bien différens, l'un par l'ampleur et la force expressive de son dessin, l'autre par la magnificence ou l'éloquente sobriété de sa couleur, font également paraître le grand style et la noble simplicité de leur art, en même temps qu'ils nous renseignent sur tant de souverains et de grands seigneurs qui ont été leurs patrons ou leurs amis. Quelle n'est pas la perspicacité incisive et la franchise courageuse, parfois même brutale, d'un Antonio Moro pour faire revivre ainsi sous nos yeux les temps troublés où il a vécu, en évoquant dans des œuvres inoubliables les cruelles images d'un duc d'Albe ou d'une Marie Tudor ! Que dire de la virtuosité clairvoyante d'un Frans Hals, de cette généreuse et puissante compréhension de la vie qui déborde chez Rubens, de la rapidité et de la sûreté de son coup d'œil, de cette mâle facilité d'une prodigieuse exécution où l'on retrouve comme un reflet de toutes les énergies, de toutes les ardeurs qui sont en lui ? Quel charme encore dans ces nombreux portraits où Van Dyck, ainsi que l'a si justement remarqué Fromentin, mêle à son insu « quelque chose des grâces de sa personne ; un air plus habituellement noble, un déshabillé plus galant, un chiffonnage et des allures plus fines dans les habits, des mains plus également belles, pures et blanches (1), » toutes les séductions, tous les raffinemens de ce cosmopolitisme élégant qui après avoir, de son temps, conquis la faveur de toutes les cours, nous ravit encore aujourd'hui ! Et en dépit de l'individualité si franchement accusée de ses portraits, Rembrandt, le grand magicien, n'ajoute-t-il, lui aussi, à leur exacte ressemblance quelque chose qui la dépasse et nous fait retrouver en eux, avec les aspirations ou les tristesses du maître, toutes les passions, tous les troubles qui nous agitent nous-mêmes, toutes les mystérieuses résonances de ses sentimens dans nos propres âmes !

Mais jusque chez celui-là même qui paraît s'être le plus effacé pour ne laisser paraître que ses modèles, chez Holbein, dont la sincérité, il faut le reconnaître, égale celle de Velazquez, quelles différences profondes entre leur manière de pratiquer cet art difficile, et, avec des qualités communes, combien de traits distinctifs ! Tandis que le premier, avec son esprit d'analyse méticuleuse, mul-

(1) *Les Maîtres d'autrefois*, p. 149.

tiplie les particularités, accumule les détails physiologiques, les relie entre eux sans perdre jamais de vue l'ensemble, mais sans insister sur aucun, comme si, indifférent à force d'impartialité, il n'avait d'autre souci que de vous mettre en présence de son modèle, en vous laissant le soin de dégager vous-même l'idée qu'il en faut avoir, Velazquez, au contraire, plus expansif et plus ouvert, procède par grandes masses, avec des allures plus directes. Ne se montrant pas lui-même plus que ne fait Holbein, il a pour la réalité des regards plus émus, je ne sais quelle sympathie plus cordiale qui se communique à vous comme par un besoin de sa nature affectueuse. Lui en accorde-t-on le loisir, il pourra, sans dévier, sans faiblir, pousser son œuvre jusqu'à l'extrême fini, et les détails, toujours significatifs, viendront spontanément, en quelque sorte, ajouter à la réalité et définir plus complètement l'unité morale du personnage. Mais, sans prétendre établir des préséances entre des talents également originaux et parfaits, peut-être convient-il de faire observer que si, à l'exemple d'Holbein, Velazquez a su mettre dans leur vrai milieu ses figures, préciser à peu de frais leur condition, leurs habitudes, il s'est, comme peintre, posé des problèmes plus compliqués et qu'aucun de ses devanciers n'avait abordés jusque-là. Non content de placer, ainsi qu'ils l'avaient fait, ses modèles dans des intérieurs clos, il nous les montre aussi en plein air, dans la contrée où ils ont vécu. Avant lui, reprenant sur ce point les traditions des primitifs, Titien, Rubens et Van Dyck avaient introduit, comme eux, dans leurs portraits, des fonds de paysage, mais avec un parti pris évident de tonalités foncées et de colorations arbitraires, repoussoirs commodes destinés à faire valoir les figures et à leur laisser toute leur importance. C'était là une convention à laquelle, avec sa sincérité entière, Velazquez ne pouvait se prêter. Ses fonds sont vrais; les valeurs comme les nuances y sont exactement reproduites, et non seulement ils ne nuisent pas, mais ils servent à ses portraits en leur donnant quelque chose à la fois de plus franc et de plus délicat dans la tonalité des carnations, dans les contrastes qu'elles offrent avec les gris bleuâtres et les verts légers sur lesquels elles se détachent. La silhouette de ces portraits est ainsi plus arrêtée et plus pittoresque, leur dessin plus animé, moins rigide, moins strictement suivi, et cependant plus exact, « ondoyant et divers » comme la nature elle-même, qui ne se présente jamais à nous limitée et enfermée dans des contours abstraits, mais enveloppée par l'air qui circule librement autour des objets. En buste, en pied ou à cheval, dans leurs costumes d'apparat ou leurs vêtements familiers, souverains et princes du sang, généraux et hommes d'État, ecclésiastiques, lettrés, gens du peuple ou bohèmes, tous

les cliens du peintre nous apparaissent ainsi dans le décor même où ils se meuvent, au milieu de leurs occupations ou de leurs divertissemens, à la cour, à l'atelier, dans la campagne.

Chacun de ces portraits est ainsi devenu un tableau. De même, chacun des tableaux de Velazquez est fait d'une réunion de portraits, non pas assemblés au hasard et avec des modèles de rencontre, mais avec les types les plus caractéristiques, les mieux choisis pour mettre en pleine lumière les épisodes qu'il s'est proposé de retracer et pour leur donner toute leur signification. De ces portraits en action il a composé ses œuvres les plus expressives, usant avec une mesure parfaite de ce procédé de la répétition qui, bien compris et discrètement pratiqué, mérite de tenir une si grande place dans la littérature et dans tous les arts. N'est-ce pas lui, en effet, qui permet de donner à l'expression d'une idée toute sa plénitude, en nous présentant à la fois les acceptions diverses qu'elle peut offrir, avec les contrastes ou les analogies qui en accusent plus nettement le relief, avec les accens qui en font le mieux ressortir l'intention? Dans cette façon de relier ou d'opposer entre eux les divers élémens mis en œuvre, il y a comme une force secrète de persuasion, puisque la réalité s'ajoute ici à l'intelligence pour rendre l'impression plus saisissante.

C'est dans la valeur de chacun de ces élémens aussi bien que dans la signification qu'ils tirent d'un ensemble ainsi conçu que Velazquez a manifesté la singulière puissance et la nouveauté de son art. On n'a pas assez remarqué, en effet, que le premier il a inauguré bien des genres et les a d'emblée portés à leur perfection. En nous montrant, ainsi qu'il l'a fait dans les *Lances*, les soldats et les grands capitaines de l'Espagne, en choisissant pour les rapprocher un des actes mémorables de leur vie militaire, comme pour faire mieux ressortir la courtoisie chevaleresque du plus illustre d'entre eux envers son ennemi vaincu, en renonçant à l'appareil rebattu des allégories et des figures mythologiques, pour tirer de la seule réalité toutes les ressources que contenait son sujet, n'a-t-il pas donné du tableau purement historique un modèle qui depuis lors n'a jamais été égalé? Quel document plus exact, plus irrécusable, plus condensé et, comme on dit, plus *suggestif*, trouverions-nous dans les mémoires du temps que le tableau des *Meninas*, pour nous faire pénétrer dans cette cour d'Espagne si fermée, si pointilleuse et si vaine, pour nous dévoiler la vie familière de ce souverain désœuvré et la honteuse promiscuité des avortons et des fous dont il s'entoure pour tromper le long ennui de ses journées! C'est aussi de l'histoire, et pas seulement celle de la cour, que nous rappellent ces *Chasses royales* où, dans le cadre d'un paysage franchement espagnol, nous voyons

rassemblées toutes les classes de la population, avec le riche bariolage des costumes, le caractère franchement local des physiologies, tout le pêle-mêle si habilement ordonné de cette foule accourue pour une de ces tueries sauvages qui de tout temps ont été et qui restent encore aujourd'hui le fond des divertissemens de cet étrange pays. Et dans les *Fileuses* encore, n'est-ce pas une autre face également caractéristique de la vie espagnole qui s'offre à nous dans cet intérieur pittoresque, avec ces belles filles du peuple et ces grandes dames élégantes, avec ces opérations diverses d'une industrie nationale, égayées et comme transfigurées par la lumière radieuse qui se joue parmi ces riches étoffes ou parmi ces loques superbes dont sont vêtues les travailleuses? Que de sujets d'observation, que de renseignemens instructifs sur les mœurs, les allures et les types d'une époque et d'une contrée! quelles images charmantes, aussi vraies que poétiques! A le bien prendre enfin, même en dehors de l'intérêt que nous y trouvons, la valeur d'exécution de pareils ouvrages ne suffirait-elle pas à leur gloire?

Toutes ces nouveautés, Velazquez les a créées sans se poser en révolutionnaire, sans même croire qu'il fût un inventeur, se bornant à peindre de son mieux les choses qu'il avait sous les yeux, rajeunissant à force d'intelligence et de talent un art qu'on pouvait croire épuisé. S'il a pu ainsi étendre ses ressources, ce n'est pas en franchissant les limites de son domaine, mais en s'y enfermant plus scrupuleusement, en aimant mieux la nature et en nous révélant, par des ouvrages excellens, ce qu'elle possède encore de trésors pour ceux qui savent la bien voir et en exprimer la beauté. Jamais la perfection n'a été si aimable ni si ingénue; jamais son langage n'a été si accessible à tous, attrayant pour les ignorans, plus admirable encore pour ceux qui savent. Voilà un grand esprit sans morgue et un grand talent qui semble s'effacer. Comme sans y penser, il reste noble en étant vrai, et c'est quand il est le plus simple qu'il fait le mieux paraître sa grandeur. En tout, il se révèle à nous avec cette distinction native qu'avaient encore accrue chez lui la loyauté et la bonne conduite de la vie. A celui qui, ayant déjà goûté les plus hautes délectations de l'art, n'a pas encore pu connaître l'ensemble de son œuvre, il réserve à Madrid la rare surprise des admirations les plus vives, et l'étude de sa vie comme celle de son art s'accordent pour fixer en nous l'impression qu'il convient de garder de lui, celle d'un gentilhomme et d'un peintre accomplis.

ÉMILE MICHEL.

---

---

LE

## BIMÉTALLISME PEUT-IL ÊTRE SAUVÉ?

---

« Votre article sur le bimétallisme, une perle, un bijou ! la fin surtout, une pure ivresse ! » s'écriait la comtesse de Morlaine en s'adressant à l'un des invités de l'élégant salon du *Lys rouge* (1). Est-il plus ingénieuse et plus mondaine façon d'avouer à un auteur qu'on ne l'a pas lu ? Tout ce que peut demander le bimétallisme, c'est la bienveillante résignation d'un lecteur qui ne recule pas effrayé devant le sujet.

Nos grandes sociétés agricoles se sont vivement émues de la crise monétaire, dont le contre-coup atteint l'agriculture française, déjà cruellement éprouvée. Les discussions soutenues sur cette question compliquée, dans les intéressantes réunions des agriculteurs de France, comme à la dernière conférence de Londres, et au récent congrès de Lyon, montrent que chez nos honorables et savans amis l'habileté de la parole ne le cède en rien à la profondeur des connaissances. Quant au patriotisme des intentions, chacun s'empresse d'y rendre hommage. D'excellentes choses ont été dites, notamment sur les inconvéniens onéreux du change et sur la nécessité de réhabiliter la monnaie d'argent.

Au milieu de ce débat si complet, y a-t-il encore place pour les libres propos d'un rural, très perplexe de ne pas se trouver toujours d'accord avec d'éminens collègues, dont il apprécie fort le talent et la compétence ?

### I

La plupart des agriculteurs sont nettement bimétallistes. Ce qui me sépare d'eux, c'est moins le bimétallisme même que la

(1) *Le Lys rouge*, par Anatole France, 1894.

manière de l'entendre et de le pratiquer. Je ne saurais les suivre, dès qu'ils prétendent maintenir un rapport légal fixe entre la monnaie d'argent et la monnaie d'or. Ce principe me paraît faux et périlleux à tous les points de vue, pour le bon ordre de nos finances et pour notre sécurité nationale.

Si le bimétallisme peut encore rendre des services, c'est à la condition d'être dirigé dans une voie nouvelle. Le rapport légal fixe du métal blanc au métal jaune a toujours été l'écueil des diverses tentatives de bimétallisme international qui se sont produites depuis une trentaine d'années. Ce sera, je le crains, l'éternelle pierre d'achoppement contre laquelle viendront échouer tour à tour toutes les propositions visant au même but.

Qui ne se révolterait à l'idée de décréter l'équivalence obligatoire entre deux quantités constantes de froment et d'avoine, de coton et de laine, de plomb et de fer? Dans de pareilles conditions, aucune transaction loyale ne resterait possible, chacun de ces divers produits étant respectivement affecté par des hausses et des baisses dissemblables et variables. La solidarité forcée des produits entraînerait l'iniquité inévitable des échanges. Pourquoi l'équivalence obligatoire entre deux poids déterminés d'or et d'argent serait-elle plus pratique et plus légitime?

On dit : La monnaie est un étalon. Mais le propre des étalons scientifiques de mesure consiste à ne jamais changer, et nul n'ignore à quelles fluctuations de valeur sont sujets les différents étalons monétaires, tout comme de simples marchandises. Sans remonter jusqu'à la crise des cuivres, sous l'empire romain, nous connaissons exactement les troubles survenus dans la valeur des monnaies, dans le prix des choses et des services à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au xvi<sup>e</sup>, lorsque de grosses quantités d'or furent apportées d'Amérique en Europe. Plus tard, la découverte des mines d'or de Californie causa de telles préoccupations que Cobden, Michel Chevalier et d'autres grands économistes proposèrent de démonétiser l'or et de reprendre l'argent pour étalon unique. Les mines d'or d'Australie amenèrent des résultats analogues. Et que ne nous promettent pas, pour un temps plus ou moins prochain, celles de l'Afrique méridionale, dont on dit merveilles? Hier encore, une nouvelle réserve aurifère était signalée, l'île de Bornéo, où le précieux métal abonde à la fois « au fond des cours d'eau et dans les flancs des montagnes ».

Même instabilité pour l'argent, dont la production excessive, aux États-Unis, au Mexique et ailleurs, a provoqué en sens inverse une crise si grave que, dans presque toutes les contrées d'Europe et jusqu'aux Indes anglaises, il a fallu suspendre la frappe libre de la monnaie blanche.

Notons que ces mouvemens alternatifs de baisse n'ont rien d'anormal. Loin d'être des accidens extraordinaires, ce sont des phénomènes naturels, qui affectent séparément, ou pour ainsi dire individuellement et dans des proportions différentes, tantôt l'un tantôt l'autre des deux métaux monnayés, soumis eux aussi aux lois générales de la production, de l'offre et de la demande; les relations de valeur entre eux sont donc modifiées sans cesse.

Naguère, devant la dépréciation possible de l'or, résultant de la surproduction dans les centres aurifères, c'était le métal jaune dont les plus éminens économistes jugeaient la démonétisation indispensable. Aujourd'hui, c'est l'argent, avili pour des raisons analogues, que les gouvernemens ont dû démonétiser de fait par la suppression de la frappe. Et malgré de telles fluctuations, constatées avec évidence dans le passé, douloureusement subies dans le présent et inévitables dans l'avenir, on voudrait maintenir l'équivalence obligatoire entre les deux monnaies, d'après une proportionnalité fixe : tant de grammes d'argent vaudront toujours tant de grammes d'or. Aurait-on tout à coup découvert le secret d'établir un rapport constant entre deux quantités inégalement variables?

Pourquoi ce fétichisme pour un système condamné à la fois par la logique et l'expérience? Est-ce un hommage posthume rendu au comte de Calonne? Car le régime monétaire actuel, adopté sous Bonaparte par la loi de germinal an XI (mars 1803), fut calqué sur le projet du célèbre ministre de Louis XVI; de même, tant d'autres mesures, décrétées depuis la Révolution, avaient été proposées et préparées pendant les dernières années de l'ancienne monarchie. Certes, puisqu'il s'agissait d'établir un rapport entre les monnaies, celui de 15,5 d'argent en poids pour 1 d'or était judicieusement choisi, et les deux métaux n'ont pas fait trop mauvais ménage, jusqu'à ce que la découverte et l'exploitation de mines nouvelles, amenant des crises successives, fussent venues prouver qu'au fond l'union était mal assortie.

Actuellement, l'argent monnayé a perdu la moitié de sa valeur réelle, tout en conservant la totalité de sa valeur nominale. Cinq francs d'argent, qui ne valent en réalité que 2 fr. 50 d'or, s'échangent néanmoins contre 5 francs de métal jaune en vertu de la loi du *conjungo* monétaire. A ce compte, les espèces d'argent constituent de la fausse monnaie légale.

Quoi qu'on fasse pour atténuer l'écart existant aujourd'hui entre les deux métaux, à supposer même qu'on se décide à établir le rapport d'après le cours actuel, soit environ 30 d'argent en poids pour 1 d'or, l'écart reparaitra bientôt par la force des choses. Tant que le lien légal subsistera, les crises du passé, dans

un sens ou dans l'autre, se renouvelleront, d'autant plus rapides et plus intenses que les mines sont plus nombreuses, mieux exploitées, et les affaires commerciales plus étendues. Quel qu'il soit, tout rapport fixe, consacré par la loi, fera toujours une monnaie fautive sur deux. La loi ne saurait en effet, sans produire ce résultat déplorable, intervenir dans la dépréciation et la surévaluation naturelles des espèces métalliques, dont la valeur comparative dépend de circonstances très diverses et très obscures, qu'aucun acte législatif ne peut ni prévoir ni déterminer.

## II

Cette solidarité monétaire fâcheuse nous est devenue si familière par l'effet de la longue habitude, que beaucoup d'esprits y voient une nécessité absolue. Pourtant, les monnaies de métaux différens n'ont pas été spécialement inventées et mises en usage pour s'échanger mutuellement les unes contre les autres. Elles sont faites avant tout pour s'échanger contre des produits, et pour servir de commune mesure dans l'achat et la vente des marchandises ou des propriétés, ainsi que dans le paiement des services et des salaires. Si elles s'échangent entre elles et contre le papier fiduciaire, ce n'est que subsidiairement, non pas du tout par destination, et cette opération supplémentaire devrait se faire librement, comme la principale, à des conditions débattues.

Dans les transactions commerciales, deux facteurs seulement sont à considérer : l'objet qu'il s'agit d'acheter ou de solder, et la monnaie qui le mesure et le paie. Leur rapport, toujours changeant, se trouve donné, en chaque occasion, par le cours spontané du marché. Pourquoi introduire un troisième facteur sous la forme d'une seconde monnaie, de valeur changeante aussi, mais rattachée indissolublement à la première par une règle de proportion immuable? C'est entremêler et confondre en une seule opération deux choses très distinctes : un échange naturel et libre, et un échange artificiel et forcé. Le quintal de blé qui, tel jour, dans un pays à double étalon, se vend 20 francs, y vaut indifféremment 20 francs d'argent ou 20 francs d'or en vertu de la fiction bimétalliste. Pourtant la différence réelle est de 50 pour 100 entre les deux valeurs. Laquelle des deux est la vraie? Cruelle énigme. Parce que le quintal aura été payé 20 francs d'argent, ce qui équivaut à 20 francs d'or sous le régime de la solidarité monétaire, se trouvera-t-il soudain valoir en réalité 40 francs d'argent? Ou bien, parce qu'on l'aura payé 20 francs d'or, somme équivalente à 20 francs d'argent, d'après le rapport légal, ne



vaudra-t-il plus que 10 francs d'or en valeur vraie? L'argument tourne aisément à l'absurde.

Toutes les notions et relations de prix sont ainsi troublées ou faussées, et la monnaie ne peut plus remplir intégralement son rôle de commune mesure entre les produits, les services et les paiemens. Qui dit en effet commune mesure dit mesure unique, et il y a ici deux mesures, lesquelles restent économiquement distinctes et indépendantes l'une de l'autre, et ne sont liées ensemble artificiellement que par un accord nominal.

La valeur du numéraire métallique, ou plutôt son pouvoir d'achat varie non seulement d'après la quantité du numéraire même, mais encore d'après la quantité plus ou moins grande des produits échangeables contre espèces. Le quintal de blé coûte telle somme aujourd'hui; il coûtera demain une somme supérieure. Sera-ce le numéraire qui aura baissé ou le blé qui aura haussé de valeur, peu importe après tout, au point de vue pratique du paiement à effectuer, s'il n'existe qu'un seul étalon monétaire. Mais s'il y en a deux, liés ensemble comme des frères siamois, les hausses et les baisses respectives pouvant être différentes pour chacun séparément, la question devient singulièrement délicate et compliquée. L'abondance ou la rareté d'un produit pourra correspondre, par exemple, à la rareté de l'or et à l'abondance de l'argent, ou inversement, de façon à provoquer un écart de prix très marqué avec un métal et à peine sensible avec l'autre. Pourtant le même prix devra être payé avec tous les deux.

Qui songe aujourd'hui à garantir aux monnaies diverses un certain pouvoir d'achat relativement aux produits qu'elles paient? On l'a essayé jadis par la loi du maximum. Mais cette loi néfaste, édictée en un moment de terrible crise révolutionnaire, a soulevé d'unanimes protestations et n'a jamais été complètement observée, même sous la menace des peines les plus rigoureuses. La solidarité légale, ou l'équivalence proportionnelle obligatoire, admise entre les deux monnaies métalliques, est-elle pourtant autre chose qu'une sorte de loi du maximum, journellement appliquée en faveur de la moins bonne des deux? Nul système monétaire solide ne peut avoir pour base un rapport fixe de valeurs différemment variables, c'est-à-dire une pure chimère. Selon le mot connu, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Comment étayer un édifice durable sur ce qui n'existe même pas? Les seules réalités permanentes en pareille matière sont le titre et le poids. Tout le reste n'est que fragilité, fiction et mensonge.

Au contraire, si la rupture du lien factice qui unit les deux

monnaies rendait à chacune d'elles son indépendance respective, les échanges de produits contre numéraire retrouveraient aussitôt leurs conditions normales. Aucune opération accessoire, se greffant indûment sur l'opération essentielle, ne viendrait troubler le cours naturel du marché et fausser les prix. L'achat et la vente des denrées se régleraient soit en argent, soit en or, au gré des contractans, sans qu'ils eussent à se préoccuper du rapport de valeur d'un métal à l'autre. La conversion des monnaies d'argent en monnaies d'or, ou *vice versa*, constituerait une transaction ultérieure, absolument distincte, et librement débattue, comme toute affaire commerciale.

Mais, se récrieront les partisans du rapport fixe, ce que vous proposez là, c'est de soumettre en France même nos deux monnaies métalliques aux variations incessantes du change international. Quand les grosses difficultés de la crise actuelle proviennent du change à l'étranger, le beau remède, en vérité, de l'établir par surcroît chez nous sur nos propres monnaies françaises!

Il ne saurait être question d'introduire en France le change au détriment de notre numéraire, puisque ce change y fleurit déjà et s'exerce communément sous nos yeux. Seulement il opère au rebours; voilà le danger pour nos finances nationales. A l'extérieur, on paie une différence plus ou moins forte afin d'obtenir de la bonne monnaie contre de la monnaie avilie, ce qui est fâcheux assurément, mais naturel et logique. Quiconque veut avoir 5 francs d'or doit donner 10 francs d'argent environ au cours actuel. A l'intérieur, on est payé pour recevoir la monnaie supérieure; on se procure 5 francs d'or avec une pièce d'argent ne valant en réalité que 2 fr. 50. C'est le monde monétaire renversé.

Les particuliers ne s'en aperçoivent pas dans les transactions conclues chez nous, parce que le rapport conventionnel y garantit l'échange de nos deux monnaies au pair de leur valeur nominale. Mais ce rapport fictif ne sert qu'à masquer les dangers redoutables qu'il a lui-même créés, et notre fortune publique en serait mortellement atteinte, si la certitude du péril n'avait pas obligé le législateur de suspendre la frappe libre du métal blanc, ce qui nous remet à peu près dans la situation des pays où l'étalon d'or est seul reconnu.

Malheureusement cette mesure préservatoire fut tardive, et dans l'espace de deux années seulement plusieurs centaines de millions en or nous furent ainsi enlevés par l'Allemagne, en échange de ses vieux thalers dépréciés, que notre hôtel des Monnaies se chargeait benoîtement de refondre et de frapper à notre effigie. C'était comme un bureau de vente à guichets ouverts, où

l'étranger venait acheter notre or à moitié prix. Aussitôt que la liberté de la frappe serait rétablie chez nous, le même fait se reproduirait infailliblement; les espèces d'or quitteraient de nouveau notre territoire et seraient remplacées par l'argent avili de moitié.

On semble ainsi réduit à l'alternative suivante : ou bien, pour maintenir le rapport fixe, sans en subir les conséquences désastreuses, il faut abolir la liberté de la frappe, autrement dit effacer définitivement de notre système le caractère essentiel du bimétallisme régulier, et s'en tenir au régime mixte, qualifié d'étalon boiteux; ou bien, pour recouvrer la frappe libre, c'est-à-dire la condition primordiale du bimétallisme sincère, on doit renoncer à tout rapport fixe entre les deux monnaies métalliques.

### III

Certains bimétallistes retournent complètement la question. Loin de songer à supprimer chez nous la fiction monétaire actuelle, ils proposent de l'étendre au monde entier. D'après eux, dès que les peuples civilisés du globe s'engageraient, par une entente unanime, à tenir pour bonne la monnaie inférieure, il n'y aurait plus de mauvaise monnaie nulle part, et ainsi plus de change ruineux, plus de crise funeste. La loi suffit, en France et dans les pays de l'Union latine, à garantir aux espèces d'argent dépréciées leur pleine valeur nominale. Cette garantie deviendrait universelle, si nous faisons adopter une loi semblable partout.

Eh! sans doute, comme dans la comédie : « Je sais bien qu'il ne tiendrait qu'à moi de l'épouser, si elle voulait. » Le oui sacramentel, en l'occurrence, devrait être prononcé par une trentaine de nations souveraines, dont les traditions, les penchans, les usages et les intérêts sont très différens, sinon contraires. Voilà qui rend fort problématique la conclusion du contrat.

On allègue que l'exemple des États principaux entraînerait probablement les autres, et l'on croit découvrir, en Angleterre même, quelques symptômes de bienveillance envers les bimétallistes. Certes les Anglais ne demandent pas mieux que de voir accepter par autrui un système qui ferait refluer sur le sol britannique l'or chassé de l'étranger. Le bimétallisme peut donc avoir toutes leurs sympathies, comme article d'exportation. Quant à l'appliquer chez eux, ils n'ont garde d'y penser. Leurs préférences, d'accord avec des habitudes héréditaires, restent invinciblement acquises à l'étalon jaune.

Pour donner le signal du ralliement au bimétallisme international, compterait-on sur l'Allemagne, qui vient de démonétiser l'argent? Ou bien les difficultés graves éprouvées par l'Union latine, que plusieurs économistes parlent de dénoncer, seraient-elles destinées à vaincre les hésitations des gouvernemens peu soucieux d'aliéner leur indépendance financière?

Supposons, par impossible, que cette entente chimérique s'établisse concernant le rapport légal des deux monnaies, l'argent se relèverait-il en vertu du consentement universel? La frappe libre, forcément admise aussi dans le monde entier, l'inonderait de monnaies blanches, qui tomberaient bientôt au rang « d'assignats métalliques ». Passerait-on également une convention générale, interdisant au public d'y voir clair sur la valeur relative des deux métaux monnayés? Chacun voudrait naturellement se ménager une réserve du plus précieux, qui disparaîtrait rapidement de la circulation, comme cela se produit pour les monnaies quelconques dans les pays de cours forcé, où le papier fait fonction de numéraire. Empêcherait-on les particuliers, sous peine capitale, de stipuler leurs paiemens, soit en argent, soit en or, d'après des proportions variables, ce qui se pratique couramment dans diverses contrées bimétallistes, malgré la parité légale des deux métaux monnayés? Et si l'une des nations contractantes prétendait reprendre son indépendance, faudrait-il la contraindre *manu militari* à rentrer dans le devoir monétaire?

On a parfois assimilé l'argent à une monnaie fiduciaire, comparable au billet de banque : l'un et l'autre sont une promesse de paiement en or; pourvu que cette promesse soit loyalement tenue, peu importe le reste. Encore l'argent, même déprécié de moitié, conserve-t-il une certaine valeur intrinsèque; le billet n'en a aucune, et ne vaut que par le crédit de son signataire. L'échange au pair contre l'or est donc plus naturel et légitime pour l'argent que pour le papier.

Cette façon d'entendre le rôle de l'argent prêterait à des controverses qui nous entraîneraient beaucoup trop loin. Répondons à l'objection telle qu'elle est posée. Le billet de banque est une promesse de paiement en or, émise et signée par celui qui paiera, tandis que la monnaie d'argent, à frappe libre, est une promesse de paiement en or, émise par celui qui sera payé, et à son profit. La différence me paraît sensible.

L'émetteur de billets proportionnera naturellement ses émissions à ses facultés de remboursement en numéraire. Son intérêt manifeste le lui commande, sous peine de voir sa signature avilie, son crédit ruiné, son papier réduit à zéro. Tout au contraire,

l'émetteur de monnaies d'argent, sollicité par les gros avantages de la conversion en or, lancera dans la circulation une quantité toujours croissante de pièces blanches, sans être retenu par la crainte d'en déprécier la valeur; car l'importance de ses bénéfices est proportionnelle à cette dépréciation même.

Dans tout système où, concurremment avec la frappe libre, subsistera le rapport forcé des deux monnaies, la baisse progressive de la moins bonne et le soutirage constant de la meilleure semblent devoir être logiquement des conséquences inséparables.

Seule, l'abolition du rapport conventionnel remettrait chaque chose à sa place. L'or ne risquerait plus de succomber sous les assauts répétés du change au pair nominal. Et l'argent, dont il faudrait bien désormais que les producteurs soutinssent eux-mêmes le cours par la limitation volontaire de la frappe, retrouverait peut-être une plus-value réelle quand la loi cesserait de lui en attribuer une fictive.

#### IV

La querelle monétaire, qui trouble les États-Unis depuis de longues années déjà, montre assez les difficultés inextricables et les dangers du bimétallisme solidaire, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Mais naturellement, dans les pays argentifères, comme l'Amérique, la question d'intérêt général se complique, plus que partout ailleurs, de puissans intérêts particuliers, qui sont directement mis en cause. Pour les défendre, un véritable parti politique s'est constitué, où démocrates et républicains fraternisent sous la bannière de l'argent.

Le groupe principal comprend les *silvermen* proprement dits, les hommes du métal blanc. En tête, les possesseurs et les actionnaires des mines, ainsi que les gros capitalistes et spéculateurs qui détiennent d'importantes parts ou des monopoles de premier ordre dans les diverses exploitations minières non seulement des États-Unis, mêmes, mais encore du Mexique, de la Bolivie, du Chili, et autres contrées du nouveau monde. Le jeu est mené, suivant la coutume américaine, par une troupe bien stylée de politiciens électoraux et parlementaires, dont l'habile entregent et le jovial entrain excellent à jeter de la poudre aux yeux. Ici la poudre est d'argent, et l'on prêche des convertis. Faut-il beaucoup d'efforts pour séduire les fermiers de l'Ouest, grands emprunteurs devant l'Éternel, et en conséquence partisans fanatiques d'un système offrant le précieux avantage de rembourser en argent au pair nominal les sommes reçues en or à pleine valeur,

c'est-à-dire de se libérer à moitié prix? Qui paie ses dettes s'enrichit, affirme le proverbe. Les producteurs de toutes catégories, encore abusés par un vieux préjugé économique, se persuadent aisément que la multiplication du numéraire inférieur relèverait le cours des produits et grossirait d'autant leurs bénéfices.

Quant à la masse du public, qui confond volontiers l'augmentation du stock métallique avec l'accroissement de la richesse générale, le terme prestigieux d'*inflation* exerce sur son imagination éblouie une fascination irrésistible. Comme si l'insufflation monétaire et fiduciaire figurait aux yeux de la foule, dans une apothéose féerique, le gonflement de quelque ballon gigantesque, destiné à porter aux nues la fortune des deux Amériques.

Ce syndicat des ignorances, des erreurs, et des intérêts s'efforce d'assurer le triomphe définitif du *silverism*, autrement dit le règne de la monnaie blanche, la douce monnaie, *soft money*, dont la vraie douceur, goûtée surtout par les propriétaires de mines, consiste dans son infériorité même, qui permet de la convertir en or avec un profit de 50 pour 100.

Nous n'entrerons pas dans le détail des combinaisons diverses que les meneurs du parti ont réussi à faire adopter. L'une des plus ingénieuses, le *Sherman bill*, qui fonctionna pendant trois ans, imposait au gouvernement fédéral l'obligation d'acheter périodiquement un gros stock d'argent, inutile d'ailleurs à ce point que les caves existantes ne suffisaient plus à l'emmagasiner, et d'émettre, comme contre-partie, pour une somme équivalente au prix d'achat, des bons du Trésor, convertibles en numéraire or ou argent, au gré du porteur. Il s'agissait ensuite d'obtenir que tous les lingots ainsi achetés fussent frappés en dollars d'argent d'une valeur nominale supérieure environ de moitié à leur valeur réelle, et toujours échangeables au pair contre espèces d'or. N'oublions pas d'autre part les certificats d'argent, payables seulement en monnaie blanche. Ce mécanisme compliqué, cet enchevêtrement de métaux, de papiers, de monnaies bonnes et avilies, avait pour objet d'assurer aux produits des silveristes un débouché permanent, de préparer les voies à une circulation d'argent presque unique, sans compter les profits immédiats et palpables de l'opération, soit l'échange d'une valeur réelle de 2 fr. 50 d'argent, représentée par le dollar blanc, contre une valeur réelle de 5 francs d'or, représentée par le dollar jaune.

Du coup, la transmutation des métaux, vainement essayée par les alchimistes du moyen âge, était dépassée. Le grand œuvre des temps modernes s'accomplissait sans frais ni risques, ouver-

tement, à l'aide d'une sorte d'alchimie officielle, où le papier fiduciaire tenait le rôle d'intermédiaire complaisant, sinon de complice.

Les conséquences fâcheuses de cette politique financière ne se sont pas fait attendre : l'or américain émigre de plus en plus vers l'Europe. Si le trésor fédéral n'avait pas la ressource de le recouvrer en partie par l'acquittement des droits de douane payables en or, et de réparer ainsi le déficit toujours croissant de son encaisse, le précieux métal disparaîtrait bientôt de la circulation dans le pays même d'où il provient.

Heureusement pour les États-Unis, « un homme s'est rencontré », le président Grover Cleveland, qui a déjoué ces manœuvres. Non content d'avoir obtenu des Chambres, par ses pressans appels, l'abrogation de la loi Sherman, il a opposé un courageux veto au dernier bill monétaire (sur le *seigniorage*), dont la mise en vigueur eût compromis les finances américaines. Grâce à la prudence et à la fermeté du président, la situation actuelle est sauvée. Doit-on croire le péril définitivement écarté? M. Cleveland a pour lui les gens éclairés qui demandent à juste titre une *sound currency*, une saine et honnête circulation de monnaies, sans spécifier toutefois comment ils l'entendent. Mais de toutes parts s'élèvent les protestations des silveristes et de leurs alliés, dont le retour offensif n'est que trop facile à prévoir. La crise, provisoirement enrayée, éclatera de nouveau à la première occasion. M. Bland n'a-t-il pas riposté au veto présidentiel en réclamant déjà le rétablissement de la frappe libre?

Tant que subsistera la tentation permanente d'un bénéfice énorme à réaliser sous le couvert d'une loi populaire et d'apparence inoffensive, il se trouvera toujours des politiciens pour la proposer, ainsi que des compères et des naïfs pour l'accueillir. Sans doute les Américains auront encore le veto. Auront-ils l'homme?

Dans cette question irritante du bimétallisme, nous ne sommes pas engagés, comme les États-Unis, par de gros intérêts directs, qui nous sollicitent à courir pareilles aventures, et nous ne possédons pas non plus les mêmes ressources constitutionnelles pour y échapper. Quelle étrange forme de l'atavisme, ou quelle superstition mystérieuse nous attache donc à un système dont l'effet fatal, constaté par l'expérience, est de sacrifier la bonne monnaie à la mauvaise? Un petit nombre d'intermédiaires en profitent. Serait-ce leurs profits qu'il importerait de sauvegarder? Quelques États, dont les monnaies sont avilies et les finances avariées, bénéficient du change à l'exportation, et certaine école se plaît à montrer qu'ils conservent ainsi l'avantage dans les

transactions internationales. A supposer même que cet avantage puisse être durable, est-ce sérieusement qu'on nous le donne en exemple ?

Malgré toutes les facilités de viremens offertes au commerce, pour régler ses différences, les banques et les grandes entreprises éprouvent la nécessité impérieuse d'avoir de fortes réserves métalliques, afin d'appuyer leur crédit sur un fond solide. La précaution devient illusoire en partie, dès que le numéraire encaissé a perdu sa pleine valeur. Notre vieille Europe, notablement déchuë par la concurrence universelle, est encore aujourd'hui la banque du monde entier. Son crédit repose sur la masse imposante de ses capitaux, accumulés au prix de prodigieux efforts depuis soixante-dix ou quatre-vingts ans. L'excellence inattaquable de ses monnaies peut seule lui garantir l'unique supériorité matérielle incontestée qui lui reste.

Nous sommes exposés aussi à des périls que les États-Unis ne connaissent pas, et nous paierions peut-être beaucoup plus cher les erreurs d'un bimétallisme imprudent. Si la guerre, éclatant soudain avec son formidable appareil moderne, obligeait l'Europe à jeter sur les marchés de l'univers toutes ses ressources disponibles, les peuples surpris dans une fausse situation monétaire s'apercevraient trop tard que l'habitude d'échanger en famille des pièces blanches contre des pièces jaunes, d'après un rapport nécessairement inexact, est un trompe-l'œil et constitue à la longue le jeu le plus périlleux. Au moment même où la bonne monnaie deviendrait aussi indispensable pour eux que la bonne poudre, leur stock métallique d'argent perdrait la moitié de sa valeur.

Méditons à temps ces paroles d'un éminent économiste : « C'est par l'estimation faite au dehors, et non par l'estimation faite au dedans de ses propres frontières, qu'un peuple doit juger la valeur vraie de ses monnaies nationales. »

## V

Sous sa forme actuelle, le bimétallisme paraît bien malade. Faut-il s'empressez de conclure que tout emploi simultanë des deux métaux est désormais condamné ?

Notre agriculture, dont les intérêts nous touchent spécialement, invoque d'excellens motifs pour conserver l'usage des espèces blanches adoptées par tant de pays, soit seules, soit concurremment avec l'or. Mais, en fait de moyen, elle persiste à réclamer le maintien du rapport conventionnel, plus ou moins modifié, ce qui nous ramène au point de départ.



Le raisonnement contraire semblerait plus logique. La fiction légale, par laquelle on veut essayer de sauver la moins bonne de nos deux monnaies métalliques, n'a contribué jusqu'ici qu'à les compromettre l'une et l'autre. Que ne s'efforce-t-on plutôt de supprimer cet expédient malencontreux? Le bimétallisme solidaire et forcé n'a pas réussi. Reste à tenter une dernière épreuve : le bimétallisme parallèle et indépendant.

Dès l'abord, le nouveau système offre l'incontestable avantage de nous faire rentrer dans la correction et la vérité monétaires. Chacune de nos monnaies n'aura plus à rendre compte que d'elle-même, et redeviendra ce qu'elle doit être uniquement en réalité, selon la juste remarque de M. Raphaël-Georges Lévy (1), un poids déterminé d'or, ou un poids déterminé d'argent, sans aucune corrélation nécessaire entre les deux. L'idée confuse de valeur comparative, qui obscurcit et fausse tout, se trouve écartée, pour laisser apparaître la seule idée nette, le poids du métal considéré.

Qu'est-ce que le franc comme valeur? Nul ne saurait le dire, par l'excellente raison que cette valeur change sans cesse. Qu'est-ce que le franc comme poids? Le premier écolier venu répondra : cinq grammes d'argent. Mais aujourd'hui, avec le système du rapport fixe, cette réponse, qui paraît très claire, manque pourtant de précision, puisqu'elle signifie en même temps trois cent vingt-deux milligrammes et demi d'or.

L'existence parallèle des deux métaux monnayés indépendants permettrait au commerce de choisir l'un ou l'autre, suivant les besoins variés des affaires internationales. Les différences se régleraient en or avec l'Angleterre ou l'Allemagne, en argent avec le Mexique ou la Chine. Chaque nation, sans que rien fût changé à ses coutumes, pourrait facilement donner en échange sa monnaie usuelle et recevoir la monnaie correspondante d'un pays quelconque. Le poids du métal échangé deviendrait ainsi la véritable unité monétaire universelle, ce qui simplifierait singulièrement les transactions de peuple à peuple. Est-il téméraire en effet de prévoir le moment où les puissances civilisées s'entendront sur l'unité de poids, comme elles viennent d'adopter de concert les mêmes unités électriques, lors du Congrès des électriciens à l'Exposition de Chicago?

On dira que la suppression du rapport actuel réduirait aussitôt de moitié la valeur du stock métallique d'argent, d'où résulterait une perte énorme pour les nations qui s'en trouvent aujourd'hui.

(1) *Mélanges financiers*, par M. Raphaël-Georges Lévy, Paris, 1894.

d'hui encombrées. Certes l'argent n'aurait plus le privilège d'une plus-value artificielle qui lui est attribuée par la convention légale. Que la fiction s'efface, et la vérité reparaitra. Mais ne nous préoccupons pas de la perte à faire; elle est faite. On ne la grossirait pas en la constatant, pas plus d'ailleurs qu'on ne l'atténue en affectant de l'ignorer. Les milliards de monnaie blanche qui existent chez les diverses nations du globe peuvent être cotés à leur valeur nominale dans les inventaires du Trésor ou des banques; ils ne valent pourtant que cinq cents millions chacun sur le marché du monde. Une simple régularisation d'écritures n'augmenterait pas le malaise du commerce international, et ne diminuerait nullement la somme présente des richesses. Rien ne serait changé à l'état réel des choses; il n'y aurait qu'un inventaire fictif de moins.

C'est pour le règlement des transactions intérieures que surgiraient les difficultés pratiques d'exécution pendant la période transitoire. L'argent, maintenu au pair en vertu de la loi dans les pays à double étalon, y possède effectivement sa pleine valeur nominale; il la perdrait forcément si la loi était abolie.

Observons toutefois que chez les peuples bimétallistes où les finances ne sont pas avariées, la monnaie libératoire de métal blanc, la pièce de cinq francs, ne joue plus guère aujourd'hui que le rôle des pièces divisionnaires ou d'appoint, dont la valeur réelle importe peu.

D'autre part, les divers projets de refonte des monnaies blanches, discutés depuis quelque vingt ans déjà par les congrès et la presse, sont l'indice d'une situation anormale et du sentiment public qu'il en faut sortir. Même les partisans du bimétallisme solidaire semblent se résigner à des sacrifices indispensables et consentiraient, dit-on, à modifier le rapport légal pour le conserver, ne fût-ce qu'un temps. La perte, plus ou moins notable, subie par l'argent, ne manquerait pas de provoquer certaine perturbation financière. En coûterait-il bien davantage de supprimer une bonne fois tout rapport quelconque pour revenir définitivement à la vérité?

## VI

Le nœud de la question est en Amérique, d'où provient, croyons-nous, la moitié environ du métal blanc produit sur la terre. Et encore les principaux intéressés dans les deux continents américains nord et sud se réduisent-ils à une quarantaine peut-être de personnalités ou de groupes distincts, sous la prépondé-

rance des États-Unis, qui sont le siège et l'instrument de leur puissance. Ces grands chefs silveristes ou argentistes, ces *Silver Kings*, très peu nombreux, se trouvent donc les maîtres du marché. Tout dépend d'eux en l'espèce, sauf de rayer les faits accomplis, et de rendre à l'argent sa valeur perdue. Mais le sort de la monnaie blanche reste entre leurs mains.

Veulent-ils lui assurer un avenir, l'unique moyen est de changer leur fusil d'épaule et d'arborer franchement la cocarde de la loyauté financière. Désormais, plus de manœuvres subreptices pour profiter de l'écart énorme entre la valeur nominale de l'argent et sa valeur vraie ; plus de campagnes savamment conduites en vue de tourner la loi qui interdit la frappe au compte des particuliers ; plus de combinaisons fallacieuses ou hardies destinées à rétablir une circulation de monnaies dépréciées, au risque de chasser l'or du pays et de ruiner le crédit national. La campagne nouvelle, aussi vigoureusement menée que les précédentes, mais dans un sens opposé, devrait s'ouvrir avec cette plate-forme : « l'argent loyal et libre dans le bimétallisme libre et loyal », autrement dit : estimation de la monnaie blanche à sa valeur vraie, suppression du rapport légal entre les deux métaux.

Dès que les pouvoirs publics auraient ratifié ces vœux supposés du silverisme converti, rien ne s'opposerait à la liberté de la frappe, dont les abus ne seraient plus à craindre. Au lieu d'être reçu avec méfiance comme un intrigant suspect, ou de dormir inutile au fond des caves du Trésor et des banques, le dollar blanc, redevenu soudain l'honnête dollar, « le dollar de nos pères », reprendrait bravement sa place au soleil et sa légitime fonction monétaire dans le monde.

Les silveristes américains trouveront peut-être que tout cela ressemble fort à quelque amusant paradoxe, et on les voit d'ici esquisser un gai sourire à l'idée naïve de s'immoler spontanément, en victimes expiatoires, sur l'autel à peine instauré du néo-bimétallisme indépendant. Ce sacrifice volontaire serait-il pourtant aussi naïf que la première apparence le laisserait croire ? Les coups de loyauté sont parfois des coups de maître.

Le syndicat des *silvermen* se repose sur sa force. Il peut en effet entraîner l'opinion des masses et défier les résistances de la classe éclairée du pays. Il peut prendre une revanche prochaine de l'échec partiel que la ferme attitude du président Cleveland lui a infligé. Il peut obtenir du Congrès certaines mesures législatives de telle sorte que, pour un temps encore, l'argent soit comme la pieuvre de l'or national. Mais rien au monde ne l'empêchera de périr par sa victoire même, lorsqu'une crise décisive aura démon-

tré aux plus aveugles la nuisance et le mensonge du présent système.

C'est une noble maxime de la liberté américaine que « nul ne doit aller jusqu'au bout de son droit. » L'intérêt bien entendu de leur situation conseille aux bimétallistes intransigeans des États-Unis de ne pas aller jusqu'au bout de leurs fautes. Aucune puissance humaine ne saurait faire que l'argent n'ait pas baissé de 50 pour 100. L'habileté consisterait à subir de bonne grâce une nécessité qui s'impose, afin d'en tirer le meilleur parti possible. Les fortunes acquises dans les *bonanzas* minières, grâce à des circonstances heureuses et à des légalités diverses, n'en souffriraient pas, et l'indépendance respective des deux numéraires métalliques deviendrait le nouveau départ, *new departure*, qui ouvrirait à l'un comme à l'autre une carrière honorable, et ramènerait les choses à l'ordre normal.

Mais, en pareilles conditions, l'argent monnayé ne serait plus qu'une simple marchandise. — Pourquoi pas? de même que l'or après tout, qui doit être considéré comme telle à certains égards. La monnaie blanche ne fût-elle qu'une marchandise, les propriétaires de mines réaliseraient encore d'assez fructueux bénéfices en se faisant marchands de monnaie au cours du jour.

Les cours remonteraient d'ailleurs naturellement. Car l'appât lucratif de l'échange contre espèces jaunes n'attirerait plus sur le marché une surabondance de métal blanc qui le déprécie. L'intérêt du producteur, d'accord avec la loi de l'offre et de la demande, réglerait la production d'après les besoins.

Si il faut réellement aujourd'hui dans la circulation une quantité de monnaies blanches équivalente à la somme que représente leur valeur nominale, il faudrait deux fois autant de métal blanc pour parfaire une somme identique à l'aide des monnaies nouvelles, estimées à leur valeur vraie. Les propriétaires de mines vendraient donc le double de métal : l'augmentation du chiffre des affaires compenserait partiellement la baisse des prix.

Si au contraire cette quantité de monnaies blanches est inutile, et ne sert qu'à encombrer les caisses publiques en faveur de quelques intérêts privés, les propriétaires des mines d'argent seraient encore mal venus à se plaindre. En vertu de quel principe, parmi tous les producteurs nationaux, auraient-ils seuls le droit à la vente, comme on disait le droit au travail, en d'autres termes le droit de vendre ce que personne ne demande à acheter?

Mettons les choses au pire; il faut savoir sacrifier la moitié pour sauver le reste : c'est encore un adage de la sagesse américaine. Le tout-puissant syndicat ferait bien d'y réfléchir. Un der-

nier krach du métal blanc amènerait peut-être sa démonétisation irrévocable et rallierait le monde à l'étalon d'or unique. Les silvestristes des États-Unis peuvent être les syndics de la faillite ou de la réhabilitation de l'argent; à eux de choisir.

L'occasion semble propice pour relever le crédit du métal blanc dans le monde. On pense maintenant plus que jamais à simplifier les transactions internationales au moyen de l'uniformité monétaire. Nous ne touchons pas encore au moment de voir l'idée se réaliser. Mais la popularité légitime qui s'attache à la création d'un instrument universel d'échange, rejaillirait sur l'argent, s'il contribuait à préparer cette solution de l'avenir.

Pour commencer l'entreprise, avant même de supprimer chez eux le rapport légal entre les deux métaux, et sans rien changer à leur présent système monétaire, pourquoi les Américains ne frapperaient-ils pas une monnaie blanche nouvelle, dont le poids fixerait seul la valeur? C'est là le point principal, comme M. Raphaël-Georges Lévy l'observe fort bien, et la condition essentielle d'une comparaison facile entre les monnaies des divers pays.

Le nouveau disque d'argent, d'un type unique, conserverait naturellement la dénomination de dollar en l'honneur des États-Unis, auxquels appartiendrait le mérite de l'innovation. Pour éviter d'être confondu avec le dollar actuel, il prendrait le qualificatif important de *sterling*, par politesse envers l'Angleterre et ses colonies indiennes qui pourraient offrir un débouché. Le poids serait évalué en grammes, par courtoisie pour la France, dont le système métrique et décimal est le plus scientifique et le plus pratique de tous, croyons-nous. La face de la pièce porterait comme effigie la poignée de main universelle avec l'inscription *universal sterling dollar* et le poids gravé très lisiblement. On réserverait le revers pour y inscrire les dénominations et les effigies particulières aux différentes contrées, qui se verraient bien obligées, un jour ou l'autre, d'imiter l'exemple de l'Amérique et d'adopter son système.

En effet, c'est au commerce extérieur avec les Indes, le Japon, la Chine, sans compter l'Afrique et l'Amérique du Sud, que serait spécialement destiné le dollar universel, comparable aux barres d'argent usitées dans l'extrême Orient aujourd'hui. Et, sur le marché global, la valeur du numéraire n'a pour facteur que le poids.

Bientôt peut-être cette nouvelle monnaie, honnête et franche, chasserait de la circulation internationale les pièces à moitié valeur du demi-monde monétaire où, selon le langage pittoresque

de certains milieux, surabondent les piastres équivoques, les rasta-douros, les jobdollars, les écus et francs menteurs, et autres roublardises estampillées, dont le grand commerce se plaint.

Autant que nos souvenirs sont fidèles, une brochure allemande, publiée par M. Eggers, sous le titre de *Trade dollar*, fournirait les détails complémentaires de ce programme, qui nous avait frappé dès 1881. Mais il faut respecter discrètement le domaine du législateur, et nous n'en sommes pas encore au projet de loi.

A quoi bon d'ailleurs s'efforcer de rédiger une formule exacte ? Les silveristes américains sont d'habiles gens ; ils sauraient vite découvrir des combinaisons efficaces et les faire accepter par les pouvoirs compétens, s'ils voulaient résolument se constituer en syndicat de rectification monétaire. Le voudront-ils ?

Pour l'instant, on se heurte donc aux difficultés d'une situation presque inextricable :

L'essai du bimétallisme indépendant ne paraît guère pouvoir se passer du concours des États-Unis, dont l'adhésion est difficile, sinon impossible à obtenir.

L'extension du bimétallisme solidaire, plus ou moins amendé, semble irréalisable sans la participation de l'Angleterre, qui se refuse énergiquement à l'accorder ; l'Allemagne montre les mêmes dispositions.

Et, d'autre part, le *statu quo* est plein de périls.

Nul ne s'étonnera que les gouvernemens reculent devant l'idée de susciter une grosse crise immédiate pour éviter des crises futures. Mais, vienne la nécessité d'agir, il ne faudrait pourtant pas recommencer à bâtir un système défectueux sur une loi mensongère. Resterait donc le choix entre deux partis : ou bien réaliser, si faire se peut, une forme quelconque de bimétallisme indépendant et parallèle, qui mit en parfait accord l'honneur et l'argent dans le système monétaire, ou bien se rallier franchement au monométallisme or.

Soyons loyaux métallistes avant tout, et en dernier ressort monométallistes, s'il n'y a pas moyen d'être corrects autrement. On demande des monnaies honnêtes.

DUC DE NOAILLES.

---

# LA COLOMBE

## DE LEÏLAH LA SULTANE

(LÉGENDE ARABE)

---

Un soir, Abou-Saïd, le jeune lettré musulman dont j'avais fait la connaissance au Caire, me conduisit à l'île de Raoudah, où l'on a la plus belle vue du Nil. Tout en discourant sur l'Égypte des Khalifes et sur les temps héroïques de la civilisation arabe, nous nous assîmes à l'ombre d'un acacia, sur une petite terrasse qui domine le fleuve. La rive opposée était si lointaine que les stîpes des palmiers n'y paraissaient pas plus hauts que des touffes d'herbes. Elle se perdait comme une gaze légère dans la pourpre du couchant, tandis qu'une flottille de dahabièhs aux longues voiles pointues glissait sur le fleuve embrasé et prenait son vol vers la haute Égypte. Je questionnai Abou-Saïd sur l'écho laissé dans les traditions populaires par la longue et sanglante histoire des sultans mamelouks qui résidèrent dans cette île. Alors, de sa voix lente, avec ses yeux voilés où perçait quelquefois une flamme fugitive, il me dit l'histoire de Leïlah la Sultane. Je suppose qu'il la tenait d'un conteur arabe. Peut-être aussi s'était-elle teintée en lui d'un peu de mélancolie syrienne. Je la rapporte telle qu'elle est demeurée dans mon souvenir. On y trouvera ce mélange d'érotisme passionné et de fatalisme tragique qui caractérisent la race arabe.

## I

Ahmed, fils de Mélek-el-Nasser, dix-huitième prince de la dynastie des Mamelouks baharites, monta sur le trône d'Égypte en l'an 743 de l'hégire (1342 de notre ère). Lui et son frère Noureddin avaient été élevés par une mère syrienne, à Ghaza, loin des intrigues et des meurtres par lesquels les enfans de Nasser, fils de diverses odalisques, se disputaient âprement le trône de leur père. Les deux frères ne se ressemblaient pas. L'ainé, Noureddin, de couleur basanée, avait les traits énergiques du père. Fier et belliqueux, il n'aimait que les exercices équestres, la chasse et la guerre. Son cheval volait sur le sable du désert comme une autruche. Lui-même semblait flotter sur le dos du fougueux berbère, plus léger qu'un faucon sur la main du chasseur. Personne n'égalait l'impétuosité de son choc dans la mêlée des combats. Personne ne savait comme lui, dans les joutes brillantes, jeter le javelot en l'air et le rattraper au galop, ou de la pointe de sa lance enlever le panache au casque de l'adversaire. Aucun Mamelouk n'aurait su faire partir son cheval d'un si superbe essor, comme une flèche échappée à l'arc, l'arrêter brusquement et l'agenouiller devant le trône du Khalife, sous l'estrade bariolée de couleurs, puis le faire cabrer d'un saut, pirouetter sur lui-même en écumant et repartir à grands bonds comme une gazelle qui franchit la haie de cactus au sortir de l'oasis. — Le cadet, Ahmed, avait la pâleur syrienne de sa mère, les traits délicats, l'œil pensif. Son port et sa mine rappelaient un religieux plutôt qu'un guerrier. Son aspect était grave et doux; mais lorsqu'une pensée subite jaillissait de son regard, l'uléma son maître y devinait la source cachée des passions profondes qui s'ignorent elles-mêmes. Les trois premières qualités exigées par la chevalerie arabe : la force, la valeur et la grâce ne lui étaient point étrangères; mais il n'estimait que les trois autres : la poésie, l'éloquence et la bonté. Il se plaisait dans la société des astronomes et des savans. Il protégeait les poètes et trouvait avec Tofayl que, si « la meilleure place en ce monde est la selle d'un coursier rapide, l'ami le plus précieux dans le siècle est un bon livre. » Ses proches l'aimaient; les pauvres le bénissaient; il pardonnait aux offenses et n'avait point d'ennemis.

Ces deux frères si différens s'estimaient, peut-être parce qu'ils ne se ressemblaient pas. Noureddin admirait l'éloquence et la sagesse d'Ahmed; Ahmed vantait l'adresse et la bravoure de Noureddin. A la déposition de Koutchouk, Ahmed, protégé par les ulémas, fut élu sultan d'Égypte par les Mamelouks. Il dit à son frère :



« Veux-tu régner à ma place? Je retournerai à mes livres. — J'aime mieux combattre que régner, répondit Noureddin. Garde l'Égypte et laisse-moi la Syrie, où il y a guerre, jour et nuit, contre le Bédouin et le Tartare. » Ahmed y consentit.

A quelque temps delà, un émir s'empara près de Damas d'une caravane de Bédouins qui amenait au khalife de Bagdad des esclaves du Caucase. Il se trouvait, dans le nombre, une fille de Circassie d'une beauté merveilleuse. Les Bédouins, frappés de la blancheur éclatante de son teint, de ses yeux brillans et doux, l'avaient nommée *l'Heureuse Étoile*. Quand on lui demanda son nom, un son vague et fluide s'échappa de ses lèvres. Les Arabes en firent Leïlah, qui signifie : *Douceur des nuits, Mystère de l'ombre*. Quand l'émir s'approcha de la captive blottie dans son châle de Cachemyre, elle jeta sur lui un regard timide et farouche, puis détourna la tête d'un geste si séduisant et si plein d'innocence qu'il n'osa même effleurer sa chevelure. Il se sentait rude et gauche devant tant de grâce. Il résolut d'offrir la Circassienne au sultan d'Égypte, espérant que l'Heureuse Étoile lui vaudrait le commandement d'une province. Quand l'émir entra chez Ahmed, celui-ci s'entretenait avec Noureddin et l'uléma du Caire. L'émir raconta la prise qu'il avait faite et termina son récit par l'offre de cette capture sans pareille à son souverain. La peinture des charmes de Leïlah avait enflammé Noureddin. Il s'écria : « Ahmed! donne-moi cette esclave, puisque l'amour des femmes ne touche point ton cœur. »

Ahmed était resté froid au récit de l'émir, mais il fut piqué par la parole de son frère :

— Il est vrai, répliqua-t-il, que la femme a irrité mes sens sans toucher mon cœur. Mais qui te dit que je ne veuille point éprouver l'amour et que je ne sache point l'inspirer? L'occasion est bonne pour le tenter. Écoute donc, émir, j'accepte ton présent. Que Leïlah se pare comme une sultane! Dis-lui, que dans trois jours, deux chefs mamelouks se présenteront dans sa tente et qu'elle devra élire l'un des deux pour époux. Elle choisira entre mon frère Noureddin et moi. Mais garde-toi, sur ta tête, de lui dire qui nous sommes. Qu'elle ignore surtout que je suis le sultan d'Égypte! Il faut que son choix soit libre de crainte ou d'ambition et que l'amour seul le guide.

— Soit, dit Noureddin, joyeusement : l'aventure me sourit. Puisse Leïlah te préférer! J'aurai la joie de voir le sage Ahmed dompté par l'amour... comme un homme!

— Puisse-t-elle te choisir! dit Ahmed. J'aurai la joie de te savoir heureux.

— Prends garde, seigneur, intervint l'uléma, prends garde de troubler la paix qui règne entre toi et ton noble frère, la paix qui fait la gloire de ton cœur et la force de ton règne. Si tu veux faire un don à ton frère, donne-lui Leïlah sans la voir. Si tu veux revêtir la robe de la jeunesse et de l'amour, prends-la pour toi : il te la cédera volontiers. Mais ne joue pas avec l'arme à double tranchant. Souviens-toi du proverbe : Le regard d'une femme entre deux frères est comme la hache entre deux palmiers jumeaux. L'amour est le feu dévorant qui consume l'amitié jusqu'à la racine.

— J'ai dit ce que j'ai dit, reprit Ahmed. Si Leïlah choisit Noureddin, je jure de l'oublier. Ma volonté est plus forte que ta sagesse, et notre amitié est au-dessus des ruses de la femme.

— Puisse-t-elle être au-dessus des ruses de ton propre cœur ! reprit l'uléma en inclinant la tête et en étendant les deux bras. Allah vous garde !

Les deux frères se regardèrent avec assurance, puis il se touchèrent réciproquement le front et la poitrine, ce qui est le signe du dévouement et de la parfaite amitié.

Le lendemain, le son strident des *chirimias* ou clairons, et des *atabels* ou timbales retentissantes, annonçait au camp de l'émir l'arrivée du sultan d'Égypte et de son frère. Ahmed vint avec sa garde africaine montée sur des chevaux blancs, vêtue de toiles de lin et armée de lances de jonc. Noureddin chevauchait parallèlement à la tête de ses mamelouks aux chevaux noirs, aux manteaux rouges. Le pavillon luxueux de Leïlah, entouré par un cercle de Circassiens armés et gardé par des eunuques nègres, s'entr'ouvrit.

Descendus de cheval, les deux frères entrèrent sous la tente aux riches draperies et aperçurent au fond une femme tordue sur un divan, le visage enseveli dans ses deux bras nus, la chevelure éparse sur son dos. Leïlah avait l'attitude d'une victime qui attend son supplice. Deux Nubiennes accroupies à ses pieds et qui montraient en riant leurs dents blanches essayèrent en vain de lui faire lever la tête en l'agaçant du bout de leurs éventails en plumes d'autruche.

— Leïlah, dit Ahmed, pourquoi te cacher ? Si tu es, comme on dit, l'Heureuse Étoile, lève-toi ! Si tu es le Mystère de l'ombre et la Douceur des nuits, dévoile ton mystère et fais luire sur nous un rayon de ta douceur.

La voix cadencée d'Ahmed remua quelque chose dans la poitrine de Leïlah, car la peau nacrée de ses épaules frissonna sous sa chevelure comme l'eau de l'étang se crispe au plus léger souffle à l'ombre des tamaris. Lentement elle se releva et resta assise les

yeux baissés. Les deux frères purent alors l'apercevoir dans toute sa beauté.

Sous la robe jaune et transparente appelée *guilalah*, la vague blancheur d'un corps svelte dessinait sa ligne brisée et fière. La bouche avivée de henné avait la rougeur d'une fleur de cactus qui vient d'éclater. Mais l'arc fin des sourcils, les grandes paupières baissées et les plumes soyeuses des longs cils jetaient une ombre bleue sur ce pâle visage. Un reflet bleuâtre courait aussi dans ses cheveux noirs couronnés d'une demi-lune en diamans de Golconde. Une odeur excitante de musc et de santal s'en échappait. Insouciance délicieuse ou coquetterie suprême de la captive, ses nattes d'ébène flottaient au hasard sur ses épaules et sur son sein à demi découverts.

De cet abattement d'esclave et de ce luxe de sultane ressortait la grâce triste et farouche d'une libre fille du Caucase.

— Lève tes yeux, Leïlah, reprit Ahmed, car ton maître t'ordonne de choisir entre nous. Si tu viens avec moi, tu vivras dans un palais. Le jour, les poètes chanteront ta beauté; la nuit, des musiciens berceront ton rêve.

Leïlah leva ses yeux étonnés sur Ahmed, qui portait une robe et un turban d'une blancheur éclatante avec une ceinture d'or sans armes. Elle se demanda si c'était un prince, un poète ou un saint, et Ahmed vit les grands yeux lustrés de Leïlah un instant fixés sur les siens. Ils étaient immenses et noirs, et dans leurs ténèbres flottait une lueur bleuâtre. Pendant qu'Ahmed interrogeait curieusement le mystère de ces yeux et que Leïlah regardait Ahmed, une chaleur qu'elle sentit passer sur l'autre côté de son visage lui fit tourner la tête. Elle rencontra aussitôt le regard flamboyant du frère.

— Si tu viens avec moi, Leïlah, dit Nouredin, tu vivras sous la tente et toujours à cheval; le jour, tu n'auras d'autre distraction que les cris des Bédouins et la nuit d'autre musique que les rugissemens des lions du désert. Mais mon amour t'enveloppera comme une rosée et marchera devant toi comme une colonne de feu.

Leïlah regardait Nouredin : il portait le costume des mamelouks d'alors, ses longs cheveux massés et retenus dans une bourse d'or. Sous la tunique rouge fendue sur la poitrine, luisait la cotte d'acier. Des armes étincelantes constellaient sa ceinture. Devant ce guerrier superbe, elle crut revoir les Circassiens de sa vallée. Il lui sembla que Nouredin allait la ramener sur son cheval vers les cimes du Caucase, à travers l'immensité des déserts. Dominée par cette voix, attirée par ce regard impérieux, elle se

jeta à ses pieds. Lui, brusquement, la releva des deux mains et serra contre son armure de fer ce corps tendre comme une gazelle et souple comme une algue. Surprise et bouleversée, Leïlah laissa tomber sa tête sur la poitrine de Noureddin, qui d'une main serrait l'épaule nacrée et de l'autre fouillait amoureusement la chevelure soyeuse.

En ce trouble, elle aperçut de nouveau le visage d'Ahmed ; elle en fut effrayée : il était aussi blanc que son turban et la fixait avec une vague terreur.

Ahmed eut alors une impression extraordinaire. Il lui parut que les yeux de Leïlah changeaient de couleur. Du fond de leur nuit, devenue violette, il sentit venir à lui un long regard de pitié, de tendresse, un regard presque suppliant qui cherchait un refuge dans son cœur. Puis soudain ce rayon s'éteignit. Tout devint noir autour de lui... mais, dans ces ténèbres, un désert s'étendait. Sur une colline de sable, s'élevait une pierre tombale ombragée d'un épais sycomore. Le disque argenté de la lune brillait entre la blancheur de la tombe et la ramure noire de l'arbre. Loin de l'attrister, cette image le soulagea, comme l'air nocturne soulage du soleil brûlant, comme un baume frais apaise le feu cuisant d'une blessure.

La vision s'effaça. Ahmed revit le groupe étroitement enlacé de son frère et de Leïlah. Elle ne le regardait plus. Son front était retombé sur la cotte d'acier de Noureddin. Une onde rose — de honte et d'émotion — rougissait sa nuque et descendait jusque sur ses épaules.

Ahmed avait repris la pleine possession de lui-même. Il dit d'une voix calme et grave : « Tu avais raison, Noureddin, et j'ai perdu ma gageure. Je ne suis pas fait pour inspirer l'amour. Soyez donc heureux. Le sultan ordonnera lui-même le mariage de son frère avec Leïlah la Circassienne. »

Ayant dit ces paroles, Ahmed sortit de la tente. Le cœur haut et l'âme pleine de sérénité, il laissa Noureddin seul avec Leïlah.

Les noces splendides, accompagnées de joutes équestres, eurent lieu selon la coutume arabe. Les musiciens et les poètes d'Ahmed célébrèrent la beauté de « l'Heureuse Étoile » voilée pour la foule. Noureddin devait partir après les fêtes pour la forteresse de Merfed, au fond du désert. La veille du départ, pendant que Noureddin était au camp, sa jeune épouse reçut en secret la visite d'un eunuque du harem d'Ahmed. D'abord il posa un doigt sur sa bouche et sa main plate sur sa tête, ce qui signifie : « Je vais t'apprendre un secret qu'il ne faut dire à personne sous peine de mort. » Puis il montra à Leïlah un grand objet carré enveloppé

dans des écharpes de soie. Il les dénoua lentement, et Leïlah aperçut une cage dorée qui renfermait une colombe blanche comme la neige. L'Abyssin dit en la regardant fixement : « Le sultan Ahmed t'envoie ce présent. Si jamais tu as besoin de son aide, attache une lettre au cou de l'oiseau, et sûrement la colombe la portera au sultan, qui te protégera. » Leïlah regardait obliquement le tapis de Perse. Son pied nu, sorti de sa pantoufle, transparent comme l'albâtre et légèrement rose aux chevilles, son pied d'enfant y traçait une arabesque. « As-tu compris ? » dit l'Abyssin en répétant sa question. Leïlah inclina la tête et croisa ses mains sur sa poitrine en signe d'assentiment et d'obéissance. Puis elle prit la cage, la plaça sur ses genoux et l'entoura de ses bras. Elle souriait à l'oiseau, qui entr'ouvrait doucement ses ailes. L'eunuque satisfait s'en alla.

Le lendemain Leïlah partait pour le désert, à la suite de Noureddin, avec une longue caravane et une partie de l'armée des mamelouks.

## II

Retiré dans son palais de l'île de Raoudah, près d'Elkahireh, Ahmed reprit sa vie de souverain pacifique, entouré de savans, de poètes et d'astronomes. Il ne pouvait comprendre tout ce qu'il avait éprouvé depuis le moment où il avait aperçu Leïlah. L'aspect de la Circassienne avait ému ses sens comme avant elle bien des femmes, mais d'une manière autrement vivace et incisive. Au moment où elle s'était jetée aux pieds de Noureddin comme terrassée par son ardente volonté, Ahmed avait ressenti la douleur la plus aiguë de sa vie. Un fer rouge avait brûlé son cœur, le consumant tout entier et laissant à la place un vide glacé. Chose bizarre, il aimait à repenser à cette douleur effrayante. Car elle avait été pour lui la découverte de l'amour dans toute sa violence, d'un amour qu'il n'avait pas encore éprouvé. Puis était venu le charme inouï de ce regard inattendu, qui avait jailli du mystère nocturne de cette âme, comme pour lui en découvrir toute la profondeur. Enfin, — chose plus étrange encore, — la courte vision de la tombe et du sycamore, éclosé, sous la magie même de ce regard, avait transporté son être dans un au-delà inconnu, d'une attirance irrésistible. Par quel caprice fatal, par quelle sombre folie, Leïlah lui avait-elle donné ce rayon de son âme, au moment même où elle se jetait dans les bras d'un autre ? Ahmed ne pouvait se l'expliquer. Mais il avait aussi l'âme trop haute pour en vouloir à son frère. N'était-ce pas Ahmed lui-même qui avait institué ce pari ? Noureddin n'avait fait qu'user

de son droit en obtenant la préférence. Et puis, ce regard mystérieux de Leïlah, ce regard presque surnaturel, avait miraculeusement consolé Ahmed de la perte de la Circassienne. Il l'emportait avec lui comme un diamant d'une eau merveilleuse et d'un prix inestimable. Il avait voulu y répondre par l'envoi de la blanche voyageuse, de la colombe immaculée. Par là, il pensait avoir fait son devoir de souverain envers la pauvre captive devenue princesse du sang royal, comme il avait fait son devoir de frère envers Noureddin en s'imposant la suppression de toute jalousie.

Les premiers mois de solitude se passèrent délicieusement pour Ahmed, en son jardin de l'île de Raoudah, dans une exaltation exquise. Les sciences, la poésie, occupaient ses loisirs. Il vivait dans la plus pure des atmosphères. L'opulent harem, qui constitue le luxe obligé de tout souverain musulman, ne lui inspirait que de l'indifférence. D'autre part il avait presque oublié le couple heureux. Il ne recevait de Noureddin que de rares messages ayant trait à la guerre avec les Bédouins. Mais l'ombre de Leïlah l'accompagnait dans toutes ses promenades. Oh ! ce n'était pas la Leïlah de Noureddin, c'était la Leïlah du regard unique et de la vision fugitive, une Leïlah toute à lui, que personne ne connaissait sauf lui-même et qui méritait bien son nom musical et caressant : *Mystère de l'ombre, Douceur des nuits*. En plein midi, sous les massifs enchevêtrés des arbres tropicaux à la lourde chevelure, près des vases du jardin, là où l'odeur humide des tamaris s'avive de la senteur amère des térébinthes et se mêle à l'arome enivrant des acacias, ce doux fantôme le suivait et quelquefois se dessinait de loin dans sa blancheur transparente pour le bénir ou l'appeler. Alors tranquille, heureux, souriant, Ahmed se replongeait dans la lecture de son livre. Cependant la lassitude vint. Il la surmonta par l'étude et la volonté, lorsqu'une circonstance futile tira le sultan de ce calme profond et vint jeter le trouble dans son cœur.

Un marchand se présenta au palais et demanda la permission de faire voir au souverain les plus riches tapis de Perse. Ce jour-là, Ahmed était sombre et ennuyé ; il laissa venir le marchand. Paresseusement étendu dans une galerie, où le jour tombait sur le mur en face par une colonnade moresque pratiquée dans les hauteurs de la salle, le sultan vit passer devant lui les plus riches tissus de l'Asie sans y faire attention. Ces arabesques savantes, ces mosaïques multicolores promenaient sa rêverie sur les prairies émaillées de fleurs du Turkestan, en des palais aux mille colonnes et jusqu'au fond des pagodes de l'Inde. Tout à coup une image le fascina. Sur un fond noir, on voyait un prince persan emportant entre ses bras une femme évanouie. Un nuage passa

devant les yeux d'Ahmed. Car soudain ce cavalier rouge prit les traits de son frère Noureddin, et cette femme blanche devint Leïlah. Il frissonnait, immobile, plongé dans cette scène devenue réelle et qui lui semblait terrifiante. Bientôt il ne vit plus qu'une gerbe d'étincelles sur une tache de sang. Il ferma les yeux ; mais, reprenant la netteté de sa vue, il aperçut une légende en forme d'auréole autour de la tête du cavalier.

« Que signifient ces caractères persans ? » demanda Ahmed. Ravi d'avoir intéressé le souverain, le marchand s'écria : « Ce tapis représente l'histoire de Djem, qui enleva la sultane Fatima à son frère Kosroës et devint roi des Indes. Il dit comment le séducteur enchanté sa victime. » Le doigt du marchand s'était posé sur le cœur de la femme nue, renversée dans les bras du fougueux cavalier, et, d'une voix accentuée, il traduisit la légende persane : « Sur toi j'ai jeté mon charme — à jamais, à jamais. — Le coursier vole, — tu ne peux revenir. — Ma bouche sur tes lèvres — et ma main sur ton cœur. — Mon sceau est posé sur ma proie ! »

Ahmed faillit s'évanouir. Les caractères flamboyaient devant ses yeux. Cependant il eut la force de dire au marchand : « Va-t'en et laisse-moi cette tenture. Elle te sera payée mille dinars. » Le sultan, resté seul en face de l'image qui le torturait et dont cependant il ne pouvait détacher les yeux, sonda son propre cœur et fut effrayé de ce qu'il y découvrit. « Leïlah, s'écria-t-il, m'appartient par un droit mystérieux, antérieur à notre rencontre, j'en suis sûr maintenant. Son regard me poursuit, et je ne puis vivre sans elle. Noureddin n'a pu me l'enlever que par un sortilège... C'est par un charme diabolique qu'il l'a subjuguée... Il s'est emparé de son cœur en domptant sa chair ! Pourquoi ai-je tenté cette gageure ? Pourquoi les ai-je laissés partir ? » Ahmed sentait le feu courir dans ses veines. Un désir absolu de possession et de vengeance avait traversé son cerveau comme un éclair. Et il avait suffi d'une image stupide tissée dans de la laine pour allumer cet incendie. Mais, toujours maître de lui, il se reprit en disant : « C'est moi qui l'ai voulu. Il ne sera pas dit que le sage Ahmed a été vaincu par une femme. Le rêve me tue, essayons de l'action. »

La ville d'Elkahireh, la Victorieuse, vit alors avec étonnement le sultan ami des poètes et des astronomes sortir de sa solitude. On l'aperçut au camp, aux portes de la ville, se livrant du matin au soir avec les mamelouks circassiens aux exercices équestres. Une grande expédition en Syrie fut annoncée dans toute l'Égypte.

## III

Cependant Leïlah vivait enfermée avec Noureddin dans la forteresse de Merfed. Ce fort dominait une vaste et verte oasis abritée au creux d'un vallon. Tout autour, le désert arabe étendait à l'infini ses croupes sablonneuses. D'abord elle fut heureuse ou crut l'être. Le jour où le choix entre deux inconnus lui avait été imposé, elle s'était jetée vers Noureddin dans un mouvement involontaire de confiance et d'admiration, parce qu'il lui semblait beau, bon et fort. Le regard puissant du mamelouk l'avait dominée. Ahmed, avec son air grave, lui était apparu comme quelqu'un d'inapprochable. Quand il avait pâli, elle avait deviné qu'il souffrait, mais elle ne savait pas de quoi : alors entre Ahmed et Leïlah s'était échangé ce regard que ni l'un ni l'autre ne put oublier. Du fond de sa misère de captive et d'esclave, elle avait envoyé sa sympathie à cette souffrance d'un dieu, qu'elle sentait, mais qu'elle ne comprenait pas. Quand Ahmed lui avait envoyé la colombe messagère, Leïlah avait compris que le sultan la protégeait. Elle ne voyait rien au delà ; elle se disait seulement qu'il y avait, dans une sorte de paradis lointain, un être très puissant qui l'aimait comme un frère. Cette protection au-dessus de tout la remplissait de reconnaissance comme une chose à la fois merveilleuse et voisine de son cœur. Aussi s'était-elle mise à aimer passionnément la colombe.

Quant à Noureddin, il nageait dans la folie d'un bonheur excessif. Sa nature violente et loyale éprouvait pour la première fois les effets d'un sentiment absolu. Possesseur d'une créature ravissante, il était lui-même possédé, enivré, vaincu. Quelque chose d'inquiétant avait son désir. Il sentait confusément que si ce corps merveilleux lui appartenait, un je ne sais quoi de cet être lui échappait. Elle cédait, elle ne s'abandonnait pas. Ce n'était pas une femme ardente, mais une esclave passive qu'il pressait dans ses bras. Lorsque la farouche et timide fille de Circassie se dénouait des étreintes de son maître, ses grands yeux noirs se détournaient vers d'inaccessibles lointains qui effrayaient l'intrépide Noureddin. Ses prunelles noires prenaient alors une teinte violette et triste. Sans doute elle regrettait son pays. Cela fût-il en son pouvoir, Noureddin eût refusé de l'y conduire. Il la voulait à lui, à lui tout seul, et loin de tout ce qu'elle aimait. Il eût donné un large flot de son beau sang rouge pour un de ces regards tendres qu'elle lançait dans le vide et qui allaient se noyer dans les coussins de soie où son doigt traçait des lignes pointues



imitant peut-être les montagnes de l'horizon natal. La saison des pluies touchait à sa fin. Une nuit, un orage épouvantable, un cyclone des tropiques, jaune et noir, éclata sur Merfed. L'oasis se changea en un lac, et, le matin, dans le lit fangeux du torrent débordé, on trouva un lion noyé, ce qui fut regardé comme un mauvais présage par les Arabes. Quelques jours après, le printemps fleurissait dans l'oasis. L'herbe épaisse se couvrit de fleurs de toutes les couleurs, comme de longues bandes rouges, bleues et violettes, à perte de vue. Les palmiers embaumaient, les troupeaux poussaient des mugissemens. Le soir, du haut de sa terrasse inaccessible, Leïlah entendit les chalumeaux et les danses des Bédouins, d'une gaité sauvage et patriarcale. Le firmament violet élargissait sa voûte sur le désert gris pâle, et les étoiles fulgurantes la regardaient comme des yeux immenses. Oh! qu'elles étaient loin les cimes du Caucase!... Alors, toute seule, elle se mit à entonner une chanson de la mer Caspienne que personne ne pouvait comprendre : « Mon vaisseau est petit, mais ses voiles sont grandes, car elles se remplissent d'espérance!... »

Le lendemain Noureddin revint d'une longue chevauchée. En pénétrant dans la chambre de Leïlah, il la vit tenant sur ses genoux la cage dorée qui renfermait la colombe blanche. Leïlah contemplait amoureusement la tourterelle. Sa chevelure éparse sur les barreaux donnait de l'ombre à l'oiseau comme un feuillage, et l'oiseau mordant son aile de son bec tordait coquettement son cou où frémissait un duvet de neige. A l'entrée de Noureddin, la colombe effrayée se jeta contre les barreaux de la cage en battant des ailes. Plusieurs plumes tombèrent. Noureddin n'avait jamais fait attention à l'oiseau. Mais au mouvement subit de Leïlah, dont les bras se joignirent sur la cage comme pour protéger la colombe, au cri qu'elle poussa, aux paroles caressantes qu'elle adressa à l'oiseau bien-aimé dans une langue étrangère, Noureddin devint attentif. Il devina entre Leïlah et la colombe comme un mystère d'amour. Il voulut le pénétrer.

— Pourquoi aimes-tu cette colombe? demanda-t-il.

Cette question plongeait aux profondeurs de Leïlah, inconnues d'elle-même. Elle se tut, mais ses bras se serrèrent plus étroitement autour de la cage et sa tête charmante se coucha sur les barreaux. Trois fois Noureddin répéta sa question sans obtenir de réponse. Alors lui-même garda longtemps le silence, observant d'un œil hostile et scrutateur la femme et la colombe, qui paraissaient conjurées contre lui. Enfin, jaloux de l'oiseau, et voulant en finir, il dit :

— Leïlah, je t'ai tout donné, et jamais tu ne m'as fait un présent : donne-moi cette colombe.

Leïlah se redressa grave, solennelle, et le regardant en face, elle dit simplement : — Pourquoi me la prendre? C'est un don de ton frère Ahmed.

Noureddin eut un sursaut : — D'Ahmed? Quand te l'a-t-il donnée?

— La veille de notre départ, comme un signe de protection et d'amitié.

— Le perfide! Il avait promis de t'oublier... et cet oiseau est un messager entre toi et lui... Tu aimes mon frère!...

Noureddin avait saisi le poignet de Leïlah et le serrait avec force en la fixant de ses yeux flamboyans. Mais Leïlah n'avait pas peur, Leïlah ne semblait pas s'apercevoir de sa fureur. Envoyée dans un songe d'or, elle murmura comme si elle s'interrogeait elle-même :

— Est-ce que je l'aimerais... ton frère?

Un sourire triste épanouit ses lèvres rouges et ses yeux extatiques. Noureddin assistait à l'efflorescence d'un amour que sa jalousie avait fait éclore. Devant ce calme innocent et pervers, qui lui semblait gros de tous les crimes, sa colère éclata :

— Je tuerai ta colombe! s'écria-t-il. Donne! je la veux! — Et sa main brutale se crispait sur la cage.

Alors seulement le sentiment du danger envahit le cœur de Leïlah. L'effroi et la douleur la frappèrent d'un coup de foudre. Dans cet éclair, elle lisait cette pensée fulgurante : « J'aime Ahmed! » et son cœur à elle, son cœur aimant avait passé dans la colombe palpitante qui follement frémissait dans la cage et que Noureddin voulait tuer. Une lutte s'engagea. Avec une force subite, une agilité de panthère, Leïlah parvint à se dégager et à lancer la cage sur le divan. Alors, d'un mouvement rapide, elle arracha un kandjar accroché à la tapisserie, et le tendant à Noureddin, lui dit tranquillement :

— Moi d'abord!

La violence du geste, l'énergie du regard, la froideur de la voix avaient fait reculer la force de l'homme et ajouté l'étonnement à sa fureur. La lutte corps à corps avait déchiré le vêtement de Leïlah. Maintenant, demi-nue, les seins empourprés, elle était debout devant son maître et lui présentait la poignée de l'arme étincelante. Le regard, devenu plus dur que l'acier, disait la révolte, le défi suprême et l'indifférence devant la mort. Comme le poignard du fourreau, une âme vierge avait jailli de ce beau corps, et elle criait dans le silence : « Tue si tu veux;

jamais plus tu ne me dompteras! » Noureddin voyait rouge. Il saisit le kandjar, le leva; puis, devant l'immobilité de Leïlah et la placidité terrible de son regard, il jeta l'arme sur le tapis et sortit en rugissant.

Restée seule, Leïlah sentit tomber toute sa force. Elle fondit en pleurs et s'affaissa sur la cage, où la colombe s'était blottie dans un coin. Devenue subitement éloquente, Leïlah se mit à lui parler à travers ses larmes : « Pourquoi ne m'as-tu jamais parlé de lui, méchante? Pourquoi ne m'as-tu pas dit ses pensées, puisque tu les sais? Que fait-il en ce moment? Pense-t-il à moi? M'a-t-il oubliée?... Ahmed! Oh! ce regard qu'il a jeté sur moi quand Noureddin m'a prise dans ses bras! Il souffrait alors ce que je souffre en ce moment... et je ne comprenais pas!... Mais maintenant je comprends, parce que je souffre aussi... Oh! cette profonde brûlure au cœur... c'est affreux de penser qu'il l'ait sentie tout ce temps. Et cependant!... je ne voudrais pas qu'il ne la sente plus! » Et, faisant sortir l'oiseau de la cage, elle le prit sur ses genoux en lissant ses plumes. Il avait des soubresauts comme pour prendre son vol. « Oh! ne t'en va pas, dit Leïlah, avant que j'aie attaché un message à ton cou. Car maintenant tu vas rejoindre Ahmed et lui dire de me délivrer! » Ses yeux tombèrent sur le poignard nu qui traînait sur le tapis, et sa pensée suivant son action vit distinctement les deux frères aux prises, une grande guerre et des milliers de morts; et tout cela arriverait peut-être à cause d'une colombe envolée avec un message d'amour?... Effrayée, elle fit rentrer l'oiseau dans la cage et s'étendit sur le divan.

Le soir vint. Leïlah, immobile sur sa couche et les yeux fermés, ne voyait qu'une chose : Ahmed qui la regardait et lui parlait de sa voix grave et douce, ainsi qu'il lui avait parlé une seule fois sous la tente. Et clairement, une à une, en syllabes d'or, lui revenaient les paroles du sultan : « Leïlah, pourquoi te cacher? Si tu es, comme on dit, l'Heureuse Étoile, lève-toi! Si tu es le Mystère de l'ombre et la Douceur des nuits, dévoile ton mystère et fais luire sur nous un rayon de ta douceur! » Les sons mélodieux tombaient comme des roses ou des baisers sur son sein humide de sueur. Pourquoi n'avait-elle pas su répondre alors? Mais elle répondait maintenant par un flot de larmes délicieuses qui coulaient à travers les longs cils de ses paupières mi-closes. Ces paroles surgies du passé étaient devenues vivantes. Elles s'ouvraient comme de grandes fleurs, et du parfum qui s'échappait de leurs calices se créait un ciel nouveau. Ahmed était debout devant elle, lui souriait... et silencieuse-

ment elle répondait à ce sourire par le don de tout son être.

A ce moment, Leïlah ouvrit les yeux. Il faisait nuit. Un grand frisson la secoua de la tête aux pieds. Ce n'était pas Ahmed, c'était Noureddin dont la forme athlétique se dessinait en noir dans le cadre de la fenêtre moresque. Il avait les bras croisés et attendait. Lentement il s'approcha, s'agenouilla devant la couche de Leïlah et dit d'une voix sourde, comme s'il demandait pardon : « Garde ta colombe. » D'une voix plus basse encore et d'un accent impérieux, il ajouta : « Mais aime-moi ! » Leïlah avait pris Noureddin en horreur depuis qu'il avait menacé l'oiseau, et le regard d'Ahmed la poursuivait maintenant comme un reproche. Mais elle ne tenait plus l'arme ; la nuit traîtresse, la sinistre, accoupleuse, l'enveloppait de ses voiles épais. Elle se sentait en présence d'une force brutale, d'un désir exaspéré par la jalousie. Elle essaya de se défendre un instant ; mais un bras d'acier enchainait sa taille, une main de fer retenait son bras, pendant qu'un souffle brûlant parcourait son visage. Enfin, haletante, épuisée, elle s'abandonna, et, sous les caresses furieuses, elle se sentit devenir inerte comme un cadavre.

Quand le soleil rouge se leva sur l'oasis et le fort de Merfed, Leïlah était seule depuis longtemps. Elle se regarda dans un petit miroir de cuivre, et en voyant ses yeux cernés, sa figure hâve, elle eut horreur d'elle-même comme de la dernière des esclaves, de la plus vile des créatures, et se mit à pleurer. Elle aperçut la cage dorée dans un rayon de soleil. La colombe captive becquetait ses plumes.

— Voilà mon salut ! s'écria Leïlah.

Aussitôt elle ouvrit un coffret placé dans une cachette, en tira un petit ruban de papyrus, une plume de roseau et une boîte d'argent avec de l'encre rouge comme du henné. Elle savait écrire en persan, et traça ces mots en caractères serpents :

« AU SULTAN AHMED. — *Délivre-moi ; c'est toi que j'aime.* — LEÏLAH. » Après avoir attaché la lettre au cou de l'oiseau avec un cordon de soie, elle couvrit la colombe de baisers passionnés et la porta au bord de la fenêtre. Celle-ci, humant la fraîcheur de l'espace, battit des ailes et partit. Elle s'éleva à une certaine hauteur, parut s'orienter obliquement par-dessus les collines fauves du désert. Palpitante, éperdue, Leïlah suivait dans le ciel ce point blanc qui emportait sa destinée et peut-être celle d'un empire. Il avait disparu depuis longtemps qu'elle croyait voir scintiller encore cette paillette d'argent dans les éblouissements de l'azur. Un épervier gris partit dans la même direction et la fit tressaillir. Alors elle vit trouble et se laissa tomber demi-morte sur la ter-

rasse en pressant de ses deux mains sa poitrine gonflée et vide. Car il lui semblait que son cœur s'était envolé par-dessus les sables, là-bas, vers les minarets d'Elkahireh, la Victorieuse, et qu'il était poursuivi par tous les vautours du ciel.

## IV

Ahmed se promenait à cheval, dans son camp, au milieu des mamelouks circassiens, lorsque l'Abyssin se présenta devant lui.

— La colombe de Leïlah, dit-il, est revenue au pigeonnier de Raoudah avec un message.

En même temps il remit au sultan un rouleau de papyrus. En lisant ces mots : *Délivre-moi; c'est toi que j'aime*, qui brillaient en arabesques de feu sur la feuille blanche, Ahmed ressentit la commotion d'une immense joie et d'une immense terreur. C'était à la fois la chose attendue et la grande surprise, la confirmation de tous ses pressentimens et l'abîme de l'inconnu. D'un vol impétueux le cœur de Leïlah venait à lui à travers cette feuille qu'il froissait; du même coup, une barrière effrayante tombait comme une herse entre lui et son frère. Ahmed rentra sous sa tente sans prononcer une parole. Au bout d'une heure, une troupe de mamelouks partait pour Merfed avec ce message : « Le sultan Ahmed ordonne à son frère Noureddin de remettre Leïlah à l'escorte qu'il lui envoie. Sinon, il jure par les angles du temple de la Mecque et par ses voiles sacrés, par la pierre noire d'Ismaël et par les monts Safèh et Mèvah, qu'il ira la délivrer lui-même. » Le nuage de poussière qui suivit les cavaliers d'Elkahireh à Merfed n'eut guère le temps de s'abattre. Ils revinrent deux semaines après avec cette réponse : « Noureddin ne rendra pas au sultan la femme que son frère lui a donnée. Qu'il vienne la prendre! »

Le vendredi suivant, du haut des chaires des mosquées d'Elkahireh, les imams lançaient d'une voix aigre le cri de *Al-djihad!* aux armes au nom d'Allah! ils appelaient les fidèles sujets du sultan à la guerre sainte contre Noureddin, le rebelle. Le même cri fut répété dans toute l'Égypte, au son des clairons et des timbales. Les deux frères se haïssaient maintenant d'une haine égale, et ce ne pouvait être entre eux qu'une guerre implacable. Ahmed avait pour lui les mamelouks circassiens; les mamelouks tartares préféraient Noureddin. Ahmed avait en plus le nombre et la valeur extraordinaire de sa garde africaine. L'armée de Noureddin fut repoussée dans une bataille acharnée et se replia sur Merfed. On vit alors des caravanes de chameaux portant balistes et tours roullantes traverser le désert pour mettre le siège devant la forteresse.

Dans le premier élan de sa colère et de son désir, Ahmed avait pris part au combat. Maintenant qu'il sentait son frère perdu, il ne quittait plus sa tente, ne pensant qu'à Leïlah. Noureddin, de son côté, ne sortait guère de la forteresse. On eût dit que les deux frères avaient peur de se rencontrer malgré leur haine mortelle, comme si chacun d'eux eût craint d'apercevoir dans l'autre son propre crime et l'image vivante du fratricide. Ahmed avait le remords de manquer à sa parole de frère; Noureddin, celui de torturer une femme qu'il tenait captive malgré elle. Mais cette torture, croyait-il, était le seul baume pour la sienne, bien pire.

Une nuit, l'eunuque de Noureddin s'étant glissé hors de la forteresse, demanda à parler au sultan d'Égypte et lui dit :

— Si tu veux, demain je t'apporterai la tête de ton frère.

Ahmed fit un geste d'indignation.

— Eh bien! dit l'esclave, si tu attends deux jours, tu retrouveras Leïlah morte. Depuis que la colombe est partie, Noureddin l'a fait lier de cordes et jeter au fond d'une tour. C'est là qu'elle agonise en ce moment. Quelquefois nous entendons ses gémissens. Deux mamelouks la gardent, prêts à la frapper au premier signal. Si la forteresse était prise, Noureddin ne veut pas que tu trouves Leïlah vivante.

— L'infâme! dit Ahmed en se dressant tout pâle. — Pendant quelques instans, il parut en proie à une douleur affreuse et à une lutte violente avec lui-même; puis il ajouta avec une sombre énergie :

— Eh bien, si tu m'apportes la tête de Noureddin, tu auras deux fois son poids d'or et la liberté.

L'aube commençait à poindre, quand le nègre, rampant comme un chacal, revint devant le sultan. Avec un sourire de triomphe qui découvrait ses dents d'ivoire, il plongea sa main dans le sac qu'il tenait, et en tira par ses longs cheveux noirs la tête livide et ensanglantée de Noureddin. Les traits affaissés et la bouche ouverte lui donnaient une expression de stupeur effrayante. Un instant, Ahmed crut voir ces lourdes paupières se soulever et un regard mourant tomber sur lui du fond de ces prunelles vitreuses. Il se détourna en avançant les deux mains, puis il se dit :

— Qu'on la montre aux assiégés et qu'on m'amène Leïlah!

Devant la tête coupée de leur chef, tous ses partisans se rendirent. Bientôt après, on apportait aux pieds d'Ahmed une femme à demi morte. On l'avait enveloppée de grands voiles de soie. Ses poignets et ses chevilles portaient les marques rougeâtres des cordes qui l'avaient liée. Elle était pâle comme la cire et froide comme le marbre; ses yeux farouches n'avaient d'autre expression que celle d'une épouvante démesurée. Une voix murmura à son

oreille : « C'est moi, Ahmed ; me reconnais-tu ? » Elle y fut d'abord insensible. Enfin, sous les étreintes et les paroles répétées, elle se ranima. Le retour de sa conscience ordinaire et la vue d'Ahmed provoquèrent un torrent de larmes tumultueuses, entrecoupées de sanglots. Puis ses joues rougirent, ses prunelles s'illuminèrent. Elle s'assit sur les genoux de son libérateur, sourit, l'entoura de ses bras, et après avoir caché sa tête sur son épaule se mit à le couvrir des yeux. Il chuchota d'une voix tendre et presque tremblante : « Leïlah, Mystère de l'ombre, Douceur des nuits, est-ce toi ? »

Alors, dans les yeux noirs de la Circassienne, se leva une aube intense, violette et rose. Pendant que des caresses glissaient légères dans sa chevelure et sur sa nuque encore frissonnante, l'aurore de ces yeux grandit, monta comme une flamme si vaste et si puissante, que tous deux en furent pénétrés et qu'elle leur parut la seule chose vivante de l'univers.

Cette nuit-là, les amans n'entendirent ni les rugissemens des lions, ni le glapissement des chacals qui rôdaient autour du camp. Les nuits succédèrent aux jours et les jours aux nuits, sans que l'aurore merveilleuse sortie des yeux de Leïlah cessât de les envelopper. Son voile rose et violet, tissé de lumière, s'était interposé entre eux et le monde. — Le sanglant épouvantail de la tête de Noureddin avait disparu comme un cauchemar dans l'abîme du passé, dans le limbe des choses douteuses, à peine entrevues, et qui — peut-être — n'ont jamais existé.

## V

À la pointe sud de l'île de Raoudah, occupée jadis par les jardins royaux des mamelouks, s'élevait alors un pavillon terminé par une terrasse à colonnade. Ce kiosque ressemblait assez au petit temple hypèthre qu'on admire encore aujourd'hui à l'île de Philæ, en Haute-Égypte, au delà de la première cataracte. Planté sur un mur élevé, le pavillon de Raoudah n'était séparé du Nil que par une haie d'aloès, de palmiers et de plantes grimpantes. On y planait comme soulevé par des bouquets d'arbres sur le fleuve majestueux, qui ressemble ici à une vaste lagune, appelée mer ou *bahar* par les Arabes, d'où le nom des Mamelouks baharites qui établirent en cet endroit leurs palais et leurs jardins de plaisance. C'était un lieu de délices et de rêves. Du pavillon bien clos, une seule porte ouvrait sur la terrasse, entourée de frêles colonnes. Du dehors, ce kiosque blanc paraissait une efflorescence de la végétation tropicale environnante, et le miroir du fleuve le répétait si exactement qu'on ne savait lequel des

deux était le vrai, ou l'édifice aérien, ou son reflet liquide.

C'est là qu'Ahmed et la sultane Leïlah aimaient à se retirer pour goûter la splendeur des soirs et la langueur des nuits du Nil.

Les Arabes ont appelé la poésie « la magie permise »; mais qu'est-ce que sa magie auprès de celle de l'amour? Le sultan Ahmed sut les fondre ensemble et les marier pour enchanter sa lune de miel avec Leïlah. Par les nuits tièdes, dans la sombre épaisseur du jardin, des Nubiennes conduisaient sa bien-aimée aux vasques de marbre, sous les grands sycomores. Il regardait de loin cette forme blanche et se demandait en frémissant si c'était Leïlah ou son fantôme, mais il savait que la minute prochaine allait la ramener toute fraîche du bain dans ses bras ardents. Pendant ce temps, une chanteuse égyptienne, couchée au bord de la fontaine, égrenait d'une voix langoureuse ces vers du poète Yézyd : « Couverte du voile de sa chevelure, si elle s'avance à travers les ombres d'une nuit semblable aux boucles noires de ses cheveux, l'éclatante blancheur de son front la dirige et lui tient lieu des feux du firmament. — Si pendant la nuit elle dirigeait ses pas au milieu d'un jardin, vers les bords d'un étang où croît le nénuphar, trompées par l'éclat de ses charmes, les fleurs s'élèveraient sur l'onde, croyant le soleil de retour. » Quand ils étaient rentrés dans la pénombre du pavillon, où l'on n'entendait que le ruissellement léger du fleuve, dans les roseaux, à la pointe de l'île, la voix chaude d'une Syrienne palpitait dans les profondeurs des tamaris, et l'on pouvait saisir ces syllabes : « Oh, quand ma bien-aimée soupire : Oui, dit le musc, c'est de son haleine embaumée que je compose mes plus doux parfums. — O nuit de l'union! ô coupe d'un vin délicieux, vous m'avez appris comment sans être voilées les joues perdent leurs pudiques couleurs. — Aimez! Quand vous serez couchés dans le tombeau, vos regards ne pourront plus se confondre, ni vos bras s'enlacer, ni vos lèvres se joindre... Aimez à longs traits!... » Puis tout se taisait, tout se fondait dans un murmure suave de confidences et de paroles, dans la musique des longs regards vibrans où deux consciences en forment une nouvelle, dans le silence qui submerge l'âme d'un calme suprême et qui monte des gouffres insondables du passé et de l'avenir.

Une nuit, Ahmed et Leïlah avaient erré plus longtemps que de coutume dans leur barque pavoisée sur le Nil. L'excessive beauté du couchant et de la nuit reflétés par le fleuve avait attristé Leïlah. Mais Ahmed exultait. Jamais il ne s'était senti si heureux. Il avait dit à Leïlah : « Mohammed, le grand pro-



phète, aima d'un amour égal la noble Kadidja et la belle Aïcha. Kadidja fut le premier, le grand amour de son âme ; Aïcha, fut la dernière tendresse de son cœur passionné. Tu es à la fois ma Kadidja et mon Aïcha ! — Je n'envie pas le sort d'Aïcha qui vit mourir le prophète sur ses genoux, répondit Leïlah, mais celui de la noble Kadidja, qui mourut avant lui. Puissé-je ne pas vivre plus longtemps que mon bonheur ! »

Ils rentrèrent au pavillon, asile de leurs plus intimes épanchemens. Leïlah avait l'habitude de s'étendre sur un divan bas, dans l'obscurité, et Ahmed de s'asseoir à ses genoux. Sur le mur opposé, il avait fait suspendre la tapisserie qui représentait le cavalier persan enlevant une femme et qui, autrefois, avait réveillé son amour secret avec sa jalousie. Dans sa pensée, ce cavalier s'identifiait avec Noureddin, et quoique son frère ne fût plus du nombre des vivans, Ahmed continuait à lui en vouloir. Son frère ne lui avait-il pas enlevé son trésor ? n'avait-il pas possédé Leïlah pendant six mois pour la torturer ? D'un accord tacite, ni lui ni la sultane n'avaient prononcé son nom. Mais souvent Ahmed regardait avec une sorte de défi le cavalier fougueux sur sa tapisserie. Cette nuit-là, l'apercevant sous un rayon de lune, il lui lança un regard de triomphe qui disait : « Maintenant je t'ai vaincu. Corps et âme, Leïlah m'appartient pour jamais. Tu es mort et oublié : je suis aimé et vivant ! »

En face de Leïlah, dans le coin le plus noir de la chambre, il y avait un miroir de cuivre ovale fixé à la muraille. La Circassienne aimait sa vague luisance. Ses yeux se dilataient souvent en le regardant. Elle disait qu'elle y voyait apparaître quelquefois les cimes de son pays natal, et passer des images et des figures inconnues. Cette nuit, elle en détourna sa tête, renversée de langueur. Ahmed parla un instant de ses projets de conquête. Il rêvait de pousser jusqu'au Caucase et d'y ramener victorieusement la fille du pays, en sultane. Leïlah distraite ne répondait pas. Une inquiétude indéfinissable tomba sur Ahmed, et brusquement une douleur lancinante le traversa. Il ne savait comment cette idée lui était venue ; mais, comme poussé par un démon intérieur, il demanda tout à coup à Leïlah :

— Pourquoi as-tu aimé Noureddin ?

C'était pour la première fois qu'il prononçait son nom devant elle. Leïlah eut un léger tressaillement, mais elle répondit par un tel regard de ses grands yeux qu'Ahmed sentit revenir son bonheur, présage des plus profondes tendresses. Car la flamme humide qui sortait des yeux de la Circassienne disait mieux que toutes les paroles : « Tu le sais bien, cette aube de l'âme et de

l'amour, jamais Noureddin ne l'a connue! » Mais soudain les mains de Leïlah se crispèrent sur le bras d'Ahmed, son visage s'était décomposé; ses yeux restaient rivés dans la direction de la tapisserie avec la même expression d'épouvante qu'il leur avait vue le jour de la prise de Merfed.

Ahmed se retourna. Le rayon lunaire éclairait les carreaux de marbre devant la porte ouverte. Le reste de la chambre était plongé dans une nuit presque complète; mais sur le fond noir de la tapisserie oscillait une légère phosphorescence comme d'une forme humaine terminée en draperie vague et ne touchant pas le sol. Elle recula lentement dans le coin le plus obscur du pavillon. Là elle parut se condenser et disparaître dans le miroir de cuivre. Ahmed ferma les yeux pour recueillir ses esprits troublés. En les rouvrant, il fut glacé d'épouvante à son tour. Au-dessus de lui et de Leïlah, à hauteur d'homme, flottait dans une vapeur de sang la tête coupée de Noureddin. C'était bien le même visage livide que lui avait montré l'assassin, mais ce n'était plus un visage de mort! Les yeux vivaient d'une vie terrible. Leur regard fixe disait impérieusement : « Tu me crois mort, mais je suis vivant, et je serai entre elle et toi — toujours! » Quand cette pensée dardée par le regard eut vibré jusqu'au fond du cœur d'Ahmed, la tête de Noureddin pâlit rapidement et s'effaça.

Ahmed se retourna vers Leïlah. Elle avait la tête cachée entre ses mains et enfoncée dans les coussins. Longtemps il ne put lui ôter ce masque convulsif. Enfin elle se tordit dans un long gémissement : « Ah! s'écria-t-elle, il est revenu! Malheureux! pourquoi l'as-tu rappelé? Il ne fallait jamais prononcer son nom! » Elle semblait désespérée, et il ne put en tirer davantage.

Le sultan avait entendu dire, par un astrologue grec venu de Byzance, que les larves et les visions se dissipent infailliblement sous la menace d'une arme tranchante, le fer causant une souffrance aiguë aux fibres des esprits plus subtils que l'air. Aussi s'arma-t-il d'un poignard, décidé à lacérer la tête maudite, à tuer le fantôme s'il revenait. La vision ne revint pas, mais c'en était fait du bonheur d'Ahmed et de Leïlah. Ils n'osèrent retourner au pavillon. Retirés dans le demi-jour du harem ou sous les ombrages du jardin, ils voulurent chasser leur ennui. Mais il y avait un poids sur leur cœur; il y avait entre eux comme un voile invisible, étendu sur tous les objets, qui ternissait leurs visages et qu'ils essayaient vainement de déchirer. Quelquefois Ahmed disait à Leïlah en voyant son inquiétude : « L'as-tu revu? Est-il revenu? » Elle secouait la tête, mais le voile ne s'en allait pas de ses yeux. Quand leurs doigts s'enlaçaient, quand leur lèvres se cher-

chaient dans les ténèbres, il leur semblait qu'un souffle froid passait sur leurs fronts et glaçait leurs baisers. Tantôt c'était un pas lourd qui se faisait entendre sur la galerie déserte, tantôt un long frémissement courait sous la tapisserie, pareil au bruit des feuilles mortes froissées par le vent. Hélas! l'aube des yeux de Leïlah, l'aurore violette et rose, la douceur de leurs nuits, messagère des baisers fous et des étreintes qui ne veulent plus se délier, l'aurore merveilleuse qui les avait conduits si souvent à travers l'anéantissement de leur être aux rives inconnues d'un autre monde, — cette aube divine... elle n'était pas revenue. Un jour, sous le sycomore du jardin, près de la fontaine de marbre, leurs bras s'étaient entrelacés. Ils se tenaient par les épaules et se regardaient avec cette intensité, cette fixité du désir qui, dans une volupté mêlée d'angoisse, se gonfle vers les émotions nouvelles, inouïes. Alors, au fond, tout au fond des yeux noirs de Leïlah, Ahmed vit poindre le premier rayon, timide encore, de l'aube mystérieuse. Un torrent de joie folle l'inonda. Mais aussitôt une main violente le saisit par la nuque sans lâcher prise. Il se retourna dans un sursaut d'épouvante et de fureur, persuadé qu'il allait voir Noureddin debout derrière lui... Enfin! de sa dague il allait traverser l'Autre, détruire l'Ennemi!... mais il ne vit que la vibration des ondes de l'air, en plein midi, sur la haie de tamaris.

A partir de ce moment, Ahmed tomba dans une profonde mélancolie. Il sentait que l'aube adorable ne reviendrait jamais, jamais plus. Ah! s'il avait pu étreindre l'Invisible, lutter corps à corps avec l'Insaisissable! Mais il était partout et nulle part.

L'inquiétude épiait les gestes des amans, la terreur environnait leurs pas, la crainte emprisonnait leurs regards. Leur vie devint une torture de tous les instans. A mesure qu'augmentait la passion insensée qui les attirait l'un vers l'autre, grandissait aussi l'insurmontable obstacle qui s'était jeté entre eux. Leïlah, hâve, défaite, dépérissait à vue d'œil. Après avoir cherché dans une inexprimable anxiété le remède au mal qui les tuait, elle laissa un jour tomber ces mots d'une voix tremblante et en baissant les yeux :

— Écoute, mon Ahmed! ton frère a été enterré sans honneur dans le fossé de Merfed. Je t'en supplie, fais-lui bâtir un tombeau et une mosquée dignes d'un prince, et va lui demander pardon humblement. Peut-être qu'alors tout s'apaisera.

— C'est vrai, tu as raison; j'y penserai, dit Ahmed debout à côté de Leïlah en l'observant d'un regard oblique. — Il baissa la tête, tomba dans une noire méditation et sortit.

La parole qui devait le sauver fut le coup de grâce pour l'âme bouleversée du sultan. « Leïlah aurait-elle aimé Noureddin malgré tout? » se disait-il. Pensée absurde et cruelle! Mais à peine surgie, elle s'empara de tout son être avec des griffes de vautour. « Oui, s'écria-t-il, elle l'a aimé! N'est-ce pas lui qu'elle a choisi d'abord? Et maintenant... elle l'aime de nouveau! C'est elle qui évoque ce quelque chose d'innommable, ce spectre, cette ombre, ce limbe qui nous étouffe! » Horreur! le voile qui les séparait était devenu une barrière infranchissable.

Vainement Leïlah attendit le retour d'Ahmed. Le soir du premier jour, ne le voyant pas venir, elle crut que les arceaux de pierre s'écrouleraient sur elle pour l'écraser. Le second jour, elle se dit qu'il était mort et crut devenir folle. Le troisième jour, le sultan lui fit dire qu'il était malade. Alors Leïlah s'écria : « Il aime une autre femme! Cela devait arriver. »

Un calme sépulcral se fit dans son cœur avec une résolution suprême. Elle se coucha sur son lit, immobile, refusant toute nourriture. Les deux Nubiennes qui la servaient s'assirent en pleurant des deux côtés de la sultane. La colombe blanche, la porteuse de l'heureux message d'amour que depuis son retour Leïlah nourrissait tous les jours de grains de blé et qui était devenue sa compagne familière, entra par la fenêtre voilée de feuillage, fit plusieurs fois en voletant le tour de sa maîtresse, et, voyant qu'elle ne bougeait pas, elle vint se blottir sur son sein. Alors la main reconnaissante de la sultane se posa sur l'oiseau, qui venait la réchauffer comme une dernière consolation.

## VI

Ahmed était parti à cheval pour la chasse au héron. La fureur, le désespoir, la folie, le possédaient tour à tour. Le sixième jour, son cheval épuisé cheminait loin de l'escorte, au bord d'un marécage, entre la berge du fleuve et d'infinis champs de blé vert. Ahmed fut pris d'une telle tristesse qu'il eut envie de se jeter dans le Nil. Il ne savait ni comment ni pourquoi son âme s'était brusquement retournée, lui montrant au plus profond de lui-même une nouvelle face des choses. Par-dessus tout, un invincible besoin de revoir Leïlah s'était emparé de son cœur. « Je suis un fou! s'écria-t-il : que m'importe qu'elle ait aimé Noureddin? Elle m'aime, cela est sûr. Je suis vivant, et Noureddin n'est plus : on a toujours raison des fantômes! » Ce disant, il enfonça les éperons dans les flancs de son cheval et partit ventre à terre pour Elkahireh.

Au palais, tout était plongé dans la consternation. Les esclaves s'enfuirent devant lui. Quand il pénétra dans le crépuscule du harem, il s'arrêta pétrifié. Blanche et froide comme un marbre, la sultane était étendue sur son lit. Des deux côtés, les Nubiennes, prosternées la face contre terre, poussaient des plaintes funèbres. La colombe, inanimée, était couchée, les ailes étendues, sur la poitrine nue de Leïlah. L'oiseau semblait avoir expiré volontairement sous la main crispée et sur le cœur de la morte.

Ahmed s'assit près d'elle. Il regarda ces yeux voilés et vides qui semblaient attendre encore son retour et dont personne n'avait osé fermer les paupières. Il posa son front sur cette tempe glacée et veilla l'effigie inerte de sa bien-aimée avec la stupeur de ceux qui veillent des morts chéris. A la fin du jour, il se leva, ordonna d'embaumer la sultane et réclama son cheval.

Un gouffre s'était creusé dans son cœur, et, un doute le remplissait. L'âme de Leïlah s'était-elle évanouie dans l'air avec son dernier souffle ou s'en était-elle allée en quelque séjour inaccessible? Où qu'elle fût et quoi qu'elle fût encore, il voulait la rejoindre. Mais Allah seul pouvait répondre à ce doute, Allah seul pouvait combler ce gouffre, — Allah, sous le grand ciel, où il allait chercher lui aussi la mort et le suprême apaisement.

Sans suite, recouvert d'un simple manteau de Bédouin, il lança son cheval au hasard, dans\* le désert, au delà de la montagne du Mokatam. La nuit était sombre et nuageuse. Les dômes blancs des monumens funéraires s'élevaient çà et là. De temps en temps son cheval se cabrait sur une tombe, mais il passait par-dessus. Eh quoi? le monde entier était-il pareil à ce cimetière peuplé de pierres tumulaires et de monumens innombrables qui tous attendent le jugement dernier, le jour où, selon la parole du Koran, « les hommes seront dispersés comme des papillons, où les montagnes voleront comme des flocons de laine teinte? » Il allait sans s'arrêter. Il appelait la réponse d'Allah, la mort. Mais laquelle? La mort vraie, sûre, définitive et complète, celle dont on ne se réveille pas, afin que, pareil à Leïlah, qui n'était plus que poussière et qu'ombre, il fût uni à elle dans l'ombre et la poussière. De temps en temps il s'arrêtait et ouvrait ses bras. Ce qu'il sentait sur son front, n'était-ce pas l'aile glacée de l'Ange-Noir devenu l'Ange-Sauveur? Lui seul pouvait l'emporter jusqu'à Leïlah, et il était sûr de le trouver au bout de son chemin. Il allait, il allait toujours. Mais en gravissant une éminence il s'arrêta net. En face de lui, s'élevait, avec ses deux cippes, une tombe inconnue, ombragée d'un grand sycomore. Le disque argenté de la pleine lune qui montait entre la pierre blanche

et la ramure noire de l'arbre le frappait en face de sa lumière.

Il frissonna. C'était exactement, trait pour trait, la même vision qu'il avait eue sous le premier regard de Leïlah, alors qu'elle avait choisi Noureddin. Et voici, cette vision prophétique était devenue une réalité terrible.

Ahmed s'éroula de son cheval comme touché par l'éclair. Il perdit la vue et le sentiment de tout ce qui l'entourait. Mais, du fond de la nuit noire où il se trouva plongé, vint poindre une aube divine : c'était le regard de Leïlah qui lui revenait avec une force centuplée. L'aurore violette et rose fondait sur lui, l'enveloppait, le pénétrait de part en part. Enfin il lui sembla que des bras fluides l'entouraient, le serrant de plus en plus fort, et que les lèvres chaudes de la bien-aimée se posaient sur ses paupières pour verser dans son cœur assouvi le repos éternel.

Quand Ahmed se réveilla, il était étendu sur le sol. Son cheval inquiet flairait le visage de son maître et hennissait d'un ton plaintif dans la nuit du désert. La lune avait disparu dans les nuages, mais le sycomore était toujours là étendant ses vastes branches sur la tombe inconnue. Ahmed avait obtenu la réponse d'Allah. L'âme toujours vivante de Leïlah ne la lui avait-elle pas portée avec ce regard d'amour qui joignait mystérieusement le passé, le présent et l'avenir sous le sceau de l'Éternel ? Il lui semblait aussi que l'ombre vengeresse de Noureddin s'éloignait, désormais apaisée ou impuissante.

Le sultan Ahmed fit élever à son frère un superbe mausolée dans l'oasis de Merfed. Mais tout près de la tombe au sycomore, non loin d'Elkahireh, il fit construire une mosquée splendide pour le tombeau de la sultane et le sien. Sur son minaret unique, il fit placer un croissant creusé comme une huche, dans lequel le gardien reçut l'ordre de verser tous les jours un grand boisseau de blé en mémoire de la colombe fidèle de Leïlah. Pendant plusieurs siècles, les Bédouins et les pèlerins venant de la Mecque, à l'heure de midi, quand le muezzin appelle les fidèles à la prière, se prosternaient dans le sable en voyant de loin une nuée de pigeons voyageurs accourir au minaret d'Ahmed, comme si le cœur de la sultane couchée dans sa tombe, sous la haute coupole, les nourrissait encore.

---

## EXPLORATIONS PARLEMENTAIRES

---

La Chambre élue en 1893 a déjà un an d'existence. Décompte fait des courtes vacances qu'elle s'est octroyées au 1<sup>er</sup> janvier et à Pâques, elle a siégé près de sept mois sans désemparer. Sa physionomie s'est accentuée assez nettement pour fournir à l'observateur les élémens d'une première investigation. Jeté dans ce monde si nouveau pour moi, j'en voudrais relever la carte, — non point la carte détaillée et complète, cette prétention serait hâtive et passerait mon pouvoir, mais le levé sommaire qu'un navigateur rapporte après une première reconnaissance. Ceci n'est pas à proprement parler une étude politique, bien plutôt le résumé d'impressions de voyage comme j'en ai souvent publié à cette place, alors que le désir de voir et de savoir m'avait conduit dans les pays lointains. Mon ambition serait remplie si, en parlant de la Chambre où je siège, je pouvais garder le détachement d'un étranger venu chez nous pour s'enquérir de nos coutumes, la méthode et la liberté de jugement que nous tenons de nos maîtres en histoire. Nous leur devons l'état d'esprit qui nous permet d'examiner un fait contemporain comme une période de l'histoire révolue ou un phénomène de la nature ; sans passion, sans égard aux idées théoriques et aux dogmes reçus, avec l'unique souci de bien déduire les conclusions fournies par une expérience de laboratoire.

Oublions provisoirement que la Chambre des députés est un grand corps de l'État, introduit depuis longtemps dans nos institutions, jugé nécessaire par les uns, nuisible par les autres, objet quotidien de discussions ardentes, de comparaisons avec le passé, de critiques ou d'éloges. — Il y a sur le quai d'Orsay, au bout du pont de la Concorde, un monument qui sollicite l'attention du visiteur flânant dans Paris : j'y suis entré, j'y ai rencontré 580 per-

sonnes venant de tous les points de la France et dont la plupart m'étaient inconnues. Ces personnes ont un mode d'existence particulier, des mœurs corporatives; elles font une besogne déterminée. Si importante que soit cette besogne pour nos plus chers intérêts, il la faut étudier comme celle d'une ruche d'abeilles ou d'un terrier de fourmis, avec la curiosité tranquille du naturaliste devant chaque manifestation de la vie.

Dans toute maison où des hommes sont réunis, on observe une double action : action des habitans sur l'édifice, qu'ils approprient à leurs convenances; action de l'édifice sur les habitans, qui empruntent certains plis d'habitude au moule de pierre où ils se façonnent. Nous allons voir cette force plastique à l'œuvre dans l'ancien hôtel de Françoise de Bourbon, la fille de Louis XIV et de M<sup>lle</sup> de la Vallière, qui loge depuis cent ans les assemblées délibérantes. Ce vaste corps de bâtimens a plusieurs centres de vie, et chacun est le centre d'une vie différente.

La salle des séances d'abord, le plus apparent de ces organes, le seul connu des profanes, qui sont par là même enclins à lui donner une importance exagérée dans l'économie générale de l'existence parlementaire. Ainsi, pour nous public, la salle de spectacle d'un grand théâtre compte seule dans le monument, le reste n'est que services accessoires; mais la troupe qui vit dans ce théâtre et qui en vit raisonne autrement que le public; pour elle, la scène n'est qu'un atelier de travail, le lieu d'une vie momentanée et conventionnelle; ses habitudes, ses intérêts, son existence normale ont leur « foyer » ailleurs, dans les coulisses. — Je serai ramené souvent à cette comparaison entre la Chambre et le théâtre; je prie le lecteur de n'y point chercher une raillerie facile, je proteste contre tout soupçon d'irrespect. Ici et là, mêmes agencemens matériels, mêmes causes morales, produisant les mêmes effets; la similitude est parfaite, le rapprochement élucide d'un mot tout ce qui exigerait de longues explications; hésiter à y recourir, ce serait éteindre le flambeau qui éclairera le plus fortement l'objet de notre étude.

Chacun connaît, pour y être entré au moins une fois, la salle des séances. Un amphithéâtre de gradins, supportant des cordons serrés de banquettes rouges et de pupitres, divisés en travées égales par les séparations ménagées pour le passage; elles rayonnent de l'hémicycle, au pied de la tribune, et montent jusqu'à la muraille circulaire, où s'appuient les derniers bancs. Deux rangs de tribunes publiques règnent au-dessus de l'amphithéâtre. En face, sous la belle tapisserie qui représente les graves philosophes de l'École d'Athènes, une sorte d'autel à plusieurs



étages. Au sommet, le fauteuil présidentiel, sur une plate-forme où se tiennent le secrétaire général de la Chambre et ses employés, contre un mur tout machiné de téléphones et de tubes d'appel. Plus bas, des deux côtés du siège présidentiel, les députés secrétaires; au-dessous de ce siège, la tribune, ses deux escaliers d'accès, son tapis vert, sa façade de marbre où une dame à mi-relief écrit sur des tablettes, vis-à-vis d'une autre qui joue de la trompette : l'Histoire et la Renommée, je suppose. Au pied et dans les angles de la tribune, des rédacteurs-sténographes, des huissiers toujours en mouvement. Deux portes vitrées, munies de tambours latéraux, grandes ouvertes quand la séance est levée, fermées tant qu'elle dure, servent de dégagemens aux deux extrémités de la salle. L'une de ces issues est usuelle pour les députés de la droite, l'autre pour les membres de la gauche. Une architecture moins sévère se serait inspirée des vers fameux de Virgile sur les deux portes du Tartare : « L'une de corne, qui offre un accès facile aux ombres des vrais morts; l'autre d'ivoire, par où s'échappent dans les airs les fantômes mensongers des cauchemars... »

Une impression dominante m'est restée de ma première visite dans cette salle : il n'y a pas de fenêtres. Je n'ignorais pas qu'il en devait être ainsi, et qu'à la Chambre, comme au théâtre, la destination même de l'édifice exige une enceinte continue, sans jours sur l'extérieur. Et pourtant cette remarque attendue, banale, me hantait comme le détail le plus caractéristique du monument : il n'y a pas de fenêtres. Aucune communication avec le dehors, avec l'air libre. Il semble que cette épaisse muraille circulaire, hermétiquement close, fasse de la salle des séances une machine à air comprimé, qu'elle y favorise la formation d'une atmosphère particulière peu renouvelable. La clarté ne pénètre que par le plafond vitré ; on se dit involontairement que pour changer l'air, pour recevoir les bruits du dehors et y répondre, il peut être nécessaire de briser ces vitres. Quand je fis cette première visite, on était en pleines vacances; des tapissiers battaient les coussins des banquettes, d'où s'élevait une vieille poussière, tous les microbes emmagasinés sous nos prédécesseurs. Il eût été bien fermé au symbolisme, celui qui n'aurait pas aperçu dans cette poussière les vieux mots usés, vides de sens, les signes déformés du langage politique, qui ne correspondent plus aux choses réelles et sont les pires ennemis de notre jugement; mots fétiches, qui remplacent un argument et permettent à une idée fausse de s'incruster dans l'esprit; mots épouvantails, qui empêchent une idée juste d'y entrer.

Au point de vue de l'ancienne topographie politique, la salle

des séances a subi une transformation notable. Les dénominations classiques de droite et de gauche n'ont dans la Chambre actuelle qu'une justesse très relative. La presse et le public continueront longtemps à s'en servir, alors que ces repérages n'auront plus qu'une valeur de souvenir. Les élections de 1893 ayant fortement réduit l'effectif de l'ancienne droite, la gauche a débordé sur les bancs laissés libres de ce côté. Si ce transport s'était opéré régulièrement, en respectant la gamme des nuances, s'il n'y avait eu qu'une émigration du centre refoulé par des collègues d'opinions plus avancées, les expressions consacrées eussent peut-être gardé leur exactitude : cette saturation des banquettes dont je viens de parler, et quelques autres causes, auraient sans doute communiqué aux nouveaux occupants les sentimens inhérens aux travées de droite. Les choses ne se passèrent pas ainsi. Après les ballottages du 3 septembre, les socialistes et les radicaux qui triomphaient au second tour ne trouvèrent plus de place sur les gradins de l'extrême gauche ; ils envahirent les seuls bancs restés disponibles, à l'extrême droite. Là siègent aujourd'hui pêle-mêle les champions du droit divin et ceux de la commune de Paris.

Il en résulte deux inconvéniens. La mimique accoutumée de la tribune retarde et manque ses effets lorsqu'elle ne tient pas compte de ce changement. Les orateurs radicaux, quand ils foudroient la réaction, continuent le geste d'habitude en se tournant vers la droite, et leurs objurgations tombent sur les têtes innocentes de leurs amis. D'autre part, les défenseurs de la société sont pris à la tribune entre deux feux. Jadis, l'orateur qui s'inclinait vers la gauche pour lancer un trait de ce côté sentait ses derrières assurés, couverts par les applaudissemens, tout au moins par un silence approbateur ; et réciproquement, quand il distribuait le blâme à la droite. Aujourd'hui, celui qui attaque le parti socialiste est fusillé sur l'un et l'autre flanc par des interruptions identiques ; il est contraint de loucher pour riposter à des adversaires dispersés aux deux ailes. Les attitudes traditionnelles de l'escrime parlementaire sont bouleversées : il en faut apprendre de nouvelles, et fort malaisées.

Sauf les jours de grandes représentations, où les représentans au complet attendent avec une curiosité passionnée la parole d'un ténor, l'explosion d'un scandale, la chute d'un cabinet, il n'y a habituellement dans la salle qu'une moitié des hôtes du Palais-Bourbon, souvent beaucoup moins. Clairsemées sur les gradins, ces victimes du devoir écoutent, en causant de leurs petites affaires, la discussion d'une question technique qui se débat entre quelques initiés. Il est d'usage dans le public de s'indigner contre cette grève d'auditeurs : on ne peut cependant exiger de 580 per-

sonnes qu'elles possèdent toutes un savoir encyclopédique. Une participation plus générale et plus active aux lois d'affaires n'est pas souhaitable. Ces lois risqueraient de n'aboutir jamais, si les gens incompétens y intervenaient sous l'impression rapide d'un argument. Elles sont débattues par des spécialistes au courant de la matière ; les autres rendent ensuite un vote de confiance, dicté par les affinités de chacun pour une doctrine ou pour l'avocat de cette doctrine. Je ne saurais voir là rien de choquant.

La salle se vide : suivons les députés dans les *couloirs*, qui regorgent de monde. Les couloirs, assez improprement nommés, sont en réalité trois grands vestibules qui communiquent et prennent jour par de larges baies sur la cour intérieure. Quelques banquettes meublent seules la nudité sévère de ces antichambres. Dans la nef centrale, plus vaste et plus fréquentée que les deux annexes latérales, les promeneurs déambulent par petits groupes, sous l'œil du *Mirabeau* de Dalou, qui dit son fait à M. de Brézé. Ce long manège vide, où les mêmes hommes arpentent perpétuellement les mêmes dalles, fait penser d'abord au promenoir d'une prison. Une bonne géographie parlementaire doit rattacher aux couloirs le salon des Conférences et la buvette. Le salon des Conférences se développe à gauche et en retour sur la salle des séances. Cette pièce, présidée par une statue d'Henri IV émergeant d'un faisceau de drapeaux espagnols, est plus ornée que les précédentes. On la croirait réservée au travail, à voir l'immense table en fer à cheval, chargée de papier et d'écrivoires, où les députés font leur correspondance ; et l'autre table, encombrée de journaux, où ils vont consulter la presse, comme une femme consulte son miroir. Cependant la promenade et les conversations de groupes continuent dans ce salon, qui sert de passage pour gagner la buvette. Une chambre carrée, où les *Conscrits* de Dagnan-Bouveret font face à un comptoir assez semblable à celui des estaminets, tel est le local fameux qui éveille des idées orgiaques chez beaucoup de nos électeurs. Il donne sur le jardinet, défendu contre les colères du peuple par les artichauts de fer que nous devons à feu Madier de Montjau.

Les couloirs sont le vrai centre de la vie parlementaire, d'une vie familière et péripatéticienne où tout diffère de la vie officielle, où le député ne garde presque rien de l'âme conventionnelle qu'il reprend quand il rentre en séance, sous les regards du public des galeries. C'est, nul ne l'ignore, la coulisse où se fait la politique pratique. Je reviendrai tout à l'heure sur cette métamorphose ; disons d'abord quelques mots de deux autres provinces importantes. L'une renferme le dédale de pièces qui occupe toute l'aile droite du Palais, jusqu'à la rue de l'Université : là se réunissent les

bureaux et commissions. Ce sont les intestins de l'animal parlementaire dont nous avons vu la tête dans la salle des séances, le cœur dans les couloirs. Là quelques laborieux triturent, digèrent et assimilent la matière législative qu'on a mâchée à la tribune. Sur ces tapis verts, autour desquels une douzaine de personnes discutent dans la fumée des cigares, les dossiers s'accumulent, les projets de loi naissent, s'élaborent ; ils vont se déformer dans l'incohérence du débat public, ils reviennent prendre une forme présentable et définitive « au sein des commissions ». Une commission aboutit quelquefois, parce que ses membres se résolvent, quand la discussion a suffisamment épaissi les ténèbres, à donner carte blanche au plus autorisé d'entre eux, qu'ils nomment rapporteur. Il arrive ainsi qu'un homme de bonne volonté fait à lui tout seul une loi, pas plus nuisible qu'une autre. Je ne m'étendrai pas sur le travail des commissions : le tableau en a été gravé de main de maître, dans un chapitre inoubliable pour tous ceux qui ont lu le chef d'œuvre de bon sens publié par M. le duc d'Harcourt sous ce titre : *Quelques réflexions sur les lois sociales*.

L'autre province, pays mixte, est ce Salon de la Paix, ainsi nommé par antiphrase, où les journalistes guettent les députés, où bourdonnent les faiseurs d'affaires et les pêcheurs en eau parlementaire. Ici confluent l'opinion des boulevards et l'opinion des couloirs. Cette halle où viennent se répercuter tous les bruits de Paris n'est séparée que par un tambour de la cuisine législative. Fréquemment un député pousse le battant capitonné qui intercepte ces bruits : comme le corbeau de l'arche, il va aux nouvelles du déluge. Il apporte dans le Salon de la Paix l'atmosphère spéciale qui vient de se former de l'autre côté de la cloison, il y retrouve l'atmosphère parisienne. A la fin de chaque séance, quand le flot des représentans se mêle à la sortie au flot des journalistes qui descendent de leur tribune, les deux courans d'opinions factices se côtoient un instant et se heurtent avant de se confondre, comme les eaux du Rhône et de l'Arve à leur jonction. Puis, la combinaison se fait, l'opinion moyenne du jour s'établit, telle qu'elle apparaîtra dans les journaux du lendemain matin et au début de la séance suivante. Le Salon de la Paix est l'atelier où la collaboration constante du Parlement et de la Presse fait et défait les gouvernemens, fabrique les réputations, les fortunes, les nouvelles à sensation, les articles retentissans, les projets de grosses entreprises, les duels, les mots spirituels, bref tout ce qui concourt au bonheur de la France. Les préfets y prennent le vent, les romanciers y prennent leurs meilleures notes sur la comédie humaine, les correspondans étrangers se persuadent qu'ils y surprennent la vraie physionomie de la nation française.

C'est l'OEil-de-Bœuf de notre temps. Si Saint-Simon y revenait, il serait d'abord dérouté par les façons; mais comme il avait l'habitude d'aller au fond des cœurs sous les beaux pourpoints, j'imagine qu'il se retrouverait vite en pays de connaissance, et qu'il se porterait garant de la ressemblance frappante que donnent aux hommes les mêmes préoccupations dans toutes les antichambres de tous les pouvoirs.

Je ne mentionne que pour mémoire la bibliothèque, oasis sacrée et silencieuse. Les sages volumes, oisifs sous la voûte peinte par Delacroix, sont à peine troublés dans leur recueillement par quelques passans affairés, qui viennent chercher en hâte un document dans les publications parlementaires.

Rentrons dans les couloirs. La discussion languit à la tribune : les députés s'évadent un à un de l'hémicycle. Sur le seuil des deux portes de droite et de gauche, les visages se détendent, les cigarettes s'allument, les groupes se mêlent. Ces groupes n'ont plus rien de commun avec ceux qui formaient sur les banquettes des fractions hostiles, exclusives. Là c'était une opinion politique, vêtement parfois léger et conventionnel, qui les différençait; ils sont réunis ici par la communauté d'origines provinciales, par le souci commun d'intérêts régionaux ou professionnels, par les affinités de tempérament, souvent plus puissantes que les affinités politiques. Tel retrouve chez des adversaires une famille d'esprits où il se sent plus à l'aise qu'il ne l'était au milieu de ses coreligionnaires. Ces hommes que vous avez vus tout à l'heure se menacer de la voix et du geste, le défi aux yeux, viennent maintenant les uns aux autres le sourire aux lèvres, les mains tendues. Qu'un ministre passe, et ceux qui l'agonisaient d'injures l'abordent en plaisantant, le félicitent de sa repartie, lui glissent une supplique. On rencontre certes des réfractaires, des convictions farouches ou des humeurs maussades qui ne désarment pas dans les couloirs; mais fort petit est le nombre de ceux qui échappent à cette camaraderie.

Les rapports ont changé, et bien plus encore les paroles, les jugemens. Le discours que l'on applaudissait, la proposition que l'on appuyait de son vote, deviennent l'objet d'impitoyables critiques. Celui-ci parle avec ironie de la doctrine, avec amertume des gens qu'il a défendus. Cet autre s'exprime avec une modération bienveillante sur le compte des hommes et des idées qu'il attaquait violemment. Les clichés qu'on nous imposait du haut de la tribune comme des dogmes sacrés sont tournés en dérision. Tel nous montrait à l'instant le salut dans la liberté, qui implore ici un homme pour nous tirer du gâchis. Vérité en deçà de la porte, erreur au delà. Au nouveau qui s'étonne, les vieux

routiers disent avec condescendance : « Là, c'est la pièce; — quelques-uns prononcent même « la parade », — ici c'est la réalité des choses. »

Oui, les exigences du théâtre : il faut toujours en revenir à cette explication. Elle réduit à leur juste valeur les tragédies que l'on serait tenté de prendre trop au sérieux. Ainsi, s'il m'est permis de citer un exemple personnel, j'avais eu quelques désagrémens avec une partie de l'assemblée, et ma naïveté n'arrivait pas à comprendre comment mes adversaires d'occasion pouvaient, sur la foi d'un rapport intéressé, témoigner tant de mésestime à un homme qu'ils ne connaissaient pas. L'affaire réglée, je vis que la plupart d'entre eux s'étonnaient de mon étonnement. Devant leur courtoisie et leur bonne humeur, j'appréciai mieux l'erreur de mesure où j'étais tombé. Mon émotion était aussi ridicule que le serait celle du traître, dans un drame de M. d'Ennery, si, en rentrant dans les coulisses de l'Ambigu, il conservait quelque ressentiment contre les camarades qui l'ont vitupéré en scène, s'il leur en voulait d'avoir joué consciencieusement les rôles pour lesquels ils étaient engagés.

Sommes-nous donc, plus que les autres mortels, coupables de palinodie? Je ne le crois pas; et si quelqu'un cherchait une satire contre le Parlement dans ces impressions qui veulent être une photographie sincère, celui-là se méprendrait sur ma pensée. Pour rehausser le prestige un peu pâli de la représentation nationale, je voudrais interdire à nos électeurs l'accès de la salle des séances et leur faciliter la fréquentation des couloirs. Ils y surprendraient sans doute quelques intrigues peu relevées, quelques compromis louches, une substitution trop constante des questions de personnes aux questions de principe; mais ils y verraient aussi combien sont injustes les déclamations d'usage sur le niveau intellectuel des « sous-vétérinaires ». A force d'avoir lu et entendu dire que les députés sont un ramassis d'incapacités, — on écrit plus volontiers aujourd'hui : de gâteux, d'ignares et de coquins, — j'étais arrivé à la Chambre avec certaines préventions. Je ne réponds pas qu'elles fussent tombées si je n'avais assisté qu'aux séances publiques : j'en ai reconnu le peu de fondement dans ces couloirs tant décriés. On a vite fait d'y constater chez les représentans de toute nuance, depuis l'extrême droite jusqu'aux socialistes, une somme de valeurs personnelles dont l'équivalent se rencontrerait difficilement, sans doute, dans cette presse où l'on trousse si galamment des articles contre les pauvres députés. C'est une erreur bien française, entretenue par notre éducation classique et romantique à la fois, de croire qu'une assemblée est médiocre parce que les gens de

lettres n'y abondent point, parce qu'on n'y coudoie pas des Renan et des Taine. Vous retrouveriez tout au fond de cette conception courante le préjugé puéril de Flaubert contre les grands industriels de Rouen.

Il s'agit ici de traiter des affaires pratiques; et l'on peut affirmer, sans chauvinisme exagéré, qu'aucun Parlement en Europe n'est mieux outillé à cette fin que le Parlement français. Je ne parle pas seulement des quelques hommes qui sont les vrais moteurs de la machine législative; peu connus parfois du public, parce qu'ils ne prononcent pas de discours violens, ils jouissent dans les couloirs d'une autorité légitime, due à leur grande expérience des affaires, à leur labeur incessant dans les commissions. A côté d'eux foisonnent des gens compétens, instruits dans une spécialité. Le hasard des conversations de couloir vous met en rapport avec un collègue: il n'a jamais fait parler de lui; vous le teniez pour un député quelconque, vous le jugiez défavorablement sur ses votes; vous êtes tout surpris de découvrir un esprit judicieux, équitable, plein de connaissances, et de vous plaire à un entretien attachant, comme tous ceux où l'on apprend beaucoup. Qu'il y ait à la Chambre une réunion de capacités, tout homme de bonne foi s'en rend bientôt compte, ne fût-ce qu'en constatant sa propre infériorité dans cent matières où il trouve des maîtres et la nécessité pour lui de s'instruire à leur école. Mais le talent de parole? dira-t-on. O peuple du baccalauréat et du grand concours, qui attend toujours les plus utiles services de l'élève signalé par la meilleure dissertation! Le talent de parole ne manque pas à la Chambre; mais je prise davantage, pour la conduite de nos affaires, certains mérites solides qui ne sont pas les mieux disans, qui ont forcé mon estime sans jamais chercher à surprendre mes applaudissemens.

Comment ces mérites individuels, révélés dans les couloirs, s'évanouissent-ils par enchantement dès que le tas se reforme, dès que l'on se retrouve dans l'enceinte du sanctuaire? Là, je renonce à plaider contre l'évidence, contre l'unanimité des jugemens: nous n'offrons aux témoins de nos séances que le choix entre deux diagnostics, celui de la folie furieuse, celui de la paralysie générale. Pourquoi ces forces isolées se perdent-elles aussitôt qu'elles se combinent?

On définirait assez exactement notre nation une race de bon sens, qui a le théâtre dans les moelles. Mettez en scène les meilleurs: adieu le bon sens, la sincérité, la juste appréciation des choses, toutes les qualités dont on faisait état dans la coulisse! M. Sarcey expliquerait mieux que moi comment se crée, dans une salle de spectacle, l'âme collective qui transforme en peu d'in-

stans les âmes individuelles apportées là par des milliers de spectateurs. Qu'est-ce donc quand les spectateurs sont en même temps acteurs, quand ils s'imaginent avoir pour auditoire la France entière? Tout abuse l'esprit, perspectives trompeuses de la scène, dimensions illusoires des personnages, exagération ou fausseté des sentimens. Tout s'enfle et se dénature, la sensibilité s'égare comme la raison, les amours-propres s'exaspèrent, des moutons deviennent enragés, des héros s'affaissent en de subites lâchetés. Et, dans ce théâtre du Parlement plus que dans tous les autres, dans cette atmosphère saturée d'électricité, les accidens physiques, chaleur, bruit, fatigue, agissent souverainement sur les nerfs des hommes assemblés. Une ou deux fois, on a essayé de tenir des séances de nuit, comme nos voisins d'Angleterre. Quand on les propose, le gouvernement supplie ses amis de les repousser. Chez nous, il n'est pas un cabinet qui puisse se flatter de survivre aux excitations et aux brusques hasards d'une séance de nuit. — Point n'est besoin d'avoir lu les récents travaux sur la psychologie des foules pour comprendre que la Chambre, délibérant dans ces conditions, n'est plus l'addition des unités auxquelles je rendais justice tout à l'heure, mais une combinaison chimique où l'on ne retrouve presque rien des élémens constitutifs.

Notre paralysie est due à beaucoup d'autres causes. Tout d'abord à de mauvaises méthodes de travail. Un texte de loi arrive en discussion : ce n'est pas toujours un chef-d'œuvre, et l'on peut regretter que le Conseil d'État ne soit pas chargé de l'élaboration des projets législatifs. Pourtant ce texte a été rédigé par des spécialistes, il présente une certaine cohésion. Aussitôt la pluie des amendemens s'abat; les uns inspirés par un désir sincère d'améliorer la loi, mais souvent saugrenus; les autres dictés par des arrière-pensées politiques, insidieux et prenant prétexte de cette loi pour tendre les pièges où trébuchera peut-être le cabinet. Une surprise de sentiment, la séduction d'un mot heureux, la pression de quelques journaux, le malin plaisir de taquiner des adversaires ou la nécessité momentanée de leur donner un gage, cent motifs étrangers à l'objet du débat peuvent faire adopter un premier amendement. Le lendemain, des motifs d'un autre ordre en feront accueillir un second, parfois contradictoire au premier, et voté peut-être avec l'appoint de députés absens la veille, peu au courant de la discussion. Ainsi de suite, jusqu'au moment où la loi ne sera plus qu'un assemblage de lambeaux hétéroclites, mal cousus, un monstre devant qui la Chambre reculera et qu'elle renverra au néant. Tel a été le sort de la plupart des lois importantes que nous avons vainement essayé de mettre sur pied; en particulier de la loi sur les syndicats ouvriers. Elle devint, après



trois jours, un chaos si lamentable, que la révolte du bon sens retenait les mains des plus zélés, quand on nous proposa de voter sur l'ensemble : on attendait d'un accord tacite la motion qui renverrait ce produit tératologique à la commission, c'est-à-dire aux calendes. Il en eût été de même pour la loi sur les menées anarchistes, sans la pression impérieuse des circonstances; ce n'est un secret pour personne que la majorité l'a mise au monde avec répugnance, comme ces enfans mal constitués dont la naissance n'apporte qu'opprobre et affliction à leurs parens.

Un député considérable, homme d'esprit et d'expérience, m'enseigna un jour comment nous devons nous consoler de nos avortemens répétés. — « De quoi vous plaignez-vous? disait-il. Il faut qu'il y ait une Chambre, et qui légifère. C'est un jeu dangereux; il y a peu de bonnes lois, et l'on est peu capable ici de les faire. La Chambre s'y essaie, elle reconnaît son impuissance, elle détruit son propre ouvrage. Pendant ce temps elle n'a pas fait de mal, et le monde a continué de tourner sans qu'on le dérangerât sensiblement. Les quelques lois nécessaires se font d'elles-mêmes, par la collaboration lente des mœurs et de la magistrature, qui établit une jurisprudence. Tout est donc pour le mieux. » — C'était à peu près comme s'il eût dit : « Il faut que les enfans s'amuse sans rien casser; laissez-les pétrir un bonhomme de neige sur la route et le démolir: il fondra, le chemin redeviendra libre; félicitons-nous qu'ils aient choisi un divertissement inoffensif. » — Mais ce sont là propos de couloirs, de ceux où éclate une sagesse qu'on n'oserait jamais porter à la tribune.

Le débutant subit au Parlement une torture d'esprit que j'ai vue partagée par beaucoup de mes nouveaux collègues. Une question ne s'y présente jamais simplement; on n'a jamais la possibilité de donner la solution franche, directe, que l'on donnerait partout ailleurs, dans la vie courante. C'est l'effet des préoccupations de politique pure, et aussi des chinoïseries d'un règlement qui contraint l'idée la plus simple à un manège sournois et compliqué. Sur cet échiquier, toutes les pièces ont la marche du cavalier : elles avancent de biais, par sauts tortueux. Ici encore il faut revenir à la comparaison du théâtre. On nous répète chaque jour, et l'événement nous prouve, que l'imagination dramatique la plus richement douée échoue à la scène, si elle ignore les vieilles conventions de l'art théâtral ou si elle refuse de les subir. De même la tradition parlementaire enveloppe et déforme notre initiative dans un réseau de conventions où notre intention première devient vite méconnaissable. Les questions se posent de telle façon qu'on est acculé à un choix entre deux solutions également antipathiques. On en préférerait une troisième : elle est repoussée, ou le

règlement nous refuse le moyen de la présenter; il faut se rabattre sur les deux autres. Je sais bien qu'il nous reste le recours à l'abstention; mais un préjugé difficile à justifier taxe l'abstention fréquente de lâcheté, de manquement au devoir professionnel. Dans l'ordinaire de la vie, quand un mauvais plaisant ou un malintentionné nous propose le choix entre deux désagrémens, il paraît très naturel de répondre : Je ne choisis ni l'un ni l'autre, passez votre chemin. — A la Chambre, cette réponse du gros bon sens est mal prise. Le lapin doit opter entre la broche et la gibelotte; il n'a pas le droit de dire : Je préférerais n'être pas mangé.

Il est pourtant de rares occasions où un vote nous permettrait d'exprimer notre sentiment intime. Rien de plus facile alors que d'affirmer son opinion, imagine le public. Erreur des gens du dehors. Le vote est habituellement le produit de trois facteurs : l'opinion du député sur le fond de la question, l'opinion qu'il suppose à la majorité de ses électeurs, la répercussion probable de ce vote sur l'existence du ministère. Écartons le second de ces facteurs, la préoccupation électorale : elle est très commune, mais peu avouable; elle n'a pas de prise sur les âmes héroïques. Reste l'angoisse quotidienne du parlementaire, ce scrupule honorable d'un bon citoyen, dépourvu d'ambition personnelle et de machiavélisme, convaincu que la stabilité gouvernementale est le premier besoin du pays; la question de confiance le place perpétuellement entre le danger d'ébranler cette stabilité et le devoir de voter selon sa conscience et sa raison. Chaque fois qu'il jette un morceau de carton dans l'urne, il se demande si l'affirmation de son sens propre vaut le sacrifice du cabinet, il soupèse l'importance du principe en jeu et la gravité de la crise dont il sera responsable. Le député de l'opposition, s'il est de bonne foi, fait les calculs inverses : la mesure qu'il juge utile consolidera un ministère qu'il croit nuisible, comment voter? Ces fréquentes épreuves de conscience expliquent ce que je disais plus haut, et ce qu'on a pu prendre pour une accusation d'inconsistance, du langage tenu dans les couloirs par ces mécontents d'eux-mêmes qui sortent de la séance furieux, en maudissant le vote qu'ils viennent de rendre pour prolonger une vie ministérielle ou pour la trancher plus promptement.

Est-il besoin d'ajouter que nous ne serions pas de notre temps, si la fermeté du caractère était aussi commune à la Chambre que l'intelligence? La vie des couloirs n'est pas faite pour fortifier le caractère. Dans cet interminable bavardage, la volonté fuse en paroles. A ce frottement incessant et familier avec des adversaires, les convictions les mieux trempées s'usent, s'amollissent. Après quelques mois de promenades et de coudoiemens sous le bas-

relief de Dalou, les galets roulés dans ce perpétuel va-et-vient sont arrondis, tout pareils les uns aux autres. On est gêné par les bonnes relations établies, par les menues concessions qu'on s'est faites entre ennemis politiques, sur le terrain des intérêts personnels ou des intérêts régionaux. Et l'irritation même qu'on ressent de ces petites capitulations n'est pas étrangère aux violences collectives par où l'on se rachète à ses propres yeux, sauf à ne pas donner de sanction à ces emportemens d'attitudes.

Telles sont, si je ne me trompe, quelques-unes des causes qui expliquent la stérilité bruyante de la Chambre. Il en est d'essentielles à l'institution, et qui ont dû agir de même sur les assemblées précédentes. Si nous passons nos devanciers en impuissance et en folie, ce n'est peut-être pas que la matière parlementaire soit de qualité inférieure, comme on nous le dit obligeamment. Le *laudator temporis acti* existe au Palais-Bourbon comme partout; et le député qui a entendu Berryer, Thiers, Gambetta, est proche parent du monsieur qui a vu Rachel, de ce monsieur qui détourne la jeunesse d'aller applaudir des artistes dégénérés. La médecine anglaise, — on peut bien l'appeler ainsi, comme on a dit si longtemps le mal français, — est aujourd'hui éventée, falsifiée, et souvent nocive, cela paraît incontestable. C'est sans doute que des causes nouvelles en ont aggravé les inconvéniens dans la Chambre de 1893.

Les formules politiques et sociales dont vivaient les partis français subissent une crise, on est généralement d'accord sur ce fait d'observation. La vieille poussière qui s'élevait des banquettes parlementaires sous la bague des tapissiers est en train de s'évanouir. Un grand doute s'est insinué dans les esprits sur nombre de dogmes et d'affirmations qui formaient le fond du langage politique. L'autorité de la tradition, le respect humain, la peur de se compromettre, font que l'on répète encore ces lieux communs du bout des lèvres : on n'y croit plus qu'à demi dans le secret des cœurs, si tant est que l'on y croie encore. Beaucoup de députés pratiquent machinalement les rites d'une foi qu'ils ont perdue. Ce désaccord entre les consciences, les paroles et les actes contribue à fausser tous nos débats, à exagérer la part faite aux conventions. La vénérable usine parlementaire, avec ses procédés surannés, travaille plus péniblement des matières nouvelles, mal dégagées, et que les ouvriers craignent encore de manier. D'où la diminution du travail utile et le grincement croissant des rouages.

Cette évolution d'idées est sensible chez beaucoup d'anciens; elle l'est bien davantage chez les nouveaux. Nous sommes dans la Chambre environ deux cents conscrits; on les accuse volontiers

de tout le mal. En effet, ils ont accru le désarroi et troublé les règles du jeu classique. La plupart d'entre eux y apportaient sinon « l'esprit nouveau », sur lequel il est si difficile de s'entendre, du moins des esprits nouveaux, divisés entre eux par les conceptions politiques les plus dissemblables, reliés par un besoin commun d'indépendance et de rénovation. Leur inexpérience n'avait d'égale que leur bonne volonté. Jamais on n'offrit au Moloch parlementaire un plus bel holocauste de généreuses espérances, de sincérité, de passion réformatrice. Chambre ingouvernable! augurèrent aussitôt les traditionnalistes. Que faire de ces recrues inquiètes, peu respectueuses du système, éprises d'un idéal personnel différant avec chacune d'elles, déterminées à soumettre chaque problème au libre examen? Révoltées d'abord, découragées ensuite par une procédure qui paralysait ou faisait tourner à mal leurs meilleures intentions, elles allaient de l'anarchie à l'abatement. Vaincus par la fatalité du milieu, bon nombre des nouveaux se sont insensiblement fondus dans les vieilles troupes. Les couloirs ont fait sur eux leur travail irrésistible de nivellement; combien de galets sont déjà arrondis! Ceux qui s'obstinent dans l'indiscipline encourent le jugement redoutable que portent volontiers les vieux grenadiers des centres: « Ce n'est pas un bon esprit. » Quand un vétéran a dit d'un jeune collègue: Ce n'est pas un bon esprit, — vous êtes fixé. Cela signifie que ce réfractaire est incurablement indépendant, incapable de se soumettre au *perinde ac cadaver* d'un bon service ministériel ou d'une habile opposition anti-ministérielle. Blâmer un législateur parce qu'il ne se résout point à abdiquer ses sentimens, ses scrupules, sa raison, c'est sévère; mais je reconnais que ces nobles dispositions ont contribué à affoler la balance parlementaire; elle a d'autres exigences.

Ajouterai-je que l'on n'a pas su gouverner et grouper ces forces éparses? Ce serait développer un thème d'où les journaux ont tiré tout ce qu'il pouvait rendre. Et je ne suis pas certain qu'il soit facile à justifier, ni qu'il ait été inventé pour notre usage. Cet art que l'on dit perdu ne brillait pas davantage dans le gouvernement des assemblées précédentes; si les partis s'y groupaient plus correctement, c'était d'eux-mêmes, sous l'influence de préjugés qui meurent, d'étiquettes qui s'effacent, d'appétits qui sont satisfaits, de passions qui tombent ou changent d'objets.

La Chambre actuelle doit les traits les plus caractéristiques de sa physionomie à la formation d'un nouveau parti parlementaire, le parti socialiste. Du point de vue de l'art, c'est une admirable opposition. L'observateur impartial a pu croire, à certains jours, que nos collègues socialistes menaient la Chambre. Leur pesée est constante, violente: on la subit en s'indignant, mais on la su-

bit. L'activité forcenée de ce groupe, son entrain dans l'attaque, sa cohésion jusqu'à présent parfaite, lui font dans tous nos débats une place hors de proportion avec sa force numérique. J'attribuerais volontiers une part de cette prépotence relative à une raison d'ordre domestique. Les membres des autres fractions de l'assemblée, gens occupés de leur état, ne sont députés qu'à certaines heures; les socialistes le sont toujours et ne sont que cela. Les autres *viennent* au Palais-Bourbon; les socialistes y *vivent*. C'est le cercle où ils s'installent dès le matin devant la table des journaux, puis à la buvette; les premiers à l'ouverture de la séance, ils ne la quittent guère, et la prolongent le plus tard possible. Ils font corps avec le bâtiment, ils sont chez eux et à l'aise dans la maison où les autres sont de passage. Ce n'est qu'une nuance, insaisissable pour les personnes du dehors, mais elle a sa valeur dans le tableau que j'esquisse.

Ces messieurs ont égalé du premier coup les Irlandais dans la science de l'obstruction; tantôt en se relayant à la tribune pendant de longues heures; tantôt en éternisant le débat par de fastidieux scrutins à cette même tribune. Le règlement impose ce lent procédé de vote dès qu'il est demandé par quarante membres présents. Le groupe socialiste tient toujours en réserve des demandes de scrutin à la tribune; il guette pour les placer l'instant où les bancs du centre se dégarnissent, vers la fin de la journée. On téléphone alors dans tout Paris aux défenseurs de la société absents, qui abandonnent en hâte la table où ils dînent. Cette joyeuse plaisanterie a rendu le métier plus dur. L'outrance de sentimens et de langage, apportée directement des réunions publiques à la Chambre par nos collègues de la nouvelle Montagne, a haussé le diapason des tumultes parlementaires et donné aux luttes de l'arène législative une férocité inconnue à nos devanciers. Au cours de la dernière discussion, on était parfois tenté de se croire à la veille d'un 18 fructidor; on avait la vision d'un paquebot sous vapeur, prêt à porter vers les rivages de la Guyane la fraction de l'assemblée qui aurait le dessous...

Il suffisait alors de franchir le seuil du palais pour faire bon marché de ces souvenirs historiques. Trois ou quatre badauds, le nez au vent, une demi-douzaine de sergens de ville arpentant le bitume d'un pas ennuyé, le grand Paris indifférent, tranquille, tout à son travail où à son plaisir... Non, ce ne sont plus les grands jours de la première, et ce n'est pas encore le grand soir de la dernière. — Une simple promenade dans les couloirs remet au point nos imaginations échauffées. Ils sortent à leur tour, ces lous-garous que les spectatrices des tribunes se montraient avec un petit frisson; la plupart d'entre eux redeviennent des collègues

d'un commerce agréable; on cause, on s'explique, on se fait des concessions réciproques sur la relativité des théories. Et tandis qu'un coryphée du socialisme accueille les objections de ses adversaires, on se prend à penser que quelques-uns de ces derniers s'appelaient, au temps de mon enfance, les *irréconciliables*; que leur sagesse a mûri depuis lors, et qu'il y a au fond du cœur de tout irréconciliable un opportuniste qui sommeille.

Un examen plus prolongé nous permettra de compléter ces notes sommaires. Elles ne seront pas inutiles, si l'on y peut discerner quelques-unes des causes de l'anémie parlementaire; et si elles persuadent le lecteur « qu'il ne serait pas juste d'accuser la bonne volonté ou l'intelligence de cette Chambre, » comme le disait un rédacteur du journal *le Temps*, corrigeant ainsi le jugement peu flatteur qu'il portait sur notre œuvre, au soir de notre séparation : « La session législative qui vient de se clore laisse dans l'esprit l'impression d'une longue période d'agitations vaines et d'un grand labeur inutile. Les députés doivent rentrer chez eux avec un profond sentiment de mélancolie... La session n'aura pas été à l'honneur du régime parlementaire. Il est apparu, durant sept mois, comme une grosse machine poussive et grinçante, lançant des torrens de feu, de fumée et de bruit, sans arriver à produire un résultat pratique de quelque importance. »

Pauvre régime parlementaire! Nous voici loin de l'enthousiasme qu'il suscitait au début, quand le citoyen Rolland, ingénieur, créole et astronome, offrait à l'Assemblée législative, le 26 avril 1792, son *Traité de l'équilibre universel*. La lettre d'envoi comparait la représentation nationale à la Providence divine : « Je me suis attaché surtout à faire distinguer la conformité du système céleste avec le système moral de nos sages législateurs... Nos législateurs français n'ont d'autre but que d'imiter la sagesse divine, et leur intelligence, leur activité, leurs soins continuels ne tendent qu'à verser sur chaque citoyen de cet immense empire une félicité, une liberté et une prospérité sans égales... »

Il y a du chemin parcouru et de la fatigue entre ces deux appréciations. A nous de pourvoir, si nous ne voulons pas que les prochains jugemens soient des épitaphes.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

---

---

LE

## VOYAGE D'UNE ANGLAISE EN FRANCE

---

Miss Betham-Edwards a publié sous ce titre : *La France d'aujourd'hui* un ouvrage en deux volumes aussi instructif qu'agréable, que les Français eux-mêmes, désireux de se mieux connaître, ne liront pas sans fruit (1). Elle a étudié de près notre pays, elle l'a parcouru dans tous les sens. Des bords de la Manche aux Pyrénées, des Vosges à l'Océan Atlantique et de la Provence à la Bretagne, il n'est pas une seule de nos provinces où elle n'ait séjourné, et il en est plusieurs qu'elle a visitées plus d'une fois ; après avoir vu, elle a voulu revoir. Elle estime que la vraie curiosité trouve toujours sa récompense, et elle méprise ces voyageurs qui, en errant de lieu en lieu, semblent n'avoir d'autre but que celui de grossir la liste de leurs déceptions et de leurs déconvenues. Tel touriste dont l'attente est toujours trompée, *in search of disappointments*, ne se doute pas qu'il a apporté l'ennui avec lui dans sa valise ou dans ses yeux, et qu'il le répand sur la face des hommes et des choses. La piqure, comme on l'a dit, n'est pas dans l'aiguille, et ce n'est pas la faute du monde s'il paraît insipide aux âmes sans saveur, qui cherchent à se fuir et ont le chagrin de se retrouver partout.

Miss Betham a pour nous de cordiales sympathies, et comme tous les vrais amis, si elle ne nous marchande pas l'éloge, elle nous dit dans l'occasion nos vérités. Née dans le comté de Suffolk, pays de houblon et de bétail, initiée de bonne heure à la vie des champs, elle adore les prairies et les bois, et elle a constaté que la France, « ce splendide hexagone », comme elle l'appelle, ayant sept climats différents, est le pays des diversités et des merveilleux contrastes. Elle n'admire pas seulement nos campagnes, elle admire aussi nos villes, grandes et petites, et elle s'indigne contre ceux de ses compatriotes qui, ayant vu Paris, croient connaître la France. Elle rend une éclatante justice à Rouen comme à Lyon, à Lille comme à Caen, à Nîmes et à Montpellier, au délicieux Angers comme au noble Bordeaux et à Marseille, cette

(1) *France of to-day, a survey comparative and retrospective*, by M. Betham-Edwards, author of *the Sylvestres, doctor Jacob*, etc., 1892 et 1894.

porte ouverte sur l'Orient, « ville cosmopolite, brillante et bruyante, en comparaison de laquelle Londres est un couvent de trappistes. » Un Américain lui avait dit que Dijon était un confortable petit endroit pour y passer une nuit, et un autre s'était plaint qu'on n'y trouvait rien à voir. Elle y a vu une foule de choses qui l'ont intéressée; elle affirme que c'est une des villes les plus charmantes de France, l'une des meilleures à habiter. Elle déclare également que si La Rochelle n'est pas aussi engageante que Dijon, aussi élégante que Nancy, aussi pittoresque que le sombre Le Puy, aussi romantique que Mende ou Saint-Claude, aussi gracieuse qu'Autun, aucune ville n'a parlé si vivement à son imagination : *none fascinate us more.*

Si elle a du goût pour les cités bien situées, qui possèdent de vieux monumens historiques, elle tient en plus haute estime celles qui ont le souci de s'embellir et qui font beaucoup pour le plaisir et l'instruction de leurs habitans. Après avoir visité la bibliothèque publique de Grenoble, sa galerie de peinture et d'antiquités, ses collections d'histoire naturelle et son jardin botanique : « Je voudrais pouvoir citer, écrivait-elle dans son journal, une ville de la même taille en Angleterre, en Écosse, en Irlande ou dans le pays de Galles qui soit aussi bien dotée à cet égard. » Elle parle avec enchantement de petites bourgades où elle a trouvé de très petits musées, qui un jour deviendront grands. Somme toute, elle se déclare satisfaite de nos édiles provinciaux, tout en leur représentant qu'ils ont encore beaucoup à faire en tout ce qui concerne la salubrité publique, l'hygiène, l'assainissement et le nettoyage des rues. Elle est plus sévère pour nos hôteliers; elle se plaint que leurs auberges sont aussi bruyantes que peu confortables, que ce qui s'est le moins amélioré en France dans ce siècle, c'est la tenue des hôtels. Mais comme elle est indulgente pour nous, même en nous grondant, et qu'elle saupoudre d'une pincée de sucre les amandes amères, elle ajoute : « C'est probablement l'amabilité nationale qui est cause de cette stagnation. J'ai plus d'une fois voyagé avec des amis français, et je ne les ai jamais entendus se plaindre de rien, si ce n'est d'un diner immangeable. Les désagrémens, les incommodités qu'anathématise l'Anglais sont regardés par eux comme une chose toute naturelle. Aussi les hôtels qui ne sont fréquentés que par les Français restent stationnaires d'année en année et de génération en génération, tandis que partout où nous allons tout se transforme. » Elle a raison, et nous ne sommes pas assez reconnaissans à nos voisins d'outre-Manche des services qu'ils rendent à notre bien-être; si nous trouvons en maint endroit de meilleurs lits et des planchers propres, c'est à ces grands purificateurs de gîtes insalubres que nous en sommes redevables.

Dans ses tournées à travers les villes et les campagnes, miss Betham porte partout avec elle des préoccupations humanitaires, et ce qui l'in-



téresse le plus en France, c'est le Français. Sa façon de voyager ne ressemble guère à celle des touristes. Elle est allée successivement s'établir au cœur de chacune de nos provinces, quelquefois à l'hôtel, plus souvent chez des amis. A peine installée, elle court le pays, visite les villages, les fermes des environs, entre en conversation avec le fermier, lui demande ce qu'il vend, ce qu'il achète, ce qu'il boit, ce qu'il mange, où il couche et comment il élève ses enfans; elle le prie de lui montrer sa maison, son champ, son jardin, sa grange, ses étables, et comme elle a l'esprit précis, comme elle est économiste dans l'âme, elle exige qu'on lui donne des chiffres, elle veut savoir exactement ce que tel lopin de terre a rapporté l'an dernier, ce qu'il rapportera l'an prochain.

Quand l'Anglais est curieux, il est le plus intrépide des questionneurs. La curiosité de miss Betham n'a été déçue qu'une fois. Elle aurait beaucoup donné pour qu'on l'autorisât à visiter quelques-unes des grandes usines du département du Nord; mais elle découvrit avec chagrin que de la première à la dernière elles sont aussi inaccessibles à l'étranger que l'intérieur d'un monastère de carmélites; elle assure que si la reine d'Angleterre a pu forcer l'entrée du couvent de la Grande-Chartreuse, Sa Majesté demanderait en vain à visiter une manufacture de gants de fil à Lille, et que la meilleure méthode à suivre pour confectionner une nappe est tenue aussi secrète que la recette des fameuses tartes au poivre du prince Bedreddin. Elle se berça un jour d'un vain espoir. On lui avait parlé d'une fabrique possédée et dirigée par une femme: « Voilà mon affaire, se dit-elle; entre femmes on s'entend toujours. » La maîtresse de cette mystérieuse maison la reçut fort poliment, lui tendit une petite main blanche chargée de bagues; mais dès que la plus curieuse des Anglaises lui eut exposé sa requête, elle changea de visage et s'écria avec un accent tragique: « Jamais, madame! jamais! »

Miss Betham n'a pas essuyé de si cruelles mésaventures dans les fermes et dans les chaumières. On lui a tout montré, tout expliqué. Comme un de ses compatriotes, M. Barham Zincke, qui a publié de remarquables études sur l'Auvergne, elle a constaté que le paysan en sarrau bleu éprouve quelque plaisir à exprimer sa pensée dans un français correct et lucide, et elle en a conclu que le don de la parole et de la conversation est beaucoup plus commun en France qu'en Angleterre.

Elle a toujours été satisfaite de ses causeries avec les cultivateurs, et ce qu'elle en rapporte n'est pas la partie la moins intéressante de ses deux attrayans volumes. Il est une question pourtant qu'elle ne s'est jamais permis de poser à l'homme en blouse bleue; elle n'a pas osé lui demander pour qui il voterait aux élections prochaines: elle savait qu'il ne le dit à personne, pas même à sa femme. Sur tout autre sujet,

il s'est fait un plaisir de la contenter. Il en est des paysans comme des chats, lesquels devinent à première vue qui les aime ou ne les aime pas; ils s'étaient bientôt avisés que miss Betham les aime beaucoup. « De toutes les classes et des deux sexes, j'ai toujours reçu un accueil bienveillant et même affectueux. Envers le paysan surtout j'ai contracté une dette de gratitude; son hospitalité, ses renseignemens, son temps ont toujours été mis libéralement à mon service; le plus pauvre aussi bien que le plus riche ont rivalisé de courtoisie à l'égard de l'étrangère. »

Dis-moi ce que tu aimes et ce que tu n'aimes pas, et je te dirai qui tu es. Il est facile de dire à miss Betham ce qu'elle est, car elle a des haines et des affections intenses, et elle les exprime avec une vivacité toute britannique. Après avoir lu les premières pages de son livre, on sait déjà qu'elle adore les fleurs et qu'elle nous sait gré de les aimer beaucoup. Mais peut-être aime-t-elle encore plus les animaux, et elle a peine à nous pardonner notre dureté pour eux. Les chiens de garde perpétuellement tenus à l'attache, les chevaux et les bœufs à qui le fouet ou l'aiguillon ont fait des plaies, la volaille qu'on envoie au marché dans des cages à claire-voie et qu'on laisse exposée durant des heures à un soleil ardent, lui arrachent des cris de pitié et d'indignation. Si les Normands lui déplaisent, c'est qu'ils maltraitent les êtres à qui le ciel a refusé la parole et l'amer plaisir de dire son fait à leur bourreau.

Quelque sympathie qu'elle ait pour le pays où est né le grand homme qui a fait de l'Angleterre une nation, quelque admiration que lui inspirent les laiteries du Cotentin et ses herbages sillonnés d'eaux courantes, elle y a vu des choses qui l'ont navrée: « Ces hommes, dit-elle, sont une belle race, de visage agréable, solidement bâtie, digne de figurer parmi les barons du Conquérant. S'ils étaient plus tendres pour les animaux, ils auraient gagné notre cœur. Dans le pays de Caux, le chien est regardé simplement comme une machine à aboyer; dans le Cotentin, les animaux élevés pour le boucher sont traités avec aussi peu d'égards que s'ils étaient des choux ou des pommes de terre. Je suis triste d'avoir à dire des choses si dures aux dignes fermiers normands, mais je ne dis rien de trop. »

Elle a moins de reproches à adresser aux Angevins, race douce et gracieuse, *gentle and amiable*: elle leur en veut pourtant de plumer deux fois par an les oies vivantes. Elle donne un bon point aux Dauphinois et aux Savoyards, parce qu'ils ont l'air d'aimer leur bétail. En revanche, elle a rencontré dans les Alpes-Maritimes des chevaux dont les écorchures saignaient et criaient vengeance, et elle s'est dit qu'en Angleterre le brutal qui les conduisait aurait été passible de huit jours d'emprisonnement. Elle s'écrie à chaque instant: « Que devient la loi Grammont? » Quiconque ménage et caresse les chiens et les chevaux est sûr de se mettre bien avec elle. Les cochers qui laissent dormir leur

fouet deviennent bien vite ses amis, et elle s'est senti de la tendresse pour une Niçoise avec qui elle eut un éloquent entretien sur ses vieux amis les porcs, qu'elle a longtemps pratiqués. Comme elle, cette Niçoise affirmait qu'on les calomnie odieusement, qu'on les accuse à tort de se plaire dans la fange, que rien ne leur est plus agréable qu'une bonne litière de paille propre, que ces épicuriens raffinés, ces découvreurs de truffes, nous en veulent de les traiter en cyniques.

Miss Betham pense avec raison que la dureté pour les animaux est un reste d'antique barbarie, l'héritage d'un temps où l'on n'avait pas encore appris à les considérer comme des ancêtres ou comme des parens pauvres. Un de ses griefs contre l'ancien régime est qu'avant la Révolution ils étaient encore plus malheureux qu'aujourd'hui, témoin ce mémorable troupeau de deux mille moutons anglais importés par un propriétaire français, qui les laissa mourir d'inanition. « Quand les hommes, les femmes et les enfans, dit-elle, en étaient réduits à se nourrir d'herbes et de racines sauvages, de quoi se nourrissaient leurs moutons et leurs vaches ? » Hélas ! la plus grande marque d'estime et d'amitié que nous pussions donner aux moutons, aux bœufs et aux porcs serait de ne pas les tuer pour les manger. Mais miss Betham n'est pas née sur les bords du Gange, elle fait grâce aux bouchers comme aux chasseurs : un brahmane taxerait sa miséricorde de cruauté mal déguisée.

Aimant passionnément les bêtes, on comprend qu'elle doit avoir une préférence marquée pour les hommes qui leur ressemblent, pour ceux qui sont restés plus près de la nature, qui vivent dans le commerce des champs et des bois et qui ont un peu de leur mystère, pour ceux que l'instinct gouverne, et en qui tout est naturel, même les artifices et les ruses. Ce qu'elle met au-dessus de tout, c'est le cultivateur français, l'homme de la terre, le dur travailleur, *toiler and moiler*, celui qui mène une vie rude et qui l'assaisonne d'un peu de gaité gauloise. Elle a moins de goût pour une partie de notre bourgeoisie de province. Elle y a trouvé cependant d'excellens amis, et elle a souvent usé de leur gracieuse hospitalité ; mais si cordial que fût leur accueil, il y avait un tel abîme entre leurs opinions et les siennes que, pour la première fois depuis son arrivée en France, elle se sentait, nous dit-elle, dans un monde étranger. C'est surtout en Bourgogne, dans les environs de son cher Dijon, qu'elle a fait cette fâcheuse expérience. Ses amis possédaient des maisons de campagne, où ils passaient chaque année quelques semaines. Ils faisaient tout pour lui être agréables, et elle était sensible à leurs soins ; mais elle n'osait leur parler librement ni des affaires publiques, ni de ses vues sociales, ni de l'évolutionnisme, ni du dernier livre de Renan. Sur quel sujet pouvait-elle espérer de s'entendre avec eux ? Préoccupée d'éviter les querelles, écoutant sans mot dire et n'en pensant pas moins, rongéant son frein et parfois confuse

de ses longs silences, il lui semblait que dans cette demeure hospitalière les heures comptaient double, que jamais pendules n'avaient cheminé d'un pas si paresseux et si traînant.

Ce qui l'étonnait et la chagrinait aussi, c'est que ses amis s'intéressaient peu aux occupations champêtres et n'avaient aucune espèce de relations avec les habitans du village voisin. Les femmes vivaient renfermées dans le cercle domestique; les petits fermiers qu'elles voyaient de leurs fenêtres travailler dans les champs étaient pour elles des inconnus, dont elles se souciaient peu de faire la connaissance, et s'il leur arrivait d'en parler, c'était sur un ton de dédain et d'antipathie. Quant aux hommes, ils aimaient si peu la campagne qu'ils prenaient continuellement le train pour aller passer des demi-journées à la ville, et ces avocats, ces riches notaires n'avaient jamais un mot à dire aux petits cultivateurs ou aux ouvriers qu'ils rencontraient sur le chemin de la gare. Miss Betham avait peine à comprendre qu'on pût vivre côte à côte sans frayer ensemble; elle constatait avec surprise combien sont fortes dans certaines parties de la France les séparations de classes, sur quelle réserve elles se tiennent les unes à l'égard des autres. Elle aurait dû se dire que tout a sa raison, que les privilèges rapprochent quelquefois les hommes, que dans un pays d'égalité civile et de suffrage universel, où il n'y a plus ni patrons ni cliens, chacun se tient sur ses gardes et se cantonne chez soi, les uns par orgueil, les autres par fierté.

« Nous formons un clan, » lui disait-on, et c'était un vrai clan que cet assemblage de grands parens, de parens, d'oncles et de tantes, de cousins, de cousines, vivant sous le même toit ou porte à porte et se suffisant à eux-mêmes. Les étrangers qui viennent s'amuser à Paris ont répandu en Europe la fâcheuse nouvelle que la vie de famille est inconnue en France; miss Betham incline à croire qu'il y en a trop. Elle a connu un mari et une femme qui chaque année passaient la saison des vacances à la campagne avec leurs enfans; la mère de la femme et la mère du mari leur tenaient fidèle compagnie; on ne se querellait point, l'accord était parfait. De tout ce qu'elle a vu en France, c'est ce qui l'a le plus étonnée : « Imaginez, si vous le pouvez, s'écrie-t-elle, deux belles-mères réunies sous un toit anglais! » Elle en conclut qu'en Angleterre la vie de famille est moins forte, mais plus variée; que la bourgeoisie de province y a l'esprit plus ouvert aux idées, aux impressions nouvelles, plus de goût pour les nouveaux visages; qu'elle est plus riche « en sympathies cosmopolites ». — « Le système patriarcal, ajoute miss Betham, a sûrement ses avantages: il pousse à l'économie, il consolide et fortifie les intérêts de famille. Mais ces intérêts deviennent parfois trop absorbans. L'état stagnant de la richesse patriarcale me cause des accès d'irritation, et peu s'en faut que je n'en vienne à prôner la prodigalité insulaire, l'insouciance de l'avenir et la

rupture presque brutale de certains liens que respecta notre enfance. »

Elle avait fait sans doute un séjour trop prolongé dans une maison de riche bourgeoisie quand elle visita les Charmettes, et qu'elle trouva tant de plaisir à contempler le jardin de M<sup>me</sup> de Warens et à promener ses doigts sur le clavecin de Jean-Jacques : « J'aime, dit-elle, Arthur Young pour le portrait qu'il a tracé de la femme qui fut le bon ou le mauvais génie de Rousseau : « En dépit de ses fragilités, écrivait-il, il y avait dans son caractère quelque chose de délicieusement aimable. Sa belle humeur, sa gaieté constante, sa tendresse, son humanité, ses spéculations agricoles, et par-dessus tout son amour pour Rousseau lui méritent une place parmi nos souvenirs les plus chers, et expliquent les sympathies qu'elle nous inspirera toujours et qui sont plus faciles à éprouver qu'à décrire. » Miss Betham renchérit encore sur Young : elle déclare que cette blonde pécheresse avait l'âme plus généreuse que telle femme qui n'a jamais péché contre les convenances sociales et la morale reçue. Et voilà les propos que tient, dans ses heures d'exaspération, une Anglaise qui a habité trop longtemps une villa bourguignonne, où tout est réglé, où tout est correct, où l'observation des convenances est la vertu suprême, où les intérêts de famille sont tenus pour sacrés, et où deux belles-mères, également jalouses d'assurer l'avenir de leurs petits-enfants, se font bonne mine et n'ont jamais une parole plus haute que l'autre.

Si miss Betham a peu de goût pour les vertus somnolentes et les félicités engourdies, cette chaude protestante éprouve une véritable horreur pour les dévotions superstitieuses, pour les faux miracles, pour les religieuses cloîtrées et pour ce qu'elle appelle « la mariolâtrie ». Elle est persuadée que *le splendide hexagone* serait un pays sans défauts si le protestantisme y était devenu la religion dominante. Quand les femmes ont des chagrins, il faut toujours qu'elles s'en prennent à quelqu'un : c'est à M<sup>me</sup> de Maintenon que s'en prend miss Betham, en la rendant responsable de la révocation de l'Édit de Nantes. Elle ne se contente pas de ne point l'aimer, elle la déteste, elle l'abhorre. Cependant, quoi qu'on pense de M<sup>me</sup> de Maintenon, on ne saurait l'accuser de mariolâtrie ; elle vivait dans un temps où la dévotion elle-même éprouvait le besoin de se mettre en règle avec la raison. Et puis fut-elle réellement aussi perverse et aussi puissante que miss Betham se plait à le croire ? Cette Anglaise très humaine et très vindicative aurait dû consulter à ce sujet Voltaire, qui a dit souvent le mot qui reste et rendu des arrêts définitifs. Il lui aurait appris que cette femme odieuse ménageait son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême, qu'elle était beaucoup moins occupée de gouverner que de complaire à celui qui gouvernait, « que du même fond de caractère dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. » Au

surplus, ce qui devrait la désarmer, c'est que jamais ambitieuse n'eut plus à se louer de la fortune et n'eut le bonheur si triste : « — Je n'y puis plus tenir, je voudrais être morte! » On sait quelle fut la réponse : « — Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père? »

Pourquoi miss Betham a-t-elle conçu pour M<sup>me</sup> de Maintenon une si implacable aversion? C'est qu'elle a cru reconnaître dans Françoise d'Aubigné le type par excellence d'une classe de Françaises qu'elle croit très nombreuse, de celles qui mettent l'intrigue au service de la dévotion et qui ont la fureur de convertir les gens. Elle les appelle bien à tort des Françaises ultramontaines; elle devrait savoir que désormais c'est le libéralisme catholique qui passe les monts pour aller chercher à Rome ses mots d'ordre. Quoi qu'il en soit, les dévotes agressives lui agréent peu, et elle les accuse de rendre la vie insupportable à leur mari et à leurs enfans.

A la vérité, elle n'a rien vu de pareil dans ces calmes maisons bourguignonnes où on la recevait si bien, et où les pendules étaient si lentes à sonner l'heure. Là hommes et femmes, y compris les deux belles-mères, tout le monde s'entendait en matière d'éducation, tout le monde s'accordait « à maudire les atrocités de M. Grévy et de son gouvernement. » Mais miss Betham a connu d'autres maisons où l'on était loin de s'entendre, où l'homme ne croyait pas, et où la femme, qui croyait, prétendait l'obliger à croire. Ces catholiques militantes, « qui enferment leur épée dans un fourreau de velours », exercent à l'entendre une souveraine autorité sur tout ce qui les entoure. Elles sont d'autant plus redoutables que, très ignorantes, « de vraies enfans par l'intelligence », elles possèdent en abondance les vertus domestiques et toutes les grâces de leur sexe. D'ailleurs elles ont à leur disposition un autre genre d'influence, tout à fait indépendant des charmes personnels. « Souvenons-nous, dit miss Betham, que la femme, la mère française est dans toutes les classes, même dans les plus pauvres, un capitaliste, dont la fortune égale ou surpasse celle de son mari; que partant il est obligé de compter avec elle comme le chef d'une maison de commerce avec son associé, et qu'il la laisse absolument libre d'élever leurs enfans comme il lui plaît. » Résiste-t-il, la discorde éclate dans les familles, elles sont en proie à la guerre civile des consciences.

Ici miss Betham, plus mesurée à l'ordinaire dans ses jugemens, exagère comme à plaisir. Elle oublie que dans un autre endroit de son livre elle a vanté la souplesse d'esprit et de caractère du Français. Cette souplesse l'aide à se préserver des guerres intestines. Dans les trois quarts des cas, l'homme qui ne croit pas se soumet facilement à certaines formalités religieuses, comme à des conventions mondaines, qui ont leur raison d'être et se justifient par le long usage. Du moment qu'il concède le principal et que les formes sont observées, la femme lui reconnaît le droit de penser tout ce qu'il veut. La conver-

tisseuse tragique, qui veut contraindre les gens à croire, est une exception en France, et ce qui est encore plus rare, c'est le mari sceptique cherchant à propager ses doutes, dont il se fait une religion. Aucun peuple, en matière de croyances, ne s'accommode aussi bien que nous des cotes mal taillées et des traités boiteux. Il ne faut pas s'en plaindre; la logique est une belle chose, mais les inconséquences qui garantissent la paix ont leur prix.

Malgré ses réserves, miss Betham nous veut beaucoup de bien parce que nous avons donné dans ces derniers temps des preuves de puissante vitalité, et montré comment un peuple qui a essuyé de grands désastres doit s'y prendre pour rétablir sa fortune et se remettre en honneur parmi les nations. Elle n'hésite pas à déclarer que dans ces vingt dernières années il s'est opéré chez nous des progrès immenses. Quelques-unes de nos villes qu'elle avait traversées jadis lui ont semblé méconnaissables. Feu lord Lytton lui écrivait en 1890 qu'il venait de visiter pour la première fois Rouen, que c'était une des villes les plus pittoresques et les plus intéressantes qu'il eût jamais vues, « que sa population très prospère s'occupait aujourd'hui à faire des cotonnades avec autant de succès que ses ancêtres fabriquaient des cathédrales. » — « Qu'aurait dit lord Lytton, s'écrie-t-elle, si comme moi il avait visité Rouen il y a vingt-cinq ans ! » C'est surtout dans les campagnes qu'elle a trouvé de prodigieux changemens et que des lieux déjà vus lui ont paru tout nouveaux. Que de friches défrichées ! que de landes converties en champs et en vignobles ! Les sables d'Aigues-Mortes, subitement couverts de ceps et de pampres, lui ont fait l'effet d'un rêve. En parcourant les provinces les plus arriérées, telles que la Bretagne, la Vendée, la Savoie, certaines parties de la France centrale, elle a cru voir Cendrillon à qui l'envie était venue d'aller au bal et qui s'était fait habiller par sa marraine. « En vingt ans, lui disait un propriétaire savoyard, nous avons vécu un siècle. » Elle estime que nos malheurs nous ont profité et que, depuis 1871, nous n'avons pas perdu notre temps.

Si favorable qu'elle soit au régime actuel de la France, et quoiqu'elle sache à la République un gré infini d'avoir multiplié les écoles et de s'être occupée avec tant de sollicitude de l'enseignement primaire, elle ne lui attribue pas le don des miracles. « Ces progrès gigantesques, dit-elle, s'expliquent par des causes normales, telles que l'adoption de méthodes améliorées pour la culture des champs et l'élevage du bétail et que les facilités de communication toujours croissantes. » Elle signale aussi un fait économique particulier à la France, à savoir « la localisation de nombreuses industries, stimulant l'esprit d'entreprise et la circulation du capital. » Dans beaucoup d'endroits, le travail de la ferme est associé à quelque branche de commerce, et quand une terre avare ne récompense pas de ses peines l'homme qui la cultive, il

se souvient qu'il a des doigts de fée et qu'il ne tient qu'à lui de se faire fabricant : « Peu de villes, peu de villages qui n'aient leur poule aux œufs d'or. » Personne n'est à son avis plus ingénieux que nos paysans à se procurer des ressources subsidiaires et à boucher les trous de leur budget. « Le Protée de la fable, dit-elle, n'était pas plus prompt à se transformer ; aujourd'hui agriculteur, demain ouvrier, en telle saison il manie adroitement la serpette, en telle autre le tour du tourneur. Pas un de ces paysans dignes de Millet, lourds d'aspect, en blouse et en sabots, qui ne soit passé maître en une douzaine de métiers... De quelque côté que l'on se tourne, dit-elle encore, on a la preuve d'une patience et d'un esprit d'entreprise inimaginables. Des portions de lande communale sont de temps à autre concédées à des paysans, à la condition de les mettre en culture. D'énormes blocs de rochers ont été démolis, et parmi leurs décombres mis en tas, j'ai vu fleurir des miniatures de potagers, de champs et de vergers. Le paysan français n'est pas seulement un Protée : il y a en lui du Paracelse, il transmue en or les matières les plus ingrates. » Young disait déjà en son temps : « Laissez-le faire, il changera les déserts en jardins. »

Grands et petits fermiers, métayers, ouvriers de campagne, tous les cultivateurs du sol français intéressent miss Betham ; mais ses favoris sont les paysans propriétaires, qui ont un champ ou un morceau de vignes, un potager, une maison, que souvent ils ont bâtie de leurs mains, et qui peuvent dire comme un des fous de Shakespeare : « C'est peu de chose, mais c'est à moi : *'Tis a poor thing, but 'tis my own.* » Ils ont été le principal objet de son enquête, et rien ne l'a plus frappée que le changement qui s'est opéré depuis peu dans leurs habitudes, leurs procédés de culture, leur mobilier, leur régime, leurs récoltes, et plus encore dans leurs sentimens, dans l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes et de la place qu'ils occupent dans la société.

Miss Betham a trop étudié l'histoire pour s'imaginer que c'est la Révolution française qui a créé la classe des paysans possesseurs d'un champ et d'une maison. Elle sait que pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle, les paysans avaient acquis de la terre, qu'ils employaient à cela leurs très modestes épargnes, que le nombre des petites propriétés rurales allait toujours croissant, qu'au témoignage d'Arthur Young elles formaient peut-être le tiers du royaume. La Révolution n'a été, dans la vérité des choses, qu'une évolution naturelle, précipitée par des catastrophes ; n'y a-t-il pas des orages qui hâtent la fécondation des germes ? Dans tous les temps, le Français fut de tous les peuples celui qui aimait le plus passionnément la terre, et l'amour n'est pas de l'amour quand il ne remplit pas la vie et le cœur. On ne peut s'occuper d'autre chose, c'est l'obsession d'un esprit malin, une fièvre, une folie. Ce n'est pas, à ce que je pense, pour en jouir que le paysan français aime tant la terre ; en règle générale, il n'est pas plus épicurien que mystique. Mais quoiqu'il



n'ait jamais entendu prononcer le nom de Hegel, il a découvert, comme ce grand philosophe, que la propriété est le signe visible de la personne humaine, qu'il ne nous suffit pas d'exister, que nous avons besoin de démontrer notre existence aux autres et à nous-mêmes, et que qui n'a rien n'est rien.

C'est de cette passion de la terre que dérivent et ses vertus et ses défauts. Comme tous les grands amoureux, il a l'esprit d'industrie et de ruse, l'âpreté du désir et du labeur, la ténacité dans l'effort, les longues patiences et les espérances indomptables. Toujours préoccupé d'amasser, il pousse jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au miracle, l'insensibilité aux privations et le génie de l'épargne. Fataliste de sa nature comme une fourmi ou comme un soleil, rien ne le détourne de son chemin, rien ne lui fait oublier son idée. Dur à lui-même, il est dur aux autres et aux bêtes. La passion qui le possède lui enseigne le mépris des petites vanités ; fût-il en train de faire fortune, il se soucie peu de faire figure, et au grand étonnement de miss Betham, ses filles, qui tiennent de lui, continueront de travailler dans les vignes ou à la laiterie après avoir conquis leur certificat d'études, ou passé quelques années dans un pensionnat bourgeois. Sacrifiant le présent à l'avenir et attentif à prévoir les accidens fâcheux, il supportera le malheur mieux que ces fermiers anglais « qui avaient voulu singer les *squires* et vivre comme des capitalistes. » Il n'attache aucune importance au confort ; que sa chambre à coucher soit un sombre taudis, que sa cuisine soit enfumée, que les ordures s'amassent devant sa porte, que son fumier encombre sa cour, et que ses eaux de ménage y fassent des cloaques, il ne lui en chaut. Malgré tous les progrès accomplis, on retrouvera chez lui des traces de ce mélange de richesse et de sordidité, que miss Betham signale comme un des traits caractéristiques de la vie rurale en France, et son logis ne sera pas tenu comme celui d'un laboureur du Sussex. En revanche, quand elle lui aura appris que ces laboureurs étrangers travaillent la terre d'autrui, qu'ils habitent une maison d'où on peut à toute heure les expulser, qu'ils n'ont rien qui leur appartienne, aucune ressource assurée pour leurs vieux jours, il éprouvera pour eux une profonde et dédaigneuse pitié. Que sont toutes les jouissances du confort ? L'homme heureux est celui qui a l'orgueilleux plaisir de posséder ce qu'il aime, et de contempler son moi dans le champ gras ou maigre qu'il cultive, et qui est à lui !

Un journal de Londres publiait naguère de remarquables études sur la vie dans les villages anglais : « Vous n'avez aucune idée, écrivait l'auteur de ces études, de l'état de servage où sont réduits les cultivateurs dans quelques-unes des grandes terres où ils ont trouvé à s'établir. Le *squire* possède la chaumière, il peut à son gré concéder ou retirer les lots de terrain. Sa femme et ses filles donnent du charbon, prêtent des draps, visitent les malades ; le ministre de la paroisse est

chargé de ce qui concerne l'enseignement et la religion. Ces pauvres gens, incapables d'aucune résistance, se prêtent à leur destinée, qui est de faire tranquillement tout ce qu'on leur dit de faire, de prendre ce qu'on leur donne et de se montrer reconnaissans. C'est le royaume des bonnes intentions et de la bienfaisance ; mais pour y être heureux, il faut renoncer à toute virilité d'âme et à la dignité d'un citoyen. » C'est en sacrifiant leurs aises à leur passion pour la terre que les paysans français ont conquis la dignité de citoyen, et qu'ils sont devenus une classe politique, dont l'influence n'a cessé de s'accroître. Comme le dit miss Betham, ils ont déjà fait deux grandes choses : par leurs épargnes et leur travail ils ont réparé des malheurs qui semblaient irréparables, et par leur sagesse d'électeurs, ils ont préservé leur pays d'inutiles et sanglantes révolutions.

Elle n'a qu'un reproche à faire à ces paysans (qu'elle admire, elle se plaint qu'ils manquent d'idéalisme, de poésie, qu'ils ne s'occupent guère de cultiver leur imagination, qu'ils ont oublié leurs vieilles légendes et qu'ils ne lisent pas la Bible. C'est le caractère des peuples catholiques et romans que le livre sacré n'a exercé aucune influence sur leur tour d'esprit comme sur leur littérature. La France n'a produit qu'un grand poète dont la Bible ait façonné l'imagination, il s'appelait Bossuet. Tous les poètes anglais, même les plus mécréans, tels que Byron et Shelley, l'avaient lue dès leur enfance, et on s'en aperçoit. Il est probable qu'elle fournit à tel laboureur du Sussex des mots pour exprimer ses plaintes et ses joies et des images qui se mêlent à tous les événemens de sa vie. Mais il ne faut pas croire que les images ne jouent aucun rôle dans l'existence du paysan français. Comme l'a dit George Sand, qui l'avait beaucoup pratiqué, « il est tout imagination sous son matérialisme apparent. C'est toujours l'imagination païenne, la personnification des choses qui l'entourent ; sa maison, son champ, son arbre, son mur, deviennent pour lui des êtres, des dieux, qui sait ? Il gratte le sol avec une vieille pioche ébréchée. Peut-être que ce vieil outil est un dieu aussi. » La propriété a sa poésie, surtout quand on l'a conquise par son travail, et si de grands poètes ont été des gueux, ils ont tous aspiré à posséder quelque chose. Le rêve de Shakespeare était d'avoir une maison et d'y vivre en bon bourgeois. Il avait juré de satisfaire un jour son ambition, et c'est à cela qu'il employait Ariel et Miranda.

Il y a dans l'esprit de miss Betham des contradictions qui me charment ; une femme qui ne se contredit jamais n'est pas une femme. Utilitaire convaincue et romancière de son état, elle glorifie les machines agricoles, et elle pousse un grand soupir en confessant « que l'agriculture perfectionnée est aussi peu romantique que Chicago. » Elle a découvert que les fermiers de la Manche n'exportaient plus le gui en Angleterre, qu'ils faisaient une guerre d'extermination à ce pernicieux

parasite; comme économiste, elle les approuve, et elle ne laisse pas de regretter le gui. Elle a vu dans l'Anjou des châtaigniers magnifiques tomber sous la cognée pour faire place à des champs de pommes de terre; elle s'en est réjouie, et les larmes lui sont venues aux yeux. Comme elle est naturellement optimiste et qu'elle a du goût pour les utopies, elle cherche à se persuader qu'un temps viendra où tout sera concilié, l'utile et le beau, où tous les intérieurs seront bien tenus et confortables, et où tous les hommes seront poètes. J'ose affirmer qu'elle ne verra jamais ce temps merveilleux.

Dans l'habitude de la vie, elle recourt à un autre genre de consolations, qui me paraissent meilleures et moins chimériques. Quand elle contemplait le ciel bleu de la Provence, elle prenait en pitié le ciel gris de l'Angleterre et ne se souciait pas de le revoir; mais les moustiques lui ayant procuré quelques nuits d'insomnie, elle s'est dit qu'un ciel gris avait ses avantages. En parcourant les jardins délicieux des villas niçoises, elle se prenait à regretter que dans l'île où elle est née les citronniers et les orangers ne fleurissent pas en pleine terre; mais ayant demandé à voir l'intérieur d'une de ces villas princières, elle s'est avisée que les chambres des domestiques étaient de vilains trous noirs s'ouvrant sur un corridor sombre, et elle a pensé que dans son île les servantes étaient mieux logées.

Puisqu'elle croit au système des compensations, que ne l'applique-t-elle à l'histoire du genre humain! Les glorieuses cités antiques, où l'esclave se chargeait de toutes les besognes ingrates, les barons féodaux, qu'animait l'esprit d'aventure, les hommes de la Renaissance, qui vivaient dans un temps où l'art se mêlant aux industries embellissait tout, les maisons, les meubles et les dieux, ont éprouvé des joies que nous ne connaissons plus. C'est une longue histoire que celle des félicités perdues, qui ne se retrouveront jamais; mais on les remplace, et quelquefois avec avantage. Si par miracle une de ces sociétés mortes, qui firent beaucoup d'heureux, venait à revivre, nous y serions mal à l'aise et à l'étroit, nous y trouverions des institutions et des coutumes qui s'accorderaient mal avec notre façon de comprendre le bonheur et de choquantes inégalités, incompatibles avec l'idée que nous nous faisons de la justice.

G. VALBERT.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 août.

La loi de 1871 assigne à la session d'août des conseils généraux une durée d'un mois au maximum; mais il est devenu rare que nos assemblées départementales épuisent ce délai. A l'origine, — nous voulons dire après la grande perturbation nationale qui avait amené partout un personnel nouveau, — les conseils généraux étaient pleins d'ardeur, de prétentions, et d'inexpérience. Ils voulaient tout faire et avaient tout à apprendre. Nous en avons vu, à cette époque qui, non contents d'aller jusqu'au terme extrême que la loi leur avait assigné, s'imposaient, pendant la dernière semaine, des séances du matin et des séances de nuit. Les choses ont pris aujourd'hui une marche plus régulière et plus expéditive. Les conseils départementaux sont au courant des affaires qu'ils ont à traiter; ils savent ce qui est important et ce qui l'est moins; ils établissent, dès le premier moment, le programme de leurs travaux, si même ils ne l'acceptent pas d'une administration préfectorale dans laquelle ils ont confiance; et au bout de huit ou dix jours ils ont le plus souvent terminé leur session. Lorsque certaines questions exigent une attention particulière, ils suspendent leurs séances pour donner à leurs commissions le temps de travailler, et ils les reprennent un peu plus tard. Tout cela se fait sans bruit, sans étalage de discours inutiles, sans démonstrations prétentieuses, sans distractions purement politiques, au grand avantage des affaires départementales, qui sont envisagées en elles-mêmes, en dehors de tout élément étranger. Cette année en particulier les conseils généraux avaient à pourvoir à l'exécution d'une loi importante, celle qui introduit l'assistance médicale obligatoire dans les campagnes. Dans beaucoup de départemens, cette assistance existait déjà sous des formes différentes, et, dans tous, le dévouement de nos médecins ruraux avait plus ou moins devancé l'œuvre d'humanité qu'il s'agissait de consacrer. Le mérite de la loi est, après avoir établi certains principes généraux, d'avoir laissé aux assemblées locales une grande liberté d'exécution. Plusieurs systèmes se présentaient à l'esprit, et tel qui pouvait être bon dans un département l'était moins dans un autre. Fallait-il, par exemple, donner aux préfets la nomina-

tion des médecins chargés de l'assistance, ou laisser aux malades la liberté de les choisir eux-mêmes? Fallait-il procéder par abonnement avec ces médecins, ou leur payer leurs visites? Fallait-il proportionner le chiffre des honoraires à celui de la population dans chaque circonscription, ou à celui des indigens dûment constatés? Voilà bien des questions, et il serait facile d'en multiplier le nombre. On voit que nos assemblées départementales avaient, suivant l'expression vulgaire, du pain sur la planche pour leur courte session. Pourtant, les radicaux et les socialistes ont essayé de détourner leur attention sur des objets à leur avis plus importants, et, depuis le commencement du mois, ils leur conseillaient à qui mieux mieux de briser le masque étroit que leur imposait la loi de 1871 pour faire apparaître le front menaçant de quatre-vingt-six assemblées politiques.

Nous avons déjà dit un mot de cette campagne, qui ne nous paraissait destinée à aucun succès. Les radicaux perdent leur temps lorsqu'ils font appel aux conseils généraux, et il en sera sans doute ainsi pendant de longues années encore. Il y a une grande différence entre un conseiller général et un député. Même lorsque les deux qualités se réunissent dans la même personne, celle-ci se dédouble et prend un caractère tout autre, suivant qu'elle opère au Palais-Bourbon ou au chef-lieu de son département. Grâce à la longue durée de nos sessions législatives et aux influences multiples, mais généralement artificielles, qui agissent sur lui, le député se meut à Paris dans une atmosphère spéciale, surchauffée à haute pression, où, sans qu'il s'en aperçoive, il se trouve de plus en plus isolé du reste du pays. Au bout de quelques mois, il perd contact avec la province. Les bruits du dehors lui arrivent par la presse, c'est-à-dire grossis et exagérés, et, dans la sonorité du Palais-Bourbon, ces bruits prennent un volume surprenant. On se croirait dans les catacombes du Panthéon, avec la différence qu'au Panthéon il n'y a que de grands hommes : du moins, il est convenable de le penser. Le député arrive ainsi peu à peu, et même assez vite, à un état d'âme particulier, où il se croit « puissant », comme le Moïse d'Alfred de Vigny, mais où il est encore plus sûrement « solitaire », conformément au même modèle. Tous ses nerfs sont tendus et prêts à vibrer. Aussi, lorsqu'un orateur, monté au même diapason, fait retentir la tribune des éclats de sa parole, l'impression est-elle profonde, et le député qui applaudit n'est-il pas éloigné de penser qu'il a assisté à un événement important. Il n'a assisté à rien du tout, sinon à un discours, et à peine arrivé en province, il commence à s'en douter. Autrefois, lorsque nous avons été sevrés depuis longtemps d'éloquence parlementaire et que le pays était impatient d'écouter des voix indépendantes, l'effet était tout autre. Il allait en grossissant à mesure qu'on s'éloignait du Palais-Bourbon. Aujourd'hui, plus on s'éloigne et moins l'effet est sensible, à ce point que tel orateur dont on entend dire à la

Chambre : « Quel talent ! Avons-nous un ministre à même de lui répondre ? » ne passe en province que pour un phraseur sans consistance. L'homme de province, qui habite les petites villes ou la campagne, — et nous parlons de l'homme éclairé, dont le suffrage cantonal fait un conseiller général, — a d'autres préoccupations. Il vit au milieu de réalités concrètes. Il a une profession qui l'absorbe pendant toute l'année, sauf huit jours après Pâques et huit jours après le 15 août. Les sessions des conseils généraux sont trop courtes pour qu'il ait le temps de sortir de lui-même et de se laisser aller à un rôle d'emprunt. Il reste homme d'affaires, homme pratique, homme de sens rassis, bon citoyen d'ailleurs, qui, ayant sollicité un mandat, le remplit honnêtement et consacre aux affaires départementales le temps qu'il faut pour les bien faire, mais pas davantage, car il a hâte de revenir à son travail quotidien.

C'est à ces conseillers généraux que la presse radicale s'est adressée pour les pousser à des démonstrations politiques. La campagne a été menée avec ardeur, et ceux qui l'ont dirigée en escomptaient d'avance les résultats. Leur espoir était d'éveiller l'amour-propre endormi des assemblées départementales et de leur inspirer une ambition envahissante. L'idée, pour chacune d'elles, de se constituer en un parlement au petit pied et de donner son opinion sur la politique générale, ne devait-elle pas les flatter toutes ? Les radicaux l'ont cru ; et ce qui s'est passé au mois d'avril dernier pouvait, dans une certaine mesure, entretenir chez eux cette illusion. A ce moment, une douzaine de conseils généraux avaient protesté contre cet « esprit nouveau » dont M. Spuller s'est fait l'apôtre, et qu'il vient encore de définir à Lille avec beaucoup de bon sens et d'éloquence. Au fond, l'esprit nouveau est l'esprit de tous les temps appliqué intelligemment à des circonstances nouvelles. Quoi qu'il en soit, les manifestations du mois d'avril étaient contraires à la loi, qui interdit aux conseils généraux les vœux purement politiques. Mais qu'importe la loi pour les radicaux ? Elle n'est une barrière que pour les autres. Enfin, on est en vacances ; les Chambres ne fournissent plus rien : il faut bien trouver ailleurs un aliment pour l'agitation politique. On a donc invité les conseils généraux à parler. Sur quoi ? La récente loi contre les menées anarchistes offrait un prétexte. Dieu sait tout ce que les journaux socialistes ont écrit sur cette loi ! Certes, elle n'est pas parfaite, et nous l'avons jugée sans enthousiasme ; mais ses adversaires mêmes, pour peu qu'ils aient quelque bonne foi, seraient tentés de la défendre en voyant comment on l'attaque. A entendre radicaux et socialistes, jamais les périodes révolutionnaires, jamais les lendemains de coup d'État n'en auraient produit de plus cruellement draconiennes. Tout le monde s'est mis à rire à la Chambre lorsque M. Pourquery de Boisserin, emporté par une fougue avignonnaise dont il n'avait pas mesuré les écarts, a reproché à nos ministres

de préparer un 2 décembre. Les radicaux seuls ont pris la chose au sérieux, et même au tragique. Ils nous jurent que nous sommes sous le coup d'une loi de sûreté générale pire que celle de 1858, d'une loi des suspects pire que celle de 1793. Ils n'ont qu'un tort, qui est d'essayer de le prouver. D'après eux, le pays vit sous la Terreur : seulement il ne s'en doute pas. « Mauvais signe, dit Molière, lorsqu'un malade ne sent pas son mal ! » Le fait est qu'il ne le sent pas, et les radicaux ne sont pas parvenus à lui en donner la sensation. Ils ont sollicité une consultation politique de la part des conseils généraux : les conseils généraux se sont tus sur toute la ligne. Deux seulement, croyons-nous, celui des Bouches-du-Rhône et celui du Var, ont émis des vœux favorables au retrait de la loi sur les menées anarchistes. Les autres n'ont rien dit. Ils ont le plus souvent renouvelé leurs bureaux de l'année dernière : lorsqu'ils ont fait des changements, ç'a été au profit des modérés, au détriment des radicaux. Les présidents élus ou réélus ont exprimé l'horreur qu'a inspirée au pays tout entier le crime du 24 juin. Ils se sont félicités de la rapidité avec laquelle a eu lieu la transmission des pouvoirs à un président nouveau dans lequel ils ont toute confiance. Là se sont bornées les manifestations des assemblées départementales. La campagne radicale ne pouvait pas échouer plus piteusement. Un journal a donné une explication rassurante de ce dénouement qu'il n'avait pas prévu : « C'est surtout hors séance, a-t-il dit, que les conseillers généraux ont manifesté leur mécontentement de l'orientation actuelle de la politique gouvernementale. » On nous assurera bientôt que c'est au fond du cœur qu'ils ont protesté, mais combien vivement !

La vérité est que la première application de la loi récente a donné lieu à quelques erreurs que nous ne qualifierons pas d'inévitables, car on aurait peut-être pu les éviter, mais dont la gravité a été singulièrement exagérée. Des dénonciations calomnieuses ont été faites à la préfecture de police, et elles ont été suivies de perquisitions qu'il faut regretter puisque rien ne les justifiait, mais contre lesquelles il est puéril de s'indigner comme on affecte de le faire. Ce n'est pas seulement en vertu de la loi contre les anarchistes que la police est exposée à opérer chez les particuliers des descentes et des perquisitions inutiles. Il serait grave, à coup sûr, et odieux qu'un innocent eût été arrêté et surtout condamné. A lire les journaux radicaux, le fait se passe tous les matins, et des écrivains spirituels mais fantaisistes, comme M. Henry Maret, assurent aux bons bourgeois qui les lisent qu'ils ne sont pas sûrs le lendemain, à leur réveil, de ne pas avoir affaire à un commissaire de police ceint d'une écharpe tricolore. La sécurité du foyer domestique n'existe plus ! Or, jusqu'ici, on ne peut citer qu'un cas où la police s'est trompée ou a été trompée. Il s'agit d'un honorable habitant de Colombes, qui a été l'objet d'une visite domiciliaire très

désobligeante à coup sûr, mais à la suite de laquelle, au lieu d'être arrêté, il a reçu les excuses des agens. Bien plus ! il a poursuivi son calomniateur devant les tribunaux correctionnels et l'a fait condamner, ce qui prouve qu'il y a encore des juges en France. On voit que le mal n'est pas aussi grand que l'imagine la presse radicale. Le spectre de la police n'est pas aussi terrifiant qu'elle le présente. Au reste, la police elle-même, si elle lit les journaux qui l'attaquent, peut avoir ses moments d'ironie et de douce consolation. Pendant vingt-quatre heures tous ces journaux ont raconté et commenté un scandale inouï. Un conseiller municipal, de Paris s'il vous plaît, s'étant livré dans un café à des propos jugés séditieux, avait été arrêté. C'était bien d'une arrestation qu'il s'agissait cette fois. On donnait les détails les plus précis sur les circonstances qui avaient accompagné cet odieux attentat à la liberté municipale, et un journal allait même jusqu'à publier le menu du déjeuner qui avait été servi au prisonnier à la Conciergerie. Comment douter du fait, après cela ? M. Zola ne procède pas autrement pour donner un grand air de vraisemblance à ses récits. De plus, sept citoyens du quartier se sont transportés au bureau de rédaction d'un autre journal pour confirmer l'arrestation de leur conseiller municipal : ils l'avaient vue de leurs yeux. Et pourtant, — à qui se fier ? — il n'y avait pas un mot de réel dans tout ce roman. Les reporters ont couru à la Préfecture de police : on s'est moqué d'eux. Ils ont couru chez le conseiller municipal, et l'ont trouvé qui vaquait tranquillement à ses affaires. Il a même opposé le démenti le plus formel à tous les bruits qui couraient sur son compte, et le meilleur des démentis était de se montrer en liberté. Croit-on que les journaux radicaux aient laissé tomber cette affaire ? Point du tout ! Ils ont continué d'affirmer que le conseiller municipal avait été arrêté, et ils insinuent que, s'il le nie, il doit avoir pour cela quelque raison obscure. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire dans une certaine presse, qui a son siège fait et n'en démordra pas.

Le pays, on l'a vu, ne s'y laisse pas tromper. Il ne se croit pas plus sous la Terreur que le conseiller municipal en question ne se croit sous les verrous, et s'il a le sentiment que la situation générale n'est pas très bonne, ce n'est pas pour les motifs que donnent les radicaux. Il continue de se demander quelle est la politique du gouvernement actuel, sans parvenir à la bien démêler. L'action administrative s'exerce à la fois dans les sens les plus divers, suivant l'humeur particulière et le caractère de chaque préfet. Les gens impartiaux signalent des actes tout à fait dignes d'éloge, puis, tout à côté, des complaisances ou des défaillances en sens contraire. M. Dupuy a été malade : il est heureusement remis de son indisposition, et il tiendra peut-être à imprimer dorénavant une orientation plus nette à sa politique. Il a oscillé jusqu'ici entre les radicaux et les modérés, donnant tantôt des



demi-satisfactions et tantôt des bourrades aux uns et aux autres. Ce système, si c'en est un, commence à s'user : il faudra prendre parti. Ordinairement, les vacances parlementaires servent d'occasion à des discours où l'opinion cherche à reconnaître la pensée du gouvernement. Pour cette fois, on a écouté en vain. Nos ministres se sont agités beaucoup, jamais même ils ne s'étaient remués davantage, et nous aimons à croire que tout ce mouvement n'aura pas été inutile. M. le ministre de la marine a visité nos arsenaux maritimes, ce dont il faut le féliciter, car il y a relevé bien des pratiques défectueuses. M. le ministre des travaux publics est allé étudier en Angleterre le système des voies de communication à travers les grandes villes, et l'installation des docks de commerce dans les ports de mer : il en est revenu, a-t-il dit à un journaliste, émerveillé et jaloux, et sans doute il nous fera profiter de ce double sentiment. Mais, d'indications politiques, le gouvernement n'en a point donné. Tout au plus M. le ministre des finances, soit dans le conseil général de la Meuse où il a tenu incidemment un excellent langage, soit dans un concours agricole où il s'est développé et aussi surveillé davantage, a-t-il fait entendre quelques paroles dont un chroniqueur voudrait faire son profit. Mais, dans son conseil général, M. Poincaré s'est borné à définir et à défendre la loi contre les anarchistes, et dans le concours agricole de Stenay, il a si habilement mesuré ses déclarations, tantôt dans le sens des réformes démocratiques et humanitaires, tantôt dans le sens de la prudence extrême et des ménagemens à y apporter, qu'on ne sait plus très bien ce qu'il faut penser de ses projets. Il veut augmenter les droits sur les successions d'une manière différente en ligne directe et en ligne collatérale. Soit ! nous le voulons bien. Mais pourquoi ne dit-il pas d'une manière catégorique, lorsqu'il parle de « graduer » ces taxes, si la graduation sera progressive ou proportionnelle à l'héritage réellement recueilli ? Là est toute la question. Il semble que M. Poincaré attende, sur ce point et peut-être sur d'autres, les inspirations du Parlement : n'est-ce pas plutôt le gouvernement qui devrait en donner aux Chambres ? M. Antonin Dubost a, lui aussi, développé devant le conseil général de l'Isère la thèse que c'est au Parlement à penser et au gouvernement à exécuter. Le rôle de ce dernier se réduirait à faciliter l'accouchement des conceptions parlementaires. Tel n'est pas notre avis, assurément ; mais quel est celui de M. Poincaré ? « Un gouvernement républicain, dit-il, ne saurait évidemment songer à exercer vis-à-vis du Parlement une autorité abusive. » Sans doute, et le gouvernement ne serait pas républicain que cette vérité subsisterait tout entière ; mais ce n'est pas exercer une « autorité abusive » sur un parlement que de lui donner des directions, en lui laissant d'ailleurs toute liberté de les accepter après discussion, ou de les récuser. M. Poincaré affirme encore que « ce n'est pas pour un cabinet manquer de défé-

rence à un Parlement que de lui dire clairement la vérité », ou même que « ce n'est pas s'arroger une puissance excessive que d'apporter dans la gestion des affaires administratives et dans l'exécution des pensées du législateur une vigilance attentive et une calme fermeté. » Eh! non, ce n'est pas là s'arroger une « puissance excessive ». Le gouvernement peut même se donner une tâche plus large sans sortir de son caractère. « Cette conception du rôle du gouvernement, déclare enfin M. Poincaré, est certainement la vôtre, Messieurs; vous n'aimez, je le sais, ni les excès, ni les défaillances, ni les abus, ni les abdications de pouvoirs. » Certes, voilà des phrases bien faites, et si exactement ajustées et compensées que nous ne pouvons souhaiter qu'une chose, à savoir que M. le ministre des finances mette un aussi parfait équilibre dans la confection de son budget. Mais cela ne nous dit pas quelle est la politique du gouvernement. Quant à la Chambre, nous savons très bien que, comme toutes les Chambres, elle est incapable d'en avoir une à elle toute seule. Il est vrai qu'elle peut, en revanche, en avoir plusieurs en même temps.

Au moment même où paraissait notre dernière chronique, M. le ministre des affaires étrangères signait à Paris, avec les délégués du roi Léopold, souverain du Congo, un arrangement qui mettait fin aux difficultés pendantes entre lui et nous dans l'Afrique centrale. L'opinion publique en a accueilli la nouvelle avec une grande faveur. On n'a pas oublié à quel point elle s'était montrée émue, inquiète même, trois mois auparavant, lorsque la convention anglo-congolaise du 12 mai était apparue comme une menace d'orage dans un ciel déjà nuageux. Que reste-t-il aujourd'hui de cette convention? L'Allemagne en a dénoncé une partie; nous en avons nous-mêmes dénoncé une autre; et sur les deux points nous avons eu, l'Allemagne et nous, satisfaction. L'Angleterre a renoncé très vite, devant l'opposition de la chancellerie impériale, au couloir de vingt-cinq kilomètres de large qui, pris sur la limite orientale de l'État du Congo, devait relier à l'Égypte ses possessions du sud et du centre de l'Afrique. Nos objections étaient d'un ordre différent.

Depuis assez longtemps déjà nous étions en pourparlers avec l'État du Congo pour établir entre lui et nous des frontières définitives. Celles qui avaient été indiquées à Berlin, en 1885, étaient des frontières idéales, qui se confondaient avec des méridiens en longitude et des parallèles en latitude, et qu'il fallait remplacer peu à peu par des frontières géographiques, à mesure que le pays serait complètement exploré. Une première fois déjà, en 1887, nous avons pris pour limite avec l'État du Congo le thalweg de l'Oubanghi; mais cette rivière était encore trop peu connue alors dans une partie de son cours, et il a fallu, arrivés à ce point, se contenter provisoirement du 4<sup>e</sup> parallèle. Il restait entendu

que ce qui était sur la rive droite de l'Oubanghi et au nord du 4<sup>e</sup> parallèle appartenait à l'influence française. Les agens de l'État du Congo n'ont pas toujours respecté cette convention. Ils allaient naturellement devant eux, un peu à l'aventure, avec beaucoup d'intelligence et de courage, et ils organisaient des postes sur les points qui leur paraissaient intéressans, avec l'arrière-pensée que, s'il y avait plus tard des contestations territoriales, leur gouvernement et le nôtre finiraient par s'arranger. Pourtant l'expansion, la prise de possession congolaises allaient toujours en augmentant, et les deux gouvernemens ne s'arrangeaient pas. Les tentatives qui avaient été faites dans cette vue avaient échoué. En se prolongeant, la situation risquait de devenir plus difficile. Les prétentions congolaises prenaient un caractère plus aigu; elles s'appuyaient sur le vieil axiome *Beati possidentes*; et quant à nous, malgré le bien fondé des nôtres, nous rencontrions chaque jour des difficultés croissantes pour en faire reconnaître la valeur. L'affaire en était là, et il était de plus en plus indispensable d'y apporter de part et d'autre les plus délicats ménagemens, lorsque, tout d'un coup, la convention du 12 mai a été publiée par les journaux. Le procédé était vif à notre égard, et rien n'a été plus légitime que l'impression que nous en avons manifestée. Les territoires contestés entre l'État du Congo et nous étaient, il est vrai, passés sous silence; mais il ressortait de l'esprit même de la convention que l'Angleterre les attribuait à la sphère d'influence de l'État congolais, et la preuve en est qu'elle prolongeait et complétait ces territoires au delà même du bassin du Congo, en livrant à l'État indépendant, sous des modalités diverses, la rive gauche du Nil depuis Lado jusqu'à Fachoda. Le Bahr-el-Gazal, notamment, était cédé à bail indéfini à l'État du Congo. On reconnaît ici la conception anglaise des États-tampons, qui n'est pas toujours mauvaise et que nous ne repoussons pas d'une manière absolue, mais dont on nous dégoûterait vite si on prenait l'habitude de la pratiquer contre nous dans de semblables conditions. Il s'agissait cette fois d'un État-barrière que l'Angleterre mettait, sans nous consulter, entre le Nil et nous, pour arrêter dans l'avenir nos progrès éventuels.

Nous avons donc protesté contre cette partie de l'arrangement. Le roi Léopold a envoyé à Paris deux négociateurs éminens, M. Devolder et M. le baron Goffinet, et l'accord n'a pas tardé à s'établir avec eux. Il a porté sur deux points qu'il faut distinguer: la délimitation de nos frontières communes dans le bassin du Congo, et au delà, dans le bassin du Nil, la délimitation septentrionale de la zone d'influence de l'État indépendant. En ce qui concerne le premier point, l'œuvre de 1885, continuée en 1887, a été heureusement complétée et terminée. Notre frontière suivra le cours de l'Oubanghi jusqu'au M'Bomou, puis le cours du M'Bomou jusqu'à sa source, puis la ligne la plus courte jusqu'à la crête de partage des eaux entre le bassin du Congo et

celui du Nil. Désormais, plus de contestation possible entre l'État indépendant et nous. Les postes qu'il occupe sur notre territoire seront remis à nos agens dans des conditions à régler entre les deux gouvernemens, et les difficultés au milieu desquelles nous nous débattions diplomatiquement depuis plusieurs années se trouvent résolues d'un seul coup. Quant à la zone d'influence de l'État indépendant au delà du bassin du Congo, elle ne pouvait plus comprendre le Bahr-el-Gazal, qui serait resté en l'air en quelque sorte depuis qu'il ne se rattachait plus aux territoires définitivement attribués à la France. Cette zone sera limitée par le 30° degré de longitude dans un sens, et par le 5° 30' de latitude dans l'autre. Ce dernier parallèle coupe le Nil un peu au-dessus de Lado. N'ayant aucun intérêt au sud de cette ligne, nous n'avons pas à nous préoccuper de ce que pourra y faire l'État du Congo. Nous ne lui donnons pas les territoires qui y figurent ; nous ne les lui cédon pas à bail, car ils ne nous appartiennent pas : nous nous bornons à nous en désintéresser.

Tel est, dans son ensemble, l'arrangement du 14 août, qui fait honneur aux négociateurs belges et à M. Hanotaux. Le but poursuivi a été atteint sans froissement d'amour-propre soit pour l'une, soit pour l'autre des deux puissances. Nous avons fait, au profit de l'État indépendant, quelques concessions territoriales que nous ne regrettons pas, car nous voulons vivre en bons termes avec nos voisins. L'Afrique est assez grande pour que toutes les puissances civilisées s'y développent longtemps encore sans se heurter maladroitement. Si l'on songe aux conséquences funestes qu'aurait eues pour nous, pour l'État du Congo, pour la Belgique, pour l'Angleterre elle-même, l'échec des négociations de Paris, on reconnaîtra que l'Europe était intéressée à leur succès. Est-ce à dire que tout soit fini et que l'avenir se présente sans aucune ombre ? Non, sans doute. La question du Bahr-el-Gazal n'est pas résolue parce que le roi Léopold a renoncé à s'y établir. Notre diplomatie a besoin d'être plus vigilante et notre action coloniale plus habile et plus alerte que jamais. Mais ce qui a été fait a été bien fait, et, pour le reste, à chaque jour suffit sa peine.

Le gouvernement britannique se rend parfaitement compte, lui aussi, que tout n'est pas terminé, et il a même donné à son sentiment une forme dont la solennité a provoqué quelque surprise. Le Parlement anglais a clos sa session le 25 août, et, à ce propos, il a entendu la lecture d'un message de la Reine conçu dans des termes assez insolites. Si c'était l'empereur d'Allemagne, ou l'empereur de Russie qui eût tenu ce langage, on pourrait même en éprouver un peu plus que de l'étonnement : mais l'Angleterre est un pays strictement parlementaire, et, en écoutant la reine Victoria, il est bon de se rappeler que c'est lord Rosebery qu'on entend. C'est beaucoup sans doute, mais enfin ce n'est pas tout à fait la même chose. La Reine s'exprime donc ainsi : « Mes relations avec

les puissances étrangères sont toujours amicales et pacifiques ; toutefois il y a lieu de regretter que certaines questions soulevées relativement à l'Afrique entre mon gouvernement et celui de la République française ne soient pas encore résolues. Je désire qu'elles soient réglées sans aucun retard inutile, et j'ai entamé d'amicales négociations pour cet objet. » Le vœu du gouvernement de la Reine est certainement partagé à Paris ; mais en vérité on n'avait pas pu se douter jusqu'à ce jour que l'intensité en fût aussi pressante. Depuis plusieurs années, nous avons fait des efforts vingt fois renouvelés pour liquider les questions africaines pendantes entre l'Angleterre et nous, et il ne nous a jamais été possible d'entamer sérieusement la conversation. Beaucoup de retards certainement inutiles se sont produits, sans qu'il y eût de notre fait. N'est-il pas surprenant, par exemple, que nos réclamations au sujet de nos missionnaires si odieusement massacrés dans l'Ouganda n'aient pas encore reçu satisfaction ? Nous n'avons jamais pu arracher une réponse définitive sur ce point qui nous tient à cœur. Et sur combien d'autres encore n'avons-nous pas été plus heureux ! La liste en serait longue ; mais à quoi bon la dresser ? L'Angleterre montre à son tour une grande hâte de causer : causons. Seulement, on ne voit pas encore très bien où et avec qui nous pourrons le faire. Il y a quelques semaines, après avoir échangé quelques vues avec M. Hanotaux sur la convention congolaise, lord Dufferin est parti subitement pour l'Angleterre ; il n'est revenu qu'au moment où M. Hanotaux avait annoncé et exécutait déjà son propre départ pour Vichy. Lord Dufferin est retourné à Londres. Lord Rosebery se promenait ces jours derniers à Paris. Lord Kimberley, ministre des affaires étrangères, vient également de partir en voyage. On ne sait à qui parler, et cette villégiature générale fait contraste avec la légère, oh ! très légère nuance d'impatience que présente le message de la Reine. On ne saurait d'ailleurs souhaiter trop vivement qu'un accord vraiment complet s'établisse entre l'Angleterre et nous en Afrique.

De même en Asie. Le message ne se montre pas moins attentif aux affaires du Mékong qu'à celles du Congo, du Niger ou du Nil ; mais, ici, il émet quelques affirmations qui appellent de notre part des réserves. « Je suis convaincue, dit le message, que le règlement définitif des questions résultant du récent traité conclu entre la France et le Siam ne saurait être ajourné beaucoup plus longtemps, et, en attendant, j'ai chargé des commissaires de fixer sur les lieux mêmes, de concert avec les commissaires français, les limites qu'il sera convenable de donner à une région neutre dans le voisinage du Mékong, qui séparera mes possessions de celles de la République française. » Nous ne traiterons pas pour le moment du premier objet touché par le message ; mais est-il bien exact que les commissaires envoyés de part et d'autre sur le Haut-Mékong aient été chargés de « fixer sur les

lieux mêmes les limites » d'un État-tampon? Si on se reporte aux documens signés à Paris, le 25 novembre dernier, l'un par les commissaires anglais et français, l'autre par lord Dufferin et M. Develle, on voit qu'il ne s'est agi, pour le Haut-Mékong, que « de faire procéder à une enquête sur place par les agens techniques des deux pays ». Ces agens techniques, dit la seconde pièce, « devront noter soigneusement quelles limites géographiques et politiques atteindraient le mieux » le but qu'on se propose. Il ne s'agit là que d'une enquête qui ne peut aboutir qu'à prendre des notes pour éclairer les deux gouvernemens, mais pas du tout de « fixer sur les lieux mêmes les limites » d'une zone neutre. A côté du texte, nous avons d'ailleurs le commentaire rédigé, le 4 décembre, par M. Casimir-Perier, qui venait de remplacer M. Develle au quai d'Orsay, et qui, dans une lettre explicative adressée au sous-secrétariat d'État des colonies, s'exprimait comme il suit : « La mission de ces délégués (envoyés sur les lieux) devra être une simple mission d'enquête : ils sont chargés uniquement de recueillir des renseignemens et non pas de trancher des difficultés. S'il s'éleve des divergences de vues entre eux, ils en noteront les motifs. La décision définitive sera réservée aux gouvernemens eux-mêmes. » On ne saurait être plus explicite.

Si nous relevons ces divergences, c'est qu'il importe, au début des négociations amicales que le gouvernement anglais engage avec nous, qu'aucun malentendu ne vienne compliquer une situation qui sera toujours assez délicate. Le langage qu'on a fait tenir à la Reine n'a peut-être pas sur tous les points une précision absolue ; mais assurément cela n'a pas grande importance. Ce qui en a beaucoup, au contraire, c'est la hâte d'en finir, l'empressement à terminer, le désir d'une solution prompte, sentimens qui ne sauraient aller sans une bonne volonté corrélative et un véritable esprit de conciliation. Nous trouverons sans aucun doute ces dispositions chez le gouvernement anglais, et il les trouvera non moins sûrement chez nous. L'accord se réalisera, puisqu'on le veut également de part et d'autre, et rien ne serait même plus facile si le maintien de plus en plus injustifié de l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre ne pesait pas sur sa politique comme sur la nôtre. Les questions du Haut-Nil seraient réglées en une heure, si celles du Bas-Nil étaient résolues comme elles devraient l'être depuis longtemps. Qui ne voit qu'il y a, bon gré mal gré, entre celles-ci et celles-là une inévitable connexité?

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIERE.

---

---

# TALLEYRAND

---

## I

Aux époques de crise surgit ordinairement un homme, parfois supérieur, parfois médiocre, que l'urgence de conclure rend, pour un moment fugitif, l'arbitre des événemens. En 1814 et en 1815, Talleyrand fut cet homme.

« Parler de Fénelon est un titre pour plaire », disait l'aimable Andrieux. Admirer Talleyrand donne un air de profondeur, presque un brevet d'homme d'État. Personne n'est cependant moins digne d'admiration. Non qu'il fût une de ces nullités dont l'élévation est une insolence de la fortune. Il était rempli de talent, éclairé, habile, fécond en ressources, lucide, sagace, souple, d'autant plus calme que les circonstances devenaient plus tragiques, d'un goût sûr, sachant observer, actif de pensée sous les dehors de l'indolence, sans cesse en éveil quoique jamais pressé. A l'entendre, l'homme d'État se forme par l'application à la jurisprudence, surtout à la théologie; cependant il n'était pourvu que de connaissances limitées, si ce n'est en diplomatie et étiquette de cour, et son suprême éloge sur quelqu'un était : Il a de l'esprit. Il avait le droit d'en exiger, en ayant beaucoup lui-même. Seulement cet esprit absolument négatif ne valait qu'à mettre en œuvre et à polir les idées d'autrui. Stérile d'invention, né démolisseur, brouillon flegmatique, il n'était, livré à lui-même, malgré ses dons brillans, apte qu'à gâter, trafiquer, faire et défaire sans cesse, surtout à ne pas faire en paraissant beaucoup faire, incapable de rien créer si ce n'est la confusion et le désordre. Dès que les sujets s'élevaient au-dessus du lieu commun moyen, son intelligence s'essouffait. Nul ne se trompait avec plus de facilité et ne pénétrait moins

l'avenir. Il avait le flair souvent en défaut du sceptique, non l'intuition prophétique du penseur. Parce qu'il était alerte à se retirer à temps de dessous les ruines branlantes et à profiter des écroulemens, on lui a prêté l'infailibilité à les prévoir. Il se déclarait, au contraire, l'ennemi des prédictions (1). Sa perspicacité, en effet, consistait à bien attendre les événemens, comme son éloquence à persuader des choses dont on était déjà convaincu.

Dans ses relations de famille et d'amitié, on le trouvait affectueux, fidèle, sûr; envers ses inférieurs, bienveillant et facile. C'est par les petits qu'on s'élève, avait-il coutume de répéter. Il se ratrapait dans la vie publique. Là même il n'était pas méchant, mais vicieux à dérouter. Saint-Simon a dit de Dubois, — un défroqué aussi à la manière du temps, — que tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. En Talleyrand ils s'accordaient entre eux paisiblement, sans bruit et sans combat. Il était, avec un naturel parfait, joueur et rapace, raffiné en calculs, retors en fourberie, dépourvu de la notion du bien et du mal, d'un cœur subalterne sous l'aristocratique de ses manières, ne sachant qu'obéir ou trahir, sans susceptibilité parce qu'il était sans honneur, d'une effroyable effronterie dans ses affirmations contraires à la vérité (2), comme revêtu d'une enveloppe dure et polie, sur laquelle l'injure et le mépris glissaient sans pouvoir y pénétrer (3). « Si on lui donnait vingt coups de pied, on ne s'en apercevrait pas sur son visage, » disait Lannes. Élève au séminaire de Saint-Sulpice, « tourmenté d'une espérance inquiète et vague, » il aperçoit dans une chapelle de l'église une jeune et belle personne. Un jour de pluie il la suit, lui offre la moitié de son parapluie, monte chez elle, et pendant deux ans y revient chaque jour pour apprendre une théologie toute spéciale. Le jour de la Fédération, encore évêque, il montait les marches de l'autel portant avec componction le calice; il aperçoit La Fayette à la tête de la garde nationale: « Ne me faites pas rire, » lui dit-il. Il est là tout entier. Dès le début, les observateurs le virent comme il ne cessa plus d'être. « C'est, écrivait Morris à Washington en 1792, un homme de haute naissance, d'esprit et de plaisir, généralement décrié par la multitude et la publicité de ses amours, la légèreté de ses discours et son agiotage. »

Il variait ses moyens d'action avec la flexibilité d'un comédien émérite. D'une mise soignée, parfumé d'ambre, dissimulant de son mieux sa claudication sous la lenteur de ses mouvemens, le

(1) Au duc de Broglie, 29 avril 1833.

(2) Chateaubriand.

(3) Pasquier.



cou emprisonné et tenu droit par une cravate haute et raide, sa jolie petite tête féminine, sans barbe, rendue majestueuse par une chevelure abondante bien frisée, entraît-il en scène, dans un salon, dans un conseil, dans un congrès, il éteignait son air de malice, d'effronterie, de sensualité, et en prenait un d'examen, d'insouciance, de politesse froide et haute, de réserve ennuyée. Afin de mieux en imposer, de paraître profond, il gardait de longs silences, ou, d'une voix forte et grave, qui surprenait venant d'un corps en apparence grêle, il lançait solennellement quelque sentence préparée d'avance, d'ordinaire peu originale, car il était commun dans le sérieux (1), qui frappait toutefois par un certain tour relevé et par le poids qu'il accordait lui-même à ce qu'il disait.

Se retrouvait-il dans le laisser aller des relations privées, étant de ceux « qui portent leur velours en dedans », il se montrait doux, sans apprêt, d'une familière aménité, empressé à plaire, habile à s'insinuer, ingénieux à captiver par une conversation légère, mélange d'impertinence, de grâce, d'imperturbabilité, de bonne humeur. Si on le prenait à deux heures du matin, à la suite d'une soirée passée dans le monde, on n'avait qu'à l'écouter patiemment, sans paraître le pénétrer; il jasait à tort et à travers, laissait échapper les secrets d'État les plus importants et commettait mille indiscretions (2). Il était particulièrement irrésistible à envelopper par le charme délicieux d'une flatterie exquise et comme involontaire. Bonaparte lui parlait de son projet de transporter sa bibliothèque à un étage supérieur de la Malmaison. « En effet, lui dit-il, vous ne pouvez habiter que sur les hauteurs. » — « Vous êtes un agioteur, lui disait Napoléon, combien avez-vous gagné avec moi? — Je n'ai spéculé qu'une fois dans ma vie, repartit-il, j'ai acheté de la rente la veille du 18 brumaire. »

Prêtre sans vocation, homme d'État sans principes, avide de plaisirs, d'argent, d'importance, en quête, à toutes les époques, du dominateur du jour pour s'en servir en le servant, « dès ses premières années, il n'avait eu d'autre règle que de se mettre à la disposition des événemens » et, sans s'inquiéter d'aucun scrupule, « de ne pas élever d'obstacle entre l'occasion et lui, et de se réserver pour elle (3). » Par prévision, il traitait ses ennemis comme s'ils devaient être ses amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis (4).

(1) Duchesse de Broglie.

(2) Napoléon, *Mémorial*.

(3) *Mémoires*, t. I, p. 129.

(4) Napoléon.

## II

Après avoir été l'ami de Mirabeau, il était devenu celui du général Bonaparte. L'amitié de Mirabeau lui acquit de la renommée, celle de Bonaparte le pouvoir et l'argent. Avec Mirabeau, il avait travaillé à renverser l'ancien régime, avec Bonaparte à constituer le nouveau.

Aucun révolutionnaire n'avait plus rudement assailli la vieille société. C'est sur sa proposition que la Constituante adopta le décret déliant les députés des obligations de leurs cahiers (7 juillet 1789), ce qui créa l'état de révolte. Plus qu'aucun autre, il contribua à détruire, par la constitution civile du clergé, la hiérarchie de l'Église et à la dépouiller de ses biens; il sacra les deux premiers évêques constitutionnels et accepta le 10 août (1). Ministre du Directoire, il glorifia Fructidor dans une circulaire, justifia dans un discours la commémoration du 21 janvier « comme nécessaire, juste et politique », et, en 1798, essaya de vaincre la répugnance de Bonaparte à y assister (2).

Dans son office spécial il avait signé des dépêches écrites dans ses bureaux, élégantes mais vagues, et « n'allant jamais au fait », comme le lui reprochait justement Rewbell, homme de caractère et de talent. Pour se consoler de suivre une politique contraire à ses idées, il dénigrait le Directoire auprès du ministre prussien Sandoz-Rollin. « Concevez-vous, lui disait-il, que la République française n'ait que des fous pour agens, pour ministres, pour ambassadeurs? » Il avait surtout pratiqué son principe « que quand on ne peut être bon à rien, il faut, sous peine de folie, penser à soi » (3). Il y pensa tellement que l'opinion publique irritée de ses tripotages financiers l'obligea à donner sa démission (2 thermidor an VII). Avant de se retirer, il avait expédié au général Bonaparte l'ordre officiel de revenir d'Égypte et corroboré cet ordre par une lettre privée à l'amiral Bruix. « Ramenez-le! » lui enjoignait-il. Il a néanmoins écrit dans ses Mémoires « que le général s'était dérobé à son armée. »

Le 18 brumaire obtint son concours. Après le succès, il se montra plus empressé qu'aucun des royalistes remis en place à restaurer les mœurs et les institutions monarchiques à l'abolition desquelles il s'était employé. Il ne déploya pas moins de zèle à né-

(1) Pallain, *Le ministère de Talleyrand sous le Directoire*, Introduction, page v.

(2) *Mémoires*, t. I, p. 124.

(3) Napoléon, *Lettres du cap de Bonne-Espérance*. Didot. *Bibliographie universelle*. V. Talleyrand.

gocier le Concordat et à éteindre par le pacte pacificateur le brandon de discorde allumé avec sa complicité par la constitution civile du clergé. Selon sa règle de ne pas se perdre de vue, il avait glissé sa pacification particulière dans la pacification générale et obtenu du pape sa sécularisation. Napoléon le contraignit alors à régulariser par un mariage sa liaison publique avec M<sup>me</sup> Grand.

Partisan de l'alliance anglaise avec Mirabeau, il en devient l'ennemi avec Bonaparte. Nullement martial ni soucieux de l'expansion de la France, il eût préféré une politique de paix ; cependant il ne refusa à personne de s'adapter à une politique de guerre.

Ministre des affaires étrangères du Consulat et de l'Empire, sa sagesse se réduisit à être toujours de l'avis de Napoléon, quel qu'il fût, à l'approuver, à l'admirer, à le défendre, à devancer par le conseil le désir en formation encore indécise dans l'esprit du maître. Eût-il été étranger ou contraire à l'enlèvement et à l'exécution du duc d'Enghien, comme Cambacérès le fut, il les eût néanmoins justifiés. Mais il avait énergiquement poussé aux dernières extrémités à l'égard de l'infortuné prince. « Vers deux heures du matin, chez la vicomtesse de Laval, nonchalamment étendu dans un fauteuil, il tira lentement sa montre sans que sa voix ni son visage décelassent la moindre émotion et il dit : « En ce moment le dernier des Condé a cessé d'exister (1). » Il n'exprimait pas une opinion de commande en répondant, le lendemain, à l'un des principaux fonctionnaires de son ministère, qui se présentait à lui la figure bouleversée : « Eh bien, êtes-vous fou ? Pourquoi faire tant de bruit ? Un conspirateur est saisi près de la frontière, on l'amène à Paris, on le fusille, qu'est-ce que cela a d'extraordinaire (2) ? » Il se défendait lui-même en s'efforçant d'établir, dans une note au duc de Bade, la légalité de l'enlèvement.

De même, il ne fut pas seulement résigné à la conquête de l'Espagne. Croyant plaire, il en suggéra le projet. C'était une des plus belles portions de l'héritage du grand roi, et l'Empereur devait le recueillir tout entier. « Il n'y a plus sur le trône, — disait-il dans un mémoire remis à l'Empereur à Fontainebleau, — qu'une seule branche de la maison de Bourbon, celle d'Espagne, qui, placée sur nos derrières quand il s'agit de faire face aux puissances d'Allemagne, sera toujours menaçante. Lors des guerres que la France pourrait soutenir soit vers le Nord, soit en Italie, elle paralyserait une partie de nos forces et serait un objet con-

(1) Vitrolles, *Mémoires*, t. I, p. 235.

(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 178.

tinuel d'inquiétude. Le moment est venu de déclarer que la dernière branche de la maison de Bourbon a cessé de régner (1). »

Une fois cependant, en 1805, il paraît avoir une idée personnelle. Il conseille une alliance avec l'Autriche, dont la conséquence devait être une irréconciliable et permanente hostilité entre la France et la Russie. Dépouillée de ses possessions en Italie et en Souabe, augmentée de la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, et d'une partie de la Bulgarie, l'Autriche serait postée ainsi sur le Danube en sentinelle d'avant-garde contre la Russie. Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteraient leurs inquiétudes et leurs efforts vers le midi de l'Asie, où le cours des événemens les mettrait aux prises avec les Anglais aujourd'hui leurs alliés (2).

Cette politique, dénuée de prévision et de possibilité même alors, dénoterait un fort médiocre jugement si elle ne marquait plus encore de corruption. « L'attribuer à une préoccupation sur l'équilibre européen, a dit le chancelier Pasquier, serait une naïveté un peu trop forte. » Il voulait que l'Autriche fût maintenue à tout prix, « parce que ses meilleures affaires s'étaient toujours faites avec elle; que les traités les plus fructueux pour lui ont toujours été ceux qui se sont négociés avec cette puissance; qu'il leur devait la plus grande partie de sa fortune, aucun cabinet ne sachant mieux que celui de Vienne faire à propos les sacrifices nécessaires (3). »

La vénalité, qui avait inspiré ses conseils d'alliance, se marqua par de telles extorsions à l'égard des rois de Wurtemberg et de Bavière que, sur la plainte réitérée de ces princes, coïncidant avec la divulgation d'un secret important confié à lui seul, son renvoi fut résolu (4). Il a voulu accréditer la fable que cette disgrâce était due à sa prétendue opposition à la guerre d'Espagne, qui alors donnait des mécomptes. Il n'y réussit pas; trop de personnes savaient que sa chute tenait à d'autres causes (5).

Mais le cœur de Napoléon, comme celui de Henri IV, ne pouvait se porter à faire du mal à un homme qui l'avait si longtemps servi et lui avait été si familier. En lui retirant le ministère, il lui conféra la charge de vice-grand-électeur et ne lui ferma pas la porte de son cabinet. Il l'emmena même à Erfurt. Il comptait sur son habileté de diplomate pour « faire succéder la

(1) Montholon, *Récits de la captivité*. — Thiers, t. VIII, p. 251. — *Mémoires de Pasquier*, t. II, p. 329, 351, 352.

(2) Talleyrand à Napoléon, 17 octobre 1805.

(3) Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 339.

(4) Napoléon à O'Meara.

(5) *Souvenirs de Victor de Broglie*, t. II, p. 303. — Montholon, *Récits de la captivité*.

brouille au froid qui régnait entre la Russie et l'Autriche (1) » et en même temps resserrer les liens de Tilsit en préparant, en vue du divorce déjà projeté, un mariage avec la grande-duchesse Catherine, renommée par son esprit et son éclatante beauté.

### III

Comment Talleyrand s'acquitta-t-il de cette double mission? Dès le premier jour de son arrivée, il se présente chez l'empereur Alexandre et lui dit : « Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas; le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français (2). »

« Ces paroles dévoilèrent à Alexandre, qui jusque-là n'avait pas douté de la toute-puissance de Napoléon, les crevasses qu'il y avait dans l'édifice si imposant en apparence de l'empire français, en lui apprenant qu'un fort courant intérieur se manifestait déjà contre les projets aventureux de l'Empereur. De là il n'y avait plus loin à la conclusion que le colosse pouvait bien avoir des pieds d'argile (3). »

Chaque soir, pendant toute la durée du séjour, Talleyrand, dans des entretiens nocturnes au sortir du spectacle, chez la princesse de Tour-et-Taxis, répétait les confidences reçues de Napoléon à son lever. Il ne cessait de démontrer que « la France elle-même exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à une insatiable ambition; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France; que l'Europe enfin ne peut être sauvée que par la plus intime union entre l'Autriche et la Russie (4). » Dans ces entrevues, on concertait les paroles que le lendemain le Tsar devait opposer aux instances de Napoléon. Souvent la princesse les écrivait sous la dictée de Talleyrand. Alexandre les emportait pour les relire et les apprendre par cœur. Napoléon les répétait ensuite à son diplomate à titre de confidence, disant : « Cet homme est inconcevable, il a bien plus d'esprit que nous ne lui en avons accordé (5). »

(1) Metternich.

(2) Metternich, *Mémoires*, t. II, p. 248.

(3) Tatischeff, *Alexandre I<sup>er</sup> et Napoléon*, p. 455.

(4) Metternich, *Mémoires*, *ibid.*

(5) C'est à ces entrevues d'Erfurt que Talleyrand faisait allusion dans une lettre du 13 juin 1814 à Alexandre : « Des relations importantes vous livrèrent il y a longtemps mes secrets sentimens. » — *Souvenirs* de Meneval.

Talleyrand insista si bien et parvint à gagner une telle influence sur les sentimens du mobile Alexandre, que les offres, les caresses, les emportemens de Napoléon n'en obtinrent rien de sérieux. Le Tsar répondit dilatoirement sur le mariage, s'en référant à sa mère. Il signa une convention confirmative en apparence de l'alliance de Tilsit, mais avec des réserves qui la rendaient difficile, et avant de regagner ses États, il écrivit de sa propre main à l'empereur d'Autriche afin de dissiper les craintes que l'entrevue avait inspirées. Ce manège souterrain avait été dextrement conduit; Napoléon, n'en soupçonnant rien, quitta Erfurt, confiant, heureux, enivré, convaincu d'avoir définitivement subjugué Alexandre, se croyant autorisé à entrer en potentat sans rival dans son rôle de nouveau Charlemagne.

Après la chute de l'Empire, Talleyrand a souvent raconté sa machination comme l'un des plus beaux traits de sa carrière. « Vous le savez, disait-il à Vitrolles, tout le monde a sauvé la France, puisqu'on la sauve trois ou quatre fois par an, mais croyez-le bien, à Erfurt, j'ai sauvé l'Europe d'un complet bouleversement (1). » Pasquier, l'ayant aussi entendu se glorifier de la sorte, trouvait le fait si révoltant « qu'il se demandait s'il ne se vantait pas d'une trahison qu'il n'avait pas commise (2) ». Depuis la publication des *Mémoires*, le doute n'est plus permis. Non content d'avouer sa trahison, il s'en targue comme d'un service rendu à l'Europe et à Napoléon lui-même (3). Qui donc l'avait chargé des intérêts de l'Europe? N'était-ce pas pour sauvegarder ceux de la France, inséparables alors comme toujours de la grandeur de son gouvernement, qu'il avait été emmené et accrédité auprès d'Alexandre? Jusque-là la seule manière honorable de marquer à un chef d'État qu'on désapprouve sa politique était de lui refuser ses services. Quelle considération peut justifier un ministre d'agir et de stipuler contre celui dont il continue à rester le serviteur? N'est-ce pas dépasser les limites connues du mépris envers les hommes, que de présenter une trahison comme une preuve de dévouement?

Le salaire ne se fit pas attendre. Ce fut la main de la fille de la duchesse de Courlande, Dorothee, pour son neveu Edmond de Périgord, officier dans l'armée française. Il décida Alexandre à lui obtenir cette alliance, en lui représentant « que la duchesse de Courlande deviendrait un intermédiaire sûr, commode, au-

(1) *Mémoires*, t. III, p. 445.

(2) Pasquier, *Mémoires*, t. II, p. 348.

(3) *Mémoires*, t. I, p. 320, p. 400. Voy. aussi p. 438.

dessus de tout soupçon, pour les rapports secrets qu'il avait à cœur de continuer (1). »

De retour à Paris, il voulut trop tôt pousser à bout la trame commencée à Erfurt. Persuadé que Napoléon allait succomber en Espagne, il se réconcilie avec Fouché pour organiser, à l'aide de Murat et de Caroline, le renversement de l'Empire. Napoléon, averti par le fidèle La Valette, accourt. Le 29 janvier 1809, à son grand lever, devant tous les ministres et les grands officiers, dignitaires de la couronne, en se promenant de long en large avec des gestes de colère, il se déchaîne dans les plus terribles paroles : « Vous êtes un lâche, un traître, un voleur ; vous ne croyez pas même en Dieu ; vous avez toute votre vie manqué à tous vos devoirs, vous avez trompé, trahi tout le monde : il n'y a rien de sacré pour vous ; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Ainsi depuis dix mois vous avez l'impudeur, parce que vous supposez à tort et à travers que mes affaires en Espagne vont mal, de dire, à qui veut l'entendre, que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé. Et cet homme, ce malheureux (le duc d'Enghien), par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence ? Qui m'a excité à sévir contre lui ? Quels sont donc vos projets ? Que voulez-vous ? Qu'espérez-vous ? Osez le dire. Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre ; j'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine (2). » Cela pendant une demi-heure, sans que Talleyrand, terrassé, risquât un mot de justification. Le lendemain, il était remplacé dans ses fonctions de grand chambellan avec interdiction d'entrer à toute heure dans le cabinet impérial, afin qu'il ne pût se targuer d'avoir conseillé ou déconseillé certains actes.

On ne lui avait pas interdit l'accès de la cour, supposant qu'il ne se risquerait pas à y paraître. Dès le prochain dimanche, il arrivait le premier à la réception du soir. L'Empereur, en passant devant lui, détourna la tête et adressa la parole à son voisin. Néanmoins, il était encore à la même place le dimanche suivant et les dimanches successifs. Cette obséquieuse assiduité finit par obtenir quelques paroles banales. Au sortir de ces audiences, dans lesquelles sa haine s'excitait par les humiliations, ou bien il avertissait Metternich que l'Autriche était menacée et conseillait de prévenir l'attaque ; ou bien il envoyait des rapports inquiétans à

(1) Pasquier, t. III, p. 338.

(2) Meneval, Chateaubriand, Thiers, Pasquier, tome I<sup>er</sup>, page 357.

Alexandre dont il s'était institué le correspondant secret à Paris (1).

## IV

Grâce à ses perfides et constantes insinuations, l'amitié entre Alexandre et Napoléon ne cesse de se refroidir et d'être troublée par la méfiance. Les relations demeurent tendues, incertaines. Elles se rompent à la suite du divorce. Napoléon avait demandé cette fois, formellement, à Alexandre, la main de sa sœur. Il ne s'agissait plus de la princesse Catherine que l'impératrice mère s'était hâtée de marier au prince George d'Oldenbourg, « afin de la soustraire à l'opprobre de partager la couche de l'infâme usurpateur corse », mais de la grande-duchesse Anne, qui allait entrer dans sa seizième année. Si Alexandre avait accueilli avec promptitude cette demande, tous les malentendus se dissipaient incontinent; l'alliance de Tilsit se consolidait par un lien étroit de famille et les deux empereurs unis devenaient les arbitres du genre humain.

Napoléon exigeait une réponse dans les quarante-huit heures. Alexandre réclama dix jours de réflexion, puis dix encore, enfin il donna un non enguirlandé de regrets polis. « N'ayant pu accorder à l'empereur Napoléon comme garant de son amitié l'une de ses sœurs, il élèverait ses frères dans le sentiment de l'alliance et des intérêts communs des deux États (4 février 1810). » Napoléon, a-t-on dit, aurait dû patienter; il aurait fini par venir à bout de ce refus, imposé par la volonté de l'impératrice mère. En vérité, on ne pouvait demander au vainqueur d'Austerlitz et de Friedland de se morfondre comme un blanc-bec famélique en quête d'une dot opulente. Il se sentit joué, offensé, et il eut raison.

Quelques critiques ont douté que, dans une solennelle réunion, où Napoléon eut le tort de le convier, Talleyrand se fût prononcé contre le mariage russe. C'est cependant certain, et il n'y a pas de quoi surprendre.

Le mariage autrichien avait été inventé par Metternich pour empêcher une alliance durable entre Napoléon et le Tsar. Cambacérès avait deviné cette arrière-pensée. « Pourquoi donc, lui de-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 321 : « A tout hasard, j'avais fait ce qui dépendait de moi pour obtenir la confiance de l'empereur Alexandre, et j'y avais réussi assez même pour que, dès ses premières difficultés avec la France, il m'envoyât le comte de Nesselrode, conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, qui, en entrant dans ma chambre, me dit : « J'arrive de Pétersbourg; je suis officiellement employé du prince Kourakin, mais c'est auprès de vous que je suis accrédité. J'ai une correspondance particulière avec l'empereur, et je vous apporte une lettre de lui. »



mandait Pasquier, êtes-vous si opposé à l'archiduchesse d'Autriche? — Parce que avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'Empereur n'aura pas épousé la fille. Or une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre contre la Russie; les conséquences en sont incalculables (1). »

Talleyrand apercevait cette éventualité aussi bien que Cambacérès, et il poussait vers l'archiduchesse Marie-Louise par la même raison qui décidait l'archichancelier à se prononcer contre elle. Il en convient dans ses Mémoires, un peu embarrassans en ce point comme en tant d'autres pour les crédules qui ont pris au sérieux ses paroles de comédien. « Mon motif secret était que la conservation de l'Autriche dépendait du parti que l'Empereur allait prendre, *mais ce n'était pas là ce qu'il fallait dire* (2). » C'est, en effet, ce qu'il ne dit pas, quoique le voyant très bien. Ce qu'il dit surtout, pour entraîner par les fumées de l'orgueil au parti funeste, fut qu'époux d'une princesse d'aussi antique lignée, le chef du nouvel empire n'aurait plus rien à envier aux Bourbons. Ainsi, à ce moment, la duplicité de Talleyrand était en partie double. Il jouait Napoléon pour Alexandre, et Alexandre pour Metternich son véritable client.

Les craintes de Cambacérès comme les espérances de Talleyrand ne se réalisèrent que trop. L'Empereur François ne se fit pas prier, il accorda son consentement avec autant de bonne grâce qu'Alexandre en avait mis de mauvaise à ne pas accorder le sien. Napoléon ne se croyant plus obligé à se montrer condescendant refuse de signer la convention préparée sur la Pologne. Alexandre s'offense à son tour du coup qu'il s'était attiré. Dès lors tout est rompu entre les deux souverains. Les négociations qui suivirent furent sans intérêt comme sans efficacité; elles ne pouvaient pacifier le véritable motif de la querelle, la blessure personnelle qu'on s'était portée réciproquement.

Pour venger la sienne, Napoléon, cédant à son tempérament offensif une fois de plus, se jette dans les steppes russes. Ce fut la stupeur de l'Europe. Il est devenu fou! s'écria-t-on. « Napoléon, écrivait de Pétersbourg Joseph de Maistre, perd évidemment la tête en s'avançant ainsi qu'il le fait; il ne peut plus être sauvé que par son étoile, mais quand on se fie aux étoiles, à la fin on est dupe... je ne sais en vérité comment ce furieux se tirera de là (3)! »

Cette expédition qui, de l'avis de Wellington et de beaucoup

(1) Pasquier, *Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, p. 378.

(2) Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 9.

(3) Lettre du 2-14 septembre 1812.

d'excellens juges militaires, eût été désastreuse en tout cas, même indépendamment des rigueurs d'un hiver précocé, a été la véritable cause de la perte de Napoléon. Jusque-là il n'avait commis aucune faute, pas même la guerre d'Espagne, qui ne pût être réparée. A Moscou, à la lueur du Kremlin en flammes, il reçut le coup mortel auquel il n'a pas survécu. A partir de ce moment fatal, son histoire n'est plus que celle d'une agonie gigantesque.

## V

Jusqu'au bout Talleyrand hésita à croire à la catastrophe qu'il souhaitait et préparait par ses intrigues depuis Erfurt. On rapportait de lui des expressions de haine contre l'Empereur, des vœux ardents contre sa personne et son pouvoir, mais jamais des partis pris ou à prendre (1). Pendant la campagne de France son principal souci est qu'on n'accorde des conditions trop douces au défenseur du territoire. Il écrivait dans ce temps-là de petits billets quotidiens à la duchesse de Courlande, « son cher ange », dans lesquels les nouvelles politiques se mêlaient aux effusions tendres. « Les puissances, écrit-il le 20 janvier 1814, ne sauraient prendre trop de sûreté dans le traité qu'elles feraient, si elles ne veulent pas être obligées à recommencer sur nouveaux frais l'année prochaine. Les mauvais restent toujours mauvais. Quand on a fait des fautes par la tête, tout est pardonnable; quand on a péché par le cœur, il n'y a pas de remèdes, et, par conséquent, pas d'excuses. Adieu, vous qui avez bonne tête et cœur parfait, je vous aime de toute mon âme. » Brûlez! ajoutait-il. L'avertissement était, en effet, destiné à être transmis à Alexandre. Craignant que la communication de la duchesse de Courlande fût interceptée, il chargea son ami Dalberg d'envoyer un gentilhomme royaliste fort entreprenant, Vitrolles, au camp des alliés afin de les prémunir contre les dangers d'une trop facile négociation et de hâter leur marche sur Paris.

Cependant Talleyrand ne se compromet pas lui-même. Son espérance, sous-entendue dans tous ses billets, est que Napoléon sera tué. Tant qu'il est vivant et les armes à la main, il craint un retour de fortune, et il se tient coi. Sachant que Joseph a reçu l'ordre d'éloigner Marie-Louise de Paris, il se déclare contre cette erreur de conduite, certain de ne pas l'empêcher. Il ne se prononce enfin, il ne découvre ses ressentimens qu'après l'abandon de la capitale, par Joseph, aux intrigans, aux conspirateurs,

(1) Vitrolles.

aux alliés. Prudent néanmoins, même à ce moment, il se crée à tout hasard une justification de n'avoir pas suivi l'Impératrice en se faisant arrêter à la barrière par des gardes nationaux, compères apostés par son ami Rémusat. Retenu ainsi dans la place, il entreprend à visage découvert une de ces œuvres de destruction pour lesquelles il était né.

L'entrée des alliés à Paris a été l'apogée de Talleyrand. Alexandre, confiant dans la loyauté de son correspondant dont il ignorait l'asservissement aux intérêts de l'Autriche, était descendu à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Clément, généreux, loin de songer à dépecer la France, il ne vise qu'à la captiver, à connaître sa volonté afin de la respecter. Son animosité contre Napoléon, auquel, malgré les événemens de 1812, il conserve encore de la sympathie (1), tomberait s'il croyait que le vœu public est pour son maintien.

Talleyrand le proclame « le héros de son imagination et de son cœur » ; il le flatte et il le trompe. Quoique sachant l'opposition du peuple de Paris au rétablissement des Bourbons (2), il affirme qu'on le désire ardemment. Pour donner une apparence de vérité à sa tromperie, il obtient du Sénat le décret de déchéance, et de Marmont, la défection. Il annonce ce dernier acte, qui achève Napoléon, à la duchesse de Courlande d'un ton tout particulier de contentement : « Chère amie, le maréchal de Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir pour Bonaparte contre la patrie. Je vous prie de dîner ici avec Dorothee (la duchesse de Dino, un « cher ange » aussi), que j'embrasse. Je vous aime. »

L'armée hors de combat, le Sénat conservateur, *au nom du peuple français*, appelle au trône François-Xavier, frère du dernier roi (6 avril). En quelques semaines la France étourdie, surprise, confisquée, avait glissé de Napoléon aux Bourbons. Il ne manquait plus à la consommation de l'événement que la signature de la victime : on l'obtint. A bout de forces après tant d'efforts surhumains, obsédé par l'impatience de repos de ses maréchaux, Napoléon abdiqua à Fontainebleau.

Alors Talleyrand devient le chef incontesté du gouvernement jusqu'à l'arrivée du roi. Il est enfin en situation de montrer son génie. Jusque-là il avait été subordonné, le voilà maître. Il avait

(1) Joseph de Maistre à Victor-Emmanuel, 28 octobre 1812.

(2) Bien souvent, pour détruire une assertion de Talleyrand, il suffit de recourir à Talleyrand lui-même. Voici ce qu'il écrivait à Alexandre le 13 juin 1814 : « Je conviens que vous avez vu à Paris beaucoup de mécontents... Qu'est-ce que Paris après tout? La province, voilà la vraie France : c'est là qu'on bénit réellement le retour de la maison de Bourbon. » On ne le bénissait pas plus en province qu'à Paris.

été le bon sens de Napoléon, a-t-on répété, oubliant celui qui le fut en réalité, Cambacérès. C'est maintenant qu'on va s'en assurer. Comment emploie-t-il, pour son compte et pour le nôtre, ce bon sens qu'aucune volonté supérieure ne gêne plus ?

D'un trait de plume, par un simple armistice (23 avril 1814), sans paraître soupçonner la gravité de son acte, en retour de l'évacuation du territoire français, tel qu'il se trouvait au 1<sup>er</sup> janvier 1792, il abandonne toutes les conquêtes de la Révolution et de l'Empire, cinquante places fortes occupées par nos troupes, un immense matériel estimé au moins à un milliard et demi. Il n'exige, ne tente d'obtenir, en retour, aucune garantie pour une paix moins désastreuse, aucune atténuation des sacrifices inévitables. Les ennemis mêmes s'en étonnent. Un des plus acharnés à notre perte, le Prussien Stein, s'écrie : « La France se dessaisit par l'inadvertance honteuse de son ministère des gages d'une paix moins défavorable. » En effet, après cet effondrement du 23 avril, le traité de Paris (30 mai 1814) ne pouvait être qu'une capitulation sans merci aux pieds de l'envahisseur. La supériorité de talent du négociateur était trop admise pour que le murmure public l'accusât d'incapacité. « Les contemporains ont affirmé, dit Vaulabelle, que plusieurs millions furent le prix de cet indigne abandon. Est-ce une calomnie ? Nous ne le croyons pas (1). »

Dans son administration il se montre insouciant, inexact, sans prévision et sans sollicitude, laissant tout aller au hasard, uniquement occupé de ne pas se fatiguer ou de ne pas s'ennuyer, aussi incapable de reconstruire qu'il avait été supérieur à démolir. Il ne déploya de diligence qu'en ses propres affaires. Au lieu de ses intrigues générales, de ses billets galans, de ses traités, il trouva le temps de préparer la thèse de contre-vérité qu'il méditait déjà pour sa glorification. Il fit rechercher dans les archives du ministère notamment tous les rapports constatant qu'il avait poussé à l'expédition d'Espagne et les détruisit (2). Il ne négligea pas non plus ses petits intérêts privés. En peine de se débarrasser d'une maison de plaisance, Saint-Brice, à peu de distance de Saint-Denis, il contraignit le fermier général des jeux à la lui acheter 250 000 francs, payés immédiatement (3).

(1) *Histoire des deux Restaurations*, t. II, p. 46. — Rovigo, *Mémoires*, t. VII, p. 255. — Macdonald, *Souvenirs*, p. 281 : « La vindicte publique protestait alors que ce n'était pas gratuitement qu'il avait été conclu (ce traité honteux). »

(2) Le fait est attesté par Meneval et par Chateaubriand.

(3) Rovigo, *Mémoires*, t. VII.

## VI

Envoyé au congrès de Vienne, son premier acte fut non seulement de souscrire à notre défaite, mais de la célébrer. Il proclame légitimes, bienfaisantes, les diminutions qu'on nous avait fait subir : « La France n'a perdu que ce qu'elle a conquis et pas même tout ce qu'elle a conquis. On ne lui a rien ôté qui fût essentiel à sa sûreté ; elle perd des moyens de domination qui n'étaient point pour elle des moyens de prospérité et de bonheur et qu'elle ne pouvait conserver avec les avantages d'une paix durable. Il était de l'intérêt de la France, il était de la gloire des principaux officiers de son armée de renoncer volontairement à l'idée de recouvrer la Belgique et la rive gauche du Rhin. Replacée dans ses anciennes limites, la France ne songe plus à les étendre ; semblable à la mer qui ne franchit ses rivages que quand elle a été soulevée par les tempêtes. » En conséquence, la seule faveur que notre plénipotentiaire sollicite, c'est de sanctionner les arrangemens de partage destinés à garantir notre déchéance. Tel était, en effet, le seul but du congrès. « Les grandes phrases de « reconstruction de l'ordre social », de « régénération du système politique de l'Europe », de « paix durable fondée sur une juste répartition des forces » se débitaient pour tranquilliser les peuples et donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur, mais le véritable but était *le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées aux vaincus* (1).

Avoir été admis parmi les hommes de proie qui trafiquaient des peuples arrachés à notre affection, avoir conquis le privilège de meurtrir les autres en compagnie de ceux qui venaient de nous meurtrir nous-mêmes, voilà ce que Talleyrand a célébré comme une victoire de son génie. A ce prix les succès sont faciles. Plus grands encore que ceux obtenus par le plénipotentiaire du congrès de Vienne seraient ceux du diplomate quelconque qui, ayant à négocier à Berlin, débiterait par féliciter les Prussiens de nous avoir allégés de la Lorraine et de l'Alsace, disant que, venues par la conquête, elles étaient légitimement reprises par une autre conquête.

Talleyrand complète cette adhésion à notre défaite et sa complicité au partage des peuples par une palinodie des plus effrontées. Sans s'embarrasser de ses antécédens révolutionnaires, l'ami de Mirabeau et le complaisant de Bonaparte se met tout à

(1) *Mémoire* du conseiller autrichien de Gentz, du 12 février 1815.

coup à parler la langue d'un ministre de Louis XIV, d'un émigré intransigeant. « Il n'y a plus en politique qu'un principe, celui de la légitimité. C'était le seul remède à tous les maux dont l'Europe avait été accablée et le seul qui fût propre à en prévenir le retour, la sauvegarde sacrée des nations; de lui seul découlaient l'ordre et la stabilité. C'était le principe sur lequel il ne fallait pas transiger (1). »

Ce désaveu nouveau de soi-même a été, nous a-t-on dit depuis, une inspiration du patriotisme. Par cette évocation du droit héréditaire, seule assiette solide des États aux yeux de nos vainqueurs, Talleyrand se les serait rendus favorables et aurait sauvé l'existence et l'unité de la patrie.

En 1814, l'unité et l'existence de notre patrie n'ont pas été en péril. Ce péril eût-il existé, il n'aurait pas été conjuré par l'habile évocation du droit héréditaire, auquel nos vainqueurs ne croyaient pas. A la seconde Restauration pas plus qu'à la première, dit Chateaubriand dans *le Congrès de Vérone*, les alliés ne prétendaient rétablir la légitimité (2), et dans ses Mémoires, presque toujours confirmés par les documens en ce qui concerne Talleyrand, il l'a répété : « Pozzo, qui savait *combien peu il s'agissait de la légitimité* en haut lieu. »

Les Mémoires de Talleyrand ont achevé la démonstration. Voici, en effet, les deux lettres qu'on y trouve : A Louis XVIII, le 15 février 1815 : « Votre Majesté n'apprendra peut-être pas sans quelque surprise que *l'attachement au principe de la légitimité n'entre que pour très peu dans les dispositions de lord Castlereagh et même du duc de Wellington, à l'égard de Murat. C'est un principe qui ne les touche que faiblement et que même ils ne paraissent pas très bien comprendre.* C'est l'homme qu'ils détestent dans Murat, beaucoup plus que l'usurpateur. Les principes suivis par les Anglais dans l'Inde les éloignent de toute idée exacte sur la légitimité. » Encore à Louis XVIII, le 23 avril 1815 : « L'empereur Alexandre, qui *comprend peu le principe de la légitimité*, sans attendre de connaître l'opinion du cabinet anglais, a fait insérer dans la *Gazette de Francfort* un article qui porte que les puissances ne veulent que renverser Bonaparte, mais qu'elles ne prétendent nullement se mêler du régime intérieur de la France, ni lui imposer un gouvernement, et qu'elle sera libre de se donner à celui qu'elle voudra. »

Il y avait quelque chose que les souverains comprenaient encore moins que le principe, c'est la valeur politique de la maison

(1) *Mémoires*, II, 159, 281, 285.

(2) Tome I<sup>er</sup>, p. 196.

de Bourbon qui le représentait en France. Loin de souhaiter son retour, Alexandre le redoutait. « Si vous les connaissiez, avait-il dit à Vitrolles, vous seriez persuadé que le fardeau d'une telle couronne serait trop lourd pour eux... Peut-être une république bien organisée conviendrait-elle mieux à l'esprit français. Ce n'est pas impunément que les idées de liberté ont germé pendant longtemps dans un pays tel que le vôtre. Elles rendent bien difficile l'établissement d'un pouvoir plus concentré (1). » Les Anglais pensaient comme Alexandre. « La cause des Bourbons, disait Castlereagh aussi à Vitrolles, est tout à fait impopulaire en Angleterre. On y trouverait difficilement un journal qui osât se prononcer en leur faveur. » Les autres souverains s'exprimaient non moins défavorablement sur les princes de la maison de France (2). Ils rétablirent les Bourbons comme un pis aller, par convenance politique du moment, parce qu'aucun arrangement pratique meilleur ne leur fut suggéré pour se débarrasser de Napoléon, nullement par superstition d'un principe. Talleyrand, avec sa désinvolture habituelle, l'a confessé dans son testament : « Le rappel des princes de la maison de Bourbon *ne fut point une reconnaissance d'un droit préexistant* (3). »

Le salut de la France n'était donc pas attaché au dogme légitimiste. Talleyrand ne l'a exhumé que dans son intérêt personnel. Il voulait capter ainsi les bonnes grâces de Louis XVIII dont, malgré et peut-être à cause des services de 1814, il était loin d'être assuré. Il voulait en même temps gagner les subsides de l'Autriche. Pour plaire à Louis XVIII, il invoquait le principe à Naples contre Murat; pour être utile à l'Autriche, il s'en servait à Dresde, au profit du roi de Saxe, dont le Tsar projetait d'incorporer les États à la Prusse, moyennant une compensation sur le Rhin.

L'intérêt français pouvait s'accommoder de la restitution de Naples à son ancien roi : il était au contraire cruellement lésé par l'opposition faite au projet d'installer le roi de Saxe sur le Rhin.

On ne s'est pas assez rendu compte du mobile de Talleyrand dans cette négociation et l'on a supposé une erreur de jugement où il y a eu un calcul cupide.

Alexandre, redevenu tout à coup favorable aux Polonais, avait médité, en unissant ce qu'il possédait du duché de Varsovie aux possessions polonaises de la Prusse, de former un simulacre

(1) Vitrolles, *Mémoires*, t. I, p. 119.

(2) Vitrolles, p. 139. — Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 152, 260.

(3) *Mémoires*, t. I, Préface.

de Pologne, pierre d'attente d'une véritable Pologne, jouissant d'une constitution libérale sous sa haute suzeraineté et le gouvernement d'un membre de sa famille. Cela eût été l'équivalent de la vice-royauté d'Eugène sous l'autorité de Napoléon. En échange de ce qu'elle abandonnait, la Prusse eût obtenu la Saxe, et le roi de Saxe eût été transféré sur le Rhin.

Cette conception, peu favorable aux intérêts de la Russie, eût excité les désirs de nationalité sans les satisfaire ; les Polonais n'auraient point tardé à tenter de passer du simulacre à la réalité et à trouver intolérable le joug de la suzeraineté russe. En Russie même, les difficultés n'eussent pas été moindres, car l'opinion était prononcée violemment contre cette formation d'une Pologne en monarchie séparée (1). La Russie se serait tirée de ces embarras intérieurs. Ceux auxquels le projet du Tsar exposait l'Autriche eussent été bien plus sérieux. L'engloutissement de la Saxe et la translation de son roi au Rhin, en établissant la contiguïté des frontières prussiennes et autrichiennes sans l'intermédiaire protecteur d'un État de second ordre, eût mis la Prusse à portée d'enfoncer plus vite la pointe de son épée au cœur de son puissant rival germanique ; Vienne eût vécu en une alarme perpétuelle. La France, au contraire, acquérait l'avantage dont l'Autriche était privée. Condamnée à perdre les provinces rhénanes, elle avait tout profit à ce qu'au lieu d'être attribuées à une nation ambitieuse, forte et hostile, elles le fussent à un prince faible, avec lequel les contacts moins pénibles eussent pu se transformer en relations amicales.

Le transfert du roi de Saxe au Rhin ou son maintien à Dresde ne touchait réellement que l'Autriche et la France. Leurs intérêts étaient en opposition trop directe pour qu'on pût les concilier ; il n'y avait qu'à opter entre elles ; le bien de l'une devait nécessairement devenir le mal de l'autre. Talleyrand sacrifia la France à l'Autriche : pour la préserver du contact avec la Prusse, il nous y condamna. Jusque-là, la Prusse, placée loin du Rhin, n'avait eu avec la France que des intérêts semblables ; de ce jour elle n'en eut plus que de contraires. « Aussi les patriotes allemands, dit Gervinus, saluèrent cette tournure des affaires avec une conviction énergique telle qu'elle ne se manifesta, avec le même enthousiasme, que plus tard, en 1848. »

Et quelle âpreté, quelle ténacité le plénipotentiaire français, devenu un second plénipotentiaire autrichien, déploie, dans son hostilité au projet d'Alexandre ! Il lui reproche de ne pas

(1) *Memorandum* d'Hardenberg (du 7 novembre 1814).



opérer la restauration totale de la Pologne, que les instructions de notre gouvernement avaient déclarée impossible. Il retourne Castlereagh, le plénipotentiaire anglais, d'abord favorable. Craignant d'être contrecarré par des considérations de famille, il n'hésite pas à blesser au vif Alexandre, en dissuadant Louis XVIII du mariage du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne, demandée naguère par Napoléon. Il se sert de son moyen habituel, la flatterie à outrance. « Il y a huit mois, quoique la déplorable infirmité des facultés intellectuelles parût comme un funeste apanage de la maison de Holstein, une alliance avec la Russie pouvait paraître et lui avait paru à lui-même offrir des avantages. Mais, aujourd'hui que la Providence a pris soin d'affermir elle-même le trône qu'elle a miraculeusement relevé; aujourd'hui qu'il est environné et gardé par la vénération et l'amour des peuples; maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, et que c'est d'elle, au contraire, que les autres puissances en attendent, Votre Majesté, dans le choix qu'elle fera, n'a plus à sacrifier à la nécessité des conjonctures aucune des convenances essentielles à ce genre d'alliance (1). »

Enfin, par la signature d'un traité d'alliance défensive et offensive (3 janvier 1815) avec les deux gouvernemens les plus acharnés à notre abaissement définitif, il transforme une coalition, d'abord purement morale, en une coalition matérielle contre le seul prince qui, méditant dès lors une alliance intime, loin de songer à nous réduire à l'état de puissance de second ordre, eût étendu volontiers nos frontières du côté du Rhin, et même un peu sur la Belgique (2).

Ce traité n'était qu'une embûche. L'Angleterre et l'Autriche épuisées ne songeaient nullement à en venir aux mains avec leur ancien allié : elles ne visaient qu'à nous tenir en bride. A notre première velléité de rechercher l'alliance russe redoutée par elles, elles eussent communiqué au Tsar, pour l'arrêter, le pacte signé contre lui. Talleyrand crut faire un coup de maître, il était dupé.

Les intérêts majeurs de la France avaient été sacrifiés plus encore qu'à Erfurt. Cependant on ne peut nier que Talleyrand n'ait été un habile et heureux négociateur. Fort obéré à son départ, ayant perdu beaucoup dans la faillite d'une maison de Bruxelles, s'étant vu contraint par Napoléon de restituer une forte somme extorquée à la ville de Hambourg, il avait vendu au trésor particulier de l'Empereur son hôtel de la rue de Varenne et acquis

(1) Au roi Louis XVIII, 25 janvier 1815.

(2) Vitrolles, *Mémoires*, t. II, p. 125, 145. — Macdonald, *Souvenirs*, p. 281.

en remploi l'hôtel plus modeste de la rue Saint-Florentin (1). Il revint refait, ayant gagné plusieurs millions payés par l'Autriche et les liens au profit desquels il avait joué de la légitimité. Pour la seule affaire de Saxe le pot-de-vin fut de quatre millions (2). Il eut quelque émoi du côté du roi de Naples. De Mons même, il avait envoyé son secrétaire Perret pour recevoir. Ferdinand se fit prier d'abord, prétextant que, lorsqu'il avait promis, la décision du congrès était déjà assurée. Cependant il s'exécuta. Il ajouta même aux traites sur la maison Baring, que Perret rapporta, le titre de duc de Dino, transmis au mari de la belle Dorothée. Avant qu'il se fût décidé pour Ferdinand, il avait touché de Murat 300 000 ducats (1 250 000 francs) (3).

## VII

Pendant les Cent-Jours Talleyrand se surpassa. Napoléon, informé qu'on méditait de le déporter à Sainte-Hélène, avait pris une résolution désespérée et débarqué au rivage de Cannes. Croyant au premier moment le terrible revenant à la veille d'être anéanti sans coup férir, l'ancien grand électeur provoque (4) la déclaration qui mettait hors la loi son ancien maître et le vouait à l'assassinat. Il attise, excite, renoue la coalition hésitante. Tandis que Carnot et les patriotes républicains, auxquels la postérité a tenu compte de cette abnégation, préférèrent courir le danger de retomber sous un maître qu'ils n'aiment pas plutôt que de subir les lois de l'étranger, lui, froidement et cruellement, il organise l'invasion de son pays sans prendre aucune précaution contre les rigueurs qui la suivront. « Sans doute, a dit Mignet, qui ne lui est pas malveillant, ces mesures, auxquelles M. de Talleyrand participa, auraient probablement été prises sans lui; mais il n'en est pas moins à déplorer, pour un Français, d'y avoir coopéré, puisqu'elles amenèrent une invasion de la France. Il y a des sentiments qui doivent être au-dessus de tout; il y a des principes qui sont supérieurs à tous les droits et plus vrais que tous les systèmes. Le sentiment qui fait aimer son pays, le principe qui défend de provoquer contre lui les armes étrangères, sont de ce nombre. Séparer son pays du gouvernement qui le régit, dire qu'on

(1) *Mémoires* de Pasquier.

(2) Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, t. 1<sup>er</sup>, p. 374.

(3) Rovigo, *Mémoires*, t. VIII.

(4) *Mémoires*, t. II, p. 298. — « *A ma demande* et, je dois le dire, pour l'honneur des souverains, sans instances, l'Europe lança une déclaration foudroyante contre l'*usurpateur*. C'est là ce que fut Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Jusque-là, il avait été *conquérant*. »

attaque l'un pour délivrer l'autre, n'excuse pas (1). » Lamartine, lui-même, qui, en reconnaissance de ce que le prince de Bénévent avait le premier célébré ses *Méditations*, a écrit dans ses *Entretiens* une apologie du personnage, ne se sent plus la force d'absoudre : « Il parvint, à force de volonté, de résolution, d'habileté, de promptitude, à renouer une coalition déjà dissoute et à faire marcher d'un seul pas l'Europe entière au secours des Bourbons. Ce fut un miracle de diplomatie, mais ce miracle était une coalition contre la France. Que d'autres l'exaltent comme diplomate et comme homme d'État; nous le plaignons : une telle intrépidité, nous ne nous en sentirions pas capable (2). »

L'éroulement subit ne se produit pas; l'acte additionnel est voté; une armée se forme, l'espérance renaît au cœur des patriotes. Talleyrand déclare sa mission terminée, suspend son départ pour Gand, noue des intelligences de tous les côtés, écrit au duc d'Orléans réfugié en Angleterre, fait offrir ses services à Napoléon, invoquant le passage de la proclamation impériale sur l'impossibilité de résister à certaines circonstances. A Gand on s'impatiente; en Angleterre on remercie; Napoléon refuse (3).

La fortune se prononce contre la cause nationale. L'armée, affaiblie de 20 000 hommes par la révolte de la Vendée, troublée par la défection de Bourmont, privée du secours de Grouchy, plie, recule, se débande à Waterloo, après avoir étonné le vainqueur par l'intrépidité épique de sa résistance. Néanmoins, le matériel de guerre était en abondance, les ressources en soldats plus considérables qu'en 1814, alors qu'avec 40 000 hommes Napoléon tenait en échec 250 000 coalisés. A certains momens de la guerre de Sept ans, lorsqu'il avait perdu même Berlin, Frédéric s'était trouvé dans une plus poignante étreinte. Beaucoup de ceux qui, en 1814, abandonnèrent Napoléon, éclairés maintenant par la récente expérience, crurent qu'il était moins redoutable que l'invasion; qu'il fallait ne plus voir en lui que le représentant de la Révolution, le défenseur du territoire, et l'armer de la dictature. Tel était notamment l'avis de Sieyès. Dès qu'il eut appris la défaite de Waterloo, il vint voir Joseph. Il le trouva en conversation avec Lanjuinais, président de la Chambre des députés. « Lanjuinais, fit-il, Napoléon a enfin perdu une bataille. Il a besoin de nous. Allons à son secours pour qu'il chasse les barbares. Lui seul peut encore y parvenir avec notre secours. Après

(1) *Notices et portraits* : Talleyrand.

(2) Entretien LIX, ch. XLIV.

(3) O'Meara, *Napoléon en exil*.

cela, s'il veut être despote, le danger passé, nous nous réunirons pour le pendre si cela est jugé indispensable. Mais aujourd'hui, marchons avec lui. Sauvons-le pour qu'il nous sauve (1). » Lanjuinais ne se laissa pas convaincre. Guidés par La Fayette et d'imprévoyans amis de la liberté, les représentans ne songèrent qu'à consommer la ruine du vaincu de Waterloo. Au mépris de tant d'enseignemens de l'histoire, ils s'imaginèrent que le vainqueur s'adoucirait dès que la France aurait abjuré son chef, et aggravant nos maux, non tout à fait irrémédiables, par une révolution intérieure devant l'ennemi, ils rendirent désespérée une situation qui n'était que critique.

L'Empereur lui-même, affaibli de santé, de volonté, de génie, ne se défend pas, n'ose plus oser, seconde l'action hostile par ses indécisions, ayant renoncé à être général, ne sait pas rester souverain, abdique malgré les conseils de Lucien et de Carnot, et au lieu d'aller vers le généreux qui lui eût ouvert les bras, comptant sur une belle phrase pour apaiser une longue haine, il se livre à l'implacable qui l'envoie au supplice. Les souvenirs classiques ont coûté cher à Napoléon : Astyanax lui a fait perdre Paris en 1814 (2); Thémistocle l'a conduit à Sainte-Hélène en 1815 (3). Quand, réduit aux abois, il quitta l'Élysée pour la Malmaison, première station de son calvaire, Carnot l'arrête sur le perron par lequel on descendait au jardin, l'embrasse, appuie sa tête sur l'épaule du grand homme trahi, afin de cacher les larmes qui inondaient son visage. La douleur du peuple égala celle du républicain patriote à la nouvelle de la démission suprême de celui en qui il avait mis son orgueil, son espoir, et qu'il considérait comme l'image même de la patrie.

L'aigle mis aux fers, le vautour se montre. Wellington impose à Louis XVIII Talleyrand et le double de Fouché. « Si le roi désirait le concours du gouvernement anglais, avait-il dit, il devait se résoudre à mettre à la tête du sien des hommes à qui l'on pouvait se fier. » C'est ainsi qu'après Waterloo, Louis XVIII « rétabli mais avili (4) », rentra comme le chef des Anglais et des Prussiens (5) », « entre le crime et le vice (6) », un bras ap-

(1) Lettre de Joseph citée par Meneval.

(2) A Joseph : « Je préférerais savoir mon fils dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. » (16 mars 1814.)

(3) Au régent d'Angleterre : « Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. »

(4) Joseph de Maistre.

(5) Chateaubriand.

(6) Chateaubriand.

puyé sur un régicide, l'autre sur un prêtre marié, tous les deux affublés de la cocarde blanche.

## VIII

Ce fut après cette seconde Restauration que nous payâmes le traité coupable signé par Talleyrand à Vienne, avec l'Angleterre et l'Autriche.

Alexandre, après Waterloo, demeurait généreux comme en 1814, il ne s'associait pas aux fureurs prussiennes. Lorsque Blücher parla de faire sauter le pont d'Iéna, il répondit que, « quant à lui, il lui avait suffi de faire défiler ses troupes sur le pont d'Austerlitz. » Il n'abandonna pas même son idée de 1814, la préparation d'une alliance entre la France et la Russie, alliance tellement utile, tellement nécessaire, dans les intérêts communs, *que, si les souverains ne savaient pas la former, les peuples la contracteraient entre eux* (1). Mais ses dispositions envers Louis XVIII et envers Talleyrand étaient fort modifiées. Un parti prussien avait trouvé une copie du traité secret de Vienne sur un ami de Talleyrand, Reinhard, notre ministre à Francfort, arrêté et fouillé au moment où il allait franchir la frontière, et l'avait communiquée au Tsar.

Dégoûté par cette révélation, plus encore que par les déconvenues précédentes, de ceux qui reconnaissaient si mal ses services, doutant qu'une charte libérale pût fonctionner régulièrement entre de telles mains, Alexandre avait songé à l'intronisation du duc d'Orléans à la place de Louis XVIII. « Il est Français, avait-il dit, il est Bourbon, il est mari d'une Bourbon; il a des fils; il a servi étant jeune la cause constitutionnelle; il a porté la cocarde tricolore, qu'on n'aurait jamais dû quitter. »

Les Anglais et ses propres conseillers le détournèrent de ce projet. Alors il eût voulu que la nation fût consultée, au moins sur l'acte constitutionnel, déclarant qu'il ne s'opposerait pas même à la république, si elle entendait être régie ainsi. Les Anglais s'opposèrent encore : ils n'admettent pas la distinction du *constituant* et du *législatif*; Guillaume et Marie furent appelés au trône par un simple acte du Parlement.

Alexandre n'ayant trouvé aucun moyen pratique de se débarasser des Bourbons, se résigna à Louis XVIII, sans prendre de même son parti de Talleyrand. En désignant celui-ci comme l'homme le mieux fait pour consolider une alliance entre la France et l'Angleterre, les ministres anglais auraient dû rendre

(1) Vitrolles, t. III, p. 154.

facile et honorable la position de leur candidat et exiger que la seconde paix fût strictement conforme à la première (1). S'ils avaient, en effet, repris le rôle de protection rempli par Alexandre en 1814 et auquel celui-ci renonçait par dépit, nous leur en eussions été reconnaissans, et l'alliance forcée fût devenue l'alliance de prédilection. Bien différente fut leur attitude. Ils aggravèrent les conditions du traité de Paris et allèrent même jusqu'à seconder le projet prussien, chef-d'œuvre de destruction, au dire de Pozzo, et qui, accepté par la coalition, nous rayait de la carte politique de l'Europe.

Talleyrand, rendu incapable d'application et d'effort par sa passion pour une personne qui lui tenait de très près, « l'un de ses chers anges », se montrait, de l'aveu unanime, d'une insuffisance désastreuse à l'intérieur. A l'extérieur, que pouvait-il, lorsque les prétentions les plus cruelles étaient soulevées par les deux puissances auxquelles il s'était lié à Vienne? Les élections achevèrent de rendre sa situation intenable. Elles avaient produit une Chambre animée des passions royalistes les plus exaltées. Les députés arrivaient à Paris le cœur plein de ressentiment. On crut les calmer en sacrifiant Fouché. « Vous savez, leur disait-on, Fouché est renvoyé, et c'est à M. de Talleyrand qu'on le doit. — Ah! tant mieux, répondaient-ils, le roi a bien fait, mais quand renverra-t-il l'autre? — L'autre? quel autre? — Eh! M. de Talleyrand lui-même! »

Talleyrand comprit qu'il ne pourrait se soutenir contre des dispositions aussi hautement malveillantes, sans un surcroît d'appui de l'autorité royale. Se jugeant indispensable, il crut l'obtenir en effrayant le roi de sa démission. Mais le roi s'était peu à peu convaincu, malgré son anglomanie, que se rapprocher d'Alexandre était le seul moyen de tempérer dans le détail les exigences des alliés, acceptées en principe, et que tout rapprochement serait refusé tant que les affaires seraient aux mains du signataire du traité de Vienne. Aussi, quand Talleyrand déclara que le ministère se sentait hors d'état de mener à bien les affaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, si le roi ne lui garantissait son appui formel envers et contre tous, Louis XVIII répondit : « Cela est peu constitutionnel, c'est à mes ministres de se tirer d'affaire. — En ce cas, dit Talleyrand, négligeant ses circonlocutions ordinaires, nous serons obligés de nous retirer. — Eh bien, fit le roi, d'un air soulagé, si mes ministres se retirent, je chargerai quelqu'un de former un nouveau cabinet. »

(1) Bulwer Lytton, *Étude sur Talleyrand*.

Talleyrand demeura abasourdi de ce coup de tête royal, auquel Alexandre n'avait eu aucune part, quoiqu'il eût été accompli en vue de se le concilier. « Nqus sommes joués », s'écriait-il en sortant. Dans son trouble il oublia de prévenir quelques-uns de ses collègues qui l'attendaient dans la chambre voisine. De même qu'il avait expliqué faussement son exclusion du ministère sous Napoléon par sa résistance à l'affaire d'Espagne, il a voulu donner un grand air à son renvoi sous Louis XVIII en l'attribuant à sa résolution immuable de ne mettre sa signature au bas d'aucun *acte contenant une cession de territoire*. Or, sa note du 21 septembre, expédiée la veille de sa retraite, après avoir établi longuement que les alliés n'avaient aucun titre à exiger des démembrements, conclut : « Cependant, et malgré les inconvéniens attachés à une cession territoriale dans les circonstances actuelles, Sa Majesté (et par conséquent lui, le premier ministre) *consentira* aux rétablissements des anciennes limites sur les points où il a été ajouté à l'ancienne France par le traité du 30 mai. Le roi *admet en principe des cessions de territoire sur ce qui n'était pas l'ancienne France*. » Par cette note, la Savoie, non comprise dans l'ancien territoire, était implicitement abandonnée. Il ne restait plus qu'à discuter sur le plus ou le moins. Il en était de même de l'indemnité et de l'occupation militaire également concédées en principe. La retraite de Talleyrand n'a donc pas été motivée par un refus de souscrire à l'amoindrissement de nos frontières, puisque, de son propre aveu, il en avait consenti un avant d'offrir, pour la forme, sa démission.

Le duc de Richelieu, ami d'Alexandre, fut chargé de constituer le ministère (24 septembre 1815). Nouveau sujet d'amertume pour Talleyrand, qui, quelques mois auparavant, avait pressé en vain le duc d'entrer dans son cabinet.

## IX

Après sa chute, Talleyrand rentra dans l'insignifiance politique. Les royalistes ne le ménageaient guère. « Vous avez vécu, sous l'Empire, lui disait l'un d'eux, en bien mauvaise compagnie; il y avait notamment un certain prince de Bénévent qui était un fameux drôle. » Louis XVIII, quoiqu'il l'eût nommé grand chambellan avec 100 000 francs d'appointemens, impatienté de ses mauvais propos, l'avait fait prier, à la suite d'une altercation violente avec un de ses ministres, Pasquier, dont il avait rendu témoin l'ambassadeur d'Angleterre, de se tenir dans ses terres et de ne plus venir à la cour. Son attitude violente de dépit lui aliénait

jusqu'à Wellington lui-même, qui, après avoir longtemps affirmé qu'on ne pouvait se passer de lui, en vint à déclarer tout haut « qu'il n'y avait plus rien à faire avec cet homme-là ».

Alors, se retournant, il s'était mis à caresser les bonapartistes et les libéraux. Auprès des bonapartistes, il se faisait un titre de ses bévues du congrès de Vienne. « J'ai défendu obstinément le roi de Saxe, disait-il au duc de Vicence, parce que c'est le dernier des souverains allemands restés fidèles à Napoléon en 1813. » « J'ai préféré, disait-il encore, placer sur le Rhin la Prusse, parce qu'à un certain moment il sera possible de lui arracher les provinces rhénanes, ce qui serait cruel et impraticable si elles étaient devenues, entre les mains du roi de Saxe, la compensation d'un trône perdu. » Avec les libéraux, il se prononça contre la seconde expédition d'Espagne, rappelant une opposition qu'il n'avait point faite à la première pour prédire des revers qui ne troublèrent pas la seconde. Son infailibilité ne discerna pas que c'étaient précisément les défaites de l'Empire qui permettaient de prédire les succès de la Restauration. L'Empire détrônait le roi national, la Restauration le défendait. Ne poursuivant pas le même but, on était certain de ne pas aboutir au même résultat et, où l'Empereur ne recueillit que des misères, de n'obtenir que des avantages.

Talleyrand avait annoncé la catastrophe en Espagne, où elle ne se produisit pas; il ne l'apercevait pas en France, où elle approchait à grands pas. Metternich, venu à Paris en 1825, fut frappé de son aveuglement. Cependant son désir de culbuter les Bourbons était alors devenu aussi vif qu'autrefois sa passion de détrôner Napoléon. Son salon était un foyer de mécontentement, de critiques, de médisances. L'expédition d'Alger ne trouva pas même grâce devant lui; il la jugea « une étourderie qui peut-être pouvait conduire à des choses sérieuses (1) ». Ces choses sérieuses, c'était la rupture avec l'Angleterre. Il paraît bien que, loin de s'effrayer de cette éventualité, selon son habitude de se servir de l'étranger contre le gouvernement de son pays, il s'associa aux sentimens d'hostilité de l'ambassadeur anglais, lord Stuart, et à ses manœuvres contre Charles X. Le second jour des événemens de Juillet, Victor de Broglie, dinant rue Saint-Florentin, vit arriver au dessert lord Stuart : « Leur entretien fut long; au point où on en était, ils ne se gênèrent pas en sa présence, et ce qu'ils dirent sur ce qui ne pouvait pas manquer d'arriver n'était pas à coup sûr de gens qui s'en parlaient pour la première fois (2). »

(1) *Mémoires*, t. III, p. 448.

(2) *Souvenirs*, t. IV, p. 55.



## X

Si quelqu'un paraissait devoir se tenir éloigné du nouvel établissement de 1830, c'était le plénipotentiaire qui, en 1814, à Paris et au congrès de Vienne, avait professé avec tant de fracas le principe de la légitimité comme le fondement sacré des monarchies et des sociétés. Il ne fut pas un instant gêné par ce souvenir. Laissant aux autres la suprême naïveté d'attacher du sérieux à ses maximes, il reprit sa défroque révolutionnaire, rejetée jadis, désavoua ses désaveux de 1815, et, pour célébrer l'abolition de cette monarchie légitime dont il s'était constitué le pontife quinze ans auparavant, il retrouva sa voix de l'Assemblée constituante (1).

La nouvelle monarchie, qui s'édifiait sur le mépris de l'hérédité dynastique, fut très empressée à rechercher le concours de ce relaps expérimenté de la palinodie. Malgré la résistance honnête de Molé, elle confia « à ses mains si expertes en fait d'évolutions le soin de l'accréditer en Europe vaille que vaille, advienne que pourra (2). » Elle l'envoya comme ambassadeur à Londres, le seul point où une coalition pût se faire ou se défaire. Tout transporté de joie de remonter sur le tréteau, Talleyrand partit en annonçant qu'il allait assurer le bonheur des deux nations et la paix du monde.

Le parti pris d'admirer, non moins que celui de dénigrer, conduit à de singuliers aveuglemens. N'a-t-on pas imaginé que, de même qu'à Vienne Talleyrand avait dominé l'Europe par l'introduction opportune du dogme de la légitimité, il s'en rendit encore le maître à Londres en inventant le principe de non-intervention? C'est un lieu commun historique courant. Or la principale affaire traitée par Talleyrand, à Londres, a été la constitution du royaume belge. Quelles conséquences entraînait l'application logique du principe de non-intervention? reconnaître l'indépendance de la Belgique et interdire aux puissances voisines l'entrée de leurs troupes sur son territoire : ce qu'on fit; ne s'immiscer ni dans les institutions à établir ni dans le choix du monarque : ce qu'on ne fit pas (3). La conférence de Londres, malgré des protestations énergiques (1<sup>er</sup> février 1831), usurpa la souveraineté de la nation protégée, la transféra de Bruxelles au Foreign Office, régla d'autorité la limitation des frontières, le partage des dettes, le choix même du roi. On ne vainquit la

(1) A Madame Adélaïde, 7 octobre 1830.

(2) Victor de Broglie, *Souvenirs*.

(3) Discours de La Fayette du 23 février 1831.

résistance opiniâtre du congrès belge que par la menace de partager le pays (1). Metternich triomphait : « Les deux cabinets qui seuls ont proclamé le principe de non-intervention n'ont pas tardé à se voir forcés à l'intervention la plus décidée que les fastes de la diplomatie aient à recueillir (2). »

C'était vrai. Aussi Talleyrand, qui ne se donnait jamais de ridicule, ne s'exposa pas à parler de non-intervention à Londres. Il s'en moqua même dédaigneusement : « C'est, disait-il, un terme politique, métaphysique signifiant la même chose qu'intervention (3). » Il appuya les décisions de la conférence de Londres sur le concert européen (4).

La révolution dirigée contre Metternich et la Sainte-Alliance aboutissait à la reconnaissance solennelle de leur doctrine par ceux qui l'avaient combattue. La seule différence fut que depuis 1830 on salua le principe de non-intervention avant de le décapiter par un *mais*, tandis qu'avant on ne lui accordait pas même cette politesse.

A Londres, comme à Vienne, Talleyrand ne réussit point par la grâce d'un principe ; à Londres comme à Vienne, son habileté consista à attribuer à un effort de sa diplomatie des solutions acquises d'avance. Pas plus à Londres qu'à Vienne, il ne fut l'âme des délibérations, le dominateur de l'Europe. Il ne parut tel qu'en se subordonnant à la pensée des autres. A Vienne, il avait été l'instrument de Metternich ; à Londres, il devint celui de Palmerston. Pour gagner Metternich en 1814, il avait abandonné toutes nos places fortes : il eût concédé l'évacuation de l'Algérie pour se concilier Palmerston, si, de Paris, on ne l'avait arrêté (5). Il avait aidé Metternich à établir la Prusse sur le Rhin, il s'unit à Palmerston pour constituer la neutralité belge.

La constitution d'un royaume belge neutre, avec une délimitation territoriale combinée pour nous emprisonner, était la réalisation d'une pensée aussi ennemie que l'établissement de la Prusse sur le Rhin. « L'Europe ne consentira jamais, avait dit Palmerston, à moins d'y être forcée par une guerre désastreuse, à ce que la Belgique soit unie directement ou *indirectement* à la France (6). » C'est pour que cette union même indirecte n'eût pas lieu, que la Belgique a été déclarée neutre sous la garantie de l'Europe, et qu'elle a été placée de la sorte dans l'impossibilité

(1) Juste, *Révolution belge*, t. II, p. 100. — *Mémoires* de Talleyrand, IV, p. 227, 228.

(2) *Mémoires*, 15 février 1831.

(3) Talleyrand à Casimir Perier, 28 mars 1831.

(4) Talleyrand à Sébastiani, 6 février 1831.

(5) Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, t. I, p. 76, n° 1.

(6) A Granville, 18 mars 1831.

permanente de contracter avec nous un lien même économique. Comment a-t-on pu considérer une telle invention comme nous étant avantageuse? Le maintien du royaume des Pays-Bas eût été préférable. Quoique organisé contre nous, il avait gardé la liberté des alliances. Rien ne s'opposait à ce que, par la suite, sous la menace de la prépotence allemande, d'ennemi il ne devînt allié, ce qui est advenu au Piémont, autre puissance rétablie de même contre nous.

Du reste, s'il exista quelque doute sur l'intention antifranaise de la neutralité belge, il fut dissipé par le choix du prince auquel fut confiée la mission de la pratiquer. Léopold de Saxe-Cobourg, notre ennemi par tradition et par instinct, avait été l'un des premiers princes qui donnèrent le signal du soulèvement germanique. Il avait combattu contre nous à Lützen, Bautzen, Hanau. Par son premier mariage avec la princesse Charlotte, princesse de Galles, par celui de sa sœur avec le duc de Kent, père de la reine Victoria, il était devenu prince anglais. On le savait en France. A la nouvelle de sa candidature, notre ministre des affaires étrangères, Sébastiani, s'emporta jusqu'à dire : « Si Saxe-Cobourg met le pied en Belgique, nous tirerons des coups de canon. — Eh bien! ripostèrent les délégués belges, nous chargerons les Anglais d'y répondre. » On ne vint à bout de notre résistance qu'en menaçant Louis-Philippe de la candidature d'un membre de la famille des Napoléon (1) et en lui demandant la main, en secondes noces, de l'une de ses filles pour le nouveau roi.

Dès que le prince germano-anglais fut installé à nos portes, il ne manqua pas, malgré les remontrances de son beau-père, à ce qu'on attendait de lui. Souple, avisé, intelligent, cauteleux, il a consciencieusement rempli son rôle d'informateur au profit des cours étrangères. Il n'a cessé de surveiller, d'envenimer nos moindres mouvemens, de les dénoncer à Berlin et à Londres, de nous susciter des mauvais vouloirs et des hostilités.

## XI

On ne saurait cependant méconnaître que, dans son ambassade, Talleyrand, sans lui attribuer de faux mérites, ait rendu de réels services à ceux qui l'employèrent. Ni les effervescences parisiennes, ni les tergiversations ou les entraînemens ministériels, ne le détournèrent de la poursuite de son dessein. Certes, sans le ferme vouloir du roi et la vaillance de Casimir Perier et de Victor de Broglie, il eût finalement échoué; toutefois, c'est en grande

(1) *Juste*, t. II, p. 151.

partie à son imperturbable sang-froid, à sa patiente souplesse, que le gouvernement dut le maintien de la paix et sa consolidation par l'alliance anglaise.

Cette alliance fut très utile au nouveau règne. Elle facilita sa reconnaissance et lui donna entrée dans le cénacle des gouvernemens légitimes; elle l'aida à résister à la fois aux ombrages absolutistes et aux pressions démagogiques. Seulement Palmerston en rendit souvent les avantages bien amers. A quelque moment qu'on étudie sa manière d'être à notre égard, on est blessé par la discordance entre la parole et l'acte. La parole est amicale, tout au moins courtoise, l'acte hostile ou désagréable. Tandis qu'une des mains s'ouvre pour l'étreinte, l'autre se ferme pour serrer l'épée. Ce contraste se retrouve dans toutes les affaires traitées avec Louis-Philippe.

La Belgique veut d'abord s'annexer à nous, puis elle offre la couronne à l'un des fils du roi, le duc de Nemours. A cette nouvelle, Palmerston, tout en se déclarant plus que jamais notre ami, fait décider, par la conférence de Londres, dans un protocole secret du 1<sup>er</sup> février 1831, « que dans le cas où la souveraineté de la Belgique serait offerte à des princes des familles qui régnaient en Autriche, en France, en Angleterre, en Prusse et en Russie, cette offre serait invariablement rejetée. » Talleyrand annonce qu'avant de signer il attendra les ordres de sa cour, Palmerston lui notifie « que le gouvernement anglais *exige* le refus du roi à la candidature de son fils; sinon ce sera la guerre. »

Louis-Philippe obéit à l'injonction, refuse la couronne offerte à son fils. Dès lors il ne voit plus aucune difficulté à répondre à un nouvel appel des Belges et à envoyer ses armées les protéger contre les Hollandais. Dès qu'Anvers a succombé, Palmerston, quoique se déclarant de plus en plus notre ami, ne garde pas même les ménagemens dont Canning avait usé à propos de l'Espagne: sans souci des embarras intérieurs de notre ministère, il le somme avec une impatience impérieuse de faire déguerpir nos troupes; sinon ce sera la guerre.

Cherchant un adoucissement à toutes ces résignations, dont l'opinion publique française n'était pas satisfaite, Talleyrand dit à l'oreille de Palmerston: « N'y aurait-il pas moyen de faire un arrangement par lequel le Luxembourg pourrait être donné à la France? — Non, répond l'Anglais. — Mais, dit alors Talleyrand, ne pourrions-nous pas au moins obtenir Philippeville et Marienbourg? — Pas davantage, riposte Palmerston. Nous ne vous donnerons pas même une vigne ou un potager. »

Il finit par consentir au démantèlement de quelques forteresses dont l'entretien eût coûté trop cher aux Belges, mais en dehors

de nous, par un accord entre les quatre puissances et uniquement dans la crainte qu'elles ne tombassent entre nos mains en cas de guerre.

Le conflit sur notre frontière du nord à peine clos, Palmerston s'engage, sur notre frontière du midi, dans un antagonisme non moins blessant, plus inquiétant, parce qu'il n'était pas susceptible comme l'autre d'une solution définitive, plus malaisé à concilier, parce que nos droits contestés au midi étaient plus anciens et plus sérieux que ceux sur lesquels nous avions capitulé au nord.

## XII

Le traité d'Utrecht, en prohibant le cumul sur une même tête des couronnes d'Espagne et de France, reconnaissait l'intérêt que la France avait à l'étroite amitié de l'Espagne, cimentée par l'union des deux maisons régnantes. Nos hommes d'État, Chateaubriand, Villèle, Guizot, Broglie, Thiers n'ont cessé d'affirmer, sur l'autorité de Louis XIV et de Napoléon, qu'une certaine influence en Espagne était une des conditions de notre sécurité. Berryer a résumé cette tradition nationale dans une exclamation passionnée : « L'Espagne ! question immense ! L'intérêt perpétuel pour la France, c'est l'union des deux pays. *Le besoin de la France d'être certaine de l'amitié de l'Espagne, c'est le fondement de toutes les politiques* (1). »

L'Angleterre a un intérêt sérieux en Portugal. Tous les ports, depuis Calais jusqu'à Marseille, sauf Gibraltar, étant en notre pouvoir, il lui importe de disposer de la station navale du Tage, dont elle ne serait plus assurée si le Portugal perdait son existence séparée de protégé et d'allié de l'Angleterre. Au contraire, elle n'a aucun intérêt personnel direct en Espagne, qui puisse être mis un instant en balance avec nos intérêts permanens et multiples.

Nous ne lui avons jamais contesté sa situation privilégiée en Portugal : pourquoi n'a-t-elle pas voulu reconnaître la nôtre en Espagne ? Pourquoi, depuis 1815, les hommes d'État anglais n'ont-ils cessé de professer, selon les paroles de Robert Peel, « que résister à l'influence française en Espagne devait être le principal et constant effort de l'Angleterre ? Pourquoi un article secret des traités de 1815 a-t-il interdit à l'Espagne de renouveler avec nous un *pacte de famille* ? Palmerston a donné ce pourquoi : « C'est pour servir de contrepoids à la France et sauvegarder ainsi la Belgique et les provinces rhénanes (2). » La soumission de l'Espagne

(1) Discours du 16 janvier 1839.

(2) A John Russell, 9 août 1847.

à l'influence de l'Angleterre n'était qu'un des moyens de l'hostilité européenne organisée contre nous en 1815, notre boulet au pied vers le midi, comme la Belgique l'était au nord. On avait doré l'hostilité belge du nom de neutralité, ce qui permit de l'accepter. Aucune supercherie de ce genre n'étant plausible en Espagne, un gouvernement français, fût-il représenté par Talleyrand, était obligé d'y sauvegarder notre influence avec autant de sollicitude que l'Angleterre en employait à la détruire.

Louis-Philippe n'y manqua pas. Son gouvernement ayant été informé d'un projet de traité à trois, entre le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre, dont la France était exclue, il se plaignit. Palmerston lui offrit d'adhérer au traité en nous plaçant dans un rang subalterne. C'était attendre de notre longanimité plus qu'elle ne pouvait accorder. Talleyrand reçut l'ordre d'exiger que la France intervint comme cocontractante, stipulant au même titre que l'Angleterre. Après bien des difficultés, il l'obtint, et l'alliance devint quadruple (22 avril 1834). Mais, selon l'observation de Papinien : *Plus est in opinione quam in veritate*. Dans les affaires des hommes, ce qui paraît a plus d'importance que ce qui est. Cette négociation, par laquelle s'était manifestée une fois de plus la malveillance de Palmerston, fut considérée comme un témoignage de plus de son amitié. Il fut admis que l'alliance des cabinets libéraux s'opposerait partout désormais à l'action rétrograde des cours de la Sainte-Alliance.

### XIII

Tant que Talleyrand avait consenti à libeller les idées que lui imposait Palmerston, il n'avait eu que des satisfactions. Dès qu'il fut obligé de les contredire, il n'éprouva que des dégoûts. La disposition au respect n'était pas développée chez le ministre anglais; il était d'ailleurs impatient de l'importance exagérée que se donnait le vieux Talley, comme il l'appelait. Il finit par le prendre de très haut, fixant des rendez-vous auxquels il n'était pas lui-même exact, et il le fit parfois attendre plusieurs heures dans les antichambres du Foreign Office.

Les mauvais procédés personnels produisirent sur le vieux diplomate, déjà habitué au rôle de fétiche, un effet de désenchantement auquel ne l'avaient pas conduit les irrévérences envers sa nation. « Il quitta l'Angleterre fortement affecté de l'arrogance et de la présomption anglaises (1). » Alors, il jeta au vent son dogme diplomatique de l'alliance anglaise avec autant de sans-

(1) Bulwer.

façon qu'il avait classé parmi les antiquailles son dogme politique de la légitimité. Tout à coup, cette alliance, « la conviction de toute sa vie, la seule qui pût assurer la paix du monde, l'affermissement des idées libérales, les progrès de la vraie civilisation », devint un péril, tout au moins une superfluité : « Nous avons, depuis quatre ans, écrivait-il à M<sup>me</sup> Adélaïde en annonçant sa demande de rappel (12 novembre 1834), eu de l'alliance tout ce qu'elle pouvait nous donner d'*utile*. Puisse-t-elle ne rien nous transmettre de nuisible ! »

Talleyrand sortait, en 1834, de son second essai de l'alliance anglaise aussi déconfit que du premier en 1815. Dès lors, il recommanda un rapprochement avec les puissances continentales, surtout avec l'Autriche. Il revenait à sa véritable pensée. Pendant le temps même qu'il conseillait le plus à Louis-Philippe de s'accoler à l'Angleterre pour consolider sa dynastie, et qu'il s'amusait à faire enrager Metternich par ses succès à Londres, il conservait au fond de l'âme une sympathie autrichienne pour la première fois désintéressée. Il restait d'accord avec le chancelier autrichien sur les principaux faits politiques du temps. La révolution belge avait été odieuse à Metternich, elle n'avait pas été plus agréable à Talleyrand ; c'est à contre-cœur qu'il l'aida à se constituer en lui accordant le moins possible. Metternich avait appelé l'expédition d'Ancône « un attentat, un crime » ; Talleyrand la qualifiait « de prise flibustière, de fantaisie d'expédition dénuée de sens commun (1) ». Instruit de ces jugemens, Metternich avait félicité son ancien ami d'être revenu aux saines traditions.

Talleyrand ne put travailler lui-même aux nouvelles alliances. S'étant retiré spontanément dans les loisirs de la vie privée, il ne s'occupa plus que de soigner sa renommée. Ceux qui avaient tant entendu célébrer sa grâce et son charme avaient peine à en découvrir quelque trace sur son visage sérieux et fané aux joues pendantes et boursoufflées ; par compensation, ils n'y entendaient plus le pétilllement de ses vices. Magnifique, grâce à l'opulence acquise « en vendant ceux qui l'avaient acheté, » doué d'un goût littéraire délicat, il attira les jeunes gens en train de devenir célèbres, tels que Thiers, Lamartine, Mignet. Il n'eut pas de peine à leur cacher les laideurs déjà lointaines de sa carrière publique, à les éblouir par son esprit, par les enseignemens de son expérience, par ses manières polies et nobles dont ils ne voyaient plus de modèles dans notre société bourgeoise. Il les séduisit comme il

(1) *Mémoires*, t. IV, p. 430, 433.

avait séduit les rois, par l'agrément de ses flatteries. On disait devant lui d'un des plus spirituels de ces dominateurs de l'avenir, en qui il se sentait déjà revivre, Thiers : « Il est parvenu. — Non, répliquait-il, il est arrivé. » De tels mots assurent des panégyriques. Il réussit si bien à se draper dans une gravité historique qu'il vit l'Académie des sciences morales et politiques, oublieuse ce jour-là du premier de ses noms, se lever tout entière à son entrée, comme si le dieu de la sagesse politique venait apporter ses oracles.

Afin de ne laisser derrière lui aucun de ses actes contredit ou désavoué et pour clore dignement par une imposture une existence toute d'imposture, il ne lui restait qu'à simuler une réconciliation avec l'Église. Il n'y manqua pas. Après avoir dupé la terre, il voulut finir en dupant le ciel, oubliant qu'on ne le dupe pas. L'Église ne se montra pas exigeante ; satisfaite d'une rétractation, elle n'imposa aucune restitution. Le monde officiel, littéraire, financier, fit cortège à sa dépouille. Le peuple n'y vint pas et mit comme post-scriptum à l'apothéose officielle une anecdote apocryphe. La veille de sa mort, le roi était venu visiter le moribond. « Eh bien ! prince, lui aurait-il dit, comment êtes-vous ? — Je souffre comme un damné. — Déjà ! » aurait répondu le roi.

Il est regrettable qu'il n'ait pu vivre encore quelques années. Sa dernière entente avec l'occasion eût subi les mêmes vicissitudes que les précédentes. Recherché avec empressement par tous les gouvernemens, remercié par tous avec plus d'empressement encore, il eût été, si la mort n'avait clos la comédie, disgracié par Louis-Philippe comme il le fut par le Directoire, Napoléon, Louis XVIII. Il se serait aussi une fois de plus vengé par la conspiration. Contre qui n'a-t-il pas conspiré ? Il complota contre la République ; « il fut constamment porté à conspirer contre l'Empereur (1) » ; il travailla à renverser les Bourbons ; il eût soutenu l'attaque de Thiers contre Louis-Philippe.

De même qu'il retrouva le langage des ministres de Louis XIV pour célébrer la légitimité, sa voix de l'Assemblée constituante pour défendre l'orléanisme, il eût repris sa plume de ministre du Directoire fêtant l'anniversaire du 21 janvier, pour saluer la seconde république. Son ardeur à demi éteinte se serait rallumée pour répéter : « A toutes les époques il y a du bien à faire ou du mal à empêcher : quand on aime son pays, on peut et on doit le servir sous tous les gouvernemens. » Il serait retourné à Londres au nom de Lamartine aussi allégrement qu'il s'y était rendu au nom de Danton et de Louis-Philippe. En sou-

( ) Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 70. Personne ne le savait mieux que Metternich, son complice.



venir du Dix-Huit Brumaire il se fût rallié au Deux Décembre.

Son testament a ajouté une dernière mystification à toutes celles dont il avait rempli son existence. Il y annonçait des Mémoires et en renvoyait la publication à un délai très éloigné, indiquant par cette prudence qu'ils étaient gros de révélations foudroyantes. Leur lecture a déçu l'attente publique. Vides, si ce n'est de pièces diplomatiques, la plupart rédigées par ses collaborateurs, débordans de faussetés, insignifiants ou ennuyeux, sauf en quelques pages agréablement tournées, ils n'ont été foudroyans que pour sa renommée, en mettant hors de doute, par ses propres aveux, la plupart des mauvaises actions dont on l'accusait.

Nul dans ce siècle n'aura été plus funeste par le spectacle démoralisateur des bonnes fortunes de son cynisme. Il s'est beaucoup moqué des hommes, pas assez cependant, puisqu'il a encore des admirateurs. « Il aimait la France, » a dit récemment l'un d'eux. Certainement, comme l'on aime la ferme qui rend de gros revenus. D'après Sainte-Beuve, cet amour lui a rapporté une soixantaine de millions (1).

Chateaubriand l'a flagellé; le chancelier Pasquier, dans ses Mémoires, remarquables par la sagacité des appréciations, la justesse des analyses, la sûreté des renseignemens, l'a jugé en magistrat. Vitrolles est celui qui l'a le mieux défini : « Les deux mobiles de cette existence aux phases si variées, a-t-il dit, ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent; toute son ambition, loin d'être le but, n'a été qu'un moyen de satisfaire ces deux passions. *La politique était son industrie* (2). » Ceux qui ont mis leur patriotisme à détester Napoléon ont voulu faire de Talleyrand un homme d'État extraordinaire. Pour ses contemporains, il fut surtout un intrigant hors pair, le premier des politiciens.

*La politique était son industrie*: c'est le mot définitif sur le diplomate d'Erfurt et de Vienne.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) C'est le chiffre établi par Sainte-Beuve dans sa remarquable étude, pages 62, 85, 95. On voit qu'il s'agit de bien autre chose que des gratifications et dons diplomatiques d'usage anciennement. La vénalité de Talleyrand, vigoureusement affirmée par Chateaubriand dans ses Mémoires, reconnue par Bulwer Lytton dans sa belle biographie, de notoriété publique parmi ses contemporains, a été matériellement démontrée dans la *Biographie universelle* de Michaud et dans celle de Didot. Les Mémoires du chancelier Pasquier la confirment par le détail. *Causa finita est*.

(2) *Mémoires*, t. III, p. 443.

---

---

# LES ROCHES BLANCHES

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

C'était le matin de la foire aux bestiaux : un jour de fête à Bielle, la jolie ville vaudoise aux vieilles maisons étagées comme en gradins au bord du Léman ; un jour dont on parle longtemps à l'avance, qu'on attend presque comme Pâques ou Noël, mais que la pluie gâte d'habitude, tellement qu'il existe à ce sujet un dicton local. Or, cette année-là, ce jour de la foire aux bestiaux s'annonçait beau. Les paysans des villages voisins, en blouses bleues, en chapeaux mous, étaient arrivés de bonne heure avec leurs chevaux, leurs bœufs, leurs vaches, leurs moutons, qui, attachés aux boucles de fer scellées dans le mur extérieur de la place d'Armes, — si bien dénommée *Perd-temps*, — étaient rangés à la file sous les platanes qui bordent la route de Lausanne. Leurs beuglemens, leurs bêlemens, leurs hennissemens, mêlés au bruit de marchandages animés, faisaient grand vacarme, tandis que, dans les cafés les plus proches, des gens discutaient leurs derniers prix en vidant force litres de petit vin blanc. Il pouvait être neuf heures : des vapeurs printanières erraient encore dans l'atmosphère, enveloppant au loin les sommets monotones du Jura, dont on devinait à peine la ligne arrondie et régulière par delà les cimes des platanes. Mais déjà le soleil les chassait : on pouvait prévoir qu'il en aurait bientôt délivré le paysage. Sans doute, ce soleil inaccoutumé contribuait à amener autour des bêtes quelques-uns des notables habitans de Bielle, qui arrivaient les uns après les autres, à petits pas, en flâneurs, le cigare aux lèvres ou les mains dans les poches, s'abordaient sans hâte, se

mettaient à deviser entre eux, posément, en personnes qui n'ont rien d'important à se dire, pendant que des bandes de gamins effrontés couraient entre les jambes des vaches, au risque d'attraper de mauvais coups. C'est ainsi que M. Rabourin, le fabricant de chapeaux, gros, court, apoplectique, avec une petite moustache poivre et sel qui tranchait sur le ton presque violet de son visage épais, accosta d'abord son voisin Mauseberg, un Bâlois de lourde apparence, aux pieds énormes, envahissans, qui semblaient prendre possession du sol où ils se posaient. Futé comme personne, quoique à peine établi à Bielle depuis cinq ou six ans, Mauseberg s'enrichissait à grosses bouchées avec son *Bazar universel*, espèce de capharnaüm qui ressemblait à une boutique de village, où l'on trouvait de tout, et qu'affectionnait la clientèle paysanne; tandis que Rabourin, dévoré d'autres ambitions, négligeait ses affaires pour la politique, convoitait toutes les charges, et se faisait battre à toutes les élections.

— Cette année, dit M. Rabourin, le proverbe a menti!...

— Quel proverbe? demanda Mauseberg.

— Comment, vous ne le connaissez pas?...

Le jour de la foire aux bêtes,

Personne n'a besoin de se laver la tête!...

Le Bâlois ne comprit pas tout de suite, ayant l'esprit lent. Pendant que son compagnon lui expliquait le sens du dicton, arriva le notaire Tiercet, long, maigre, osseux, la face immobile, les yeux ternes, et, avec son petit nez mince, brusquement recourbé, l'air d'un échassier qui aurait un bec d'oiseau de proie. Il se joignit à eux sans les interrompre, étant de ceux qui parlent peu, écoutent beaucoup, et semblent toujours ruminer quelque chose. Un instant après, la conversation, qui roulait encore sur le temps qu'il fait d'habitude le jour de la foire aux bêtes, fut interrompue par le syndic Charles Quartier, énorme, sa rouge figure hérissée de poils jaunes, soufflant comme un phoque et, comme toujours, d'une jovialité un peu calculée dont il se servait avec habileté pour cacher à l'occasion des desseins profonds. Il transpirait abondamment. Tout en secouant les mains qu'on lui tendait, il ôta son vaste chapeau de paille, — le premier chapeau de paille de la saison, — découvrant une épaisse toison de cheveux emmêlés, jaunes comme les poils qui lui servaient de barbe, bien que grisonnant un peu, et trempés de sueur. Et il s'écria, en lançant d'une voix retentissante son juron familier :

— Nom de nom!... Nom de nom!... Quelle sacrée chaleur pour un mois d'avril!...

— C'est *pon*, dit Mauseberg avec son accent à la fois rêche et gras, ça fait pousser la *figne!*...

M. Tiercet, qui était de caractère inquiet, murmura sur un aigrelet ton de flûte :

— Mais il suffirait de la moindre gelée...

Le syndic l'empêcha de continuer :

— Taisez-vous donc, oiseau de mauvais augure! S'il arrivait seulement le quart des malheurs que vous prédisez, il faudrait déménager de ce monde et s'en aller vivre Dieu sait où... dans la lune!...

Là-dessus, il lui tapa familièrement sur l'épaule, en éclatant de rire.

— Oh! je ne prédis rien! expliqua M. Tiercet, les lèvres pincées... Je dis seulement qu'avec ces maudites gelées on ne sait jamais ce qu'on peut espérer de l'automne...

— Vous êtes trop pressé de savoir, mon cher, trop pressé... Que diable!... Tout vient à point à qui sait attendre, n'est-ce pas?...

En ce moment, les quatre hommes durent se ranger devant un singulier attelage qui tenait le milieu de la route encombrée.

L'attelage n'avait d'ailleurs rien de menaçant : c'était un grand char à foin, chargé de meubles, traîné lentement par un cheval si vieux, si efflanqué, si lamentable, qu'on s'attendait à le voir s'abattre à chacun de ses pas. Sur le devant, assise sur une planche placée en travers qui servait de siège, une vieille femme en robe noire, en chapeau de paille, noir aussi, à larges bords, très paysanne bien que sa mise ne fût pas tout à fait du village, tenait les rênes et le fouet, balancée par de durs cahots; tandis qu'à côté, la tête basse, marchait un grand gaillard osseux, un peu voûté, en redingote et chapeau haut de forme, avec de gros souliers à clous, blancs de poussière.

Des gamins tentèrent de s'accrocher au char, par derrière. La vieille femme s'en aperçut, se retourna, et, l'air furieux, leur allongea un coup de fouet qui ne les atteignit pas. Ils s'éloignèrent en riant, avec des quolibets; elle répondit en leur faisant deux ou trois gestes menaçans, tandis que son compagnon, levant la tête comme s'il sortait d'une longue rêverie, les suivait d'un regard étonné, candide, doux et triste.

Pendant les quatre Biellans observaient l'attelage.

— Pour sûr, ceux-là ne viennent pas vendre leur rosse! dit M. Rabourin.

Mauseberg secoua la tête :

— Ils n'en retireraient pas *grand'chose*, fit-il... Pourtant il ne

faut rien *tire* : on trouve *touchours* des amateurs pour toutes les *marchantises*!...

— Oh! vous, dit M. Rabourin, qu'est-ce que vous ne vendriez pas?... Une rosse comme celle-là, vous trouveriez moyen de la faire passer pour un pur-sang!...

Le syndic observait l'homme en redingote. Comme l'attelage allait disparaître au tournant de la route et entrer en ville, il se retourna vers ses compagnons, et s'écria avec un geste de stupéfaction :

— Nom de nom!... je crois bien que c'est notre nouveau pasteur, M. Trembloz!...

Il y eut quelques secondes d'ahurissement.

— Ça, un pasteur! exclama M. Rabourin.

Mauseberg, qui roulait des yeux effarés, répéta : Pas *possiple*! pas *possiple*!... tandis que M. Tiercet attendait prudemment.

— Non, non, je ne me trompe pas, dit le syndic. Je l'ai bien reconnu, quoique je ne l'aie vu qu'une fois... quand je suis allé l'entendre prêcher avec les membres du conseil de paroisse...

Il fit un geste navré, et ajouta :

— Mais il n'avait pas si mauvaise façon, dans sa chaire!...

— Une belle nomination que vous nous avez fait faire là! grogna M. Rabourin, enchanté de prendre le syndic en faute.

Alors M. Quartier leva les bras au ciel et se mit à crier qu'il aurait bien voulu les voir à sa place :

— On nous envoie dans une paroisse de la montagne, par un sacré temps d'hiver à ne pas mettre un chien à la rue... Le sermon n'était pas mauvais du tout... Quant au pasteur, nous l'avons à peine vu cinq minutes : il venait de perdre son père, il ne pouvait assister au banquet qu'on nous a offert là-bas... D'ailleurs, il n'y avait pas d'autre candidat possible...

— Heu! heu! fit M. Rabourin.

— Êtes-vous bien sûr que c'est lui? demanda M. Tiercet.

— Hé! je le crois!... Du reste, ça n'est pas difficile à savoir! Allons! il faut en avoir le cœur net!...

Les quatre compagnons se mirent en marche, aussi vite que le permettait l'obésité de M. Quartier. Du reste, ils n'eurent pas besoin de se hâter pour rejoindre l'attelage, dont les cahots, sur les pavés inégaux de la grand'rue, devenaient terribles. Ils le virent avancer lentement, jusqu'à la vieille tour carrée de l'Horloge, qui ferme l'artère principale de Bielle. Des gens sortaient des boutiques pour le voir passer, plaisantaient sur le cheval, ou bien, d'un coup d'œil dédaigneux, estimaient le maigre mobilier. Cependant, M. Pidoux, le pharmacien, frais rasé, les cheveux en

toupet, des lunettes à branches d'or sur son nez un peu rouge, qui venait de reconduire un client, arrêta au passage M. Rabourin :

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda-t-il en désignant le char.

— Ça, répondit le chapelier, c'est...

Il s'arrêta, en pouffant de rire :

— Non, je ne veux pas vous dire ce que c'est... Devinez!...

Et il continua sa route, laissant M. Pidoux, très intrigué et un peu vexé, rentrer derrière ses bords rouges.

Cependant, un incident nouveau ralentit la marche du char à foin. Trois cavaliers, dont une très jeune amazone, s'avançaient en sens inverse. Un des chevaux, pris de peur, se mit à caracoler, fermant le passage. Il fallut quelques instans pour le maîtriser. Une émotion courut d'un bout à l'autre de la paisible rue, où l'on vit soudain des silhouettes curieuses se multiplier devant les boutiques. Puis les choses rentrèrent dans l'ordre; et, comme le char s'ébranlait de nouveau, le syndic s'écria, avec un geste de désespoir :

— Vous voyez bien qu'ils prennent le chemin de la cure!...

En effet, l'attelage tournait à droite de l'horloge, s'engageait dans une ruelle étroite, qu'il obstruait, pour s'arrêter enfin devant un portail en bois, peint aux couleurs cantonales, en chevrons vert et blanc.

Le groupe des quatre Biellans s'arrêta aussi, à quelque distance.

— Plus moyen d'en douter! dit M. Rabourin, l'air narquois.

M. Quartier, soufflant, transpirant, son grand chapeau à la main, répétait en se grattant la tête :

— Ah! nom de nom!... Nom de nom!...

Il y avait quelque chose de si comique dans l'embarras de cet homme habituellement content de lui-même, qu'un vague sourire d'ironie s'esquissa sur la figure impassible de M. Tiercet.

— Tout le monde peut se tromper, déclara Mauseberg... Mais ce sera un *trôle* de pasteur!...

M. Tiercet, qui n'avait encore rien dit, se décida à murmurer :

— C'est vrai qu'il ne paye pas de mine... Mais on ne sait pas!... Il faut attendre...

— Comment va-t-il s'entendre avec son collègue, qui aime tant les gens distingués? demanda M. Rabourin.

M. Quartier haussa les épaules :

— Ça, fit-il, c'est le petit côté de la question... Ils ne s'enten-

dront pas, c'est sûr!... Avons-nous jamais eu un pasteur qui se soit entendu avec M. Sordes?... Pourvu seulement qu'il ne déplaie pas trop à ses paroissiens!...

Il regardait d'un air anxieux, ses trois compagnons, qui jouissaient chacun à sa manière de son embarras.

— Enfin, dit M. Rabourin d'un ton facétieux, il aura votre appui... Car c'est vous qui l'avez fait nommer, monsieur le syndic, c'est bien vous.

M. Quartier leva les bras au ciel :

— Permettez ! permettez ! cria-t-il, c'est la délégation du conseil de paroisse dont je faisais partie... Nous étions quatre... Nous avons tous eu la même impression favorable... Tous..

— Oh ! fit le chapelier en l'interrompant, qu'est-ce que vous nous racontez là ? On sait bien que vous nous menez comme vous voulez!...

Ce compliment à double entente, qui fit de nouveau sourire M. Tiercet, termina la conversation. Les quatre Biellans jetèrent un dernier regard sur le char à foin, qui attendait qu'on le déchargât, et s'en allèrent raconter à la ville que le nouveau pasteur venait d'arriver, sans tambour ni trompette, et qu'il était en train d'emménager. En sorte que, toute la matinée, il y eut un continuél va-et-vient de curieux qui passaient devant la cure, d'un pas oisif, observaient ce qu'ils pouvaient, et retournaient à leurs affaires en commentant l'événement du jour.

Du reste, le char à foin fut bientôt déchargé.

En voyant passer l'attelage, Henri le Fou, — un pauvre diable à barbe grise resté dans l'enfance, dont les muscles seuls s'étaient développés, — l'avait suivi, flairant qu'on aurait besoin de ses services. En effet, un signe de la vieille femme le mit à l'ouvrage. De son côté, le pasteur avait ôté sa redingote et son chapeau haut de forme : à eux trois, ils eurent bientôt fait d'entrer dans la maison et de mettre en place le pauvre mobilier, presque tout en bois blanc, qui ne pesait pas lourd. Ils travaillèrent avec une telle ardeur qu'ils ne remarquèrent pas qu'à deux ou trois reprises les volets vert et blanc de la maison jumelle, — la seconde cure, — s'entr'ouvrirent, pour laisser paraître successivement la grosse tête solennelle du pasteur Sordes, avec son collier de barbe aux poils hérissés presque blancs, ses cheveux plats restés noirs, son nez barbouillé de tabac ; celle de M<sup>me</sup> Sordes, aux traits menus, futés, pincés, ses minces lèvres toujours prêtes aux soupirs dévots, ses petits yeux pers, résignés, se levant d'instinct vers le ciel ; celle de leur fille Jeanne, fade et disgraciée, sans teint, les paupières lourdes, l'air endormi, qui d'habitude restait indifférente à tous

les incidents de la vie quotidienne, étant simple d'esprit; celles enfin de leurs deux domestiques.

M. Sordes ne regarda qu'une fois, qui lui suffit, car il eut une moue de dédain et murmura, en prenant une prise pour se consoler d'avance :

— Dieu sait quel collègue on m'a encore donné là !...

M<sup>me</sup> Sordes observa mieux : à la fin de la matinée, elle aurait pu dresser l'inventaire du mobilier de ses voisins :

— Ce sont de bien pauvres gens, dit-elle à son mari. Croirais-tu qu'ils n'ont pas un bureau, pas un secrétaire ?... Un seul canapé, pour leur salon, je pense... Et quel canapé !...

Évidemment, cette misère du nouveau collègue froissait ses goûts de femme vivant dans l'aisance, bien apparentée, fière de la position de son mari. Mais elle parlait sans malveillance, tandis que M. Sordes en prit aussitôt prétexte pour attaquer avec aigreur un de ses thèmes favoris :

— Pourquoi l'État ne nous loge-t-il pas autrement ? s'écria-t-il. Si les deux cures étaient séparées, au lieu d'être attenantes, on pourrait envoyer ici tous les va-nu-pieds de la théologie, cela me serait bien égal !

— Si les Trembloz sont désagréables, fit M<sup>me</sup> Sordes d'un ton conciliant, nous ne les verrons pas, voilà tout !

— Nous ne les verrons pas, nous ne les verrons pas, grogna le pasteur... Comme s'il était possible de ne pas les voir !... Ils seront là, sous nos yeux, tous les jours... Nous ne pouvons pas sortir de chez nous et traverser notre cour sans passer devant leur porte... Je demanderai qu'on nous fasse une sortie particulière, décidément... Après vingt-cinq ans de services, j'obtiendrai bien cela !..

Cependant, quand il ne resta plus rien dans le char à foin, M<sup>me</sup> Trembloz donna une pièce de dix sous à Henri le Fou, qui, mécontent, se plaignit, gesticula sans rien obtenir de plus, et finit par s'en aller en maugréant.

— Je vais voir s'il y a un boulanger, dit-elle ensuite à son fils. Nous avons du saucisson et du fromage, nous dînerons sur le pouce, pour aujourd'hui.

Et elle se dirigea vers la ville.

Resté seul, le jeune pasteur voulut reconnaître les lieux. La cour était gentille, avec, à défaut de fleurs, ses bosquets d'arbres, son vieux cèdre au tronc entouré d'un banc circulaire plus favorable à la rêverie qu'à la conversation, sur lequel les deux familles qui en partageaient la jouissance pouvaient s'installer en se tournant le dos, comme il convenait à l'état habituel de leurs relations. Un grand portail, peint aux couleurs cantonales comme



les volets de la maison, séparait la cour d'une petite place ombragée de platanes. Trembloz l'ouvrit : derrière les arbres, il vit l'église, son église, celle où désormais il prêcherait chaque dimanche, où il baptiserait les nouveau-nés, confirmerait les jeunes gens, donnerait la bénédiction nuptiale aux fiancés. C'était une très vieille église, épaisse, massive, trop large pour sa hauteur, d'un style incertain, sans beauté. Fraîchement recrépie, le ton clair de ses murailles jurait avec son air de vétusté. Au bas d'un de ses contreforts s'appuyait une statue en pierre, sans nez, sans oreilles, limée par le temps, qui tourmentait l'esprit des archéologues locaux et qu'on datait, au hasard, du temps où les Romains avaient à Bielle une colonie équestre. Trembloz la connaissait de longue date, cette mystérieuse Dame qui avait quelquefois fait rêver son enfance. Il la contempla pourtant un moment, la trouva un peu plus mutilée encore que jadis, un accident lui ayant enlevé un morceau de la tête. Puis il rentra chez lui et se mit à visiter sa maison en détail. Elle était commode et spacieuse. Recouvertes de jolis papiers frais, les parois avaient bonne apparence. Les rustiques fenêtres à guillotine ne lui déplurent pas. Mais, dans ces vastes pièces, les quatre meubles qu'on venait de décharger faisaient triste figure, si humbles, si insuffisants ! Le salon surtout semblait vide, avec son unique canapé, ses six chaises et ses deux fauteuils garnis en reps vert, rangés contre le mur en une triste symétrie, bien loin de la petite table ronde, recouverte d'un tapis rouge, qui faisait milieu. La salle à manger, sans le moindre ornement, lui parut plus vide encore, étant plus sombre. Les chambres à coucher étaient de vraies chambres de pauvres. Seule, la pièce du second étage qui devait lui servir de cabinet de travail serait plus gaie : il y aurait ses livres, du moins, les deux ou trois cents volumes brochés qu'il conservait avec tant de soins, et qu'il comptait sortir au plus tôt de leur caisse, dès qu'il aurait cloué les rayons de bois blanc qui lui servaient de bibliothèque. Et puis, de sa porte-fenêtre qui ouvrait sur un petit balcon où grimpaient une glycine en fleurs, la vue était superbe : elle s'étendait sur tout le petit lac, en ce moment d'un bleu profond comme celui du ciel, où s'évanouissaient les dernières vapeurs du matin, tandis que les sommets déchirés des Alpes, encore à demi voilés, surplombant les villages, les clochers, les champs, les bois de la Savoie, fermaient l'horizon de leurs blancheurs neigeuses. Trembloz s'oublia un instant à contempler ce tableau magnifique ; puis il se mit à flâner par la maison, pris de cette mélancolie qu'on éprouve à se trouver dans un cadre nouveau, où rien de nous-même ne vit encore. Jamais, certes, il n'avait été si bien

logé; jamais non plus il n'avait éprouvé, comme à cette heure, le sentiment d'être chez soi, à poste fixe, installé pour longtemps ou pour toujours. Comme, en se plongeant dans ce sentiment, il se disait qu'il entraît dans une phase définitive de son existence, comme il était en veine de rêverie et de retours, il remonta la pente de ses souvenirs. Il se revit enfant, dans la ferme paternelle, — pas loin de sa paroisse d'aujourd'hui, dans un de ces riches villages plantés au milieu des vignes de la Côte, — n'ayant alors pas un coin à lui, chassé de partout avec ses livres par son frère aîné, qui le bousculait sans cesse en l'appelant fainéant, traité par les siens avec un bizarre mélange de dédain et d'orgueil qui l'exaltait et le ravalait tour à tour : car le père Tremblot, robuste paysan, âpre au gain, dur à la peine, méprisait ce fils gringalet, impropre aux travaux des champs, mais l'admirait aussi, à cause de l'intelligence extraordinaire que le régent lui concédait, et surtout parce qu'il songeait vaguement à faire de lui « quelque chose », un homme de poids, qui irait loin. Ce n'étaient là, du reste, à l'origine, que des vellétés auxquelles le petit Henri dut quelques bons momens : sans doute, elles n'auraient pas tenu devant le coût des études, sans la ténacité de la mère, plus ambitieuse, plus volontaire, plus intelligente aussi, qui finit par se mettre en tête, tout de bon, d'avoir un fils « Monsieur ». « Ça coûte cher, c'est vrai, disait-elle : mais après!... » Dans ce mot, plein d'inconnu, elle enfermait toute son attente d'un avenir de splendeur. Entre l'ambition maternelle et les hésitations de son père, qui recommençaient à chaque dépense nouvelle, Henri grandit, ballotté, malheureux. Souvent, aux saisons de presse, on l'obligeait à jeter ses livres, on lui mettait la bêche ou la faux dans les mains. Il fallait alors aider à l'ouvrage. C'étaient de mauvais jours, car il haïssait ces besognes qui le dérangaient, l'épuisaient et l'ennuyaient; il les haïssait d'autant plus que, s'en acquittant mal, il s'attirait les quolibets de ses frères, qui se vengeaient en ces occasions-là de la supériorité de son instruction.

— Ça sert à grand'chose d'être aux études, lui disaient-ils, à manger l'argent de sa famille, quand on ne sait pas même tenir un râteau!

Ce raisonnement l'exaspérait; et il s'affligeait jusqu'à ce qu'on lui permit de retourner au collège, à Bielle, par cette même route qu'il suivait encore tout à l'heure, à côté du char à foin, par cette route dont il connaissait tous les aspects, tous les contours, tous les poteaux, toutes les bornes, tant il y avait égrené de rêves et semé de sueurs. Écolier, il la détestait, parce qu'il fallait la recommencer chaque matin et chaque soir, malgré la

pluie ou le chaud, le vent, la neige, la fatigue. Il ne la regretta pas, non plus que la ferme paternelle, lorsque plus tard il alla poursuivre ses études à l'Académie de Lausanne, puis à Göttingue, où il resta trois semestres, et à Paris, où il passa un hiver, avant sa consécration.

Là, pourtant, d'autres misères l'attendaient : il manquait d'argent, toujours. Et à cette heure, accoudé sur ce balcon qui était sien, perdu dans cette maison trop vaste que l'État lui prêtait à vie, il songeait aux pauvres mansardes de sa triste jeunesse. Quelques bons souvenirs, pourtant, montaient de la cendre des années envolées : ses succès d'étudiant appliqué, que soutient, avec une mémoire impeccable, un exceptionnel don d'éloquence, que ses maîtres estiment, qui brillerait au premier rang parmi ses camarades sans la modestie qui le retient et la timidité qui le paralyse ; quelques bonnes amitiés, sincères, chaleureuses, qu'on croit éternelles et qui se dissipent au hasard de la vie, non sans laisser après elles, dans le cœur qu'elles ont traversé, comme des sillages bienfaisants ; une fois même, une seule, un sentiment très doux, très tendre, qui n'avait point eu le temps d'éclorre tout à fait, dont l'élan interrompu s'était apaisé dans une mélancolie sans amertume.

Henri caressa ces pensées, sans précisément les formuler, en s'abandonnant à leurs remous capricieux ; puis, soudain, il tressaillit : il venait de retrouver sa sensation cruelle, son déchirement, le jour où il avait quitté Paris pour se rendre dans la paroisse qu'on lui confiait, dans la vallée de Joux : c'en était fait de sa liberté, de ses études, de sa jeunesse... Maintenant, il appartenait au devoir, à l'action. Et quatre années passèrent dans la morne vallée, au bord du petit lac sombre qui garde sans les rendre ses eaux mystérieuses, quatre années aux longs hivers, monotones comme les lignes des montagnes qui bornent l'étroit horizon, tristes comme les grands bois de sapins où le soleil n'entre pas, mal remplies par l'accomplissement des tâches quotidiennes. — C'est vers la fin de ce long stage, au moment où il allait être appelé à Bielle, qu'il perdit son père. Le vieux paysan mourut sans rien laisser à ses enfans, les mauvaises années ayant absorbé les épargnes des bonnes. Alors, la mère Trembloz, dont les filles étaient en service et qui ne s'entendait guère avec sa bru, maintenant maîtresse à la ferme, déclara qu'elle se fixerait à Bielle, « pour tenir le ménage de son fils le pasteur ».

Ramené aux préoccupations de l'heure présente, Henri se demandait vaguement comment se développerait leur vie commune, quand sa mère rentra, portant un pain et des paquets. Les

fatigues de la laborieuse matinée ne l'avaient point atteinte. Trembloz, lui, se sentait la tête lourde et les membres las, de s'être levé trop tôt, d'avoir fait travailler ses muscles, de sa marche à côté du char à foin dont le bruit sur la route sonnait encore dans son cerveau. La vieille paysanne, au contraire, malgré ses soixante-cinq ans, se trouvait alerte, prête à l'action, âpre, c'est vrai, mais parce que telle était son humeur naturelle, pour nulle autre raison. Trapue, carrée d'épaules, charpentée comme un homme, les mains noueuses, des mèches de cheveux restés noirs encadrant son visage tanné par la succession des pluies, des vents, des soleils, elle évoquait l'idée d'un petit chêne, au tronc tordu, dont les racines tenaces, profondes, solides, vont chicaner les arbres voisins. Tout de suite, elle se plaignit du boulanger, qui, pour sûr, trichait sur les poids; du boucher, chez qui elle était entrée en passant « pour voir les prix », dont la viande était dure; de l'épicerie, où elle s'était querellée avec un des garçons. Elle s'excita au récit de cet épisode :

— Ils croient qu'ils peuvent me traiter comme ils veulent parce que je ne suis qu'une simple paysanne! dit-elle... C'est qu'ils ne savent pas à qui ils ont affaire... Ils verront!... Ils verront bientôt!... Ils verront!...

Elle secouait d'un air menaçant sa tête dure, dont les traits aigus semblaient trancher comme un couteau. Trembloz l'écoutait paisiblement, une inquiétude dans les yeux, retrouvant le terrible caractère qu'il connaissait, effrayé des hostilités qui sourdaient déjà.

— Je leur ai dit que j'étais la mère du nouveau pasteur, continua-t-elle... Alors, ils sont devenus un peu plus polis... Tu comprends, il ne s'agit pas de se laisser monter sur les pieds, ici... Ce n'est pas comme à la Vallée, où tu n'étais qu'en passage, et où le régent t'a « mis dans sa poche », à ce qu'on m'a dit... Ici, mon garçon, tu t'installes pour longtemps... Il faut qu'on nous respecte!... Oui, oui, quand même nous ne sommes que des paysans!... Et tout dépend des premiers temps... Tu connais le proverbe : « Comme on fait son lit, on se couche!... »

En parlant ainsi, elle agissait; en sorte que le dîner fut vite prêt. Un repas sans prétention : des assiettes, des verres posés sur la table nue, sans aucune intention d'arrangement ni de confort.

— Là! dit-elle, tu dois avoir faim, Henri!... Mange, mon garçon!... Tu vas aller faire tes premières visites, pendant que j'achèverai d'arranger la maison... Prends garde à ce que tu diras, par exemple!... A la ville, tu sais, il faut toujours tourner trois fois sa langue dans sa bouche avant de parler!...

Elle continua à lui débiter de tels conseils pendant qu'il mangeait, sans répondre. Qu'aurait-il pu dire? Sa mère l'effrayait; il redoutait sa terrible tutelle; il n'aurait point osé la contredire, ni même risquer les phrases de mansuétude qu'il prononçait mentalement. Pourtant, il comprenait les choses autrement qu'elle, oh! oui, bien autrement! A cette heure où il entrait dans sa carrière et dans sa paroisse, il ne se croyait point, comme elle, fourvoyé au milieu d'un cercle d'ennemis qu'il fallait dompter. Loin de là, ses paroissiens étaient à ses yeux des amis. Il venait à eux animé d'intentions excellentes, dégagé des rêveries qui, vers la fin de ses études, quatre ans auparavant, faisaient éclore en lui d'inutiles regrets, résolu à se dévouer tout entier à sa noble tâche, sans autre ambition que d'avancer le règne de Dieu, sans autre désir que de faire son devoir. Que les bagatelles qui la préoccupaient comptaient peu pour lui! C'est que, quoique pieuse à sa manière, elle avait toujours confondu, dans son esprit trop accoutumé aux plus âpres soucis de la vie, la mission du pasteur avec sa position sociale. Elle se faisait de Dieu une idée absolue et redoutable : elle le craignait comme un maître sévère à qui rien n'échappe, qu'il faut contenter. Pourtant, ce n'était ni par amour ni par peur de ce terrible maître, ce n'était point pour gagner son indulgence ni pour mériter sa faveur, qu'elle lui avait consacré son fils. Sur ce point, ses calculs restaient du siècle : elle entendait qu'Henri fût un serviteur fidèle, mais habile aussi à conduire ses propres affaires, pareil à un bon fermier qui sait tirer profit des champs étrangers qu'il cultive. Et lui, cédant à sa naturelle droiture, à sa candeur, à sa beauté d'âme, voilà qu'il s'était épris de sa tâche avec un complet désintéressement, qu'il en oubliait les côtés humains, qu'il semblait prêt à négliger ses propres intérêts au profit exclusif de ceux du Maître. Il fallait donc l'avertir, le rappeler à l'ordre, le guider.

Le voyant distrait, elle l'interpella :

— A quoi penses-tu, Henri?

Il secoua la tête, d'un geste incertain :

— A rien, mère!...

— Comment, à rien?... Tu rêvasses!... Eh! oui, comme toujours!... Pourtant, ça n'est pas le moment... On a observé notre arrivée, on sait que tu es ici... Oui, j'ai remarqué des gens qui nous suivaient, tout à l'heure... Tu ne les as pas vus, toi : tu ne vois jamais rien!... Eh bien! il ne faut pas leur laisser le temps de faire des commérages sur notre mobilier, qui n'est pas riche... Tu vas donc aller en ville, te montrer, faire tes visites, enfin!... Va chez le syndic, d'abord : je pense que c'est par lui qu'il faut com-

mencer... Et puis, il y a ton collègue, M. Sordes... qui ne demeure pas loin!... Seulement, pour celui-là, il vaut mieux attendre un peu : on dit qu'il est jaloux, méchant... Je tâcherai de m'informer... Tu ferais bien aussi de voir sans tarder ce M. Massod de Bussens, pour qui tu as une lettre... Il paraît que c'est un homme très influent, qui fait ici la pluie et le beau temps...

Les visites effrayaient évidemment Trembloz, car il demanda, d'un ton plaintif quoique à demi résigné :

— Tu crois vraiment, mère, qu'il me faut voir tout ce monde dès aujourd'hui?

— Sans doute. Pourquoi remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même?... Tu voudrais toujours attendre, et à la fin, c'est trop tard... Voyons, as-tu fini?

— Je n'ai plus faim.

— Eh bien! va t'habiller...

Il se leva, sans hâte.

— Donne-moi ta redingote pour la brosser, reprit-elle; et tes souliers, que je les cire... Bon! j'ai oublié d'acheter du cirage... On ne pense jamais à tout!... Voilà qu'il me faut retourner chez cet épicier!

Elle le laissa seul de nouveau. Il aurait voulu flâner, ne rien faire, passer cette première journée dans l'oisiveté réfléchie à laquelle il éprouvait parfois le besoin de s'abandonner. Mais, pour cela, il fallait résister, discuter, affronter des reproches : quoi qu'il fit, sa paix était compromise. Mieux valait donc céder tout à fait. Docilement il se mit à sa toilette.

Cela durait toujours assez longtemps, en dépit de la mère Trembloz, qui désapprouvait les soins excessifs qu'on prend de sa personne. Ce jour-là, il fut plus long encore que d'habitude : l'eau fraîche lui faisait du bien, chassait quelques-unes des vagues angoisses qui commençaient à le harceler, le remettait d'humeur active.

« Après tout, se dit-il, peut-être que ma mère a raison... Elle ne connaît guère le monde, mais elle a du bon sens... Ces corvées sont nécessaires... Une fois remplies, je serai plus tranquille, je saurai mieux aussi à quelles gens j'ai affaire, sur quel terrain je me trouve... Allons! je m'exécute!... »

En sorte que, quand elle lui apporta ses souliers et sa redingote, qui, bien brossée, ne semblait pas trop usée, il ne protesta plus :

— Fais bien attention à ce que tu diras! lui recommanda-t-elle encore en arrangeant sa cravate.

Et, debout sur le seuil, elle le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il

eût refermé le portail, comme si elle craignait encore qu'il ne changeât de résolution.

## II

Comme Henri sortait de la cure, l'horloge sonna une heure. Ce seul coup tomba dans le silence avec des vibrations prolongées. « Il est trop tôt pour faire des visites, » se dit le jeune pasteur; et, au lieu de se diriger vers la demeure du syndic, comme le croyait sa mère, heureux d'ailleurs d'être un moment seul avec lui-même, il s'en fut faire un tour sur l'esplanade, proche de l'église, dont Bielle s'enorgueillit à juste titre.

L'esplanade est une terrasse de forme arrondie, plantée de marronniers, qui termine la ville et se prolonge en un étroit promenoir autour des anciens remparts. De là, l'antique petite ville aux toits gris dévale entre des bouquets d'arbres et des jardins en fleurs jusqu'à la route dont le ruban longe la rive du lac. A droite, par la chaîne ininterrompue de ses bois touffus et de ses prés semés de villages, la libre campagne va rejoindre le Jura, aux lignes sévères, d'où émerge la cime arrondie de la Dôle, qui reste jusqu'à l'été toute blanche de la neige de l'hiver. A gauche, de l'autre côté du petit lac, les villages et les châteaux savoyards épars sur la côte, aux pieds des cimes déchirées des Alpes, que domine le Mont-Blanc colossal, ramassé dans son éternel repos, et vivant, sous les jeux de la lumière, la vie mystérieuse de ses vastes glaciers; tandis que d'un côté de l'horizon, que ferme l'âpre Salève, on distingue vaguement les formes de Genève, de l'autre, le lac s'élargit, reluit, scintille, et, pour peu que des brumes enveloppent ses rives, prend les aspects d'une mer infinie et calme. Les marronniers commençaient à fleurir, en grappes roses ou blanches, le ciel était clair, il y avait dans l'air de tièdes souffles printaniers: Tremblot s'accouda sur le haut parapet, très vieux, très lézardé, et, tout en contemplant, poursuivit sa rêverie de tout à l'heure. Ils lui rappelaient mille souvenirs, ces marronniers fleuris de grappes roses ou blanches: combien de fois, enfant, avait-il passé ses récréations à leur ombre, le plus souvent isolé dans un coin, avec un livre ou avec sa pensée, étant de ceux qui restent seuls, et pourtant, quelquefois, entraîné aux jeux bruyans de ses camarades... Ses camarades?... les uns morts, d'autres partis, précepteurs en Russie ou colons dans des pays inconnus, bien peu restés dans leur ville, dans leur maison natales. Sans doute il en retrouverait plusieurs, il les verrait devant lui, le dimanche, parmi ses paroissiens; mais que seraient-ils pour lui, ou lui pour eux? Quand

il causerait, ils évoqueraient quelque histoire d'autrefois, une punition commune, un mauvais tour joué au maître de latin, une aventure d'examen; puis, n'ayant plus rien à se dire, ils se demanderaient si réellement ils s'étaient connus jadis, car, au fond, ils se reconnaîtraient à peine. Étrange chose, que de tels changemens! Des années passent : que reste-t-il de ce que nous avons été? Nous sommes des ombres mouvantes : à chaque étape de notre vie, il nous faut des efforts pour nous pénétrer de ce que nous sommes, pour nous reconnaître dans nos propres souvenirs, pour fixer l'image mobile de nous-même qui chancelle et s'efface dans notre mémoire... Trembloz s'efforçait en vain, sous ces arbres familiers, devant ce paysage qu'avaient réfléchi ses yeux qui découvraient le monde, de retrouver ses traits, ses idées, ses sensations d'enfant; et sa rêverie, en remontant ainsi le cours du temps, se noyait dans le vague : il ne pensait plus, il laissait son âme se dissoudre dans la beauté des choses admirées comme pour la première fois, et les minutes vides s'écoulaient rapidement. Un bruit le tira de sa demi-somnolence : la cavalcade de tout à l'heure rentrait. En passant devant l'esplanade, quoiqu'il y eût à descendre une pente assez raide, le plus jeune des cavaliers mit tout à coup sa monture au trot. Les autres suivirent, avec des rires imprudens et joyeux. Ils eurent bientôt disparu. Alors, Trembloz regarda sa montre : elle marquait deux heures et demie; il pouvait se présenter chez M. Quartier.

Il quitta l'esplanade à regret, rentra dans la ville en passant sous l'arche d'une vieille porte ruinée, suivit la grand'rue, regarda curieusement par les rares passans, par les boutiquiers désœuvrés, par des dames qui entr'ouvraient leur fenêtre et le suivaient des yeux; puis il prit, à main gauche, une rue transversale, celle qui conduit à la gare, traversa la voie ferrée, et, un peu plus loin, à l'entrée de la route blanche qui file en ruban vers le Jura, il sonna à la grille du syndic. Un instant après, introduit par une servante à l'air à demi campagnard, il se trouvait devant M. Quartier, qui le reçut dans son cabinet, en veston d'appartement, avec son habituelle et familière bonhomie.

— Ah! c'est vous, monsieur le pasteur!... Charmé de vous voir, tout à fait charmé!... Voyons, vous accepterez bien un verre?...

Cette offre ne se refuse jamais, dans le pays de Vaud. Trembloz s'inclina.

— Alors, excusez-moi un instant, dit le syndic.

Il fut chercher, lui-même, une bouteille cachetée, qu'il rapporta tout essoufflé, l'ouvrit avec un tire-bouchon nouveau mo-



dèle dont il expliqua le fonctionnement, remplit les verres, et trinqua :

— A votre santé, monsieur le pasteur?

— Excellent! dit Henri en reposant son verre.

M. Quartier, qui avait vidé d'une lampée la moitié du sien, fit claquer sa langue :

— N'est-ce pas?... C'est que c'est du vin dont on peut être sûr, celui-là!... Il vient de mes vignes... La Côte 80!...

Alors la conversation s'engagea : un peu hésitante, d'abord, le syndic restant en méfiance, sous sa bonhomie, et observant avec sa rouerie accoutumée; puis plus facile, quand il se fut bien convaincu que son hôte était inoffensif et candide. Même, cette candeur évidente, qui ne prenait pas la précaution nécessaire de se dissimuler, lui fit un peu pitié; et, dans un bon mouvement, il voulut la mettre en garde.

— Le poste est très difficile ici, monsieur le pasteur! dit-il en secouant sa grosse tête rousse... Oui, très difficile!... Il faut vous attendre à bien des tracasseries!...

Henri le regarda, en face, de son regard loyal, limpide, qui ne semblait point effrayé :

— Avec l'aide de Dieu, monsieur le syndic, répondit-il, j'espère que cela ira bien!...

M. Quartier approuva du geste, mais en répétant, non sans un sourire de malicieuse ironie :

— Oui, avec l'aide de Dieu... avec l'aide de Dieu...

Puis, bien sûr qu'il pouvait parler sans crainte, il continua, avec des gestes qui secouaient sa grosse personne :

— Ah! s'il n'y avait que Dieu!... Mais il y a les hommes, monsieur le pasteur!... Notre prochain, comme on dit... Hé! hé!... Ici, voyez-vous, ils sont d'un maniement particulièrement pénible, les hommes!... je puis vous en parler en connaissance de cause, moi qui les mène depuis vingt ans... Car il y a vingt ans que je suis syndic, monsieur, et il en a vingt-cinq que je représente la ville au Grand-Conseil... Le malheur de notre ville, voyez-vous, ce sont les querelles, les hostilités, les jalousies qui nous divisent... Or vous, vous aurez à maintenir la paix entre les camps ennemis... Vous verrez, vous verrez!... Il y a des fils brouillés avec leurs pères, des cousins qui se vilipendent les uns les autres, des voisins qui sont en procès continuels!... On s'adressera beaucoup à vous, pour arranger les choses... Il vous faudra du tact, infiniment de tact... Et puis...

Il s'arrêta, comme pour donner plus d'importance à ce qui allait suivre, ferma sa tabatière d'un geste saccadé, et, après un

éternuement sonore qui lui mouilla les yeux, prononça brusquement :

— Et puis, il faut tout vous dire... vous avez un vilain collègue!...

Le grand mot lâché, il continua :

— Oh ! ce n'est pas parce que je suis fâché depuis six ans avec M. Sordes que je vous dis cela... Non, non, j'ai l'esprit large, je suis tolérant... Mais ce serviteur de Dieu a un caractère... un caractère!... Il a déjà fait partir d'ici cinq pasteurs... oui, monsieur, cinq pasteurs, qui tous valaient mieux que lui... quoique le dernier, votre prédécesseur... Enfin, n'en parlons pas, de celui-là, cela vaut mieux!...

Et il s'anima beaucoup, en expliquant :

— M. Sordes, voyez-vous, ne peut pas prendre son parti de n'être que le second pasteur de la paroisse, et de courir la banlieue pour ses sermons et pour ses pauvres, tandis que son collègue a tout ce qu'il lui faut sous la main : son église, ses ouailles, son hôpital, tout enfin!... Depuis qu'il est ici, il a l'ambition de devenir premier pasteur. Chaque fois que le poste est vacant, il intrigue, il en rêve, il en perd l'appétit... Mais nous ne voulons pas le nommer, nous, nous ne voulons pas, ah ! ah ! Jamais, aussi longtemps que je serai syndic de Bielle ! Second pasteur il est, second pasteur il vivra, second pasteur il mourra... Voilà, monsieur !

Il tapa du poing sur son genou, respira, reprit en s'apaisant :

— Ce que je vous en dis là, après tout, c'est pour vous avertir, tout bonnement... Ensuite, nom de nom ! vous ferez bien vos expériences par vous-même!... Avez-vous quelques relations ici, quelques connaissances?...

La véhémence de M. Quartier avait impressionné Trembloz, qui répondit timidement :

— Je dois avoir des camarades de collège, monsieur le syndic... Je les ai perdus de vue depuis longtemps... Mais je les retrouverai, je pense... Et puis, j'ai une lettre d'introduction, que m'a donnée un de mes amis, pour M. Massod de Bussens...

Le visage de M. Quartier s'éclaira :

— M. Massod de Bussens, oh ! oh ! s'écria-t-il... Ça, c'est très bien!... Un homme considéré, savez-vous?... La première famille de Bielle, une vieille famille, noble pour de bon, qui a joué un grand rôle au temps des Bernois... Un homme de bien, avec cela!... Il a une femme charmante, qui s'occupe de toutes nos œuvres de charité... Des gens comme on n'en voit plus!... Si vous leur plaisez, ils pourront beaucoup pour vous introduire et vous sou-

tenir ici!... Par exemple, M. Massod de Bussens aime qu'on lui témoigne des égards : vous feriez bien d'aller le voir sans tarder.

— Je compte passer chez lui aujourd'hui même.

— Vous aurez raison, monsieur le pasteur, vous aurez raison. Vous savez où il demeure?

— Oui, je connais sa « campagne », depuis bien longtemps.

— Il est très écouté, M. Massod de Bussens. S'il prend votre parti, oh! nom de nom! s'il prend votre parti, M. Sordes n'a qu'à bien se tenir!

Et M. Quartier se mit à se frotter les mains avec un gros rire, tandis que Trembloz, effrayé de se trouver ainsi, sans s'en douter, engagé dans un conflit d'influences, le regardait d'un air effaré. Le syndic se méprit sur le sens de ce regard inquiet :

— J'espère que vous m'avez bien compris? reprit-il. Vous êtes jeune, nouveau venu, on ne vous connaît pas encore, on se méfie un peu. C'est bien naturel, n'est-ce pas? La bienveillance, vous savez, ça ne court pas les rues, ici ni nulle part... Il s'agit de faire notre conquête, monsieur le pasteur, hé! hé!

— ... Avec l'aide de Dieu! répéta Trembloz en se levant.

Le syndic ne le laissa pas partir sans lui remplir encore son verre, qu'il fallut vider, et le reconduisit jusqu'au portail avec plus de bienveillance réelle et moins de familiarité. Puis, avant de se rendre à ses affaires, il alla communiquer à sa femme son impression sur le nouveau pasteur; il trouva, pour la résumer, une image pittoresque, comme il en avait quelquefois :

— Un agneau, ma chérie! Ça n'a pas assez de force pour se défendre, mais ça a déjà bien assez de laine pour être tondue!...

Trembloz dut refaire le chemin déjà fait, passer sous les mêmes regards qui l'observaient avec la même expression de curiosité malveillante, déjà renseignée. Laisant cette fois l'esplanade à sa gauche, il descendit la pente rapide qui, en trois lacets, va rejoindre la grande route de Genève, qu'il suivit pendant quelques minutes; puis il se trouva devant la « campagne » des Massod de Bussens.

C'est une grande maison blanche, aux murs percés d'une multitude de fenêtres à volets verts, avec des balcons où fleurissent, dans la gaieté d'avril, d'abondantes glycines. Une sorte de tourelle carrée, surmontée d'un coq qui sert de girouette, donnerait à la maison un certain air de château, sans les dépendances auxquelles la réunit une cour commune, qui la fait ressembler plutôt à une ferme.

Au moment où Trembloz traversait la cour, derrière la ser-

vante qui venait de lui ouvrir et à laquelle il avait déjà remis sa lettre, un énorme dogue d'Ulm se précipita au-devant de lui en aboyant. Il ne put réprimer un geste de crainte, car, malgré la servante, le chien continuait à gronder, quand il entendit une voix de femme appeler :

— Ici, Nestor! ici!...

La bête aussitôt s'éloigna en bondissant. Trembloz aperçut, à l'autre bout de la cour, une jeune femme en peignoir blanc, en chapeau clair, tenant un petit garçon par la main. Croyant qu'elle le regardait, il voulut saluer. Mais elle se détourna, flatta le dogue accouru à son appel, et disparut avec lui. Ce fut à peine une apparition, qui cependant lui laissa dans les yeux une sorte d'esquisse, aux traits indécis, d'un petit tableau familial et charmant.

On l'introduisit dans un salon très simple, où, en attendant le maître de la maison, il examina les meubles sans prétention, garnis de velours rouge, les rideaux blancs qui encadraient les fenêtres, surtout les images qui décoraient les murs : des reproductions de tableaux nationaux ou pieux, tels que les *Romains passant sous le joug*, de Gleyre, et *Saint Augustin et sa mère*, d'Ary Scheffer. Il entr'ouvrait un volume illustré, l'*Album de la Suisse romande*, quand M. Massod de Bussens arriva, la main tendue, accueillant, protecteur.

C'était un homme de quarante-cinq ans environ, au front dégarni, aux yeux saillans, le visage encadré d'une forte barbe qui commençait à grisonner. Il était grand, gros, d'allures lentes, presque solennelles. Toute sa personne dégageait cette complète satisfaction de soi, cette certitude de sa propre importance, cette conscience d'avoir toujours raison, que donnent, à un esprit qu'aucun caprice n'a jamais fait bondir en dehors de ses limites naturelles, l'unanime considération d'un groupe, la régularité des habitudes, la solidité d'une situation héréditaire.

— Je savais que vous viendriez me voir, monsieur le pasteur, dit-il d'une voix monotone, que l'accent du terroir rendait un peu traînante et chantante. Mais je ne vous attendais pas si tôt. Vous êtes à peine installé, n'est-ce pas?

Vis-à-vis de ce personnage, Henri se trouva très humble, tout craintif, avec le sentiment soudain de tout ce qui lui manquait, l'éducation, l'assurance des manières, l'aisance des propos. Il répondit timidement :

— En effet, monsieur, je suis arrivé ce matin même... Mais mon installation n'est pas bien compliquée : c'est ma mère qui s'en charge.

Il souriait modestement, comme pour demander pardon d'être pauvre.

— Et vous, reprit avec affabilité M. Massod de Bussens, vous faites votre tournée de visites. C'est très aimable de commencer par moi... Car je suis le premier, je pense?

Trembloz se rappela que M. Quartier venait de lui dire que son hôte exigeait beaucoup d'égards; d'autre part, trop droit pour éviter de répondre, il balbutia, rouge jusqu'aux oreilles :

— Non... non, monsieur... J'ai déjà vu M. le syndic...

La figure de M. Massod n'exprima aucun mécontentement :

— Ah! ah! fit-il, vous ne perdez pas votre temps... Un aimable homme, notre syndic. Vous avez bien fait de le voir tout de suite; il tient beaucoup aux égards... Et puis, il est de bon conseil... d'autant plus qu'il en donne volontiers... Je présume qu'il vous a fourni quelques renseignemens sur vos nouveaux paroisiens?

— Oui, monsieur, quelques-uns...

— Bon, bon!... Et... il a été encourageant?

— Pas extrêmement, monsieur, je vous l'avoue.

M. Massod de Bussens sourit avec supériorité :

— Oui, fit-il, c'est vrai, il est un peu pessimiste, M. Quartier!... Il voit les gens en noir; les choses les plus simples lui paraissent difficiles... Mais il ne faut pas prendre tout ce qu'il dit au pied de la lettre, non!... J'ai autant d'expérience que lui, monsieur le pasteur, je connais aussi bien notre ville et nos concitoyens, je vous assure. Eh bien! vous pouvez m'en croire, le terrain n'est pas aussi mauvais qu'il a dû vous le dire!... Ah! je ne prétends pas qu'on soit meilleur à Bielle que n'importe où... Mon Dieu, non!... Vous trouverez ici les mêmes défauts qu'ailleurs. Les hommes sont les hommes, n'est-ce pas? ils sont les mêmes partout!... Mais il n'y a pas de difficultés dont on ne vienne à bout quand on a du courage, de la volonté, et surtout, — il leva la main et coupa l'air d'un geste d'autorité, — le sentiment du devoir... Eh! le devoir, monsieur, tout est là!... On l'oublie trop souvent, de nos jours, cette vérité si simple; c'est de là que viennent bien des maux. Votre tâche est de nous le rappeler sans cesse, du haut de la chaire.

M. Massod de Bussens avait parlé d'un ton solennel, en s'écoutant. Il s'arrêta, attendant une réponse, qui ne vint pas, Trembloz ne trouvant rien à contredire à ce discours et ne sachant en quels termes l'approuver. Après un silence, il reprit, d'un ton toujours grave qui contrastait avec la familiarité de son offre :

— Vous accepterez bien un verre de vin, monsieur, n'est-ce pas?

Henri refusa.

— Non, monsieur, je vous remercie... M. le syndic m'en a déjà offert... Et maintenant, je... je... je craindrais...

M. Massod approuva du geste et du sourire :

— Bien, bien, je n'insiste pas!... Le verre de vin est une de nos mauvaises habitudes... Je vois avec plaisir que vous n'êtes pas comme votre prédécesseur... qui ne refusait jamais, lui!... C'était, du reste, un excellent homme, tout à fait digne d'estime. Vous entendrez sans doute mal parler de lui, n'y faites pas attention : on exagère, monsieur, on exagère beaucoup.

De nouveau, l'on se tut. Puis, M. Massod rompit le silence en demandant, toujours plus protecteur :

— Où donc avez-vous fait vos études, monsieur le pasteur?

— A Lausanne, monsieur.

— Vous n'avez jamais quitté le pays?

— Si fait, monsieur: j'ai passé deux semestres en Allemagne et un à Paris.

— A la bonne heure! Il faut qu'un homme de votre carrière connaisse d'autres pays que le sien... J'espère pourtant, — permettez-moi de vous dire cela en toute franchise, — que vos voyages ne vous ont pas...

Il souligna ces mots en souriant d'un air fin :

— ...élargi l'esprit... outre mesure!... Oh! comprenez-moi bien!... Je ne suis pas un homme étroit, comme vous en trouverez certainement quelques-uns parmi nous... Non, non, je ne suis pas un esprit étroit, tant s'en faut!... Mais je n'aime pas beaucoup les nouvelles idées, en théologie surtout... Dieu ne change jamais, n'est-ce pas? Pourquoi donc changerions-nous l'idée que nous nous faisons de lui?... D'ailleurs, sans être renseigné sur le détail de vos opinions, monsieur, je sais, — c'est là l'essentiel, — que vous ne donnez pas dans les doctrines des théologiens libéraux, que vous êtes resté fidèle à notre vieille orthodoxie...

— C'est vrai, monsieur, acquiesça Trembloz avec fermeté.

— Je vous en félicite.

Puis, secouant la tête et prenant un ton affligé :

— Votre prédécesseur n'aurait pas pu en dire autant... Il avait d'excellentes qualités de cœur, de la générosité, du dévouement, de l'ardeur. Mais quelles opinions, monsieur! quelles opinions!... Enfin, n'en parlons pas... Vous ferez mieux que lui, j'en suis sûr... Car avec la foi et le sentiment du devoir, il n'y a pas de tâche trop lourde... Vous êtes armé pour la vôtre, monsieur, et l'appui ne vous manquera pas, je vous le promets!...

Trembloz se levait pour prendre congé : M. Massod le retint

un moment encore, puis, quand il se leva pour la seconde fois, le reconduisit jusqu'au portail. En traversant la cour, comme Henri remarquait un gros tas de pierres qui en gâtait le bel ordre, son compagnon l'arrêta pour lui dire, d'un ton de béate complaisance :

— C'est pour les pauvres!..,

Voyant la figure du pasteur marquer un peu d'étonnement, il continua :

— Vous ne comprenez pas, monsieur? Je vais vous expliquer!... Il vient beaucoup de mendiants, ici... Moi, je suis contre l'aumône, qui humilie, qui dégrade : alors je leur fais transporter ces pierres de la cour au jardin, dans la brouette que voici, puis ramener du jardin à la cour. Et je les paie : ils ont travaillé. C'est comme cela qu'il faut comprendre la charité, monsieur!...

Il était si sûr d'avoir raison qu'il ne demandait point de réponse.

En regagnant la ville, par la belle route ensoleillée, Tremblot se mit à penser à cette espèce de profession de foi orthodoxe qu'il venait de faire. Il avait répondu en toute sincérité, sans ombre d'hésitation. Et pourtant... Mon Dieu! ce n'étaient pas des doutes : ce mot l'eût fait sourire ; mais il se rappelait, — quelle insaisissable liaison d'idées les évoquait soudain? — certaines heures mauvaises de sa vie spirituelle, où l'échafaudage de ses croyances avait chancelé sur ses bases. Cela se passait il y a longtemps, en ces années d'extrême jeunesse où, le caractère n'étant point formé, la pensée a des audaces qu'elle renonce ensuite, en un moment où il pouvait encore s'arrêter dans sa voie et changer de carrière : Dieu, l'âme, le bien, le devoir, ces mots précis perdaient leur sens, sonnaient à son oreille comme des paroles creuses, ne représentaient plus à son esprit qu'un vague océan d'incertitudes embrumé d'angoisses. Puis, il se retrouvait vainqueur, sur un terrain ferme, bravant les flots, la crise étant passée : pourquoi donc le souvenir lui en revenait-il, en ce jour qui marquait le point de départ d'une phase nouvelle de son existence? pourquoi en retrouvait-il les frissons — inutiles, à présent, dangereux, car sa pensée ne lui appartenait plus, pas plus que sa vie? L'âge des doutes, des discussions, des recherches, avait fui : il fallait agir, désormais. Une fois la bataille engagée, quel officier se mettrait à réfléchir sur le bon droit de sa patrie ou sur la vertu de son chef?... Et, chassant ces vaines pensées, il se rendit encore chez le président du conseil de paroisse, qui le reçut avec aménité, puis chez le préfet, qui était sorti ; après quoi, il reprit le chemin de la cure.

Il trouva sa mère en train de nettoyer la maison, en jupe de

travail, ses bras bruns, secs, parcheminés, hors des manches. Elle interrompit sa besogne pour l'interroger.

Il raconta ses courses, sommairement.

— Maintenant, reprit-elle quand il eut fini, ce n'est pas tout... Il te reste le plus pénible... Oui, ton collègue, M. Sordes... Là, à côté...

Elle jetait vers la maison jumelle des regards malveillans :

— Il paraît que c'est un joli compagnon, continua-t-elle... Un caractère!... Un de ces caractères, tu sais, qui rendent un homme impossible!... Aussi, toute la ville le déteste... On raconte qu'il s'est battu avec ton prédécesseur... Oui, battu, là, dans cette cour... Il avait reçu un grand coup de poing sur l'œil... Tout le monde lui jouait le mauvais tour de venir demander de ses nouvelles... Et M. Pidoux, le pharmacien, qui ne peut pas le souffrir, lui a envoyé un gros pot d'onguent!... Et sa femme, une vraie pie-grièche, à ce qu'il paraît!... C'était une cousine riche; il n'avait pas le sou, lui : il l'a épousée pour son argent... Aussi, elle le mène!... Ils n'ont qu'une fille, qui est aux trois quarts idiote... Elle est restée enfant... Mais elle n'est pas méchante, celle-là : il n'y a qu'elle qui vaille quelque chose, dans la famille!...

Elle débitait cela d'un ton triomphant, comme deux fois heureuse d'avoir des renseignements si nombreux et de les avoir détestables.

— Comment sais-tu tout cela? demanda Trembloz.

— Par leur cuisinière!... Tout à l'heure, je l'ai vue sortir pour faire des commissions. Je suis sortie avec elle. Pour faire connaissance, je lui ai demandé chez quel boucher elle se servait. Puis, nous avons causé... J'ai vu que ça l'amusait de parler de ses maîtres... Alors, tu comprends, j'ai profité!...

Son fils la regardait d'un air consterné :

— Mais, mère, s'écria-t-il, j'espère que tu ne vas pas te mettre à faire la conversation avec les servantes de mon collègue?

— Pourquoi pas?

— Comment! Est-ce qu'il y a besoin de t'expliquer cela?... Tu n'es pas une servante, toi!... Tu dois te placer, avec les Sordes, sur un pied de parfaite égalité... Comment veux-tu que M<sup>me</sup> Sordes t'estime si elle sait que tu écoutes les commérages de sa cuisinière?

M<sup>me</sup> Trembloz réfléchit un instant, car elle n'avait point envisagé ce côté de la question :

— Tu as peut-être raison, fit-elle... Quoique l'égalité, tu sais, quand on vient de la campagne et qu'on n'est qu'une paysanne... Enfin, n'importe! tu dois savoir ces choses-là mieux que moi... A l'avenir, je prendrai garde.



— D'ailleurs, reprit-il, je n'entends pas que tu te mettes sur le pied de faire le ménage, je ne veux pas qu'on te voie dans ce costume de servante.

— Il faut pourtant bien que la maison se nettoie, qu'on fasse la cuisine.

— Naturellement, nous prendrons une domestique.

Cette fois, elle protesta :

— Oh!... Pour quoi faire ?

Sa vieille tête refusait d'admettre qu'elle pût être servie, après tant d'années passées aux gros ouvrages de la ferme et de la terre :

—... Alors, pourquoi resterais-je ici?... Je ne suis pas venue pour « faire la dame » ; je ne suis pas assez vieille pour n'être plus bonne à rien...

Elle ergota un moment encore ; puis, comme Henri répétait, d'un ton décidé : — Nous prendrons une domestique!... elle ne répliqua plus, l'air têtù, en se jurant à elle-même qu'elle ne l'écouterait pas. Une domestique ! On en chercherait une, puisqu'il y tenait : on la trouverait peut-être ; quant à la garder, c'était une autre affaire!... Elle conclut :

— Va, maintenant, va faire ta visite à ton collègue.

Trembloz soupira :

— Tu crois vraiment qu'il faut que j'y aille aujourd'hui?...

— Bien sûr ! Ne commence pas par lui manquer d'égards!...

Il est à la maison, justement, je l'ai vu rentrer il y a une heure...

Henri fit un geste de résignation, lustra son chapeau avec la manche de sa redingote, et s'en fut tirer la sonnette de la porte à côté.

Il trouva la famille Sordes réunie au salon : un salon vert, cru, morne, avec d'épais rideaux raides qui arrêtaient la lumière, en sorte qu'à travers la pénombre on distinguait confusément les ornemens de la pièce : un bronze sur une pendule en marbre noir, sur la cheminée, entre des candélabres Empire dont les bougies ne s'allumaient pas souvent, et aux murs, dans des passe-partout encadrés de baguettes noires à lisière d'or, des reproductions de peintures religieuses, des Christs marchant sur les eaux ou enseignant les docteurs de la loi. M<sup>me</sup> Sordes, devant un guéridon, travaillait à quelque ouvrage de main. Dans un angle, Jeanne, immobile, les bras ballans, ses yeux sans pensée fixés sur un point vague, conservait la pose nonchalante qu'elle affectionnait et dont on n'essayait plus même de la secouer. Près de la fenêtre, le pasteur, coiffé d'un bonnet de velours, la tête engoncée dans son col de chemise, cravaté de blanc, des lunettes sur le nez, lisait en

remuant les lèvres le petit journal du cru. Il se leva tout d'une pièce, salua cérémonieusement son visiteur, lui tendit la main sans cordialité, et le présenta :

— Mon nouveau collègue, M. Henri Trembloz... M<sup>me</sup> Sordes... M<sup>lle</sup> Sordes...

M<sup>me</sup> Sordes se leva à son tour, d'un mouvement pareil à celui de son mari, en dressant sa petite taille pour lui donner quelque majesté, et salua, sans malveillance, mais un peu dédaigneuse, tandis que Jeanne se penchait en avant et reprenait sa pose immobile.

— Asseyez-vous, monsieur, je vous en prie, dit M. Sordes en montrant un fauteuil.

Ils restèrent tous quatre à se regarder un assez long moment, sans rien dire.

Ce fut Trembloz qui dut rompre ce silence gênant. Il balbutia, en proie à un affreux accès de timidité qui fit trembler sa voix :

— J'ai tenu, monsieur le pasteur,... à vous présenter mes devoirs... dès mon arrivée.

M. Sordes se contenta de répondre :

— Très obligé, monsieur, très obligé.

M<sup>me</sup> Sordes soupira, d'une petite voix aigrette qui semblait déchirer ses lèvres minces :

— Mon mari n'est pas habitué à tant d'égards de la part de ses collègues!

— En effet, dit M. Sordes, j'ai eu peu de chance avec les pasteurs qui se sont succédé à Bielle depuis trente ans que j'y suis moi-même... Car il y a trente ans, monsieur, que je suis ici...

Il se tut un instant, et ajouta, d'un ton rogue qui changeait le sens de ses paroles :

— Enfin, j'espère qu'avec vous, monsieur, les choses iront mieux... Je l'espère sincèrement...

— Je ferai tout ce qui dépendra de moi... balbutia Henri, qui ne parvint pas à achever sa phrase.

Adoucie par cette évidente bonne volonté, M<sup>me</sup> Sordes répondit :

— Oh! si vous faites tout ce qui dépend de vous, monsieur, ce ne sera pas de notre part que viendront les difficultés!...

— Non, sans doute, non, reprit M. Sordes, vous en pouvez être sûr!... Nous sommes des gens paisibles, nous... et bienveillants... Nous savons quels sont nos devoirs, nos devoirs de chrétiens!... « Aimez-vous les uns les autres », a dit le Sauveur... Nous ne demandons pas mieux, monsieur, que d'aimer notre prochain... Mais!...

Il prolongea ce « mais » menaçant, dont il souligna le

sens en branlant le menton, à plusieurs reprises, d'un geste significatif. Et, de nouveau, le silence tomba, si lourd qu'il semblait quelque chose de matériel. Trembloz cherchait désespérément un mot à dire. Il n'en trouva point : à chaque seconde où son embarras croissait, il lui semblait que sa tête était plus vide, sa langue plus pesante. M. Sordes paraissait enfoncé dans ses réflexions, M<sup>me</sup> Sordes gardait une défensive inquiétante. Quant à Jeanne, elle était comme absente ; son regard, pourtant, finit par se fixer un instant sur celui du visiteur. Elle le contempla d'un air curieux ; puis elle se leva, lentement, d'un geste dont la douceur harmonieuse contrastait avec l'attitude de ses parens, vint s'asseoir à côté de sa mère, et lui demanda, à voix basse :

— Maman, qui est ce monsieur ?

M<sup>me</sup> Sordes lui répondit, de même :

— Le nouveau pasteur.

— Ah !... Est-ce qu'il sera méchant, comme l'autre ?

— Tais-toi donc, tu ne sais pas ce que tu dis !

— Il a l'air bon !

Trembloz avait seulement deviné qu'on parlait de lui. Comme il détournait le regard, par crainte de gêner l'aparté, ses yeux tombèrent sur un piano, recouvert, en guise de tapis, d'un châle de cachemire. Il demanda, machinalement :

— Est-ce que mademoiselle est musicienne ?

Cette maladroite question irrita M<sup>me</sup> Sordes, qui répondit sèchement :

— Non, monsieur, notre fille n'est pas musicienne, pas du tout !

Jeanne, dont les yeux recommençaient à errer dans le vague, murmura :

— Je ne suis rien !...

Et le silence recommença, jusqu'à ce que Trembloz, ayant réussi à dire deux phrases et à obtenir une réponse de M. Sordes, put enfin se lever et prendre congé.

### III

Ce fut le deuxième dimanche après son arrivée que Trembloz fut jugé par ses paroissiens. Son installation, le dimanche d'avant, s'était passée comme ces cérémonies-là se passent d'habitude : des discours à n'en plus finir, et un banquet offert aux personnages officiels par le nouveau pasteur. Le petit discours qu'il avait prononcé, sobre, court, embarrassé, laissa ses auditeurs dans le doute ; quelques-uns remarquèrent aussi que le repas avait été bien modeste :

— Il fait ce qu'il peut, dit M. Quartier. Il n'est pas riche, ça ne l'empêchera peut-être pas d'être un très bon ministre!

Et l'on conclut qu'il fallait l'attendre à l'épreuve décisive du premier sermon.

Aussi, ce dimanche-là, bien avant que la cloche eût appelé les fidèles, des groupes animés discutaient déjà autour du vieux temple. Les figures exprimaient le désappointement : car c'est une grosse affaire que d'avoir un nouveau pasteur, un pasteur qui, pendant vingt ans peut-être, ou davantage, sera mêlé à toutes les choses de la vie, et qu'il faudra écouter tous les dimanches. Les gens inquiets se disaient l'un à l'autre : « Nous pourrions bien avoir fait un mauvais choix. » Et rappelaient les circonstances qui avaient précédé et provoqué l'élection.

— C'est encore une bétise de M. Quartier, prononça M. Rabourin, qui gesticulait au milieu d'un groupe. Aussi longtemps qu'il mènera la commune, nous ne ferons que des bêtises.

M. Tiercet, qui ne se prononçait jamais, hochà sa petite tête d'oiseau, et dit d'un ton conciliant :

— Peut-être que nos délégués du conseil de paroisse ont été un peu légers.

— Parbleu! s'écria M. Marquillier, le directeur du collège, — un bel homme, rasé de frais, très correct, important, — ils auraient bien pu voir que ce pasteur n'a aucune tournure!

Le syndic, qui arrivait de son pas lourd, entendit ces derniers mots :

— Ça n'empêche pas, cria-t-il de sa plus forte voix, qu'il prêche joliment bien... Oui, oui, oui, le sermon que nous avons entendu là-bas, à la Vallée, était magnifique... Magnifique, je vous dis, nom de nom!

M. Rabourin insinua :

— Peut-être qu'il n'était pas de lui?

— Prenez-vous donc les pasteurs pour des collégiens qui trichent à l'examen? beugla le syndic, en exagérant ses allures habituelles pour dissimuler son inquiétude.

Mais M. Rabourin ne se laissa pas déconcerter :

— Il vous a jeté de la poudre aux yeux, voilà tout! Son sermon, il se l'était fait faire par un camarade complaisant... ou il l'avait pris dans un livre que personne ne connaît... C'est toujours comme ça que ça se passe!... Et les malins n'y voient que du feu!...

Les assistans approuvèrent :

— Du reste, nous allons voir! dit M. Tiercet, nous allons bien voir comment il se tire d'affaire aujourd'hui.

— Pourvu, prononça M. Marquillier, d'un air fin, pourvu qu'il ne parle pas plus mal que M. Sordes lui-même!

— Chut!...

M. Sordes, qui justement sortait de la cure avec sa femme et sa fille, traversait la place en rendant des saluts, et entraît dans le temple.

— En voilà un qui nous aura rasés! exclama M. Rabourin en le suivant des yeux... Depuis trente ans que ça dure!...

— Et ça n'est pas près de finir, allez! dit M. Marquillier.

— Vraiment, c'était bien la peine de lui donner un compère! fit M. Rabourin.

— Mais, nom de nom! attendez donc! protesta le syndic.

En ce moment, le groupe dut se ranger pour livrer passage à la victoria des Massod de Bussens, qui descendirent devant le portail de l'église. Puis, ils recommencèrent à développer leurs suppositions désobligeantes. Jusqu'alors le syndic avait été seul à les combattre, encore assez faiblement, avec l'autorité affaiblie d'un brave homme qui, n'étant pas bien sûr lui-même d'avoir raison, crie très fort pour se donner du courage. Un nouvel arrivant lui apporta un secours inespéré : c'était le docteur Mathorel, un sceptique, un faiseur de paradoxes, que ses trente-cinq ans n'assagissaient pas encore, et qui, quoique sa liberté de langage lui eût déjà fait perdre plusieurs cliens, continuait à terrifier la ville par l'indépendance de ses propos.

Il arrivait, un peu débraillé selon sa coutume, les mains dans les poches de son veston ouvert, sa cravate nouée à la colin; tout de suite, il se jeta dans la conversation :

— Après tout, que savez-vous de lui? demanda-t-il. Vous êtes là tous à lui jeter la pierre. Attendez l'épreuve, au moins! Sa redingote est mal coupée, il n'a pas un mobilier de prince, voilà tout ce que vous avez à lui reprocher. Qu'est-ce que ça fait? Est-ce que votre bon Dieu fait une différence entre les pauvres et les riches? Est-ce que votre Jésus n'était pas le fils d'un charpentier? D'ailleurs, je lui trouve une bonne tête, moi, à ce jeune homme. Et ceux qui l'ont entendu prêcher disent que son sermon...

— Son sermon! interrompit M. Rabourin, il n'était pas de lui, son sermon!

Mathorel haussa les épaules :

— Encore une histoire! fit-il. Qui vous a dit cela?

— Tout le monde le sait, maintenant! affirma le chapelier.

— Permettez... commença M. Quartier.

Mais le docteur cria plus fort :

— Oui, oui, tout le monde le sait!... Mais moi, je sais com-

ment se fabriquent ces commérages, dans notre joli petit monde : quelqu'un avance une supposition toute gratuite, qu'il a tirée de son cerveau, sans seulement se douter qu'il fait une vilaine action ; un autre la répète comme une chose probable ; un troisième comme une chose certaine ; puis personne n'en doute plus. Et vous vous dites des chrétiens!...

C'étaient là les deux marottes du docteur : mal parler de Bielle, où il maudissait tous les jours le destin de l'avoir fait échouer, et reprocher à ses habitans leur manque de piété, lui qui, de son propre aveu, ne croyait ni à Dieu, ni à diable. Une fois lancé sur cette pente, il ne s'arrêtait plus.

— Mais enfin, docteur, demanda Rabourin, qu'est-ce que cela peut vous faire, que nous ayons un bon ou mauvais pasteur, à vous qui ne mettez jamais les pieds à l'église?

— Pourtant vous voyez que j'y viens aujourd'hui!

— Par curiosité!

— Comme tout le monde! Y venez-vous pour une autre raison, vous? C'est pour l'amour du bon Dieu, peut-être, que toute la ville s'est dérangée!

Il montra du geste la foule, de plus en plus serrée, qui se pressait devant le portail :

— Voyez, reprit-il, jusqu'à des dissidens qui sont venus, des piliers de l'église libre.

— Et des athées, grogna M. Marquillier.

— Ce qu'il y a de monde! fit le syndic en écarquillant les yeux.

En ce moment, un jeune homme à mine éveillée et matoise, mi-paysan, mi-citadin, salua respectueusement M. Tiercet, qui lui rendit son salut : c'était son clerc Joseph Morand, un garçon qui avait toute sa confiance, mais dont les opinions religieuses laissaient beaucoup à désirer.

— Personne ne manque ici à l'appel, dit le notaire en suivant du regard le nouvel arrivant, qui semblait à la fois gêné et narquois d'entrer à l'église ; si nous attendons encore, nous ne trouverons plus de places.

Et prudemment, il se détacha du groupe, qui le suivit.

Ce ne fut pas sans peine qu'ils atteignirent leurs stalles habituelles, vis-à-vis de la chaire, en bois verni, très simple, recouverte d'un dais vert. Il n'y avait déjà plus de place sur les bancs. Des gens debout encombraient les couloirs. Les chuchotemens de la foule étouffaient presque la voix du chœur, qui, selon l'usage, lisait un morceau de la Bible ; ils se turent dans un murmure de curiosité quand le nouveau pasteur fit son entrée,

tout pâle dans sa robe noire, marchant d'un pas hésitant, sans regarder personne.

Il monta en chaire, lut les prières de la liturgie d'une voix qui eut beaucoup de peine à s'affermir, indiqua le psaume à chanter, se recueillit. Aucun de ses gestes n'échappait aux sept ou huit cents paires d'yeux braqués sur lui, pendant que des lèvres inattentives sortaient les paroles sacrées :

Heureux celui qui par un juste choix  
S'abstient du mal et vit dans l'innocence...

Comme un frisson faisait trembler ses doigts posés sur le pupitre et même, par momens, le parcourait tout entier, quelques voix chuchotèrent :

« Il a peur!... »

Le mot courut de rang en rang, derrière les psautiers ouverts. M. Massod de Bussens, avec une bienveillance inquiète, le prononçait à l'oreille touffue du syndic Quartier, qui s'effarait; M. Marquillier le murmurait à M. Tiercet, son voisin de gauche, dont pas un trait ne remuait; et, comme il le répétait à son voisin de droite, le docteur Mathorel, celui-ci haussa les épaules, dédaigneux, en répondant :

— Il y a bien de quoi!...

Le sentiment moyen n'avait rien de charitable : au contraire, on jouissait plutôt de cette crainte inspirée; on s'en trouvait fier; à l'orgueil qu'on en éprouvait se mêlait aussi un peu de cette naturelle cruauté qui rend les hommes satisfaits du mal qu'on souffre pour eux. Dans les bancs des femmes, il y avait plus de pitié: elles s'attendrissaient sur cette tête inquiète, jeune, qui dominait l'assemblée et semblait implorer un peu d'indulgence, un peu de sympathie; elles se disaient l'une à l'autre : — Comme il a l'air timide!... ou bien : Il est tout pâle... Qu'il doit être ému!... si compatissantes, que certaines d'entre elles, comme M<sup>me</sup> Massod de Bussens, et sa voisine, M<sup>lle</sup> Surgeat, se sentaient réellement oppressées de son angoisse, et, distraites ou même haletantes, ne parvenaient point à mêler leurs voix au chœur un peu discordant, que conduisait le vigoureux fausset du chantre : un vieillard court, chauve, replet, qui marquait la mesure avec son psautier en soufflant entre chaque syllabe. Seule, M<sup>me</sup> Trembloz ne participait point à cette émotion : elle était sûre de son fils, elle l'admirait, elle attendait qu'il commençât, avec sa tranquille patience de vieille paysanne à qui la succession des saisons et des récoltes a lentement enseigné que toute chose arrive à son heure.

Cependant, le chant fini, Trembloz se leva, passa la main sur son front, balbutia les paroles de la liturgie qui précèdent le texte, puis le texte même, retrouvant quelques forces pour lancer les paroles de Dieu :

« ... Mais je ne me mets en peine de rien, et ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu. »

Comme il refermait la grosse Bible, on observa qu'il n'avait aucun papier devant lui. Aussitôt, de nouvelles remarques s'échangèrent :

- Il n'a point de notes...
- Il sait par cœur...
- Est-ce qu'il improvise?...
- Oh! oh!...

Il commença, très lentement, comme s'il cherchait ses mots, d'une voix faible, sans gestes; puis, peu à peu, sa voix s'affermait, devint sonore, emplit la voûte du vieux temple, tandis que des gestes amples élargissaient le sens de toutes ses phrases, et que lui-même, comme au temps où des langues de feu pleuvaient sur les apôtres, apparaissait transfiguré. Une fois de plus, le grand pouvoir mystérieux de la parole opérait son miracle. Ce qu'il y avait tout à l'heure, en ce pauvre pasteur, de si humble, de piètre, de piteux, s'effaça dans une sorte de rayonnement. Il cessa d'être un paysan timide, effaré, craintif : il fut le ministre de Dieu; il parut beau, de cette beauté douloureuse et divine qu'ont, au milieu des marchands du Temple, les Christs gravés par Rembrandt, d'une beauté qui lui valut soudain la conquête de tous les cœurs. Les chuchotemens s'étaient tus, personne ne remuait : haletans, stupéfiés, figés, ils suivaient ou tâchaient de suivre le haut vol de la pensée à travers les nobles phrases et les belles images. Les hommes se regardaient entre eux pour approuver, s'efforçant à conserver un reste de libre arbitre; le syndic Quartier, qui, à l'encontre de ses habitudes, ne s'était point endormi, restait béant, la bouche ouverte comme un grand trou dans sa grosse face rouge, son ventre énorme tremblotant devant lui; le docteur Mathorel avait eu, au début, un triomphant regard circulaire, qui disait : « N'avais-je pas raison, tas d'imbéciles? » Mais maintenant, hypnotisé comme les autres, il se penchait en avant, comme pour boire au beau fleuve des paroles saintes; M. Pidoux, ayant ôté ses lunettes à branches d'or, les gardait dans sa main, oubliant qu'il n'y voyait



guère ; M. Sordes remuait les lèvres, la tête en l'air, les yeux mi-clos ; le notaire Tiercet, immobile, eût semblé de bois, — maigre sculpture gothique oubliée là par les années, — sans deux grosses larmes qui coulaient le long de ses joues sèches. Quant aux femmes, plus passivement soumises au don d'éloquence, elles prenaient des poses extatiques, mordaient leurs mouchoirs, comprimaient leurs sanglots, ou, parfois, étouffaient une sorte de plainte sourde, qui frissonnait, sous les voûtes. M<sup>me</sup> Massod de Bussens, le visage exsangue, semblait évanouie ; à côté d'elle, la vieille M<sup>lle</sup> Surgeat, toute petite, ratatinée comme un parchemin qui a souffert de l'humidité, redressait sa taille tordue par les rhumatismes, son humble visage rayonnant d'extase ; M<sup>me</sup> Sordes battait des paupières comme si elle allait mourir, tandis que sa fille, tirée de sa maladive indolence, s'embellissait, les yeux brillans, la joue en feu. Seule, la mère du pasteur restait en dehors de cet enthousiasme, qu'elle constatait sans y être entraînée, ses petits yeux perçans couraient dans toutes les directions, interrogeant tous les visages, ne perdant pas un détail du triomphe.

Cependant, indifférent à cet immense effet, Trembloz allait toujours, sans défaillance, sans faiblesse, comme emporté par une force invisible, n'ayant peut-être pas même le sentiment qu'il se surpassait et touchait au sommet de l'éloquence : car ce discours, rêvé depuis longtemps, n'était en réalité que l'écho de toute sa vie intérieure ; il y mettait ses pensées les plus intimes, ses espérances, les tâtonnemens anciens de sa foi rassurée aux heures faibles par ces suggestions secrètes que les âmes croyantes font remonter jusqu'à Dieu ; il y disait le sacrifice de son être que représentait à ses yeux son saint ministère accepté, ses nobles intentions, son dévouement, son immense désir du bien. Il avait des images de poète, des ardeurs de mystique, des éclairs d'amour qui soudain découvraient et illuminaient son cœur, son pauvre cœur rempli de tendresse d'homme déjà mûr et n'ayant jamais vécu que par l'esprit. D'ailleurs, sa propre improvisation le grisait : il ne suivait pas son plan, dont les trois parties débordaient l'une dans l'autre ; il ne calculait pas ses digressions, il ne mesurait pas ses images. Pourtant, quand il acheva sa péroraison, quoiqu'il eût de beaucoup dépassé la durée habituelle d'un sermon, il semblait à tous et à lui-même qu'il parlât depuis quelques minutes à peine.

Il se rassit. Un long frémissement courut dans l'assemblée, en même temps qu'un grand besoin d'expansion leur venait à tous. Ils ne pouvaient applaudir, mais tout leur être criait bravo. Ils se regardaient les uns les autres, échangeant entre eux des mots

d'admiration, de brèves exclamations éloquentes. La liturgie, le dernier cantique, la bénédiction, les apaisèrent peu à peu ; plusieurs, à mesure qu'ils se retrouvaient eux-mêmes, avec leurs idées, leurs jugemens, leurs préjugés, se sentaient honteux de cette espèce de suspension de leur personnalité qu'ils avaient subie, et songeaient à réagir. Chacun s'efforçait, à part soi, de se faire une opinion libre, de découvrir la formule d'une critique qui pût voiler sa défaite. Pendant le cantique, quelques-uns murmuraient déjà : — C'est très beau, mais... — ouvrant ainsi la porte aux sous-entendus restrictifs. A la sortie, au moment de se communiquer leurs impressions, ils étaient divisés en deux camps : les uns, — le petit nombre, — admirant sans conditions, aussi enthousiastes que des gens rassis peuvent l'être après coup ; les autres, hésitans, admiraient aussi sans doute, mais prêts à introduire des réserves. Parmi ceux-ci, M. Roubourin, qui avait compté sur un échec dont aurait bénéficié son opposition au syndic, dépassa la mesure :

— Qu'est-ce qu'il a dit ? demandait-il avec animation dans un groupe. Voyons, qu'est-ce qu'il a dit ? Je vous défie de raconter son sermon ! Des phrases, rien que des phrases, rien que des phrases !...

Mais le docteur Mathorel se fâcha :

— Taisez-vous donc : vous voyez bien que tout le monde est ému... Des phrases, c'est déjà quelque chose, quand elles sont belles !...

M. Quartier triomphait :

— Nous savions bien, nous autres qui l'avions entendu, nous savions bien... Ah ! ah !... Nom de nom !... Et nous vous laissons dire... Pas si bêtes que nous le semblons, hein ?... Que voulez-vous, Roubourin, il ne faut pas juger les gens sur l'apparence : le conseil en est bon, mais il n'est pas nouveau... C'est ce que nous avons fait... Aussi nous avons un pasteur comme il n'y en a point dans le canton...

De nouveau, les groupes stationnaient sur la petite place. Pendant que M. Massod de Bussens, sous le portail, causait avec M. Marquillier, sa femme, devant sa voiture, recevait les gracieusetés de M<sup>me</sup> Sordes, dont la fille, immobile, semblait encore plongée dans l'extase :

— Quel talent de parole ! répétait M<sup>me</sup> Sordes, quel talent !... Où donc peut-il l'avoir pris ?... Car il sort d'un tout petit village, sa mère n'est qu'une paysanne... Quel talent !...

Jeanne balbutia, sotttement :

— Je n'aurais jamais cru... qu'un sermon... pût être aussi beau !...

Sa mère lui poussa le coude, pendant que M<sup>me</sup> Massod de

Bussens, qui n'avait encore rien dit, murmurait, comme si elle se fût parlé à elle-même :

— Et sa voix!... Oh! cette voix!...

Un peu étonnée du mot et du ton, mais déjà reprise par des préoccupations d'ordre plus pratique, M<sup>me</sup> Sordes demanda :

— Savez-vous ce qu'en pense M<sup>lle</sup> Surgeat, madame?

Car l'opinion de la vieille demoiselle, ancienne gouvernante de princes russes, que la mort d'un parent éloigné avait subitement enrichie, comptait pour beaucoup : on l'entourait d'égards de toutes sortes, sachant qu'elle était sans famille, et que sa belle fortune devait revenir soit à quelques-unes des œuvres qu'elle patronnait, soit peut-être même à ses meilleures amies. Très modeste, ayant conservé de sa longue servitude une timidité toujours effarouchée, d'une bienveillance, d'une abnégation auxquelles personne ne voulait croire, M<sup>lle</sup> Surgeat n'usait de son influence que pour être bonne. Ainsi, elle venait de s'esquiver, oubliant de donner le *la* qu'on attendait d'elle. M<sup>me</sup> Massod de Bussens ne put donc répondre à M<sup>me</sup> Sordes, qui reprit, à tout hasard :

— Enfin, c'est merveilleux! c'est vraiment merveilleux!...

Comme son mari approchait, avec M. Massod, elle l'interpella :

— Ne trouves-tu pas, mon ami?...

— Oui, répondit le vieux pasteur en secouant gravement sa tête sévère, il a le don de Dieu!

M<sup>me</sup> Massod, soudain, frissonna :

— Le voici! exclama-t-elle.

En effet, Trembloz traversait la place, tâchant d'éviter les regards, pour rentrer à la cure, où sa mère venait de le précéder. On se taisait sur son passage, on le suivait des yeux, mais un respect le préservait des indiscrets. Ce fut le docteur Mathorel qui rompit la glace, avec son exubérance habituelle :

— Permettez-moi de vous serrer la main, monsieur le pasteur! lui dit-il en l'arrêtant... Je ne suis pas un dévot, moi, non certes, mais j'aime ce qui est beau... Et vous nous avez fait un beau sermon, un sermon magnifique... comme je n'en ai jamais entendu!...

D'autres s'approchèrent à leur tour, avec ce désir d'accaparer qu'impose le succès, les mains tendues, les lèvres complimenteuses, tandis qu'il s'inclinait gauchement, gêné par les éloges.

— Tu devrais aller lui parler, mon ami, suggéra M<sup>me</sup> Sordes à son mari.

Un peu hésitant, le pasteur se dirigea pourtant vers Trembloz :

— Tous mes compliments, mon cher collègue! lui dit-il...

bien sincères, je vous assure... Vous avez bien, très bien débuté!...

Ces mots lui écorchaient la bouche : ils sortirent tout de même, et n'en firent que plus d'effet, car, de mémoire de Biellan, l'on n'avait vu M. Sordes faire une telle avance à un nouveau pasteur. Le docteur Mathorel, qui l'observait d'un œil narquois, dit à voix basse à M. Rabourin :

— Apprivoiser l'ours... hein! quel triomphe!!...

En ce moment, M<sup>me</sup> Massod se pencha vers son mari :

— Tu devrais... aussi... le féliciter, suggéra-t-elle.

— A quoi bon? répondit M. Massod... Il reçoit assez de compliments... On finira par le gâter!

Elle insista :

— Il faudrait l'inviter chez nous...

— Rien ne presse.

— Je t'en prie... Va lui dire... qu'il m'a fait... beaucoup de bien!

M. Massod de Bussens regarda sa femme avec étonnement, car c'était peut-être la première fois qu'elle exprimait une volonté ou ne céda pas à la première objection. Pourtant il lui obéit, sans savoir pourquoi, bien qu'il trouvât qu'on s'empressait un peu trop autour d'un jeune homme qu'on ne connaissait guère; quand il revint, ce fut avec une certaine maussaderie qu'il lui dit :

— Il m'a promis de venir jeudi dîner avec nous.

Elle rayonna :

— Ah! c'est bien!... Partons, maintenant.

La victoria s'éloigna, saluée par les derniers groupes qui stationnaient encore sur la place, autour du pasteur, et tardaient à se disperser.

Ces compliments qu'il fallait recevoir, — telle une fumée d'encens trop lourde qu'on respire de trop près, — causaient à Tremblot plus de gêne que de plaisir; d'autant plus qu'après l'effort de son sermon, il sentait cette fatigue abattue, cet épuisement physique qui succède toujours aux heures d'exaltation. Il voulut profiter du départ des Massod, qui attira l'attention, pour s'éloigner. Mais M. Marquillier, qui tenait à faire preuve d'esprit critique, l'arrêta, en lui présentant une objection de détail :

— Vous avez bien voulu dire, monsieur le pasteur...

Il dut écouter, il essaya de répondre, la langue épaisse, l'esprit absent. Cette discussion intempestive le retint quelques minutes encore. Dès qu'elle fut finie, il prit congé du petit cercle qui l'entourait, assez gauchement, et put enfin regagner la cure.

Sa mère préparait le repas en l'attendant. Elle accourut au-devant de lui, l'air joyeux :

— A la bonne heure!... C'est un succès que tu as eu là, un vrai succès!...

Il demanda doucement :

— Mon sermon t'a plu, mère?

— Je ne sais pas... je ne l'ai pas écouté... Tu comprends, je regardais les gens, moi! Ils étaient tous ravis, comme en extase... Ou bien ils pleuraient, ils se mouchaient, ils étouffaient d'émotion, quoi! Il y avait près de moi une dame... oh! une grande dame, qui est partie en voiture après...

— M<sup>me</sup> Massod de Bussens.

— Ah! c'est M<sup>me</sup> Massod de Bussens... Eh bien! mon garçon, elle te buvait des yeux!

Il revit soudain, comme dans une vision, l'image à peine aperçue de la jeune femme à côté de sa voiture, qui le regardait pendant que son mari venait l'inviter; et il rougit.

— C'est égal, continua M<sup>me</sup> Trembloz, tu peux te vanter d'avoir fait leur conquête, à tous ces gens qui arrivaient à l'église avec des airs dédaigneux!... Maintenant, ils sont à toi : tu feras d'eux ce que tu voudras... J'étais sûre que tu réussirais, moi! Eh bien! ça y est!... Ils vont t'adorer, te choyer, te flatter... Prends garde seulement de bien mener ta barque... Car à présent, tu es le maître, tu n'as qu'à choisir ton héritière, mon garçon!

Ses yeux rayonnaient. Elle remarqua pourtant qu'il semblait très las, et changea de ton :

— En attendant, tu dois mourir de faim... Ça creuse, de parler si bien... Il faut te soigner... Allons, viens, je vais te servir, c'est tout de suite prêt...

Elle rentra dans sa cuisine, tandis qu'Henri montait au premier, dans la salle à manger à peine meublée, trop grande et triste. Le couvert était mis sur une nappe en toile cirée grise. Il regarda les deux assiettes qui se faisaient vis-à-vis, et pour attendre alla s'asseoir devant la fenêtre. Il se sentait soulagé d'un grand poids, car ce premier sermon, dont dépendaient en grande partie l'autorité et l'efficacité de son ministère, lui avait causé la plus vive inquiétude. Maintenant, l'épreuve terminée à son avantage, il n'éprouvait point une grande joie : au contraire, une indéfinissable mélancolie se mêlait au sentiment de sa victoire. Sa conscience, facilement inquiète, lui reprochait déjà d'avoir plus songé à l'effet à produire qu'à la cause même qu'il servait : « Le règne de Dieu n'a pas besoin de belles phrases, se disait-il ; la vérité doit triompher par sa seule force. » Il s'en voulait d'avoir cédé à des instincts d'artiste que son devoir de serviteur modeste lui enjoignait de réprimer. « Et puis, songeait-il encore, on se fera de moi une idée fausse, on attendra des promesses que je ne

tiendrai pas, on sera déçu dans la suite, à moins que je ne persévère dans cette voie mauvaise où j'ai eu la faiblesse de briller aujourd'hui... »

— Tu n'as pas l'air content, lui dit sa mère, qui apportait le pot-au-feu fumant. Tu es fatigué. Allons! viens, mange, ça te fera du bien.

Il se mit à table, et comme ses yeux erraient dans le vide, avec une vague expression de tristesse, elle s'impatienta :

— Voyons, qu'est-ce que tu as?

— Je n'ai rien, mère, je t'assure...

Et il pencha la tête sur son assiette, en soupirant.

Alors, elle se mit à l'accabler de reproches : dès l'enfance, il était le même, jamais content; tout lui réussissait mieux qu'aux autres, sans qu'il sût se réjouir de rien. Pour lui, on avait fait de grands sacrifices : en était-il seulement reconnaissant? Il avait une sœur en service, un frère qui travaillait la terre, de pauvres gens comme ses père et mère, comme ses grands-parens. Lui, était pasteur, « dans une situation magnifique » : que lui manquait-il donc? Et, revenant à l'idée qui la hantait depuis le matin, elle se mit à lui parler de son futur mariage avec « l'héritière » qu'on serait trop honoré de lui donner :

— J'espère pourtant qu'alors tu ne feras plus tes mines longues, et que tu seras enfin satisfait!

Il la laissait aller, sans impatience, en mangeant son bœuf. Qu'aurait-il pu lui répondre? Qu'aurait-elle compris à sa vague affliction? Seulement, quand elle s'interrompit, il essaya de changer la conversation.

— Décidément, mère, dit-il, nous allons chercher une bonne.

Elle se fâcha davantage; sa voix devint menaçante :

— Est-ce que mon bouilli n'est pas bon?

— Si... mais, je te l'ai déjà dit, je ne veux pas que tu te fatigues à me servir.

— Nous verrons ça... nous verrons!...

Et le repas s'acheva en silence.

Dans l'après-midi, après le catéchisme, la famille Sordes arriva, solennelle; puis M. Quartier, la bouche pleine de félicitations; et jusqu'au soir, ce fut un long défilé de visites.

ÉDOUARD ROD.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

LES

**CASTES DANS L'INDE**

---

III <sup>(1)</sup>

**LES ORIGINES**

---

Depuis qu'il sollicite les chercheurs, le problème de l'origine des castes a été repris souvent et par plusieurs côtés. Bien des systèmes ont été proposés; j'en puis, sans scrupule, écourter la liste. Parmi les tentatives assez récentes pour être complètement informées, il se dessine plusieurs courans; il me suffira d'en préciser les tendances par des exemples. Ce ne sera pas une simple curiosité. Cette vue sommaire nous fournira l'occasion de débayer le terrain, et, ne fût-ce que par voie d'élimination successive, nous nous rapprocherons des solutions probables.

I

Si les Hindous ont confondu les deux notions et les deux termes de classes et de castes, on a parmi nous suivi leurs erre-mens avec une docilité fâcheuse. J'entends surtout les indianistes. Représentans de l'école philologique, ils obéissent à une pente presque irrésistible en envisageant de préférence le problème sous cet aspect traditionnel. La théorie brâhmanique est comme leur

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février et du 1<sup>er</sup> mars 1894.

atmosphère propre. La chronologie littéraire est leur point de départ invariable.

Fidèles à un principe qui, semble-t-il, s'impose *a priori*, — mais dont j'ai déjà ailleurs dénoncé, dans son application à l'Inde, les périls et la fragilité — la plupart ont admis de fait, comme une certitude évidente, que la suite des monumens littéraires devait correspondre à l'évolution historique et en refléter exactement les phases. Les *Brâhmanas*, qui, dans l'ordre des temps, se lient de plus près aux *Hymnes*, ne pourraient rien contenir qui ne fût le prolongement ou le développement normal des données qui y sont contenues. D'où ce dilemme : ou bien l'existence des castes est attestée dans le *Véda*, ou, au cas contraire, elles se sont nécessairement établies dans la période qui sépare la composition des hymnes, auxquels elles seraient inconnues, de la composition des *brâhmanas* qui en supposent l'existence ; à quoi s'ajoute ce corollaire, toujours tacite, mais toujours agissant, que c'est au moyen des élémens expressément fournis par les Hymnes que s'en devraient justifier les origines. Personne, que je sache, ou presque personne, ne s'est affranchi de ce postulat. On s'est cru tenu à considérer comme le point de départ certain les divisions qui, de l'aveu de tous, se révèlent dans le *Véda*, castes complètes et avérées suivant les uns, classes sociales suivant les autres ; les premiers, d'autant plus passionnés à retrouver les castes dans les Hymnes, qu'ils sentaient justement combien il est difficile de leur attribuer, suivant le mode ordinaire, une origine trop récente ; les seconds, concluant du silence des Hymnes que l'époque où ils remontent n'en aurait rien su, que le mouvement n'a donc pu se prononcer que plus tard ; les uns et les autres s'accordant pour considérer comme primitif, indissoluble, le lien qui rattache les quatre varnas du système à la naissance même de l'institution des castes.

Sous cette impression, on croit volontiers avoir assez fait quand, de considérations générales étayées d'analogies approximatives, on a déduit une explication plausible. Des prétentions et des intérêts de la classe sacerdotale, grâce à une alliance qui s'est vue ailleurs avec le pouvoir séculier, on fait sortir, par de savans calculs persévérément poursuivis, cet état de fractionnement, maintenu par des règles sévères, qu'on n'envisage qu'à travers le prisme des livres de lois. De ces constructions, les lignes sont communément un peu molles ; elles peuvent séduire par leur régularité, par l'appel commode qu'elles font à des notions courantes. On n'est pas impunément si clair. Maîtres de l'analyse qui tire tout le vocabulaire indo-européen de quelques



centaines de racines, certains explorateurs du langage ont bien cru toucher, dans les langues qui ont gardé le plus de transparence étymologique, aux premiers bégaïemens de la parole humaine. Ils estimaient que le pas à franchir de là jusqu'à la source était négligeable ou peu s'en faut. Parmi les explications qu'a suscitées la caste, il en est qui font songer à ce facile optimisme. Il a exercé ses ravages jusque sur des esprits qui paraissaient des mieux armés pour s'en défendre.

M. Sherring, par exemple, a consacré de vastes travaux à l'étude directe des castes contemporaines. Quand, un jour, il a songé à coordonner ses vues d'ensemble, à résumer son sentiment sur l'*Histoire naturelle de la caste*, il a posé les termes du problème avec une fermeté qui n'était pas pour démentir les promesses de son titre. Chose curieuse, qu'un système préconçu ait pu stériliser tant d'observations et de science. M. Sherring ne nous a montré dans la caste que le fruit de la politique sournoise de prêtres ambitieux, fabriquant de toutes pièces et modelant à leur profit la constitution du monde hindou. La comparaison des jésuites et de leurs ambitions théocratiques joue en général dans ces exposés un rôle véritablement excessif. Nous la retrouvons jusque chez un des représentans les plus récents de l'école philologique. M. de Schröder ne semble pas d'abord enclin à exagérer l'autorité du système brâhmanique : il sent que la quadruple division en prêtres, guerriers, etc., ne peut correspondre qu'à une distinction de classes. Ce n'en est pas moins d'elles, et par-dessus tout de la constitution particulière aux brâhmanes, qu'il dérive les castes. S'il fallait l'en croire, le régime serait lié à la réaction victorieuse du brâhmanisme contre le bouddhisme expirant. La formation s'en trouverait ainsi rabaissée jusqu'à l'époque où parut l'homme dans lequel se personnifie ce mouvement, d'ailleurs si hypothétique, jusqu'à Çankara, le philosophe orthodoxe du viii<sup>e</sup> siècle.

Ce sont là les systèmes que j'appellerai traditionnalistes. Ils se répètent, se transmettent sans grand effort de renouvellement. Si ingénieux qu'ils puissent être dans quelques-unes de leurs parties, l'analyse n'en serait guère fructueuse. M. Roth a, par exemple, expliqué les premiers progrès de la caste sacerdotale par l'importance qu'aurait prise peu à peu le *pourohita* ou prêtre domestique des chefs. En se répandant dans les plaines de l'Inde, les peuplades âryennes se seraient résolues en fractions nombreuses; elles se seraient émiettées; les familles royales y auraient perdu en force et en autorité, d'où les *kshatriyas* : elles seraient tombées au rang d'une simple noblesse. Leur faiblesse aurait fait l'empire des brâhmanes. Toutes les vues d'un esprit si fin et si

bien informé ont leur prix. Mais celle-ci n'intéresse réellement que l'histoire des classes, non pas la genèse des castes.

Confondre les unes avec les autres, c'est, à mon avis, tout brouiller. J'en ai déjà indiqué plusieurs raisons. La classe et la caste ne se correspondent ni par l'étendue, ni par les caractères, ni par les tendances natives. Chacune, parmi les castes mêmes qui se rattacheront à une seule classe, est nettement distinguée des congénères; elle s'en isole avec une âpreté que ne désarme aucun souci d'une unité supérieure. La classe sert des ambitions politiques; la caste obéit à des scrupules étroits, à des coutumes traditionnelles, tout au plus à certaines influences locales, qui n'ont d'ordinaire aucun rapport avec les intérêts de classe. Avant tout, la caste s'attache à sauvegarder une intégrité dont la préoccupation se montre ombrageuse jusque chez les plus humbles. C'est l'écho lointain de luttes de classes qui, transmis par la légende, retentit dans la tradition. Les deux institutions ont pu, par la réaction des systèmes sur les faits, devenir solidaires; elles n'en sont pas moins essentiellement indépendantes. La répartition hiérarchique de la population en classes est un fait presque universel; le régime des castes est un phénomène unique. Que l'ambition brâhmanique en ait tiré parti pour mieux asseoir sa domination, c'est possible. Ce n'est pas évident. Il a existé des théocraties qui n'avaient pas pour base un régime de castes. Si la théorie a identifié les deux ordres d'idées, c'est un fait secondaire: nous l'avons vu par la critique même de la tradition. Pour comprendre le développement historique, il les faut distinguer soigneusement, sauf à s'enquérir comment les deux courans ont pu finalement se confondre. La spéculation sacerdotale a interposé entre les faits et notre regard un système artificiel. Gardons-nous de prendre pour le spectacle le rideau qui nous le dérobe.

Il peut paraître très simple de dériver, à la façon brâhmanique, un nombre infini de groupes du fractionnement successif de larges catégories primitives. Comment ne pas voir que ce morcellement s'inspire d'intérêts et de penchans directement opposés à l'esprit de classe, qui devrait bien plutôt resserrer sans cesse le faisceau? Soumise à des principes d'unification variables, géographiques, professionnels, sectaires, etc., la caste se montre invariablement insensible aux considérations d'ordre général. L'esprit de classe ne rend compte d'aucune des particularités, d'aucun des scrupules qui font l'originalité de la caste, qui, même entre des groupes qui relèveraient en somme d'une classe commune, dressent tant et de si hautes barrières.

Ces systèmes posent donc mal la question; ils partent d'un

principe arbitraire qu'ils ne démontrent pas, qui, à l'application, révèle une évidente insuffisance. Ce n'est pas tout. Leur respect excessif pour les prétendus témoignages de la littérature les force à ramener les commencemens du régime jusqu'à une époque trop basse où tout indique que la vie de l'Inde était déjà fortement établie dans son assiette définitive. Nouvelle invraisemblance ! Une institution si universelle dans la société hindoue, douée d'une vitalité souple jusqu'à paraître indestructible, ne peut pas manquer d'être liée aux racines mêmes du développement national. Surgissant tardivement, au moins eût-elle, à prendre tant d'empire, laissé de ses commencemens des traces plus précises.

Un trait est commun à tous les systèmes de cette catégorie : ils perdent trop de vue les faits actuels ; ils se privent des rapprochemens et des idées qu'évoque la vie des populations imparfaitement ou récemment assimilées à l'hindouisme dominant. Cette préoccupation tient au contraire une place d'honneur dans des travaux qui obéissent à d'autres directions, qui procèdent soit des doctrines sociologiques, soit de l'anthropologie.

## II

M. Nesfield est dominé par des vues d'ethnographie générale ; sa foi aux classemens positivistes est d'une raideur qui surprend en un temps si revenu de tout dogmatisme. Au moins est-il dans ses conclusions d'une netteté parfaite ; si on hésite à le suivre, on sait où il va. La communauté de profession est, à ses yeux, le fondement de la caste ; c'est le foyer autour duquel elle s'est formée. Il n'admet aucune autre origine ; il exclut délibérément toute influence de race, de religion. C'est pour lui illusion pure que de distinguer dans l'Inde des courans de population divers, aryens et aborigènes. Le flot de l'invasion s'est abîmé de bonne heure dans la masse ; l'unité s'est faite très tôt ; plus de mille ans avant l'ère chrétienne, elle était déjà acquise. Seule, la constitution des castes a pu, grâce à la spécialité professionnelle, y jeter un dissolvant. Les castes se seraient d'ailleurs développées suivant un ordre absolu ; c'est l'ordre que suit la marche du progrès humain dans la vie, dans l'agriculture, dans les industries ; le rang social assigné à chacune serait précisément celui qu'occupe, dans cette série, le métier particulier auquel elle s'adonne. C'est ainsi que, parmi les castes d'artisans, il discerne deux grandes divisions : la première correspond aux métiers antérieurs à la métallurgie, c'est la plus basse ; la seconde, plus relevée, représente les industries métallurgiques ou est contemporaine de leur floraison. Il a

dépensé une ingéniosité singulière à établir sur des bases analogues, — dans l'intérieur du groupe auquel elle appartient, — la préséance de chaque caste, telle qu'elle est, suivant lui, fixée par l'usage hindou. Les groupes se superposent ainsi, suivant qu'ils ont surtout rapport à la chasse, à la pêche, à l'état pastoral, à la propriété terrienne, aux métiers manuels, au commerce, aux emplois serviles, aux fonctions sacerdotales. Pour me servir de ses propres expressions : « chaque caste ou groupe de castes représente l'une ou l'autre de ces étapes progressives de la culture qui ont marqué le développement industriel de l'humanité, non seulement dans l'Inde, mais dans tous les pays du monde. Le rang que chaque caste occupe, en haut ou en bas de l'échelle, dépend de l'industrie que chacune représente, suivant qu'elle appartient à une période de culture avancée ou primitive. De la sorte, l'histoire naturelle des industries humaines donne la clef de la hiérarchie aussi bien que de la formation des castes hindoues. » Partant de là, M. Nesfield nous montre les différentes professions émergeant de la tribu pour se constituer en unités partielles, et s'élever dans l'échelle sociale conformément aux métiers dont elles vivent. Issue de la tribu dont elle recompose les fragmens d'après un principe nouveau, la caste a gardé de ses origines des souvenirs persistans. C'est au type ancien de la tribu qu'elle a emprunté les règles étroites du mariage et l'interdiction sévère de tout rapprochement avec les groupes similaires. La caste sortirait donc de l'évolution régulière de la vie sociale prise à son niveau le plus bas, et suivie dans sa lente progression. Comment il peut concilier cette thèse avec la date relativement tardive à laquelle il rapporte d'ailleurs la constitution des castes, c'est ce que je ne prétends pas démêler. Quelle apparence que, mille ans avant notre ère, les Hindous fussent encore des barbares, dénués des élémens les plus humbles de la civilisation ?

Encore moins puis-je pénétrer comment, de ce point de vue, M. Nesfield arrive dans cette genèse à réserver aux brâhmanes une part si décisive. Il affirme en effet que « le brâhmane fut la première caste dans l'ordre du temps : toutes les autres furent formées sur ce modèle, s'étendant graduellement du roi ou guerrier, jusqu'aux tribus adonnées à la chasse et à la pêche, dont la condition n'est guère supérieure à celle des sauvages. » C'est des brâhmanes que, par la contagion de l'exemple, par la nécessité de se défendre, s'inspire l'exclusivisme de toutes les castes. Le brâhmane est le fondateur du système. C'est le brâhmane qui a inventé, à son profit, la règle qui seule achève de les constituer, la règle qui interdit d'épouser une femme d'autre caste. Contradiction sin-

gulière avec la suite, quand il dérive des usages traditionnels de la tribu la réglementation du mariage.

Ce n'est pas qu'il soit dupe du dogmatisme des livres religieux. A ses yeux « les quatre castes n'ont jamais eu dans l'Inde d'autre existence qu'aujourd'hui, comme une tradition qui fait autorité. » Empruntée au passé indo-iranien, elle n'a guère d'autre mérite que de rattacher la variété des castes aux différences de fonction. Les Vaïçyas et les Çoùdras, en particulier, n'ont jamais été qu'une sorte de rubrique destinée à envelopper une foule d'éléments hétérogènes. Mais, évidemment, et sans se soustraire à la séduction qu'exerçaient sur son esprit les constructions positivistes, M. Nesfield a bien senti que, faute d'un correctif, sa théorie prouvait trop. Sans doute aussi a-t-il, malgré sa naturelle indépendance, subi le prestige de la tradition. Quoi qu'il en soit, la concession qu'il lui fait, loin d'être inhérente à son système, en trouble toute l'ordonnance. L'originalité en est ailleurs. Si d'autres avaient, avant lui, assigné, dans la genèse des castes, une part d'action à la spécialité professionnelle, personne n'y avait ramené aussi délibérément toute l'évolution. Plus que personne aussi, il en a rattaché les détails caractéristiques aux souvenirs de la tribu. En prenant pied sur le terrain nouveau de l'ethnographie, il a étendu les perspectives et préparé à l'interprétation un fondement plus large.

Plusieurs des vues qu'il a semées en passant pourraient disparaître sans laisser de lacune sensible. La fusion des éléments divers de population fut, suivant lui, très anciennement achevée. la parfaite unité de l'ensemble assurée dès une haute époque ; Si chaleureuse qu'elle soit, sa conviction appellerait bien des objections et des réserves, mais elle n'est point indissolublement solidaire de ses vues sur l'origine professionnelle de la caste. On en peut dire autant des déductions étymologiques, des données légendaires dans lesquelles il prétend saisir, dès son début, l'histoire de bien des castes, au moment précis où elles se détachent par essaims successifs des tribus originaires. L'information ici est plus variée, la combinaison plus brillante que la méthode n'est rigoureuse.

M. Nesfield a peut-être trop étudié la caste par son aspect extérieur et actuel. Il a commencé par l'expérience quotidienne ; c'est un avantage, c'est aussi un péril. Sa théorie s'est si bien emparée de son esprit, qu'il a été naturellement entraîné à nous la présenter dans une exposition déductive, plutôt qu'il n'en a suivi la démonstration pied à pied. Convertira-t-il beaucoup de chercheurs à une thèse qui dérive un phénomène historique si parti-

culier de constructions spéculatives si générales? En mettant au premier rang, d'une part la profession, d'autre part l'organisation de la tribu, il a du moins fidèlement résumé une impression qui se manifeste chez la plupart des observateurs de la vie contemporaine. Tous sont frappés de cet enchevêtrement de groupes ethniques plus ou moins étendus dont j'ai cherché à donner quelque idée et dont il importe de ne perdre de vue ni la complication ni la mobilité. Ils les voient, en des dégradations infinies, se rapprocher plus ou moins du type de la caste, s'en rapprocher d'autant plus que la communauté de profession s'y est plus complètement substituée au lien d'origine; et, naturellement, cette double remarque colore leurs conclusions théoriques.

Moins complète — moins poussée, si j'ose ainsi dire, que celle de M. Nesfield — c'est sur les mêmes données que repose la thèse de M. D. Ibbetson. D'esprit moins systématique, plus frappé de nuances assez changeantes pour décourager les généralisations, il s'enveloppe de réserves. Il se résume cependant, et voici, textuellement, les étapes qu'il discerne dans l'histoire de la caste : 1° l'organisation de la tribu, commune à toutes les sociétés primitives; 2° les guildes fondées sur l'hérédité de l'occupation; 3° l'exaltation particulière à l'Inde de la fonction sacerdotale; 4° l'exaltation du sang lévitique par l'importance attribuée à l'hérédité; 5° l'affermissement du principe par l'élaboration d'une série de lois tout artificielles, tirées des croyances hindoues, qui réglementent le mariage et fixent les limites dans lesquelles il peut être contracté, déclarent certaines professions et certains aliments impurs, et déterminent les conditions et les degrés des rapports permis entre les castes.

On voit quelle place tiennent ici encore la profession et la constitution de la tribu. Seulement, cette fois, le rôle des brâhmanes est renversé. Jaloux de consolider un pouvoir qui s'était fondé d'abord sur leur science religieuse, mais pour lequel cette base devenait trop fragile, ils trouvèrent, suivant M. Ibbetson, dans la division du peuple en tribus, dans la théorie de l'hérédité des occupations qui en était issue, une indication précieuse; ils en firent leur profit. Ils en tirèrent ce réseau de restrictions et d'incapacités qui enlacent un Hindou de haute caste depuis sa naissance. Les brâhmanes sont présentés ainsi comme tributaires de l'organisation spontanée du pays. Ce système peut paraître plus logique que celui de M. Nesfield, mais, plus encore, peut-être, il procède d'une conjecture toute gratuite que n'était aucun commencement de preuve. Et que dire de cette conception des règles les plus essentielles, les plus caractéristiques de la caste? Ces règles si strictes,

qui exercent sur les consciences un empire si absolu, ne seraient qu'une invention artificielle, tardive, calculée dans une vue de parti?

C'est par sa base même que pèche l'édifice, par l'importance démesurée que, d'accord en cela avec M. Nesfield, M. Ibbetson prête à la communauté de profession. Si la caste avait réellement là son lien primitif, elle aurait montré moins de tendance à se morceler, à se disloquer; l'agent qui l'aurait unifiée d'abord en aurait maintenu la cohésion.

L'expérience montre au contraire comment les préjugés de caste retiennent à distance des gens que devrait rapprocher la même occupation exercée dans les mêmes lieux. On a vu quelle variété de professions peut séparer des membres de la même caste, et non pas seulement dans les classes inférieures, mais jusque dans les plus qualifiées. Nulle part l'abandon de la profession dominante n'est par lui-même une cause suffisante d'exclusion. Les occupations sont graduées suivant une échelle de respectabilité; mais c'est par des notions de pureté religieuse que les degrés en sont fixés. A toute caste tous les métiers sont ouverts qui n'entraînent pas de pollution, ou du moins une aggravation d'impureté. M. Nesfield constate lui-même que l'on rencontre des brâhmanes exerçant tous les métiers, « excepté ceux qui impliquent une souillure cérémonielle et par conséquent la perte de la caste ». Si les castes les plus méprisées se dédoublent en sections nouvelles qui dédaignent la souche primitive, ce n'est pas que ces sections adoptent une profession différente, c'est simplement qu'elles renoncent à tels détails de leurs occupations héréditaires qui, d'après les préjugés régnans, emportent une souillure. Certains groupes de balayeurs sont dans ce cas.

Il est vrai que beaucoup de castes rendent une manière de culte aux instrumens propres à leur métier. Le pêcheur sacrifie une chèvre à son bateau neuf; le berger enduit d'ocre la queue et les cornes de ses bêtes; le laboureur répand une offrande mêlée de sucre, de beurre fondu et de riz sur sa charrue, à l'endroit où elle soulève la première motte; l'artisan consacre ses outils; le guerrier rend hommage à ses armes, le scribe à sa plume et à son écritoire. Pour curieux qu'ils soient, que prouvent de pareils usages? Adonnés à des occupations variées, des gens de même caste peuvent rendre cette sorte d'hommage aux symboles les plus divers.

Beaucoup de castes empruntent leur nom à leur occupation dominante; mais il ne s'agit là que d'une dénomination générique; l'extension n'en correspond pas du tout forcément à celle de

la caste. *Banya*, marchand, est, comme *brâhmane* ou *kshatriya*, un terme où l'on ne peut que très improprement voir un nom de caste. Dans une même province il englobera nombre de sections qui, n'ayant le droit ni de s'unir entre elles ni de manger ensemble, forment les vraies castes. Les castes agricoles se comptent par dizaines dans un même district, et les *kâyasthas* ou scribes du Bengale, malgré un nom professionnel commun, sont divisés réellement en autant de castes distinguées par des noms géographiques ou patronymiques, qu'il existe parmi eux de groupes endogames à usages particuliers et à juridiction spéciale. Ainsi partout. Il se peut que, dans certains cas, un titre professionnel local embrasse un groupe réuni tout entier en une caste unique. Ce sera l'exception. Le lien de métier est extrêmement fragile; sous l'action du moindre accident, l'unité se disloque. Là n'est pas le pivot de la caste.

Sortie de la spécialité des occupations, elle ne serait qu'une guilde comme les guildes du moyen âge ou celles du monde romain. Qui pourrait confondre les deux institutions? L'une, limitée aux seuls artisans, enfermée dans des cadres réguliers, circonscrite dans son action aux fonctions économiques dont les nécessités ou l'intérêt l'ont créée; l'autre, pénétrant tout l'état social, réglant les devoirs de tous, foisonnant, agissant partout et à tous les niveaux, gouvernant la vie privée jusque dans ses rouages les plus intimes? Que les castes et les anciennes guildes se touchent par certains côtés, rien de plus simple: les unes et les autres sont des corporations. Personne ne nie que la communauté de profession ait contribué à rapprocher ou à limiter certaines castes d'ouvriers ou d'artisans. On voit parfois des individus attirés dans l'orbite d'une caste nouvelle, des sectionnements nouveaux évoluer, sous l'empire de la profession. Combien d'autres facteurs ont exercé parallèlement une action analogue!

Il existe en certains pays slaves, en Russie et ailleurs — ou du moins il existait encore à une date toute récente — des communautés de village exclusivement vouées à une profession unique, villages de cordonniers et villages de forgerons ou de corroyeurs, communautés de menuisiers et de potiers, voire d'oiseleurs et de mendiants. Or, ces villages ne sont pas des assemblages d'artisans qui se sont fondus en une communauté, mais des communautés qui exercent une même industrie. Ce n'est pas la profession qui aboutit au groupement, c'est le groupement qui aboutit à la communauté de profession, qui l'a suggérée. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'Inde?

Faire sa place à la communauté de métier parmi les mobiles



qui ont agi sur la destinée de la caste, et en faire la source suffisante du régime, sont deux. Autant la première proposition est d'abord vraisemblable, autant la seconde est inadmissible. Un Hindou — un juge qui a de la situation le sentiment vivant et la pratique familière (Gourou Proshad Ser.) — cherchant à résumer les traits permanens de la caste, a pu négliger complètement la profession. Où chercher l'essentiel de la caste, sinon dans les règles dont le maintien absolu en assure la perpétuité, dont la violation même légère entraîne pour l'individu la déchéance, pour un groupe la dissolution? Ces règles n'ont avec la profession aucun lien, ou seulement un lien indirect par l'intermédiaire des scrupules de pureté. L'âme de la caste est ailleurs.

### III

C'est dans la race, dans les oppositions qui en dérivent, que la cherche M. Risley; il est par là en contradiction directe avec M. Nesfield. A l'en croire, la hiérarchie actuelle serait la consécration sociale de l'échelle ethnographique, depuis les âryens demeurés purs dans les castes les plus hautes jusqu'aux aborigènes les plus humbles parqués dans les basses castes. La race est, cette fois, substituée à la profession comme principe générateur. « L'index nasal » est la formule des proportions du nez; c'est, paraît-il, le critérium le plus certain de la race. M. Risley aboutit à cette affirmation singulière, au moins d'aspect : « C'est à peine une exagération d'établir comme une loi de l'organisation des castes dans l'Inde orientale, que le rang social d'un homme varie en raison inverse de la largeur de son nez. » Qui ne resterait un peu sceptique? Je ne me pique pas de discuter les mensurations et les classifications de M. Risley. Il faut avouer du moins que, jusqu'à présent, les théories qui ont prétendu résumer la situation ethnographique dans l'Inde se sont enlées dans des contradictions et des difficultés inextricables. Il y a de quoi mettre les ignorans en défiance. Une concordance si parfaite, étant donnés les mélanges profonds et très accidentels de tant d'élémens, — et M. Risley les reconnaît lui-même, — tiendrait véritablement du prodige. M. Nesfield n'est pas moins décisif sur la concordance rigoureuse qu'il découvre entre le rang social et la série supposée de l'évolution industrielle. Par quel miracle les deux principes, issus de sources absolument différentes, s'ajusteraient-ils si parfaitement? Je les laisse aux prises. Je le puis d'autant mieux que ni l'un ni l'autre, dans la théorie de leurs habiles avocats, n'engage

véritablement le problème fondamental ; ils touchent moins l'origine des castes que la règle de leur hiérarchie.

S'autorisant de l'emploi ancien du mot *varna* et de la signification qui lui est habituellement attribuée dans la langue classique plus moderne, M. Risley voit dans l'opposition native entre la race conquérante et la race conquise, la blanche et la noire, le germe d'une distinction de castes. Les lois endogamiques sont le fondement du régime. En présence d'une population méprisée, les aryens auraient élevé ce rempart pour protéger la pureté d'un sang dont ils tiraient gloire. La caste est, pour M. Nesfield, affaire de profession ; elle est pour M. Risley affaire de mariage. C'est l'analogie, c'est l'imitation de ce groupement primitif qui, se répandant de proche en proche, avec l'autorité que lui prêtait la sanction des classes dirigeantes, aurait multiplié à l'infini les ramifications, dérivées tour à tour et suivant les cas de causes ou d'occasions diverses : communauté de langue, voisinage ou identité de profession, croyances ou convenances sociales. Il en arrive par un détour à se rallier d'assez près au système orthodoxe des brâhmanes : la prédominance peu à peu conquise par le sacerdoce serait la source principale de toute l'évolution. En dépit d'une simplification outrée, la théorie des castes mêlées reste pour lui un témoignage précieux de ce croisement incessant des populations dont le mélange en proportions variables est la cause capitale qui a multiplié les sectionnements.

Si, dans sa rigueur, la règle endogamique de la caste appartient proprement à l'Inde, les règles exogamiques, dont nous avons constaté l'action parallèle, sont bien plus générales. A des degrés inégaux et sous des formes mobiles, l'exogamie est une loi universelle. Sous des noms changeans, les groupes exogames se retrouvent au sommet et à la base de la société hindoue : *gotras* éponymes chez les brâhmanes, clans unis par le totem chez les populations aborigènes, se rencontrent, se fortifient et parfois se fondent les uns dans les autres ; les classes inférieures sont toujours jalouses d'assimiler leur vieille organisation à cette législation brâhmanique dont l'adoption leur devient un titre de noblesse. A ce point, nous retrouvons chez M. Risley comme chez M. Nesfield un sentiment très vif de l'action qu'ont exercée sur la condition définitive des castes les traditions et les coutumes des tribus autochthones. Mais, s'ils s'accordent à tirer nombre de castes du démembrement successif de peuplades autonomes, la part que chacun d'eux fait aux institutions de la tribu, plus exactement de la tribu aborigène, est singulièrement inégale : M. Nesfield y dénonce la source originale de plusieurs des lois qui régis-

sent la caste, la règle endogamique par exemple; M. Risley n'y cherche guère que des analogies curieuses avec les coutumes qu'a apportées de son côté l'élément aryen, telles que les restrictions exogamiques; mais des faits si universels cessent d'être significatifs.

Les théories trop timides qui n'osent s'émanciper de la tradition hindoue restent impuissantes; il ne faut pas moins se garder des théories trop vagues, trop compréhensives. Si la communauté d'occupation suffisait à fonder le régime des castes, il devrait régner dans bien d'autres pays que l'Inde. L'objection saute aux yeux. Elle ne condamne pas moins le système qui se contente, sans enchaînement historique, sans détermination précise, de signaler les lois de la caste comme une survivance de l'antique organisation de la tribu ou du clan.

Se réfère-t-on aux traits généraux d'une organisation si naturelle aux périodes archaïques de la sociabilité humaine qu'elle se retrouve chez les races les plus diverses? On reste dans le vague; on ne démontre rien. Si l'on songe uniquement ou même principalement à l'organisation des tribus aborigènes de l'Inde, si l'on admet qu'elle ait réagi avec une force si décisive sur la constitution générale du monde hindou, qu'une classe ambitieuse de prêtres s'en soit emparée, en ait fait une arme de combat, on retourne le courant probable de l'histoire, on prête à des mobiles trop minces une puissance disproportionnée. Tout indique que, dans la marche de la civilisation indienne, l'action déterminante appartient aux élémens aryens; les élémens aborigènes n'ont exercé qu'une action modificatrice, partielle et secondaire.

Est-ce à dire que ce rapprochement de la caste et de la tribu soit stérile? J'y vois au contraire une notion neuve, capitale, mais à condition que l'on serre les faits d'un peu près, que l'éblouissement des généralités commodes ne fasse pas perdre de vue l'enchaînement nécessaire des réalités historiques. C'est ce qui me dispense d'entrer dans le détail des spéculations que les recherches récentes sur l'organisation juridique primitive ont occasionnellement consacrées à la caste. Celles mêmes qui se sont sagement confinées dans le domaine aryen, étant trop sommaires, ne sont guère entrées dans le vif de l'évolution. Nous en ferons à l'occasion notre profit. Mais nous avons touché du doigt le danger des thèses trop abstraites. La caste n'existe que dans l'Inde. C'est donc qu'il en faut chercher la clef dans la situation spéciale de l'Inde. Sans fermer les yeux à d'autres clartés, c'est aux faits eux-mêmes qu'il faut demander des lumières, à l'analyse des élémens caractéristiques du régime, tels que l'observation nous les livre dans le présent et nous aide à les reconstituer dans le passé.

## IV

La caste est le cadre de toute l'organisation brâhmanique. C'est pour venir au brâhmanisme que les populations aborigènes se constituent en castes, acceptent les règles strictes de la caste. Le fait n'est sûrement pas nouveau. Or, le brâhmanisme a pu se charger d'éléments étrangers, il a pu, au cours de l'histoire, subir des influences extérieures; il reste en somme dans l'Inde le représentant de la tradition âryenne. Sans exclure en aucune façon l'éventualité d'actions secondaires, nous sommes autorisés à chercher d'abord des sources âryennes à une institution qui nous apparaît si étroitement fondue avec la doctrine et la vie brâhmaniques.

L'histoire des vieilles sociétés âryennes repose sur l'évolution, variable suivant les lieux, de l'antique constitution familiale, telle que la comparaison des traits épars dans les diverses branches de la race permet d'en deviner la physionomie. Par la notion de parenté qui la pénètre, par la juridiction qui y règle assez tyranniquement la vie privée, mariage, nourriture, usages cérémoniels, par la pratique habituelle de certains cultes particuliers, par son organisation corporative, la caste rappelle en effet le groupe familial tel qu'on l'entrevoit à ses degrés divers, dans la famille, la *gens*, la tribu. Ses traits originaux ne sont pas moins accusés. Il n'en est guère pourtant dont, en y regardant de près, on n'aperçoive le germe dans ce passé, encore que les éléments communs ne se soient pas ailleurs développés dans la même ligne ni également étendus. C'est au fond le même phénomène dont l'Inde nous donne bien d'autres exemples. En presque toutes les matières qui provoquent la comparaison avec les rameaux congénères de la souche âryenne, nous nous y heurtons tout ensemble à des coïncidences minutieuses et à des divergences profondes. La parenté perce jusque dans des éléments qui, évidemment, ont été coulés ici en un moule nouveau.

Des règles qui contrôlent le mariage dans la caste, les lois exogamiques qui excluent toute union entre gens relevant d'une même section, gotras ou clans de diverses sortes, se signalent par leur rigueur. Elles ont, dans toutes les sociétés primitives, exercé un large empire. Il s'atténua promptement dans les milieux où fleurit une constitution politique plus savante. Le principe en fut certainement familier à la race âryenne comme à d'autres. Au témoignage de Plutarque, les Romains, dans la période ancienne, n'épousaient jamais de femmes de leur sang. Parmi les matrones

qui nous sont connues, on a remarqué que, en effet, aucune ne porte le même nom gentilice que son mari. Le gotra est proprement brâhmanique, son rôle est certainement ancien; la règle exogamique plonge, à n'en pas douter, dans le passé le plus reculé des immigrans. Elle est si bien primitive, sous cette forme du gotra, qu'elle est antérieure à la caste; elle en déborde le cadre; les mêmes gotras traversent une foule de castes diverses; le régime de la caste s'y est donc surajouté. Les deux institutions se sont fondues tant bien que mal, elles ne sont pas nécessairement liées. C'est exactement ce qui se passa à Athènes quand l'établissement des « *dèmes* » assigna à des districts différens des familles qui appartenaient à une *gens*, à un *γένος* unique.

C'est la loi endogamique qui nous frappe le plus, la loi qui n'autorise d'union qu'entre fiancés de même caste. Elle n'est guère moins répandue que la loi exogamique dans les phases primitives des sociétés humaines. Elle n'a pas seulement, chez les peuples âryens, laissé des traces fort apparentes; elle s'y lie à tout un ordre de faits et de sentimens qui en révèle l'origine. A Athènes, il fallait, au temps de Démosthène, pour faire partie d'une phratricie, être né d'un mariage légitime dans une des familles qui la composaient. En Grèce, à Rome, en Germanie, les lois ou les mœurs n'accordent la sanction du mariage légal qu'à l'union conclue avec une femme de rang égal, citoyenne libre. Tout le monde a présente à l'esprit la lutte séculaire que les plébéiens durent soutenir à Rome pour conquérir le *jus connubii*, le droit de se marier avec les patriciennes. On la prend couramment comme un conflit politique entre classes rivales. Elle couvre tout autre chose. Ce n'est pas seulement par orgueil nobiliaire, c'est au nom du droit sacré que les *gentes* patriciennes, de race pure, restées fidèles à l'intégrité de la religion antique, repoussaient l'alliance des plébéiens impurs, mêlés d'origine, destitués de rites de famille. Les patriciens obéissaient au même scrupule qui, dans un cadre nouveau, inspire aujourd'hui la loi endogamique de la caste. Mais, sous le régime de la caste, il va dans l'Inde s'aggravant, rétrécissant les avenues; la lutte des classes à Rome, sous un régime politique, abaisse les barrières; bientôt elle étend le cercle, sans plus de distinction, à la catégorie entière des citoyens. A ce point, et jusque dans des conditions si opposées, l'analogie se poursuit en prolongemens curieux. Le *connubium* déborde la cité; il est accordé successivement à plusieurs populations amies. N'est-ce pas, toutes proportions gardées, la contre-partie de ce qui se passe dans l'Inde, quand des sections de caste acceptent ou refusent le mariage avec d'autres sections? quand ce cercle

varie, suivant les lieux et les circonstances, avec une facilité qui semble ruiner la rigueur du précepte général? Parallélisme tardif qui, dans deux courans si divergens d'ailleurs, la caste hindoue et la cité romaine, semble attester encore la parenté des origines.

Même dans la théorie, un homme de caste supérieure peut épouser des femmes de caste plus basse. Il n'en était pas autrement à Rome ou à Athènes. Le devoir d'épouser une femme de rang égal n'y excluait pas des unions avec des femmes de souche inférieure, étrangères ou affranchies. Tout semblable est dans la famille hindoue le cas de la femme çoùdrâ. Exclue par la théorie, elle ne l'est point dans la pratique, mais elle ne peut donner le jour à des enfans qui soient les égaux de leur père. Nous savons pourquoi. De part et d'autre se dresse entre les époux un obstacle irréductible, l'inégalité religieuse. Suivant Manou, les dieux ne mangent pas l'offrande préparée par une çoùdrâ. A Rome, il suffit de la présence d'un étranger au sacrifice de la *gens* pour offenser les dieux. La çoùdrâ est une étrangère; elle n'appartient pas à la race qui, par l'investiture du cordon sacré, naît à la plénitude de la vie religieuse. Et, s'il est loisible aux hautes castes, à côté de la femme légitime, et de plein droit, d'épouser une çoùdrâ, encore l'union doit-elle être célébrée sans les prières consacrées. Dans la conception aryenne du mariage, les époux forment le couple sacrificateur attaché à l'autel familial du foyer. C'est sur cette conception commune que repose en dernière analyse l'endogamie de la caste hindoue, comme les limitations imposées à la famille classique.

Il est interdit de manger avec des gens d'autre caste, d'user d'alimens préparés par des gens de caste inférieure. C'est une des bizarreries qui nous surprennent. Le secret n'en est pas impénétrable. Il faut songer au rôle religieux que, de tout temps, les aryens assignent au repas. Produit du foyer sacré, il est le signe extérieur de la communauté de la famille, de sa continuité dans le passé et dans le présent; de là les libations, dans l'Inde les offrandes journalières aux ancêtres. Là même où, par l'usage inévitable des institutions, le sens primitif a pu s'atténuer, il reste bien vivant dans le repas funèbre, le *perideipnon* des Grecs, le *silicernium* des Romains, qui, à l'occasion de la mort des parens, manifeste l'unité indissoluble de la lignée.

Que le repas ait gardé pour les Hindous une portée religieuse, les preuves en abondent. Le brâhmane ne mange pas en même temps ni dans le même vase, non pas seulement qu'un étranger ou un inférieur, mais que sa propre femme, que ses fils non encore initiés. Il s'agit si bien ici de scrupules religieux qu'il est

défendu de partager la nourriture, fût-ce d'un brâhmane, si, par une cause quelconque, encore qu'accidentelle, indépendante de sa volonté, il est sous le coup d'une souillure. Un çoudra même ne peut, sans contamination, manger le repas d'un dvija souillé.

L'impureté se communique; elle exclut donc de la fonction religieuse du repas. Et voilà pourquoi c'est en s'asseyant à un banquet commun avec ses compagnons de caste, que le pécheur qui a été temporairement exclu consacre sa réhabilitation. C'est en vertu du même principe que, dans le mariage solennel des Romains, les époux se partagent un gâteau en présence du feu sacré; la cérémonie est essentielle : elle constate l'adoption de la femme dans la religion familiale du mari. Qu'on ne cherche pas là une bizarrerie isolée; on a pu dire que, dans le culte qui unissait la curie ou la phratrie, l'acte religieux caractéristique était le repas fait en commun. Les repas romains des Caristies, qui réunissaient la parenté, excluaient non seulement tout étranger, mais tout parent que sa conduite paraissait rendre indigne. Les Perses avaient gardé des usages pareils. Les repas quotidiens des prytaes étaient restés chez les Grecs un des rites officiels de la religion de la cité. Mais le menu n'en était pas indifférent ni arbitraire. La nature des mets et l'espèce de vin qui y devaient être servis étaient définies par des règles qui variaient avec les lieux. En excluant tels ou tels aliments, l'Inde a pu généraliser l'application du principe; elle ne l'a pas inventé. Lui aussi, il a dans le passé commun ses analogies et son germe.

Chose remarquable, les Hindous qui ont, sous d'autres aspects, conservé plus fidèlement que personne la signification du repas commun, qui l'ont, semble-t-il, étendue, se sont, plus que d'autres, éloignés du type primitif dans la forme liturgique du banquet funèbre ou *çrâddha*. D'après la théorie, au lieu de réunir les parens, il est offert à des brâhmanes. Mais ils sont donnés comme représentant les ancêtres et reçoivent la nourriture en leur nom. Encore, celui qui offre le sacrifice doit-il, symboliquement au moins, à la façon des ancêtres eux-mêmes, s'associer à eux. C'est bien, en dépit des notions nouvelles qu'y a pu introduire le rituel développé, la prolongation idéale du repas de famille. Les brâhmanes invités doivent être choisis avec un soin qui rappelle la loi de pureté imposée aux convives primitifs. Si des brâhmanes sont substitués aux parens, la nouveauté s'explique assez par l'envahissement de la puissance sacerdotale. Les commentateurs ne font-ils pas de même acquitter au profit des brâhmanes la composition du meurtre? Elle était pourtant bien cer-

tainement, dans le passé âryen, payée à la famille du mort. L'insistance que mettent les livres de lois à réserver les *çrâddhas* aux brâhmanes, trahit la tendance à laquelle ils obéissent. Une place reste toujours éventuellement réservée aux parens. Il est visible, il ressort des restrictions mêmes, que, dans la pratique courante, les *çrâddhas* étaient l'occasion de vrais repas communs. Les Hindous en distinguent diverses sortes qui ne sont nullement liées aux funérailles. Tel « *çrâddha* purificateur » (*goshtî çrâddha*) semble bien être le reflet ritualiste de ce repas de caste qui célèbre la réintégration d'un membre coupable. En l'incorporant dans la série, on se souvenait qu'une parenté étroite rattachait ce cérémonial à l'antique repas de famille.

C'est de la sainteté du feu domestique qu'il dérive sa signification. Dans l'antiquité romaine, l'exclusion de la communauté religieuse et civile s'exprime par « l'interdiction du feu », mais aussi et en même temps par « l'interdiction de l'eau ». Il semble de même, dans l'Inde, que l'association d'un feu étranger et d'une eau polluée rende particulièrement impur l'aliment offert ou préparé par une main indigne. J'ai conté que des castes supérieures acceptent du grain rôti par certaines castes inférieures, mais à la condition qu'il ne contienne aucun mélange d'eau; que des Hindous, qui recevraient du lait pur de certains musulmans, le rejetteraient avec indignation s'ils le croyaient additionné d'eau. Dans les rites qui accompagnent l'exclusion de la caste, on remplit d'eau le vase du coupable, et un esclave le renverse en prononçant la formule : « Je prive d'eau un tel. » On voit que ces notions ont, dans la vie âryenne, de lointaines attaches et de curieuses analogies. On s'explique du même coup comment certains textes, qui remontent à la période ancienne de la littérature sacerdotale, mettent au même rang l'admission à la communauté de l'eau et au *connubium*.

Le sens du repas commun et des interdictions corrélatives est si fortement marqué dans les mœurs qu'il frappe l'observateur contemporain dégagé de tout préjugé archéologique : « La communauté de nourriture, dit M. Ibbetson, est employée comme le signe extérieur, la manifestation solennelle de la communauté de sang. » Les parens se rapprochent autour de la même table. C'est le même principe, appliqué inversement, qui interdit la participation au même repas, et plus généralement tout contact, entre gens qui n'ont point part aux mêmes rites de famille. Cette tradition a laissé des traces, ailleurs encore que dans l'Inde. Le *jus osculi*, le contact par l'accolade, constate la parenté. Le germe est ancien ici encore. L'impureté même du cadavre s'explique sans doute en partie par cette considération que la mort exclut



forcément le défunt des rites. Elle le met donc en dehors de la famille; son contact, sa présence, souillent les proches à la façon d'un *outcast*. Souvenons-nous que l'exclusion de la caste est, par le cérémonial même, assimilée à la mort; pour les deux cas, on célèbre les funérailles. L'impureté qui atteint les parens dans les jours de deuil est une conception commune à toute l'antiquité aryenne. L'impureté se transmet par le rapprochement. L'impureté de l'homme s'étend à la femme et au serviteur. Il faut donc éviter avec soin tout attouchement qui souille, tout rapport avec des gens, qui, s'ils ne tombent pas sous le coup d'une souillure accidentelle, sont impurs par le fait même qu'ils n'appartiennent pas à la communauté du même feu et de la même eau. Le développement de cette loi dans la caste est parfaitement logique.

Le tribunal même de la caste, avec sa juridiction limitée, ne manque pas d'antécédens. La famille antique a un conseil qui, à Rome, en Grèce, en Germanie, entoure et assiste le père dans les occasions graves, notamment quand il s'agit de juger un fils coupable. L'exclusion de la famille fait pendant à l'exclusion de la caste. Des deux parts elle équivaut à une excommunication qui, sous sa forme la plus redoutable, s'exprime en latin par la qualification de *sacer*. Elle crée chez les Romains une situation religieuse et civile fort analogue à celle de l'*outcast*, du *patita* hindou. La *gens* latine reconnaît un chef qui juge les litiges entre ses appartenans. A l'instar de la caste, les *gentes* prennent des décisions qui sont respectées par la cité; comme les castes, elles obéissent à des usages particuliers qui obligent leurs membres. En revanche, certaines familles védiques se distinguent par telles cérémonies, par une prédilection pour certaines divinités, où semble survivre le particularisme religieux qui réservait à la famille classique, à la *gens*, des cultes spéciaux et des rites exclusifs.

Bien que, en plusieurs cas, le culte d'un ancêtre commun ou d'un patron attitré rappelle dans l'Inde le culte gréco-romain des héros éponymes, on ne peut dire que ce soit dans la caste un trait saillant. L'individualisme religieux a fait ici, grâce à l'allure plus libre de la spéculation, des progrès qui ailleurs ont été entravés par l'avènement d'une constitution politique décidément opposée à toute innovation culturelle. La religion a pu, dans l'Inde, se localiser, se fractionner à l'infini et, à l'occasion, se mobiliser avec une liberté inconnue dans les milieux classiques. C'est surtout dans la pratique, dans les usages inspirés directement par des conceptions très anciennes, que se manifeste, au sein de la caste, la continuité de la tradition.

## V

Nous touchons au nœud de cette recherche. Les rapprochemens que je viens de rappeler ont été pour la plupart reconnus déjà et signalés. Ce ne sont que des exemples, des indices. On en grossirait aisément le nombre. L'essentiel est d'en peser la signification. Tout nous ramène aux élémens de la vieille constitution familiale; le vrai nom de la caste est *jâti*, qui signifie « race ». Encore faut-il préciser. La famille n'était pas, à l'époque où les âryens de l'Inde se séparèrent pour suivre leurs destinées propres, le seul organisme social. Elle était enveloppée dans des corporations plus larges : le clan, la tribu. L'existence en est sûre, quoique les faits, variables et indécis, se laissent mal enfermer dans des définitions rigoureuses. On a discuté, et assez confusément, sur la relation réciproque des différens groupes, sur l'ordre dans lequel ils se sont formés. Il suffit que ces cercles concentriques, qui embrassent une aire de plus en plus vaste, soient, dans le monde âryen, conçus sur un même type. En sorte qu'on a pu considérer que le clan et la tribu, quels que soient les noms qu'ils prennent dans les différens pays, ne sont que l'élargissement de la famille; ils en copient l'organisation en l'étendant. Peu nous importe au fond leur généalogie. Le fait est que leur constitution respective est rigoureusement analogue. En parlant de constitution familiale, c'est, au même titre, la constitution de la tribu, du clan que j'ai en vue.

Les termes ici se correspondent très suffisamment; *gens*, curie, tribu à Rome, famille, phratrie, *phylé* en Grèce; famille, gotra, caste dans l'Inde. L'harmonie générale est frappante. Elle est d'autant plus instructive que, à l'origine, si l'on en juge par toutes les analogies, la différence la plus essentielle du clan à la tribu, comme de la section à la caste, se résume en ce que le groupe plus restreint est exogame, le groupe plus large, endogame. L'organisation politique a seulement, à l'époque assez tardive où les pays classiques nous sont bien connus, ébranlé ou déplacé certaines coutumes, et par exemple, pour la règle d'endogamie, substitué à la seule tribu l'ensemble de la cité. S'il faut s'étonner, c'est de trouver que les principes directeurs aient, de part et d'autre, survécu dans des traces si sensibles à la séparation dès lors si ancienne des rameaux ethniques où nous en suivons les destinées.

Si la caste couvre exactement tout le domaine du vieux droit gentilice, ce ne peut être ni rencontre fortuite ni résurrection moderne. Encore moins est-ce par hasard que ses pratiques les

plus singulières se rapportent exactement aux notions primitives et en continuent l'esprit. L'ensemble est complet, bien lié, étroitement soudé au passé, et cela en une matière qui domine souverainement la vie et les préoccupations les plus intimes. C'est donc une institution organique qui puise sa sève à des sources très profondes.

Les guildes du moyen âge font, par plus d'un usage, penser à des traits connus de l'organisation antique. Qui oserait prétendre qu'elles en soient les héritières directes? Des coutumes, qui, sous l'empire d'idées nouvelles et d'une complète révolution morale, n'avaient survécu qu'en perdant dans la conscience publique leur signification et leur vie propre, y ont pu rentrer par des cheminemens plus ou moins obscurs: je veux que le patronage d'un saint y soit le reflet de l'éponymat des héros antiques, que le repas qui, à certains jours solennels, en réunissait les membres, soit un souvenir du repas de famille; il n'y a pas de l'un à l'autre de transmission continue, de filiation immédiate. Rien dans les guildes qui corresponde à la solide cohésion de la corporation familiale. Elles ne sont pas seulement ouvertes à tout venant pourvu qu'il remplisse les conditions requises, elles n'imposent aucune entrave à la vie civile et privée de leurs membres. Les ressemblances sont, en quelque sorte, accidentelles et fragmentaires. Il est croyable que les repas qui, aujourd'hui encore dans nos campagnes, rassemblent après un enterrement les parens et les amis du défunt, ne sont pas sans connexité avec les repas funèbres de l'antiquité. Qu'importe si, dans ce long trajet, l'usage a perdu sa portée originale? D'un tout autre ordre est la parenté qui lie la caste au système ancien de la communauté familiale. C'est de l'une à l'autre une continuité véritable, une transmission directe de la vie.

Est-ce à dire que l'Inde ait simplement conservé un type primitif de la constitution aryenne? Telle n'est assurément pas ma pensée. Des prémisses communes, si la caste a pu sortir dans l'Inde, il est sorti dans les pays classiques un régime tout différent. Mais la caste est restée tout imprégnée de notions qui l'enchaînent à l'arrière-plan aryen. Comment, dans les conditions uniques où elles se trouvèrent transplantées sur le sol de l'Inde, ne se seraient-elles pas épanouies en une institution originale? La physionomie en a été altérée au point de rendre d'abord méconnaissables dans la caste les types plus primitifs; elle en est pourtant la légitime héritière. Nous n'avons rien fait tant que nous n'avons pas saisi le mécanisme de cette transformation.

Les hymnes védiques sont trop peu explicites sur les détails de la vie extérieure et sociale. Nous y voyons au moins que la

population âryenne se répartit en nombre de tribus ou peuplades (*janas*) subdivisées en clans qu'unissent des liens de parenté (*viças*) et qui sont à leur tour fractionnés en familles. La terminologie du Rig-Véda est à cet égard passablement indécise; le fait général est clair. *Sajāta*, c'est-à-dire « parent » ou « compagnon de jāti », de race, semble dans l'Atharva-Véda désigner les compagnons de clan (*viç*). *Jana*, qui affecte une signification plus large, rappelle à la fois l'équivalent avestique du clan, la *zantou*, et la *jāti* ou la caste. Une série de termes, *vrā*, *vrijana*, *vrāja*, *vrāta*, paraissent être des synonymes ou des subdivisions, soit du clan, soit de la peuplade. La population âryenne vivait donc, à l'époque à laquelle se réfèrent les Hymnes, sous l'empire d'une organisation que dominaient les traditions de la tribu et des groupemens inférieurs ou similaires. La variété même des noms indique que cette organisation était assez flottante; elle en était d'autant plus souple à se plier aux formes définitives que les circonstances devaient lui imposer dans l'Inde.

On entrevoit sans peine plusieurs des facteurs qui ont contribué, chacun pour sa part, à la pousser dans la voie où elle s'est développée.

De toute nécessité, la vie des envahisseurs demeura, au cours de leur lente conquête, sinon nomade, au moins très instable. Il est des peuplades dont nous suivons le déplacement. Cette mobilité était très défavorable à l'organisation d'une constitution politique, très favorable au maintien des vieilles institutions. Les hasards de la lutte locale ne pouvaient d'ailleurs manquer de réagir sur l'état des peuplades. En bien des cas, elles se disloquèrent. Tout en gardant la tradition des coutumes héréditaires, les tronçons se reconstituèrent sous l'action de nécessités et d'intérêts nouveaux, topographiques ou autres. La rigueur exclusive du lien généalogique en dut subir quelque atteinte. La porte était entr'ouverte à des principes de groupement variables.

L'assiette de la population a rarement en Orient la fixité à laquelle nous a habitués le spectacle de l'Occident. L'absence d'un état fortement constitué est ici, tour à tour, cause et effet. L'Inde a, jusque de nos jours, conservé quelque chose de cette mobilité. De tout temps les villes y ont été l'exception. Il est naturel que, à l'époque ancienne, nous n'en saisissions guère de traces. Même plus tard, les grandes capitales qui s'y sont fondées n'avaient pas de fortes racines; elles ont vécu souvent d'une existence éphémère. C'est le village, le *grāma*, qui, depuis les hymnes védiques jusqu'à ce temps-ci, est le cadre à peu près unique de la vie hindoue. Tel qu'il apparaît dans les Hymnes, il est plutôt pastoral qu'agricole. Des synonymes comme *vrijana*, qu'on ne peut sé-

parer de *vraja*, « pâturage », évoquent les mêmes images. Et aussi *gotra*. Le mot n'est employé dans le Rig-Véda qu'avec le sens étymologique d' « étable ». Si pourtant nous le voyons ensuite désigner régulièrement le clan éponyme, l'usage est indubitablement ancien. Le Rig-Véda n'y fait point d'allusion; cela prouve simplement une fois de plus quelle illusion périlleuse il y a à tirer du silence des Hymnes des conclusions positives. Cette application du mot ne se justifie du reste que par une étape intermédiaire. Très voisin de *vrijana* par sa signification première, il a dû traverser une évolution analogue; il a dû être lui aussi un synonyme, au moins approximatif, de *grāma* ou village.

Le village hindou a toute une vie autonome. Dans plusieurs régions, il est une véritable corporation, et son territoire propriété commune : une organisation qui a provoqué de fréquents parallèles avec les communautés de village slaves. On a été amené à considérer le village comme l'équivalent du clan primitif : il en aurait perpétué, dans un établissement plus fixe, la communauté de sang, la communauté de biens et la juridiction. Je ne décide pas si partout les communautés de village sont dans l'Inde d'origine ancienne, si elles n'ont pas, en certains cas et sous l'empire de conditions spéciales, reconstitué accidentellement un type social primitif. Elles témoignent au moins d'une puissante tradition de vie corporative. Parallèlement règne dans une vaste région le système de ces communautés de famille (*joint family*) où plusieurs générations restent groupées dans l'indivision et sous une autorité patriarcale. L'esprit est ici opiniâtrement conservateur des vieilles institutions. Ce n'est pas tout.

J'ai parlé de ces villages russes où la communauté de propriété et le rapprochement sur un même sol ont eu pour conséquence la communauté professionnelle. Le même fait s'est produit dans l'Inde. On n'en peut douter quand on songe aux nombreux villages de potiers, de corroyeurs, de forgerons, auxquels la littérature, la littérature bouddhique surtout, fait des allusions si fréquentes. La communauté de métier a pu d'autant mieux se propager de la sorte, si un lien de consanguinité unissait à l'origine les membres du village. Or il est sans cesse question de villages de brâhmanes. C'est donc que, souvent au moins, la parenté dominait les groupemens; car, à coup sûr, pour des brâhmanes, la parenté était l'essentiel, non pas l'identité de profession; ils vivaient infiniment moins de leurs fonctions rituelles que d'industrie agricole et surtout pastorale. Ce qui n'empêche que leur exemple n'ait pu cependant, en vertu d'une analogie superficielle, favoriser autour d'eux la communauté de métier, dans des groupes moins nobles et moins respectés.

La masse des immigrans aryens s'établit donc en villages fermés, dominés plus ou moins par une notion de parenté réelle ou putative, formant en tous cas une corporation où, dans un cadre modifié, survivait le clan. Plus cette organisation était générale, plus elle devait imposer d'autre part aux corps de métiers eux-mêmes une constitution équivalente. Peu nombreux et peu spécialisés dans la vie pastorale, ils étaient voués à un accroissement forcé par le développement économique et les progrès de la culture. Les représentans des professions mécaniques, là où la nécessité les éparpilla parmi les populations qui réclamaient leurs services, ne pouvaient, au sein d'une organisation universellement corporative, s'assurer une existence supportable qu'en s'adaptant au type commun.

C'est ici que les idées religieuses interviennent. Les scrupules de pureté ne permettaient pas aux habitans des villages aryens de se livrer à certaines professions, ni même d'accueillir dans leur communion des compatriotes qui s'y seraient livrés. Parmi ces exclus, les mêmes délicatesses, établissant une échelle d'impureté entre métiers divers, tendaient à multiplier les cloisons. Le sentiment religieux les rendait d'autant plus infranchissables qu'il était plus soigneusement entretenu. La théocratie brâhmanique y pourvut avec une énergie et une persévérance uniques. En admettant que la classe sacerdotale n'ait pas d'abord établi sans protestation les formules absolues de son empire, elle en a sûrement jeté les fondemens de très bonne heure. Dès les périodes les plus hautes de la littérature, ses prétentions s'affirment en termes exaltés.

La hiérarchie des classes ne pouvait créer de toutes pièces le régime des castes ; il dérive d'une division plus spontanée et correspond à un sectionnement beaucoup plus menu. Elle y put aider. Elle avait donné l'exemple et l'habitude d'un fractionnement plus large, il est vrai, mais qui, à certains égards, n'était guère moins rigoureux. Elle eut surtout deux conséquences indirectes. Par la domination qu'elle revendiquait pour les brâhmanes, elle conserva aux scrupules religieux une rigidité qui se répercuta dans la sévérité des règles de caste. Elle servit de base à cette hiérarchie qui est devenue partie intégrante du système ; elle en facilita l'établissement en prêtant une force singulière aux notions de pureté qui en somme graduent l'étiage social. Si la théocratie triomphante fixa le régime de la caste dans sa forme systématique, ce fut aux élémens mêmes d'où sortait cette théocratie que la caste emprunta directement sa raison d'être et son origine.

C'est ainsi que l'échelle des castes, déterminée par les brâh-

manes ou du moins sous leur inspiration, maintenue par eux, put se substituer à l'état plus ancien ; l'organisation moins précise des classes s'y résorba. Dans l'antiquité classique la lente fusion des classes est à la fois le stimulant et le résultat de l'idée civile et politique qui se dégage. Dans l'Inde, la puissance théocratique enraie toute évolution en ce sens. L'Inde ne s'est élevée ni à l'idée de l'État ni à l'idée de patrie. Au lieu de s'élargir, le cadre s'y resserre. Au sein des républiques antiques la notion des classes tend à se résoudre dans l'idée plus large de la cité ; dans l'Inde elle s'accuse, elle tend à se circonscrire dans les cloisons étroites de la caste. N'oublions pas qu'ici les immigrans se répandaient sur une aire immense ; les groupemens trop larges étaient condamnés à se disperser. Dans cette circonstance les inclinations particularistes puisèrent un supplément de force.

Je ne puis me persuader que la caste soit sortie de la tribu autochthone. Le régime a été trop énergiquement embrassé par les brâhmanes ; ils l'ont élevé à la hauteur d'un dogme. A tous ses élémens constitutifs les autres rameaux aryens opposent des analogies frappantes, plusieurs d'autant plus décisives que la parenté y éclate moins dans des rencontres extérieures que dans la communauté des idées directrices. Les tribus aborigènes, quand nous les voyons entrer dans le cadre brâhmanique, et si aisément que leur organisation assez fluide se plie à des exigences nouvelles, sont forcées, au passage, de la soumettre à bien des retouches. Elles gardent longtemps leur marque d'origine. On y discerne les traces persistantes d'un apport étranger qui détonne quelque peu dans l'ensemble, les clans à *totem* par exemple. Comment croire que les brâhmanes aient emprunté à des vaincus, pour lesquels ils n'ont cessé d'afficher le plus humiliant dédain, les règles compliquées de pureté au nom desquelles ils raffinent soit sur la nourriture, soit sur les rapports personnels ? Qu'ils se soient si volontiers approprié une organisation sociale qui ne serait pas spontanément sortie de leurs traditions propres ?

On a parfois admis trop facilement que les indigènes étaient d'eux-mêmes en possession de tout ce système. Ils pouvaient, d'origine, en avoir certains traits ; il ne faut pas oublier pourtant que nous sommes ici exposés à plus d'une méprise. L'imitation des règles brâhmaniques s'est infiltrée jusque dans des populations restées d'ailleurs très barbares. Elles montrent à les adopter un penchant des plus forts. Tout en gardant les coutumes les moins orthodoxes, elles s'efforcent de s'adjoindre un clergé de brâhmanes fort méprisé pour le concours qu'il leur prête, fort méprisant lui-même à l'égard de ses ouailles, mais dont, malgré tout, elles tiennent le patronage à grand honneur. Le rite brâhmanique

du mariage s'est implanté jusque dans des tribus qui n'appellent même pas de brâhmanes à leurs cérémonies. Telle caste très basse, comme les Râmoshis, où la limite exogamique est marquée par le *totem*, a pourtant beaucoup emprunté aux brâhmanes, non seulement sa légende généalogique, mais l'interdiction du mariage des veuves. C'est renverser les termes que d'attribuer aux aborigènes la paternité de pareilles restrictions. Aux étapes primitives, l'organisation et la coutume se ressemblent aisément d'une race à l'autre; le mécanisme social est trop rudimentaire pour être très divers. Encore faut-il se garder de prendre des emprunts tardifs pour un bien héréditaire.

Tout indique cependant que le voisinage, le mélange des aborigènes, n'a pas été sans action sur l'établissement de la caste; action indirecte peut-être, mais puissante. Le choc des âryens contre des populations méprisées pour leur couleur et pour leur barbarie ne pouvait qu'exalter chez eux l'orgueil de race, fortifier leurs scrupules natifs à l'endroit des contacts dégradans, doubler la rigueur des règles endogamiques, en un mot favoriser tous les usages et toutes les inclinations qui menaient à la caste. J'y comprends cet exclusivisme hiérarchisé qui couronne le système et qui, proprement, le transpose du domaine familial dans le domaine social et semi-politique.

Trop nombreux pour être entièrement asservis, les anciens maîtres du sol subirent l'ascendant d'un vainqueur mieux doué; mais, là même où ils perdirent complètement leur indépendance ils conservèrent en somme leur organisation native. Enveloppés dans une sorte de conversion plutôt que réduits par une force centralisée, ils contribuèrent certainement à entretenir dans l'ensemble du pays ce caractère si particulier d'instabilité et de flottement. Les peuplades continuèrent à s'y coudoyer comme autant de menues nationalités à demi autonomes. Cette population aborigène opposait ainsi à l'éclosion d'un régime politique organisé un obstacle énorme qui n'a jamais été franchi; par ses exemples elle servait la cause des institutions archaïques; de toute façon, elle favorisait donc le maintien du régime sous lequel le vainqueur avait d'abord poussé son expansion. Plus tard, le mélange des deux races ne put qu'agir dans le même sens; il prêta à ces précédens la force des habitudes et des instincts héréditaires. Le vieux cadre ne se consolidait-il pas au fur et à mesure qu'il ouvrait à plus de retardataires les portes de l'hindouisme? Encore que modifiée en un régime de castes sous l'empire de conditions que je cherche à dégager, l'organisation de la tribu était un point de rencontre assez naturel, étant donné leur état de civilisation respectif, pour les conquérans et les vaincus.



Nulle part dans l'antiquité, les âryens n'ont témoigné grand goût pour les professions manuelles. Les Grecs et les Romains les abandonnaient à des esclaves ou à des classes intermédiaires, affranchis, simples domiciliés. Établis en communautés villageoises, d'abord toutes pastorales, les âryens étaient, dans l'Inde moins encore qu'ailleurs, poussés à s'y adonner. Elles durent rester en général le lot soit des aborigènes, soit des populations que leur origine hybride ou suspecte reléguait au même niveau.

En devenant gens de métier, les uns et les autres apportaient et leurs traditions et le désir de s'assimiler à l'organisation analogue de la race supérieure. La crainte de se souiller fermait aux âryens nombre de professions ; cette crainte pénétra, elle se généralisa dans cette population inférieure avec l'influence religieuse et sacerdotale des immigrés. Elle ne pouvait manquer de multiplier parmi eux des sectionnemens échelonnés suivant l'impureté réputée plus ou moins grave des occupations : c'est ce qui arrive aujourd'hui encore sous nos yeux. Ainsi les aborigènes, trop nombreux pour tomber individuellement, en règle générale au moins, dans la condition d'esclaves domestiques, acculés par les circonstances aux métiers manuels, furent amenés, à la fois par leur tradition propre et par les idées qu'ils recevaient de l'influence âryenne, à se former en groupemens nouveaux dont la profession parut être le lien.

Ce mouvement accentuait, il complétait le mouvement parallèle qui, dans des conditions différentes, quoique sous l'empire de plusieurs idées communes, dut, nous l'avons vu, se produire parmi les âryens eux-mêmes. Ni d'un côté ni de l'autre, la communauté de profession ne fut le principe de l'agrégation ; on voit comment elle en put prendre l'apparence, non pas seulement pour nous, mais peu à peu aux yeux mêmes des Hindous. Inutile d'ajouter que, arrivé à ce point, et dans l'âge des formations secondaires, où l'usure de l'évolution oblitère les idées et les mobiles anciens ou en émousse la conscience, une trompeuse analogie en put faire réellement un facteur autonome de groupement. Ce ne fut là que le dernier terme du développement ; il était issu de sources bien différentes.

En dehors du jeu naturel des élémens extérieurs, sociaux ou historiques, il faut tenir compte des mobiles moraux, des inclinations primitives et des croyances essentielles. Malheureusement des agens si subtils, d'une influence continue, mais mal déterminée, ne sont pas faciles à mettre en lumière. J'en ai touché en passant quelques-uns. L'âme hindoue est très religieuse et très spéculative ; gardienne obstinée des traditions, elle est singulièrement insensible aux joies de l'action et aux sollicitations du

progrès matériel. Elle offrait un terrain prédestiné pour une organisation sociale faite d'éléments très archaïques, qui obéissait à une autorité sacerdotale prépotente, qui consacrait l'immutabilité comme un devoir et la hiérarchie établie comme une loi naturelle.

Ce régime se rattache surtout par une convenance frappante au plus populaire, au plus caractéristique peut-être, au plus permanent à coup sûr, des dogmes qui dominent la vie religieuse de l'Inde, à la métempsycose. L'immobilité des cadres dans lesquels la caste enferme la vie, se justifie et s'explique d'elle-même, par une doctrine qui fonde la condition terrestre de chacun sur la balance de ses actions antérieures, bonnes et mauvaises. Le sort de tout homme est fixé par le passé : il doit être, dans le présent, déterminé et immuable. L'échelle des rangs sociaux correspond fidèlement à l'échelle infinie des mérites moraux et des déchéances morales.

Toutes ou presque toutes les sectes issues de l'hindouisme ont accepté la métempsycose comme une certitude indiscutable; toutes ou presque toutes ont accepté la caste sans révolte. Le bouddhisme ne fait, du point de vue de la profession religieuse, aucune différence entre les castes. Toutes sont admises sans difficulté et sans distinction dans le corps des moines, toutes appelées au salut. Logiquement ces prémisses devraient aboutir à la suppression des castes. Il n'en est rien. La polémique directe ne s'éveille que tardivement, et alors, — par exemple dans un livre qui y est tout consacré, la *Vajrasouchi*, — elle prend la forme spéciale d'une attaque dirigée contre les privilèges de la classe brâhmanique. C'est une lutte d'influence entre deux clergés, non une protestation systématique contre un régime hors duquel les bouddhistes eux-mêmes ne concevaient pas l'existence sociale.

Diverses sectes ascétiques suppriment de même pratiquement la caste; elles admettent et rapprochent sans réserve dans leur ordre religieux tous les postulans. Chez plusieurs cette égalité se symbolise, lors de la consécration des adeptes, par la destruction solennelle du cordon sacré. Comment exprimer mieux la suppression de tout lien familial, la renonciation au monde? C'est l'équivalent de ces cérémonies funèbres qui, je l'ai dit, signalent l'exclusion de la caste. Il s'agit, non de renverser un système qui est le fondement même de la vie nationale, mais de créer, à l'intérieur de ce cercle immense, un groupe plus ou moins étendu de saints qui s'évadent du monde et rompent tous ses liens. Pour la masse des adhérens, la caste subsiste incontestée; dans nombre de cas, la nouvelle communauté de foi sert de levier à la création de sections nouvelles. Nous ne sommes plus au temps où il pouvait être permis de

présenter le bouddhisme ou le jaïnisme comme des tentatives de réforme sociale dirigées contre le régime des castes. La résignation illogique avec laquelle ils s'y sont pliés, montre au contraire combien, à l'époque de leur fondation, il était profondément enraciné dans la conscience hindoue, soudé à ces croyances, à ces notions irréductibles, comme la doctrine du mérite moral, de la métempsycose, de la délivrance finale, dont ils recueillirent l'héritage sans protestation.

## VI

Longtemps on a cru, sur le témoignage de Platon et d'Hérodote, que l'Égypte aurait été régie par le système des castes. C'est une vue abandonnée aujourd'hui par les juges les plus autorisés. Elle paraît décidément contredite par les monumens indigènes. Les Grecs, peu accoutumés à de vastes organismes héréditaires reliés par le privilège du rang ou la communauté de la fonction, pouvaient aisément, là où ils en rencontraient des types plus ou moins stricts, en exagérer l'importance ou l'étendue. Jusqu'à présent, l'Inde a seule révélé un régime universel de castes, au sens où nous l'avons constaté et défini. Tout au plus trouve-t-on ailleurs des traces accidentelles, des germes d'institutions analogues; elles ne sont nulle part généralisées ni coordonnées en système. La Grèce a connu, à Lacédémone et ailleurs, plusieurs cas de fonctions et de métiers héréditaires. Malgré les incertitudes qui en obscurcissent l'interprétation, les noms que portent les quatre tribus (*phylé*) ioniennes de l'Attique sont bien des noms professionnels : soldats, chevriers, artisans. Ce ne sont assurément pas des castes. L'exemple prouve au moins que la tradition âryenne pouvait, sous l'empire d'une situation favorable, incliner vers la caste. L'enseignement est bon à retenir.

Un fait social qui domine un pays immense, qui s'enchevêtre dans tout son passé, a nécessairement plus d'une cause. A l'enfermer dans une déduction unique, trop précise, on s'égare à coup sûr. Des courans si puissans sont faits d'affluens nombreux. L'explication vraie doit, j'en suis convaincu, faire sa part à chacun des agens qu'on a tour à tour poussés au premier plan, dans un esprit trop systématique et trop exclusif. Il est bien d'autres pays où une race immigrante s'est trouvée juxtaposée à des occupans qu'elle a vaincus et dépossédés, et cette situation n'y a pas fait naître la caste. D'autres populations ont connu de fortes distinctions de classes, et la caste leur est demeurée étrangère. La théocratie s'accommode d'autres cadres. Il faut donc que le régime

résulte dans l'Inde de l'action combinée de plusieurs facteurs. J'espère avoir discerné les principaux.

Tâchons d'embrasser d'un coup d'œil le raccourci de cette histoire.

Nous prenons les âryens à leur entrée dans l'Inde. Ils vivent sous l'empire des vieilles lois communes à toutes les branches de la race. Ils sont divisés en peuplades, clans et familles; plus ou moins larges, les groupes sont également gouvernés par une organisation corporative dont les traits généraux sont pour tous identiques, dont le lien est une consanguinité de plus en plus étroite. L'âge de l'égalité pure et simple de clan à clan, de tribu à tribu, est passé. Le prestige militaire et le prestige religieux ont commencé leur œuvre. Certains groupes, rehaussés par l'éclat des prouesses guerrières, fiers d'une descendance plus brillante ou mieux assurée, enrichis plus que d'autres par la fortune des armes, se sont solidarisés en une classe nobiliaire qui revendique le pouvoir. Les rites religieux se sont compliqués au point de réclamer, soit pour l'exécution des cérémonies, soit pour la composition des chants, une habileté spéciale et une préparation technique. Une classe sacerdotale est née, qui appuie ses prétentions sur les généalogies plus ou moins légendaires qui rattachent ses branches à des sacrificateurs illustres du passé. Le reste des âryens est confondu dans une catégorie unique au sein de laquelle les divers groupes se meuvent dans leur autonomie et sous leurs lois corporatives. Des notions religieuses dominaient dès l'origine toute la vie; le sacerdoce déjà puissant double ici le prestige et la rigueur des scrupules religieux.

Les âryens s'avancent dans leur nouveau domaine. Ils se heurtent à une race de couleur foncée, inférieure en culture, qu'ils refoulent. Cette opposition, le souci de leur sécurité, le dédain des vaincus, exaltent chez les vainqueurs l'exclusivisme natif, renforcent toutes les croyances et tous les préjugés qui protègent la pureté des sectionnemens entre lesquels ils se répartissent. La population autochthone est rejetée dans une masse confuse que des liens de subordination assez lâches rattachent seuls à ses maîtres. Les idées religieuses qu'apportent les envahisseurs y descendent plus ou moins avant, jamais assez pour la relever à leur niveau. Cependant, en s'étendant sur de vastes espaces où leurs établissemens ne sont guère cantonnés par aucunes limites naturelles, les envahisseurs se dispersent; ébranlés par les accidens de la lutte, les groupemens primitifs se disjoignent. La rigueur du principe généalogique qui les unissait en est compromise: les tronçons, pour se reformer, obéissent aux rapprochemens géographiques ou à d'autres convenances.

Peu à peu se sont imposées les nécessités d'une existence moins mouvante. C'est dans des villages d'industrie pastorale et agricole que se fixe la vie plus sédentaire; et c'est d'abord par parentés qu'ils se fondent; car les lois de la famille et du clan conservent une autorité souveraine; on continue d'observer les usages traditionnels que sanctionne la religion. Les habitudes plus fixes développent les besoins et les métiers d'une civilisation qui est devenue plus exigeante. Les corps d'état sont à leur tour enveloppés dans le réseau, soit que la communauté de village entraîne la communauté d'occupation, soit que les représentans dispersés d'une même profession dans des lieux assez voisins obéissent à une nécessité impérieuse en se modelant sur le seul type d'organisation usité autour d'eux.

Avec le temps deux faits se sont accusés : des mélanges plus ou moins avoués se sont produits entre les races; les notions aryennes de pureté ont fait leur chemin dans cette population hybride et jusque dans les populations purement aborigènes. De là deux ordres de scrupules qui multiplient les sectionnemens, suivant l'impureté plus ou moins forte, soit de la descendance, soit des occupations. Si les principes anciens de la vie familiale se perpétuent, les facteurs de groupement se diversifient : fonction, religion, voisinage, d'autres encore, à côté du principe primitif de la consanguinité dont ils prennent plus ou moins le masque. Les groupes s'accroissent et s'entre-croisent. Sous la double action de leurs traditions propres et des idées qu'elles reçoivent de la civilisation aryenne, les tribus aborigènes elles-mêmes, au fur et à mesure qu'elles renoncent à une vie isolée et sauvage, accélèrent l'afflux des sectionnemens nouveaux. La caste existe dès lors. On voit comment elle s'est, dans ses diverses dégradations, substituée lentement au régime familial dont elle est l'héritière.

Un pouvoir politique eût pu subordonner ces organismes aux ressorts d'un système régulier. Nulle constitution politique ne se dégage. L'idée même n'en naît pas. Comment s'en étonner? La puissance sacerdotale n'y peut être favorable, puisqu'elle en serait compromise; or son action est très forte et très soutenue. Elle paralyse même dans l'aristocratie militaire l'exercice du pouvoir. Le relief du pays ne constitue pas de noyaux naturels de concentration; toute limite est ici flottante. La vie pastorale a longtemps maintenu un esprit de tradition sévère; aucun goût vif de l'action ne l'entame. La population vaincue est nombreuse; refoulée plus qu'absorbée, elle est envahie lentement par la propagande sacerdotale plutôt que soumise par une brusque conquête. Avec quelques tempéramens elle garde, là surtout où elle se cantonne et s'isole, beaucoup de son organisation an-

cienne. Par sa masse qu'elle interpose, par l'exemple de ses institutions très rudimentaires, par la facilité même avec laquelle ces institutions se fondent dans l'organisation assez sommaire des immigrans, elle oppose un obstacle de plus à la constitution d'un pouvoir politique véritable. Donc nul rudiment d'État.

Dans cette confusion, la classe sacerdotale a seule, en dépit de ses fractionnemens, gardé un solide esprit de corps; seule elle est en possession d'un pouvoir tout moral, mais très efficace. Elle en use pour affermir et pour étendre ses privilèges; elle en use aussi pour établir, sous sa suprématie, une sorte d'ordre et de cohésion. Elle généralise et codifie l'état de fait en un système idéal qu'elle s'efforce de faire passer en loi. C'est le régime légal de la caste. Elle y amalgame la situation actuelle avec les traditions tenaces du passé où la hiérarchie des classes a jeté les fondemens de sa puissance tant accrue depuis.

Sorti d'un mélange de prétentions arbitraires et de faits authentiques, ce système devient à son tour une force. Non seulement les brâhmanes le portent comme un dogme dans les parties du pays dont l'assimilation se fait à une date tardive; partout, grâce à l'autorité immense qui s'attache à ses patrons, il réagit par les idées sur la pratique. L'idéal spéculatif tend à s'imposer comme la règle stricte du devoir. Mais, des faits à la théorie, il y avait trop loin pour qu'ils aient pu jamais se fondre complètement.

Ce qui nous intéresse, c'est le chemin qu'a suivi l'institution dans sa croissance spontanée. Je puis donc m'arrêter ici.

La caste est, à mon sens, le prolongement normal des antiques institutions âryennes, se modelant à travers les vicissitudes que leur prépara le milieu qu'elles rencontrèrent dans l'Inde. Elle serait aussi inexplicable sans ce fond traditionnel qu'elle serait intelligible sans les alliages qui s'y sont croisés, sans les circonstances qui l'ont pétrie.

Que l'on m'entende bien! Je ne prétends pas soutenir que le régime des castes, tel que nous l'observons aujourd'hui, avec les sections infinies, de nature, de consistance diverses, qu'il embrasse, ne contienne rien que le développement logique, purement organique, des seuls élémens âryens primitifs. Des groupes d'origine variée, de structure variable, s'y sont introduits de tout temps et s'y multiplient encore : clans d'envahisseurs qui jalonnent la route des conquêtes successives; tribus aborigènes sorties tardivement de leur isolement farouche; fractionnemens accidentels soit de castes proprement dites, soit de groupes assimilés. Il y a plus : ces mélanges qui, aggravés de combinaisons multiples, donnent à la caste de nos jours une physionomie si décon-

certante, si insaisissable, se sont, à n'en pas douter, produits de bonne heure, S'ils ont été en s'accusant, ils ont commencé dès l'époque où le régime se formait. Je l'ai dit déjà, je le répète à dessein. A condenser en une formule sommaire une conclusion générale, on risque de paraître outrer son principe; effort de précision ou séduction de nouveauté, on risque de fausser, en l'étendant à l'excès, une pensée juste. Je ne voudrais pas que l'on me soupçonnât d'un entraînement contre lequel je suis en garde.

Ce que j'estime, c'est que, quelques influences qu'ils aient pu subir du dehors, quelques troubles qu'aient apportés les hasards de l'histoire, les âryens de l'Inde ont tiré de leur propre fonds les élémens essentiels de la caste, telle qu'ils l'ont pratiquée, conçue et finalement coordonnée. Si le régime sous lequel l'Inde a vécu n'est ni une organisation purement économique des métiers, ni un chaos barbare de tribus et de races étrangères et hostiles, ni une simple hiérarchie de classes, mais un mélange de tout cela, unifié par l'inspiration commune qui domine, dans leur fonctionnement, tous les groupes, par la communauté des idées et des préjugés caractéristiques qui les rapprochent, les divisent, fixent entre eux les préséances, cela vient de ce que la constitution familiale, survivant à travers toutes les évolutions, gouvernant les âryens d'abord, puis pénétrant avec leur influence et s'imposant même aux groupemens d'origine indépendante, a été le pivot d'une lente transformation.

Qu'elle ait été traversée d'éléments hétérogènes, je n'ai garde de l'oublier. D'ailleurs une fois achevée dans ses traits essentiels, elle a, cela va sans dire, comme tous les systèmes vieillissans où la tradition ne se retrempe plus dans une conscience vivante des origines, subi l'action de l'analogie. Les principes qu'on a cru y découvrir, l'arbitraire même, armé de faux prétextes, y ont fait leur œuvre. Pour être accidentelles ou secondaires, ces altérations n'ont pas laissé que de jeter quelque désarroi dans la physionomie des faits. Je n'y insiste pas cependant. On en retrouvera aisément les sources dans les détails que j'ai eu l'occasion de signaler en passant.

Même à nous enfermer dans la période de formation, combien nous souhaiterions de fixer des dates! Ce que j'ai dit de la tradition littéraire expliquera que je n'en aie pas de précises à offrir. Des institutions anciennes ne s'imprègnent que par progressions insensibles d'un esprit nouveau; des mouvemens qui peuvent, suivant les circonstances, marcher d'un pas inégal dans des régions diverses, ne se manifestent dans les témoignages que lorsque l'ordre antérieur est devenu tout à fait méconnaissable. Ils sont obscurs parce qu'ils sont lents. Ils ne supportent pas de

dates rigoureuses. Tout au plus pourrait-on espérer de déterminer à quel moment le système brâhmanique, qui a depuis régi théoriquement la caste, a reçu sa forme dernière. La prétention serait encore trop ambitieuse. Nous pouvons nous en consoler; nous n'en serions pas beaucoup plus avancés, s'il est vrai que ce système résume l'idéal de la caste dominante plus qu'il ne reflète la situation vraie. Même en ce qui concerne le Véda, la valeur des indices qu'il apporte n'est rien moins que définie. Il faudrait savoir s'il épuise bien l'ensemble des faits contemporains, s'il les rend intégralement et fidèlement. C'est ce dont je n'estime pas du tout que nous soyons certains. Ce qui est sûr, c'est qu'on y voit saillir encore en un plein relief cette hiérarchie de classes qui s'est plus tard résolue dans le régime des castes. Il est pourtant indubitable que, dès la période védique, les causes avaient commencé d'agir qui, par leur action combinée et suivie, devaient sur le vieux tronc âryen greffer un ordre nouveau.

Les âryens de l'Inde et les âryens du monde classique partent des mêmes prémisses. Combien les conséquences sont de part et d'autre différentes!

A l'origine, les mêmes groupes, gouvernés par les mêmes croyances, les mêmes usages. En Grèce et en Italie, ces petites sociétés s'associent et s'organisent. Elles s'étagent en un système ordonné. Chaque groupe conserve dans sa sphère d'action sa pleine autonomie; mais la fédération supérieure qui constitue la cité embrasse les intérêts communs et régularise l'action commune. Le chaos prend forme sous la main des Grecs. Les organismes disjoints se soudent en une unité plus large. Au fur et à mesure qu'elle s'achève, l'idée nouvelle qui en est l'âme latente, l'idée politique, s'ébauche. Comme la caste, la cité est issue de la constitution primitive commune; jetée dans le moule des mêmes règles religieuses, des mêmes traditions, mais inspirée par des nécessités nouvelles, elle dégage un principe nouveau d'organisation. Elle se montre capable de s'élargir, de s'affranchir des barrières qui ont soutenu, mais aussi contenu ses premiers pas. Plus tard, elle suffira, en se transformant, aux besoins des révolutions de mœurs et de pouvoir les plus profonds.

Dans l'Inde, la caste continue les antiques coutumes; elle les développe même à plusieurs égards dans leur ligne logique; mais elle perd quelque chose de l'impulsion qui avait créé les groupes primitifs, et elle n'en renouvelle pas l'esprit. Des notions diverses se mêlent ou se substituent ici au lien généalogique qui avait noué les premières sociétés. En se modifiant, en devenant castes, elles ne trouvent pas en elles-mêmes de principe régulateur; elles



s'entre-croisent, chacune isolée dans son autonomie jalouse. Le cadre est immense, sans limites précises, sans vie organique; masse confuse de petites sociétés indépendantes, courbées sous un niveau commun.

La langue classique de l'Inde se distingue des langues congénères par une singularité frappante. Le verbe fini a peu de place dans la phrase; la pensée s'y déroule en composés longs, de relation souvent indécise. Au lieu d'une construction syntactique solide où le dessin s'accuse, où les incidences se détachent elles-mêmes en propositions nettement arrêtées, la phrase ne connaît guère qu'une structure molle où les élémens de la pensée, simplement juxtaposés, manquent de relief. Les croyances religieuses de l'Inde ne se présentent guère en dogmes positifs. Dans les lignes flottantes d'un panthéisme mal défini, les oppositions et les divergences ne se soulèvent un instant que pour s'écrouler comme un remous rapide dans la masse mouvante. Les contradictions se résolvent vite en un syncrétisme conciliant où s'énerve la vigueur des schismes. Une orthodoxie accommodante couvre toutes les dissidences de son large manteau. Nulle part de doctrine catégorique, liée, intransigeante. Sur le terrain social, un phénomène analogue nous apparaît dans le régime de la caste. Partout le même spectacle d'impuissance plastique.

Quelle sève qu'il ait empruntée aux circonstances extérieures et historiques, c'est bien le fruit de l'esprit hindou. L'organisation sociale de l'Inde est à la structure des cités antiques ce qu'est un poème hindou à une tragédie grecque. Aussi bien dans la vie pratique que dans l'art, le génie hindou se montre rarement capable d'organisation, c'est-à-dire de mesure et d'harmonie. Dans la caste tout son effort s'est épuisé à maintenir, à fortifier un réseau de groupes fermés, sans action commune, sans réaction réciproque, ne reconnaissant finalement d'autre moteur que l'autorité sans contrepoids d'une classe sacerdotale qui a absorbé toute la direction des esprits. Sous le niveau du brâhmanisme, les castes s'agitent, comme les épisodes se heurtent désordonnés dans la vague unité du récit épique. Il suffit qu'un système artificiel en masque théoriquement le décousu. Les destinées de la caste sont, à y bien regarder, un chapitre instructif de la psychologie de l'Inde.

---

---

## FRAGMENS

DU

# JOURNAL D'EUGÈNE DELACROIX

---

### I

25 mars 1855. — Je lis toujours le roman de Dumas, de *Nanon de Lartiques* (2) : je dors par intervalles, Ce roman est charmant au commencement ; puis, comme à l'ordinaire, viennent des parties ennuyeuses, mal digérées ou emphatiques. Je ne vois pas encore poindre tout à fait dans celui-ci les passages prétendus dramatiques et passionnés, comme il en introduit dans tous ses romans, même les plus comiques.

Ce mélange du comique et du pathétique est décidément de mauvais goût. Il faut que l'esprit sache où il est, et même il faut qu'il sache où on le mène. Nous autres Français, familiarisés depuis longtemps avec cette manière d'envisager les arts, nous aurions de la peine, à moins d'une très grande habitude de l'anglais, par exemple, à nous faire une idée de l'effet contraire dans les pièces de Shakspeare. Nous ne pouvons imaginer ce que serait une bouffonnerie sortant de la bouche du grand prêtre, dans *Athalie*, ou seulement la plus petite atteinte vers le style familier. La comédie ne présente le plus souvent que des passions très sérieuses dans celui qui les éprouve, mais dont l'effet est de provoquer le rire plutôt que l'émotion tragique.

Je crois que Chasles avait raison quand il me disait dans une

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1893.

(2) *Nanon de Lartiques*, première partie du roman d'Alexandre Dumas : *la Guerre des femmes*, publié en 1844 dans *la Patrie*, et plus tard en deux volumes.

conversation sur Shakspeare, dont j'ai parlé dans un de mes calepins : « Ce n'est ni un comique ni un tragique proprement dit ; son art est à lui, et cet art est autant psychologique que poétique ; il ne peint point l'ambitieux, le jaloux, le scélérat consommé, mais un certain jaloux, un certain ambitieux, qui est moins un type qu'une nature avec ses nuances particulières. » Macbeth, Othello, Iago, ne sont rien moins que des types ; les particularités ou plutôt les singularités de ces caractères peuvent les faire ressembler à des individus, mais ne donnent pas l'idée absolue de chacune de leurs passions. Shakspeare possède une telle puissance de réalité qu'il nous fait adopter son personnage comme si c'était le portrait d'un homme que nous eussions connu. Les familiarités qu'il met dans les discours de ses personnages ne nous choquent pas plus sans doute que celles que nous rencontrerions chez les hommes qui nous entourent, qui ne sont point sur un théâtre, mais tour à tour affligés, exaltés ou même rendus ridicules par les différentes situations que comporte la vie comme elle est : de là des hors-d'œuvre qui ne choquent point dans Shakspeare comme ils feraient sur notre théâtre. Hamlet, au beau milieu de sa douleur et de ses projets de vengeance, fait mille bouffonneries avec Polonius, avec des étudiants ; il s'amuse à instruire les acteurs qu'on lui amène, pour représenter une mauvaise tragédie. Il y a en outre dans toute la pièce un souffle puissant et même une progression et un développement de passions et d'événemens qui, bien qu'irréguliers dans nos habitudes, prennent un caractère d'unité qui établit dans le souvenir celle de la pièce. Car, si cette qualité souveraine ne se trouvait pas avec les inconvéniens dont nous venons de parler, ces pièces n'auraient pas mérité de conserver l'admiration des siècles. Il y a une logique secrète, un ordre inaperçu dans ces entassements de détails, qui sembleraient devoir être une montagne informe et où l'on trouve des parties distinctes, des repos ménagés, et toujours la suite et la conséquence.

Je remarque ici même, à ma fenêtre, la grande similitude que Shakspeare a en cela avec la nature extérieure, celle par exemple que j'ai sous les yeux, j'entends sous le rapport de cet entassement de détails dont il semble cependant que l'ensemble fasse un tout pour l'esprit. Les montagnes que j'ai parcourues pour venir ici, vues à distance, forment les lignes les plus simples et les plus majestueuses ; vues de près, elles ne sont même plus des montagnes : ce sont des parties de rochers, des prairies, des arbres en groupes ou séparés, des ouvrages des hommes, des maisons, des chemins, occupant l'attention tour à tour.

Cette unité, que le génie de Shakspeare établit pour l'esprit à travers ses irrégularités, est encore une qualité qui est propre à lui.

Mon pauvre Dumas, que j'aime beaucoup et qui se croit sans doute un Shakspeare, ne présente à l'esprit ni des détails aussi puissans, ni un ensemble qui constitue dans le souvenir une unité bien marquée. Les parties ne sont point pondérées; son comique, qui est sa meilleure partie, semble parqué dans de certains endroits de ses ouvrages; puis, tout à coup, il vous fait entrer dans le drame sentimental, et ces mêmes personnages qui vous faisaient rire deviennent des pleureurs et des déclamateurs. Qui reconnaîtrait dans ces joyeux mousquetaires du commencement de l'ouvrage ces êtres de mélodrame engagés à la fin dans cette histoire d'une certaine milady, que l'on juge en forme et qu'on exécute au milieu de la tempête et de la nuit? C'est le défaut habituel de M<sup>me</sup> Sand. Quand vous avez fini de lire son roman, vos idées sur ses personnages sont entièrement brouillées: celui qui vous divertissait par ses saillies ne sait plus que vous faire verser des larmes sur sa vertu, sur son dévouement à ses semblables, ou parle le langage d'un thaumaturge inspiré; je citerais cent exemples de cette déception du lecteur.

*31 mars.* — Je vais mieux: j'ai repris mon travail. M... est venue vers quatre heures voir mes tableaux; elle m'engage à venir lundi pour entendre Gounod. Elle avait un châle vert qui lui nuisait horriblement, et cependant elle conserve son charme. L'esprit fait beaucoup en amour; on pourrait devenir amoureux de cette femme-là, qui n'est plus jeune, qui n'est point jolie, et qui est sans fraîcheur. Singulier sentiment que celui-là! Ce qui est au fond de tout cela est toujours la possession, mais la possession de quoi, dans une femme qui n'est pas jolie? Celle de ce corps qui n'a rien d'agréable? Car, si c'est de l'esprit qu'on est amoureux, on en jouit tout autant sans posséder ce corps sans attraits: mille femmes jolies sont là qui ne vous donnent pas une distraction. L'envie de tout avoir d'une personne qui nous a émus, une certaine curiosité, mobile puissant en amour, l'illusion peut-être de pénétrer plus avant dans cette âme et dans cet esprit, tous ces sentimens se réunissent en un seul; et qui nous dit qu'au moment où nos yeux ne croient voir qu'un objet extérieur dépourvu d'attraits, certains charmes sympathiques ne nous poussent pas à notre insu? L'expression des yeux suffit à charmer.

*17 juin.* — Je pense, le lendemain dimanche, en me levant,

au charme particulier de l'École anglaise. Le peu que j'ai vu m'a laissé des souvenirs. Chez eux, il y a une finesse réelle qui domine toutes les intentions de pastiche qui se produisent çà et là, comme dans notre triste école ; la finesse chez nous est ce qu'il y a de plus rare : tout a l'air d'être fait avec de gros outils et, qui pis est, par des esprits obtus et vulgaires. Otez Meissonier, Decamps, un ou deux autres encore, quelques tableaux de la jeunesse d'Ingres, tout est banal, émoussé, sans intention, sans chaleur... Ce prétendu pays de dessin n'en offre réellement nulle trace, et les tableaux les plus prétentieux pas davantage. Dans les moindres dessins anglais, chaque objet presque est traité avec l'intérêt qu'il demande : paysages, vues maritimes, costumes, actions de guerre, tout cela est charmant, touché juste, et surtout dessiné... Je ne vois pas chez nous ce qu'on peut comparer à Leslie, à Grant, à tous ceux de cette école qui procèdent partie de Wilkie, partie de Hogarth, avec un peu de la souplesse et de la facilité introduites par l'école d'il y a quarante ans, les Lawrence et consorts, qui brillaient par l'élégance et la légèreté.

Si l'on regarde une autre phase, qui est chez eux toute nouvelle, ce qu'on appelle l'École sèche, souvenir des Flamands primitifs, on trouve, sous cette apparence de réminiscence dans l'aridité du procédé, un sentiment de vérité réel et tout à fait local. Quelle bonne foi, au milieu de cette prétendue imitation des vieux tableaux ! Comparez, par exemple, l'*Ordre d'élargissement* de Hunt ou de Millais, je ne sais plus lequel, avec nos primitifs, nos byzantins, entêtés de style, qui, les yeux fixés sur les images d'un autre temps, n'en prirent que la raideur, sans y ajouter de qualités propres.

Cette cohue de tristes médiocrités est énorme : pas un trait de vérité, de la vérité qui vient de l'âme ; pas un seul comme cet enfant qui dort sur les bras de sa mère, et dont les petits cheveux soyeux, le sommeil si plein de vérité, dont tous les traits, jusqu'aux jambes rouges et les pieds, sont singuliers d'observation, mais surtout de sentiment. Les Flandrin, voilà pour le grand style ! Qu'y a-t-il, dans les tableaux de ces gens-là, du vrai homme qui les a peints ? Combien du Jules Romain dans celui-ci, combien du Pérugin ou d'Ingres son maître dans celui-là, et partout la prétention au sérieux, au grand homme... à l'art sérieux, comme dit Delaroche !

Leys, le Flamand, me paraît fort intéressant aussi, mais il n'a pas, avec l'air d'une exécution plus indépendante, cette bonhomie des Anglais ; je vois un effort, une manière, quelque chose qui m'inquiète sur la parfaite bonne foi du peintre, et les autres sont au-dessous de lui.

Gautier a fait plusieurs articles sur l'École anglaise : il a commencé par là. Arnoux, qui le déteste, m'a dit chez Delamarre que c'était une flatterie de sa part pour *le Moniteur*, dans lequel il écrit. Je veux bien, pour moi, lui faire l'honneur d'attribuer à son bon goût cette espèce de prédilection marquée tout d'abord pour des étrangers ; cependant ses remarques ne m'ont nullement mis sur la trace même des sentimens que j'exprime ici. C'est par la comparaison avec d'autres tableaux et dans lesquels on croit admirer chez nous des qualités analogues qu'il fallait avoir le courage de faire ressortir le mérite des Anglais ; je ne trouve rien de cela. Il prend un tableau, le décrit à sa manière, fait lui-même un tableau qui est charmant, mais il n'a pas fait acte de véritable critique ; pourvu qu'il réussisse à faire chatoyer, miroiter les expressions macaroniques qu'il trouve avec un plaisir qui vous gagne quelquefois, qu'il cite l'Espagne et la Turquie, l'Alhambra et l'Atmeïdan de Constantinople, il est content, il a atteint son but d'écrivain curieux, et je crois qu'il ne voit pas au delà. Quand il en sera aux Français, il fera pour chacun d'eux ce qu'il fait pour les Anglais. Il n'y aura ni enseignement ni philosophie dans une pareille critique.

C'est ainsi qu'il avait fait l'année dernière l'analyse des tableaux si intéressans de Janmot ; il ne m'avait donné aucune idée de cette personnalité vraiment intéressante qui sera noyée dans le vulgaire, dans le *chic*, qui domine tout ici. Quel intérêt il y aurait pour un critique un peu fin à comparer ces tableaux, tout imparfaits qu'ils sont sous le rapport de l'exécution, avec ces tableaux aussi naïfs, mais d'une inspiration si différente ! Ce Janmot a vu Raphaël, Pérugin, etc., comme les Anglais ont vu Van Eyck, Wilkie, Hogarth et autres ; mais ils sont tout aussi originaux après cette étude. Il y a chez Janmot un parfum dantesque remarquable. Je pense, en le voyant, à ces anges du purgatoire du fameux Florentin ; j'aime ces robes vertes comme l'herbe des prés au mois de mai, ces têtes inspirées ou rêvées qui sont comme des réminiscences d'un autre monde. On ne rendra pas à ce naïf artiste une parcelle de la justice à laquelle il a droit. Son exécution barbare le place malheureusement à un rang qui n'est ni le second, ni le troisième, ni le dernier ; il parle une langue qui ne peut devenir celle de personne ; ce n'est pas même une langue ; mais on voit ses idées à travers la confusion et la naïve barbarie de ses moyens de les rendre. C'est un talent tout singulier chez nous et dans notre temps ; l'exemple de son maître Ingres, si propre à féconder par l'imitation pure et simple de ses procédés cette foule de suivans dépourvus d'idées propres, aura été impuissant à donner une

exécution à ce talent naturel qui pourtant ne sait pas sortir des langes, qui sera toute sa vie semblable à l'oiseau qui traîne encore la coquille natale et qui rampe à terre tout barbouillé des mucus au milieu desquels il s'est formé.

*Strasbourg, 20 septembre.* — Passé une partie de la journée à la *Maison d'œuvre* de la cathédrale, à dessiner. (Je regrette de n'écrire mes impressions qu'ici, à Dieppe, dix à douze jours après : j'ai été très frappé de ce que j'ai vu là. J'aurais voulu tout dessiner.)

Le premier jour, j'ai été attiré par les ouvrages du xv<sup>e</sup> siècle et du commencement de la renaissance des arts ; les statues un peu roides, un peu gothiques, de l'époque antérieure ne m'attiraient pas ; je les ai dessinées trois jours avec ardeur, au milieu des interruptions du froid et de l'incommodité du lieu par le défaut de lumière ou la difficulté de me placer. Je dessine sous la prétendue statue d'Erwin, car Erwin est partout ici, comme Rubens est à Anvers, comme César partout où il y a une enceinte en gazon ressemblant à un camp. La tête, les mains superbes, mais les draperies déjà chiffonnées et faites de pratique. De même pour la statue en face de l'homme en manteau fendu sur l'épaule qui met sa main sur les yeux, la tête levée en l'air. Plus naïves, les figures de l'homme en robe et en chaperon agenouillé, du vieux juge assis dans l'antichambre, et des figures des soldats malheureusement mutilés et couverts d'armures qui sont également dans l'antichambre, mais qui sont d'une époque antérieure.

Ce soir, après dîner, mais de jour, promenade dans le petit jardin avec la bonne cousine : elle appréhende, la pauvre femme, la solitude des dernières années.

*30 septembre.* — Retourné, malgré le dimanche, à la *Maison d'œuvre*. Nous avions été auparavant faire je ne sais quelle course avec la bonne cousine ; elle ne veut s'en aller qu'après m'avoir vu entrer. Je me jette sur les figures d'anges des treizième et quatorzième siècles : les vierges folles, les bas-reliefs d'une proportion encore sauvage, mais pleins de grâce ou de force.

J'ai été frappé de la force du *sentiment* : la *science* lui est presque toujours fatale ; l'adresse de la main seulement, une connaissance plus avancée de l'anatomie ou des proportions, livrent à l'instant l'artiste à une trop grande liberté ; il ne réfléchit plus aussi purement l'image, les moyens de rendre avec facilité ou en abrégé le séduisant et l'entraînant à la *manière*. Les écoles n'enseignent guère autre chose : quel maître peut communiquer son sentiment

personnel? On ne peut lui prendre que ses *recettes*; la pente de l'élève à s'approprier promptement cette facilité d'exécution qui est chez l'homme de talent le résultat de l'expérience dénature la vocation et ne fait, en quelque sorte, qu'enter un arbre sur un arbre d'une espèce différente. Il y a de robustes tempéramens d'artistes qui absorbent tout, qui profitent de tout; bien qu'élevés dans des *manières* que leur nature ne leur eût pas inspirées, ils retrouvent leur route à travers les préceptes et les exemples contraires, profitent de ce qui est bon, et, quoique marqués quelquefois d'une certaine empreinte d'école, deviennent des Rubens, des Titien, des Raphaël, etc.

Il faut absolument que, dans un moment quelconque de leur carrière, ils arrivent, non pas à mépriser tout ce qui n'est pas eux, mais à dépouiller complètement ce fanatisme presque toujours aveugle qui nous pousse tous à l'imitation des grands maîtres et à ne jurer que par leurs ouvrages. Il faut se dire : Cela est bon pour Rubens, ceci pour Raphaël, Titien ou Michel-Ange. Ce qu'ils ont fait les regarde; rien ne m'enchaîne à celui-ci ou à celui-là.

Il faut apprendre à se savoir gré de ce qu'on a trouvé; une poignée d'*inspiration naïve* est préférable à tout. Molière, dit-on, ferma un jour Plaute et Térence; il dit à ses amis : « J'ai assez de ces modèles : je regarde à présent en moi et autour de moi. »

1<sup>er</sup> octobre. — Nous allons, le cousin, la cousine et moi, voir le bon Schüler : je le remercie de ses gravures; nous y allons surtout pour voir le petit portrait qu'il a fait du cousin, pour mettre en tête de ses œuvres : je les quitte pour aller à la *Maison d'œuvre*.

Les *naïfs* me captivent de plus en plus; je remarque dans des têtes telles que le vieillard à longue barbe et en longue draperie, dans les têtes de deux statues un peu colossales d'un abbé et d'un roi qui sont dans la cour, combien ils ont connu le procédé antique. Je les dessine à la manière de nos médailles d'après l'antique, par les plans seulement. Il me semble que l'étude de ces modèles d'une époque réputée barbare, par moi tout le premier, et remplie pourtant de tout ce qui fait remarquer les beaux ouvrages, m'ôte mes dernières chaînes, me confirme dans l'opinion que le *beau* est partout, et que chaque homme non seulement le voit, mais doit absolument le rendre à sa manière.

Où sont ces types grecs, cette régularité dont on s'est habitué à faire le type invariable du *beau*? Les têtes de ces hommes et de ces femmes sont celles qu'ils avaient sous les yeux. Dira-t-on que le mouvement qui nous porte à aimer une femme qui nous plaît



ne participe nullement de celui qui nous fait admirer la beauté dans les arts? Si nous sommes faits pour trouver dans cette création qui nous charme le genre d'attrait propre à nous captiver, comment expliquer que ces mêmes traits, ces mêmes grâces particulières pourront nous laisser froids, quand nous les trouverons exprimés dans des tableaux ou des statues? Dira-t-on que, ne pouvant nous empêcher d'aimer, nous aimons ce que nous rencontrons et qui est imparfait, faute de mieux? La conclusion de ceci serait que notre passion serait d'autant plus vive que notre maîtresse ressemblerait davantage à la Niobé ou à la Vénus, mais on en rencontre qui sont ainsi faites et qui ne nous forcent nullement à les aimer.

## II

1<sup>er</sup> janvier 1857. — Poussin définit le *beau* la *délectation*. Après avoir examiné toutes les pédantesques définitions modernes, telles que la *splendeur du vrai* ou que le beau est la *régularité*; qu'il est ce qui ressemble le plus à Raphaël ou à l'antique; et autres sottises, j'avais trouvé en moi sans beaucoup de peine la définition que je trouve dans Voltaire, articles *Aristote*, *Poétique*, du *Dictionnaire philosophique*, quand il cite la sottise réflexion de Pascal, qui dit qu'on ne dit pas beauté *géométrique* ou beauté *médicinale*, et qu'on dit à tort *beauté poétique*, parce qu'on connaît l'objet de la géométrie et de la médecine, mais qu'on ne sait pas ce que c'est que le modèle naturel qu'il faut imiter pour trouver cet agrément qui est l'objet de la poésie. A cela Voltaire répond : « On sent assez combien ce morceau de Pascal est pitoyable. On sait bien qu'il n'y a rien de beau dans une médecine, ni dans les propriétés d'un triangle, et que nous n'appelons beau que ce qui cause à notre âme et à nos sens du plaisir et de l'admiration. »

*Sur le Titien.* — On fait l'éloge d'un contemporain dont la place n'est pas marquée encore; ce sont même souvent les moins dignes d'être loués qui sont l'objet des éloges. Mais l'éloge du Titien! On me dira que je rappelle ce jurisconsulte dévot qui avait fait le *Mémoire en faveur de Dieu*...

Il se passe de mes éloges... sa grande ombre...

Il semble effectivement que ces hommes du xvi<sup>e</sup> siècle ont laissé peu de chose à faire : ils ont parcouru le chemin les premiers et semblent avoir touché la borne dans tous les genres; et pourtant, dans le chemin de ces gens, on a vu des talents montrant quelque nouveauté. Ces talents, venus dans des époques de moins

en moins favorables aux grandes tentatives, à la hardiesse, à la nouveauté, à la naïveté, ont rencontré des bonnes fortunes, si l'on veut, qui n'ont pas laissé de plaire à leur siècle moins favorisé, mais avide également de jouissances.

Dans cette heptarchie ou gouvernement de sept, le sceptre, le gouvernement se partage avec une certaine égalité, sauf le seul Titien, qui, bien que faisant partie, etc... ne ferait qu'une manière de vice-roi dans ce gouvernement du beau domaine de la peinture. On peut le regarder comme le créateur du paysage. Il y a introduit cette largeur qu'il a mise dans le rendu des figures et des draperies.

On est confondu de la force, de la fécondité, de cette universalité de ces hommes du xvi<sup>e</sup> siècle. Nos petits tableaux misérables faits pour nos misérables habitations... La disparition de ces Mécènes dont les palais étaient pendant une suite de générations l'asile des beaux ouvrages, qui étaient dans les familles comme des titres de noblesse... Ces corporations de marchands commandaient des travaux qui effraieraient les souverains de nos jours et des artistes de taille à accomplir toutes les tâches... Déjà, moins de cent ans après, le Poussin ne fait que de petits tableaux.

Il faut renoncer à imaginer même ce que devaient être des Titien dans leur nouveauté et leur fraîcheur. Nous voyons ces admirables ouvrages après trois cents ans de vernis, d'accidens, de réparations pires que leurs malheurs.

*4 janvier. — Les Cyclopes préparant l'appartement de Psyché. (Contrastes, Vénus ou Psyché est là, etc.)*

On ne peut nier que dans le Raphaël l'élégance ne l'emporte sur le naturel, et que cette élégance ne dégénère souvent en manière. Je sais bien qu'il y a le charme, le je ne sais quoi. (C'est comme dans Rossini : expression, mais surtout élégance.)

*Si l'on vivait cent vingt ans, on préférerait Titien à tout.* Ce n'est pas l'homme des jeunes gens. Il est le moins maniéré et par conséquent le plus varié des peintres. Les talens maniérés n'ont qu'une pente, qu'une habitude; ils suivent l'impulsion de la main bien plus qu'ils ne la dirigent. Le talent le moins maniéré doit être le plus varié : il obéit à chaque instant à une émotion vraie, il faut qu'il rende cette émotion; la parure, une vaine montre de sa facilité ou de son adresse, ne l'occupent point; il méprise au contraire tout ce qui ne le conduit pas à une plus vive expression de sa pensée : c'est celui qui dissimule le plus l'exécution ou qui a l'air d'y prendre le moins garde.

Sur Titien, Raphaël et Corrège, voir Mengs... Il y a un travail à faire là-dessus.

Il y a des gens qui ont naturellement du goût, mais chez ceux-là même il s'augmente avec l'âge et s'épure. Le jeune homme est pour le bizarre, pour le forcé, pour l'ampoulé. N'allez pas appeler *froideur* ce que j'appelle *goût*. Ce goût que j'entends est une lucidité de l'esprit qui sépare à l'instant ce qui est digne d'admiration de ce qui n'est que faux brillant. En un mot, c'est la *maturité de l'esprit*.

Chez Titien commence cette *largeur de faire* qui tranche avec la sécheresse de ses devanciers et qui est la perfection de la peinture. Les peintres qui recherchent cette sécheresse primitive toute naturelle dans des écoles qui s'essayaient et qui sortent de sources presque barbares sont comme des hommes faits qui, pour se donner un air naïf, imiteraient le parler et les gestes de l'enfance. Cette largeur du Titien, qui est la fin de la peinture, est aussi éloignée de la sécheresse des premiers peintres que de l'abus monstrueux de la touche et de la manière lâche des peintres de la décadence de l'art. L'antique est ainsi.

J'ai sous les yeux maintenant les expressions de l'admiration de quelques-uns de ses contemporains. Leurs éloges ont quelque chose d'incroyable : que devaient être en effet ces prodigieux ouvrages, dans lesquels aucune partie ne portait de traces de négligence, mais dans lesquels, au contraire, la finesse de la touche, le fondu, la vérité et l'éclat incroyable des teintes étaient dans toute leur fraîcheur, et auxquels le temps ni les accidens inévitables n'avaient encore rien enlevé ! Arétin, dans un dialogue instructif sur les peintures de ce temps, après avoir détaillé avec admiration quantité de ces ouvrages, s'arrête en disant : « Mais je me retiens et passe doucement sur ses louanges, parce que je suis son compère et parce qu'il faudrait être absolument aveugle pour ne pas voir le soleil. »

Il dit après et je pourrais le mettre avant : « Notre Titien est donc divin et sans égal dans la peinture, etc. » Il ajoute : « Concluons que, quoique jusqu'ici il y ait eu plusieurs excellens peintres, ces trois méritent et tiennent le premier rang : Michel-Ange, Raphaël et Titien. »

... Je sais bien que cette qualité de coloriste est plus fâcheuse que recommandable auprès des écoles modernes, qui prennent la recherche seule du dessin pour une qualité et qui lui sacrifient tout le reste. Il semble que le coloriste n'est préoccupé que des parties basses et en quelque sorte terrestres de la peinture ; qu'un beau dessin est bien plus beau quand il est accompagné

d'une couleur maussade; et que la couleur n'est propre qu'à distraire l'attention, qui doit se porter vers des qualités plus sublimes qui se passent aisément de son prestige. C'est ce qu'on pourrait appeler le côté *abstrait* de la peinture, le contour étant l'objet essentiel; ce qui met en seconde ligne, indépendamment de la couleur, d'autres nécessités de la peinture, telles que l'expression, la juste distribution de l'effet et la composition elle-même.

L'école qui imite avec la peinture à l'huile les anciennes fresques commet une étrange méprise. Ce que ce genre a d'ingrat, sous le rapport de la couleur et des difficultés matérielles qu'il impose à un talent timide, demande chez le peintre une légèreté, une sûreté, etc. La peinture à l'huile porte au contraire à une perfection dans le rendu qui est le contraire de cette peinture à grands traits; mais il faut que tout y concorde, la magie des fonds, etc. C'est une espèce de dessin plus propre à s'allier aux grandes lignes de l'architecture dans des décorations qu'à exprimer les finesses et le précieux des objets. Aussi le Titien, chez lequel le rendu est si prodigieux, malgré l'entente large des détails, a-t-il peu cultivé la fresque. Paul Véronèse lui-même, qui y semble plus propre par une largeur plus grande encore et par la nature des scènes qu'il aimait à représenter, en a fait un très petit nombre.

Il faut dire aussi qu'à l'époque où la fresque fleurit de préférence, c'est-à-dire dans les premiers temps de la renaissance de l'art, la peinture n'était pas encore maîtresse de tous les moyens dont elle a disposé depuis. A partir des prodiges d'illusion dans la couleur et dans l'effet dont la peinture à l'huile a donné le secret, la fresque a été peu cultivée et presque entièrement abandonnée.

Je ne disconviens pas que le grand style, le *style épique* dans la peinture, si l'on peut ainsi parler, n'ait vu en même temps décroître son règne, mais des génies tels que les Michel-Ange et les Raphaël sont rares. Ce moyen de la fresque qu'ils avaient illustré et dont ils avaient fait l'emploi aux plus sublimes conceptions, devait périr dans des mains moins hardies. Le génie d'ailleurs sait employer avec un égal succès les moyens les plus divers. La peinture à l'huile sous le pinceau de Rubens a égalé, pour le feu et la largeur, l'ampleur des fresques les plus célèbres, quoique avec des moyens différens; et, pour ne pas sortir de cette école vénitienne dont Titien est le flambeau, les grands tableaux de ce maître admirable, ceux de Véronèse et même du Tintoret sont des exemples de la verve unie à la puissance, aussi bien que dans les fresques les plus célèbres : ils montrent seulement une autre

face de la peinture. Le perfectionnement des moyens matériels, en perdant peut-être du côté de la simplicité de l'impression, découvre des sources d'effets de variété et de richesse, etc.

Ces changemens sont ceux qu'amènent nécessairement le temps et des inventions nouvelles : il est puéril de vouloir remonter le courant des âges et d'aller chercher dans des maîtres primitifs. Ils semblent croire que l'indigence du moyen est sobriété magistrale, etc.

La fresque dans nos climats est sujette à plus d'accidens, Encore dans le Midi est-il bien difficile de la maintenir. Elle pâlit, elle se détache du mur.

La plupart des livres sur les arts sont faits par des gens qui ne sont pas artistes : de là tant de fausses notions et de jugemens portés au hasard du caprice et de la prévention. Je crois fermement que tout homme qui a reçu une éducation libérale peut parler pertinemment d'un livre, mais non pas d'un ouvrage de peinture ou de sculpture.

*Dimanche, 11 janvier.* — D'où vient cette qualité particulière, ce goût parfait qui n'est que dans l'antique? Peut-être de ce que nous lui comparons tout ce qu'on a fait en croyant l'imiter. Mais encore, que peut-on lui comparer dans ce qui a été fait de plus parfait dans les genres les plus divers? Je ne vois point ce qui manque à Virgile, à Horace. Je vois bien ce que je voudrais dans nos grands écrivains et aussi ce que je n'y voudrais pas. Peut-être aussi que, me trouvant avec ces derniers dans une communauté, si j'ose dire, de civilisation, je les vois plus à fond, je les comprends mieux surtout, je vois mieux le désaccord entre ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont voulu faire. Un Romain m'eût fait voir dans Horace et dans Virgile des taches ou des fautes que je ne peux y voir; mais c'est surtout dans tout ce qui nous reste des arts plastiques des anciens que cette qualité de goût et de mesure parfaite se trouve au plus haut point de perfection.

Titien est un de ceux qui se rapprochent le plus de l'esprit de l'antique. Il est de la famille des Hollandais et par conséquent de celle de l'antique. Il sait faire d'après nature : c'est ce qui rappelle toujours dans ses tableaux un type vrai, par conséquent, non passager comme ce qui sort de l'imagination d'un homme, lequel ayant des imitateurs en donne plus vite le dégoût. On dirait qu'il y a un grain de folie dans tous les autres; lui seul est de bon sens, maître de lui, de sa facilité et de son exécution, qui ne le dominant jamais et dont il ne fait point parade. Nous croyons imiter l'antique en le prenant pour ainsi dire à la lettre, en faisant

la caricature de ses draperies, etc. Titien et les Flamands ont l'esprit de l'antique, et non l'imitation de ses formes extérieures.

L'antique ne sacrifie pas à la grâce, comme Raphaël, Corrège et la Renaissance en général; il n'a pas cette affectation, soit de la force, soit de l'imprévu, comme dans Michel-Ange. Il n'a jamais la bassesse du Puget dans certaines parties, ni son naturel par trop naturel.

Tous ces hommes ont, dans leurs ouvrages, des parties surannées: rien de tel dans l'antique. Chez les modernes, il y en a toujours trop; chez l'antique, toujours même sobriété et même force contenue.

Ceux qui ne voient dans Titien que le plus grand des coloristes sont dans une grande erreur: il l'est effectivement, mais il est en même temps le premier des dessinateurs, si on entend par dessin *celui de la nature*, et non celui où l'imagination du peintre a plus de part, intervient plus que l'imitation. Non que cette imagination chez Titien soit servile: il ne faut que comparer son dessin à celui des peintres qui se sont appliqués à rendre exactement la nature dans les écoles bolonaise ou espagnole, par exemple. On peut dire que chez les Italiens le style l'emporte sur tout: je n'entends pas dire par là que tous les artistes italiens ont un grand style ou même un style agréable, je veux dire qu'ils sont enclins à abonder chacun dans ce qu'on peut appeler *leur style*, qu'on le prenne en bonne ou mauvaise part. J'entends par là que Michel-Ange abuse de son style, autant que le Bernin ou Pierre de Cortone, eu égard pour chacun à l'élévation ou à la vulgarité de ce style: en un mot, leur manière particulière, ce qu'ils croient ajouter ou ajoutent à leur insu à la nature, éloigne toute idée d'imitation et nuit à la vérité et à la naïveté de l'expression. On ne trouve guère cette naïveté précieuse chez les Italiens qu'avant le Titien, qui la conserve au milieu de cet entraînement de ses contemporains vers la manière, manière qui vise plus ou moins au sublime, mais que les imitateurs rendent bien vite ridicule.

Il est un autre homme dont il faut parler ici, pour le mettre sur la même ligne que le Titien, si l'on regarde comme la première qualité la vérité unie à l'idéal: c'est Paul Véronèse. Il est plus libre que le Titien, mais il est moins fini. Ils ont tous les deux cette tranquillité, ce calme tempérament qui indique des esprits qui se possèdent. Paul semble plus savant, moins collé au modèle, partant plus indépendant dans son exécution. En revanche, le scrupule du Titien n'a rien qui incline à la froideur: je parle surtout de celle de l'exécution, qui suffit à réchauffer le tableau; car l'un et l'autre donnent moins à l'expression que la plu-

part des grands maîtres. Cette qualité si rare, ce sang-froid animé, si on peut le dire, exclut sans doute les effets qui tendent à l'émotion. Ce sont encore là des particularités qui leur sont communes avec ceux de l'antique, chez lesquels la forme plastique extérieure passe avant l'expression. On explique par l'introduction du christianisme cette singulière révolution qui se fait au moyen âge dans les arts du dessin, c'est-à-dire la prédominance de l'expression. Le mysticisme chrétien qui planait sur tout, l'habitude pour les artistes de représenter presque exclusivement des sujets de la religion qui parlent avant tout à l'âme, ont favorisé indubitablement cette pente générale à l'expression. Il en est résulté nécessairement dans les âges modernes plus d'imperfection dans les qualités plastiques. Les anciens n'offrent point les exagérations ou incorrections des Michel-Ange, des Puget, des Corrège ; en revanche, le beau calme de ces belles figures n'éveille en rien cette partie de l'imagination que les modernes intéressent par tant de points. Cette turbulence sombre de Michel-Ange, ce je ne sais quoi de mystérieux et d'agrandi qui passionne son moindre ouvrage ; cette grâce noble et pénétrante, cet attrait irrésistible du Corrège ; la profonde expression et la fougue de Rubens ; le vague, la magie, le dessin expressif de Rembrandt : tout cela est de nous, et les anciens ne s'en sont jamais doutés.

Rossini est un exemple frappant de cette passion de l'agrément, de la grâce outrée. Aussi son école est-elle insupportable !

### III

28 février 1858. — L'art grec était fils de l'art égyptien. Il fallait toute la merveilleuse aptitude du peuple de la Grèce pour avoir rencontré, en suivant toutefois une sorte de tradition hiératique comme celle des Égyptiens, toute la perfection de leur sculpture. C'est la libéralité de leur esprit qui anime et féconde ces froides images consacrées d'un autre art soumis à une tradition inflexible. Mais si on les compare aux modernes, travaillés par tant de nouveautés que la marche des siècles a amenées par le christianisme, par les découvertes des sciences qui ont aidé à la hardiesse de l'imagination, enfin par suite de cette révolution inévitable dans les choses humaines qui ne permet pas qu'une époque soit semblable à celles qui l'ont précédée...

Les hardiesses téméraires des grands hommes ont conduit au mauvais goût ; mais chez les grands hommes, les hardiesses ont ouvert la barrière aux hommes futurs qui leur ressemblent. De même qu'Homère semble chez les anciens la source d'où tout a

découlé, de même chez les modernes certains génies, j'oserai dire énormes, et il faut le mot comme signifiant aussi bien la grandeur de ces génies que leur impossibilité de se renfermer dans certaines bornes, ont ouvert toutes les routes parcourues depuis eux, chacun suivant son caractère particulier, de telle sorte qu'il n'est pas de grands esprits venus à leur suite qui n'aient été leurs tributaires, qui n'aient trouvé chez eux les types de leurs inspirations.

L'exemple de ces hommes primitifs est dangereux pour les faibles talens ou pour les inexpérimentés. De grands talens, même à leur début, cèdent facilement à prendre leur propre influence ou les divagations de leur imagination pour l'effet d'un génie semblable à celui de ces hommes extraordinaires. C'est à d'autres grands hommes comme eux, mais qui viennent après eux, que leur exemple est utile; les natures inférieures peuvent imiter à leur aise les Virgile, les Mozart...

Cette mobilité est si naturelle aux hommes que les anciens eux-mêmes, dont la grandeur à distance nous semble monotone, présentent peu d'analogies; leurs grands tragiques se suivent sans se ressembler: Euripide n'a plus la simplicité d'Eschyle, il est plus poignant, il cherche des effets, des oppositions; les artifices de la composition s'augmentent avec la nécessité de s'adresser à des sources nouvelles d'intérêt qui se découvrent dans l'âme humaine.

C'est comme le travail qu'on voit s'opérer dans l'art moderne. Michel-Ange ne peut appeler au secours de l'effet de ses sculptures l'art des fonds, le paysage qui augmente l'impression des figures dans la peinture; mais le pathétique des mouvemens, la finesse des plans, l'expression, deviennent des besoins impérieux de sa passion.

Les plus grands admirateurs, et ils sont rares aujourd'hui, de Corneille et de Racine sentent bien que, de notre temps, des ouvrages taillés sur le modèle des leurs nous laisseraient froids. L'indigence de nos poètes nous prive de tragédies faites pour nous; il nous manque des *génies originaux*. On n'a encore rien imaginé que l'imitation de Shakspeare mêlée à ce que nous appelons des mélodrames; mais Shakspeare est trop individuel, ses beautés et ses exubérances tiennent trop à une nature originale pour que nous puissions en être complètement satisfaits quand on vient faire à notre usage du Shakspeare. C'est un homme à qui on ne peut rien dérober, comme il ne faut rien lui retrancher. Non seulement il a un génie propre à qui rien ne ressemble, mais il est Anglais, ses beautés sont plus belles pour les Anglais, et ses défauts n'en sont peut-être pas aux yeux de ses compatriotes. Ils en



étaient encore bien moins pour ses contemporains. Ils étaient ravis de ce qui nous choque : les beautés de tous les temps qui brillent à et là n'étaient probablement pas ce qui faisait battre des mains à la galerie d'en haut, celle que fréquentaient les matelots et les marchands de poisson ; et il est probable que les seigneurs de la cour d'Élisabeth, — ils n'avaient pas beaucoup meilleur goût, — leur préféreraient les jeux de mots, les traits d'esprit recherchés. Le lyrisme, le réalisme, toutes ces belles inventions modernes, on a cru les trouver dans Shakspeare. De ce qu'il fait parler des valets comme leurs maîtres, de ce qu'il fait interroger un savetier par César, le savetier en tablier de cuir et répondant en calembours du coin de la rue, on a conclu que la vérité manquait à nos pères, qui ne connaissaient pas cette veine nouvelle ; quand on a vu également un amant en tête à tête avec sa maîtresse débiter deux pages de dithyrambe à la nature et à la lune, ou un homme dans le paroxysme de la fureur s'arrêter pour faire des réflexions philosophiques interminables, on a vu un élément d'intérêt dans ce qui n'est que celui d'un extrême ennui.

Combien le pour et le contre se trouvent dans la même cervelle ! On est étonné de la diversité des opinions entre hommes différens ; mais un homme d'un esprit sain conçoit toutes les possibilités, sait se mettre ou se met à son insu à tous les points de vue. Cela explique tous les reviremens d'opinion chez le même homme, et ils ne doivent surprendre que ceux qui ne sont pas capables de se faire à eux-mêmes des opinions des choses. En politique, où ce changement est plus fréquent et plus brusque encore, il tient à des causes entièrement différentes et que je n'ai pas besoin d'indiquer : cela n'est pas mon sujet.

Il semble donc qu'un homme impartial ne devrait écrire qu'en deux personnes pour ainsi dire : de même qu'il y a deux avocats pour une seule cause. Chacun de ces avocats voit tellement les moyens qui militent en faveur d'un adversaire, que souvent il va au-devant de ces moyens ; et quand il rétorque les raisons qu'on lui objecte, c'est par des raisons tout aussi bonnes et qui au moins sont spécieuses. D'où il suit que le vrai dans toute question ne saurait être absolu ; les Grecs, qui sont la perfection, ne sont pas aussi parfaits ; les modernes, qui offrent plus de défaillances ou de fautes, ne sont pas aussi défectueux que l'on pense, et compensent par des qualités particulières les fautes et les défaillances dont l'antique paraît exempt.

Je trouve, dans de vieilles notes d'il y a quatre ans, mon opinion sur le Titien. Ces jours-ci, sans me les rappeler, mais sous des impressions différentes, je viens d'en écrire d'autres.

D'où je conclus qu'il faudrait presque qu'un homme de bonne foi n'écrivit un ouvrage que comme on instruit une cause; c'est-à-dire, un thème étant posé, avoir comme un autre personnage en soi qui fasse le rôle d'un avocat adverse chargé de contredire.

## IV

*19 janvier 1860.* — Il s'est trouvé un homme comme Michel-Ange, qui était peintre, architecte, sculpteur et poète. Un tel homme serait le plus prodigieux des phénomènes s'il était un grand poète en même temps qu'il est le plus grand des sculpteurs et des peintres; mais la nature, heureusement pour les artistes qui marchent de loin sur ses traces, et pour les consoler apparemment de lui être si inférieurs, n'a pas permis qu'il fût aussi le premier des poètes. Il a écrit sans doute, quand il était las de peindre ou d'édifier; mais sa vocation était d'animer le marbre et l'airain, et non de disputer la palme aux Dante et aux Virgile, ni même aux Pétrarque. Il a fait des pièces de courte haleine, comme il convient à un homme qui a autre chose à faire que de méditer longuement sur des rimes. S'il n'eût fait que ses sonnets, il est probable que la postérité ne se fût pas occupée de lui. Cette imagination dévorante avait besoin de se répandre sans cesse, et quoique sans cesse rongé de mélancolie et même de découragement, — son histoire le dit à chaque instant, — il avait besoin de s'adresser à l'imagination des hommes en même temps qu'il en évitait la société. Il n'admettait près de lui que des petites gens, que des subalternes, ses praticiens, qu'il pouvait à son gré écarter de son chemin, qu'il aimait à ses heures et qu'il accueillait volontiers quand il était fatigué de la fréquentation forcée des grands, qui lui dérobaient son temps et le forçaient à des observances de civilité.

La pratique d'un art demande un homme tout entier; c'est un devoir de s'y consacrer pour celui qui en est véritablement épris. Peinture, sculpture, sont presque le même art dans ces siècles de renouvellement où les encouragemens vont trouver le talent, où la foule des talens médiocres n'a pas encore éparpillé la bonne volonté des Mécènes et dérouté l'admiration du public. Mais quand les écoles se sont multipliées, que les médiocres talens abondent, qu'ils réclament chacun une part de la munificence publique ou de celle des grands, à qui accordera-t-on de prendre la place de plusieurs hommes en exerçant à soi tout seul?... Que si l'on peut concevoir un seul homme professant à la fois la sculpture, la peinture et même l'architecture, à cause des liens

qui unissent ces arts qui ne sont séparés que dans les époques de décadence, on ne reconnaîtra pas aussi facilement la possibilité de joindre...

31 janvier. — *Sur l'âme.* Jacques avait de la peine à se persuader que ce qu'on appelle l'âme, cet être impalpable, — si on peut appeler un être ce qui n'a point de corps, ce qui ne peut tomber sous le sens, — puisse continuer à être ce quelque chose qu'il sent, dont il ne peut douter, quand l'habitation formée d'os, de chair, dans laquelle circule le sang, où fonctionnent les nerfs, a cessé d'être cette usine en mouvement, ce laboratoire de vie qui se soutient au milieu des élémens contraires à travers tant d'accidens et de vicissitudes.

Quand l'œil a cessé de voir, que deviennent les sensations qui arrivent à cette pauvre âme, réfugiée je ne sais où, par le moyen de cette manière de fenêtre ouverte sur la création visible? L'âme se souvient, direz-vous, de ce qu'elle a vu, et s'exerce et se console par le souvenir; mais si la mémoire, qui supplée à sa manière la vue, ou l'ouïe, ou les sens enfin que nous perdons tour à tour, viennent à s'éteindre, quel sera l'aliment de cette flamme que personne n'a vue? Que devient-elle quand, acculée dans ses refuges extrêmes par la paralysie ou l'imbécillité, elle est contrainte enfin par la cessation définitive de la vie, de l'exil pour jamais, de se séparer de ces organes qui ne sont plus qu'une argile inerte? Exilée de ce corps que quelques-uns appellent sa prison, assiste-t-elle au spectacle de cette décomposition mortelle, quand des prêtres viennent en cérémonie murmurer des patenôtres sur cette argile insensible, ou quand une voix s'élève par hasard pour lui adresser un dernier adieu? Au bord de cette tombe qui va se fermer, recueille-t-elle sa part de ces momeries funèbres? Que devient-elle à cet instant suprême où, forcée de s'exiler tout à fait de ce corps qu'elle animait ou de qui elle recevait l'animation, que devient sa condition dans ce veuvage de tous les sens et au moment où le sang se retire et se glace, cesse de donner l'impulsion à ce bizarre composé de matière et d'esprit, à peu près comme le balancier d'une horloge qui en s'arrêtant arrête les rouages et le mouvement?

Jacques s'affligeait de ce doute mortel, etc., — et toutefois il sacrifiait à la gloire... Il passait des journées et des nuits à polir un ouvrage ou des ouvrages destinés, à ce qu'il espérait, à perpétuer son nom. Cette singulière contradiction de la recherche d'une vaine renommée à laquelle sa cendre serait insensible ne pouvait, d'une part, ni le corriger de sa recherche, ni, de l'autre, lui

donner l'espoir de se survivre et de se sentir admiré quand il ne se sentirait plus vivre.

Un ami de Jacques était un matérialiste parfait : c'était un homme pour qui ce petit domaine que nous appelons la science n'avait pas de coin qu'il n'eût fouillé et approfondi. Il se demandait avec chagrin d'où cette âme immortelle aurait obtenu ce privilège de l'être toute seule au milieu de tout ce que nous voyons? A moins de faire décidément de cette âme des portions, des émanations du grand être, il lui semblait qu'elle dût partager le sort commun, naître, si quelque chose qui n'est rien peut naître, se développer dans sa nature et périr. Pourquoi, se disait-il, si elle ne doit finir, aurait-elle commencé jamais?

Les âmes innombrables de toutes les créatures humaines, y compris celles des idiots, des Hottentots et de tant d'hommes qui ne diffèrent en rien de la brute, auraient existé de toute éternité? Car enfin, la matière, sauf ses modifications successives, est dans ce cas : il fallait donc dans cette immensité de riens quelque chose destinée un jour à donner l'intelligence à celle-ci. Pourquoi, si l'esprit ne se perd pas, les créations des grandes âmes ne participent-elles pas à ce privilège?

Un bel ouvrage semble contenir une partie du génie de son auteur. Le tableau, qui est de la matière, n'est beau que parce qu'il est animé par un certain souffle, qui ne parvient pas plus à le préserver de la destruction que notre âme chétive à faire durer notre chétif corps. Au contraire, dans ce dernier cas, c'est souvent cette intempérance folle, déréglée, avare, qui précipite son compagnon, j'allais dire inséparable, dans mille dangers et dans mille hasards.

22 février. — *Réalisme.* — Le réalisme devrait être défini l'*antipode* de l'art. Il est peut-être plus odieux dans la peinture et dans la sculpture que dans l'histoire et le roman ; je ne parle pas de la poésie, car par cela seul que l'instrument du poète est une pure convention, un langage mesuré, en un mot, qui place tout d'abord le lecteur au-dessus du terre à terre de la vie de tous les jours, ce serait une plaisante contradiction dans les termes qu'une poésie réaliste, si on pouvait concevoir même ce monstre. Qu'est-ce que serait, en sculpture par exemple, un art réaliste? De simples moulages sur nature seraient toujours au-dessus de l'imitation la plus parfaite que la main de l'homme puisse produire ; car peut-on concevoir que l'esprit ne guide pas la main de l'artiste, et croira-t-on possible en même temps que, malgré toute son application à imiter, il ne teindra pas ce singulier travail de

la couleur de son esprit, à moins qu'on n'aille jusqu'à supposer que l'œil seul et la main soient suffisans pour produire, je ne dirai pas seulement une imitation exacte, mais même quelque ouvrage que ce soit? Pour que le réalisme ne soit pas un mot vide de sens, il faudrait que tous les hommes eussent le même esprit, la même façon de concevoir les choses.

Voir ce que j'ai dit dans les petits calepins bleus (1) sur la contradiction qu'il y a au théâtre entre le système qui veut suivre les événemens comme ils sont et celui qui les présente et les dispose dans un certain ordre en vue de l'effet. Car quel est le but suprême de toute espèce d'art, si ce n'est l'effet? La mission de l'artiste consiste-t-elle seulement à disposer des matériaux et à laisser le spectateur en tirer comme il pourra une délectation quelconque, chacun à sa manière? N'y a-t-il pas, indépendamment de l'intérêt que l'esprit trouve dans la marche simple et claire d'une composition, dans le charme des situations habilement ménagées, une sorte de sens moral attaché même à une fable, qui la fera ressortir avec plus de succès que celui qui a disposé à l'avance toutes les parties de la composition, de telle sorte que le spectateur ou le lecteur soit amené sans s'en apercevoir à en être saisi et charmé? Que trouvé-je dans un grand nombre d'ouvrages modernes? Une énumération de tout ce qu'il faut présenter au lecteur, surtout celle des objets matériels, des peintures minutieuses de personnages, qui ne se peignent pas eux-mêmes par leurs actions. Je crois voir ces chantiers de construction où chacune des pierres taillées à part s'offre à ma vue, mais sans rapport à sa place dans l'ensemble du monument. Je les détaille l'une après l'autre au lieu de voir une voûte, une galerie, bien plus un palais tout entier dans lequel corniches, colonnes, chapiteaux, statues même, ne forment qu'un ensemble ou grandiose ou simplement agréable, mais où toutes les parties sont fondues et coordonnées par un art intelligent.

Dans la plupart des compositions modernes, je vois l'auteur appliqué à décrire avec le même soin un personnage accessoire et les personnages qui doivent occuper le devant de la scène. Il s'épuise à me montrer sous toutes ses faces le subalterne qui ne paraît qu'un instant, et l'esprit s'y attache comme au héros de l'histoire. Le premier des principes, c'est celui de la nécessité des sacrifices (2).

(1) Ces calepins bleus n'ont pas été retrouvés.

(2) Cette nécessité des *sacrifices* sur laquelle il s'est longuement étendu en ce qui concerne la peinture, Delacroix l'appliquait aux compositions littéraires : « Dans certains romans comme ceux de Cooper, par exemple, il faut lire un volume de conversations

Des portraits séparés, quelle que soit leur perfection, ne peuvent former un tableau. Le sentiment particulier peut seul donner l'unité, et elle ne s'obtient qu'en ne montrant seulement que ce qui mérite d'être vu.

L'art, la poésie, vivent de fictions. Proposez au réaliste de profession de peindre les objets surnaturels : un dieu, une nymphe, un monstre, une furie, toutes ces imaginations qui transportent l'esprit!

Les Flamands, si admirables dans la peinture des scènes familières de la vie, et qui, chose singulière, y ont porté l'espèce d'idéal que ce genre comporte comme tous les genres, ont échoué généralement (il faut en excepter Rubens) dans les sujets mythologiques ou même simplement historiques ou héroïques, dans des sujets de la fable ou tirés des poètes. Ils affublent de draperies ou d'accessoires mythologiques des figures peintes d'après nature, c'est-à-dire d'après de simples modèles flamands, avec tout le scrupule qu'ils portent ailleurs dans l'imitation d'une scène de cabaret. Il en résulte des disparates bizarres qui font d'un Jupiter et d'une Vénus des habitans de Bruges ou d'Anvers travestis, etc. (Rappeler le tombeau du maréchal de Saxe.)

Le réalisme est la grande ressource des novateurs dans les temps où les écoles alanguies et tournant à la manière, pour réveiller les goûts blasés du public, en sont venues à tourner dans le cercle des mêmes inventions. Le retour à la nature est proclamé un matin par un homme qui se donne pour inspiré.

Les Carrache — et c'est l'exemple le plus illustre qu'on puisse citer — ont cru qu'ils rajeunissaient l'école de Raphaël. Ils ont cru voir dans le maître des défaillances dans le sens de l'imitation matérielle. Il n'est pas bien difficile, en effet, de voir que les ouvrages de Raphaël, que ceux de Michel-Ange, du Corrège et de leurs illustres contemporains, doivent à l'imagination leur charme principal; et que l'imitation du modèle y est secondaire et même tout à fait effacée. Les Carrache, hommes très supérieurs, on ne peut le nier, hommes savans et doués d'un grand sentiment de l'art, se sont dit un jour qu'il fallait reprendre pour leur compte ce qui avait échappé à ces devanciers illustres, ou plutôt ce qu'ils avaient dédaigné : ce dédain même leur a peut-être paru une sorte d'impuissance de réunir dans leurs ouvrages des qualités de na-

et de descriptions pour trouver un moment intéressant : ce défaut dépare singulièrement les ouvrages de Walter Scott, et rend bien difficile de les lire : aussi l'esprit se promène languissant au milieu de cette monotonie et de ce vide où l'auteur semble se complaire à se parler à lui-même » (*Eugène Delacroix, sa vie et ses œuvres*, p. 408.)

ture diverse qui leur parurent, à eux, faire partie intégrante de la peinture. Ils ouvrirent des écoles; c'est à eux, il faut le dire, que commencent les écoles comme on les comprend de nos jours, à savoir : l'étude assidue et préférée du modèle vivant, se substituant presque entièrement à l'attention soutenue, donnée à toutes les parties de l'art dont celle-ci n'est qu'une partie.

Les Carrache se sont flattés sans doute que, sans désertier la largeur et le sentiment profond de la composition, ils introduiraient dans leurs tableaux des détails d'une imitation plus parfaite et s'élevaient ainsi au-dessus des grands maîtres qui les avaient précédés. Ils ont conduit en peu de temps leurs disciples et sont descendus eux-mêmes à une imitation plus réelle, il est vrai, mais qui détachait l'esprit des parties plus essentielles du tableau conçu en vue de plaire avant tout à l'imagination. Les artistes ont cru que le moyen d'atteindre la perfection était de faire des tableaux une réunion de morceaux imités fidèlement.

David est un composé singulier de réalisme et d'idéal.

Les Vanloo ne copiaient plus le modèle; bien que la trivialité de leurs formes fût tombée dans le dernier abaissement, ils tiraient tout de leur mémoire et de la pratique. Cet art-là suffisait au moment. Les grâces factices, les formes énervées et sans accent de nature suffisaient à ces tableaux jetés dans le même moule, sans originalité d'invention, sans aucune des grâces naïves qui feront durer les ouvrages des écoles primitives.

David a commencé par abonder dans cette manière: c'était celle de l'école dont il sortait. Dénudé, je crois, d'une originalité bien vive, mais doué d'un grand sens, né surtout au déclin de cette école et au moment où l'admiration quelque peu irréfléchie de l'antique se faisait jour, grâce encore à des génies médiocres, comme les Mengs et les Winckelmann, il fut frappé, dans un heureux moment, de la langueur, de la faiblesse de ces honteuses productions de son temps; les idées de grandeur et de liberté du peuple se mêlèrent sans doute à ce dégoût qu'il ressentit pour l'école dont il était issu. Cette répulsion, qui honore son génie et qui est son principal titre de gloire, le conduisit à l'étude de l'antique. Il eut le courage de refouler toutes ses habitudes; il s'enferma pour ainsi dire avec le *Laocoon*, avec l'*Antinoüs*, avec le *Gladiateur*, avec toutes les mâles conceptions du génie antique. Il eut le courage de se refaire un talent, semblable en ceci à l'immortel Gluck, qui, arrivé à un âge avancé, avait renoncé à sa manière italienne pour se retremper dans des sources plus pures et plus naïves. Il fut le père de toute l'école moderne en peinture et en sculpture; il réforma jusqu'à l'architecture, jusqu'aux

meubles à l'usage de tous les jours. Il fit succéder Herculanium et Pompéi au style bâtard et Pompadour, et ses principes eurent une telle prise sur les esprits, que son école ne lui fut pas inférieure et produisit des élèves dont quelques-uns marchent ses égaux. Il règne encore à quelques égards, et, malgré de certaines transformations apparentes dans le goût de ce qui est l'école aujourd'hui, il est manifeste que tout dérive encore de lui et de ses principes. Mais quels étaient ces principes, et jusqu'à quel point s'y est-il confiné et y a-t-il été fidèle?

Sans doute, l'antique a été la base, la pierre angulaire de son édifice : la simplicité, la majesté de l'antique, la sobriété de la composition, celle des draperies, portée plus loin encore que chez le Poussin ; mais dans l'imitation des parties, etc.

David a immobilisé en quelque sorte la sculpture ; car son influence a dominé ce bel art aussi bien que la peinture. Si David a eu sur la peinture une influence si complète, il a eu sur un art voisin, et qui n'était pas le sien, plus d'influence encore.

*3 mars.* — Par quelle singularité la littérature la plus grave se trouve-t-elle le lot du peuple qui a passé et passe encore pour le plus léger et le plus frivole de la terre ? Les anciens eux-mêmes, qui ont posés les règles des choses de l'imagination dans tous les genres, ne présentent point d'exemples d'un sentiment aussi soutenu de l'ordre. Il y a un certain décousu dans les ouvrages des plus beaux génies de l'antiquité ; ils divaguent volontiers. Comme ils ont droit à tous nos respects, nous leur passons tous leurs écarts. Nous ne sommes pas d'aussi bonne composition pour nos hommes de talent. Un livre mal fait dans son ensemble ne peut se sauver par la beauté des détails, ni même par l'ingénieuse conception de l'ouvrage lui-même. Il faut que toutes les parties, ingénieuses ou non, concourent dans une certaine mesure à la connexion du tout, et d'autre part il faut, dans un ouvrage bien ordonné et logiquement conduit, que les détails n'en déparent point la conception. Quand une pièce de théâtre avait entraîné le public à la représentation, l'auteur n'avait rempli que la moitié de sa tâche ; il fallait que l'ouvrage, comme on disait, se soutînt à la lecture.

Il est probable que Shakspeare n'était guère soucieux de cette seconde partie de son obligation envers son public. Quand il avait produit à la représentation l'effet qu'il s'était promis, la galerie surtout était satisfaite, il est probable qu'il ne s'inquiétait plus de l'opinion des puristes ; d'abord, la grande majorité de ce public ne savait pas lire, et eût-il pu lire, en aurait-il eu le loisir, attendu qu'il se composait ou de jeunes fats de la cour, plus



occupés de leurs plaisirs que de littérature, ou de marchands de marée, peu disposés à épilucher les beautés littéraires?

Qui sait ce que devenait le manuscrit, le canevas sur lequel l'auteur avait monté sa pièce, et dont les bribes, distribuées aux acteurs pour apprendre leurs rôles, devenaient ce qu'elles pouvaient et étaient recueillies au hasard par de faméliques imprimeurs, avec toute licence de les accommoder à leur guise ou de suppléer aux lacunes? Ne semble-t-il pas que ces pièces pleines de fantaisie, — je parle de ce que Shakspeare intitule des comédies, — ou que ces drames à effet, tantôt lugubres, tantôt grotesques, ces tragédies, où les héros et les valets se trouvent confondus et parlent chacun leur langage, dont l'action, capricieusement conduite, se passe dans vingt lieux à la fois ou embrasse un espace de temps illimité; ne semble-t-il pas, dis-je, que de telles œuvres, avec leurs beautés et leurs défauts, ne doivent plaire qu'aux adeptes capricieux et ne peuvent attacher qu'une nation plus frivole que réfléchie?

Pour ma part, je crois que le goût, que le tour d'esprit d'une nation dépend étrangement de celui des hommes célèbres qui, les premiers, ont écrit ou peint, ou produit chez elle des ouvrages dans quelque genre que ce soit. Si Shakspeare était né à Gonesse, au lieu de naître à Strafford-sur-Avon, à une époque de notre histoire où l'on n'avait pas eu encore ni Rabelais, ni Montaigne, ni Malherbe, ni, à bien plus forte raison, Corneille, on eût vu se produire dans notre pays non seulement un autre théâtre (voir en Espagne Calderon), mais encore une autre littérature. Que le caractère anglais ait ajouté à de semblables ouvrages quelque chose de sa rudesse, je le croirai sans peine. Mais quant à cette prétendue barbarie que les Anglais ont montrée à certaines époques de leur histoire et qu'on donne pour une des causes de la pente de Shakspeare à ensanglanter la scène outre mesure, je ne crois pas, en interrogeant bien nos annales, que nous en devions beaucoup, en fait de cruauté, à nos voisins les Anglais, ni que les tragédies en action qui ont jeté une teinte si sombre, notamment sur les règnes des Valois, aient pu nous donner une éducation propre à adoucir les mœurs ni la littérature.

Pour avoir banni les massacres de notre scène, laquelle n'a commencé à briller qu'à une époque plus radoucie, notre nation n'en est pas plus humaine dans son histoire que la nation anglaise; des époques récentes et de redoutable mémoire ont montré que le barbare et même le sauvage vivaient toujours dans l'homme civilisé, et que la gaîté dans les ouvrages de l'esprit pouvait se rencontrer avec des mœurs passablement farouches. L'esprit de

société, qui peut-être est un instinct plus développé de notre nature française, a pu contribuer à polir davantage la littérature; mais il est probable encore que les chefs-d'œuvre de nos grands hommes sont venus à propos pour décrier les tentatives bizarres ou burlesques des époques précédentes, et pour tourner les esprits vers le respect de certaines règles éternelles de goût et de convenance qui ne sont pas moins celles de toute véritable sociabilité que celles des ouvrages de l'esprit. On nous dit souvent que Molière, par exemple, ne pouvait paraître que chez nous; je le crois bien: il était l'héritier de Rabelais, sans parler des autres.

27 juillet. — J'ai loué des livres pour huit jours. J'ai mis le nez dans un livre de Dumas intitulé : *Trois mois au Sinaï* (1). C'est toujours ce ton cavalier et de vaudeville, qu'il ne peut dépouiller en parlant même des Pyramides; c'est un mélange du style le plus emphatique, le plus coloré, avec des lazzi d'atelier qui seraient tout au plus de mise dans une partie d'ânes à Montmorency. C'est fort gai, mais fort monotone, et je n'ai pu aller à la moitié du premier volume.

J'ai pris *Ursule Mirouet*, de Balzac : toujours ces tableaux d'après des pygmées dont il montre tous les détails, que le personnage soit le principal ou seulement un personnage accessoire. Malgré l'opinion surfaite du mérite de Balzac, je persiste à trouver son genre faux d'abord et faux ensuite ses caractères. Il dépeint les personnages, comme Henry Monnier, par des dictons de profession, par les dehors, en un mot; il sait les mots de portière, d'employé, l'argot de chaque type. Mais quoi de plus faux que ces caractères arrangés et tout d'une pièce? son médecin et les amis de son médecin? ce vertueux curé Chaperon dont la vie sage et jusqu'à la forme de son habit, dont il ne nous fait pas grâce, reflète la vertu? cette Ursule Mirouet, merveille de candeur dans sa robe blanche et avec sa ceinture bleue, qui convertit à l'église son incrédule d'oncle?

21 octobre. — Ce Rubens est admirable; quel enchanteur! Je le boude quelquefois, je le querelle sur ses grosses formes, sur son défaut de recherche et d'élégance. Qu'il est supérieur à toutes ces petites qualités qui sont tout le bagage des autres! Il a du moins, lui, le courage d'être lui; il vous impose ces prétendus défauts qui tiennent à cette force qui l'entraîne lui-même et nous subjugue en dépit des préceptes qui sont bons pour tout le

(1) Le véritable titre de cet ouvrage en deux volumes, paru en 1838, est : *Quinze jours au Sinaï*, nouvelles impressions de voyage.

monde excepté pour lui. Beyle faisait profession d'estimer les anciens ouvrages de Rossini plus que les derniers, qui sont pourtant regardés comme supérieurs par la foule ; il donne cette raison que, dans sa jeunesse, il ne cherchait pas à faire de la *musique forte*, et c'est vrai. Rubens ne se châtie pas, et il fait bien. En se permettant tout, il vous porte au delà de la limite qu'atteignent à peine les plus grands peintres ; il vous domine, il vous écrase sous tant de liberté et de hardiesse.

Je remarque aussi que sa principale qualité, s'il est possible qu'il en faille préférer quelqu'une, c'est la prodigieuse saillie, c'est-à-dire la prodigieuse vie. Sans ce don, point de grand artiste ; c'est à réaliser le problème de la saillie et de l'épaisseur qu'arrivent seulement les plus grands artistes. J'ai dit ailleurs, je crois, que, même en sculpture, il se trouvait des gens qui avaient le secret de ne point faire saillant ; cela deviendra évident pour tout homme doué de quelque sentiment qui comparera le Puget à toutes les sculptures possibles, je n'en excepte pas même l'antique. Il réalise la vie par la saillie comme personne n'a pu le faire ; de même pour Rubens à l'égard des peintres. Titien, Véronèse, sont plats à côté de lui ; remarquons en passant que Raphaël, malgré le peu de couleur et de perspective aérienne, est en général très saillant dans les figures individuellement. On n'en dirait pas autant de ses modernes imitateurs. On ferait une bonne plaisanterie sur la recherche du plat, si estimé dans les arts à la mode, y compris l'architecture.

13 novembre. — Je fais pour la centième fois cette réflexion en lisant Rémusat, homme de mérite d'ailleurs : la littérature moderne met de la sensiblerie partout ; ce style imagé à tout propos, mêlé à un sérieux pédantesque et attendri que vous ne trouvez jamais dans Voltaire, et dont, par parenthèse, Rousseau est l'inventeur, donne à un traité sur la centralisation (c'est le cas pour Rémusat) le ton d'une ode ou d'une élegie.

---

LES

# SYNDICATS INDUSTRIELS

## ET LES SYNDICATS AGRICOLES

---

L'Europe est-elle menacée, à bref délai, d'une nouvelle invasion de Barbares, sous la forme d'un soulèvement du prolétariat, qui renverserait partout l'autorité établie, abolirait la propriété individuelle et ferait partout table rase des institutions existantes? Et si l'Europe échappe à ce bouleversement universel que d'aucuns déclarent imminent, est-elle destinée à voir son agriculture, son commerce et son industrie disparaître sous la concurrence victorieuse des États-Unis? Aux pessimistes qui tiennent ce langage, nous recommandons la lecture d'un nouvel ouvrage de M. Maurice Block : *l'Europe politique, économique et sociale*. Le savant *académicien* ne croit ni à l'extension ni surtout au triomphe des sectes socialistes dont il discute les doctrines avec infiniment de logique et de vigueur. Rien n'ébranle sa confiance, peut-être excessive, dans le pouvoir de la vérité, du raisonnement et du bon sens. En même temps, les faits qu'il signale et les chiffres qu'il accumule, attestent dans toutes les régions de l'Europe, même les moins favorisées, un progrès continu que démontrent l'accroissement de la population, la multiplication des industries, et le développement de la fortune publique et privée. Ce progrès incessant ne peut manquer d'ajouter à la force de résistance de nos vieilles sociétés et, ce qui vaut mieux, de désarmer bien des hostilités par une diffusion plus générale du bien-être.

C'est, suivant son expression, à une sorte d'examen de conscience social que M. Block convie ses lecteurs en étendant ses investiga-

tions sur l'état intellectuel, moral et matériel des sociétés actuelles pour mesurer les effets des transformations rapides et profondes qu'elles ont subies, dans notre xix<sup>e</sup> siècle, si fécond en changemens de toute sorte. L'Europe a plus que doublé sa population depuis un siècle ; mais ses ressources alimentaires se sont accrues en proportion ; le confort s'est même élevé plus rapidement encore, et le savant économiste défie qu'on ose soutenir que les 330 millions d'Européens de la fin du xix<sup>e</sup> siècle ne soient pas, pour la plus grande partie, mieux nourris, mieux habillés, mieux logés, plus libres, plus instruits que les 150 millions de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, sans compter nombre d'avantages et de jouissances dont leurs aïeux n'avaient aucune idée. D'où proviennent alors, les mécontentemens dont on ne peut nier l'existence ? M. Block n'en veut voir les causes que dans l'infatuation trop fréquente qui a accompagné la diffusion de l'instruction et développé les exigences individuelles ; dans l'extension de la liberté civile et politique qui, en donnant conscience de leur devoir civique à ceux qui ont été susceptibles de le comprendre, a gonflé l'amour-propre chez les autres, a éveillé en eux un vif désir du bien-être matériel et leur a fait envisager l'égalité dans les jouissances comme la conséquence de l'égalité devant la loi, développant ainsi la convoitise et l'envie partout où manquait le contrepoids du sentiment religieux. C'est ce mécontentement, habilement exploité par des ambitieux, qui aurait donné aux prédications anti-sociales une impulsion et une force qu'on s'exagère peut-être, mais dont il semble que M. Block tienne trop peu de compte. Le savant économiste, en effet, se déclare convaincu qu'il y a bien peu d'apôtres sincères et désintéressés parmi les prédicans du nouvel évangile : « S'il s'agissait, dit-il, de le réaliser, on lui trouverait bien peu de partisans croyans et actifs. C'est un drapeau autour duquel se rangent des ambitieux, des mécontents, des naïfs, des déclassés de toute sorte, mais qui ne peut remporter la victoire que si l'adversaire n'ose pas opposer de résistance. »

Nous reconnaissons volontiers que croire au triomphe du socialisme ce serait croire à la défaite de la raison et du bon sens. La société civilisée, d'ailleurs, ne nous semble pas disposée à une abdication ; malgré les points noirs que chacun aperçoit à l'horizon, malgré les inquiétudes qu'entretient la possibilité d'une conflagration européenne, cette société est en humeur et en état de se défendre. Est-ce à dire que les préoccupations qui se font jour de tous côtés n'aient aucun fondement et qu'on puisse faire aussi bon marché que M. Block des alarmes qui ont envahi un grand nombre d'esprits ? Est-ce à dire que la prévoyance et

l'humanité ne commandent pas de chercher à ramener les cœurs aigris, à adoucir les souffrances réelles? Une lutte intestine, quelque certain qu'en pût être le résultat, ne serait-elle pas, à elle seule, un grand malheur?

L'histoire nous fait voir dans le soulèvement du prolétariat contre la société établie un fait qui se reproduit périodiquement. Sans remonter jusqu'à la lutte qu'Israël soutint contre les Pharaons pour recouvrer sa liberté, les guerres serviles nous en offrent un exemple digne de remarque. Elles prirent naissance dans deux contrées industrielles, la Sicile et la Campanie, dont les ateliers compptaient des centaines et quelquefois des milliers d'esclaves, appliqués au même labeur. Rome était alors à l'apogée de sa puissance et, cependant, il lui fallut deux ou trois armées et plusieurs campagnes pour venir à bout des esclaves soulevés. L'exemple de la Grèce où les esclaves étaient traités avec mansuétude atténua graduellement la cruauté romaine; et la religion chrétienne, en proclamant l'égalité de toutes les créatures humaines, amena dans la condition des esclaves un adoucissement qui prévint le retour d'une nouvelle explosion violente.

Le moyen âge, à son tour, a offert dans le centre de la France, dans les Pays-Bas, la Westphalie, la Souabe, le spectacle d'une insurrection presque générale des populations agricoles. N'étant pas protégées comme les habitans des villes par des murailles sur lesquelles des milices faisaient bonne garde, rançonnées sans merci par tous les belligérans, et livrées sans défense aux exactions de bandes commandées par des capitaines d'aventure, les populations rurales, exaspérées par l'enlèvement de leur bétail et la destruction de leurs récoltes, se soulevèrent en France et entreprirent à leur tour de piller les villes, les monastères et les châteaux. Si la *Jacquerie*, comme on la nomme dans l'histoire, se signala par des massacres et des incendies, la répression qui y mit fin ne fut ni moins violente ni moins implacable; mais ces horreurs furent encore dépassées, un peu plus tard, par les excès auxquels s'abandonnèrent les paysans de la Souabe et de la Westphalie.

Le rétablissement de l'ordre et de la paix à l'intérieur, la prospérité qui en fut la conséquence, l'ascendant croissant du pouvoir royal qui assurait protection aux plus humbles et aux plus faibles, et l'influence de la religion ont préservé la France d'un renouvellement de la *Jacquerie*; mais ne voyons-nous pas, disent les pessimistes, renaître aujourd'hui, au sein des populations laborieuses, le même esprit de révolte, la même impatience de toute règle et de toute autorité, les mêmes passions haineuses? N'est-

on pas fondé à assimiler aux guerres serviles de l'antiquité l'insurrection des canuts de Lyon ? Comme les influences modératrices du passé ont disparu ou sont méprisées, la France n'a-t-elle pas reculé du premier coup jusqu'aux époques sinistres du moyen âge ? les excès des *Jacques* n'ont-ils pas été rappelés et dépassés par les journées de Juin et la Commune de Paris, avec les assassinats, les incendies et les crimes de toutes sortes qui les ont accompagnés ? Les grèves qu'on fait éclater à tout propos et sans motifs sérieux ne peuvent être considérées que comme une forme mitigée de la guerre qu'on organise contre la société ; le meurtre qui a été accompli à Decazeville avec de si effroyables circonstances, celui qui a été tenté à Carmaux, enfin, l'assassinat du président de la République, montrent quelles passions sauvages et quelle férocité couvent encore, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans des âmes égarrées. Faut-il donc ne tenir aucun compte des attentats commis si fréquemment contre les personnes et les propriétés, des appels à la violence qui remplissent les feuilles socialistes et retentissent dans toutes les réunions publiques, de ces menaces continuelles de représailles sanglantes au nom de la justice populaire, de ces annonces d'une liquidation sociale à opérer par l'emploi de la force ? Chez une nation aussi impressionnable que la nôtre et aussi prompte à tous les entraînemens, une prédication semblable n'est pas sans danger : elle impose des devoirs sérieux au gouvernement qui a la garde de tous les intérêts, et elle est pour la société un avertissement de se préparer à se défendre.

M. Block se refuse à appréhender aucune nouvelle descente dans la rue : pour notre part, nous ne faisons pas aux ouvriers français l'injure de croire qu'ils soient tous à la remorque des énergumènes qui prétendent les conduire et leur imposer leurs théories malsaines ; qu'ils soient disposés à déchaîner sur leur pays les maux de la guerre civile ; et que, par esprit de vengeance et pour accomplir de sinistres desseins, ils soient prêts à profiter, à l'occasion, des malheurs de la patrie et de l'assistance de l'étranger ; mais dussent-ils, dans une heure d'égarement et sous l'influence de prédications néfastes, se lever tous à la fois contre la société pour la bouleverser, la victoire demeurerait certainement à celle-ci. Cet effort insensé n'aboutirait qu'à d'effroyables malheurs. Le développement de la grande industrie a eu pour conséquence d'agglomérer dans certains centres de nombreux ouvriers dont l'influence est prépondérante dans les élections et qui font aisément la loi au reste de la population. Ce fait impressionne beaucoup d'esprits, comme s'il était général ; il fait illusion aux ouvriers eux-mêmes, qui s'exagèrent leur force et oublient qu'ils ne sont

qu'une minorité, très inégalement répartie sur le territoire français. Puisque nous nous plaçons dans l'hypothèse d'un soulèvement général en vue de réaliser par la force le programme socialiste qui comporte la *nationalisation*, c'est-à-dire la confiscation des chemins de fer, des mines et de tous les établissemens industriels, et la dépossession violente de tous les propriétaires du sol, faisons le compte des bataillons qui se trouveraient en présence. Un peu de statistique rassurera les épeurés.

Un document officiel, publié par le ministère du commerce et de l'industrie, et relatif à l'année 1886, nous donne, sur une population de 38 218 903 âmes, le chiffre de 3 056 161 comme le total des ouvriers et journaliers occupés dans l'industrie. Si l'on ajoute à ce chiffre 225 000 ouvriers employés aux transports, chemins de fer, batellerie, etc., et 553 416 garçons de bureau, domestiques mâles et hommes de peine que les maisons de commerce de tout ordre font vivre, on arrive à un peu moins de 4 millions pour le chiffre total des individus mâles qui peuvent être considérés comme vivant d'un travail manuel. Or le nombre des cultivateurs exploitant la terre qui leur appartient est à lui seul de 4 046 164 ; ajoutez-y les chefs et patrons d'industrie qui sont au nombre de 1 004 939, et les 951 077 chefs de commerce, et vous voyez immédiatement de quel côté est la majorité des forces actives et productrices de la nation. Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les fonctionnaires et employés de l'administration, qui sont au nombre de 771 000, ni les 1 091 233 membres des professions libérales, nous n'avons voulu que faire ressortir le chiffre des citoyens qui sont personnellement et directement intéressés au maintien des bases actuelles de la société et à la défense de la propriété immobilière et mobilière. En déduisant des 4 millions de travailleurs manuels les ouvriers en chambre et en voie de devenir patrons, ceux qui travaillent seuls ou à deux ou trois avec un patron, les ouvriers et artisans des petites villes que leur isolement ou leur petit nombre soustraient aux influences malsaines, on ramènerait à 7 ou 800 000 le nombre des ouvriers qui vivent dans les centres populeux, et dont la réunion dans de vastes ateliers a offert aux prédications subversives des facilités particulières. Qu'est-ce qu'un tel chiffre en comparaison de toutes les forces de résistance dont la société dispose ? Et encore avons-nous l'air de croire, ce qui est inadmissible, qu'aucun de ces 800 000 hommes ne serait arrêté par le bon sens, par les sentimens de famille, par le patriotisme. A Dieu ne plaise, pour leur honneur et pour celui du nom français, que nous leur fassions cette injure !



L'appréhension d'un assaut général donné à la société peut donc être considérée comme chimérique ; du reste, soit par une plus exacte appréciation de la situation, soit par tactique, les chefs de la plupart des sectes socialistes françaises s'accordent aujourd'hui pour répudier l'emploi de la force ; c'est par la conquête du pouvoir politique qu'ils prétendent maintenant atteindre le but qu'ils poursuivent. Le suffrage universel doit les rendre maîtres de tous les corps électifs ; et ceux-ci deviendront les instrumens efficaces de la transformation sociale : ce sont donc les élections qui exigent toute l'attention et tous les efforts du parti ouvrier. Ils tirent un encouragement des dernières élections municipales et législatives qui ont amené le triomphe d'un certain nombre de candidats socialistes, mais ils ne peuvent fermer les yeux sur les inévitables conséquences qui découleront fatalement de leurs rivalités, de leurs jalousies et de l'absence de toute unité de vues et de toute direction. Il est digne de remarque que, jusqu'ici, on n'a vu descendre de leur personne dans l'arène électorale presque aucun des meneurs attitrés, ni Brousse ni Allemane, ni les autres prétendans à la prééminence. On peut croire que ce n'est pas la modestie qui les a retenus ; ils ont cédé à l'appréhension d'exciter l'envie de leurs coreligionnaires, d'être violemment attaqués par les uns, d'être trahis par les autres dans le scrutin. Leur désunion, leurs divergences et leurs rivalités ne sont plus un mystère pour personne ; car ils y ont donné libre cours dans les réunions publiques, dans les journaux et même dans des brochures. On n'a pas oublié que les congrès de Saint-Étienne et de Bruxelles ont été, pour les socialistes français, l'occasion de véritables déchiremens et de luttes ouvertes qui ont mis un obstacle invincible à l'enfantement d'un programme commun. C'est l'impossibilité d'arriver à un accord quelconque et le désir de ne pas faire éclater au grand jour la persistance de leurs dissentimens, qui a empêché les socialistes français d'envoyer une délégation au congrès international socialiste révolutionnaire qui a siégé à Zurich du 6 au 11 août 1893 : chaque fraction du parti aurait voulu imposer son programme particulier ou faire bande à part ; seul, le comité directeur de la défunte Bourse du Travail a envoyé une note écrite où l'on ne peut relever, outre une insulte à l'armée française, qu'un vœu en faveur de la journée de huit heures et un autre pour le maintien de la paix internationale. Ce n'est pas l'exemple des autres nations qui ramènera l'unité de vues et la concorde au sein du socialisme français, car dès la première séance de ce congrès de Zurich des divergences profondes se manifestèrent sur la question du militarisme entre la délégation hollandaise et la délégation alle-

mande, et, loin de chercher à apaiser ces dissidences, les délégués anglais, par leurs critiques acerbes comme par leur obstination à maintenir leurs vues particulières, même sur des points tout à fait secondaires, laissèrent voir une médiocre estime pour leurs confrères des autres pays. Rappelons, en passant, que déjà les délégués anglais, en se retirant du congrès de Bruxelles, avaient singulièrement contribué à le faire échouer, et que les délégués anglais de 1889, en rendant compte à leurs compatriotes du congrès tenu à Paris, avaient laissé entendre, avec des formules de politesse, qu'ils avaient assisté à des réunions d'enfans taquins et de nigauds bien intentionnés.

L'assurance des révolutionnaires se fonde surtout sur la rapide multiplication des syndicats professionnels auxquels la loi de 1884 a donné naissance. Cette loi a mis, en effet, aux mains des agitateurs une arme puissante qui leur avait été refusée jusque-là; ils s'en sont servis immédiatement avec habileté et avec énergie pour susciter partout où ils l'ont pu des grèves qui n'ont point été profitables aux grévistes; mais comme il s'agissait avant tout pour eux de faire montre de leur puissance, d'acquérir un grand prestige au sein de la population ouvrière, et d'intimider un gouvernement dépourvu de fermeté, on ne peut dire que leur but n'ait pas été atteint. Le comble de l'habileté avait été d'installer à la Bourse du Travail de Paris, sous prétexte de contrôler l'emploi de la subvention municipale et de prendre les mesures d'ordre intérieur, un *comité général*, assisté d'une *commission exécutive* chargée de l'exécution de ses décisions. Ce comité général, aux termes d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, qui en a prononcé la dissolution, « était investi de pouvoirs prépondérans et incontestés, tels que ceux d'accorder des subventions à toutes les grèves et de favoriser, même par des avances de fonds, la création de nouvelles bourses du travail. » C'était bien réellement un pouvoir central, créé en violation de la loi de 1884 pour prendre officiellement la direction du mouvement socialiste, donner l'impulsion et le mot d'ordre aux syndicats de province comme de Paris, et les réunir tous dans une action commune. Le nombre des syndicats exclusivement composés d'ouvriers étant arrivé, suivant M. Block, au chiffre de 1182 à la fin de 1891, on voit que le comité central se préparait à prendre le commandement d'une véritable armée, lorsque le gouvernement s'est ému et est sorti de sa torpeur.

Le comité central affectait de ne vouloir avoir de rapports qu'avec le conseil municipal de Paris; il feignait d'ignorer le gouvernement, auquel il n'avait communiqué ni ses réglemens, ni les

noms de ses membres, afin de n'avoir à rendre compte aux autorités légales d'aucune de ses décisions. A son exemple, et sans doute sur ses incitations, 38 des syndicats parisiens qui s'étaient installés à la Bourse du Travail n'avaient déposé ni leurs statuts, ni les noms de leurs administrateurs. Le but de ces omissions calculées était de tâter le gouvernement, de voir jusqu'où l'on pouvait aller, de faire tomber en désuétude les dispositions défensives de la loi de 1884 et en même temps de laisser le pouvoir dans l'ignorance de l'organisation intérieure des syndicats ainsi que du nom des hommes qui les dirigeaient et qui étaient responsables de cette direction devant la loi. Peut-être aussi certains syndicats, et non des moins bruyans, étaient-ils bien aises de ne pas appeler l'attention sur le petit nombre d'adhérens qu'ils avaient recrutés dans des corporations importantes.

Le gouvernement persévéra-t-il dans l'attitude qu'il a prise lorsqu'il a été poussé à bout, à la veille de la disparition de la Chambre? N'est-il pas imprudent de faire fond sur sa fermeté? Le conseil d'État a annulé l'élection des prud'hommes ouvriers qui avaient accepté le mandat impératif de toujours condamner les patrons; ces contempteurs de la justice et de la loi se sont fait réélire, et le gouvernement l'a souffert en silence. On s'en autorise pour dire que la résolution qu'il a prise inopinément a épuisé son énergie, qu'il se contentera d'un semblant de satisfaction et laissera le comité central se reconstituer avec un simulacre de statuts. Nous aimons mieux croire que le gouvernement finira par où il aurait dû commencer, qu'il fera élaborer par le conseil d'État, pour la Bourse du Travail, un règlement qui assurera le respect de la loi, et qui, sans rien retirer aux ouvriers des avantages hypothétiques qu'ils attendent de cette institution, empêchera celle-ci d'entreprendre de nouvelles usurpations sur les pouvoirs publics et de se transformer en un gouvernement occulte. Si ce règlement est conçu dans un esprit de bienveillante équité, les syndicats parisiens n'auront plus d'excuse pour refuser de se conformer à une législation qui ne leur impose aucune entrave, aucune obligation onéreuse et qu'ils n'ont bravée que pour faire montre de leur force et dans l'attente de l'impunité. Ainsi se trouverait terminé, par une solution amiable, un conflit dans lequel la victoire doit demeurer à la loi, mais qui pourrait devenir un ferment d'agitation et une source d'embarras pour les pouvoirs publics.

En face des 1 182 syndicats formés par les ouvriers, la statistique nous montre 1 105 syndicats formés exclusivement de patrons, et la quasi-parité de ces chiffres atteste que les chefs d'industrie ne

sont pas demeurés indifférens aux attaques dont ils sont l'objet, et qu'ils essaient de pourvoir par eux-mêmes à la défense de leurs intérêts. De dures expériences leur ont appris, dans ces derniers temps, qu'on a tort de s'abandonner soi-même et de se reposer sur une protection extérieure. Il ne tient qu'à eux de faire preuve du même esprit d'initiative et de la même énergie que les industriels anglais, qui ne se réclament d'aucun appui administratif. Les *Trade-Unions* anglaises disposent d'une force numérique et de ressources pécuniaires fort supérieures à celles qui sont au service des syndicats français : cependant, les industriels d'outre-Manche ont réussi jusqu'ici, par leur entente et leur résolution, à tenir tête aux coalitions formées contre eux, et ont fait avorter plus des deux tiers des grèves, sans aucune intervention des pouvoirs publics, demeurés spectateurs passifs des souffrances engendrées par ces luttes déplorables. Il serait profondément regrettable que l'institution des syndicats n'eût en France d'autres résultats que d'ouvrir une sorte de champ clos et de mettre des armes aux mains d'adversaires toujours prêts à s'entre-déchirer. L'exemple de la Belgique, où les syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers exercent une action si salubre pour prévenir ou apaiser les conflits industriels, nous convainc que le rapprochement des patrons et des ouvriers, l'établissement entre eux de relations fréquentes et régulières, feraient tomber bien des préventions, dissiperaient bien des malentendus et tiendraient une porte toujours ouverte à la conciliation. Le nombre des syndicats mixtes de patrons n'était encore en France, en juillet 1894, que de 120 : la faiblesse de ce chiffre montre à quel degré d'acuité on a réussi à porter l'antagonisme des deux facteurs de la production. Cependant, comme ce chiffre est le résultat d'un progrès continu qui ne s'est interrompu aucune année, il autorise l'espérance que le temps, l'expérience et l'influence des esprits sages et modérés pourront faire acquérir aux idées de conciliation une force qui leur manque encore, et préviendront le retour de conflits désastreux pour la fortune publique.

## II

Étudions maintenant l'organisation d'une force collective qui jettera dans la balance de nos destinées un poids décisif : nous voulons parler de la population rurale, qui compte entre 18 et 19 millions d'âmes et qui constitue, à elle seule, la moitié de la nation française. C'est cette masse énorme que les sectes anti-sociales, communistes, collectivistes, anarchistes, etc., devraient con-

quérir à leurs doctrines avant de pouvoir appliquer leurs théories sur l'abolition de la propriété privée, la mise aux mains de l'État de tous les instrumens de travail, et de tous les ressorts de l'existence nationale, au moyen de l'établissement de la centralisation la plus oppressive. Au congrès de Zurich, les socialistes allemands avaient déclaré, sans circonlocution et sans ambages, que la première et la plus équitable réforme à accomplir était la suppression par tous les moyens de la propriété capitaliste. M. Bebel en septembre 1893 a renouvelé cette déclaration au congrès de Cologne. Les socialistes français y mettent moins de franchise depuis qu'ils projettent de faire de la propagande dans les campagnes ; mais leurs idées sont identiques à celles de leurs confédérés allemands. Voici en quels termes, au mois de juillet 1892, dans une conférence imprimée, le gendre de Karl Marx, le député Paul Lafargue, exposait l'usage que son parti ferait du pouvoir, après l'avoir conquis : « Le prolétariat, maître des pouvoirs de la commune et de l'État, imitera l'exemple qu'a donné la bourgeoisie au siècle dernier, et, après avoir exproprié politiquement la classe capitaliste, il l'expropriera économiquement : il fera cesser l'antinomie entre l'organisation communiste de la production et l'appropriation individualiste des instrumens de travail et des fruits du travail ; il socialisera la propriété capitaliste : alors il y aura non seulement mise en commun des moyens de production, mais encore mise en commun des moyens de jouissance. » Malgré les grands mots et les termes abstraits employés, peut-être à dessein, dans ce programme quasi-officiel du socialisme français, il ne sera pas difficile d'en dégager la pensée, et de faire comprendre qu'il s'agit de prendre sa terre au propriétaire du sol, son cheval et son matériel agricole au fermier, aussi bien que d'exproprier sans indemnité les mines, les bois, les chemins de fer, etc., et de réduire tous les dépossédés à attendre désormais leur subsistance d'un pouvoir anonyme et inconnu.

Pour mesurer les chances de succès de ce programme, décomposons cette population agricole dont il faudra obtenir le concours.

Nous ne nous trouvons pas, comme en Angleterre, en présence de milliers d'ouvriers agricoles et d'un petit nombre de propriétaires d'immenses domaines ; les situations et les mœurs sont toutes différentes. Lord Salisbury, recherchant devant une importante réunion d'agriculteurs pourquoi les mesures votées par le parlement pour faciliter la division des grands domaines et rendre la propriété accessible aux classes laborieuses n'avaient eu qu'un médiocre succès, et pourquoi le nombre des proprié-

taires du sol s'accroissait très lentement depuis que ce genre de propriété n'était plus nécessaire pour devenir électeur, faisait remarquer que l'acquisition d'un lopin de terre, presque toujours insuffisant pour nourrir une famille, nécessitait la possession d'un capital d'une douzaine de mille francs, et que ce même capital permettait d'acquérir aux États-Unis et de mettre en valeur une ferme d'une moyenne étendue. Lord Salisbury approuvait donc les ouvriers anglais d'émigrer plutôt que d'aventurer leurs petites économies dans une acquisition souvent improductive. On n'a point réussi à soulever les ouvriers anglais contre les grands propriétaires terriens, parce que le partage de la propriété foncière, dans les conditions onéreuses où elle s'exploite aujourd'hui, ne leur offre aucune perspective séduisante. En France, la situation est inverse : ce sont les petites propriétés qui sont nombreuses, et c'est la grande propriété qui est l'exception. Il résulte, en effet, des relevés officiels publiés par les administrations des finances et de l'agriculture que le nombre des cotes foncières, qui était déjà de dix millions et demi en 1835, était arrivé, en 1882, au chiffre de 12 115 277 cotes, sur lesquelles 1 630 000 seulement, soit un et demi pour 100, se rapportaient à des domaines ou à des cultures supérieures à 40 hectares; encore faut-il faire observer que ce dernier chiffre englobait les bois, les étangs et les marais. Dès 1884, l'administration des finances constatait un nouvel accroissement du nombre des cotes foncières, qui atteignait 14 074 801, et les cotes portant sur plus de 40 hectares ne représentaient plus que 1,15 pour 100 du chiffre total. Le morcellement du sol ne s'est pas arrêté, mais comme un seul propriétaire peut avoir plusieurs cotes à acquitter, ces chiffres ne nous donnent pas le nombre des personnes intéressées au maintien de la propriété; nous le trouvons dans un tableau dressé par M. Block, d'après les derniers documens publiés par l'administration des finances pour 1882 et qui, paraît-il, est jusqu'ici le plus récent. Voici ce tableau :

Propriétaires cultivant exclusivement leur bien . . . . .	2 150 696
— — et en même temps des terres à autrui.	1 374 646
Fermiers . . . . .	468 174
Métayers ou colons . . . . .	194 448
Journaliers et domestiques . . . . .	753 313

Il est très intéressant de comparer ce tableau avec un tableau analogue établi pour 1862; cette comparaison permet de constater une certaine diminution sur le chiffre des colons et des journaliers, diminution qui est largement compensée par une augmen-

tation du nombre des fermiers et surtout par un accroissement, en l'espace de dix années, de plus de 338 000 dans le nombre des agriculteurs propriétaires. La diminution d'une part et l'accroissement de l'autre s'expliquent manifestement par l'accession d'un certain nombre de colons et de journaliers à la propriété ; et cette explication paraît d'autant moins contestable que la rémunération des auxiliaires de l'agriculture, journaliers ou domestiques de ferme, a augmenté dans une plus forte proportion que les salaires industriels, en même temps que les conditions de l'existence matérielle dans les campagnes étaient améliorées. Ces derniers faits sont-ils uniquement le résultat d'un progrès naturel ou faut-il y voir en partie une conséquence de l'émigration vers les villes ? Nous n'avons pas à l'examiner ; le point essentiel est que la propriété foncière tend de plus en plus à se répartir entre un plus grand nombre de mains. Cette ascension de la population rurale vers la propriété et l'indépendance s'accélérait singulièrement si, au lieu de poursuivre l'abolition de la contribution foncière, ce qui serait un présent funeste, les amis de l'agriculture tournaient leurs efforts vers la réduction des droits de succession en ligne directe, et la diminution des droits de mutation, afin que les petits héritages ne soient plus dévorés par le fisc, et vers la revision des tarifs de l'enregistrement et l'abaissement des frais hypothécaires afin que le moindre emprunt ne soit plus une charge écrasante et souvent une cause de ruine pour le cultivateur frappé par un sinistre.

La nationalisation, c'est-à-dire la confiscation que le socialisme aurait à appliquer à la propriété rurale, porterait d'après les chiffres qui précèdent sur les biens et les familles d'au moins 5 millions d'électeurs. Croit-on que ceux-ci se laisseraient déposer sans résistance, et par quel autre argument que la force leur ferait-on accepter une dépossession qui les réduirait au rang et à la condition des bandes de *coolies* employées dans les Indes à la culture du riz et de la canne à sucre ? On s'est habitué, il est vrai, à considérer les populations rurales comme des troupeaux incapables d'initiative et de concert en vue d'une résistance, et dont la soumission est acquise aux décrets expédiés de Paris. Il n'en saurait plus être ainsi, grâce à un germe fécond déposé dans la loi de 1884 et qui promet de compenser les maux imputables à cette loi.

Nous voulons parler de la création des syndicats agricoles, que cette loi n'avait point en vue, mais dont elle a permis l'établissement. L'agriculture avait vu disparaître la prospérité dont elle avait joui sous l'Empire et qui avait déterminé la mise en culture

des terres les plus médiocres : l'abaissement sensible du fret, résultat de la substitution de la vapeur à la voile et de l'emploi des grands navires à fort tonnage, lui avait suscité aux États-Unis, en Australie et dans l'Inde, des concurrents de plus en plus redoutables dont les envois écrasaient le cours des céréales. Le seul moyen de soutenir cette concurrence était d'accroître le rendement des terres françaises par l'emploi de nouveaux agens fertilisateurs. Mais où trouver ces engrais ? comment discerner les mieux appropriés à chaque sol ? comment s'assurer qu'ils n'étaient pas vendus au-dessus de leur prix ou qu'ils n'étaient pas falsifiés par des commerçans de mauvaise foi ? comment les acquérir en quantités suffisantes quand on n'avait pas de quoi payer comptant et qu'il fallait demander du temps ? Tous ces problèmes paraissaient insolubles pour des cultivateurs inexpérimentés, dont l'éducation scientifique et commerciale était à faire. L'emploi des nouvelles méthodes et des procédés perfectionnés semblait devoir demeurer restreint à la région du Nord, où les cultures industrielles avaient éveillé l'esprit d'initiative. Cependant, un professeur départemental d'agriculture avait amené un certain nombre d'agriculteurs de Loir-et-Cher à s'associer en vue d'acheter en commun des engrais chimiques, de les acquérir ainsi à meilleur prix et d'obtenir un contrôle qui en garantit la qualité. Ce fait tout nouveau attira l'attention, et lorsque la loi de 1884 vint légitimer et favoriser les associations, les cultivateurs de Loir-et-Cher trouvèrent bientôt des imitateurs. La société des Agriculteurs de France, et de sincères amis de l'agriculture, en tête desquels il convient de placer M. Deusy, d'Arras, pressèrent les cultivateurs d'entrer dans cette voie, en faisant ressortir les avantages qu'ils en retireraient. L'élan donné, les syndicats surgirent de toutes parts : de 5 en 1884 et de 39 en 1885, le nombre des syndicats agricoles s'est élevé à 1100 en 1891. M. le comte de Rocquigny, dans un livre très intéressant sur le rôle et l'avenir des syndicats agricoles, en porte le nombre actuel à 1300, et leur attribue 600 000 adhérens. Quelques syndicats embrassent l'étendue d'un arrondissement et même d'un département, et comptent leurs adhérens par milliers : la plupart circonscrivent leurs opérations à un canton, quelquefois même à une commune, lorsqu'elle est de quelque étendue et de quelque importance. Les syndicats modestes sont peut-être les plus utiles, parce que les auxiliaires de l'agriculture, colons et même ouvriers, montrent de l'empressement à en faire partie, et que les relations qui s'établissent entre eux et les propriétaires du sol sont un gage précieux d'union et de concorde. Deux cents syndicats publient un bulletin mensuel ou bi-



mensuel, contenant le résumé de leurs opérations, le cours des engrais et le cours des marchés, des renseignements utiles et des conseils pour l'application de nouveaux procédés. Les syndicats plus modestes se contentent d'un almanach ou d'un annuaire.

Telles ont été les origines du mouvement syndical qui embrasse aujourd'hui l'universalité des départemens et dont le développement se poursuit sans bruit, mais sans interruption. On ne saurait trop y applaudir, parce que c'est une œuvre spontanée sortie exclusivement de l'initiative privée, en dehors de toute action et de toute ingérence administratives. Elle est venue combler une lacune dont il n'y a plus à se préoccuper; elle a donné à l'agriculture une représentation officieuse, mais plus indépendante, plus complète et plus fidèle qu'on ne l'aurait pu attendre de tous les projets émanés des bureaux ministériels. Elle s'enracinera de plus en plus dans le pays par les services qu'elle lui rend; car c'est un instrument de progrès d'une rare puissance. Au témoignage de M. Le Trésor de la Rocque, le commerce des engrais chimiques ne dépassait pas, en 1870, 50 millions, et il n'était fait presque aucune emploi des insecticides et des produits destinés à protéger la vigne, les pommiers, les cultures maraîchères: actuellement, la consommation des agens chimiques, français ou étrangers, de toute nature, dépasse annuellement 400 millions (1), et les prix demandés aux cultivateurs sont fort inférieurs à ceux du passé. La réduction sur le prix des machines et ustensiles agricoles a été également très considérable; enfin l'emploi des instrumens nouveaux et perfectionnés s'est fort répandu, grâce aux conseils, à la propagande et à l'intervention bénévole des syndicats. Au-dessus de ces services matériels, si importans qu'ils soient, on ne doit pas hésiter à placer les services moraux dont l'agriculture est redevable à cette institution. Les syndicats ont été des foyers d'enseignement mutuel, au sein desquels les cultivateurs les plus arriérés ont dépouillé leur ignorance et leurs préjugés. Ils ont appris la prévoyance, la pratique de la comptabilité et des règles commerciales et le respect de l'échéance. Leur inexpérience technique a été corrigée par l'exemple de leurs voisins: ce sont les moins fortunés, les plus humbles, qui ont surtout tiré profit des faveurs obtenues et des enseignemens donnés par les syndicats. On ne saurait exagérer l'importance, au point de vue social, de l'établissement et de la diffusion du crédit agricole: c'est par là, en effet, que le cultivateur pourra s'affranchir des difficultés

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juillet et du 15 août les savantes études de M. P. P. Dehéraïn sur *les Engrais*.

contre lesquelles il se débat aujourd'hui, qu'il conquerra l'indépendance complète, et sera certain, avec de l'ordre et de l'économie, d'arriver à la propriété. Mais à quoi servirait le crédit agricole si l'enseignement mutuel des syndicats n'avait d'abord répandu les connaissances pratiques nécessaires pour que le cultivateur tire un utile parti des ressources nouvelles mises à sa disposition?

Les syndicats agricoles ont tenu jusqu'ici une conduite irréprochable au point de vue électoral, car ni l'administration avec ses manières tracassières, ni une certaine presse avec ses habitudes de délation ne leur ont encore cherché la moindre querelle. Sans vouloir les inviter à changer de ligne de conduite, on peut dire qu'ils contiennent en réserve une force défensive imposante contre les entreprises révolutionnaires s'il est fait appel au suffrage universel. Mais outre la puissance du nombre, ces institutions recèlent une force de résistance plus efficace dans les améliorations qu'elles ne cessent de faire naître autour d'elles et dans les lumières qu'elles répandent parmi les cultivateurs. Il y a entre elles et le socialisme un antagonisme qui est un préservatif pour la société. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des syndicats de production, destinés à abaisser les frais et les prix de revient de l'agriculture; mais il s'est formé déjà un assez grand nombre de syndicats de vente qui ont pour objet de faciliter aux cultivateurs l'écoulement de leurs produits et, aussi, des sociétés coopératives de consommation qui se proposent de réduire pour les associés le prix des denrées alimentaires; on avait même songé à mettre les syndicats de vente et les coopératives agricoles en relation avec les coopératives des villes pour faire directement de celles-ci des clients de l'agriculture. Le principal obstacle qu'on rencontre dans cette voie est la guerre acharnée que les meneurs socialistes de France et d'Allemagne font à toutes les sociétés coopératives. Les congrès socialistes de Marseille en 1879 et de Paris en 1892 ont formellement condamné la coopération parce que la faible amélioration qu'elle peut apporter dans le sort du travailleur peut distraire l'attention de celui-ci du but suprême qui est la destruction de la société actuelle. Si les souffrances du pauvre ont pour cause principale la cherté de la vie, n'est-il pas étrange que les hommes qui prétendent prendre en main la cause des déshérités de la fortune, se déclarent les adversaires d'une institution qui rend journellement aux ouvriers d'incontestables services? Le socialisme ne réussira pas à tarir cette source féconde de bienfaits. Il échouera également dans la campagne qu'il entreprend contre les syndicats agricoles et dans ses tentatives pour séduire et entraîner les populations des campagnes. Qu'a-t-il à

proposer aux travailleurs des champs que ceux-ci ne trouvent à côté d'eux? Le congrès socialiste révolutionnaire de Marseille a formulé en 1892 une sorte de programme adressé aux habitans des campagnes. En dehors de déclamations qui présentent les grands propriétaires comme les ennemis nécessaires des petits cultivateurs, alors que ceux-ci les voient à la tête de toutes les œuvres utiles, qu'y trouve-t-on? Le droit attribué aux syndicats à créer, et, dans les communes où il n'en existerait pas, le droit pour le conseil municipal, de fixer le salaire des journaliers agricoles, des valets et filles de ferme. Quel est le fermier qui accepterait ainsi l'ingérence du conseil municipal dans ses affaires? Le conseil municipal, d'ailleurs, n'est-il pas invariablement composé des principaux cultivateurs de la commune? Un autre article qui ne dénote pas uné moindre ignorance de la vie rurale, est l'obligation imposée aux communes d'affecter l'excédent des revenus communaux à l'acquisition de terres que le conseil municipal louerait, au profit de l'assistance communale, à des habitans non propriétaires avec l'obligation de les cultiver eux-mêmes sans l'assistance d'aucun salarié. Quand toutes les communes crient justement misère, quand elles sont écrasées de dettes, il est au moins original de les inviter à se rendre propriétaires de biens qui ne leur rapporteraient rien. Tout le reste du programme, fort bien analysé par M. de Rocquigny, est de cette force. Nous ne croyons pas qu'il puisse exercer une grande séduction sur les populations rurales, et que celles-ci y voient l'équivalent des services que les syndicats actuels leur ont rendus et leur rendent tous les jours. La réforme des tarifs douaniers, l'échec des impôts proposés sur les fruits à cidre, les réductions obtenues des compagnies de chemins de fer sur les frais de transport des denrées agricoles, l'institution de l'assistance médicale gratuite, dont l'honneur revient à un conservateur, M. Déjardin-Verkinder, paraîtront justement aux cultivateurs des titres plus sérieux à leur confiance. Ils ne feront pas sur l'autel du socialisme le sacrifice de leur petit bien, de leurs modestes économies, ni des deux ou trois obligations acquises au prix de tant d'efforts et qui constituent à leurs yeux la dot future d'un de leurs enfans.

### III

Nous venons de passer en revue les diverses forces qui s'organisent au sein de notre démocratie; mais nous ne saurions nous en tenir à de simples données statistiques. Est-il possible d'admettre, avec les alarmistes du jour, qu'il existe désormais en

France une armée du désordre obéissant à une commune impulsion, et que cette armée embrasse l'universalité des ouvriers de l'industrie? Notre conviction profonde est qu'il est loin d'en être ainsi, et que les votes, même les plus regrettables, ne sont pas nécessairement les précurseurs d'appels à la force. Non, notre société française est loin d'être aussi malade et en péril aussi imminent que des esprits pusillanimes veulent le faire croire : elle n'a devant elle qu'une force factice, dont il lui serait facile d'avoir raison si tout le monde, gouvernement et particuliers, faisait son devoir. Quels sont, d'habitude, les organisateurs des syndicats? Sont-ce jamais les ouvriers les plus habiles et les plus laborieux de leur profession? Ceux-ci ont un emploi plus utile de leur temps. C'est affaire aux déclassés, aux *pratiques*, pour employer le terme populaire, qui ont traversé plusieurs ateliers sans pouvoir demeurer dans aucun, et qui, plus habiles de la langue que de la main, cherchent le moyen de vivre sans travailler, sur les cotisations des camarades. La *Gazette des Tribunaux* est là pour attester qu'il ne se passe guère de jour sans que des organisateurs de syndicats aient maille à partir avec leurs adhérens ou avec la justice pour dilapidation des fonds sociaux; mais la situation est agréable et lucrative, et elle tente toujours quelqu'un. Quand les organisateurs ont réuni autour d'eux un certain nombre d'adhérens, ils se servent d'eux pour exercer une pression sur les autres ouvriers de la profession, et on a alors le spectacle du recrutement forcé : en province, dans les centres industriels, où personne ne peut faire mystère de ses occupations et de son domicile, où les ouvriers sont agglomérés dans certains quartiers, bien peu de travailleurs ont assez d'énergie pour résister à l'espèce de persécution dont ils sont l'objet; ils se laissent embrigader, s'estimant heureux d'acheter leur tranquillité au prix d'une petite cotisation.

Il n'en est pas ainsi à Paris, où les ouvriers, par leur nombre et leur dissémination, se dérobent plus facilement à l'enrôlement. Si on se laissait prendre à l'importance que se donnaient certains meneurs de la Bourse du travail et au tapage qu'ils menaient, on les aurait crus tous à la tête d'un gros bataillon : la plupart disposaient d'une escouade. Des syndicats de moins de 500 personnes ont la prétention de représenter et de diriger des corps de métier qui comptent 8 et 10 000 ouvriers. Un écrivain qui a fait une étude spéciale de cette question, M. Georges Michel, se dit en mesure de citer, à Paris, un corps d'état où, sur 23 000 individus qui exercent la profession, 277 seulement sont syndiqués. Il est à remarquer que, à l'inverse de la plupart des associations, qui tirent volontiers vanité du nombre de leurs membres et des

ressources dont elles disposent, les syndicats se refusent désespérément à donner, même à la justice, aucun renseignement sur le chiffre de leurs adhérens. Quant aux cotisations, les rapports publiés contiennent invariablement des plaintes sur l'inexactitude avec laquelle elles sont acquittées, ce qui ne témoigne ni d'un grand zèle ni d'un grand attachement à l'association. Ce sont, cependant, ces petits groupes tapageurs et entreprenans qui font la loi à la grande majorité des ouvriers, intimident ceux-ci et les entraînent souvent beaucoup plus loin qu'ils ne voudraient aller. La faute en est aux pouvoirs publics, qui ne protègent pas suffisamment l'ouvrier isolé : s'ils doivent laisser aux grévistes toute latitude de ne rien faire, la loi leur impose aussi l'obligation rigoureuse d'assurer la liberté des ouvriers qui veulent travailler. Qui oserait affirmer que la grève de Carmaux aurait duré plus de huit jours si l'accès des puits fût demeuré libre pour les ouvriers de bonne volonté? Ce serait une douloureuse statistique que de faire le compte de tous les salaires perdus par suite de grève et des souffrances imposées à des femmes et à des enfans par obéissance pour les injonctions d'une poignée d'individus. En pareille occurrence, les magistrats américains n'hésitent pas à faire respecter la liberté du travail, et plus d'un exemple atteste que, si leur intervention tutélaire tardait trop à se produire, la terrible loi de Lynch recevrait quelques sanglante application. C'est dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes — les premières et les plus sûres victimes de leur ignorance et de leurs entraînemens — qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se montrent à la hauteur de leur mission. C'est aussi l'intérêt de la liberté, si M. Block a raison dans les fâcheux pronostics qu'il tire de l'énerverment de l'autorité au sein de notre démocratie. Il n'hésite pas à prédire que, le jour où la société se sentira menacée et mal défendue, elle demandera au suffrage universel de lui assurer la protection d'un despotisme.

Gardons-nous d'accueillir de pareilles pensées, et de vouloir faire de la force l'unique arbitre des conflits du travail. Suivons les conseils généreux et clairvoyans de Léon XIII : allons à l'ouvrier dans un esprit de mansuétude et de justice, avec la résolution de faire droit à tous les griefs fondés, de satisfaire toutes les réclamations légitimes, et d'assurer à toute souffrance imméritée le soulagement qui est un devoir pour le chrétien et une obligation pour la société. Demandons aux impatiens et aux passionnés si l'on ne peut rien attendre des progrès de l'instruction, de l'influence de la réflexion et du bon sens naturel des ouvriers français. C'est à ce bon sens qu'il ne faut pas se lasser de faire

appel, en toute occasion et par toutes les voies, en opposant les leçons de la sagesse et de l'expérience aux prédications mauvaises qui sont presque toujours des importations de l'étranger. Beaucoup d'ouvriers français se sont laissé séduire au dogmatisme pédantesque des révolutionnaires allemands, qui se sont présentés comme les révélateurs d'une doctrine nouvelle, appuyée sur la science et le raisonnement. Les ouvriers français doivent commencer à être éclairés sur la valeur et la bonne foi de ces théoriciens par l'échec successif de tous ces congrès internationaux où les Allemands devaient apporter la bonne parole du nouvel évangile social. A Bruxelles, en 1892, on n'a pu se mettre d'accord sur aucun point important; et, pour ne pas laisser éclater des dissentimens qu'il était impossible de concilier, on a dû recourir à l'emploi de formules vagues qui ne donnèrent satisfaction à personne.

L'an passé, à Zurich, où le socialisme français n'a pas été officiellement représenté, on avait mis à l'ordre du jour la suppression de la guerre au moyen de la grève des soldats et de toutes les grandes industries. Liebrecht et Bebel, qui avaient annoncé qu'ils marcheraient, le fusil à la main, en tête des colonnes chargées de défendre contre nous l'Alsace et la Lorraine, ne pouvaient s'associer à cette proposition des délégués hollandais; et après quatre séances de discussions violentes, tous ces apôtres de la paix universelle se sont trouvés d'accord pour acclamer la pensée de faire à la Russie une guerre d'extermination. On s'est divisé jusque sur la question qui semblait la plus assurée de recevoir un assentiment unanime, la réduction de la journée de travail à huit heures. Les quelques délégués français, qui étaient présents sans mandat régulier, ne se sont associés à ce vote que sous la réserve très importante que l'application de la journée de travail de huit heures serait précédée de l'adoption préalable d'un tarif de salaires assurant le maintien intégral du prix de la journée à son taux actuel. Ils ont fait observer que le raccourcissement de la journée de travail leur porterait préjudice s'il avait pour conséquence une réduction proportionnelle de leur salaire. La solution de la question devient donc de moins en moins probable; car si c'était déjà une grave illusion d'espérer que les gouvernemens, même ceux dont l'abstention en ces matières est la règle de conduite, pourraient se mettre d'accord pour imposer un même nombre d'heures, il est bien plus invraisemblable qu'ils s'entendent jamais sur une rémunération uniforme de la journée. Les ouvriers des pays riches n'accepteraient pas une diminution de leurs salaires, et des salaires élevés ruinerait l'industrie des pays pauvres.

L'attitude prise à Zurich par les délégués français donne à penser que nos ouvriers commencent à apercevoir le piège qui leur a été tendu par les socialistes d'outre-Rhin. Les apôtres de la journée de huit heures faisaient valoir que, en nécessitant l'emploi de trois ouvriers où deux suffisent aujourd'hui, elle assurerait du travail aux ouvriers inoccupés : ils se faisaient sur la question des salaires, comme s'il pouvait être indifférent aux industriels que le coût de leur main-d'œuvre fût accru de 33 pour 100. La difficulté est signalée aujourd'hui. Il n'aurait plus manqué que de ressusciter la prétention émise autrefois par les ouvriers anglais de limiter la production des ateliers à raison de tant de yards par métier, afin que la baisse des prix ne pût être déterminée par la surabondance de la marchandise. Les *Trade-Unions* n'ont pas tardé à reconnaître que ce système entraverait tout progrès et détruirait toute industrie dans le pays qui s'y soumettrait. Croit-on que les ouvriers français seront moins clairvoyans, et ne s'apercevront pas que toute limitation du travail est une entrave mise à leur liberté et un préjudice porté à leurs intérêts ? Tout l'effort de l'industrie moderne tend à abaisser le prix de revient des produits, afin de pouvoir donner ceux-ci à meilleur marché. Si les ouvriers d'un pays essaient de se mettre en travers de ce mouvement universel ; si, par un faux calcul, ils arrivent à élever les prix de revient et à faire baisser la valeur vénale des marchandises, ils indisposeront contre eux l'ensemble de la communauté, et, comme ils sont consommateurs aussi bien que producteurs, ils pâtiront les premiers de ce résultat, si même ils ne font périr l'industrie à laquelle ils s'attaqueront, comme on pourrait en citer des exemples en Angleterre et en Allemagne, et à Paris même, où l'industrie de la chapellerie, entre autres, a succombé par suite d'une tentative de ce genre.

Quel ouvrier intelligent et de sens rassis n'apercevra pas le lien réel, bien que peu apparent, entre la question de la journée de huit heures et la guerre faite, à Paris, aux bureaux de placement ? Nous-même avons proposé, il y a quelque trente ans, d'établir dans chaque mairie un registre sur lequel les ouvriers en quête de travail pourraient se faire inscrire gratuitement, en donnant l'indication des maisons dans lesquelles ils avaient été employés. Il nous fut objecté que les patrons ne consulteraient guère le registre et qu'ils continueraient à s'adresser aux bureaux de placement, où ils obtiennent des renseignemens plus précis et où ils peuvent être mis en présence des ouvriers pour les voir et les juger. C'est cette faculté que les meneurs de la Bourse du travail veulent enlever aux chefs d'industrie : ce seraient désormais les syn-

dicats qui indiqueraient ou plutôt qui imposeraient au patron les ouvriers à embaucher. De là, en premier lieu, pour les ouvriers qui voudraient s'assurer la possibilité d'obtenir du travail, la nécessité de s'enrôler dans un syndicat et d'en alimenter la caisse ; en second lieu, la facilité pour les directeurs d'avantager leurs préférés, bons ou mauvais, en imposant leur engagement. Les bons ouvriers, qui peuvent établir leurs aptitudes et leur bonne conduite, sont certains aujourd'hui d'être embauchés immédiatement : ils seraient contraints d'attendre le bon plaisir des directeurs du syndicat, qui, sous prétexte d'assurer du travail à tous les syndiqués, feraient passer d'abord les non-valeurs, en astreignant les ouvriers d'élite à attendre leur tour d'inscription. Les bons ouvriers perdraient leur liberté, parce que, s'ils étaient convaincus de s'être procuré de l'ouvrage en dehors du syndicat, ils seraient mis en interdit à leur tour ; les patrons ne pourraient plus composer leurs équipes à leur gré, puisqu'ils seraient contraints de prendre leurs ouvriers de la main des syndicats. On le voit, c'est toujours la liberté du travail qui est mise en péril.

L'excommunication lancée par la Bourse du travail contre les sociétés coopératives de consommation est encore une atteinte portée tout à la fois à la liberté et au bien-être de l'ouvrier. Au début de l'institution, lorsque les premiers magasins coopératifs ont été établis, dans la région du Nord, par des chefs d'industrie et des directeurs de charbonnages, un certain nombre d'ouvriers s'y sont montrés peu favorables : ils prétendaient vouloir conserver la liberté de leurs achats ; ils accusaient les fondateurs de vouloir pénétrer dans le secret de leurs affaires et dans les détails de leur ménage. Leur véritable grief était que la dette envers le magasin était acquittée tout d'abord sur la paie, alors qu'ils voulaient recevoir leur paie tout entière, et la dissiper à leur gré, en profitant des offres des fournisseurs pour prendre des denrées à crédit, et en laissant leurs ménagères se débattre avec les créanciers. Il a suffi, pour faire tomber toute objection, de supprimer l'obligation de s'adresser au magasin coopératif : le temps, l'expérience et l'influence des ménagères ont réconcilié les ouvriers avec la coopération. Au sein du congrès de la Fédération du centre, tenu à Paris en 1892, la coopération a été très énergiquement défendue par les délégués des Compagnies de chemins de fer. Cela ne surprendra aucun de ceux qui ont visité les magasins coopératifs établis par les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans et les institutions diverses qui en sont les compléments. Malgré ces plaidoyers, le principe même de la coopération a été condamné, et les ouvriers ont été adjurés de se retirer



des sociétés dont ils font partie. C'est encore là un emprunt aux doctrines du socialisme allemand; car c'est le dernier congrès de Berlin qui a condamné la coopération, en se fondant sur ce que les services partiels qu'elle peut rendre pourraient avoir pour effet de détourner les ouvriers du but définitif à atteindre, la révolution sociale. Est-il admissible que les ouvriers français n'aperçoivent pas l'illogisme d'un pareil langage, qui leur demande de sacrifier à la poursuite de l'inconnu une partie du bien-être qu'ils peuvent se procurer? Du reste, il ne paraît pas que cette mise à l'index officielle ait porté préjudice aux sociétés coopératives : aucune n'a disparu par suite de la retraite de ses adhérents; des sociétés nouvelles se constituent, et le personnel de toutes n'a cessé de s'accroître.

Tout l'effort des révolutionnaires tend à séparer les ouvriers des autres citoyens, à leur persuader qu'il y a un antagonisme irréconciliable entre leurs intérêts et ceux du reste de la société, et que l'amélioration de leur sort dépend uniquement du succès de la guerre qu'ils doivent faire sans relâche à la classe capitaliste, suivant l'épithète qu'il leur convient d'employer. Il nous paraît impossible que la réflexion ne fasse pas apercevoir quelque jour aux ouvriers français, comme il est arrivé aux ouvriers anglais, ce qu'il y a d'odieux et de coupable dans cette guerre des classes qu'on envenime jusqu'au point d'éteindre le patriotisme dans les cœurs, de renier la patrie, et de faire appel aux étrangers contre des intérêts nationaux et des concitoyens. Où est le grief sérieux qu'on peut invoquer pour justifier cette conduite? Sommes-nous dans l'Inde, et les Français sont-ils parqués dans des castes séparées par des barrières infranchissables? Ces classes entre lesquelles on répartit arbitrairement l'universalité des citoyens sont-elles fermées à personne? Ne sont-elles pas, au contraire, ouvertes à tous, et un continuel mouvement de va-et-vient n'y fait-il pas entrer un certain nombre d'individus, tandis que d'autres redescendent à un niveau inférieur? Cette inégalité des fortunes, qu'on invoque contre la société actuelle, est-elle le résultat d'un privilège? n'est-elle pas uniquement la conséquence légitime du travail heureux, ou de l'économie, ou de l'esprit d'invention, ou du talent par lesquels tout citoyen peut améliorer sa position? Quel homme arrivé à la cinquantaine n'est pas en mesure de citer des familles parvenues, d'échelon en échelon, à la fortune, et d'autres dont la prospérité s'est évanouie par suite des fautes de quelqu'un de leurs membres? Où est le privilège, où est l'obstacle qui puisse décourager le plus humble citoyen dans cette société démocratique où le travail s'impose à tous comme une loi

inexorable, et où chaque recensement constate la diminution du nombre des individus qui ne demandent pas leur existence à une profession ?

L'envie, cette mauvaise conseillère, inspire seule les attaques dirigées contre les grands entrepreneurs. N'est-il pas heureux pour un pays, et particulièrement pour les ouvriers, qu'il se rencontre des hommes capables, expérimentés, résolus, prêts à assumer les risques d'une œuvre qui exige beaucoup de temps et de capitaux ? Interrogez les ouvriers, ils reconnaîtront qu'aux jours de crise ce sont ces hommes qui se mettent en avant, créent du travail et raniment l'activité nationale. M. Paul Leroy-Beaulieu a démontré par des argumens irréfutables la légitimité des bénéfices qu'ils doivent à leur initiative, à leurs efforts personnels, et qui ne portent préjudice à personne, puisqu'ils résultent d'un service rendu à la communauté. Quant à ces entrepreneurs, d'un ordre plus modeste, qu'on nomme des patrons, et contre lesquels on déchaîne l'animadversion, comment pourrait-on s'en passer ? Lorsque l'État aurait nationalisé, c'est-à-dire confisqué les cuirs, les draps, les toiles, etc., aurait-il à recruter des officiers cordonniers, tailleurs et chemisiers, pour conduire et surveiller les divers ateliers ; et les ouvriers de ces ateliers, assujettis à un travail toujours uniforme, sans indépendance possible et sans chance de s'élever, ne seraient-ils pas ramenés au rang des esclaves attachés à la glèbe dont le souvenir seul subsiste aujourd'hui ?

Les ouvriers n'ignorent pas comment de nos jours on devient patron ; ils ont vu assez de leurs compagnons sortir du rang et franchir cet échelon, et ils iraient se fermer la route à eux-mêmes ! L'expérience a prononcé souverainement : les ateliers sociaux fondés en 1848 ont tous disparu à bref délai ; les associations en très petit nombre qui ont survécu ont dû leur salut à l'abdication de leurs membres entre les mains de celui d'entre eux qui avait fait preuve de l'intelligence, de l'énergie et des capacités nécessaires à la conduite d'une entreprise, et elles se sont graduellement transformées en maisons du type ordinaire. Les choses se sont-elles modifiées depuis quarante ans, et la prédication anarchiste a-t-elle porté fruit ? En 1879, M. Rampal a légué à la Ville de Paris une somme d'un million que le Conseil municipal devait employer en prêts à intérêts, pour le terme maximum de neuf années, à des sociétés ouvrières de production ou de crédit. Le rapport adressé au Conseil municipal en 1890 établit qu'il ne restait plus que 79 829 francs disponibles sur le million, que quelques-unes des sociétés emprunteuses demandaient à attermer leur dette, mais que la très grande majorité des prêts

était absolument perdue. L'absence d'un patron, c'est-à-dire de direction, de surveillance et de responsabilité, a conduit toutes ces sociétés à la ruine. Ce serait calomnier l'intelligence des ouvriers que de croire que de tels exemples ne finiront pas par ouvrir les yeux des plus obstinés.

Ne cessons pas de le redire, la prévoyance et l'humanité commandent de ne pas abandonner au temps et à des expériences souvent douloureuses l'éducation économique de la classe laborieuse. En face des difficultés du présent et des obscurités de l'avenir, un devoir impérieux s'impose à tous ceux, agriculteurs ou industriels, qui peuvent prétendre à quelque influence sur les travailleurs, et qui joignent la sympathie pour leurs semblables aux avantages de l'instruction et du loisir : ce devoir, c'est de ne perdre aucune occasion de se rapprocher des ouvriers, surtout de ceux qui souffrent, afin de les éclairer sur leurs véritables intérêts, et de dissiper leurs erreurs et leurs préventions par un appel à leur bon sens et par une sympathie manifeste ; mais c'est aussi de leur dire la vérité, et toute la vérité. Rien de plus inutile et de plus dangereux que d'essayer de les ramener par des flatteries, par des promesses impossibles à tenir, par des emprunts à ce trompe-l'œil qu'on appelle le socialisme d'État. On peut voir comment ces sortes d'emprunts ont réussi à l'empereur d'Allemagne. Le 14 novembre 1892, le Congrès des socialistes allemands, réuni à Berlin, déclarait ne pas dédaigner les mesures d'amélioration proposées par le secrétaire d'État, mais en ajoutant « qu'il les considérait comme de petits acomptes qui ne doivent pas faire perdre de vue le but définitif : à savoir la transformation de l'État et de la société par le socialisme révolutionnaire ». Le congrès socialiste de Cologne vient, il y a quelques mois, de renouveler cette déclaration. Non, il ne faut pas voiler aux yeux des ouvriers les enseignemens de la raison, de la science et de l'expérience ; il ne faut pas craindre de leur répéter cette maxime de Franklin, un ouvrier devenu l'un des fondateurs de la république américaine : « Si quelqu'un vous dit qu'on peut s'enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas : c'est un voleur. »

---

LE

## RÈGNE DE MOULAI-EL-HASSAN

Les choses du Maroc sont peu connues en France, bien que ce pays soit limitrophe du département d'Oran et intéresse à plus d'un titre la sécurité de notre domination algérienne et l'avenir de notre politique musulmane.

Depuis de longues années, la diplomatie poursuit le maintien du *statu quo* dans l'empire des Chérifs. Afin d'écartier les complications dans une région voisine de notre colonie, et dont les populations orientales sont unies aux nôtres par plus d'un lien religieux et économique, on a toujours estimé, — et avec raison, — qu'il fallait s'attacher à reculer l'époque où s'ouvrira la question marocaine, dont la gravité ne le cédera à aucune autre par l'importance des divers intérêts qui y sont engagés. On s'est donc contenté de surveiller avec une extrême attention et de prévenir, en les discernant au milieu de la confusion de la politique intérieure du Maroc, ceux des incidens qui paraissaient de nature à modifier le *statu quo* : aussi bien est-ce avec une grande circonspection qu'il convient d'aborder tout ce qui a trait à cette partie de la Berbérie.

Aussi longtemps que vécut Moulai-el-Hassan, on pouvait espérer que, grâce à cette politique, nous étions à l'abri de toute complication, autant du moins que le permette la situation d'un pays tel que le Maroc. Mais voici que la fin soudaine de ce souverain, qui était également expert dans l'art de la guerre et habile dans le choix de ses ministres, amène au pouvoir un jeune prince, presque un enfant. Il est alors permis de se demander si nous trouverons dans le nouveau règne les mêmes garanties. Car, bien que nous devions attendre des avantages égaux de la continuation

de la même politique, peut-être devons-nous redouter, avec l'affaiblissement du pouvoir central, toutes les incertitudes d'un gouvernement s'exerçant au milieu d'intrigues et de révolutions de palais.

L'histoire de Moulaï-el-Hassan, en nous montrant l'état intérieur de son empire et les conditions où s'exerça son autorité, permettra d'apprécier les devoirs et les charges du jeune Abd-el-Aziz au moment de son avènement.

## I

Le sultan du Maroc, Moulaï-el-Hassan, était, en 1873, à 38 ans, khalifa ou chargé de la lieutenance dans le royaume de Merâkech, et commandait à ce titre une colonne envoyée pour recouvrer des arriérés d'impôts dans la vallée de Sous, au sud de l'Atlas, quand lui parvint la nouvelle de la mort de son père Sidi-Mohammed. Désigné en qualité de fils aîné par le sultan, à l'exclusion de ses autres frères, pour prendre le pouvoir, il se rendit en toute hâte au palais impérial. Franchissant la montagne en cavalier émérite, il arriva à marches forcées et très rapidement à Merâkech, où la fin de Sidi-Mohammed n'était pas encore connue. A l'exemple de ce qui se passait dans la Rome impériale, on avait caché la mort du souverain.

Très aimé par l'armée, où sa réputation établie de bravoure l'avait rendu populaire, Moulaï-el-Hassan ne paraît pas avoir non plus rencontré d'opposition dans sa famille, parmi ses oncles et ses frères. Acclamé par les ministres, par le grand vizir, il sut promptement se concilier tout ce nombreux personnel qui constitue au Maroc le makhzen ou gouvernement. Il eut l'habileté de conserver le même entourage que son père, mais, ainsi que cela a toujours eu lieu au Maghreb, le nouveau sultan, pour asseoir son prestige religieux autant que son pouvoir temporel, prenant la tête de ses troupes, dut partir à la conquête des villes et des populations de son royaume. De Merâkech à Meknas, la distance est grande; les territoires, même en temps ordinaire, sont peu tranquilles : ce ne furent dès le début du règne que luttes continues pour décider les tribus à se soumettre.

Les premières difficultés sérieuses commencèrent au Tadela, dans cette région de grandes plaines qui succède directement aux contreforts du moyen Atlas et précède les provinces de Chaouïa que borde l'Atlantique. Le Tadela est peuplé de plusieurs tribus distinctes, nomades, parlant les unes l'arabe, les autres le tamazirt ou langue autochtone des Berbères, vivant toutes sous la tente,

riches et possédant d'immenses troupeaux de chameaux et de moutons qui paissent sur les rives fertiles de l'Oum-el-Rebia, un des plus grands cours d'eau du Maroc. La situation stratégique de toute cette contrée est des plus importantes : c'est en effet là que passe une des deux routes qui unissent les royaumes de Fez et de Merâkech. L'autre voie longe la mer sous les canons de Rabat, à l'embouchure du fleuve Bou-Regreg, sur l'emplacement de l'antique Sala-Colonia des Romains. Aussi, dans l'histoire du Maghreb, voyons-nous de tout temps les sultans s'assurer avec le plus grand soin le passage du Tadela dès le moment initial de l'établissement de leur domination. Or, cette région en réalité à demi indépendante est depuis de longues années l'apanage d'une famille dont la réputation, le prestige religieux, s'étendent encore de nos jours fort loin. Tous les indigènes de cette partie du Maroc ne reconnaissent en effet qu'une autorité, celle du marabout qui réside à Bou-el-Djad, où l'on répète volontiers la fière devise : « Ici ni sultan ni makhzèn, rien que Dieu et Sidi-ben-Daoud ; » et cette influence spirituelle devient aisément un redoutable pouvoir temporel. Cependant les marabouts ne descendent point, comme le sultan ou comme les chérifs de Ouâzzan, par une généalogie plus ou moins bien établie, du divin prophète. Leur souche est plus modeste, quoique d'ailleurs encore fort illustre. Remontant au fameux khalife Omar-ben-el-Khattab, leur influence est considérée par le vulgaire comme leur venant d'une longue lignée de bienheureux, objets de grâces spéciales, et, par ce fait même, on est assez disposé à honorer d'un culte mélangé d'une certaine superstition tout ce sang illustre dans le marabout de Bou-el-Djad. Au commencement de ce siècle, lorsque le célèbre voyageur Domingo Badia y Leblich, dit Ali-Bey, parcourut le Maroc, le chef de la famille des marabouts de Bou-el-Djad passait dans tous les pays pour le plus grand saint, concurremment avec le chérif chef de la zaouïa de Ouâzzan.

Arrivé aux confins du Tadela, Moulaï-el-Hassan, malgré l'habileté des émissaires qu'il avait envoyés, rencontra une résistance très accusée que lui faisait parmi les tribus le chef de la famille Ben-Daoud. Ce dernier était alors un vieillard fort âgé, animé de sentimens intransigeans sur le pouvoir qu'il détenait, et sur la part qu'il entendait abandonner ou céder au gouvernement chérifien dans l'administration des tribus de la région. Moulaï-el-Hassan, en politique habile et patient, consacra plus tard tous ses soins à se ménager des alliances dans la famille même de son adversaire. Au moment de la mort de Sidi-ben-Daoud, la diplomatie chérifienne avait réussi dans sa tâche, car on vit se conso-

lider l'alliance du nouveau chef de la maison, Si-el-Arbi, avec le makhzen, et de ce côté du moins le sultan put envisager l'avenir sans crainte. On peut même dire qu'à la fin de son règne Moulaï-el-Hassan, avec une extrême habileté, était parvenu à rompre les liens qui unissaient les populations de cette contrée en une sorte de confédération. Mais à l'époque qui nous occupe le vieux marabout ne se dérangeait point pour venir au-devant du sultan, et se bornait à lui dépêcher un de ses enfans.

Après deux mois de négociations, le sultan atteignit enfin la ville de Rabat. C'est de là qu'il organisa son gouvernement, dans les plaines de Chaouia, de Doukkala et sur toute la côte de cette partie du Maroc qui s'était empressée de proclamer le nouveau souverain, et l'avait reconnu d'autant plus aisément que la crainte de désordres et de troubles paralysait le commerce, les affaires, et dominait tout le monde.

Au départ de Rabat et avant d'arriver à Meknas, Moulaï-el-Hassan eut à combattre la tribu arabe et très turbulente des Beni-Ahsen dans les plaines de la vallée du Sebou et le long de la forêt de la Mamora.

L'entrée à Meknas, l'ancienne résidence de Moulaï-Ismaïl, le plus glorieux des princes de la dynastie filali, — ce contemporain de Louis XIV qui envoyait un ambassadeur à Versailles pour demander au grand Roi la main de la jeune princesse de Conti, — marquait la première étape décisive du nouveau règne. La ville, habitée en grande partie par des descendans de l'ancienne garde noire des sultans, ne devait opposer aucune résistance; cette population, tirant la plus grande partie de ses ressources des séjours assez prolongés que fait parmi elle la cour marocaine, ouvrit avec enthousiasme au souverain les portes de la cité. Moulaï-el-Hassan s'installa au palais de ses aïeux pour étudier la situation politique intérieure du royaume de Fez et dicta ses premières volontés. Ce fut durant cette période qu'il reçut la visite de notre représentant au Maroc, M. Tissot. On attribua à cette démarche une certaine part des facilités relatives que Moulaï-el-Hassan rencontra ensuite pour l'établissement de son gouvernement, car on vit dans cette reconnaissance du nouveau souverain par notre légation une affirmation de la puissance du jeune sultan. Et cela était d'autant plus précieux, qu'à ce moment le makhzen était très préoccupé de l'accueil que ferait au gouvernement la ville de Fez, devant laquelle il allait se présenter. La population de la plus considérable des villes du Maghreb a effectivement une assez mauvaise réputation; elle est frondeuse et toujours prête à l'insurrection. Le parti des agitateurs, étudiants et sa-

vans religieux, y est toujours nombreux et toujours écouté. Ces agitateurs se déclaraient à cette époque mécontents d'une augmentation d'impôts, et ils avaient entraîné la masse de la population à se révolter à la voix d'un vieux chérif, Abd-el-Malek, qui, bien qu'aveugle, déployait une grande énergie pour organiser l'émeute. Sur ces entrefaites, les tribus des environs, telles que les Guerouan, qui habitent le Djebel-Kafes au nord de Meknas, et peuvent ainsi couper une des routes vers le Nord, et les Beni-Methirs, — qui occupent les premiers contreforts du moyen Atlas au sud du plateau qui unit Meknas et Fez, — entrèrent en rébellion ouverte. Il fallait donc engager le combat de plusieurs côtés à la fois avant d'arriver à Fez.

Cette ville, ainsi que l'on sait, se divise en deux cités bien distinctes et qui, construites à des époques différentes, ont un caractère et une population absolument dissemblables. A Fez-Djedid ou Fez-la-Neuve, qui domine l'ancienne ville ou Fez-el-Bâli, se trouvent la masse imposante des palais impériaux, les demeures d'un grand nombre de fonctionnaires, et enfin les casernes. Moulaï-el-Hassan y était attendu pour les mêmes raisons qui lui avaient si promptement ouvert les portes de Meknas. Il n'en était pas de même à Fez-el-Bâli où se localisait le mouvement de sédition, qui prenait des proportions de plus en plus inquiétantes malgré l'extrême désavantage stratégique de l'antique cité, dominée de toutes parts et comme croupissant dans l'humidité de l'étroite vallée de l'Ouad-Fez, choisie comme emplacement par son vénéré fondateur Moula-Idris-Serir. Les habitans avaient déjà fermé les portes et organisé un commencement de résistance quand le makhzen arriva à Fez-Djedid et s'y installa. Les troupes impériales durent engager une série de combats meurtriers : les citadins se battaient dans leurs jardins et à l'abri des murs. Cette situation se prolongea jusqu'au moment où les filali ou gens originaires du Tafilet, berceau de la famille du sultan — et qui forment une assez forte partie de la population pauvre de la ville, où ils exercent différens petits métiers — ouvrirent par surprise une porte de l'enceinte aux soldats du régiment d'El Hadj-Mennou. La résistance cessa tout de suite, les impôts furent rétablis, et le makhzen prit en mains l'administration de la ville. On devait donc beaucoup à cet El Hadj-Mennou, homme de guerre énergique, qui avait hâté la reddition de la place ; mais comme, d'autre part, l'orgueil de ce personnage devenait intolérable, le sultan n'hésita pas à le faire bâtonner et conduire à la prison de Tétouan, où il ne tarda pas à mourir. Ce procédé d'un autre âge encore fort en honneur au Maroc, avait le double avan-



tage de le débarrasser de la présence de ce malheureux et du poids de la reconnaissance à lui témoigner.

Vers cette même époque, l'état politique du Rif, éternellement en rébellion contre l'autorité nominale de la cour marocaine, devint très inquiétant. Il fallait à tout prix empêcher des incidens aux alentours des présides ou petites places de guerre que les Espagnols y entretiennent depuis des siècles, et le sultan, malgré les difficultés de tout genre d'un tel voyage et à un pareil moment, n'hésita point à se mettre en route.

Au retour de cette expédition qui fut très courte, il fallut se rendre à Merâkech afin de rétablir dans cette ville l'ordre, que le pacha était impuissant à maintenir. Mais telles sont les difficultés que les sultans rencontrent au Maroc qu'à peine arrivé à Merâkech, Moulaï-el-Hassan fut obligé de reprendre en toute hâte la direction du nord de ses États et de se porter à la frontière algérienne, où un de ses qaïds ou gouverneurs, El Hadj-Mohammed-ould-el-Bachir, causait de graves embarras aux autorités françaises de la province d'Oran. Parvenu dans la partie supérieure de la vallée de l'Ouad-Innaouen, à la hauteur de la ville de Tâza, il y fut surpris dans un ravin par les montagnards de la tribu des Riata, qui infligèrent un grave échec à l'armée impériale. On raconte que Moulaï-el-Hassan eut son cheval tué sous lui, et que, ayant perdu son turban et ses babouches au fort de la mêlée, il ne dut le salut qu'à la fuite. Un des fils du chérif de Ouazzan avait accompagné le sultan jusque-là, mais deux jours auparavant, il avait quitté la colonne, par suite de difficultés personnelles avec une partie de l'entourage : il n'en fallut pas davantage pour permettre aux fidèles de la famille de Ouazzan — qui possède du reste une grande influence religieuse chez les Riata — de répéter que la protection de leurs chefs était indispensable au sultan, puisque le départ d'un des leurs avait coïncidé avec ce combat malheureux, et que les montagnards n'auraient pas osé attaquer l'armée s'ils y avaient connu la présence d'un délégué de Ouazzan.

Quoi qu'il en soit, l'armée fut ralliée et on continua jusqu'à Ouchda, où El Hadj-Mohammed-ould-el-Bachir ne voulait point se rendre à la convocation du makhzen. Il flairait quelque piège et se sentait assez coupable pour se dérober. Afin de le décider, Moulaï-el-Hassan lui envoya son chapelet en signe de pardon et de protection. Le malheureux eut le tort de s'en remettre à cette parole et de se rendre au camp impérial : il fut enlevé, chargé de chaînes, et expédié à la prison d'État de Fez, puis à celle de Merâkech.

Le général Osmond, qui commandait alors les troupes de la

province d'Oran, profita de la présence de la cour marocaine, le long de notre frontière, pour venir, avec quelques troupes, saluer le sultan au nom du gouvernement. Une revue de parade permit à Moulaï-el-Hassan, encore sous l'impression du grave échec que ses armes venaient d'éprouver, de se rendre compte de la précision des mouvemens de nos troupes. Il fut particulièrement émerveillé des manœuvres d'une batterie d'artillerie, commandée par M. le capitaine Laval. Il exprima son admiration, et demanda s'il lui serait possible d'atteindre de pareils résultats avec ses soldats et d'obtenir à cet effet du gouvernement français l'envoi d'instructeurs d'artillerie.

Cette question intéressante devait être reprise et traitée à Fez quelque temps après, lorsque au printemps de 1877 arriva l'ambassade de M. de Vernouillet.

La situation de la mission militaire française détachée au Maroc fut alors définie. Toutefois l'esprit qui avait présidé dans le début à cette excellente institution ne devait pas tarder à être faussé. Au lieu de garder un petit nombre d'officiers vêtus à l'arabe, s'accommodant de la vie du makhzen, parlant la langue, passant assez inaperçus de la masse de la population et rendant de multiples services au sultan, on s'efforça comme à plaisir dans la suite de bouleverser à maintes reprises le petit personnel de cette mission et on déplaça les officiers au risque de mécontenter grandement Sa Majesté Chérifienne, que l'on ne consultait même point sur l'opportunité du départ de ceux qui étaient devenus *persona grata*. Entré dans cette voie, on ne s'arrêta plus, et le résultat a été déplorable. A la même époque où nous placions nos premiers instructeurs, le ministre d'Angleterre, sir John Drummond Hay, qui connaissait aussi le désir du sultan, lui avait envoyé un ancien officier anglais en qualité d'instructeur général de l'infanterie. Ce personnage est demeuré jusqu'à nos jours dans la même situation, qui à certaines époques a été importante. Puis les Italiens ont obtenu qu'à Fez des officiers de leur corps du génie fussent chargés d'organiser une fabrique d'armes et de munitions et enfin les Espagnols, jaloux de ces avantages apparens, se sont eux-mêmes efforcés de constituer une mission qui n'a jamais reçu d'emploi, si bien qu'il règne à l'heure actuelle une véritable confusion dans ces milieux, chacune des missions coûtant fort cher et ne rendant que des services médiocres.

Durant cette expédition d'Ouchda, le sultan soumit la plaine des Angad, connue aussi sous le nom de désert d'Angad, et qui s'étend jusqu'à la frontière oranaise. Il en fut de même des populations habitant les montagnes qui bordent cette région, telles

que les Beni-Bou-Zeggou et tout le pays jusqu'à Debdou. Au retour on envoya percevoir des arriérés d'impôts chez les Kibdana et dans le Gâret.

Au mois de décembre 1877, Sa Majesté Chérifienne rentrait à Merâkech pour y passer toute l'année 1878. Une épidémie de choléra sévissait sur les populations. Le premier ministre ou grand vizir, Si-Mouça, fut emporté par le fléau. Ce fut une perte irréparable pour Moulaï-el-Hassan ; car, fonctionnaire fidèle et avisé, Si-Mouça avait fait preuve d'une grande habileté politique. Il était le plus sûr et le plus écouté des conseillers du souverain, qui avait senti tout le prix de ses avis, lors des momens difficiles qui avaient marqué le commencement du règne. Si-Mouça, qui avait été aussi le premier ministre de Sidi-Mohammed, laissa parmi ses enfans un fils du nom de Ba-Ahmet, issu d'une juive convertie, et qui devint plus tard le grand chambellan et l'homme de confiance de Moulaï-el-Hassan.

Le sultan lui-même ne fut pas épargné par l'épidémie. Le bruit de sa mort ayant été répandu, les tribus de la montagne commencèrent de s'agiter, quelques-unes se révoltèrent, et il s'en fallut de peu que l'insurrection ne se généralisât. Les légations de Tanger, craignant pour la sécurité de leurs nationaux, demandèrent des bâtimens de guerre à leurs gouvernemens respectifs. Mais la santé du souverain s'étant améliorée, tout rentra dans un calme relatif, et à la fin du printemps de 1879, Moulaï-el-Hassan reprit à la tête de son armée la direction du nord de l'empire et regagna Rabat et Meknas. Chemin faisant, il obtint la soumission des Aït-Attab, des Beni-Zemmours, et, après avoir cruellement châtié celles des populations qui se trouvaient à la portée de son courroux, il entreprit l'œuvre difficile de dompter les Beni-Methirs, tribu berbère qui habite les environs de Meknas et que nous avons déjà vue entrer en scène presque au lendemain de l'avènement.

## II

Au mois de janvier 1880, Moulaï-el-Hassan expédia de Fez son oncle Moulaï-el-Amine dans le Gâret et sur les confins du Rif. L'expédition devait mettre à la raison les montagnards Guel-laïa ; mais l'opération, quoique longue et très pénible, ne semble pas avoir eu de résultats très positifs. Au printemps de la même année, les tribus dites Djebala, des environs de la petite ville de Ouezzan, les Beni-Mestara entre autres, se soulevèrent et, leurs déprédations s'étendant au loin, le makhzen résolut d'envoyer contre

eux une petite colonne. Plusieurs têtes de rebelles furent expédiées à Fez et suspendues comme exemple, suivant un usage séculaire, au-dessus des portes de la ville. A cette époque, des détachemens envoyés chez les Aït-Ioussi, sur la route de Fez au Tafilelt, durent guerroyer pendant un certain temps pour obtenir la remise des impôts.

Au cours de cette même année, il convient de placer un des événemens diplomatiques les plus considérables de l'histoire du Maroc et qui depuis cette époque a réglé la majorité des relations et des affaires entreprises par les Européens dans l'intérieur du pays. Je veux parler de la conférence internationale qui fut réunie à Madrid et où furent représentées la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Hollande, le Portugal, la Suède et la Norvège. Elle élabora et arrêta le texte de la convention signée le 3 juillet 1880 par les plénipotentiaires des puissances précitées et par les délégués marocains à cette réunion.

Pour de multiples raisons, cet instrument diplomatique n'a produit que peu d'effet, et en tout cas aucun des résultats principaux que paraissaient rechercher les puissances : — ni la restriction du droit de protection et des abus qu'il entraînait et qu'il continue à provoquer; ni la possibilité pour les Européens de s'établir avec facilité dans l'intérieur du pays. On n'a en effet obtenu du sultan la reconnaissance du principe de la propriété et de l'achat des terres par les Européens qu'au prix d'une clause additionnelle, que dans son habileté diplomatique le délégué chérifien a représentée comme une garantie morale, mais qui en réalité, soumettant toute opération d'achat à l'approbation du sultan, rend pratiquement nulles les concessions du premier article. Sa Majesté Chérifienne, pour protéger l'intérieur de son empire de l'invasion redoutée des chrétiens, des étrangers, n'a cessé de donner secrètement des instructions très nettes, très sévères, à tous ses fonctionnaires d'avoir à entraver toute opération de ce genre. De plus, ressource suprême, l'acquiescement du makhzen est toujours refusé. Il en résulte que, sauf sur la côte, dans celles des villes où cet usage était anciennement établi, les étrangers n'ont obtenu aucune facilité nouvelle pour acquérir des propriétés.

Dans le courant du printemps de 1881, la cour chérifienne se remit en marche, se dirigeant vers Rabat, pour razzier au passage les tribus turbulentes des Zemmours, puis les Zaeres, et enfin sur la route de Merâkech. On s'arrêta dans le Tadela pour régler certaines difficultés et mettre à profit les bonnes relations qui

s'étaient établies entre le sultan et le marabout de Bou-el-Djad. Les montagnards des Aït-Issri et des Aït-Ouerra obéissaient à la voix d'un chérif, personnage influent et agitateur redoutable pour l'autorité du sultan, qu'il combattait ouvertement, Si-Mhaouch, qui vit encore et jouit d'un grand prestige parmi toutes les populations de cette région. Il est issu d'une puissante famille connue depuis des siècles dans le pays et à laquelle les légendes attribuent une richesse fabuleuse depuis l'époque antique où un de ses ancêtres possédait des mines d'argent inépuisables exploitées par des troupeaux d'esclaves.

Les opérations du sultan, dans la période qui nous occupe, ne paraissent pas avoir été couronnées de succès. Il fallut en effet se contenter de mettre en fuite quelques-uns des partisans de l'agitateur, par de courtes démonstrations sur les pentes inférieures des montagnes, et reprendre la direction de Merâkech après avoir confié aux Aït-Attab, soumis depuis deux ans à peine, et aux Beni-Mellal, la mission d'achever cet essai de répression, tandis que Mhaouch s'enfonçait dans le massif inexploré et presque impénétrable de ses hautes montagnes.

Dès son retour à Merâkech, Moulai-el-Hassan qui, durant le règne de son père, et surtout au cours de l'expédition qu'il avait commandée dans le Sous, avait pu constater combien y était précaire l'autorité chérifienne, songea à organiser son pouvoir dans ces riches et lointaines contrées. Sa parole y était engagée, répétait-on à la cour, et on faisait le récit suivant : plusieurs années auparavant, au cours de la campagne qu'il avait entreprise, le jeune prince s'était avancé jusque chez les Oulad-Oulrass. Mais là il s'était trouvé en présence de Sidi-el-Hoçein-ould-Hachem, haut et puissant seigneur religieux, chef incontesté et universellement redouté du Tazeroualt, véritable fief où régnait de père en fils la descendance du grand Hachem, vénéré à l'égal d'un dieu dans toute la contrée. Or ce Si-el-Hoçein n'avait pas hésité à barrer la route à l'envoyé du sultan, et, en marabout habitué à voir tout plier devant sa volonté, il ne lui donna même que trois jours pour battre en retraite, le menaçant après ce délai de l'y forcer par les armes. Moulai-el-Hassan avait à cœur de prendre sa revanche de cette humiliation. D'autre part, on parlait à cette même époque, et avec persistance, de débarquemens et d'entreprises tentés dans ces régions méridionales par des chrétiens auxquels on prêtait des projets d'établissements le long de toute la côte saharienne de l'Atlantique. Ne citait-on point un hardi négociant anglais, du nom de Mackenzie, qui s'était fixé au cap Juby, à une très faible distance au nord de la Seguïa-el-

Hamra, que les cartes attribuent comme limite méridionale à l'empire chérifien? L'Anglais, sommé d'avoir à évacuer son comptoir fondé dans un petit îlot, affirmait que le pays ne relevait en rien de l'autorité du sultan, et continuait comme de plus belle ses opérations commerciales. Sur ces entrefaites, un autre aventurier, sujet britannique également, encouragé par les succès de son compatriote, intriguait très ouvertement avec les Aï-Bou-Amrane, disait-on à la cour, pour fonder un autre comptoir similaire. Les Espagnols, de leur côté, ne cessaient de réclamer sur le rivage de la province du Sous la cession du port qui leur avait été octroyé dans le texte du traité de 1860, conclu à la suite de l'expédition de Tétouan.

Il semblait donc également important pour le prestige de Moulaï-el-Hassan de régler cette vieille querelle avec Sidi-el-Hoçein en essayant de s'emparer de sa personne, et surtout de ses richesses que l'on disait immenses, butin admirable pour la cour, tout en affirmant par la même occasion la souveraineté chérifienne sur ces contrées, afin de couper court aux entreprises des étrangers. A peine rentré à Merâkech, Sa Majesté Chérifienne avait dépêché une petite colonne pour préparer dans le Sous et aux environs de Taroudant la venue des troupes. Aussi bien, depuis que Moulaï-el-Hassan était monté sur le trône, on s'attendait chaque année, dans le Tazeroualt, et jusque dans l'ouad Noun, à sa venue; on le savait énergique et homme à ne pas oublier le passé. Dès que Sidi-el-Hoçein eut connaissance du projet du sultan, il s'empressa de faire transporter dans sa demeure, véritable citadelle inexpugnable, toute sa famille, ses trésors, en y accumulant des provisions considérables, pour s'y enfermer avec son armée d'esclaves.

Le départ de l'armée impériale eut lieu au printemps de l'année 1882. Le gouvernement marocain avait eu soin de louer un bâtiment, — le vapeur français l'*Amélie*, — à une compagnie de Marseille. La contrée où l'on devait opérer était en effet singulièrement appauvrie par une épouvantable famine; chacun devait aller au loin chercher des vivres, le bétail avait totalement succombé, les chevaux avaient été vendus; et toutes ces tristes conditions, si elles étaient excellentes pour favoriser l'établissement du nouveau pouvoir, compliquaient d'autant la marche des armées, que l'on ne pouvait faire vivre sur le pays. De grandes quantités de grains, tirées dans le nord de l'empire avaient donc été amassées dans les ports de la côte, puis embarquées à Mogador sur le vapeur nolisé à cet effet. L'expédition gagna assez facilement la petite ville d'Agadir, après avoir franchi les contreforts de l'Atlas et tout le

pays des Haha. Les subsistances furent débarquées à Agadir, petit port fermé au commerce par ordre impérial, bien qu'il soit sans contredit le meilleur et le plus sûr mouillage de toute cette côte atlantique du Maroc, si dangereuse et si inhospitalière. L'armée atteignit ensuite la ville de Taroudant, la capitale du Sous, située au milieu de la riche vallée du même nom ; mais, à cette époque désolée, toute la région offrait un aspect aussi misérable et dénué que les districts les plus stériles du Sahara. Les effectifs de la colonne commençaient déjà à se réduire par les désertions et les morts résultant des privations les plus extrêmes. Aussi le séjour à Taroudant ne fut-il que de très courte durée, et après avoir passé l'ouad Sous, on se dirigea vers le sud, vers l'ouad Massa. A l'embouchure, on retrouva le bateau l'*Amélie*, qui put débarquer de nouvelles provisions, mais après les plus grandes difficultés, le long d'une plage où les vagues de l'Océan brisent avec violence, bordant d'une immense frange d'écume et de remous la côte basse et sablonneuse, qui, du large, semble voilée par le brouillard que forment les embruns. Une frégate espagnole était également mouillée, portant un fonctionnaire marocain qui rentrait de Madrid où il avait été envoyé par le makhzen afin de traiter du choix et de la cession du port de Santa Cruz de la Mar Pequeña. C'est ici que trouvent naturellement leur place quelques détails sur une question qui, soulevée en 1860, paraît n'avoir pris fin que vers 1887.

En 1860, peu de temps avant la signature du traité qui mettait fin à l'expédition dite de Tétouan, le gouverneur général des îles Canaries, émerveillé des pêches vraiment miraculeuses que faisaient les pêcheurs espagnols qui se rendaient dans les parages de la côte de l'extrême-sud marocain, demanda au gouvernement de Madrid, sur la prière des habitans des îles, de faire insérer dans le traité en préparation la cession du point de la côte marocaine dit Santa Cruz de la Mar Pequeña. C'était ainsi que les patrons des barques de pêche appelaient l'endroit où ils allaient tendre leurs filets. Le gouvernement espagnol, croyant de très bonne foi qu'il s'agissait réellement d'un port et de territoires environnans, se lança dans une suite interminable de négociations qui devaient durer près de vingt-sept années, et qui donnèrent lieu aux incidens les plus divers. Finalement, il fut établi d'une manière certaine que Santa Cruz de la Mar Pequeña n'existait point, et qu'il s'agissait simplement d'un bas-fond et de sortes de bancs de sable où la mer était plus tranquille et où le poisson abondait. A la vérité, le tout était peut-être situé dans les eaux marocaines, sans que l'on en fût même absolument

certain. Toute une série de commissions militaires, scientifiques, maritimes, hydrographiques et autres s'organisèrent successivement en Espagne, et durant de longues années tentèrent sans succès, — et parallèlement à des voyages de fonctionnaires chérifiens qui sur terre suivaient la côte, — de reconnaître et de déterminer la localité introuvable. Le makhzen marocain s'empessa du reste de proposer comme compensation au gouvernement de Madrid la cession de différens points tous plus inhospitaliers les uns que les autres de cette côte déserte et si mal famée à tant de titres. C'est ainsi que Moulâï-el-Hassan offrit El-Bouidha et quelques autres territoires également privés d'eau à plusieurs centaines de kilomètres à la ronde.

Reprenons notre récit. De l'embouchure de l'ouad Massa, on se dirigea vers Tiznit. On espérait par Aglou atteindre Agoulmine, le grand marché de l'extrême-sud, véritable entrepôt et point de départ d'une partie des grandes caravanes qui s'y organisent pour faire le commerce avec le Soudan. Mais le sort en décida autrement. La famine continuait en effet de faire d'horribles ravages dans tout le pays et jusque dans les rangs de l'armée, dont les effectifs fondaient à vue d'œil. Pour comble d'infortune, la mer était si mauvaise qu'à Aglou on ne put, malgré les plus grands efforts, débarquer les céréales nécessaires à l'alimentation des troupes. La situation devenait de jour en jour plus critique quand on reçut des vivres expédiés d'Agadir par terre et qui arrivèrent fort à propos. La cour marocaine s'arrêta à Tiznit, petite localité située aux confins de Tazeroualt. Moulâï-el-Hassan y convoqua tous les cheikhs et personnages importants de la région et des environs, et en premier lieu le fameux Sidi-el-Hoçein-ould-Sidi-Hecham, le chef du Tazeroualt, ainsi qu'El-Habib-ould-Bérrouk, ce dernier, cheikh de l'ouad Noun, dont le père s'était acquis une certaine célébrité au commencement du siècle par la façon dont il s'était entremis pour le rachat et la livraison de malheureux marins européens naufragés en ces parages et réduits en esclavage par les tribus de la côte. Si-el-Hoçein avait de bons motifs, ainsi que nous l'avons vu, de se défier des suites qu'aurait pour lui, s'il s'y rendait, la convocation du sultan. Il ne bougea donc pas de sa citadelle et se contenta d'envoyer au sultan son fils aîné, restant sourd aux protestations d'amitié que Moulâï-el-Hassan lui fit faire en son nom. Aux chefs et grands personnages mandés, Sa Majesté Chérifienne représenta le danger qu'ils couraient d'une invasion de chrétiens, lesquels sur différens points de la côte, et à des titres divers voulaient s'installer pour de là s'infiltrer insensiblement dans le pays. Usant avec habileté de l'argument que four-



nissaient la crainte de la venue des infidèles et l'impuissance où se trouvaient ces populations sans cohésion de s'opposer à l'occupation étrangère, Moulaï-el-Hassan leur démontra que toutes devaient s'en remettre à sa souveraineté pour avoir raison de ces tentatives. La contrée qui fit ainsi, dans l'été de 1882, sa soumission nominale au sultan est comprise entre l'ouad Sous au nord, l'Océan à l'ouest, l'ouad Draa au sud et les Aït ou Mribet au sud-est.

Durant la marche de retour, la cour chérifienne força à l'obéissance toutes les populations dites du Sahel et aussi de la vallée de l'ouad Sous depuis l'embouchure jusqu'à Ras-el-Oued. Ces résultats politiques rapidement atteints ne l'avaient été qu'en raison de la famine et de l'état précaire où vivaient les populations. Ils ne devaient être que de courte durée. Malgré les lettres triomphales expédiées dans toutes les villes de son empire, à peine le sultan était-il revenu à Merâkech, exténué et avec son armée décimée, en août 1882, que toutes ces mêmes tribus que l'on venait de soumettre se préparaient de nouveau à la rébellion. Il leur avait suffi de pouvoir escompter le produit d'une récolte qui s'annonçait sous des auspices favorables.

En mars et avril, le sultan avait reçu l'ambassade de M. Ordega, venu présenter ses lettres de créance et régler par la même occasion avec le makhzen plusieurs affaires délicates qui avaient trait notamment à des indemnités dues par le gouvernement chérifien pour des méfaits et dommages causés par les tribus marocaines le long de la frontière algérienne. A cette même époque, nous avions eu des difficultés avec le parti des Oulad-Sidi-Cheikh-Gharaba et notre représentant en agissant avec énergie et habileté obtint les solutions désirées.

Après une année de repos passée à Merâkech, Moulaï-el-Hassan se remettait derechef en marche et prenait la direction de Meknas. L'objectif de la campagne était en apparence de soumettre certaines tribus du Tadela, et d'y prélever de longs arriérés d'impôts, mais en réalité le sultan se proposait de recueillir les premiers fruits de son entente avec le marabout de Bou-el-Djad, triomphant par sa diplomatie intérieure des résistances et des hésitations de la grande tribu des Zaiane inféodée à l'autorité morale et religieuse de la famille des Ben-Daoud. La démarche fut couronnée d'un plein succès, car Mohammed-ou-Hammou, le chef de cette tribu, la plus puissante qui soit au nord de l'Atlas, — dont les cavaliers sont innombrables et dont le territoire s'étend au nord du Tadela, commandant les communications vers Meknas, — ne tarda pas à entrer en composition avec le sultan. Quatre années

plus tard nous verrons Mohammed-ou-Hammou confirmer cette même alliance dans une visite au camp impérial ; il deviendra un des trois grands vassaux, instrumens puissans de la politique intérieure chérifienne, et quelque temps avant la mort de Moulâï-el-Hassan cette union sera même si intime qu'il donnera une de ses filles à son souverain.

Au cours de l'expédition de 1883, grâce à l'établissement d'alliances religieuses, le makhzen put pénétrer dans la région dite Bibane où un des ancêtres de Sa Majesté Chérifienne avait subi une complète défaite et laissé même son campement aux mains des rebelles. L'armée de Moulâï-el-Hassan rencontra de grandes difficultés dans les régions où l'action politique préparatoire n'avait pu s'exercer : la tribu des Beraksa notamment, fraction des Smala, dédaignant de se retirer à l'approche des troupes et se refusant à payer aucun impôt, poussa l'audace jusqu'à les attendre de pied ferme. La kasbah ou forteresse des rebelles fut attaquée, mais ne fut emportée qu'après des pertes considérables ; finalement, force resta au makhzen, les constructions furent rasées, les hommes emmenés la chaîne au cou et les femmes livrées à l'armée tandis que les moissons et les plantations étaient saccagées. C'est ainsi également que l'on opéra contre la zaouia ou couvent des Oulad-Sidi-Bou-Amrane, demeure des chérifs du même nom, qui possèdent une grande influence chez les Beni-Khirane et les Oulad-Bou-Râdi. Ces personnages religieux s'étaient refusés à adopter la politique du sultan.

Moulâï-el-Hassan pénétra ensuite sur le territoire des Zaeres, région déjà parcourue à maintes reprises, notamment en 1881, mais où la sédition est constante. Ces populations venaient à nouveau infester les environs de la ville de Rabat, coupant les communications et rendant intenable les abords de la place. Les Zaeres, à l'approche des troupes chérifiennes, vidèrent le pays, et on dut se borner en guise de répression à piller et à détruire ce qu'avait laissé derrière elle cette tribu insaisissable. Quand on entra à Meknas en octobre 1883, la campagne avait duré quatre mois et l'effectif n'avait pas dépassé cinq ou six mille hommes ; mais la totalité des contingens fournis successivement par les tribus soumises, et composés pour la plus grande partie de cavaliers, avait atteint quinze à seize mille fusils.

Moulâï-el-Hassan demeura à Meknas jusqu'en automne 1884. Enfermé dans son palais, il y fut malade d'une fièvre typhoïde qui faillit l'emporter. Ce fut même miracle s'il ne succomba point, car les médecins arabes, ou plutôt les empiriques qui le soignaient alors, lui ordonnèrent quelques-uns de leurs remèdes

favoris, tels que de sacrifier au diable trois poules noires que l'on égorgea à un endroit voisin de la ville à l'Aïn-Toto, petite fontaine que connaissent bien les voyageurs qui ont fait la route de Meknas à Fez.

Au cours de l'été 1884, un assez gros mouvement se produisit au centre de la tribu des Aït-Ioussi; les habitans d'un village fortifié, El-Almis, pillaient et rançonnaient les caravanes, interceptant ainsi toutes les communications avec les oasis du Tafiléel. Sa Majesté Chérifienne envoya une colonne à laquelle on adjoignit un des officiers français de la mission, pour faire sauter à la dynamite ce repaire de brigands. Toutes les populations environnantes furent terrifiées du résultat obtenu par cette mine et, n'en comprenant pas le fonctionnement, elles l'attribuèrent à quelque sortilège ou maléfice apporté par les Roumis.

Moulaï-el-Hassan passa l'hiver de 1884-1885 à Fez, et en avril il reçut l'ambassade de M. Féraud qui venait lui présenter ses lettres de créance. Dès le mois de mai, il regagnait Merâkech en passant de nouveau par le Tadela dont l'état politique avait besoin d'être surveillé, car le makhzen désirait mettre à profit les bonnes dispositions des marabouts de Bou-el-Djad. Toutefois les opérations militaires se bornèrent à guerroyer contre les Ait-Bou-Zid, tribus habitant les montagnes qui bordent le nord de la vallée de l'Ouad-el-Abid et qui avaient refusé de payer l'impôt. La cour chérifienne hiverna à Merâkech et on se prépara à entamer au printemps la seconde expédition du Sous, rendue nécessaire par les nouvelles très mauvaises que l'on recevait de ces régions méridionales. Au cours de cette campagne, le sultan paracheva les résultats ébauchés durant l'année 1882 et descendit jusqu'à Angoulmine où furent reçues des députations sahariennes; de nouveau, des caïds furent nommés dans toute la contrée du Sous qui se trouva ainsi définitivement organisée et soumise au pouvoir de Moulaï-el-Hassan. On franchit au retour l'Atlas par la région extrêmement difficile et complètement inexploree des Ida ou Tanane. Les officiers de la mission militaire française procédèrent à l'établissement d'un petit chemin muletier qui permit à l'artillerie et aux gros bagages de la colonne de traverser un massif réputé inabordable; après avoir débouché dans la plaine de Merâkech, on rentra en ville à la fin du mois d'août 1886. Pendant l'hiver, le sultan reçut pour la seconde fois notre ministre, M. Féraud.

Au printemps de 1887, Moulaï-el-Hassan se mettait de nouveau en route, désirant visiter la petite ville de Demnat, voisine de Merâkech, où abondent les juifs, afin de se rendre compte par

lui-même des conditions dans lesquelles il y vivaient. On avait, en effet, répandu à ce sujet les bruits les plus exagérés. Une mission privée ayant à sa tête M. Montefiore était arrivée à la cour peu de temps auparavant; organisée à Londres, elle poursuivait un but humanitaire et philanthropique; afin d'examiner et d'améliorer le sort des israélites au Maroc, elle avait obtenu certaines promesses du sultan. Après quelques jours passés à Demnat où la cour chérifienne s'occupa également d'examiner la situation du caïd ou gouverneur de la localité — que l'on disait très riche et par conséquent bon à rançonner — on reprit de nouveau la route du Tadela.

Ce fut à ce moment que vint au camp chérifien le puissant caïd des Zaïane, Mohammed-ou-Hammou, dont le concours, ainsi qu'on l'a dit, devait être si précieux à la politique chérifienne. Au passage à Rabat eut lieu la réception d'une ambassade espagnole. L'armée s'engagea ensuite sur la route de Meknas en traversant le territoire de la tribu des Zemmours, toujours insoumis. On guerroya pour obtenir le paiement des impôts. C'est au cours de cette marche, presque au moment de sortir de ce territoire redouté, que fut assassiné traîtreusement — chez les Aït-Ouribel, sur les bords de l'Ouad-Beht — l'officier d'artillerie attaché à la mission militaire française. Ce triste événement produisit une très grande impression sur le sultan et dans tout le makhzen, et il eut de graves conséquences, aussi bien pour l'avenir de cette mission que pour le prestige des Européens de qualité. Une indemnité de 100 000 francs ayant été exigée du sultan, il la solda, mais se trouva dégagé de la nécessité de toute autre répression, car elle représentait le prix du sang ou *dia*, qui, suivant la coutume, empêchait, puisqu'elle en tenait lieu, tout châtement des meurtriers.

Peu de temps après son retour à Meknas, le sultan fut de nouveau très malade : on ne le vit point paraître à la mosquée plusieurs vendredis de suite; aussi le bruit de sa mort fut-il répandu. Une grave épidémie sévissait à cette époque à l'intérieur du harem : des femmes y avaient succombé, on les avait enterrées nuitamment; et la nouvelle de la fin de Moulaï-el-Hassan était acceptée assez généralement par le peuple, persuadé que la mort du souverain avait été dissimulée suivant l'usage. Ces nouvelles, colportées dans toutes les tribus, les encouragèrent à lever l'étendard de la révolte et les pillards coupèrent les routes. Aux environs mêmes de Meknas, les Guerouane rançonnaient déjà les caravanes; le prix de la poudre augmentait; et on prévoyait le moment où la ville serait assiégée, quand le sultan se remit et put reprendre la direction de son gouvernement.

Durant l'hiver 1887-1888, arriva à Meknas une ambassade belge dont le souvenir est demeuré très vif. Elle apportait en présent au souverain un petit chemin de fer fabriqué en partie en Allemagne. On se flattait, paraît-il, grâce à l'étonnement produit sur l'esprit du monarque africain, de pouvoir obtenir la commande d'un matériel plus considérable et l'établissement d'une première ligne de Meknas à Fez, point de départ, espérait-on, d'un réseau plus étendu destiné à mettre en valeur les richesses de l'empire. On pensait aussi que la nationalité de l'entreprise sortie d'un pays si spécialement industriel ne soulèverait ni complication ni jalousie diplomatique. En réalité, la petite locomotive ne fonctionna qu'une fois devant le sultan et encore très médiocrement, car elle roulait sur des rails trop hâtivement posés et sur un terrain accidenté : elle s'arrêtait, et des nègres du palais devaient alors pousser la machine jusqu'au sommet des pentes. L'effet fut manqué : Sa Majesté Chérifienne refusa énergiquement de monter dans le wagon impérial, et à l'heure actuelle, ce petit matériel de luxe, transporté avec tant de peine à dos de chameaux à travers les chemins de la Tingitane, détremvés et difficiles en hiver, gît dans un poussiéreux abandon au palais de Dar-el-Beïda où il est remisé.

### III

C'est en 1888 qu'il convient de placer le commencement de la deuxième partie du règne de Moulaï-el-Hassan. Nous avons vu les premières années consacrées par le souverain depuis 1873 à faire reconnaître, puis à consolider son autorité, dans les régions accessibles de l'empire, qu'il a parcourues sans cesse et presque chaque année de Merâkech à Fez, de Fez à Ouchda, pour ensuite revenir au cœur de ses États. Par deux fois nous l'avons suivi jusqu'au fond des provinces reculées de l'ancien royaume du Sous, où il allait établir sa domination, puis nous avons caractérisé les plus importantes négociations de sa politique intérieure, telles que l'alliance avec les marabouts du Tadela, par laquelle il s'assurait le concours effectif des Zaïane.

Dès la fin de 1887, le sultan allait utiliser les ressources diverses que lui donnaient sa diplomatie intérieure et la domination des territoires qui lui étaient soumis pour entreprendre une grande lutte contre l'influence des Derqaoua. C'est là le premier acte important de sa politique contre l'hégémonie berbère, qui l'occupera jusqu'à sa mort. Ensuite aura lieu le voyage, — plutôt que l'expédition, — chez les Djebala ; autre épisode de la même

lutte, car il s'agissait d'étudier l'état politique de ces populations kabyles du Nord. Enfin le sultan fera la longue et difficile campagne de Tafilelt, entreprise presque à la veille de sa mort et qui ne pourra être achevée à cause de la gravité du conflit avec l'Espagne et des événemens de Melilla.

A l'époque qui nous occupe, Moulai-el-Hassan, par les intrigues que ses agens avaient nouées parmi les Beni-Meguiled et notamment par l'action du chérif Si-Mohammed-el-Amrami, avait très utilement préparé la campagne projetée. Il lui fallait en effet lutter contre une influence religieuse considérable, celle d'un chérif redoutable, agitateur dangereux, El-Arbi-el-Derqaoui. Ce n'est là d'ailleurs qu'une des formes de cette rivalité de race qui depuis tant de siècles subsiste entre l'élément berbère et les souverains arabes du Maghreb. Pour en saisir le caractère, il faut connaître la population berbère dont Moulai-el-Hassan n'a cessé de poursuivre la soumission, œuvre gigantesque à laquelle se dévouèrent tous les princes des dynasties saadienne et filali.

On sait en effet qu'au Maroc la très grande majorité de la population est demeurée berbère et telle qu'elle était à l'époque lointaine où débarquèrent en Maurétanie les premiers colons phéniciens, alors qu'ils y trouvèrent cette race libyenne dont les auteurs anciens et quelques rares vestiges de monumens nous ont seuls transmis le souvenir. Les territoires berbères sont demeurés inexplorés à travers les âges et les différentes dominations. La race guerrière qui les occupe et qui s'est toujours distinguée par un amour farouche de l'indépendance a de tout temps professé les mêmes sentimens, depuis les Romains jusques et y compris les Arabes, au moment de leur plus grande splendeur. Les dynasties musulmanes elles-mêmes, malgré leurs efforts, ont dû se contenter de la facile domination des villes et des plaines voisines du littoral. Un moment, lorsque les chérifs saadiens arrivèrent au pouvoir, on put croire qu'il se produirait un changement. Grâce en effet à une nouvelle et hardie conception politique, ces princes succédaient à des dynasties très affaiblies par une longue suite de luttes et de révolutions. Ils pouvaient se dispenser par leur noble origine de l'appui des zaouïa et centres religieux qui avait été nécessaire à leurs prédécesseurs pour dominer les populations. On était en droit d'espérer qu'ils modifieraient la situation amoindrie du pouvoir. Aux origines du xvi<sup>e</sup> siècle, alors qu'il était impossible de songer même à discipliner les Berbères, il n'était pas téméraire de penser que, grâce à leur bravoure, les chérifs saadiens et plus tard leurs continuateurs, les chérifs filali, subjugueraient le vaste empire du Maghreb-el-Acsa. Mais si les couvens ou zaouïa qui jadis avaient prêté aux Mérinides l'appui de leur influence ne

contestèrent qu'à demi la légitimité du pouvoir administratif, elles ne cessèrent, en revanche, de revendiquer le libre exercice de leur antique autorité spirituelle sur leurs fidèles, et bien plus, elles luttèrent par les armes pour faire prévaloir la liberté de leurs doctrines. Jusqu'à nos jours cette situation s'est perpétuée, provoquant la confusion de l'état politique intérieur du Maroc. Aussi bien, les Berbères y forment encore maintenant et le plus souvent de petites confédérations sans lien solide et qui se désagrègent sous l'action de leurs luttes locales, mais qui réapparaissent sans cesse et un peu plus tard sous des formes différentes. C'est ce même esprit d'indépendance qui est le plus rude obstacle à toutes les entreprises dont ils ont été l'objet. La réunion de toutes ces tribus fortes autant par leur nombre que par leur caractère belliqueux est donc vivement redoutée par le makhzen. Déjà au commencement de ce siècle, sous le règne de Moulaï-Soliman, une tentative d'union s'était faite entre les populations berbères du sud-est de l'empire. Les tribus qui habitent les districts reculés et les hautes montagnes où la Moulouïa prend sa source se groupèrent, et une expédition commandée par le sultan vint échouer contre elle. Une armée chérifienne en déroute, le camp impérial pillé et le souverain cherchant son salut dans la fuite, étaient chez ces montagnards autant de souvenirs glorieux qui semblaient les préserver de toute nouvelle tentative de domination.

Depuis de longues années un chérif, très saint personnage, s'était établi dans le Medaghara, région formant suite dans le nord au Tafilelt, et il avait pu se faire de nombreux adeptes dans toute la contrée et exploiter cette situation. De sa zaouïa ou couvent d'El-Gaouz, Si-el-Arbi-el-Derqaoui commandait en réalité par son prestige religieux à toutes les tribus berbères qui s'étendent jusqu'aux environs méridionaux de Fez et de Meknas. Aït-Atta, Aït-lafelman, Aït-Izdeg, Aït-Ioussi, etc., etc., s'inspiraient du grand chef derqaoui pour la moindre de leurs actions, et c'était là un péril d'une extrême gravité pour le gouvernement du sultan. Déjà, en 1881, ce puissant chérif entretenait, disait-on, des relations avec Tripoli, d'où il recevait des quantités d'armes; d'un mot, il pouvait mettre en mouvement l'énorme masse des populations de l'Atlas; on l'avait entendu prêcher la guerre sainte contre les Français et les tribus algériennes; peu après il avait, il est vrai, contremandé l'attaque, mais le danger avait été imminent; et en 1882 on assurait que l'assemblée générale des délégués des tribus berbères s'était réunie, et que, composée d'envoyés de toutes les fractions, elle avait atteint le chiffre considérable de 1 000 individus. Or voici que l'effet des mêmes manœuvres se faisait sentir jusque chez les Beni-Meguiled, une des plus puissantes tribus du Maroc,

établie sur les grands plateaux boisés, arrosés, et fertiles, qui s'étendent au sud de la ville de Meknas jusqu'aux sources de la Moulouia.

Ces populations sont voisines des districts les plus reculés de la chaîne principale de l'Atlas, où régnait en souveraine maîtresse l'autorité du chérif derqaoui d'El-Gaouz, et le makhzen redoutait qu'elles n'entrassent dans la confédération des Berbères. Déjà depuis un certain temps, des missionnaires envoyés du Medaghara leur prêchaient la haine du pouvoir de Moulaï-el-Hassan, et, unissant dans une même parole les enseignemens d'abstention complète, puis d'hostilité vis-à-vis des détenteurs du pouvoir temporel, doctrine, ainsi que l'on sait, de la secte des Derqaoua, les émissaires provoquaient l'agitation dans des territoires déjà peu soumis. Bien avant son départ de Meknas, le sultan, fidèle aux traditions de sa politique intérieure, n'avait point manqué de faire intervenir Mohammed-ou-Hamou, le chef des Zaïane, puis le chérif Si-Mohammed-el-Amrami, originaire de cette même région où sa famille possède une grande influence: ce dernier venait d'épouser une propre sœur du sultan, Lella Mekeltoum (la Dame aux grosses joues). Par les intrigues de ces deux agens, grâce aux luttes locales qui étaient survenues et auxquelles prirent part les contingens des Zaïane, la population des Beni-Meguiled était épuisée avant l'arrivée de l'expédition. On y souhaitait même la venue de Moulaï-el-Hassan comme médiateur et pacificateur. La campagne dura exactement trois mois: partie le 27 mai, l'armée chérifienne rentra à Meknas le 27 août. On avait fait de grands préparatifs et rassemblé un immense appareil guerrier, afin de promener sur de gigantesques brancards portés par quatre chameaux les grosses pièces de canon Krupp. Par ce déploiement inusité, on voulait frapper l'imagination des tribus déjà désagrégées par l'action politique préparatoire. Peu d'expéditions chérifiennes donnèrent un résultat aussi complet. Au retour, on avait en effet non seulement détruit la puissance locale des Derqaoui, mais réussi à placer des caïds ou gouverneurs dans toute cette partie jadis inconnue du territoire marocain. Dans les fêtes qui eurent lieu après la rentrée à Fez, les députations des farouches Beni-Meguiled figuraient dans les cérémonies aux côtés des délégations des tribus les plus soumises de l'empire. Toutefois, au cours des opérations, le 27 juin, une assez grave affaire avait eu lieu: en quittant le camp de Hamanita et avant d'arriver au ksar ou village fortifié de Mellouia, l'arrière-garde de l'armée avait été attaquée alors qu'elle était engagée dans un défilé; un combat meurtrier s'était engagé; et il avait fallu toute la puissance de l'armement moderne des troupes chérifiennes pour avoir raison de cette attaque imprévue.



Telle est au Maroc la confusion des choses intérieures et l'instabilité des résultats acquis, que Moulaï-el-Hassan, à peine rentré de cette campagne considérée comme un succès, apprenait la fin tragique de son vieil oncle Moulaï-Serour, envoyé avec une escorte d'environ soixante-dix cavaliers pour percevoir un arriéré d'impôts chez les Aït-Chokman. Attiré dans un guet-apens, puis séparé durant la nuit de ses cavaliers, l'infortuné avait été égorgé deux jours après son départ du camp impérial. Le meurtrier était Si-Allal, le fils du fameux Mhaouch dont nous avons déjà parlé ; dans la suite, il se réfugia chez les Aït-Hadidou, et nous assisterons plus tard, au moment de la marche vers le Tafilelt, aux efforts infructueux du sultan pour s'en emparer.

A peine rentrée à Meknas, la cour chérifienne en repartait pour aller passer tout l'hiver 1888-1889 à Fez, et ce fut dans cette dernière ville qu'elle reçut l'ambassade de M. Patenôtre, venant présenter ses lettres de créance.

Le 17 juin, Moulaï-el-Hassan se remettait en route. On ignorait le but de l'expédition : certains affirmaient que l'armée se dirigeait vers Taza, les Riata et peut-être Ouchda ; d'autres, mieux informés, parlaient d'une marche sur Tétouan et Tanger. On remonta en effet vers le nord. A la sortie de Fez, après avoir passé le fleuve Sebou et à travers le territoire des Hayaina, la colonne manœuvra vers le Djebel-Moulaï-Bou-Chèta, les Beni-Zeroual, les Beni-Mestara, les Akhmas et enfin les populations de la petite ville de Chechaouen. Toutes ces tribus sont en majorité indépendantes de l'autorité temporelle du sultan : elles ne défèrent pour la plupart qu'à l'influence religieuse des chérifs Oulad-Abdesselam-ben-Mechich. Dans son voyage, Moulaï-el-Hassan procéda presque uniquement comme personnage religieux, respectueux des mœurs, des traditions locales et des doctrines religieuses. Il ne demanda que peu de paiemens d'impôts, plaçant même des soldats afin d'empêcher le gros de l'armée de gêner au passage les récoltes encore sur pied. Enfin le souverain, procédant ainsi qu'un modeste pèlerin, se conforma à un antique usage et s'en fut lui-même porter son offrande au tombeau de Moulaï-Abdesselam-ben-Mechich. Cette conduite était habile ; elle était en tout cas imposée par l'état politique de ces tribus redoutables entre toutes, car elles sont armées de fusils modernes à tir rapide provenant de l'importation considérable d'armes et de munitions de guerre qui depuis plusieurs années se fait le long de la côte du Rif. Dans le cas d'une attaque, chaque village se serait défendu avec courage, et certaines de ces tribus, telles que les Beni-Zeroual, peuvent aisément mettre en ligne jusqu'à vingt mille fantassins. Il fallait d'autant moins s'exposer à un échec que le voyage de Tanger était décidé et que

la cour chérifienne allait visiter la résidence du corps diplomatique étranger, vis-à-vis duquel il convenait de sauvegarder le prestige de la souveraineté impériale. Toutefois, dans certains districts, cet effacement du pouvoir temporel ne calma qu'imparfaitement la défiance, et l'on vit des populations refuser jusqu'à la paille pour les chevaux du makhzen.

Le 4 septembre 1889, Moulaï-el-Hassan faisait son entrée à Tétouan. Il y rencontra les ministres de Belgique et d'Italie, qui lui présentèrent leurs lettres de créance, et furent à cette occasion reçus sur la place publique de la ville, avec le cérémonial habituel. On procéda de même pour le général gouverneur de la place espagnole de Ceuta, accomplissant une démarche de courtoisie. Puis on se mit en route pour Tanger, où Moulaï-el-Hassan s'installa dans la demeure du pacha, qui du haut de la Kasbah domine la ville. On avait réparé et aménagé complètement ce palais, car depuis un siècle aucun sultan n'était venu jusqu'au rivage du détroit de Gibraltar. Ce fut en grande pompe, suivi de toute son armée, que le souverain, entouré de son makhzen, pénétra dans la ville. A cette occasion il crut bon de tâter la susceptibilité du corps diplomatique en autorisant dans le cortège chérifien la présence d'un bouffon entièrement nu et qui sur un cheval se livrait à des gestes obscènes. Suivant les prévisions du sultan, les représentans étrangers ne formulèrent aucune protestation. Le séjour à Tanger ne fut marqué d'aucun incident, et les légations ne traitèrent aucune affaire importante. Les représentans étrangers furent reçus en masse par Sa Majesté Chérifienne au lieu dit « le seuil chérifien », c'est-à-dire devant la porte de la demeure impériale. On regrettera peut-être qu'en cette circonstance unique le corps diplomatique n'ait pas discuté quelqueune de ces questions qui intéressent l'universalité des colonies étrangères dans le pays, telles que les mesures à exiger des autorités marocaines pour garantir avec plus d'efficacité la sécurité des Européens. Aussi bien l'urgence en était-elle extrême, car peu de temps après le passage du makhzen, un des membres les plus sympathiques de ce même corps diplomatique était chez lui la victime d'une odieuse tentative d'assassinat.

Sa Majesté Chérifienne rentra à Fez en passant par la petite ville de Larache, en face des ruines de l'antique Lixus, et en traversant la monotone et tranquille province du Gharb; elle alla faire ses dévotions au sanctuaire de Moula-Idris, dans le Djebel-Zerhoum et ne séjourna que peu de temps à Meknas. Ce fut à cette époque que mourut la mère du sultan, femme d'une grande intelligence. Moulaï-el-Hassan se montra des plus affectés : il perdait un puissant moyen d'action pour sa politique intérieure,

car il avait pu apprécier au commencement de son règne tout le prix de son influence sur la population de Fez, où elle était née et dont elle avait contribué à calmer l'effervescence.

#### IV

Le gouvernement marocain passa tout l'hiver de 1889-1890 à Fez ; au printemps il y recevait l'ambassade allemande de M. le comte de Tattenbach, qui, accompagné d'une suite aussi nombreuse que brillante d'officiers, vint discuter et signer un traité de commerce. Cela fit quelque bruit à cette époque, l'imagination s'étant plu à exagérer les résultats que cet instrument commercial pouvait provoquer. L'étude comparative de trois traités internationaux semblables et les plus récents passés avec le Maroc, traité anglais de 1856, traité espagnol de 1860 et traité allemand de 1890, fait remarquer dans l'œuvre du ministre d'Allemagne la suppression de l'article qui remettait aux sultans le droit abusif de dénoncer tout ou partie de la convention au moment où ils le jugeraient bon. Le traité allemand doit en effet être appliqué jusqu'au jour d'une revision ou de la conclusion d'une nouvelle convention, et il ne peut être dénoncé que d'un commun accord. L'importance d'un tel résultat est très grande dans un pays de légendaire théocratie ; et l'on est surpris que jusqu'à cette époque on se soit accommodé des errements précédens. Quant au principe de la libre exportation de certaines céréales, qui de tout temps avait été prohibée avec la dernière rigueur, il était enfin obtenu et reconnu.

Les bases de l'arrangement furent d'ailleurs moins heureuses par suite de l'élévation des droits de sortie, et le commerce général n'en profita pas. En revanche, l'article 4 de ce traité reconnaissait aux sujets allemands la liberté d'acheter, eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs courtiers, sur tous les marchés des États de Sa Majesté Chérifienne, les articles indiqués au tableau sans qu'il fût permis de leur créer des embarras ou de chercher à leur nuire. Cette clause, si elle était observée, faciliterait singulièrement la pénétration du territoire marocain. On pourrait en effet à l'aide de cet instrument obliger le makhzen à laisser libre l'accès des marchés à l'intérieur. Mais il est curieux d'observer qu'il y a plus de cent ans, le 8 avril 1791, un traité de commerce et de navigation avait déjà été signé à Salé entre le Maroc et l'Angleterre, dont l'article 3 reconnaissait aux Anglais le droit d'aller, venir, vendre, résider, voyager, louer, bâtir des maisons et magasins dans les États de l'empereur.

Au mois de juin, la cour se mit en marche vers Meknas et Rabat, à travers le pays des Zemmours. Elle demeura à Rabat du

16 juillet au 7 août, et le sultan y reçut la visite du ministre de France. Moulaï-el-Hassan atteignit ensuite la région du Tadelà et s'arrêta à Rorm-el-Alem, dans le pays des Aït-Issri, où il séjourna jusqu'au 30 septembre. Puis l'armée s'enfonça dans la montagne jusque chez les Aït-Ouirra, afin d'y précipiter la soumission des Aït-Chokman que l'on voulait châtier, et dont on avait déjà razzié les récoltes pour les punir de la part qu'ils avaient prise au meurtre de Moulaï-Serour. Mais l'action manqua par le défaut d'entente de tous les chefs, et en particulier par la rivalité du ministre de la guerre et du caïd des Zaïanes. Ce fut en vain que l'on attendit la reddition; et la hâte du départ de la colonne pour rentrer à Merâkech ajouta encore à l'insuccès de cette campagne par le mauvais effet qu'elle produisit sur l'esprit des tribus. A Merâkech furent célébrées les fêtes du mariage de Moulaï-Mehemmet, le fils aîné du sultan. Tandis que Moulaï-el-Hassan poursuivait les opérations précitées, une très grande insurrection avait éclaté chez les Aït-Izdeg, dans le massif des hautes montagnes où la Moulouïa prend sa source. Ces populations s'étaient unies contre le caïd des Aït-Ioussi, Ould-Thaleb-Mohammed, un des personnages les plus influens du Maroc, sorte de vice-roi, vassal du sultan, dont il représentait l'autorité dans ces régions. Les Aït-Izdeg descendirent en foule de leurs montagnes pour venger l'honneur d'une de leurs familles, celle des Ould-Soumeur, outragée depuis l'enlèvement d'une jeune fille par Ould-Thaleb-Mohammed. Les révoltés, ayant mis le siège devant la demeure du ravisseur, s'emparèrent du malheureux, qui était blessé, et le martyrisèrent. Ils le laissèrent sans nourriture, et quand il fut à demi mort, ils le forcèrent à manger des morceaux de sa propre chair que ses bourreaux lui avaient coupés. L'impression produite par ce meurtre et par les circonstances horribles dans lesquelles il avait été commis fut très grande dans tout le pays, et à la cour il fut très commenté.

Le sultan passa tout l'hiver à Merâkech, et on y vit arriver les ambassades des ministres de France et d'Angleterre. Le chef de cette dernière mission désirait régler une importante affaire relative à un riche protégé indigène anglais, alors en procès avec le pacha de la ville. Il avait obtenu du sultan, non sans de grandes difficultés, la destitution et l'emprisonnement de ce fonctionnaire, quand il fut frappé d'une attaque et mourut dans la nuit même qui devait précéder l'arrestation. Le représentant britannique avait de même réussi à faire concéder par le sultan un petit terrain situé au bas du cap Spartel et non loin du phare international qui y existe, à seule fin d'y établir un sémaphore; mais, en raison de l'importance stratégique considérable de cette posi-

tion, voisine de l'entrée du détroit, la légation de France revint plus tard sur cette affaire et obtint que cet établissement fût internationalisé, et un règlement conçu dans ce sens a été promulgué en 1893.

Peu de temps après, le représentant de France décidait le gouvernement marocain, après de longues et difficiles négociations, à accorder à une maison franco-belge la concession de la frappe de la monnaie d'argent pour une durée de vingt années. A cette même époque Moulaï-el-Hassan envoyait dans les oasis du Sud une mission confiée au Feky Rechidi, secrétaire du ministère de l'intérieur.

Au milieu du mois de juin, l'infatigable cour marocaine se remettait en marche, et sans incidens par la route habituelle atteignait la ville de Rabat, où le sultan reçut quelques envoyés des légations européennes de Tanger; puis sans délai on se rendit à Fez, où Moulaï-el-Hassan allait demeurer près d'un an, jusqu'au mois de mai 1893.

## V

Dans le courant de l'automne, des troubles sérieux et qui prirent rapidement un caractère inquiétant éclatèrent dans l'extrême-nord du Maroc. La colonie diplomatique ne tarda pas à s'en montrer très émue et à en redouter les conséquences. Plusieurs représentans demandèrent l'envoi de stationnaires dans les eaux de Tanger, et, — bien que ce soit un peu la spécialité du Maroc de fournir comme périodiquement des nouvelles à sensation qui défraient toute la presse du continent, — il n'en demeure pas moins certain qu'il y eut là plus qu'une simple révolte, car les autorités chérifiennes eurent dans la suite le plus grand mal à rétablir l'ordre et à discerner les véritables causes du mouvement. L'origine de ces troubles était en effet très complexe. Ils furent ensuite promptement dénaturés, puis exploités par des influences étrangères, intéressées à amener une manifestation de l'impuissance du sultan et à justifier ainsi une intervention sur la côte méridionale du détroit de Gibraltar. On a prétendu, et peut-être non sans raison, que la rébellion d'une partie de la population de la province de Tanger, de l'Andjerra, ne procédait pas uniquement des exactions du gouverneur ni d'une division territoriale des plus défectueuses. Quoi qu'il en soit, relevant tour à tour et durant ces dernières années du pacha de Tanger, puis du gouverneur de Tétouan, et enfin au moment qui nous occupe sous les ordres du caïd d'Azila, — un certain Driss-Am-Kitchet, légendaire par son manque d'autorité et d'énergie, — les mon-

tagnards de l'Andjerra, proches parens des farouches Djebala, se montraient absolument intraitables sur le chapitre des impôts. Ils poussèrent même l'audace jusqu'à poursuivre dans la demeure même de leur gouverneur la délivrance d'un des leurs, brigand fameux dans toutes les régions environnantes, et que le sultan avait fait emprisonner. La révolte prit alors des proportions d'autant plus inquiétantes que la région comprise dans le triangle dont les trois villes de Tanger, Tétouan et Ceuta sont les sommets, est exceptionnellement montagneuse et difficile. La chaîne de l'Haouz, qui en forme tout le relief, n'est que le prolongement du grand massif rifain, et se partage comme celui-ci en chaînons parallèles à la Méditerranée et perpendiculaires par conséquent au détroit. Les pointes déterminent ainsi les nombreuses découpures qui caractérisent la côte méridionale du *Gaditanum fretum* des anciens, en même temps qu'elles isolent les unes des autres les vallées qui s'ouvrent sur la mer. Quand on a parcouru cette région si sauvage et si tourmentée, on comprend que l'occupation romaine elle-même ait renoncé à l'ouvrir par des routes et par ces ouvrages dont elle s'est montrée si prodigue dans les Maurétanies. Nous savons en effet par l'Itinéraire d'Antonin, ainsi que l'a démontré Tissot, que, même à l'époque impériale, on s'en était tenu aux communications intermittentes qu'offrait la voie de mer : *A Tingi littoribus navigatus usque ad Portus divinos*. Or, de nos jours, l'Andjerra est encore moins favorisé : les ports romains n'existent plus, à peine y voit-on encore quelques ruines que les sables disputent aux broussailles et ne tarderont pas à recouvrir entièrement. Quant au terrain, il est toujours le même, aussi hérissé de difficultés, et ce sont encore les mêmes populations éternellement batailleuses et mécontentes qui fomentent les révoltes.

Cette fois le péril fut encore conjuré. Des troupes envoyées par le makhzen finirent par avoir raison de la sédition, et les agitateurs, sous bonne escorte, furent menés, chargés de fers, à Merâkech et incarcérés dans la prison d'État, tandis que les manœuvres étrangères auxquelles nous faisons allusion plus haut étaient dévoilées.

Pendant le long séjour que fit le sultan à Fez, le gouvernement chérifien subit un rude assaut de la diplomatie britannique, au moment où le ministre d'Angleterre, sir Charles Evan Smith, venant au printemps de 1892 présenter ses lettres de créance, traita par la même occasion des conditions d'une convention commerciale à établir pour abaisser les taxes perçues par les douanes marocaines à l'exportation des céréales. On négocia aussi pour l'installation à Fez d'un vice-consulat de carrière britannique, puis

on agita la question d'une modification du fameux article 11 de la conférence de Madrid de 1880, relatif au droit pour les étrangers d'acquérir et de posséder des propriétés au Maroc. Des incidens très vifs se produisirent, tels que l'émeute de la population de Fez, soulevée à la simple annonce que le pavillon anglais flotterait sur la maison concédée par le sultan pour y installer le vice-consulat. Le ministre d'Angleterre quitta la ville sans avoir pu terminer aucune des affaires qui, après la présentation de ses lettres de créance, avaient motivé son séjour auprès de la cour marocaine. On assure même que Moulaï-el-Hassan, offensé de tout ce qui se passa, fit parvenir son sentiment à la reine d'Angleterre par l'intermédiaire d'une des ambassades britanniques accréditées auprès d'une puissance européenne. Mais il est inutile d'insister ici sur des événemens politiques aussi récents et d'une nature particulièrement délicate.

Au mois de septembre 1892 arriva à Fez l'ambassade du comte d'Aubigny, venant présenter ses lettres de créance et régler certaines affaires fort intéressantes, telles que l'indemnité réclamée par le gouvernement général de l'Algérie à la suite de l'agression dont une caravane de Hamiane avait été victime l'année précédente en allant commercer dans les oasis du Tafilet. Notre ministre obtint du sultan la totalité de la somme réclamée par le bureau arabe de Méchéria et la destitution du caïd qui commandait le district où l'attaque avait eu lieu. Le makhzen concéda ensuite, — et pour une question d'intérêt général dont notre légation de Tanger avait bien voulu se charger, — quelques améliorations dans la voirie de Tanger. Une affaire récente et malheureuse avait de même attiré l'attention générale sur les conditions défectueuses où s'effectuait la police locale et indigène de Tanger. Un sujet anglais avait été tué par les gardes du pacha au cours d'une ronde de nuit. Les responsabilités avaient été mal définies. Quoi qu'il en soit, le makhzen avait payé une indemnité à la famille. Notre ministre profita de son passage à la cour pour appeler toute l'attention du sultan sur les modifications et les réformes qu'il y avait lieu d'apporter, et c'est à lui que l'on dut les améliorations très sensibles qui, pendant les années suivantes, furent constatées dans l'état des choses de la ville de Tanger. Notre représentant conclut en fin une sorte de convention commerciale dont il est impossible de ne pas reconnaître la portée, concernant les mesures propres à protéger au Maroc les marques de fabrique françaises.

On sait en effet quelle concurrence font à nos produits les marchandises anglaises, allemandes et belges. Pendant longtemps, notre situation commerciale au Maroc a été de premier

ordre ; nous partageons avec l'Angleterre le commerce général du pays. Mais nous avons vu successivement se modifier cette position, en raison du développement que prennent dans ces régions les influences d'autres puissances dont l'essor économique et l'exportation au Maroc ne datent que de quelques années. Souvent, il faut bien le dire, sous l'empire de causes qui paraissent personnelles à nos négocians, mais dont quelques-unes engageaient notre responsabilité administrative, notre commerce marocain a périclité. On peut même avancer que sur quelques points il est en décroissance. Durant de longues années, Marseille seule fournissait tout le sucre et toutes les bougies consommés au Maroc. Or, pour des raisons multiples, qu'il serait trop long d'énumérer, on ne veut plus actuellement au Maroc que des bougies non françaises, et cette branche de commerce a été entièrement perdue pour le port de Marseille. Mais l'importation des sucres nous demeure et nous le devons en grande partie à la protection accordée aux marques de fabrique françaises par le texte de la convention commerciale conclue à Fez entre notre ministre et le gouvernement marocain. Déjà depuis un certain temps, une concurrence déloyale s'effectuait ; les étiquettes des grandes raffineries de Marseille, connues et appréciées depuis des années par les indigènes, étaient imitées avec un art infini, et chaque navire arrivant de Belgique ou d'Allemagne débarquait sur la côte des quantités considérables de sucre contrefait. Il était urgent d'y remédier, et notamment à ce point de vue spécial, mais important, la mission de M. d'Aubigny à Fez porta des fruits précieux.

Vers la fin de l'année 1892 était mort à Tanger le chérif de Ouazzan, Si-el-Hadj-Abdesselam, au retour d'un voyage entrepris en Algérie pour y recueillir des *ziara* ou offrandes religieuses parmi les nombreux fidèles qu'il y possédait en qualité de grand maître de la confrérie de Moulaï-Taïeb. La disparition de ce personnage fut un événement. Il avait en effet été intimement mêlé à des événemens politiques dont la diplomatie conservait l'impression. Tout en se trouvant à la tête d'une confrérie religieuse dont on ne peut contester ni l'étendue, ni l'influence dans le nord-ouest africain, El-Hadj-Abdesselam représentait également une des plus illustres familles religieuses du Maroc, celle de Ouâzzan. Par son ancêtre direct, Moulaï-Abdallah chérif, il était l'héritier d'un des trois saints ou patrons les plus révéérés de la contrée, et il personnifiait au même titre la lignée directe des chérifs Idrissides, la première et la plus populaire des dynasties locales. Ce n'était point seulement un chef de confrérie ou de khouans, mais bien aussi l'inspirateur d'un puissant parti politique ; et à certaines époques, quelle que soit devenue sa



situation religieuse du fait de son rapprochement avec une puissance chrétienne, il n'en fut pas moins et toujours considéré comme un des plus grands personnages de l'empire.

L'influence de la maison de Ouâzzan a été longtemps la plus répandue au Maroc et encore de nos jours son renom s'étend au loin : lors des grandes fêtes religieuses on rencontre à Ouâzzan, et par centaines, les pèlerins et les délégués des régions les plus reculées du nord-ouest africain. Apportant leurs offrandes religieuses au chérif grand maître de l'ordre, ils viennent écouter sa parole sainte pour suivre ses conseils et rendre compte de la gestion des nombreuses propriétés dites *biens habbous* que possède la confrérie : les revenus sont considérables, mais difficiles à estimer ; l'administration est confiée au chef des moqaddems ou intendans de l'Ordre, qui administre l'emploi des sommes et des offrandes reçues. L'action de la famille est donc demeurée considérable, aussi bien sur l'esprit des populations de l'extrême-nord de la Tingitane que dans le centre et dans l'est du royaume de Fez. Son prestige moral n'est pas moins grand sur les populations algériennes et en particulier sur les tribus de l'ancien royaume de Tlemcen.

Déjà, au lendemain des événemens de 1870, un de nos agens les plus distingués au Maroc, M. Tissot, avait prévu et signalé l'importance qu'il y avait pour notre politique africaine à rattacher à notre cause le chef de la confrérie de Moulaï-Taïeb, et plus tard vers 1883, notre représentant à Tanger, M. Ordega, usant du droit que confère aux puissances européennes l'article 16 de la conférence de Madrid de 1880, avait accordé la protection de la France au grand chérif. On récompensait ainsi les services politiques que ce personnage nous avait rendus en intervenant personnellement en Algérie auprès de tribus dissidentes : on faisait également droit à la demande qu'il nous adressait, car, désireux d'entretenir de bons rapports avec la puissance qui administrait un grand nombre de ses fidèles, il redoutait les haines jalouses que sa sympathie pour nous lui avait déjà suscitées dans l'entourage du sultan. Vers 1883, El-Hadj-Abdesselam était en effet fort mal en cour : le makhzen marocain, obéissant aux suggestions de confréries rivales et peut-être aussi à des intrigues étrangères, le poussait à bout. Dédaignant le souvenir des services politiques rendus à sa dynastie sous le règne de Moula-Ismaïl par le fondateur de la confrérie des Taïbiya, Moulaï-el-Hassan comblait de faveurs un membre jusqu'ici effacé d'une branche cadette des chérifs de Ouâzzan, agitateur dangereux et ambitieux. Contrairement à toutes les traditions, cet intrigant, ennemi personnel du grand chérif, fut même nommé pacha ou gouverneur de la petite ville

de Ouâzzan, jusqu'alors fief indépendant et sorte de principauté soumise à la seule domination de la famille qui gouverne la confrérie de Moulaï-Taïeb. Exemptés de toute redevance, de toute obéissance, les chérifs n'avaient avec la famille régnante que des relations de quasi-égalité dans le domaine religieux. Depuis Moula-Ismaïl, la zaouia de Ouâzzan n'était-elle point un inviolable lieu d'asile, au même titre que la mosquée de Moula-Idris à Fez ou que la zaouia du Zerhoun, où reposent les restes du grand Idris, l'apôtre de la foi musulmane dans le Moghreb?

Au moment qui nous occupe, El-Hadj-Abdesselam se trouvait donc poursuivi, traqué jusque dans ses propriétés, jusque dans le berceau de sa famille, au milieu de ses fidèles et de ses serviteurs déconcertés. Pour éviter une infortune encore plus grande, il était sur le point de réclamer asile et protection à une légation étrangère, quand notre ministre l'accueillit en 1883. En procédant ainsi, nous agissions avec sagesse et générosité. Ne nous importait-il donc point de préserver des manœuvres des intrigues rivales le chef d'une confrérie religieuse si populaire parmi les tribus algériennes, et de ne pas voir tomber en d'autres mains un pareil instrument de domination, péril dont il est facile de calculer les conséquences? On peut cependant regretter que par la suite nous n'ayons point guidé notre protégé en le préservant de certains écarts trop aisément exploités par la puritaine théocratie du makhzen. Le gouvernement marocain, comme il fallait s'y attendre, éleva des protestations contre cette protection qui mettait hors de la portée de ses intrigues et de son ressentiment un tel personnage. On se souvient en effet des difficultés qu'eut à traverser à cette occasion notre légation et de l'énergie qu'il fallut montrer pour obtenir la destitution du pacha de Ouâzzan.

D'après ce qui précède, on comprend que notre diplomatie redoutât certaines difficultés après la mort d'El-Hadj-Abdesselam. Le grand chérif laissait plusieurs fils, et Moulaï-el-Arbi, héritant de son chapelet, prenait en mains la direction de la confrérie. Il ne fallut pas moins de plusieurs mois pour régler les affaires d'une succession aussi considérable et qui se trouvait encore compliquée des multiples intérêts d'héritiers nombreux. Le partage des immenses propriétés du défunt, la sauvegarde des biens de mainmorte de la zaouia furent des opérations aussi longues que délicates, dans lesquelles notre administration ne pouvait intervenir, bien que les héritiers eussent fait appel à son concours. Quoi qu'il en soit, on n'était pas sans quelque appréhension; des contestations pouvaient en effet se produire au cours de tous ces litiges, et on se demandait, non sans apparence de raison, quelle serait alors la conduite du gouvernement marocain.

Notre légation prévint avec habileté les objections que la cour chérifienne aurait pu formuler, et quand, en février 1894, les enfans d'Abdesselam vinrent suivant l'usage passer une partie de leur deuil à la cour, le fils aîné Moulai-el-Arbi put obtenir aisément la consécration du sultan pour l'héritage de son père : ses frères et lui furent bien reçus par Moulai-el-Hassan qui leur témoigna une grande bienveillance, les assura de son amitié, et leur fit connaître son intention de châtier les Beni-Messara, populations rebelles voisines du territoire de la ville de Ouâzzan et dont les méfaits et les déprédations sont légendaires dans toute la contrée.

Il nous a paru utile de mentionner la façon calme dont les choses se passèrent au point de vue diplomatique après la mort du grand chérif, car on y trouvera une preuve que cette protection, accordée jadis avec tant d'à-propos par notre légation au chef des Taïbiya et continuée maintenant à ses descendans, ne saurait être le prétexte de difficultés avec le gouvernement marocain, bien que tout ce qui touche aux chérifs de Ouâzzan ait été trop souvent exploité et dénaturé, et que ce soit un véritable dédale où la presse d'Europe puise parfois ses plus admirables nouvelles à sensation. C'est aussi le terrain favori où s'exerce encore l'attention jalouse avec laquelle nos rivaux suivent, et souvent travestissent, la politique avisée et sage de notre légation durant ces dernières années.

## VI

Avec le printemps de 1893, nous entrons dans la dernière partie du règne de Moulai-el-Hassan, alors qu'il va mettre enfin à exécution un projet dont son entourage intime lui avait fréquemment entendu manifester le désir : se rendre en pèlerinage au tombeau de son ancêtre le fondateur de la dynastie des Filali, Moulai-Ali-Chérif, qui, venu de Iambo, en Arabie, s'établit au Tafilelt, y acquit une grande réputation de science religieuse, fut nommé roi et y mourut en odeur de sainteté. Sa Majesté Chérifienne désirait par la même occasion étudier l'état politique où vivaient toutes les tribus de ces régions extrêmes de son empire. Le moment semblait favorable, car depuis la mort du chérif El-Arbi-el-Derqaoui, survenue deux ans auparavant, en octobre 1891, la diplomatie de la cour marocaine avait profité du désarroi causé dans les affaires du chef de la confrérie des Derqaoua.

Cependant, fidèle à ses habitudes, Moulai-el-Hassan garda jusqu'au départ le silence le plus absolu sur son plan de campagne, règle dont il ne se départait jamais, soit qu'il pensât atteindre plus aisément les tribus en les surprenant, soit qu'il

estimât que la menace sourde pesant ainsi sur les rebelles des différentes provinces pouvait amener la soumission de quelques groupes désireux d'échapper au dernier moment au châtement de la colère impériale. De grandes quantités de vivres étaient réunies depuis un certain temps à Qsabi-ech-Cheurfa, point stratégique d'une extrême importance situé dans la vallée de la Moulouïa; des subsistances également considérables avaient été amassées dans le bassin de l'Ouad-Ziz. Tout cela constituait des indices plus que suffisans pour pronostiquer le but de l'expédition. Mais tel est au Maroc le manque absolu d'informations que l'on dissertait à perte de vue dans les légations de Tanger sur la direction que prendrait l'armée et sur l'impossibilité de franchir l'Atlas pour une colonne aussi nombreuse, quand Moulai-el-Hassan, à la tête de troupes évaluées à quinze mille fantassins et trois mille cavaliers et quelques batteries d'artillerie de montagne, quitta Fez le 29 juin 1893. Cette armée se dirigea vers la petite ville de Sefrou, située à une courte distance au sud de Fez, puis traversa les territoires des Aït-Ioussi, par Tarzout, et la rivière du même nom, affluent du Sebou. Avant d'atteindre le grand village d'El-Outad au pied du Djebel-el-Abbâri dans la vallée de l'Ouad-Moulouïa, et Aghbalou-bou-el-Doum (la Source du plomb, en berbère), on avait reçu de nombreuses députations de tribus du grand Atlas, Aït-Izdeg, Aït-Aïache, etc., et le sultan y demeura un certain temps : il ne voulait pas quitter la plaine ni s'engager dans le massif montagneux sans avoir obtenu le paiement des impôts dont il avait frappé ces populations.

En entrant dans le défilé de Tizi-n'-Telremt, on prenait contact avec les Aït-Izdeg, c'est-à-dire avec la grande confédération berbère des Aït-Jafelmane. C'était l'endroit critique. Car, depuis le départ de Sefrou, on n'avait rencontré que les Aït-Ioussi avec lesquels aucune difficulté n'était survenue, bien que toutes ces populations fussent un peu en l'air depuis la fin tragique de leur caïd, Ould-Thaleb-Mohammed. Tout s'était borné à quelques vols d'animaux chargés des bagages de la colonne, et on avait laissé en arrière des détachemens chargés aussi bien de punir les maraudeurs que de prélever des indemnités sur les caïds de la région. Quant aux populations du grand massif, demeurées sans lien politique depuis la mort du chérif Derqaoui, l'impression que leur produisirent les nombreuses troupes chérifiennes fut si profonde qu'elles ne tentèrent pas le moindre mouvement de résistance, et vinrent en foule et successivement demander l'aman au camp chérifien.

Dès ce moment, le succès était certain ; il devait s'affirmer de jour en jour malgré des retards dans le paiement des contribu-

tions de guerre. Moulaï-el-Hassan pouvait donc procéder victorieusement à son enquête sur l'état et sur la situation de cette contrée. Mais ce fut là aussi qu'il commit une des fautes politiques les plus lourdes de son règne, et dont il n'aurait pas tardé à sentir toutes les conséquences s'il avait vécu. Il s'agit de l'arrestation d'Ali-ben-Yahia, le chef redouté et tout-puissant des Aït-Iafelmane, qui servait de guide à l'armée chérifienne et que Moulaï-el-Hassan fit charger de chaînes, tandis qu'il chevauchait tranquillement aux côtés de ses troupes, pour ensuite le faire enfermer à la prison d'État de Merâkech. Ali-ben-Yahia était l'ennemi des Aït-Melghat, grande tribu voisine des Aït-Hadidou; eux seuls se déclarèrent satisfaits de cet emprisonnement qui fut généralement blâmé; mais l'effet fut déplorable dans tout le massif de la montagne et le jeune Si-Allal, fils de Mhaouch, — le meurtrier de l'oncle du sultan, Moulai-Serour, dont nous avons raconté la fin après la campagne de Beni-Meguiled en 1888, — et qui est destiné, depuis la mort de Moulaï-el-Hassan, à jouer un grand rôle parmi toutes ces populations, ne manquera pas de se servir de l'émoi causé par le procédé employé contre Ali-ben-Yahia pour ameuter la nation berbère contre le pouvoir nouveau du jeune Abd-el-Aziz. Dès que l'arrestation du malheureux Ali fut connue, on vit accourir sa mère, ses femmes, ses filles, ses esclaves, implorant comme une dernière grâce la mort de celui qui leur était si cher, afin de pouvoir comme suprême consolation prier sur sa tombe et honorer sa mémoire. Dans leurs âmes de sauvages primitives et incomplètes, à la fois rudes et tendres, ces infortunées se révoltaient à l'idée que leur ancien seigneur, dont la valeur et le courage étaient légendaires dans toute la montagne, serait par la suite traîné et enchaîné, ainsi qu'un vil malfaiteur, jusqu'à cette lointaine ville de Merâkech et qu'il y mourrait ignoré dans le silence et la nuit du cachot. L'impression générale fut mauvaise, et jusque dans le makhzen on critiqua cet acte: en effet, si des griefs sérieux existaient contre Ali; si le sultan était justement courroucé de voir quels liens d'amitié avaient uni son puissant vassal aux Aït-Chokman détestés, les meurtriers de son vieil oncle; si la tente de ce dernier avait été retrouvée dans la demeure d'Ali; il n'en était pas moins acquis que le pouvoir chérifien aurait pu utiliser l'influence du chef des Aït-Iafelmane, qui récemment encore lui avait été d'un si précieux concours. N'étaient-ce point en effet ces mêmes Aït-Iafelmane qui, habilement opposés quelques années auparavant par El-Arbi-el-Derqaoui, avaient triomphé des Aït-Atta à la grande bataille de Telouine, sauvant ainsi les oasis et toute la vallée de l'Ouad-Ziz de l'invasion? A la vérité, Ali-ben-Yahia n'était point alors le chef

des Aït-Iafelmane, mais depuis lors son prestige s'était répandu et affermi, et avec un tel allié la cour chérifienne aurait dominé sans peine des contrées entières où maintenant et pour longtemps encore aucun sultan ne pourra prétendre s'imposer. Moulaï-el-Hassan, en s'emparant d'Ali-ben-Yahia pouvait être considéré, il est vrai, comme accomplissant le devoir sacré d'un chérif vengeant le meurtre d'un des siens, Moulaï-Serour; mais outre que cette complicité n'était rien moins qu'établie, cette seule faute compromettait irrémédiablement l'avenir de sa politique chez les Berbères. En effet, depuis la mort d'El-Arbi-el-Derqaoui, Ali-ben-Yahia paraissait décidé à se rapprocher du parti gouvernemental, et à remplir pour le compte du makhzen le rôle joué à Télouine par les siens contre les Aït-Atta. Maintenant, tout cela est changé; ses fils ont pris sa succession, ils n'obéissent plus qu'à eux-mêmes; et, dans leur haine du nom de Moulaï-el-Hassan, ils se considèrent comme dégagés de toute vassalité vis-à-vis du nouveau sultan.

On ne saurait prédire l'avenir de ce côté, mais de même que l'empire des Almoravides sortit jadis des tribus berbères du désert, de même nous approchons peut-être de l'époque où succombera dans son impuissance la dynastie des Filali sous l'invasion des Berbères.

Après avoir heureusement franchi le passage difficile du Tizin-Telremt qui s'élève à environ deux mille mètres d'altitude, on descendit sans incident sur le versant méridional de l'Atlas pour suivre la vallée de l'Ouad-Nezala jusqu'au canton de Guers, dans la vallée de l'Ouad-Ziz, encaissé à cet endroit dans la montagne; et il fallut contourner le défilé dit El-Kheneg, où l'énorme quantité de bagages et d'impedimenta de toutes sortes que traînait l'armée n'aurait pu s'engager. Ce fut au campement de Guers, du 2 août au 23 septembre, que les Aït-Izdeg achevèrent de régler le montant considérable des impositions dont ils avaient été frappés. On y célébra la fête du Mouloud et on y reçut la première nouvelle des événemens de Melilla.

Tout d'abord, la cour marocaine ne se rendit point compte de l'importance de l'affaire. Le sultan lui-même crut à quelque incident analogue à ceux qui depuis de si longues années marquent les relations des autorités militaires espagnoles avec les Kabyles du Rif voisins des présides. On dépêcha toutefois un prince de la famille chérifienne, Moulaï-Arafa, propre frère du sultan, personnage très religieux, et qui partit avec une simple escorte et quelques secrétaires. Il devait, ainsi que l'on sait, s'acquitter avec habileté de sa difficile mission, calmer les populations et engager les premières négociations avec les chefs de la place espagnole.

Plus tard, à Toumelline, dans la vallée de l'Ouad-Reris, Moulaï-el-Hassan reçut les réclamations du ministre d'Espagne à Tanger. Il connut alors, aussi bien que par les courriers que lui envoya son frère, toute l'étendue et la gravité de ce qui s'était passé sous les murs de Melilla et la mort de l'infortuné général Margallo. L'armée reçut l'ordre de prendre la direction occidentale et de gagner Merâkech. Sa Majesté Chérifienne renonçait à tous ses projets de politique saharienne pour faire face aux difficultés nouvelles. Il nous est difficile dès maintenant, — au lendemain de la mort du sultan et après le désarroi momentané que causa dans la politique intérieure du Maroc l'affaire de Melilla, — d'apprécier avec netteté les tentatives prêtées au souverain au cours de son voyage du Tafilelt. Tout au plus, avancerons-nous, et encore avec une extrême réserve, que l'on avait peut-être attaché une plus grande importance qu'il ne convenait à ce déplacement. Il ne paraît point, pour tout dire, que Moulaï-el-Hassan ait reçu à sa tente un grand nombre de délégués du Sahara.

Évidemment le séjour du sultan dans les oasis de l'Ouad-Ziz eut un énorme retentissement par le déploiement d'une armée telle qu'on n'en avait jamais vu dans ces contrées; mais la portée s'en trouva, en fait, des plus restreintes et surtout parmi la population des oasis de l'extrême-sud où l'influence marocaine, qui n'est même pas nominale, n'a guère servi que d'étiquette pour couvrir les méfaits des dissidens et des fauteurs de troubles. Deux colonnes secondaires avaient précédé l'armée impériale, une sous la direction du fils aîné du sultan, Moulaï-Mehemmed, qui demeura à Dar-el-Beïda du Tafilelt, et une autre à laquelle était adjoint le fameux chérif Si-Mohammed-el-Amrani, qui alla opérer contre le ksar de Bou-Denib dans l'Ouad-Guir.

Avant de quitter l'Ouad-Ziz, le sultan avait reçu la visite du jeune héritier d'El-Arbi-el-Derqaoui. Très humblement équipé avec intention, il se prosterna devant la tente de Moulaï-el-Hassan, car sa politique se résumait pour l'instant à jouer la modestie afin de détourner les soupçons du makhzen et de pouvoir ensuite, dès le départ de l'armée impériale, travailler à l'établissement de son prestige. On le sait, ce ne sera pas la zaouïa d'El-Gaouz où était mort El-Arbi-el-Derqaoui qui centralisera l'influence, mais bien la petite zaouïa du Ferkhla qui recueillera l'héritage, car en vertu d'un testament du vieux chérif que l'on trouva caché dans son turban après sa mort, il instituait comme son continuateur un des fils de Si-el-Haouari. Ce dernier, contemporain du prédécesseur d'El-Arbi-el-Derqaoui, était venu de Fez et avait fondé dans le Ferkhla la zaouïa d'El-Haouri indépendante des Derqaoua, la laissant à sa mort à son fils aîné. L'autre fils s'en fut, par jalousie.

dans le Medaghara prendre la parole d'El-Arbi-el-Derqaoui et jeter les premières bases d'un couvent rival de celui laissé par son père et à côté de la demeure de son frère. C'est en récompense de sa fidélité que le vieux chérif l'a désigné comme son successeur.

Durant son séjour au Tafilelt, à Dar-el-Beïda, point extrême du voyage, le sultan avait visité Abouam, le grand entrepôt des marchandises où s'opèrent dans le sud tous les échanges entre les caravanes du nord et celles qui vont au Soudan et dans les oasis de l'extrême-sud ; c'est à côté d'Abouam que se voient les ruines étendues de Sidjilmassa, l'antique Médinat-el-Hamra.

En donnant l'ordre de départ, Moulâï-el-Hassan prescrivit de liquider les immenses approvisionnements amassés dans la région et on vendit alors à bas prix toutes les céréales si péniblement amassées : au point de vue financier cette expédition, manquée en ce qui concerne les choses du Sahara, fut ainsi déplorable. Le makhzen avait, il est vrai, touché de très fortes sommes sous forme d'amendes et d'arriérés d'impôts à son passage chez les Berbères. Mais les frais d'entretien des troupes dans ces mêmes régions furent très élevés, on dut même envoyer chercher de l'argent au trésor de Merâkech.

L'armée rentra en suivant la direction de l'ouest par les oasis de Fezna, de Tourouz, de Ferkhla ; elle traversa tout le Todra, le Dadès, puis elle obliqua vers le sud-ouest par les oasis de Skoura, la vallée de l'Ouad-Dadès, les Aït-Bou-Dellal, le Ouarzazet, la vallée de l'Ouad-Zineb et enfin elle marcha vers le nord en traversant le grand massif de l'Atlas par le défilé de Tizi n'Telouet où les troupes s'engagèrent dans les neiges après les chaleurs torrides que l'on avait eu à supporter dans cette expédition, la plus rude de toutes celles entreprises par le sultan. Après vingt et un jours de marche depuis le Tafilelt, le 19 décembre, on entra à Merâkech.

Le 29 janvier arrivait le maréchal Martinez Campos qui, par décret du 28 décembre, avait été nommé ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne auprès du gouvernement chérifien. En effet, les négociations précédemment entamées entre le général Macias et Moulâï-Arafa avaient été reprises par le maréchal Campos. Mais le prince marocain n'ayant point les pouvoirs nécessaires pour donner satisfaction au maréchal, celui-ci avait reçu l'ordre de se transporter à Merâkech. Après un mois de négociations assez pénibles, une convention portant la date du 5 mars était signée et mettait ainsi et très heureusement fin à l'incident de Melilla. Après avoir consenti au paiement d'une indemnité de vingt millions de pesetas, espacée en diverses échéances, et destinée à rembourser à l'Espagne les frais d'entretien et d'équipe-



ment du corps d'armée concentré et immobilisé à Melilla, Moulaï-el-Hassan s'engageait à procéder dans le courant de l'année présente au règlement de la délimitation de la zone neutre destinée à prévenir le retour d'incidens aux alentours des présides, et à châtier les Rifains, auteurs des événemens survenus à Melilla aux mois d'octobre et de novembre 1893 : on devait agir dans cette occasion conformément aux lois, et suivant la procédure marocaine.

Sa Majesté Chérifienne était très préoccupée de l'état politique si fréquemment troublé aux environs de la côte du Rif; elle se rendait en tout cas parfaitement compte du danger que le *statu quo* de son empire y courait. Aussi, dès le départ de l'ambassade du maréchal, bien qu'encore très fatigués des suites de l'expédition au Tafilelt, les fonctionnaires du makhzen reçurent l'ordre d'entreprendre à nouveau des préparatifs de mise en route. Le projet était de passer à Rabat et de gagner ensuite Meknas et Fez après avoir, chemin faisant, perçu de gros arriérés d'impôts chez les Zemmours. Il importait en effet de regarnir le trésor chérifien pour faire face aux engagemens financiers pris envers l'Espagne. D'autre part, le sultan estimait que sa présence s'imposait dans le royaume de Fez pour y surveiller l'action de la colonne destinée à opérer dans le Rif. Mais parti de Merâkech le 21 mai, Moulaï-el-Hassan ne tarda pas à ressentir les atteintes du mal qui devait l'emporter; il ne pouvait même plus monter à cheval et était transporté en litière.

Il succomba le 6 juin, à l'âge de 60 ans, d'une crise hépatique, au campement de Dar-ould-Ziddou, sur les limites de la région de Tadela. Le makhzen cacha la mort du souverain pendant quelques jours afin de permettre à l'armée de quitter le territoire des Beni-Zemmours sur lequel l'événement avait eu lieu. On redoutait en effet que ces tribus peu soumises ne profitassent du moment de désarroi général pour attaquer et piller peut-être le camp impérial. L'entourage de Moulaï-el-Hassan ayant proclamé son jeune fils Moulaï-Abd-el-Aziz, âgé de 14 ans, des courriers furent adressés à ce dernier, qui était à Rabat depuis quelque temps à la tête d'une colonne composée des contingens du nord de l'empire. L'armée se dirigea ensuite à marches forcées vers cette dernière ville, où fut inhumée la dépouille impériale que l'on avait traînée à la suite des troupes.

## VII

Cet exposé du règne de Moulaï-el-Hassan permet de résumer son rôle dans l'histoire moderne du Maroc. Souverain d'une acti-

tivité qui semblera infatigable et qui déconcerta souvent ses ennemis les plus hardis, il prenait chaque année la direction d'une de ces pénibles expéditions où l'on endurait parfois toutes les privations et au cours de la dernière desquelles il succomba.

Sans être, — et il ne le fut peut-être pas assez, — le monarque que rêvait le conseiller de Mohammed-ben-Eccherif et qui, suivant l'expression du chroniqueur arabe, « devait asseoir le palais de sa puissance sur le pilotis de la terreur », Moulâï-el-Hassan, par une diplomatie intérieure dont nous avons apprécié l'habileté, s'attacha à n'attaquer les tribus berbères qu'au moment favorable, alors qu'une longue suite de savantes intrigues avaient préparé le terrain en énervant les forces de résistance. Il faut bien avouer que la médiocrité des résultats, souvent précaires et momentanés, ne récompensa pas toujours les efforts du monarque dont le courage et la persévérance ont été les qualités dominantes.

Trop souvent, en effet, chaque tribu qui avait été l'objet d'une campagne a repris son indépendance une fois que le makhzen était rentré dans ses quartiers. Cependant, au lendemain de sa mort, il laisse l'autorité chérifienne mieux établie qu'elle ne l'était après les règnes de Moulâï-Abderraman et de Sidi-Mohammed et aussi solidement que le comporte un pays tel que le Maroc. On doit en effet observer que, si nous avons vu par la suite des populations comme les Beni-Meguiled, les tribus du Sous, les Djebala reprendre insensiblement après le passage du sultan sur leurs territoires une indépendance relative, elles n'en conservèrent pas moins une crainte salutaire du monarque, et le souvenir de la répression y subsiste encore.

Quant à la diplomatie marocaine, dirigée par quelques fonctionnaires habiles, elle a lutté non sans succès contre toutes les tentatives qui ont été faites, sinon pour modifier depuis vingt et un ans ce *statu quo* général de l'empire, tout au moins pour soulever les barrières qui ferment de nos jours le vieux Maghreb à nos idées et à nos entreprises modernes. Mais en présence des récents changemens intérieurs qui ont marqué l'avènement du jeune sultan; de l'emprisonnement de certains fonctionnaires jadis puissans; de l'entrée en scène de certains autres presque inconnus; il serait téméraire de prédire quelle sera désormais la politique extérieure du gouvernement marocain : il faut donc surtout compter, si l'on désire éviter l'ouverture d'une redoutable question, sur la prudence et la sagesse des nations européennes, directement intéressées à la continuité d'un état de choses assurément exceptionnel, mais qui néanmoins a jusqu'ici écarté de graves périls.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## DIDEROT, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT <sup>(1)</sup>

---

Quand on veut s'assurer du jugement de la postérité, le plus simple est encore de le lui dicter. C'est merveille de voir avec quelle facilité on accepte le témoignage des écrivains dans leur propre cause et comme on les croit sur parole quand ils parlent d'eux-mêmes. Penser du bien de soi et en dire, c'est la grande habileté. L'exemple de Diderot en est une preuve. Avec des airs de parfait détachement et d'insouciance très philosophique et peut-être averti par un instinct secret plutôt que guidé par la réflexion, il a composé soigneusement l'attitude où il voulait paraître à nos yeux. S'agit-il de son portrait physique? il veut être représenté « la tête nue, en robe de chambre... le cou débraillé et jetant ses regards au loin, comme quelqu'un qui médite (2). » Il nous prévient au surplus qu'aucun de ses portraits ne saurait nous donner une idée du modèle. Car le moyen d'exprimer avec le pinceau et de fixer sur la toile cent physionomies diverses par où Diderot passait en un jour? Le portrait, pour ressembler, devrait traduire cette prodigieuse mobilité d'impressions. C'est aussi bien celui que Diderot s'est efforcé de tracer la plume à la main. Dans toute son œuvre, sous des noms différens, dans des conditions et des attitudes diverses, c'est lui-même qu'il met en scène. Il est Hardouin et le Père de famille, comme Jacques et Rameau. Il est l'interlocuteur de ses propres dialogues. Il prête ses idées à D'Alembert, à Bordeu, au sauvage Orou. Il se raconte à ses correspondans sans leur faire grâce d'une anecdote ou d'un détail. Jamais ne vit-on complaisance plus infatigable ni plus intarissable bavardage. Il ne peut écrire une ligne sans parler de lui. Il ne se lasse pas de célébrer ses propres mérites et les services qu'il

(1) *Diderot*, par M. Joseph Reinach. Collection des grands écrivains français, 1 vol., chez Hachette.

(2) *Diderot* (Ed. Assézat), XVIII, 457.

rend. Il nous fait admirer comme il est bon, vertueux, sensible et simple. Il se dépeint sous les traits d'Ariste : « On l'avait surnommé le philosophe parce qu'il était né sans ambition, qu'il avait l'âme honnête et que l'envie n'en avait jamais altéré la douceur et la paix. Du reste, grave dans son maintien, sévère dans ses mœurs, austère et simple dans ses discours (1). » Il se compare à Socrate à Platon, à Caton... et aussi à Daphnis. Et sans doute il n'a pas donné le change sur la sévérité de ses mœurs ni sur l'austérité de ses discours ; ce à quoi au surplus il ne tenait pas beaucoup. Mais l'image qu'il a accréditée de lui-même est celle d'un homme excellent à qui il n'a manqué que la pratique des moindres vertus. — C'est à travers cette image de convention que vient encore de l'apercevoir son dernier biographe.

Dans l'étude brillante et légère qu'il consacre à Diderot, M. Joseph Reinach s'est défendu d'incliner au panégyrique. Il s'est efforcé, ayant subi, comme il dit, la « séduction » de Diderot, de la discuter. Il refuse d'en faire le grand génie du XVIII<sup>e</sup> siècle et de déposséder en sa faveur « le roi Voltaire ». Même il hésite à saluer en lui un homme de génie, et croit plus prudent de s'en tenir à une formule qui est vraisemblablement de Diderot lui-même : « J'ai l'air d'un homme que le génie va saisir. » Il ne nie pas que l'auteur des *Bijoux indiscrets*, et d'ailleurs de tous les écrits de Diderot, n'ait été souvent un auteur licencieux. Il condamne franchement ses théories morales. Surtout il lui reproche d'avoir manqué de « goût », et il regrette qu'il n'ait jamais pu apprendre à danser. — Ces réserves faites, M. Joseph Reinach parle de Diderot suivant les indications mêmes que lui fournit son auteur et qu'il accepte de confiance ; il est sur Diderot précisément de l'avis de Diderot. Pour ce qui est de l'homme, « Diderot d'un bout à l'autre de sa vie a été le plus brave homme du monde ; il est capable de dévouement et même de sacrifice ; sa probité scrupuleuse n'a jamais fait tort d'un liard à personne ;... il a été bon fils, bon père, bon ami ; il n'a pas dépendu de lui qu'il fût un mari fidèle... Il est juste, fanatique d'équité... Dans sa jeunesse affamée, au contact des pauvres diables qui végétaient comme lui-même d'occasions et d'expédients, il a appris la sainte indulgence. » Voici le philosophe : « Qui a plus agi et plus puissamment que lui ? Il a parcouru toutes les connaissances humaines [et ouvert à l'esprit toute sorte d'horizons nouveaux... Il a été le plus magnifique éveilléur d'idées qui ait existé. » Et voici enfin le prédicateur de morale : « Non seulement il se conforme en ce qui le concerne aux règles de la plus sévère délicatesse, mais la vertu n'a jamais eu d'apôtre plus enthousiaste. » Ce sont ces points que nous voudrions examiner et sur lesquels nous essaierons de dissiper la légende. Car sans doute nous aimons Diderot, et il faut l'aimer, mais c'est à condition d'aimer davantage encore la vérité.

(1) *Diderot*, VII, 394.

Nous sommes très disposés à croire qu'un écrivain ne nous doit pas compte de sa vie privée, et que, s'il a voulu la cacher, nous n'avons pas le droit de chercher à en pénétrer le mystère. Mais quand il nous initie à tous les secrets que nous ne lui demandons pas, et qu'il nous fait entrer dans tous les plus intimes détails de son existence, force nous est bien de le juger. Et quand il trouve des amis pour excuser ses erreurs ou transformer même ses défauts en qualités, force nous est de réclamer. Peut-être encore y aurait-il moyen de rejeter en partie ses fautes sur le malheur des temps et de le plaindre d'être venu dans une époque de relâchement et d'avoir vécu dans une société corrompue et facile ; mais il semble qu'on veuille faire à Diderot parmi ses contemporains une place à part, et tandis qu'on s'accorde à reconnaître les vilains côtés du caractère de Voltaire et les hontes de la vie de Rousseau, on a pour celui-ci plus que de l'indulgence et on nous invite à contempler les beautés de son âme. Nous regardons afin de voir ; et, afin de mieux voir, nous regardons de près.

Fils de bourgeois aisés, mais n'ayant de goût ni pour l'état ecclésiastique, ni pour aucun métier d'aucun genre, Diderot arrive à Paris sans ressources. Il faut vivre, et les expédiens sont les expédiens. Il enseigne les mathématiques sans les savoir ; et, puisque ce lui fut une occasion de les apprendre, nous aurions mauvaise grâce à le lui reprocher. Il compose des sermons à cinquante écus la pièce. Ayant appris que Frère Ange encourageait de ses libéralités la vocation de ceux qui voulaient entrer dans son couvent des Carmes déchaussés, il feint d'avoir été touché de la grâce, et prolonge cette espièglerie jusqu'au jour où Frère Ange ferme sa bourse. Panurge avait dans son sac plus d'un de ces tours ; mais aussi n'a-t-on jamais vanté la « sévère délicatesse » ni la « probité scrupuleuse » de Panurge. — Étant de cœur sensible et de complexion amoureuse et déjà n'ayant pas su résister au charme provocant de M<sup>lle</sup> Babuti, il s'éprend de l'avenante et honnête beauté d'Anne-Toinette Champion, lingère. M<sup>me</sup> Diderot n'avait pas d'esprit et elle n'était pas esprit fort. Elle ne sut être qu'une épouse fidèle, une ménagère économe, une mère attentive, et tourna sur la fin à la dévotion. Cela explique sans doute qu'un peu moins de deux ans après son mariage et profitant d'une absence de sa femme, Diderot se liât avec M<sup>me</sup> de Puisieux, femme auteur et femme galante. L'ayant surprise qui le trompait abominablement, il la quitta, déçu mais non guéri. A quarante-deux ans, il rencontrait Sophie Volland. Il aimait pour la première fois. Alors commence cette liaison fameuse et qui assure à Diderot une belle place parmi les « illustres amans ». L'histoire nous en est connue par les lettres que Diderot adresse à sa maîtresse afin de lui rendre heure par heure compte de toutes ses actions et de toutes ses pensées. C'est l'une des plus curieuses entre les correspondances de ce temps, la plus abondante en renseignemens sur les hommes et sur

les choses, et la plus riche en détails scabreux. La passion toute pure y déborde à chaque page. C'est l'amour le plus enthousiaste, le plus naïf et le plus jeune ; on voudrait oublier seulement que cet amoureux de vingt ans a passé la cinquantaine et n'être pas obligé de se souvenir qu'il y a un âge pour toutes choses. — Ce mari distrait a du moins la prétention d'être le modèle des pères ; et de fait c'est bien sur son modèle qu'il pensait tracer le type idéal du *Père de famille*. Il a une fille, Angélique, de qui il écrit : « Je suis fou à lier de ma fille ; si je perdais cette enfant, je crois que je périrais de douleur. » Que cette fille tombe malade : « J'arrive, écrit-il à M<sup>lle</sup> Volland, je jette en passant mon sac de nuit à ma porte et je vole sur le quai des Miramiones ; j'y trouve une de vos lettres ! Je m'en retourne chez moi à minuit ; je trouve ma fille attaquée de la fièvre et d'un grand mal de gorge : je n'ai pas osé m'inquiéter de sa santé... Je devais partir demain pour le Grandval ; voilà un accident qui pourrait bien retarder mon voyage (1). » L'accident retarda d'un jour le voyage. Aussi bien se prend-on à souhaiter que Diderot eût été moins souvent encore auprès de sa fille, quand on voit de quelle manière il entend l'éducation qu'il lui faut donner. Un jour qu'il s'était allé promener avec elle, et comme elle allait avoir quinze ans, il jugea bon de lui révéler tout ce qui tient à l'état de la femme et débuta par cette question : « Savez-vous quelle est la différence des deux sexes ? » C'est par les lettres à M<sup>lle</sup> Volland que nous savons la plupart des détails de l'intérieur de Diderot. Il se plaint de sa femme à sa maîtresse. Les deux noms de Sophie et d'Angélique se brouillent dans son imagination attendrie. « O ma Sophie, combien de beaux momens je vous dois ! combien je vous en devrai encore ! O Angélique, ma chère enfant, je te parle ici... (2) » En vérité M. Reinach a raison : Diderot manque de goût. Mais quelle étrange idée de transformer l'amant de M<sup>me</sup> de Puisieux et de M<sup>lle</sup> Volland en un « bon père, à qui il n'a pas tenu qu'il fût un bon mari ! » L'auteur d'une étude consciencieuse et judicieuse sur *Diderot, l'homme et l'écrivain* (3), — à laquelle nous faisons plus d'un emprunt, — M. Louis Ducros, dit avec plus de raison : « Diderot oublia aussi complètement que possible qu'il était marié et se souvint de loin en loin qu'il avait une fille. » Après cela et suivant une théorie commode, qu'on refuse d'appliquer les règles de la morale commune à l'un des porte-parole de la philosophie au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qu'on le dispense, si l'on veut, des vertus bourgeoises ; ce qui est véritablement impossible, c'est tout à la fois de l'en dispenser et de l'en parer.

C'est depuis quelque temps seulement qu'on a renoncé à poser Diderot en martyr de la libre pensée. On ne déclame plus sur les

(1) *Diderot*, XVIII, 580.

(2) *Diderot*, XVIII, 504.

(3) 1 vol. chez Perrin.

horreurs de cette captivité de Vincennes où il ne fut pas si étroitement gardé qu'il ne pût s'en échapper pour aller surprendre l'infidèle M<sup>me</sup> de Puisieux. On convient que si l'*Encyclopédie*, qui n'était rien de moins qu'une machine de guerre dirigée contre toutes les institutions établies, a pu s'achever sans que le travail en fût interrompu pendant plus de six mois, c'est que les lois pouvaient être sévères, mais la façon dont on les appliquait était moins rigoureuse. Et enfin, pour un martyr, Diderot était décidément de trop belle humeur, et pour un ascète, il se nourrissait trop bien... Mais on continue à nous parler, en même temps que de son désintéressement, de son zèle pour la justice et l'équité et de l'indépendance de son caractère. C'est donc qu'on oublie les rapports du philosophe avec l'impératrice de toutes les Russies. Diderot était fort loin de souffrir de la misère le jour où il reçut pension de Catherine. Mais de ce jour-là et par manière de reconnaissance, il se considère comme un sujet de la Sémiramis du Nord. Il s'emploie avec le dévouement le plus actif au service de celle qu'il appelle (« notre Souveraine ». Il s'ingénie pour approvisionner ses palais d'œuvres d'art et sa cour d'hommes de valeur. Mis en sa présence, il l'a à peine entrevue qu'il est rempli d'une émotion délicieuse. « Quelle souveraine ! Quelle femme étonnante ! » Il reçoit justement l'impression que fait aux dévots, quand ce n'est pas aux amoureux, l'objet de leur culte. S'il déplut, en dépit de tout, ce ne fut point qu'il manquât d'enthousiasme, mais la faute en fut plutôt à sa familiarité et à son humeur brouillonne. Comme d'ailleurs la Russie offrait alors le spectacle le plus complet du despotisme, de l'inégalité des conditions, de l'oppression des humbles et enfin de tous les abus que Diderot combattait en France, c'est donc qu'il y avait pour lui deux justices et, comme dit l'autre, deux morales. Il n'y aurait pas d'exemple d'une adulation plus aveugle ou plus complaisante, si Voltaire, par ses flagorneries à l'adresse de Frédéric, ne s'était arrangé pour défier toute concurrence. Et sans doute il est au moins fâcheux que ces émancipateurs de la pensée moderne aient autorisé de leur « philosophie » les pires iniquités dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Dévoué à ses amis, Diderot ne leur a marchandé ni ses idées, ni sa peine, ni son temps. Il a rendu à Grimm des services de plus d'un genre. Il a écrit pour Galiani, pour Raynal, pour d'Holbach des pages ou des volumes qu'ils signaient hardiment de leur nom. Lui-même a témoigné pour la fortune de quelques-uns de ses livres une insouciance dont il faut lui laisser le mérite, si c'en est un. Il ne s'ensuit pas qu'il ait été également insoucieux de sa réputation. L'insistance avec laquelle il parle de soi et les éloges qu'il ne cesse de se décerner sont des signes d'autant de vanité pour le moins que d'orgueil. Cette vanité est chatouilleuse. Il ne fait pas bon avoir médité de Diderot. Palissot fit pour son compte l'épreuve de cette « bonhomie qui touche

de bien près à la bêtise », et l'abbé de La Porte lui dut d'être appelé « prêtre avare, puant et usurier ». Rameau est traité non sans dureté : « C'est un brutal, il est mauvais père, mauvais époux ; mais il n'est pas décidé qu'il soit un homme de génie, et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. (1) » Diderot nous assure qu'il est incapable de haine. « Nous savons haïr, mais nous ne savons pas aimer. C'est moi, moi, moi, ma Sophie, qui le dis(2). » C'est lui qui, au lendemain de la mort de Rousseau, et craignant l'apparition des *Confessions*, poursuit sa mémoire des plus violentes invectives. Il connaissait les longues rancunes. — Quel usage est-ce donc qu'il faisait de cette bonhomie tant vantée et de cette « sainte indulgence ? » L'une et l'autre elles étaient réelles ; ce qui le prouve, c'est qu'il s'en appliquait d'abord à lui-même les mérites. Quoiqu'il se reproche d'être pour les autres un censeur trop sévère, nul ne fut dans sa propre cause un juge de meilleure composition. Il s'est pardonné de très bonne foi toutes les erreurs de sa conduite. Ou pour mieux dire il y a apporté la plus complète ingénuité et candeur de cœur et, si l'on veut, l'innocence ou l'inconscience la plus absolue. Il n'y cherchait pas malice et n'eut pas l'ombre de perversité. Il est d'humeur non moins accommodante pour la société où il est accueilli et où il se plait, sans y être jamais choqué par la liberté des intrigues et par la grossièreté du ton. Aux soupers de son cher Baron, il se crève de mangeaille, au risque de se donner une « indigestion bien conditionnée. » Après quoi il est induit à jeter sur toutes choses et sur le train du monde le coup d'œil de l'optimiste. Bon vivant, il est bon garçon. Débraillé, il n'est point prude. Il retrouve dans le « neveu » de Rameau trop de lui-même pour être impitoyable à ce bohème. Il est philosophe, de la secte des cyniques.

Ce titre de philosophe, son siècle le lui a décerné. Goethe salue en lui « l'esprit le plus synthétique qui ait surgi depuis Aristote. » Pareillement on s'est accoutumé à lui faire honneur d'avoir été « la tête la plus allemande » qui eût paru dans la France du xviii<sup>e</sup> siècle. Et il est bien vrai qu'il ne recule jamais devant une généralisation hâtive et que les plus aventureuses sont celles où il va d'instinct. Mais il lui manque le trait même où on reconnaît le philosophe : c'est de respecter ses idées, d'avoir foi en elles, de s'y attacher et de ne point les quitter sans en avoir tiré tout le parti qu'on en attend et sans leur avoir fait rendre tout l'effet qu'on croit qu'elles contiennent. Il l'avoue lui-même, très volontiers. Le passage, quoique connu, est trop spirituel pour qu'on résiste au plaisir de le citer. C'est aux premières lignes du *Neveu de Rameau*. Il se représente assis sur le banc d'Argenson et rêvant à son

(1) Cf. *Neveu de Rameau*, V, 392.

(2) XVIII, 391.



ordinaire. « J'abandonne mon esprit à tout son libertinage ; je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente, comme on voit, dans l'allée de Foi, nos jeunes dissolus marcher sur les pas d'une courtisane à l'air éventé, au visage riant, à l'œil vif, au nez retroussé, quitter celle-ci pour une autre, les attaquant toutes et ne s'attachant à aucune. Mes pensées ce sont mes catins. » On ne saurait s'exprimer avec plus de justesse et, j'allais dire, avec plus de convenance ; sous cette forme imagée et crue, le caractère vrai de la pensée de Diderot est rendu admirablement. C'est une pensée libertine, en quelque sens qu'on veuille prendre ce mot. Elle va au hasard, poussant partout sa pointe et ne séjournant nulle part. C'est bien pourquoi elle a été si souvent inféconde. — Car il est aisé de célébrer Diderot pour avoir été un grand éveilleur d'idées ; si l'on voulait faire entre ces idées le compte de celles qui étaient viables et qui en se développant sont parvenues jusqu'à nous et subsistent aujourd'hui encore vivantes, on s'exposerait à une sûre déception. Et si l'on comparait l'influence qu'a exercée Diderot avec celle d'un Bayle ou d'un Rousseau, d'un Voltaire même, d'un Montesquieu ou d'un Buffon, c'est alors qu'on s'apercevrait qu'il est un de ceux à qui la pensée moderne est le moins redevable. Son principal mérite, et il n'est pas médiocre, est d'avoir été curieux des sciences naturelles et de leurs méthodes. Avant Darwin, il a deviné le darwinisme. Il a exprimé en des formules souvent heureuses et déjà précises ce qu'on a appelé plus tard des noms de concurrence vitale, de continuité des espèces et d'évolution. En ce sens il a eu des intuitions de savant ou de poète. C'est sa part de gloire la plus incontestable et son meilleur titre à l'avoir approché du génie. Mais les opuscules où il a émis ces hypothèses et, comme il dit, ces « rêves », sont restés pour la plupart inédits et n'ont été connus que d'un petit nombre de lettrés ; ils n'ont pas contribué à l'avancement de la doctrine ; ils n'ont pas été dans le progrès des théories transformistes un chaînon nécessaire. La doctrine s'est formée et elle s'est constituée en dehors de lui. Pour ce qui est de ses idées sur les beaux-arts et sur le théâtre, elles sont si mêlées de vrai et de faux, qu'on ne sait si elles ont servi davantage à diriger ou à égarer la naissante critique d'art et qu'on n'arrive pas à marquer la part qui leur revient dans la formation de la moderne comédie de mœurs. On fait encore de Diderot le précurseur du réalisme ; mais à ce point de vue, on ne trouverait dans ses romans rien qui ne fût déjà dans ceux de Lesage, sauf pourtant que les gravures y sont plus fréquentes et plus répugnantes. En sorte que c'est de notre naturalisme plutôt qu'on lui attribuerait justement la paternité. Mais de cela même il n'est pas seul responsable. C'est le sort de ses « idées libertines » qu'aucune d'elles n'a suffi à déterminer un mouvement et à créer un courant.

Reste son apostolat. Ici il faut convenir que la vertu n'eut jamais

ni prêcheur plus enthousiaste, ni théoricien plus ému. A entendre Diderot, ni la peinture, ni la littérature, n'ont leur fin en elles-mêmes; elles ne doivent servir que de moyens pour recommander le bien et l'honnêteté. Un tableau est sans valeur, qui n'exprime pas les douces joies de la famille. Une pièce de théâtre a manqué son objet, d'où nous ne sortons pas meilleurs. L'honnête! l'honnête! s'exclame l'auteur des *Entretiens sur le fils naturel*; c'est où il faut sans cesse revenir. Pour sa part il y revient sans cesse. *Le Père de famille*, s'il n'est peut-être pas un drame, est à coup sûr un sermon, aussi édifiant et aussi ennuyeux que ceux qu'on débite au prône. Au cours d'un récit libertin éclate tout d'un coup une page en l'honneur du juste et du bien, et qui frappe d'autant plus qu'elle y était plus inattendue. Ces apostrophes ne sont d'ailleurs pas artifices de rhéteur, et ces exclamations ne sont pas des déclamations. Diderot est sincère. Il est naturellement transporté par le spectacle d'une action vertueuse. Il peut d'autant moins se défendre de l'impression qu'il en reçoit que cette impression est physique, que cette émotion est une commotion et qu'il peut désigner avec précision l'endroit où commence cet ébranlement qui se propage ensuite par tout le corps. « Le spectacle de l'équité me remplit d'une douceur, m'enflamme d'une chaleur et d'un enthousiasme où la vie, s'il fallait la perdre, ne me tiendrait à rien; alors il me semble que mon cœur s'étend au dedans de moi, qu'il nage; je ne sais quelle situation (?) délicieuse et subite me parcourt partout; j'ai peine à respirer; il s'excite à toute la surface de mon corps comme un frémissement; c'est surtout au haut du front, à l'origine des cheveux qu'il se fait sentir; et puis les symptômes de l'admiration et du plaisir viennent se mêler sur mon visage avec ceux de la joie, et mes yeux se remplissent de larmes (1). » M<sup>lle</sup> Volland à qui il décrit ces curieux symptômes les connaissait bien. Elle avait vu son amant, jusque dans ses bras, mêler ces transports à d'autres transports: « Ah! ma Sophie, qu'il est doux d'ouvrir ses bras, quand c'est pour y recevoir et pour y serrer un homme de bien! » Diderot est unique pour avoir jusqu'en de pareils momens goûté l'ivresse de la vertu.

En quoi consiste donc cette vertu dont Diderot est un partisan si chaud? Derrière ces grands mots quelles théories s'abritent? Quelle est cette morale au profit de laquelle se dépense tant d'éloquence et coulent tant de larmes? — On nous fait remarquer ici que Diderot est l'homme de toutes les contradictions. Ne se souvient-on pas de telle phrase où il est dit que la tête d'un Langrois sur ses épaules est comme un coq d'église en haut d'un clocher? Et peut-on s'emparer contre Diderot d'opinions qu'il dément lui-même l'instant d'après?... Or ces contradictions sont beaucoup moins réelles qu'on n'a d'intérêt à le dire. Elles

(1) *Diderot*, XVIII, 504.

ne sont qu'à la surface et n'empêchent pas que Diderot n'ait eu, fût-ce pour son usage et pour celui de ses amis, un système lié. Il ne s'agit pas de savoir ce que Diderot, qui a tout dit, a pu dire en courant. Ce qui importe, c'est que dans toute la série de ses écrits, depuis *les Bijoux indiscrets* jusqu'au *Supplément au voyage de Bougainville*, et en passant par *la Religieuse*, par *Jacques le Fataliste* et par *le Neveu de Rameau*, comme aussi bien par la *Lettre sur les aveugles* et par le *Rêve de d'Alembert*, les mêmes idées se retrouvent concordantes et persistantes. — On nous dit encore qu'il ne faut pas attacher aux théories de Diderot plus d'importance qu'il n'en attachait lui-même. C'est l'avis de M. Faguet qui dans sa belle et pénétrante étude, allègue en faveur des idées de Diderot l'excuse d'un peu d'ivresse. C'est celui de M. Ducros qui serait disposé à y voir surtout les propos de table d'un « bourgeois polisson. » Nous n'avons garde pour notre part de traiter aussi lestement le chef de l'entreprise encyclopédique. Nous savons le respect qu'on doit aux maîtres.

Diderot commence par retirer à la morale tout support métaphysique. Successivement déiste, théiste et panthéiste, il a abouti à l'athéisme, et il s'y est tenu. Depuis le temps de la *Lettre sur les aveugles*, il considère l'idée de Dieu comme une hypothèse qui embrouille la question au lieu de la simplifier. Depuis lors, il ne variera plus, soit qu'il appelle Dieu « une mauvaise machine dont on ne peut rien faire qui vaille », soit qu'il voie en lui le plus détestable « montreur de marionnettes ». Autant qu'il est athée, Diderot est matérialiste. A peine lui arrive-t-il par hasard, — et par forme de galanterie, — de souhaiter que les molécules de son être continuent de vivre à travers la nature afin de s'y rejoindre avec celles de Sophie. Pour ce qui est de la croyance à une âme immatérielle et qui recevrait dans une autre vie ses récompenses ou ses châtimens, ce sont contes et inventions puérides dont il laisse à Voltaire la duperie. Il est déterministe convaincu, et fataliste autant que Jacques lui-même. Celui-ci « croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie, qu'une boule qui aurait la conscience d'elle-même suit la pente d'une montagne (1). » C'est une idée que Diderot a reprise maintes fois pour son propre compte. L'intérêt est le seul mobile qu'il assigne à notre conduite et il n'apprécie nos actions qu'au point de vue de leur utilité. Encore y a-t-il moyen, dans la conception déterministe, d'édifier une morale, fût-ce une morale ascétique; et Spinoza l'a prouvé. Une morale utilitaire n'est pas forcément immorale. Toute la question est de savoir comment on envisage l'objet de la vie et dans quoi on en fait résider le prix. Cette raison de la vie Diderot la trouve dans la vie elle-même et dans les jouissances positives qu'elle nous procure :

(1) *Diderot*, VI, 180.

« Boire de bons vins, se gorger de mets délicats, avoir de jolies femmes, se reposer sur des lits bien mollets; excepté cela, le reste n'est que vanité. » Telle est la conclusion qui, aux yeux de Diderot, se dégage comme d'elle-même de la doctrine matérialiste, et devant laquelle il n'a garde de reculer. C'est D'Alembert qui dans le rêve où il vient de contempler le spectacle magnifique des transformations de la matière à travers l'espace et à travers le temps, s'écrie : « O vanité de nos pensées, ô pauvreté de la gloire et de nos travaux, ô misère, ô petitesse de nos vues ! Il n'y a rien de solide que de boire, manger, vivre, aimer et dormir (1). » Rameau disait plus simplement : « Le point important est d'aller librement à la garde-robe (2). » La pensée est la même : c'est qu'il faut tout uniment suivre les indications de la nature.

Car c'est nous qui avons inventé toutes ces dangereuses chimères dont s'embarrasse en vain notre conscience; c'est dans notre cerveau que sont nés ces fantômes qui ont égaré l'humanité hors de sa voie naturelle. Nos distinctions de bien et de mal, de vice et de vertu, Nature les ignore, comme elle ignore aussi bien les notions de devoir et d'obligation, d'estime de soi, de honte et de remords. Elle ne connaît rien hors ce qui tend à ces deux fins : la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce. Ce qui y sert elle l'approuve; ce qui y nuit elle le condamne. En sorte que ses conseils sont précisément au rebours de nos jugemens; il fallait toute la folie des hommes pour faire de la continence un mérite, de la chasteté un idéal, et pour attacher un sentiment de honte aux fonctions de reproduction. Au surplus, pour nous représenter l'homme dans sa constitution primitive et essentielle, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures; l'état de nature n'est pas seulement un état que nous concevions par un effort de notre imagination; il est des cas où l'homme s'y trouve ramené réellement. La misère et la maladie sont deux grands exorcistes. Elles sont merveilleuses pour chasser du cœur de l'homme toutes les superstitions que nous y avons installées. « Dans la misère l'homme est sans remords, et dans la maladie la femme est sans pudeur. » Et il est des contrées, libres encore de toute contagion où l'homme n'a pas cessé de suivre le pur instinct de la nature. Ce n'est plus la Germanie comme au temps de Tacite. C'est au temps de Bougainville la voluptueuse Taïti. Dans cette île fortunée, la promiscuité des sexes, la communauté des femmes, la prostitution sont justement en honneur. L'inceste n'y soulève pas de réprobation, n'étant contraire « ni au bien général, ni à l'utilité particulière, ces deux fins de nos actions. » L'adultère n'y est pas un crime, attendu que le mariage n'y crée pas de liens. Quoi de plus insensé, quand on y songe, que « le serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même,

(1) *Diderot*, II, 132.

(2) *Diderot*, V, 408.

sous des antres qui menacent ruine? » La pudeur enfin n'y est pas née, comme chez nous, de l'hypocrisie. « Enfonce-toi, si tu veux, dans la forêt obscure, avec la compagne perverse de tes plaisirs ; mais accorde aux bons et simples Taïtiens de se reproduire sans honte à la face du ciel et au grand jour. » Les Taïtiens sont innocens : ils sont heureux. Car de se conformer à la nature, cela même serait le Bien si le Bien n'était par un mot vide de sens. Et c'est le bonheur.

La civilisation contrarie la nature ; chacune de ses inventions a contribué à nous en écarter davantage ; c'est de là qu'est venu tout le mal. La morale a créé la faute, la loi a créé la désobéissance, le châtiment a engendré la crainte. C'en a été fait de la paix du cœur et de la tranquillité de la vie. Voulez-vous savoir d'où procèdent toutes les souffrances de l'humanité ? C'est qu'il existait un code de la nature ; on y a ajouté un code civil et un code religieux ; mais au lieu de les calquer sur le premier on les a rédigés en contradiction avec lui ; et il est donc inévitable que l'homme désobéisse pour le moins à l'un d'eux. Dans ce conflit de prescriptions , pour suivre les unes il faut enfreindre les autres. On a fait pour chacun de nous de la faute et de ses suites une nécessité. — Une objection se présente. Si la morale est une construction artificielle et d'un artifice généralement nuisible, comment se fait-il qu'on l'ait inventée ? La réponse est aisée : C'est qu'il s'est trouvé des gens qui avaient intérêt à l'inventer. Ils se sont servis de ses règles conventionnelles et de ses principes prétendus pour imposer au reste du genre humain leur propre domination. « Ce n'est pas pour vous, mais pour eux que ces sages législateurs vous ont pétris et maniérés comme vous l'êtes. J'en appelle à toutes les institutions politiques, civiles et religieuses ; examinez-les profondément, et je me trompe fort ou vous y verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se promettait de lui imposer. » Les législateurs ont inventé la loi, comme les prêtres ont inventé la religion. Les uns et les autres avaient un même but : ils travaillaient à une même œuvre d'asservissement. — La conclusion s'impose. Faut-il civiliser l'homme ou l'abandonner à son instinct ? « Si vous vous proposez d'en être le tyran, civilisez-le, empoisonnez-le de votre mieux d'une morale contraire à la nature ; faites-lui des entraves de toute espèce. Le voulez-vous heureux et libre ? Ne vous mêlez pas de ses affaires (1). » Ce à quoi on nous convie c'est à anéantir ce lent travail par lequel l'humanité, depuis qu'elle existe, tâche à s'élever au-dessus des grossièretés de l'instinct et s'efforce d'échapper à la sujétion de la matière. L'idéal qu'on nous propose, c'est le retour à l'animalité primitive.

Telle est dans son fondement et dans ses conséquences la « philo-

(1) Voir pour les citations le *Supplément au voyage de Bougainville*.

sophie de la nature. » On a coutume d'en faire honneur à Rousseau ; c'est un honneur qui ne lui revient qu'en partie, mais qui appartient en propre à Diderot. Car c'est Diderot d'abord qui se vante d'avoir indiqué à Rousseau l'idée première du *Discours sur les lettres, les sciences et les arts*. Mais, ensuite, Rousseau n'accepta jamais le système qu'en y introduisant toute sorte de correctifs. Au tableau qu'il nous fait de « l'état de nature » il mêle des notions qui n'ont pas dans la nature leur origine. Il conserve la croyance à une âme immortelle : il rouvre la porte au sentiment religieux ; et c'est par où on peut faire tout rentrer. Diderot a le courage d'aller jusqu'au bout de sa théorie. Il convient de le lui laisser.

En fait, et depuis qu'il y a des hommes, ce qu'on a appelé des noms de religion, de morale et de politique, ce n'a été qu'autant de tentatives qu'on a essayées pour imposer une règle à leurs appétits et à leurs instincts. A mesure qu'on trouve à cette règle des assises plus solides et un couronnement plus élevé, on dit que la somme de la moralité s'augmente parmi les hommes et qu'ils remplissent leur destinée. Mais de supporter la contrainte d'une règle, c'est justement de quoi Diderot est incapable. Par là chez lui tout s'explique, sa vie comme son œuvre, et cette guerre qu'il soutient contre toutes les formes de l'autorité. Il nous répète qu'il rêve d'émanciper l'esprit humain, qu'il travaille au progrès et au bonheur de l'humanité. Il en est persuadé, et nous ne demanderions pas mieux que de l'en croire. Encore faut-il savoir quel sens il attache à ces mots dont la sonorité est séduisante, mais la signification reste toujours un peu vague. C'est pourquoi il est bon d'avoir pénétré jusqu'au fond de sa pensée et jusqu'au principe secret auquel il se réfère. Cela donne la clé de beaucoup de choses. Mais aussi c'est alors qu'on refuse le bienfait d'une émancipation qui serait la ruine de toute règle, d'un progrès qui consisterait dans le retour à la nature, et d'un bonheur qui se réduirait à l'accouplement en liberté, — comme on se refuse à prendre la facilité d'humeur pour la bonté, le vagabondage de la pensée pour sa hardiesse, le bouillonnement du sang pour l'enthousiasme du bien, et la chaleur des esprits animaux pour le zèle de la vertu.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## REVUES ALLEMANDES

---

Quelques figures d'artistes : Une élève de Franz Hals; trois sculpteurs français au service de Frédéric le Grand; Raphaël Mengs.

Je voudrais faire aujourd'hui une rapide excursion à travers les revues d'art allemandes. Elles sont pleines de controverses savantes ou ingénieuses; et les principaux critiques de l'Europe entière s'y donnent rendez-vous pour discuter l'attribution d'un tableau, pour s'entendre, ou plutôt pour se contredire, sur l'exactitude d'une date ou l'authenticité d'une signature. La critique allemande a pris en effet, depuis une vingtaine d'années, une tournure et des coutumes absolument nouvelles. Elle a renoncé à l'esthétique et à la critique même, je veux dire à cette ancienne méthode qui avait pour objet l'étude de la beauté dans les œuvres d'art. De la beauté des œuvres d'art personne, je crois bien, ne se soucie plus guère, parmi les éminens collaborateurs de ces revues allemandes. Mais tous, en revanche, s'inquiètent, avec un zèle admirable, de leur provenance et du vrai nom de leurs auteurs. C'est là-dessus que portent invariablement leurs débats. Lorsque le directeur du musée de Berlin, par exemple, découvre dans les greniers du musée un tableau que lui-même reconnaît pour médiocre et déplaisant à voir, mais qu'il estime cependant être une œuvre authentique de Léonard de Vinci, on peut être assuré que tous ses confrères, l'un après l'autre, diront leur mot sur cette attribution. Tel est encore le cas, dans ces temps derniers, pour une statuette du musée de Berlin, attribuée par le directeur du musée à Michel-Ange, et considérée par d'autres critiques comme une insignifiante machine d'un petit maître du xvi<sup>e</sup> siècle. On dirait que tous les critiques allemands se sont décidés un beau jour à ne plus admirer une seule œuvre d'art avant d'avoir

établi avec une parfaite exactitude la provenance de toutes les œuvres d'art qui existent de par le monde. Les tableaux et les statues que nous étions le plus habitués à vénérer, ainsi les Raphaël et les Léonard du Louvre, tout cela est remis en question. Et il n'y a point de si petite peinture dans un si petit musée, qui, du jour au lendemain, ne risque de nous être présentée comme le chef-d'œuvre d'un des maîtres de l'art. Apparemment ces critiques ont médité le cas du célèbre Winckelmann, le fondateur de la critique d'art allemande, qui, pour ne s'être point suffisamment inquiété de la provenance exacte des œuvres qu'il étudiait, a établi les lois de la beauté grecque d'après des marbres romains de la décadence, et a pris pour des fresques antiques deux médiocres pastiches de Raphaël Mengs : ils ont médité son cas, ils ont craint de tomber dans les mêmes erreurs, et, pour y échapper, ils ont renié jusqu'à la dernière des traditions de Winckelmann. Une œuvre authentique, dûment signée et classée, cesserait, par là même, d'avoir aucun intérêt pour eux. Mais fort heureusement de telles œuvres n'existent pas : et toujours il se trouve quelqu'un pour contester à Rembrandt la paternité de la *Ronde de nuit*, pour attribuer à Jules Romain la *Sainte Famille de François I<sup>er</sup>*, et la *Belle Ferronnière* au Milanais Beltraffio.

Mais ce n'est pas de cette partie critique des revues d'art allemandes que je voudrais m'occuper ici. Non point qu'il me manque la compétence qu'il y faudrait avoir : car il n'y faut proprement aucune compétence ; et les lecteurs de l'une des plus sérieuses parmi ces revues, le *Zeitschrift für bildende Kunst*, ont pu y lire, ces temps derniers, une longue et intéressante étude où l'auteur, après avoir péremptoirement établi la provenance exacte de certains tableaux du musée de Strasbourg, restés jusqu'à présent anonymes, parlait en ces termes d'un tableau plus célèbre : « *Le Christ sur son trône*, de Rubens, est un tableau d'un effet de couleur très puissant, mais il ne provient pas en entier de la main du *vieux maître d'Amsterdam*. » Le premier venu, dans ces conditions, en saurait assez pour pouvoir dissertar de tous les tableaux du monde. Mais c'est là précisément ce qui enlève à ce jeu une forte part de son intérêt. A mesure que l'on pratique de plus près cette forme nouvelle de la critique d'art, on se convainc plus profondément de sa vanité. J'admets volontiers qu'il n'y ait plus au monde, aujourd'hui, une seule œuvre d'art *authentique* ; mais je ne crois pas qu'il y en ait davantage demain ; et je sais en revanche qu'il y en a un certain nombre de *belles*, dont la beauté risquera de ne point me toucher autant qu'il faudrait, si je perds mon temps à m'inquiéter d'abord de leur authenticité. Et puis, à mesure que l'on pratique de plus près l'histoire de l'art, on voit mieux combien il serait à jamais impossible d'arriver à une certitude parfaite sur ces questions d'authenticité. C'est que les artistes d'autrefois n'étaient point des artistes, mais des



artisans. Ils ne se faisaient point la même idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'*originalité*, et peu leur importait qu'un tableau fût d'eux-mêmes ou de leurs apprentis, pourvu qu'il fût peint comme ils le voulaient. Ils y travaillaient en commun, chacun se chargeant d'en achever une partie. Les élèves ne se préoccupaient pas alors d'être *différens* de leurs maîtres, mais de leur ressembler, de façon à pouvoir les seconder proprement. En telle sorte que la différence des factures n'était pas aussi marquée qu'elle l'est aujourd'hui. Et l'originalité des maîtres, d'ailleurs, n'y perdait rien. Quand bien même Raphaël n'aurait point touché au portrait de *Jeanne d'Aragon*, ni Rubens aux tableaux de la *Galerie de Médicis*, ni Léonard à la *Sainte Anne* et à la *Vierge aux Rochers* (car des critiques se sont trouvés pour établir tout cela), ces tableaux n'en seraient pas moins les immortels témoignages du génie de ces maîtres. Et le plus sage parti est peut-être encore de les admirer en silence.

\*  
\* \*

Je ne m'arrêterai donc pas aux innombrables articles de critique publiés, ces temps derniers, dans les revues d'art d'Allemagne. A peine si je signalerai en passant, dans le *Jahrbuch der kœniglich-preussischen Kunstsammlungen*, une étude de M. Hofstede de Groot sur une femme peintre hollandaise, Judith Leyster, qui est, très vraisemblablement, l'auteur d'un grand nombre de tableaux attribués à Franz Hals. Compatriote et élève de ce maître, elle imitait en perfection sa manière ; et l'on a d'elle, notamment à la Haye et à Stockholm, des scènes de buveurs qui, si elle ne portaient son monogramme, passeraient incontestablement pour des œuvres de Hals. Mais qu'on se rassure ! ce n'est point elle qui a peint les grandes *Corporations* du musée de Harlem, ni le portrait de *Hals avec sa femme*, du musée d'Amsterdam. Et quand bien même elle les aurait peints, le nom de Hals évoquera toujours à l'esprit quelque chose de plus que le nom de Judith Leyster.

Mais, outre ces recherches et ces controverses, les revues d'art allemandes publient, depuis quelques années surtout, d'autres études d'une portée plus générale et d'un intérêt plus haut. La biographie et l'histoire reprennent peu à peu leur place à côté de la critique. Non pas en vérité la biographie des grands maîtres, ni l'histoire des grandes écoles. Mais sans cesse maintenant on s'attache davantage à nous faire connaître, à l'aide de documens nouveaux, la vie et les aventures de ces artistes de second ordre que les anciens historiens de l'art avaient négligé d'étudier. Et les anciens historiens avaient eu raison, car l'œuvre de ces artistes est vraiment peu de chose en comparaison de l'œuvre des maîtres. Mais les historiens nouveaux ont raison aussi, car beaucoup de ces artistes ont été des hommes d'un caractère

singulier, ou bien ont exercé autour d'eux une vive influence : de sorte que leur biographie a de grandes chances d'être précieuse pour l'histoire de l'art, et pour l'histoire des mœurs et des idées de leur temps.

C'est ainsi que M. Paul Seidel vient de publier dans le *Jahrbuch* une très curieuse étude sur trois sculpteurs français : Gaspard Adam, Sigisbert Michel et Jean-Pierre Tassaert, qui tour à tour furent chargés par Frédéric le Grand de diriger à Berlin l'atelier royal de sculpture.

Je mettrais volontiers M. Seidel au premier rang des écrivains d'art de l'Allemagne. Laissant à ses confrères les vaines querelles d'attributions, il s'est uniquement préoccupé de nous donner une histoire exacte et complète des relations de Frédéric le Grand avec les artistes. Et déjà il a réussi à tirer de l'oubli certains maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, sans lui, nous seraient restés inconnus, en particulier Antoine Pesne, notre compatriote, et l'un des meilleurs portraitistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce Pesne, et plusieurs artistes français mandés comme lui à Berlin par Frédéric le Grand, avaient eu à souffrir, jusqu'ici, d'une étrange disgrâce. Les historiens allemands les avaient négligés, en raison de leur origine française ; et les historiens français avaient refusé de s'occuper d'eux, laissant à l'Allemagne, leur patrie d'adoption, le soin de les apprécier. M. Seidel leur a enfin rendu justice. Mais en même temps il a fait revivre devant nous et nous a présenté sous un aspect nouveau la curieuse figure de Frédéric. A côté du politique, du soldat, et du lettré, que nous connaissions déjà, il nous a montré en lui l'amatteur, le collectionneur, le brocanteur, s'enrageant à acquérir de belles œuvres d'art, mais au plus bas prix, et ne se faisant faute ni de tromper ses marchands (qui d'ailleurs le lui ont bien rendu) ni de revendre avec un bénéfice les ouvrages qui cessaient de lui plaire. Ame bizarre, déconcertante, toute pleine à la fois d'instincts généreux et de mesquinerie ! Les études de M. Seidel ne nous la rendent pas plus aimable, mais elles la rapprochent de nous, et nous permettent ainsi de la mieux juger (1).

Jaloux du faste et de la gloire de Louis XIV, Frédéric eut toute sa vie l'ambition de faire de Potsdam l'équivalent de Versailles. Mais toute sa vie il refusa de payer cette noble ambition du prix qu'il aurait fallu. De telle sorte qu'il dut se contenter toujours d'artistes et d'œuvres de second ordre. Sans compter que son dédain pour les artistes allemands l'a toujours amené à faire venir de l'étranger, de France et d'Italie, les peintres et sculpteurs qu'il voulait charger de la décoration de ses palais : et l'on comprend que les maîtres en renom n'acceptaient pas volontiers d'échanger le séjour de Paris pour celui de Berlin.

Si encore, à Berlin, il les avait accueillis en artistes ! Mais il les trai-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1883 : *Frédéric II et les Arts à la cour de Prusse*, par M. Émile Michel.

tait comme un négociant enrichi traite ses fournisseurs, vérifiant leurs notes avec un soin minutieux, leur retenant leurs gages lorsqu'ils n'avaient point livré au jour convenu l'ouvrage commandé, les harcelant et les surmenant de toutes les façons. Point méchant, d'ailleurs, aisé à satisfaire, familier et protecteur, s'intéressant même très volontiers aux affaires privées de ses artistes. Louis XIV y mettait moins de familiarité, mais aussi moins de parcimonie. Et de là vient que, bien qu'il fût homme de goût, ses palais, et ses collections, et son mobilier, tout cela garde toujours je ne sais quel caractère de médiocrité.

Les trois sculpteurs dont s'occupe cette fois M. Seidel étaient au surplus des artistes médiocres, et Frédéric n'avait pas de raisons pour les payer bien cher. Il faisait venir de Paris et de Rome les pièces importantes dont il ornait ses palais. Mais il voulait en outre avoir sous la main, à Berlin, des sculpteurs capables de compléter la décoration des salles, de restaurer les œuvres des maîtres, surtout d'exécuter, pour les places publiques, des statues et des bustes commémoratifs. C'est à cette intention qu'il créa, en 1747, l'atelier royal de sculpture, dont le premier directeur fut le sculpteur lorrain François-Gaspard Adam.

C'était le frère de deux maîtres connus, Lambert-Sigisbert et Nicolas-Sébastien, qui tous deux jouissaient auprès de Frédéric d'une considération particulière. Mais le talent de Gaspard était bien loin d'égaliser celui de ses frères, de sorte que ceux-ci ne savaient trop à quoi l'employer, lorsqu'un hasard, en 1747, fit de lui le *premier sculpteur* de l'atelier royal de Berlin. On raconte en effet que sa nomination à Berlin fut le résultat d'une amusante méprise. Frédéric, désirant avoir près de soi le sculpteur Nicolas Adam, écrivit à l'aîné, Lambert-Sigisbert, de lui envoyer son frère, « le jeune Adam ». Sur quoi l'aîné lui envoya Gaspard, qui était, lui aussi, « le jeune Adam », mais qui n'était pas celui que le roi avait demandé.

C'était lui qui était venu : il fallait bien l'employer. Tout de suite Gaspard Adam reçut une liste d'ouvrages à exécuter, avec l'indication précise des dates où il devait les avoir finis. Il eut à faire des socles ornés pour les statues de ses frères, à leur faire des pendans, à décorer d'innombrables figures allégoriques les jardins de Potsdam et de Sans-Souci. Il eut encore à sculpter le buste en marbre du baron de Coccy, grand chancelier de Frédéric, mort en 1755 : Maupertuis recevait en même temps du roi l'ordre de rédiger, pour le pied du buste, « une belle inscription à la romaine ». En 1759, Frédéric commanda à Gaspard Adam deux œuvres plus importantes, les statues de ses généraux Schwerin et Winterfeld. Gaspard Adam n'eut le temps, d'ailleurs, que d'ébaucher l'une d'elles : car la même année, en 1759, il quitta Berlin et revint à Paris, où il mourut en 1761. Il était retourné une première fois en France en 1751. Et voici la lettre que lui écrivait à cette occasion le roi de Prusse :

« Sur votre représentation du 25<sup>e</sup> du mois courant, je vous accorde le congé de deux mois et demi que vous m'avez demandé pour aller en Lorraine et à Paris, de même que la permission de vous y marier, si vous le trouvez à propos. Mais au reste il faut que vous arrangiez auparavant vos affaires d'ici de la sorte que tous vos ouvriers soient assez occupés jusqu'à votre retour, et que rien ne soit négligé ni retardé par votre absence. Fait à Potsdam, ce 28<sup>e</sup> mai 1751. » Gaspard Adam paraît en effet avoir « trouvé à propos » de se marier, durant ce congé, car sa femme était Française. Plus tard, devenue veuve, elle s'agita beaucoup pour obtenir de Frédéric le paiement des travaux préparatoires exécutés par son mari pour les deux statues de Schwerin et de Winterfeld. Mais Frédéric refusa obstinément de lui rien accorder, la renvoyant, pour régler ses comptes, à Sigisbert Michel, qui avait remplacé son mari à Berlin, et qui était chargé de terminer les deux statues, sur les indications laissées par Adam.

C'est en effet Sigisbert Michel qui, après le départ d'Adam, obtint la direction de l'atelier royal de Berlin. Mais la veuve de son prédécesseur aurait été mal venue à lui réclamer de l'argent : car Sigisbert Michel avait trop l'habitude de ne point payer les dettes qu'il avait pour être homme à payer encore celles qu'il n'avait pas. C'était, au demeurant, un assez fâcheux personnage, vaniteux, menteur, fainéant, et Frédéric paraît avoir eu fort à faire avec lui.

Neveu d'Adam, il était Lorrain comme lui; et il était, lui aussi, le frère d'un maître fameux, de ce Claude Michel que nous connaissons aujourd'hui sous le surnom de Clodion. Il sut toujours, d'ailleurs, mettre à profit ses illustres parentés. A Paris, du vivant des Adam, il se fit appeler Sigisbert Adam; à Berlin il devint Sigisbert tout court, par honte du nom de son père, Thomas Michel, qui avait travaillé chez Adam en qualité de manœuvre; et plus tard, à Paris, son frère s'étant appelé Clodion, il s'appela, pareillement, Sigisbert Clodion. Il eut toute sa vie des inventions de ce genre. Avec cela, ouvrier très habile, égalant son frère pour la grâce et la légèreté de ses petites figures. Mais le grand art n'était point son fait. Et puis son invincible paresse dépassait encore son talent.

Depuis son arrivée à Berlin, en 1763, jusqu'à son départ, en 1770, il ne cessa point de se mettre en faute. Il ne paraît guère, durant ces sept ans, avoir fait autre chose que d'achever la statue de Schwerin, ébauchée par Adam. Encore lui fallut-il cinq ans pour l'achever. Quant à l'autre statue, celle de Winterfeld, il ne l'avait point même commencée en 1768, lorsqu'il reçut du roi le billet suivant :

« J'ai reçu votre lettre du 29 de ce mois, et vous assignerai les frais nécessaires pour placer la statue du feld-maréchal de Schwerin dès que j'en saurai le montant, lequel vous ne manquerez pas de me man-

der. Comme au reste vous travaillez déjà depuis cinq ans à la statue du lieutenant général de Winterfeld, j'entends que, si cette statue n'est pas déjà achevée, elle ne tarde pas de l'être. »

Sans s'émouvoir, Sigisbert répondit en envoyant la note de ses frais pour le monument de Schwerin, note que le roi, dans une lettre à son architecte, déclare « absolument exorbitante. » Quelques mois après, nouveau billet du roi : « Je vois par votre lettre que vous prétendez conserver la pension qui vient de vaquer par la mort d'un de vos ouvriers, et en ai été d'autant plus surpris que jusqu'ici vous avez travaillé avec une paresse inouïe, et qui aurait mérité que je vous chasse il y a longtemps, ce qui, comme je vous avertis d'avance, ne manquera pas d'arriver, si vous continuez de travailler sur le même pied négligent que je vous connais depuis que vous êtes dans le service. »

M. Seidel cite encore d'autres billets sur ce ton. Le 6 mai 1769, Frédéric fait savoir à Michel qu'il le chassera s'il n'a point achevé la statue dans le délai de neuf mois. Michel laisse passer les neuf mois, et un beau jour, quand il voit que décidément sa position est devenue impossible, il disparaît, s'enfuit à Paris.

Mais la comédie de ses démêlés avec Frédéric ne s'arrête pas là. De Paris, en 1773, il écrit au roi pour lui demander à reprendre son poste. Frédéric lui fait répondre par son secrétaire : « Le roi vient de recevoir la lettre que son ci-devant sculpteur Sigisbert lui a adressée sous le 13<sup>e</sup> de ce mois. Ce sculpteur ayant passé plusieurs années à ne rien faire que des folies, et à désertier à la fin son poste, Sa Majesté ne saurait être que très surprise d'une proposition aussi singulière que celle dudit Sigisbert, de vouloir revenir dans ses États. »

Alors Sigisbert, furieux, imagine d'écrire à l'empereur d'Autriche pour se plaindre du roi de Prusse. Sa lettre, publiée naguère dans les *Archives de l'Art français*, est un monument de folie. Sigisbert expose à l'Empereur qu'il a fait pour Frédéric trois ouvrages en marbre, une statue de *Mars*, une statue du maréchal Schwerin et un buste de Coccy que Frédéric a hautement admirés, et qui jamais ne lui ont été payés : ces trois ouvrages sont, en réalité, de son prédécesseur Adam, et Sigisbert n'a eu qu'à les mettre au point. « J'ai les titres les plus forts, écrit-il dans sa supplique, mais aucun *tribuneau* ne veut rien connaître, j'ai affaire à un Roy qui a 300 000 hommes. » Il ajoute qu'il a 78 ans, ce qui est bien invraisemblable, la lettre étant de 1774, et Sigisbert étant né en 1728.

La lettre, d'ailleurs, ne produisit aucun effet, comme il était à prévoir. Mais Frédéric ne put jamais oublier tous les tracas que lui avait causés Sigisbert. Il le prenait, en vérité, pour un fou, plutôt que pour un fripon, et peut-être avait-il raison. Mais il n'aimait pas les fous, et il n'y a pas d'espèce d'homme qu'il méprisât davantage.

Il paraît en revanche avoir beaucoup estimé le successeur de Sigisbert, Jean-Pierre-Antoine Tassaert, qui était, effectivement, un homme des plus estimables. Flamand d'origine, né en 1727 à Anvers, Tassaert était venu très jeune à Paris, et l'histoire peut le considérer sans trop de scrupules comme un sculpteur français. C'est lui-même qui, par l'intermédiaire de D'Alembert, fit offrir ses services au roi de Prusse : celui-ci répondit qu'il l'accepterait volontiers à Berlin, pourvu qu'il fût laborieux et d'humeur paisible. Le souvenir de Sigisbert, on le voit, le hantait encore. « J'aime mieux, écrit-il, moins d'art et un esprit posé que plus d'habileté et une inquiétude et une fougue perpétuelles, dont un artiste désole tous ceux qui ont affaire à lui. A mon âge la tranquillité est ce qu'il y a de plus désirable, et on sent de l'éloignement pour tout ce qui la trouble. »

Il eut, avec Tassaert, une tranquillité parfaite, et en outre il trouva chez lui autant et plus d'habileté qu'il n'en avait demandé. Il ne lui demandait pas de génie : c'était la seule chose que son nouveau sculpteur n'aurait point pu lui offrir. Praticien consciencieux, toujours prêt à accepter les commandes et à les exécuter, professeur intelligent et zélé, Tassaert continua dignement à Berlin l'œuvre commencée par Gaspard Adam. Il décora des salles et des jardins, exécuta de nombreuses statues commémoratives, et forma d'excellens élèves, dont l'un, Gottfried Schadow, devint ensuite un maître de talent. A la mort de Frédéric, Tassaert conserva son emploi. Et quand il mourut à son tour, en 1786, l'Allemagne possédait déjà une école de sculpture nationale qui rendait inutile la présence à Berlin de maîtres étrangers.

\*  
\* \*

Dans le même temps où Frédéric mandait à Berlin des peintres et des sculpteurs français, un peintre allemand, Antoine-Raphaël Mengs, remplissait l'Europe entière de la gloire de son nom. Aucun artiste peut-être, avant ni après lui, ne s'est élevé par son talent à une situation aussi haute. Rois, princes, cardinaux, tous étaient unanimes à le considérer comme le maître le plus parfait de tous les temps. Et les critiques d'alors l'admiraient plus profondément encore que tous ces grands personnages. Le plus considérable d'entre eux, Winckelmann, dédiait à Mengs son *Histoire de l'art dans l'antiquité*, où il le désignait comme le maître de l'art moderne, l'appelant « un phénix né de la cendre du premier Raphaël pour révéler aux hommes le secret de la beauté. » A sa mort, en 1779, deux Italiens, un Français et un Espagnol lui consacrèrent d'enthousiastes éloges. L'Espagnol, don José-Nicolas de Azara, le plaçait plus haut que Raphaël lui-même, « qui jamais ne s'est élevé au-dessus de la nature. » Quelques années plus tard Lanzi, le célèbre historien de la peinture italienne, écrivait que Mengs « avait ouvert pour l'art une ère nouvelle, plus heureuse que les précédentes. »

Voilà une gloire bien passée ! Non seulement l'Espagne et l'Italie, où Mengs avait exercé une influence si grande, l'ont depuis longtemps tout à fait oublié, mais l'Allemagne elle-même, sa patrie, se refuse à lui faire une place dans l'histoire de son art national. Récemment encore, le directeur du musée de Berlin a fait reléguer au grenier les deux peintures de Mengs que possédait le musée, deux morceaux jadis comparés par la critique aux plus purs chefs-d'œuvre de Raphaël.

Fort heureusement pour la mémoire de Mengs, le directeur du musée de Dresde, M. Wœrmann, s'est montré plus indulgent à son égard que son confrère de Berlin. C'est que, aussi bien, le musée de Dresde est le seul où l'on puisse se faire de l'art de Mengs une idée favorable. Car les grandes peintures de ce grand peintre, ses compositions religieuses ou allégoriques, ses fresques, tout cela est effectivement détestable, sans couleur et sans expression, je dirai presque sans dessin, tant la correction du dessin de Mengs est banale et vulgaire. Ce n'est pas même aux machines des peintres d'histoire de son temps, des Coypel, des Vanloo, qu'on les pourrait comparer, mais à celles des pires imitateurs de Flandrin et de Paul Delaroche. Tandis qu'il y a de lui, au musée de Dresde, une collection de portraits au pastel, des œuvres de jeunesse pour la plupart, qui sont d'excellens morceaux, consciencieux, élégans, et sans doute d'une ressemblance parfaite : ils ont tous les mérites et tous les défauts de belles photographies ; et jamais je n'ai vu de portraits attestant chez un peintre un manque aussi absolu d'imagination ; mais du moins c'est de « bon ouvrage », et que le directeur du musée de Dresde aurait grand tort de reléguer au grenier.

Il n'y songe d'ailleurs aucunement, ainsi que je l'ai dit ; et au contraire il vient de consacrer à Raphaël Mengs, dans les dernières livraisons du *Zeitschrift für bildende Kunst*, une suite d'articles très intéressans, d'autant plus intéressans que, reconnaissant une fois pour toutes la médiocrité de l'artiste, c'est de l'homme surtout que s'est occupé M. Wœrmann. Je ne puis songer à refaire ici, après lui, la biographie de Mengs. Mais je voudrais au moins raconter brièvement l'histoire de son éducation et de ses débuts, histoire à la fois comique et touchante, et qui fait comprendre à la fois ce qui manquait à Raphaël Mengs et ce qu'il a eu des qualités d'un grand peintre.

Antoine-Raphaël Mengs est né le 12 mars 1728, à Aussig en Bohême. Son père, Ismaël Mengs, peintre de cour du roi de Saxe, vivait maritalement à Dresde avec sa cuisinière, Charlotte Bormann, et avait eu d'elle, déjà, deux enfans. Mais lorsque le troisième fut sur le point de naître, Ismaël Mengs envoya sa compagne dans un village de Bohême, sans doute pour éviter tout scandale de la part des voisins. A peine né, l'enfant fut ramené à Dresde. Il ne fut point baptisé, car Ismaël était libre penseur et faisait vanité de n'appartenir à aucune religion. Mais

il reçut de son père les deux prénoms d'Antoine et de Raphaël, en mémoire d'Antoine Allegri (le Corrège), et Raphaël Santi, les deux maîtres qu'il était destiné à imiter d'abord, pour ensuite les dépasser en grandeur et en perfection. Ismaël Mengs avait en effet conçu le projet de réformer l'art de son temps; et comme lui-même se jugeait trop enlizé déjà dans la routine, ce fut son troisième fils qui reçut la mission de réaliser ses projets. Quelques mois après la naissance de l'enfant, Ismaël, le faisant voir dans son berceau à un de ses amis, déclara que cet enfant égalerait plus tard Corrège et Raphaël. « Il le doit, il le fera! » répétait-il avec obstination.

Le père de Raphaël Mengs était, on le voit, un homme singulier. Avant de s'établir à Dresde, en 1714, il avait erré un peu partout, étudiant la peinture à Copenhague, avec le peintre français Benoît Coffre (encore un oublié qu'il serait intéressant de remettre en lumière), puis peignant des miniatures à Lubeck, à Hambourg, à Mecklembourg, à Schwerin. Il était bon peintre, connaissant à fond son métier, mais sans la moindre originalité. Ses miniatures, ses peintures sur émail, sont aussi consciencieuses que froides.

L'originalité ne manquait pas, en revanche, à son caractère. Le médecin Bianconi, qui l'avait connu, nous l'a décrit comme un homme bizarre, mais intelligent et fin. « Il était de haute taille, toujours grave, silencieux, quoique personne ne l'égalât pour savoir parler. Il ne manquait pas une seule des représentations de l'Opéra, et il jouait lui-même de la flûte. Jamais, seulement, on ne l'a vu entrer dans une église. » Un autre de ses amis nous dit « qu'il avait pour principe d'être sans religion, et que, dans l'ensemble de son caractère, il rappelait beaucoup Jean-Jacques Rousseau. »

On a vu qu'il le rappelait, au moins, dans sa façon d'entendre le mariage. Seulement, au lieu de mettre ses enfans aux Enfants-Trouvés il s'efforçait d'en faire des artistes de génie; et toute l'éducation qu'il leur donna était dirigée vers ce but. Il les tenait au travail du matin au soir, réglait jusqu'aux moindres détails de leur nourriture, pour faciliter en eux l'éveil de l'inspiration; et, afin de leur cacher la vue du monde, et de les cacher à la vue du monde, il ne les faisait sortir que la nuit.

Il avait quatre enfans, deux fils et deux filles. Le fils aîné, Charles-Maurice, ne put s'accoutumer à cet étrange régime. Un beau jour il s'enfuit, se convertit au catholicisme, et devint professeur dans un collège de jésuites. Jamais son père ne lui pardonna sa désertion. Il avait heureusement, pour s'en consoler, la docilité et les progrès de ses trois autres enfans. Tous trois étudiaient avec une assiduité exemplaire, chacun se préparant de son mieux au rôle qui lui était assigné dans la rénovation de la peinture. Mais toujours c'était sur Antoine-Raphaël que reposait la grande espérance : celui-là devait créer



les chefs-d'œuvre définitifs, en unissant dans un parfait ensemble le dessin de Raphaël et le clair-obscur de Corrège.

A douze ans, son père le conduisit à Rome, où, le jugeant trop jeune encore pour pouvoir comprendre Raphaël, il lui fit copier tour à tour les fresques de Michel-Ange et les antiques du Belvédère. Il l'emmenait dès l'aube devant ces modèles, l'y retenait jusqu'au soir, lui donnant à manger, de temps à autre, du pain et des fruits.

Ce premier séjour du petit Raphaël à Rome dura trois ans, après lesquels le père ramena son fils en Allemagne. Et dès leur retour, la gloire de Mengs commença. L'enfant eut à peindre, au pastel les portraits de tous les grands personnages de Dresde, depuis les princes de la famille royale jusqu'aux chanteurs de l'Opéra. A seize ans, il était déjà connu dans toute l'Allemagne comme le prochain rénovateur de la peinture. A dix-sept ans, il recevait le titre de peintre ordinaire du roi.

Mais son père était toujours auprès de lui, veillant sur son génie avec une sollicitude acharnée. Il n'avait point mis au monde ce fils, il ne l'avait point nommé des noms de Corrège et de Raphaël, pour en faire un simple peintre de portraits, un imitateur servile de la nature ! L'éducation du jeune homme n'était pas finie ! Il avait à connaître ceux qu'il était appelé à détrôner, Raphaël et Corrège ! En 1746, toute la famille repartit pour l'Italie, augmentée cette fois d'un membre nouveau ; c'était la gouvernante d'Ismaël Mengs, Catherine Nutzschnerin, une grosse Saxonne dont le vieux peintre avait fait sa maîtresse, après la mort de Charlotte Bormann.

On s'arrêta à Venise, à Bologne, puis, naturellement, à Parme ; enfin l'on arriva à Rome, et tout de suite le jeune Raphaël fut admis à connaître son glorieux homonyme. Il le copia assidûment, essaya de l'imiter, et prit son rôle si au sérieux que, pour être plus à même de continuer l'œuvre des maîtres de la Renaissance, il se convertit au catholicisme. Ses deux sœurs s'y convertirent avec lui ; et son père lui-même, le vieux libre penseur, se fit catholique, « ne voulant pas, disait-il, qu'il y eût un schisme dans sa famille ». Il y en eut un, pourtant, du fait de la gouvernante Catherine, qui refusa obstinément de se laisser baptiser.

Peu de temps après sa conversion, Raphaël Mengs se maria. Il épousa une belle Romaine, Marguerite Guazzi, qui lui avait servi de modèle pour ses *Saintes Familles*. Et quand la famille revint à Dresde, en 1749, les dissentimens commencèrent entre la belle-fille et ses beaux-parens. Raphaël Mengs était célèbre ; toute la cour se disputait l'honneur de poser devant lui ; mais dans sa maison son père et sa femme l'importunaient de leurs querelles. Et comme il était bon mari et bon fils, d'une nature docile, ennemie du désordre et du bruit, cette vie orageuse paraît l'avoir rendu profondément malheureux. Deux ans

à peine après son retour à Dresde, en 1751, il repartit de nouveau, et pour ne plus revenir.

Il emmenait avec lui à Rome sa jeune femme et ses deux sœurs, dont l'une, l'aînée, épousa le peintre Maron, tandis que l'autre, la jolie Julia, entra au couvent. Le père était resté à Dresde, et Raphaël s'en croyait délivré, lorsqu'un beau matin il le vit arriver chez lui, toujours escorté de sa Catherine. Mais l'influence de sa femme l'avait décidément emporté, chez le jeune peintre, sur l'ancienne influence de son père. Il contraignit le vieillard à se marier avec Catherine ; puis, cette formalité accomplie, il les renvoya en Saxe.

Je ne suivrai pas M. Wœrmann dans le récit qu'il fait ensuite des aventures de Raphaël Mengs, de ses triomphes à Rome, à Naples et à Madrid, de ses relations familières avec tous les rois de l'Europe. Toute sa vie il essaya consciencieusement de réaliser le programme que lui avait, dès le berceau, imposé son père. Il y introduisit cependant un perfectionnement encore, et au dessin de Raphaël et au clair-obscur de Corrège, il joignit la couleur de Titien. Et toute sa vie il employa, pour réaliser ce programme, la méthode que lui avait enseignée son père : il copia de son mieux ses trois grands modèles, sans jamais essayer d'y rien ajouter de lui-même. Il n'y a point de peinture plus impersonnelle que la sienne, mais il n'y en a guère aussi de plus ennuyeuse, ni qui donne davantage l'impression d'être faite sur commande. Et en effet le malheureux Mengs l'a toujours faite sur commande : elle lui était commandée par les prénoms que lui avait donnés son père, par cette éducation singulière qu'il avait reçue. La discipline paternelle avait étouffé en lui ses qualités natives de bon ouvrier ; elle avait déprimé son intelligence et glacé son cœur. Voici en quels termes il répondait à l'Italien Raymond Ghelli, qui lui avait annoncé la mort tragique de son ami Winckelmann : « J'ai eu bien du chagrin à apprendre la mort de l'ami Winckelmann ; mais comme ce qui est arrivé ne saurait se changer, je me suis consolé en songeant qu'il avait fait une bonne fin, et qu'il jouissait en conséquence de la béatitude éternelle, qui importe avant tout. Car il est vrai de dire que l'homme commence de mourir dès qu'il commence de vivre. »

T. DE WYZEWA.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 septembre

A quelque opinion politique qu'on appartienne, il est impossible de ne pas éprouver une respectueuse émotion en apprenant la mort prématurée de M. le Comte de Paris. Mourir dans la force de l'âge, en exil, victime d'une fatalité dont on n'est pas responsable, est le sort le plus douloureux qui puisse incomber à un homme auxquels ses adversaires eux-mêmes, ou du moins les adversaires du principe qu'il représentait, sont obligés de rendre hommage. Il serait banal de dire que M. le Comte de Paris aimait son pays. Lorsqu'on est le représentant et le descendant d'une longue lignée de rois, la plus ancienne et la plus illustre qui fut jamais, comment ne porterait-on pas dans son âme l'amour ardent de sa patrie ? Le cours des choses a changé : mais si la France, une fois faite et devenue grande et forte, a eu le droit de s'engager dans des voies nouvelles, elle n'a pas celui de renier le passé et de méconnaître ce qu'elle a dû, pendant si longtemps, aux vieux souverains qui l'ont formée, province par province, et lui ont imprimé son admirable unité. M. le Comte de Paris était l'héritier, non seulement de leur gloire, mais de leurs passions généreuses : il aimait la France comme la création de ses ancêtres, comme une patrie dont l'histoire se confondait étroitement avec celle de sa race. Il l'aimait assez pour n'avoir jamais voulu la troubler ni l'agiter, et s'il meurt sans que la destinée lui ait permis de la servir utilement, du moins ne l'a-t-il jamais desservie : il a jusqu'à la fin respecté son repos. On le lui a reproché. Des amis impatiens et maladroits, plus dégagés de scrupules, plus hardis dans leurs conceptions, auraient voulu qu'il se jetât dans la mêlée des partis, qu'il se mit en avant, qu'il appelât sur lui l'attention par tous les moyens bons ou mauvais. S'ila eu quelques vellétés de ce genre, elles ont été courtes. Son bon sens et son patriotisme l'ont bientôt arrêté. Il a compris qu'il ne pourrait résulter de ces aventures que beaucoup de mal et aucun bien. L'honnêteté de son esprit y résistait. Aussi meurt-il sans avoir soulevé contre lui aucune colère, aucune haine ; et sa fin cruelle n'a-t-elle provoqué dans tous les cœurs qu'un sentiment de pitié.

Chose bien rare ! l'exil lui-même, sauf un moment, pendant l'aven-

ture boulangiste qui a troublé tant de consciences, n'a pas été pour M. le Comte de Paris un mauvais conseiller. Dans les entretiens suprêmes qu'il a eus avec son fils, on se demande quel langage il a tenu au jeune prince, et la question reste sans réponse. M. le Duc d'Orléans gardera sans doute pour lui ces confidences, mais il faut souhaiter qu'il s'en inspire. On peut se douter, en effet, de ce qu'elles ont été. Il y a quelques semaines à peine, M. le Comte de Paris, sentant le progrès inquiétant de sa maladie, a voulu faire connaître sa pensée définitive par l'intermédiaire d'un journal fidèle. Tout le monde se souvient de cette conversation que toute la presse a reproduite, et où il donnait, dans les termes les plus fermes, l'explication de sa conduite et comme le secret de sa vie. Représentant du principe monarchique, il le regardait naturellement comme supérieur à tout autre, et ce n'est pas ce qu'on peut lui reprocher. Quand un principe a tenu et tient encore une si grande place dans le monde, ce n'est pas à l'un de ses dépositaires qu'il est permis de douter de sa valeur. M. le Comte de Paris se montrait donc assuré que la France reviendrait un jour à la monarchie, qu'elle y reviendrait d'elle-même, par la force des choses, par un penchant naturel et irrésistible ; mais, s'il mettait sa confiance dans la volonté finale de la France, il concluait qu'il fallait respecter cette volonté, même dans ses égaremens provisoires, et se bien garder d'exercer sur elle une pression brusque et violente. Il allait plus loin, il rendait en partie justice au gouvernement actuel ; il ne méconnaissait pas ce que ses efforts avaient eu souvent de louable ; il ne niait pas les progrès accomplis, et dans les conseils qu'il donnait à ses serviteurs et à ses amis, les derniers que ceux-ci entendront de sa bouche, il leur demandait de ne pas prendre à l'égard du gouvernement de leur pays une attitude intransigeante, et de ne pas chercher le bien en poussant à l'excès du mal. Quand le gouvernement, disait-il, fera quelque chose de bien, il faut le soutenir. Il y avait dans ce langage un accent de probité politique auquel on ne saurait se méprendre et un souci de ménager la tranquillité de la France dont il convient de tenir compte à celui qui le tenait. Qui sait si, dans le mystère de sa conscience, M. le Comte de Paris, bien que profondément convaincu de la supériorité de son principe, n'a pas désespéré plus d'une fois de le voir triompher ? Il connaissait l'histoire ; il avait pu y constater les changemens que les peuples, soit par évolution, soit par révolution, éprouvent quelquefois sans retour. Que de monarchies sont tombées ! Que de légitimités sont mortes ! Mais si M. le Comte de Paris a douté ou même désespéré sans le dire, il ne faut que l'en estimer davantage : cela prouve la justesse naturelle de son esprit, qu'aucune prévention n'avait pu obscurcir, et l'élévation de son âme, qui savait se résigner aux renoncemens nécessaires et s'en remettre avec docilité à une volonté supérieure à celles des hommes. Il était

chrétien; il l'a montré par sa vie et par sa mort; et il croyait que nous encourons ici-bas des responsabilités qui se dénouent ailleurs.

Sa vie a été douloureuse et pénible: il est impossible de l'embrasser dans son ensemble sans éprouver le sentiment qu'inspirent les choses irrémédiablement manquées. Un destin peu clément a pesé sur elle. La mort du Duc d'Orléans, survenue au moment le plus prospère de la monarchie de Juillet, a été comme un coup de tocsin qui annonçait les périls imminens. Le roi était déjà trop vieux, le Comte de Paris était encore trop jeune, et on a prévu, dès ce moment, les difficultés d'une régence, avec tous les hasards qui s'y rattachent. Quelques années après, éclatait le 24 février. Le spectacle qui s'est déroulé ce jour-là sous les yeux du jeune prince, — il avait dix ans, — a dû rester gravé dans sa mémoire comme un souvenir d'épouvante. La monarchie s'effondrait subitement. M<sup>me</sup> la Duchesse d'Orléans, avec ce courage héroïque des femmes et des mères qui ne reculent devant rien, prit ses deux fils par la main et les conduisit à la Chambre des députés pour les mettre sous la sauvegarde de l'assemblée. M. le Comte de Paris a vu Lamartine à la tribune demander la république. Puis la Chambre était envahie, l'émeute s'en emparait, et devant sa menace grandissante les députés se retiraient en désordre. M<sup>me</sup> la Duchesse d'Orléans, poussée, chassée de banc en banc jusqu'à l'extrémité de la salle, trouva enfin une porte de sortie et de salut; mais là encore, dans les couloirs encombrés de monde, elle fut emportée avec ses enfans, et comme roulée dans le flot tumultueux de la révolution. M. le Comte de Paris a pu juger alors de ce que pesaient les monarchies dans certains jours d'orage populaire. Le lendemain, c'était l'exil, l'exil qui devait durer plus de vingt ans, et permettre à l'enfant de devenir un homme avant de revoir la France. Son éducation était terminée lorsque éclata en Amérique la guerre de la Sécession. M. le Comte de Paris s'enrôla dans l'armée du Nord; il fit campagne avec un courage chevaleresque, et il a laissé aux États-Unis des sympathies qui se sont exprimées d'une manière touchante au cours de sa lente agonie et après sa mort. Il voulait s'initier au métier des armes dans l'espoir de combattre un jour pour son pays: cet espoir n'a pas pu se réaliser. Rentré en Europe, il vécut pendant plusieurs années en Angleterre. Son esprit avait atteint alors toute sa maturité; il est intéressant de constater dans quel sens il se porta de préférence et quelles études l'ont plus particulièrement sollicité. En le faisant, nous n'apprenons rien aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, dont M. le Comte de Paris n'aura pas été sans doute le moins illustre collaborateur. Il entreprit d'abord de raconter la guerre d'Amérique, avec l'autorité que lui donnait la part qu'il y avait prise, et cet ouvrage, qu'il a terminé plus tard, est sans aucun doute un des documens les plus sérieux et les plus précieux que l'on puisse consulter sur cette période de l'histoire des États-Unis. Des

fragmens importans en ont été publiés ici même. Mais, quel que fût le très grand mérite de ces travaux, ce n'est pas encore là que nous trouvons l'originalité principale de M. le Comte de Paris, en tant que penseur et qu'écrivain. L'intérêt qu'il prit de bonne heure aux questions sociales est en effet un trait de son caractère qui mérite d'être remarqué. Peut-être le mériterait-il moins aujourd'hui, que tout le monde s'occupe de ces mêmes questions, ou du moins en parle ; mais, à cet égard, M. le Comte de Paris a été quelque peu un précurseur : il était en avance sur sa génération. Était-ce de sa part prévision de l'avenir ? Avait-il senti quelle place prépondérante les questions sociales devaient bientôt tenir dans tous les esprits ? ou n'était-ce pas plutôt le mouvement naturel d'une âme généreuse qui le poussait vers ces problèmes dont la solution importe si fort au bien-être matériel et au progrès moral des classes ouvrières ? Quoi qu'il en soit, il s'y attacha avec une ardeur singulière et avec un bon sens pratique qu'on ne saurait trop louer. Il n'était pas un rêveur humanitaire, mais un chercheur laborieux, consciencieux, appliqué, et ses conclusions étaient le résultat d'une enquête personnelle qu'il avait poussée très loin. Il avait tout vu par lui-même vérifié, contrôlé, expérimenté. Son livre sur les *Associations ouvrières* contient des renseignemens encore aujourd'hui utiles et des jugemens qui le seront toujours. La *Revue des Deux Mondes* a publié de lui sur les questions sociales de belles études, d'un style simple, sobre, précis, le style qui convient à un pareil sujet et qu'on n'y emploie malheureusement pas toujours. M. le Comte de Paris, à cette époque de sa vie, s'est livré à un travail considérable, avec une activité que rien ne lassait, une patience que rien ne rebutait ; quand cette *Revue* ne lui en devrait pas quelque reconnaissance plus particulière, c'est un fait assez rare chez un prince de son âge et de son temps pour que nous en rappelions aujourd'hui le souvenir. Il espérait, cette fois encore, que son pays profiterait un jour de ce qu'il avait appris ; il voulait être prêt à toutes les tâches. Il s'était préparé pour la guerre, il s'était préparé pour la paix. La guerre a éclaté, et il n'a pas pu y prendre part ; la paix est revenue et a duré longtemps sans qu'il lui ait été donné de collaborer au relèvement de la France. Le plus humble citoyen a été plus favorisé que lui.

Du moins, la porte de la patrie s'était rouverte pour lui, et tout donne à croire que les quelques années qu'il a alors passées en France ont été les meilleures de sa vie. Il n'a pris part qu'à un acte politique important : nous voulons parler de la fusion. Il est allé à Frohsdorff se réconcilier avec le comte de Chambord. Les uns l'en ont vivement loué, les autres le lui ont violemment reproché : au point où nous sommes, ces querelles rétrospectives ont bien peu d'intérêt. La fusion n'a pas donné une chance de plus à la restauration de la monarchie, et elle ne lui en a non plus enlevé aucune. Il est certain aujourd'hui pour

tout le monde que M. le Comte de Paris, quand bien même il n'aurait pas été à Frohsdorff, ne serait pas monté sur le trône. L'événement, qui a paru avoir sur le moment une si grande importance, en a eu beaucoup moins par la suite. Il n'a eu aucune influence sur nos destinées, qui obéissaient à de tout autres causes. Les vieux et purs orléanistes, nous en avons vu à cette époque, étaient indignés de la démarche de M. le Comte de Paris, qui était à leurs yeux le reniement de 1830. Mais que restait-il de 1830 ? N'avait-il pas, comme la Restauration de 1814-1815, abouti à une révolution ? Dans le sort commun qui leur était fait, n'était-il pas plus digne, de la part des deux branches de la maison de France, de se rapprocher, sinon dans l'oubli, au moins dans l'effacement du passé ? A ce point de vue purement humain et historique, peut-être M. le Comte de Paris a-t-il bien fait d'aller à Frohsdorff ; au point de vue politique, sa démarche a été indifférente ; elle n'a rien changé et ne pouvait rien changer au cours des choses. M. le Comte de Chambord est mort en exil, et de même M. le Comte de Paris. Le second était incomparablement plus moderne que le premier ; il était un homme de son temps ; il le connaissait et l'aimait ; mais l'un et l'autre représentaient un principe qui malheureusement était mort avant eux : de là vient que, malgré leur valeur personnelle, ils ont passé sur la terre comme des ombres, laissant le souvenir de princes dignes de tous les respects, car ils avaient l'âme haute et vraiment royale, dignes de sympathie, car ils se sont abstenus de troubler leur pays, mais frappés d'une impuissance irrémédiable parce qu'ils étaient nés trop tard et ne s'adaptaient plus aux circonstances. On sait comment M. le Comte de Paris a été exilé une dernière fois. Des imprudences, dont il n'était peut-être pas le principal auteur, avaient été commises autour de lui. Le mariage de la reine de Portugal avait servi de prétexte à des réunions qui ne présentaient pas le simple caractère de fêtes de famille. Une effervescence inusitée se produisait dans le parti royaliste. Le gouvernement de la République a sévi, et les princes prétendants ont dû reprendre le chemin de la frontière. Ce dernier coup a frappé au cœur M. le Comte de Paris : il ne devait plus revoir la France. Il est mort entouré de tous les siens, qui lui prodiguaient l'affection qu'il méritait, car il s'est montré le modèle de toutes les vertus privées. Dans une autre situation que la sienne, cet homme honnête, studieux, plein de bon sens et de bonne volonté, aurait été heureux et grandement utile ; mais, bon gré mal gré, il était prétendant, et sa vie, condamnée d'avance à ne pas remplir toutes ses promesses, ne laisse après elle qu'un souvenir de tristesse et de mélancolie.

Si la mort de M. le Comte de Paris est l'événement qui a le plus profondément touché l'opinion depuis ces derniers jours, celui qui l'a le plus remuée est certainement la question de Cempuis. Les journaux

en ont tant parlé qu'il est sans doute inutile d'entrer dans des détails connus aujourd'hui de tout le monde. On sait que l'orphelinat Prévost, situé à Cempuis, dans le département de l'Oise, est un établissement qui appartient au département de la Seine. C'est là que le Conseil général du département fait élever un certain nombre d'enfans des deux sexes que la misère ou la mort de leurs parens, sinon d'autres causes encore, abandonnent à la charité administrative. Ne semble-t-il pas que le premier devoir du Conseil général serait de faire donner à ces malheureux l'instruction et l'éducation consacrées par une longue expérience dans les autres établissemens publics, de manière à les rendre aussi aptes que possible à se créer, au sein de la société actuelle, une place honorable et une carrière assurée? L'épreuve de la vie sera peut-être plus difficile pour eux que pour d'autres; il faut donc les armer en conséquence, et ne pas ajouter à ce qui les distingue déjà de leurs concitoyens des singularités qui achèvent de les en séparer. Le Conseil général agirait ainsi s'il se plaçait au seul point de vue de l'intérêt des enfans qui lui sont confiés; mais il se garde bien de le faire: ce point de vue lui semble trop étroit. Il a des idées de réforme sur l'instruction et l'éducation, et il ne laisse pas échapper une si belle occasion de les appliquer. L'État lui paraît timide, routinier, rétrograde, sans doute parce qu'il est obligé de tenir compte des vœux ou, si l'on préfère, des préjugés des familles. Le ministre de l'Instruction publique ne peut pas enlever les enfans pour les enrégimenter dans ses écoles, comme le ministre de la Guerre enlève les jeunes gens par la conscription pour les faire entrer dans ses casernes. Cela viendra peut-être, mais nous n'en sommes pas encore à ce point. Plus heureux, le Conseil général de la Seine n'a pas à se préoccuper des familles, puisque les enfans sur lesquels il opère n'en ont pas, ou ont été abandonnés par elles. Il est libre, il est maître de les élever, non pas d'après leurs convenances, mais d'après les siennes. Cette considération, qui devrait le retenir, puisqu'elle fait peser sur lui une responsabilité plus lourde, le porte au contraire à en prendre à son aise. L'orphelinat de Cempuis n'est pas seulement à ses yeux une école: c'est un laboratoire scolaire, un terrain d'épreuves, un admirable champ d'expérimentation pour ses théories et ses systèmes.

Avons-nous besoin de dire que le premier article de l'enseignement de Cempuis est que les religions, et même l'idée de Dieu qui en est la base, sont des superstitions puérides? Les élèves de l'orphelinat Prévost sont élevés dans le mépris de ces chimères d'un autre âge. Si encore on se bornait à ne pas leur en parler du tout et à les laisser à cet égard dans une complète ignorance, nous ne disons pas qu'il faudrait approuver cette réserve excessive; mais enfin on pourrait y voir une application simplement maladroite de ce principe de la neutralité de l'école, dont on a tiré parfois de si étranges conséquences. Est-ce là ce que font les pédagogues de Cempuis? On raconte dans



tout le pays environnant que leurs élèves, au cours d'une promenade, ont renversé une croix à coups de pierres, et cela sous l'œil complaisant de leurs maîtres. Une autre fois, ils ont poursuivi un ecclésiastique en le huant, et ont failli lui faire un mauvais parti. Est-ce là de la neutralité? Est-ce de la tolérance? Mais, à défaut d'instruction religieuse, quelle morale enseigne-t-on à ces enfans? Ils sont élevés pêle-mêle, garçons et filles, suivant le système, nouveau en France, de la coéducation. Ce système réussit, dit-on, dans d'autres pays, notamment en Amérique. Est-ce bien sûr? Ceux mêmes qui l'affirment n'ignorent pas que les prétendus avantages de ce mélange des deux sexes sont très contestables et très contestés. Dans un externat, passe encore; mais, dans un internat, qui n'en aperçoit le danger? En tout cas, en Amérique, on n'a garde, après avoir fait disparaître entre garçons et filles les autres barrières, de supprimer par surcroît celles qui résultent de l'enseignement et de la pratique de la religion. Et puis, les mœurs américaines, en ce qui concerne les rapports des deux sexes, ne sont pas les mêmes que les nôtres. Nous n'avons pas à examiner si celles-ci valent mieux que celles-là; la question est tout autre. On doit élever les enfans en vue de la société où ils sont appelés à vivre. Il y a lieu de craindre pour les élèves de Cempuis, lorsqu'ils sortiront de leur surprenante Arcadie, si différente du reste du monde, qu'ils ne soient très dépaysés dans leur propre pays et qu'ils n'y commettent des actes peu conformes aux convenances généralement admises. Il serait certainement de leur part périlleux et déplacé de continuer, en dehors de l'orphelinat Prévost, les habitudes de familiarité intersexuelle qu'ils y auront contractées : ils s'exposeraient à se faire mettre à la porte de partout. Et pourtant, seraient-ils nécessairement immoraux? Dans l'inspection qui vient d'être faite à Cempuis, on n'a pas relevé, dit-on, d'actes d'immoralité entre élèves. Il y en a eu, à la vérité, entre professeurs et élèves, mais les cas ont été rares. Que peut-on en conclure, sinon que ces enfans ont heureusement échappé à un grand danger? Ce n'est pas une raison pour les y laisser exposés plus longtemps.

La suppression de toute idée religieuse dans l'enseignement, la coéducation des sexes, sont des nouveautés qui ne se feront pas accepter chez nous sans peine, avec juste raison, à notre avis, à tort suivant d'autres. Ces systèmes ont leurs partisans, mais les plus résolus nous accorderont sans doute que, dans l'état de nos mœurs, il faudrait, pour les appliquer, des hommes d'un esprit supérieur et d'une habileté, d'une délicatesse de tact tout à fait hors de pair. Il est vrai que des hommes qui auraient toutes ces qualités ne voudraient probablement pas se charger de pareille besogne. Aussi, qu'a-t-on fait? On a placé à la tête de l'établissement de Cempuis un ancien inspecteur primaire, M. Robin, qui était bien l'homme le mieux fait pour compromettre une bonne cause, et à plus forte raison pour accentuer et mettre en plein

jour les défauts d'une mauvaise. C'est à quoi il n'a pas manqué. Ses protecteurs, soit au Conseil général de la Seine, soit au dehors, ont commis une confusion qui donne la plus médiocre idée de leur discernement. Ils ont cru que tant valait la doctrine, tant valait l'homme qui la professait, ce qui, dans l'espèce, était tout juste le contraire de la vérité. M. Robin est sincère : on ne saurait en douter lorsqu'on lit les réponses qu'il a faites aux journalistes venus de toutes parts pour l'interroger. Il leur a parlé avec une franchise déconcertante : tous sont partis édifîés sur son compte. Il y a chez M. Robin une grande dose de naïveté ; le malheur pour lui est d'avoir appliqué cette disposition de son esprit à des sujets tellement scabreux qu'on a pu le prendre pour un cynique. Passons sur la manière dont il parle de la religion, on la devine ; mais il faut l'entendre s'expliquer lui-même sur la coéducation des sexes et sur les matières d'enseignement qu'elle comporte. « Ah ! pauvres modernes ! s'écrie-t-il, ne comprendrez-vous pas que ce qui fait la pourriture de l'enfant c'est la chanson grivoise, les allusions polissonnes, l'ignorance ? Ici, tous nos enfans savent très bien comment s'accomplit la génération, qu'elle résulte de l'accouplement du mâle avec la femelle, de même qu'ils savent que le pollen féconde le pistil, et de même que l'acide sulfurique rougit la teinture de tournesol. Quel danger voit-on à cela ? » Pourtant, M. Robin en a aperçu quelquefois à ces accouplemens, d'ailleurs si conformes à la nature, mais qui ne sont pas toujours sans conséquences : on a beaucoup parlé d'un manuscrit de sa main, prêté par lui à une institutrice, et où il énumérait les moyens d'en éviter les suites matérielles. L'acide sulfurique fait rougir la teinture de tournesol : nous serions curieux de savoir ce qui fait rougir M. Robin et ses élèves.

Eh bien ! malgré tout ce qui précède, il est probable que M. Robin continuerait encore de diriger l'orphelinat de Cempuis, s'il n'avait pas touché à l'idée de patrie. Dans le désarroi général où sont tombées les intelligences, il aurait peut-être pu se sauver sans cette suprême imprudence. Mais, on le sait, il y a là un sentiment sur lequel nous sommes tous d'accord. M. Robin est un socialiste internationaliste, et il fait tout juste le même cas du « préjugé national » que du préjugé religieux. Rien ne lui paraît plus funeste que d'élever un enfant dans un culte trop exclusif de son pays : c'est le moyen de faire naître et d'entretenir chez lui le chauvinisme dont sont sorties tant de guerres. La guerre, l'armée, sont les cauchemars de M. Robin : il les confond dans la même réprobation. Un jour une personne du dehors avait donné à un de ses élèves une boîte de soldats de plomb : il foula aux pieds et détruisit un jouet qui risquait de provoquer dans l'âme de l'enfant les passions les plus malfaisantes. « Assez de guerres internationales, s'écrie-t-il, pour le profit des financiers, pour le plaisir de certains héros professionnels ! » Et comme on lui demande ce que

feront ses pupilles si, astreints comme tout le monde au service militaire, la guerre vient à éclater pendant qu'ils seront sous les drapeaux, il répond sans hésiter : « Eh bien ! ils se débrouilleront, ils désertent. »

Peu d'hommes en France seraient capables d'une pareille franchise : sérieusement, nous sommes tenté de remercier M. Robin. Il est admirable en son genre à force d'être complet. Il a vraiment le courage de ses idées, et il en faut beaucoup pour avouer des idées pareilles : il en faut peut-être plus que pour les appliquer. Après tout, M. Robin est ce qu'il est, et ce n'est pas à lui que nous en avons : ce qui est effrayant c'est qu'il ait pu rester pendant de si longues années à la tête de l'orphelinat Prévost sans être inquiété dans son enseignement. Le désordre administratif le plus complet régnait d'ailleurs autour de lui. Le recrutement du personnel se faisait de la manière la plus fantaisiste. Tous les déclassés, tous les révoqués, tous les fruits secs trouvaient un asile à Cempuis, avec cette circonstance aggravante que M. Robin les empruntait indifféremment aux nationalités les plus diverses, prussienne, italienne, anglaise, etc. Comment ce scandale a-t-il pu se prolonger aussi longtemps, presque aux portes de Paris, sans que le gouvernement y portât les yeux et y mît la main ? S'il l'avait complètement ignoré, ce serait déjà grave ; mais il y a pis. Toute la contrée autour de Cempuis parlait avec horreur de ce qui s'y passait ; l'indignation était générale, et à maintes reprises les faits les plus graves ont été signalés à l'attention des autorités responsables. Qu'ont-elles fait ? Rien. M. Robin avait la confiance du Conseil général de la Seine, c'est-à-dire du Conseil municipal de Paris : cela a suffi pour détourner de sa tête tous les dangers administratifs. Une première fois menacé, révoqué même, dit-on, en 1884, il a été réintégré dans ses fonctions. On a cité l'opinion contraire à cette réintégration que M. Léon Bourgeois, alors secrétaire général de la préfecture de la Seine, avait soutenue dans la commission de surveillance chargée des établissemens départementaux. « Si je m'interroge comme père de famille, disait alors M. Bourgeois, et si je me demande si je confierais mes enfans à M. Robin, je me vois obligé de répondre : Non ! » Cela fait honneur à M. Bourgeois ; mais ce qui lui aurait fait bien plus d'honneur encore, c'est, plus tard, lorsqu'il a été ministre de l'Instruction publique, de se rappeler une situation qu'il avait connue, jugée, condamnée, et d'y porter remède. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? A un moment, une enquête a été ordonnée : elle a été faite par M<sup>me</sup> Kergomard, que l'on dit être une personne très distinguée, mais qui, proche parente de M. Élisée Reclus, devrait être employée de préférence dans des occasions où son jugement conserverait toute son autorité. M<sup>me</sup> Kergomard a conclu que tout était pour le mieux dans le meilleur des orphelinats possibles, et l'administration universitaire, désormais rassurée, a laissé les choses en l'état. Quant au ministère de l'Intérieur, qui est

le principal intéressé dans cette affaire, puisqu'il s'agit d'un établissement dépendant de lui, il n'est jamais sorti de sa quiétude, laissant à la préfecture de la Seine le soin de se débrouiller avec le Conseil général. Ce qui est grave et alarmant, c'est cette défaillance générale, cette abstention, ces complaisances, ces velléités suivies de reculades de la part de ceux qui ont charge d'âmes et responsabilité morale. Il a fallu qu'un journal bien inspiré, ayant entendu parler de ce qui se passait à Cempuis, allât y faire une enquête pour le compte de ses lecteurs. Ce journal a rendu un grand service. Dès son premier article la question a changé de face ; l'opinion s'est émue ; tous les autres journaux ont voulu savoir ce qui se passait à Cempuis, et ils n'ont pas eu de peine à l'apprendre. Oh ! alors, le gouvernement est sorti de son impassibilité olympienne. Une enquête, sérieuse cette fois, a été faite. Elle n'a pas été longue, et elle a été probante. M. Robin a été révoqué. Mieux vaut tard que jamais sans doute ; mais il faut bien constater que, sans l'initiative d'un journal en quête de nouvelles, le scandale de Cempuis continuerait encore, et pourrait durer longtemps. La presse a déjà, sans qu'il y ait lieu de l'y encourager, une assez grande propension à se substituer à tous les pouvoirs ; mais lorsque ceux-ci ne remplissent pas leur rôle, n'est-il pas naturel que d'autres s'en emparent ? Seulement, ce n'est pas rassurant.

L'affaire de Cempuis a eu un épilogue qui n'en est pas la partie la moins curieuse. M. le préfet de la Seine a chargé un de ses chefs de division d'aller notifier sa révocation à M. Robin. Après s'être acquitté de la partie pénible de sa tâche, ce fonctionnaire a voulu en adoucir, au moins pour lui, l'amertume : il est allé voir les enfans et leur a tenu un discours. On aurait cru à l'entendre que M. Babut, c'est son nom, avait été envoyé à Cempuis pour y distribuer des prix de vertu à tout le monde. « Rien ne sera changé à votre sort, a-t-il dit aux élèves de M. Robin. Vous savez que les circonstances ont fait parler beaucoup de vous dans ces derniers temps : vous êtes devenus célèbres. Si l'on a dit de vous du mal qui est une calomnie, on a dit plus encore de bien. On a répandu votre réputation de bons enfans, de bons patriotes, de futures honnêtes et bonnes mères de famille... Nous sommes heureux de voir que vous ressentez une reconnaissance profonde pour l'homme qui a tant travaillé à faire votre bonheur. Vous ne faites pas de politique, vous autres ! » Il semble que M. Babut en fasse, lui, et de la plus mauvaise. Bien que l'opinion, dans sa généralité, ait non seulement approuvé, mais même imposé la révocation du directeur de Cempuis, les radicaux en ont témoigné un vif mécontentement. Ils se sont efforcés de donner le change et de faire croire que M. Robin avait été la victime de la réaction cléricale qui est, comme on le sait, la marque caractéristique du gouvernement actuel. « Cherchez le prêtre, » a dit l'un d'eux. Il faut donc croire que M. Babut appartient à l'opinion

radicale, ou qu'il a voulu la ménager. Mais qu'en pense le gouvernement? Le fait qui vient de se produire n'est-il pas une preuve de plus de l'anarchie qui règne dans l'administration? Chacun y fait à sa tête. M. le préfet de la Seine, par ordre de son ministre, révoque M. Robin; mais M. Babut critique la mesure qu'il est chargé de faire exécuter. Évidemment ce fonctionnaire, qui a de plus nombreux rapports avec le Conseil municipal de Paris qu'avec le gouvernement, aime mieux être bien avec le premier qu'avec le second. Un pareil désordre est-il tolérable? Le gouvernement joue le rôle d'un oncle de comédie auquel on cède sur le moment quand il se met trop en colère, mais dont on se moque en attendant de prendre sur lui sa revanche. Nous n'avons pas un gouvernement, nous en avons vingt, nous en avons cent. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication du long maintien de M. Robin à Cempuis. Le mal principal est là, et si on n'y apporte pas un remède énergique, ce n'est pas un fait purement accidentel comme la révocation du directeur de Cempuis qui nous rassurera sur les périls auxquels nous restons exposés.

Depuis quelque temps, les journaux italiens montrent une singulière agitation, qui sans doute n'est pas sans rapport avec celle du gouvernement. On croirait, à les lire, que quelque chose d'important se prépare de l'autre côté des Alpes. A la vérité, ce n'est pas la première fois que des symptômes du même genre se produisent, et jusqu'à ce jour, rien ne les a suivis. Il ne faut donc pas leur donner plus d'importance qu'ils n'en ont sans doute; mais, d'autre part, nous ne pouvons pas les laisser passer sans les signaler. Chaque fois que le gouvernement italien, ou du moins que M. Crispi rêve de faire quelque chose de peu conforme au droit des gens, il ne manque pas d'accuser la France d'avoir voulu le faire avant lui : il la dénonce au monde comme la puissance perturbatrice par excellence, dont toutes les autres doivent s'entendre pour arrêter les ambitions désordonnées. Le meilleur moyen d'atteindre un résultat si désirable est évidemment d'occuper au plus vite la place qu'on accuse la France de vouloir prendre, et l'Italie est toujours prête à remplir ce rôle avec dévouement, pourvu qu'on l'y encourage. Mais on ne l'y encourage pas. Vingt fois déjà nous avons vu jouer la même comédie, toujours avec les mêmes circonstances : il n'y manque jamais qu'un dénouement. Nous pourrions, à la fin, nous montrer blessés de nous entendre imputer tant de mauvais desseins; mais à quoi bon? Personne n'y croit en Europe, ni même en Afrique. On y croit même de moins en moins à mesure que l'Italie renouvelle des prédictions qui ne sont jamais suivies d'aucun effet, et tout porte à penser que ces campagnes de presse, qui sûrement ne sont pas spontanées, ont plutôt pour but de produire une impression sur les esprits à l'intérieur qu'au dehors.

A supposer que M. Crispi eût une intention définie, un projet d'action immédiate sur quelque point du monde, on aurait en ce moment quelque peine à deviner exactement ce qu'est cette intention et où est ce point. La première idée qui s'offre à l'esprit est qu'il veut aller lui-même à l'endroit qu'il nous reproche de viser; mais il nous reproche de viser tout en même temps, et, quelle que soit son imagination, nous ne lui faisons pas l'injustice de croire qu'il nourrisse et prépare à la fois autant de projets qu'il nous en prête. En vérité, ce serait trop! Pour aller de l'Orient à l'Occident, la presse italienne signale l'activité inquiétante de la France en Abyssinie, en Égypte, en Tripolitaine et au Maroc. Elle est remplie de correspondances, venues de toutes ces contrées, et qui nous présentent comme prêts à une action imminente. C'est bien mal reconnaître, il faut l'avouer, l'attitude que nous avons toujours eue à l'égard de l'Italie dans ses entreprises coloniales, sauf en Tunisie. Là, nous étions condamnés à agir. Il nous était impossible de laisser une puissance européenne s'établir dans une contrée qui fait géographiquement partie de l'Algérie. C'est bien assez pour nous d'avoir l'Italie pour proche voisine en Europe, sans nous la donner pour telle en Afrique. Aussi longtemps qu'elle a respecté l'autonomie de la Tunisie, nous l'avons respectée nous-mêmes; le gouvernement du bey ne nous gênait en rien; mais le jour où le cabinet de Rome a manifesté de la manière la moins douteuse la résolution de mettre sa main sur la Régence, l'obligation de le devancer s'est imposée à la France. Nous aurions préféré que cette question ne fût pas posée: une fois posée, — et elle ne l'a pas été par nous, — nous devons la résoudre. On nous reproche assez, en Italie, la manière dont nous l'avons fait! La Tunisie est le grief éternel contre la France! Soit; mais il serait juste de montrer aussi la contre-partie. Est-ce que, dans les entreprises qu'elle a tentées ailleurs depuis lors, l'Italie nous a jamais trouvés comme un embarras ou comme un obstacle devant elle? Est-ce que nous avons jamais mis le moindre empêchement à ses succès? Nous avions des intérêts et des traditions dans la mer Rouge: lorsque nous avons vu que l'Italie portait de ce côté son effort principal, nous nous sommes discrètement effacés devant elle, en lui laissant le terrain libre. Il nous aurait été certainement facile de lui créer des difficultés: nous n'y avons même pas songé. S'il lui avait plu de tourner son action d'un autre côté, elle aurait trouvé de notre part les mêmes dispositions. Nous ne l'avons jamais chicanée sur ce qu'elle faisait; mais il est vraiment excessif qu'elle semble nous en vouloir de ce qu'elle n'a pas fait, comme si c'était notre faute. Hier encore, le général Baratieri s'emparait de Kassala, et la presse anglaise nous a accusés d'avoir vu ce brillant fait d'armes avec un peu plus que de la froideur. Rien n'est plus inexact. La vérité est que, fidèles à l'ensemble de notre politique, nous avons dû rappeler les droits de l'Égypte et de la Porte sur Kassala; mais nous

n'avons éprouvé personnellement aucune mauvaise humeur de son occupation par les Italiens, et si aujourd'hui le gouvernement du roi Humbert se demandait en toute sincérité de conscience laquelle, de la France ou de l'Angleterre, en a pris le plus sincèrement son parti, ce n'est probablement pas la dernière qu'il devrait désigner.

Avons-nous besoin de montrer l'in vraisemblance ridicule, il faut dire le mot, des projets qu'on nous attribue? S'il y a deux pays au monde où nous soyons partisans résolus du *statu quo*, ce sont assurément la Tripolitaine et encore plus le Maroc. Nous vivons en parfaite intelligence avec les autorités régulières de Tripoli, et jamais il ne viendra à notre pensée de tenter quoi que ce soit sur une province qui fait partie intégrante de l'Empire Ottoman, et où nous n'avons d'ailleurs aucun intérêt particulier. La Tripolitaine n'est pas le moins du monde à l'égard de la Tunisie ce que la Tunisie était à l'égard de l'Algérie. C'est une région à part, qui est géographiquement séparée de la Régence, et sur laquelle un gouvernement français ne pourrait avoir des vues d'ingérence ou de domination sans une coupable folie. Le maintien de nos bons rapports avec le Sultan nous touche infiniment plus que toute la Tripolitaine : on le sait, au surplus, à Constantinople, et les dénonciations italiennes y trouvent certainement peu d'écho. Elles pourraient tout au plus inspirer des soupçons sur les vellétés des dénonciateurs. Quant au Maroc, des circonstances récentes nous ont permis de prouver à toute l'Europe, et à l'Espagne en particulier, que notre politique y était purement conservatrice. Ce serait un grand malheur pour tout le monde si la question marocaine venait tout d'un coup à s'ouvrir. Dieu nous préserve de cette éventualité! Nous avons assez d'affaires sur les bras sans en faire surgir de nouvelles, plus difficiles, et plus inextricables encore. Cette politique convient peut-être au cabinet de Rome, mais non pas à nous, et c'est encore un point sur lequel on ne réussira pas à donner le change.

Que veut donc l'Italie, et quel but poursuit-elle en ce moment? On a dit qu'elle avait fait des suggestions à l'Angleterre pour diverses hypothèses, et notamment au sujet du Haut-Nil et de la Tripolitaine. Pour ce qui est du Haut-Nil, la situation qui y existe est en pleine évolution, et il est possible en effet que l'Italie ait un rôle à y jouer. La pointe hardie qu'elle vient de pousser jusqu'à Kassala est probablement l'indice de projets plus étendus. Que nous importe? Nous avons déjà déclaré que, tout en réservant pour le règlement final les droits de l'Égypte et de la Porte, nous n'avions aucune opposition à y faire. Quant à la Tripolitaine, il est peu probable que l'Angleterre voie l'Italie s'y établir avec beaucoup de satisfaction. En tout cas, cet établissement coûterait fort cher et prendrait longtemps pour devenir solide. A force de parler des projets de la France sur Tripoli, les Italiens ont inspiré sur leur propre compte des méfiances assez natu-

relles à la Porte, et celle-ci a pris ses mesures en conséquence. En dehors de la résistance locale, qui serait des plus énergiques, l'envahisseur trouverait devant lui une armée ottomane nombreuse et bien équipée. Le soldat turc n'est pas de ceux qu'on puisse regarder comme une quantité négligeable, l'Italie le sait parfaitement, et c'est là le principal, sinon le seul motif pour lequel elle s'est abstenue jusqu'à ce jour de toute tentative sur un point malaisément vulnérable. Mais en quoi cela nous regarde-t-il? Est-ce nous qui défendons la Tripolitaine contre l'Italie? Et de quel droit tous les organes de l'opinion italienne, ou du moins le plus grand nombre d'entre eux, prennent-ils à tâche d'expliquer, tantôt les velléités offensives, tantôt l'immobilité hargneuse de leur gouvernement, en prêtant à la France des intentions que le bon sens réprouve? Si l'Italie a absolument besoin d'une tête de Turc, nous lui saurions gré d'en changer quelquefois, et de ne pas nous maintenir invariablement une préférence que nous ne méritons à aucun égard. Ce n'est pas sans une tristesse profonde que ceux qui, à notre exemple, sont partisans d'un rapprochement intime entre les deux pays voient ajouter des malentendus nouveaux, factices et imaginaires, à ceux qu'une mauvaise politique a déjà créés. Si les fausses nouvelles que lance à profusion contre nous la presse italienne ne font aucune impression sur l'Europe, elles en font sur l'Italie elle-même, et ceux qui les répandent creusent plus profondément et rendent plus difficile à franchir le fossé qui nous sépare. C'est là une œuvre funeste; mais que pouvons-nous faire pour en combattre les effets, sinon protester de nos intentions et attendre de l'avenir un peu plus de justice qu'on ne nous en accorde aujourd'hui?

L'empereur Guillaume vient de prononcer à Kœnigsberg un discours qui a produit en Allemagne la plus vive impression. Il ne s'agit d'ailleurs que d'affaires purement allemandes dans cette éloquente manifestation, où la personnalité du jeune souverain s'accuse, comme toujours, avec un relief singulier. C'est le roi de Prusse qui, cette fois, parle à sa noblesse, et non pas l'empereur d'Allemagne à ses sujets. Il est visible que Guillaume éprouve un profond mécontentement, et aussi un peu d'étonnement de l'opposition que le parti agrarien fait à un certain nombre de ses projets. « Une opposition des nobles prussiens contre le roi est, dit-il, un non-sens. La noblesse prussienne n'a de raison d'être que si elle a le roi à sa tête. Comme mon grand-père, je représente la dignité royale par la grâce de Dieu. » Et après avoir rappelé tout ce qu'il a déjà fait pour adoucir la rigueur d'une crise qu'il ne méconnaît pas, il invite la noblesse de Prusse à se serrer contre son roi, comme le lierre contre le chêne qu'il entoure et qu'il protège. « Combattons, s'est-il écrié, pour la religion, la morale et l'ordre contre les partis subversifs! Puisse la noblesse devenir un modèle éclatant pour



la population encore hésitante ! Dans l'espoir que la Prusse orientale marchera en première ligne dans ce combat, je bois à la prospérité de ses habitans. » Cet appel sera-t-il entendu ? Les intérêts des agrariens sont tenaces en même temps que leurs passions sont très excitées, et peut-être la parole royale se heurtera-t-elle contre eux sans les réduire. Toutefois, l'autorité de l'empereur est grande et la manifestation qu'il vient de faire a mis un grand désarroi parmi les agrariens. Il est probable que, pendant quelque temps au moins, leur opposition prendra un caractère plus radouci. Déjà leurs journaux prennent un ton moins ardent ; ils ne le retrouvent que pour se déclarer prêts à suivre l'empereur dans la croisade qu'il semble annoncer. Mais quel est le combat auquel Guillaume convie sa noblesse ? On sait bien à quel parti s'adresse le cri de guerre qu'il vient de pousser ; on est moins fixé sur les moyens qu'il compte employer pour le réduire. Les socialistes, inquiets, se demandent si le discours impérial n'est pas l'annonce de lois nouvelles et plus rigoureuses. Ils les redoutent naturellement, et protestent déjà contre elles, tandis que la presse conservatrice y pousse et les réclame. Peut-être l'empereur n'a-t-il pas voulu donner à sa menace un peu vague toute la portée qu'on lui a attribuée dans l'opinion. C'est d'ailleurs ce qu'un avenir prochain ne manquera pas d'éclaircir.

FRANCIS CHARMES.

---

## LA MISE EN SCÈNE DU DRAME WAGNÉRIEN

---

Nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs la lettre suivante qui donne une idée très précise de l'art scénique et de la discipline théâtrale tels qu'on les comprend à Bayreuth. On a beaucoup discuté, on discutera beaucoup encore sur l'esthétique et la mise en scène du drame musical au Théâtre de Richard Wagner. L'intérêt de ces pages est d'en offrir une théorie pratique et raisonnée.

Monsieur,

Vous me rappelez la lettre que je vous écrivais d'ici pendant l'été de 1891, lorsque le *Tannhauser* fit sa première apparition sur la scène de Bayreuth. Aujourd'hui vous me demandez mes impressions sur la représentation du *Lohengrin*, et vous tenez à savoir si, maintenant comme alors, l'accomplissement d'une tâche particulière a conduit les

interprètes fidèles de l'art wagnérien à la solution d'un problème général.

J'hésite à répondre à votre désir. Il est vrai que vous m'avez donné raison en ce que je vous disais de l'exécution du *Tannhauser*, mais, ce qui me semblait en principe d'une importance capitale pour l'art scénique, vous n'y vîtes qu'une tentative isolée, complètement étrangère aux besoins intellectuels de notre temps. Et quand vous m'objectiez que le véritable sens de la représentation du *Tannhauser* demeurerait incompris, c'est à peine si j'ai pu vous contredire.

Et puis, le préjugé que vous avez contre la discipline théâtrale telle qu'on la comprend à Bayreuth augmente la difficulté de ma tâche, et j'éprouve quelque embarras à vous parler de ce qu'on cherche et de ce qu'on fait ici. Je ne veux pas renouveler nos discussions. Cette fois-ci encore, vous n'avez pas voulu prendre part à nos fêtes scéniques. Vous croiriez perdre quelque chose de votre liberté, de votre indépendance en vous associant, même temporairement, à un groupe où, selon vos expressions, la valeur et la signification de l'individu dépendent de son degré de soumission à une tâche commune. Je suis loin de prétendre qu'on puisse juger un homme d'après les convictions qu'il professe ou d'après l'association dont il fait partie. Dans toutes les communautés, c'est trop souvent l'insuffisance de l'individu qui le pousse à se soumettre et à se ranger sous la loi. Mais il n'en est pas moins vrai que des aspirations définies et communes créent une atmosphère favorable à l'éclosion du talent et que souvent des natures éminentes trouvent précisément dans le service d'une cause la force nécessaire pour se développer et pour s'épanouir. Si vous veniez à Bayreuth, vous constateriez que cette antique vérité reçoit ici une confirmation nouvelle.

A propos du *Tannhauser*, nous étions tombés d'accord sur un point, c'est que l'unité indissoluble de l'expression musicale et de la diction était la condition essentielle pour la mise en scène des œuvres dramatiques, et que l'art de la danse était le point de départ et le centre de cette unité. A propos de toute entreprise, il arrive que le monde s'occupe très longtemps des choses secondaires sans jamais atteindre à la chose principale. Jusqu'à présent, en matière de théâtre, on s'est toujours attaché à la perfection de tel ou tel détail, pensant arriver par là à un meilleur ensemble. A Bayreuth seulement, on s'est avisé de commencer par où il faut commencer. On est parvenu ainsi à modeler un ensemble plastique auprès duquel le plus ou moins de perfection des détails perd de son importance. Il est inutile de dire que la stricte observance de ce principe doit constituer le point de départ pour l'exécution de toute œuvre nouvelle à Bayreuth. Et de fait, l'exécution de *Lohengrin* témoigne de la liberté d'expression à laquelle on peut atteindre dans l'accomplissement de cette condition primordiale. Si grande est cette liberté

que le spectateur accepte comme naturels des résultats rendus possibles seulement par une haute conscience artistique et par un travail infatigable. Depuis le premier lever du rideau jusqu'à sa chute finale, l'ensemble du drame se meut comme un organisme vivant, n'obéissant qu'à une nécessité intérieure. On sent cela dans le mouvement des masses comme dans le jeu des personnages principaux, aux momens décisifs de l'action comme dans les accessoires apparemment dépourvus d'importance. Il est admirable de voir à quel degré d'expression de la vie intérieure atteignent les chœurs par leur extrême souplesse. Ils changent d'attitude et de groupement, ils avancent et ils reculent, ils se concentrent ou s'éparpillent tantôt vite, tantôt lentement, si bien que toutes leurs évolutions semblent traduire aux yeux le mouvement musical.

C'est un plaisir particulier de se rendre compte comment, dans chaque partie de l'action, la musique et le geste atteignent l'unité d'expression ; et par cela même que le principe est appliqué avec une conscience rigoureuse aux moindres détails, ceux-ci apparaissent comme les parties nécessaires d'un ensemble ordonné.

Mais l'exécution de *Lohengrin* à Bayreuth a une portée plus grande et une signification plus haute. L'harmonie entre le côté plastique et le côté musical n'est encore qu'un moyen d'expression, une matière première qui attend l'empreinte d'une forme définitive. Il y a près d'un demi-siècle que les théâtres s'occupent de cette œuvre, et il faut avouer qu'au fond, elle n'a jamais été comprise. Par compréhension j'entends ici l'invention d'une forme scénique qui permette à l'œuvre de s'exprimer pleinement elle-même. Si jamais cette compréhension a existé, elle a été perdue entièrement. Il s'agissait de trouver cette forme, et c'est ici que commence le véritable problème esthétique.

Ce principe de l'unité d'expression de la mimique, de la musique et de la parole, dont nous venons de parler, vient du besoin de faire apparaître le drame entier comme un tout ordonné et de ne montrer les détails que dans la mesure où ils contribuent à l'intelligence du tableau. Il fallait, dans le cas présent, appliquer ce principe plastique et ordonnateur à un événement dramatique déterminé. Il s'agissait tout à l'heure de la *forme artistique générale* du drame ; il s'agit maintenant de la *forme artistique particulière* de *Lohengrin*. Ici encore il fallait partir de l'ensemble pour atteindre à l'effet juste des détails. Un premier coup d'œil donné au drame de *Lohengrin* démontre que les masses populaires y jouent un grand rôle.

Il importait donc avant tout de faire ressortir par l'image scénique le contraste entre ces masses agissantes et le petit nombre des personnages principaux. Il fallait distinguer les mouvemens de ces deux groupes et cependant les fondre en un seul tout par leur action réciproque. Ce caractère saillant du drame a fourni la règle dominante de

toute la mise en scène. La plus scrupuleuse attention a été donnée aux chœurs des comtes et des nobles, des hommes d'armes et des femmes. On s'est efforcé d'imprimer à leurs mouvemens multiples la plus grande vivacité possible. On a voulu qu'agissant sous des impulsions communes ou contradictoires, chaque membre des chœurs parlât toujours libre et indépendant des autres et que les rapports de chaque individu avec l'action principale fussent toujours exprimés avec une clarté lumineuse. Ainsi on est arrivé à ce résultat que, malgré leur variété, ces chœurs se nouent en une chaîne vivante et forment un cercle fermé autour du grand événement dramatique. Il serait facile de voir dans cette manière d'animer et d'évertuer les chœurs une continuation ou un développement du chœur de la tragédie antique. Les héros du drame se détachent d'un puissant relief sur ce fond remuant de la vie populaire et nationale et forment ainsi, malgré leurs oppositions, un groupe distinct dans l'image totale. Ce grand contraste a été poursuivi jusque dans les costumes. Lohengrin et Elsa, Ortrude et Telramund dessinent leurs silhouettes en couleurs fortes et tranchées sur les teintes plus monotones et moins vives des masses populaires.

Un regard d'artiste pénétrant et profond a su démêler ici l'unique point de départ pour la juste solution du problème. Cette innovation devait avoir les plus heureuses conséquences. Ce rôle actif donné aux chœurs met en plein jour la vie puissamment guerrière et passionnée sans laquelle l'événement tragique ne serait pas compréhensible. L'ordonnance des scènes se dévoile maintenant à nous en sa raison profonde, et c'est grâce seulement à cette ordonnance que le véritable contenu du drame arrive à l'expression.

On a beaucoup discuté sur le recul de l'action au x<sup>e</sup> siècle. Ce point s'explique maintenant. Il y a là plus qu'une question d'exactitude historique et de costume, il fallait ce recul pour introduire les conditions préalables du conflit tragique. Il fallait la présence encore vivante d'idées païennes en lutte avec le christianisme dont l'influence adoucissante et conciliatrice était à peine sensible au x<sup>e</sup> siècle; il fallait cette humeur sauvage et belliqueuse d'hommes hardis, bravant tout et se fiant à leur propre force; il fallait ce désir violent d'activité personnelle et sans frein, ces âmes impétueuses que n'arrête aucun scrupule, toujours prêtes à risquer leurs biens, leur bonheur et leur vie pour la conquête du jour et le cri du moment. Afin de rendre l'action vraisemblable aux yeux du spectateur, il fallait montrer les effets sensibles de pareilles conditions sociales. Car, si les héros du drame dépassent notre humanité de toute la hauteur de leurs âmes, ils lui appartiennent néanmoins par leurs passions et leurs destinées. Lohengrin lui-même, qui descend dans ce monde troublé, passe, comme homme et comme héros d'une existence de rêve à la réalité vivante.

Maintenant seulement la mise en scène nous apparaît comme une

conséquence logique des passions et des sentimens qui sont l'âme de l'action. Ces deux parties essentielles du tableau scénique, la vie des masses et l'action des figures individuelles se déterminent réciproquement et s'équilibrent de telle façon que l'harmonie de l'ensemble en résulte. La vie énergique qui se déploie dans les groupes des nobles, des vassaux, des guerriers et des femmes s'exalte dans les héros de l'action; les oppositions qui se manifestent chez ceux-là deviennent chez ceux-ci d'insolubles conflits; ce qui agite simplement la foule et la pousse de-ci ou de-là devient, sur les hauteurs de la vie, l'inéluctable destin. Ainsi, sur le vaste fond d'une vie mouvante et passionnelle, entre les héros qui personnifient fortement les puissances en lutte, l'action marche incessamment vers le but fatal.

J'aurais trop à dire si j'essayais de vous montrer comment, dans ce drame, chaque détail se justifie en devenant un facteur indispensable de l'effet d'ensemble. Aussi bien, faut-il voir et entendre ce qui ne serévèle entièrement que sous l'impression des sens. Mais une chose ressortira certainement pour vous de mes indications: c'est en soumettant la représentation scénique à la loi souveraine d'une raison esthétique supérieure; c'est en ordonnant et en accentuant ses diverses parties de manière à composer de leurs oppositions et de leurs concordances une image vivante, harmonieuse et unique dans son genre; c'est par cette volonté rigoureuse qu'on a pu exprimer la nécessité intime qui gouverne l'action. L'idée donnée par le drame a reçu par là une forme visible, un corps de beauté qui la révèle entièrement. Tel est le secret proprement dit de la représentation de *Lohengrin* à Bayreuth, et c'est par là qu'elle semble se dérober à toute comparaison avec les essais antérieurs.

Ai-je besoin d'ajouter que c'est là un exemple extraordinaire? Les représentations de *Lohengrin* sur les théâtres habituels, là même où l'on y met beaucoup de bonne volonté, prouvent leur insuffisance, en ceci que l'événement dramatique n'y est pas immédiatement compréhensible. On se fie à une signification de l'œuvre qui échappe au sens de la vue pour expliquer ce qui demeure incompréhensible à la représentation. Il en résulte la confusion de deux domaines qui, sans doute, se conditionnent réciproquement, mais dont l'un cependant ne peut pas remplacer l'autre. Qui est-ce qui voudrait renoncer au sens profond du drame de *Lohengrin*? Mais il en est de tout drame comme de toute vie. Il faut d'abord qu'elle s'explique par elle-même pour être ensuite comprise dans un sens supérieur.

La signification du modèle ainsi créé dépasse de beaucoup le cas particulier. Il faut de tels exemples pour se rendre compte de la dégénérescence et de la brutalité qui ont envahi notre art scénique. Une norme a été fournie d'après laquelle on pourrait mesurer toutes les entreprises théâtrales. J'imagine d'ailleurs que, de tout temps, non seule-

ment du nôtre, il s'est rencontré rarement une puissance d'art plastique suffisante pour donner aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique leur plus haute intensité de vie.

Je vais plus loin. Un enseignement plus général encore se dégage de ce que j'ai essayé de vous décrire. Comment se fait-il qu'à Bayreuth on atteigne ce qu'ailleurs on tente à peine ? Pour répondre à cette question, il ne suffit pas de parler des conditions spéciales qui règnent en ce lieu ou de l'extraordinaire capacité à laquelle se soumettent ici toutes les forces exécutantes. Cette capacité est elle-même au service de qualités supérieures qu'on pourrait appeler morales dans le meilleur sens du mot. Qu'est-ce qui fait échouer ordinairement ces entreprises humaines ? Pourquoi voit-on de grands efforts aboutir à des résultats piteux ? Ce sont au fond des misères auxquelles on sacrifie le principal. D'habitude on ne s'inquiète pas de la chose elle-même. Trop souvent elle ne sert que de prétexte à l'absence de talent et de tout sentiment élevé. On s'en empare pour donner libre cours à toutes sortes de vanités et d'intérêts. De là les indulgences, les compromis, la facilité avec laquelle on se contente des à peu près, du médiocre. Dans ce réseau de servitudes, on perd toute possibilité d'atteindre au bien ; on en arrive à ce système mensonger du bien d'apparence et d'apparat qui est en réalité le mal proprement dit. Mais ici règne une volonté ferme et inflexible de prendre la chose réellement et véritablement au sérieux. Ce talent se met au service de cet idéalisme pratique et suprême. On considère comme nul et non avenu ce qui détermine habituellement la manière de penser et d'agir des hommes ; l'intérêt de la chose entre seul en ligne de compte. On y tient avec une énergie qui ne cède pas même sur l'épaisseur d'un cheveu. On s'oppose à tout écart de la ligne droite qui conduit au but. On parvient ainsi à secouer le joug des compromis et des mensonges, à pénétrer jusqu'à cette véracité libre où le vrai mérite est seul reconnu.

Il se peut que cette exécution du *Lohengrin* trouve aussi peu d'imitateurs immédiats que celle du *Tannhauser*. L'action qui part d'ici n'en est pas moins incalculable. L'importance de ce qui se fait à Bayreuth ne se borne pas à la scène et à l'art. A quelque cercle d'activité qu'appartienne l'individu, il pourra se fortifier et s'édifier par ce qu'il a vu et vécu ici, pourvu qu'il reconnaisse l'esprit dans lequel on y travaille et l'on y crée.

---

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# BUDGET DE 1895

---

## LIBÉRAUX ET SOCIALISTES

---

Les historiens futurs de la discussion du budget pendant la session ordinaire de 1894 auront bien de la peine à démêler la confusion au milieu de laquelle se sont agités, sans avoir pu aboutir, le ministère d'abord, la commission du budget ensuite, — et avec elle les diverses commissions parlementaires de réforme des impôts, — et enfin la commission extra-parlementaire de l'impôt sur le revenu, présidée, inspirée et dirigée par le ministre des finances lui-même.

La première raison de cette confusion c'est que personne ne se soucie d'avoir de principes, et que le soin d'améliorer les impôts, de réaliser l'équilibre et de fonder un budget définitif est laissé à cette catégorie spéciale de financiers qu'on pourrait appeler les inventeurs. On compte sur l'imagination des chercheurs plus que sur les leçons de l'expérience et que sur la critique scientifique des faits économiques.

Ceux qui jusqu'à présent prétendaient avoir le plus de principes — nous voulons parler des socialistes — s'emploient avec préméditation à les obscurcir, afin de recruter plus aisément les adhérens dont ils ont besoin en dehors des villes, parmi les travailleurs des champs et les petits propriétaires.

Les républicains libéraux, qui ont certainement plus de principes que les socialistes, et de plus sûrs et de plus scientifiques, se laissent aller au facile métier de la critique, et renoncent le plus souvent à produire ceux dont ils devraient être fiers

et dont ils pourraient se targuer avec plus de confiance que leurs adversaires, par cette bien pauvre raison que les principes ne sont plus à la mode, et qu'il faut redouter d'être qualifié de *doctrinaire*.

Les radicaux, il faut bien se résoudre à le leur dire et ils ne s'en blesseront probablement pas, sont avant tout des politiques : aussi ne se donnent-ils guère la peine de réfléchir aux conséquences économiques des solutions financières qu'ils préconisent. Ils restent fidèles à ce mot d'un célèbre avocat qui disait naguère : « Il n'y a pas de questions économiques, il n'y a que des questions politiques. »

Et le centre républicain enfin, où il y a tant de bonnes volontés et tant de talents, paraît, dans bien des circonstances, disposé, par une sorte d'affolement, à sacrifier le budget et la richesse publique ou privée à tous ceux qui offrent leurs concours prétendu désintéressé au gouvernement pour aider à étouffer sous des lois quelconques l'anarchie et la secte des assassins.

Afin de jeter un peu de clarté sur cette obscure session, il est nécessaire de bien dégager les principes financiers des socialistes ainsi que les principes de ceux des radicaux qui en ont, pour les opposer aux principes des républicains libéraux. Il faut rechercher ensuite comment les principes pour la plupart du temps contradictoires de la coalition des socialistes et des radicaux, ont pu agir néanmoins et ont agi en réalité sur des hommes politiques qui n'ont cependant aucune inclination pour les socialistes ni pour les radicaux ; qui sont de sentiments très modérés ; mais qui restent, et ils en sont fiers, comme s'il y avait sujet de l'être, dans ce qu'on pourrait appeler une indépendance ridicule de toute science financière. On dirait qu'il y a des hommes politiques dont l'ignorance en ces sortes de matières est voulue, et qui trouvent commode de ne point avoir d'idées, afin de se décider plus aisément en faveur des solutions les plus disparates, jouant ainsi à rouge ou noir, selon leur intérêt politique du moment, le budget et la fortune de la France.

Les socialistes croient posséder la véritable doctrine historique et la véritable doctrine économique.

Leur doctrine historique est celle de l'Évolution. Évolution est un mot très vide de sens quand on l'applique à la science financière, mais ils espèrent, par suite de la confusion qu'ils s'efforcent de faire naître — entre l'Évolution et le Progrès — séduire les radicaux qui en sont d'ailleurs très justement épris. Ce n'est cependant autre chose, dans le sens où ils l'entendent, que la très pauvre doctrine de la fatalité en histoire, doctrine fort connue, très vieille



et très usée, qu'ils se sont contentés de décorer, pour la rajeunir, d'ornemens d'un goût prétendu scientifique, que Darwin lui-même trouverait très douteux.

En faisant prendre l'Évolution pour le Progrès, ils espèrent trouver des complices inconscients et faire triompher petit à petit, en marchant à pas comptés mais sans jamais reculer, la doctrine du bouleversement universel, terme sans lendemain de toute leur philosophie économique.

Les vrais socialistes, les révolutionnaires sans merci, ne sont effectivement pas pressés ; ils se contentent de désorganiser lentement la société moderne, convaincus que, par des destructions successives, dans lesquelles ils ont le talent de se faire aider par les radicaux et les innocens, ils préparent l'avènement de cette société mal définie, ou plutôt qui n'est pas définie du tout, par laquelle ils prétendent remplacer la société actuelle.

Leur doctrine économique et financière, on le sait, n'est autre chose que la nationalisation ou la mise en commun de la terre et des capitaux existans, nationalisation nécessaire et inévitable suivant eux pour mettre les outils du travail et les instrumens de la production — c'est-à-dire la terre et les capitaux immobilisés ou non — à la disposition de tout le monde.

L'idée d'une destruction lente de tout ce qui existe en vue d'un renouvellement du monde économique et moral est très nettement et très clairement exprimée dans le programme d'une grande association anglaise connue sous le nom de Société Fabienne, parce qu'elle s'est placée sous l'invocation de Fabius Cunctator. Les socialistes français ne renieront pas ce programme, qui est le leur aussi bien que celui de leurs coreligionnaires anglais.

« Pour le moment, lit-on en tête des publications de la Société Fabienne, vous devez temporiser avec cette inébranlable patience que Fabius a montrée dans sa guerre contre Annibal, n'ayant aucun souci de ceux qui blâmaient sa lenteur. Mais quand le moment sera venu, vous devrez frapper fort, toujours comme l'a fait Fabius, sans quoi votre patience aura été vaine et restera sans fruit. » — « L'association se compose de socialistes qui tendent à la réorganisation de la société par l'émancipation de la terre et des capitaux industriels, qu'il faut retirer des mains des propriétaires et des individus, afin de les mettre à la disposition de la communauté pour le profit général. »

On ne saurait dire avec plus de précision et plus d'audace ce que pensent et ce que veulent les socialistes de tous les pays.

Pour obtenir des alliés dans leur campagne de destruction graduelle et systématique de la société, les socialistes font appel à

tous les sentimens, même aux meilleurs, mais ils ne se privent pas de faire appel aux plus mauvais. Ils s'adressent aux républicains et aux amis du progrès en s'en donnant pour les représentans les plus autorisés et comme étant les plus capables de diriger la marche en avant; aux philanthropes et aux sentimentaux, en se donnant comme les défenseurs des opprimés contre la violence et l'injustice de leurs oppresseurs. Ils parlent de l'injustice de la répartition actuelle des impôts entre les citoyens, dont les plus pauvres sont accablés comme par une progression à rebours. Ils divisent, pour le besoin de leur propagande, la société moderne comme l'était la société de l'ancien régime, en deux classes ayant, disent-ils, dans la société capitaliste des droits inégaux, les pauvres et les riches, et ils établissent par de prétendus calculs le bilan des impôts payés par chacune de ces deux classes. Ils ne craignent pas de nier les lois naturelles de l'incidence des impôts et concourent, en les niant, à répandre l'opinion que le Parlement, quand il fait une loi, a tout fait; que les mots qu'il a gravés sur la table des lois sont des actes; et qu'il suffit d'avoir formulé un texte avec la pensée de produire un effet déterminé, pour que cet effet se produise nécessairement.

Ils ont toujours à la bouche, quand il s'agit de faire voter des lois prétendues protectrices des ouvriers, la fameuse loi d'airain des salaires comme un reproche à ceux qui ne veulent pas détruire la société; ils l'oublient d'ailleurs aussitôt, et se gardent bien de rappeler tout ce qu'ils ont dit du mal qu'elle fait grâce aux économistes, quand il s'agit de faire voter des dégrèvemens qui sont populaires parmi leurs électeurs.

Cette prétendue loi d'airain des salaires, loi qui serait implacable et à laquelle la société actuelle doit se soumettre quoiqu'elle en ait, qui ne cessera de peser sur le peuple jusqu'au jour où la société de l'avenir aura remplacé la société capitaliste, devrait cependant, si elle produit l'effet qu'ils disent, les rendre plus indifférens qu'ils ne le sont aux impôts sur les ouvriers, puisque, dégrévés ou non, les ouvriers, en raison de la loi d'airain, sont censés, ce sont eux qui le prétendent, ne pouvoir jamais gagner plus que ce qu'il leur faut strictement pour entretenir une vie misérable. Un dégrèvement d'impôt ne pourrait dès lors avoir d'autre conséquence, d'après leur propre doctrine, que d'amener une baisse correspondante dans le taux des salaires, baisse qui serait, sans résistance possible, imposée par les patrons et qui empêcherait les dégrèvemens de produire une amélioration quelconque dans le sort des ouvriers.

Mais cette loi d'airain, si souvent invoquée par les socialistes

dans les discussions politiques, est mise tout de suite par eux-mêmes de côté, aussitôt que les Chambres ont ouvert la discussion du budget. Il leur faut bien obtenir l'aide des radicaux et confondre leurs votes avec les leurs dans les urnes du scrutin ! Or les radicaux n'ont aucune notion de l'incidence naturelle des impôts. Les politiques purs, — les radicaux ne sont que des politiques purs, — croient en effet naïvement obtenir à coup sûr, pour les catégories de citoyens auxquelles ils s'intéressent, des dégrèvements d'impôts par la simple promulgation d'une loi qui les en exempte. Les socialistes doivent donc voter les dégrèvements que la loi des salaires rendra, suivant eux, inefficaces. Au fond ce n'est pas l'amélioration du sort des ouvriers par la réduction des impôts qu'ils poursuivent : cette considération est pour eux bien secondaire. Ils se soucient fort peu que les lois de dégrèvement soient ou ne soient pas efficaces. Leur unique objet est de créer des catégories d'exemptés au moyen des lois de finance, dans l'unique pensée de diviser la nation en classes. Le cadre pour eux vaut mieux que ce qu'il renferme.

Leur objectif est la destruction de la classe des capitalistes : ils poussent à la création d'impôts dont l'effet direct ou indirect pourrait, ou devrait aboutir à la suppression des capitaux anciennement accumulés, et à l'impossibilité d'en accumuler dans l'avenir par des efforts nouveaux.

Aussi les impôts qu'ils préconisent sont-ils nécessairement, d'abord, l'impôt progressif sur les capitaux possédés et sur les successions avec exemptions par grandes masses ou catégories, et ensuite l'impôt progressif sur les revenus de la classe des non-privilegiés, qui seule y serait assujettie par la loi. Il est bien entendu, car Fabius est toujours patient, que la progression serait d'abord établie sur des bases très modérées, qu'on commencerait par la *gracieuse*, comme disaient les Florentins, pour n'arriver que beaucoup plus tard à la *déplaisante*. Les cadres une fois formés, on aurait en effet tout le temps pour organiser à l'aise la liquidation générale des capitaux de l'ancienne société.

Les radicaux emboîtent le pas avec une remarquable ignorance de ces misérables choses économiques et disent *amen* à toutes les affirmations de la politique financière de leurs redoutables amis.

Il est clair en effet que c'est parce qu'ils n'ont aucune doctrine philosophique ou économique que les radicaux sont à la merci des socialistes, et ils s'abandonnent à eux parce qu'ils reconnaissent qu'ils ont trouvé leurs maîtres. Ils savent bien que, toute fausse que soit une théorie à prétentions philosophiques,

elle n'en gratifie pas moins ceux qui s'en targuent, par cela seul qu'elle a une tournure philosophique, d'une très grande puissance d'action sur le peuple. Les Français aiment à philosopher; et philosopher même dans le faux, a presque toujours été, — après les spectacles publics, les foires et les champs de courses, — la plus grande des jouissances populaires. Les courses en char et les subtilités théologiques ou philosophiques sont la mode de toutes les Byzances.

Il est en outre démontré par l'histoire de notre siècle que les socialistes, aussitôt qu'ils cessent d'avoir des doctrinaires à leur tête, perdent du coup toute leur influence et que leur autorité sur les masses ouvrières dont ils ont la prétention de disposer, s'évanouit aussitôt que leurs grands prêtres cessent d'achalander leurs mystères. Dépourvus de chefs à formules magiques, ils n'ont plus de valeur comme parti; ils deviennent simplement un corps de troupes luttant par la force des armes, et déclarant la guerre à une portion considérable de leurs concitoyens. Ils ne sont alors que des fauteurs de guerre civile. Réduits à ce rôle, leurs chances de succès deviennent presque nulles, parce que l'espèce d'armée qu'ils conduisent au combat, si elle a les avantages des bandes du temps jadis, — c'est-à-dire l'audace et l'absence de scrupule, — en a aussi tous les inconvénients, c'est-à-dire le détestable recrutement et l'impossibilité de se maintenir en armes. Leurs recrues mal encadrées fondent comme de la neige aux rayons du soleil par le contact prolongé avec des populations soucieuses de ne pas être dérangées dans leur travail.

Le jour où le socialisme contemporain n'aura plus de doctrinaires à sa tête, il ne trompera plus personne; il ne sera plus pour tout le monde, pour les radicaux comme pour nous, que l'anarchie pure et simple. Il deviendra le brigandage hideux dont les sectaires inspirent la plus profonde répulsion à la grande majorité des Français.

Aussi est-il nécessaire que les libéraux fassent état, de leur côté, de leur doctrine historique et de leur doctrine économique. C'est par la puissance d'attraction d'une doctrine bien pensée et bien propagée qu'ils peuvent détacher les radicaux de l'alliance socialiste et concourir avec les autres républicains à former dans le Parlement une majorité de gouvernement. Ce n'est pas chose facile que de détacher des socialistes, les radicaux qu'on appelle radicaux de gouvernement, car il y en a un très grand nombre parmi eux qui n'ont pas le sens des idées générales. Ce sont ceux-là qui ramènent tout à la vieille politique de parti; qui croient que les républicains pour être de vrais républicains doi-

vent toujours monter à l'assaut du pouvoir, et s'y assurer un certain nombre de places fortes afin de gouverner le pays dans l'intérêt du parti. Mais, s'il y a un grand nombre de radicaux impénitens; il y en a cependant qui demeurent accessibles aux discussions de bonne foi. Il y a surtout dans leur voisinage des hommes qui ont craint de se séparer d'eux pour l'utilité électorale qu'ils tirent de leurs relations avec eux, quoiqu'ils ne les aiment pas, mais qui commencent à perdre confiance en eux parce qu'ils en ont moins peur.

Il est donc temps d'opposer drapeau à drapeau et tactique à tactique. Le meilleur des drapeaux est toujours celui de 1789, la meilleure des tactiques est toujours la franchise. Affirmons donc nos principes en face de ceux des socialistes; donnons le sens exact de notre doctrine historique et économique et mettons-la sans équivoque en contradiction avec la doctrine historique et économique des socialistes.

Je voudrais dire aussi brièvement que possible comment il me semble qu'on y peut arriver.

## I

Notre doctrine financière n'est pas une invention; nous en trouvons le fondement dans la première grande assemblée de la Révolution française. Nous sommes et voulons être les héritiers des grands hommes de ce temps-là. Nous prétendons appliquer leurs idées, avec les développemens que la suite des années et le progrès ont dû y apporter, mais sans en modifier le sens.

Au lieu de chercher une revanche de 1789, nous voulons en assurer la victoire définitive. Nous ne sommes ni 1793, ni Brumaire, ni 1814, ni 1815, ni 1830, car 1830 s'est effondré dans 1815. Nous ne sommes ni révolutionnaires ni réactionnaires : nous sommes des républicains libéraux. En finance comme en politique, nous sommes 89. Il y en a qui trouvent banale notre fidélité à cette grande date : nous trouvons, nous, que c'est une chance heureuse pour un parti politique que d'être né à une date de l'histoire et de pouvoir être désigné par cette date. Nous portons le nom d'une victoire, la victoire de l'idée moderne sur l'idée ancienne; et cela nous suffit.

Il n'est d'ailleurs pas difficile, pour ceux qui veulent conserver l'héritage de l'Assemblée constituante, de caractériser la politique financière de cette grande assemblée et de la justifier.

Elle a son origine dans l'école physiocratique du xviii<sup>e</sup> siècle,

dont le fondateur a été Quesnay. Entre le docteur Quesnay et les économistes financiers modernes, il y a une chaîne ininterrompue de philosophes économistes dont les premiers anneaux sont Turgot d'abord, ensuite Dupont de Nemours, enfin J.-B. Say et ceux qui après lui ont fait faire de nouveaux progrès à la science.

L'Assemblée constituante a légiféré en matière de finances au moment où l'anneau de la chaîne était Dupont de Nemours, et c'est Dupont de Nemours qui a rédigé cette Adresse aux Français, code général de la finance de 1789, qui est un monument de notre histoire. Telle est notre origine et telle est notre filiation.

Nous avons donc une histoire, ce qu'on peut appeler une doctrine historique. Nous en avons tiré une conviction philosophique, ce qui fait que nous avons une doctrine économique. Nous ne sommes donc pas en état d'infériorité vis-à-vis de nos adversaires socialistes. Nous avons avant eux conçu une méthode, et par cette méthode nous avons abouti à une doctrine. Notre programme est l'application de cette doctrine. Tout s'enchaîne très naturellement dans notre conception de la justice en matière d'impôt et dans la méthode d'application qui en découle.

Rien n'est plus simple que notre histoire, rien ne sera plus clair que notre programme.

Le premier, le plus grand service qu'aient rendu les physiocrates à la science financière, est d'avoir établi sur des fondemens inébranlables la théorie des lois économiques et sociales naturelles. Nous croyons avoir perfectionné leur démonstration de la puissance de ces lois.

Nous disons comme eux qu'il est impossible de changer la nature humaine ni les lois générales qui assurent le développement et le progrès de l'homme. Nous ne sommes maîtres ni des lois physiques, ni des lois morales, ni des lois économiques. Il ne dépend pas de nous de les abroger. Nous n'avons qu'un seul champ de culture économique, restreint par la nature, soit ! mais ce champ nous paraît assez vaste pour pouvoir y récolter tout ce qui dans l'ordre économique intéresse l'humanité.

En matière d'impôt par exemple, nous avons reconnu — ce qui nous donne des avantages pratiques considérables sur nos adversaires et ce que je ne crains pas d'appeler notre supériorité dans la rédaction des lois — qu'il est puéril de vouloir faire payer les impôts, à notre volonté, par des contribuables arbitrairement choisis par le Parlement, et de prétendre les condamner à subir le poids des impôts alors qu'ils ont des moyens naturels et plus puissans que toutes les lois positives de rejeter sur d'autres le fardeau que des législateurs naïfs veulent mettre sur leurs épaules.

Il y a des lois d'incidence auxquelles nous ne pouvons pas déroger.

Les physiocrates l'ont dit les premiers; mais, dans l'éblouissement de leur admirable découverte, ils en ont tiré, — c'est un malheur qui a retardé les progrès de la science, — une conséquence tout à fait erronée.

Ils ont cru que toute richesse émanait de la terre, et dès lors que tout impôt recouvré sur la terre, avant la consommation des produits qui en sortent, devait se répartir après coup, nécessairement et tout à fait équitablement, entre tous les citoyens.

La richesse née de la terre et imposée à sa source doit, en se transférant de l'un à l'autre, donner lieu à un remboursement de l'impôt. L'impôt est payé par chacun au moment où la richesse sortie de la terre arrive en ses mains pour servir à sa jouissance.

En remontant par voie d'analyse, dans l'ordre inverse des phénomènes, de la consommation à la production, c'est-à-dire en suivant à rebours le moindre objet de consommation dans ses transformations diverses jusqu'à la parcelle d'où il a été extrait à l'état de matière première, on passe en revue tous les citoyens sans exception et on s'aperçoit que chacun d'eux a rendu naturellement à ceux qui l'ont précédé et qui lui en ont fait l'avance sa part personnelle dans la totalité de l'impôt dont, à l'origine, la parcelle seule a supporté tout le poids. Tout produit vient de la terre : tout prix payé pour un produit, — et le montant de l'impôt est une fraction du prix, — retourne à la terre.

Les successeurs des physiocrates se sont bien vite aperçus que cette vue était incomplète; que la terre n'était pas l'unique source de la richesse économique; que l'industrie, le commerce, le travail des mains et de l'intelligence ne sont pas des sources stériles et qu'ils engendrent également de la richesse.

L'exagération des physiocrates a donc été réduite à sa juste valeur, mais il n'en est pas moins resté dans la conscience des savans observateurs des faits économiques, cette notion supérieure qu'il y a des lois naturelles réglant l'incidence des impôts, que ces lois sont, il est vrai, difficiles à discerner, mais qu'on n'en saurait néanmoins nier la puissance. Il faut y obéir quand on veut créer, perfectionner, ou modifier un système d'impositions.

Nous reviendrons souvent sur l'action des lois naturelles dans le cours de cet exposé; mais pour bien déterminer la politique financière de l'Assemblée constituante de 1789, entrons d'abord dans la salle de ses séances et suivons ses discussions; recherchons

comment elle a conçu, à sa manière, qui est généralement la meilleure, les lois naturelles économiques et comment elle s'y est conformée.

Ce que nous apercevons du premier coup d'œil, c'est que ce sont les néo-physiocrates qui la dirigent dans ses délibérations d'ordre économique et financier. C'est là un fait capital sur lequel nous ne saurions trop insister. L'histoire et la doctrine conservent, comme conséquence de cette direction des néo-physiocrates, une très grande unité. C'est cette unité qui fait aujourd'hui notre force et qui nous permet de lutter avec la certitude du succès contre nos adversaires.

Le 24 août 1789, l'Assemblée constituante a fait sa première déclaration de principes en matière d'impôts. Elle a décrété, ce jour-là, l'art. 13 de la Déclaration des droits de l'homme :

« Art. 13. — Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés. »

Et le 7 octobre suivant, Pétion lui-même faisait adopter l'art. 5 de la Constitution où il était dit que : « Toutes les contributions et charges publiques de quelque nature qu'elles soient seront supportées proportionnellement par tous les propriétaires à raison de leurs biens et facultés. »

Enfin cet article, devenu le paragraphe 2 du titre I<sup>er</sup> de la Constitution de 1791, a été définitivement rédigé comme il suit : « 2<sup>o</sup> que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens, également, en proportion de leurs facultés. »

Universalité et égalité proportionnelle des impôts : tels sont les deux grands principes financiers de l'Assemblée nationale constituante. Il n'est question ni d'exemption par catégorie de citoyens ni de tarif progressif.

Ce sont les bases de la contribution foncière et de la contribution mobilière. La contribution mobilière est un impôt qui doit atteindre tous les citoyens, et il n'y a d'exception que pour les individus hors d'état de payer une contribution de trois journées de travail. La journée de travail servant d'étalon est celle dont la valeur est la plus faible qu'on puisse imaginer, « celle que gagne communément l'homme de peine, le journalier employé aux travaux communs de la terre, et dont le taux est fixé par chaque municipalité d'après l'arrêté de son département. » Pour Paris elle avait été évaluée à 20 sous. Les exemptés à raison du faible taux de leur journée sont considérés comme des indigens,



et ils le sont en réalité; leurs noms doivent être « inscrits soigneusement et sans exception à la suite du rôle. »

Jamais l'Assemblée constituante n'a voulu que les contribuables payassent les uns pour les autres, parce que c'était contraire au principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt.

C'est d'ailleurs un principe qui dérive du droit fondamental qu'ont les citoyens de consentir l'impôt auquel on les assujettit. S'ils ne payaient pas l'impôt, il n'y aurait aucune raison de leur laisser le droit de le discuter.

Le gouvernement populaire ne se serait pas établi et l'ancien régime aurait continué à être celui des temps modernes si les peuples n'avaient pas combattu, avec un succès que l'histoire a sanctionné, pour obtenir le droit de consentir les impôts dont ils étaient obligés de verser le montant entre les mains du roi, représentant l'État. C'est le pouvoir de la bourse qui a fait passer des rois aux contribuables, réunis en parlement, le pouvoir politique.

Cette idée de faire voter les impôts par ceux qui devaient les payer paraissait étrange aux détenteurs du pouvoir. En accordant à ses sujets le droit de consentir l'impôt, la royauté transformait les impôts obligatoires en une contribution volontaire, ce qui paraissait contradictoire aux défenseurs de l'institution royale.

Aussi Louis XVI a-t-il manifesté son étonnement dans des termes assez curieux le jour où Turgot lui a proposé de donner à son royaume une constitution fondée sur le principe du consentement libre de l'impôt par les représentans des contribuables. C'est Soulavie qui rapporte le fait, et, quoiqu'on ne doive accepter qu'avec beaucoup de réserve les extraits donnés par Soulavie des documens trouvés dans l'armoire de fer, il est bien difficile de ne pas ajouter foi dans cette circonstance à ce qu'il nous raconte.

Le *Mémoire au roi sur les municipalités* avait été soumis par Turgot à Louis XVI en 1775. Il concluait à une constitution du royaume dont les rouages administratifs consistaient dans des municipalités superposées. « La grande municipalité, dite la municipalité générale du royaume, dit Turgot vers la fin du mémoire, compléterait l'établissement des municipalités du premier degré; ce serait le faisceau par lequel se réuniraient sans embarras dans les mains de Votre Majesté tous les fils correspondans aux points les plus reculés et les plus petits de votre royaume... Votre Majesté déclarerait ou ferait déclarer par son ministre des finances les sommes dont elle aurait besoin, et qui devraient être imposées

sur la totalité des provinces pour l'acquittement des dépenses de l'État. »

L'expédition de ce mémoire avait été conservée par le roi qui ne la rendit point à Turgot. Louis XVI avait écrit sur les marges des observations. C'est cet exemplaire avec les notes marginales du roi que Soulavie a eu entre les mains. Turgot proposait en réalité — sous une forme assez insinuante il est vrai et sans pousser son système jusqu'au bout, — d'instituer ce que nous appellerions aujourd'hui un parlement autorisé à discuter et à voter dans une session annuelle un budget préalable, préparé et soumis à la représentation nationale par le ministre des finances.

L'observation consignée en marge par Louis XVI est la suivante :

« Ce serait peut-être le moyen de ne rien avoir. Mes parlemens sont dans l'usage d'accorder tout ce qu'on leur demande à la charge des peuples. Ils sont dans l'usage de tout refuser et de se laisser exiler quand on leur demande quelque impôt à leur préjudice individuel. En réunissant les propriétaires de mon royaume pour leur demander l'assise de l'impôt, c'est le moyen de les opposer à l'impôt demandé. L'abbé Terray a bien prouvé qu'on n'est bien sûr de l'impôt que lorsqu'il est levé par ordre de celui qui ne le paie pas ou qui en paie le moins. »

Dupont de Nemours, qui avait ses raisons pour n'avoir pas oublié le mémoire sur les municipalités, puisqu'il avait tenu la plume en l'écrivant, sinon sous la dictée, du moins sous l'inspiration de Turgot, avait connu sans aucun doute, en 1775, cette réponse de Louis XVI, et comme en réalité c'était lui qui dirigeait quatorze années après, en 1789, les délibérations du Comité des contributions de l'Assemblée constituante, il avait voulu, pour répondre à l'objection, que, dans aucun cas, aucune catégorie de citoyens ne pût imposer aux autres des impôts auxquels elle se serait elle-même soustraite. L'universalité de l'impôt a été, du fait de Dupont de Nemours, le principe financier fondamental de l'Assemblée constituante.

Pour achever d'ailleurs de démontrer le caractère particulier du système financier de l'Assemblée constituante, il suffit de parcourir son adresse aux Français en date du 16 juin 1791 et les fameuses instructions, à la rédaction desquelles il a concouru, sur la contribution foncière et sur la contribution mobilière, la première en date du 23 novembre 1790 et la seconde en date du 13 janvier 1791.

Les impositions prendront désormais le nom de contributions. C'est une participation volontaire à des dépenses qui seront limi-

tées à ce que commandent ou commanderont le service et les intérêts de la nation. Cette participation, toute volontaire qu'elle soit, est nécessairement reconnue comme indispensable par ceux-là mêmes qui en acceptent le fardeau, car ils savent bien qu'elle ne pourrait être diminuée sans priver les citoyens de quelque service public « valant plus que la portion de concours que chacun y apporte. »

La contribution foncière embrassera donc tous les biens fonds ; elle sera d'une somme fixe par département, et les contribuables se la répartiront eux-mêmes entre eux, de sorte qu'ils auront tous intérêt à ce qu'aucun d'eux ne se procure une diminution qui augmenterait la charge de tous les autres. On donnera d'ailleurs aux propriétaires, comme garantie de l'équité dans la première répartition, et jusqu'à l'établissement de la péréquation par le cadastre, une réduction sur leurs cotes lorsqu'elles dépasseront en principal le sixième du produit net de leurs biens.

La contribution mobilière est fondée exactement sur les mêmes principes. Elle portera sur les capitaux mobiliers. Mais le produit des capitaux mobiliers n'est point facile à connaître, « surtout dans un pays où la Constitution, les principes, les droits, les lois et les mœurs proscrivent toute espèce d'inquisition. » On cherchera donc une indication sinon parfaitement exacte, du moins assez régulièrement approximative. Cette indication, ce sera le logement destiné à l'habitation de la famille.

On a dressé, pour tirer un parti équitable de cette indication, une table construite sous une forme progressive et destinée à établir une proportionnalité véritable entre le revenu présumé et l'impôt à percevoir.

Les instructions qui expliquent les grandes lois de l'Assemblée nationale sur les contributions directes entrent dans des détails très précis, et en les étudiant on pourrait trouver à notre usage bien des moyens de revenir aujourd'hui, pour le profit de nos finances et la bonne répartition des charges, à une meilleure méthode de recouvrement. Ce serait un excellent retour à la vérité de la primitive église économique, à celle de l'Assemblée nationale, et il faut nous préparer à ce retour.

Rappelons que « les marais, les terres vaines et vagues devaient être assujettis à la contribution foncière, quelque modique que soit leur produit, » et que « les particuliers ne pouvaient s'affranchir de la contribution à laquelle leurs marais, terres vaines ou vagues devaient être soumis qu'en renonçant à ces propriétés au profit de la commune. » Et l'instruction, en déterminant la méthode à suivre pour arriver à cet abandon, ajoute que

c'est une disposition qu'on a introduite dans la loi « par respect pour le principe que toute propriété foncière doit supporter la contribution ».

L'instruction sur la contribution mobilière ne contredit en rien les principes posés en ce qui concerne la contribution foncière. C'était un faisceau de cinq lois. La première imposait aux citoyens actifs une taxe égale à la valeur de trois journées de travail ; la deuxième taxait les domestiques ; la troisième, les chevaux ; la quatrième, les revenus évalués proportionnellement sur l'indication donnée par le loyer. La taxe était donc établie sur le taux du loyer, mais elle variait en raison de coefficients divers. Les coefficients inscrits dans la loi formaient une échelle progressive. La contribution ainsi fixée n'était d'ailleurs perçue que déduction faite du revenu foncier du contribuable déjà frappé par l'autre contribution. On n'atteignait par la contribution mobilière que la différence entre le revenu global présumé du contribuable et son revenu foncier. Le net payé par le contribuable constituait l'impôt sur le revenu mobilier. La cinquième loi du faisceau imposait aux contribuables des deux impôts, le foncier et le mobilier, une taxe d'habitation générale, complémentaire des deux autres et qui était recouvrée sans déduction, sorte de centimes additionnels, non à l'impôt, mais à la cote générale.

La répartition se faisait entre les contribuables, comme pour l'impôt foncier, par les soins de répartiteurs dûment qualifiés. On n'avait, pas plus pour la mobilière que pour la foncière, accepté le mode de la quotité. Celui de la répartition donnait plus de garanties contre les exigences de l'administration, et aussi, pourrait-on dire contre les fantaisies des majorités parlementaires.

Si on ajoute à ces deux lois fondamentales de l'Assemblée nationale, d'abord le droit d'enregistrement des actes, conservé, dit Dupont de Nemours, parce qu'il donne aux actes une date authentique, mais sans les rigueurs dans le recouvrement auxquelles on répugnait alors et qui n'ont été ajoutées que par des lois ultérieures ; et ensuite ceux des impôts indirects abolis puis rétablis, malgré la répulsion très sensée de l'école physiocratique, on reconnaît que le système est très rationnel et très libéral : c'est celui des premiers constituans, les hommes de 1789, par opposition à celui des conventionnels, les hommes de 1793, ces ancêtres du socialisme moderne dont l'action, je ne le nie pas, date du commencement de la révolution. On en trouve des traces nombreuses dans les cahiers, et ils ont fait dans l'Assemblée constituante un grand nombre de tentatives heureusement infructueuses ; ils n'ont pas pu faire dévier les hommes de

1789 de la route libérale dans laquelle ils s'étaient engagés.

C'est justement parce que, quoique existans, et cherchant à s'affirmer par de nombreuses propositions, ils sont restés constamment en minorité, qu'on peut dire des principes de leurs adversaires, c'est-à-dire des principes des constituans nos ancêtres politiques, qu'ils ont bien été et qu'ils resteront bien réellement dans l'histoire les seuls principes financiers de l'Assemblée nationale de 1789.

## II

Cette conception de l'impôt telle qu'elle nous a été léguée par l'Assemblée nationale doit être conservée avec soin, et il faut l'adapter, en la modifiant le moins possible, au système d'imposition de la république actuelle.

Elle repose sur les bases suivantes :

L'impôt est une contribution due par tous les citoyens, les uns en travail, les autres en abandon de revenu, tout le monde contribuant à fournir des ressources à la communauté, les uns par une augmentation de leur peine, les autres par une diminution de leur jouissance.

L'impôt sur les citoyens, perçu au moyen des rôles nominatifs, et qu'on a dénommé l'impôt direct, doit être réparti entre eux par les contribuables eux-mêmes.

Il doit être réel et porter sur les choses : la qualité des personnes propriétaires de ces choses ne devant pas en faire varier le tarif. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans le recouvrement des impôts de consommation, et c'est une des raisons qu'on peut invoquer en leur faveur. Ces sortes d'impôts sont en effet acquittés par les consommateurs, qui les paient au moyen d'une majoration de leur prix d'acquisition. Le marchand paie préalablement l'impôt de consommation aux agens des contributions indirectes, et il se rembourse plus tard en en portant le montant sur sa facture. Il ne s'enquiert pas de la qualité ni de la situation personnelle de son acheteur. Il recouvre le même impôt sur tous ceux qui s'approvisionnent dans sa boutique.

L'impôt enfin ne doit jamais être arbitraire ; les bases sur lesquelles il est établi ne peuvent être laissées à l'appréciation d'aucun des agens de la perception, qu'il soit un répartiteur local ou un délégué de l'administration.

L'impôt doit avant tout être rigoureusement proportionnel aux facultés. Il ne peut varier, comme c'était le cas sous l'ancien

régime, suivant que le contribuable appartient à une classe de citoyens ou à une autre. Les exemptions par classes et les échelles progressives doivent donc être sévèrement prohibées.

Il faut enfin toujours se rappeler qu'il y a des lois naturelles d'incidence. On doit s'assurer que les impôts à établir peuvent se répartir selon les règles de la justice, et c'est pour cela que le choix des impôts est si difficile; mais on ne peut en déterminer exactement la répartition par des formules législatives. Il est donc nécessaire de se défier de soi-même dans le choix des impôts, car il en est dont l'incidence naturelle peut produire d'autres effets que ceux que l'on poursuit.

Quand la loi décrète que tel impôt frappe sur la production et tel autre sur la consommation, ou, ce qui revient au même, que tel impôt porte sur le propriétaire et tel autre sur le locataire, elle fait le plus souvent une œuvre absurde.

Les impôts sont toujours portés sur la facture du fournisseur, que ce fournisseur soit un propriétaire d'immeuble fournissant un logement, ou un fabricant de toile fournissant une étoffe.

Le consommateur cherche à faire réduire la facture que le fournisseur a majorée en raison de l'impôt, et il peut y arriver par le refus d'une consommation devenue trop chère ou par d'autres combinaisons.

Quand un impôt nouveau est établi, ou quand un impôt ancien est relevé, il arrive tantôt que le prix de la chose vendue augmente et tantôt qu'il n'augmente pas. La lutte entre l'offre du producteur et la demande du consommateur amène ses conséquences nécessaires. La loi décrète l'augmentation de l'impôt foncier, et si au jour de cette augmentation le propriétaire n'est pas embarrassé de trouver des locataires, ce sont ses locataires qui paient la surtaxe. Si, au contraire, les locataires trouvent aisément à ce même moment des propriétaires qui leur offrent des logemens à louer, c'est le propriétaire qui la subit. La loi ne peut jamais déterminer l'incidence absolue d'un impôt, parce que, dans notre civilisation compliquée, et très heureusement compliquée, tout citoyen a le plus souvent des moyens très efficaces de rejeter sur les épaules d'un autre le fardeau de l'impôt que la loi a cru placer sur les siennes.

La grande bataille de l'incidence, pour ceux qui y prennent part, a beaucoup moins pour objet d'éviter l'impôt, qu'ils peuvent la plupart du temps repasser à d'autres, que d'éviter d'être le premier à le payer. Ce qu'on cherche, c'est de ne pas être percepteur pour compte de l'État, c'est d'échapper à l'obligation de verser au Trésor public, avant toute discussion avec les autres

contribuables, l'argent qu'il exige : on sait bien en effet qu'on sort des écus de sa poche pour les donner à l'État, mais on ignore quand on sera remboursé ou même si on le sera jamais.

Quand les constituans de 1789 se sont élevés avec tant de force et beaucoup de raison contre les impôts de consommation, qu'ils n'ont conservés qu'à leur corps défendant, c'est surtout parce que leur méthode de perception ne pouvait produire que d'injustes effets. Le vrai mal de ces sortes d'impôts ne tient pas en effet autant qu'on le croit à ce que ce sont les moins aisés qui en sont le plus affectés, ni à ce que leur tarif, conçu à la façon d'une capitation, constitue par le fait une progression à rebours des facultés, faisant payer aux moins riches une plus forte proportion de leur revenu qu'aux plus riches. Les lois de l'incidence naturelle peuvent y pourvoir et y pourvoient en effet dans une large mesure.

Qu'importe en effet pour le contribuable que l'impôt soit ou ne soit pas progressif, à rebours ou autrement, et que le taux en soit modéré ou excessif, si celui qui en a la charge peut rejeter cette charge sur un autre, si les circonstances lui donnent la possibilité de la transférer au contribuable qui devrait être en équité désigné pour la supporter?

La taxe de l'impôt de consommation ne serait pas onéreuse au consommateur ouvrier si elle lui était remboursée dans son salaire au jour de la paie et s'il n'était pas forcé d'en faire l'avance quand souvent il n'en a pas les moyens, et surtout quand il n'est pas toujours assuré de s'en faire rembourser.

La vraie raison pour ne pas imposer ou pour n'imposer qu'à un tarif extrêmement réduit les objets de consommation de première nécessité, c'est donc la nécessité de l'avance et la difficulté du remboursement. Voici des consommateurs ouvriers : ils sont peu aisés, ils ont du travail, mais ils sont obligés avant d'être payés de leur travail, de vivre, et par conséquent d'acquitter l'impôt de consommation sur leur nourriture, et quand ils l'ont payé il peut leur arriver de ne pas pouvoir s'en faire rendre le montant. C'est déjà beaucoup pour eux de commencer par payer, car ils sont hors d'état de faire des avances sérieuses, et s'ils pouvaient en faire de moindres, ce ne pourrait être en tout cas que pour très peu de temps. Et puis, pourquoi leur faire courir le risque de ne pas être remboursés du tout d'une avance qui a un caractère industriel? Si le paiement de l'impôt par l'ouvrier a le caractère d'une avance industrielle — et cela ne fait pas de doute — la chance du remboursement qui doit leur en être fait est un risque d'entreprise : c'est au patron, au fabricant, au commerçant, et en général à tous

les intermédiaires à supporter ce risque comme les autres risques d'entreprise.

En matière de salaires, il ne faut pas l'oublier, les patrons sont intermédiaires entre les consommateurs et les ouvriers qui ont concouru à la fabrication.

Un ouvrier qui vend sa main-d'œuvre à un patron incorpore en quelque sorte sa main-d'œuvre dans le produit que son patron livre à sa clientèle.

Il s'alimente pour pouvoir travailler, et c'est en s'alimentant qu'il entretient l'énergie intellectuelle et la force musculaire sans lesquelles il ne pourrait pas travailler. Les denrées qu'il absorbe sont la matière première de son travail, et le prix qu'elles lui ont coûté doit être porté au compte du fabricant, tout comme celui des matériaux entrant dans la composition de l'objet fabriqué.

A l'époque où l'on a discuté l'annexion des communes suburbaines à la ville de Paris, dont les fortifications sont devenues la limite en 1860, on a été obligé de modifier le mode de perception de certaines taxes d'octroi pour permettre aux industries considérables de la zone annexée de continuer leurs opérations dans des conditions analogues aux anciennes. On a imaginé un système d'introduction temporaire, comme en matière de douane, pour faciliter l'entrée en franchise, sous condition de sortie ultérieure, des matériaux compris dans la liste des objets imposés à l'ancien octroi de Paris et destinés au reste de la France.

Les industriels ont réclamé le système de cette entrée en franchise pour le charbon de terre, en prétendant que le combustible était réexporté dans le produit qu'il avait concouru à former puisqu'il avait alimenté les machines sans lesquelles le produit n'aurait pas été créé. Il y a, entre cette proposition et celle que nous avons énoncée plus haut, un rapprochement à faire qui n'est certes point forcé. N'a-t-on pas dit du charbon de terre qu'il était le pain de l'industrie?

L'ouvrier qui s'est nourri d'aliments taxés pour avoir la force de travailler et d'achever un produit, peut très raisonnablement être considéré comme un simple intermédiaire, comme le percepteur d'un impôt qui en réalité est destiné à un autre citoyen. Le coup qui l'a frappé, il doit trouver tout naturel de le répercuter; il a le droit de le rendre au patron par lequel il est employé, car c'est au patron que l'impôt est, sinon en fin de compte, du moins provisoirement destiné. Le patron s'arrangera plus tard pour rendre le coup à son acheteur.

Dans l'hypothèse de la répercussion sur le patron l'impôt se trouve très naturellement et très justement *transféré* d'un contri-



buable de fait qui est l'ouvrier, à un autre contribuable, patron, fabricant, marchand en gros ou au détail. Ces patrons, fabricans et intermédiaires dont nous parlons, nous avons pu d'ailleurs les appeler également des consommateurs provisoires, car après avoir fait toutes les dépenses industrielles et commerciales nécessaires, ils vendent leurs produits à d'autres. C'est alors qu'ils ajoutent, avec juste raison, l'impôt qu'ils ont remboursé à l'ouvrier à leur prix de vente et qu'ils en transfèrent le montant à des acheteurs en dernier ressort, à des consommateurs qui sont bien ceux-là des consommateurs définitifs. Les patrons exercent ainsi contre leurs acheteurs un recours très équitable par la majoration de leurs prix de facture. C'est bien ce qui se passe la plupart du temps, et on peut dire que le prix des objets fabriqués comprend le prix de la nourriture, impôt compris, des ouvriers qui y ont incorporé leur main-d'œuvre. Mais pour que tout cet échelonnement de transferts puisse se réaliser, pour que cette *translation*, comme disent certains auteurs, ne s'arrête pas devant quelque obstacle, pour que la mobilisation de l'impôt s'achève avec précision et rapidité, il faut que le mouvement de la vente et du commerce ne subisse ni ralentissement ni temps d'arrêt, et que les objets fabriqués trouvent toujours acheteurs à un prix de balance, — c'est-à-dire à un prix de revient dans lequel est comprise la nourriture ouvrière.

Or le contraire arrive fréquemment. Les crises deviennent dans notre siècle très fréquentes. Elles frappent à certains momens toute l'activité industrielle et agricole d'une nation; elles s'attaquent d'abord à une branche de travail, ensuite à une autre, comme un orage qui marche et détruit sur son passage les récoltes des différentes contrées qu'il traverse successivement. Si l'ouvrier n'est pas le débiteur définitif de l'impôt, s'il est comme un percepteur chargé d'en recueillir les espèces chez des tiers pour les verser ensuite au Trésor public, il peut en résulter pour lui une situation vraiment intolérable. Voilà un ouvrier dépourvu de ressources, n'ayant pas ou pouvant ne pas avoir de pécule, ne possédant pas ce qu'on pourrait appeler le fonds de roulement de la vie, et c'est cet ouvrier, *ce pauvre*, qui fait en réalité une avance à *plus riche* que lui, ou du moins à celui auquel incombe la charge de réunir le capital nécessaire à la production.

L'avance faite par l'ouvrier à son patron peut ne lui être remboursée que très tard, trop tard quelquefois. Elle peut même ne pas lui être remboursée du tout : c'est le cas quand celui qui devait être l'acheteur n'a plus besoin de l'objet fabriqué par la main de l'ouvrier et se refuse à l'acquérir, ou s'il ne consent à l'acheter

qu'à la condition d'être tenté par une baisse de prix à laquelle le fabricant se refuse à consentir parce qu'elle le met en perte.

Il peut y avoir, et il y a mille autres raisons qui rendent irrécouvrable l'avance ouvrière — ce que nous avons appelé l'avance du pauvre — et alors c'est le pauvre qui perdra ce qu'il n'a pas et qui, sans aucune possibilité d'éviter ce malheur, verra se tarir la source même où il puise sa vie.

Tels sont les vrais principes de l'impôt que les législateurs de 1789 confessaient, que les législateurs modernes devraient avoir sans cesse présents à la mémoire s'ils veulent respecter la liberté des citoyens et s'ils ont la sagesse de se résigner à compter avec les lois naturelles de l'incidence.

C'est pour ne pas avoir suffisamment étudié les lois naturelles de l'incidence qu'on a imaginé à propos de ce qu'on appelle la juste répartition des impôts entre les citoyens une doctrine nouvelle, dont la conséquence produit l'exagération des charges publiques et rend impossible la réalisation d'un équilibre réel et stable entre les recettes et les dépenses de la nation.

Arrêtons-nous un instant sur cet ordre particulier de considérations.

C'est dans Turgot qu'on a lu probablement pour la première fois sur la juste répartition des impôts entre les citoyens une affirmation dont on a fait depuis, en l'exagérant singulièrement, un si mauvais usage. Turgot a dit en effet dans son mémoire à Louis XVI, le jour où il a accepté le ministère des finances, qu'on pouvait « par une répartition plus équitable des impositions, soulager sensiblement les peuples sans diminuer beaucoup les revenus publics. »

Dès les premiers temps de la Révolution on a très malheureusement transformé cette sentence et on a proclamé que les impôts ne paraissaient trop élevés que parce qu'ils étaient mal répartis; qu'il était par conséquent inutile de chercher une autre solution à la question du budget et des finances que la répartition plus équitable des impôts existans. Le député Pierre Delley, dans la séance du 16 septembre 1790, a présenté l'argumentation sous la forme que voici : « M. Desaguiller a trouvé le moyen de faire porter à un homme trois mille livres pesant en divisant sur toutes les parties de ses fibres musculaires cette énorme masse. Le même homme eût succombé sous un poids cinq fois moins considérable s'il l'eût porté sur un seul point; » et il conseillait à l'Assemblée nationale de transporter la méthode de Desaguiller du cabinet du physicien dans le Comité des contributions.

C'est de la même manière qu'on s'exprime encore aujourd'hui.

Rien n'est plus commode d'ailleurs que cette affirmation qui a la forme d'un axiome, pour défendre les gros budgets contre ceux qui voudraient les réduire, puisque le poids total n'est rien et que le mode de répartition est tout. Il est dès lors bien inutile de se préoccuper du poids total.

Les gros budgets d'aujourd'hui proviennent de la multiplicité des lois d'intervention, de protection, d'hygiène, etc., qui ont pour premier résultat de constituer un immense outillage spécial; de faire des travaux publics exagérés; et ensuite d'augmenter le nombre des fonctions et par voie de conséquence le nombre des fonctionnaires chargés de surveiller les citoyens afin de les empêcher de se mal conduire, et de les forcer à vivre dans les conditions les plus hygiéniques et les plus propres à garantir leur sécurité.

Turgot pouvait espérer réussir à diminuer le poids des impôts par une meilleure répartition parce qu'il voulait en même temps réduire le plus possible les attributions de l'État et que, comme Gournay, d'Argenson et les autres philosophes de son temps, il considérait que les citoyens étaient « trop gouvernés ». Dans cet ordre d'idées, on pouvait supprimer aisément les impôts de consommation; c'eût été un grand bienfait, puisque l'incidence naturelle de ces sortes de taxes produit, dans certaines circonstances, des effets si fâcheux et même, comme nous l'avons dit plus haut, si cruels.

Il faut certainement les éliminer du budget. Mais la difficulté augmente avec l'accroissement des dépenses prétendues indispensables. Un petit budget alimenté uniquement par des contributions directes établies sur des bases justes et équitablement réparties, tel était l'idéal des physiocrates. Avec de gros budgets, il n'y faut plus penser.

### III

Cet idéal du petit budget dans un gouvernement dont les attributions seraient réduites au minimum n'a pas pu se réaliser, et c'est la principale raison, outre celle tirée des erreurs fondamentales de la doctrine de Quesnay, qui a empêché l'Assemblée constituante de donner à la France le budget des purs physiocrates. Les purs physiocrates ont dû céder à des nécessités d'ordre supérieur. C'est alors qu'il s'est produit comme une transformation de leur école qui a pris sa forme philosophique et économique définitive par une alliance ou une fusion avec l'économie politique, que J.-B. Say

a illustrée quelques années plus tard et dont il avait déjà le sentiment dans sa jeunesse, à l'origine de la Révolution.

L'alliance de l'école physiocratique et de l'école économique moderne est bien représentée par la rencontre du vieux collaborateur de Turgot, un des dominateurs du Comité des contributions de l'Assemblée nationale, et du jeune homme qui devait rendre française, en la précisant, la coordonnant et la perfectionnant par des corrections nécessaires, l'économie politique d'Adam Smith.

Dupont de Nemours et J.-B. Say se sont beaucoup connus; ils ont beaucoup discuté entre eux toutes les questions économiques. Le physiocrate disait au jeune J.-B. Say que, « par la branche de Smith, il le considérait comme un petit-fils de Quesnay et un neveu de Turgot. » Il « l'invitait avec tendresse » à continuer ses travaux « dans la belle carrière où il employait son esprit d'observation et son talent distingué »; il lui rappelait que l'économie politique des physiocrates « lui avait donné le plus de lait et le meilleur » et qu'il ne devait pas « battre sa nourrice » quand il cherchait à faire faire de nouveaux progrès à la science. « Vous avez le talent, lui disait-il, vous n'êtes qu'à moitié de votre carrière, j'ai fait les sept huitièmes de la mienne. » Et J.-B. Say, tout en réfutant avec une extrême vivacité la doctrine des physiocrates sur la stérilité de tout ce qui n'était pas la Terre, prodiguait au vieillard les témoignages d'un respect qu'il devait « à quatre-vingts ans employés à vouloir et à faire le bien. »

Le vieillard et le jeune homme se sont embrassés, et dans cet embrassement ils ont fondu leurs doctrines de haute philosophie économique dans l'économie politique moderne, seule barrière que les amis du progrès puissent opposer aujourd'hui aux idées rétrogrades du socialisme philosophique ou révolutionnaire.

A cette idée fondamentale, que l'impôt doit avoir pour objet de procurer à l'État les ressources nécessaires pour couvrir les frais des dépenses communes, le socialisme oppose une idée absolument inverse: celle que l'impôt a pour premier objet d'opérer entre les citoyens une plus juste distribution de la fortune; et les philanthropes corrigent ce prétendu axiome en ajoutant que l'impôt ne doit avoir d'autre but que de moraliser le peuple.

La conception économique et libérale fait de l'impôt une contribution volontaire servant de dotation [aux dépenses à faire en commun, en les réduisant dans l'intérêt de tous au chiffre le plus bas.

La conception socialiste considère l'impôt comme devant être l'instrument de la justice sociale, et la justice sociale naturelle-

ment est toujours entendue dans le sens de ceux qui se sont emparés de l'instrument, en règlent l'action et en tiennent le manche. Et comme cette doctrine fait de l'impôt — à la condition bien entendu qu'il porte sur la richesse accumulée ou en voie d'accumulation, la source du bien social — il n'y a pas de limite à son extension. Plus il y a d'impôts, d'impôts socialistes s'entend, plus la vie sociale réalise son idéal. Si l'impôt absorbe tout, tant mieux : c'est qu'il est venu à bout des riches, et qu'il ne reste plus dans la nation que l'État qui soit riche. L'État est enfin le seul capitaliste. Ayant absorbé les individus dans un collectivisme universel, il administre lui-même au profit de tous la fortune de la nation, jusqu'ici divisée en fortune privée et fortune publique, mais ne devant constituer, au jour du triomphe de la nouvelle école, qu'une seule fortune, celle de tout le monde. Le budget particulier des citoyens se trouve englobé dans le budget de la nation. L'État tout-puissant ne connaît plus de citoyens : il les a tous transformés en fonctionnaires. Ceci rappelle le mot d'un célèbre homme d'État qui a gouverné son pays au commencement de ce siècle avec une vigueur peu commune. Comme son confesseur, à son lit de mort, lui demandait de pardonner à ses ennemis, l'homme d'État répondait qu'il n'avait pas d'ennemis. — « Comment ! pas d'ennemis ? — Non ! je les ai tous fait fusiller. »

La conception des philanthropes part d'un point de vue différent. L'impôt pour eux est une peine et le dégrèvement une récompense. L'immoralité doit supporter une amende et la moralité doit en être affranchie. L'impôt doit être la sanction de la morale ; il est alors bon en soi. C'est l'expression de la conscience des braves gens.

Qu'y a-t-il d'étonnant que ces deux doctrines, l'une si farouche à l'individu et le transformant en un organe passif de la machine sociale, et l'autre si tendre aux gens de bien, voulant augmenter leur part de bonheur, et convertissant les méchants en faisant naître chez eux l'espoir de participer à la joie des élus, se rencontrent dans la conclusion que Monthyon a formulée dans les termes qui suivent :

« L'objet supérieur de l'impôt doit être toujours de prendre à qui a un superflu pour donner à qui manque du nécessaire... Ce qu'il faut imposer, ce sont les jouissances de la richesse qui sont en contradiction avec la saine morale, qui sont en opposition avec l'intérêt général, qui offensent les mœurs et même l'humanité. »

Le propre de l'impôt serait, dans cette conception de Monthyon, une peine, et cette peine devrait être prononcée par un tribunal de sages, parlant au nom de la nation. Ne croirait-on pas enten-

dre le cri de Platon : « Les peuples ne seront heureux que quand les philosophes seront rois ? » et les philosophes seront rois quand tous les professeurs de philosophie seront représentans du peuple. Ce qu'il y a de curieux chez Monthyon, c'est qu'au moment de passer à l'application et de juger la valeur d'un impôt déterminé, il donne des conclusions qui, étant toutes de sentiment, sont singulièrement flottantes. Il passe aisément de la proscription à la tolérance et de la tolérance à la réhabilitation de l'impôt tout d'abord condamné ! Voici par exemple l'impôt sur les liqueurs, qu'il considère d'abord comme une punition du vice de l'ivrognerie. L'amende sur les ivrognes ne saurait être trop élevée : il faut imposer les liqueurs et les charger d'une taxe très lourde. Mais il lui vient tout d'un coup cette réflexion, qu'il est des liqueurs « qui, suivant l'usage qu'on en fait, modéré ou excessif, disposent à la gaiété et à la satisfaction de tout ce qui existe, ou troublent la raison, sont une source d'actes insensés, de violences, souvent de crimes. Au contraire, d'autres liqueurs rectifient le jugement, portent à la méditation, souvent à la censure. Le caractère des peuples doit donc déterminer à favoriser, restreindre, prohiber, par des impôts, l'usage de ces diverses liqueurs. »

Nous nous trouvons donc en présence de trois conceptions, ou plutôt de deux, car celle des philanthropes n'a pas de valeur économique ; elle a toujours produit dans l'application des effets contradictoires à son objet. L'une, le panthéisme d'État, est née du socialisme ; l'autre la libérale, a eu son berceau dans l'Assemblée nationale de 1789.

Les socialistes ou les radicaux, car il est difficile au point de vue financier de les distinguer les uns des autres, ont certainement le droit de se réclamer de la Convention, où des doctrines semblables à la leur ont été produites et ont été formulées en lois.

Les hommes qui ont été à la tête du mouvement s'étaient dévoilés de très bonne heure, comme nous l'avons déjà dit, et dès 1789 on a pu se rendre compte du but qu'ils poursuivaient. Mais en 1789 ils avaient contre eux une majorité très compacte, et, à moins de vouloir considérer les finances de la Révolution en bloc, comme on a voulu le faire pour ses actes politiques, on est bien obligé de reconnaître que nos doctrines sont de 1789, comme celles des socialistes et des radicaux sont de 1792 et de 1793.

#### IV

Des orateurs ont voulu contester cette affirmation. Il paraît que la date de 1789 a une valeur pour eux, puisqu'ils veulent nous

la disputer et qu'ils réclament le droit d'en orner leur politique pour la rendre plus agréable ou moins suspecte; mais c'est une prétention qui n'a aucune raison d'être. Elle n'est justifiée par aucun des faits de l'histoire : c'est un paradoxe historique qui peut être brillant quand il est porté à la tribune par un orateur qui a beaucoup de talent, mais c'est la négation même de la vérité.

On a cherché à prouver le bien fondé de cette singulière prétention en citant d'abord un discours de Mirabeau qui aurait conseillé à l'Assemblée nationale de se faire donner la liste des riches propriétaires afin de leur faire supporter, à la décharge des petits, tout le poids de l'impôt foncier, et ensuite en rappelant un rapport de La Rochefoucauld sur la contribution mobilière, rapport où il aurait fait applaudir l'éloge de l'impôt progressif. Ces deux exemples permettraient de soutenir que l'exemption par classe de citoyens et le tarif progressif n'avaient rien de contraire à la doctrine financière des constituans de 1789.

Le terrain de la discussion, sinon les exemples, est très bien choisi, car ce sont réellement les deux points sur lesquels les radicaux ont tout intérêt à concentrer la bataille. Vainqueurs sur ce terrain, ils seraient maîtres de tout.

L'immunité d'impôts au profit de classes entières de citoyens et la progression introduite dans les tarifs de perception des impôts sont en effet en contradiction absolue avec la doctrine libérale. On ne peut les faire triompher que par la condamnation définitive de l'école libérale. Ou la république sera libérale en matière de finances ou elle sera socialiste : la conciliation est impossible.

Mirabeau, dans la séance du 26 septembre 1789, a prononcé sur la banqueroute son célèbre discours, et il a produit sur l'Assemblée nationale un effet foudroyant. Les conclusions du grand orateur acceptant de confiance le plan financier de Necker furent approuvées et votées d'enthousiasme. On peut donc considérer ce discours comme ayant répondu à ce moment aux idées de l'Assemblée nationale : aussi nos adversaires se croient-ils le droit d'y chercher la doctrine financière de 1789, et nous ne nions pas qu'ils aient le droit de le faire.

« Il faut le combler, s'est écrié Mirabeau, ce gouffre effroyable. Eh bien ! voici la liste des propriétaires fonciers : choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de gens. Ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? »

C'est bien là la doctrine socialiste de l'impôt pesant sur quelques-uns à l'avantage de tous les autres ; c'est bien là la négation de l'impôt général et proportionnel ; c'est bien là la forme la plus

aiguë du progressif avec un tarif nul, c'est-à-dire l'exemption totale pour le premier degré, et un tarif excessif jusqu'à se saisir au besoin de toute la matière imposable pour le dernier degré.

Et c'est Mirabeau qui aurait donné un semblable conseil le 26 septembre à une Assemblée à laquelle il avait proposé, le 17 août précédent, d'insérer dans la Déclaration des droits de l'homme un article 13 où il proclamait que « tout citoyen sans distinction doit contribuer aux dépenses publiques dans la proportion de ses biens »!

Malheureusement pour nos adversaires, la vérité est tout autre, et nos contradicteurs se sont simplement trompés, pour n'avoir pas lu avec assez d'attention le compte rendu de la séance. Le 26 septembre, on mettait en discussion le dernier plan financier de Necker après l'échec de son emprunt. Les affaires de finance étaient arrivées, ce sont les expressions mêmes de Necker, « au dernier terme de l'embaras, » et il ne restait en caisse que 3 ou 4 millions, presque tout en billets de la Caisse d'escompte, pour commencer le mois suivant. Il fallait se procurer 70 à 80 millions pour répondre au service indispensable des trois derniers mois de l'année. Le ministre, « afin de se tirer de l'angoisse alarmante du moment présent, » demandait à l'Assemblée de décréter une contribution patriotique du quart du revenu, et de décider la conversion de la Caisse d'escompte en une banque nationale.

Mirabeau, l'adversaire et l'ennemi intraitable du ministre, proposa cependant d'adopter ces propositions sans les discuter ni les garantir, se fiant « au génie d'un citoyen auquel la nation avait montré, dans tous les temps, une confiance sans borne. » Et comme d'Éprémessnil, « avec l'intention d'être malin », comme on peut le lire dans le compte rendu, s'étonnait de trouver l'éloge de Necker dans la bouche de Mirabeau, celui-ci répliqua qu'il n'avait pas l'honneur d'être l'ami du ministre, mais que, le fût-il, il n'hésiterait pas à le compromettre plutôt que l'Assemblée nationale. On avait ou bien à donner des pleins pouvoirs à Necker ou bien à se rendre responsable de la banqueroute. « Qu'est-ce donc que la banqueroute si ce n'est le plus cruel, le plus inique, le plus inégal, le plus désastreux des impôts? » Et alors, comparant à la banqueroute les autres procédés financiers auxquels on pourrait avoir recours, il prononce les paroles citées plus haut, dont on a tiré les conséquences que l'on sait. On aurait dû, pour être complet, y ajouter celles qui suivent et où la pensée se développe et s'éclaircit dans une puissante ironie : « Allons! ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans les finances. Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes,



précipitez-les dans l'abîme : il va se refermer... Vous reculez d'horreur ! hommes inconséquens, hommes pusillanimes. Eh ! ne voyez-vous pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel et, chose inconcevable, gratuitement criminel, car enfin *cet horrible sacrifice* faisait du moins disparaître le déficit... » Et l'Assemblée entraînée, ayant horreur de *cet horrible sacrifice* en même temps que de la *hideuse banqueroute*, accepte de confiance le plan de M. le premier ministre des finances.

Il est donc clair pour ceux qui connaissent l'histoire de l'Assemblée nationale que, pas plus dans cette circonstance que dans aucune autre, ni Mirabeau ni la majorité de l'Assemblée n'ont abandonné le principe de la contribution proportionnelle aux facultés. L'Assemblée n'a pas admis, en applaudissant le discours du grand orateur, de remplacer le principe de la proportion par celui de la pire des progressions, par l'exemption de catégories favorisées ; et Mirabeau n'a jamais demandé qu'on rejetât tout le fardeau des impositions sur quelques citoyens, ce qui aurait avantagé un grand nombre de privilégiés destinés à former la noblesse à rebours des révolutionnaires, la noblesse des moins fortunés.

On n'est pas autorisé davantage à prendre texte du rapport de La Rochefoucauld sur la contribution mobilière pour y trouver la preuve que l'Assemblée nationale aurait accepté le principe de l'impôt progressif.

La Rochefoucauld a été un homme de bien, un homme éclairé, comme on disait alors. Comme son parent La Rochefoucauld-Liancourt il était philanthrope, mais, quoique ami de l'Ami des hommes, il n'était certainement pas un des philosophes de l'économie politique, et en finance il aurait plutôt adopté les principes de Monthyon sur ce que les impôts doivent avoir pour effet de moraliser le peuple. Nommé rapporteur provisoire de la loi sur la contribution mobilière, il fit connaître la décision du Comité d'asseoir cette imposition sur les facultés des contribuables, en prenant pour base la qualité des citoyens et le prix du loyer des maisons qui est, disait-il, la mesure de l'aisance. « Cette mesure n'est pas d'une exactitude rigoureuse, continuait-il, mais c'est encore la moins imparfaite qu'on a pu trouver : il est en général vrai que chacun est logé selon ses facultés. » Et il ajoute les mots dont on abuse pour donner à la doctrine de l'Assemblée nationale une très fausse signification : « Si l'égalité proportionnelle est le caractère essentiel de la contribution foncière, il a paru à votre comité que celle sur les facultés devait d'abord être nulle pour

les citoyens dont le revenu serait au-dessous d'une somme déterminée » (c'est l'exemption nominative et non par masse, des citoyens reconnus indigens) « et qu'elle pouvait sans injustice devenir progressive selon de certaines règles pour soulager les moins aisés en portant un peu plus sur les riches » (c'est le tarif progressif adopté pour rétablir l'égalité proportionnelle).

Pour dissiper tous les doutes qui auraient pu rester dans l'esprit des membres de l'Assemblée, Defermon fut chargé de rédiger le rapport *définitif*, et cette fois, la doctrine est exposée avec la plus extrême précision ; aucune confusion ne peut plus subsister.

Ce rapport *définitif* fut déposé le 17 octobre 1790, deux mois après le rapport *provisoire* de La Rochefoucauld : « Nous n'avons pas cru, dit Defermon, qu'il fût possible de se contenter des déclarations des contribuables ou de laisser aux répartiteurs le droit de taxer arbitrairement. Je vous ai développé les motifs qui nous ont éloigné d'adopter ces mesures, et nous avons pensé, messieurs, que la base d'évaluation la moins fautive et la seule générale serait le loyer d'habitation. Chaque tarif présente, à raison de la différence des loyers, une progression croissante, progression que nous croyons indispensable de vous proposer parce qu'il est reconnu que le pauvre prélève sur son revenu une somme plus forte pour la dépense de son loyer. Et comme c'est sur le revenu que l'impôt doit porter, il est nécessaire, pour le rendre *proportionnel* au revenu, d'attribuer une progression au taux d'imposition sur les loyers. »

Il est donc constant que l'Assemblée nationale, dans les deux cas qu'on a relevés pour appuyer la thèse contraire à la nôtre, n'a pas eu d'autre principe en matière d'impôt que la proportionnalité rigoureuse aux facultés des citoyens. Les constituans, constamment dominés par les principes des économistes de l'école moderne, dont Gournay, Turgot et Dupont de Nemours avaient été les précurseurs, n'ont jamais admis que des classes ou des catégories de citoyens pussent être soustraites à l'impôt, ni que les revenus pussent être frappés par des tarifs arbitrairement progressifs.

## V

La politique financière anglaise étant en général considérée comme la politique financière libérale par excellence, on croit pouvoir par l'exemple du chancelier de l'Échiquier, sir William Harcourt, nous démontrer que la doctrine libérale s'accommode

des exemptions par masses ou par catégories aussi bien que des impôts progressifs sur le capital ou sur le revenu. On a même été jusqu'à citer à l'appui de cette thèse le nom de M. Goschen, qui est cependant le libéral le plus résolument opposé aux tarifs progressifs ou d'exemptions par catégories qui soit dans le Parlement d'Angleterre. On représente cet ancien chancelier de l'Échiquier comme le partisan de la doctrine qu'il a justement combattue, non seulement par une discussion très méthodique et très serrée, mais encore avec une sorte de violence, et on a relevé une audacieuse et vaine affirmation de son adversaire anglais sans tenir compte de l'énergique et éloquente dénégation par laquelle il y a répondu.

En parlant du système économique de nos voisins, on feint d'ignorer qu'il s'est produit depuis quelques années un changement considérable dans la politique économique et sociale de l'Angleterre.

Ce sont les radicaux alliés aux socialistes et aux révolutionnaires, et comptant sur des voix isolées recrutées dans ce qu'on appelle en France l'extrême droite, qui sont aujourd'hui au pouvoir. Le parti, qui se soutient d'ailleurs avec une assez faible majorité, ressemble beaucoup à ce qu'on appelle chez nous la concentration républicaine; concentration d'où on écarte petit à petit les libéraux pour donner des satisfactions de plus en plus complètes aux membres les plus avancés du parti radical. Enfin il faut ne pas oublier que la propriété en Angleterre a encore le même caractère qu'avait la propriété française avant la Révolution de 1789, et qu'à ce point de vue les radicaux et les libéraux peuvent se trouver souvent d'accord, comme ils se trouveraient d'accord chez nous si nous étions à la veille du 4 août.

La discussion du budget anglais de cette année, si malencontreusement invoquée par nos adversaires à la Chambre française, n'a donc pas le sens qu'on y a donné, et nous chercherons à le démontrer en en faisant une très courte analyse, d'après le compte rendu officiel publié par Hansard.

Sir William Harcourt, le successeur radical de M. Gladstone, a abandonné, comme le lui a démontré M. Goschen, la doctrine de son illustre maître, tant dans la réforme de l'income-tax que dans celle des droits de succession.

Il a proposé de prélever un penny de plus par livre sterling sur la cédula A des revenus fonciers de l'income-tax. Cette surtaxe d'un penny constitue en réalité un impôt nouveau ajouté à l'impôt ancien, avec lequel il ne se confond pas.

Elle est limitée aux revenus de 12 000 francs par an. Et non

seulement les revenus inférieurs à 12 000 francs ne sont pas frappés par la surtaxe, mais encore ils sont dégrevés pour partie de l'impôt ancien, non pas proportionnellement, mais au moyen du système gradué auquel on a donné le nom de dégressif. Enfin un droit en sus avec un tarif dont la progression est violente est ajouté aux droits existans sur les héritages fonciers.

Le budget de sir William Harcourt est donc une nouveauté en ce sens qu'il exempte des contribuables par catégories et qu'il prélève un droit de succession au moyen d'un tarif résolument progressif. La doctrine du chancelier de l'Échiquier sur le droit de l'État en matière de succession est littéralement celle que le père Tellier a exposée à Louis XIV : « Tous les biens de ses sujets sont au roi en propre, et quand il les prend, il ne prend que ce qui lui appartient. »

Pour bien établir que l'assimilation que nous faisons entre la doctrine du père Tellier et celle de sir William Harcourt n'est pas forcée, nous nous en référerons aux paroles mêmes du ministre (discours de sir William Harcourt du 16 avril 1894) :

« La nature ne donne à l'homme aucun droit sur ses biens terrestres au delà du terme de sa vie.

« Le pouvoir attribué à la *main* d'un mort de disposer de ce qu'il possédait est une pure création de la loi.

« La taxe prend la part de l'État, et ce qui reste est divisé entre les autres personnes intéressées.

« Ce principe est si simple et si juste qu'il ne peut pas être discuté. »

Pris à partie par sir William Harcourt, qui prétendait avoir suivi l'exemple qu'il avait donné en 1889, M. Goschen, l'ancien chancelier de l'Échiquier du parti libéral, lui a cinglé une vigoureuse réplique : « Il est ridicule, lui a-t-il répondu, de se moquer des gens qui, en fait de taxation, en savent infiniment plus que l'orateur n'en a pu apprendre dans sa courte expérience des finances. Dans son budget il nous affirme qu'il a donné une nouvelle direction aux finances, et c'est chose curieuse que cette nouvelle direction coïncide avec la retraite de M. Gladstone, dont le bon sens, — car sir William Harcourt dit que c'est une simple question de bon sens, — ne l'a jamais porté à faire de propositions semblables. Le chancelier de l'Échiquier peut être le *génie des finances de l'avenir* destiné à déposer M. Gladstone et à le dépouiller de ce titre à son propre profit. » Et M. Goschen répète ces paroles prononcées jadis par M. Gladstone : « Je n'ai jamais été capable de découvrir de règle pour juger si une progression est maintenue dans des limites raisonnables. Il est clair qu'on

peut pousser la progression jusqu'à un degré où elle devient confiscation. »

M. Goschen termine ainsi : « Mais sir William Harcourt n'admet pas que ce degré existe, puisqu'il professe cette autre doctrine, la nouvelle doctrine, que l'État a le droit de tout prendre. Comment en effet un pouvoir qui a le droit de tout prendre peut-il être accusé de méconnaître le point où la progression touche à la confiscation ? Aussi quand un orateur, trouvant que la progression était encore trop faible, lui demandait de faire un pas de plus, sir William Harcourt a-t-il répondu : « Oui, certainement, je veux aller aussi loin que la Chambre le permettra dans la taxation de la fortune. »

Et enfin, ce même M. Goschen, que nos adversaires n'ont pas craint d'invoquer au profit de leur politique financière, socialiste et radicale, dénonce le chancelier radical comme se laissant entraîner à la remorque des socialistes *continentaux*, qui recommandent le système de la progression parce que ce système n'a pas de limite nécessaire ni de limite naturelle, et que par l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions il doit aboutir au transfert de la fortune de certains citoyens à d'autres citoyens : « Le chancelier de l'Échiquier forge une machine pour organiser une volerie fiscale qui peut n'être pas seulement modérée, mais qui peut devenir violente. »

Il n'y a donc aucune conséquence à tirer de la discussion du budget anglais en faveur d'une conversion des républicains libéraux français au système des socialistes français. Dans un cas, les Anglais tendent à réaliser dans la propriété la révolution que nous avons faite en 1789. Ce n'est pas un exemple qu'ils nous donnent, c'est au contraire un exemple que nous leur avons donné nous-mêmes et qu'il peut être bon pour eux de suivre ou de ne pas suivre ; c'est leur affaire. Dans l'autre cas, c'est la conversion des radicaux anglais au socialisme continental, et cette conversion ne nous regarde pas non plus. Elle ne peut avoir aucune influence sur nos convictions ou sur notre politique.

J.-B. Say a beaucoup connu, sous la Restauration, une Anglaise d'un rare mérite, M<sup>me</sup> Grote, qui connaissait admirablement les choses de l'économie politique, et avec laquelle il a entretenu une correspondance sur les matières les plus élevées : « Pardon, madame, lui écrivait-il, si je vous parle tant de philosophie : c'est la solidité de votre esprit qui m'y excite. » Cette dame et son mari, le célèbre historien de la Grèce, avaient une grande influence dans la société anglaise. Ils étaient classés parmi les radicaux ; mais les radicaux anglais de ce temps-là n'étaient

pas encore sous l'influence des continentaux, et le mari et la femme étaient, quoique radicaux en politique, des économistes convaincus.

Il y a une quinzaine d'années, la correspondante de J.-B. Say, toujours fidèle à l'économie politique, et dont l'esprit était aussi actif qu'un demi-siècle auparavant, me faisait part du chagrin qu'elle ressentait de voir apparaître au premier rang sur la scène politique de son pays des hommes dont elle disait que c'étaient des demi-savans *allemands*.

Ce sont en effet les continentaux, — nous disons ici les Allemands, — qui ont apporté en Angleterre le socialisme sous la forme que nous combattons aujourd'hui. Et M. Goschen, qui s'y connaît, parlant, dans son discours du 8 mai dernier, de l'impossibilité de trouver une limite naturelle aux tarifs progressifs, a dit que c'étaient les *socialistes continentaux* qui seuls jusqu'à présent avaient préconisé ce système.

Il n'y avait donc pas, à une époque qui n'est pourtant pas très éloignée de nous, d'intimité politique entre les radicaux et les socialistes anglais. La concentration d'aujourd'hui est nouvelle. Si elle dure, l'Angleterre est vouée au socialisme, mais il est possible qu'elle ne dure pas.

Beaucoup d'entre nous ont connu un homme d'État anglais fort remarquable, mort depuis quelques années, sir Louis Mallet, descendant du fameux Mallet-Dupan de Genève, et devenu Anglais depuis plusieurs générations. Sir Louis Mallet était radical, et cependant toutes ses sympathies étaient pour l'école de Manchester. On a beaucoup parlé de lui dans la dernière discussion du budget de sir William Harcourt. Il déplorait, lui aussi, l'invasion en Angleterre des idées *continentales*. Voici quelques paroles de lui qu'on a citées au cours de la discussion :

« Le principe de l'impôt progressif, qui a été l'idée favorite des écoles du socialisme *continental*, est une question que je ne puis discuter dans les limites que je me suis données.

« Elle a d'ailleurs été si approfondie par des discussions antérieures qu'il y a peu de choses nouvelles à en dire. M. Stuart Mill lui-même, qui favorise certains projets de limitation dans le droit d'hériter, fait observer qu'un tarif de cette nature employé pour l'impôt sur le revenu impose une pénalité à ceux qui travaillent le plus fort et font plus d'économies que leurs voisins. C'est une taxation partielle qui est une forme adoucie du vol. Si ce sujet n'a pas beaucoup attiré l'attention des économistes anglais, c'est que jusqu'à présent ce pays a conservé une certaine immunité *des éréries économiques* qui ont quelquefois ébranlé les fondemens

de la société sur le continent, et que le système nouveau n'est pas d'accord avec les quatre règles de l'impôt selon Adam Smith. » Et M. Goschen, s'interrompant dans sa citation, s'est écrié : « Hé-résie économique ! C'est aujourd'hui la pierre fondamentale du budget du chancelier de l'Échiquier ! » Puis, reprenant la citation de sir Louis Mallet, il l'achève :

« Le but que doivent toujours se proposer les gouvernemens, c'est d'encourager ce qui développe l'industrie et l'épargne, et il n'y a pas de plus désastreuse folie que de considérer la richesse de la même façon que le moyen âge considérait les classes commerçantes, comme bonnes à exploiter par la rapacité fiscale. »

Nos radicaux français devraient donc se dire cousins des Allemands plutôt que des Anglais. Il ne faut pas changer sa marque de fabrique pour placer plus aisément sa marchandise.

La discussion anglaise du budget de sir William Harcourt ne pouvait donc faire aucune impression sur nous, et il n'est pas probable qu'elle en fasse davantage sur nos adversaires. Les points de vue sont autres. On aura de la peine à faire passer la Manche aux idées du chancelier de l'Échiquier d'Angleterre, idées qui n'ont rien gagné à s'imprégner de germanisme.

Ni dans l'histoire ancienne de l'Assemblée nationale française de 1789, ni dans l'histoire récente du budget radical d'Angleterre, on ne trouvera donc rien qui puisse nous empêcher de nous dire à la fois les héritiers des grands hommes de 1789 et les fidèles disciples de l'école de la liberté républicaine.

## VI

Ayant écarté les obstacles qu'on veut opposer à notre discussion en nous reprochant de ne pas comprendre le libéralisme comme les Anglais, nous restons donc, en France, maîtres de notre terrain. Nous nous y trouvons en présence de deux systèmes financiers, celui de 1789 et celui de 1793 : nous n'hésitons pas à nous rallier au premier et à combattre le second.

Mais comment réaliser le système de 1789 et lui donner une élasticité suffisante pour parer aux difficultés du moment ? C'est une question d'un ordre particulier à laquelle il ne nous paraît pas difficile de répondre.

Il faut avant tout se bien persuader qu'il est impossible de rétablir l'équilibre troublé du budget français et de le rendre stable par la seule réforme des impôts. On ne saurait trop le répéter, les impôts ne sont pas trop lourds en ce moment par

cette seule raison que leur répartition peut être mauvaise : s'ils sont trop lourds, c'est surtout parce que leur masse dépasse ce que le pays peut supporter sans souffrir.

Il faut donc faire des économies, non pas en gagnant quelques centaines de mille francs ou même des millions sur les comptes d'intérêt et d'amortissement des différentes catégories de dettes au moyen de combinaisons financières, ce qui est plus ou moins ingénieux et plus ou moins facile à réaliser : par le temps qui court un ministre a souvent plus de ressources dans son esprit que dans sa caisse. — Ce qu'il faut, c'est tarir résolument toutes les sources nouvelles de dépenses que l'initiative gouvernementale, dans beaucoup de circonstances, et l'initiative individuelle dans une mesure qui dépasse tout ce qu'on aurait pu imaginer, ouvrent ou ont ouvert avec tant d'imprévoyance. Ce ne sont pas les crédits de tel ou tel chapitre dont il faut réduire le montant, ce sont des ordres entiers de dépense dont il faut se résoudre à faire disparaître toute trace du budget.

Il y a évidemment trop de fonctionnaires, ce qui n'est pas la même chose que des fonctionnaires trop payés. On l'a dit, une gestion économe n'est pas toujours une gestion économique. On peut payer très bon marché tout ce qu'on achète, ce qui ne veut pas dire qu'on ne dépense pas trop d'argent. Notre gouvernement a une vie trop intense, il nous inspecte trop, il nous aime trop, il aime trop à nous protéger, il met trop de gouvernantes et de précepteurs à nos trousses pour nous empêcher de trébucher.

Sans un arrêt de la politique d'intervention à outrance et sans un retour à une législation économique plus libérale, il est inutile de nourrir l'espoir de réaliser un équilibre stable. Il est contradictoire de penser qu'on puisse faire des lois entraînant l'ouverture de crédit pour des millions et des millions au débit des exercices courans et prochains, et qu'on puisse néanmoins trouver un moyen pratique de balancer les dépenses avec des ressources suffisantes réelles, c'est-à-dire ordinaires, permanentes et puisées dans le revenu annuel des citoyens.

Il y a des hommes politiques convaincus que, par l'établissement d'un impôt sur le revenu, on obtiendra une répartition des charges publiques qui résoudra les deux questions de la justice en matière d'impôt et de l'équilibre du budget. Bien des gens sont disposés à les suivre par ignorance ou par faiblesse et à leur concéder tout au moins la permission de faire une expérience; mais ils espèrent se tirer d'affaire en leur faisant croire qu'une série de modifications dans les bases et les tarifs de nos imposi-



tions directes actuellement en vigueur, est la même chose que cette grande réforme appelée de tous leurs vœux par les socialistes et qui consiste à introduire en France l'impôt sur le revenu. Il est puénil, pour se concilier les partisans de l'impôt sur le revenu, de rassembler en un faisceau nos impôts sur les différentes sources de produits uniquement pour se donner, comme si e'était un avantage, le droit d'inscrire, dans notre budget des recettes, à une bonne place, le mot magique d'impôt sur le revenu. On veut éblouir les socialistes et les radicaux par l'éclat de cette étiquette et les mettre ainsi hors d'état de nous nuire. Personne, qu'on en soit certain, ne se laissera prendre à cette prestidigitation. On pourra perfectionner les impôts sur les sources de produits, et je ne demande pas mieux, je le désire même, et les couvrir d'un large manteau sur lequel on peindra aux couleurs radicales la formule *Impôt sur le revenu* : on ne les changera pas pour cela en un impôt sur le revenu à la façon des socialistes et des radicaux. Il n'y a que les rois d'Espagne qui pouvaient faire d'un simple peintre un chevalier de Saint-Jacques, en traçant sur sa cape, avec un pinceau, une croix rouge, comme Philippe IV pour Velasquez : les ministres des finances de la démocratie ne transforment pas de nos jours, par un simple coup de pinceau, un libéral en socialiste. Les socialistes nous reconnaîtront sous tous les manteaux qu'on étendra sur nous, et cela leur sera d'autant plus facile que nous ne voulons pas nous cacher.

N'est-il pas décourageant de penser qu'on puisse avoir recours à de semblables enfantillages et que ce soit le gouvernement qui donne un pareil exemple de puénilité? Ce n'est pourtant pas en changeant la langue qu'on change le fond de son discours; quand on dit toujours la même chose, il importe peu qu'on le dise dans une langue ou dans une autre. Mais quand on change de langue pour faire croire qu'on change de langage, on risque fort de compromettre sa dignité.

En politique les mots ont une valeur qui n'a rien à faire avec le dictionnaire; ils ont le sens que leur donnent les partis, et rien ne peut le leur faire perdre.

Tous les radicaux se comprennent quand ils parlent entre eux de l'impôt sur le revenu, et nous aussi nous les comprenons quand ils en parlent devant nous et qu'ils essaient de nous l'imposer. Ce n'est pas en donnant le nom d'impôt sur le revenu à une combinaison tout autre que la leur que nous renouvellerons dans la session de 1894 la scène du baiser Lamourette.

L'impôt sur le revenu que préconisent nos adversaires ne res-

semble en rien à l'impôt sur les revenus tel que nous désirons l'établir. C'est pourquoi il n'est pas d'une politique honnête d'appeler du même nom leur impôt et le nôtre.

A l'origine, la différence ne paraît pas sensible. Il suffit de ne pas définir le mot de revenu et de le considérer indifféremment au point de vue de la personne qui en jouit, ou au point de vue des produits dont il est composé, pour rester sur un terrain qui semble commun. Mais, même en renonçant à préciser cette première différence de point de vue, on s'aperçoit qu'on n'est pas d'accord aussitôt qu'il est question du proportionnel et du progressif. Ce paraît n'être d'abord qu'une question de méthode ou de tarif, c'est-à-dire de forme et de mesure; on ne peut pas faire cependant qu'il ne s'agisse du fond même de l'impôt.

On entend aujourd'hui dans notre langue politique, par impôt sur le revenu, un impôt qui frappe les citoyens dans leurs revenus, et non pas qui frappe les revenus dans la diversité de leur origine et de leur manifestation, et on appelle non pas d'un seul et même nom, mais d'autant de noms qu'il y a de sources différentes de produits, les nombreux impôts qu'il est possible d'asseoir sur chacune de ces sources. Ce sont des impôts en faisceau, ce n'est point un impôt. C'est un système composé de plusieurs impôts réels, ce n'est point un impôt personnel.

Il ne sert donc de rien de vouloir changer la signification des mots; il est clair que nous ne pouvons pas rendre identiques, en les appelant du même nom, les deux modes d'imposition que nous opposons l'un à l'autre.

Le propre de l'impôt sur le revenu, au sens politique du mot, est de se prêter à des combinaisons diverses en raison de la personne du contribuable. Le propre de l'impôt sur les sources du revenu est au contraire de ne s'y pas prêter. Il est inflexible au regard des personnes.

Le premier peut être proportionnel ou progressif à la volonté du législateur; le second est exclusivement proportionnel et ne peut s'accommoder du progressif sans se détruire.

On ne peut pas nier que ce ne soit une idée venant très naturellement à l'esprit que de faire supporter à la partie la moins aisée de la nation un impôt moindre que celui qu'elle acquitte dans le système proportionnel.

On peut dire de l'impôt progressif sur le revenu qu'il est l'impôt sur ce qui excède le nécessaire et qu'en respectant le nécessaire le législateur obéit à ce sentiment de fraternité auquel on doit donner quand on le peut, surtout dans une république, une satisfaction légitime. Mais si c'est un impôt de sentiment, et de

sentiment honnête, il n'est pas prouvé que ce soit un impôt adapté aux conditions indispensables du bon gouvernement dans une grande nation, qu'elle soit en république ou en monarchie. La première condition d'un bon gouvernement, c'est de respecter l'égalité et de préserver les citoyens de l'arbitraire administratif. Or la proportionnalité seule peut, en matière d'impositions, assurer ces bienfaits. La règle en est fixe. Il n'y a qu'une seule règle proportionnelle au monde, et les plus grands mathématiciens, ceux auxquels il est réservé de pénétrer le plus loin dans les profondeurs de l'obscur et pour ainsi dire insondable théorie des nombres, n'ont jamais pu la transformer et y trouver des parties variables.

Il n'est personne qui puisse y donner carrière à son imagination : aussi rien n'est-il plus aisé, ce qui est une garantie inappréciable, que de reconnaître si dans l'application elle a été respectée ou faussée. Tout le monde y étant soumis, les contribuables ne forment à son égard qu'une seule classe. Ils savent tous sur quoi ils peuvent compter. Ils jouissent de la liberté sous la loi. Il n'y a pas dans la proportion de borne inconnue qu'ils soient exposés à rencontrer avant les autres au cours de leur travail et qui limite leurs efforts pour améliorer leur bien et augmenter leurs ressources. La loi qui les régit est une pure loi de finance, elle n'a rien de politique, elle ne peut être l'instrument d'aucun parti.

Si on transforme au contraire l'impôt proportionnel en impôt progressif, tout change à l'instant. La politique apparaît : dès lors elle se fait une place prépondérante et domine la finance. On peut dire du ministre qui l'applique et qui, pour employer l'expression technique, est chargé de l'administration et de l'exploitation de l'impôt, qu'il devient le Directeur du personnel de la nation. Il donne à ce personnel, c'est-à-dire aux citoyens, de l'avancement quand il lui plaît.

Le progressif a en outre cette conséquence funeste de diviser les citoyens en classes, et le choix de la base qui organise les classes par la progression ne peut être qu'arbitraire. Selon qu'on s'arrête à un tarif progressif ou à un autre, on fait de la politique en faveur d'une catégorie ou d'une autre de citoyens.

Dauchy a fait en l'an IV un rapport au conseil des Cinq-Cents, et je pourrais me borner à en reproduire les principaux passages, car il y expose très clairement les raisons que je cherche à faire prévaloir, et aussi parce qu'il puise une très grande autorité dans le fait qu'il l'a rédigé au lendemain des excès financiers de 1793 et sous l'impression qu'il en avait éprouvée. Le souvenir tout récent du désordre financier était à ce moment gravé dans la

mémoire de tout le monde; on en était obsédé comme nous l'avons été du souvenir des abominations de la Commune pendant les années qui ont suivi l'année 1871.

« Pour établir l'impôt progressif, il faut, dit-il, fixer des graduations, et là commence l'incertitude, l'arbitraire et tous les désordres qui en sont la suite. Quel sera le revenu exempt de la graduation? Il doit nécessairement varier d'un département à l'autre, en raison de la fertilité du sol, des mœurs des habitans, de leur manière de vivre et de la quantité de monnaie. Dès lors les exceptions commencent. Que d'éléments divers il faut y faire entrer! l'âge du contribuable, le nombre de ses enfans, son industrie. Dès que l'on a abandonné une règle simple et uniforme, l'on ne sait où se fixer; les abus, les injustices s'introduisent de toutes parts. A la sévérité de la loi se joint encore la sévérité de ses agens, qui suivent l'impulsion qu'elle leur donne. »

Le rapporteur ne craint pas, en se rappelant ce qui s'était passé pour ainsi dire la veille du jour où il écrit, de faire remarquer à ses collègues que « les besoins de la république peuvent s'accroître; la progression pourra être étendue; un orateur véhément, jouissant d'une grande popularité, voulant l'accroître encore, se servirait de cette arme pour enlever à ce qu'il appellera des riches la presque totalité de leurs revenus. Il est si aisé dans un temps d'agitation d'entraîner la foule contre le petit nombre de ceux qui jouissent d'une fortune un peu élevée, qu'il est nécessaire qu'ils trouvent dans les lois la garantie de leur propriété et non le principe de leur ruine. »

Nous avons donc le droit de dire de l'impôt sur le revenu, tel que l'entendent nos adversaires, qu'il ne ressemble en rien aux impôts par lesquels nous voulons atteindre, sans ménagement d'ailleurs pour personne et avec les tarifs que l'équilibre réclame, le revenu imposable des citoyens.

Ce que veulent les radicaux socialistes, c'est un impôt de faveur pour leurs amis politiques, un impôt qui modifie la distribution de la richesse entre les Français et qui frappe une minorité négligeable parce qu'elle n'a pas le nombre pour elle.

Il faut niveler les fortunes et faire obstacle à l'accroissement du capital : tel doit être l'objet de l'impôt sur le revenu que les socialistes nous demandent de faire entrer dans le code de nos lois de finance, et que les radicaux, dont la tendance est de faire de la politique sans principes économiques, sont tout prêts à leur accorder.

Nous jugeons, au contraire, qu'il faut respecter la propriété de tout le monde et traiter avec justice tous les citoyens, *même les*

*riches*. Tel est notre avis, mais cela paraît exorbitant à ceux qui croient que la justice consiste à laisser faire à leurs amis ce qu'ils veulent, et qui trouvent tout naturel de ne pas discuter avec des contribuables trop peu nombreux pour pouvoir se défendre.

Nous ne pouvons pas céder sur ce point; et d'ailleurs ce serait sans nécessité, puisque nous pouvons atteindre les revenus autrement, sans faveur ni arbitraire, en nous attaquant à leurs sources diverses. Nous pouvons les atteindre sans bouleverser l'ordre social auquel nous sommes attachés, et en reprenant pour notre compte la tradition de l'Assemblée nationale de 1789.

## VII

Examinons donc à la lumière de cette tradition les impôts directs qui sont le plus exposés aux expériences des inventeurs.

Cherchons comment on peut revenir par exemple à l'impôt foncier de la loi du 20 novembre 1790, et comment on peut corriger par ce retour les défauts qui nous frappent aujourd'hui et qui se sont, depuis cent ans, introduites dans l'assiette et le recouvrement de cet impôt. On pourra suivre la même méthode pour passer en revue les autres impôts anciens ou nouveaux, et on y trouvera, à n'en point douter, le moyen de réaliser certaines réformes heureuses qui justifieront, au lieu de la condamner la tradition à laquelle nous sommes attachés.

L'impôt foncier doit bien être une contribution réelle : c'est ce qu'il était et c'est ce qu'il doit être encore. « Elle est, dit l'instruction approuvée par l'Assemblée Constituante le 4<sup>er</sup> décembre 1790, absolument indépendante des facultés des propriétaires. On pourrait dire avec justesse que c'est la propriété qui seule est chargée de la contribution, et que le propriétaire n'est qu'un agent qui l'acquitte pour elle. »

Voilà un premier caractère qu'on tend malheureusement à obscurcir aujourd'hui dans la discussion et dans la pratique : il faut qu'il redevienne une vérité.

Ce doit être en outre un impôt de répartition, car c'est le seul moyen d'obtenir un contrôle sérieux sans vexation, tant dans l'intérêt de l'Etat, — car la contribution est d'une somme fixe, et le Trésor peut y compter, — que dans l'intérêt des contribuables, qui se surveillent les uns les autres.

Mais, pour que le système de la répartition produise tous ses effets favorables, il faut que les répartiteurs soient exclusivement les représentans des propriétaires. Ni l'administration ni les

conseils municipaux ne doivent y intervenir. C'est une affaire entre propriétaires. La loi de 1790 n'avait pas pu prévoir l'action très politique des conseils municipaux et la diminution d'impartialité qui en est la conséquence.

Le revenu moyen, base de la répartition individuelle, doit, conformément à l'article 3 du titre I<sup>er</sup> de la loi de 1790, se calculer toujours sur un certain nombre d'années, car il est impossible de considérer comme pouvant être régulier le produit annuel de la terre. L'apologue des vaches grasses et des vaches maigres est aussi vieux que l'agriculture. Mais il faut que le cadastre puisse être renouvelé aussi aisément que possible, à cause du changement de culture qui se produit nécessairement avec le temps dans les parcelles cotisées. Pour y arriver, il est nécessaire de le décentraliser, de le rendre facile à corriger et aussi peu coûteux que possible à refaire. Il faut autoriser les communes à reviser les évaluations, sans les obliger, quand cela n'est pas nécessaire, à recommencer les opérations géodésiques. Il faut aussi se demander si, conformément à l'adresse aux Français du 16 juin 1791, il n'y aurait pas lieu de rendre aux propriétaires dans les périodes de revision le droit d'obtenir une modération d'imposition si leur cote dépasse une certaine proportion de leur revenu. Il n'est pas question, bien entendu, de donner à des remises de ce genre un caractère qui soit en contradiction avec la loi fondamentale de la fixité de l'impôt. Ce ne pourrait être qu'un mode de discussion et de défense du droit des propriétaires au cours même de la revision des évaluations cadastrales, et une précaution contre les exagérations d'une mauvaise répartition départementale. C'était bien d'ailleurs dans ce même esprit que l'article 3 de la loi du 17 mars 1791 donnait aux propriétaires le droit de réclamer une réduction au cas où ils auraient été cotisés à une somme plus forte que le cinquième ou le sixième de leur revenu net foncier, car la décharge était alors portée au fond de non-valeur et ne se traduisait pas par un accroissement de la cote des voisins.

Le cadastre qui n'existait que dans peu de provinces devait amener une répartition proportionnelle et consacrer un même rapport entre la cote en principal et le revenu foncier; mais le cadastre promis ne devait être entrepris que beaucoup plus tard, et dans l'intervalle les décharges pour excès d'imposition constituaient un moyen de réparer, au cours de l'établissement de l'impôt nouveau, les erreurs d'une statistique faite de très haut, quoique très sagement raisonnée. Malheureusement la période révolutionnaire devait laisser les choses en souffrance pendant un

très long espace de temps, et pendant ce long espace de temps la clause d'exécution de la décharge pour excès d'imposition par rapport au revenu avait fini par détruire en fait le principe de fixité auquel l'Assemblée Constituante avait attaché pourtant tant d'importance. Arthur Young, qui a parcouru la France pour étudier son agriculture, fait de la variabilité de l'impôt foncier un très grand grief aux constituans. Il leur reproche, dans ses notes de voyage de 1792, d'avoir voulu poursuivre, sans s'attacher à la réalité des faits, leur doctrine théorique du produit net. « En se laissant entraîner par le jargon de *produit net*, en rendant l'impôt variable, on a soulevé tous les inconvéniens, toutes les incertitudes. Le même décret qui fixait l'impôt à 300 millions enjoignait aussi qu'il n'allât pas au delà du cinquième du produit net (c'est le sixième qui ne devait pas être dépassé aux termes de la loi du 17 mars 1791). Tout homme put donc rejeter ce qui dépassait cette proportion. Les petits propriétaires, si nombreux en France, se réfugièrent derrière les équivoques du *produit net*. » Il est certain que le produit net n'est autre chose pour la petite culture que le mode de vie du cultivateur. Sa vie, plus ou moins large selon les années, est la seule mesure de son produit net.

La décharge pour défaut de proportionnalité doit donc être entendue comme fournissant une méthode de revision et non pas comme une correction de la fixité; et par suite, la disposition qui la rendrait légale ne devrait pas entrer, si ce n'est à titre temporaire, dans la loi organique à refaire.

Outre la réforme nécessaire dans la méthode de revision du cadastre, il y en a une autre qui pourrait être tentée et dont les conséquences seraient d'une extrême importance pour l'agriculture : c'est l'extension nécessaire de l'article 13, titre II de la loi de 1790, dont l'interprétation a été restreinte, mais qui pourrait être élargie sans altérer le caractère d'universalité de l'impôt foncier.

Je fais allusion à l'article — qui n'a d'ailleurs jamais cessé d'être en vigueur — où il est dit que les bâtimens servant aux exploitations rurales ne seront soumis à l'impôt foncier que pour le terrain qu'ils occupent. L'Instruction l'a restreint aux bâtimens inutilisés pour l'habitation des hommes; on n'a fait exception que pour les bâtimens où les gardiens logent à côté de leurs animaux pour être à portée de les surveiller et de les nourrir.

Il convient de prendre le texte de la loi dans sa signification la plus générale : aucun des bâtimens servant aux exploitations rurales, logeant les hommes aussi bien que les animaux, ne devrait

figurer aux rôles de la contribution foncière des propriétés bâties ; ils doivent tous n'y être portés que pour le terrain qu'ils occupent. Le bâtiment servant à l'exploitation rurale ne produit en effet rien par lui-même ; il n'est pas une source de revenus, et l'usage qu'en fait l'exploitant ne peut pas être porté dans un compte de recettes, avec le produit de la vente des fourrages ou des animaux de boucherie. On peut cotiser le terrain que le bâtiment d'exploitation occupe à un taux plus élevé que celui de son sol même assimilé aux meilleures terres, et une solution très acceptable, analogue à une de celles qui ont prévalu en 1791, serait de multiplier la surface du terrain par celui des étages, chaque étage étant considéré comme occupant un terrain en sus.

Il est fâcheux qu'on ait modifié dernièrement le caractère de la contribution sur la propriété bâtie en en faisant un impôt de quotité, parce que les intérêts des contribuables ne sont pas, dans la nouvelle loi, assez ménagés, ni leurs droits suffisamment garantis. Prendre pour base de la contribution foncière sur la propriété bâtie la valeur locative, est en outre une absurdité ; et — l'expression n'est pas trop forte pour ceux qui ont étudié dans le détail la statistique du nombre des maisons bâties sur toute l'étendue du territoire.

Dans les communes rurales, la grande majorité des maisons est habitée par leur propriétaire seul. Il y a en France 2 270 communes où on n'a pas pu découvrir une seule maison qui ne fût habitée par son propriétaire avec sa famille.

La loi de 1791 appelle les maisons habitées par leurs propriétaires, des maisons *sans valeur locative*, et elle a raison ; mieux vaudrait à coup sûr les imposer sur leur valeur vénale, bien plus facile à estimer.

Quant à la contribution mobilière, il faut la transformer et conserver le faisceau des taxes accessoires primitives qui y étaient attachées, y compris la taxe sur les domestiques.

La simple taxe sur les loyers est absurde, car elle représente un impôt sur une dépense et non pas sur une ressource, et si on la corrige par un coefficient progressif, on tombe nécessairement dans l'arbitraire.

D'un autre côté il est impossible d'en faire un impôt sur les facultés ; on l'a tenté, et on a toujours échoué devant l'impossibilité de se contenter de déclarations non vérifiées, et devant cette autre impossibilité plus grande encore de faire procéder par les agens du fisc ou même par un jury à l'évaluation des facultés.

Le ministre anglais radical lui-même sir William Harcourt a dit dans son discours du 16 avril 1894 :



« J'ai examiné très soigneusement la question avec les administrateurs du revenu intérieur, et ils ont cette opinion très arrêtée que l'établissement de clauses pénales en cas de dissimulation, de même que toute inquisition irritante que nécessiterait la détermination du revenu global de chaque citoyen, rendrait la perception si odieuse que l'existence même de l'impôt sur le revenu serait mise en péril et que, selon toute probabilité, il serait impossible de le maintenir. »

On a proposé dans la dernière discussion de revenir à des jurys d'équité plus ou moins analogues à ceux qui ont été institués en 1797. Ces jurys n'ont pas fonctionné pendant longtemps, et cependant ils ont laissé dans l'esprit des populations des souvenirs qui se sont perpétués durant de longues années. Plus de trente ans après leur disparition, sous le gouvernement de Juillet, un député, M. Mestadier, disait le 20 janvier 1831 : « Nous ne reverrons plus ces prétendus jurys d'équité appréciant sur la commune renommée les richesses mobilières de leurs voisins et distribuant les charges publiques de manière à n'en garder qu'une très petite part pour eux et pour leurs amis. »

Le message du Directoire au conseil des Cinq-Cents en date du 16 fructidor an VI a porté d'ailleurs un jugement sévère sur la loi qui avait institué les jurys d'équité :

« Citoyens représentans, la loi du 14 thermidor an V portant établissement de la contribution personnelle, somptuaire et mobilière fut à peine publiée que des réclamations nombreuses se firent entendre de toutes parts. Les difficultés qui se sont élevées sur la rédaction des rôles les ont fortifiées. Les suites qui résultent de sa mise en recouvrement ne permettent plus de se dissimuler la nécessité de prévenir les inconvéniens majeurs qui résulteraient d'une plus longue persévérance. La loi du 14 thermidor se ressent des circonstances dans lesquelles elle fut portée. Elle appartient à ces temps malheureux dans lesquels l'on n'accordait rien au Trésor public, où l'on ne faisait des fonds qu'en apparence et pour ajouter des difficultés sur des difficultés. »

Dans un rapport au conseil des Anciens, du 7 vendémiaire an VII, Ledannois, député de l'Eure, constate que la loi du 14 thermidor n'a produit que les plus mauvais résultats :

« La loi du 14 thermidor an V a confié à des jurys d'équité la répartition de la contribution personnelle-mobilière et somptuaire ; elle voulut suppléer par la conscience des membres qui composeraient ces jurys au peu de réalité qu'ont les bases de cette répartition. Mais, *quelle qu'en ait été la cause*, cette mesure n'a point rempli le but qu'on s'était proposé et la fixation des cotes

personnelles et des cotes mobilières est vicieuse... J'éviterai à votre sensibilité le tableau vrai des inquiétudes, des peines et des larmes qu'a coûtées à un grand nombre de Français l'injuste fixation des cotes personnelles et des cotes mobilières, mais cette injustice ne peut être un problème... Par sa nature, cette contribution est à peu près sans bases dignes de confiance pour en faire la répartition. Cette répartition est arbitraire. »

Cette cause, *quelle qu'elle soit*, dont parle Ledannois, nous savons quelle elle est : c'est, comme l'a dit Mestadier, le peu d'équité des jurys qui distribuèrent les charges sur ceux qu'ils n'aimaient point, et n'en gardaient qu'une petite part pour eux et leurs amis.

La contribution mobilière ne peut être remplacée que par une taxe d'habitation qui ferait, dans une certaine mesure, double emploi avec la contribution foncière sur les propriétés bâties, sauf qu'elle ne porterait pas sur les locaux d'industrie dont la valeur sert en partie de base à la contribution des patentes. Mais pour cette taxe d'habitation comme pour la contribution des propriétés bâties, il faut se défier de la *valeur locative*, base absolument arbitraire quand on l'applique à une habitation qui n'est pas louée.

La taxe d'habitation doit être un impôt de répartition. La formation de contingens fournit le seul moyen d'en corriger ce que sans cela elle pourrait avoir d'anti-proportionnel. Le projet de budget déposé par M. Burdeau fournit un excellent moyen de déterminer les contingens par départemens, arrondissemens et communes, et l'adjonction à la taxe d'habitation d'un impôt sur les domestiques l'améliore considérablement. Le tarif du projet de budget de M. Burdeau est trop dur pour les petits ménages, qui ont besoin à cause de leurs enfans d'avoir plus d'une femme à leur service.

Je ne me servirai pas du langage trop sensible *pour le sexe* en usage au xviii<sup>e</sup> siècle, mais il y a beaucoup de vrai dans ce passage du rapport de Sainthorent au conseil des Cinq-Cents à la date du 7 brumaire an VII :

« Nous avons été indécis sur le point de savoir si nous ne porterions pas dans les exemptions tous les domestiques femmes. La faiblesse de leur sexe ne leur permet pas les travaux durs de l'agriculture : elle leur commande en quelque sorte la domesticité avec les soins intérieurs du ménage. Et puis il est tant de ces malheureux êtres qui, dans ce sexe, ont besoin d'appui et qui ne peuvent pas, comme les hommes, exister par leurs propres forces ; il est aussi tant de maîtres qui les abandonneraient à la misère plutôt que de payer pour leurs services un faible impôt, que nous avons été disposés à les comprendre dans l'exception. »

Sainthorent conclut cependant à les taxer en raison des nécessités de l'impôt et par « la certitude qu'un cortège de domestiques femmes tient aux superfluités. »

La méthode de taxation et le tarif en usage en Belgique valent mieux que la combinaison proposée dans le budget, et d'ailleurs la taxe d'habitation et le faisceau d'impôts dont elle peut être accompagnée doivent être ménagés en vue de l'abolition des octrois. La principale ressource de remplacement pour les villes à octroi sera cherchée sans doute dans une surtaxe communale à l'impôt mobilier perçu par l'État.

### VIII

Pour en finir avec les contributions directes, il faut bien se persuader que, dans le cortège des taxes qui doivent entourer la contribution mobilière ou la taxe d'habitation, il est impossible de faire entrer l'impôt sur la rente. Quels que soient les raisonnemens insidieux par lesquels on arriverait à justifier un impôt sur la rente française, — et alors même qu'on réussirait à le faire voter par la majorité de la Chambre des députés et du Sénat, — il n'est pas difficile de se rendre compte du jugement qu'en porterait inévitablement l'histoire.

Ce serait considéré comme un manque de foi, comme une banqueroute dont le souvenir pèserait pendant des siècles sur la république.

Le ministre qui aurait eu le triste courage de proposer de frapper la rente d'un impôt, et qui aurait réussi à faire accueillir une semblable proposition par le Parlement, serait pour la postérité le *ministre banqueroutier* tout comme Philippe le Bel est le *roi faux monnayeur*. Il ne faut pas en douter, aucune justification ne serait jamais acceptée par l'histoire, et l'histoire aurait raison de n'en accepter aucune.

Lorsqu'on n'a pas de quoi payer ses créanciers, on se liquide; on nomme ou bien on fait nommer par les tribunaux un liquidateur; on procède à une liquidation amiable ou à une liquidation judiciaire; on se met à la disposition de ses créanciers, on leur fait abandon de ses biens; et quand on a été simplement malheureux, voire même imprudent, quand on est tombé au-dessous de ses affaires par le fait des autres ou par force majeure, on obtient un arrangement, un concordat à la condition de donner des garanties pour l'avenir au cas où on se retrouverait quelque jour dans une situation meilleure. La première des garanties consiste

d'ailleurs à se retirer à soi-même la faculté d'emprunter de nouveau.

Ce sont là des règles de morale applicables aussi bien aux gouvernemens qu'aux particuliers. Il ne manque pas de gouvernemens obérés qui ont obtenu des concordats dans cet ordre d'idée. Mais c'est dans les pays obérés que la question se pose. Je ne sais pas s'il se trouvera un membre du parlement capable, — je ne le crois pas, — d'inscrire la France sur la liste des pays obérés ou, comme on dit aujourd'hui, à finances avariées.

Si, en pleine paix, dans un pays riche comme le nôtre, sans y être obligé, si ce n'est pour poursuivre une répartition prétendue plus équitable des charges publiques, le ministre des finances prélevait, de par la loi, sur un coupon de rente échu, une portion quelconque de la valeur de ce coupon, ce ne serait plus d'une liquidation amiable ou judiciaire qu'il s'agirait, ni même d'une simple faillite par impossibilité de payer, — car cette impossibilité de payer n'est pas prouvée; — ce ne serait pas non plus courber la tête sous la force majeure, — où est la force majeure? — ce serait bel et bien un manque de foi et le vrai nom de cette extraordinaire réforme de l'impôt, si elle aboutissait à *retrancher un quartier*, serait purement et simplement la banqueroute.

Un État est maître de ses lois d'ordre général, et quand il légifère, il donne des ordres; ces ordres, il peut les retirer quand il lui plaît. Les pouvoirs publics font et abrogent les lois dans les conditions déterminées par la constitution du pays. Mais, quand un État emprunte, il ne fait pas une loi, il traite avec des tiers; il fait un contrat. Il agit comme un homme, et s'il a pris un engagement, il doit le tenir en honnête homme.

Aucun raisonnement ne pourra jamais persuader à personne qu'un ministre puisse honnêtement proposer à son pays de manquer à des engagements que les représentans de la nation ont pris en son nom. Si c'est par l'initiative individuelle que le Parlement est saisi d'une semblable proposition, le ministre des finances, s'il ne s'y oppose pas, perd du coup tout droit à la confiance des honnêtes gens.

Le désir de maintenir les dépenses publiques à un certain niveau, ou de ménager des catégories de contribuables, ou de faire des travaux utiles, ou d'assurer une protection plus efficace à certains intérêts plus ou moins recommandables, ne peuvent pas passer pour des cas de force majeure. Si on ne paie pas tout ce qu'on doit parce qu'on préfère simplement se dispenser de payer, on se déshonore, et il est impossible de croire qu'un ministre français et des Chambres françaises envisagent de sang-froid un

acte pareil d'inconscience morale. Si jamais ce malheur était réservé à la France, notre pays aurait perdu le fruit de toute l'énergie dont il a fait preuve quand il s'est relevé des désastres de la cruelle année où il a failli périr. C'est une éventualité qui ne peut pas même être envisagée.

## IX

Il ne reste donc, après les réformes dont nous avons dessiné à grands traits le programme, que l'économie à faire, pour arriver à l'équilibre, de beaucoup de lois nouvelles en délibération ou en projet, et que le ralentissement, sinon l'arrêt complet de certaines dépenses, suite nécessaire de lois prétendues protectrices, comme ces nombreuses primes distribuées à beaucoup d'industries, apparaissant en bloc au budget au lieu d'y figurer en dépenses, pour ainsi dire nominativement, au compte des citoyens favorisés qui en jouissent. Les lois qui ont concédé ces primes ne sont pas des contrats, et tout au plus pourrait-on les conserver à titre de garantie d'intérêts, sous réserve de les réduire au taux du jour.

La différence, tout compte fait, après qu'on aura réussi dans les réformes indiquées plus haut du côté des dépenses et du côté des recettes, cette différence, dût-elle être maintenue ou même élevée à une centaine de millions, pourra être très aisément comblée par une élévation sérieuse du droit actuel de consommation sur l'alcool.

Ce droit peut être perçu sur la fabrication libre ou monopolisée, comme on le voudra. Je crains le monopole, parce qu'il aura sans doute des conséquences qu'on se refuse à prévoir; mais je préfère le monopole à l'abandon de la politique de relèvement du droit sur l'alcool. Il ne faut pas se faire d'illusion sur les résultats hygiéniques et financiers du monopole, qu'il s'agisse d'un monopole restreint à la rectification ou d'un monopole intégral, y compris celui de la vente, comme c'est le cas pour le tabac. La sévérité des lois qu'on se résoudra à faire pour réprimer la fraude sera le premier, peut-être le seul élément du succès. Ce serait d'ailleurs se faire illusion de penser qu'il est plus facile d'organiser la répression de la fraude dans le système du monopole que sous le régime de la liberté. Dans les deux hypothèses la difficulté sera la même.

Il y a cependant dans l'établissement du monopole, même restreint à la rectification, un danger particulier sur lequel on ferme

assez volontairement les yeux ; c'est le danger de le faire servir, — et il y en a de nombreux exemples à l'étranger, — à protéger une industrie de distillation contre une autre, celle de la betterave par exemple contre celle du vin, ou réciproquement.

On sait aujourd'hui, à n'en pas douter et par expérience, que les combinaisons protectrices d'un genre particulier de distillation ont toujours eu pour résultat de diminuer d'abord les rentrées du Trésor, cela est bien entendu, mais aussi de développer presque sans limite la production de l'alcool, ce qui amène, — la conséquence est forcée, — une augmentation correspondante dans la consommation et accroît les ravages de l'alcoolisme.

Un agent russe chargé d'organiser le monopole de l'alcool dans un des gouvernemens orientaux de la Russie, sur les frontières de l'Asie, disait l'autre jour, en parlant non sans enthousiasme de la législation projetée, que les buveurs pourraient au moins n'être plus trompés et qu'ils ne consommeraient plus que du véritable alcool. « Aujourd'hui, ajoutait-il, on les exploite à ce point qu'on leur verse, quand ils sont ivres, de l'eau dans leurs verres en guise d'alcool : ils ne s'en aperçoivent pas, parce qu'ils ont perdu le goût avec leurs autres facultés ; on les trompe et on les vole indignement en leur faisant boire de l'eau. » Cette supériorité du monopole ne m'encourage pas à le préférer à la liberté.

Pour réussir dans la réforme nécessaire de nos finances, il faudrait avoir un gouvernement et un parlement sachant ce qu'ils veulent. Si on se borne à jeter de la poudre aux yeux des socialistes, cela ne servira de rien : il n'est déjà pas si facile de les aveugler. On se sera compromis sans compensation, et on aura simplement manifesté sa stérilité.

Il faut au contraire discuter franchement avec eux et leur dire très haut qu'on n'est pas de leur avis. Ils ont montré, quand par hasard ils n'ont pas fait de la politique d'obstruction, qu'ils savaient discuter. Il faut les provoquer à la discussion : ce serait une véritable œuvre de gouvernement ; et si on y arrive, il faudra les combattre à découvert sur un terrain véritablement sans broussailles. N'ont-ils pas déclaré qu'ils ne redoutaient pas la discussion ? N'en ont-ils pas donné un commencement de preuve dans quelques rares occasions, tout en se refusant, malheureusement le plus souvent, à se renfermer dans la question, en se plaisant à passionner le débat par des excès intolérables de langage et en se livrant à des personnalités plus intolérables encore pour lesquelles la Chambre des députés a toujours montré beaucoup trop d'indulgence ? Si le ministre des finances se réserve, par un mauvais

esprit de conciliation ou, ce qui serait pire, par un défaut de conviction ; s'il refuse le corps-à-corps aux socialistes et se réfugie dans l'équivoque ; s'il cherche à ramener les uns par des mots et les autres par des concessions réelles, il se sera condamné lui-même et aura condamné le Parlement à l'impuissance ; nous n'aboutirons dès lors à rien. On aura ressuscité le vieil opportunisme sans y retrouver les avantages que bien souvent la république y a rencontrés. On sera retombé dans l'ornière d'où nous sommes sortis avec tant de peine, et on s'y sera embourbé dans les plus mauvaises conditions.

Il faut être en finances socialiste ou libéral. Certains radicaux chercheront toujours sans doute une troisième porte de salut, et s'ils reconnaissent un jour que personne n'est prêt à la leur ouvrir, beaucoup d'entre eux se résigneront sans beaucoup de regrets à n'être que des socialistes purs et simples.

Mais il y en a d'autres qui feront, il faut l'espérer, des réflexions plus judicieuses, et qui, s'apercevant que la politique pure, celle des politiciens, ne mène à rien, se sentiront forcés de pénétrer plus avant qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent dans l'étude des problèmes économiques et sociaux ; ceux-là viendront à nous.

Le devoir du gouvernement est tout tracé ! C'est à lui d'amener ceux qu'on appelle les radicaux de gouvernement à se débarrasser des sophismes politiques et anti-républicains, parce qu'ils menacent la liberté et l'égalité, dans lesquels ils sont encore enlizados. Mais pour être en état d'accomplir ce devoir, il faudrait que le gouvernement eût une opinion ferme. Les matières d'économie politique et de socialisme financier semblent malheureusement lui apparaître dans des nuages à contours indécis, si on se réfère à la discussion de l'été dernier. Depuis le jour où M. Dupuy a rompu à la tribune avec M. Peytral, nous n'avons pas eu de politique financière gouvernementale.

Le grand malheur de ce pays-ci sera-t-il donc toujours de n'avoir pas de gouvernement ? On s'est réjoui un jour, et on a eu raison, parce que les idées de gouvernement se sont affirmées pour combattre la désorganisation sociale et l'anarchie.

Est-on destiné à s'apercevoir que ce jour aura été sans lendemain, et devons-nous craindre que la conduite des affaires soit livrée au hasard quand il faudra combattre la désorganisation financière ?

LÉON SAY.

---

# LES ROCHES-BLANCHES

---

## DEUXIÈME PARTIE (1)

---

### IV

Le jeudi matin, de bonne heure, M<sup>me</sup> Trembloz brossait et nettoyait la meilleure redingote de son fils : une redingote trop longue, aux manches mal coupées, assez bonne encore, pourtant. Elle l'avait étalée au dos d'une chaise, pour juger de l'effet : constatant que les coutures commençaient à reluire, elle regretta de n'en avoir point commandé une autre, par esprit d'économie ; car, pour elle, cette invitation à dîner chez les Massod de Bussens constituait un événement plus important que la cérémonie de l'installation ou que le premier sermon : Henri faisait son entrée dans le monde, dans le vrai monde des gens titrés et riches, que durant toute sa pauvre existence elle n'avait vu que d'en bas, sans envie d'ailleurs, bien résignée à n'être rien, remplie de respect pour le luxe qui passait sur elle. Jamais elle n'avait eu tant d'orgueil : ni le jour où, son fils sortant premier du collège de Lausanne, elle mettait sa robe noire, son bonnet blanc, partait en troisième classe et s'en allait à la distribution des prix le voir plier sous une pile de gros livres à tranches dorées ; ni celui de sa consécration, qui marquait pourtant une victoire décisive, la fin de leurs sacrifices, et dont le père Trembloz, la tête engoncée dans sa plus belle chemise, au col qui lui caressait les oreilles, saluait l'aurore en s'écriant :

— Enfin, il ne nous coûtera plus rien!...

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.



Maintenant, il s'agissait d'une autre consécration : Dieu n'y jouait aucun rôle, mais Henri gravissait d'un pas plusieurs échelons de l'échelle sociale, puisqu'il allait s'asseoir, en invité, en égal, à une table considérée. Il fallait donc absolument qu'il y fit bonne impression, qu'il y montrât de l'aisance, de la tenue, des manières : aussi, en lui portant sa redingote, — quelque embarrassée qu'elle fût de lui donner des conseils en de telles matières, voulut-elle l'admonester et l'encourager :

— Je ne connais rien à ce monde-là, lui disait-elle en tournant autour de lui ; mais j'ai plus d'expérience que toi : ainsi, tu peux m'écouter... D'abord, prends bien garde à ce que tu diras... Il faut parler, c'est sûr, on ne t'invite pas seulement pour écouter les autres... Il faut tenir ton rang, leur montrer que tu es un homme instruit, plus instruit qu'eux... Mais fais bien attention à tes paroles !... Chez ces gens-là, il faut tourner sa langue trois fois dans sa bouche avant de causer !... On ne sait jamais bien comment ils comprennent... C'est comme si tu allais à un examen !... On te demandera un tas de choses, on te fera des questions sur tes opinions, sur tes croyances, sur tes parens... Sois prudent !... Ils n'ont pas besoin de tout savoir, n'est-ce pas ?... Surtout, dis-leur bien que tu n'es d'aucun parti politique !... Tu viens d'arriver, tu as le temps de te décider... D'ailleurs, les ministres ne doivent être ni radicaux, ni conservateurs...

Trembloz écoutait, en arrangeant sa cravate :

— Je crois que tu exagères beaucoup, mère, fit-il en souriant. J'étais recommandé à M. Massod de Bussens : il m'invite à dîner ; c'est tout simple, cela se fait toujours... Il ne voit pas si loin que tu te le figures...

Elle secoua sa tête revêche, où les idées se plantaient solidement, comme des racines voraces dans un terrain maigre :

— Tu le crois, répéta-t-elle, tu le crois !... Moi, je sais bien ce que je te dis !... Ce n'est pas pour rien qu'on invite les gens à dîner !...

Il avait passé sa redingote. Elle en tira les pans de derrière, enleva quelques grains de poussière rebelles, demeurés sur les revers, tourna autour de lui en l'examinant :

— Il te faudra d'autres vêtements, dit-elle... Je m'en occuperai aujourd'hui... Pour le moment, on ne peut rien de plus... Tu es aussi bien que tu peux être...

Elle regarda la pendule, qui marquait six heures et demie, et recommença ses conseils :

— Elle retarde un peu, je crois... Tu passeras devant l'horloge, pour être bien sûr de l'heure... Car il ne faut arriver ni trop tôt

ni trop tard... On t'a invité pour midi : arrive à midi précis!...

Elle s'assit en face de lui, et se prit à rêver tout haut, une fois de plus, aux questions qui la préoccupaient depuis leur arrivée à Bielle :

— Vois-tu, Henri, tu n'attaches pas assez d'importance à l'opinion des gens... Surtout, tu ne penses pas assez à ton avenir!... Tu as vingt-huit ans, un bon poste, te voilà établi définitivement... Il s'agit de savoir ce que tu veux faire, et de profiter des circonstances... La grosse affaire pour toi, maintenant, c'est le mariage : je suis sûre que tu n'y a jamais songé?...

Henri détourna les yeux : une figure de jeune fille passait dans sa mémoire. Oh ! comme il aurait été heureux avec celle-là, mais...

Comme il allait poursuivre ce souvenir, sa mère insista :

— Il faudra bien que tu te maries, n'est-ce pas ?

Il murmura, évasivement :

— Oui, sans doute, plus tard...

Aussitôt, elle éleva la voix, suivant cette habitude qui faisait ressembler tous ses propos à des gronderies :

— Comment, plus tard?... Bientôt!... Le plus tôt sera le mieux... parce qu'enfin... ça arrangera joliment ta vie, n'est-ce pas?... A tous les points de vue!... Par exemple, il faut bien choisir, penser à tout... Ne va pas te toquer de n'importe qui!... Tu comprends que tu ne peux pas épouser une femme pauvre : c'est impossible : de quoi vivriez-vous?... Ton traitement, c'est beaucoup pour des paysans comme ton père et ton frère... Mais pour un pasteur!... Et puis, la famille vient... Enfin, tous les pasteurs épousent des femmes riches... Heureusement!... Regarde ton collègue M. Sordes, qui est si fier : il était aussi pauvre que toi dans sa jeunesse, tandis qu'à présent... oh ! oh !... Et puis, la fortune n'est pas tout... Je le sais, va, quoique je ne sois qu'une paysanne : il y a le rang!... Eh bien ! ici, il y a des familles très distinguées qui doivent avoir des filles à marier... On t'en trouvera!... Et tu deviendras un gros bonnet, comme M. Sordes!.. Par exemple, pour moi, ça ne sera pas très gai... Car je resterai avec toi tant que tu seras garçon, mais après ton mariage...

Il l'interrompit :

— Voyons, mère, qu'est-ce que tu dis là ?

— Oui, oui, je sais que tu es un bon fils... Ça n'empêche pas que je ferais une drôle de figure, moi, avec une bru qui aurait des robes de soie et qui jouerait du piano... Je le sais bien!... Aussi je m'en retournerai à la ferme, où je m'arrangerai comme je pourrai... Tu viendras quelquefois me voir... Tu m'amèneras les

enfans, qui n'auront pas honte de leur grand'mère, tant qu'ils seront petits... Les petits, ça ne distingue pas...

Elle s'attendrissait, en parlant ainsi, autant qu'elle pouvait s'attendrir, la voix adoucie, le regard meilleur. Il prit sa vieille main noueuse et la serra :

— Je ne veux pas que tu te figures de telles choses, mère. Je n'épouserai jamais qu'une femme qui m'acceptera tel que je suis, avec tous mes devoirs...

— Est-ce qu'on sait ?

— Du reste, nous n'en sommes pas là... M. Massod de Bus-sens n'a pas de filles à marier...

— Nous n'en sommes pas là, mais nous y viendrons, j'espère, et il faut penser d'avance : c'est tout ce que je voulais te dire... Combien y a-t-il jusqu'aux *Tilleuls*?...

— Une bonne demi-heure.

— Eh bien ! va, c'est le moment... Attends!... Mets dans ta poche un vieux mouchoir, pour essuyer tes souliers qui seront tout blancs quand tu seras là-bas!... Tiens, prends le mien!...

Avec cette dernière recommandation, elle le reconduisit jusqu'au portail, et revint poursuivre sa vague rêverie, où se conciliaient tant de sentimens contraires. « Décidément, pensa-t-elle, il ne saura jamais ce qu'il veut!... » Elle avait si souvent déjà constaté et déploré, chez son fils, cette absence de ligne fixe, cette incertitude de volonté : il s'en allait au gré des choses, sans but précis, sans calcul. Est-ce qu'au moment de choisir sa carrière, par exemple, au lendemain de son baccalauréat, il n'avait pas déclaré qu'il voulait faire de la philologie? Ses parens combattirent ce goût effarant : il avait cédé, sans résistance, après une discussion mémorable avec le père Trembloz, qui n'écoutait rien et criait comme un sourd : « Tu seras ministre ou paysan comme moi!... » Mais ensuite, que d'hésitations, que de doutes il avait traversés! Quelques mois à peine avant sa consécration, ses études achevées, ne s'était-il pas mis en tête de renoncer au saint ministère, sa foi, disait-il, n'étant pas assez forte? Il avait fallu le raisonner, le prêcher, l'endoctriner : « Et l'argent que nous avons dépensé pour toi?... » grondait son père. Maintenant, il arrivait au port, c'est vrai, mais il ne pensait qu'à ses sermons, à ses visites de pauvres, aux affaires de la paroisse; et toujours, il fallait lui rappeler ses intérêts, son avenir, sa personne enfin, dont il semblait parfois oublier l'existence, comme s'il n'avait pas sur lui-même une espèce d'hypothèque : le capital amassé par les sueurs des ancêtres; comme s'il ne devait pas à leurs longues fatigues, en troquant la blouse et les sabots, contre le rabat pas-

toral, de devenir à son tour un bourgeois, un monsieur, — le premier de la lignée, — et de fonder une souche nouvelle, grasse, riche, considérée, prospère, qui prendrait rang bientôt parmi les bonnes familles du pays... Oui, ces idées qu'elle n'aurait pas su formuler tourmentaient la vieille paysanne, tandis qu'elle se répétait seulement : « Jamais il ne saura mener sa barque!... Heureusement que je suis là!... »

Trembloz, cependant, suivait sans hâte la route qu'il connaissait déjà. La neige avait disparu des cimes du Jura : seule, la Dôle émergeait des lignes sombres, toute blanche dans le ciel clair. Des souffles printaniers ridaient la surface bleue du lac, qui, rutilante sous le soleil, semblait par endroits couverte de mailles d'argent. Et le jeune homme rêvait aussi. Mais ce n'étaient point ses intérêts du lendemain qui le préoccupaient : ses pensées le ramenaient au passé, en évoquaient des figures oubliées, des tableaux effacés, ou retrouvaient, de place en place, des impressions enfuies, que réveillait un détail du paysage : le mamelon arrondi qui surplombait la route, la berge où les gamins venaient se baigner, séparés du chemin par un rideau d'acacias. Puis, elles franchirent des années, errèrent autour des visages nouveaux rencontrés ces derniers jours, finirent par se fixer — pourquoi? — sur l'apparition de M<sup>me</sup> Massod de Bussens, telle qu'elle s'était esquissée sous la vérandah, alors que, son enfant à la main, elle rappelait Nestor. Alors elles l'absorbèrent si bien, qu'il s'arrêta machinalement devant la grille des *Tilleuls*, sonna sans regarder l'heure et oublia d'essuyer ses souliers, blancs de poussière selon les prévisions de sa mère.

Il avait mal lu son invitation : le dîner n'étant que pour midi et demi, il arrivait une bonne demi-heure à l'avance. Il comprit sa faute à l'air embarrassé du domestique en tablier qui le fit entrer au salon, dont il achevait justement d'enlever les housses. Pour attendre, Trembloz s'établit devant la table ronde qui faisait milieu : il ouvrait un album de photographies, quand un petit garçon d'une douzaine d'années, svelte et grand, un col marin encadrant sa figure éveillée sous des boucles blondes, fit son entrée. Ce fut lui qui salua :

— Bonjour, monsieur!

— Bonjour, mon petit ami!

Ils échangèrent une poignée de main, en se regardant. Ce fut de nouveau l'enfant qui rompit le silence, en demandant, d'une voix claire, sans timidité :

— Vous êtes le nouveau pasteur, n'est-ce pas?

— Oui.

— Ah!

Il examina le visiteur des pieds à la tête, comme on regarde une curiosité. Un peu d'étonnement parut dans son regard : sans doute, il le trouvait de pauvre mine ; il se mit à dire :

— Il paraît que vous parlez joliment bien, vous!... On ne m'a pas conduit à l'église, dimanche, parce que je n'y vais que tous les quinze jours... C'est bien assez, n'est-ce pas?... Mais papa et maman y vont tous les dimanches, eux... Ils y étaient... Et quand ils sont revenus dimanche dernier, ils n'ont parlé que de vous, à table... Et papa disait : « Oh! oh! c'est un orateur!... un grand orateur!... » Il est pourtant difficile, papa, allez!... Et maman disait : « Tu as bien fait de l'inviter, il doit être seul, ici, s'il ne connaît personne!... » C'est vrai, que vous ne connaissez personne?...

Très gêné, Trembloz ne savait que répondre. Il balbutia :

— Je suis arrivé depuis peu de temps... et se hâta de détourner la conversation, en demandant : — Comment vous appelez-vous, mon ami?

— Maurice.

— Quel âge avez-vous?...

— J'aurai douze ans cet automne... le 5 septembre!

— Vous allez au collège?

— Bien sûr!

— Vous travaillez bien?

— Hum!... Papa trouve qu'on ne nous fait pas assez travailler... Et pourtant!...

L'enfant secoua sa tête expressive, comme si elle eût été lourde et lasse des choses enseignées.

— C'est que papa n'est jamais content! reprit-il... Pourtant, je me donne toute la peine que je peux!... Mais il y a des choses que je ne peux pas apprendre : l'arithmétique, par exemple... C'est affreux, l'arithmétique!... Et puis, les maîtres ne sont pas toujours justes!... Avant-hier, par exemple, Jean Quartier et Jules Mauseberg me sont tombés dessus, tous les deux... Moi, je me suis défendu, et j'ai griffé Quartier à la joue... Il a saigné... Moi, je me défendais, j'étais dans mon droit, n'est-ce pas?... Eh bien, M. Marquillier m'a donné un pensum... Et papa m'a dit : « C'est bien fait! » Et il n'a pas voulu croire que c'étaient eux qui avaient commencé.

Il parlait avec beaucoup d'animation, encore tout vibrant de la bataille et de l'injustice. A la fin de son histoire, ses yeux se remplirent de larmes ; il reprit :

— Mais maman m'a soutenu, elle... Elle est bonne, maman!... Elle m'aime!... Et moi, oh! moi!...

Il joignit les mains dans un geste fervent. La porte s'ouvrit, M<sup>me</sup> Massod de Bussens, en jolie toilette printanière, apparut sur le seuil :

— Soyez le bienvenu, monsieur!

Trembloz s'excusa franchement d'être arrivé trop tôt.

— Le seul malheur, répondit-elle, c'est que Maurice vous a peut-être ennuyé...

Elle caressait les cheveux de l'enfant.

— Mais non, madame, je vous assure... Il est charmant, votre petit garçon... Nous avons causé comme... comme de grandes personnes.

— Oui, je pense qu'il a trop parlé. C'est son défaut. Il est fils unique; c'est dire qu'il est beaucoup avec sa mère... beaucoup trop, peut-être... Il se figure que tout le monde aime à l'écouter comme elle... Allons, Maurice, va jouer un moment dehors. Tu reviendras quand on sonnera le dîner...

L'enfant se fit câliner un instant encore, puis s'éloigna. Alors, M<sup>me</sup> Massod de Bussens, s'asseyant elle-même, montra un fauteuil à Trembloz, qui, apercevant tout à coup la poussière de ses souliers, fut pris de détresse. Il s'efforça de cacher ses pieds. Comme il ne trouvait rien à dire, M<sup>me</sup> Massod après un silence, lui demanda :

— Est-ce que notre petite ville vous plaît, monsieur?

— Je la connais depuis longtemps, madame... J'ai fait mes premières études ici, au collège que fréquente votre fils.

Elle parut surprise:

— Ah! je ne savais pas que vous fussiez de Bielle...

— Je ne suis pas précisément de Bielle, madame, mes parens habitaient la campagne...

Il rougit, songea que ce mot de « campagne », qui dans la Suisse française signifie « villa », pourrait tromper sur l'humilité de son origine, et il ajouta précipitamment :

— Mes parens étaient de simples paysans.

La franchise de cet aveu sans apprêt plut à M<sup>me</sup> Massod, qui le regarda avec sympathie.

— Je venais au collège tous les jours, continua-t-il.

Le même regard restait posé sur lui, attentif, presque affectueux, si doux qu'il semblait l'inviter aux amicales confidences :

— ... Hiver comme été... Notre ferme était loin de la gare : quelquefois il fallait passer par des chemins presque impraticables... Aussi je vous assure que je n'avais pas de Bielle un très bon souvenir... D'ailleurs, au collège, mes petits camarades ne m'aimaient guère et me tourmentaient, je n'ai jamais su pour-quoi...

— Les enfans sont quelquefois si injustes, si cruels!... Maurice aussi se plaint beaucoup d'eux... Le collègue peut être un rude apprentissage!

Dans cette simple phrase, M<sup>me</sup> Massod sut mettre toute la bienveillance et la bonté d'une personne qui sait ou devine ce qu'une vie, la plus paisible en apparence, peut cacher de petites douleurs très aiguës, de souvenirs cuisans, d'anciennes meurtrissures.

Un peu honteux de s'être ainsi plaint des choses d'autrefois, Trembloz reprit :

— Je ne suis resté à Bielle que jusqu'à quatorze ans... Ensuite, j'ai eu de très bons amis, surtout à l'Université. Et maintenant...

Il s'arrêta, s'apercevant tout à coup que « maintenant » était, pour lui, un grand point d'interrogation, — une terre inconnue dont il ne pouvait rien dire. M<sup>me</sup> Massod continua pour lui :

— Maintenant, c'est tout autre chose!... Vous entrez dans une noble carrière, une de celles où l'on peut faire le plus de bien... Et vous y entrez avec un talent qui vous promet de belles satisfactions...

Il balbutia, très rouge :

— Oh! madame!...

— Oui, reprit-elle avec chaleur, vous avez un don magnifique, monsieur : le don de la parole, un des plus beaux qu'on puisse avoir!... Je ne vous ai pas encore dit la profonde impression que m'a produite votre premier sermon... C'est que, vraiment, je ne saurais vous la dire, tant elle a été forte et vive!... Ce n'est pas seulement la beauté de la forme que j'ai admirée : dans tout ce que vous avez dit, on sentait un homme de cœur et de foi, sévère, loyal, qu'anime avant tout le grand désir d'être utile...

Elle s'arrêta, tandis qu'il murmurait, sans la regarder :

— Utile... oui, madame... C'est ce que je voudrais être!

Rêvant un peu, il ajouta :

— Je pense souvent à certaines paroles d'un prédicateur célèbre que j'ai entendues il y a bien longtemps, que je n'oublierai jamais, dont je voudrais faire ma devise... Il disait : « Si tu veux être utile, travaille avec calme, dans le silence et dans la paix!... » La prédication n'est qu'un point, dans notre carrière... Il y a le reste, tout le reste : les secours qu'on peut apporter, l'appui qu'on doit aux faibles, l'influence qu'on exerce par son ministère et par...

Il hésita, craignant qu'il n'y eût de l'orgueil dans ce qu'il allait dire :

— ...Et par sa vie, acheva-t-il, comme poussé par un besoin plus fort de se confier jusqu'au bout.

Puis il corrigea, très vite :

— Seulement, c'est bien difficile!...

Jamais il n'aurait cru qu'il dirait tant de choses intimes à une étrangère : c'est que les moindres paroles qu'elle prononçait, et ses silences mêmes, entraient en lui avec une douceur irrésistible.

— Je ne crois pas que vous soyez de ceux que les difficultés rebutent, répondit-elle avec confiance. Vous irez en avant, toujours. D'ailleurs, il y a dans votre carrière un appui bien précieux : vous sentirez derrière vous, pour vous soutenir, la sympathie des âmes de bonne volonté, de tous ceux qui croient au bien.

— Je sais qu'il y a ici des personnes très charitables.

— Nous sommes un petit endroit, mais qu'importe? Chacun doit agir dans son cercle, sans s'inquiéter de son étroitesse. Ce n'est pas le chiffre de ceux qu'on aide qui fait la valeur du secours, n'est-ce pas? Vous trouverez ici un champ assez vaste pour vos bonnes intentions, monsieur. Et le bien que vous pourrez faire, que vous ferez certainement, vous compensera les temps difficiles de votre jeunesse.

Dans sa voix, dans son attitude même, d'une immobilité contenue, il y avait une légère nuance d'exaltation. En l'écoutant, Trembloz pensait aux propos de sa mère sur sa carrière pastorale, et comparait : c'était la première fois qu'il entendait dans une âme de femme l'écho de ses pensées intimes, qui les lui renvoyait plus belles. Il lui sembla qu'un grand courage montait en lui :

— Ah! madame, s'écria-t-il avec élan, si l'on m'appuie, si l'on me comprend ainsi, et si Dieu m'aide, je pourrai peut-être quelque chose.

Le nom de Dieu tombait pour la première fois dans leur conversation. M<sup>me</sup> Massod le releva :

— Dieu aide toujours ceux qui le servent. Vous le savez mieux que personne, monsieur. Vous nous l'avez si bien dit, dimanche dernier!

Il allait répondre, quand Maurice rentra en tourbillon :

— Maman, voici papa!... Embrasse-moi vite!... encore une fois, vite!

Il se serrait passionnément contre sa mère. Au moment où entrait M. Massod de Bussens, il s'écarta d'un mouvement effrayé et rapide, comme s'il craignait d'être surpris dans ses bras. Et pendant que s'échangeaient les salutations d'usage, cet enfant, jusque-là si bruyant, si expansif, se tassa dans un coin, soudain si tranquille, que sa petite figure pâle semblait presque une image,



un peu plus colorée seulement, et plus expressive, que celles qui décoraient la pièce.

— Nous attendons encore des amis, monsieur, expliquait M. Massod de Bussens : ce sont des Américains, que nous voyons souvent. M. Leen est un charmant homme, un vrai gentleman ; ses deux enfans, — fille et garçon, — aiment à jouer avec Maurice. Ils demeurent tout près de nous, au *Bois-Joli*, cette maison en style de chalet que vous pouvez voir de la fenêtre, et qui s'appelle comme la forêt voisine... C'est sans doute parce qu'ils sont nos voisins très proches qu'ils sont en retard.

Le retard ne se prolongea guère : M. Massod achevait à peine de parler, que la porte s'ouvrait devant les Leen. Trembloz reconnut aussitôt les cavaliers qu'il avait rencontrés le jour de son arrivée : le père, grand, svelte, beau, très blanc et très blond, d'une rare élégance de gestes et d'attitudes, évoquait l'idée de quelque dieu septentrional égaré parmi les hommes ; les deux enfans, — quatorze et douze ans, — avaient des allures d'une franchise inaccoutumée, le rire haut prêt à jaillir, sans rien de guindé ni de timide : à leur seule façon de saluer prestement les grandes personnes et de courir à Maurice, qui sortit en hésitant de sa retraite, on devinait en eux des êtres élevés en liberté, dont la forte personnalité se révélait déjà. L'entrée de ces trois personnages, ce fut l'impression soudaine d'une autre espèce d'êtres, un peu étonnés de se trouver enfermés dans les limites de l'étroite rectitude des mœurs biellanes, mais étonnant plus encore, à coup sûr, les êtres différens d'eux qu'ils frôlaient pour un temps. Après la présentation, Trembloz, passé pour un instant à l'arrière-plan, put observer les nouveaux venus, qui pendant quelques minutes causèrent avec leurs hôtes, en voisins, de petites affaires domestiques qu'il ne pouvait connaître : un accident arrivé à l'un de leurs chevaux, des difficultés avec leur jardinier, etc. Puis, comme M. Massod, le voyant isolé, revenait à lui, il remarqua l'aisance à la fois familière et respectueuse avec laquelle M. Leen parlait à la maîtresse de maison : elle l'écoutait avec une expression de sympathie intelligente toute pareille à celle qu'elle avait tout à l'heure, ses beaux yeux limpides levés sur lui, un demi-sourire attentif errant sur ses lèvres. De la voir ainsi, telle auprès d'un autre que pour lui-même, Henri se sentit troublé, au point d'être gêné dans les réponses qu'il faisait à M. Massod. Cependant, elle se rapprocha de lui pour prendre son bras, quand la bonne vint annoncer que le repas était servi. Il aurait voulu lui dire quelque chose, et ne trouvait plus rien : au lieu de l'amie de tout à l'heure, elle n'était plus qu'une étrangère, dont il se

sentait éloigné. Que son esprit devait être loin des propos qu'ils venaient d'échanger! Avec une nuance de déception, il se dit que, souvent, de tels propos ne sont pour les femmes qu'un vain verbiage adroit et conventionnel : « Elles ont l'air d'entrer dans notre vie, dans nos pensées, et c'est un jeu... » Elle interrompit ses réflexions pour le mettre à l'aise, sans doute, car il fallait, pour arriver à la salle à manger, suivre un long vestibule où le silence devenait embarrassant; elle lui disait, à demi-voix :

— Ne la trouvez-vous pas très drôle, cette petite Maud Leen, avec ses airs de garçon? Elle invente elle-même la coupe de ses robes, pour que la taille ressemble à des jaquettes de collégien... Elle ne veut pas entendre parler de porter des cheveux longs... Et son père trouve cela très bien!... Il dit que c'est élégant, que cela rappelle les pages des comédies de Shakespeare... Ne trouvez-vous pas cela singulier?

Il ne put qu'approuver :

— Singulier, en effet.

— C'est que M. Leen est un original, reprit-elle... Vous verrez!... Très intéressant, d'ailleurs... Un homme supérieur dans son genre, un peu effrayant...

Toujours gêné, Tremblot ne put que relever le dernier mot, d'un ton d'interrogation :

— Effrayant?...

Elle expliqua très vite, car on arrivait au bout du corridor :

— Il ne croit à rien. Il a les idées les plus avancées sur tout. Il vous tient tranquillement des propos à vous faire dresser les cheveux sur la tête. Quand il s'échauffe, bien entendu. Car autrement il paraît tout à fait comme tout le monde. Excellent voisin d'ailleurs, agréable, courtois, complaisant. Il ne reste à Bielle que pendant l'été. Il vient d'arriver la semaine dernière.

On entra dans la salle à manger. Henri se trouvait placé à droite de la maîtresse de maison. « Il faudra parler, » pensait-il, et sa timidité s'aggravant de la nécessité de faire figure, il avait peur d'entendre le son de sa voix.

La conversation s'engagea péniblement autour du potage, auquel succéda un de ces vol-au-vent de province, dont la croûte dorée recouvre une abondance de choses excellentes, nageant dans une sauce plantureuse. M<sup>me</sup> Massod de Bussens effleura deux ou trois sujets, qui trouvèrent peu d'écho : M. Leen observait, en homme qui cherche où conduisent et d'où viennent les paroles dites. De temps en temps, miss Maud intervenait, toujours prête à rire, d'un rire qui sonnait clair et montrait ses belles dents solides; ou l'on entendait Francis, le garçon, chuchoter à

l'oreille de Maurice, qui n'osait répondre. On s'anima un peu au service suivant : Trembloz réussit à prononcer quelques phrases ; mais, comme on se montrait attentif à ses moindres paroles, il lui en coûtait de se risquer. Pourtant, avec les plats qui se succédaient, quand un vieux vin de Bourgogne eut remplacé le petit vin de Villeneuve qui avait ouvert le repas, il sentit augmenter son assurance. D'ailleurs, on cessait enfin de causer de détails de vie locale qui lui échappaient encore ou de mondanités qu'il ignorait, pour soulever les questions générales. M. Leen sortit alors de son attitude expectante et observatrice pour entrer vivement en scène, avec cet appétit spécial qu'ont les esprits enclins à la métaphysique quand, l'estomac satisfait, on aborde les grands problèmes, et d'autant plus excité qu'il rencontrait en Trembloz un partenaire inattendu. En effet, si le jeune pasteur était étranger à l'art des petits riens qui alimentent la conversation mondaine, il avait l'instinct et le sens de la discussion. Dès qu'elle s'engageait, il se trouvait, tiré de sa demi-rêverie, l'oreille aux aguets, la riposte prête, l'esprit tendu, et alors combatif, mordant, spirituel, éloquent. Un autre homme semblait jaillir de ce pauvre hère râpé, mal vêtu, mal charpenté, de piètre mine, un homme dont la voix sonnait, dont les yeux fulguraient, un passionné tout frémissant, qui tenait d'autant mieux le premier plan qu'il s'était réservé jusqu'alors. Au pâté, les Massod de Bussens renoncèrent à suivre la conversation qui montait entre leurs deux hôtes ; au dessert, c'était entre eux deux une espèce de duel, où chacun déployait des qualités diverses : M. Leen se tenait sur la défensive et conservait ses positions, toujours maître de lui, avec de courtes répliques qui frappaient juste ; Trembloz se multipliait à l'attaque, perdait la mesure, s'en apercevait, s'arrêtait alors, comme honteux, pour repartir bien vite, entraîné à la bataille par l'ardeur même qu'il y mettait. Cela dura ainsi jusqu'au moment où la maîtresse de la maison se leva en disant :

— ... N'oublions pas le café, messieurs, qui nous attend au salon.

De nouveau, elle prit le bras d'Henri, pour refaire avec lui le trajet du long vestibule. Ils ne parlèrent pas : les banalités d'usage leur eussent paru déplacées après les grandes idées qu'ils venaient de remuer. Mais Trembloz, qui se reprochait d'avoir étalé ses convictions et défendu ses opinions avec une insistance excessive, eut la sensation que, loin de l'en improuver, elle était avec lui, pour lui ; il lui sembla qu'elle appuyait la main sur son bras avec une confiance où il y avait de la joie, et qu'elle vibrait avec lui, tandis que des choses tumultueuses s'agi-

taient au fond d'elle. Ce fut une impression vague, dont il jouit pourtant, et qui lui donna quelque assurance.

Cependant, ayant pris un cigare dans la boîte que lui offrait M. Massod, M. Leen se rapprocha de Trembloz en disant, d'un ton détaché qui fermait la discussion :

— La vérité, monsieur, c'est que nous sommes postés tous deux sur des terrains si différens, qu'il n'y a pas d'entente possible entre nous... Vous partez du ciel, moi de la terre. Vous supposez établie la loi chrétienne, qui n'est pour moi que le substratum des préjugés de dix-huit siècles. Vous donnez un sens précis à des mots qui pour moi n'en ont aucun. Nous discuterions pendant cent ans sans parvenir à nous mettre d'accord. Et peut-être qu'en dernière analyse nous avons tous les deux raison : les opinions qui conviennent à mon esprit ne sauraient convenir au vôtre, et réciproquement... Voilà le dernier terme auquel on peut ramener tout ce que nous avons dit...

— ...A moins, dit Trembloz, qu'il n'y ait un absolu...

— ...Auquel cas, fit M. Leen en souriant, vous auriez absolument raison...

Puis, se reprenant aussitôt, avec une souplesse d'aperçus qui lui valut le dernier mot :

— ...Pourvu toutefois, bien entendu, que l'absolu qui existerait fût bien celui que reflète votre conception...

M. Massod, qui ne comprenait plus, arriva avec son caisson :

— Prenez un cigare, monsieur le pasteur, je vous en prie : ils sont très bons.

— Merci, monsieur, je ne fume pas.

Comme il s'asseyait en croisant les jambes, selon son geste habituel, Trembloz aperçut ses souliers blancs de poussière, qu'il avait oubliés. Repris de son malaise, il ne songea de nouveau qu'à dissimuler ses pieds. Du reste, l'intérêt de la conversation semblait épuisé : elle était retombée aux banalités du début. M. Leen s'en accommodait très bien, et prenait autant d'intérêt aux bagatelles qui l'alimentaient maintenant qu'il en avait prêté aux hautes idées remuées pendant le dîner.

M<sup>me</sup> Massod était presque seule à lui donner la réplique, son mari étant comme toujours alourdi par le repas. De temps en temps, Trembloz rencontrait son regard qui se posait un instant sur lui. Et il n'avait plus guère que cette seule idée qui le hantait : « Sans doute, elle me trouve gauche, timide, mal élevé... »

Vers les trois heures, M. Leen donna le signal du départ. En serrant la main du pasteur, M<sup>me</sup> Massod le remercia d'être venu et ajouta :

— A présent que vous connaissez le chemin des *Tilleuls*, monsieur, j'espère que nous vous verrons souvent...

Il remercia, il s'inclina en balbutiant n'importe quoi; mais il remarqua qu'elle était d'une cordialité plus familière avec M. Leen, à qui elle disait : — A bientôt!... ..comme s'il eût été très naturel qu'ils se revissent dès le lendemain.

Comme Maud et Francis restaient à jouer avec Maurice, M. Leen sortit en même temps que Trembloz :

— Voulez-vous me permettre de faire quelques pas avec vous, monsieur le pasteur? lui demanda-t-il.

Henri eût préféré se trouver seul. Il répondit pourtant :

— Certainement, monsieur, avec plaisir...

Sans rien dire, ils suivirent la route, au haut de laquelle se dessinaient les murs de l'esplanade, ses marronniers, les premières maisons de la ville. Henri éprouvait pour son compagnon des sentimens complexes : cet étranger, si beau, si froid, à la fois cordial et hautain, avec le clair regard de ses yeux pâles, la douceur sympathique de sa voix, l'énigme de sa bouche qu'on n'était jamais sûr de voir sourire, lui causait une sorte de crainte qu'augmentait encore la franchise de ses propos : car il n'était guère accoutumé à fréquenter des gens d'une telle liberté d'esprit; de plus, sans se l'avouer, il lui en voulait de sa familiarité avec M<sup>me</sup> Massod de Bussens, qui, peut-être, n'avait pour lui point d'aurole. Malgré cela, comme il sentait que M. Leen n'était point un homme ordinaire, il subissait auprès de lui une singulière attirance, où la curiosité se mêlait à l'étonnement, la sympathie à la crainte.

Comme ils cheminaient en silence, Trembloz se rappela qu'étant pasteur, il se devait, en chaque occasion, de proclamer hautement sa foi; il déclara donc d'un ton doctoral :

— Je ne puis m'empêcher de m'affliger, monsieur, quand je vois l'intelligence et l'esprit que vous avez mis au service de théories aussi dangereuses...

M. Leen le devina, sans doute, car il mit dans sa réponse une pointe imperceptible d'impertinence :

— Je ne serais pas facile à convertir, monsieur le pasteur, car je suis un mécréant très convaincu, et tout à fait content de mon état, je vous assure...

Trembloz secoua gravement la tête :

— J'ai peine à le croire, dit-il. Je ne me représente pas ce que peut être la vie sans la foi, c'est-à-dire sans certitude et sans espérance... Elle doit être affreusement triste!...

— Affaire d'éducation et d'habitude, monsieur!... Telle qu'elle

est, la vie me paraît une excellente chose, dont on a seulement le tort de s'exagérer l'importance... Quant à mes convictions, ou plutôt mon absence de convictions, je m'en trouve si bien que je la fais partager à mes enfans. Ils ne se sont jamais demandé s'ils ont une âme; ils savent à peine ce que pourrait être le bon Dieu... Ils n'en sont pas moins de bons petits êtres : j'espère qu'ils en seront plus heureux...

— Que peut être le bonheur, s'il est limité par la brièveté de la vie?... Comment jouir de rien, avec la fin qui nous guette?... Et puis, le bonheur, qu'est-ce donc?... Il y a autre chose, il y a le devoir, il y a le bien...

M. Leen s'arrêta au milieu de la route :

— Que nous sommes distans l'un de l'autre! s'écria-t-il. Nous ne pouvons échanger trois phrases sans nous trouver d'emblée aux deux pôles opposés. Dans une île déserte, les sujets de discussion ne nous manqueraient pas. Mais la route commence à monter un peu fort. Au revoir, monsieur!...

Ils se serrèrent la main. Trembloz gravit seul la dernière pente au haut de laquelle béait la vieille porte, défoncée depuis si longtemps. Un instant encore, il s'apitoya sur l'incrédulité satisfaite de M. Leen; puis ses pensées ramenèrent devant ses yeux l'image de M<sup>me</sup> Massod de Bussens :

« Que pense-t-elle de moi? » se demanda-t-il.

Comme il analysait ses souvenirs pour répondre à cette question, il se rappela la poussière de ses souliers, eut un peu honte, et sourit avec confiance en murmurant :

« Elle doit être au-dessus de cela, sûrement... »

Puis, poursuivant ses réflexions :

« Elle m'a engagé à revenir : cela prouve que je ne lui ai pas déplu... Je la reverrai donc... bientôt... Oui, bientôt... »

Un indicible sentiment de joie et de bien-être l'amollissait; il comparait sa vie à Bielle, telle qu'elle paraissait s'esquisser devant lui, à celle qu'il y avait menée pendant sa mélancolique enfance; en sorte qu'il lui vint l'envie de revoir le collège, ce vieux bâtiment sombre où il avait tant de souvenirs. Il fit un détour pour passer devant : les murs étaient crépis à neuf, mais lourds, épais et tristes, comme autrefois. Il traversa la cour déserte, puis le bâtiment, puis le jardin planté de quelques arbres maigres aux troncs rongés d'initiales, et qu'enlaidissaient des engins de gymnastique, installés depuis peu. Et il cherchait à se revoir, tel qu'il était jadis, à six ans, ou à douze. Impossible. Il ne retrouvait pas les traits de sa figure, il ne retrouvait pas une de ses pensées, pas un de ses sentimens :

« Comme nous changeons! » murmura-t-il.

Secouant sa rêverie, il prit une étroite ruelle. Un passant, la figure ronde, d'aspect jovial, l'arrêta :

— Bonjour, comment vas-tu?... Tu ne me reconnais pas?...

Henri le reconnut bien : c'était un ancien camarade, devenu marchand de vins, qui lui parla de leurs amis de collègue avec attendrissement. Il l'écouta, il répondit, il lui promit une visite. Mais en le quittant, il se sentait comme effrayé de n'avoir eu aucun plaisir à le revoir.

« Que nous sommes différens l'un de l'autre ! » se dit-il.

Ce mot lui remit en mémoire l'exclamation pareille que M. Leen poussait tout à l'heure. Et, comme il approchait de la cure, où sa mère l'attendait, il pensa qu'il différerait d'elle aussi, autant ou davantage. Un léger frisson le secoua, à l'idée de cette solitude au milieu d'êtres connus et familiers, dont il sentait soudain tout le poids.

« Suis-je donc seul ? se demanda-t-il... seul?... »

Comme ce triste mot résonnait dans son esprit, il revit l'image de M<sup>me</sup> Massod de Bussens, il entendit sa voix douce lui dire les choses attendues ; et sa tristesse s'envola.

## V

Le soir, le lendemain, les jours suivans, Trembloz s'efforça vainement de penser à autre chose qu'à M<sup>me</sup> Massod de Bussens. Il n'osait pas se hâter de lui rendre visite, mais il espérait la rencontrer par les rues que sous mille prétextes il arpentait de son pas incertain. Il ne la rencontra pas. En revanche, il vit et revit les figures habituelles : le syndic Quartier qui le saluait au passage d'un geste triomphant ; M. Tiercet, dont on apercevait la mince silhouette glissant le long des murs, comme une ombre ; le pharmacien Pidoux, qui montrait son toupet entre ses boccas de couleur ; Rourin, le chapelier, qui grommelait en bras de chemise, les manches retroussées, debout sur le seuil de sa boutique :

— Il est plus souvent dehors que chez lui, notre nouveau pasteur!...

Bien d'autres, qui tous le suivaient de regards curieux, et, sitôt qu'il avait passé, s'abordaient entre eux avec des questions mystérieuses et des renseignemens douteux :

— ...Où va-t-il ?

— ...Est-ce qu'il se plaît à Bielle?...

— ...A-t-il pris une domestique ?

- ... Non, c'est toujours la mère qui fait le ménage.
- ... Une maîtresse femme!...
- ... Bien paysanne!...
- ... On dit qu'il l'aime beaucoup...
- ... Et qu'elle le mène comme elle veut...
- ... Est-ce vrai qu'il a dîné avant-hier aux *Tilleuls*?
- ... Oui. Avec les Américains de *Bois-Joli*.
- ... Oh! oh!... Il va bien!...

Bielle, cependant, avec son château flanqué de quatre tourelles, sa vieille tour carrée, toute fleurie de lierre entre les lézardes, son joli quai qui étend ses bosquets des deux côtés de l'embarcadère, les ruelles qui en montent pour aboutir à la ville haute, avec son « arbre de la liberté », — grand peuplier dressé devant le château, dont la haute silhouette rappelle des souvenirs de révolution, — avec ses habitans aussi, dont quelques figures, un peu vieilles aujourd'hui, étaient restées comme figées dans sa mémoire, depuis l'époque où il les rencontrait déjà, par les mêmes rues, en allant au collège, Bielle apparaissait à Trembloz comme un décor à peine estompé, comme le cadre insignifiant du portrait qui seul attirait ses pensées. La loquacité de quelques-unes des personnes qui l'arrêtaient au passage pour faire avec lui les cent pas, lui valut la joie d'entendre prononcer le nom qu'il voulait et d'obtenir sur elle des renseignemens qu'il désirait. Un jour entre autres, M. Marquillier, très commère, sachant par le menu l'histoire de chacun, l'emmena sur l'esplanade pour lui parler longuement des Massod de Bussens :

- Une vieille famille, mêlée à l'histoire du pays de Vaud. Leurs ancêtres ont été baillis de la ville, du temps des Bernois.
- Est-ce que Madame est Vaudoise aussi?
- Non, pas elle...

Il apprit ainsi son histoire : née Du Tertre, elle appartenait à une bonne famille genevoise, ayant parmi ses ascendans un pasteur qui avait héroïquement défendu Rousseau contre les attaques de ses compatriotes. Orpheline de père et de mère, très riche, — M. Marquillier soulignait TRÈS RICHE d'un ton respectueux, — élevée avec des cousins par une vieille tante aujourd'hui morte, elle avait épousé, toute jeune, M. Massod de Bussens.

Aussitôt le nom du mari prononcé, M. Marquillier s'épandit en éloges sur lui ;

- Un excellent homme, chrétien, honnête, éclairé, et très riche... TRÈS RICHE!... l'homme le plus considéré de la ville, monsieur!... Entouré de l'estime universelle!...



Ils n'avaient qu'un enfant : ce petit Maurice qui leur donnait du souci :

— Sa mère, qui est faible, aurait tendance à le gâter. Heureusement que le père est là, qui le tient ferme. Avec lui, le gamin marche droit et le respecte. Mais il ne respecte que lui. Au collège, ah ! monsieur, quel élève !...

D'autres personnes lui donnèrent d'autres détails. On lui apprit, entre autres, que M<sup>me</sup> Massod de Bussens faisait beaucoup de bien, visitait les pauvres, s'occupait de plusieurs œuvres, surtout de l'asile où quelques dames charitables élevaient une vingtaine d'orphelines sans ressources. Et il songeait à la bonté qu'il avait vue émaner d'elle. On le renseigna sur sa manière d'être, son caractère :

— Elle parle peu, lui dit quelqu'un.

Il s'étonna, car elle lui avait dit tant de choses !

On ajouta :

— Elle passe pour froide.

Son étonnement augmenta, car jamais il ne s'était senti, comme auprès d'elle, réchauffé par une si douce chaleur d'âme. « Ces gens sont-ils aveugles ? » se demandait-il... C'est qu'aucun d'eux ne l'avait jamais vue avec les mêmes yeux que lui ; c'est que jamais pour personne elle n'avait été telle que pour lui ; c'est que des yeux ordinaires ne pouvaient la voir autrement, et qu'en somme, pour un observateur indifférent, ces aveugles voyaient juste.

En effet, M<sup>me</sup> Massod de Bussens n'était pas précisément belle ; mais elle avait d'épais cheveux fins qui foisonnaient sur un front très pur, de grands yeux glauques dont jaillissait par moment une lumière intérieure et contenue, une bouche d'un dessin charmant, faite pour sourire et qu'on voyait si peu sourire ! De plus, malgré ses trente-quatre ans, elle restait jeune, toujours svelte, ne s'abandonnant pas, résistant d'instinct à l'effondrement si fréquent des femmes de province qui n'ont pas le souci de plaire au monde et vieillissent avant l'âge, entre des enfans qui les aiment quelles qu'elles soient et un mari pour qui elles ne sont plus qu'une habitude. Quoique Trembloz n'en jugeât pas ainsi, elle était plutôt silencieuse, comme le lui reprochait M. Marquillier. Quoi d'étonnant qu'on la trouvât froide ? Dès l'enfance, elle ne laissait rien paraître de ce qui se passait en elle, et déjà vivait pour son compte, d'une vie indépendante où les autres ne pénétraient pas : jeune fille, elle n'eut pas d'amies : sa réserve glaça celles de ses compagnes qui venaient à elle avec ce je ne sais quoi de sensuel et de romanesque qui fait le fond des premières amitiés de

femme. Comme ses cousines, qui ne l'aimaient pas, la traitaient en intruse, elle dut prendre vis-à-vis d'elles une attitude défensive, qu'elle conserva envers sa tante et qui finit par lui devenir naturelle. N'était-ce pas à peu près celle qu'elle gardait encore envers son mari? Car il n'y avait entre elle et lui point d'intimité, nulle tendresse, aucune sympathie. Ils se respectaient sans se connaître; ils avaient une vie commune où leur cœur n'entrait pour rien. Du reste, Antoinette évitait d'approfondir ses sentimens : elle s'était mariée pour sortir d'une maison où elle souffrait, sans amour, non sans illusions ni sans espoirs d'affection que la personne de M. Massod de Bussens, de dix ans son aîné, n'écartait point entièrement. Hélas! il ne fut bientôt plus pour elle que l'homme qui avait déçu ses espoirs, tant il fut, dès le lendemain de leurs noces, un maître, un mentor, une espèce de précepteur grincheux, difficile et sévère. Elle n'aurait cependant pas songé à lui rien reprocher : impénétrable, tranquille, sereine, elle était une compagne dévouée et modeste. Jamais son mari n'aurait douté qu'elle fût heureuse, — si par aventure il se l'était demandé.

Un seul être, jusqu'alors, la pressentait : son fils. Il savait, celui-là, ce que voilait cette froideur, ce que signifiait ce silence. Entre sa mère et lui, à mesure qu'il grandissait, se nouait une affection presque passionnée, d'autant plus forte que leur instinct les poussait à n'en rien montrer, qu'ils redoutaient de la laisser paraître à l'œil de leur maître commun, et qu'ils se cachaient pour s'aimer.

Et voici que maintenant un autre être avait lu dans son cœur, entrevu quelque chose du secret intime et profond qu'elle gardait si bien...

... C'est ce qu'elle se disait, dans une sorte de frémissement intérieur qu'aucun muscle de son visage ne trahit, pendant la soirée du jour où Trembloz avait dîné chez elle. Comme d'habitude, après avoir revu les devoirs de Maurice, elle travaillait à des ouvrages de ménagère pendant que son mari lisait ses journaux. Jamais ils ne se parlaient, n'ayant rien à se dire, et jamais elle n'avait mieux apprécié ce silence, qui, ce jour-là, l'enveloppait, la ouatait d'une intime douceur. Mais, exceptionnellement, il fut interrompu : quand M. Massod de Bussens eut achevé de lire, plus vite que d'habitude, le *Journal des Débats*, la *Gazette de Lausanne*, le *Journal de Genève*, et le *Courrier de Bielle*, — la petite feuille locale hebdomadaire dont c'était le jour, — soit que les nouvelles fussent de peu d'intérêt, soit qu'il fût préoccupé d'autres choses, il plia ses quatre journaux, observa un moment,

de ses gros yeux ronds, le visage immobile de sa femme, et lui demanda :

— Comment le trouves-tu, le nouveau pasteur?

Elle attendait cette question. Elle tressaillit pourtant avant de répondre, de sa voix accoutumée :

— Mais... très bien, n'est-ce pas?

M. Massod parut réfléchir, peser ses impressions :

— Oui, fit-il en secouant la tête, très bien... Oui, très bien... Oui... Et pourtant... il lui manque quelque chose...

Elle demanda, machinalement, sans lever les yeux de son ouvrage :

— Quoi donc?

La réponse se fit attendre un instant, car M. Massod aimait à entourer ses moindres propos de silences qui leur donnaient de la solennité :

— Tu l'as bien vu : l'éducation... Il est gauche, emprunté, timide... Paysan, quoi!... C'est dommage! il est parti de trop bas! Ce n'est pas sa faute... Mais qu'y faire?... Quand on est né parmi de toutes petites gens, on en garde toujours quelque chose... Les classes sociales ne sont point un vain mot... M. Trembloz en est une preuve : il a l'éloquence, il a le talent, il a la science. Mais... il ne sera jamais des nôtres!... Et puis, il s'appelle Trembloz... Trembloz!...

Il fit une petite moue de dédain et s'approuva d'un clignement d'yeux, tandis qu'Antoinette sentait soudain s'élever en elle une de ces révoltes qu'elle comprimait si bien.

— Tu es sévère pour lui, fit-elle d'un ton indifférent.

Il continua, avec complaisance :

— Sévère? Non... Très bien disposé, au contraire... Tu as voulu l'inviter tout de suite, je l'ai invité, au risque de paraître... bien empressé... Mais enfin, compare-le à d'autres, à M. Leen, par exemple, qui est un *gentleman*... Il est à l'aise partout où il se trouve, celui-là. On voit tout de suite que c'est un homme distingué.

Elle lui jeta un regard rapide, qu'il ne remarqua pas :

— Il y a plusieurs manières d'être distingué, dit-elle.

Il répéta sa moue de tout à l'heure.

— Oui, sans doute, je sais, fit-il. Tu ne me comprends pas, ma chère amie, tu ne comprends pas ce que je veux dire. Que M. Trembloz soit tout à fait distingué d'intelligence, d'esprit, de cœur aussi, peut-être, je ne le nie pas. Mais les manières... Ah! les manières, il ne les aura jamais!...

Là-dessus, M. Massod de Bussens se mit à bâiller à gorge déployée :

— Je sens que j'ai trop mangé à dîner, dit-il. Tu nous avais fait un repas!... Ou bien, c'est d'avoir causé trop longtemps... Enfin, je ne suis pas dans mon assiette...

— Le sommeil te remettra.

— Oui, j'y compte... Allons nous coucher!...

Il se leva, tandis qu'à son tour elle prenait un journal, elle qui n'en lisait jamais aucun.

— Que fais-tu? demanda-t-il.

— Ne t'inquiète pas de moi.

Et elle resta seule un long moment, heureuse de prolonger la soirée, devant le journal ouvert, dont les caractères dansaient sous ses yeux.

Trois ou quatre jours plus tard, M<sup>me</sup> Massod de Bussens, en se levant, comme d'habitude, à six heures, se demandait une fois de plus :

« Comment se fait-il que je ne l'aie pas encore rencontré en ville?... Pas une seule fois?... »

Puis, elle secoua la vague mélancolie qui rôdait autour d'elle pour vaquer à ses soins de maîtresse de maison. Il fallait surveiller le lever de Maurice, peu disposé à sortir du lit, servir le déjeuner, — un repas morne, qui ouvrait par la prière du matin, à laquelle assistaient les domestiques, — puis, voir partir l'enfant pour le collège, son petit sac de toile cirée sur le dos, et le quitter avec les recommandations d'usage :

— Ne t'attarde pas!... Va tout droit!... Tu as juste le temps d'arriver à l'heure!...

Vaines paroles, car Maurice aimait à muser; il y avait, le long de la route, des sureaux pour fabriquer des sifflets, des violettes sous les haies, des papillons imprudens, des lézards qui se chauffaient au soleil et adoraient ses musiques; sans compter la rencontre d'un char de campagne allant en sens inverse derrière lequel il se suspendait, des rêveries quand une barque passait près du bord du lac, ou la singulière idée qui le prenait de se mettre à jouer tout seul, au milieu de la route, avec ses billes ou sa toupie. Le résultat, c'est que de continuelles plaintes sur l'inexactitude de son fils arrivaient à M. Massod, qui grondait terriblement. Mais, quelque crainte que Maurice eût de son père, les tentations qui l'assaillaient en chemin étaient toujours les plus fortes : aussi Antoinette ne voyait-elle jamais son fils partir gaiement sans un serrement de cœur, à l'idée qu'il y aurait en chemin la faute presque fatale et la gronderie au retour.

Une fois Maurice expédié, elle commençait sa vraie journée hachée en petites occupations ingrates et absorbantes : pourpar-

lers avec la lingère, coups d'œil sur la lessive, visites à la serre, discussions avec le jardinier ou la cuisinière, bref, une série de soins qui dévoraient les heures jusqu'au moment où résonnait, étouffé par l'éloignement, le coup de la grosse cloche de la ville sonnante midi. Ce jour-là, prise du besoin d'oublier ses petits travaux habituels, M<sup>me</sup> Massod s'occupait à peine de la lingère, et se réfugia longuement au jardin, sous prétexte de soigner ses rosiers que des pucerons menaçaient. En réalité, c'était pour être seule, sans rien faire, pour savourer un obscur bien-être, triste pourtant, qui descendait en elle, pour s'abîmer dans les dissolvantes suggestions que lui apportait l'air à peine tiède de cette belle matinée de printemps. Elle ne s'aperçut pas ainsi que les heures s'enfuyaient, en sorte que son mari, en rentrant quelques minutes avant midi, la trouva assise, toute nonchalante, dans une petite tonnelle treillagée où grimpaient des chèvrefeuilles en boutons. Elle tressaillit en le voyant là, comme si elle fût revenue de très loin, ou peut-être honteuse d'être surprise en flagrante rêverie par cet homme qui ne rêvait jamais. Il crut qu'elle admirait le paysage, — seule faiblesse qu'il pût comprendre, — esquissa un geste large qui embrassait l'horizon des Alpes au Jura, et dit, d'un ton beaucoup plus sentencieux qu'enthousiaste :

— C'est toujours nouveau, n'est-ce pas?... C'est si beau!...

— Oui, répondit-elle en se levant.

Il était d'humeur amicale : il lui prit le bras, se mit à parler des affaires de son exploitation agricole. La culture ne l'avait jamais intéressée : son mari lui reprochait volontiers d'être indifférente à ses engrais, à ses machines, à ses plans d'amélioration. Comme elle allait poser une question pour avoir l'air d'écouter, elle sentit que ce serait presque un mensonge, et s'arrêta, en regardant dans le vague :

— Tu ne m'écoutes pas ! dit M. Massod de Bussens avec un geste d'impatience. Qu'est-ce qui peut donc t'intéresser ? A quoi penses-tu, quand tu penses ?

Elle balbutia, en détournant les yeux :

— Je regardais... si Maurice arrive.

L'enfant, en effet, venait d'apparaître au détour de la route, qui dominait la tonnelle. On l'entendait siffler. Il allait se mettre à courir, et prenait déjà son élan. Mais il remarqua que son père était là : aussitôt son sifflet s'arrêta net, et il s'approcha sans hâte, replié sur lui-même.

— Tu n'es pas en retard aujourd'hui, lui dit M. Massod. Allons, tant mieux !... Une fois n'est pas coutume...

Comme on se mettait à table, Henri le Fou, sa barbe grise échevelée par la rapidité de la course, apporta une lettre pour M<sup>me</sup> Massod de Bussens; il répétait, en tournant son chapeau dans ses mains :

— C'est très pressé... Il faut la lire tout de suite... tout de suite...

C'était un billet de la directrice de l'asile des jeunes filles, M<sup>me</sup> Brun, qui convoquait d'urgence le comité pour quatre heures, en séance exceptionnelle.

— Oh! oh! dit M. Massod en dépliant sa serviette, qu'est-ce qui se passe donc?... Des choses graves?...

Il souriait avec ironie, car il affectait volontiers de traiter à la légère les « œuvres » de sa femme.

— Je ne sais pas, répondit Antoinette.

Il insista, la curiosité allumée :

— As-tu des soupçons?

— Aucun.

— Tu iras?

— Je ne sais pas...

Elle s'aperçut aussitôt qu'elle venait de mentir : elle savait très bien qu'elle irait, car d'habitude les deux pasteurs assistaient à ces réunions, et, en parcourant le billet, elle s'était écriée en elle-même, dans un frémissement de tout son être : « Il y sera... Je le verrai !... » Mais après sa réponse, prise de trouble, elle hésitait sérieusement, elle ne savait plus.

— Je me sens un peu fatiguée aujourd'hui, fit-elle.

— Qu'importe! reprit M. Massod de Bussens : il faut y aller, absolument; il faut savoir ce qui se passe.

Son œil brillait, la curiosité étant son vice, le seul, celui des petites villes.

— Tu as raison, dit Antoinette : il faut savoir... J'irai!...

Et pendant la longueur de l'après-midi, il lui sembla qu'elle avait pris une importante décision, comme si cette séance eût pu être un gros événement.

Aussi fut-ce avec une vraie émotion qu'elle poussa le grand portail gris de l'asile, quelques minutes après quatre heures. Cet asile des jeunes filles était son œuvre de prédilection. Dans son amour du bien, elle avait eu souvent des déceptions et des doutes, la charité devant être à ses yeux une vertu plutôt qu'un exercice. Le tas de pierres de son mari, qui fournissait aux mendians un semblant de travail fatigant et stérile, l'inquiétait comme un symbole d'injuste tyrannie; une sourde révolte grondait en elle chaque fois qu'elle voyait une malheureuse charrier

l'inutile brouette, sous l'œil du maître de la maison qui lui semblait alors un géôlier ou un garde-chiourme. De même aussi, son esprit droit faisait la critique de ces *œuvres* auxquelles elle se consacrait cependant : cette charité sans amour lui laissait le cœur vide, n'étant peut-être, pensait-elle parfois, qu'un vilain calcul, une espèce de prime que les riches paient en rechignant pour s'assurer contre la révolte des pauvres. Mais ici, nul doute possible : on rendait un bon, un vrai service à ces malheureuses créatures restées sans appui ni ressources avant d'être armées pour la vie, condamnées à la misère ou à la honte ; on leur créait une espèce de famille qui les élevait, leur donnait un peu d'affection, les instruisait modestement, en vue de l'humble destinée que seule elles pouvaient attendre, les plaçait quand elles atteignaient leur dix-huitième année, et dont la sollicitude ne les abandonnait pas ensuite, mais les suivait longtemps, amicalement, — pourvu, bien entendu, qu'elles en restassent dignes. Depuis dix ans qu'elle s'occupait de l'asile, M<sup>me</sup> Massod de Bussens s'était particulièrement intéressée à quelques-unes de ces pauvres filles : l'une de ses joies les plus chères était d'en recevoir, plus tard, des nouvelles favorables, de les savoir bien placées, ou mariées, mères, heureuses. Les intérêts de l'établissement la touchaient donc de près ; elle ne manquait pas une des séances où on les discutait, sous l'antique présidence de M. Sordes.

Elle traversa rapidement la cour, où passaient quelques-unes de ses protégées, en robe grise et bonnet blanc, qui chuchotaient entre elles avec des airs mystérieux. Elle monta au premier étage, où se trouvait la salle du conseil. Tout de suite elle remarqua Trembloz, dont les yeux l'attendaient. Quoiqu'elle fût d'avance sûre de le voir là, elle n'en éprouva pas moins une violente émotion, qu'elle contint avec son habituelle maîtrise d'elle-même. Un second regard lui montra que le comité était au complet. Autour des deux pasteurs, il y avait M<sup>me</sup> Sordes, attentive, prête à fournir à son mari l'appui de son inaltérable docilité ; M<sup>me</sup> Quartier, la « syndique », aussi sèche que le syndic était gros, la figure en lame de couteau, le teint bilieux, ses longues mains étendues devant elle, pareille à quelque grande araignée pressant une proie ; M<sup>me</sup> Tiercet, la seule qui fit de la toilette, en chapeau à fleurs, en gants clairs, l'air un peu évaporé, tambourinant des doigts sur la table ; M<sup>lle</sup> Surgeat, en robe de pauvre, ses mains noueuses gantées de filoselle, tout inquiète de ce qui allait se passer ; enfin, M<sup>me</sup> Brun, la directrice de l'asile, petite, alerte, rondelette, qui affectait de parler abondamment de choses indifférentes

Après les complimens d'usage, qui se prolongeaient toujours quelques minutes, car il fallait s'informer de la santé de toutes les familles et M<sup>lle</sup> Surgeat aimait à raconter ses rhumatismes, M. Sordes ouvrit la séance, lut le procès-verbal, présenta son nouveau collègue, auquel incomberaient désormais les fonctions de secrétaire. Puis il donna la parole à M<sup>me</sup> Brun, qui commença :

— Si j'ai pris la liberté de vous convoquer d'urgence, mesdames et messieurs, c'est qu'il le fallait absolument. Vous savez que nos réglemens m'y autorisent, et même, dans certains cas, m'en font un devoir. Vous reconnaîtrez sans doute que nous sommes en présence d'un de ces cas quand vous saurez les circonstances qui ont rendu cette convocation indispensable...

Elle s'arrêta, toussa, reprit :

— Depuis que notre établissement existe et que j'ai l'honneur de le diriger, nous ne nous sommes jamais trouvés aux prises avec une difficulté comparable à celle qui nous réunit aujourd'hui. Il ne s'agit de rien moins que de la bonne renommée de notre cher asile, que menace la conduite... la conduite indigne d'une de nos élèves!

Antoinette se sentit prise d'angoisses : on ne lui parlait que de l'œuvre, et elle songeait à ses préférées, dont peut-être il s'agissait... Mais M<sup>me</sup> Brun continua, plus embarrassée à mesure qu'elle approchait du fait :

— La chose est si affreuse, que je ne sais vraiment en quels termes vous la raconter... Cela vous sera certainement aussi pénible qu'à moi-même... C'est une épreuve, une véritable épreuve, pour nous toutes... Enfin, mesdames, j'avais cru remarquer depuis quelque temps... qu'une de nos élèves... une de celles que nous avons le plus aimée... une de celles sur qui nous comptons le plus pour récompenser nos efforts... Rose... Rose Charmot...

Frappée au cœur, M<sup>me</sup> Massod de Bussens ne put s'empêcher de s'écrier :

— Rose!...

... car elle aimait entre toutes cette gracieuse enfant, très douce, trop jolie pour son état de fille pauvre.

— Oui, Rose, répéta M<sup>me</sup> Brun... C'est d'elle qu'il s'agit... Vous allez voir, mesdames, comment elle a répondu à notre sollicitude, à quel point elle était indigne de notre sympathie... Depuis quelque temps donc, j'avais cru remarquer... j'avais constaté, même, un certain nombre de petits mensonges qui tendaient à excuser des retards parfois prolongés lorsqu'elle sortait de l'établissement, ou à lui procurer des prétextes de sortie... Vous savez,



mesdames, à quel point je suis scrupuleuse pour ces choses-là, avec quel soin je surveille les moindres sorties de nos élèves... Mais, d'autre part, Rose est une de celles en qui nous avons le plus de confiance... C'est pour cela que je ne me suis pas méfiée assez vite... Hélas! pouvais-je prévoir que cette enfant si sage, si obéissante, si tranquille, avait une âme perverse et vicieuse?... Laquelle de vous, mesdames, s'en serait doutée?... Et si j'ai cédé à des illusions qui ont ralenti ma surveillance, ces illusions ne les avez-vous pas toutes partagées?...

M<sup>me</sup> Brun glissait à l'apologie personnelle, craignant au fond qu'on ne la rendit responsable des fautes qu'elle allait révéler. Un murmure approbateur la rassura. Pourtant, sa voix se mit à trembler et son regard s'obscurcit quand elle reprit :

— Au point où nous en sommes, je ne puis encore vous donner, comme je le voudrais, tous les détails de la faute... Je les ignore moi-même... Rose, que j'ai enfermée dans sa chambre, refuse de répondre à mes questions... Pourtant elle ne nie rien... Du reste, voudrait-elle nier, qu'elle ne le pourrait plus... Car déjà son expiation commence...

On ne soufflait plus. Les yeux impatients, braqués sur M<sup>me</sup> Brun, semblaient lui crier : « Finissez, mais finissez donc ! » La directrice pourtant hésitait, oppressée, comme si les mots se refusaient à sortir de sa gorge. Enfin, d'une voix très basse, elle murmura :

— Mesdames... Mesdames..., la malheureuse est enceinte!...

Un murmure de stupeur parcourut l'assemblée; des exclamations indignées, des regards sévères ou confus s'entre-croisèrent, puis se fixèrent sur M<sup>me</sup> Brun, qui, effrayée de son effet, battait en retraite en balbutiant.

— Je vais la chercher... Vous l'interrogerez vous-mêmes.

Elle sortit. Personne n'osait parler. On interrogeait des yeux l'austère figure de M. Sordes, plus impénétrable que jamais. M<sup>me</sup> Tiercet murmura :

— Quelle horreur!...

— Pauvre Rose, répondit M<sup>me</sup> Massod de Bussens.

M<sup>lle</sup> Surgeat avait rougi : deux larmes, qu'elle retenait, brillèrent dans ses bons yeux; le cri de pitié de M<sup>me</sup> Massod les fit jaillir :

— C'est si triste! soupira-t-elle.

Malgré le respect qu'imposait la vieille fille, des regards étonnés la désapprouvèrent; en sorte qu'elle baissa sa tête timide tandis que M<sup>me</sup> Quartier, emportée par son indignation, prononçait :

— ... Plus à blâmer qu'à plaindre!...

En même temps, elle se penchait à l'oreille de sa voisine, M<sup>me</sup> Sordes, et, incapable de garder plus longtemps pour elle seule sa grosse préoccupation, elle lui demanda :

— Qui donc peut être l'auteur?...

M<sup>me</sup> Sordes esquissa un geste d'ignorance :

— On le saura, fit-elle... Certainement, on le saura...

Et elle pinça davantage ses lèvres déjà si minces. M<sup>me</sup> Tiercet, qui n'avait encore poussé qu'une simple exclamation, hasarda, en secouant son chapeau à fleurs :

— Peut-être M<sup>me</sup> Brun, notre chère amie, n'a-t-elle pas été assez... ou a-t-elle été trop...

Mais M. Sordes défendit l'absente.

— M<sup>me</sup> Brun est au-dessus de tout reproche! déclara-t-il d'un ton péremptoire. On ne doit pas rendre les honnêtes gens responsables des fautes des méchants!

M<sup>me</sup> Tiercet baissa le nez, comme une écolière grondée; et personne ne souffla plus mot jusqu'à ce que la porte s'ouvrit pour livrer passage à Rose, que M<sup>me</sup> Brun poussait devant elle.

Rose était une ravissante fille, de dix-sept ans à peine, aux traits menus, d'une exquise finesse, encadrés de légers cheveux blond cendré, aux yeux bleu de lin naïfs et candides : une délicieuse porcelaine fragile et blanche, qui gardait toute son élégance dans l'uniforme gris de l'asile, une princesse de contes de fées habillée en servante par un méchant vainqueur. D'un mouvement instinctif d'enfant menacé, elle voulut se cramponner à la jupe de M<sup>me</sup> Brun; puis, comme celle-ci la repoussait, elle se détourna, la figure dans ses mains, à demi penchée en avant, secouée de gros sanglots.

— Voici la coupable! dit la directrice. Je n'ai rien obtenu d'elle, rien. Vous pouvez l'interroger comme vous voudrez, mesdames. Peut-être sera-t-elle plus docile avec ses protectrices.

Les juges se consultèrent des yeux. Quelles questions poser? Par où commencer l'enquête? Après quelques secondes d'hésitation, M<sup>me</sup> Quartier, se tournant vers M. Sordes, revint à son idée :

— Ne pensez-vous pas qu'avant tout... il faudrait savoir... quel est l'auteur?...

M<sup>me</sup> Tiercet approuva d'un mouvement de tête. Alors, M. Sordes interrogea :

— Voyons, malheureuse enfant... Vous n'avez rien à cacher à vos protectrices, qui connaissent votre faute, votre déshonneur... Dites-nous quel est votre... complice?

Rose ne répondit que par un redoublement de larmes.

— Vous pleurez, répondit M. Sordes avec emphase, vous déplorez votre inconduite... C'est trop tard!... C'est avant le péché qu'il faut songer à ses conséquences... Vous devez comprendre que si quelque chose peut encore nous inspirer un peu d'indulgence en votre faveur, c'est une franchise absolue, c'est un aveu complet, une entière confiance en nous...

— Oui, appuya M<sup>me</sup> Quartier, nous voulons tout savoir; nous en avons le droit!

— Le devoir! renchérit M<sup>me</sup> Tiercet.

Rose pleurait toujours.

— Songez, mon enfant, dit avec bonté M<sup>lle</sup> Surgeat, que nous pourrons peut-être vous sauver encore... Nous tâcherons d'agir sur votre séducteur, de le décider à vous épouser... Il vous l'a promis, sans doute? N'est-ce pas, il vous l'a promis?...

La bienveillance des paroles et de la voix agit sur la jeune fille, qui écarta ses mains pour jeter un regard suppliant sur la bonne demoiselle. Mais M<sup>me</sup> Quartier, qui contenait mal son impatience, recommença :

— Voyons! malheureuse fille que vous êtes!... répondez!... Répondez donc!... Ou si vous ne voulez pas répondre, dites-le!...

Et l'enfant cacha de nouveau son visage baigné de larmes.

— Rose, je vous en prie!... fit M<sup>me</sup> Brun d'une voix conciliante.

Tandis que M<sup>me</sup> Sordes, roulant ses petits yeux dans tous les sens et décollant ses lèvres, s'écriait :

— Vous verrez qu'elle ne parlera pas...

— Faut-il vous rappeler ce que nous avons fait pour vous? reprit M. Sordes... Nous vous avons recueillie... Nous vous avons élevée... Est-ce ainsi que vous nous récompensez de nos soins, de notre dévouement?...

Alors, entre ses sanglots, d'une pauvre petite voix grêle de cristal fêlé, Rose répondit :

— Je ne veux pas... dire... son nom...

Des murmures accueillirent cette déclaration.

— Oh! oh! s'écria M<sup>me</sup> Tiercet en écarquillant les yeux, comme si elle voyait tout à coup se développer devant elle des horizons noyés de mystère...

Et M<sup>me</sup> Quartier, avec ardeur :

— Est-ce qu'il ne pourrait pas vous épouser, par hasard?... Mais alors?...

— C'est peut-être plus grave encore que nous ne le pensions! gémit M<sup>me</sup> Sordes...

Tandis que M<sup>me</sup> Quartier s'oubliait jusqu'à frapper du poing

sur la table, en criant presque : — Mais parlez ! parlez donc !... de nouveau, la petite voix tremblante balbutia :

— C'est moi... qui suis... coupable... Je ne demande rien... Je ne veux pas qu'on fasse... de mal... à personne à cause de moi...

A son tour, M. Sordes éleva la voix :

— Vous ne voulez pas?... Ah ! vous ne voulez pas!... Eh bien, moi ! je vous ordonne de parler... Oui, moi qui suis votre pasteur, moi qui vous ai instruite, moi qui vous ai reçue à la sainte table... Je vous ordonne, entendez-vous!...

Rose découvrit son visage, qui, sous les larmes, gardait sa fraîcheur transparente, comme une fleur sous la rosée. Elle cessa de pleurer. Ses deux yeux candides se fixèrent posément sur M. Sordes, et d'une voix affermie, avec une douceur résolue, elle déclara :

— Je ne dirai rien... rien... Je ne veux rien dire!...

Et, toute pâle, elle fit face à ses juges.

Ce fut un véritable soulèvement. M<sup>me</sup> Quartier se dressa de toute la hauteur de sa grande taille, et siffla, entre ses lèvres cruelles :

— Elle nous brave !

M<sup>me</sup> Sordes répétait :

— Ah ! malheureuse enfant ! malheureuse enfant !

M<sup>me</sup> Tiercet se voila la face de ses gants clairs ; M. Sordes prenait déjà un visage terrible, qui annonçait l'anathème, quand M<sup>lle</sup> Surgeat, toute tremblante d'émotion, s'écria d'une voix suppliante :

— Ne la tourmentez plus!...

Si grand était le respect qu'inspirait sa belle fortune, dont les diverses œuvres de la ville escomptaient l'héritage, que M. Sordes reprima sa colère :

— Emmenez-la, madame ! ordonna-t-il à M<sup>me</sup> Brun... Il est inutile de prolonger cette pénible scène... Nos bonnes paroles ne peuvent rien contre un pareil endurcissement!... Toutefois, qu'elle le sache : puisqu'elle ne veut rien avouer, nous serons tenus à une sévérité plus grande.

M<sup>me</sup> Brun sortit avec Rose ; des conciliabules se tinrent à voix basse, interrompus par quelques exclamations qui résumaient l'impression générale :

— Quel incroyable entêtement !

— C'est l'esprit du diable qui est en elle !

— Qui aurait pu prévoir une telle perversité?...

Mais on ne discutait plus : chacun mûrissait ses pensées : M<sup>lle</sup> Surgeat, la tête inclinée, s'affligeait ; les yeux de M<sup>me</sup> Quartier roulaient des menaces ; M<sup>me</sup> Sordes elle-même avait pris une

expression méchante à force de sévérité; la pauvre femme ressemblait à un mauvais soldat que la voix du chef et l'exemple des autres finissent par jeter dans la bataille : bonne, et plutôt indulgente, elle pouvait devenir agressive, âpre et dure pour suivre son mari.

Sitôt que la directrice rentra, la discussion recommença :

— Ce n'est point à cette malheureuse qu'il nous faut penser avant tout, déclara M. Sordes, mais à ses compagnes, à ses compagnes qu'un mauvais exemple pourrait corrompre, à ces jeunes âmes dont nous avons la garde, dont nous sommes responsables, pour le salut desquelles nous devons faire un exemple.

Il regardait M<sup>lle</sup> Surgeat, comme pour la tenir en respect.

— Nous n'avons qu'une seule chose à faire, une seule, continua-t-il... Séparer l'ivraie du bon grain... La chasser de l'asile, immédiatement, afin que sa présence ne souille pas davantage notre maison, et que sa contagion ne gagne pas nos autres brebis...

— Oui, oui, appuya M<sup>me</sup> Quartier. Pas de pitié pour elle... puisqu'elle ne veut rien dire!

Sous le regard de M. Sordes, M<sup>lle</sup> Surgeat ne bronchait plus : si souvent, au cours de sa longue vie, elle avait pris dans son cœur le parti des faibles et des coupables contre leurs juges inflexibles! mais sa compassion demeurait stérile, comme tant de bons sentimens comprimés ou mal éclos : il aurait fallu de l'énergie, hélas! et la pauvre demoiselle en manquait! Aussi penchait-elle sa tête dolente, résignée à tout, une larme d'impuisante pitié tremblant à ses paupières.

— Mais si nous la chassons, fit M<sup>me</sup> Massod qui n'avait encore rien dit, où ira-t-elle? que deviendra-t-elle?

— Eh! qu'importe! s'écria M<sup>me</sup> Quartier, cela ne nous regarde plus!

— Elle est perdue, dit M. Sordes, irrémédiablement perdue! Elle a un oncle quelque part, je crois : il la recevra s'il veut... Pour nous, notre premier devoir est de préserver notre établissement, de sauver sa bonne renommée. Il faut frapper, sans faiblesse! Montrons à nos élèves à quels abîmes conduit le péché! N'est-ce pas votre avis, mon cher collègue?

Il se tourna vers Trembloz, qui suivait d'un air triste la discussion à laquelle il n'avait pris aucune part, et qui murmura :

— Le Christ a pardonné à la femme adultère... Un peu d'indulgence, quelquefois...

M. Sordes l'interrompit impétueusement :

— Un peu d'indulgence! Qu'entendez-vous par là, je vous en prie? Que voulez-vous que nous fassions pour elle? Voyons, mon

cher collègue, dites-le, expliquez-vous! Vous savez bien que le Seigneur a dit : « Si ton œil droit te fait tomber dans le péché, arrache-le et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse que si tout ton corps était jeté dans la géhenne. »

Éloquent du haut de la chaire, Trembloz se sentait, au milieu de ces figures étrangères, d'une timidité qui le paralysait. Il aurait voulu défendre la pauvre enfant qu'il venait d'entrevoir, et il ne trouvait pas les mots qu'il cherchait, ou il n'osait pas les dire. Le regard de M<sup>me</sup> Massod de Bussens, qui vint se fixer sur lui, l'enhardit un peu :

— Il me semble pourtant, reprit-il, que nous ne pouvons pas la renvoyer ainsi, sans nous préoccuper de ce qu'elle deviendra, une pauvre fille, si jeune, abandonnée à elle-même, sans ressources, sans appui... Je vous assure que c'est épouvantable!

Le regard d'Antoinette l'encourageait doucement. Il continua :

— Sans doute, nous ne devons pas permettre au mal de pénétrer dans cette maison... Mais si nous sommes responsables des autres jeunes filles confiées à notre garde, le sommes-nous moins de celle-ci? Peut-être pourrions-nous encore l'aider. Il y a de la miséricorde au ciel pour toutes les fautes...

M<sup>lle</sup> Surgeat relevait la tête. M. Sordes, inquiet, arrêta Trembloz du geste :

— Vous êtes jeune, mon cher collègue, dit-il, vous ne connaissez pas encore le cœur humain, vous ne savez pas quels abîmes de corruption il recèle... Vous croyez qu'on peut quelque chose par l'indulgence et la bonté!... Erreur! erreur dangereuse!... C'est par la crainte qu'on mène les hommes dans le droit chemin... L'indulgence n'est le plus souvent qu'une coupable faiblesse... Meilleur on est pour les méchants, plus ils s'endurcissent dans le mal... Vous en ferez la triste expérience!

— Il est impossible que cette enfant soit endurcie dans le mal, répliqua Trembloz. Elle a seize ans, dix-sept ans à peine. Elle se repent...

— ... Oh! interrompit M<sup>me</sup> Quartier, si elle se repentait sincèrement, elle nous aurait tout dit!

— Mais son silence même, répartit Trembloz, ne vient-il pas d'un sentiment... relativement bon?... Elle se sent tombée, elle ne veut entraîner personne dans sa chute... Il y a là du courage, de la générosité...

Cette fois, M. Sordes prit son ton le plus sévère :

— Du courage, de la générosité! s'écria-t-il... Mon cher collègue, y pensez-vous?... Peut-il y avoir du courage et de la géné-

rosité dans le mal? C'est de l'endurcissement, vous pouvez m'en croire! Votre jeunesse vous entraîne à des illusions périlleuses. Que serait devenu cet asile si nous l'avions dirigé d'après vos principes? Jusqu'à présent, ce sont les nôtres qui ont prévalu : la maison s'en est bien trouvée... J'espère qu'ils l'emporteront encore, et que vous ne tarderez pas vous-même à reconnaître qu'ils sont seuls légitimes!

Là-dessus, M. Sordes parcourut des yeux l'assemblée :

— Quelqu'un veut-il encore prendre la parole? demanda-t-il d'un ton sec.

Personne ne bougea..

— Puisque personne n'a plus rien à dire, reprit-il, je vais mettre aux voix la proposition d'exclusion immédiate. Je prie les personnes qui adoptent cette proposition de lever la main.

M<sup>mes</sup> Sordes, Quartier et Tiercet levèrent la main avec empressement; M<sup>me</sup> Brun suivit, après une brève hésitation : il était dans son rôle de rester toujours avec la majorité.

— Opinion contraire? demanda M. Sordes.

Les dissidens ne manifestèrent pas. Il conclut :

— L'expulsion immédiate est prononcée. Madame Brun, vous voudrez bien vous charger de cette pénible exécution, n'est-ce pas?

La directrice fit un signe d'assentiment. Puis, comme M<sup>me</sup> Massod de Bussens, à son tour, l'appelait, elle se retourna, attendant :

— Madame Brun, fit Antoinette d'une voix ferme, qui cachait sa profonde émotion, vous direz à Rose que je l'emmène avec moi... chez moi... Elle peut venir tout de suite : je la prendrai dans ma voiture...

Un silence glacial accueillit ces paroles. Sans regarder personne, M. Sordes murmura :

— Voilà les fruits des paroles faibles et de la pitié déplacée!

Cependant, M<sup>lle</sup> Surgeat s'approchait de M<sup>me</sup> Massod, pour lui dire, à demi-voix :

— Si je puis vous aider en quelque chose dans votre bonne œuvre, madame, j'en serai bien heureuse, croyez-le!...

Trembloz s'était détourné pour cacher son émotion. Il se disait dans son cœur :

« Elle est bonne! Oh! qu'elle est bonne!... »

Et comme il aurait voulu s'agenouiller devant elle, il n'osait plus la regarder...

ÉDOUARD ROD.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

---

---

# LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE

---

## I

### SES ORIGINES PRÉ-RAPHAÉLITES

---

Il y a une peinture anglaise. Voilà ce qui frappe tout d'abord quand on visite, en quelque pays que ce soit, une exposition internationale des Beaux-Arts. Tant qu'on parcourt les salles consacrées à l'Allemagne, à l'Autriche, à l'Italie, à l'Espagne, à la Belgique, à la Hollande, voire même aux États-Unis ou aux pays scandinaves, on se croit toujours en France; et, de fait, on est toujours parmi des artistes qui habitent Paris, ou qui ont fait leurs études à Paris, ou qui, au moins, suivent de loin, ceux-ci la discipline de l'école, ceux-là le mouvement révolutionnaire des coteries parisiennes. Il faut un grand luxe d'écriteaux pour se persuader devant M. Sargent qu'on a mis l'Atlantique entre soi et l'atelier de M. Carolus Duran, ou même devant M. Werenskiöld qu'on a passé la Baltique et que M. Roll n'a pas été du voyage. Au contraire, dès qu'on entre chez les Anglais, on sent qu'on n'est plus chez des compatriotes et l'on doute si l'on est encore chez des contemporains. Il semble qu'on ait mis à son doigt l'anneau des contes de fées qui transporte sur une plage très lointaine et très inconnue. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait de talents, ni même de talents personnels, qu'à Londres. Il y en a presque partout; mais ni l'Allemagne, avec MM. Lenbach, Böcklin, de Uhde et de Werner, ni la Hongrie avec MM. Brozik et de Payer, ni les pays scandinaves avec MM. Krojer, ou Heyerdahl, ou Munsterhjelm, ni la Hollande avec MM. Neuhuys ou Martens, ni l'Espagne avec M. Pradilla ou M. Sanchez Perrier, ni la Belgique avec MM. Wauters et Jean



Verhas, ni la Roumanie avec MM. Mircea et Grigoresco, ni tout autre pays qu'on voudra citer, ne nous offrent un seul groupement qui ne procède plus ou moins de nos écoles nationales. Ces artistes peuvent être habiles, quelques-uns aussi habiles que les nôtres : ils ne sont pas différens. A la vérité, sur la carte géographique, ils occupent des régions diverses, mais si l'on dressait une carte esthétique du monde, on serait obligé d'étendre à ces régions la couleur de la France, comme à des colonies de l'art français. Les Iles Britanniques, au contraire, tranchent violemment sur le reste de la mappemonde. Leurs peintres semblent ignorer qu'il y a un continent. S'ils l'ont appris, ils n'y ont rien pris, et s'ils l'ont vu, ils ne l'ont pas regardé. Ils n'ont pas fait le pont sur la Manche. Il y a cinquante ans, pendant que nous adoptions une manière plus large où le dessin tenait moins de place, où le détail était sacrifié à l'ensemble, nos voisins prenaient justement le contre-pied de ce mouvement et allaient à la minutie des Primitifs. Aujourd'hui que l'école du plein air a éclairci la plupart de nos toiles, ils restent intrépidement fidèles à leurs colorations éclatantes, à leur modelé pénible et compliqué. Les assauts du réalisme, de l'impressionnisme, se brisent sur leur esthétique comme les escadrons de Ney sur les carrés de Wellington. Il y a des peintres allemands, hongrois, belges, espagnols, scandinaves, mais il y a une peinture anglaise.

Assurément ceci n'est pas une découverte. Dès 1859, Th. Silvestre célébrait cet art auquel il trouvait « le goût du terroir, l'odeur de la patrie. » Th. Gautier y signalait « une forte saveur locale qui ne doit rien aux autres écoles », et depuis cette époque, chaque année est venue accentuer et comme creuser ces traits distinctifs. Mais la peinture anglaise n'en demeure pas moins inconnue. Au Louvre, elle n'est représentée que dans une antichambre où pas une œuvre contemporaine n'a trouvé place. Dans nos *Salons*, si M. Burne-Jones a envoyé quelques toiles, qui étaient loin de compter parmi ses meilleures, ses confrères se gardent d'imiter cet exemple et le jour est loin, sans doute, où ils viendront en masse s'exposer aux jugemens du « point de vue latin ». C'est seulement aux expositions universelles, de 1855 à 1889, qu'on a pu soupçonner quelque chose de l'art des pré-raphaélites ou des académisans d'outre-Manche. Encore ce quelque chose est-il bien différent de ce qui pourrait donner une idée, sinon complète, du moins caractéristique, de la peinture anglaise. En 1889, par exemple, M. Watts n'avait pas envoyé ses œuvres typiques ; ni M. Madox Brown, ni M. Holman Hunt n'avaient exposé ; et les curieuses recherches ornemanistes de M. William Morris manquaient totalement. En sorte que nous avons une notion plus

claire de l'école de Phidias ou de l'art des Pharaons que de la peinture anglaise, — qui est à deux heures de la France et qui est vivante.

Il est temps cependant de connaître cet art voisin et ignoré, car si les artistes anglais ne viennent guère chez nous, les nôtres commencent à aller chez eux et le charme de l'inconnu opère plus sûrement que ne le ferait l'étalage de la publicité. L'éloignement, la traversée qui n'est pas, pour beaucoup de Français, sans quelque pénible appréhension, la difficulté de voir les toiles des maîtres contemporains qui ne se trouvent dans presque aucun musée de Londres, mais appartiennent à des musées de province ou à des collections particulières, les portes à forcer, les démarches à faire, tout cela environne les œuvres de nos voisins d'une auréole qu'elles n'auraient point si elles étaient à côté de nos chefs-d'œuvre du Louvre, visibles pour tout venant. En esthétisme comme en amour, les barrières sont des aimans, les obstacles attirent. Depuis longtemps, dans les cénacles symbolistes, on entend prononcer avec recueillement les noms de Watts et de Burne-Jones, et beaucoup les acceptent et se les transmettent comme on fait d'un vocable magique, dont la vertu dispense de tout éclaircissement. Mais certains artistes, eux, ont regardé les œuvres ; ils s'en sont imprégnés et tout jeune peintre qui quitte Calais pour Douvres peut répéter ces mots de Gustave Doré : « Quelque chose me dit que, si je vais en Angleterre, je romprai bien des liens avec ma patrie. » Déjà l'on voit, — soit dans des œuvres séparées, comme celle de M. Tissot, soit dans les petites expositions des groupes symbolistes, — que ces novateurs n'ont pas dédaigné de puiser certaines inspirations chez les maîtres anglais. Le grand artiste dont les symbolistes se réclament, d'ailleurs indûment, M. Puvis de Chavannes, a, par sa manière de composer, certaines analogies avec les pré-raphaélites. Il n'est guère de Français allant à Londres qui n'ait fait de lui-même cette remarque, et il n'y a guère d'amateur anglais qui n'ait sur la conscience d'avoir appelé le maître de *l'Enfance de Sainte Geneviève*, « le Burne-Jones français ». D'autre part, il ne faudrait pas beaucoup chercher pour découvrir dans le procédé de nos pointillistes un souvenir de Turner et même de Watts. Ainsi, que l'on étudie l'une ou l'autre des deux tendances les plus nouvelles qui entraînent les jeunes hors des voies de l'école : l'art littéraire ou symboliste d'un côté, l'art de pur procédé de l'autre, on voit, sinon qu'elles se rattachent, tout au moins qu'elles ressemblent étonnamment à la peinture anglaise contemporaine. Il est donc utile de dire aujourd'hui quel est cet art, comment il est né ; — quels sont actuellement ses principaux maîtres et ses grandes œuvres, en quoi consiste son originalité

maîtresse; — enfin, pour tirer de cette étude quelque conclusion d'avenir, ce qu'il faut en craindre ou en espérer.

## I

Il y a un demi-siècle qu'un jeune artiste alors sans notoriété, et encore aujourd'hui sans gloire, rentrait en Angleterre après avoir travaillé à Anvers, à Rome et à Paris. Dans ses bagages, il y avait des dessins, des projets de fresques et de tableaux d'histoire faits à Paris, mais en opposition avec toutes les idées françaises. Peu de temps auparavant, il avait envoyé à une exposition une grande composition sur Guillaume le Conquérant. Ce jeune homme que berçaient peut-être alors les plus beaux rêves d'ambition ne devait jamais voir luire le jour des grands succès. C'était à une conquête cependant qu'il marchait, comme le héros de son tableau, et ce qu'il apportait à son pays dans ses bagages, c'était la peinture anglaise contemporaine.

En effet, s'il suffit d'une promenade dans une exposition universelle pour sentir qu'il y a un grand art national en Angleterre, il ne faut qu'une visite dans un musée de Londres pour s'apercevoir que cet art ne date pas de très loin. Allez à la Galerie Nationale, sur cette place de Trafalgar où le génie militaire anglais a dressé ses deux plus grandes figures de héros : Nelson et Gordon ; ou bien au musée de South Kensington, dans ces *halls* immenses où tous les arts plastiques, tous les styles, toutes les écoles sont offerts à votre étude, avec un esprit didactique et un confortable éminemment anglais, et cependant vous pourrez souvent vous croire au Louvre. Jusqu'en 1848, on admire, mais on ne s'étonne pas. Reynolds et Gainsborough sont de grands maîtres ; mais ils font de la peinture du xviii<sup>e</sup> siècle en Angleterre et non de la peinture anglaise au xviii<sup>e</sup> siècle. Leur esthétique est celle de toute l'Europe au temps où ils vivaient. Plus tard Lawrence peint chez nos voisins comme Gérard chez nous. En parcourant ces salles, on voit d'autres tableaux, mais non une autre manière de peindre, ni de dessiner, ni même de composer et de concevoir un sujet. Seuls, les paysagistes, Turner et Constable en tête, donnent, dès le début du siècle, une note nouvelle et puissante ; mais ils sont si rapidement suivis et dépassés par les Français, qu'ils ont plutôt la gloire de créer un nouveau mouvement en Europe que la chance d'assurer à leur pays un art national. Quant aux autres, — les Haydon, les Wilkie, les Landseer, les Ward, les Eastlake, les Etty, les Mulready, les Maclise, les Egg, les Stothard, les Leslie, — ils font avec plus ou moins d'habileté la peinture qu'on fait partout. On s'intéresse une minute à leurs chiens, à leurs chevaux, à leurs po-

liticiens de village, à toutes ces petites scènes de genre, d'intérieur et de cuisine, qu'ils traitent moins bien que les Hollandais, et l'on passe... Rien ne fait prévoir qu'il va sortir de tout cela quelque chose de neuf et de grand. Par momens, un éclair d'étrangeté illumine cette vie raisonnable et prosaïque. Un petit tableau de Blake nous montre le premier ministre Pitt sous la forme d'un ange, en robe vert et or, conduisant à travers les nuées le parlement anglais, sous les apparences d'un monstre décrit dans le livre de Job. Puis tout s'assoupit de nouveau : petites gens, petites histoires, petite peinture. Une couleur glabre, lustrée, plaquée sur du bitume, fausse sans vigueur, confite sans finesse, trop noire dans les ombres, trop brillante dans les clairs. Un dessin mou, hésitant, vaguement généralisateur. Et l'on songe, en approchant de la redoutable date 1850, au mot prononcé par Constable en 1821 : « Dans trente ans, l'art anglais aura vécu. »

Et cependant, si l'on regarde bien, deux caractéristiques sont là, sommeillantes, qui à l'appel d'un prince de l'art se lèveront et enchanteront les imaginations contemporaines. D'abord, l'intellectualité du sujet. De tout temps, les Anglais se préoccupent de choisir des scènes intéressantes, voire un peu compliquées, où l'esprit ait autant à saisir que les yeux, où la curiosité soit piquée, la mémoire mise en jeu, le rire ou les larmes provoqués par une histoire muette. Quand vous êtes au musée de Kensington, dans les salles de la collection Sheepshanks, vous saisissez au vif ce goût britannique. Vous rencontrez, côte à côte, se touchant, une scène du *Bourgeois gentilhomme*, une scène du *Malade imaginaire*, une scène des *Femmes savantes*, trois de *Don Quichotte*, une des *Joyeuses commères de Windsor*, de *Mon oncle Tobie*, de la *Mégère apprivoisée*, de *l'Homme au bon naturel*, puis le *Refus* tiré de Duncan Grey, puis *Portia et Bassanio*, en un mot le théâtre et le roman de tous les pays. Ces toiles sont signées : Wilkie, Callcott, Redgrave, Frith, Leslie. C'est l'art de la première moitié du siècle. Déjà s'affirme cette idée, d'ailleurs bien lisible chez Hogarth, que le pinceau est fait pour écrire, pour raconter, pour instruire, non simplement pour éblouir. Seulement, ce qu'il raconte avant 1850, ce sont des actions mesquines ; ce qu'il exprime, ce sont de petits travers, des ridicules ou des sentimens bornés ; ce qu'il enseigne, ce sont des articles du code de civilité. Il joue le rôle de ces cahiers d'images qu'on donne aux enfans pour leur montrer où conduisent la paresse, le mensonge ou la gourmandise. — L'autre qualité est l'intensité de l'expression. Qui-conque a vu des chiens de Landseer, ou tout simplement, dans les journaux illustrés anglais, quelque-une de ces études d'animaux où l'*habitus corporis* est serré de si près, l'expression si

recherchée, le tour de tête si intelligent, si différent selon que l'animal attend, craint, désire, interroge son maître ou réfléchit, pourra aisément comprendre ce que signifie ce mot : intensité d'expression. Ce n'est pas seulement justesse qu'il faut dire, car ce ne serait point là une caractéristique de l'art anglais. Nos animaliers du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle attrapent, eux aussi, l'expression juste, et pourtant quelle différence entre les chiens d'Oudry où de Desportes qui sont au Louvre et ceux de Landseer à la Galerie Nationale de Londres ! Mais de même que l'intellectualité du sujet ne se voit, avant 1850, qu'en des sujets qui n'en valent pas la peine, de même l'intensité d'expression n'est obstinément recherchée et heureusement atteinte que dans les représentations des figures animales. La plupart des figures humaines ont des attitudes banales, filles du mannequin, sans modalité expressive, ni vérité spécifique, ni précision pittoresque, mises sur des fonds imaginés à l'atelier, accommodées *de chic* à la sauce académique, d'après des principes généraux, excellents en soi, mais mal compris et paresseusement appliqués, se perdant, s'évanouissant dans des souvenirs de moins en moins lucides des beaux jours de Reynolds et de Gainsborough.

Tel était l'art en Angleterre, lorsque Ford Madox Brown revenait d'Anvers et de Paris avec une révolution esthétique dans ses cartons. Je ne veux pas dire que toutes les tendances qui ont prévalu depuis cette époque, toutes les individualités qui se sont développées, soient sorties de cet artiste, ni qu'au moment où il débarquait, personne parmi ses compatriotes ne sentit, ni ne rêvât les mêmes choses que lui. Mais si l'on songe, qu'en 1844, lorsque fut exposé *Guillaume le Conquérant*, rien de ces choses nouvelles n'était apparu, que Rossetti avait seize ans, Hunt dix-sept, Millais quinze, Watts vingt-six, Leighton quatorze, Burne-Jones onze et qu'aucun de ces maîtres n'avait, par conséquent, accompli sa formation ; si l'on songe ensuite que la façon de composer, de dessiner et de peindre inaugurée par Madox Brown se retrouve aujourd'hui, cinquante ans après sa première œuvre, dans les tableaux de Burne-Jones, après avoir passé par ceux du maître de Burne-Jones, Rossetti, il faut bien reconnaître à l'exposant de 1844, le rôle décisif du semeur, là où les autres n'ont fait que labourer avant l'heure, ou moissonner une fois la récolte venue.

Qu'y avait-il donc dans la main de ce semeur ? Dans sa tête, il y avait cette idée très nette que l'art périssait à cause de la généralisation systématique des formes et ne pouvait être sauvé que par le contraire, c'est-à-dire par la recherche minutieuse du trait individuel. Dans son cœur, il y avait le désir confus, mais ardent, de voir l'art jouer en Angleterre un grand rôle social, le

rôle du pain, au lieu de demeurer une sucrerie réservée à la table des riches. Enfin, dans sa main, il y avait une certaine gaucherie élégante, une délicatesse un peu roide, une adresse minutieuse qu'il avait prises, en partie à l'école gothicisante du baron Wappers, à Anvers, et en partie à la contemplation directe des primitifs. Tout cela était révolutionnaire et devait, à ce titre, déplaire à l'esprit conservateur des Anglais. Mais tout cela était anti-français, anti-continental, absolument original et pour ainsi dire autonome, et, à ce titre, devait plaire à leur patriotisme. « C'est à Paris que je pris la résolution de faire des tableaux réalistes, parce qu'aucun Français ne faisait ainsi », a dit Madox Brown. Ne nous arrêtons pas au mot *réaliste*, qui ne signifie nullement pour un Anglais ce qu'il veut dire pour nous. Ne retenons que ce cri de ralliement contre l'école française et en faveur d'un art national.

Comme Madox Brown arrivait à Londres, on s'occupait encore de ce grand concours commencé en 1843 pour la décoration du nouveau palais de Westminster et qui n'avait pas produit moins de cent-quarante cartons signés des meilleurs artistes du temps. Ce tournoi esthétique est une date dans l'histoire des arts en Angleterre, parce qu'il fit surgir de la foule des chefs encore inconnus. Un jeune artiste formé sans maître, Watts, venait de s'y révéler. Madox Brown y avait envoyé cinq grandes compositions. La principale était un épisode de la conquête normande : *Le corps d'Harold apporté à Guillaume le Conquérant*. C'étaient là ses premiers essais dans une voie nouvelle et sa première protestation contre les vieilles méthodes et l'art officiel. Mais aucun écho n'y avait répondu. L'échec était tel, le mépris public si évident, que le jour où le jeune maître reçut une lettre signée d'un nom italien : Dante Gabriel Rossetti, dans laquelle celui-ci demandait, avec force éloges, de devenir son élève, il ne mit pas en doute que l'inconnu ne se moquât de lui. Quelques jours après, il se présenta au domicile de Rossetti. « On m'avertit, raconte le poète, qu'un monsieur demandait à me voir. Ce monsieur ne voulait ni entrer, ni donner son nom, mais attendre dans le corridor. Je descendis donc et lorsque je fus au bas de l'escalier, je trouvai Brown, tenant d'une main un grand bâton, et, de l'autre, brandissant ma lettre. En guise de salut, il me cria : « Votre nom est-il Rossetti et est-ce vous qui avez écrit ceci ? » Je répondis affirmativement, mais je me mis à trembler dans mes chausses. « Que voulez-vous dire par cette lettre ? » telle fut la question qui suivit, et quand j'eus répliqué que je voulais dire ce que je disais effectivement, que je désirais être un peintre et ne savais rien de ce qu'il fallait pour y parvenir, l'idée que cette lettre n'était pas une

moquerie, mais un sincère hommage, commença de poindre dans l'intellect de Brown, et, sur-le-champ, d'antagoniste mortel, il se fit le plus doux des amis. »

Ce jeune homme, qui accourait si inopinément se ranger sous la bannière de Madox Brown, n'avait que vingt ans. C'était le fils d'un proscrit italien né dans une vieille petite cité perchée dans les Abruzzes. Il avait fallu que le père, montagnard curieux de civilisation, descendit à Naples et y devînt, de longues années, conservateur du musée pour que les idées d'art et de grand art entrassent dans sa famille. Il avait fallu aussi que ce gardien des antiques fût un destructeur des monarchies modernes, un poète connu pour ses chants exaltés, et qu'il se fût assez compromis en 1820, pour que le retour des Bourbons l'eût jeté sur la côte anglaise. Enfin, il avait fallu qu'il épousât la sœur d'un compagnon de Byron, le docteur Polidori, pour que ses enfans recueillissent dans les souvenirs, les passions et les deuils de famille, un écho de toutes les grandes douleurs patriotiques qui troublèrent la jeunesse du siècle. Toutes ces choses peut-être étaient nécessaires pour qu'en mars 1848 l'art gothicisant de Madox Brown fit sur l'esprit d'un habitant de Londres une autre impression que celle du scandale ou du suranné. Tandis que les Anglais demeuraient indifférens à ce qui allait devenir leur art national, le jeune Italien applaudissait avec enthousiasme et, grâce aux subsides du grand-père Polidori, commençait son apprentissage de peintre. Madox Brown, pensant qu'il fallait avant tout plier cette nature fougueuse à la discipline étroite de la réalité, mit le futur auteur du *Rêve de Dante* à copier des boîtes à tabac. Rossetti, qui avait traversé les cours de l'Académie sans y apprendre grand-chose, se résignait tant bien que mal à suivre les conseils qu'il avait sollicités. Il travaillait avec impatience, avec fureur, sans ordre, sans soin, nettoyant sa palette avec des bouts de papier qu'il jetait par terre et qui allaient se coller aux bottes des visiteurs, commençant douze tableaux à la fois, puis tombant dans une prostration complète, las, dégoûté de tout et de lui-même, n'achevant rien, ne voulant plus entendre parler de rien, se roulant par terre, poussant des gémissemens affreux. Puis il disparaissait pour un mois. Madox Brown ne s'en scandalisait pas, pensant que son élève avait entendu quelques voix d'en haut, l'appelant à d'autres besognes : ces voix étaient celles des « trecentistes » qu'il allait écouter dans les bibliothèques, s'essayant lui-même à faire des sonnets et des poèmes. Il envoyait ces essais aux poètes en renom, aux Leigh Hunt, aux William Bell Scott, et leur demandait, avec force éloges pour leurs vers, ce qu'ils pensaient des siens. Ce qu'il leur envoyait ainsi, en manuscrit, c'était un chef-

d'œuvre de grâce et de subtilité, la *Demoiselle élue*, par exemple, et d'autres pièces moindres, sous le titre de *Chants d'art catholique*, qui faisaient frémir ces rationalistes ou ces protestans. Puis il retournait à l'atelier de Madox Brown, ou bien il reprenait avec son père, à demi aveugle, quelque discussion sur la *Divine Comédie* que le vieillard avait commentée, ou, avec son frère William Michael et sa sœur Christina, une dissertation sur les nimbes au moyen âge. Toute la maisonnée écrivait des vers. Personne ne comprenait rien à ce tempérament de dilettante épris de tout, d'improvisateur parlant sur tout, de révolutionnaire anti-papiste occupé d'anges et de saintes, de peintre occupé de rythmes et de rimes; et son prestige s'en accroissait singulièrement. Maigre, brun, d'aspect et d'accent étrangers, le front bombé, les yeux brillans, les cheveux tombant sur les épaules, la barbe coupée à la façon d'un pêcheur napolitain, fort négligé dans sa mise, couvert de taches, il apparaissait aux jeunes gens, qui étudiaient la bosse à l'Académie, comme infiniment supérieur au commun des buveurs de *claret*. Sa passion pour le côté pittoresque des choses, son dédain pour les découvertes de la science, son mysticisme traversé par la préoccupation de vendre très cher ses tableaux, la mobilité continuelle de son esprit, devaient déconcerter jusqu'au bout ses amis les plus intimes. Il devait tour à tour peindre, écrire, repeindre, récrire, devenir amoureux de son modèle, miss Siddal, hésiter dix ans à l'épouser, s'y décider enfin; puis, un coup imprévu lui enlevant cette femme adorée, jeter dans son cercueil tous ses manuscrits, ses plus beaux poèmes, se refuser sept ans à les exhumer; ensuite, changeant d'avis, procéder à cette lamentable et épouvantable cérémonie, reprendre le manuscrit enterré avec la morte et en tirer de magnifiques rentes en livres sterling. Il devait enfin, à son lit de mort, après toute une vie de complète indifférence religieuse passée au milieu de libres penseurs ou d'adversaires du romanisme, demander en grâce un prêtre, un confesseur, à ses amis atterrés...

Tandis que Rossetti copiait des boîtes à tabac dans l'atelier de Madox Brown, un de ses camarades des cours de la Royal Academy faisait des efforts désespérés, surhumains pour se créer une position indépendante d'artiste, et ainsi échapper au négoce qui était l'occupation de sa famille. Il s'appelait William Holman Hunt et était âgé de vingt et un ans. Son père, petit commerçant de la Cité, avait tout tenté pour le détourner de la carrière artistique, mais jamais prudence paternelle ne fut plus obstinément contrariée par le Destin. A douze ans, comme l'enfant passait son temps à dessiner au lieu d'apprendre, on le retira de l'école et on le plaça à titre de clerc chez une espèce de commissaire-pri-



seur. Celui-ci surprit un jour son employé qui dissimulait quelque chose dans son pupitre, insista pour savoir ce que c'était, découvrit que c'était un dessin et ne se tint pas de joie. « C'est bon, dit-il, au premier jour de liberté, nous nous enfermerons tous deux ici, et nous passerons la journée à peindre. » Cela dura un an et demi, après quoi le jeune homme fut placé dans un entrepôt de marchandises, dirigé par un agent de Richard Cobden. Là, il trouva un commis dont la principale occupation était de dessiner des ornemens pour les calicots et autres étoffes de la maison. Le jeune Hunt l'aida naturellement dans cette besogne et rêva plus que jamais d'être artiste. Entre temps, il dépensait ses économies à se faire donner des leçons par un peintre de portraits, élève de Reynolds. Une vieille marchande d'oranges étant venue à son magasin offrir ses denrées, il fit d'elle un portrait si ressemblant que le bruit s'en répandit dans tout le voisinage et arriva aux oreilles du vieil Hunt. Le fils profita de cette circonstance pour déclarer qu'il serait un peintre et rien qu'un peintre. Le père, ayant épuisé, pour l'acquit de sa conscience, toutes les objections, céda devant la malice des événemens, et plus fier au fond qu'il ne voulait le paraître, il s'en consola en s'en glorifiant. Mais la partie était loin d'être gagnée. Pendant longtemps Holman Hunt lutta contre la misère, se livrant pour y échapper à toutes sortes de besognes hétéroclites. Il copiait des tableaux de maîtres pour le compte d'autres copistes, retouchait des portraits qui avaient cessé de plaire à leurs propriétaires, soit qu'ils ne fussent pas assez ressemblans, soit qu'ils le fussent trop, soit que l'habit eût passé de mode. Il échouait par deux fois au concours d'entrée à la Royal Academy; et, menacé de retourner au négoce ou à la campagne chez son oncle le fermier, il réussissait enfin après mille tracas.

Heureusement sa carrière avait çà et là quelques bons momens. Dans les cours de l'Académie, Hunt avait rencontré un jeune homme, de deux ans plus jeune que lui, presque un enfant, John Everett Millais, qui étonnait ses maîtres par de merveilleuses dispositions. A quinze ans, il avait déjà remporté la grande médaille d'études d'après l'antique et tout lui annonçait la plus brillante destinée. Les deux jeunes gens causaient souvent ensemble de l'avenir, du leur, et aussi de celui de l'Art anglais qu'ils trouvaient bien dégénéré. Ils causaient de ce coloris lourd, fade, poussé au noir, qu'on leur apprenait à l'école, le comparaient aux tonalités claires, vives, chantantes, des grands maîtres d'autrefois, et aussi de la Nature, et se demandaient comment on pourrait substituer les secondes au premier. Hunt avait été très frappé d'un mot que lui avait dit un passant, en le voyant copier, à la Na-

tional Gallery, le *Violoneux aveugle*, de Wilkie : « Vous n'arriverez jamais à la fraîcheur de Wilkie, si vous peignez sur des préparations de brun, de gris ou de bitume, si vous frottez d'abord la toile de tons neutres les uns pour les ombres, les autres pour les lumières, comme on vous l'apprend à l'Académie, car bientôt ces fonds reparaitront sous vos tons véritables et les pousseront au noir. Wilkie, lui, peignait sur toile blanche, sans préparation, et finissait son tableau morceau par morceau comme une fresque. » Ce conseil d'un inconnu venait exactement à son heure, non qu'il fût excellent en soi, mais parce qu'à un mal aigu il indiquait un héroïque remède. Hunt et Millais y songeaient tous deux et, interrogeant le peu de peintures primitives qu'ils voyaient çà et là, dans les galeries, ils se demandaient si leur éternelle fraîcheur ne venait pas de cette facture franche, sans dessous, sans mélanges habiles, sans cuisine, que les Maîtres d'avant Raphaël avaient transportée de la fresque où elle est inévitable, à la peinture à l'huile où elle fut abandonnée. Chez ces maîtres primitifs, où Madox Brown avait vu surtout des gestes non pas appris par cœur, mais individuellement recherchés, des attitudes trouvées non d'après le mannequin ou des figures fameuses des chefs-d'œuvre, mais d'après nature, eux, ils voyaient surtout une couleur claire et brillante et ambitionnaient vaguement d'y parvenir.

Avec les discussions esthétiques, la grande joie d'Holman Hunt était ses lectures. Les poètes, les historiens, les philosophes, les savans, il dévorait tout ce qui lui tombait sous la main. Comme Paul Flandrin, il faisait l'éducation de sa pensée en même temps que celle de son œil, et, peignant tout le jour, lisait presque toute la nuit. Un de ses camarades d'atelier lui apporta un soir un livre paru depuis peu d'années et constamment réédité. Cela s'appelait : « LES PEINTRES MODERNES, *par un gradué d'Oxford.* » Holman Hunt feuilleta le livre, d'abord avec curiosité, ensuite avec admiration, enfin avec enthousiasme. Ce n'était pas un de ces vagues bavardages qu'on est accoutumé de cataloguer sous le nom d'*Esthétiques*, de cette littérature d'art, due à des transfuges de la littérature qui, écrivant mal, ne dessinent pas du tout. C'était un plaidoyer rapide, nourri, éloquent, passionné en faveur du paysage naturaliste, opposé au paysage académique et composé. C'était une causerie étincelante, pleine de faits, pleine d'exemples, où l'on sentait l'expérience du praticien sous chaque théorie, une dissertation où l'on devinait que chaque coup de plume avait été précédé d'un coup de pinceau. Et c'était aussi la plus belle langue, la plus riche, la plus forte, la plus concise à la fois qu'on pût imaginer. Jamais dans aucun temps, ni dans aucun pays, on n'avait parlé de l'art d'une telle sorte, avec ce

feu, avec cette conviction, avec cet enthousiasme, et jamais peut-être on n'en pourra parler ainsi une seconde fois. Penché sur ce livre où il puisait comme une seconde vie, sur ces pages d'un inconnu qui lui semblaient avoir été écrites uniquement et nominativement pour lui, tant elles exprimaient clairement ce qu'il sentait confusément en son âme, Hunt passa la nuit à lire. Quoi donc? Ceci par exemple : « Ce doit être une règle pour tout peintre de ne jamais laisser un tableau quitter son chevalet, tant qu'il est encore susceptible de progrès, ou tant qu'on peut y mettre une pensée de plus. L'aspect général est souvent parfait et charmeur et ne peut être poussé plus loin, lorsque les détails sont encore complètement imparfaits et défectueux. Il peut être difficile, — c'est peut-être la tâche la plus difficile de l'art, — de compléter ces détails sans compromettre l'effet d'ensemble; mais tant que l'artiste ne l'a pas fait, son art est incomplet et son tableau inachevé. Celui-ci ne sera un tableau fini que s'il a à la fois l'ensemble et l'effet de la nature et la perfection infinie du détail de la nature. Et c'est seulement en s'efforçant d'unir ces deux choses qu'un peintre se perfectionne. En cherchant seulement les détails, il devient un ouvrier, mais en cherchant seulement l'effet général, il devient un escamoteur. » Et l'auteur disait encore : « Il est évidemment impossible pour un peintre de suivre exactement en tout la nature; il ne peut s'élever au même degré d'ordre et d'infinité, mais il peut atteindre une espèce moindre d'infinité. Il n'a pas à sa disposition pour peindre la millième partie de ce que la nature possède; mais il peut au moins ne pas laisser un atome de cet espace vide et inoccupé. Si la nature réalise des minuties sur des kilomètres, il n'a pas d'excuse pour faire des généralisations sur quelques pouces carrés. Et pourvu qu'il nous donne tout ce qu'il peut nous donner, pourvu qu'il nous fournisse un ensemble aussi complet et aussi mystérieux que celui de la nature, nous ne le blâmerons pas que ce soit l'ensemble d'une coupe, au lieu de l'ensemble de l'Océan. Mais il est impardonnable si, sous prétexte qu'il n'a pas un kilomètre à occuper, il n'occupe pas même un pouce de toile, et si, parce qu'il a moins de facultés à sa disposition, il laisse oisive la moitié de celles qu'il possède. Encore moins l'excuserons-nous, si, renonçant à imiter la nature dans son minutieux travail, il ne la suit que dans ses heures de repos, sans observer ce qu'elle a fait pour le gagner. Après qu'elle a dépensé des siècles pour faire croître la forêt, pour tracer le cours du fleuve, pour modeler la montagne, elle triomphe sur son œuvre, en toute liberté d'esprit, en jouant avec un rayon qui brille ou un nuage qui flotte, mais le peintre doit passer par les mêmes peines s'il veut se donner

la même récréation. Qu'il ciselle son rocher consciencieusement, qu'il détaille délicatement sa forêt, et ensuite nous lui permettrons ses divertissemens d'ombre et de lumière, et nous l'en remercierons; mais nous ne voulons pas qu'il nous donne le jeu avant la leçon, l'accessoire à la place de l'essentiel, l'illustration au lieu du fait. »

Et le jeune peintre poursuivant jusqu'au bout sa lecture, espérant, avant de se livrer au sommeil, y trouver le mot d'ordre si longtemps cherché contre la généralisation académique et le modèle suprême à opposer aux modèles de l'école, arrivait à cette page, la dernière du volume, la plus audacieuse que jusque-là on ait jamais écrite : « De la part des jeunes artistes, dans le paysage, rien ne doit être toléré que la pure imitation de la nature, *bona fide*. Ils n'ont pas à singer l'exécution des maîtres, à ânonner de faibles et incomplètes redites, et à mimer les gestes du prédicateur, sans comprendre sa pensée, ni prendre part à ses émotions. Nous n'avons pas besoin de leurs idées informes de la composition, de leurs conceptions incomplètes de la Beauté, de leurs essais irraisonnés de Sublime. Nous méprisons leur virtuosité, parce qu'elle est sans direction; nous rejetons leur décision, parce qu'elle est sans fondement; nous repoussons leur composition, parce qu'elle est sans matériaux; nous proscrivons leur choix, parce qu'il est sans comparaison. Leur affaire n'est ni de choisir, ni de composer, ni d'imaginer, ni d'essayer, mais de suivre humblement et consciencieusement les sentiers de la nature et la trace du doigt de Dieu. Il n'est pas de pire symptôme, dans les œuvres d'un jeune artiste, que trop de virtuosité dans la touche, car c'est le signe qu'il est content de son travail et qu'il n'a pas cherché à faire mieux que ce qu'il savait déjà. L'œuvre des jeunes doit être pleine de fautes, parce que les fautes sont les signes des efforts. Ils doivent se tenir à des couleurs calmes, des gris et des bruns, et prenant les premières œuvres de Turner pour exemple, de même que ses dernières pour but, *ils doivent aller à la nature en toute simplicité du cœur et marcher avec elle, obstinés et fidèles, n'ayant qu'une idée : pénétrer sa signification et rappeler son enseignement, sans rien rejeter, sans rien mépriser, sans rien choisir!* » Le mot d'ordre était trouvé. Hunt dormit-il cette nuit-là? Je ne sais, mais sûrement il rêva, et il y a des rêves plus fortifiants et plus profonds que le sommeil.

Quel était donc l'écrivain qui, dans cette page datée de 1843, donnait la formule précise du Réalisme, bien avant les réalistes, à l'heure où Courbet et ses pareils, encore enfans ou à peine sortis de l'École, cherchaient péniblement leur voie? C'était presque un enfant, lui aussi. Il avait écrit cela à vingt-trois ans,

dans un petit cottage de la banlieue de Londres, à Herne Hill, ramification des coteaux du Surrey. Pendant plusieurs années, voyageant avec ses parens en Italie, sur les bords du Rhin, en Suisse, on l'avait vu amasser des documens, copier des tableaux, étudier au microscope des feuilles, des fleurs, parcourir les musées et les montagnes, le crayon à la main, esquissant les moulures d'une corniche ou le grand trait d'un glacier, puis, déterminé par son admiration pour Turner à tenter une apologie de ce grand artiste, appeler à son secours toutes ces observations, tous ces exemples et crier à l'Angleterre stupéfaite que rien au monde n'était plus beau que la Nature et que l'art, et qu'un grand peuple qui s'exprimait devenait artiste quand il le voulait. De là, était sorti le premier volume de ces *Peintres modernes*; de là, devaient sortir pendant cinquante ans ces prodigieuses évocations des monumens humains et des choses divines, de la pensée antique et de l'inspiration disparue : les *Sept flambeaux de l'architecture*, les *Pierres de Venise*, *Aratra Pentelici*, le *Val d'Arno*, *Sésame et les Lys*, la *Reine de l'Air*, le *Nid d'aigle*, *Ariadne florentina*, les *Matins à Florence*, les *Lois de Fiesole*, — où ce guide autoritaire, ce Kneipp de l'esthétique, s'engage à vous guérir du mauvais goût, mais à condition que vous lui obéissiez aveuglément, — toutes ces œuvres si pleines d'acuité analytique et de souffle créateur, qu'on pourrait les appeler les *Poèmes de la critique*. Avec cette admiration pour les cieux, les nuages, les bois, les eaux, les rochers, John Ruskin devait pendant cinquante ans ravir les imaginations anglaises et les élever par degrés à cet enthousiasme dont l'esthétisme fut la ridicule, mais très sincère expression. Comprenant dès le premier jour que ses compatriotes ne le comprendraient pas s'il leur parlait simplement du Beau dans la Nature et dans l'Art, il leur parla du Vrai, du Bien, de l'Utile, de la Morale, de la pensée biblique et des curiosités de la science. Un dans son but, il se fit infiniment multiple dans ses moyens. Tour à tour érudit, historien, anti-papiste, moraliste, économiste, poète, botaniste, géologue, il attire les Anglais les plus revêches à l'idée de Beauté, par tous les charmes de sa conversation savante, et, par toutes les courbes de sa promenade historique, il les ramène inévitablement au même point qui est l'idée de la mission sociale de l'Art et de sa suprématie sur tout le reste. C'est déjà l'homme qui protestera contre les chemins de fer parce qu'ils sont laids, qui pardonnera aux papes parce qu'ils étaient beaux, qui fondera dans les couvens des fêtes esthétiques, dans les milieux ouvriers des musées, ressuscitera les gildes et les corporations du moyen âge, parce qu'elles étaient pittoresques, installera dans le Westmoreland un ouvroir de trente femmes

occupées à filer avec des rouets faits sur le modèle de celui du campanile de Giotto et à Laxey, dans l'île de Man, un atelier où l'on tisse la laine donnée par les moutons noirs de l'île, sans le secours d'aucune machine moderne, parce que le travail manuel développe les muscles et rend le corps humain plus beau. — A l'heure où le jeune Hunt lisait son premier livre, John Ruskin n'était pas encore l'auteur universellement connu, reproduit à des millions d'exemplaires qu'il est aujourd'hui ; mais déjà sa parole vive et acerbe faisait autorité. Seulement cette autorité était tout honoraire : on l'écoutait, mais on ne la suivait pas. Pour faire une révolution dans la peinture, le critique le plus éloquent ne suffit pas : il faut des peintres. John Ruskin n'en avait pas autour de lui et cherchait vainement à l'horizon des trois royaumes, si quelques hommes nouveaux n'apparaîtraient pas, dont il pourrait faire ses disciples.

## II

Tels étaient les choses et les êtres en Angleterre, lorsqu'un soir de l'année 1848, trois jeunes gens, un Italien d'origine et deux Anglais, camarades d'atelier, amis comme le sont les marins qui mettent à la voile en même temps et comptent qu'ils pourront s'aider les uns les autres, prenaient le thé chez le plus riche d'entre eux. Sur la table, était un recueil de gravures du Campo Santo de Pise. Ils le feuilletèrent, et comme tous trois étaient las des banalités de l'école, comme ils cherchaient depuis plusieurs années à quel maître se vouer pour échapper aux mouvemens généraux, aux gestes stéréotypés, aux expressions décalquées d'après les classiques, chaque nouveau décalque affaiblissant la beauté primitive de l'original, ces fresques du Campo Santo furent pour eux une révélation. Sans doute, des milliers de touristes avaient passé devant elles et n'avaient pas pour cela créé une école. Mais ces touristes n'étaient pas tourmentés du désir de se faire une place en dehors des Leslie, des Maclise et des Mulready, de percer, coûte que coûte, une voie nouvelle ; ils n'avaient pas l'ardeur des vingt ans... On cause de cet art simple, individuel, consciencieux, sans recettes ni pratiques d'atelier, qui est l'art de Benozzo Gozzoli et d'Orcagna. Il n'y a là ni convention élégante, ni pompe décorative. Il n'y a là qu'imitation de la nature la plus scrupuleuse, la plus minutieuse possible, et l'expression naïve, serrée, de l'idée religieuse. — Voyez ce cheval comme il renifle la mort!... et cet ermite comme il prie de tout son cœur! et quelle doit être la couleur de tout cela! sans doute celle des Van Eyck, des Francia, fraîche, brillante!... C'est qu'elle est appliquée

sans dessous... Ce qui fait la banalité de notre art, c'est qu'il n'a plus cette recherche directe de la Nature. D'ailleurs, il y a bien longtemps qu'on l'a perdue! Rubens ne l'avait déjà plus, ni les Carrache... ni même Jules Romain, ni même Raphaël! Il faut donc remonter au delà de Raphaël, pour trouver des maîtres qu'on puisse suivre sans crainte. Il faut faire de l'art d'avant Raphaël, de l'art *pré-raphaélite*. — La nuit se passe, les tasses de thé se vident; quand on eut vu le fond de la dernière, le pré-raphaélisme était né.

Ces trois camarades étaient Dante Gabriel Rossetti, William Holman Hunt, et John Everett Millais. Ils avaient tous trois de grandes dispositions naturelles et une furieuse envie de réussir. Ce trio faisait un tout parfait. Hunt avait la foi, Rossetti l'éloquence et Millais le talent. L'Italien était plus poète, Millais était plus peintre et Hunt plus chrétien. Rossetti, inquiet, agité, avait besoin de prophétiser quelque chose, n'importe quoi, à tout venant. L'excellent et consciencieux Hunt avait besoin de croire et de se dévouer à une grande œuvre. Le pratique et ambitieux Millais avait besoin d'une théorie qui le tirât de la foule des habiles et ne songeait ni à croire, ni à prophétiser. On se mit à l'œuvre. Rossetti recrutait des adeptes un peu au hasard, comme le buisson, dans une fable de La Fontaine, arrête les passans; Hunt se donnait des peines infinies pour se conformer aux préceptes de la secte; et Millais recueillait les applaudissemens. En voyant le chef, on disait: Comme il parle bien! En voyant le disciple, on disait: Comme il se donne de la peine! Et en voyant l'ami: Comme il fait de jolies choses! Mais il fallut de longues années pour qu'on s'aperçût que le second ne faisait pas ce que disait le premier, et que le troisième n'avait du succès que parce qu'il n'écou-  
tait pas l'un et n'imitait pas l'autre.

En France, ces révolutionnaires se fussent contentés, pour tout ralliement, de soutenir le même idéal et d'aller au même café. En Angleterre, où trois admirateurs de Shakspeare ou de Browning ne peuvent se rencontrer sans former une société de lecture de Shakspeare ou d'éclaircissement de Browning, les pré-raphaélites s'érigèrent en confrérie, *Brotherhood*. Et comme tout Anglais a un goût prononcé pour faire suivre son nom de quelques lettres séparées, de trois ou quatre spécimens de l'alphabet, ils décidèrent que chaque frère pré-raphaélite, *Pre-Raphaelite Brother*, ajouterait à sa signature les initiales de son nouveau titre, c'est-à-dire: P. R. B. Ils les mettaient même sur leurs adresses de lettres en s'écrivant entre eux, mais là où ce signe de ralliement importait le plus, c'était sur leurs œuvres. Sept, parmi les jeunes peintres d'alors, avaient le droit de se dire P. R. B., car comme trois

hommes de talent, fussent-ils aussi bien doués que Hunt, Millais et Rossetti, ne peuvent faire autant de bruit que cent médiocres, ils s'adjoignirent quatre autres frères pré-raphaélites : Michael William Rossetti, qui ne peignait pas ; Woolner qui ne peignait pas davantage, mais qui sculptait quelquefois, quand il n'était pas en Australie à chercher de l'or, les pieds dans l'eau glacée, la tête au soleil ; Stephens, qui finit par se confiner entièrement dans la littérature ; et Collinson, qui, après avoir vainement tenté de peindre une Élisabeth de Hongrie, se convertit au catholicisme et entra dans un séminaire où on le mit à cirer des bottes pour lui apprendre l'humilité. Plus tard, on remplaça les absens ou les désespérés par trois nouveaux venus : Deverell, Hughes et Collins. Mais ce n'étaient là que des comparses. Ils escortaient le trio des fondateurs, en ameutant la foule autour d'eux, en agitant des articles de journaux, en procurant la gloire du bruit à ceux que devait accueillir plus tard le bruit de la gloire. C'est Rossetti, Hunt et Millais qui avaient lancé le défi à l'art officiel ; c'est eux qui devaient livrer bataille et, étant donné leurs faibles ressources, vaincre ou disparaître.

Le champ de bataille choisi par eux était l'illustration du fameux poème de Keats : *Isabelle ou le pot de basilic*. On connaît cette plaintive histoire tirée de Boccace : « La belle Isabelle, la bonne et naïve Isabelle » était la sœur de deux riches marchands florentins. Dans leur maison, sous leurs ordres, se trouvait un jeune Lorenzo, beau comme tous les héros de roman. Le jeune homme et la jeune fille « ne pouvaient habiter dans la même demeure sans que leur cœur battit, sans qu'il ressentit quelque mal. Ils ne pouvaient s'asseoir à la même table sans éprouver combien il était doux d'être l'un à côté de l'autre. Ils ne pouvaient dormir sous le même toit sans rêver l'un de l'autre et sans pleurer la nuit. » Les frères d'Isabelle s'aperçurent bien vite de ce roman qui se déroulait sous leurs yeux et, comme ils voulaient marier leur sœur à quelque grand seigneur, et qu'ils vivaient à ces temps heureux pour les poètes où l'on ne recule pas devant les pires aventures, ils résolurent d'assassiner Lorenzo. Un beau matin, ils lui offrent d'aller chasser à courre du côté des Apennins « avant que le chaud soleil n'égrène sur l'églantine son chapelet de rosée. » Ils partent au galop, passent l'Arno, et là, dans une forêt avoisinant le fleuve, tuent Lorenzo et l'enterrent profondément. A leur retour, ils disent que le jeune homme a dû faire voile vers les régions lointaines. En vain, Isabelle leur demande s'il ne reviendra pas bientôt ; chaque jour, ils l'abusent avec de nouveaux contes. Enfin elle a un songe qui lui révèle la vérité. Elle voit apparaître Lorenzo qui lui dit : « Isabelle, ma douce amie, des aïelles crois-



sent sur ma tête et une large pierre pèse sur mes pieds : autour de moi des hêtres et des châtaigniers répandent leurs feuilles. » Le matin venu, elle court à la forêt avec sa vieille nourrice. Ses yeux tombent sur le couteau qui a servi au meurtre. Les deux femmes creusent, creusent encore, et trouvent le cadavre. Alors l'amante affolée, voulant à tout prix garder quelque chose du mort, tranche sa tête et l'emporte chez elle ; là, elle l'embaume et la cache dans un pot de fleurs, sous un plant de basilic que ses larmes gardent toujours vert. Dès lors, elle oublie tout pour ce basilic bien-aimé. Nuit et jour, elle pleure sur la plante qui grandit et fleurit merveilleusement. Ses frères s'en étonnent, ils cherchent ce qu'il y a sous le basilic, et « bien que la chose fût abjecte, avec une tache verte et livide, » ils reconnaissent la tête de Lorenzo... Atterrés ils fuient, ils abandonnent leur patrie en emportant ce qui reste de la victime. — Mais Isabelle dépérit du jour où elle n'a plus avec elle la plante adorée. Et elle meurt demandant plaintivement à tous ceux qui l'approchent, aux pèlerins qui reviennent des terres lointaines, ce qu'on a fait de son basilic...

Tel était le drame dont chacun des pré-raphaélites devait reproduire une scène, en appliquant rigoureusement les théories de la nouvelle École : pas d'imitation des maîtres, aucune généralisation, chaque figure reproduite d'après un modèle et d'après un seul modèle, dessin aussi original, aussi individuel que possible, peinture sur toile blanche sans préparation, vérité poussée jusqu'à la minutie ; en un mot franchise et application : *earnestness*. Mais tandis que Rossetti discourait encore et que Hunt se disposait à étudier scrupuleusement chaque détail de son sujet, Millais avait bâti, esquissé et terminé son tableau. Aux expositions de 1849 qu'ils abordaient tous trois de front, seul Millais produisait une œuvre inspirée de Keats.

Cette œuvre, qu'on a revue, le printemps dernier, à l'exposition rétrospective du *Guildhall*, à Londres, représente Isabelle et Lorenzo assis à la même table, celui-ci offrant à celle-là une moitié d'orange sur une assiette, tandis qu'en face, de l'autre côté, les deux frères, l'un en cassant une noix, l'autre en portant son verre à ses lèvres, jettent sur le couple des regards soupçonneux. Celui qui est le plus près de nous allonge au lévrier d'Isabelle un coup de pied qui oblige la pauvre bête à se coller contre les genoux de sa maîtresse. Le reste des invités du *Festin d'Isabelle* mangent ou boivent, sans s'occuper les uns des autres. On dirait une table d'hôte. Si des amoureux pouvaient s'apercevoir de quelque chose, Isabelle et Lorenzo remarqueraient la salière renversée sur la table, funeste présage ! derrière eux un serviteur attentif, serviette

sous le bras, se tient debout, veillant au festin. Les costumes sont ceux de Florence aux alentours du XIV<sup>e</sup> siècle. Telle est cette toile que Hunt a appelée, avec quelque apparence de raison, la plus étonnante peinture qui ait jamais été faite au monde par un jeune homme de vingt ans. Les théories de l'école y avaient été consciencieusement suivies. Chaque figure était peinte d'après un modèle et d'après un seul modèle, chaque pli, chaque cassure d'étoffe avait été copié d'après la nature, chaque veine des doigts, chaque reflet de l'ongle, chaque coup de lumière, avait été tiré de la réalité, « sans rien négliger, sans rien choisir. » Ainsi chaque personnage était un portrait : Isabelle, celui de M<sup>me</sup> Hodgkinson, la femme du demi-frère de Millais; Lorenzo, celui de William Rossetti, d'un caractère bien italien. Le frère qui va boire est le portrait de Dante Rossetti et le vieux convive qui s'essuie les lèvres avec sa serviette, celui de William Bell Scott, grand ami des pré-raphaélites, médiocre poète et peintre détestable, qui a laissé une toile : *la Veille du Déluge*, à la Galerie nationale, des eaux-fortes, et deux volumes de mémoires, caractère éclectique, amusant surtout pour son obstination à vouloir amener au matérialisme des esprits aussi réfractaires que Hunt et Rossetti. — En même temps Hunt exposait *Rienzi* jurant de tirer vengeance du meurtre de son frère. Une escarmouche vient d'avoir lieu entre plusieurs des partis nobles qui se divisent Rome. Nous voyons le jeune Rienzi, mort, étendu sur un bouclier, et son frère aîné tendant le poing vers le ciel. C'est encore Dante Rossetti qui a posé pour cette figure. Quant au paysage, il a été peint d'après nature, ce qui n'arrivait presque jamais alors et ce qui arrive rarement encore aujourd'hui pour les fonds de tableaux historiques. — Le troisième P. R. B., Rossetti, exposait une toile représentant l'*Enfance de la Vierge*, non à l'Académie mais à la galerie chinoise, où son maître Madox Brown avait envoyé aussi son fameux tableau *la Portion de Cordélia*, scène tirée du *Roi Lear*. Ainsi les trois P. R. B. et leur inspirateur commun tentaient, au printemps de 1849, le premier effort d'ensemble pour un art nouveau.

Au début, tout se passa fort bien. Les tableaux d'Hunt et de Millais furent accrochés en bonne place, et lorsque les jeunes gens arrivèrent au Salon le matin de la *private view*, c'est-à-dire du vernissage, ils reçurent de nombreuses félicitations. Leur réalisme ne choquait nullement le public, le *Times* était bienveillant, les professeurs de la Royal Academy modérés dans leurs critiques. Personne n'avait remarqué sur le barreau de la chaise d'Isabelle les mystérieuses lettres P. R. B., signe visible de la conspiration.

Les pré-raphaélites trouvaient même déjà des acheteurs, ce qui en Angleterre comme ailleurs, mais plus peut-être qu'ailleurs, est le signe de la prédestination. Ils préparaient leur exposition de 1850 et, après un court voyage en France, enhardis par leur premier succès, fondaient une petite revue, *le Germe*, pour y développer et y affirmer la thèse pré-raphaélite, lorsque quelqu'un s'avisa de découvrir les lettres P. R. B., et d'en révéler le sens. C'était d'autant plus facile que les amis des novateurs donnaient dans chaque numéro du *Germe*, publié depuis janvier jusqu'à avril 1850, le secret de leurs préférences, de leurs antipathies et de leurs ambitions. Cette révélation fut un coup de théâtre. L'idée que les pré-raphaélites voulaient modifier quelque chose à la constitution esthétique du pays bouleversa ces mêmes gens que leurs œuvres n'avaient nullement choqués. Le conservatisme anglais poussa un cri de terreur. Il sembla que Raphaël fût devenu Nelson ou Wellington, quelque chose d'intangibile, et que se déclarer pré-raphaélite fût une menace pour la sécurité des côtes britanniques. Cela coïncidait avec les salons de 1850 où Millais exposait le *Christ chez ses parens*, Hunt les *Missionnaires chrétiens* et Rossetti l'*Annonciation*, aujourd'hui à la National Gallery. Toute la presse donna. Le grand Dickens lui-même descendit dans l'arène et écrivit contre Millais une vigoureuse diatribe. Le tableau de Millais représentait l'enfant Jésus dans l'atelier de son père. Il vient de se blesser la main avec des tenailles. La Vierge, à genoux, l'embrasse pour le consoler. Saint Joseph lui tient la main. Le petit saint Jean-Baptiste apporte de l'eau pour panser la blessure. Sainte Anne retire les tenailles restées sur la table. Un apprenti ajuste une planche, continuant le travail interrompu. C'était là une expression neuve et curieusement réaliste de la terrible prophétie : « Et on lui dira : Quelles sont ces blessures que vous avez aux mains ? Et il répondra : Ce sont les blessures qui m'ont été faites dans la maison de mes amis. » Dickens écrivit : « En vous approchant de cette Sainte Famille, vous devez chasser de votre esprit toute aspiration religieuse, toute pensée élevée, toute association d'idées tendres, dramatiques, tristes, nobles, sacrées, charmantes ou belles, et vous préparer à aller jusqu'au fond de ce qui est misérable, odieux, repoussant et révoltant. » A ce terrible verdict, les P. R. B. ne pouvaient même plus opposer les plaidoyers du *Germe*, mort d'inanition dès le mois d'avril. William Rossetti protestait dans le *Spectator*, mais qu'était-ce que cette seule voix dans la tempête ! Les achats s'arrêtèrent ; les bourses des amateurs se fermèrent avec indignation. Pendant toute une année, la lutte continua. Les P. R. B., persévérant et abordant l'exposi-

tion de 1851, le déchaînement ne connut plus de bornes. La *Mariana* de Millais et surtout le *Valentin et Sylvie* de Holman Hunt furent couverts d'opprobres. On alla jusqu'à demander que les toiles pré-raphaélites, maintenant qu'il était bien prouvé qu'elles constituaient une insulte au goût public, fussent arrachées des murs de l'Académie avant la fin de l'exposition. Dans les écoles, on les signalait à la réprobation des élèves, et ceux-ci accueillirent les noms des P. R. B. avec des sifflets. Les familles des jeunes peintres rougissaient de honte. A chaque instant le vieil Hunt, vaquant à son commerce dans la Cité, rencontrait des amis qui lui pariaient dix livres que dans quinze jours le tableau de son fils serait jeté hors du salon. Plus d'un se demandait s'il n'allait pas céder devant l'indignation publique et partir pour l'Australie. Madox Brown qui n'avait pas voulu faire partie intégrante de la confrérie, mais qui s'y intéressait comme à sa fille, voyait avec désespoir toutes ses espérances ruinées et ses disciples aussi. Le pré-raphaélisme semblait perdu.

C'est alors que le jeune homme qui travaillait et veillait à Penmark Hill accourut à sa défense. Cœur chaud, esprit combattif, intelligence multiple et brillante, John Ruskin ne pouvait voir sans indignation une lutte aussi inégale, ni sans envie une occasion de livrer une étincelante bataille, seul contre tous, avec les armes merveilleuses que la nature et l'étude lui avaient mises entre les mains. Il ne connaissait pas les P. R. B., mais il n'avait pas été long à démêler dans leurs cris confus ce qui ressemblait à ses propres paroles, et, dans leurs essais défectueux, ce qu'ils promettaient de talent pour l'avenir. Les disciples rêvés étaient peut-être là. Il dit : « Que deux jeunes gens, âgés l'un de dix-huit ans et l'autre de vingt, aient conçu par eux-mêmes une méthode de travail entièrement indépendante et sincère et qu'ils y aient persévéré avec enthousiasme, quoi qu'on ait fait pour les en dissuader ou les empêcher, voilà qui est assez extraordinaire. Qu'après trois ou quatre années d'efforts, ils aient produit des œuvres sur bien des points égales aux meilleures d'Albert Dürer, voilà qui n'est peut-être pas moins étonnant. Mais la fureur et l'unanimité des huées avec lesquelles les critiques habituels de la presse les ont accueillies, la risée profonde, cruelle, stupide de ceux qui n'eussent pu faire ni l'une ni l'autre de ces choses étranges, voilà qui passe en étrangeté tout le reste. » Alors, dans deux lettres fameuses adressées au *Times*, John Ruskin saisit la critique officielle et la secoua rudement. On avait reproché aux P. R. B. leur perspective. C'est là une des très rares questions d'art susceptibles de démonstration. Ruskin déclara qu'il trou-

verait des fautes pires de perspective dans n'importe quels tableaux d'architecture des peintres à la mode qu'on voudrait lui citer. On avait incriminé leur minutie; Ruskin leur en fit un honneur, établissant qu'au seul point de vue botanique le *nénuphar* et l'*alisma plantago* peints dans un de leurs tableaux avaient une valeur inappréciable, et qu'on chercherait vainement parmi les toiles des académiciens quelque chose qui valût comme vérité, vigueur et fini tel morceau de l'œuvre de Hunt. On avait proclamé que l'œuvre des P. R. B. manquait d'effets, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de grands partis pris d'ombres faisant valoir les lumières. Là était, pour tout artiste, le point important du débat. Ruskin, avec cette sûreté de coup d'œil qu'il avait puisée dans l'étude directe de la nature, vit tout ce qu'il y avait de fécond dans la tentative pré-raphaélite, et l'adopta sur-le-champ. De même qu'en 1843 l'apologie de Turner l'avait conduit à donner la formule précise du réalisme, de même la nécessité de défendre les P. R. B. l'amena, ce jour-là, le 26 mai 1851, trente ans avant les impressionnistes, à donner la formule exacte du plein air : « Le manque apparent des ombres, dit-il, est peut-être la faute qui choque le plus généralement les yeux. Le fait est pourtant que, si faute il y a, c'est bien moins dans les tableaux pré-raphaélites que dans les autres. Ce sont ceux-ci qui sont faux, non ceux-là, abstraction faite de cette vérité que toute peinture est fautive qui veut représenter un vivant rayon de soleil avec des couleurs inertes. Je pense que M. Hunt a une légère tendance à exagérer les lumières reflétées, et si M. Millais s'est jamais approché d'un bon vitrail, il a dû s'apercevoir que le ton de ce vitrail est plus terne et plus sobre que celui de la fenêtre de sa *Mariana*. Mais en somme, c'est à tort qu'on condamne ces peintures, attendu que la seule lumière que nous soyons accoutumés à voir représentée est le jour douteux qui tombe sur le modèle de l'artiste dans son atelier et non le rayonnement du soleil dans les champs. » Enfin, après avoir lavé les P. R. B. du reproche de romanisme, — terrible qualification il y a cinquante ans, au delà de la Manche, — Ruskin déclarait avec cette impérative assurance qui ne l'a jamais quitté, que les pré-raphaélites « jetteraient en Angleterre les fondations de l'école d'art la plus noble qu'on ait vue depuis trois cents ans. » — Cette charge furieuse contre l'Académie déconcerta l'opinion. Les lignes de l'ennemi flottèrent incertaines. On craignit de s'être trompé. Les coups se ralentirent. L'Académie de Liverpool osa marcher de l'avant. Elle couronna le *Valentin et Sylvie* de Hunt, et le bruit qui se fit autour de l'événement décida un amateur de Belfast à l'acheter sans même l'avoir vu. Ce fait était un symptôme. La

lettre qui l'annonçait, comme la colombe qui revenait vers l'arche dans le tableau de Millais, indiquait qu'une grande crise était passée, et que sur le monde artistique calmé de nouveaux jours allaient luire... Le pré-raphaélisme était sauvé.

Alors commença une période qui, n'étant pas encore celle du triomphe, n'était déjà plus celle de la persécution. L'Académie de Liverpool décernait chaque année son prix à l'un des P. R. B. Ruskin achetait des aquarelles à Rossetti avec une générosité qui faisait un peu trop oublier au peintre la haute inspiration du critique pour n'apprécier que la fortune de l'amateur. Les marchands de tableaux ou les riches dilettantes fournissaient quelques subsides. Les pré-raphaélites redoublèrent d'efforts. Millais, Hunt et Collins, le frère de Wilkie Collins, passèrent un été dans le Surrey pour étudier d'après nature les fonds de leurs prochains tableaux. Là, dans le silence et le calme de la campagne, ils préparèrent des œuvres à jamais célèbres. C'étaient : pour Millais, *Ophélie* et le *Huguenot*, pour Hunt le *Berger mercenaire* et la *Lumière du monde*. Jamais peut-être on n'a dépensé aux accessoires d'un arrière-plan une telle somme d'observation et de ténacité. Millais voulait peindre son Ophélie flottant dans la rivière, le visage tourné vers le ciel; les mains à demi étendues à fleur d'eau, ouvertes comme pour une action de grâces, le corps à demi enlisé dans les herbes, les feuilles mortes des saules, les orties, les pâquerettes, les renoncules, la robe et les draperies ballonnées, perdant peu à peu la légèreté qui les suspendait encore à la surface, tout ce qui a été la jeune fille s'en allant sous les feuillages bas et les roseaux droits, doucement, au fil de l'eau, vers quelque grand fleuve et vers la mort. Chaque feuille de l'arbre qu'il copiait, chaque vers du poète dont il suivait le dire, fut pour Millais la cause de peines infinies, car il voulait rester fidèle à la fois à la nature et à Shakspeare. A ses côtés, Hunt achevait l'arrière-plan de son *Berger mercenaire* et commençait celui de sa *Lumière du monde*. La Lumière du monde est un Christ couronné d'or et d'épines, revêtu d'une longue tunique et de la chape qu'ont les prêtres chantant vêpres. Il s'avance, la nuit, dans la campagne plantée d'arbres, en portant une lanterne. Il s'arrête devant une pauvre porte à demi cachée par les mauvaises herbes ou les plantes parasites, et il frappe. C'est le commentaire de ce mot des Écritures : « Écoutez! voici que je me tiens à la porte et que je frappe. Si quelque homme entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je mangerai avec lui et lui avec moi. » Pour reproduire exactement les arbres de l'arrière-plan et les lierres du premier, d'après nature, sans rien inventer ni généraliser, en

toute vérité et en toute conscience, dans la lumière voulue par le sujet, Hunt s'astreignit pendant trois mois à travailler la nuit, en plein air, dans un verger, de neuf heures du soir à cinq heures du matin, à toutes les époques de pleine lune.

Lorsque les deux amis revinrent à Londres, ils trouvèrent les visages bienveillans, sourians, les mains tendues. L'heure du succès approchait. C'est Millais qui remporta le premier au Salon de 1852. Son *Ophélie* et surtout son *Huguenot*, bien qu'encore attaqués par quelques critiques, gagnèrent son procès aux yeux de la foule. Des reproductions s'en répandirent dans toute l'Angleterre. Un an plus tard, il était nommé associé de la Royal Academy et changeait les préfixes P. R. B. pour ceux de A. R. A. Puis c'est Holman Hunt qui triomphait à son tour avec la *Lumière du monde*. Les plus élégantes visiteuses venaient dans son atelier admirer le tableau encore sur le chevalet. Plus tard, en 1855, leur maître ou conseiller Madox Brown atteignait l'âme de la foule avec sa *Fin de l'Angleterre*, inspirée par le départ de plusieurs malheureux camarades pour l'Australie, où ils avaient été tenter fortune. Il représentait un jeune couple sur un bateau à voile, quittant le pays natal avec une profonde expression de désespoir. Quant à Rossetti, depuis 1850, il n'exposait plus, mais à la fin de 1856, sentant le succès assuré, il reparut en public et fut salué d'enthousiastes applaudissemens. Ce n'était pas au Salon, mais à une exposition exclusivement pré-raphaélite qui venait de rassembler les principales œuvres de la confrérie. Ce jour-là, on vit la première aquarelle du *Rêve de Dante*, qui demeure une des œuvres les plus complètement significatives de Rossetti. Hughes venait de se révéler avec son triptyque de la *Veillée de sainte Agnès*, tiré d'un poème de Keats. Entre temps, Stephens, l'un des premiers P. R. B., était parvenu au poste décisif de critique dans le *Times*, là même où ses amis avaient rencontré le plus d'hostilité. De nombreux artistes accouraient se ranger sous le drapeau révolutionnaire : Mark Anthony, John Brett, Val Prinsep, Thomas Seddon, Watson, Lewes, Burton, Spencer Stanhope, Halliday, James Campbell, Carrick, Morten, Lear, Davis, Boyce, Inchbold, John Hancock, Windus. Des philosophes et des poètes, Carlyle et Tennyson, Coventry Patmore et Dickens lui-même, l'ancien adversaire des premiers jours, escortaient les triomphateurs. Enfin trois jeunes gens, dont on ne savait guère encore ce qu'ils seraient, arrivaient d'Oxford pour demander à Rossetti la route vers l'idéal : ils s'appelaient Swinburne, William Morris et Burne Jones.

Les pré-raphaélites s'amusaient à faire les portraits les uns

des autres, comme on prend le temps de s'admirer, la lutte finie, et de célébrer la victoire. C'était bien la victoire en effet. On a calculé que Millais, Hunt et Rossetti n'avaient pas gagné, à eux trois, moins de douze millions. Mais c'était aussi la fin de la confrérie pré-raphaélite. Depuis longtemps, on ne signait plus P. R. B. Plusieurs des frères avaient quitté Londres : Woolner pour aller en Australie, Hunt pour aller en Palestine, Collinson pour se réfugier dans un couvent. Deverell était mort, et à ce moment, le faisceau avait été brisé. En 1857, deux des absents étaient revenus, mais parmi ceux qui n'avaient point abandonné la patrie, l'un des plus grands s'éloignait insensiblement de l'idéal pré-raphaélite, et, aux applaudissemens du monde académique, se créait une place de plus en plus prépondérante et indépendante, c'était Millais. Les autres allaient, chacun du côté où l'appelaient ses affinités mieux comprises et son talent mûrement formé. En vain Ruskin, dont l'antipathie n'était cependant pas encore aiguë par les douloureux froissemens qui suivirent, comprit la défection de Millais et poussa un cri d'alarme. Ruskin lui-même avait évolué. Cette année 1857 marque donc une date décisive dans l'histoire comme l'année 1846. En 1846, Haydon, le chef de l'école académique, se suicide, et Madox Brown a déjà exposé son *Guillaume le Conquérant*. En 1857, l'école de Madox Brown triomphe, et Millais, le chef de cette école, se suicide moralement. Tout le mouvement de 1850 tient entre ces deux faits. En 1846, un homme cherche à créer un art nouveau et il n'a encore pu réunir une armée. En 1857, chacun rentre dans sa spécialité comme un soldat dans ses foyers. On licencie les troupes, car elles n'ont plus que faire : le pré-raphaélisme est vainqueur.

### III

Mais qu'est-ce au juste que ce vainqueur? Il est temps, puisque le tournoi est fini, qu'il lève la visière baissée sous laquelle il a combattu. Car pré-raphaélisme est un terme plutôt mystérieux qu'explicatif, et il devait y avoir plus de disputes, une fois la cause gagnée, pour savoir ce qu'il voulait dire, qu'il n'y en avait eu, pendant la lutte, pour le faire accepter. On y a vu les choses les plus diverses et les plus contradictoires. On y a vu le mépris de Raphaël, alors que Hunt, qui est non seulement un des pré-raphaélites, mais bien le pré-raphaélite par excellence, nous avertit dans ses Mémoires que les grandes admirations de sa jeunesse furent les Raphaël de la National Gallery. On y a vu le parti pris d'imiter le style maigre et dur des



primitifs, quand un seul coup d'œil jeté sur les amples poitrines, les rondes épaules et les bouches sensuelles des femmes de Rossetti évoque toutes les opulences et toutes les splendeurs des renaissans. On y a vu un réalisme intransigeant, *uncompromising truth*, sans le mélange d'aucun élément imaginaire, mais c'est justement l'élément imaginaire qui frappe dès qu'on regarde une des grandes œuvres de l'école : la *Lumière du monde* de Hunt, le *Rêve de Dante* de Rossetti. On y a vu alors un idéalisme transcendant, une branche de la grande renaissance gothique et religieuse, qu'on a nommé le mouvement d'Oxford, et l'on a fait des rosettistes les collaborateurs inconscients sans doute, mais zélés et fidèles de Kemble, de Newman et de Pusey. Cela peut être, mais la définition du pré-raphaélisme n'en est guère plus avancée, car vouloir caractériser un tableau pré-raphaélite en vous disant qu'il s'inspire du mouvement d'Oxford, c'est proprement tenter d'expliquer le système d'une serrure en vous décrivant les opinions politiques du serrurier. Les affinités qui rattachaient les rosettistes au puseisme eussent pu être beaucoup plus fortes et cent fois plus évidentes sans pour cela conduire Hunt à peindre sur toile blanche ou Millais à proscrire le bitume de ses préparations. Il fallait quelque chose de plus précis et de plus adéquat à la matière. Alors on réduit le pré-raphaélisme à un ou deux procédés d'étude, tels que la recherche minutieuse du détail infinitésimal et la substitution du modèle vivant au mannequin, avec cette liberté de choisir pour une vierge, un Jésus, un héros, le modèle que l'on trouvait le plus propre à en donner l'idée, mais avec cette obligation, une fois le modèle choisi, de s'y tenir expressément et de le copier scrupuleusement, sans y mêler les traits de quelque autre figure, ni l'idéaliser de quelque souvenir. Mais cette définition manque totalement de comprendre Madox Brown et Rossetti parmi les pré-raphaélites. Car Madox Brown n'a jamais admis que l'artiste s'interdit la fusion de plusieurs modèles, et Rossetti, sauf dans deux ou trois occasions, a passé sa vie à peindre ses figures d'après un mannequin ou même d'après rien du tout, *out of his own consciousness*. Quant à faire des pré-raphaélites des Meissonniers d'outre-Manche, des entomologistes de la peinture, c'est assez bien caractériser les premières œuvres de Millais et de Hunt, mais c'est complètement oublier celles de Rossetti. Lorsqu'on est à la National Gallery et qu'on voit la *Beata Beatrix* au milieu des tableaux des académiciens de 1850, des adversaires du pré-raphaélisme, ce qui frappe c'est précisément l'absence de détails dans l'œuvre du pré-raphaélite et leur abondance dans celles des académiciens. Enfin, las

d'imaginer des définitions qui manquent chaque fois quelque'un des objets à définir, certains critiques se sont élevés à des considérations générales, faisant comme ces prédicateurs de village qui, lorsqu'ils s'embrouillent dans leurs explications, s'avisent de parler latin : « Oui, s'écrie l'un d'eux, le mouvement pré-raphaélite fut quelque chose d'autrement considérable qu'une simple révolution dans l'idéal ou dans les méthodes de la peinture. Ce fut une des vagues de ce grand courant de réaction, de protestation et de rébellion qu'a toujours élevées notre siècle contre toute autorité artificielle, contre toutes les traditions et toutes les conventions dans n'importe quelle branche de la vie. Au point de vue social, il a éclaté avec la Révolution française, il a trouvé son expression dans le mouvement poétique, qui l'a suivie dans Coleridge, Shelley et Keats. Il a passé de l'éthique à la politique, il a touché tout ce qui est la morale et tout ce qui est la science, il a réagi sur la littérature entière de l'Europe, depuis la psychologie jusqu'à la fiction, du drame jusqu'au poème lyrique. Schumann et Chopin l'ont insufflé dans la musique. Darwin, en réformant le monde de la science, a jeté dans la doctrine de l'évolution les bases de la nouvelle cosmogonie... » Arrivé là, on perd pied tout à fait et l'on sent qu'une école d'art qui ressemble à tant de choses étrangères à l'art ne se différencie pas assez nettement de ses rivales pour qu'on puisse, à son signalement, reconnaître un tableau qui lui appartienne. Trop étroite si on la restreint à la recherche du détail, la définition du pré-raphaélisme devient trop large si on l'étend à la conquête d'une philosophie nouvelle. Dans un cas, le pré-raphaélisme n'est pas contenu; dans l'autre, il est contenu avec trop de choses différentes. Si l'on se tient à la première, il faut avouer que les pré-raphaélites ont tous plus ou moins renié leurs convictions esthétiques, et si l'on se tient à la seconde, qu'ils n'en avaient pas de très spéciales ni de très marquées.

Ils en avaient cependant; mais pour les comprendre, il faut écarter tout d'abord la théorie pré-raphaélite telle qu'elle a été écrite, imprimée partout, et où l'on a cru très à tort trouver le fond et le but du pré-raphaélisme. Il faut se rappeler, tout au moins, que cette théorie, étroite et réaliste, n'a jamais été qu'une méthode de formation à l'usage de jeunes peintres de vingt ans, imaginée par eux pour se mettre entre les mains l'outil nécessaire, quitte plus tard à être abandonnée, une période d'études, non un plan de réalisation, un manuel d'apprentissage, non une bible d'idéal, un chemin, non un but. Si dans les momens d'exagération naturels à la jeunesse, quelque'un des écrivains du *Germe* l'a compris autrement, il l'a mal compris. Mais c'est une

grande erreur que d'aller chercher dans la collection du *Germe*, où ni Millais, ni Hunt, ni Rossetti n'ont exposé leurs idées, le secret de leurs espérances pour l'art. Regardons plutôt leurs œuvres. Rossetti, en ne s'astreignant que rarement aux règles qu'il avait lui-même posées, a prouvé que le réalisme minutieux n'était pas à ses yeux la fin de l'art. Millais, en abandonnant les théories pré-raphaélites dès l'âge de vingt-huit ans, a montré plus clairement encore qu'il les considérait comme des lisières dont il croyait pouvoir un jour se débarrasser. Mais Hunt? dira-t-on. Hunt pense exactement de même : « En convenant qu'il fallait élaborer le plus minutieusement possible nos premières œuvres, dit-il, nous n'avons jamais entendu dire plus que ceci : que cette pratique était essentielle pour exercer l'œil et la main du jeune artiste. Nous n'aurions jamais admis qu'abandonner cette méthode de travail, une fois qu'on est parvenu à l'âge mûr, ce fût être moins pré-raphaélite. » Enfin même Ruskin, qu'on a souvent taxé d'exagération, indiquait dès 1843, dans ce livre que Hunt lisait la nuit, dans sa jeunesse, que l'étude réaliste de la nature n'était à ses yeux qu'un moyen de formation. Immédiatement après ces mots d'ordre : « Ne rien négliger, ne rien mépriser, ne rien choisir, » qu'on cite toujours, venaient ceux-ci qu'on ne cite jamais et qui pourtant fixent seuls sa pensée : « Ensuite, lorsque la mémoire des jeunes artistes sera approvisionnée, leur imagination nourrie, et leur main affermie, alors qu'ils prennent l'écarlate et l'or, qu'ils rendent la main à leur fantaisie, et qu'ils nous montrent ce qu'ils ont dans la tête. Nous les suivrons partout où ils voudront nous conduire. Nous ne les chicanerons sur rien. Ils sont dès lors nos maîtres et dignes de l'être. Ils se sont placés au-dessus de nos critiques, et nous écouterons leurs paroles en toute foi et humilité, mais non pas tant qu'ils ne se seront pas inclinés eux-mêmes devant une autorité plus haute. » — Il n'est donc ni très choquant, ni très extraordinaire que Madox Brown, qui en savait déjà plus que ses disciples, ne se soit pas astreint à leur méthode, ou que Rossetti l'ait quittée de très bonne heure après une ou deux demi-réalisations, comme l'*Annonciation* et *Trouvé!* et que Millais, quelques années après, ait suivi son exemple. Car il n'est pas un pré-raphaélite qui n'ait, à quelque moment, quitté la méthode réaliste. Et vouloir identifier le pré-raphaélisme à la théorie pré-raphaélite des premiers jours, c'est s'exposer à conclure qu'il a été renié par tous ses adhérens.

Il y avait donc quelque chose de plus durable que la théorie pré-raphaélite. Il y avait une idée qui a uni de plus près les novateurs et les a guidés plus longtemps. Mais pour la trouver,

il faut laisser la théorie et examiner la pratique, non plus compulsiver les collections de journaux où les P. R. B. ont écrit, mais aller dans les musées et les galeries où ils ont peint, en un mot les juger, non plus sur leurs paroles, mais sur leurs actes, c'est-à-dire sur leurs œuvres. Alors on y voit, dans toutes, au même degré, un effort furieux, une tentative désespérée pour échapper au geste sans expression et au coloris sans vigueur des académiciens de 1850. Quelle que soit l'œuvre devant laquelle on se place, quel que soit le maître qu'on choisisse, quelle que soit même l'époque où on le prenne, sauf la seconde moitié de la vie de Millais, on retrouve ces deux caractéristiques : originalité du geste, vivacité de la couleur. Les têtes se penchent peut-être trop pour la méditation ; les bras se contournent quelquefois subtilement plus qu'il n'est nécessaire pour atteindre un geste inédit, et pour exprimer quelque chose de nouveau du corps humain, comme des branches d'arbres fruitiers qu'on oblige à de certaines poses bizarres le long d'un espalier. Le désir de creuser la signification des moindres attitudes, de rajeunir les plus vulgaires jeux des muscles, va souvent jusqu'à la manie. Mais souvent au contraire, la recherche du geste original, en modifiant le faux aspect d'une pose classique, restitue simplement la vérité de la nature. D'autre part, les couleurs hurlent parfois d'être juxtaposées sans transition, d'être laissées à cru sans dissimulation, et les touches maladroitement appliquées pour parvenir à un ton difficile font peine à voir, tant le dédain de la cuisine a empêché le peintre de dissimuler ou de recouvrir son laborieux tâtonnement. Mais heureuse ou non, cette même recherche se sent partout. Qualité ou défaut, l'originalité expressive du geste, la vivacité crue de la touche, s'observent dans n'importe quelle toile préraphaélite, alors qu'elles manquent totalement dans celles qui les ont précédées. On les trouve chez Madox Brown, dans son *Christ lavant les Pieds de saint Pierre* à la National Gallery, dans cette tête de saint Pierre profondément penchée, dans ce front plissé, dans ces genoux remontés sous le menton, dans ces mains liées autour du genou, dans tout ce jeu de la machine humaine tendue par l'expression de la réflexion pénible où s'abîme l'apôtre médiocrement intelligent. C'est la pose fortement significative qu'Holman Hunt donnera plus tard à son rabbin Johanan ben Zakkai écoutant l'enfant Jésus dans le Temple. On trouve la recherche de la couleur vive, en même temps que du geste expressif, dans la virulence des tons du bassin de cuivre et des pieds de saint Pierre, qui passent en force impressionniste les plus éclatants paradoxes de l'école norvégienne contemporaine. On les retrouve, ces caractéristiques, dans la *Beata Beatrix* de Rossetti, à

quelques pas du *Saint Pierre* de Madox Brown, la tête douloureusement renversée, la gorge se développant comme un éventail, les paupières à demi baissées, la bouche à demi ouverte, les mains inertes sur les genoux dans une attitude excessive de langueur et de prostration, le tout coloré de tons verts et rouges, orangés, violets, extrêmement vifs, mais francs et solides et même clairs en regard des noirs de l'école académique. On les retrouve, ces caractéristiques, dans toutes les œuvres de Hunt, dans toutes celles de Millais jusque bien après l'époque où il est censé avoir abandonné le pré-raphaélisme. — Seulement on les retrouve obtenues par des moyens très différens. Tandis que les uns, comme Hunt et Millais au début, cherchaient à atteindre le geste original par la scrupuleuse observation de la nature, qui est une excellente école d'originalité, car elle contient des mines inépuisables de nouveaux aspects, et pendant que ces peintres s'astreignaient à suivre les particularités individuelles de tel modèle, Rossetti, lui, l'obtenait en se creusant la tête, en forçant son imagination, en ne laissant parler son rêve que lorsqu'il avait complètement dépouillé toutes les formes acquises, tous les duplicata des tableaux de maîtres. Il dessinait ainsi ses figures fort peu d'après nature, et beaucoup d'imagination. Les tonalités fortes, sans être noires, variées, nouvelles, que Hunt et que Millais demandaient aux paysages du Surrey vus et copiés en plein air, Rossetti les obtenait par des essais audacieux à l'atelier, par des juxtapositions imprévues, par de continuelles recherches de palette, excursions idéales, dont souvent l'inanité le désespérait.

Ces caractéristiques, on les retrouve enfin chez un de leurs contemporains, un des triomphateurs du concours de Westminster en 1844, qu'on ne cite jamais parmi les pré-raphaélites parce qu'en effet, il ne fit pas partie de la confrérie, ni même de ses amis immédiats, mais qui réalisa seul, en même temps et par les mêmes procédés, la même réforme que le pré-raphaélisme. Je veux parler de George Frederick Watts. De beaucoup l'aîné des P. R. B., il déplorait comme eux, et depuis plus longtemps qu'eux, les pratiques coloristes de l'Académie. On sait quelles étaient ces pratiques, d'ailleurs semblables en France et en Angleterre, vers 1850. On commençait par frotter la toile de bitume et de tons chauds, du brun rouge par exemple, puis sur ce fond qui, étant bituminé, ne séchait jamais, on piquait des touches de tons frais et l'on obtenait ainsi du premier coup une transparence facile, des fondus enchanteurs qui ravissaient d'aise les commençans et même les habiles. Plus tard, cette beauté du diable passait; les tons obtenus par des mélanges fortement

délayés s'affadissaient dans un brillant de confiserie; les modèles n'étant pas soutenus par des épaisseurs de couleurs suffisantes s'aplatissaient, rentraient sous la toile, et pour comble de malheur, le bitume qui ne durcit point, enfermé sous la couleur sèche comme de l'eau sous la glace, subissait les variations de température, cherchait une issue et faisait craqueler le chef-d'œuvre. — Pendant que Hunt et Millais cherchaient de leur côté et adoptaient la peinture sans dessous, sur toile blanche, Watts cherchait du sien et osait prendre le contre-pied des errements académiques. Se résignant à ne pas obtenir les transparences faciles de la première heure, il décidait de n'employer que des couleurs très solides. De plus, au lieu de peindre sur des dessous vigoureux, il peignait sur des fonds très clairs, en attendant qu'ils eussent complètement séché et qu'ils se conduisissent, par conséquent, comme de la toile ou du bois. Il pensait que, si ses fonds ressortaient avec le temps, ils éclairciraient sa peinture au lieu de l'assombrir, ce qui n'a pas manqué d'arriver. Tout ceci n'est un secret pour personne aujourd'hui, mais à l'époque où débutaient Watts, Hunt, Millais, il fallait une rare perspicacité pour le comprendre et une grande énergie pour l'exécuter. — Enfin, préoccupé de ne pas mélanger des couleurs à bases différentes dont la fusion produit des combinaisons chimiques désastreuses, Watts imaginait de les poser le plus possible les unes à côté des autres et non les unes sur les autres, c'est à dire qu'ayant à exprimer un ton jaune rougeâtre, au lieu de mêler du jaune et du rouge, il pose une touche de jaune, puis une touche de rouge, remplaçant le mélange par la juxtaposition qui, à l'œil, dès une certaine distance, produit à peu près le même effet. Et ces procédés, que nos pointillistes d'aujourd'hui célèbrent comme une découverte, relie Watts à la grande école des pré-raphaélites. Originalité du geste, franchise de la couleur, il a voulu les mêmes choses qu'eux, en même temps qu'eux, et, s'il n'a pas fait partie du corps de la petite église, l'âme de l'église n'a pas cessé de l'inspirer. — Ainsi, vu dans son ensemble, de Madox Brown à Millais et de Watts à Rossetti, depuis les cartons de Westminster jusqu'à la *Fin de l'Angleterre*, et du *Festin d'Isabelle* au *Huguenot*, comme de l'*Annonciation* au *Rêve de Dante*, le mouvement de 1850 fut ceci : des hommes nouveaux voulant un art nouveau, substituant le geste curieux, inédit, individuel, au geste banal et généralisateur et la couleur franche, à sec, sans dessous, brillante par ses juxtapositions à la couleur fondue, renforcée par des superpositions, en un mot la ligne expressive au lieu de la ligne décorative et le ton vif au lieu du ton chaud. Voilà, en toute simplicité ce que fut le pré-raphaélisme. Le reste n'est que le gomachie.

Mais ce résidu de vérité que nous trouvons au fond des théories pré-raphaélites et pour ainsi dire ce « précipité » qui reste dans l'alambic de l'analyse, après que les concepts de la haute esthétique se sont évanouis en fumée, n'est pas à dédaigner. Chercher, fût-ce par la minutie d'un Meissonier, le mouvement précis au lieu du mouvement vague, et atteindre, fût-ce par l'extravagante imagination d'un Gustave Doré, la forme expressive au lieu de la forme purement décorative, c'est un grand pas, et c'est justement le pas qu'il fallait faire en 1850. Lorsque la généralisation règne en maîtresse dans une académie, dans une école, cette école est perdue : il faut, par un procédé quelconque, délier le faisceau des règles, briser les stéréotypes, jeter les moules, chasser les modèles qui prennent d'eux-mêmes la pose des Jupiters tonnans ou des Vénus sortant de l'onde et brouiller toutes les lignes pompeuses qui n'expriment aucune attitude définie, mais un état de corps et d'esprit appliqué à tout un ensemble d'idées et de sentimens, parce qu'en ce cas on enseigne l'habileté au lieu d'enseigner l'étude et l'on conduit l'élève au résultat sans qu'il ait vu par quels moyens. Il faut qu'au moment où l'on va profiler de mémoire le bras de Tatius lançant son javelot, on s'arrête et on se demande si c'est là le geste le plus personnel qu'on lui puisse donner et si vraiment l'on sait, comme David le savait, ce que signifie cette périphrase pour oser l'employer. Non que l'art généralisateur soit à proscrire, — toutes les fois que l'art s'élève, il généralise, — mais parce qu'il faut, pour aborder l'expression d'une idée générale, savoir quelles sont les idées particulières qui lui ont donné naissance; pour se permettre une ligne qui résume, savoir ce qu'elle résume, et une ligne qui ennoblit, connaître ce qu'elle ennoblit; en un mot, pour parler le langage littéraire, pouvoir parler le langage courant. Les académiciens de 1850 ne le pouvaient plus. La généralisation des formes n'était plus pour eux la haute difficulté qu'on peut aborder quand on a surmonté toutes les autres; mais une collection de recettes héréditaires, de formules magiques qu'on se transmet sans les analyser et où l'on se tient, sans savoir ce qu'il y a dedans.

Pour la couleur, le pas n'était pas moins grand. Personne n'aura l'idée de blâmer les tons chauds chez Titien, chez Rembrandt, chez Van Dyck, ni de se scandaliser s'ils les obtenaient par des dessous plus ou moins vigoureux. Mais les recettes dans lesquelles on a tâché de codifier leurs procédés sans bien les connaître sont déplorables en ce qu'elles facilitent ce qui doit être fait difficilement, en ce qu'elles épargnent un effort nécessaire et, mettant tout de suite l'élève à même d'atteindre le passable, man-

quent de lui donner les moyens d'arriver au mieux. Du jour où l'école produit d'excellens copistes de tableaux anciens au lieu de produire des créateurs, elle est dans le faux. Quand elle enseigne l'escamotage des difficultés au lieu d'apprendre à leur livrer bataille, elle perd sa raison d'être. Atteindre des transparences en peignant sur du bitume, c'est plus aisé que de les réaliser par de simples appositions de couleurs solides; demander son effet à l'opposition factice d'un premier plan noir et d'un second plan lumineux, c'est plus facile que de l'obtenir d'un juste rapport de tons, mais cet effet est d'une qualité moindre et cette transparence est un péril pour l'avenir. Le bitume dont Haydon frottait consciencieusement ses toiles avant de peindre, sans doute pour obtenir cette *subdued colour* que les Anglais prisent tant depuis Reynolds, ces larges plaques de noir que les académiciens mettaient dans leurs compositions pour repousser au bon endroit la lumière, voilà des traditions qu'il fallait rompre, coûte que coûte. Les pré-raphaélites, en adoptant pour tout dessous une toile blanche et pour tout système d'éclairage « le système du soleil », comme disait Ruskin, — c'est-à-dire le plein air sans aucun parti-pris, — ont peut-être dépassé la mesure, mais ils ont sauvé la peinture anglaise. Lorsqu'on examine les tableaux pré-raphaélites des premiers jours, le *Festin d'Isabelle* de Millais par exemple, on est stupéfait des découvertes naturalistes et même impressionnistes auxquelles ce peintre de vingt ans, grâce à la finesse de son œil, est parvenu. Il n'y a là aucune ombre diffuse sans points clairs, sans reflets des objets lumineux ambiants. Il y a d'imperceptibles lueurs jusque dans les ombres portées, ombres des narines dans la figure de Lorenzo, des bandeaux de cheveux dans la figure d'Isabelle, et cette dispersion continuelle de l'effet donne à la peinture la plus sèche le papillotement de la lumière et la mobilité de la vie. C'est clair et joyeux, en regard des meilleures toiles académiques de 1849. La même qualité, quoique à un degré moindre, se voit dans les tableaux de M. Hunt : pas un repoussoir, pas un parti pris d'ombre, pas une combinaison d'écran ou de soupirail. Partout où le peintre a vu de la lumière, il en a mis, jusque dans la petite main de l'enfant à genoux qui tient un chasse-mouches dans le tableau de *Jésus trouvé au Temple*. Cette recherche laborieuse, infatigable, exaspérée des effets multiples du soleil, de ses coups, de ses contre-coups, de ses pleins et de ses déliés, de ses arpèges et de ses trilles, de ses inondations et de ses infiltrations, de ses mille reflets et contre-reflets, sans choix, sans plan d'ensemble, déconcerte au premier abord et irrite comme ces histoires de méchantes fées obligeant une pauvre fille à retrou-



ver un collier de perles semées dans la forêt. Mais peu à peu l'écheveau se dévide, les fils se débrouillent, l'ensemble voulu par la nature apparaît, et, bien que les couleurs restent fort désagréables, on voit les clartés se répondre, s'harmoniser, les perles une à une se rejoindre, s'unir et reformer le collier. — Au premier coup d'œil jeté sur le *Troupeau abandonné* d'Holman Hunt, on a l'impression d'une blessure. Ces moutons, d'un rouge sanglant, dans des buissons indigo, sur des rochers martelés, comme des nougats, sous un ciel intransigeant, font penser aux pires excès de nos luministes, et lorsqu'on songe que ce tableau date de quarante et un ans, on se demande s'il ne faut pas y voir une des premières manifestations de l'école du plein air, et si les chevaux violets de M. Besnard ne descendent point, par une filiation bizarre, des moutons rouges de M. Holman Hunt. Mais imparfaits comme réalisations, ces essais valent beaucoup comme tentatives. Ces tons posés franchement les uns à côté des autres crient souvent, mais vibrent parfois très fort. Avec toutes ses extravagances, Hunt a fait chanter une couleur qui sommeillait lourdement avant lui. Ce n'est parfois qu'un éclair, mais à cet éclair, on voit combien les P. R. B. ont eu raison d'abandonner l'atelier pour les champs, la tradition mal comprise pour la nature même imparfaitement dévoilée. Ce n'est qu'un mot, mais ceux qui l'ont prononcé avaient confusément pressenti ce qu'il y a de fécond dans l'idée d'opposer le « système du soleil » au « système des renaissans ». Ainsi, plusieurs fois, les P. R. B. ont passé tout à côté des découvertes modernes. A plusieurs reprises, ils ont balbutié les premiers mots de notre dernière révolution esthétique. En les regardant, on a la même impression qu'en lisant la *Dixme royale* de Vauban : c'est un monde nouveau, non pas clairement vu encore, mais naïvement pressenti et à demi prophétisé. Il ne faut donc pas croire qu'en réduisant à la ligne originale et à la couleur franche tout le pré-raphaélisme, on diminue son rôle : on l'agrandit au contraire. Le nom de leur revue, le *Germe*, était bien trouvé. Le pré-raphaélisme contenait en germe toute la peinture contemporaine.

Ainsi donc, quelles qu'aient été leurs théories, ou celles de leurs amis, quel que fût le but qu'ils proclamèrent ou qu'on leur prêta, les pré-raphaélites modifièrent profondément chez leurs compatriotes l'idée de la ligne et de la couleur. Peut-être à leur insu, certainement sans qu'ils s'en rendissent un compte très précis, ils introduisirent en Angleterre l'habitude de serrer de près l'expression d'un sujet par des gestes significatifs et de poursuivre l'éclat du ton par une grande naïveté de moyens. Cela pouvait-il

donner à l'Angleterre des chefs-d'œuvre, c'est ce que nous verrons après avoir examiné les principales manifestations de la peinture anglaise contemporaine mais à coup sûr, cela devait lui donner des œuvres nouvelles et un art national. Peut-être les pré-raphaélites ne gagnèrent-ils pas la bataille qu'ils livrèrent; ils en gagnèrent une autre. Peut-être ne prouvèrent-ils pas que la nature est le dernier mot de l'art, mais ils prouvèrent qu'elle en est le premier et que les efforts d'une pléiade d'hommes de talent et de volonté, quelle que soit la fin qu'ils se proposent, ne sont jamais perdus.

Quand aujourd'hui nous regardons, avec le recul des années, cette chevauchée des pré-raphaélites partant pour conquérir la terre-sainte de l'art, il nous semble voir une des dernières croisades. Ils partirent tous en 1848, revêtus de la même armure, croisés sous le même drapeau. Combien sont arrivés en 1894? Les uns, comme Deverell, sont morts en route avant d'avoir pu voir briller les toits et les clochers de la ville sainte. D'autres, comme Millais, sont rois dans quelque île et oublient, parmi les honneurs dont les comblent les infidèles, le but de l'expédition. D'autres, en passant près de quelque couvent, au penchant des collines, se sont dit que la route était bien longue, le retour bien incertain; ils sont entrés là, attirés par les cloches, ces sirènes du ciel, et l'on ne sait ce qu'ils sont devenus... Quelques-uns sont parvenus jusqu'à la Jérusalem de l'art et y ont planté leur drapeau. Mais quel drapeau? Il est bien changé, l'étendard pré-raphaélite des premiers jours! Le vent des batailles, la patine des années ont bien refroidi ses teintes autrefois si intransigeantes! Tel qu'il est cependant, il flotte sur un des sommets du siècle, comme un témoignage de la plus noble tentative, du plus prodigieux effort des artistes modernes. Et du pré-raphaélisme on peut dire ce qu'on a dit des croisades : qu'il n'a peut-être pas rempli exactement son but, mais qu'il en a réalisé un plus durable et plus universel, et qu'il n'a pas été inutile pour le rajeunissement du vieux monde et pour la gloire de la chrétienté.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

---

## VINGT ANS

DE

# MONARCHIE MODERNE EN ESPAGNE

---

La politique est comme l'histoire naturelle : elle a, comme elle, sa transformation des espèces et, comme elle, ses variétés qui disparaissent. Ainsi, elle connaît, elle a connu deux types de monarchie : le type *ancien* et le type *moderne*, et celui-ci est à celui-là ce que l'homme d'aujourd'hui est à l'homme des premiers âges.

Dans le type ancien, tous les pouvoirs sont confondus ; le droit vient de Dieu et réside dans le roi ; point de libertés, celles seulement que le maître souffre ou qu'il n'a pu réduire ; la légalité est fondée immédiatement et incessamment sur la force. Dans le type moderne, les libertés sont fixées, définies, garanties par la loi ; l'autorité a des limites certaines ; les pouvoirs sont distincts et tendent à se faire équilibre. Quelle que soit la source du droit, il n'est plus inhérent ni personnel au prince ; la royauté est un office ou devoir public.

Le type ancien a, pour ainsi dire, disparu de la surface de la terre. C'est tout au plus s'il persiste maintenant encore à l'extrême frontière du monde occidental, en Turquie, en Russie, où il s'est d'ailleurs atténué. Presque partout, depuis une centaine d'années, le type moderne a pris sa place. Ce n'est plus, nulle part, la monarchie brute, le géant dolichocéphale. Comme tout ce qui vit et veut survivre, la monarchie a dû s'accommoder aux changemens d'époque et de milieu, et plus le milieu a été agité en ces derniers temps, plus il lui a fallu s'éloigner du type ancien.

Aucun pays, au cours de ce siècle, n'a fait ou n'a subi autant

de révolutions que l'Espagne, et c'est sans le moindre doute une monarchie moderne que la Restauration de 1875 y a introduite ou ramenée. Elle n'a pu, alors, s'y faire accepter que parce qu'elle était une monarchie; depuis lors, elle n'a pu s'y maintenir et y prospérer que parce qu'elle a su être bravement et pleinement moderne.

## I

A la fin de 1874, l'Espagne était comme affolée, après six ans d'insurrections et de luttes non interrompues, ayant essayé de tout et s'étant dégoûtée ou lassée de tout. Sur la route douloureuse où marchent parfois les nations, elle était allée, traînée par un dictateur, et demandant un roi, et rencontrant une république. Isabelle II s'était enfuie, chassée par Serrano et Topete; un cadet des Hohenzollern avait failli hériter du trône des Bourbons; puis don Juan Prim avait fait signe à la maison de Savoie, et Victor-Emmanuel lui avait envoyé Amédée. C'était l'histoire retournée, puisque naguère, l'Espagne, loin de tirer d'Italie ses souverains, peuplait de ses princes les États italiens. Mais une tempête avait apporté le duc d'Aoste, un orage l'avait remporté : la misérable Espagne avait tout essuyé, la tempête et l'orage, et c'étaient pour elle de nouvelles tempêtes et c'étaient de nouveaux orages.

Chaque fois que, faisant halte une minute et croyant reprendre haleine, elle avait espéré s'asseoir au bord de son dur chemin, un général passait, avec un bataillon, qui la jetait brutalement hors de l'abri précaire où elle se reposait. Elle était comme une femme plus convoitée qu'aimée, que se disputent ses prétendants, et qu'ils s'arrachent l'un à l'autre, au risque de la démembrer. Au nord, la guerre carliste : les provinces basques, la Navarre, la Catalogne, tout le pays au delà de l'Èbre à sang et en flammes; au sud et vers le sud-est, le fédéralisme, le régionalisme, le cantonalisme; Carthagène reprise d'hier, Malaga à demi pacifiée, l'Andalousie reconquise, comme s'il y avait eu encore des Maures à chasser de Jaën et de Grenade. Trois armées, au moins, en campagne, et minées par l'intrigue, devant l'ennemi. Entre les deux, entre le nord et le sud, entre le carlisme et le fédéralisme, les fidèles amis de la reine déchuë ou de son fils, don Alphonse, neutres et résignés, à s'en fier aux apparences, en secret très actifs et tout prêts.

Comme gouvernement, une république par trop impuissante à donner l'impression d'un gouvernement. Il semblait que, dans l'Espagne vide, il n'y eût plus rien, ni personne. Le chef de ce

gouvernement, le maréchal Serrano, sans peur au combat et superbe sous les balles, redressé de toute sa haute taille, était, aux affaires, faible, mou, indécis, ne retrouvant que dans les grandes occasions son énergie et ses belles allures, mais ne sachant ou n'osant pas les faire naître, ces occasions de salut, et les laissant passer quand elles s'offraient; trahi, du reste, ou mal servi, environné de pièges, joué sous la foi du serment, sentant peut-être que sa bonne volonté serait vaine et que l'heure des abandons était toute proche.

D'un bout à l'autre de l'Espagne, l'anarchie : un tel désordre moral, que des prêtres pillent et brûlent, dans le nord, en invoquant le nom de Dieu, comme le curé Santa-Cruz, et que l'on voit, dans le midi, des inconnus, comme un certain Solier, à Malaga, surgir du pavé de la rue et se déclarer chefs de peuple (1). A l'anarchie civile répond l'indiscipline, qui est l'anarchie militaire. Un fléau et un second fléau. Nul remède. Pas une compagnie qui ne puisse tourner; pas de régiment sûr de son colonel, pas de colonel sûr de son régiment. Aux extrémités de la hiérarchie, des capitaines généraux et des sergens sur lesquels il serait imprudent de compter, les uns et les autres capables de se donner à l'on ne sait qui.

On n'est d'accord que sur un point, on n'a qu'un sentiment commun, et c'est que tout s'en va : *Eso se va!* Ce sentiment, on l'avait déjà éprouvé, avec ce qu'il renferme d'amertumes et d'angoisses, sous Pi y Margall et sous Salmeron. Castelar avait eu l'intelligence très claire et comme prophétique du péril; il avait fait, pour y parer, le possible et presque l'impossible; mais il avait été vaincu et il devait l'être, dans cette bataille qu'il était contraint de livrer à son parti en même temps qu'à ses adversaires. Le découragement était devenu profond et incurable, à voir l'absurdité, l'aveuglement des Cortès fédérales. Le soir du coup de main de Pavia, on eut un moment d'espérance, mais ce ne fut qu'une fleur d'un jour, *flor de un dia*, fanée et séchée en une nuit. Les hésitations de Serrano, ses tergiversations, ses irrésolutions, ses contradictions enfin, avaient ajouté par surcroît, — et il n'en était pas besoin, — une déception de plus aux déceptions passées et la frayeur de l'inconnu à la terreur du trop connu, si bien que du découragement de la veille elles avaient fait un désespoir, et le dernier de tous, le désespoir muet.

La république tombait comme un fruit gâté. Elle était virtuellement morte et n'attendait que l'instant de mourir réelle-

(1) Voy. A. Houghton, *Les Origines de la Restauration des Bourbons en Espagne*, 1 vol. in-8°; Paris, Plon, 1890.

ment. Elle languissait et périssait d'énerverment et de consommation, dans un provisoire d'heure en heure. On disait : C'est une transition. En vérité, c'était une agonie, car l'agonie aussi est une transition. Non seulement la république n'était plus qu'une enveloppe crevée; non seulement le pouvoir exécutif n'était plus, dans le fait, un pouvoir et n'exécutait rien; non seulement il n'y avait plus qu'une ombre de gouvernement, mais il n'y avait presque plus qu'une ombre d'Espagne.

L'ordre public étant absent, tout ce qui naît de l'ordre et trouve dans l'ordre son aliment était exilé ou ruiné. Plus de finances : l'impôt, qui rentre toujours médiocrement en Espagne, ne rentrait plus; l'argent se cachait, s'enterrait, ou bien, comme dans les provinces basques, on le portait plus volontiers aux *cabecillas* de don Carlos qu'aux agens du fisc. Plus de commerce, puisque le commerce est fait de la double circulation de l'argent et des marchandises et que les marchandises restaient inutiles dans les magasins et l'argent, s'il y en avait, immobile dans ses cachettes. Plus de communications intérieures, ni de communications au dehors. L'Espagne était coupée en vingt morceaux et séparée de l'Europe. Les Pyrénées étaient infranchissables, sauf pour la contrebande de guerre. Les chemins étaient semés de chausse-trapes où trébuchaient les diligences; les sentiers, barrés par des rocs, entre les fissures desquels passaient des gueules de tromblons. Don Carlos avait ses douaniers, comme le roi le plus authentique, et ses compagnons coureurs de montagnes, comme Hernani. Ce qu'ils arrêtaient surtout et détroussaient et meurtrissaient, c'était l'Espagne. Elle râlait sous leur talon, le souffle suspendu, le sang figé, en syncope.

Ah! s'ils se lassaient de frapper et si elle pouvait s'enfuir de la caverne où ils la gardaient, comme elle se précipiterait dans ce qui s'ouvrirait devant elle, fût-ce le gouffre! On eût voulu lui rendre l'absolutisme avec Ferdinand VII ou Charles IV avec Godoy, que, par lassitude et par peur, et pour avoir autant souffert d'un autre mal, elle eût peut-être tout accepté, quitte à faire six mois après, afin de s'en débarrasser, une révolution nouvelle. Et quelle aventure, en effet, ne valait pas mieux que cette fin qui ne finissait pas, donnant la sensation affreuse d'une vie de nation qui coule et se perd goutte à goutte!

Lorsque, le 29 décembre 1874, le général Martinez Campos vint pousser, à Sagonte, le cri de : Vive le roi Alphonse XII! et lorsque, en pleine armée du Nord, face aux carlistes, et dans la chambre de Serrano, d'autres généraux répétèrent ce cri; lorsque le capitaine général de Madrid, au mépris de toutes ses pro-

messes, remit la ville à ceux que son devoir était de faire conduire en prison, l'Espagne n'eut que de la gratitude et de l'amour pour les rebelles; elle les accueillit comme des libérateurs, les récompensa comme des victorieux, et jamais paix ne fut bénie comme cette insurrection qui, dans la pensée de tout un peuple, fermait si heureusement l'ère des insurrections.

## II

Or, voici que, dans quelques mois, la monarchie des Bourbons restaurée comptera vingt ans d'existence, et l'on peut dire que, pour elle comme pour l'Espagne, ces vingt années auront été un rajeunissement, une renaissance, quelque chose de pareil à une *Vita nuova*. Derrière le trône de don Alphonse XIII, chaise d'enfant sur laquelle une femme est penchée, l'Espagne se tient debout, paisible et fière. Le carlisme ne s'est peut-être pas soumis sans désir de revanche, mais du moins il n'est plus en armes. Le pape, en prescrivant le respect envers les pouvoirs établis, lui a du même coup enlevé son auréole de légitimité et son auréole de sainteté : il l'a déposé et découronné. Des prêtres fanatiques peuvent continuer à voir en don Carlos ou en don Jaime, son fils, les élus, les oints du Seigneur, mais ils ne sauraient soutenir qu'ils ont pour eux et avec eux l'Église. L'Andalousie, l'Estramadure sont aussi calmes, aussi loyales que les Castilles. L'Espagne est une en ses cinquante provinces, tirées de dix royaumes éteints. Le cantonalisme s'est effacé, comme s'efface jusqu'au souvenir d'un mauvais rêve. Le fédéralisme est réduit à l'état de théorie pure.

L'armée espagnole est refaite moralement et matériellement. Elle a appris ce qu'elle ne savait pas ou réappris ce qu'elle avait oublié, le grand précepte posé par la Révolution française, par la Constituante et la Convention, que « la force armée est essentiellement obéissante », qu'elle ne délibère en aucun cas, qu'elle n'a à faire ni les lois, ni les rois, que son honneur est dans le silence et sa vertu dans l'abnégation. Ce qu'on disait de l'administration de l'Espagne, le mal qu'on en a dit, en tout temps fort exagéré, il serait par trop injuste de le dire maintenant encore. Le pire reproche qu'elle mérite, l'administration ne le mérite-t-elle pas partout, à des degrés divers, dans l'Europe contemporaine? et c'est d'être plus nombreuse, plus lourde et plus chère qu'il ne faudrait.

La situation financière n'est pas faite pour exciter l'admiration ni l'envie; le budget se solde en déficit ou plutôt ne se solde pas,

si ce n'est à coups d'emprunts, de plus en plus onéreux et de moins en moins faciles : le passé pèse sur le présent, qui charge inconsidérément l'avenir. Mais quel est donc l'État d'Europe qui ait géré, en bon père de famille, la fortune publique? quel est celui dont le trésor soit plein, le crédit intact, le grand livre clos et les domaines sans hypothèques? Tout au moins l'impôt rentre-t-il avec une suffisante exactitude, dans les provinces basques et navarraises comme dans les autres provinces, et ne va-t-il plus à d'autres caisses que celles de l'État.

Le commerce, en Espagne, souffre peut-être encore de quelque ataxie ou paralysie, mais ce n'est plus parce que l'argent se cache : il roule en Catalogne, et il roule en Biscaye pour de vastes entreprises, et il roule à Madrid pour les dépenses de luxe. Ce n'est pas davantage que les routes, à l'intérieur de la péninsule, ni les débouchés vers le continent soient interceptés par des bandes : les seules barrières qui les ferment et que les marchandises et l'argent ne peuvent forcer, sont les tarifs quasi prohibitifs que les nations de l'Europe s'opposent l'une à l'autre, pour protéger chacune d'elles, se condamnant ainsi à une sorte de régime cellulaire, comme si c'était se protéger que de s'isoler, et vivre que de regarder mourir son voisin.

L'Espagne, qui s'est presque guérie du séparatisme politique, aurait sans doute à se guérir du régionalisme économique, à concilier, à unifier dans un intérêt supérieur les intérêts différens du Nord-Est et du Nord-Ouest industriels, qui voudraient se réserver le marché national, et les intérêts du Midi, du Sud-Est, de l'Est agricoles, qui voudraient la mer ouverte toute large. Il faudrait fondre en une même couleur les rougeâtres et grisâtres croupes des environs de Bilbao, les noires usines de Barcelone et le miracle de l'Espagne, les plaines andalouses, toutes vertes d'olives et toutes vermeilles et comme ensoleillées de blés. Mais où donc n'y aurait-il pas à résoudre un de ces problèmes? où donc la lutte pour l'existence n'éclate-t-elle pas en tel ou tel de ces antagonismes meurtriers? Où donc est-il, l'État européen qui ne se soit pas comme replié, recroquevillé, derrière une haie épineuse de taxes, surtaxes et droits différentiels, ainsi qu'aux approches de Séville les villages blancs et les fermes s'enveloppent, se couvrent d'aloès hérissés et de figuiers de Barbarie?

Si le problème économique est à peu près le même en Espagne qu'il est ailleurs, la question ouvrière n'y revêt pas non plus une âpreté, une acuité particulières. Le paysan qui, le matin, avant l'aube, s'en va labourer ou faucher à plusieurs lieues de son hameau perdu se dit bien, quand il revient, après la nuit tombée,



au pas tranquille de son âne, qu'il a peiné quinze heures et qu'il a gagné quinze sous, et que la terre de M. le duc est bien grande; mais le grison qu'il monte est arrière-cousin de celui de Sancho Pança; lui-même se contente de peu, mange une croûte de pain et boit un verre d'eau fraîche, et c'est pourquoi l'Espagne n'a pas à craindre une jacquerie, pourquoi le socialisme agraire, fruit naturel des *latifundia*, n'y arrive point à maturité.

L'autre socialisme, le socialisme des villes, n'y exerce pas plus de ravages que chez les autres races, latines ou germaniques; l'anarchisme même, quoiqu'il semble avoir choisi Barcelone pour place de refuge, n'ose pas donner l'assaut à cette citadelle de Montjuich, qui ne rend pas ses prisonniers. En somme, la propriété et le travail sont garantis; on n'arrête plus ou presque plus les trains, sur les lignes les moins fréquentées: il sera bientôt superflu d'y faire monter les deux gendarmes réglementaires. On peut aller de Madrid à Séville sans craindre d'être dévalisé au défilé de Despeña-Perros, et de Burgos à Cadix ou de Badajoz à Valence, traverser toute l'Espagne dans tous les sens, sans payer de tribut qui ne soit légal. A plus forte raison vers le centre: on ne vole plus, ou presque plus, près du pont de Tolède, et personne ne fait plus chez lui la guerre au roi d'Espagne.

Vingt ans d'une paix complète et telle que ce pays l'avait rarement connue, telle, en tout cas, qu'il ne la connaissait plus: paix intérieure et extérieure, paix civile et religieuse, paix des esprits et des consciences. Une société qui s'est rassise et où le classement nécessaire s'est refait. Une nation qui a ressaisi son âme et resserré son corps de nation. Un État qui s'est réorganisé, au point de se renouveler. Un gouvernement qui a figure, et qui même, dans des circonstances critiques, a su avoir grande figure de gouvernement. Un peuple pour qui se sont rouvertes les portes du tombeau, et qui, aux prises, comme d'autres et plus que d'autres peut-être, avec les difficultés de la vie, ne se sent pourtant plus écrasé sous l'impossibilité de vivre.

Et non seulement, ces vingt ans écoulés, l'Espagne s'est pacifiée et réunifiée; elle s'est aussi modernisée; non seulement elle a ressuscité, mais, depuis le jour de sa renaissance, elle est allée se rajeunissant. Charles IV, Ferdinand VII, Marie-Christine, Isabelle elle-même ne reconnaîtraient plus leur Espagne, et don Carlos, s'il est logique, ne la recevrait qu'à merci.

L'Espagne! qui la reconnaîtrait et qui reconnaîtrait la vieille monarchie espagnole, l'une et l'autre drapées encore dans une cape antique, mais raccommodée, consolidée avec l'étoffe la plus forte dont les rois puissent se vêtir désormais, avec la liberté?

Liberté de la presse, liberté de réunion, liberté d'association, toutes ces libertés, la Restauration les a cousues sur son manteau et elle y a cousu, en outre, d'autres institutions de liberté, le jugement public, le jury populaire, le mariage civil, enfin le suffrage universel. Certainement, il reste beaucoup à faire, mais beaucoup plus aux mœurs qu'aux lois. Même dans les mœurs, la transformation, la rénovation est visible : la tolérance s'acclimate en cette terre classique de l'intolérance.

D'ailleurs, quelle que soit déjà la transformation dans les mœurs, c'est-à-dire la transformation de l'Espagne, la transformation dans les lois, c'est-à-dire la transformation de la monarchie, est, par elle-même, décisive. On pense bien que ce phénomène ne s'est pas produit comme par enchantement ; que de vénérables machines à gouverner les hommes ne se démontent pas et que des machines plus parfaites ne se remontent pas d'un seul coup ; que ce n'est ni en un mois ni en un an que réussissent à se rendre *actuelles*, répétons le mot propre, à *se moderniser*, des choses qui ont l'âge de l'Espagne et de la monarchie espagnole ; que ce n'est pas sans regarder derrière soi, devant soi et autour de soi que les ministres de la Restauration sont entrés dans les voies nouvelles ; qu'ils n'ont pas tout offert de leur plein gré et qu'on leur a dû prendre ce qu'ils ne donnaient pas. Mais, à mesure qu'ils sont entrés, plus ou moins pressés et sollicités, dans ces voies nouvelles, à mesure qu'ils y ont fait avancer la Restauration, le sol s'est dérobé, en quelque sorte, sous les pieds des autres partis, et, jusqu'aux entrailles mêmes de ce sol remué, le fixant comme les pins ont fixé les landes, la monarchie, tronc séculaire où de jeunes greffes avaient repris, a poussé de multiples et vivaces racines.

### III

L'affermissement de la monarchie restaurée et, s'il est permis de le dire, sa *modernisation*, son renouvellement, devaient aboutir, et ils l'ont fait, à un classement nouveau, dans le pays, des opinions et, dans le Parlement, des partis politiques. Durant les premiers temps, les premières années, les résistances avaient été très vives : et de la monarchie contre une liberté dont les excès étaient trop près encore pour qu'elle ne risquât point de dégénérer aisément en désordre, et de l'opposition républicaine contre le seul principe et le seul nom de la monarchie. Mais l'opposition républicaine n'était pas la seule qu'il fallût soutenir, et la plus dangereuse pour la Restauration, même quand don Carlos eut repassé

la frontière, c'était l'opposition monarchique, d'une branche à l'autre branche de la maison royale. Le vrai danger était là, d'autant plus redoutable que le carlisme ne représentait pas seulement la ligne masculine de la dynastie de Bourbon, et l'alphonsisme la ligne féminine, mais que le carlisme contenait, par définition, un *maximum*, et l'alphonsisme, un *minimum* de monarchie.

Entre ces feux croisés, les carlistes d'un côté, les républicains de l'autre, la position était des plus embarrassantes, et il fallait sonder le terrain pli par pli. Un pas à gauche, c'était trop peu de monarchie pour les carlistes ; un pas à droite, c'en était trop pour les républicains. Or la Restauration ne pouvait réussir qu'en détachant d'un de ces partis et de l'autre, et en rattachant à elle, ce qui se laisserait finalement assimiler.

A ses débuts, elle n'était rien qu'une transaction, un compromis, une solution intermédiaire. Sur quelles bases se ferait l'arrangement et que serait la monarchie, revenue d'Angleterre après six ans d'exil ? Serait-elle surtout monarchique, ou serait-elle plutôt démocratique ? Serait-elle de ce siècle ou d'un autre ?

Le manifeste que le prince avait, de Sandhurst, adressé à l'Espagne, affirmait que le remède était dans le rétablissement de la monarchie « héréditaire et représentative » ; et, du commencement à la fin de ce document, les deux épithètes étaient accouplées, comme deux sœurs jumelles. Jusque dans cette conjonction d'adjectifs perçait la préoccupation de la monarchie restaurée. « Héréditaire » visait les royalistes, et « représentative » visait les libéraux. Comment s'opérerait le partage et selon quelle formule ? dans quelles proportions combinerait-on « l'hérédité » et « la représentation » ?

Il semble que, d'abord, ce soit aux royalistes, aux carlistes, qu'on ait songé, que ce soit sur eux, sur les plus raisonnables ou les moins exaltés d'entre eux, que le nouveau régime ait voulu éprouver sa force d'attraction, et il n'est guère contestable qu'il ne fût, en cela, guidé par un très sûr instinct. Des deux principes qu'il alliait en lui, l'un d'eux, l'hérédité, même s'il impliquait une certaine réaction, un certain retour aux traditions, n'était pas fait pour effrayer l'Espagne de 1874. Principe d'hérédité, principe d'autorité ; et de quoi, si ce n'est d'autorité, ont besoin les nations, au sortir d'une pareille crise ? Mais, d'autre part, les carlistes et les alphonsistes n'étaient divisés que sur un fait, non point sur une doctrine, sur le monarque, non sur la monarchie. Dans la conception qu'ils s'en formaient, on peut dire que les différences étaient secondaires, hormis la personne du roi, de don Carlos ou

de don Alphonse ; que le conflit, en dernière analyse, se réduisait à une querelle de succession ; que le programme du carlisme n'était ce qu'il était que parce que le programme de l'alphonsisme était le contraire ; et que, tout considéré, le programme n'était guère qu'un accessoire. Ce n'était donc pas une vaine illusion que de se flatter d'entamer et, dans quelque mesure, de désagréger le carlisme : le calcul qu'on faisait était juste, ou bien il l'eût été, si, par disposition naturelle, les hommes n'avaient coutume de montrer plus de fidélité pour les personnes qu'ils n'en montrent pour les principes. — Quant aux républicains, n'achevaient-ils pas de se suicider ? A supposer qu'ils en dussent revenir, on avait le temps de compter avec eux.

On eut le temps de faire poser les armes au carlisme. Dès que se rouvrit le palais des Cortès, des républicains y parurent. Ils y parurent impénitens, hautains, dans l'attitude dédaigneuse de gens qui souffrent une violence, mais ne s'y résignent pas, opposant histoire à histoire et au droit divin le droit populaire, demandant à la Restauration ses titres, comme un garde civil demanderait ses papiers à un vagabond, l'accusant d'être issue d'un crime militaire et se réclamant eux-mêmes des Cortès constituantes, et, par les bouches les plus éloquentes de l'Espagne, soufflant des appels de bataille. Ce fut, alors, un de ces duels au couteau, tels qu'on ne les voit que là-bas, qui finissent par la mort, et où le vainqueur s'acharne parfois sur le cadavre du vaincu, mais qui néanmoins se poursuivent sans injures, avec les formes courtoises et cérémonieuses qui conviennent aux choses graves. Mais ici le tragique est dans la première passe, et vers la fin on s'humanise.

Pour commencer, on refuse le serment que la Constitution exige des députés ; puis on le prête du bout des lèvres, et immédiatement après l'avoir prêté, on jure qu'on ne le prête point ; et puis on le prête, du bout des lèvres encore, avec des restrictions mentales ; et puis on le prête tout bonnement, machinalement, par habitude. Pour commencer, on recourt à la fameuse tactique des partis espagnols, qui paraît bien avoir été celle des démocraties latines, depuis que le peuple de Rome était allé camper sur l'Aventin, à l'abstention systématique, au *retramiento*. On ne siège pas, on ne vote pas, on se met à l'écart, on s'exile à l'intérieur, on fait le vide dans le régime établi ; du sommet de la montagne où l'on s'est retiré, on guette le gouvernement qui passe, et il y a, en ce silence de désert endormi, une confuse et pesante menace.

Il faut prendre garde, en effet, dans un pays où l'on parle beau-

coup, à un parti qui ne parle pas ; c'est ou ce sera un parti qui conspire. Le ramener de la conspiration à la discussion n'est que la plus élémentaire, la moins inutile des précautions, et ce n'est jamais impossible, si l'on se décide à gravir, au-devant de lui, les basses pentes et si l'on monte tant que l'on peut monter, agitant à ses yeux des images qui l'excitent ou qu'il aime, et s'y prenant de façon à ce qu'il lui en reste quelques-unes en otage. Le *retrai-miento*, c'est la position de combat, les troupes front contre front, fusils et canons chargés. Quand on ne discute pas, on cherche à détruire ; quand on discute, on est conduit à négocier ; quand on se résout à négocier, on n'est plus irrécyclable. La Restauration l'a fort bien compris et, l'ayant compris, aussitôt qu'elle a pu le faire, elle a poussé au-devant des républicains, costumées peut-être en habits de cour, mais reconnaissables encore et capables de les attirer, la plupart des idées qui leur étaient chères : liberté de réunion, d'association, d'enseignement, liberté de la presse, mariage civil, jugement public et jury.

Irrésistiblement, ils sont sortis à leur rencontre ; ils ont voulu les enlever de haute lutte : la monarchie les a retenues, ou elle a feint de les retenir ; un jour, elle en a laissé tomber une, un autre jour, une autre aux mains de leurs adorateurs ; elle les a obligés ainsi à redescendre de l'Aventin ; battans, battus, ne conspirant plus, discutant, négociant et peu à peu et malgré eux se réconciliant, elle les a ramenés au Parlement, à la tribune, dans la légalité, à ses portes, à elle, monarchie : au dedans de la légalité, — car, n'ayant plus de prétextes à invoquer, ayant une fois rompu avec leur système d'abstention et de prétendue indifférence, ils ont dû pour toujours renoncer à ce système, sous peine de se déclarer inconséquens, ce qui ne pouvait avancer leurs affaires ; aux portes de la monarchie, — car discuter avec la monarchie, c'était, implicitement, la reconnaître, se condamner à perdre le droit de lui dire : *Non novi hominem*, puisqu'on ne saurait discuter sur quelque chose que l'on ne veut pas reconnaître avec quelqu'un qu'on professe ne pas exister.

La Restauration plaçait ses adversaires dans cette alternative : ou de la suivre sur le terrain constitutionnel et de faire, en ce cas, la distinction fondamentale entre la législation et la forme du gouvernement, mais d'accepter celle-ci par là même qu'ils se mêlaient à celle-là, ne fût-ce que pour la combattre ; ou, comme elle leur empruntait successivement tout ce qu'il y avait de solide et de bon dans leur programme, de passer au regard de l'opinion publique, soit pour des hommes de désordre, que le pays repoussait par lassitude, soit pour des doctrinaires ou des idéologues, qu'il repousse par tempérament.

Non, l'Espagne n'est pas doctrinaire, ni, en dépit de don Quichotte, puérilement idéologue; elle ne se nourrit pas de chimères, ne s'amourache pas de fantômes, ne part pas en guerre contre les moulins; ou, si elle se laisse un instant griser, si d'aventure, au grand soleil et au grand vent, la tête lui tourne, elle revient vite de ces équipées folles. Il y a, au fond du caractère national, quelque chose de très positif, qu'avaient bien vu les Italiens du xv<sup>e</sup> [et du xvi<sup>e</sup>] siècle, ces ambassadeurs florentins qui étaient de prodigieux observateurs et qui voyaient tout. On ne voudrait sans doute pas prendre trop au pied de la lettre tout ce que dit Guichardin dans sa *Relation d'Espagne*, écrite au retour de la mission qu'il remplit près de Ferdinand le Catholique, en 1512 et 1513 (1). Mais ce que Guichardin a bien vu et ce qu'il a bien noté, c'est, par exemple, ce mélange de magnificence et de parcimonie, qui fait que l'Espagnol dépense, hors de chez lui, sans compter, et vit, chez lui, de si peu que c'est merveille; que, très économe et très frugal, vivant d'un rien, il a pourtant l'ardeur passionnée de gagner : ses découvreurs de mondes sont des chercheurs d'or.

De même dans l'ordre politique. Poésie et prose, coups d'aile et terre à terre : un rêve qui part d'une réalité et qui y retourne. L'Espagnol, ce n'est pas le bon chevalier de la Manche et ce n'est pas non plus son compagnon; c'est don Quichotte et Sancho réunis et à jamais inséparables, et chacun d'eux, à part, n'est qu'une moitié de l'Espagnol. Le berger lui-même, en Espagne, ne déteste pas que sa chaumière se couronne d'un beau panache de fumée; mais sa pauvre pensée ne se perd pas avec cette fumée, ne s'évanouit pas dans les airs : elle descend et il se dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que sur ce feu cuit son dîner, qui est maigre, mais dont il dine. La souveraineté du peuple, on lui raconte qu'elle le ferait semblable à un prince : il la veut bien si l'on veut, mais ce n'est pour lui que le panache de fumée; ne lui donnera-t-on rien de plus substantiel? Une république où tout le monde serait roi le séduit médiocrement; accoutumé qu'il est aux formes anciennes et comme façonné par la tradition, il n'est pas éloigné de croire qu'il ne faut qu'un roi par royaume, et que, dans un pays où tout le monde serait roi, personne ne serait sûr de son bien.

On lui promet l'égalité, mais quelle égalité? N'a-t-il pas la meilleure? et le président du Conseil des ministres rougirait-il de lui tendre la main? On lui promet les droits de l'homme, mais quels droits? Il lui suffit qu'un homme vaille un homme et que, pour un Espagnol, si haut qu'il soit, il n'y ait en Espagne que des

(1) Francesco Guicciardini, *Relazione di Spagna*, Opere inedite, VI, 271-297.

hidalgos. On lui promet la liberté religieuse, mais quelle liberté et de quelle religion ? Il n'y a, selon lui, qu'une seule religion, la religion catholique, apostolique, romaine : l'Inquisition l'a appris à ses pères, et il s'en souvient. Toute autre religion est fausse ; or, étant fausse, comment serait-elle libre ? — Ainsi, de tous les articles portés aux tables de la loi républicaine, certains ne peuvent que laisser l'Espagnol insensible, et certains même le choquent ou l'indignent : il y en a dont il ne se soucie pas ; il y en a qu'il ne peut pas comprendre ; il y en a qui le feraient se révolter. On ne s'est pas rappelé, quand on a tenté de traduire en espagnol notre catéchisme révolutionnaire, que des mots n'abattent pas des montagnes et qu'il y a encore des Pyrénées.

Ni M. Salmeron, ni M. Pi y Margall, ni M. Ruiz Zorrilla ne se l'étaient, à propos, rappelé : ni l'un, ni l'autre, ni le troisième n'avaient assez mûrement réfléchi que l'Espagne ne s'habituerait jamais, si encore elle s'y habituaît, qu'à une république réellement espagnole ; qu'il n'y a pas de vérité absolue qui ne doive, lorsqu'elle veut se traduire en actes et vivre, se plier aux circonstances locales ; et que c'était un jeu où l'on perdrait d'avance la partie que d'essayer de faire raisonner l'Espagne comme Rousseau, citoyen de Genève. Ils avaient eu la vision et comme la révélation d'on ne sait quelle république éternelle et universelle, se mouvant hors et au-dessus du temps et de l'espace, étant parce qu'elle est et n'étant pas si elle n'était pas ce qu'elle est, dégageant assez de lumière pour en inonder tous les peuples, aussi sereine que la Sagesse et aussi nécessaire que la Fatalité, et ils avaient, à cette apparition, partagé l'extase du poète :

Là-haut, qui sourit ?  
Est-ce un esprit ?  
Est-ce une femme ?

Seulement, tous trois n'avaient pas les mêmes yeux, et elle ne se montrait pas à tous trois la même : chacun d'eux lui prêtait une figure différente, qui était un peu sa figure, à lui. Ils étaient d'accord en ce point, qu'ils la tenaient pour supérieure à tout, plus légitime que tout, second terme d'une équation dont le premier terme était l'humanité entière, inévitable comme la destinée, puisque aussi bien elle n'était ni plus ni moins que la destinée des nations. Mais presque aussitôt ils se divisaient : Que serait-elle ? Centralisée ou fédérale ? Et comment viendrait-elle ? Par une évolution ou une révolution ? naturellement ou par la force ? dans les cerveaux ou sur des barricades ? — M. Salmeron la voulait centralisée ; M. Pi y Margall, fédérale ; M. Salmeron la

voulait uniquement par les moyens légaux ; M. Ruiz Zorrilla, par tous les moyens.

Ce n'est pas toutefois que M. Salmeron fût moins libéral ou plus autoritaire que M. Pi y Margall, ni moins pressé ou plus timide que M. Ruiz Zorrilla. Loin de là, M. Salmeron voulait que les provinces, les cantons, les communes eussent l'indépendance la plus grande et, dans la plupart des matières, une autonomie à peu près complète. Mais, professeur de métaphysique, élevé à l'école de Hegel, il connaissait la puissance de ce qui est un, et il tenait du maître que l'État est l'unité suprême : il voulait donc que les provinces, les communes, fussent dans l'État, qu'elles fussent par la bonne volonté, par une concession de l'État, et non que l'État fût par le consentement, momentané et révocable, des provinces ou des communes. Aujourd'hui encore, quand il s'en explique, il dit que M. Pi y Margall construisait l'État par en bas, et que, lui, il le laisse construit par en haut ; que M. Pi y Margall tirait l'État de la poussière des communes, et que, lui, il tire les communes de la substance de l'État ; que M. Pi y Margall, pour en venir à la pratique, faisait du service militaire et de l'impôt une sorte de don gracieux des communes à l'État, tandis qu'il en fait, lui, avec la science la plus orthodoxe, le signe de la suprématie et de l'unité même de l'État, s'affirmant par ces deux contraintes et se perpétuant par ce double lien. Et, d'autre part, autant que M. Ruiz Zorrilla, il voulait la république intégrale, il la voulait le plus tôt possible, et même il dépassait singulièrement M. Zorrilla par la hardiesse de ses formules ; mais cette hardiesse, qu'on pourrait appeler de la témérité, restait tout intellectuelle : elle se refusait à passer à l'action.

N'est-ce pas en quoi, précisément, M. Salmeron était, au point de vue particulier de la politique espagnole, inférieur et à M. Pi y Margall et à M. Ruiz Zorrilla ? On veut dire que, moins qu'eux encore, il avait chance de réussir. Si quelque chose était susceptible, dans le programme républicain, de flatter et de tenter les Espagnols, c'était le fédéralisme de M. Pi y Margall, présenté d'une certaine manière, comme une résurrection de l'Espagne ou des Espagnes antérieures à la monarchie, vieilles comme les vieux fueros et les vieilles Cortès, chaque ville de chaque province redevenant une capitale, et chaque alcade, chaque juge municipal, un personnage ; ce n'était pas ce qu'il apportait de nouveau, mais ce qu'il rapportait de traditionnel, disons-le, ce qu'il contenait de réactionnaire.

Et, tout de même, si ce programme pouvait triompher par quelque moyen, M. Ruiz Zorrilla ne se trompait pas, ce n'était que



par la force : de tout temps, l'Espagne a été beaucoup plus prompte à prendre les armes qu'à embrasser les idées. Le système de M. Pi y Margall et la méthode de M. Ruiz Zorrilla avaient au moins cette qualité, qu'ils étaient plutôt espagnols ; le système et la méthode de M. Salmeron étaient moins espagnols qu'allemands. M. Pi y Margall et M. Ruiz Zorrilla s'abusèrent sur le moment, qu'ils choisirent mal ; l'Espagne, dégoûtée de l'anarchie, rejeta le fédéralisme et, fatiguée des révolutions, ne voulut pas faire une révolution de plus : elle recula de peur et d'horreur, ayant aperçu, derrière eux et sous le voile dont ils se couvraient, comme un spectre géant fait des ossemens de tous les Espagnols tués dans les guerres civiles. En un autre moment, peut-être elle ne se fût pas détournée si vite. Mais M. Salmeron s'abuse sur l'Espagne elle-même, sur l'Espagne de tous les momens. M. Ruiz Zorrilla s'est repenti de quelques-unes de ses erreurs, assez pour s'appliquer à ne plus froisser les sentimens religieux de ses concitoyens : c'est prouver qu'il connaît l'Espagne. M. Salmeron fait presque profession publique d'athéisme : c'est s'égarer de plus en plus dans l'abstraction et mal connaître son pays. Les républicains se proscrivent eux-mêmes en se disant athées : l'Espagne est encore très loin d'eux, plus loin peut-être que de saint Ignace ou de saint Dominique.

Elle eût été moins loin de don Emilio Castelar, en qui elle s'admirait et elle se complaisait. La personnalité de M. Castelar tranchait étrangement sur celle de ses trois coreligionnaires en république, qui, pour lui, n'étaient déjà plus que d'anciens coreligionnaires, tant les séparaient de nombreuses et sérieuses divergences. M. Castelar ne voulait pas, et tout, en lui, lui défendait de vouloir être fédéraliste comme M. Pi y Margall, ou révolutionnaire comme M. Ruiz Zorrilla, ou doctrinaire quand même et théoricien comme M. Salmeron.

Son vaste savoir, sa profonde culture, une longue familiarité avec la vie de tous les peuples dans tous les temps, la connaissance de l'Europe et de tous les hommes qui marquent en Europe, son patriotisme idolâtre, un grand sens artistique et comme un don poétique de divination l'avertissaient et le relevaient. Ainsi que les trois autres, en ses heures de jeunesse, il avait pu caresser l'utopie ; il ne l'avait pas épousée. Il avait reçu le pouvoir de M. Salmeron et, quoi qu'il en eût pu penser jadis, il s'en était servi en chef d'État pour appliquer toute la loi, que M. Salmeron, avec une obstination douce, voulait n'appliquer qu'en partie et pour écraser le cantonalisme, issu des prédications de M. Pi y Margall. De l'écrivain et de l'orateur, du tribun et du philosophe, de ce

pêcheur d'âmes et de ce conducteur de foules, de cet assembleur d'étoiles et d'éclairs, un homme de gouvernement se dégageait. Il a dépouillé une à une ses illusions, comme un vêtement usé, et poursuivi sans cesse un lent travail de correction sur soi-même. Mais, la calomnie a beau faire : abandonner ses illusions, ce n'est pas mentir à ses principes et reprendre, au besoin, ses amis, ce n'est pas les trahir.

Il est vrai que depuis vingt ans, l'histoire de la Restauration et l'histoire de M. Castelar se rencontrent, se rejoignent en leurs dates mémorables ; les transformations de la monarchie et ce qu'on nomme les transformations de M. Castelar coïncident et se correspondent. Mais on n'a pas tout dit, quand on l'a constaté, et il vaut la peine, avant de fulminer l'excommunication, d'examiner si c'est M. Castelar qui a évolué vers la monarchie, ou bien la monarchie qui a évolué vers M. Castelar ; si c'est lui qui, enfin, se serait fait monarchiste, ou bien elle qui s'est faite un peu républicaine.

Personne, plus énergiquement que don Emilio Castelar, n'a combattu la Restauration, telle qu'elle se présenta à l'origine, sous les espèces d'une monarchie qui semblait avoir appris moins encore qu'elle n'avait oublié, et sous les auspices de ce ministère-régence qu'il qualifiait de dictature et, par opposition à la sienne, de dictature injustifiable. Personne, plus dignement, plus noblement que lui, n'a parlé de la République, morte par la faute des républicains, n'a soutenu qu'elle avait ses fondemens dans le droit autant que n'importe quelle monarchie, et n'a revendiqué la responsabilité de ses actes. Personne, plus sévèrement que lui, n'a flétri la manie sacrilège des *pronunciamientos*, et cette espèce de défaillance chronique, qui livrait l'Espagne au caprice du premier général qui osait, tantôt à une copie de Monk et tantôt à une contrefaçon de Bonaparte. Personne, plus nettement et plus résolument, n'a répudié et les coups de force de la rue et les coups de force de la caserne. Personne, plus hautement et plus patiemment, n'a interrogé la Restauration, ne lui a dit : « Qui êtes-vous ? » et après : « Que serez-vous ? » Personne, plus impérieusement, ne l'a rappelée aux questions à résoudre et, de même que, sous la République, il était allé criant : « L'ordre ! l'ordre ! l'ordre ! » sous la Restauration, il est allé criant : « La liberté ! la liberté ! »

De 1874 à 1876, tant qu'on était en face du carlisme, M. Castelar interpellait la monarchie : « Assurez-nous l'ordre, afin que l'Espagne ne soit pas une Pologne méridionale ou la Turquie de l'Occident (1) ! » Tant que l'armée ne fut pas refaite : « Rétablissez

(1) *Discursos parlamentarios y políticos de Emilio Castelar en la Restauracion*, II, 56.

la discipline dans les troupes, afin de nous sauver du *messianisme armé!* » Tant que la loi ne fut pas la souveraine, l'exclusive maîtresse : « Donnez-nous ou redonnez-nous l'esprit de légalité, afin que nous ne périssons pas! » Mais ce n'est pas assez de l'ordre : par lui-même, à lui seul, l'ordre ne suffit pas aux nations modernes : les glaces de la Sibérie, ses solitudes épouvantées, c'est l'ordre ; mais rien n'y pousse et l'ordre ne fructifie que par la liberté. Maintenant qu'il n'y a plus à craindre un écartèlement de la patrie entre les dynasties rivales ni l'émiettement de l'Espagne en mille petits cantons, que l'on songe à la liberté!

« Tout est en paix. Les démagogues, qui troublèrent tant les périodes de la Révolution et qui firent tant de mal aux gouvernemens de la République, paraissent avoir disparu dans le froid de cette réaction, à la manière dont certains animaux disparaissent dans le froid de l'hiver. La guerre civile a cessé. Les provinces du Midi expient les folies d'hier dans le silence et la pénitence d'aujourd'hui. Les provinces du Nord paraissent résignées à perdre les privilèges sans lesquels elles concevaient à peine leur existence. Ici, nous assistons aux funérailles de la liberté d'une race, avec le recueillement et la douleur qui accompagnent toujours les sublimes tristesses de la mort. Et là, les feuilles de l'arbre de Guernica tombent séchées, sans produire, sur ce pavé, même le bruit qu'elles produisent sur la terre mouillée par les pluies d'automne (1). »

Qu'on l'émonde donc de son gui et de son lierre parasites, l'arbre symbolique de Guernica! qu'on l'émonde du fédéralisme et du régionalisme qui étoufferaient l'Espagne, l'arbre planté par les lointains ancêtres, qui porte et qui protège les premières libertés humaines, les libertés de village! Mais qu'on ne fasse point un fagot de ses rameaux et que la cognée n'en attaque pas le pied. Et puis, que l'on songe aux libertés nationales après les libertés locales, et que les libertés nouvelles consolent des libertés primitives perdues. Donnez à l'Espagne, donnez-lui la liberté de la parole et de la presse; rouvrez les chaires des universités aux maîtres illustres qui en étaient chassés; rendez-leur, à ces maîtres, la liberté de la parole; laissez-les, dans leur enseignement, ne servir que la science et ne s'inspirer que de la conscience; entreprenez l'éducation de l'Espagne; réintroduisez-la dans le monde et introduisez-la dans le siècle; confiez-la aux meilleures gardiennes, aux Libertés, filles de la Loi.

Ne vous épuisez pas à lever les quartiers de roc qui ferment

(1) *Discursos de Emilio Castelar*, 13 juillet 1876, sur la Dictature, II, 44.

les tombes historiques. Un jour de Pâques, M. Castelar est entré dans une église d'Andalousie. Le prêtre était à l'autel et lisait l'Évangile : « Le livre sacré racontait que, Jésus étant enterré depuis trois jours, Marie-Magdeleine et d'autres femmes étaient allées au sépulcre du Christ et l'avaient trouvé vide. Elles s'affligeaient grandement, pensant que l'on avait volé les restes du Sauveur, lorsqu'un très beau jeune homme, un ange, leur annonça que le Christ n'y était pas, que le Christ était ressuscité, miracle auquel elles ne pouvaient croire. Les femmes aveugles de l'Évangile, cherchant le Christ dans le sépulcre de pierre, m'ont rappelé les écoles réactionnaires. Oui, celles-ci cherchent le Christ où il n'est pas, dans le sépulcre du moyen âge, dans les murailles des castels féodaux, dans les chevalets de la torture, dans les fers des esclaves, dans le feu des bûchers, quand le Christ est ressuscité dans l'égalité, quand le Christ est partout où se brise la chaîne d'un opprimé et s'accomplissent la vérité et la justice (1)! »

Mais un matin aussi, non pas trois jours, deux ou trois ans après qu'il eut été mis au tombeau, en Espagne même, le Christ ressuscita dans la liberté, et ce furent alors les écoles républicaines qui ressemblèrent aux femmes aveugles de l'Évangile et ne voulurent pas croire au miracle. Seul, M. Castelar ne détourna pas la tête, pour pleurer et ne pas voir. Ce ne fut pas pour lui une illumination soudaine, comme si l'Espagne, ce grand sépulcre, s'était subitement empli d'une lueur éclatante, et il ne resta point, devant le surnaturel qui passait, muet de stupéfaction et de reconnaissance. Il l'arrêta plutôt et il l'interrogea : Ce miracle, jusqu'où irait-il? Car il n'était, du premier coup, ni convaincu ni converti. La monarchie accorderait-elle ou accepterait-elle toutes ces libertés, tous ces droits nécessaires et, pour lui, Castelar, presque consubstantiels à l'homme? Et l'un après l'autre, tous ces droits, une à une, toutes ces libertés, la Restauration les accordait.

La monarchie du ministère-régence se transformait peu à peu en monarchie vraiment parlementaire, avec deux grands partis qui se succédaient et se faisaient équilibre, la couronne étant neutre et comme sans poids entre les deux. M. Castelar avait déploré et blâmé la rapide accession au régime monarchique de M. Sagasta, qui, pour ne pas remonter plus loin, avait été, aux côtés de Serrano, le président du dernier ministère républicain; apostrophant vivement ces ralliés, il les replongeait dans un passé gênant et plein de solidarités communes :

(1) *Discursos de Emilio Castelar*, 9 mai 1876, sur la *Liberté religieuse*, I, 363.

« Si grand que soit, s'écriait-il, notre désir de trouver des différences entre nous, nous avons au fond une même histoire, puisque, contre le trône de doña Isabelle II, nous avons été conspirateurs, vous, et conspirateurs, nous; révolutionnaires du 22 juin, vous, et révolutionnaires du 22 juin, nous; condamnés, vous, en la personne de vos chefs, à la mort dans le garrot vil, et condamnés, nous, en notre propre personne; vainqueurs d'Alcolea, vous, et vainqueurs, nous; auteurs, vous, des trois *jamais!* qui proscrivaient la maison de Bourbon, et auteurs, nous; ministres et présidens de la République, vous, et ministres et présidens de la République, nous; tous à la fin et, au fond, les mêmes, parce que tous nous portons plus ou moins les mêmes armes sur notre écu et les mêmes souvenirs autour de nos noms honorés, différens seulement par une faculté, par la mémoire, en nous brillante, en vous effacée et éteinte (1). »

Tout ce que, pour leur part, M. Castelar et ses amis pouvaient alors promettre au gouvernement restauré, c'était leur bienveillance, *benevolencia*, mais une bienveillance passive et qu'ils définissaient ainsi : « Cela ne signifie pas tant une bonne volonté, un continuel concours, que la réprobation et l'éloignement des moyens révolutionnaires. Le mot *bienveillance*, en son acception politique, est le contraire du mot *violence* (2). »

Mais, dès cet instant même, ils avaient commencé à voir que la monarchie n'était pas intraitable et que peut-être, à la longue, on pourrait faire par elle ce qu'on aurait dû, ce qu'on aurait pu, ce qu'on n'avait pas su faire par la république. Et les années se succédaient, et les libertés se succédaient, et à chaque liberté qui s'ajoutait aux autres, M. Castelar et la monarchie se rapprochaient l'un de l'autre; on ne dit pas qu'il se rapprochait d'elle : c'était elle qui se rapprochait de lui. Elle se transformait, il se transformait, et avec lui, et avec elle, le parti républicain se transformait; il devenait un parti sans programme, puisque la monarchie le lui enlevait pièce par pièce, qui ne luttait que pour une forme et contre une forme de gouvernement, pour une forme qui n'était pas contre une forme qui était, pour une forme qui avait avorté contre une forme qui se développait et durait.

M. Castelar sentait bien le mouvement, l'évolution qui les emportait, la Restauration et lui, vers le point où ils se toucheraient et se confondraient presque, et, dans le besoin qu'il a d'expliquer toute chose et de la rattacher aux causes générales, il

(1) *Discursos de Emilio Castelar*, 22 décembre 1882, sur la *Formation de la gauche démocratique*, IV, 192, 193.

(2) *Ibid.*, p. 205.

se disait et il disait que, la Restauration et lui, ils subissaient une loi à laquelle obéissent toutes les formes de la nature et de l'esprit, sur cette étroite terre, « grain de sable noyé dans une larme », qui est trop petite pour que les hommes, et les États, et les nations ne fassent pas avec elle, par rapport aux lois de l'univers, une seule matière et une seule poussière. Le mouvement l'emportait, la loi s'exécutait, il ne résistait pas. Tout au plus, en son cœur, conservait-il le vague espoir, lorsque la monarchie cédaient une des libertés réclamées, qu'elle n'irait pas jusqu'à la liberté suivante, et, pour la surprendre en défaut, en arrêt ou en recul dans sa transformation, il réclamait toujours la liberté suivante. Après la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse; après la liberté de la presse, la liberté électorale; après la liberté électorale, c'est-à-dire plus d'honnêteté dans les élections, le suffrage universel, et il comptait sans doute que la Restauration ne franchirait pas cet obstacle. Pendant quelques années encore il se réserva ou se recueillit. Enfin, le 7 février 1888, il prononça devant le Congrès un discours, d'une beauté digne des plus beaux modèles pour l'éloquence et le calme courage :

« Je viens dire, le front bien haut, la voix bien claire et dans une phrase bien simple, que j'appuie ce gouvernement, parce que ce gouvernement donne la liberté religieuse, la liberté scientifique, la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, le jury, le suffrage universel. Et je n'ai aucun intérêt à le faire. Je ne puis rien être dans la monarchie, je ne veux rien être dans la monarchie, je ne dois rien être dans la monarchie. Je suis un républicain historique, républicain intransigeant, républicain de toute la vie, républicain par conviction et par conscience. Qui doute de mon républicanisme m'offense et me calomnie : par conséquent, je ne veux rien être dans aucune monarchie. Eh bien ! je viens vous dire : Votre monarchie, avec les libertés qu'elle comporte aujourd'hui, votre monarchie est une monarchie libérale. Sera-t-elle une monarchie démocratique ? Ah ! messieurs, voilà la question. Mais si votre monarchie est aujourd'hui une monarchie libérale, votre monarchie sera demain une monarchie démocratique, en tant qu'elle aura établi le jury populaire et le suffrage universel. Et, comme je l'ai dit aux miens, et ils ne m'ont pas écouté, en certaine nuit célèbre : « Notre République sera la formule de cette génération, si vous réussissez à la faire conservatrice », je vous dis maintenant à vous autres : « Votre monarchie sera la formule de cette génération, si vous réussissez à la faire démocratique (1). »

(1) *Discurso que D. Emilio Castelar dijo en el Congreso de los diputados (7 de febrero de 1888)*, p. 57.

La monarchie ne s'est point rejetée en arrière; elle a établi le jury et le suffrage universel, et, par ces deux réformes, elle s'est faite démocratique, et, par ces deux réformes, elle est devenue la formule de cette génération, et, par ces deux réformes, s'est achevée la transformation de la monarchie, transformant logiquement le républicanisme de M. Castelar, ne le détruisant pas, l'obligeant à la retraite et au silence. Ceux qui, même à présent, « doutent de ce républicanisme, l'injurient et le calomnient »; ceux qui, dans le camp conservateur, méconnaissent le réel service que sa loyauté a rendu à la monarchie, ferment volontairement les yeux à l'évidence.

C'est peut-être M. Castelar qui, après M. Canovas del Castillo, a le plus fait pour la monarchie restaurée, non pas en lui décernant à la fin un certificat de libéralisme et de démocratie, mais en la forçant à le gagner, en la poussant, en la tenant en haleine, en lui plaçant, sans déguisement, sous les yeux, son image à elle et l'image du monde moderne. D'avoir ainsi servi la monarchie, c'est à la fois ce que ne lui pardonnent pas les républicains et ce dont les conservateurs ne lui savent nul gré, si tant est qu'ils ne lui en veuillent. Mais la colère des républicains se conçoit mieux que le dédain des conservateurs, car c'est toujours un grand tort que d'avoir raison contre ses amis, pour ses adversaires.

La faute n'en est pas, cependant, à M. Castelar. Il avait prévenu les uns et les autres. La monarchie, somme toute, pour « être la formule de cette génération » en Espagne, n'a eu sur la république qu'une seule supériorité : elle a su se faire, alors que la république ne le savait pas, opportuniste dans le bon sens du mot.

#### IV

Elle a su se faire opportuniste, et c'est, en même temps que sa supériorité sur la république manquée de 1873 et 1874, une des raisons de son succès. L'opportunisme, pour la monarchie restaurée, consistait à se faire libérale et même un peu démocratique, ainsi qu'il eût, en 1873 et 1874, consisté pour la République à se faire conservatrice. Le succès de la Restauration peut avoir d'autres causes, mais celle-là est de beaucoup la principale. La Restauration a réussi, en premier lieu, parce qu'elle rendait à l'Espagne la *monarchie*; ensuite, parce que la monarchie qu'elle ramenait était une monarchie *nationale*; troisièmement, et surtout, parce que cette monarchie a su être *moderne*.

L'Espagne est, en effet, demeurée monarchiste, dans ses masses profondes; elle l'était plus que jamais en 1874, au sortir de tant de misères et de tant d'insanités, et lorsque ce sentiment unique,

dans l'abolition de tous les autres, perçait et se faisait jour, avec une monotonie poignante : *Eso se va!* Cela s'en va! Tout s'en va, même l'Espagne! On ne sait quelle voix intérieure, montan tdes abîmes de l'histoire, disait au peuple : « Il n'y a qu'une puissance au monde qui puisse empêcher tout de s'en aller, et c'est celle qui, de dix royaumes musulmans et de cinq ou six royaumes chrétiens, a fait une seule Espagne : c'est la monarchie! »

Cette monarchie a réussi parce qu'elle est nationale. Les républicains ont beau rappeler que ce ne sont pas les Bourbons qui ont gagné sur les Almohades la bataille de la délivrance, à las Navas de Tolosa, au XIII<sup>e</sup> siècle, ni repris Grenade aux rois maures ou réuni l'Aragon à la Castille, au XV<sup>e</sup> siècle, ni créé et soutenu l'immense empire espagnol, dans les deux hémisphères, sur tous les continents et tous les océans, au XVI<sup>e</sup> siècle; ils ont beau dire même qu'avec l'avènement des Bourbons s'accroît et se précipite la décadence de l'Espagne; les autres, les carlistes, ont beau jurer que ce Bourbon n'est pas le Bourbon légitime et que ce roi d'Espagne n'est pas le vrai roi; il n'en est pas moins sûr que, mêlée depuis deux siècles aux malheurs et, si elle en a eu encore, aux grandeurs de l'Espagne, la maison de Bourbon ne saurait être étrangère en Espagne et, d'autre part, que, pour en être la ligne féminine, la dynastie actuellement régnante est tout de même celle des Bourbons. Nationale depuis Philippe V, la monarchie restaurée a réussi là où venait d'échouer la monarchie étrangère d'Amédée de Savoie, où eût échoué certainement, si elle n'avait renoncé à tenter l'aventure, la monarchie étrangère d'un Hohenzollern.

Mais il faut encore y revenir : la Restauration a réussi parce qu'elle a su et osé donner à l'Espagne non pas seulement la monarchie, qui est comme sa constitution naturelle et congénitale, non pas seulement une monarchie nationale — elle n'en supporterait pas d'autre — mais aussi, mais surtout une monarchie moderne, souple, flexible, dont le cadre pouvait s'élargir et qui s'accommodait aux temps. Non seulement cette monarchie nationale a garanti le maintien de l'unité nationale contre le carlisme et le régionalisme, toujours dangereux dans un pays de formation aussi hétérogène que l'Espagne, et, avec le maintien de l'unité, la paix civile et la stabilité de l'ordre social; non seulement ces rois catholiques ont garanti suffisamment de catholicisme dans un pays qui ne peut se passer du catholicisme, même extérieur (1); mais aussi, mais surtout, cette monarchie moderne a garanti suffisamment de liberté religieuse dans un pays qui n'en tolérerait

(1) Voy. Francesco Guicciardini, *Relazione di Spagna*, Opere inedite, VI, 277.



pas beaucoup; assez de libertés locales dans un pays qui, s'il en avait trop, en abuserait aisément; toutes les libertés civiles compatibles avec l'ordre et avec la paix. Énumérons-les une fois de plus : la liberté de la presse, la liberté d'enseignement, la liberté de réunion, la liberté d'association, le jugement public, le jury en matière criminelle; enfin, allant plus loin que ces libertés mêmes, et, de libérale se faisant démocratique, se faisant tout à fait moderne, contemporaine de ce qu'il y a de plus récent, de plus hardi, de plus avancé dans son temps, le suffrage universel, qui est comme la synthèse du droit nouveau.

Elle ressemblait un peu, cette monarchie à la fois historique, nationale et moderne, au maître artisan de la Restauration, à M. Canovas del Castillo. Elle portait sa marque et l'on eût pu deviner sa main à bien des traits. Plus que tout autre, il l'a préparée, amenée, établie. Il l'a conçue et il l'a voulue comme un tout, dont on reprendrait, on consoliderait, et l'on referait, au besoin, chaque partie. Il l'a, en quelque sorte, pensée, pour la réaliser ensuite. Don Antonio Canovas est un homme d'État de la haute race dont furent chez nous les Guizot et les Thiers, plus voisin de Thiers par certains côtés et, par d'autres, plus voisin de Guizot, réunissant heureusement les meilleurs dons de l'un et de l'autre : un doctrinaire, si l'on veut, — on le lui reproche, — et pourtant on ne peut employer cette expression pour lui quand on l'a employée pour M. Salmeron, tant il est impossible d'imaginer deux figures qui s'opposent et se repoussent davantage! On ne peut même pas dire de M. Canovas qu'il est doctrinaire comme l'était Guizot, et la preuve, c'est que ceux-là mêmes qui lui reprochent d'être doctrinaire lui reprocheront le lendemain d'être sceptique. Il semble bien que les deux accusations s'excluent l'une l'autre et que la seconde annule la première. Mais c'est un si étrange assemblage que l'homme, qu'en lui peuvent parfois se concilier les contradictoires.

Se concilient-ils donc en M. Canovas, trop mobile, trop ductile pour un doctrinaire, trop entreprenant, trop résolu, trop combatif pour un sceptique? Peut-être n'est-il, à la vérité, ni doctrinaire, ni sceptique : il est double. Il y a, en M. Canovas del Castillo, deux hommes, un homme d'étude et un homme d'action, un homme de réflexion et un homme d'expérience; mais cette double personne se fond en une seule personnalité qui en profite et en grandit, et ces deux hommes s'ajoutent l'un à l'autre, pour former l'homme d'État qui les résume, les domine et les gouverne tous deux.

L'homme d'étude et de réflexion a fait le tour de toutes les questions, les a abordées toutes, même les plus ardues : droit public, histoire, philosophie politique, économie politique; il s'est,

en passant, amusé dans le roman et dans la poésie (1), mais toujours, c'est l'homme d'État qui tenait la plume et il n'a écrit que pour agir. L'homme de solitude se plaît dans sa belle bibliothèque et dans ses beaux jardins de *la Huerta*, au milieu de ses bronzes grecs, tout au bout de la ville, en son ermitage doré; mais l'homme d'assemblée résiste, discute et, l'après-midi, l'arrache au repos des livres et l'emmène au Congrès.

L'homme de réflexion se prend, un jour, à méditer sur le problème moral et le problème religieux, mais l'homme de gouvernement survient et spécifie : par rapport à la politique. M. Canovas veut approfondir et commente toutes les théories sur l'État, sur les devoirs et les droits, sur les fonctions et les limites de l'État, mais c'est l'homme d'action plus que l'homme de spéculation qui s'y applique. Il rencontre, chemin faisant, les systèmes ennemis du libre-échange et de la protection, et il les départage, comme un homme qui ne raisonne pas pour le plaisir de raisonner et ne voit dans la statistique qu'un outil de gouvernement. En lui s'allient, se marient, se fécondent mutuellement l'extrême étendue et l'extrême précision de l'intelligence; le vol de sa pensée est retenu et soutenu, comme par un fil, par un sens pratique éminent.

Il a dressé la carte du royaume des idées et il la possède aussi bien que la carte des partis dans le Parlement espagnol. La politique est, pour lui, ce qui est par excellence et il y rapporte tout le reste. Il est tout pour être un homme politique, il n'est rien que pour être un homme politique. Il est né homme d'État et président du conseil des ministres : il l'était en germe et en devenir, par vocation et prédestination et, ne pouvant pas l'être en fait sous le régime où vivait l'Espagne, il a fait à l'Espagne un régime où il pouvait et devait l'être.

L'historien qui était en M. Canovas avait révélé de longtemps à l'homme d'État qu'il était que la monarchie était la forme de gouvernement adéquate aux traditions et aux conditions, au passé et au génie de l'Espagne; le philosophe avait appris à l'homme d'État que la monarchie qu'il fallait à l'Espagne était une monarchie nationale; l'observateur attentif de tous les phénomènes politiques et sociaux avait de plus en plus persuadé l'homme d'État que cette monarchie restaurée serait moderne, libérale, démocratique même, ou qu'elle ne serait pas. Quelque conservateur qu'il fût, il n'avait pas cherché à éluder cette dernière obligation plus

(1) Don Antonio Canovas del Castillo, *Obras, Coleccion de escritores castellanos*. — *Estudios del reinado de Felipe IV*, 2 vol. — « *El Solitario* » y su tiempo (Serafin Estebanez Calderon), 2 vol. — *Problemas contemporaneos*, 3 vol. — *Obras poeticas*, 1 vol. — *La Campana de Huesca*, 1 vol., etc.

que les deux autres. Le manifeste de Sandhurst laissait la porte ouverte à toutes les réformes et ne la fermait à aucune espérance. Mais M. Canovas, avec cette netteté qui est comme le cachet de son esprit, distinguait entre elles et les échelonnait par séries : « La monarchie héréditaire et constitutionnelle, disait-il sous la signature de don Alphonse XII, possède dans ses principes la souplesse nécessaire et autant de jugement qu'il en faut, pour que tous les problèmes qu'entraîne son rétablissement soient résolus conformément aux vœux et aux convenances de la nation... Une fois l'heure arrivée, il sera facile pour un prince loyal et un peuple libre de s'entendre sur toutes les questions à résoudre. »

En attendant que l'heure fût arrivée, ce qu'il importait de rétablir afin que la restauration en coïncidât avec celle de la monarchie elle-même et que l'Espagne sût bien à qui elle était redevable du bienfait, c'était, comme on l'a déjà dit, la paix civile, l'ordre public et, pour que la paix civile durât, pour que l'ordre public ne fût plus troublé, il importait d'infuser à l'Espagne ce sang nourricier des nations libres, l'obéissance continuelle et comme naturelle à la loi. Et justement, l'heure serait arrivée, quand toute l'Espagne, toutes les provinces et tous les partis en Espagne, reconnaîtraient et respecteraient toute la loi.

Il eût été trop tôt de parler des libertés nouvelles, en 1874, alors que le pays entier et chaque fraction du pays avaient été comme projetés hors de l'ordre légal. La République avait à ce point dégoûté l'Espagne de n'être point gouvernée, que le meilleur moyen de se bien faire accueillir d'elle était de lui faire sentir un gouvernement. M. Canovas del Castillo était tout désigné pour cette première partie de la tâche qu'avait à accomplir la Restauration. C'était lui le vrai roi d'Espagne, et la monarchie allait sortir, tout armée, de son cerveau. Sur ce que devait être cette monarchie, l'historien et le philosophe avaient aussi renseigné l'homme d'État. Après s'être montrée ordonnée et légale, et dès que ce serait possible, elle devait se montrer libérale.

Libérale dans sa constitution et libérale par ses institutions. Elle devait être représentative, parce que, de l'être, c'était encore se rattacher à la tradition, être historique et nationale : « Les princes espagnols, là-bas, aux temps anciens de la monarchie, ne décidaient pas sans les Cortès les affaires difficiles (1). » Mais comme on n'était plus aux anciens temps et comme la monarchie, autant que nationale, devait être moderne, il ne s'agissait plus d'une représentation du pays par les Cortès anciennes : il fallait introduire et acclimater en Espagne le régime parlementaire moderne.

(1) Manifeste de Sandhurst.

La plus indispensable des conditions de ce régime, c'est qu'il y existe des partis qui soient réellement des partis, non des sectes ou des factions, qui se tiennent dans la légalité et dans la constitution, dont aucun ne mette en cause la forme même du gouvernement, dont aucun, en tout cas, ne cherche jamais à la renverser et à la remplacer par violence. Des partis légaux ou légalitaires et, s'il est possible, des partis constitutionnels, chaque parti le plus nombreux possible et le moins possible de partis : l'idéal serait deux grands partis organisés, disciplinés et manœuvrant sous la main de leurs chefs : les whigs et les torys du parlement anglais (1).

La modération en sera la vertu cardinale, non seulement dans le langage, mais dans la conduite. L'existence de deux partis également constitutionnels, avec des programmes différens, implique que ces deux partis pourront se succéder au pouvoir; leur succession régulière, l'alternative exige que chaque parti laisse patiemment le parti contraire introduire dans les lois, lorsque son tour arrive, des dispositions différentes de celles qu'il considère, lui, comme justes ou opportunes, et ne s'empresse pas de défaire ce que l'autre aura fait (2).

Voilà le secret de la politique de M. Canovas et, du même coup, voilà le secret du succès de la Restauration, dont la fortune était liée à la sienne. Toujours, en M. Canovas, le doctrinaire a proposé, l'homme d'État a disposé. Est-ce que le doctrinaire, mis au gouvernement, y devenait sceptique? Sceptique, non, mais opportuniste, si l'opportuniste consiste à faire tout ce que l'on peut, à l'heure où il convient de le faire, à laisser faire ce qu'on ne ferait pas et à ne pas défaire ce qu'on n'aurait pas fait.

A cet égard, l'événement le plus considérable peut-être des vingt années de Restauration a été la formation d'une gauche dynastique, d'un parti libéral, capable de faire pendant et opposition à la droite conservatrice, agissant sur elle, tantôt comme stimulant et tantôt comme frein. Par lui, la monarchie restaurée a acquis son organe de progrès, après son organe de conservation, un organe de liberté, après un organe d'ordre. La monarchie moderne a véritablement été fondée, du jour où M. Sagasta s'est dressé en face de M. Canovas, sur le champ de bataille parlementaire, clos de toutes parts et circonscrit par la constitution (3).

(1) A. Canovas del Castillo, *Obras. Problemas contemporaneos*, III. — *Discurso del Ateneo*, 6 novembre 1889, p. 65.

(2) *Id.*, *ibid.* — *El Juicio por jurados*, p. 169-170. Sur le régime parlementaire, voy. aussi le livre de don Gumersindo de Azcarate, *El Regimen parlamentario en la practica*. M. G. de Azcarate, professeur de droit public à l'Université de Madrid, est, dans le Congrès, l'ami fidèle et comme l'*alter ego* de M. Salmeron.

(3) Nous simplifions à dessein la nomenclature assez compliquée des partis espa-

Le parti libéral, venant, lui aussi, à son heure, a rempli son rôle, qui était de moderniser la monarchie et presque de la démocratiser, à cause des origines de la plupart de ses membres, des origines de M. Sagasta, parti des confins de la république et autrefois « conspirateur contre le trône d'Isabelle II », ainsi qu'on ne lui permettait pas de l'oublier. Et de la sorte, harcelé par ses anciens amis ou ses anciens alliés, qui reprenaient article par article son programme et le sommaient de faire, comme ministre, ce qu'il avait demandé ou promis comme député, M. Sagasta modernisait et démocratisait la monarchie et faisait courir une sève jeune et fraîche dans les vieilles racines que M. Canovas avait renouées.

Ses adversaires intransigeans se voyaient peu à peu désarmés et réduits par leurs victoires mêmes : chaque fois que le gouvernement cédait sur telle ou telle de leurs revendications, il leur enlevait une raison d'être. A mesure que la monarchie changeait ses institutions de jadis, — ses « institutions pharaoniques », comme les appelait M. Castelar, — contre d'autres institutions, vraiment libérales et modernes, c'était, comme le disait encore M. Castelar, la révolution qui devenait « archéologique », qui se voyait reléguer dans le passé, avec ses procédés connus et le plus usité de tous : l'abstention érigée en système. La Restauration se développait et croissait tout ensemble, directement, par une poussée interne, d'une manière organique, pour ainsi dire, et indirectement, sous la pression extérieure des partis d'opposition. C'est en quoi il n'est pas trop paradoxal d'avancer que certains républicains, M. Castelar notamment, ont été, sans le vouloir, des auxiliaires utiles pour la monarchie restaurée.

Mais cette monarchie, modernisée et démocratisée, rien ne l'a servie, après l'initiative des libéraux, autant que la « modération » des conservateurs, la modération que M. Canovas recommandait aux partis, comme une vertu cardinale de la politique. Ce n'est point que les conservateurs ni leur chef lui-même acceptassent de gaieté de cœur toutes les réformes, toutes les innovations proposées par les libéraux ; mais parmi elles, il en était quelques-unes dont ils n'avaient pu ni voulu se charger et que néanmoins ils n'étaient pas, dans le fond, fâchés de voir faire par d'autres, ne les combattant que mollement.

Quant aux réformes, aux innovations plus radicales, auxquelles

gnols et nous avons d'autant moins de scrupules à le faire que ce sont moins, en réalité, des partis que des groupes, séparés seulement par des divergences de détail ou des ambitions personnelles. Au fond, il n'y a, dans le Parlement espagnol que quatre partis : deux partis constitutionnels, les libéraux et les conservateurs, et deux partis extra-constitutionnels, les républicains et les carlistes.

ils ne pouvaient ni ne voulaient consentir à aucun titre, comme le jury populaire, le suffrage universel, il les ont combattues jusqu'au bout, âprement, de tous leurs moyens, dans les Chambres et dans les journaux, par leurs discours et par leurs livres. Elles n'ont été faites que malgré eux, contre eux. Ils ont pu trouver à ce moment que la monarchie passait les bornes, se démocratisait à l'excès, ils ont pu le dire et le dire sur le ton blessé de gens qui avaient tiré la monarchie de l'exil, sur le ton inquiet de gens qui ne savaient plus où la monarchie s'arrêterait. Mais, s'ils revenaient aux affaires, ils n'en déferaient rien, car, M. Canovas le leur a enseigné, c'est une des conditions du régime parlementaire qu'un parti ne défasse pas ce que l'autre a fait et, quelque peine qu'on en ait, il faut s'accommoder de ce régime, avec ses défauts, tel qu'il est, ou courir le risque d'un pire.

On voit que la doctrine, en M. Canovas, n'ôte pas à l'action l'élasticité nécessaire : la doctrine, en lui, est faite pour l'action, par un homme de pensée chez lequel toute pensée est politique. Et l'on voit, d'autre part, que, si le champ de bataille des partis en Espagne est circonscrit par la constitution, il n'est pas tellement resserré que libéraux et conservateurs n'y puissent déployer leurs troupes et s'y livrer des engagemens sérieux et, à l'occasion, furieux.

Il est bien vrai que l'on n'y combat plus pour ou contre la forme du gouvernement établi, mais n'y combat-on pas pour la possession du pouvoir dans la monarchie constitutionnelle? N'y a-t-il plus, entre les partis, de motifs à rencontres? Même s'il n'y en avait plus, n'en est-il pas de l'ambition comme de la fidélité? Est-elle moins vive, moins ardente quand les personnes seules sont en jeu que lorsqu'il y va des principes?

C'est un intéressant spectacle, de voir faire assaut l'un contre l'autre, avec des armes le plus souvent courtoises, mais dont souvent aussi l'on sent la pointe, M. Sagasta, le chef des libéraux, et le chef des conservateurs, M. Canovas del Castillo : fin régal pour les amateurs de belle escrime parlementaire. M. Sagasta est là, à la première place du banc de velours bleu, *del banco azul*, réservé aux ministres, et quelqu'un de la droite, M. Francisco Silvela ou M. Romero Robledo l'appelle du pied, l'attire sur le terrain, le crible d'épigrammes, le pique d'une multitude de petits coups de poignard. Don Praxedes secoue la tête, interrompt, frappe sur son pupitre, bondit. La majorité, par derrière, l'excite de ses applaudissemens et de ses clameurs : *Ya! ya! ya era hora! por fin! por fin!* A la bonne heure! il était temps! Enfin! enfin! Il se sent appuyé, soutenu, poussé en avant, et il charge...

La Chambre et les tribunes vibrent... M. Canovas del Castillo

se lève et demande la parole au président. Jusqu'à la fin de la séance, il a eu la patience de se taire, regardant de son œil froid et dur, presque tout blanc sous le verre du lorgnon, jetant à peine un mot en réponse aux allusions trop blessantes, laissant monter la passion des partis et, pour la mettre au point, excitant à la lutte tel ou tel de ses lieutenans. Il commence d'un ton bas, d'une voix un peu sourde, sans nuances, sans éclat, un discours qui se déroule, familier et placide, qui semble improvisé et tout dépourvu d'art autant que d'artifice, mais on peut le relire : il est du style le plus châtié, de la composition la plus savante, parfaitement joint en ses diverses parties, articulé, nerveux, rapide, et de tous les discours que l'on eût pu faire sur le même sujet, le plus démonstratif et le plus actif, le plus philosophique et le plus politique.

M. Sagasta, s'il riposte, procédera par interjections, par phrases heurtées et hachées, par de tout petits bouts de pensée qui se soudent mal les uns aux autres : de temps en temps, un beau mouvement, une belle colère et de belle éloquence ; une éloquence de tribun, presque de démagogue, une énergie qui se dépense en cris et se dissipe en gestes. Mais justement parce que M. Sagasta est le contraire absolu, la vivante antithèse de M. Canovas, quand le régime parlementaire a pu s'acclimater définitivement en Espagne, dans ses règles et dans ses mœurs, avec la légalité et la modération mutuelle des partis, à eux deux ils ont assuré le succès de la Restauration par leur opposition et leur contradiction même, l'un ayant fait la monarchie traditionnelle, l'autre ayant fait la monarchie moderne, et nul des deux ne défaisant, quant au fond des choses, ce que son rival avait fait.

A côté de cette cause générale du succès de la Restauration, l'aptitude de la monarchie alphonsiste à se transformer, à se moderniser, servie comme à souhait par la formation de deux grands partis constitutionnels, et au-dessous de cette cause générale, on pourrait indiquer d'autres causes secondaires.

L'une est tout simplement que l'Espagne, pour son bonheur, et bien que certains de ses hommes d'État aient essayé de l'y mêler, est, dans ces vingt dernières années, demeurée presque toujours à part de la politique européenne. En l'espèce, du moins, l'isolement, le *retraimiento* a eu du bon. Il a permis au pays de panser ses plaies de 1874 et à la monarchie de poursuivre, en même temps que sa propre transformation, son œuvre de relèvement et de salut.

Une autre cause, plus délicate à indiquer, mais non moins efficace peut-être, c'est la mort du roi don Alphonse XII (la sagesse chrétienne dirait que la Providence a ses voies mysté-

rieuses). Mort prématurée et si triste, qui mettait de nouveau l'Espagne face à face avec une énigme, mais dont le résultat fut, en somme, de porter au pouvoir les libéraux, de consolider la monarchie par leur appui et de la rajeunir par leur alliance, tandis qu'elle substituait à un prince bien intentionné sans doute, mais qui pouvait ne pas être à l'abri de toutes les séductions de la gloire militaire ou de l'omnipotence monarchique, le règne nécessairement pacifique et nécessairement tempéré d'un enfant sous la tutelle d'une femme.

Une troisième cause encore et qui se relie à celle-là, c'est que cette femme se trouve être une princesse d'un tact supérieur, d'une noblesse d'âme, d'une pureté qui forcent à la vénération : dévouée, jusqu'au sacrifice, aux plus grands et aux plus petits soins; laborieuse comme un vieil homme d'État et désireuse de savoir, ouverte à tout conseil et douce à toute misère, remplissant de fierté et d'amour le cœur espagnol : reine admirable en ses fonctions de reine, mère admirable en sa mission de mère; si maternellement reine et si royalement mère que les hommages de tous les partis tombent, respectueux, à ses pieds. Elle a fait beaucoup, elle aussi, et peut-être plus que qui que ce soit pour la monarchie restaurée, sans rien faire, en étant ce qu'elle est. La fortune des dynasties ne dépend pas moins des reines que des rois, surtout quand la régence fait d'elles en même temps des reines et des rois. Les peuples ont leur chevalerie, et ils ne touchent point aux reines, si la calomnie ni la médisance même ne parviennent pas à y toucher.

## V

Cela dit, que Dieu garde la Restauration d'un optimisme auquel elle se livrerait jusqu'à penser que tout est bien et bien pour toujours dans la plus unie, la plus calme, la plus libre, la moins révolutionnaire des Espagnes qui se soient succédé au cours de l'histoire, dans la plus nationale, la plus traditionnelle, la plus moderne des monarchies qui existent ou puissent exister ! N'eût-elle plus autre chose à craindre, elle devrait se méfier encore de quelques vices espagnols, dont les uns semblent incurables et les autres ne sont pas complètement guéris. Le pire de ces vices est peut-être une sorte d'impuissance physique à gouverner et à se gouverner, impuissance passée dans le sang, héritée des ancêtres, qui faisait dire à Ferdinand le Catholique : « C'est une nation très propre aux armes, mais désordonnée ; on n'en peut tirer un bon fruit que s'il se rencontre quelqu'un qui sache la tenir en ordre(1). »

(1) Francesco Guicciardini, *Relazione di Spagna*, Opere inédite, VI, 279.



Il n'est que prudent de veiller aux étincelles qui couvent sous cette cendre chaude. Le carlisme est encore mal éteint et pourrait rallumer les rébellions mortes. Le républicanisme irréconciliable de M. Salmeron et de M. Ruiz Zorrilla ; le séparatisme ou le fédéralisme de M. Pi y Margall ; le grand nombre des officiers sans commandement et sans traitement (20 000 officiers pour 80 000 soldats) ; la contagion de l'exemple réveillant parmi eux le goût des *pronunciamientos* ; le manque de ressort, l'indifférence politique de la masse, qui l'empêche de s'attacher solidement à rien ; la fureur d'être fonctionnaire (ce mal a un nom en espagnol : l'*empléomanie*), qui sévit sur les classes aisées, et les porte à considérer vingt ans de paix seulement comme vingt ans de possession d'office, à désirer une de ces épurations, une de ces hécatombes qui suivent les changemens de régime ; pourquoi le dissimuler ? il y a là, pour la monarchie restaurée, malgré tout ce qu'elle a fait et tout ce qu'on en vient de dire, sinon de graves périls, d'assez graves soucis.

En triomphera-t-elle ? S'en débarrassera-t-elle ? Sa destinée, en tout cas, ne paraît pas être, dans l'instant, entre les mains de ses adversaires ni, quoi qu'on en prétende en Espagne même, uniquement entre les mains d'une douzaine de ses amis. Elle est surtout entre ses propres mains. Elle durera, elle vivra, si elle démontre par ses actes qu'elle n'est pas devenue inutile, qu'elle n'a pas terminé son œuvre. Les grandes institutions politiques, les formes de gouvernement ne meurent que lorsqu'elles n'ont plus rien à donner. Pour elles comme pour les hommes, l'oisiveté est le plus terrible des fléaux, et il n'y a pas de question qu'elles aient à redouter autant que de s'entendre demander à quoi elles servent. Il en est d'elles ainsi que d'un cheval qu'on occuperait à faire tourner une sphère : elles donnent le branle, produisent le mouvement initial et, après, doivent le suivre, en ayant l'air de continuer à le produire.

La Restauration, à la juger sommairement, a fait remonter l'Espagne à un point d'où elle était déchue depuis des siècles. Tout le problème, maintenant, pour la monarchie, est de demeurer *moderne*, de trouver encore en elle, à l'heure nécessaire, une force suffisante de transformation et comme de renouvellement, de pouvoir, de savoir et de vouloir, après qu'elle lui a donné le branle, marcher du même train dont l'Espagne suit le mouvement général du monde.

CHARLES BENOIST.

---

---

LE

# MÉCANISME DE LA VIE MODERNE<sup>(1)</sup>

---

II

## LE TRAVAIL DES VINS

---

De toutes nos boissons, la nature, livrée à elle-même, ne nous en fournit pas d'autre que l'eau. Est-ce à dire que le vin soit, comme l'affirmait M. Berthelot à la tribune du Sénat, « un produit artificiel » ; et l'administration française des douanes a-t-elle raison de le classer, dans le tableau du commerce général, parmi les « objets fabriqués » ? La distinction est assez épineuse.

Si l'on réserve en effet la qualification de naturelle aux marchandises qui n'ont subi aucune manipulation ou transformation quelconque, il ne s'en trouvera qu'un très petit nombre ; mais si l'on entend n'appliquer l'épithète d' « artificiels » qu'aux produits créés *de toutes pièces* par le génie humain, il ne s'en trouvera pas un seul. Les fleurs même d'étoffe ou de papier, qui poussent entre les doigts des ouvrières, exigent une matière fournie par « la nature, » et demandent sans doute moins d' « artifice » que la culture en serre chaude d'une orchidée de 3 000 francs. En admettant que le raisin soit un produit naturel, — ce qui ne serait rigoureusement exact que pour la vigne de Noé, — le vin est vraiment une création de l'homme. Il doit presque toute sa valeur au

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

travail dont il est l'objet. Résultat de la civilisation, il a prospéré avec elle et par elle.

## I

Cette expression de « travail des vins », que l'on entend d'ordinaire en mauvaise part lorsqu'elle suppose une falsification nuisible, doit être prise ici dans son acception la plus vaste, comme synonyme du rôle de l'industrie moderne dans l'accroissement, dans l'amélioration du jus de la vigne. Il n'est certes pas possible de créer, sur n'importe quel point du globe, une manufacture de vins comme on y pourrait établir une manufacture de tissus. Mais, en comparant le nombre énorme de territoires dont le climat conviendrait à la vigne, au nombre très restreint des pays où se récolte le bon vin, — comme en examinant d'autre part les révolutions dont les siècles antérieurs nous offrent le spectacle dans la renommée des différens crus, — il est aisé de se convaincre que la vogue des vignobles privilégiés tient pour beaucoup au talent de leurs propriétaires, ou des marchands par l'entremise desquels les récoltes sont livrées au public. La science vinicole dont je m'occupe a largement profité des découvertes récentes, depuis les premières années de ce siècle où Chaptal publiait son *Art de faire le vin* : à plus forte raison a-t-elle progressé depuis l'antiquité ou le moyen âge.

S'il y a des milliers d'années que l'on travaille les vins, il n'y a pas très longtemps que l'on sait exécuter ce travail avec méthode et intelligence. A ces époques candides où la chimie n'existait pas, et où l'on se figure les vins ingénument livrés à la consommation dans un état idéal de pureté, les vendeurs mélangeaient au jus du raisin une foule d'ingrédients plus ou moins bizarres : les vins grecs étaient additionnés de chaux, de gypse, de poix, de miel, d'aromates et... d'eau de mer. Le prétexte en était, bien entendu, de les conserver ou de les rendre meilleurs. Pendant des siècles, en effet, les vins ont été mauvais, et il s'en est perdu des quantités prodigieuses. Ajoutons que, pour trouver ces pratiques de vinification qui nous semblent aujourd'hui les plus vulgaires du monde, il a fallu bien des tâtonnemens et des efforts. Pas plus pour le vin que pour l'homme, l'état primitif n'a été celui de toutes les vertus. Ce liquide avait au contraire nombre de mauvais instincts ou de défaillances, que l'éducation a dû combattre et corriger. Dans la Rome impériale on plâtrait, on souffrait les vins; on y mélangeait de la poussière de marbre. Caton recommande d'y introduire en certains cas du sel, de la

résine ou de la craie. Ces boissons, malgré tout, n'étaient pas parfaites, puisque l'on fabriquait de pseudo « vins grecs » en Italie. En cherchant bien, on découvrirait que la contrefaçon est d'origine préhistorique.

Le *Ménagier de Paris* enseigne, en 1393, « si le vin est *pourri*, à mettre la pièce dehors, sur deux tréteaux, l'hiver. Pour peu que la gelée y frappe, il guérira. » N'est-ce pas l'embryon du procédé actuel de destruction des microbes par la réfrigération? Le même ouvrage recommande, pour améliorer le vin trop vert, d'introduire dans la barrique, par la bonde, le contenu « d'un plein panier de raisins noirs bien mûrs. » Il conseille, pour clarifier les liquides troubles, le collage au blanc d'œuf et à l'alun, — ce dernier n'est donc pas nouveau; — et, pour adoucir les boissons aigres, l'addition de « froment bouilli et crevé. » Au xvi<sup>e</sup> siècle, en Beauce, c'était une coutume générale de mettre du beurre frais dans le vin nouveau, pour le conserver, « de peur qu'il ne s'en allât à bouillir. » Plusieurs de ces pratiques subsistaient encore il y a cent ans. En 1772 on corrigeait l'aigreur de certains vins avec des graines de paradis et de la cannelle. Des vinaigriers avaient l'habitude de faire entrer dans Paris des vins déjà aigris, dont ils masquaient temporairement l'acidité afin de les vendre comme bons.

Ainsi le commerce ne reculait pas devant des fraudes que d'aucuns s'accordent à croire toutes modernes; au contraire la sophistication remonte aux dates les plus reculées; elle était seulement autrefois plus grossière ou plus dangereuse que de nos jours. On droguait les vins sous Louis XVI avec l'alcali et la litharge. Des lettres patentes de 1785 défendent d'insinuer dans les boissons une mixture de plomb ou de cuivre. L'adulteration des liquides était courante dès le xv<sup>e</sup> siècle, où les poètes appelaient les foudres de l'Olympe sur les infâmes taverniers qui leur servaient, sous le nom de vins naturels, d'abominables compositions. Un arrêté municipal de Strasbourg édicte en 1300 le bannissement de la ville, pour un mois, de tous ceux qui médicamentent le vin avec de la chaux, du sel ou de l'eau-de-vie. Ainsi l'alcoolisation, proscrite par une loi du printemps dernier, était dès lors en usage.

En Flandre, à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, on menace de peines terribles les marchands qui frelatent le vin en y mêlant de la couperose, du mercure, de la calamine. Le coupable devait être brûlé vif sur le tonneau renfermant le vin falsifié. Deux colporteurs furent, pour de semblables délits, suppliciés en 1456 à Nuremberg. La rigueur de ces châtimens laisse supposer, ou que le mal avait de profondes racines, ou que la santé publique en avait

gravement souffert; puisque les boulangers fraudeurs n'étaient sujets, dans la même ville, qu'à une répression beaucoup plus douce : on les liait dans une corbeille attachée au bout d'une perche, que l'on plongeait plusieurs fois dans une mare.

L'art des coupages n'était pas ignoré : les Bourguignons, au temps de Jean sans Peur, lorsque leur récolte était mauvaise, ne vendaient leurs produits à Dijon qu'après les avoir mélangés « avec portion de gros vins », pour leur donner de la valeur. A leur tour les hôteliers de Picardie, « pour leur profit et contre le bien de la chose publique, » mêlent au vin de Beaune des liquides du « pays de Somme. » Ils coupent aussi, avec le jus des vignes d'Amiens, les vins d'Alicante, Rozette et autres « vins de mer. » Les habitans de La Chalosse, dans les Landes, dont les crus étaient, d'après un document du temps de Henri IV, « des meilleurs de toute la Guyenne, » se plaignent fort que leurs voisins les falsifient en les mêlant avec du *piquetout* d'Armagnac. Le lieutenant de police de la capitale condamnait, en 1736, des négocians qui vendaient, comme jus de raisin, des vins blancs mariés dans leurs futailles avec une égale dose de poiré. On ne s'en tenait pas à de simples mésalliances de boissons renommées avec des liquides obscurs; les cabaretiers, sous Louis XIII, faisaient « la courte pinte, » et n'avaient pas la sincérité, comme plusieurs débitans d'aujourd'hui, de prévenir le public par une affiche qu'ils ne garantissent pas la capacité de leurs flacons, que « leurs litres ne contiennent pas le litre. »

Beaucoup aussi, au xvii<sup>e</sup> siècle, « mettaient de l'eau à leur tonneau. » Le mouillage n'est donc pas sans aïeux. Un opuscule de 1786 se plaint des marchands dont les trois qualités, à dix, douze et quinze sols la pinte, ne représentent qu'un seul et même vin; « il n'y a que le plus ou moins d'eau qui fait la différence. » D'autres, moins scrupuleux, ajoutaient du vinaigre à une solution aqueuse de bois de teinture, et dénommaient cette boisson « vin des vigneronns d'alentour, » — ce que nous appellerions du suresnes ou de l'argenteuil.

Ces falsifications, on l'a vu plus haut, n'étaient pas particulières à la France : Deshayes de Courmenin, notre agent en Danemark au temps de la guerre de Trente ans, gémissait sur les vins en usage dans ce royaume, additionnés « de chaux et d'épiceries qui font mal à la tête. » Pour se préserver des préparations que les marchands anglais faisaient subir aux vins de Portugal, auxquels ils ajoutaient du poivre, du sucre et des baies de sureau, le marquis de Pombal, au siècle dernier, concéda un monopole de vente à la « Compagnie générale des vignes du Haut-Douro », laquelle à

son tour crut devoir mêler à ses vins quantité d'alcool, obtenu par la distillation de produits inférieurs, et mécontenta sa clientèle de la Grande-Bretagne.

## II

La fraude, le mauvais tripotage des vins, ne datent donc pas d'hier. La plupart des tentatives qui ont été faites dans le passé, les recherches empiriques ayant en vue l'amélioration d'une boisson, — dont l'usage était alors universellement répandu dans les provinces mêmes où l'on boit aujourd'hui du cidre ou de la bière — avaient pour cause le prix élevé des bons vins et la mauvaise qualité des vins ordinaires. Comme il est acquis à la science que le climat n'a pas varié depuis deux mille ans en Europe, que par suite la température ne s'est nullement abaissée, ainsi qu'on l'a quelquefois prétendu, il est aisé de conclure que le raisin récolté en Normandie, en Picardie, en Ile-de-France, n'atteignait qu'à une maturité imparfaite et ne produisait qu'un liquide peu sucré, partant peu alcoolique, susceptible de tourner très vite à l'aigre, et en tous cas incapable de se conserver.

C'est pour ce motif qu'au rebours de ce que nous voyons maintenant, le vin nouveau était toujours plus haut coté que le vin vieux. Ces petits vins, dénués des élémens nécessaires à la solidité, avaient terminé leur fermentation au bout de quelques semaines : il fallait les absorber « tout chauds, » suivant l'expression paysanne, c'est-à-dire avant que l'acide acétique n'y eût fait trop de ravages. On mettait les futailles en perce lorsque le vin avait encore une saveur sucrée, et lorsqu'on les terminait, au moment de la récolte suivante, le breuvage commençait à piquer.

L'usage de boire le vin à la pièce était général. Personne, pas même les seigneurs et les rois, ne mettait au moyen âge son vin en bouteille pour l'y faire vieillir et améliorer, — les bouteilles, du reste, furent très chères jusqu'à nos jours. — C'était un raffinement auquel on n'avait recours que pour certains crus très renommés, pour ces « vins d'honneur » dont les municipalités offraient en pompe un ou deux « flacons » aux notabilités de passage. Encore ces flacons renfermaient-ils le plus souvent des vins de liqueur, la plupart de provenance étrangère : Chypre ou Malvoisie. Parfois on versait du miel dans les boissons qui menaçaient de se perdre ; ou bien on les consommait sous forme de soupe, à titre d'aliment tonique.

Cette incapacité à produire de bons vins, qui était le partage de beaucoup de nos provinces où l'on a renoncé à en faire, et de

certaines autres où l'on en fait encore, bien qu'il n'y soit pas exquis, cette incapacité n'aurait pas dû s'appliquer aux régions du Midi ayant pour elles le soleil. Mais il ne suffit pas du climat pour obtenir des jus de qualité supérieure; il faut aussi une sorte d'éducation des cépages et plus encore une éducation du fabricant. Le choix du terrain vraiment propice exige de longues recherches, et c'est au hasard souvent que l'on doit de l'avoir découvert. Ainsi tous les grands crus d'aujourd'hui sont modernes, et tous les grands crus d'autrefois sont tombés dans le néant. *Ceci a tué cela...* Lorsque le vin de Rebrechier, près Orléans, faisait au xi<sup>e</sup> siècle les délices du roi Henri I<sup>er</sup>, le « Clos Vougeot » futur n'était encore qu'une terre labourable, dont deux hectares furent en 1116 affermés 20 francs de notre monnaie, « à la charge d'y planter des vignes. » Le cru auvergnat de Saint-Pourçain fut l'un des plus en vogue au xiv<sup>e</sup> siècle. Il passait souvent avant le vin de Bourgogne. Combien de gens, même en Auvergne ou en Bourbonnais, connaissent aujourd'hui son nom? On en peut dire autant du vin de Château-Chalon en Franche-Comté, d'un vin de Plaisance, que jadis nous importions à grands frais d'Italie et dont il n'est demeuré aucune trace. Et que de changemens même depuis deux cents ans! Sous Henri IV, les vins du Laonnais se vendaient plus cher que les vins de Reims. Du vin de Cantepedrix, dont parle avec admiration Martin Lister, lors de son voyage à Paris sous Louis XIV, c'est à peine si dans son pays d'origine, le Tarn-et-Garonne, on a conservé mémoire. L'on sait enfin combien est récent le succès des vins de Bordeaux. Le marché du pourvoyeur de la duchesse de Bourgogne, en 1697, porte que celui-ci ne devra fournir, « pour la personne de ladite dame, d'autre vin que du français, — c'est-à-dire de l'Ile-de-France, — sans même qu'il en puisse donner d'Orléans, *ni de Gascogne*, en quelques lieux que ladite dame puisse aller. » Même défense de fournir des produits du Bordelais sur la table de la reine, dans les marchés passés en 1747, en 1763.

Je suis toutefois porté à croire que les variations du goût sont plus apparentes que réelles. Si les gens du Nord se sont longtemps contentés de leur vin, ç'a été faute de mieux. Parlant de vignes sises sur l'emplacement actuel des jardins du Luxembourg, on dit en 1425 qu'elles rendent peu, et que le peu qu'elles donnent n'est pas bon; « mais est très petit (très faible) et a un moult étrange goût; les buveurs à qui on le faisait priser disant que si on le gardait guères il deviendrait puant, qu'il le fallait boire de suite. » Beaucoup de vignobles dans la région ne valaient pas mieux. Nos pères ne se faisaient pas d'illusions sur leur médio-

crité. Ils n'épargnaient pas les quolibets aux vins picards et au « tord-boyau » du Cotentin. Les habitans de l'Ouest recherchaient les crus des environs de Paris, qui sans doute étaient plus buvables, et les Parisiens aisés faisaient venir leur vin de la Bourgogne.

Quoiqu'il fût de règle, en chaque territoire, de défendre dans l'intérêt des producteurs d'importer du vin étranger, et que, d'autre part, l'intérêt des consommateurs ait fait prohiber aussi l'exportation des vins du cru, ce n'étaient pas tant les entraves du législateur que les difficultés du transport qui empêchaient autrefois le vin de circuler. Les voies fluviales n'étaient utilisables que dans le sens de la descente. Aux routes de terre il ne fallait pas penser. Ceux-là seuls commerçaient volontiers ensemble qu'un voisinage maritime mettait en communication. C'est pourquoi, au xvii<sup>e</sup> siècle encore, les vins de Bordeaux allaient en Angleterre, et les vins de Languedoc allaient en Italie.

Le privilège de la position primait donc la qualité du vignoble. L'effort des propriétaires a dû se porter de préférence sur les terroirs faciles à exploiter. Beaucoup de clos excellens n'ont été plantés que fort tard et, s'ils n'ont pas été appréciés dans des siècles reculés, c'est tout simplement qu'ils n'existaient pas. Si l'on faisait une histoire de la viticulture française, — ce qui demanderait un volume et ne rentre d'ailleurs que très indirectement dans le sujet que je prétends traiter ici, — on verrait par combien de péripéties et d'écoles a passé le propriétaire ou le colon avant de fixer son choix sur le sol le plus avantageux. Avec des vignes presque également réparties jadis sur la totalité du territoire, l'élévation des prix compensant dans le Nord la faiblesse de la production, les vins « d'en deçà la Loire », dont l'hectolitre valut en moyenne 60 francs de notre monnaie, se trouvaient aussi rémunérateurs que ceux du Midi, dont l'extrême abondance était souvent une cause de ruine pour leurs possesseurs.

En Alsace, où la récolte commune n'était que de 8 à 10 hectolitres à l'hectare, sur les bords du Rhin, où la vigne poussait dans des anfractuosités de rochers — en des espèces de consoles posées au-dessus de la tête du passant, ainsi que les pots de fleurs d'une mansarde — on n'était pas exposé, comme en Provence, à cesser de vendanger dans les grandes années, faute de vases disponibles, et à laisser perdre les raisins à la branche. On n'avait pas à souffrir de ce bon marché désastreux qui « incommodait fort », en 1600, les vigneronns des Charentes et faisait dire sentencieusement au pasteur de La Rochelle que « Dieu veut par là montrer que le contentement de l'homme ne gît pas en l'abondance ! » A la veille de la Révolution, l'intendant du Languedoc considérait



avec effroi le phénomène de deux bonnes récoltes consécutives, parce que, disait-il, « le prix des vins sera si modique qu'il ne saurait faire face aux frais des travaux et des impositions. »

Dès cette époque cependant le mouvement d'émigration de la vigne vers le sud se poursuivait concurremment avec le progrès des moyens de transport. Même il devançait quelque peu ce progrès, si bien que la production du raisin demeurait peu avantageuse aux Méridionaux. Ce fut surtout depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle que le vin se concentra dans les pays auxquels il était devenu vraiment profitable. Les environs de Paris se dépeuplèrent de leurs ceps. Tel arrondissement de l'Aisne, où l'on comptait en 1789 400 arpens de vigne, n'en avait plus que 250 en 1810, 160 en 1845, et 50 en 1870. Une semblable localisation se poursuivit dans les départemens du centre et du midi. Les vignes disparurent des cantons montagneux, froids ou pluvieux du Puy-de-Dôme, du Dauphiné, du Limousin. Par une appropriation plus judicieuse du sol, on obtint une boisson meilleure, et, par une application raisonnée des découvertes contemporaines, on apprit à en tirer un parti plus avantageux.

### III

Ces découvertes portent à la fois sur la quantité et sur la qualité des boissons. Les premières, depuis quelques mois, semblent non seulement indifférentes, mais haïssables à la masse ingrate de nos concitoyens. La reconstitution du vignoble français, aujourd'hui presque achevée et à la veille de dépasser peut-être, si les plantations continuent avec trop d'ardeur, les besoins réunis de la consommation et de l'exportation; une récolte exceptionnelle brochant sur le tout, font oublier à l'opinion publique que depuis quinze ans nous avons souffert du manque de vin, et qu'il eût été bien plus sensible encore si l'on n'y avait remédié par le vinage, le sucrage, le raisin sec.

La pléthore d'aujourd'hui, les vins descendus un moment à 30 francs l'hectolitre en des crus honorables de Bourgogne ou du Bordelais, et à 6 francs dans les caves plus modestes de l'Hérault, nous ont enlevé tout souvenir de la disette d'hier. A peine sortons-nous d'une période où, nos futailles nationales vidées par le phylloxera, nous avons été réduits, nous, les fournisseurs du globe, à nous faire abreuver par nos voisins plus heureux; si bien que l'Espagne où le vin ordinaire, il y a trente ans, était moins estimé que l'eau, où l'on donnait souvent un litre de jus de raisin pour un verre d'eau fraîche et où l'on allait — ô Bacchus! — jusqu'à employer

parfois le vin à délayer le mortier pour bâtir les maisons, s'est vue pendant quelque temps, grâce à notre exportation, à la tête d'une richesse inespérée; à peine avons-nous reconquis notre boisson ordinaire, que nous n'avons pas assez de malédictions pour ces fabricans ou ces importateurs, en qui l'on eût été tenté, il y a sept ou huit ans, de voir des bienfaiteurs du peuple.

C'est à eux, en effet, que le populaire a dû, pendant cette cruelle période, de n'être pas soumis chez nous au régime exclusivement aquatique, pour lequel il a manifestement moins de prédilection que les sobres enfans de *tra los montes*. Que ces précieux étancheurs des gosiers peu fortunés — vins étrangers ou demi-factices — disparaissent maintenant; rien de plus naturel. C'est ce qu'ils font d'ailleurs, de plus ou moins bonne grâce, chassés par le bas prix de leurs concurrens. Mais gardons-leur un souvenir reconnaissant. Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve et nous pouvons être forcés d'y recourir encore. Depuis un siècle seulement, — sans remonter aux invasions anciennes de hannetons ou de chenilles que les curés solennellement exorcisaient et que les huissiers allaient, à son de trompe, sommer par les campagnes, au nom du roi, de déguerpir, — depuis un siècle, bien des maladies, bien des insectes nuisibles ont désolé la vigne.

Lavoisier recommandait, en 1787, pour combattre les ravages d'un ver qui avait presque détruit les vignobles champenois, la décoction de tabac et le fiel de bœuf. Plus tard, en Bourgogne, ce fut la *pyrale* que l'on arrêta par l'échaudage; puis cette sorte de rouille ou de lèpre que l'on nomma l'*oïdium*, qui fit tomber en 1854 la production à 10 ou 11 millions d'hectolitres, et dont le soufre fournit l'antidote; enfin, de concert avec le *mildew* et le *black-rot*, le phylloxera, plus rebelle, plus opiniâtre. Ce dernier insecte a disputé longtemps la victoire aux vigneronns et l'a chèrement vendue. La moyenne annuelle de 50 millions d'hectolitres de vin, produits entre 1860 et 1879, tomba de plus de moitié de 1880 à 1889. Neuf cent mille hectares de vignes, sur un peu plus de deux millions, furent stérilisés. La ruine atteignit un nombre énorme de propriétaires. Pour parer à ce déficit, pour allonger la boisson indigène, les anciens ne nous avaient transmis d'autre recette que le mouillage; c'était trop peu. Pendant que la science officielle ou privée, les associations agricoles, préconisaient et appliquaient la submersion, l'utilisation des sables, les traitemens chimiques, le greffage et l'acclimatation des plants américains, l'industrie s'efforçait de créer des vins supplémentaires.

Le raisin sec, qui n'avait figuré jusqu'alors que l'un des « quatre mendians » dans le dessert bourgeois de l'hiver, est venu

remplacer le raisin frais, ou plutôt lui prêter main-forte, puisque les produits de l'un et de l'autre fraternisaient souvent, — à son insu, — dans le verre du petit consommateur. Les espèces les plus employées venaient de Grèce, de Turquie, d'Asie Mineure : c'étaient en première ligne les raisins de Corinthe, puis ceux de Thyra, de Smyrne, de Samos, de Voula, etc.

Dans leur pays ces fruits mûrissent dès le mois de juillet, et sont ensuite étendus sur la terre où le soleil se charge de les dessécher. Ils arrivent en France, les uns égrappés, les autres encore adhérens à la grappe et renfermés dans des sacs où ils sont fortement comprimés. Avant de les employer, on commence par les nettoyer des impuretés ou des matières étrangères, cailloux, figues, dattes, auxquelles ils sont mélangés. On les introduit alors dans une première cuve, dite de trempage, où ils absorbent la quantité d'eau voulue pour reprendre le volume qu'ils avaient à l'état frais. La durée du trempage varie de 36 à 72 heures, suivant l'espèce des raisins et la température de l'eau. Les fruits sont aussitôt après broyés au moyen d'un cylindre qui fait crever les grains sans toutefois les mettre en bouillie, et ils passent de là dans la cuve de fermentation. S'agit-il de raisins de Corinthe, on verse d'abord l'eau dans la cuve, puis on ajoute les grains, que l'on a simplement émiettés pour détruire leur adhérence. La quantité d'eau varie suivant la richesse alcoolique que l'on veut obtenir : pour fabriquer un vin titrant 10 degrés environ, il ne faut pas dépasser, par 100 kilogrammes de raisin, trois hectolitres d'eau dont la chaleur initiale doit être de 18° en été et de 22° en hiver.

Ce procédé est celui de la fermentation *sur mars*. Dans certains cas, on presse les raisins après le trempage, et le liquide seul est envoyé dans la cuve de fermentation. Afin d'accélérer sa transformation en vin, on ajoute quelquefois de la levure de bière haute, débarrassée, par des lavages, de l'amertume qu'elle doit au houblon. Mais le plus souvent on se dispense de recourir à des ferments étrangers, ceux que la nature répand sur la surface des grains, au moment de leur maturité, n'ayant pas perdu leur vitalité par le fait de la dessiccation. Convenablement préparé, le vin de raisin sec est une boisson saine, dans laquelle se retrouvent la plupart des matériaux constitutifs du vin naturel. Une décision récente de la sacrée Congrégation des rites autorisait les prêtres à se servir de ce liquide pour la célébration de la messe, à l'offrir au Seigneur comme « le pur fruit de la vigne. » Il diffère cependant du vin de vendange en ce que quelques-unes des substances contenues dans le fruit se sont modifiées sous l'influence de l'oxygène de l'air. Ainsi la matière colorante est devenue insoluble.

Tous les vins de raisins secs sont donc, à l'état brut, incolores ou seulement jaunâtres.

Nous parlons de ces liquides au présent; nous devrions en parler au passé, parce qu'ils sont en train de disparaître. A l'époque où le prix des vins naturels les plus ordinaires s'élevait à 30 ou 40 francs l'hectolitre, le raisin de Corinthe, qui valait 35 francs les 100 kilogrammes, ou le raisin de Thyra, qui n'en valait que 26, et dont le quintal fournissait trois hectolitres de vin alcoolique ou six hectolitres de piquette, pouvaient être d'un emploi avantageux. Aussi des usines s'étaient-elles constituées en bon nombre à Paris, à Marseille et à Cette pour l'exploitation de ce produit. La fabrication monta d'année en année jusqu'à 1890, où elle dépassa 4 millions d'hectolitres; mais depuis cette époque elle n'a cessé de décroître : 1 700 000 hectolitres en 1891, 1 055 000 en 1892, et 800 000 seulement en 1893, sur lesquels la préparation familiale en représente 500 000 d'après les évaluations de la régie. Ce chiffre va baisser encore de moitié en 1894.

Les classes populaires ont continué à cuisiner leur vin, jusqu'à ce que la baisse de cette boisson au vignoble se fit sentir dans les prix de détail; mais, si beaucoup de ménages brassaient eux-mêmes du vin de raisin sec pour leur usage privé, les industriels, fabricans de ce produit, n'auraient trouvé aucun particulier qui consentît à l'acheter sous son vrai nom. Ils ne traitaient donc qu'avec des négocians en gros : or ceux-ci, depuis les dernières récoltes, ont préféré s'approvisionner de vins de raisins frais. D'après les registres de l'octroi, que la loi oblige à tenir une comptabilité séparée pour les différens vins, selon leur nature, il était entré dans Paris, en 1891, 270 000 hectolitres de vin de raisin sec; il n'en a été introduit que 95 000 en 1893. Il y a trois ans on comptait 113 fabriques; ce chiffre décroît à 62 l'année suivante, et à 49 l'année dernière. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que 18. Le vin de raisin sec a vécu. Ce liquide, qu'un député du Midi n'hésitait pas à comparer devant la Chambre, dans une image tout à fait hardie, « à une épée de Damoclès suspendue sur la tête des vins naturels », n'a pas attendu que le Parlement l'ait frappé d'un droit de douane de 100 à 140 pour 100 de sa valeur — 36 francs les 100 kilogrammes au tarif minimum.

Il en est de même de toutes les boissons que les représentans de la viticulture pourchassent aujourd'hui, après en avoir eux-mêmes encouragé la production : par exemple, du vin de sucre. Lorsqu'au moment de la récolte les raisins n'ont pas atteint le degré de maturité désirable et ne fournissent par conséquent qu'un vin médiocre, on y remédie par le sucrage ou *chaptalisation*,

du nom de Chaptal qui, le premier, a préconisé cette méthode. Après avoir reconnu, au moyen de l'aréomètre qui indique la densité du moût, la richesse alcoolique de son vin, le producteur relève le titre futur en ajoutant, pour obtenir un degré d'alcool, 1700 grammes de sucre par hectolitre de liquide. Le sucre, qui doit toujours être du raffiné ou du cristallisé blanc, à peu près chimiquement pur, se transforme par la fermentation. Les premiers essais avaient été faits en Bourgogne, avec des glucoses de fécule qui, à cause de leurs impuretés, communiquaient au vin une saveur amère. Le procédé était tombé par suite dans un grand discrédit. Il n'a été remis en pratique que depuis 1880, surtout depuis l'abaissement de l'impôt consenti, en 1885, aux sucres employés à l'amélioration de vins spéciaux. C'est là un de ces progrès scientifiques qui ont pour effet d'augmenter la qualité des boissons dans une proportion plus forte qu'ils n'augmentent leur prix de revient. C'est un gain social.

La fabrication des vins de sucre en fut un autre à son heure, puisqu'elle servit à pallier l'insuffisance des récoltes. Partant de cette donnée que les divers élémens du vin, autres que l'eau et le sucre, se trouvent dans la vendange en quantités bien supérieures à celles qui peuvent être dissoutes pendant la fermentation, on s'est aperçu que, pour reproduire un liquide jouissant des mêmes propriétés que le vin, il suffit, après soutirage du produit de la première pressuration, — du « vin de goutte, » — de restituer au résidu l'eau et le sucre dans la mesure voulue. On obtient ainsi une seconde, voire une troisième cuvée, en versant sur les mares une quantité d'eau, égale à celle du vin soutiré, additionnée de 17 kilogrammes de sucre par hectolitre de boisson que l'on veut porter à 10 degrés d'alcool. Le sucre de betterave ou de canne (saccharose) n'étant pas directement fermentescible et les acides contenus dans les moûts ne parvenant pas toujours à le transformer, à « l'invertir » complètement, les viticulteurs prudents prennent soin, pour faciliter l'*inversion*, de faire chauffer cette eau sucrée avec une petite quantité d'acide tartrique.

Un vin d'origine plus récente, supérieur aux précédens, mais dont l'usage ne s'est pas développé en France par suite de la tarification douanière, est celui qui provient des *moûts concentrés*. Pour la fabrication de ce produit, le jus est conduit, au sortir du pressoir, dans de grands cylindres où des pompes pneumatiques font le vide jusqu'à ce que le degré de raréfaction de l'air indique 67 centimètres à l'échelle mercurielle. A l'intérieur des appareils passent des serpentins de vapeur, destinés à chauffer le moût qu'un malaxeur met en mouvement, afin d'égaliser la tem-

pérature de la masse. Dans le vide ainsi obtenu, l'ébullition se produit entre 30 et 45 degrés centigrades. Le moût peut être concentré jusqu'à contenir 72 à 80 pour 100 de sucre. On restitue alors à cette espèce de sirop les pulpes et les pépins des fruits que l'on avait extraits par un filtrage préalable, et on le met en fûts pour l'expédition. L'Amérique tient jusqu'ici la tête dans cette branche de commerce. Une seule usine, établie en Californie il y a sept ans, importe en Angleterre 4 à 500 000 kilogrammes par an de cet extrait de raisin, connu sous le nom de *preserved grape juice*. Le moût concentré sert ou à améliorer des vins faibles, ou à fabriquer du vin de toutes pièces au moyen d'une simple addition d'eau, qui rend aux ferments, endormis dans le sucre en excès, leur activité naturelle. Un hectolitre de moût concentré à 80 pour 100, dont le poids est d'environ 125 kilog., produit sept hectolitres de vin d'une force alcoolique de 8 degrés.

Quant aux vins de sucre, différant peu du vin naturel auquel ils étaient le plus souvent mélangés, et coûtant beaucoup moins cher, puisque les 17 kilog. de sucre nécessaires à un vin de 10 degrés ne revenaient en général qu'à une dizaine de francs, ils prirent un rapide essor dans les pays viticoles, et la production annuelle s'enrichit ainsi d'environ trois millions d'hectolitres; — si nous admettons que les quantités de sucre, bénéficiant de la taxe réduite, aient été intégralement employées au sucrage des vendanges.

Car le fait n'est pas certain; et c'est pourquoi l'administration des contributions indirectes, gardienne fidèle des droits du Trésor, a toujours vu le sucrage d'assez mauvais œil. La loi de 1884 ayant accordé une remise des trois cinquièmes de l'impôt aux sucres convertis en vin, sous la condition qu'ils fussent dénaturés de manière à ne pouvoir servir à autre chose, la chimie officielle se mit en quête d'un procédé qui rendit le sucre impropre à la consommation et qui pourtant ne lui enlevât aucune des qualités que la viticulture se flattait de trouver en lui, qui surtout ne lui communiquât aucun goût désagréable. On sait que de semblables détériorations sont la rançon de franchises, totales ou partielles, accordées à diverses marchandises soumises aux droits. C'est ainsi que le sel, frappé d'un impôt de 10 francs par 100 kilos, alors que sa valeur vénale est de 3 fr. 50, ou encore l'alcool, grevé de contributions nationales ou municipales qui varient, par hectolitre, de 156 francs dans les campagnes jusqu'à 267 francs à Paris, tandis que son prix commercial ne dépasse guère 45 francs, jouissent, lorsqu'ils ont été dénaturés de manière à ne plus pouvoir être absorbés par les hommes, d'exonérations qui profitent à

l'agriculture ou à l'industrie. Pour le sucre destiné aux vendanges, l'ingéniosité des savans se trouva en défaut; un an se passa en recherches vaines : on ne découvrit aucune altération efficace; et le fisc, pressé par les viticulteurs d'appliquer la loi, dut se contenter, comme moyen de contrôle, de faire verser le sucre dans les mouës en présence des agens de la régie.

La prime à la fraude était considérable : l'impôt de 60 francs, par quintal vendu chez les épiciers, étant abaissé à 24 francs pour le sucre livré aux vigneron, il suffisait à un intermédiaire indélicat de détourner 100 kilos de leur emploi vinicole pour se procurer un gain illicite de 36 francs. L'administration découvrit ainsi, il y a quelques années, une fraude colossale, — elle ne s'élevait pas à moins de 900 000 francs, — commise à son préjudice par un courtier de Paris, qui fut condamné par contumace. Le Trésor finit par rentrer dans son dû; mais un négociant honnête, qui avait imprudemment cautionné l'auteur de ces expéditions fictives, fut ruiné.

Le gouvernement se préoccupe aujourd'hui de restreindre les faveurs accordées au sucrage; mais les vins de sucres n'attendent pas qu'on les proscrive : discrètement, ils s'éclipsent d'eux-mêmes à mesure que leur présence cesse d'être utile. La quantité fabriquée en 1892 n'avait plus été que de 2 700 000 hectolitres : elle est tombée à 1 600 000 hectolitres en 1893. Pour peu que la récolte de 1894 soit passable, on calcule que le sucrage se réduira de moitié. Aux entrées de Paris il a été déclaré, en 1891, 200 000 hectolitres de vins sucrés; en 1892, 117 000 hectolitres, et en 1893 douze cents hectolitres seulement. La subite faiblesse de ce dernier chiffre provient peut-être de l'impuissance où se trouve le législateur, en présence des nombreux ricochets commerciaux du vin, d'obliger les vendeurs à faire connaître à la régie la nature exacte de leurs marchandises.

La loi récemment votée pour punir le mouillage et l'alcoolisation, deux autres formes du travail des vins, ne sera pas sans doute beaucoup plus efficace. Le mouillage est le mode le plus économique, le plus élémentaire et par conséquent le plus ancien, comme je l'ai dit plus haut, de multiplication du liquide. Il est d'ailleurs inoffensif et n'a de conséquence fâcheuse, ni pour l'hygiène, ni pour la bourse des consommateurs. C'est pourquoi une minorité imposante, dans les Chambres, s'est refusée à le frapper de pénalités rigoureuses, surtout lorsque ce baptême du vin est connu des acheteurs. Or il ne peut en être ignoré. Dans la plupart des cabarets sont apposées des affiches, rédigées à peu près en ces termes : « Vin pur : 1 franc — Tous les vins vendus au-dessous

sont mouillés sans garantie de proportion. » Plusieurs débitans font suivre cette déclaration des mots : « Loi Griffé » ; ce qui ressemble fort à de l'ironie. Quelques-uns ajoutent cette mention : « Toutes les liqueurs sont de fantaisie. »

Obligatoire en vertu de la loi, la confession du mouillage s'allie du reste avec les nécessités de la réclame qui pousse tout marchand à vanter ses produits. A la devanture d'un épicier parisien, qui offre une boisson à 35 centimes le litre, s'étale la pancarte alléchante que voici : « Pas d'intermédiaire entre le propriétaire et le consommateur. — Excellent vin garanti de raisin frais. » A l'intérieur du même magasin, autre affiche : « Tous les vins vendus ici sont additionnés d'eau. » Le public au fond sait parfaitement à quoi s'en tenir, soit qu'il s'adresse au petit débit où les cinq qualités, correspondant à cinq valeurs différentes, sont contenues en une seule et même barrique d'un vin à 14 degrés que le propriétaire coupe, selon le prix demandé, d'un cinquième, d'un quart ou de moitié d'eau ; soit qu'il pénètre dans l'épicerie élégante, où, ce mélange étant fait préalablement sur une plus grande échelle, le client est admis à remplir son litre aux robinets argentés des tonneaux vernis.

Il ne serait pas possible en effet de vendre pour 35 ou 40 centimes le litre, au détail, un vin qui aurait payé 49 centimes d'octroi et d'entrée, 6 à 7 centimes de transport, tant pour le fût plein à l'aller, que pour le fût vide, au retour, puisqu'il ne resterait, en ce cas, que 9 centimes pour le prix de la marchandise au vignoble, les déchets de route, les frais généraux et... les bénéfices du marchand. L'acheteur toutefois, par une innocente manie, aime mieux acheter son vin mouillé que de le mouiller lui-même, et peut-être n'a-t-il pas tort : il lui est plus agréable de payer 40 centimes une boisson additionnée d'eau que de déboursier 60 ou 80 centimes pour du vin absolument pur. C'est quelque chose d'analogue à ce qui se passe pour le lait dans nos grandes villes, et à Paris en particulier. Ce liquide s'y vend à tout prix, suivant le goût des consommateurs, parce que non seulement il est coupé d'eau par le crémier détaillant, mais aussi parce que l'usage des grandes exploitations laitières qui, dans un rayon assez étendu, approvisionnent la capitale, est d'écrémer la traite de la soirée précédente qu'elles mêlent, au moment de l'expédition, à la traite du matin. Ce procédé dépouille le lait de la moitié de sa crème, mais il permet, en diminuant le prix de revient, de le vendre 40 et 30 centimes le litre, tandis que le lait pur, dans la capitale, ne vaut guère moins de 60 centimes.

Lorsque le législateur zélé croit devoir fulminer contre ces



agissemens, il trouve l'opinion publique indifférente ou même hostile. Celle-ci lui répondrait volontiers : « Et je veux qu'il me trompe, moi... Voyez un peu cet impertinent qui veut empêcher les cabaretiers de faire passer leur vin par la fontaine!... » Le fisc et les tribunaux, comprenant, ainsi que l'obligeant voisin de Sganarelle, « qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt », s'abstiennent, au grand désespoir du laboratoire municipal, de poursuivre le mouillage.

Il est vrai que, la pratique étant à peu près générale, les délinquans seraient légion; et puis, il est bien difficile, comme l'a dit M. Berthelot, « de savoir par l'analyse si un vin est mouillé et surtout dans quelle proportion il l'est. » Beaucoup de petits vins de l'Aude ne titrent pas plus de 7 degrés alcooliques, tandis que des vins également naturels, provenant d'Espagne, de Grèce, de Roumanie ou de Corse, accusent jusqu'à 17 degrés d'alcool. Il va de soi que les derniers pourront, tout en ayant subi une forte addition d'eau, se trouver néanmoins plus forts que les premiers. Comme la nature ne dote pas tous les vins des mêmes élémens à égale dose, que l'*extrait sec* par exemple, — c'est-à-dire l'ensemble des substances fixes qui existent en dissolution dans le liquide : tannin, sels minéraux, gommés, etc., — varie, suivant les vins, du simple au double et au triple, tel marsala possédant 42 grammes par litre, tel bourgogne, à Coulanges, ne fournissant pas plus de 14 grammes, il est souvent hasardeux d'émettre des conclusions positives, d'après l'examen d'un échantillon. D'ailleurs, et c'est là l'argument péremptoire, si l'on parvenait à interdire totalement le mouillage, le prix du vin, sous le régime des impôts actuels, augmenterait fort dans les villes; la consommation en diminuerait; les classes populaires, qui chérissent leur erreur ou leur illusion sur le breuvage qu'elles achètent, apprécieraient mal le service qu'on leur aurait rendu; — et le Trésor n'y gagnerait rien.

Aussi réserve-t-il toute sa surveillance pour les fraudes sur l'alcool, auxquelles le chiffre élevé des taxes offre un prodigieux appât. L'introduction ou la fabrication clandestine, dans les lieux sujets à octroi, ne sont ici, pour se dérober au paiement des droits, que l'enfance de l'art. Des industriels ingénieux ont trouvé moyen de dégager l'alcool des huiles essentielles, de « renaturer » celui qui avait été officiellement dénaturé, en le dépouillant des mauvais goûts qu'on lui avait prodigués. Ils ont imaginé, pour le faire pénétrer en franchise dans Paris, de le combiner savamment avec d'autres matières, dont ils le séparaient par des manipulations ultérieures. C'est ainsi que, sous le pseudonyme de sulfate de

soude, se dissimulait un sulfo-vinate dont la distillation permettait d'extraire une certaine quantité d'eau-de-vie.

De même que, dans les traités tactiques sur les sièges, la conduite des assiégeans et des assiégés est si bien tracée, et son succès si probable de part et d'autre, qu'il semble, à les lire,

Que l'on peut prendre tout et qu'on ne peut rien prendre ;

de même, à suivre dans leurs cheminemens contraires la chimie contrebandière qui invente les fraudes et la chimie d'État qui les poursuit, on se demande comment les falsifications ne sont pas à la fois tout à fait générales et tout à fait impossibles ? Qui songerait à blâmer les pouvoirs publics, absorbés par ce combat incessant, de négliger les supercheries inoffensives, surtout quand le public s'en fait complice ? L'élévation des droits, en certains centres et notamment à Paris, étant la principale cause du mouillage, leur suppression ou leur abaissement notable aurait pour conséquence le retour au commerce du vin pur, vendu en détail plus ou moins cher selon qu'il serait plus ou moins généreux. Ce jour viendra lorsque la réforme de la législation des boissons, depuis plusieurs années proposée par le gouvernement, aura été adoptée par les Chambres. Si la contribution imposée à l'hectolitre de vin introduit dans la capitale était, comme le demande en ce moment le ministre des finances, réduite de 19 à 5 francs, le mariage de l'eau avec le jus de raisin perdrait le principal attrait qu'il offre aujourd'hui au débitant.

Les autres solutions sont d'une pratique difficile : on s'est maintes fois scandalisé de voir le vin du pauvre sujet au même impôt que le vin du riche, et la pièce de léoville ou de chambertin ne pas payer davantage, aux portes des grandes villes, que la futaille analogue provenant du Gard ou de l'Hérault. Mais il faut tenir compte du peu d'importance des boissons de luxe dans la consommation générale, — les vins d'une valeur supérieure à 100 francs l'hectolitre ne représentent que 2 ou 3 pour 100 du total des entrées de Paris. — Par suite, pour diminuer d'un franc la taxe des vins ordinaires, on devrait augmenter de 40 à 50 francs celle des vins fins ; et ceux-ci chercheraient et trouveraient aussitôt mille moyens de s'y soustraire.

Il serait plus aisé, pour dégrever les petits vins naturels, d'imposer les liquides selon leur degré d'alcool. M. Léon Say a recommandé ce mode de taxation dans un remarquable rapport sur l'alcoolisme, et le gouvernement avait préparé plusieurs projets qu'il a ensuite abandonnés. Ce ne serait point chose inadmissible ni « monstrueuse, » — comme l'a énoncé avec quelque

véhémence dans ses protestations la Chambre de commerce de Bordeaux, — que de limiter le titre alcoolique des vins et de surtaxer ceux d'entre eux qui dépassent un maximum déterminé. Les xérès ou les madères, qui excèdent le titre fixé à 16 degrés, aux portes de Paris, sont soumis présentement à un droit supplémentaire. Mais il semble malaisé d'appliquer à près de 5 millions d'hectolitres de vin un système de recouvrement qui exigerait d'innombrables analyses, aucun instrument rudimentaire ne remplissant, pour les vins, le rôle de l'alcoomètre pour les eaux-de-vie.

Cette limitation de la force alcoolique aurait pour but d'empêcher le vinage qui n'est d'ailleurs pas aussi coupable qu'on voudrait le faire croire. Le vinage, consistant à relever par une addition d'alcool la richesse naturelle des boissons, est une pratique qui a son utilité pour les vins destinés à l'étranger, qui ont à supporter de longs transports, ou pour ceux qui contiennent encore, après fermentation, une proportion notable de sucre, dont la transformation future pourrait développer des germes de maladie. L'alcool surajouté paralyse les ferments et conserve le liquide. Le vinage n'est souvent, à la vérité, qu'un précurseur du mouillage; il sert de parrain au vin que l'on doit baptiser et lui facilite l'accomplissement de ses devoirs dans le monde. Jadis les vins destinés à une alliance avec l'eau n'avaient pas besoin de ce stimulant préalable. Nos départemens du Midi produisaient, avant le phylloxera, quantité de raisins dont le jus peu délicat, mais de constitution toute sanguine, ne souffrait pas trop du régime débilitant auquel on le soumettait dans nos cités.

Ces breuvages n'existent plus, du moins sur notre sol. Il faut, ou les demander à l'étranger, ou les obtenir artificiellement. On renforce donc les vins pour les pouvoir mieux affaiblir. Aussi le Midi se lève-t-il, mû par un sentiment bien excusable, pour demander que les vins très forts, — maintenant qu'il n'en vend plus, — soient frappés d'un droit additionnel, et que les vins légers, — les seuls que fournissent ses nouveaux cépages, — soient au contraire déchargés d'une partie de l'impôt. De leur côté les régions du Centre et de l'Est, et même les représentans de la Gironde, s'insurgent contre cette prétention, d'accord avec les négocians parisiens. Quant aux districts du Nord, qui ne fabriquent pas de vin, mais qui distillent de l'alcool, ils s'étonnent qu'on veuille prohiber le vinage, pour lequel, depuis trente ans, on sollicitait la faveur d'un affranchissement de taxe, et se demandent pourquoi, les vins étrangers étant vinés, les nôtres ne le seraient pas. Tirailé en sens divers, le Parlement, indécis, trouvant peut-être,

selon le mot d'un de ses membres, que « le vin c'est la bouteille à l'encre », a simplement jeté, par une loi platonique, l'anathème sur l'alcool et sur l'eau qui continueront de s'introduire à tour de rôle dans la boisson populaire des grandes villes. Ainsi le veut, sous le régime fiscal en vigueur, la concurrence commerciale sollicitée par la recherche du bon marché.

#### IV

Les viticulteurs se plaignent de cet état de choses, qui favorise l'entrée des vins espagnols, dont beaucoup ne sont pas aussi généreux qu'on le croit, mais que l'on alcoolise dans leur pays d'origine à moindres frais que les nôtres en France. L'appoint des crus étrangers, qui nous a été d'un grand secours pendant la période difficile dont nous sortons, est toutefois en décroissance notable. De 1867 à 1876, le montant de nos importations avait été seulement de 365 000 hectolitres. En 1877 nos achats augmentèrent : ils furent de 645 000 hectolitres. Ils sautèrent à 1 600 000 hectolitres en 1878, puis montèrent à 7 millions en 1882 et enfin à 12 millions d'hectolitres en 1887, chiffre qu'ils atteignaient encore il y a trois ans. En 1892 les entrées tombaient au contraire à 9 millions d'hectolitres et ne dépassaient pas de beaucoup 5 millions en 1893.

Les vins d'Algérie figurent dans ce nombre pour 1 500 000 hectolitres. Ceux-ci sont peu alcooliques; une ardente émulation, que l'on se plaisait à encourager dans la mère patrie, avait poussé nos colons africains à étendre chaque jour la superficie plantée en vignes. La crise dont on se plaint de ce côté-ci de la Méditerranée sévit là-bas, beaucoup plus intense, et l'on s'y désole plus encore que chez nous d'une désastreuse abondance! Quant aux vins importés d'Espagne, ils n'excèdent guère 3 millions d'hectolitres. Ce n'est pas une inondation bien redoutable pour notre récolte nationale, évaluée l'année dernière à 50 millions.

L'afflux sur nos marchés de ces liquides de toute provenance, pendant les années de disette, n'avait pu empêcher les prix de hausser, malgré la création à l'intérieur de nos frontières des vins à demi factices dont j'ai parlé. Il nous manquait encore plus de 8 millions d'hectolitres pour parfaire la consommation moyenne d'il y a vingt ans. Si bien que, la nature se plaisant à contrarier à la fois les calculs protectionnistes et les pronostics libre-échangistes, c'est depuis que l'on cesse d'introduire des vins étrangers que la baisse s'est produite en France.

Les difficultés actuelles seront passagères; l'on s'en alarmerait

à tort. Elles viennent d'une année de rendement exceptionnel de la vigne. Ce phénomène agricole est venu compliquer une évolution commerciale et industrielle, toujours délicate, et qui ne va pas sans souffrances : la substitution d'une marchandise à une autre dans la consommation générale. Ce fut à l'époque où la moitié du vin naturel disparut presque subitement, avant que les vins artificiels ou étrangers eussent encore apparu, que la plus grande disette se fit sentir ; c'est aussi au moment où reparait le jus des vignobles reconstitués, tandis que les boissons intérieures n'ont pas encore disparu, que sévit particulièrement la pléthore. Mais cette pléthore est devenue plus sensible parce que les cépages indigènes, sur lesquels on avait perdu l'habitude de compter, ont été tout à coup plus prodigues.

Les producteurs, du reste, exagèrent un peu leurs plaintes : ils s'étaient habitués à des cours élevés, sur lesquels ils avaient établi des calculs d'avenir. Les prix actuels ne paraîtront pas aussi avilis qu'ils le disent s'ils les comparent, non à ceux de la période de crise, mais au chiffre moyen des années antérieures au phylloxera. Il n'était pas rare, sous le second Empire et jusqu'en 1876, de voir l'hectolitre descendre, dans l'Hérault, aux environs de 12 francs lors des grandes vendanges, pour remonter quand la vigne se montrait plus avare. L'agriculteur a ceci de commun avec la plupart des autres hommes qu'il n'est jamais pleinement satisfait : qu'il s'agisse de raisins, de céréales, de pommes ou de betteraves, il déplore tantôt leur rareté et tantôt leur peu de valeur. Chacun répondrait volontiers comme ce paysan normand à l'interlocuteur qui lui reprochait son pessimisme éternel et lui demandait de formuler ses vœux en matière de récolte : « Je vais vous dire... ce qu'il nous faut, c'est une bonne demi-année, quand les autres n'en ont point ! »

## V

Pour obtenir tous, et tous les ans, cette « bonne demi-année », les viticulteurs ont peut-être trop sacrifié la qualité à la quantité. Ce n'est pas que, fût-il toujours excellent, la consommation du vin puisse être indéfinie, Les récoltans du Midi, qui ne boivent eux-mêmes leurs produits qu'avec modération, — le climat le veut ainsi, et l'ivrognerie est beaucoup plus rare en Languedoc ou en Roussillon qu'en Bretagne ou en Normandie, — ne peuvent mettre leurs concitoyens des départemens du Nord au régime de l'intempérance obligatoire.

L'exportation ne dépasse pas 2 millions et demi d'hectolitres.

Il paraît difficile pour le moment de l'accroître, en raison des barrières douanières qui lui sont opposées dans certains pays, de la concurrence que nous font, pour les vins ordinaires, un nombre chaque jour plus grand de contrées productrices, enfin des habitudes de divers peuples, proches ou lointains, qui ne boivent pas de vin, comme la Turquie, ou qui boivent autre chose : de la bière en Europe, du thé en Asie, du cidre, de l'alcool, de l'eau claire ou des jus fermentés de divers fruits dans l'Amérique du Nord. En France, la vente progresserait sans doute avec l'abaissement des prix et la réduction des impôts. Pourtant elle a des limites assez étroites ; les propriétaires ne tarderaient pas à s'en apercevoir, si les vignobles prenaient une extension démesurée.

Ce danger-là n'est pas immédiat ; mais, parmi les vins ressuscités qui font leur rentrée sur le marché indigène et se plaignent d'y être mal accueillis, il en est de médiocres que le commerce n'achète qu'avec méfiance. Encore affirme-t-il ne pouvoir les utiliser que grâce à des coupages avec des liquides plus alcooliques. « Nous n'avons qu'un seul moyen légal, disent les négocians de Bercy, de maintenir les petits vins français à faible degré : c'est de les soutenir avec des vins plus corsés et plus solides, » dont l'Espagne est le principal fournisseur. « A Bordeaux, dit M. Charles Mayet dans son intéressante enquête sur les vins, on a donné au vin d'Espagne le nom de *vin médecin*. Certains le désignent sous le nom de *vin remontoir*. »

Il est le véhicule fidèle et sûr des petits vins ; il ranime les abattus, corrige les rébarbatifs, soutient les faibles. Il joue à l'égard des vins acides, des vins maigres, des vins plats, le rôle d'un volant envers une machine à vapeur. Il est le régulateur de leur énergie ; il emmagasine les forces vives des autres vins, qu'il restitue à la consommation disciplinés, soumis, unifiés. Il doit ses qualités à l'alcool qu'il contient.

C'est donc à améliorer la qualité que doivent tendre nos viticulteurs, puisqu'ils ont reconquis la quantité à force de persévérance et d'argent. Ici encore, à côté du labeur agricole proprement dit, — méthodes de culture et choix des cépages, — intervient le travail de fabrication, de conservation des vins. Tantôt il s'agit de les empêcher de tomber malades, tantôt de leur rendre la santé, quelquefois de les affiner, de leur donner plus de bouquet, plus de charme et plus de prix.

Parmi les moyens découverts pour prévenir les infirmités du vin, il en est de chimiques et de physiques. Les premiers sont plus économiques et plus aisés, mais moins efficaces ou moins innocens. Il est aussi des soins mécaniques, tels que le soutirage

plusieurs fois répété, qui sépare le vin des lies où s'accroissent les germes malsains; le collage, qui entraîne les matières étrangères restées en suspension.

Au nombre des méthodes chimiques figurent le soufrage, qui consiste à faire brûler des mèches soufrées dans l'intérieur du fût avant d'y introduire le liquide, et le plâtrage, usité surtout dans le midi de la France, en Espagne et en Italie. L'opération consiste à jeter, sur la vendange, du plâtre qui précipite au fond des tonneaux les substances albuminoïdes, avec lesquelles il se combine. Par l'élimination de ces éléments nuisibles le vin acquiert une plus grande solidité, ainsi qu'une coloration plus franche. Les adversaires du plâtrage affirment que cette pratique n'est pas sans danger : il s'opère, disent-ils, un phénomène de double décomposition entre le plâtre, ou sulfate de chaux, et la crème de tartre, ou bitartrate de potasse, contenue dans le vin. Une partie de ce dernier se transforme en tartrate de chaux insoluble, tandis qu'il reste du sulfate de potasse en dissolution dans le liquide. Estimant que les propriétés purgatives de ce sel ne seraient pas, à la longue, inoffensives pour l'économie, le législateur a voulu en limiter la dose : il a interdit la mise en vente des vins dans lesquels le plâtrage aurait introduit une proportion de sulfate de potasse supérieure à 2 grammes par litre. Quelques médecins voudraient aller plus loin et proscrire totalement le plâtrage, qui, d'après leurs observations, altère ou supprime le lait des nourrices et occasionne de graves maladies d'estomac.

Au contraire, les viticulteurs du Languedoc, par l'organe de leurs représentants, réclament, à défaut d'une liberté complète, du moins la faculté de porter à 4 grammes par litre la dose autorisée. Ils ne contestent pas que le sulfate de potasse soit un poison, mais ils pensent que c'est un poison bienfaisant. Beaucoup d'autres poisons plus violents sont ordonnés à petite dose par les médecins. « Les vins plâtrés, a dit le Conseil général de l'Hérault, sont recherchés par les gens du Nord. Ils deviennent de véritables médicaments pour les estomacs délicats. » Et, sur l'observation de l'un de ses membres, qui a déclaré s'être radicalement guéri d'une affection chronique en absorbant, à Vals, de l'arsenic pendant plusieurs années, la commission méridionale a opiné que l'on rendrait un véritable service aux populations en leur faisant prendre, d'office et sans qu'elles s'en doutent, du sulfate de potasse avec leur vin.

De tous les ingrédients utilisés dans le travail des vins le plâtre n'est pas le seul qui, prodigué à l'excès, puisse être contraire à l'hygiène : il existe aussi des colorans toxiques ou sus-

pects. La crainte de ces colorans n'a pas été étrangère, au dire de quelques personnes, à la mode subite et inouïe du vin blanc. La coloration artificielle est nécessaire à certains petits crus que l'on appelle « gris, » — de fait, ils sont roses et suffisamment gaillards, quoique anémiques d'aspect; — mais le rouge vif, aux yeux du buveur ignorant, est le symbole de la force. On colore aussi les vins coupés d'eau ou destinés au mouillage. La meilleure méthode consisterait à ajouter aux liquides pâles, pour obtenir la nuance convenable, une petite quantité d'un vin très foncé, — « vin noir » ou « vin teinturier », ainsi qu'on le nomme, — que l'on récolte dans l'Orléanais pour cet usage. Mais ce procédé est coûteux. Un autre colorant naturel est tiré des lies de vin desséchées : il est peu pratique. Les substances les plus employées dans le commerce sont la mauve noire, la rose trémière, les baies de sureau, de troène, d'airelle myrtille, la cochenille et ses dérivés, les décoctions de bois de campêche et de bois du Brésil. Tous ces colorans sont absolument inoffensifs. Il n'en est pas de même de la fuchsine, des sels de rosaniline, des rouges et violets d'aniline. Toutefois, si la recherche des matières colorantes exige des opérations assez compliquées, une réaction chimique très simple décèle la présence de la fuchsine, et la crainte du Laboratoire municipal est, pour les intermédiaires trop insoucians, le commencement de la prudence.

Vins poussés, aigres, tournés, vins amers, gras ou filans, les recherches de M. Pasteur ont appris que toutes ces maladies sont dues à des êtres parasites, apportés en plus ou moins grand nombre par la vendange elle-même, et qui, en se développant, altèrent le liquide. Avant de connaître l'existence et les mœurs de ces ennemis dangereux, le vigneron, qui souffrait de leurs mauvais comportements, s'appliquait à les paralyser. Les différentes pratiques auxquelles il avait recours aboutissaient à une purification plus ou moins parfaite, mais non à une complète stérilisation des mauvais ferments. Le chauffage ou *pasteurisation* possède au contraire une efficacité absolue. M. Pasteur a constaté que, pour détruire la vitalité des germes et assurer ainsi la conservation indéfinie des vins sans nuire au développement de leurs qualités, il suffit que la masse entière du liquide ait été portée pendant un temps très court, ne fût-ce qu'une minute, à la température de 55° centigrades. On a construit de nombreux appareils à marche intermittente ou continue, dans lesquels les vins sont chauffés à l'abri de l'oxygène, dont l'action pourrait leur donner un goût de cuit ou altérer leur couleur. Les plus perfectionnées de ces machines sont disposées de telle sorte que le vin



chauffé, qui retourne dans les tonneaux, est refroidi par le vin qui va subir à son tour l'opération; celui-ci s'échauffe à ce contact, ce qui rend la marche de l'appareil à la fois économique et rapide. Le chauffage permet de livrer à la consommation des vins qui, autrefois, n'eussent été bons que pour la chaudière.

Cette découverte de M. Pasteur en a amené une autre qui, elle, n'est pas seulement destinée à donner aux vins une bonne constitution, mais aurait pour but de communiquer aux boissons un peu rustres le goût de bonne compagnie des crus élevés dans les chais en renom. Jusqu'ici les opérations de ce genre consistaient, pour certains négocians, à verser dans un jus sans notoriété quelque petite dose d'une essence artificielle, qui se rapprochât du parfum départi par la nature aux familles de vins illustres, auxquelles on se proposait de rattacher ce liquide d'adoption. De même les maisons de produits chimiques vendent, moyennant 60 francs le kilogramme, des extraits concentrés pour la fabrication des liqueurs, « instantanément et à froid. » Il suffit de 5 grammes de cette marchandise, et par conséquent d'une dépense de 30 centimes, avec un peu de sirop de sucre, pour transmuter un litre de vulgaire alcool à 45 centimes en une bouteille de chartreuse, d'anisette ou de curaçao. Malheureusement ces bouquets postiches valent à peu près ce qu'ils coûtent, c'est-à-dire très peu de chose. Au palais d'un amateur tant soit peu exercé ils laissent un relent prononcé de pharmacie.

Une autre manière de fabriquer des grands vins avec des petits, et du vin vieux avec du nouveau, a été maintes fois employée : elle consiste dans le mélange d'un vin de bonne marque, mais passé et par suite sans valeur, — d'un vin qui, suivant l'expression reçue, « a trop de nez et n'a plus de bouche », parce que les huiles et les éthers s'y sont développés outre mesure, — avec un vin commun, mais dans toute sa verdeur. L'énergie un peu grossière de ce jeune vin, tempérée par la délicatesse exquise de ce vieillard, forme, dit-on, en bouteilles une alliance pleine de charmes.

Cette alliance, toutefois, le négociant ne pourrait la réaliser dans sa cave qu'à titre exceptionnel, puisqu'on laisse rarement les bons vins atteindre à une aussi extrême décrépitude. La science s'efforce d'y procéder, sur une plus vaste échelle, dans la cuve du viticulteur. On savait que la qualité des vins dépend des cépages, du sol, du climat, des circonstances atmosphériques de l'année; les travaux récents ont révélé l'influence de ces êtres organisés et vivans que l'on désigne sous le nom de ferment ou de levure. Il existe un grand nombre de races distinctes de levures, écrivait en

1876 M. Pasteur, et « l'on doit penser que, si l'on soumettait un même moût de raisin à l'action de levures distinctes, on en retirerait des vins de diverses natures. » Douze ans plus tard M. Jacquemin a donné la solution du problème en fabriquant, dans son laboratoire, un vin d'orge à bouquet bien caractérisé de sauternes. MM. Louis Marx, Martinaud et Rommier, en France, MM. Muller-Thurgau et Wohrmann en Allemagne, se livrèrent à des recherches analogues. Ils constatèrent que la marche de la fermentation est différente, suivant que telles ou telles levures y président.

On a pris, pour le démontrer, un même jus de raisin contenant 20 ou 25 pour 100 de sucre, et on l'aensemencé avec différentes espèces de levures de vin obtenues à l'état de pureté. Il a été constaté que telle levure transforme 19 pour 100 de sucre, telle autre 15, une troisième 4 1/2 seulement. Elles produisent donc, avec le même moût, des qualités variables d'alcool et aussi d'acidité. Parmi ces levures, il en est qui aiment une température de 20 à 25 degrés, qui deviennent inactives ou qui meurent vers 32, tandis que d'autres marchent encore vers 35 degrés. On a remarqué aussi qu'avec le même raisin on se procure des vins très divers suivant la provenance des ferments. M. Martinaud, en faisant fermenter quatre lots d'un même moût avec des levures de bourgogne, de beaujolais, de champagne et de bordeaux, a obtenu quatre vins différant entre eux par le goût et le bouquet, et se rapprochant des vins correspondans.

Il était naturel que l'on songeât à transporter ces découvertes dans la pratique, c'est-à-dire à ensemercer les moûts avec des levures sélectionnées qui, se développant les premières et prenant ainsi possession du terrain, imprimeraient en quelque sorte leur cachet particulier au vin fabriqué. Des établissemens spéciaux se sont fondés pour la culture de ces infiniment petits. Ils expédient en bidons scellés, contenant les quantités nécessaires pour 20, 50 et 100 hectolitres de moût, des ferments de presque tous les vins qui leur sont demandés, de la graine de vin, — un demi-litre de ce liquide suffisant pour 10 hectolitres de vin. — La levure ne se conservant pas au contact de l'air, on n'ouvre ces bidons qu'au moment où l'on veut les employer. Leur contenu, — généralement des *saccharomyces ellipsoïdeus*, reconnus pour la famille la plus recommandable de fermentateurs, celle qui accomplit le meilleur travail, — est mêlé à une proportion six fois plus forte de moût, que l'on tient pendant quarante-huit heures à une température moyenne de 25 degrés. Ceci a pour but d'obtenir un volume plus considérable de bons ferments; on les

verse dans le vin blanc au sortir de la presse, et l'on arrose les raisins destinés à produire du vin rouge, aussitôt qu'ils sont écrasés et foulés, avant tout cuvage.

Les résultats acquis ont été ainsi résumés par M. Kayser, chef du laboratoire de microbiologie à l'Institut agronomique : « L'apport de levure sélectionnée amène une fermentation active et rapide, détruit les mauvais germes et procure un vin d'une meilleure conservation. Elle peut, en certains cas, amener une amélioration dans le goût. » Sur ce dernier point, on le voit, les conclusions sont peu affirmatives. Aussi bien cette découverte est-elle à son aurore : les savans tiennent une piste, ils la suivent ; et, s'il est téméraire de prétendre que l'on puisse jamais faire du corton ou du château-margaux avec un moût quelconque, il ne l'est pas de croire que l'on parviendra à inoculer quelques-uns de leurs mérites, et par suite quelque peu de leur valeur, à la masse des « petits bleus » qui peuplent les vignobles.

## VI

Les vins « fins » ne représentent en effet qu'une infime portion de la récolte annuelle. L'administration des contributions indirectes fait, dans ses statistiques, deux parts de la production : vins ordinaires, c'est-à-dire ceux dont le prix de vente chez le récoltant ne dépasse pas 50 francs l'hectolitre, se sont élevés l'année dernière à près de 49 millions d'hectolitres ; tandis que la catégorie des vins de qualité supérieure qui excèdent le prix de 50 francs en gros, n'a été que de 1 250 000 hectolitres. Ces derniers, comme on le devine, sont très inégalement répartis sur le territoire : le département de la Marne, — en d'autres termes les vins de Champagne, — représente plus du tiers, avec 480 000 hectolitres ; la Gironde, — autrement dit les vins de Bordeaux, — vient ensuite avec 417 000 hectolitres. Les trois départemens de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, qui contiennent le vin de Bourgogne, ne dépassent pas, tous trois ensemble, 132 000 hectolitres ; le Rhône, auquel nous devons le beaujolais, atteint à 75 000. Ces chiffres, qui se rapportent à 1893, varient beaucoup dans leurs proportions : la récolte de l'an dernier, par exemple, a été très belle dans la Gironde et très médiocre dans la Côte-d'Or ; mais la renommée vinicole de la France est tout entière concentrée dans six départemens, qui produisent à eux seuls les onze douzièmes du vin supérieur ; dans le partage des 150 000 hectolitres restant, les vins de Saumur, en Maine-et-Loire, figurent seulement pour 15 000 hectolitres ; les vins de Pouilly, dans la Nièvre, pour

10 000; et les autres départemens pour des quantités à peu près insignifiantes.

Si nous nous élevons d'un degré, si nous cherchons combien, parmi ces vins que la régie a classés dans la première catégorie, forment ce qu'on appelle les crus célèbres, ou simplement connus, la haute aristocratie des vins, nous n'aurons plus à noter que des chiffres minimes. Les quatre premiers crus du Bordelais, — Lafite, Latour, Margaux et Haut-Brion, — ne donnent ensemble qu'une récolte moyenne de 575 tonneaux ou 5175 hectolitres, dont quatre cinquièmes seulement en « premier vin ».

La châtellenie de Lafite, dont l'histoire est connue depuis le moyen âge, et qui appartenait au xiv<sup>e</sup> siècle à la famille de ce nom, avait un vignoble constitué dès 1640. Ses produits trouvaient alors difficilement preneurs à 80 ou 100 livres le tonneau, soit une somme correspondant à 45 francs intrinsèques pour la pièce bordelaise de 225 litres. C'était aussi en ce temps-là le prix des vins de l'Île-de-France, de l'Orléanais ou des Charentes : ceux de la Bourgogne coûtaient plus cher. Après avoir appartenu au président de Ségur, le Château-Lafite passa aux mains d'un autre magistrat, M. de Pichard, qui fut, au cours de la Révolution, guillotiné à Paris. Acheté en 1793 par une société hollandaise 1 200 000 francs, *en assignats*, le vignoble était revendu en 1821 à un Anglais, M. Samuel Scott, qui le paya un million, mais cette fois en bonnes espèces. Il passa en 1868, à la barre du tribunal de Paris, entre les mains du baron de Rothschild, auquel il fut adjugé 4 140 000 francs.

Ce prix élevé, si on le rapproche de l'exiguïté du domaine, qui se compose d'environ 70 hectares, n'a rien d'exceptionnel puisque le Château-Margaux, dont la contenance est de 80 hectares, a été acquis en 1879 pour 5 millions de francs environ, par M. le comte Pillet-Will, du marquis de Las Marismas, qui en était devenu propriétaire en 1838 moyennant 1 300 000 francs. Le revenu de ces propriétés, dont l'hectare revient à 50 ou 60 000 fr., semblerait encore rémunérateur à qui ne s'attacherait à connaître que le produit brut de ces vins « séveux » et bouquetés, dont le tonneau s'est vendu plus de 5 000 francs en 1881 et plus de 6 000 francs en 1868. Même au prix moyen de 3 000 francs le tonneau, soit 750 francs la barrique, que l'on peut regarder comme exact en tenant compte des mauvaises années, — le vin de 1893 s'est à peine vendu 2 000 francs le tonneau, — un vignoble tel que Château-Margaux ou Château-Lafite, rapporte brut 4 ou 5 000 000 francs par an, environ 10 pour 100 de sa valeur.

Mais les frais de culture et de vinification sont si considé-

rables, le travail, qui seul maintient ces boissons illustres dans leur vieille renommée, est si minutieux, que le bénéfice net est à peine de 5 pour 100 ; bénéfice infime, en raison de tous les risques d'une exploitation qui tient plutôt de l'industrie que de l'agriculture. Aussi la possession des grands crus du Bordelais est-elle un luxe, un dilettantisme de riche, plutôt qu'une affaire proprement lucrative. Leurs propriétaires sont, ou des financiers ; ou de très gros négocians en vins, pour qui le fait d'être à la tête de quelque vignoble haut coté constitue comme une sorte de coquetterie commerciale ; ou des familles aisées parmi lesquelles ces biens se transmettent depuis longtemps par héritage, et qui les gardent souvent indivis pour en diminuer les hasards.

Ce dernier cas est celui du château-yquem, le roi des vins blancs, dont les 90 hectares de vignes ont pour maîtres les héritiers du marquis de Lur-Saluces. Aux seigneurs de Lur-Saluces, le sol avait été transmis, en 1785, par une alliance avec la famille de Sauvage d'Yquem. C'est grâce au choix de cépages convenables à ce terrain et aux soins excessifs de fabrication, que l'on a créé ce vin qui obtient un prix supérieur d'un quart aux premiers crus, c'est-à-dire une moyenne de 4 000 francs le tonneau de 900 litres. Je ne parle ici ni des années ni des chiffres exceptionnels, tels que les 20 000 francs payés, en 1859, pour quatre barriques d'yquem, par le grand-duc Constantin de passage à Bordeaux.

Le consommateur se contentait autrefois de la finesse, du parfum, du corps des grands vins de Sauternes, et l'on coupait alors les raisins dès qu'ils étaient mûrs. Aujourd'hui, le goût s'étant modifié, il a fallu y joindre la douceur, l'onctuosité que possèdent ces vins hors de pair. Pour obtenir cette liqueur, le raisin doit non plus seulement atteindre sa complète maturité, mais la dépasser. Aussi les vendanges sont-elles ici beaucoup plus tardives qu'ailleurs, débutant au plus tôt dans les premiers jours d'octobre et finissant en novembre. On ne commence la cueillette que vers huit ou neuf heures du matin, quand les premiers rayons du soleil ont pompé sur le raisin l'humidité des nuits. Le vendangeur choisit les grains couverts d'un léger duvet, semblable à une moisissure, qui indique l'extrême maturité. Il rejette ceux qui sont échauffés ou grillés, et ce premier tri constitue le *vin de crème*. On en fait un second de la même manière, qui donne le *vin de tête*. Puis on arrête la vendange, pour la reprendre, quelques jours plus tard, quand les raisins sur pied sont parvenus au même point que les premiers, et le liquide obtenu se nomme *vin de centre* ; enfin on cueille le reste de la récolte en opérant de la même façon, et ce dernier tri s'appelle *vin de queue*.

Dans quelques vignobles, ces quatre catégories de vins demeurent séparées, et l'acheteur en tire le parti que bon lui semble. Dans d'autres, — Yquem est du nombre, — on forme un ensemble unique des vins de crème, tête, centre et queue. « Qui a goûté au cellier, disait un gourmet, une gorgée de l'exquise crème réservée pour les jouissances ou les magnificences du propriétaire, s'en souviendra toute sa vie! » Feu, étoffe, bouquet, tout s'y trouve, trop concentré peut-être et avec trop de sucre, quelque chose d'inconnu, l'extravagance du parfait! Seulement ces qualités ne sont obtenues qu'au détriment de la quantité. On conçoit que le raisin, ainsi confit au soleil, se flétrit, puis se résorbe, pour ne garder que le maximum de sucre qu'il peut rendre. Quelques chimistes affirment que, pour accroître ou maintenir ce goût sucré, on ajoute parfois aux grands vins blancs du Bordelais de la *mannite*, sorte de gomme infermentescible issue de la manne. Ce ne serait là, à supposer le fait exact, qu'un élément tout à fait accessoire de la fabrication de ces vins. On en peut dire autant de la légère addition de sucre que reçoivent les crus les plus renommés de Bourgogne, et qui est destinée à corriger, à fondre en quelque sorte l'aspérité qu'ils tiennent de la nature.

Au lieu d'être groupés dans un seul département, comme les vignobles du Bordelais, ceux de la Bourgogne s'étendent sur une longueur de près de 200 kilomètres, occupant les points les plus favorablement situés du versant oriental des Cévennes. Ils forment trois groupes : au nord, la Basse-Bourgogne ou le département de l'Yonne; au centre la Haute-Bourgogne, Côte-d'Or et arrondissement de Chalon; au sud, le reste de Saône-et-Loire et une moitié du Rhône, autrement dit le Mâconnais et le Beaujolais. Au point de vue de la superficie plantée, le vignoble de ces quatre départemens réunis ne dépassait guère, il y a vingt ans, celui de la seule Gironde : environ 150 000 hectares. Sous le rapport du rendement moyen (3 millions d'hectolitres) ils lui étaient inférieurs; et la différence était plus grande encore, entre les deux régions, pour la proportion des vins fins que pour celle des vins ordinaires.

Sur les 24 millions de francs auxquels les statistiques officielles évaluent la récolte dans la Côte-d'Or, la dixième partie du vignoble en représente à elle seule plus du tiers. Neuf dixièmes en effet sont cultivés en plant commun, le *gamay*, qui fournit les liquides secondaires, tandis que le dixième privilégié, d'une contenance d'environ 3 000 hectares, est planté en *pineau*, le long d'un étroit ruban large de 500 mètres en moyenne, qui se profile à mi-côte depuis Dijon jusqu'à Santenay, dominant la ligne

principale du chemin de fer de Lyon. C'est là que mûrissent, sur la partie de la montagne exposée à l'est et au sud, les trois mont-rachet : le « vrai » au milieu ; le « chevalier » au sommet ; le « bâtard » à la base. Quoique si voisins les uns des autres, les produits des vignes qui forment ensemble ce cru, le plus grand vin blanc de la Bourgogne... et du monde, disent les Bourguignons, se vendent à des prix qui varient du simple au double, entre le « chevalier » et le « bâtard », du simple au triple entre ce dernier et le « vrai Montrachet ». Il n'est plus question ici du travail de l'homme, et la nature seule crée ces diversités.

De ces puissantes boissons bourguignonnes, à la saveur délicate, à l'enivrant arôme, elle se montre particulièrement avare. Le chambertin, vin de prédilection de Napoléon I<sup>er</sup>, dont les descendants du mathématicien Monge sont actuellement propriétaires, fournit seulement 150 pièces, bien qu'il s'en vende chaque année, de par le monde, des milliers sous ce nom. Le musigny, qui appartient à un membre de la famille de Vogüé, le clos-vougeot ou le richebourg, ne sont pas plus abondants. Il est donc malaisé de s'en procurer d'authentiques. Le nombre est moindre encore des mortels favorisés qui boivent du véritable romanée-conti. Les deux hectares de la petite commune de Vosne qui le produisent, précieux ceps dont le renom est déjà ancien puisqu'ils furent vendus 97 000 livres à la fin du règne de Louis XV, ne donnent pas plus de 4 000 bouteilles par an.

## VII

Le champagne au contraire est, de tous les vins de luxe, le plus important par le chiffre de la vente, et son succès, tout moderne, est dû pour une grosse part à l'ingéniosité de ses fabricans. Une surface de 14 000 hectares, valant 124 millions de francs environ, est livrée à la culture intensive de vignes, dont la dépense annuelle s'élève à 1 500, 2 000 et jusqu'à 2 500 francs par hectare, suivant les crus.

On se fait généralement dans le public une fausse idée de la préparation de ces vins. Bien des légendes erronées ont cours à ce sujet : la variété des boissons vendues sur le globe sous le nom de « vin de Champagne » leur a donné créance. Il n'est guère de marchandise qui ait été plus contrefaite. C'est à qui, parmi les nations civilisées, fabriquera le champagne le plus économique, pour son usage d'abord, ensuite pour servir d'aliment à son commerce. Les Hollandais vendent, dans les bazars de Java, du « champagne » à 1 fr. 50 la bouteille ; les Américains ont, à

San-Francisco, des usines à « champagnes » indigènes, provenant des vins mousseux de Sonoma et de Concord ; l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, ont toutes leur champagne local ; l'Allemagne tient la tête et atteint à la plus parfaite imitation, du moins en ce qui concerne l'extérieur des bouteilles, ornées aux bords du Rhin d'étiquettes françaises, sous l'invocation de villages et d'individualités illustres dans notre histoire vinicole.

Les étrangers ne sont pas seuls à faire ainsi sauter artificieusement les bouchons de champagnes illusoires : nos compatriotes ne se privent pas, même dans le département de la Marne, de « champagner » des produits hétéroclites. De là deux sortes de vins exportés de Champagne : ceux qui sont originaires du pays, ceux qui sont seulement venus s'y faire travailler. Il est une troisième catégorie tout à fait subalterne qui mérite à peine d'être mentionnée : celle des vins où l'on introduit du gaz acide carbonique à l'aide d'appareils semblables à ceux qui servent pour la préparation de l'eau de Seltz. Paris possède en ce genre plusieurs spécialistes, qui fournissent les cabaretiers à bon compte de « grand-crémant » ou d'« Ay mousseux », noblement timbrés d'écussons et de couronnes ; — le plus déterminé socialiste éprouvant une satisfaction bizarre à ingurgiter des breuvages qu'il peut croire avoir été fabriqués tout exprès pour lui par de très grands seigneurs.

Quant aux négocians qui pratiquent à Reims, à Épernay et ailleurs, la champagnisation des vins provenant des divers départemens français et de plusieurs pays d'Europe, — certains petits vins blancs de Hongrie reçoivent, avec la mousse, la grande naturalisation, — ce ne sont ni les moins riches ni les plus dignes de blâme. Ils luttent avantagement contre la concurrence étrangère par les « champagnes » de prix modeste qu'ils livrent à la consommation moyenne. Leur industrie ne fait donc pas de tort appréciable aux maisons, grandes ou petites, qui n'emploient que les raisins de la montagne de Reims, de la côte d'Avize, ou de la vallée de la Marne, parce que ceux-ci ne peuvent être mis à la portée de toutes les bourses.

Il suffit de jeter les yeux sur les cours des principaux vignobles champenois pendant les dix dernières années, pour comprendre que la masse énorme des buveurs, qui reculent à payer la bouteille plus de 2 fr. 50 ou 3 francs, sont placés dans cette alternative de boire de faux champagne ou de n'en pas boire du tout. Le cru de Mesnil-Oger, l'un des rares qui produisent du raisin blanc, — les trois quarts des meilleurs vins de Champagne sont faits avec du raisin noir, — oscille de 300 francs en 1886, à 1400 francs



en 1889, pour la barrique de 200 litres. La moyenne est de 650 fr. A Mareuil, dont le château, qui appartenait avant la Révolution au duc d'Orléans, a été acquis en 1834 par le duc de Montebello, le vin que les descendants du maréchal Lannes possèdent aujourd'hui en commun se vend, à l'état brut, jusqu'à 4 300 francs la pièce dans les bonnes années. Le double hectolitre atteignit, il y a quatre ans, 4 500 francs à Ay et 4 650 francs à Bouzy ou à Verzenay.

Si de pareils chiffres se revoient fréquemment, les simples millionnaires devraient, eux aussi, se contenter d'une mousse quelconque et renoncer à des liquides qui deviendraient l'apanage de quelques privilégiés de la fortune. Heureusement que les années d'abondance, où les mêmes vins descendent à 600 et 500 francs la pièce, permettent au fabricant la constitution de réserves dans lesquelles il va puiser selon ses besoins. Le coupage judicieux du vieux vin avec le nouveau, avant la mise en bouteilles, est une partie importante de la science du négociant; parce que, s'il doit rester à ce moment dans le liquide assez de ferments actifs pour transformer le sucre, il convient aussi de n'en pas laisser trop.

Cette science fut longue à acquérir. Elle débuta vers 1670 avec le bénédictin dom Pérignon, cellier de l'abbaye d'Hautvillers, près d'Épernay, qui découvrit, dit-on, l'art de faire mousser le champagne, et substitua le bouchage actuel aux tampons de chanvre imbibés d'huile dont on se servait antérieurement. Il avait remarqué que ce vin conserve une grande partie de son sucre naturel jusqu'au printemps qui suit la vendange, et qu'il continue ensuite à fermenter lentement. Si l'on saisit le moment où le liquide est clair, sans toutefois être sec, pour l'enfermer dans des vases hermétiquement clos, le nouveau travail auquel il se livre a pour effet de transformer son sucre, partie en alcool et partie en gaz qui, ne pouvant s'échapper, reste en dissolution et produit la mousse.

La mousse enchantait tout d'abord ce petit clan de buveurs émérites qui formaient, à la cour de Louis XIV, « l'ordre des Coteaux », dont Saint-Évremond fut le missionnaire. Au surplus, ces docteurs en vin s'entendaient mieux à consommer qu'à produire, et quoique à l'époque de la Régence on eût imaginé d'ajouter au vin du sucre candi, on était encore assez peu fixé sur la mise en bouteilles, ou, selon l'expression technique, sur le « tirage » raisonné du champagne. Le premier essai industriel, fait en 1746, ne fut pas heureux : une casse effroyable se déclara à la prise de la mousse, et de 6 000 bouteilles il n'en resta que 120. En 1747 un tiers encore

se cassa ; et il en fut de même jusqu'en 1787, où un marchand risquait pourtant un tirage de 50 000 bouteilles, opération qui parut prodigieuse à l'époque. Ce fléau de la casse arrêta longtemps l'essor du « vin de Reims. » On n'avait aucune donnée sur la production de l'acide carbonique, et l'on s'en tenait à la dégustation pour savoir si le vin contenait assez ou trop de sucre, jusqu'à ce qu'un chimiste de Châlons-sur-Marne fut parvenu, en 1836, au moyen du gluco-œnomètre (flotteur de verre imaginé par Cadet Devaux), en faisant évaporer la partie alcoolique d'un volume donné de vin, à déterminer la quantité de sucre exactement suffisante pour produire une belle mousse.

Ce commerce a pris depuis lors une extension considérable. En 1844 le total des expéditions dépassait à peine 6 millions de bouteilles par an, dont 2 millions pour la France et 4 millions pour l'étranger. En 1864 la France en consommait 3 millions, l'étranger en absorbait 9. En 1880 la demande de la France ne s'était pas sensiblement accrue, mais l'exportation avait doublé. Enfin, du 1<sup>er</sup> mai 1893 au 30 avril 1894, le nombre des bouteilles vendues a été de 22 200 000, dont 17 300 000 à l'étranger et 4 900 000 en France. On le voit, la majeure partie de notre champagne nous quitte ; d'après les chiffres officiels des quatre dernières années, nous en buvons à peine le cinquième et, dans la réalité, nous en buvons même moins, parce que les ventes faites par le département de la Marne au reste de la France comprennent d'assez forts stocks à destination des marchands en gros de l'intérieur, qui exportent à leur tour à l'étranger. Sous le rapport de la qualité, l'infériorité de notre consommation s'accuse encore davantage. Il n'existe pas ici de statistique positive, mais il suffit de consulter les grandes maisons de Reims et d'Épernay pour savoir que les champagnes les meilleurs, les plus chers aussi, prennent le chemin de la frontière.

La production annuelle du vignoble de la Marne était tombée depuis dix ans de 450 000 à 340 000 hectolitres. Elle demeurerait néanmoins très supérieure à celle des vins mousseux ; d'autant plus qu'il entre chaque année dans la région, pour la fabrication de l'« article » bon marché, une certaine quantité de vins du dehors. Afin de communiquer à ces intrus le parfum qu'ils doivent copier, on y verse de 25 à 120 grammes par bouteille d'une liqueur, prétendue mystérieuse, qui se compose de sucre candi fondu, à raison d'un kilo par litre, dans du vin blanc additionné, soit de cognac et de teinture de vanille, soit de porto et d'eau-de-vie, avec quelques centilitres de kirsch et d'alcoolat de framboises. Lorsqu'il s'agit de vins de bonne marque, n'ayant pas besoin de

ces condimens, la liqueur consiste simplement en sucre candi dissous dans du champagne de premier cru.

Si l'on arrête chaque année au 30 avril les comptes du commerce des vins mousseux, c'est que le 1<sup>er</sup> mai est pour eux une date importante, celle où commence le « tirage ». Avec les vins de plusieurs récoltes et de différens crus le négociant a composé des cuvées harmoniques. Comme il entre presque toujours, dans le mélange, des vins vieux ayant terminé leur fermentation, on profite de la mise en bouteille pour leur restituer le sucre nécessaire à la mousse, soit environ 15 grammes par litre. Le tirage devient une opération grandiose dans les caves d'où sortent annuellement 8 à 900 000 bouteilles, telles que celles des Clicquot, Mumm, ou Louis Rœderer, et jusqu'à 1 500 000, comme celles de Moët et Chandon.

A l'extrémité d'une salle vaste comme une gare de chemin de fer se trouvent des foudres énormes, dans lesquels viennent se déverser sans cesse les barriques, amenées du fond des galeries par un système de petits chemins de fer et d'ascenseurs. Pour que la liqueur soit également répartie dans le vin, une roue de bois semblable aux ailes d'un moulin tourne verticalement dans le foudre, fouettant le liquide, avant qu'il soit conduit par de larges tuyaux jusqu'aux machines à tirer. Celles-ci sont de longues bassines, dans lesquelles l'arrivée du vin est réglée soit par un flotteur en liège, soit par des soupapes automatiques, de façon à ne jamais dépasser un certain niveau. Par une dizaine de siphons d'argent ou d'étain fixés à l'appareil, dix bouteilles à la fois s'emplissent doucement toutes seules; une femme les accroche vides et les décroche pleines, de chacun des becs, à tour de rôle.

A sa droite se trouvent des paniers de bouteilles, apportés sans cesse du rinçage, fait mécaniquement lui aussi, avec des perles de verre, — la manipulation des vins mousseux exige une vingtaine d'appareils distincts; — à sa gauche est la machine à boucher, manœuvrée par un homme dont le travail est assez pénible. D'une main il abaisse un levier, qui comprime fortement le bouchon dans un tube mobile, de l'autre il soulève la lourde barre d'acier qui glisse entre deux montans, attachée verticalement par une corde à une poulie fixée au sommet du bâti, et qui retombe ensuite sur le bouchon avec une telle violence et un tel bruit, que l'on ne peut s'expliquer à première vue comment la bouteille n'est pas réduite en miettes. Lorsque 80 ou 100 de ces machines fonctionnent en même temps sous le même toit, à peu de distance les unes des autres, c'est un terrible vacarme, et l'on ne croirait jamais qu'il faille autant d'efforts pour emprisonner dans du verre

la gaité classique des hommes de ce siècle, à qui la mousse aura servi de symbole.

La machine à agrafer, fonctionnant à côté de la précédente, empêche cette mousse de s'échapper avant l'heure, en scellant le bouchon à la bague de la bouteille par un morceau de fer carré. Le flacon prend place alors dans un véhicule d'osier, à compartimens, qui le conduit s'empiler en une de ces murailles de deux mètres environ de hauteur, que forment, aussi loin que l'œil peut porter, le long des avenues creusées sous la montagne crayeuse, les culs-de-bouteille et les goulots poudreux.

Il y demeure deux, trois ans, ou davantage; le stock des fabricans étant toujours trois ou quatre fois supérieur au débit annuel. Ce stock atteignait, au 30 avril dernier, 87 millions de bouteilles, outre 660 000 hectolitres en fûts. Lorsque vient son tour de partir pour des régions inconnues, on fait au vin sa dernière toilette, on lui donne sa dernière provision de sucre pour le voyage. La fermentation, en développant la mousse, a produit un dépôt semblable à la cendre d'une cigarette. Pour l'extraire, on met les bouteilles « sur pointes », la tête en bas, le long de tables-pupitres percées de trous. Pendant six semaines elles sont remuées légèrement chaque jour par un ouvrier exercé, qui leur imprime un déplacement circulaire. Il est alors procédé au « dégorgeement ». Le dégorgeur, tenant la bouteille renversée, fait sauter l'agrafe, et, au moment précis où le bouchon sort avec explosion, entraînant le dépôt, l'ouvrier relève le col de manière à ne perdre que le moins de vin possible. Il ne reste plus qu'à doser la « liqueur d'expédition », variant, suivant la destination, de 2 centilitres par bouteille pour l'Angleterre, à 18 centilitres pour la Russie, puis à habiller, étiqueter et emballer.

L'ensemble de ces manutentions représente environ 1 franc par bouteille, y compris les fournitures : celle du verre, qui vaut de 20 à 40 centimes; du bouchon en liège de Catalogne qui revient à 10 et 20 centimes; de la feuille d'étain argentée ou dorée qui le coiffe et se vend 1 ou 2 centimes; celle des étiquettes, fil de fer, caisse ou panier, etc.

## VIII

Ce qui grève lourdement le budget des fabricans de champagne, ce sont les remises aux courtiers qu'ils regardent comme indispensables à leur commerce. Elles atteignent un tel chiffre que, sur une bouteille des plus grands crus, vendue 6, 7 et 8 francs au public, le producteur ne gagne pas plus d'un franc. Ce produc-

teur étant le plus souvent un personnage fort à son aise ou une société commerciale très florissante, qui arrive à réaliser des bénéfices de 600 000 à 1 500 000 francs par an, il y aurait de la naïveté à s'apitoyer sur son sort.

Il n'en est pas de même des petits viticulteurs du reste de la France, de ceux du Midi en particulier. Ceux-là se plaignent de l'écart trop grand qui sépare le prix à eux payé par les négocians en gros, du prix auquel leur vin est revendu aux consommateurs par les débitans. Ces plaintes ne sont justifiées qu'en partie. Le procès du commerce de détail est actuellement pendant devant l'opinion publique; son organisation est vicieuse pour le vin, comme pour le pain et pour d'autres denrées et d'autres objets. Elle appelle une réforme, qui d'ailleurs est en train de s'opérer d'elle-même. A Paris les débits de vins et spiritueux sont pour la plupart, — dans la proportion des quatre cinquièmes peut-être, — entre les mains des négocians en gros de Bercy ou de l'Entrepôt qui commanditent, créditent, soutiennent et multiplient à l'envi les uns des autres les innombrables comptoirs où ils écoulent ainsi leurs marchandises, à des conditions désavantageuses pour le public et pour eux-mêmes.

La corporation des cabaretiers est en effet l'une des plus instables et des moins solvables de la capitale; les agences de renseignemens commerciaux en savent quelque chose. Depuis quelque temps le bar et l'épicerie font à celui qu'en argot parisien on appelle le « mastroquet » une concurrence active. Les gros négocians sont par là directement touchés, parce que l'épicier a plus d'avances, plus de surface, et qu'il tend à s'approvisionner directement chez les producteurs. De plus, dans cette révolution du commerce alimentaire qui se prépare, le vin devient pour l'épicier un article de réclame, comme le sucre ou le café. Il le sacrifie parce qu'il attire ainsi la clientèle et se rattrape sur d'autres objets. Le débitant a peine à le suivre, parce que le vin représente une trop grande part de son commerce restreint pour qu'il en abandonne les profits. Il est donc possible de prévoir la décroissance du nombre des détaillans de vin au litre.

Pour les vins vendus en pièces, le rêve de la plupart des producteurs est d'entrer en communication immédiate avec les consommateurs. Beaucoup d'entre eux l'ont réalisé par la voie des annonces, sans aller jusqu'à promener à travers la France, comme certains Méridionaux l'ont fait ce printemps, des réservoirs pleins de vin, montés sur wagon, d'une contenance d'environ 12 000 litres, dont ils opéraient la vente dans les gares. Diverses causes paralysent encore les relations directes : les propriétaires

prétendent profiter seuls du bénéfice des intermédiaires qu'ils suppriment; ils tiennent leurs prix trop élevés, et l'acheteur n'a plus d'intérêt à s'adresser à eux, s'il ne trouve guère de différence entre la somme qui lui est demandée au vignoble et celle qu'il paie à un négociant du voisinage.

D'autre part, habiles à exploiter le désir du consommateur de s'approvisionner directement, une nuée de commerçans, non pas toujours des plus délicats, se sont installés dans les pays viticoles d'où ils décochent, sous couleur de domaines imaginaires, des myriades de prospectus sur le reste de la France. Ces circulaires leur reviennent à 20 francs le mille (dont 10 francs de frais de poste, 3 francs d'adresses et de bandes, 7 francs de papier et d'impression); la commande d'une pièce par 1 000 prospectus expédiés suffit à couvrir les débours. Ces factums, chefs-d'œuvre de bonhomie rurale, appellent la confiance et souvent n'y répondent pas. Le client, trompé, refuse de courir à nouveau les aventures avec des expéditeurs ou des représentans sur lesquels il est difficile de mettre la main.

Tantôt, au contraire, ce sont des cliens mauvais payeurs ou purs escrocs, qui se font livrer par d'honnêtes et trop naïfs propriétaires des vins dont la facture ne sera jamais réglée. Le vendeur, pris pour dupe, se décourage à son tour. Il faut bien que les agriculteurs comprennent que, s'ils veulent jouir des profits du commerçant, ils doivent se résigner à en apprendre le métier et à en supporter les charges : correspondance et recouvremens multiples; souci d'un bon conditionnement; et, en première ligne, préparation du vin pour le compte de gens qui ne savent pas le soigner eux-mêmes. Les sociétés coopératives de consommation et les syndicats vinicoles régionaux parviendront à grouper les offres des acheteurs et des vendeurs, et, en donnant aux rapports des uns avec les autres la garantie de la solidarité, ils aideront sans doute, dans un avenir peu éloigné, à l'avènement d'un état de choses plus avantageux pour tout le monde.

V<sup>te</sup> G. D'AVENEL.

---

---

# LES RUINES MONUMENTALES

DE

## L'AFRIQUE AUSTRALE

---

Tandis que, dans l'Afrique méditerranéenne, de savans archéologues s'appliquaient à exhumer pour les faire revivre à nos yeux les cités, les monumens, et les œuvres d'art dont elle était jadis couverte, et qui datent en général des plus brillantes époques de la civilisation romaine, à l'autre extrémité de ce continent, d'autres savans, non moins épris des choses de l'art, nous décrivaient toute une série de monumens dont ils ont retrouvé les débris dans l'Afrique australe, et qui semblent remonter à une antiquité bien plus reculée. Les ruines de ces monumens, d'un style étrange, mais d'une structure aussi originale que puissante, bien faite pour frapper vivement l'imagination, sont disséminées sur différens points de la partie de l'Afrique australe comprise entre le Limpopo, frontière nord du Transvaal, et le Zambèze. C'est la région jadis désignée sur nos cartes sous le nom de Monomotapa; elle porte aujourd'hui le nom de Mashonaland dans sa partie nord, et de Matabeleland dans sa partie sud, du nom des peuplades qui l'habitent.

Sous l'énergique impulsion de sir Cecil Rhodes, — premier ministre de la colonie du Cap, et fondateur de la célèbre compagnie de mines de diamans de De Beers — l'Angleterre, sans s'arrêter aux impuissantes protestations du Portugal, a, depuis quelques années, étendu sa main sur cette contrée privilégiée entre

toutes par la douceur de son climat, par la diversité des cultures dont elle est susceptible, et surtout par les inépuisables richesses métalliques qu'elle passe pour recéler dans son sein. La mise en valeur et l'exploitation de cette nouvelle acquisition de l'Angleterre ont été confiées par une charte royale à une compagnie privée qui s'est constituée sous les auspices de sir Cecil Rhodes, et qui, grâce aux puissantes ressources financières dont elle dispose, pourra sans nul doute mener à bonne fin l'œuvre de progrès et de civilisation qu'elle a entreprise. C'est sur les domaines de cette compagnie que sont situées la plupart des ruines dont nous allons parler, et qui offrent un si grand intérêt, au point de vue archéologique.

On ne saurait en effet s'arrêter un instant à l'idée que ces monumens puissent être l'œuvre des populations noires de l'Afrique, et il est certain que la race nègre a traversé les siècles passés dans le même état de barbarie où nous la retrouvons aujourd'hui. Ils sont donc incontestablement l'œuvre d'un peuple relativement civilisé qui s'est implanté dans le pays par la force et s'est vu dans la nécessité d'élever ces forteresses pour pourvoir à sa défense contre la population locale qui lui était hostile; et aussi peut-être pour mettre à l'abri de toute atteinte les richesses qu'il retirait de l'exploitation des mines d'or. Cette opinion concorde du reste avec une tradition qui s'est transmise chez les indigènes et qui attribue ces constructions « à des hommes blancs portant de longs cheveux noirs et sachant tout faire. » Quoi qu'il en soit, nous sommes convaincu que la philosophie de l'histoire ne pourra que gagner à l'étude méthodique et approfondie de ces singuliers édifices et que cette étude jettera peut-être une lumière inattendue sur l'évolution encore peu connue de certaines races humaines sur le globe.

## I.

Depuis longtemps, on avait constaté sur différens points de cette vaste contrée, connue alors sous le nom de Monomotapa, et notamment dans la partie du nord, habitée par les Mashonas, des vestiges d'anciens travaux miniers qui, d'après l'opinion des ingénieurs qui les ont de nos jours examinés, portent les marques certaines d'une très haute antiquité, et témoignent, de la part de ceux qui les ont conçus et exécutés, d'une grande habileté dans l'art du mineur. A proximité de ces travaux, des ruines de monumens et d'édifices gigantesques, éparses sur toute la surface du pays, attestent qu'il a été jadis habité par un peuple



civilisé qui se livrait à l'exploitation des mines, et dont les établissemens s'étendaient même au-delà du Mashonaland et du Matabeleland actuels. On a en effet constaté l'existence de galeries et de trous de mines d'une incontestable ancienneté comme aussi de ruines importantes en différens lieux du Transvaal, notamment dans le district de Kaap; M. Païva de Andrada en a même signalé dans le pays de Changamira, situé au nord du Zambèze. La plus ancienne mention qu'il y en ait est celle que nous a laissée de Barros, l'historien des victoires et conquêtes des Portugais.

« Au milieu d'une plaine située dans le district de Taroa, dit cet auteur, et dans le voisinage d'anciennes mines d'or, s'élève une forteresse, de forme carrée, admirablement construite, à l'intérieur comme à l'extérieur, de pierres dures; les blocs de pierre employés dans les murs ne sont pas reliés par du mortier et sont d'une grosseur merveilleuse; les murailles ont 26 palmes d'épaisseur et un peu moins de hauteur; au-dessus de la porte principale de cet édifice est une inscription que certains Maures savans qui ont été sur les lieux n'ont pu lire; ils n'ont même pas pu deviner à quelle écriture elle appartient. Sur la hauteur autour de l'édifice, il y en a d'autres construits de la même manière, avec un revêtement de pierres sans chaux, et au milieu desquels s'élève une tour haute de plus de 12 brasses. Ces édifices portent dans le pays le nom de *Zimbaoué*, qui signifie pour les indigènes une résidence royale. En effet, ils nomment ainsi tous les lieux où le Bénomotapa réside; ils sont distans de 170 lieues de Sofala, à vol d'oiseau, à la hauteur du 20° ou du 21° degré, et dans ce trajet, il n'existe aucun édifice analogue, ni ancien, ni moderne. On s'est livré naturellement à beaucoup de conjectures sur l'origine et la destination de cette forteresse: les naturels du pays pensent que c'est l'ouvrage du diable, parce que, comparé à ce qu'ils savent et peuvent faire, il ne leur paraît pas croyable que des hommes aient pu exécuter un semblable travail. Les Maures qui l'ont vue lui attribuent une grande antiquité, mais il n'existe dans le pays aucune tradition qui s'y rapporte; ils pensent que le but de sa construction a été d'assurer à ceux qui l'élèverent la possession des mines qui sont très anciennes, mais dont on ne retire plus d'or depuis longtemps à cause des guerres qui désolent le pays (1). »

Les indications de distances fournies par l'historien portugais permettent de reconnaître que la description qu'on vient de lire

(1) Joao de Barros, *Asia Portugueze*, 1<sup>re</sup> décade, liv. VIII, ch. v.

s'applique à ce groupe de ruines désigné aujourd'hui par les indigènes sous le nom de Grand Zimbabyé. Mais, ainsi qu'on le verra plus loin, cette description est inexacte sur bien des points. A l'époque où écrivait de Barros (dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle), les Portugais n'avaient pas encore pénétré dans l'intérieur des terres, et la description fournie par de Barros doit avoir été empruntée à des relations arabes qui, passant de bouche en bouche, ont dû parvenir très altérées à la connaissance des Portugais.

A ce propos, de Barros fait la remarque, fort judicieuse à notre avis, que les rapports du nom que les indigènes donnaient à ces ruines, avec celui d'*Agyzimba*, donné par Ptolémée à l'Afrique australe, autorisent à croire que l'antiquité classique avait déjà perçu l'écho lointain des légendes qui se rattachaient à ces mystérieux monumens.

Depuis lors, l'existence de ces ruines n'avait pas été oubliée, mais de nombreux voyageurs avaient vainement cherché à les atteindre, soient qu'ils eussent été rebutés par les dispositions peu bienveillantes des indigènes, soit que la méfiance ombrageuse des Portugais leur en eût rendu l'accès impossible. Et pour quelques explorateurs qui comme Thomas Baines, sir John Swinburn, le capitaine Burton et le docteur Livingstone les ont mentionnées dans leurs relations, ils ne nous ont ni fourni de détail, ni d'ailleurs indiqué la source où ils avaient puisé leurs informations.

Le minéralogiste allemand Carl Mauch, qui en 1871 a parcouru cette contrée en tous les sens, est le premier qui nous ait donné une description détaillée des anciens travaux miniers et des ruines d'anciens édifices qu'il rencontra dans le cours de son exploration. L'aspect des ruines grandioses de Zimbabyé a eu le don d'exalter jusqu'au lyrisme l'enthousiasme du savant allemand. La forteresse supérieure de Zimbabyé ne serait rien moins, selon lui, que la reproduction exacte du temple élevé à Jérusalem par Salomon sur le mont Moriah. Quant aux constructions qui font face à la forteresse, elles nous représenteraient la copie du palais qui fut affecté à la demeure de la reine de Saba durant son séjour à Jérusalem. Enfin il affirme que c'est en ces lieux, et non pas à Safala, qu'il faut chercher le véritable site de l'antique cité d'Ophir.

Mais la relation de Carl Mauch n'offre plus aujourd'hui qu'un intérêt secondaire depuis la publication toute récente d'un voyage que M. Théodore Bent — un explorateur anglais aussi érudit que sagace et consciencieux, a entrepris dans cette

même contrée (1). M. Bent, très libéralement subventionné par plusieurs sociétés savantes de Londres, et assuré de l'appui moral et du concours effectif des agens de la compagnie Sud-africaine, a été mis à même d'accomplir sa mission dans les conditions les plus propres à en assurer le succès, tout en donnant à ses recherches la direction la plus profitable aux intérêts de la science. Nous empruntons à cet important ouvrage la description des ruines visitées par le voyageur anglais, ainsi que les résultats tout à fait imprévus des fouilles qu'il y a pratiquées. Nous ne nous croyons pas tenu de suivre l'ordre dans lequel M. Bent a visité ces différentes ruines, et nous aborderons tout d'abord la description des fameuses ruines de Zimbabyé.

## II

Les ruines du grand Zimbabyé, qui couvrent une vaste superficie de terrain, forment l'ensemble le plus important d'une longue série de ruines semblables qui s'étendent sur toute la rive occidentale de la Sabia. Elles sont situées à environ 40 milles anglais du fort Victoria, par 20° 16' de latitude sud, et par 31° 10' de longitude est, à 3 300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elles sont construites en pierres de granit taillées au marteau, qu'on trouve à quelques milles de distance, et forment des assises régulières, sans être reliées par aucune espèce de ciment.

Les parties caractéristiques de ces ruines sont d'abord une grande ruine circulaire ou, pour mieux dire, une enceinte de murailles en ruines, au bord d'une pente douce conduisant dans la vallée; puis les amas de ruines dont cette vallée est parsemée; enfin la forteresse compliquée qui se dresse sur une colline de granit située en face de la ruine circulaire, et d'où l'on domine tous les alentours: cette forteresse est comme l'acropole d'une ville antique.

A l'arrivée de l'expédition, l'intérieur de l'enceinte circulaire était envahi par une luxuriante végétation tropicale. Des plantes de toute espèce tombant des branches de grands arbres dans une confusion inimaginable formaient un fourré impossible à pénétrer et donnaient à cet ensemble de ruines, dit M. Bent, un mystère tout spécial qui n'était pas sans inspirer, en quelque sorte, un sentiment de crainte respectueuse. Ce n'est qu'après quelques jours de travail que M. Bent et ses compagnons, avec l'aide d'un certain nombre d'indigènes, parvinrent à défricher sommairement ces lieux.

(1) *The ruined cities of Mashonaland*, London, 1893.

Vue d'une certaine distance, l'enceinte semble former un cercle parfait; mais à y regarder de près on reconnaît que cette forme est en réalité elliptique. On se fera une idée de l'étendue de cette construction quand nous dirons qu'elle ne mesure pas moins de 280 pieds dans son grand axe; le mur mesure dans sa partie la plus élevée 35 pieds au-dessus du sol, et 15 pieds dans sa partie la plus basse; sa plus grande épaisseur à sa base est de 16 pieds, et sa partie la plus resserrée mesure environ 5 pieds. On remarque que la partie sud-est du mur est de beaucoup la mieux construite, et elle est en même temps la plus élevée : les assises sont si régulièrement disposées qu'on est en droit de supposer qu'elles ont été placées à l'aide d'un cordeau; au contraire, du côté du nord-ouest et dans quelques murs de l'intérieur, les assises sont quelque peu irrégulières et les pierres de dimensions inégales, d'où la conclusion assez vraisemblable que ces constructions sont bien l'œuvre du même peuple, mais appartiennent à deux périodes différentes.

Cette enceinte circulaire est pourvue de trois entrées : la principale, large de 3 pieds seulement, se trouve au nord et fait face à la forteresse. Au-dessous de cette entrée est aménagée une assez solide substruction, et le court espace qui sert d'entrée est couvert d'une épaisse couche de ciment, composé de granit pulvérisé; c'est ce même ciment qui a servi à la construction des marches par où l'on descend vers le centre des ruines. La présence de ce béton dans les travaux de consolidation du sol et de construction des escaliers prouve bien que c'est intentionnellement, et non par suite de leur ignorance de l'usage du mortier, que les constructeurs de ces édifices se sont abstenus de l'employer pour relier entre elles les pierres superposées de leurs constructions.

L'entrée du côté nord-ouest avait été murée : cette entrée, très étroite, était protégée à l'intérieur par deux contreforts; entre ces deux entrées, il en existait une troisième dont le linteau était formé d'une poutre qui, dans sa chute, occasionnée par la vétusté, a entraîné avec elle la partie du mur située au-dessus.

La partie la plus intéressante du mur extérieur de cette construction est sans doute celle du sud-est. A quelques assises au-dessous du sommet, on aperçoit une bande ornementale comprise entre deux rangées de pierre disposées en forme de chevrons. M. W. Swan, le savant géomètre-astronome que s'était adjoint M. Bent, a été amené, par une série de déductions scientifiques qu'il serait trop long de reproduire ici, à voir dans cette bande un symbole du signe du Verseau, et il en a conclu que l'édifice de-

vait avoir été construit alors que le soleil se trouvait dans ce signe du zodiaque, au solstice d'été, ce qui reporterait approximativement à 2000 ans avant notre ère l'époque de la construction. Nous donnons cette supputation pour ce qu'elle vaut, nous reconnaissant absolument incompetent pour vérifier l'exactitude des opérations compliquées de calcul qui ont amené M. Swan à la fixation de cette date; nous nous bornerons à faire observer que les calculs de M. Swan reposent sur une donnée tout à fait conjecturale.

Ce qui est certain c'est qu'on retrouve cette bande ornementale disposée à peu près de la même façon sur toutes les autres ruines du pays, et toujours au sud-est, c'est-à-dire dans la direction du soleil levant; on est donc fondé à croire qu'elle avait chez ce peuple une signification religieuse et qu'elle se rattachait au culte du soleil. C'est sans doute cette bande décorative qui a donné naissance à la légende du prétendu cryptogramme inscrit sur les murs de Zimbabyé, légende qui, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, était pour les Arabes un article de foi, et qui a trouvé créance chez tous les auteurs qui, jusqu'à nos jours, se sont occupés de ces monumens.

Sur cette partie du mur se dressaient verticalement d'énormes monolithes, dont plusieurs sont tombés aujourd'hui; mais ceux qui subsistent permettent de reconnaître qu'ils étaient équidistans. A cet endroit, le sommet du mur est couvert de dalles de granit, disposées avec beaucoup de soin, et il est à présumer que ce sommet servait de lieu de promenade, puisqu'un escalier pratique près de l'entrée principale y donnait accès, tandis qu'on ne peut, sans s'exposer à une chute, se tenir debout sur le sommet du mur situé au nord-ouest.

L'intérieur de cette cité présente l'aspect d'un labyrinthe presque inextricable; mais ce qui frappe surtout le visiteur, c'est le passage long et étroit conduisant de l'entrée principale à l'endroit que M. Bent appelle l'enceinte sacrée, car, d'après l'opinion du voyageur anglais, ces édifices avaient une double destination, ils servaient à la fois de temple et de moyen de défense. Ce passage entre deux murailles colossales hautes de 30 pieds et construites avec une précision pouvant servir de modèle à toutes les constructions érigées sans mortier, est en effet si étroit en certains endroits, qu'il peut à peine livrer passage à une seule personne à la fois. Les grands blocs de pierre taillée, dit M. Bent, dont se servaient les Égyptiens, les Grecs et les Romains pour leurs constructions, devaient être d'un maniement relativement facile en comparaison de ces mêmes pierres de granit assemblées en

assises régulières pour former un mur d'une épaisseur et d'une hauteur vraiment prodigieuses.

Au centre de l'enceinte sacrée, dont le sol est couvert de ciment, se dressent à côté l'une de l'autre deux tours coniques d'un diamètre inégal, mais remarquables toutes deux par la régularité de leurs courbes. La plus grande de ces tours a des proportions vraiment merveilleuses et absolument mathématiques; mais la partie supérieure s'étant écroulée, cette tour ne présente plus que l'aspect d'un cône tronqué; à la partie la plus élevée de ce qui en reste, court une bande ornementale tout à fait semblable à celle qui décore le mur extérieur. Il est assez difficile de déterminer la destination que pouvaient avoir ces deux tours; mais leurs proportions sont bien curieuses et semblent fournir l'explication de quelques autres parties de la construction; ainsi les hauteurs de ces tours, telles qu'elles peuvent être déterminées par leurs courbes, devaient être respectivement de 42 pieds 3 pouces et de 13 pieds 5 pouces; or, ces chiffres sont entre eux dans le même rapport que la circonférence d'un cercle à son diamètre; d'après les constatations de M. Swan, ce rapport de la circonférence au diamètre doit aussi avoir servi à déterminer la longueur du rayon ou du diamètre dans toutes les courbes circulaires des murs élevés d'après ce système. M. Swan a encore établi, au sujet de ces deux tours, des rapprochemens de chiffres tout aussi curieux, sur lesquels nous nous dispenserons d'insister.

Le reste de l'enceinte est divisé en d'autres enceintes plus petites; M. Bent a cru pouvoir déterminer l'endroit où se dressait l'autel, qui n'est d'ailleurs aujourd'hui qu'un amas de pierres et de mortier; on y voit cependant trois monolithes très remarquables, dont deux près de l'entrée nord-ouest, et le troisième derrière l'autel même; ce sont des blocs de granit bruts hauts de onze pieds et solidement enfoncés dans le sol.

Les fouilles pratiquées dans cette enceinte n'ont amené que des résultats insignifiants, le sol en ayant été bouleversé par plusieurs générations de Cafres qui ont successivement fait élection de domicile dans ces ruines.

Les indigènes, dit-on, célèbrent dans cette enceinte des cérémonies mystérieuses appartenant à un culte tout local, et qu'on ne trouve pratiqué nulle part ailleurs. Carl Mauch, qui n'a pas d'ailleurs assisté à ces cérémonies — que les indigènes dérobent à la curiosité des étrangers, et qui par conséquent n'en parle que par oui-dire — n'y a pas moins signalé de grandes ressemblances avec les rites du culte mosaïque; il croit aussi que c'est par tradition que ces rites se sont perpétués chez ces indigènes.

La vallée qui sépare le pied de la ruine circulaire de la forteresse de la colline est parsemée de ruines ; un enclos de forme triangulaire et entouré d'un mur est attenant à la ruine circulaire ; on y accède par trois entrées, dont la principale conduit à un passage étroit montant vers la colline au sommet de laquelle se trouvaient sans doute deux tours rondes : des fouilles pratiquées à leur base ont mis à jour plusieurs piliers qui sont certainement d'anciens monolithes. Autant qu'on peut le conjecturer d'après l'aspect des lieux, les autres ruines éparses dans la vallée doivent être celles des demeures des ouvriers employés aux travaux des mines, et qui habitaient cette partie de la vallée sous la protection des deux forteresses.

La forteresse de la colline, ou l'Acropole, comme l'appelle M. Bent, ne présente pas à l'extérieur le même aspect de régularité que la ruine circulaire du bas de la vallée, mais n'en constitue pas moins un ensemble de constructions de l'effet le plus imposant. Ces constructions massives étaient protégées à l'extérieur par de grands blocs de granit brut ; du côté du sud, elles étaient défendues par un précipice de 80 pieds de profondeur. Au seul point accessible s'élevait un mur d'une épaisseur égale à celle des ruines du pied de la colline, soit 13 pieds au sommet ; en certaines parties sa hauteur atteignait 30 pieds. La plate-forme de ce mur, qui formait terrasse, était décorée sur le bord extérieur de petites tours rondes qui alternaient avec de grandes surfaces unies d'un seul tenant ; ce système de tours rondes et de surfaces monolithiques devait être de l'effet décoratif le plus bizarre et le plus extraordinaire.

Ce n'est qu'au prix de beaucoup de temps et d'efforts que M. Bent et ses compagnons ont pu atteindre l'intérieur de l'enceinte, à travers un labyrinthe inextricable de végétation, de remparts, de fossés et de murs. Un escalier fort étroit, pratiqué dans la roche, conduit à un mur dont les pierres pointues à la face interne figurent en quelque sorte un canevas dentelé ; plus loin, le même passage conduit à un rebord saillant qui surplombe le précipice dont nous avons parlé ; là, malgré l'impossibilité d'une attaque, on avait encore établi d'autres défenses en maçonnerie.

Sur le sommet de la montagne se dressent d'énormes blocs de pierre, hauts de 50 pieds ; au pied du plus élevé de ces blocs se trouve un petit plateau auquel on accède par des marches disposées à droite et à gauche ; ce plateau était décoré de grands monolithes et de piliers de marne couverts de figures géométriques ; un de ces piliers atteignait une hauteur de plus de 11 pieds.

Le grand espace semi-circulaire situé au-dessous de cette

plate-forme, et que M. Bent croit avoir été un temple, formait un épais fourré d'orties de dimensions prodigieuses dont il fallut faire opérer préalablement le défrichement par une équipe de Cafres. Au point central de cette enceinte se trouvait un autel couvert de terre et d'une épaisse couche de ciment, et çà et là plusieurs grands blocs de ciment jonchaient le sol. En débarrassant l'autel de la terre qui l'ensevelissait, on découvrit des piliers en marne dont les sommets se terminaient par des représentations d'oiseaux d'une forme toute conventionnelle, mais dans lesquels M. Bent a cru reconnaître des faucons ou des vautours. Parmi ces oiseaux sculptés, qui étaient au nombre de huit, six atteignaient une hauteur de plus de 5 pieds. M. Bent pense qu'ils ont dû servir à la décoration du mur extérieur du temple.

Les fouilles pratiquées par M. Bent et ses compagnons dans la forteresse et ses alentours devaient être plus heureuses en résultats que dans la ruine circulaire, le sommet de la colline, occupé par la forteresse étant ombragé et frais, et, pour ce motif, peu fréquenté par les Cafres, qui recherchent avant tout la chaleur et le soleil. Dans le voisinage immédiat de la forteresse, les fouilles amenèrent une importante découverte, celle de nombreux fragmens de coupes en pierre de marne décorée ou unie qui se trouvaient enterrés à une grande profondeur. Le talent déployé dans l'exécution de ces coupes, l'irréprochable rondeur de leurs bords, l'exacte exécution du cercle, la délicatesse des outils qui ont dû être employés, enfin la nature des sujets qui étaient représentés, tout témoigne que cette race avait le sens artistique très développé, et qu'elle avait sans doute acquis cette habileté de main par des relations commerciales qu'elle entretenait avec des peuples appartenant à des races plus civilisées.

Sept de ces coupes étaient exactement de la même capacité et mesuraient 19 pouces de diamètre. Le plus fini des dessins qui figurent sur ces fragmens de coupes est celui qui représente une scène de chasse; un autre fragment représente une suite de trois zèbres et de deux hippopotames sous la conduite d'un Hottentot; un autre, une suite de trois taureaux, et le trait caractéristique de cette dernière représentation est que les trois paires de cornes sont toutes différentes.

Trois de ces fragmens de coupes appellent encore particulièrement notre attention: l'un d'eux nous présente une main tenant un vase à libations ou un encensoir, ainsi que le bras et la partie postérieure de la tête d'un autre personnage; le sujet traité devait être sans doute une procession religieuse. Sur un autre fragment se trouve un dessin très soigné tiré du règne végétal, sans doute



un épi de blé. Enfin le troisième de ces fragmens est le plus suggestif de tous ceux qui ont été découverts : c'est le bord d'une coupe qui a dû avoir plus de deux pieds de diamètre, et autour de laquelle court d'une manière très apparente une inscription gravée en creux ; les caractères composant cette inscription sont malheureusement quelque peu endommagés, mais M. Bent ne doute pas qu'ils n'appartiennent à un système graphique analogue probablement au système proto-arabe ; et ils rappellent le curieux dessin sculpté sur rocher trouvé par M. Anderson dans le Bechuanaland.

Le fait que ces vases ont été trouvés dans le voisinage du temple autorise à croire qu'ils étaient affectés à un usage religieux, qu'ils ont été brisés par les occupants postérieurs de ces ruines, et que les fragmens en ont été jetés dehors.

En comparaison de la grande quantité de fragmens de coupes et d'autres objets en pierre que nous venons d'énumérer, les découvertes de poterie appartenant à la bonne époque de Zimbabwé ne sont pas nombreuses. Parmi les trouvailles d'objets appartenant à cette catégorie, M. Bent signale une pièce de poterie d'une exécution très remarquable, digne de la bonne période de l'art classique de la Grèce. Cette pièce nous fournit en outre la preuve que chez ce peuple la poterie n'était pas travaillée à la main, car elle porte encore au dos la marque très distincte du tour. Viennent ensuite des fragmens de couvercles et de vases de toutes sortes, entre autres d'un vase portant des trous très proprement percés autour du bord, plus un nombre énorme de menus objets ronds dont il n'a pas été possible de déterminer l'usage. En somme, les échantillons de poterie mis au jour témoignent que si les anciens habitans de ces ruines étaient d'une rare habileté dans l'art de la sculpture sur pierre, ils avaient également atteint un haut degré de perfection dans l'art de la céramique.

Plusieurs fragmens de poterie de Chine ou d'origine persane ont été également trouvés à la surface du sol, mais ne méritent pas d'arrêter notre attention, comme datant d'une époque relativement récente.

Enfin nous arrivons à la partie la plus importante des découvertes que nous devons à M. Bent, celle de tout le matériel qui était employé au traitement du minerai. Dans un réduit situé au-dessous du temple de la forteresse, il a été trouvé un fourneau de mineur fait, ainsi que la cheminée, d'un ciment extrêmement dur ; tout auprès, dans un grand espace situé entre deux blocs de rochers, se trouvait le résidu du quartz, dont l'or avait été extrait après avoir été soumis à l'action du feu ; ce quartz aurifère provenait

sans doute des anciens puits de mine qu'on a découverts depuis à environ 12 milles de Zimbabyé. Près du fourneau se trouvaient un grand nombre de petits creusets en argile qui ont servi à la fusion de l'or et aux parois desquels étaient encore adhérentes des parcelles d'or. A côté se trouvaient des outils propres à l'extraction et au broyage du précieux métal, entre autres plusieurs pierres en serpentine qui ont dû servir de polissoirs, ce que rendaient évident les traces d'or encore visibles dans le grain de la pierre. Dans une cave voisine, les fouilles mirent à jour une lingotière en stéatite d'une forme curieuse, correspondant exactement à la forme d'un moule à étain trouvé à Falmouth-Harbour, et qui est bien certainement l'œuvre d'ouvriers phéniciens.

Tel est le bilan très sommaire des intéressantes découvertes faites au grand Zimbabyé; nous ne croyons par hors de propos de résumer maintenant l'impression qu'a emportée M. Bent de sa visite à ces ruines :

« La grande forteresse de Zimbabyé, dit-il, est assurément la construction la plus compliquée et la plus mystérieuse qu'il m'ait été jamais donné de contempler. C'est en vain qu'on cherche à se représenter par la pensée ce qu'a pu être autrefois ce labyrinthe avec ses approches bien gardées et tortueuses, avec ses murs ornés de monolithes et de tours rondes, ses temples décorés d'immenses oiseaux en pierre, ses coupes colossales couvertes d'ornemens, et puis, aux coins les plus reculés, ses fonderies d'or.

« Envisagée toute seule, cette forteresse est une merveille en son genre; mais quand on la considère en même temps que la ruine circulaire du pied de la colline et les autres ruines éparpillées sur une vaste étendue de terrain, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette ancienne race devait être très puissante, et posséder aussi une grande habileté dans l'art de la construction et dans la science de la stratégie. »

Il nous reste maintenant à décrire les autres monumens visités par le voyageur anglais.

### III

A une distance de 8 milles au nord du grand Zimbabyé, on voit, au milieu d'une vallée fertile, une autre ruine qui date probablement d'une époque antérieure, les assises en étant moins régulières, et les pierres moins bien taillées et ajustées. Cette ruine a aussi pour base un roc granitique, et sa disposition n'est pas moins compliquée que celle de la grande ruine de Zimbabyé : les indigènes la désignent sous le nom de petit Zimbabyé. Il est indu-

bitable que ces constructions sont les restes de travaux destinés à protéger la population rassemblée autour d'elles.

En remontant vers le nord, on rencontre une chaîne de quatre anciens forts en ruines situés non loin de la rive occidentale de la Sabia, et portant les noms de Metemo, Chilondilo, Matindela et Chiburwe.

La grande ruine de Matindela vient, au point de vue de l'importance, immédiatement après celle du grand Zimbabyé, et embrasse une superficie presque aussi vaste que la grande ruine circulaire. Il se trouve sur cet emplacement trois baobabs de dimensions énormes, dont deux ont, en croissant, renversé des parties du mur, et continuent, pour ainsi dire, de pousser dans le mur même. Quelques personnes donnent à ces baobabs un âge fabuleux ; il en est qui attribuent à deux de ces arbres 5 000 ans ; mais c'est une exagération fantastique, et le directeur de Kew Gardens affirme que les deux plus grands de ces arbres ne remontent pas à plus de quelques siècles.

La partie la plus finie du mur d'enceinte a le même aspect que la partie du mur du grand Zimbabyé qui a été la plus soigneusement construite ; l'autre partie, qui correspond à la portion de ce mur plus grossièrement édiflée n'a jamais été achevée à Matindela ; la solidité de la bâtisse sur la face sud-est, les soins et les dépenses qui ont dû être consacrés à sa décoration, tandis que la face nord restait inachevée et comme négligée, toutes ces considérations ont fait croire à M. Bent que c'est plutôt un temple qu'une forteresse que les anciens résidans s'étaient proposé d'élever.

Les murs ne dépassent nulle part la hauteur de 15 pieds, et leurs assises sont loin d'être aussi régulières que celles du mur du grand Zimbabyé ; mais le trait le plus intéressant et le plus caractéristique de leur construction est la bande ornementale consistant en chevrons qui contourne l'entrée principale et se prolonge jusque dans l'intérieur de l'édifice ; le mur a une épaisseur de 11 pieds 6 pouces, et au sommet sont des trous qui ont vraisemblablement servi, comme à Zimbabyé, à maintenir des monolithes.

Quelques personnes ont pensé que ces monolithes n'ont pas été érigés dans une intention purement décorative, mais qu'ils ont dû servir de soutien à une toiture. L'aspect des lieux suffit pour rendre cette hypothèse inadmissible ; en effet, on remarque que, à Matindela comme à Zimbabyé, ces monolithes ou les trous qui en marquaient l'emplacement n'existaient que sur une partie du mur, tandis que le reste du mur en était dépourvu ; il serait plus rationnel de croire que ces monolithes étaient destinés à indiquer la hauteur du soleil par l'ombre qu'ils projetaient sur le sol, et qu'ils servaient ainsi de gnomons. Il n'a été trouvé nulle

part aucune trace de toiture, d'où il faut conclure que les diverses enceintes comprises dans ces édifices devaient être toutes à ciel ouvert.

L'intérieur du fort de Matindela était divisé en plusieurs compartimens, de même que dans les ruines de Zimbabyé; mais les parois sont ici beaucoup plus larges, et le système circulaire semble avoir été plus ou moins abandonné. A l'extérieur des murs du temple ou de la forteresse se trouvent un grand nombre de fondations circulaires composées très régulièrement de blocs de granit; elles forment des groupes et sont à des distances considérables les unes des autres; il est probable qu'elles ont dû servir de base à des cabanes en pierres où demeuraient les habitans sous la protection du temple fortifié autour duquel ils se rassemblaient; les fouilles pratiquées tant dans l'intérieur de l'édifice qu'à l'extérieur n'ont abouti à aucun résultat.

A environ 12 milles au nord de Matindela, près d'une montagne portant le nom de Chiburwe, se trouve un autre fort, presque sur tous les points semblable au premier, et, comme lui, entouré des fondations circulaires pareilles à celles que nous venons de décrire. Ce fort a un diamètre d'environ 40 pieds, et ses murailles sont de la meilleure époque, car leurs assises sont beaucoup plus régulières que celles des murs de Matindela, et les pierres d'une dimension plus uniforme rappelant la partie la mieux soignée des constructions du grand Zimbabyé; ici aussi a poussé un baobab gigantesque qui a démoli une partie du mur.

La ruine de Metemo, le plus méridional de cette chaîne de forts, comprenait trois enceintes construites en pierres brutes, dont il ne reste presque rien; il en est de même de la ruine de Chilondillo, située à l'est de celle de Metemo.

Dans la vallée de Mazoë, au-dessus du fort Salisbury, se trouvent les ruines d'un fort construit en pierres de granit disposées avec une régularité qui rappelle le meilleur temps de l'architecture de Zimbabyé; les murailles de cette construction, qui a environ 20 pieds de diamètre, sont aujourd'hui en partie écroulées. Dans le voisinage, on rencontre encore d'autres ruines moins importantes, ainsi qu'un grand nombre d'anciens puits de mine, ce qui semblerait indiquer que ce district était jadis un centre industriel d'une certaine importance.

La ruine circulaire de la rivière Lundi, qui s'élève sur une petite éminence à environ 500 mètres de la rivière, est insignifiante en comparaison des ruines du grand Zimbabyé et de Matindela: elle n'a que 54 pieds de diamètre et le mur primitif n'a que 5 pieds d'épaisseur; les assises en sont très régulières et reliées ensemble par du mortier. L'édifice avait deux entrées, l'une au nord, l'autre

au sud-est. Cette dernière entrée a été murée par une maçonnerie aussi soignée que le reste de l'édifice. La porte du nord est surmontée d'une bande ornementale consistant en trois rangs de pierres faisant saillie et placées obliquement en sens contraire dans chaque rang; le sol de cette ruine est en ciment, de même que dans les constructions de Zimbabyé; M. Bent pense qu'elle était à la fois un temple et une forteresse protégeant une population qui habitait près des rives du fleuve et avait ses demeures groupées autour d'elle.

Nous avons terminé la description des monumens visités par M. Bent: il en existe dans la contrée beaucoup d'autres, entre autres les ruines de Tati et d'Impawke, que l'état troublé du pays au moment où il accomplissait son voyage n'a pas permis à M. Bent de visiter, mais qui ont été décrits par Carl Mauch.

Les murailles du fort de Tati, qui se trouve au centre d'anciens travaux miniers, étaient construites en blocs de granit de la dimension d'une double brique et reliés par du mortier; les murailles ont de 12 à 15 pieds d'épaisseur, et les entrées étaient disposées de telle sorte qu'elles ne pouvaient livrer passage qu'à un seul homme à la fois, et être ainsi aisément défendues par les archers postés dans l'intérieur. Les constructions du fort de la rivière Impawke, situées à environ cent mètres de cette rivière, consistaient évidemment en une tour octogonale, dont les murailles avaient une épaisseur égale à celle des murs de Tati; ces ruines sont en voie de disparaître complètement sous les coups répétés des démolisseurs qui en utilisent les pierres.

A quelle race d'hommes peut-on attribuer la construction de ces mystérieux monumens? Il a été émis à ce sujet bien des hypothèses, dont aucune n'a jusqu'à présent semblé satisfaire complètement aux rigoureuses exigences d'une saine critique. Des découvertes ultérieures, celles d'anciennes sépultures, par exemple, pourront peut-être fournir inopinément les élémens d'une solution satisfaisante de ce problème. Du reste, l'impulsion est donnée, et les découvertes vont certainement se multiplier, cette contrée étant ouverte désormais aux investigations des savans de toutes nationalités, dont les efforts persévérans finiront sans doute par arracher leur secret à ces vénérables débris d'une civilisation disparue, débris d'une solidité qui défie l'usure des siècles et d'une ancienneté qui rivalise peut-être avec celle des monumens de l'antique Égypte.

---

---

# LA CIVILISATION

ET LES

## GRANDS FLEUVES HISTORIQUES <sup>(1)</sup>

---

### I

Si M. Léon Metchnikoff avait survécu à la publication du livre qu'il a écrit sous ce titre, on lui rendrait peut-être un fort mauvais service en ramenant aujourd'hui l'attention sur cet ouvrage. Le jeune savant russe s'y déclarait partisan théorique de l'anarchie. Qu'entendait-il par là? On ne le percevait pas très clairement; l'anarchie lui apparaissait comme l'expression sociale de la solidarité humaine à son plus haut degré de développement. Toujours est-il que ce philosophe attribuait aux grands fleuves la vertu de préparer « les groupemens anarchiques »; mais il accusait au préalable ces mêmes fleuves d'avoir engendré dans le passé ce qu'il appelait « les despoties fluviales ». Ce n'était là d'ailleurs qu'une des moindres contradictions de cet esprit, torrentueux et trouble comme les grandes masses d'eau qu'il étudiait. Esprit vraiment russe, qui crevait de science accumulée; d'une science froide et farouche. Il se livrait avec une volupté de martyr à cette maîtresse désolée; sa probité d'intelligence lui faisait accepter jusqu'à l'exagération les leçons d'écrasement et de fatalité que lui donnaient les sciences naturelles; et son cœur révolté réagissait

(1) Par Léon Metchnikoff. — Paris, Hachette et C<sup>e</sup>, 1 vol. in-16.

d'un effort impuissant, il essayait de tirer quand même de ces leçons un rêve de bonheur pour l'humanité.

L'auteur n'eût pas été de son pays s'il n'avait débordé hors de son sujet : à propos du rôle des fleuves, il a écrit un nouveau *Discours sur l'histoire universelle*, plein de vues et de connaissances, déroulé autour d'une théorie du progrès qui eût laissé Bossuet stupide. Les personnes qui sentent le besoin d'un discours sur l'histoire universelle sont fort à plaindre. On les verra toujours ballottées entre ces deux alternatives : l'arrangement majestueux de Jacques-Bénigne, clair, logique, taillé symétriquement comme les buis et les charmilles du beau jardin de l'évêché de Meaux, parfaitement satisfaisant pour l'intelligence, à la condition que l'on ne soit jamais tenté de regarder par-dessus le mur ; le désordre d'un Metchnikoff, vaste et touffu comme la forêt de Vologda, avec des percées illimitées sur tous les points de l'horizon, et les tranes de la nuit, du froid, de la route perdue dans ce dédale. D'un côté, les siècles et les événemens rangés sous le commandement de Dieu, s'acheminant en bon ordre vers des fins connues : l'homme arbitre de son sort, trompé par l'infirmité de sa vue, intervenant à tâtons dans ces événemens, et ramené d'en haut vers ces fins. De l'autre, la subordination de l'homme aux puissances aveugles, les lois d'airain fonctionnant sans but intelligible, la fatalité des milieux roulant au hasard des multitudes d'êtres passifs. Bossuet aurait frémi devant ce spectacle. Il eût été fort en peine de répondre aux déductions rigoureuses des sciences menées à l'assaut de sa construction ; mais ce moraliste avisé eût retrouvé tous ses avantages avec une simple remarque, très gênante pour son adversaire. — Cet infortuné, aurait-il dit, est victime de l'éternelle inquiétude humaine ; on l'a vu avancer des opinions où il paraissait que la saine doctrine allait être confondue ; mais voici qu'il témoigne à son insu pour l'essentiel de cette doctrine, lorsqu'il essaie de découvrir un ordre heureux dans le chaos où le libertinage de sa raison l'a précipité.

Veut-on mesurer d'un coup d'œil l'abîme que nos acquisitions scientifiques ont creusé entre notre conception du monde et celle de nos pères, partant entre nos sentimens et les leurs ? Veut-on savoir pourquoi la jeunesse studieuse est morose, malgré les exhortations des vieux professeurs guillerets et des hommes d'État qui voient la vie à travers l'allégresse du maroquin ministériel ? Il suffit d'ouvrir au hasard un volume de Bernardin de Saint-Pierre et le livre de M. Metchnikoff, de lire alternativement quelques pages de l'un et de l'autre ; on a mieux que la démonstration, on

a la sensation douloureuse d'une révolution dans l'entendement humain. Pour le bon Bernardin, la nature est une mère qui met dans toutes ses œuvres des intentions délicates, qui fabrique le melon pour qu'on le mange en famille et la citrouille pour qu'on la partage avec ses voisins, qui amène les maquereaux du pôle Nord à l'époque précise où les gens des côtes ont le plus besoin de poisson. Pour notre contemporain, elle est la broyeuse d'êtres, la mécanique insensible qui fait de la vie avec la souffrance et la mort, sans savoir pourquoi elle fait de la vie. Et l'auteur de la *Civilisation et les grands fleuves* est d'autant plus représentatif d'un état d'esprit qu'il ne plaide pas la thèse pessimiste, au contraire : il regimbe à chaque instant, il s'épuise en détours subtils pour introduire une moralité de sa façon dans le combat darwinien, pour discerner une direction rationnelle dans le jeu des phénomènes. Vains efforts ! Il retombe sans cesse sous la roue ; les axiomes dont son intelligence est saturée le ramènent durement à leurs conséquences, lorsqu'il veut biaiser avec eux.

Dira-t-on que je prends pour termes de comparaison deux types extrêmes qu'il ne m'est point permis de généraliser ? — D'une part, Bernardin, le *cause-finalier* fameux qui n'aurait pas de rival si M. Thiers ne fût venu l'égaliser dans l'art de deviner pourquoi les choses arrivent ; d'autre part ce Russe esclave de la science, soumis aux conclusions de sa dure maîtresse avec le je ne sais quoi d'intrépide qui donne aux négations mêmes des gens de sa race le caractère d'un acte de foi. — Regardez-y de près : avec des traits individuels plus fortement accentués, ces deux explicateurs de la nature personnifient deux familles d'esprits, deux époques. Dans la première, de Bossuet et de Fénelon jusqu'à Chateaubriand, de Racine jusqu'à Lamartine, on ferait rentrer presque tous nos écrivains : ils sont providentiels au fond des moelles, les semi-incrédules comme les plus pieux ; aucun d'eux n'a délibérément rompu avec la notion d'une bonté intelligente, qui donne la pâture aux petits des oiseaux. Rousseau y rentre, en dépit de ses contradictions ; et Victor Hugo en fut le dernier grand interprète ; il a beau s'effarer çà et là devant le fronton noir de l'inconnu, il n'en tient pas moins instinctivement pour le système du monde « à la papa ».

Depuis trente ou quarante ans, cette famille a été dépossédée de la direction intellectuelle par une autre. La conception mécanique et déterministe de l'univers s'est plus ou moins infiltrée dans tous les cerveaux, sauf chez quelques récalcitrans bravement fermés aux courans de leur temps et sans action sur lui. Elle date les œuvres du savant et du philosophe, de l'historien et du poète ;



les plus orthodoxes renoncent à l'éliminer complètement, ils tentent de la corriger et de l'interpréter. Certes, c'est toujours chose entendue que les personnes bien pensantes doivent maudire « le matérialisme du siècle », et que les vrais Gaulois doivent s'esclaffer de confiance aux noms de Schopenhauer et de Nietzsche. Tels les enfans, quand passe près d'eux un Chinois : les plus petits prennent peur, les plus grands pouffent de rire. Lorsque cette disposition mentale persiste chez l'homme fait, elle décèle une belle survivance du sauvage ancestral. Mais nos bons Gaulois rient avec moins de conviction chaque jour, ils ont reçu l'empreinte indélébile de ces écrivains qu'ils n'ont pas lus. Et c'est pourquoi, en dépit des vieux professeurs et des ministres, la jeunesse nourrie de science n'est pas gaie. Elle dit comme l'homme aux quarante écus : « Merci, monsieur ; vous m'avez instruit : j'ai le cœur navré. » Il n'est jamais très gai d'apprendre qu'au lieu d'un berceau capitonné par une mère, c'est un cylindre aux dents de fer qui vous roule dans l'espace.

Patience ! D'autres vues se composeront dans le kaléidoscope où l'homme regarde l'univers. Nos contemporains extraient le charbon, métier pénible, au fond d'une vieille mine qu'ils croient avoir découverte et qu'ils ont simplement rouverte. D'autres générations referont avec ce minerai de la chaleur et de la lumière ; elles en retireront le soleil d'antan, prisonnier dans ces pierres noires.

L'Ecclésiaste avait déjà dit en quelques sentences brèves, sur le monde, l'homme et la femme, tout ce qu'il y a d'essentiel et en apparence de plus neuf dans les traités de Darwin, de Schopenhauer et de M. Alexandre Dumas. Et l'Ecclésiaste venait déjà trop tard pour revendiquer la priorité d'une observation consignée aux premières écritures, à savoir que l'homme est pris de tristesse soudaine dès qu'il a mordu au fruit de la science ou au fruit de la vie, après la connaissance et après l'amour. Or, depuis qu'Adam a fait ces deux expériences et que les psychologues d'Israël en ont observé les suites, les philosophies consolantes ou désolées se sont succédé en assez grand nombre. Patientons ! Au moment que nous mourrons, les philosophes à la mode et les états d'âme de nos héritiers tourneront peut-être à la jovialité.

Pour l'instant, des livres comme celui de M. Metchnikoff éclairent admirablement la crise des intelligences. Supposez un ancien Grec, un disciple de Thalès ou de Zénon, enrichi de toutes les acquisitions faites depuis ces jours lointains par l'esprit humain, sauf une seule, le christianisme ; il s'expliquerait vraisem-

blement comme ce Russe sur les problèmes qui sollicitent notre pensée. Le premier retour des modernes à l'hellénisme, celui de la Renaissance, fut moins général et moins complet; les hommes d'alors refaisaient à l'école des anciens l'éducation de leur sens artistique et de leur sens scientifique; mais, si l'on excepte quelques vrais païens d'Italie, ils ne dépouillaient pas entièrement l'âme chrétienne que le moyen âge leur avait laissée. Nos contemporains ressaisissent la tradition aristotélique au point où les moines l'avaient prise, ils la continuent après l'avoir préalablement vidée de tout ce que les théologiens lui ont infusé d'étranger. C'est toujours le mot de Taine : « Ce peuple redevient lentement païen. » Il le disait de la masse, ramenée à l'instinct naturel de jouissance et à la morale utilitaire des peuples antiques : on peut le dire avec autant de vérité de l'élite intellectuelle, qui retrouve et fait siennes les conceptions fondamentales des sages d'Ionie. Sous une terminologie nouvelle, ce sont les vieilles idées de la Grèce qui renaissent et remplacent les idées judéo-chrétiennes. Ses grands mythes reprennent toute leur valeur, ils suffisent à exprimer l'ensemble des vues présentes sur la cosmogonie, la philosophie de l'histoire, les origines et les fins de l'univers et de l'homme : de l'homme, fils de la Terre, produit des élémens, jouet de la Fatalité, victime irresponsable des crimes qu'elle lui dicte. Pour que ce phénomène de régression soit complet, il ne manque à nos épicuriens et à nos stoïciens que la belle sérénité de l'Hellène sous l'oppression des forces naturelles et de la destinée aveugle. Ils n'y atteindront jamais. L'acceptation résignée du sort qui fait la beauté de tel vers de Sophocle, de telle pensée de Marc-Aurèle, n'est plus possible pour des âmes façonnées à l'attente d'un bonheur infini. On peut feindre l'accent stoïque : il sonne légèrement faux.

Ce n'est pas impunément que l'on a derrière soi dix-neuf siècles de christianisme, la longue file d'ancêtres qui ont dressé vers le ciel les flèches implorantes où sont montés tant d'espairs. Ce n'est pas en vain que, selon le mot du poète,

Une immense espérance a traversé la terre.

Elle continue d'inquiéter ceux mêmes qui ne lui font plus aucun crédit; malgré eux, ils en cherchent ailleurs l'équivalent; leur main place instinctivement quelque idole sur cet autel du dieu inconnu qui restait vide dans Athènes. De tous les savans que j'ai lus, nul ne donne peut-être autant que M. Metchnikoff l'impression d'un détachement absolu du christianisme, nul ne paraît plus réellement affranchi des dernières habitudes d'esprit

que nous lui devons, plus convaincu qu'il n'y a rien en dehors du mécanisme inflexible de l'univers, tel que les sciences physiques le révèlent. Néanmoins il se dément dès qu'il cherche un sens à la succession des phénomènes naturels et des évènements humains; il se dément dès la première phrase de son premier chapitre. — « Dégagée de l'idée de progrès, l'histoire ne semble plus qu'un flux et reflux perpétuel de faits bizarres, peu susceptibles d'être subordonnés à une conception générale. » — Et le savant part de là pour construire toute sa théorie de la civilisation autour de l'idée de progrès, c'est-à-dire autour d'une cause finale, autour d'une espérance.

Rendons tout d'abord pleine justice à M. Metchnikoff. Le progrès n'est pas pour lui cette insupportable déité qui encombre les bonimens électoraux, les discours officiels et les amplifications du journalisme; ce Bouddha ventripotent, au sourire béat, devant lequel se prosternent M. Homais et M. Joseph Prudhomme, et qui est au progrès défini par la science ce que le *Dieu des bonnes gens* est au Dieu biblique. Notre auteur n'était pas de ceux qui se laissent piper par la confusion habituelle entre un accroissement du pouvoir de l'homme et une diminution de la somme de ses peines, entre la force et le bonheur. — « Dans le domaine des sciences exactes, on entend par progrès cette sériation des phénomènes naturels où, à chaque étape de l'évolution, la force se manifeste avec une variété et une intensité croissantes; la série est dite progressive quand chacun de ses termes reproduit les antécédens, *plus* quelque caractère nouveau qui n'apparaissait point encore dans la phase antérieure, et devient lui-même le germe d'un *plus* dans la phase consécutive. La plante est en progrès sur le monde minéral... L'animal, à son tour, est en progrès sur la vie végétale... L'homme est en progrès sur les autres vertébrés, car sa vie sensitive et intellectuelle est susceptible d'une richesse inconnue à ses précurseurs. » Clarifiez le jargon scientifique de cette définition, que le philosophe résume ailleurs en limitant le progrès au « perfectionnement technique », vous n'y trouverez jamais qu'une seule notion ferme : le développement de la force, de la vie. Le naturaliste scrupuleux ne se croit pas autorisé à y ajouter un qualificatif moral, un corollaire agréable pour notre vanité ou notre sensibilité.

Il sait bien que la littérature de comice agricole, lorsqu'elle s'extasie sur le progrès parce qu'il est une marche en avant, fait une simple tautologie, et qu'elle transporte du temps dans l'espace la description d'un mouvement, rien de plus, sans aucun droit à préjuger la valeur et le but de cette marche. Il sait bien qu'en

définissant assez justement le progrès « la création de plus de besoins avec plus de moyens de les satisfaire », d'autres ne disent pas davantage et ne décident point s'il y a bénéfice pour l'homme intérieur. Faute d'un instrument, que nous ne posséderons jamais, pour calculer et mettre en balance la somme des contentemens et des mécontentemens matériels et moraux de chaque membre du corps social à chaque époque de l'histoire, nous ne pouvons affirmer prudemment qu'une chose : le progrès comporte du moins un déplacement et une transformation continue de la peine humaine qui nous donnent l'illusion d'un allègement.

Si l'on disait la vérité aux foules, les orateurs qui vantent le progrès s'exprimeraient à peu près ainsi : je vous félicite d'être soumis à une loi qui vous contraint de développer plus de vie avec plus d'effort, sans espoir de récompense individuelle, et dans l'intérêt problématique de l'espèce; je vous en félicite, car cela est très noble au jugement des esprits supérieurs, quoique très vain au jugement commun. — Mais on ne dit pas la vérité au peuple maître, et il ne sied à personne d'être sévère pour cette faiblesse. Sous Louis XIV, de très honnêtes gens philosophaient à merveille sur la vanité des desseins de l'homme au regard des desseins de Dieu; ils ne s'avisèrent pas de dire au roi, parlant à sa personne : « Vous n'êtes qu'une navette plus grosse que les autres, tissant comme les autres sur le métier providentiel une histoire dont vous ignorez le plan. » Blaise Pascal, qui le pensait certainement, ne l'allait pas dire au monarque. Ces honnêtes gens complimentaient le prince sur sa sagesse et sa prévoyance, comme nous complimentons aujourd'hui l'ouvrier en sueur sur le progrès de son usine, comme nous applaudissons pour la vitesse de sa course le cheval essoufflé qui arrive premier au poteau, ce qui constitue le progrès dans cette espèce animale. Tournez, retournez : nos meilleures définitions du progrès ne sont que de mauvais synonymes de l'institution divine du travail pour la rédemption du péché; manque de courage à adopter cette dernière, nous débitons des billevesées à faire pleurer un singe philosophe; un instant de réflexion sur notre verbiage accoutumé nous met la rougeur au front.

M. Metchnikoff ne donne pas dans ce verbiage; il mène rigoureusement sa démonstration du progrès, considéré comme une propriété biologique, comme une sorte de végétation de la plante humaine, à propos de laquelle il est oisieux de se poser la question de joie ou de peine. Mais il ne recule que pour mieux sauter; l'instant vient où il paie, lui aussi, sa dette à la lâche espérance. Par une suite de déductions où la clarté n'est pas la qualité maî-

tresse, l'historien philosophe arrive à cette conclusion, qu'il y a pour l'humanité, comme pour l'évolution organique dans la nature, trois phases ascendantes :

1° Les *groupemens imposés*, la période des despoties orientales, des sociétés fondées sur la coercition, sur l'asservissement de tous à un représentant symbolique et vivant de la fatalité cosmique, de la force divinisée.

2° Les *groupemens subordonnés*, correspondant à l'époque des fédérations oligarchiques et féodales, de la différenciation par la lutte armée ou la concurrence économique, de l'asservissement des vaincus, des dépossédés, — Nous y sommes encore, paraît-il.

3° Les *groupemens coordonnés*, période qui vient à peine d'être inaugurée et qui appartient à l'avenir, période de « coordination solidaire des forces individuelles substituées à la lutte, à la désunion amenées par la concurrence vitale. » — Vous ne comprenez pas bien ? Moi non plus ; mais on devine qu'ici le nihilisme de l'auteur s'adoucit, qu'il voit dans cette troisième période un but suffisant au progrès, un âge d'or où l'on pourra enfin parler sérieusement d'amélioration, sinon de bonheur.

M. Metchnikoff, qui a jugé sévèrement le sophisme de Rousseau, le sauvage heureux et libre des origines, ne fait que déplacer cet être de raison. L'auteur du *Contrat social* apercevait sa chimère au point de départ, celui de la *Civilisation* l'entrevoit au point d'arrivée. Paradis perdu pour l'un, paradis espéré pour l'autre, toujours le mirage d'un paradis ! Moins pardonnable que le rêveur genevois, le savant russe fait un bond subit hors de la science, puisqu'il présuppose un état social que l'observation n'a jamais constaté. Encore un savant qui rate son expérience et n'y voit plus clair, parce qu'il a mis un peu de son cœur dans son creuset. Décidément, l'automate de Vaucanson ferait seul un savant irréprochable.

On estimera peut-être qu'il y a peu d'intérêt à analyser ces efforts stériles d'une robuste imagination. Ils marquent pourtant une étape de l'évolution intellectuelle qui vaut que l'on s'y arrête. Quelques personnes croiront que je suis allé chercher une exception lointaine, un Russe ténébreux dont les fantaisies individuelles ne nous importent guère. Metchnikoff n'avait de son pays que l'accent de race, juste ce qu'il en faut pour rendre plus saisissant un langage déjà très répandu. Sa culture était toute française, européenne, pour mieux dire ; par la nature des idées qu'il remuait et par la façon dont il les remuait, ce Russe appartenait à une famille d'intelligences que l'on ne peut plus localiser en deçà

ou au delà d'une frontière géographique. Les lecteurs des jeunes *Revue*s voient grossir et grandir un groupe d'esprits très pénétrants, parfois très fortement armés de dialectique et de savoir, qui gravitent autour de ces idées. Il est facile de condamner ce groupe en bloc, il l'est moins de lui refuser sa part proportionnelle d'attraction dans la constellation sociale, part chaque jour croissante. Souvenons-nous des *lazzis* qui accueillirent, il y a peu d'années, l'apparition des symbolistes. A l'heure présente, la poésie française est forcée de compter avec ces jeunes obstinés. Ils n'en ont pas créé une nouvelle, oh ! que non ! mais ils ont réussi à rendre impossible la continuation de l'ancienne. C'est quelquefois le seul effet des révolutions, littéraires ou autres.

Peut-être faudra-t-il compter de même, en science et en philosophie, — en *sociologie*, pour employer leur mot baroque, — avec quelques idées de cet autre groupe dont Metchnikoff fut un des représentans. J'hésite à désigner ces jeunes écrivains par l'étiquette que certains d'entre eux acceptent et qu'on craint de prodiguer trop légèrement aux autres. Ils n'ont plus les immunités de Proudhon. Les crimes et les lois répressives des crimes ont créé une confusion redoutable entre des spéculations abstraites et les actes des odieux monomanes qui se réclament de ces spéculations. Il faut remettre à des temps plus paisibles, — à la fin d'une crise de folie furieuse, — l'étude qu'on aimerait faire sur la filiation de ces esprits : filiation facile à établir, en remontant la pente où roule depuis un demi-siècle la philosophie critique de l'histoire et des sciences sociales.

Ils n'édifieront rien ; mais si, comme les symbolistes, ils réussissaient à faire douter de ce qui existe, notre religion d'État serait la première en péril. On comprend que je n'entends point par là des cultes suspects, renfermés dans leurs temples, mais celui auquel l'État rend des hommages publics. Je ne relèverai ici qu'une observation sur ces contempteurs de tous les anciens dogmes. Ils sont aussi loin du xviii<sup>e</sup> que du xvii<sup>e</sup> siècle ; ils renvoient dans le même passé nébuleux l'Encyclopédie et la Bible ; leur dédain pour les formules religieuses n'a d'égal que leur ironie à l'endroit des dogmes libéraux et des enthousiasmes humanitaires de 1789. J'ai marqué ce qu'ils pensent du dieu Progrès. Et s'ils vénèrent toujours la déesse Raison et la déesse Liberté, c'est avec la conviction qu'on a célébré jusqu'à ce jour un culte idolâtre et simoniaque sur les autels de ces divinités nationales. A les en croire, notre peuple est conduit et abusé depuis cent ans par des superstitions encore plus grossières que les précédentes. On le voit, ces impies ne menacent rien moins que la religion offi-

cielle de la nation française, et il ne serait que temps de remettre en vigueur contre eux la loi du sacrilège.

## II

Venons à l'idée maîtresse qui prête au livre de M. Metchnikoff un véritable intérêt scientifique. Il y arrive tard, après qu'il s'est soulagé de toutes les théories en fermentation dans son cerveau, sur le progrès, les races, le milieu. Il eût gagné à se cantonner au cœur de son sujet, suffisamment riche par lui-même. L'idée n'est pas précisément neuve ; mais notre auteur est le premier qui l'ait systématisée, qui lui ait donné la plupart des développemens qu'elle comporte, — pas tous, — qui l'ait éclairée par un ample faisceau d'observations géographiques et historiques, qui l'ait enfin exagérée, comme il convient à tout créateur d'un système.

Les grands fleuves sont les vrais pères de la civilisation. Nourriciers des hommes, ils leur imposèrent le travail individuel d'abord, le travail collectif ensuite. Ils réunirent les premiers groupemens humains, ils furent le lien de ces agglomérations primitives, ils éveillèrent chez nos ancêtres vagabonds les notions de stabilité, de solidarité, d'organisation sociale. Durant la première phase de l'histoire, la période *fluviale*, alors que la mer ténébreuse inspirait aux races timides une insurmontable terreur, ces éducateurs fournirent à l'humanité les seules voies de communication à la mesure de ses forces. Plus tard, quand s'ouvrit la seconde période, *méditerranéenne*, ils conduisirent leurs enfans enhardis à leurs déversoirs naturels, et le champ de la civilisation s'élargit, rayonna autour des mers intérieures. Enfin, avec les temps modernes, commença la troisième période, *océanique* : l'homme, souverain du globe, réforma à son tour les maîtres qui l'avaient formé ; il modifia leur régime, les relia entre eux par des canaux, et, de toutes leurs embouchures, il s'élança sur les vastes océans, il enveloppa la planète d'un réseau de civilisation uniforme.

M. Metchnikoff développe ces considérations générales. Il explique, par des motifs qui ne sont pas toujours convaincans, pourquoi tel fleuve est vivant et créateur, tel autre stérile et mort. Le Congo n'a rien su faire de ses peuples, tandis que son voisin le Nil faisait tant pour les siens. Dans des conditions géographiques toutes pareilles, l'Amazone reste obscure, le Gange devient illustre. Il y a des pauvres et des riches jusque dans

cette famille où la fastueuse Loire méprise l'indigente Léna. Il y a de petits intrigans qui ont fait grande figure, comme le Tibre, et d'énormes paresseux qui traînent dans l'oubli leurs eaux inutiles, comme l'Iénisséï ou l'Irtisch. Des combinaisons, variables avec chaque cas, entre les aptitudes de la race et les fatalités du milieu, rendent raison de ces inégalités de fortune. L'écrivain a beaucoup de lecture; il soutient l'intérêt de sa thèse par une accumulation de faits curieux, il en sauve les contradictions par des défaites ingénieuses; dans les grands embarras, il s'échappe, avec une agilité qui trahit son origine, comme ses fleuves devant un obstacle de roches.

L'idée de ce livre, la civilisation par les fleuves, est si peu neuve qu'on la voit poindre aux premières pages de la Genèse. L'Eden primordial n'a pu développer ses richesses de vie animale et son embryon de vie humaine qu'à la source des quatre rivières par où la race d'Adam allait s'écouler sur le monde. Comment M. Metchnikoff n'a-t-il point parlé de ces bassins mystérieux, qui eurent certainement une réalité historique, du Gehon et du Phison, où l'on trouvait le meilleur or, l'anthrax et l'onyx? Il y aura une inquiétude de moins sur la terre, quand on aura situé et identifié le Phison et le Gehon.

Ce géographe était hanté par un plus pressant souci. Il entasse les argumens à l'appui de son système politique, l'organisation par les fleuves de la solidarité, d'abord sous la forme coercitive de grandes « despoties », ensuite sous des formes plus libres, acheminées vers l'idéal des « groupemens anarchiques ». Par malheur, les faits ne se plient au système que d'une façon très capricieuse. Dociles sur les bords du Nil et de l'Euphrate, ils se dérobent aux rives du Gange et de l'Indus. Là, rien ne décele des monarchies constituées : l'histoire débute par les groupemens oligarchiques des castes. En Europe, tout contredit la thèse. Tandis qu'un empire puissamment centralisé pèse sur le bassin de la mer Intérieure, les grands fleuves : le Rhône, le Rhin, le Danube, sont les fossés derrière lesquels se retranchent les peuplades indépendantes. Les monarchies solides ne s'y établissent que beaucoup plus tard : l'« anarchie » y précède la « despotie ».

Que serait-ce si l'auteur passait dans sa propre patrie, sur les fleuves de la Russie? Là le démenti est flagrant : le Dniéper, le Don, le Volga, l'Oural, sont pourtant dans les conditions requises pour la vérification de la théorie : ils vont se jeter dans des mers intérieures. Or, sur la plus grande partie de leur cours, jusqu'à une époque toute récente, ces routes de liberté étaient l'asile de l'in-



dépendance, pour ne pas dire de l'anarchie cosaque, contre la « despotie » constituée dans les plaines supérieures. Les fleuves sont chemins de fuite aussi souvent que chaînes de géôle.

Un soupçon me vient. Sur ce territoire si propice à ses études, et qu'il passe sous silence, ne trouverait-on pas le germe atavique des opinions qui ont passionné notre Petit-Russien? Quand on fera avec des documens certains l'histoire de l'idée anarchique, on apprendra peut-être qu'elle a reçu son impulsion principale du pays d'où M. Metchnikoff était originaire, de ces libres espaces du Dniéper et du Don où les Zaporogues formaient encore, il y a un siècle et demi, les communautés les plus approchantes de l'idéal que nos réformateurs assignent à l'humanité. Je crois voir percer la pointe de la lance du Zaporogue dans cette phrase, la plus significative du volume que nous étudions : « Tandis que les savans et les philosophes se demandent encore si la civilisation est un bien ou un mal, les véritables créatrices de cette civilisation, les grandes masses populaires, semblent toujours l'avoir regardée comme un mal auquel la force a dû les contraindre. » — Comparez les dernières opinions de Léon Tolstoï et des autres penseurs russes qui font le procès de la civilisation. — Pauvre Cosaque fourvoyé dans la mansarde laborieuse d'une capitale, ce n'est pas moi qui lui jetterai la pierre, s'il y étouffait, si l'appel sourd des ancêtres lui donnait la nostalgie des libres associations de la steppe, s'il apportait leur audace et leurs révoltes dans cette autre steppe de la science, seule province franche et sans frontières ouverte aujourd'hui à l'inquiétude des aventureux !

Il n'a voulu prendre les exemples sur lesquels il était ses raisonnemens que dans l'ancien monde oriental. Il en a choisi quatre : en Afrique, le Nil ; en Asie, les trois couples de fleuves historiques, Tigre et Euphrate dans la Mésopotamie, Indus et Gange dans l'Inde, Yangtsé-Kiang et Hoang-Ho à la Chine.

On devine que le Nil sert l'écrivain à souhait. Il le sert presque trop bien, il est à lui seul toute la thèse, sans qu'il y ait lieu d'insister sur l'évidence. Les anciens n'avaient pas attendu nos théories savantes pour répandre dans le monde entier cet axiome, que le Nil fait l'Égypte. Le Nil est un organisme supérieur, un être vivant, à meilleur titre que plus d'un personnage de chair et d'os mentionné par l'histoire. Tout conspire à grandir sa fonction créatrice, à lui donner la figure d'un dieu toujours agissant ; tout, jusqu'au mystère de ses sources, si longtemps impénétrables et qui a fait travailler l'imagination des hommes plus que toutes les autres énigmes du globe : Alexandre y rêvait fréquemment ; Néron, ce grand curieux, envoya à la découverte deux centurions,

qui s'avancèrent presque aussi loin que nos avant-derniers explorateurs. Régulateur des saisons, dispensateur unique du pain, des richesses et de la vie, point n'est besoin d'être géologue pour constater qu'il a créé la terre d'Égypte et qu'il la recrée chaque année. Nulle part, sauf peut-être aux bords du Gange, l'homme n'a dû se persuader plus facilement qu'il était né de cette boue féconde où tout germe devient aussitôt fleur et fruit. Je sais telle place au bord du fleuve, dans les bois de mimosas odorans, sous les hautes herbes lourdes de sève, où j'ai senti au premier printemps de février que la vie était un fluide tangible, où l'on ne m'eût guère étonné si l'on m'eût dit que des êtres avaient surgi de l'accablante caresse du soleil sur ce limon pâmé. Aux jours fabuleux où le reste du globe dormait encore dans le silence et dans la nuit, le Nil était déjà un ancien dieu. Tout le cycle de la mythologie égyptienne tournait autour de l'ineffable Hapi; la mer passait pour impure et maudite, par cela seul qu'elle engloutissait le fleuve; on abhorrait Typhon qui dévorait Hapi. Il était dieu, puisqu'il était infiniment bon et qu'on l'aimait tendrement; puisque le grand souci de ses riverains était de se bâtir une sépulture inviolable et de perpétuer leur chair morte, afin de reposer éternellement dans la paix du cher Seigneur, touchés encore par ses flots au temps de la crue, réjouis par « la brise du Nil qui berçait mon chagrin », comme dit l'épithaphe de l'un d'eux.

Tout ce qu'on peut dire du fleuve a été magnifiquement résumé à l'avance par le cœur de ses premiers enfans, dans cet hymne au Nil qui égale et rappelle les plus beaux psaumes de David : « Salut, ô Nil, ô toi qui t'es manifesté sur cette terre, et qui viens en paix pour donner la vie à l'Égypte. Dieu caché, qui amènes les ténèbres au jour où il te plaît, tu abreuves la terre en tout lieu, voie du ciel qui descends... Créateur du blé, producteur de l'orge, il perpétue la durée des temps. Repos des doigts est son travail pour des millions de malheureux... Se lève-t-il, la terre est remplie d'allégresse; tout ventre se réjouit, tout être a reçu sa nourriture, toute dent broie... Il germe pour combler tous les vœux sans s'épuiser; il fait de sa vaillance un bouclier pour les malheureux. On ne le taille pas dans la pierre : les statues sur lesquelles on place la double couronne, on ne le voit pas en elles; nul service, nulle offrande n'arrivent jusqu'à lui. On ne peut l'attirer dans les sanctuaires; on ne sait le lieu où il est. Point de demeure qui le contienne, point de guide qui pénètre en son cœur... Il boit les pleurs de tous les yeux, et prodigue l'abondance de ses biens. »

Comme le fait remarquer avec raison M. Metchnikoff, ce n'est

point là l'œuvre d'un scribe ou d'un hiérophante ; ces litanies trahissent l'accent de la poésie populaire, elles ont jailli des entrailles mêmes du peuple égyptien, exprimant l'adoration exclusive de ce peuple pour la puissance divine du fleuve de qui toute vie dépendait. Aujourd'hui encore, le vrai temple du fellah est moins la mosquée que le Nilomètre, l'oracle où il vient avec espérance et angoisse interroger les volontés du dieu de ses pères. En Égypte, tout corrobore la thèse de l'historien, lorsqu'il nous montre le pouvoir absolu du Pharaon comme une résultante des conditions géographiques de la vallée du Nil. — « Ces conditions physiques, disait déjà Fr. Lenormant, n'ont pas seulement imposé l'unité à l'Égypte : elles semblent l'avoir nécessairement condamnée au despotisme... » Le vicaire temporel chargé de distribuer et de régulariser les bienfaits du fleuve, « le Dispensateur du Nil », ainsi qu'il s'appelait, dut être à l'origine la personnification humaine de la divinité régionale ; la fonction indispensable créa le fonctionnaire. Tout au plus pourrait-on émettre certains doutes sur la rigueur que M. Metchnikoff donne à sa démonstration ; selon lui, le despotisme pharaonique a toute son intensité au début, « il résume et absorbe en lui seul la quintessence de la coercition » : il s'affaiblit ensuite graduellement. Cependant la vie égyptienne, telle qu'elle est figurée sur les monumens de l'ancien empire, nous apparaît dans ces âges reculés avec quelque chose de moins écrasé sous l'absolutisme théocratique, avec un caractère plus patriarcal, plus « laïque », si je puis dire, qu'aux époques postérieures de grande concentration, sous les Touthmès et les Rhamsès.

L'Inde fournit à notre auteur un exemple non moins probant de civilisation par les fleuves. Autant que le Nil, le Gange et l'Indus ont été pères de leurs peuples : ils ont rassemblé, policé, instruit aux arts de la vie la famille aryenne. Les cosmogonies, les littératures, les mœurs, le fétichisme actuel des Indous pour leurs eaux sacrées, tout atteste qu'ils rapportent l'origine et le développement de leur existence aux berceaux mobiles du lotus primordial. Mais ici, le système particulier de l'historien est en défaut : l'hypothèse de la grande despotie ne s'appuie sur aucune tradition vérifiée, on n'entrevoit dans la nuit la plus lointaine qu'une oligarchie de nobles et de prêtres. — Avec le couple mésopotamique, c'est le contraire : de l'aveu même de M. Metchnikoff, les grands empires chaldéens, assyriens et mèdes ne sont pas « en fonction » des fleuves : le Tigre et l'Euphrate n'eurent point la vertu créatrice du Nil et du Gange ; ils ont subi, ils n'ont pas engendré les dominations étrangères qui se sont succédé sur leurs

bords. Des deux élémens où l'homme cherchait le germe de sa vie et la raison divine des choses, c'est le feu qui l'a emporté sur l'eau dans le rêve céleste des pâtres de Chaldée.

La Chine ne se montre pas plus complaisante à la despotie initiale que le « sociologue » veut trouver partout. Les fleuves y sont des ouvriers puissans et originaux : une grande partie de la Chine habitée n'est que l'amas des *löss* apporté par le Hoang-Ho et le Yangtsé-Kiang, ils ont créé de toutes pièces cet empire de poussière jaune. M. Metchnikoff est fondé à célébrer le fleuve législateur et promoteur de solidarité ; mais il ruine lui-même sa supposition gratuite d'un premier pouvoir, arbitraire et théocratique, servant les intentions du fleuve ; car il s'attache à dissiper les préjugés courans sur l'antiquité de la Fleur du Milieu. Il semble la bien connaître ; et il affirme que les fils de Han n'ont point de documens ou n'en ont que d'apocryphes sur les périodes de leur histoire antérieures à Confucius — cet Auguste Comte des positivistes jaunes.

Le savant cherche une symétrie à laquelle les faits se refusent. Il eût tiré meilleur parti de son sujet s'il ne se fût pas renfermé dans l'ancien monde oriental, s'il eût choisi dans l'espace et dans le temps des exemples plus nombreux de vie civilisée propagée par les fleuves, sans essayer de les ramener à une unité factice. Les répétitions de l'histoire lui auraient fourni des cas tout récents et mieux connus. Le Saint-Laurent et le Mississipi ont vu naître une civilisation, ils en ont été les premiers véhicules ; l'étude de leur part contributive dans la formation de l'Amérique moderne éclairerait d'un jour très vif la genèse des premières nations historiques, filles du Gange ou du Nil. Dans notre Europe elle-même, aux époques intermédiaires entre la fabuleuse antiquité orientale et les temps modernes, certains fleuves ont joué un rôle identique. Il en est un surtout, le Rhône, que M. Metchnikoff ne nomme même pas, et qui fut un agent de l'histoire aussi efficace, aussi important que ses aînés asiatiques, les illustres tributaires du Pacifique. Je voudrais réparer cette injustice et venger le *pater Rhodanus*, avec le secours des derniers travaux qui ont mis en lumière son action prépondérante dans le développement de notre Occident. Ce sera le sujet d'une prochaine étude. Les théories générales de M. Metchnikoff en étaient la préparation naturelle ; il convenait de les résumer et de les discuter avant de leur donner une application qui nous touche de plus près.

J'ai marqué ce qu'il y a d'incomplet, de confus et de trop systématique dans le livre d'ailleurs attachant du philosophe russe.

Je n'aurais rien à ajouter, si l'auteur était encore debout dans la bataille des idées ; mais j'ai presque regret de mes critiques, quand je pense qu'elles s'adressent à un vaillant disparu. Ses erreurs avaient leur source visible, je le répète, dans la noble inquiétude de cœur qu'il dissimulait mal sous le masque impassible du savant. Il regardait les lumières de son temps comme les enfans regardent parfois le soleil, avec des yeux qui souffrent de la brûlure et s'obstinent à recevoir toute la clarté aveuglante. Il avait entendu dans son Ukraine la chanson des kobzars : « Où est-tu, Justice, notre mère aux ailes d'aigle ? » Il cherchait cette mère perdue, dans notre monde où elle n'a sans doute jamais existé ; il croyait l'apercevoir dans un rêve chimérique ; pour l'étreindre, il eût peut-être bouleversé ce monde, avec la froide résolution de sa race. C'est une grande angoisse, quand on juge cette famille d'esprits, que les mouvemens contraires de la raison et du cœur nous commandent de les redouter, de les confondre et de les plaindre. Il faut toujours en revenir au jugement de Pascal : nul ne peut dire que ces chercheurs de justice en raisonnent mal ; ils ont tort d'en raisonner, puisque l'objet du raisonnement nous manque ; mieux vaut se tenir à ce qui est reçu, la coutume étant le seul droit sur lequel les hommes puissent s'accorder. — C'est encore ce que le plus grand penseur chrétien a trouvé de mieux, pour défendre la civilisation créée par les fleuves contre les torrens révolutionnaires qui la menacent.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

---

---

# L'EMPEREUR GUILLAUME II

ET LE

## PARTI CONSERVATEUR PRUSSIEN

---

L'empereur Guillaume II a prononcé le 6 septembre, à Königsberg, un discours qui a été fort commenté dans toute l'Allemagne. S'adressant à la noblesse de la Prusse Orientale, il lui disait : « L'opposition que vous me faites quelquefois est un non-sens. La noblesse prussienne n'a de raison d'être que si elle a le roi à sa tête. Comme mon grand-père, je représente la dignité royale par la grâce de Dieu. » Il ajoutait : « Serrez-vous contre moi, comme le lierre contre le chêne qu'il entoure et qu'il protège. Donnez-vous en exemple à tous ceux dont le cœur hésite encore ! »

Les seigneurs et les gentilshommes qui ont entendu ce discours en ont été sûrement émus : l'empereur-roi sait trouver les paroles qui touchent et remuent les âmes. Mais si l'un d'eux avait eu l'audace de répondre à son souverain, il aurait dit sans doute : « Vous avez mille fois raison, et Votre Majesté ne nous apprend rien ; nous savons que nous ne sommes rien sans vous, et nous ne demandons pas mieux que de vous enlacer dans nos bras aussi étroitement que le lierre enlace le chêne. Nous sommes vos amis naturels, le seul parti qui puisse vraiment s'entendre avec vous, le seul qui vous soit lié par une véritable communauté d'idées et de sentiments, le seul qui vous considère comme un roi par la grâce de Dieu et prenne comme vous le droit divin au sérieux. Tous les autres se réservent le bénéfice d'inventaire ; l'attachement qu'ils vous portent n'est à leurs yeux que la récompense temporaire des services que vous leur rendez et des concessions que vous faites à leurs intérêts et à leurs idées. Ils ont tous eux-mêmes plus ou moins transigé avec la révolution. Si en apparence ils se sont amendés, leur sagesse d'un jour est la vertu de révolutionnaires arri-

vés, qui trouvent le monde bien fait depuis qu'il leur a été permis de satisfaire leurs ambitions et leurs convoitises. Mais ils vous marchandent leurs respects ; ils vous jugent, ils vous discutent. L'amour qui ne discute pas est le seul vrai, et nous seuls savons aimer. Dans le temps du grand conflit, quand la royauté prussienne était en butte aux attaques virulentes d'un libéralisme factieux, quand elle était aux prises avec un Parlement qui, méconnaissant ses droits et ses prérogatives, exigeait qu'elle se soumit aux caprices aveugles d'une majorité insolente et tapageuse, où a-t-elle trouvé le secours qui lui était nécessaire pour gagner sa bataille ? Elle nous a fait signe, et nous avons dit : Nous voici ! Et lorsque votre grand-père et son ministre eurent formé de grands desseins, que tout le monde traitait de grandes folies, qui a donné ses votes et son sang pour en assurer la réussite ? C'est encore nous. Jadis la royauté nous témoignait son estime et sa bienveillance, en nous appelant dans ses conseils. Aujourd'hui elle choisit ses conseillers dans les partis que nous l'avons aidée à vaincre, et les concessions qu'elle leur fait froissent nos goûts et nos idées, qui sont les idées et les goûts de notre souverain. Si quelqu'un a changé, ce n'est pas nous : notre fidélité est toujours la même. Le lierre n'a pas abandonné le chêne, c'est le chêne qui, pour son malheur et pour le nôtre, s'est débarrassé du lierre, dont les enlacements le gênaient. »

Si l'un de ces nobles qui étaient accourus à Kœnigsberg pour rendre hommage à leur souverain avait osé dire tout haut ce qu'il se disait tout bas, l'empereur Guillaume II aurait pu répondre à son tour : « Vous oubliez que, quelles que soient ses sympathies et ses antipathies, un roi de Prusse ne peut les prendre pour règle de sa conduite. Vous oubliez surtout que votre roi est devenu empereur d'Allemagne, et que l'Allemagne ne souffrirait pas qu'on la gouvernât en appliquant aux affaires communes le programme d'un parti prussien. Je suis et ne puis être qu'un opportuniste par la grâce de Dieu, et il m'est interdit de choisir mes conseillers dans un parti réfractaire à toute transaction et à tout opportunisme. Comprenez les nécessités de ma situation, et que telle mesure qui vous déplaît ne me plait qu'à moitié à moi-même. Ne vous suffit-il pas de savoir que votre souverain, quand il vous contrarie, est de cœur et d'âme avec vous ? »

Telle est, en effet, la situation de l'empereur-roi : il doit faire beaucoup de choses qui déplaisent à ses meilleurs, à ses plus sûrs amis, et il n'a garde de se gouverner par leurs conseils. Celui de ses ministres en qui il semble avoir le plus de confiance, M. Miquel, n'a-t-il pas été l'un des chefs de ces libéraux-nationaux auxquels la royauté unie aux conservateurs et aux féodaux a fait jadis une guerre acharnée ? En cela le monarque suit l'exemple que lui avait donné le prince de Bismarck. L'ex-chancelier lui aussi a été obligé de rompre avec le parti conservateur, qu'il avait autrefois conduit à la bataille, et auquel il appartenait

par le tour et le tempérament de son esprit autant que par ses principes. Tous les chefs d'État sont condamnés à mécontenter souvent leurs amis et à tirer quelquefois sur leurs troupes : c'est une dure nécessité et l'une des servitudes du pouvoir.

Exiger des conservateurs prussiens qu'ils se résignent aux nécessités des situations et de la politique, c'est leur demander l'impossible. Le caractère de ce parti est d'avoir des principes qui sont des dogmes, et les dogmes ne sont des dogmes qu'à la condition d'être inflexibles et immuables. La tolérance est fille du doute, et les grands intransigeans de l'histoire avaient tous l'esprit dogmatique. Ni les révolutions ni les grands événemens qui préparaient à la Prusse et à l'Allemagne des destinées nouvelles n'ont pu décider les conservateurs à retrancher un mot de leur programme ; il est toujours resté le même : *Sit ut est aut non sit!* Les principes auxquels ils demeurent si obstinément attachés ont été formulés autrefois par un homme de grand talent, Friedrich-Julius Stahl, qui joignait à une dialectique serrée une éloquence entraînante. Quiconque l'a entendu comme moi, en 1851, exposer sa doctrine dans une salle de l'Université de Berlin, a conservé un vif souvenir de sa parole chaude et de l'enthousiasme qu'elle excitait dans un auditoire où les hauts fonctionnaires, les généraux, les officiers en uniforme étaient aussi nombreux que les étudiants. Les conservateurs sont restés si fidèles à la pensée du maître que, comme le remarque le docteur L. Jacobowski dans le réquisitoire qu'il vient de publier contre eux, aujourd'hui encore ils s'inspirent dans toutes leurs déclarations officieuses des théories et des formules de Stahl (1). Ajoutons que ces formules et ces théories ont été hautement approuvées par plus d'un roi de Prusse, que Stahl n'a fait que réduire en système les maximes des Hohenzollern et leur foi politique, qu'ils ont le droit de considérer comme un bien de famille. « Nous ne saurions mieux prouver notre fidélité à notre souverain, peuvent dire les conservateurs, qu'en demeurant fidèles à nos principes, qui, quoi qu'il dise ou quoi qu'il fasse, seront toujours les siens. »

La théorie la plus chère au parti comme au souverain est la doctrine de l'État chrétien. L'État qui se désintéresse des questions de croyances et de cultes manque à sa mission et travaille à se détruire lui-même. M. de Bismarck disait en 1847, lorsqu'il n'était encore que le plus fougueux des droitiers, que l'État chrétien n'est pas une vaine fiction, une invention de docteurs, que cette idée est aussi ancienne que celle du Saint-Empire romain ; et il ajoutait : « Tout État qui veut durer, tout État qui veut défendre son droit à l'existence contre ceux qui l'attaquent, doit être fondé sur une idée religieuse. » Les gouvernemens ont, comme les particuliers, des devoirs religieux à remplir ;

(1) *Der christliche Staat und seine Zukunft*, von Dr Ludwig Jacobowski. Berlin, 1894. Verlag von Carl Duncker.



ils doivent s'occuper d'établir le règne de Dieu dans le monde. Est-ce à dire qu'ils soient tenus d'observer dans la pratique journalière tous les articles de la morale chrétienne? Ce n'est pas ainsi que l'ont entendu les rois de Prusse les plus pieux. Ils ne se croyaient pas tenus de tendre la joue droite quand on les avait souffletés sur la joue gauche, de mépriser les biens terrestres, de vendre leurs terres pour les donner aux pauvres, d'aimer et de bénir leurs ennemis. On en connaît au contraire qui étaient de grands amasseurs de trésors, qui détestaient cordialement les gens dont ils avaient à se plaindre, et on les a vus quelquefois rendre quatre soufflets pour un seul qu'ils croyaient avoir reçu.

Il n'est jamais venu à l'esprit des conservateurs prussiens d'exiger que leur souverain, dans ses rapports avec ses sujets et avec les puissances étrangères, fût débonnaire et patient comme l'Agneau sans tache. Ils n'ont jamais dit : « Heureux les rois qui sont doux, car ils posséderont la terre ! Heureux les pacifiques, car ils seront appelés les fils de Dieu ! » Ils n'ont pas le cœur tendre : ce qu'ils respectent, ce qu'ils glorifient le plus dans ce monde, c'est la force, et ils sont convaincus que c'est par la force seulement qu'on peut tenir les peuples. Il s'est fait en eux une combinaison étrange de l'esprit religieux et de l'esprit militaire. Leur Dieu est avant tout le Seigneur des armées ; de toutes les inventions humaines celle qui leur paraît la plus divine, c'est l'épée, et un roi qui ne la tire jamais n'est à leurs yeux qu'un fantôme de roi. Ils pensent que, les souverains ayant charge d'âmes, et les peuples étant naturellement indociles et rebelles, celui qui est fait pour commander doit être toujours prêt à user de contrainte pour ranger à leur devoir ceux qui sont nés pour obéir. Beaucoup d'entre eux sont de chauds luthériens. A la vérité, ils sont trop de leur siècle pour dire avec Martin Luther : « Le devoir des princes est de battre M. Tout-le-Monde, *den Herrn Omnes*, de l'étrangler, de le pendre, de le brûler, de le décapiter, de le rouer, de telle sorte qu'ils se fassent craindre et qu'ils contraignent le peuple à leur obéir comme on contraint les porcs et les animaux sauvages. » Mais ils savent gré au grand réformateur d'avoir dit en termes plus mesurés « que, comme l'ânier fait avancer son âne à coups d'aiguillon, l'autorité instituée par Dieu doit souvent recourir aux verges pour pousser dans la bonne voie la vile multitude. »

Qu'est-ce qu'un roi chrétien ? Il représente la force, mais cette force, bénie du ciel, a un caractère sacré. C'est le grand dogme enseigné par Stahl et professé par ses disciples. Ce dogme ne pouvait suffire à l'âme généreuse de Guillaume II. Il a paru disposé à donner à la doctrine de l'État chrétien une définition moins biblique, mais plus évangélique. On a pu voir, peu après son avènement au trône, avec quelle ardeur il s'occupait de la question sociale. Il a déclaré plus d'une fois qu'un souverain par la grâce de Dieu est le défenseur providentiel des

droits et des intérêts des petits. M. Casimir-Perier disait à Châteaudun « que les humbles et les deshérités devaient tenir la première place dans la sollicitude des pouvoirs publics. » L'empereur Guillaume II l'avait dit avant lui à sa manière; mais les conservateurs avaient peu goûté ses apitoiemens sur les misères de M. Tout-le-Monde : ils avaient craint que leur roi ne s'engageât dans des voies dangereuses, et lui-même n'a pas tardé à s'arrêter. Il s'accorde avec ses amis naturels pour regarder son armée comme la plus sacrée des institutions; à leur vive satisfaction il s'est occupé de l'augmenter : on ne peut tout faire, il faut choisir. Il leur a tenu à Königsberg un langage qui leur revenait davantage; il leur a dit : « Combattons ensemble pour la religion, la morale et l'ordre contre les partis subversifs! » Cette fois ils l'ont compris, et ils se sont flattés peut-être qu'il avait à jamais renoncé à ses chimères.

La transaction est tellement la loi des affaires humaines que les plus intransigeans transigent bon gré, mal gré, et ne peuvent se dispenser de compter avec les réalités de ce monde. Un pays vraiment chrétien serait celui où l'une des formes du christianisme serait reconnue comme religion officielle, et où cette religion, rendue obligatoire, serait imposée à tous les citoyens, contraints désormais de l'observer et de la pratiquer, conformément à l'antique principe qui voulait que les sujets eussent la religion de leur prince. Mais ce principe serait d'une application difficile dans le royaume de Prusse, partagé entre trois confessions rivales, les luthériens, les réformés et les catholiques. Ajoutez que la politique traditionnelle des Hohenzollern, en matière de croyances, est depuis longtemps ce qu'on appelle la politique paritaire, laquelle consiste à tenir, dans l'intérêt de la paix publique, la balance égale entre les églises reconnues. Aussi Stahl s'est-il vu dans la nécessité de réduire, pour employer ses expressions, le *Credo* officiel, dont ne peut se passer un État chrétien, « à un minimum de foi », c'est-à-dire à la reconnaissance du caractère divin des révélations contenues dans les Évangiles. « L'État chrétien, disait-il mélancoliquement, ne peut être qu'un à peu près. » Mais cet à peu près a son prix. Un grain de musc suffit pour parfumer un appartement; c'est assez d'un grain de foi pour répandre dans tout un royaume une pénétrante odeur de dévotion.

Ce minimum auquel l'État chrétien consent à réduire sa confession de foi sera-t-il rendu obligatoire pour tous les citoyens? La logique dit oui, mais ici encore Stahl se dérobe. Il sentait combien il serait périlleux et difficile de prétendre établir l'unité religieuse dans un pays aussi divisé que la Prusse, aussi travaillé par l'esprit philosophique ou le philosophisme; dans un pays où, sans parler des juifs, il y avait tant d'incrédules, de libres penseurs, de déistes, de panthéistes et de sceptiques. Il se contentait de demander que, quelles que fussent les croyan-

ces particulières des individus, il leur fût défendu d'attaquer publiquement celles de l'État. Désespérant de leur imposer la foi, il leur imposait du moins le respect. S'il n'avait tenu qu'à lui, la critique irréligieuse aurait été proscrite, on aurait rogné les griffes à ce monstre, et il eût été interdit à tout Prussien de lire Strauss. Mais il y avait un point sur lequel il ne transigeait pas : il déclarait que, dans un État qui se dit chrétien, tous les fonctionnaires sont obligés de l'être, que du premier au dernier tous doivent croire ce que croit le souverain ; et ses disciples parlent comme lui. Dans la séance de la Chambre des députés de Prusse du 28 janvier 1893, M. de Minnigerode-Rositten affirma qu'il exprimait les vœux de tout son parti en souhaitant que désormais en Prusse tous les représentans de l'autorité fussent choisis parmi les croyans. — « Y pensez-vous ? lui demanda l'un des chefs du parti libéral, M. Rickert. Vous voulez donc que tout fonctionnaire, tout préfet, tout ministre, tout juge, soit mis en demeure d'être un bon chrétien, même les maires de villages, même les gendarmes ? » A chaque article de cette énumération, les conservateurs s'écriaient d'une seule voix : « Oui, nous le voulons. » Ils n'admettaient pas qu'un sceptique ou un déiste pût faire un bon gendarme.

— Eh ! quoi, dira-t-on, l'orthodoxie est-elle donc une garantie de capacité ? Est-ce l'homme le mieux pensant qui, grâce à ses opinions irréprochables, s'entendra le mieux à négocier un emprunt, à gouverner une province, ou à construire un pont ? Vous priverez-vous des utiles services de financiers de grand talent, d'administrateurs consommés, d'habiles et savans ingénieurs, parce qu'ils ne peuvent pas croire aux révélations contenues dans les Saintes Écritures ? — Laissez donc, répliquent les conservateurs, nous ne nous priverons point de leurs services, s'ils sont de bons patriotes et de loyaux serviteurs de leur roi, car, cela étant, ils penseront que, tenus de se donner à lui, ils doivent se donner tout entiers et ils sentiront eux-mêmes le besoin de croire ce qu'il croit. On a dit, il est vrai, qu'il en est de la religion comme de l'amour, que rien n'est plus indépendant de la volonté que d'aimer et de croire. C'est une dangereuse erreur, et l'homme incapable de croire à volonté ne sera jamais un vrai fonctionnaire.

Un officier prussien, grand admirateur de Stahl et très bon fils au demeurant, me disait un jour à Berlin qu'un vrai soldat est un homme qui n'hésiterait pas à fusiller son père si l'ordre lui en était donné par son capitaine, et il me disait aussi qu'un vrai royaliste est celui qui ne ferait pas de grandes difficultés pour admettre qu'il fait jour à minuit, si son souverain lui en donnait sa parole. Les conservateurs ne disent pas comme Pascal : « Abêtissez-vous. » Non, ils ne jugent pas nécessaire de s'abêtir ; ils disent : « Votre attachement pour votre roi n'est qu'une feinte si vous ne lui donnez pas avec votre cœur les clés de votre conscience et le droit de la gouverner. » Ce parti mystico-guerrier a intro-

duit dans les affaires religieuses l'esprit de discipline militaire. A l'entendre, il en coûte aussi peu au bon gendarme de croire par ordre supérieur que d'exécuter sa consigne. Refusez-vous, votre incrédulité vous paraît-elle invincible, vos doutes vous sont-ils plus chers que votre roi? c'est que vous n'êtes pas de vrais royalistes. Il y a dans votre cœur un amour de l'indépendance inconciliable avec le service et une rébellion commencée. Pour les disciples de Stahl, l'incrédulité est une désobéissance et devrait être punie comme telle; ils regardent tout hérétique comme un révolutionnaire, tout révolutionnaire comme un hérétique. Hélas! M. Jacobowski leur répondra que le régicide Hœdel s'est vanté au président du tribunal de pouvoir chanter au moins cent cantiques, et un conseiller du ministère des cultes lui rendit le témoignage qu'il savait son catéchisme sur le bout du doigt.

Les gouvernements ne doivent pas se contenter d'accorder à l'Église le secours de leur police pour assurer le libre exercice du culte, d'entretenir avec elle des relations pacifiques et de lui faire une part dans le budget. Non seulement l'État chrétien a un *credo* qu'il proclame publiquement en toute occasion, et qu'il défend dans la mesure du possible contre les agressions des philosophes et des incrédules; son devoir est de considérer les choses d'ici-bas et les institutions humaines comme l'Église les considère. Le mariage est pour elle un sacrement; l'État doit conserver son caractère sacramentaire à ce contrat, et ne regarder comme légalement mariés que l'homme et la femme qui ont fait bénir leur union par un ministre du culte.

Quand le mariage civil fut institué en Prusse le 9 mars 1874, ce fut un grand événement et un grand scandale pour les conservateurs. C'était le temps du *Kulturkampf*: en proposant cette loi, le gouvernement faisait acte de guerre et de représaille contre l'Église romaine, et ce fut bien à regret qu'on se vit forcé de l'appliquer aussi à l'Église évangélique. On avait eu soin d'exprimer dans les considérans du projet le désir que personne ne s'en tint au mariage civil et ne se dispensât de rechercher les grâces attachées au mariage religieux. Le 17 décembre 1873, M. de Bismarck avait déclaré que c'était malgré lui et après un grand combat intérieur, *ungern und nach grossen Kampf*, qu'il s'était décidé, d'accord avec ses collègues, à demander à Sa Majesté l'autorisation de présenter ce projet. Il en avait coûté à l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> de se prêter à une mesure qui inquiétait sa conscience et contristait ses amis. En pareil cas, il les engageait à prendre exemple sur ses gémissantes résignations. Il leur disait: « Un souverain ne fait pas toujours ce qu'il veut, de dures nécessités pèsent sur lui, résignons-nous. » Ils ne se résignèrent pas. Le ciel se charge d'adoucir les violences que se fait à lui-même un roi opportuniste. Quand on est assis sur un trône, on voit ses chagrins de haut; les simples mortels sont condamnés à vivre avec eux.

L'État chrétien considère le mariage comme un sacrement, et il estime que l'école primaire est essentiellement destinée à faire l'éducation religieuse des peuples. « Nous voulons des maîtres chrétiens pour des écoliers chrétiens, » ont dit les conservateurs dans leur programme de 1892. Ce n'est pas assez que l'école soit ouverte aux prêtres et aux pasteurs chargés d'expliquer aux enfans leur catéchisme et leurs devoirs envers Dieu; il faut que l'instituteur mette son enseignement en harmonie avec le leur, qu'il s'applique à inoculer à la jeunesse un peu de ce vaccin qui peut seul la préserver des maladies mortelles de l'esprit, si répandues aujourd'hui, la soustraire à l'action malfaisante de ces microbes qu'on absorbe avec l'eau qu'on boit, avec l'air qu'on respire. Qu'on n'objecte pas qu'il est bien difficile de faire servir l'enseignement de l'arithmétique, de l'orthographe, de la grammaire, de la géographie à l'édification des âmes! Si l'instituteur a été trié sur le volet, s'il est un bon chrétien, quoi qu'il enseigne, il fera sa part au dogme; il prendra de tout occasion de rappeler à ses élèves qu'ils ont un Dieu et un roi. Qu'il se garde bien de rester neutre en religion et en politique! Il ne serait plus qu'un de ces tièdes que le Seigneur vomira de sa bouche. Cette neutralité déplorable est une pratique courante dans l'école mixte; l'instituteur se dit sans cesse : « Il y a ici des fils d'israélites et de déistes; ne disons rien qui puisse les blesser. » Comme le parti du centre catholique, les conservateurs protestans ont l'école mixte en horreur, ils se sont toujours prononcés énergiquement en faveur de l'école confessionnelle. L'empereur Guillaume II leur fit un grand plaisir quand il autorisa M. de Zedlitz à présenter ce fameux projet sur l'enseignement primaire, qui a soulevé dans les universités une si vive opposition. Mais il prouva, en retirant ce projet, qu'il faisait passer la politique de raison avant la politique de sentiment, qu'il aimait mieux mécontenter ses amis que de se brouiller avec l'opinion publique.

Le bien que l'État fait à l'Église, l'Église le lui rend avec usure. Qu'il la patronne, qu'il la protège, qu'il la défende contre ses ennemis! Il peut être certain qu'à son tour elle le défendra contre les menées des démagogues et les conspirations des sociétés secrètes. Quand elle est contente du prince, elle enseigne que la royauté est une institution divine, que lui désobéir est une impiété; qu'on ne peut manquer à son roi sans offenser son Dieu. La religion seule peut donner une assiette inébranlable au principe d'autorité. Le droit divin est une doctrine qui ne s'enseigne plus dans les facultés de droit. Qui l'enseignera si ce n'est l'Église?

Stahl, qui était un croyant, allait jusqu'à dire que non seulement Dieu communique aux souverains un peu de sa majesté, mais qu'il leur donne en partage cette parfaite indépendance qui est le plus glorieux de ses attributs, « qu'un roi est un être sans besoins; qu'il ne peut et

ne veut rien recevoir de ses sujets; qu'il est celui qui donne tout et à qui on ne peut rien donner. » On aurait pu lui répondre qu'un roi sans liste civile ferait une triste figure dans ce monde, et qu'on n'a jamais vu les listes civiles tomber du ciel sous la forme d'une pluie d'or. Mais Stahl avait raison d'affirmer qu'un souverain ne devient indiscutable que lorsqu'il est respecté par son peuple comme le représentant de Dieu sur la terre. Supprimez ce caractère sacré du souverain, la royauté n'est plus qu'une institution d'utilité publique, et le jour où l'on découvrirait qu'elle est moins utile qu'on ne le pensait, on la remplacerait par autre chose.

M. de Bismarck disait un jour : « Mon métier n'est pas de discuter des questions de dogmes, je suis condamné à ne faire que de la politique. » Mais en 1847, quand il était encore un rigide conservateur et que ses grandeurs ne l'avaient pas rendu infidèle à ses principes, il avait dit : « Un roi qui se proclame souverain par la grâce de Dieu ne prononce pas selon moi une vaine formule. Il affirme que c'est de Dieu qu'il tient son sceptre et qu'il n'est responsable que devant Dieu de l'usage qu'il en peut faire. » Le parti conservateur est le seul qui interprète dans le sens littéral la doctrine du droit divin, et la comprend comme le souverain la comprend lui-même. Le droit divin est un mystère, mais ce mystère, comme le disait Stahl, explique bien des choses et particulièrement pourquoi les souverains les plus religieux peuvent se dispenser, en sûreté de conscience, de pratiquer tous les préceptes de la morale évangélique. Certains commandemens obligent les particuliers, et n'ont pas été faits pour l'autorité qui représente Dieu sur la terre. « Elle porte l'épée, est-il écrit dans le saint Livre, et elle ne la porte pas en vain. » Il est interdit aux particuliers de haïr leurs ennemis. « Tu ne tueras pas, tu ne te vengeras pas. » Ils ne sauraient enfreindre cette prescription sans perdre leur âme. Mais les souverains sont tenus de venger leurs injures, car la vengeance appartient au Seigneur et aux élus qu'il a chargés d'établir son règne dans le monde. Il s'ensuit aussi que discuter son roi, c'est se rendre coupable d'une étourderie sacrilège et outrager le Dieu qui se cache derrière lui.

Comment un roi n'aurait-il pas quelque tendresse pour les fervens défenseurs de ses prérogatives ? Le vrai royalisme est dans ce siècle une plante rare. Les conservateurs prussiens sont restés fidèles à cette idée du moyen âge que le service ennoblit l'homme. Servir son Dieu en servant son roi, c'est la plus glorieuse des obéissances, la seule humilité qui n'abaisse pas le cœur. Mais il est une servitude contre laquelle leur fierté se révoltera toujours. Ils ne consentiront jamais à se soumettre aux volontés d'un peuple en délire, qui se croit son maître, ni aux prétentions arrogantes des tribuns, ni au gouvernement tumultueux des majorités. Le parlementarisme n'est à leurs yeux que la forme

D'où sont venus tous les malheurs ? Hélas ! la Prusse eut naguère pour roi un homme fort distingué, aussi savant théologien que grand connaisseur en matière d'art et de littérature. Son peuple s'étant insurgé, ce dilettante couronné, qui aimait trop les choses de l'esprit, oublia que Dieu avait remis entre ses mains le glaive de la justice pour qu'il s'en servit. Il entra en arrangement avec la révolution, il signa avec elle un traité fatal qui a lié ses successeurs. Quiconque a lu la Bible sait qu'un jour les arbres se mirent en chemin pour aller choisir et oindre un roi. Ils s'adressèrent successivement à l'olivier, au figuier, à la vigne, et ils leur dirent : « Régnez sur nous. » Mais l'olivier répondit : « Je préfère mon huile à l'ingrat plaisir de vous gouverner. » Le figuier dit à son tour : « Vous êtes de sottes gens, j'aime mieux mes figues. » Et la vigne leur déclara que leurs affaires n'étaient pas les siennes, qu'elle ne s'occupait que de son vin, qui réjouit le cœur des dieux et des hommes. Alors les arbres dirent au buisson d'épines : « Viens et règne sur nous. » Le buisson accepta et dit : « Réfugiez-vous comme vous pourrez sous mon ombrage, sinon un feu sortira de moi et dévorera les cèdres du Liban. » Tel est le sort des souverains qui s'abandonnent. Si le buisson d'épines ne règne pas sur la Prusse, il est devenu du moins fort gênant, son outrecuidance n'a plus de bornes, et l'olivier, que Dieu avait oint, est sans cesse obligé de compter avec lui. Quelle joie pour les conservateurs si l'empereur-roi venait à se brouiller avec son parlement, qui est son buisson ! Mais jusqu'ici on vit en paix, et si on échange de temps à autre quelques propos vifs ou aigres, on finit toujours par s'arranger. Est-il de si bons ménages qu'on ne s'y querelle jamais ?

Nous vivons dans des temps si troublés qu'il n'y a point de parti, quelque pures que soient ses intentions, qui n'ait ses inconséquences et ses tares. Les conservateurs prussiens n'ont pas seulement des dogmes, ils ont des intérêts; ils sont les représentans de la doctrine du droit divin, mais ils représentent aussi la grande propriété foncière, et en mainte circonstance, ils ont reproché à leur souverain de ne pas faire passer leurs intérêts avant tous les autres. Ces grands ennemis de l'utilitarisme politique et de l'esprit de discussion se sont permis de discuter ce qu'ils appellent ses accommodemens et ses fâcheux compromis. A la vérité, ils mêlent un peu de dogme à leurs théories économiques. Ils tiennent que, la terre ayant été créée par Dieu, ceux qui la cultivent sont plus près de lui que les financiers et les agens de change, que le Seigneur des armées est aussi le Dieu des agriculteurs, qui sont ses ouvriers; que c'est pour eux qu'il fait briller son soleil et envoie du ciel les pluies fécondantes. Aussi pensent-ils que la propriété foncière est la seule qui se recommande d'elle-même à la sollicitude de l'État, et ils se plaignent avec aigreur qu'on ne les protège pas assez, qu'on les délaisse, qu'on les sacrifie.

Quand on est mécontent, on contracte quelquefois des liaisons dont on aurait rougi dans les jours de bonheur et de prospérité ; on fréquente des gens suspects, auxquels on conte ses chagrins, et qui les enveniment en les plaignant. Ces conservateurs mystiques et agrariens ont vu dernièrement mauvaise compagnie ; ils ont coqueté avec les antisémites, qui, toujours prêts à s'allier aux socialistes, ont fait en vain beaucoup d'avances à l'empereur Guillaume II. Il leur a fait sentir que leurs tendances et leurs entreprises ne lui agréaient point ; qu'il les regardait comme des fauteurs de désordres, qu'il défendrait contre eux la paix publique. Aussi bien un roi de Prusse peut-il se donner à un parti ? Le prince de Bismarck ne s'était jamais donné, mais si dur qu'il fût pour ses anciens amis, il les avait consolés de ses rigueurs par sa conversion au protectionnisme. L'empereur Guillaume II est un protectionniste moins convaincu ; il a pensé qu'il était quelquefois d'une saine politique de conclure des traités de commerce, et les agrariens sont tentés de croire que le jour où il les a signés, la grâce divine l'avait abandonné.

Ces mécontents ont pris plus d'une fois l'attitude d'un parti d'opposition ; mais quels que soient leurs griefs contre leur souverain, ils n'oublient jamais qu'il est leur roi. Laissant aux tribuns les propos injurieux, ils le ménagent dans leurs discours, ils parlent de lui avec plus de chagrin que de colère, ils le plaignent de ne plus s'appartenir et ils s'en prennent à ses conseillers. Leur opposition se manifeste par un pessimisme morose. Ils annoncent des malheurs ; ils affirment que grâce aux traités de commerce, c'en est fait de l'agriculture allemande, qu'avant peu les terres resteront en friche, qu'une pauvreté noire régnera dans les campagnes, que les socialistes en profiteront pour prêcher la parole de mort dans les chaumières comme dans les casernes ; que, l'État ayant rompu avec les vieilles traditions, les doctrines funestes mettront un jour le trône en danger, et que, dans les temps d'orage, des ministres libéraux sont une maigre ressource, que ces roseaux plient à tous les vents. Ils disent, comme Jérémie, que la vigne sainte a dégénéré, que le royaume béni de Dieu a délaissé la source qui jaillissait du rocher pour se creuser des citernes crevassées qui ne retiennent pas l'eau ; que Sion n'est plus que l'ombre de Sion, et ils lui crient : « Tu ne te souviens plus de ce que tu adorais quand tu étais jeune. Tu t'es prise à aimer les dieux étrangers, et tu cours après eux. »

Le 6 septembre, l'empereur a adressé d'assez vertes leçons à ces prophètes de malheur ; mais il leur a fait sentir aussi combien, en dépit de leurs apparentes infidélités, il les estime et les aime. Il s'entend à assaisonner les réprimandes, à mêler quelque douceur à l'amertume des reproches. Ce souverain par la grâce de Dieu a aussi la grâce qui vient du cœur. Il nous l'avait prouvé à nous autres, Français, en nous écrivant naguère une lettre de dix lignes qui a changé comme par enchantement



l'idée que beaucoup d'entre nous se faisaient de lui : s'ils n'ont pas été convertis, ils ont été touchés. Aura-t-il à la fois touché et converti les grands et les petits seigneurs qu'il a harangué à Königsberg? — « Vous n'êtes rien si vous n'avez votre roi à votre tête. » — Ils le savaient, ils n'en doutent pas, ils n'en ont jamais douté, mais ils voudraient que leur roi leur appartint davantage ; il est des biens précieux qu'on n'entend partager avec personne. — « Nous avons les mêmes ennemis ; combattons ensemble pour la religion, la morale et l'ordre contre les partis subversifs. » — Si cette exhortation a pu leur plaire, elle a causé en revanche beaucoup d'émotion et d'inquiétude dans toute l'Allemagne.

On s'est demandé si pour reconquérir le cœur de ses amis mécontents et se faire pardonner les traités de commerce, l'empereur n'allait pas adopter désormais une politique plus militante, entrer en campagne contre les idées libérales et ceux qui les prêchent ; si cette phrase mystérieuse n'annonçait pas des lois de combat ; s'il ne méditait point d'apporter des restrictions à la liberté de la parole, de la presse et au droit de réunion. Comme les conservateurs, les libéraux ont leurs Jérémies, et ces Jérémies prophétisent souvent de grands malheurs, qui, selon toute apparence, n'arriveront jamais. Un souverain aussi intelligent, aussi avisé que Guillaume II, a le sentiment trop net de sa situation, de ses devoirs, pour abandonner à la légère la politique d'accommodement qui lui a si bien réussi et se lancer dans les aventures. Il est condamné à ne pas gouverner avec ses amis, condamné à les chagriner souvent. Il s'y résigne et il espère qu'ils finiront par s'y résigner comme lui.

Les conservateurs, s'il faut en juger par leurs journaux, ne se sont point fait d'illusions ; ils se sont dit : « Il nous a témoigné une fois de plus l'affection qu'il nous porte ; mais il ne s'est point engagé à récompenser un jour celle que nous lui portons. » Ce parti continuera d'aimer son roi et de le bouder. Il boudera comme l'ami préféré, mais compromettant, qu'on fait monter chez soi par l'escalier dérobé, et qui s'indigne de cette précaution offensante. Il boudera comme la femme aimée, à laquelle on prodigue les attentions flatteuses, les tendres propos, les sourires et les caresses, mais que par des raisons de haute convenance, on n'épousera jamais. — « Quoi ! jamais, et vous m'aimez ! — Jamais, ma chère ; c'est impossible. Qu'en dirait l'Allemagne ? »

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 septembre.

Les radicaux profitent de toutes les occasions pour attaquer M. le Président de la République. Quand les occasions manquent, ils les font naître, ou plutôt ils les inventent. Les vacances parlementaires ne sont généralement pas fertiles en incidents, mais leur imagination y supplée sans beaucoup de peine. S'il suffisait à un parti, pour être fort et influent, de montrer cette audace que conseillait Danton, audace sans scrupules et sans mesure, le parti radical serait le plus puissant de tous. Mais l'audace suffit-elle? Ce qui nous fait croire le contraire, c'est que les radicaux, malgré toute celle qu'ils montrent, vont d'insuccès en insuccès. Depuis les élections dernières, il ne s'est pas produit un seul événement important qui n'ait tourné contre eux. Mis en demeure de former un ministère, ils n'ont même pas osé le tenter : ils ont mieux aimé se retrancher dans l'opposition, et attaquer par tous les moyens le gouvernement qu'il avait bien fallu constituer en dehors d'eux, puisqu'ils s'étaient publiquement reconnus incapables d'en prendre la charge. On sait à quel régime d'interpellations incessantes ils ont condamné le ministère. Lorsque l'une est terminée, une autre surgit aussitôt. Continuellement, il y en a quatre ou cinq en réserve, qui attendent pour prendre rang à l'ordre du jour. Mais sur une cinquantaine, c'est tout au plus si une ou deux atteignent leur but et font brèche dans le gouvernement : les autres prennent du temps pour n'aboutir à rien. Les radicaux marchent donc de déconvenues en déconvenues, malgré le concours empressé qu'ils reçoivent des socialistes, ou qu'ils leur donnent. Toutefois, rien ne les lasse, rien ne les décourage, et on les retrouve le lendemain d'une défaite aussi résolu et dispos que la veille. De tous leurs échecs, le plus considérable est celui qu'ils ont éprouvé lors de l'élection de M. le Président de la République. Ils comptaient sur un ballottage et sur le désarroi qui en résulterait dans les rangs de la majorité, pour jouer un de ces coups de partie dont le résultat, au milieu de la confusion générale, est toujours incertain et peut, par conséquent, se trouver favorable. Dès le premier tour de scrutin, la question a été tranchée et l'illusion des radicaux dis-

sipée. Ils ne l'ont point pardonné à M. Casimir-Perier : depuis ce moment, pas un jour ne s'est écoulé sans qu'ils l'aient attaqué, soit dans sa personne, soit dans la politique qu'ils lui prêtent. Ni M. Carnot, ni M. Grévy, ni le maréchal de Mac-Mahon lui-même, aux plus mauvais jours du 16 mai, n'ont été l'objet d'agressions aussi directes et aussi brutales. Et qu'a fait M. Casimir-Perier pour susciter tant de colères? Rien du tout. Depuis qu'il est Président de la République, on n'a pu discerner chez lui ni une volonté, ni même une préférence quelconque. Il s'est enfermé étroitement dans son rôle constitutionnel, tel que l'ont compris et pratiqué ses devanciers. Nous ne lui en faisons, au surplus ni un mérite ni un reproche, car les circonstances ne comportaient de sa part aucune initiative particulière : nous nous bornons à constater un fait. Mais, quelle que soit la correction de M. Casimir-Perier, n'y a-t-il pas imprudence, de la part des radicaux, à se livrer gratuitement contre lui à de telles violences? Rien, ce semble, n'est plus propre à le faire sortir malgré lui de l'inaction dans laquelle il est resté jusqu'à présent. Si on le condamne à ne rien faire et à présider impassible au jeu extérieur de nos institutions sans y prendre aucune part, il convient en retour de reconnaître et de respecter son irresponsabilité. Qu'on attaque ses ministres, soit! à condition de le ménager lui-même. Les radicaux font tout le contraire : ils oublient les ministres pour viser exclusivement M. Casimir-Perier. Ils l'accusent de tout ce qui se passe, et même de tout ce qui pourrait se passer, car il ne s'est pas passé grand'chose depuis trois mois, et si les radicaux n'attaquaient M. le Président de la République que sur les actes de son gouvernement, la matière première de tant d'injures et de calomnies leur ferait défaut. Ainsi, que M. Casimir-Perier agisse ou n'agisse pas; bien plus! que ses ministres pratiquent une politique ou qu'ils n'en aient aucune, le résultat pour lui est le même. Il est également pris à partie. Il reçoit des coups sans les rendre, et, s'il les rendait, il n'en recevrait pas davantage. L'abstention constitutionnelle ne lui sert de rien. Avec le temps, ces mœurs nouvelles pourraient bien modifier le fonctionnement de la constitution; mais ce n'est pas à M. le Président de la République qu'on devrait en faire alors le reproche : les radicaux le mériteraient tout entier.

Après tant de défaites qu'ils ont essayées, la moindre apparence de succès devait leur tourner la tête. Aussi ont-ils fait grand bruit de l'élection législative qui vient d'avoir lieu à Nogent-sur-Seine. Il s'agissait de remplacer M. Casimir-Perier à la Chambre des députés. Plusieurs candidats se trouvaient en présence et la lutte s'annonçait comme devant être vive. Qu'ont fait les radicaux? Ils ont adopté un candidat, ce qui était leur droit; après quoi ils en ont imposé un autre à M. le Président de la République, qui n'en pouvait mais, en déclarant très haut que, si ce candidat, M. Robert, venait à

être battu, ce serait M. Casimir-Perier qui le serait personnellement. M. Robert avait-il donc été choisi par M. Casimir-Perier? Point du tout. On pense bien que, si M. le Président de la République devait un jour prendre parti au milieu de nos luttes, il attendrait des circonstances plus graves et n'irait pas se compromettre d'avance dans de misérables conflits d'arrondissement. Est-ce que, du moins, le programme de M. Robert se rapprochait du sien? Pas davantage. M. Robert essayait de faire prévaloir, dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, une politique très différente de celle qu'il avait représentée lui-même, et peu à peu entraîné par l'émotion de la lutte, il en est venu, de concession en concession ou de faiblesse en faiblesse, à se confondre presque complètement avec son concurrent. Il ne s'est pas contenté d'être radical, il a versé dans le socialisme. Dès lors, son élection n'avait plus de signification politique. Les radicaux auraient pu tout aussi bien la prendre à leur compte. Ils ont préféré en soutenir une autre et l'ont fait réussir à 300 voix de majorité : que ce soit un succès pour eux, nous le voulons bien, mais un de ces succès comme ils peuvent en avoir dans tout autre arrondissement. La Chambre comptera un radical de plus, ce qui n'est pas une affaire. Naturellement, ils ne l'entendent pas ainsi; ils veulent à tout prix avoir battu M. le Président de la République. N'avaient-ils pas décidé d'avance que M. Robert était son représentant? Les enfans, eux aussi, lorsqu'ils jouent à la bataille, chargent quelques-uns d'entre eux de figurer l'ennemi et le mettent en fuite; mais l'ennemi véritable ne s'en est jamais senti atteint. La petite différence de voix qu'il y a eu entre M. Robert et son concurrent montre que rien n'aurait été plus facile à M. Casimir-Perier que de faire pencher la balance du côté où il l'aurait voulu. Il s'est bien gardé de le faire! Il n'appartient plus aujourd'hui à l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, mais à la France, et ce n'est pas sur un théâtre insignifiant qu'il risquerait d'engager à un degré quelconque les intérêts supérieurs qui lui ont été confiés.

Le caractère de l'élection de Nogent-sur-Seine a donc été singulièrement exagéré et dénaturé. Mais on triomphe comme on peut et quand on peut : les radicaux n'ont pas manqué de pousser des cris de victoire comme si vraiment ils en avaient remporté une. A les entendre, c'est la politique de M. le Président de la République qui vient d'être condamnée par l'opinion publique et de recevoir un coup dont elle ne se relèvera pas. Il s'en faut de peu qu'ils ne demandent à M. Casimir-Perier de se soumettre ou de se démettre. Quelques-uns, pourtant, le prennent sur un autre ton, et, affectant pour lui un réel intérêt, lui prodigent leurs conseils. Ils le connaissent, disent-ils, ils l'estiment, ils le croient supérieur à ses ministres et à ses amis, plus dégagé d'esprit, plus libéral, plus radical, et ils lui montrent dans l'élection de Nogent-sur-Seine un premier avertissement dont il fera bien de tenir compte.

Tout peut encore être sauvé. Qu'il s'arrache seulement aux suggestions de son entourage, qu'il revienne à ses tendances naturelles, qu'il rompe avec le parti qui l'a porté au pouvoir, et les radicaux, ou du moins quelques-uns d'entre eux, le recevront comme l'enfant prodigue. Il est probable que les caresses des uns ne feront pas sur M. le Président de la République plus d'impression que les violences des autres : il sait à quoi s'en tenir sur les dispositions véritables des radicaux envers lui. Si ceux-ci avaient attendu un acte de sa part, une intention manifestée, une velléité devenue apparente, on aurait pu s'y tromper et croire qu'ils attaquaient une politique. C'est à l'homme même qu'ils en veulent. Quoi qu'il dise ou qu'il fasse, et quand même il ne dirait et ne ferait rien, ils le traiteront en ennemi. N'ont-ils pas déclaré dans leurs journaux qu'à la suite des grandes manœuvres qui l'ont mis en contact d'abord avec l'armée et ensuite avec la population de Châteaudun, M. Casimir-Perier avait rencontré partout un accueil glacial ? Il faudrait que l'armée eût perdu le sentiment de sa noble mission si elle n'avait pas été sensible au mâle et patriotique langage que M. Casimir-Perier lui a tenu : elle l'a écouté en silence parce que tel était son devoir. Quant à la ville de Châteaudun, elle a reçu M. le Président de la République comme un hôte illustre et respecté. On n'était pas là dans le Midi ; il ne fallait pas s'attendre aux démonstrations bruyantes qu'ont provoquées nos ministres lorsqu'ils sont allés à Orange ; chaque région de la France a son humeur et son caractère particuliers. Ceux qui ont suivi M. le Président de la République dans son voyage à Châteaudun sont revenus très satisfaits de la réception qui lui a été faite ; mais les radicaux ont affecté de dire qu'elle avait été des plus froides, et ils en ont tiré une confirmation nouvelle des sentimens qu'ils attribuent au pays.

Peut-être avaient-ils besoin de faire sonner très haut ces succès plus ou moins factices, pour faire oublier certains désagrémens qu'ils viennent encore d'éprouver. Ils n'ont pas mené beaucoup de bruit, et pour cause, autour de la dissolution du conseil municipal de Toulouse et du déplacement de M. le préfet de la Haute-Garonne. Les faits qui ont motivé ces mesures sont tellement scandaleux qu'il est difficile d'y trouver des circonstances atténuantes. Il existe depuis quelques années, à Toulouse, une bande de faussaires politiques, qui, après s'être emparés de la mairie, ont réussi à s'y maintenir jusqu'à ce jour par la corruption et par la fraude. Le procédé qu'ils ont employé est des plus simples ; un enfant pourrait l'appliquer : il consiste à falsifier les listes électorales, soit par des retranchemens, soit par des surcharges. On biffe un nom, celui d'un adversaire, on en met un autre, celui d'un ami. Peu importe que l'ami soit absent au moment du scrutin, ou qu'il soit failli, ou même qu'il soit mort : les listes électorales, dans la colonne des émargemens, n'en portent pas moins la trace de son

vote. Pour des hommes qui connaissent bien le terrain électoral et qui, leurs pointages faits, savent à quelques voix près combien il leur en manque pour se procurer la majorité qu'ils n'ont pas, c'est un jeu de triturer les listes électorales de manière à les mettre au point voulu. Il y avait à la mairie de Toulouse, au Capitole, un bureau des élections où ce genre de travail se faisait sans la moindre pudeur : on n'y mettait même pas de précaution. A quoi bon? La municipalité s'était si bien emparée de l'administration préfectorale et exerçait sur elle une action si forte qu'elle ne craignait rien de ce côté. La préfecture possède un double des listes électorales : sur la demande de la municipalité ou de ses agens, cette liste a été communiquée sans réserve, sans surveillance, sans contrôle, afin d'être l'objet des mêmes remaniemens que celle de la mairie, et d'assurer sa conformité avec elle. La chose est à peine vraisemblable, et cependant elle est vraie. Le préfet, M. Cohn, a-t-il été personnellement au courant de tout ce qui s'est passé? On hésite à le croire, mais il aurait dû l'être, et sa responsabilité, dans toutes les hypothèses, est gravement engagée. M. Cohn ne manque ni d'intelligence, ni d'expérience; seulement, comme tant d'autres, il a pratiqué avec docilité le système de la concentration républicaine, qui, à Toulouse, se faisait au profit des radicaux, et il est devenu peu à peu le complaisant de ces derniers. Il a laissé faire, ne se doutant peut-être pas du point où les choses seraient poussées, et, quand il l'a su, il a cru devoir couvrir des abus qui ne pouvaient éclater au jour sans jeter le discrédit sur toute la politique dont il avait été l'instrument. Est-ce à dire que les faits en question n'étaient pas connus à Toulouse? Ils l'étaient fort bien, et ceux qui en avaient été les victimes n'avaient pas manqué de protester. Ils ont protesté contre les élections municipales; ils ont protesté contre l'élection législative de M. Calvinhac, qui a été faite au moyen des mêmes listes falsifiées. On ne saurait douter aujourd'hui que M. Calvinhac n'a pas été élu député de Toulouse l'année dernière : il n'en a pas moins été validé par la Chambre, et comme le jugement de celle-ci est sans recours ni appel, il restera au Palais-Bourbon pour représenter des électeurs qui ne l'ont pas nommé. On savait tout cela, on le disait, on le répétait; puis, devant le mauvais vouloir de la préfecture, l'insuccès des réclamations introduites auprès de la juridiction administrative, le peu de confiance qu'inspirait la juridiction ordinaire elle-même aux prises avec des crimes ou des délits politiques, on finissait par se lasser, se dégoûter et se taire. C'est ainsi que, durant plusieurs années, une des plus grandes villes de France, une des plus intelligentes et des plus éclairées, a subi la tyrannie d'une association de faussaires, qui se partageaient les places et les traitemens ou les distribuaient à leurs amis, comme s'il n'y avait plus ni administration, ni justice, ni publicité à redouter.

Cet état de choses durerait encore, s'il n'avait pas été dénoncé par

un complice. Les auteurs de tant de méfaits jouissaient d'une si paisible sécurité de conscience qu'ils n'ont pas suffisamment ménagé un de leurs confidens, le sieur Mascaras. Mascaras savait tout, il avait pris part à tout, et naturellement il entendait être largement payé de ses complaisances : on a eu le tort de ne pas le rétribuer assez et de ne pas prendre garde à sa mauvaise humeur toujours croissante. On lui a fait des promesses, on ne les a pas tenues. Alors Mascaras a tout dit, tout écrit dans les journaux, avec un tel éclat que, bon gré mal gré, la justice a dû se saisir de l'affaire. L'instruction a été confiée à un magistrat qui a rempli son devoir et ne s'est laissé arrêter à aucune considération extérieure à l'affaire elle-même. Il semble que la Chambre des mises en accusation n'ait pas montré tout à fait le même caractère, car les hommes désignés par l'opinion comme les principaux coupables ont été mis hors de cause : l'accusation n'a retenu que les comparses. Mais le procès qui s'ouvrira le mois prochain réserve, dit-on, beaucoup de surprises, et il est probable que la vérité s'en dégagera tout entière. En attendant, que devait faire le gouvernement ? Dissoudre le conseil municipal de Toulouse et frapper de disgrâce le préfet de la Haute-Garonne. Il a peut-être mis plus longtemps qu'il n'aurait fallu à prendre ce parti ; il ne l'a même pris qu'à moitié en ce qui concerne M. Cohn, qui a été seulement envoyé à Saint-Étienne, dans une préfecture moins importante que Toulouse, mais non pas moins difficile et où il ne faut pas déployer moins de vigueur et d'énergie. Quoi qu'il en soit, M. Dupuy a rempli son devoir. Il est fâcheux seulement que, comme à Cempuis, on ait attendu pour agir que les faits aient été portés à la connaissance du public par un grand journal de Paris. Mais c'est bien le moins, puisque nous avons les inconvénients de la liberté absolue de la presse, que nous en ayons aussi les avantages. On vient de voir coup sur coup, à deux reprises différentes, que certains faits qui se sont perpétués longtemps dans l'ombre ne peuvent pas supporter vingt-quatre heures de publicité.

Cependant, si cette démonstration est faite à Toulouse, elle ne l'est peut-être pas au même degré à Cempuis. Là, des incidens nouveaux sont survenus et ont rouvert la question au moment même où on pouvait la croire fermée. La lutte est engagée entre le gouvernement et le Conseil général de la Seine, qui n'est pas encore réuni, mais qui se réunira bientôt, et où une interpellation est bruyamment annoncée. Déjà la commission de surveillance, — c'est sans doute par ironie qu'on lui donne ce nom, — a énoncé une première protestation. Il paraît que M. le préfet de la Seine n'a pas pris agrément avant de révoquer M. Robin, le directeur de l'orphelinat Prévost : cette formalité ayant été omise, la révocation est nulle et non avenue. Tel est du moins l'avis de la commission. Nous vivons dans un temps où il ne faut pas s'étonner de grand'chose : cependant nous sommes surpris que les deux fonction-

naires qui font partie de cette commission n'aient pas encore envoyé leur démission à son président. Il est vrai que l'un d'eux est cet extraordinaire chef de division qui, chargé par M. le préfet de la Seine de notifier sa révocation à M. Robin, a réuni autour de lui les élèves de Cempuis pour leur parler en termes émus de la reconnaissance qu'ils devaient à leur directeur. Il était impossible, tout en exécutant la mesure prise par son préfet, de la blâmer plus ouvertement. A la suite de la protestation de la commission de surveillance, M. Robin a déclaré qu'il était chez lui à Cempuis et qu'il n'en sortirait que par la puissance des baïonnettes. Le Conseil municipal de Paris, qui est, comme on le sait, proche parent du Conseil général de la Seine, l'a d'ailleurs encouragé à la résistance par l'entremise de ses principaux membres. Pendant plusieurs jours, la presse a été remplie de conversations de journalistes et de conseillers municipaux : tous ces derniers déclaraient avec colère que M. Robin était une innocente victime du cléricanisme, mais qu'on saurait le défendre et qu'il resterait à l'orphelinat Prévost, faute de quoi, le Conseil général supprimerait le crédit qui fait vivre l'établissement, et celui-ci deviendrait ce qu'il pourrait. *Sit ut est*, disaient-ils en répétant un mot célèbre, *aut non sit!* Il n'y a certainement pas lieu d'être en peine de la manière dont se terminera, entre le gouvernement et le Conseil municipal ou général, un conflit dont le chantre du *Lutrin* serait seul digne de raconter les péripéties. A coup sûr, force restera à la décision du ministère et du préfet de la Seine; mais, en attendant, M. Robin est à Cempuis; il se cantonne dans ses appartemens; il brave ouvertement l'autorité. C'est un triste exemple qu'il donne à ses élèves, pour compléter les enseignemens de tous les genres qu'il leur a déjà prodigués. On se demande ce qui peut se passer dans le cerveau des orphelins de Cempuis, et quelles idées d'aussi singulières leçons de choses doivent y faire entrer pêle-mêle ! Il serait temps d'en finir avec une comédie qui ne saurait se prolonger sans devenir, pour les pupilles de la Seine, une nouvelle école d'immoralité.

Si nous n'avons pas parlé, il y a quinze jours, du discours que M. Crispi a prononcé à Naples et des circonstances qui l'ont accompagné, c'est parce que ce discours n'était important que par l'effet qu'il devait produire, et que nous voulions donner à celui-ci le temps de se manifester. L'impression a été des plus vives; toutefois, il serait difficile de dire ce qu'il en subsiste aujourd'hui. Il semble que M. Crispi ait cédé surtout à ce besoin d'étonner qui fait partie de son caractère, ou peut-être à une de ces impressions véhémentes qui ne sont pas rares chez nos voisins d'Italie, mais qui passent vite, et où il serait dangereux de chercher l'indication d'une idée préconçue et encore moins d'une conduite arrêtée en vue d'être suivie. Quoi qu'il en soit, rien n'a confirmé les espérances que le discours de Naples a fait



naître chez les uns, ni les craintes qu'il a causées aux autres. Il ne reste plus guère de cette improvisation qu'un souvenir déjà à demi effacé. A la vérité, les journaux de M. Crispi d'une part et ceux du Vatican de l'autre se sont empressés, dès le lendemain, d'en diminuer l'importance, et ceux qui y ont vu une sorte d'invite publique à un rapprochement entre le Quirinal et le Vatican en ont été pour leurs frais d'imagination. Peut-être le discours de Naples n'a-t-il été, en somme, qu'un écho de celui de Kœnigsberg. M. Crispi a parlé de Dieu comme l'empereur Guillaume a l'habitude d'en parler lui-même : il y a mis seulement la fougue et la passion qui lui sont habituelles. L'horreur que lui inspire la secte anarchiste n'a pas peu contribué aussi à porter son langage à un diapason très élevé : « Une secte infâme, a-t-il dit, est sortie des antres les plus noirs de la terre ; elle a inscrit sur son drapeau : — Ni Dieu, ni maître ! — Unis aujourd'hui dans une fête de reconnaissance, serrons nos rangs pour combattre ce monstre ; inscrivons sur notre bannière : — Avec Dieu, avec le roi, pour la patrie ! — Cette devise n'est pas neuve ; elle est une conséquence logique de celle de Mazzini, après le plébiscite du 21 octobre 1860. Portons haut ce drapeau et montrons-le au peuple comme un signe de salut. *In hoc signo vinces !* » Ce mélange imprévu de Mazzini et de Constantin était fait pour surprendre. M. Crispi s'est inspiré jusqu'ici beaucoup plus du premier de ces modèles que du second. Ses débuts dans un rôle tout nouveau pour lui devaient naturellement attirer l'attention. Ils ont même causé du scandale parmi les libres penseurs et les francs-maçons, et on assure que M. Crispi a eu quelques difficultés avec ces derniers. Ils se sont demandé si le ministre sur lequel ils comptaient le plus n'allait pas trahir la plus sainte des causes ; ils l'ont accusé de s'inspirer lui aussi de cet esprit nouveau qui, depuis quelques mois, a si fort affligé les frères et amis. M. Crispi a été traité comme un autre M. Spuller, ce qui a dû lui être pénible.

Il ne l'avait pas mérité, et les doutes qui avaient pu naître à ce sujet sont aujourd'hui dissipés. Ce qui avait fait presque croire à un complot, c'est l'annonce, concordant avec le discours de Naples, de deux actes émanés, l'un du gouvernement royal, l'autre du gouvernement pontifical, et qui témoignaient d'une bonne volonté en apparence réciproque, alors qu'elle n'était peut-être que simultanée. Le gouvernement italien a donné l'*exequatur* au patriarche de Venise, auquel il l'avait refusé jusqu'ici sous prétexte qu'il avait été irrégulièrement nommé par le Saint-Siège, et celui-ci a créé une préfecture apostolique en Érythrée, préfecture qui sera confiée à des capucins italiens. On ne saurait croire à quel point l'opinion publique a été sensible à ce fait que le bref pontifical a parlé en propres termes de la « colonie d'Érythrée », qu'elle reconnaissait ainsi au nom de l'Église. Au fond de toute âme italienne, persiste l'espoir qu'un jour ou l'autre le pape et le roi

finiront par se réconcilier, grâce à une « combinaison » qui est, à la vérité, difficile à trouver. Pour la première fois, le Saint-Père semblait consacrer une œuvre italienne, et celle de toutes à laquelle l'amour-propre de nos voisins s'est le plus légitimement attachée. Ils lui en ont su grand gré. Peut-être aussi, — mais nous ne voulons pas insister sur ce point, — ont-ils cru que la décision du Vatican serait peu agréable à la France, ce qui ne laissait pas d'en augmenter encore l'intérêt. La nouvelle préfecture apostolique est, en effet, détachée de celle qui appartenait jusqu'à ce jour aux lazaristes français de Kéren. Nos missionnaires sont dépossédés au profit des missionnaires italiens; mais, si nous pouvons regretter la nécessité qui s'est imposée au Saint-Siège, avons-nous le droit de nous en plaindre? Le pape fait pour l'Italie en Érythrée ce qu'il a fait pour la France en Tunisie, ce qu'il fait partout en vertu d'une règle dont on ne saurait contester la sagesse et qui consiste à reconnaître les situations de fait, afin de s'y accommoder. Les mêmes capucins italiens qui vont être chargés de la préfecture apostolique d'Érythrée ont été forcés autrefois de quitter la Tunisie lorsque notre établissement y est devenu définitif. Le cardinal Lavigerie n'a pas hésité à les faire embarquer, et, bien que le procédé ait été un peu leste, le pape l'a accepté. L'établissement des Italiens en Érythrée a, dès maintenant, un caractère assez solide pour que le Saint-Siège y prenne les dispositions qu'il prend ailleurs : il a donc remis l'administration spirituelle de la colonie entre des mains italiennes. Nous n'avons rien à dire à cela, convaincus que le Saint-Siège respectera partout nos propres intérêts et les droits qu'une longue tradition nous a assurés. Mais, pour revenir à M. Crispi, on n'ignore pas avec quelle ardeur passionnée il s'est épris de tout ce qui touche cette colonie érythréenne dont il a fait sa chose, et où un récent et brillant succès vient de lui causer une joie si profonde. Patriote avant tout, facilement impressionnable, prompt aux manifestations extérieures, il a cru sans doute que la satisfaction que lui donnait le Saint-Père l'obligeait à faire quelque politesse au bon Dieu, et il a associé son nom à celui du roi, en invoquant au surplus l'autorité de Mazzini. Tout donne à croire que le discours de Naples n'a pas eu une autre portée.

Celui que M. le comte Kalnoky vient de prononcer devant la délégation autrichienne a eu, ce nous semble, une signification plus précise. On attache, chaque année, une certaine importance à ce discours, et on s'efforce, non sans quelque subtilité parfois, d'y lire même entre les lignes, afin de deviner les modifications plus ou moins insensibles qui ont pu s'introduire dans l'orientation politique de la monarchie. Le discours de cette année n'a pas besoin de commentaires : il est d'une netteté parfaite. L'intention pacifique en est évidente et sincère.

Après avoir fait l'éloge de la Triple Alliance et répété en l'honneur de cette combinaison politique le thème un peu banal que nous avons entendu si souvent, M. le comte Kalnoky a insisté avec quelques développemens sur les bons rapports de l'Autriche-Hongrie, non seulement avec l'Angleterre, mais même avec les puissances qui pourraient se croire plus particulièrement visées par la Triplice : à savoir la France et la Russie. Il a constaté que ces rapports étaient devenus plus cordiaux avec nous à la suite du séjour que l'empereur et l'impératrice ont fait sur notre territoire et des marques de respect qui leur y ont été données. Quant à la Russie, l'Autriche-Hongrie vient de conclure pour dix ans avec elle un traité de commerce, « éminemment propre, a déclaré M. le comte Kalnoky, à fournir une base solide à de bonnes relations réciproques, car un rapprochement dans le domaine économique a toujours un contre-coup sur les rapports politiques. » C'est là une vérité généralement admise partout, — excepté en France. Toute cette partie du discours ministériel mérite d'être approuvée; elle ne nous apprend toutefois rien de bien nouveau. Il n'en est pas de même de la seconde, où M. le comte Kalnoky parle des petits royaumes des Balkans. On ne retrouve plus cette année, dans son langage, le même optimisme que les années précédentes. Qu'est devenu le temps où il citait complaisamment la Bulgarie comme un pays modèle, auquel il n'avait que des félicitations et des encouragemens à adresser? Il la proposait en exemple à tous ses voisins. Aujourd'hui, le ton est changé. M. le comte Kalnoky ne cache pas que sa confiance dans la Bulgarie tenait à la personne de M. Stamboulof et à la fermeté avec laquelle ce ministre résolu y dirigeait les affaires. Il semble oublier tout à fait le prince Ferdinand, un prince autrichien pourtant, et qui, en somme, a montré plus de valeur qu'on ne lui en supposait à l'origine. On comprend aujourd'hui pourquoi M. Stamboulof, depuis sa chute, a montré une si tranquille arrogance envers le prince qui l'a disgracié : il se sentait, il se savait soutenu par l'Autriche, et M. le comte Kalnoky a dénoncé par avance la faute grave que l'on commettrait si on en venait à lui intenter un procès. M. Stamboulof reste donc le client de l'Autriche, après avoir été son instrument, et certes il a mérité la bienveillance qui lui est prodiguée avec tant d'éclat. Mais il faut avouer que, si sa stabilité tenait uniquement à la personne et à la politique de M. Stamboulof, la Bulgarie mériterait médiocrement les éloges qu'on lui donnait naguère, car la dictature, et la plus brutale de toutes, ne saurait passer pour un état normal et satisfaisant. Le discours de M. le comte Kalnoky aura-t-il quelque influence sur les résolutions du prince Ferdinand et sur la situation intérieure de la principauté? L'avertissement qui en ressort, et qui n'est pas exempt de quelque rudesse, sera-t-il entendu? On le saura bientôt. Le gouvernement austro-hongrois met généralement plus de soin à ne pas découvrir son action, pourtant

si efficace, sur les pays balkaniques. En parlant de la Roumanie, et même de la Serbie, M. le comte Kalnoky a usé de ses précautions ordinaires, et, tout en regrettant certains désordres qui se sont produits dans ce dernier pays, il a exprimé sa confiance dans la bonne volonté de son jeune roi. La Bulgarie et le prince Ferdinand seuls ont été assez malmenés. Il est vrai que le prince Ferdinand a renvoyé M. Stamboulof, et que le roi Alexandre a rappelé son père : on conçoit que le gouvernement autrichien considère ces deux actes à des points de vue très différents.

M. Hanotaux a envoyé M. Le Myre de Vilers à Madagascar, porteur d'instructions confidentielles dont le secret a été bien gardé. Mais, si on ignore le texte exact de ces instructions, le sens général en est connu ou deviné de tout le monde. La situation de notre résident général à Tananarive, celle de nos compatriotes dans la grande île africaine, sont devenues intolérables, dangereuses même, et le moment paraît venu pour le gouvernement de la République de prendre une résolution. Il faut, ou évacuer, ou ramener le gouvernement hova au respect de notre traité de 1885. Évacuer, personne en France n'oserait le conseiller; quant au traité, à peine était-il signé que le gouvernement hova en méconnaissait les prescriptions, et, pour dire le vrai, il ne l'a jamais fidèlement exécuté. Les droits que ce traité nous confère sont pourtant très limités, et le gouvernement hova, en les respectant, n'aliénerait qu'une assez faible partie de son indépendance. Notre protectorat, en effet, se réduit pour nous à présider aux relations extérieures de la reine de Madagascar : du reste, nous nous sommes interdit toute immixtion dans l'administration intérieure du pays. C'est peu sans doute; mais si on se rappelle quelle était notre situation à la fin de 1885, et dans quel profond discrédit était tombée alors la politique coloniale, on comprendra que nous n'ayons pas exigé davantage. Nous n'aurions pas pu l'obtenir sans faire une expédition en règle, et l'état des esprits ne permettait même pas d'y songer. Il ne faut pas oublier qu'à ce moment, le maintien de l'occupation du Tonkin n'a été voté qu'à quatre voix de majorité : encore ne l'a-t-il été que parce que la nouvelle du traité conclu avec le gouvernement malgache était arrivée la veille à Paris. Tel qu'il est, ce traité nous a donc rendu un grand service. Il était d'ailleurs suffisant, et, à la condition d'être respecté, il nous permettait d'attendre longtemps et patiemment avant de faire un pas nouveau. Il nous assure, en effet, une situation privilégiée à Madagascar et ferme la porte aux ambitions étrangères : ce sont là des avantages qui réservent l'avenir et dont nous pouvions certainement nous contenter dans le présent. Par malheur, le gouvernement hova, après nous avoir fait ces concessions sur le papier, s'est empressé de nous les retirer dans la pratique. Cette médiocre affaire de l'*exequatur*, dont on a tant

parlé, a montré toute sa mauvaise volonté; même dans une question de pure forme, il refusait de nous prendre pour intermédiaires avec les consuls étrangers. En 1890, au moment du règlement des affaires de Zanzibar, nous avons obtenu de l'Angleterre, en échange de nos renonciations sur ce point de l'Afrique, qu'elle reconnût notre protectorat sur Madagascar avec toutes ses conséquences. C'est une précaution que nous avons bien fait de prendre avec la seule puissance qui ait, comme nous, des intérêts sérieux dans la grande île; mais il aurait été prudent de la tenir secrète et de ne nous en prévaloir qu'au moment opportun. Les Malgaches y ont vu une menace, et, si nous avons cru qu'ils en seraient intimidés, nous nous sommes complètement trompés. A partir de ce moment, les difficultés avec eux ont pris un caractère de plus en plus aigu; elles se sont multipliées et sont devenues insolubles. Enfin l'heure a sonné où notre résident général a déclaré que la situation n'était plus tenable et où il a demandé son rappel.

Avant de rompre avec le gouvernement malgache et d'arrêter ses résolutions dernières, M. le ministre des Affaires étrangères a cru devoir faire une nouvelle tentative de conciliation: il a envoyé M. Le Myre de Vilers à Tananarive. On le lui a reproché, et un assez grand nombre de journaux se sont efforcés, soit de discréditer par avance la personne de notre envoyé extraordinaire, soit de condamner sa mission comme une perte de temps inutile. Il aurait pourtant été difficile de faire un meilleur choix que M. Le Myre de Vilers. Le rôle qu'il a déjà joué à Madagascar, où il a été notre premier résident général, la connaissance qu'il possède des choses et des hommes à Tananarive, l'expérience que les Hovas ont faite de sa fermeté et aussi de sa modération, l'heureux succès de la mission récente qu'il a remplie au Siam, tout le désignait à la confiance du gouvernement. Nul n'était plus capable que lui de réussir, et il faut souhaiter qu'il réussisse.

On est stupéfait lorsqu'on lit dans certains journaux tout ce qu'ils racontent complaisamment sur l'extraordinaire fertilité de l'île de Madagascar et sur la facilité qu'y présente l'établissement de notre domination. Il y a beaucoup d'exagération sur le premier point et une légèreté impardonnable dans tout ce qu'on dit du second. La vérité est qu'une expédition à Tananarive est une affaire grave, pénible, onéreuse, dont nous viendrons à bout évidemment; qui pourrait en douter? mais à la condition d'y consacrer beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Lorsqu'on pense qu'il n'y a pas la moindre route dans toute l'île; que nos soldats devraient en ouvrir une à mesure qu'ils avanceraient, soit pour passer eux-mêmes, soit pour faire passer leurs canons et leurs fourgons; qu'ils iraient dès lors très lentement, à travers un des pays les plus fiévreux du monde; qu'ils seraient continuellement harcelés par l'ennemi; qu'ils devraient maintenir avec soin des communications avec la mer, tant pour évacuer leurs malades que pour se

procurer des vivres sur un sol désert et stérile; enfin qu'arrivés à Tananarive, ils risqueraient fort de n'y pas trouver le gouvernement hova et d'être obligés de poursuivre encore plus loin; lorsqu'on songe à tant de difficultés accumulées, on se prend à désirer très vivement que la mission de M. Le Myre de Vilers soit couronnée de succès. Le moment est à tous égards mal choisi pour nous engager dans une entreprise militaire à Madagascar. Aussi ne l'avons-nous pas choisi. C'est le gouvernement hova qui, par sa mauvaise foi, nous a acculés à la nécessité où nous sommes, et il ne faut pas qu'il s'y trompe, après l'avoir constatée et acceptée, nous irons jusqu'au bout. Quoi qu'il doive nous en coûter, notre honneur est engagé à rendre réel un protectorat que nous avons notifié à l'Europe. Nous demandons seulement la stricte exécution du traité de 1885 : si on nous la refuse, nous aurons le regret de recourir, pour l'imposer, à d'autres moyens que les moyens diplomatiques. Le gouvernement hova nous y aura forcés. Ceux qui le connaissent le mieux sont malheureusement portés à croire qu'il résistera à M. Le Myre de Vilers. Depuis quelques années, son infatuation a grandi dans des proportions considérables. Notre longanimité si longtemps prolongée l'a trompé sur l'énergie finale de nos résolutions. Peut-être aussi a-t-il été entretenu dans ses illusions par les étrangers qui sont si nombreux sur son territoire, et dont quelques-uns voient avec impatience la situation que les traités nous y ont donnée. On ne saurait pourtant sans injustice accuser les gouvernemens auxquels ils appartiennent : l'attitude de ceux-ci a toujours été correcte à notre égard, et l'Angleterre a rempli les engagements qu'elle avait contractés avec nous. Mais ce n'est ni à l'Angleterre, ni à l'Allemagne, à faire reconnaître par le gouvernement hova le protectorat qu'elles ont reconnu elles-mêmes. Ce devoir nous appartient exclusivement, et, d'une manière ou d'une autre, nous n'y faillirons pas.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

## ÉTUDES DIPLOMATIQUES

---

# L'ALLIANCE AUTRICHIENNE

(TRAITÉ DE 1756)

---

### III <sup>(1)</sup>

#### L'ENTREVUE DE BABIOLE

---

Malgré le ton hautain sur lequel étaient rédigées les notes ou plutôt les sommations que l'Angleterre avait adressées à Marie-Thérèse, l'attitude tout aussi fière prise par l'impératrice pour y répondre causait au roi George et à son cabinet plus d'inquiétude qu'ils n'en voulaient laisser paraître. Dans toutes les guerres précédemment soutenues contre la France, l'Angleterre, ne pouvant disposer que d'un très faible contingent de troupes de terre, avait toujours eu l'art de suppléer à cette infériorité par le concours d'une des grandes puissances du continent, ce qui lui permettait de consacrer toutes ses ressources au développement de ses forces maritimes. C'est grâce à cet appui prêté par des voisins jaloux de la grandeur française, que Guillaume III avait pu tenir tête à Louis XIV, que Marlborough avait pu vaincre à Malplaquet et à Ramillies, et que la puissance britannique, consacrée par le traité d'Utrecht, venait encore d'être plutôt confirmée qu'ébranlée par la paix d'Aix-la-Chapelle. Si l'Autriche persistait à lui refu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1<sup>er</sup> septembre.

ser son concours, tout auxiliaire de ce genre allait maintenant lui faire défaut. Elle ne pouvait même compter sur l'assistance de sa plus docile et fidèle compagne, cette Hollande qui lui était attachée (suivant la vive expression de Frédéric), comme une chaloupe est amarrée à un vaisseau de guerre. L'abandon de l'Autriche condamnait la République à l'inaction, l'état obéré de ses finances lui permettant à peine de pourvoir par ses propres forces à la sécurité de son territoire. De plus, le prince de Nassau venait de mourir, et sa veuve, exerçant au nom de son jeune fils un pouvoir toujours menacé, devait se maintenir dans une stricte neutralité sous peine de fournir de spécieux prétextes à l'opposition des adversaires du stathoudérat qui gardaient d'anciennes sympathies pour la France. Aussi le jour où, par un retour de vigueur (qu'avec le tempérament français on pouvait craindre même du conseil débile de Louis XV), une armée partie de Lille ou de Cambrai viendrait à franchir la frontière de Flandre, elle ne devait rencontrer aucune résistance sérieuse; et la fameuse barrière, élevée contre l'ambition des héritiers de Louis XIV, serait emportée au premier assaut. Ce n'étaient pas quelques milliers de Hessois, achetés à grands frais et toujours prêts à se laisser mettre à l'enchère, qui entreprendraient de la défendre. Trente mille Russes dussent-ils même arriver à la rescousse, il était douteux qu'ils pussent traverser l'Allemagne en paix, et certain qu'ils ne paraîtraient jamais à temps ni sur le Rhin ni sur la Meuse.

Encore n'était-on pas sûr que les subsides nécessaires pour se procurer un secours si chèrement payé et si insuffisant fussent accordés sans difficulté par le Parlement. L'opinion régnante à Londres, — dominée par les préoccupations et les espérances de la lutte commerciale et maritime, — voyait avec une répugnance croissante tous les sacrifices faits pour des intérêts d'un autre ordre dont des politiques seuls appréciaient toute l'importance. Dans les comptoirs, dans les tavernes de la cité, comme dans les couloirs de la Chambre des communes, on se plaisait plus que jamais à croire, et même à redire assez haut, que tout soldat envoyé et tout écu dépensé sur le continent n'avait d'autre destination que de servir la prédilection de l'électeur de Hanovre pour son patrimoine germanique. Cette complaisance témoignée à une fantaisie royale aux dépens de la vraie cause de la nation avait déjà été, on le sait, pendant toute la durée de la dernière guerre, le thème constamment exploité par l'opposition parlementaire. Il fallait s'attendre qu'au moment où on apercevait à l'horizon la menace de charges nouvelles et indéfinies, l'attaque serait reprise avec un redoublement de vivacité et un surcroît de violence.



« On vient de découvrir, écrivait plaisamment Horace Walpole (oubliant que le ministre son père avait été en butte précisément aux mêmes reproches), qu'il y a en Angleterre un pays appelé le Hanovre, qui est constamment exposé aux incursions des Français et des Prussiens (on appelle Prussiens un corps de hussards qui fait partie de l'armée française), et il a été jugé nécessaire de prendre en solde des Hessois, des Russes et autres gens habitant dans le voisinage de cette partie de la Grande-Bretagne, afin de préserver cette contrée de toute attaque. La convenance d'une mesure de ce genre est facile à comprendre. Il y a pourtant des personnes qui ne peuvent se défaire des préjugés de leur éducation, et qui, attachées à l'ancienne géographie, ne veulent pas croire qu'il y ait une province de Hanovre en Angleterre, et, ne trouvant pas cette contrée sur la carte, pensent que l'Angleterre n'avait aucun besoin de ces mercenaires : entre autres un certain William Pitt, contestant absolument cette nouvelle géographie, a déclaré qu'il s'opposerait de toutes ses forces à ce genre de traité. »

Effectivement, le célèbre Pitt sortait à ce moment même du conseil où, très gêné qu'il était par l'antipathie que le roi éprouvait pour sa personne, il n'occupait qu'un office secondaire : et il annonçait que, dès que les conventions relatives aux subsides de la Hesse et de la Russie seraient apportées au Parlement, il profiterait de sa liberté pour les écraser des foudres de son éloquence. Il entraînait avec lui dans sa retraite le chancelier de l'Échiquier, qui refusait de mettre sa signature aux bills qu'en sa qualité de ministre des finances il aurait été chargé de présenter.

Par une singulière coïncidence, ce financier rebelle avait, pour motiver son opposition, une raison toute particulière dont il ne faisait probablement pas mystère : car c'était ce même sir John Legge qui, envoyé peu de temps avant la paix d'Aix-la-Chapelle en mission temporaire à Berlin, avait reçu les confidences de Frédéric. Il était revenu convaincu que ce souverain, sur lequel toute l'Allemagne avait les yeux fixés, n'aspirait au fond de l'âme qu'à se détacher de l'alliance compromettante de la France et n'attendait qu'une chose pour tendre la main à l'Angleterre : c'était d'être assuré qu'il lui serait fait bon accueil, et qu'on désarmerait la sotte rancune dont il était l'objet de la part de son oncle. Dès lors pourquoi acheter à grands frais des mercenaires d'une fidélité toujours douteuse, quand il suffisait de ne pas s'entêter dans une hostilité sans motifs pour acquérir un soutien puissant avec lequel (fallût-il aussi le payer) on aurait au moins le prix de ses sacrifices ? C'était l'avis de tous les gens sensés jusque dans

l'entourage du roi, et peut-être même eût-ce été l'avis aussi du premier ministre si, n'ayant d'autre soutien que la faveur royale, il n'eût craint de l'exprimer tout haut. « C'est la Prusse, — écrivait un diplomate expérimenté, que le cabinet du duc de Newcastle comptait parmi ses meilleurs amis, — qui tient aujourd'hui la balance de l'Europe : nous pouvons regretter, mais nous ne pouvons empêcher qu'il en soit ainsi ; et s'il était possible de surmonter une haine et une rancune invétérées, et d'arriver par degrés à cimenter une solide alliance et même une amitié intime entre Sa Majesté et ce prince (ce que nous n'avons jamais essayé, ni, je le crains, même désiré) nous élèverions ainsi contre la plus formidable ambition qui menace la liberté de l'Europe (dont la nôtre dépend) un boulevard plus solide que celui qu'aucune alliance pourrait nous fournir, et Sa Majesté serait à l'abri de toute crainte. (1) »

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, cet attachement extrême de George II à ses possessions germaniques, objet de si vives censures, fut précisément ce qui lui fit enfin ouvrir l'oreille aux sages avis qu'il avait jusque-là repoussés. Malgré tout le prix que la politique anglaise avait toujours attaché à l'indépendance des Pays-Bas, malgré tout le sang anglais versé pour la défendre, le danger certain auquel ce précieux intérêt allait être exposé n'aurait peut-être pas suffi pour l'émouvoir. Mais quel serait le sort du Hanovre si, l'Autriche devenue indifférente, la Prusse restait hostile ? Qui garantirait le cher électorat soit contre une pointe hardiment poussée par une armée française à travers l'Allemagne, soit contre une attaque portée à l'improviste par le puissant voisin qui n'avait qu'à étendre le bras pour frapper un coup mortel ? Entre une crainte et une rancune également indignes d'une âme royale, George hésita longtemps, mais enfin, la prudence faisant taire la haine, il se décida à autoriser ses ministres à faire une ouverture indirecte au roi de Prusse pour obtenir de lui la promesse de son appui ou, tout au moins, de sa neutralité.

L'intermédiaire chargé de sonder le terrain se trouva naturellement désigné : ce fut un parent commun des deux souverains, le duc de Brunswick-Wolfenbüttel, appartenant à la maison électoralale qui occupait le trône d'Angleterre et mari d'une sœur du roi de Prusse. On avait fait espérer à ce prince qu'une de ses filles pourrait être recherchée en mariage par le jeune prince de Galles, petit-fils de George II et devenu, depuis la mort de son

(1) *Mémoires de lord Walpole*, t. III, p. 319. Lord Walpole était le frère du ministre et l'oncle de l'écrivain du même nom ; il avait longtemps représenté l'Angleterre en France en qualité d'ambassadeur.

père, l'héritier direct de la couronne. Le duc était naturellement ébloui par la perspective d'une si haute alliance : un scrupule pourtant le retenait et l'empêchait d'entrer, sans quelque embarras, dans ce projet flatteur. Il était du nombre des petits princes allemands, cliens du roi de Prusse, que, sur la demande instante de leur protecteur, la France avait pris à sa solde et qui, en échange, lui avaient promis leurs suffrages à la Diète et leur concours éventuel en cas qu'une nouvelle lutte fût engagée dans l'Empire. Il touchait, en cette qualité, une rente dont chaque semestre était payé par la légation française à Berlin, et le traité qui en avait réglé le montant et les échéances n'expirait que dans les derniers mois de l'année courante. Obligé qu'il était ainsi envers la France, pouvait-il, à la veille d'une guerre prête à éclater, entrer avec son ennemie dans une si étroite intimité de famille ? Puis l'honneur n'était pas la seule chose à considérer, il y avait aussi des intérêts d'un autre ordre à ménager. Le subsidie qu'il perdrait ainsi à coup sûr du côté de Versailles, le lui rendrait-on à Londres ? Enfin si le projet venait à ne pas se réaliser, la France, qui ne pouvait manquer d'en avoir connaissance, consentirait-elle ensuite à continuer et à renouveler ses largesses ?

Frédéric, consulté sur ce cas de conscience, calma les inquiétudes de son parent. Personne, lui fit-il dire, ne pouvait trouver mauvais qu'il songeât avant tout au bien de sa famille ; et une fois que sa fille serait devenue princesse d'Angleterre, on trouverait également tout simple qu'il se rangeât du côté où l'appellerait son affection paternelle. On comprendrait même qu'il songeât à tirer de la nouvelle alliance autant de profit que d'éclat, en faisant stipuler en sa faveur des avantages égaux, sinon supérieurs, à ceux auxquels il devrait renoncer. L'essentiel était seulement de ne pas prendre d'engagemens trop contraires à ceux qui le liaient encore pour quelques mois, ce qui, la guerre survenant, pourrait le mettre dans de graves embarras. Cependant, ajoutait le prudent conseiller, comme il ne faut pas *rebuter les gens*, si l'Angleterre exigeait que le père de sa future reine promit de lui prêter un concours armé dans le conflit qui allait s'engager, on pourrait *prendre le biais* de dire qu'on ne lui viendrait en aide que dans le cas assez peu probable où elle aurait à se défendre sur son propre territoire. Quant à la crainte que, le projet de mariage venant à manquer, on ne pût pas rentrer en affaires avec la France, le duc n'avait pas lieu de s'en préoccuper. La France, au contraire, instruite du prix que ses rivaux avaient mis à cette alliance, et du danger qu'elle avait couru de la perdre, ne serait que plus disposée à faire les sacrifices nécessaires pour se l'assurer, et c'est ce

que, lui-même, Frédéric, ne manquerait pas de faire sentir. La consultation ainsi donnée en règle se terminait par ces mots : « Je demande avec instance que le Duc veuille bien ne pas me nommer dans tout ceci, et de faire même semblant comme s'il ne m'avait pas consulté sur cette affaire (1). »

Les secrets de cette nature sont rarement gardés, et il n'est pas sûr que Frédéric comptât lui-même sur la discrétion de son correspondant ; quoi qu'il en soit, l'aisance avec laquelle il engageait un beau-frère, un ami, un des soutiens naturels de sa politique, à passer sans transition d'un bord à l'autre, donnait naturellement à penser qu'il ne répugnerait pas à opérer lui-même au besoin un changement de front du même genre. Ce fut la conclusion à laquelle on arriva dans un conseil tenu à Hanovre, où George s'était rendu, comme il le faisait tous les ans, au grand déplaisir de la nation britannique et de ses propres ministres. Il ne manquait pourtant jamais d'emmener avec lui quelques-uns des membres de son conseil et, cette fois, c'était le secrétaire d'État chargé des affaires d'Allemagne, lord Holderness, qui avait dû l'accompagner. La distance de Hanovre à Brunswick n'étant pas grande, Holderness s'y rendit en personne pour charger expressément le duc d'entrer en conversation avec son beau-frère, et celui-ci ayant craint de se compromettre par une communication purement verbale, un écrit lui fut laissé où il était dit : « Les différends survenus entre l'Angleterre et la France pourraient bien troubler le repos général de l'Europe et même porter le fléau de la guerre au sein de l'Allemagne. On a pourtant de la peine à concevoir sous quel prétexte on voudrait inquiéter un membre de l'Empire et comment on pourrait colorer une attaque sur les États allemands de Sa Majesté Britannique, en haine des mesures qu'elle s'est vue forcée de prendre pour la défense des droits et possessions de sa couronne dans le Nouveau Monde. Une attaque aussi injuste ne pourrait manquer d'être suivie de malheureuses conséquences. Sa Majesté se verrait obligée d'avoir recours aux puissances alliées, et des inondations de troupes étrangères mettraient le comble aux malheurs de l'Allemagne. Une telle calamité intéresse trop Sa Majesté le roi de Prusse pour qu'Elle pût la voir arriver avec tranquillité, et les sentimens patriotiques de ce prince sont trop bien connus pour qu'on puisse douter que, bien loin d'appuyer l'injustice d'une telle attaque, il ne fit effort auprès de ses alliés pour en prévenir les suites funestes... Ce qu'on désire de la part de Son Altesse Sérénissime (le duc de Bruns-

(1) *Pol. Corr.* Frédéric au prince Ferdinand de Brunswick, I, 26 juillet 1755, t. XI, p. 191, 225.

wick) est qu'il tâche de disposer Sa Majesté Prussienne à se prêter aux vues patriotiques de Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, pour la conservation de la paix en Allemagne et de la porter à donner une promesse formelle qu'Elle n'entreprendra rien ni directement, ni indirectement contre les États de Sa Majesté Britannique dans l'Empire, et qu'Elle ne prêterait aucun secours à la France dans le dessein qu'elle pourrait avoir contre Sa Majesté Britannique en Allemagne, et que pareillement Elle ne s'opposera pas aux mesures défensives que Sa Majesté se verrait obligée de prendre au cas d'une telle invasion et même qu'Elle préviendrait et empêcherait la France d'entreprendre rien de pareil. La réciprocité à accorder à Sa Majesté Prussienne serait facile à trouver (1). »

Tout était à remarquer dans ce petit factum rédigé avec adresse et qui touchait Frédéric aux deux points qu'on savait lui être le plus sensibles. C'était d'abord un appel fait à ses sentimens de patriotisme germanique dont il devait rechercher d'autant plus la popularité qu'on lui reprochait d'en avoir donné peu de preuves dans la guerre précédente ; puis, la menace d'une inondation d'étrangers, dont on n'avait pas besoin de lui dire le nom, et qui ne pourraient entrer en Allemagne qu'en passant par son territoire. De plus, en commençant par lui demander seulement de ne pas s'associer aux mauvais desseins de la France, on finissait, moyennant une gradation d'idées habilement ménagée, par le presser formellement de s'y opposer lui-même. Enfin, les derniers mots, sous la forme d'une promesse de réciprocité, contenaient l'offre d'une véritable alliance à conclure moyennant échange d'avantages et de garanties mutuels.

Succédant à la mauvaise humeur de la veille, l'avance était forte, et c'était beaucoup offrir et beaucoup demander du premier coup. Frédéric jugea que c'était trop et que tant de distance ne pouvait être franchie en un jour et d'un seul pas. Sans doute, un rapprochement avec l'Angleterre était ce qu'il avait toujours désiré, mais il en attendait la proposition depuis trop longtemps pour y prendre tout de suite confiance. Trop de doute planait encore sur la durée des meilleurs sentimens auxquels son oncle paraissait revenu, et sur la nature des relations encore subsistantes entre l'Angleterre et l'Autriche dont le refroidissement, bien que visible, n'avait pas encore le caractère d'une rupture officielle et définitive. La querelle entre ces deux anciens alliés, s'il y en avait une, était-elle sérieuse ? L'habitude d'une vieille intimité ne l'em-

(1) *Pol. Corr.*, t. XI, p. 252.

porterait-elle pas sur une susceptibilité de fraîche date ? Et si des deux parts on en revenait aux anciennes amours, quelle serait sa situation, à lui, après avoir offensé la France, en face de ses deux ennemis réconciliés peut-être sur le terrain d'une hostilité commune dont il serait l'unique objet ? Dans cette obscurité il parut prudent de s'abstenir de toute parole décisive. Par une réponse faite sur un ton affecté d'indifférence (mais dont chaque terme fut calculé avec tant de soin qu'il en existe deux textes divers dans la collection des lettres royales), Frédéric se borna à exprimer le regret de voir la paix de l'Europe en péril pour des démêlés si légers, portant sur des possessions lointaines et presque incultes, et dont le jeu ne valait pas la chandelle. Les dangers de l'Allemagne ne lui paraissaient pas tels qu'on semblait le craindre, mais pour les prévenir, il était prêt à faire l'offre de sa médiation à laquelle (si elle était acceptée des parties intéressées) on pourrait joindre celle de l'impératrice ou de telle autre puissance neutre qu'on désignerait, et on aviserait à trouver quelque expédient de nature à ménager l'honneur des deux couronnes.

Un billet confidentiel était joint à cette pièce ostensible : Frédéric y assurait son cher frère et cousin que, s'il se mêlait d'une affaire qui le touchait si peu, s'il entraît dans un *chipotage* dont il n'espérait rien de bon, c'était uniquement pour ne pas compromettre l'alliance désirée par sa nièce. C'est dans cette unique pensée que, bien que très décidé à ne pas faire et à ne pas se laisser *extorquer* la déclaration de neutralité qu'on lui demandait, il autorisait pourtant le duc à jouer le rôle d'entremetteur de manière à ne pas décourager les Hanovriens et à leur laisser bonne espérance. On serait à temps plus tard pour les amuser, en demandant des éclaircissemens et en faisant naître des difficultés. « Dans le fond, disait-il en terminant, je vois que le roi d'Angleterre a la peur bien chaude pour son électorat, et je commence à soupçonner qu'il n'est pas satisfait de la cour de Vienne, sans quoi il ne s'adresserait jamais à moi. Toute cette affaire en général est fort embarrassante, mais avec du secret, de la patience et de l'adresse, j'espère que nous nous en tirerons à notre honneur. J'embrasse ma sœur. Ayez la bonté de brûler cette lettre (1). »

Le duc reçut ces deux épîtres avec une véritable extase d'admiration (c'est l'expression dont il se sert lui-même), et entra sur-le-champ dans la voie lumineuse qui lui était indiquée. En com-

(1) *Pol. Corr.* Frédéric au duc de Brunswick, 12 août 1755, p. 252, 253.

pagnie de la duchesse sa femme, et de ses deux filles, il ne perdit pas un moment pour se rendre à Hanovre. Là, soit qu'ils eussent compris à demi-mot où leur illustre parent en voulait venir, soit qu'ils ne craignissent pas de forcer un peu la vérité dans un intérêt qui leur était cher, le duc et la duchesse s'acquittèrent si bien de leur mission d'entremetteurs, que loin de décourager les Hanovriens, ils leur inspirèrent une juste confiance dans le succès de leur tentative. Naturellement il ne fut pas question de la médiation offerte, qui, dans l'état d'ardeur belliqueuse du public anglais ne pouvait être sincèrement discutée et fut regardée pour ce qu'elle était, comme un prétexte pour continuer la conversation. Le ministre anglais se borna à répondre qu'évidemment, puisque le roi de Prusse était encore en doute sur la justice de la cause soutenue et la nécessité des mesures de défense prises par Sa Majesté Britannique, c'est qu'il ne connaissait pas suffisamment les faits et que, dès son retour en Angleterre, on lui ferait parvenir des documens de nature à établir, au-dessus de toute contestation, de quel côté, entre les deux puissances coloniales, étaient le droit et le tort.

Cette fois, ce fut au tour de Frédéric de trouver l'attente un peu longue, et l'impatience le gagnant, il ne voulut pas, du moment que la porte était entr'ouverte, laisser le temps de la refermer. « Ayant encore pris en considération cette affaire, écrivit-il au duc de Brunswick, je veux bien m'ouvrir avec Votre Altesse, bien que dans le dernier secret, que réflexion faite, j'ai songé que mon traité d'alliance fait avec la France finira au printemps de l'année qui vient, ce qui me laisse la liberté d'agir conformément à mes intérêts et à ma convenance. Quoique je ne prendrais (*sic*) aucun autre engagement avant que le terme stipulé dans ce traité soit expiré, je ne désavouerais pas Votre Altesse, si Elle veut, en attendant, donner à entendre au ministère anglais (mais toujours comme d'elle-même) que, pourvu qu'on me fasse des propositions raisonnables de la part du roi d'Angleterre, on pourrait peut-être arriver au but qu'on s'était proposé relativement à la neutralité des États d'Hanovre : qu'il ne fallait pas s'attendre que je m'ouvrierais le premier, mais qu'il fallait indispensablement qu'on commençât à s'expliquer en me faisant des propositions acceptables. Je laisse à la pénétration de Votre Altesse, si Elle trouvera convenable de faire ces insinuations à Hanovre avant ou après le départ instant du roi d'Angleterre. Je la prie seulement d'en vouloir user toujours avec ce ménagement, comme si je n'étais aucunement mêlé, mais que c'était d'Elle-même et sur des avis particuliers qu'Elle avait eus à mon sujet, et qu'Elle avait cru

hasarder ces insinuations au ministre anglais en forme de bon conseil qu'Elle lui donnait (1). »

Tout ce manège, dont ceux mêmes qui en avaient la confiance n'étaient pas dupes, ne pouvait échapper à l'œil soupçonneux d'un observateur attentif qui était présent et naturellement en éveil. Ce n'était autre que le ministre autrichien à Londres, le comte Colloredo, qui, très contrarié de la mésintelligence survenue malgré lui et contrairement à tous ses désirs entre sa cour et celle de Londres, était venu tout exprès à Hanovre, à la suite du roi, afin d'en suivre et d'en atténuer s'il était encore possible les conséquences. Pour s'apercevoir que quelque chose se tramait à son insu, il lui aurait suffi de l'attitude embarrassée et énigmatique du ministre hanovrien, qui jusque-là s'était montré en toute circonstance dévoué à la politique autrichienne. Mais ce qui acheva de le mettre en garde, ce fut la remarque qu'il fit qu'à son arrivée tout le monde à Hanovre paraissait en proie à une vive inquiétude, comme si on eût été à la veille d'une invasion imminente. Depuis l'arrivée du duc de Brunswick, au contraire, et surtout à la suite des entretiens de la duchesse, propre sœur du roi de Prusse, ce trouble avait fait place à une sécurité parfaite, dont l'expression se peignait sur tous les visages. Naturellement, c'étaient là autant d'indices dont il ne pouvait manquer de donner avis à sa cour, en ajoutant que, d'après l'accueil fait à des voyageurs qui passaient pour amis de Frédéric et qui étaient jusque-là assez mal accueillis, il ne pouvait méconnaître qu'on était disposé à *cajoler* et à caresser tout ce qui venait de Berlin (2).

Quand ces avertissemens d'une nature peu rassurante arrivèrent à Vienne, tout dans l'entourage impérial était déjà en émoi. La simple indication d'une entente possible entre la Prusse et l'Angleterre, — bien que faite, on l'a vu, dans la dernière communication anglaise en termes encore assez vagues, — avait suffi pour jeter la confusion dans tous les esprits. Conférences sur conférences se succédaient pour déterminer l'attitude à prendre en face de cette réconciliation suspecte entre un ami et un ennemi de la veille. A première vue, il semblait que les intentions pacifiques prêtées au roi de Prusse devant enlever à l'Autriche tout sujet d'inquiétude en Allemagne, lui laissaient par là la libre disposition de ses troupes, et lui permettaient d'envoyer dans les Pays-Bas, sans péril pour elle-même, le contingent réclamé par l'Angleterre. C'était l'avis que développait le ministre anglais Keith

(1) *Pol. Corr.* Frédéric au duc de Brunswick, 25 août, 1<sup>er</sup> septembre 1755, t. XI, p. 272, 286.

(2) *Pol. Corr.*, t. XI, p. 296 et suiv.



avec une confiance qui paraissait assez bien justifiée; mais de la réflexion naissait une impression tout opposée : car au fond, et à y regarder de près, qu'était-ce que cette neutralité annoncée? A quoi et à qui Frédéric, en la promettant, s'obligeait-il à l'appliquer? S'engagerait-il seulement à ne pas laisser étendre à l'Allemagne la conséquence des démêlés qui mettaient aux prises sur la mer les puissances coloniales? Ou bien fallait-il comprendre qu'aucune suite ne serait plus donnée par lui aux différends particuliers qui pouvaient naître sur tant de points encore disputés et aux contestations de frontières sans cesse renaissantes entre les anciens maîtres et le nouveau possesseur de la Silésie? Si la neutralité n'avait pas cette généralité (et il était difficile de lui supposer une telle étendue), elle était manifestement illusoire, car les troupes impériales ne seraient pas plutôt parties pour des régions d'où il serait difficile de les faire revenir que, sur un prétexte qui ne manquait jamais, ou même sans qu'on prît la peine d'en chercher un, une armée prussienne pourrait apparaître en armes sur le territoire autrichien désarmé et dégarni. En admettant qu'une menace de ce genre ne fût pas immédiatement à craindre, était-il prudent à l'Autriche d'aller au loin courir une aventure dont elle reviendrait (fût-elle même servie par la fortune) épuisée d'hommes et d'argent, tandis que son rival, tranquille dans un état d'observation et d'attente, emploierait ce temps de repos à remplir ses caisses, à fortifier ses troupes et à se préparer tout à l'aise pour une lutte tôt ou tard inévitable, dont il resterait maître de fixer à son gré le jour et l'heure? Entendue ainsi (et elle ne pouvait l'être autrement) la neutralité prussienne était, pour l'Autriche, une véritable duperie, qui n'assurait même pas la sécurité du présent, et aggravait toutes les mauvaises chances de l'avenir.

Ces considérations parurent si sérieuses qu'elles agirent sur l'esprit même de ceux qui, dans les conseils précédens, avaient paru le plus effrayés d'encourir le mécontentement de l'Angleterre. D'un commun aveu, il fut reconnu que du moment où la Prusse, en se tenant à l'écart, se mettait à l'abri de toutes les chances de la guerre, c'était une raison de plus pour suivre son exemple et opposer neutralité à neutralité, afin que le premier qui serait tenté d'en sortir trouvât l'autre en face de lui en armes et en forces égales. Dût-on, par cette abstention, laisser les Pays-Bas à la discrétion d'une invasion française, le salut de l'empire passait avant toute autre considération et le tout ne devait pas être sacrifié à la partie. L'empereur lui-même, bien que se séparant à regret du vieux système auquel il croyait devoir le trône, se rangea, tout en soupirant, à l'avis général.

La conclusion, pour paraître nécessaire, n'en était pas moins douloureuse, et chacun allait se séparer avec un grand fonds de malaise et d'inquiétude. On sentait que l'Autriche restait dans une inaction humiliante et exposée, déjà presque résignée, à se voir dépouiller d'un lambeau de plus de l'héritage de Charles-Quint. Ce fut alors que le chancelier d'État, qui avait pris peu de part au débat, mais n'avait pourtant pas combattu la résolution commune, demanda qu'on lui accordât une conférence nouvelle, parce qu'il se croirait, dit-il, coupable d'un crime d'État si, dans une occasion si grave, il négligeait de soumettre à Leurs Majestés Impériales même la moindre des considérations qui fût digne de leur attention. En réalité, l'heure lui paraissait venue de parler à des esprits enfin disposés à l'entendre (1).

Nous n'avons malheureusement pas le texte des pensées dont il leur fit part, mais d'après les réflexions qu'il développa plus tard dans une sorte d'examen de conscience qu'il avait l'habitude de faire à certains momens sur les motifs de sa conduite passée, on devine aisément à quel ordre de considérations il fit appel (2).

Des deux partis qu'on mettait en balance, — s'engager dans la guerre présente, ou s'abstenir d'y prendre part, — il ne savait en vérité, dit-il, lequel lui paraissait le plus périlleux. L'un obligeait l'Autriche à se priver de ses meilleures troupes et à les envoyer combattre, sur un théâtre éloigné, pour un démêlé sans intérêt, tandis qu'elle laisserait sa propre frontière à découvert sous l'œil d'un ennemi vigilant qui n'attendait que le moment favorable pour fondre sur elle. L'autre, à la veille d'une conflagration qui pouvait devenir générale, la réduisait à un état d'isolement complet, sans un appui sur qui elle pût compter, ni une main qui lui fût tendue. L'Angleterre offensée entraînait à sa suite une vaste clientèle formée de tous les États secondaires qui, en dehors ou au dedans de l'Allemagne, lui étaient unis, depuis le schisme de Luther, par une communauté de foi religieuse, et dont elle avait l'art d'entretenir la sympathie par d'utiles et constantes largesses. C'est l'hommage qu'elle allait porter au roi de Prusse, érigé ainsi par elle en chef de tout le parti protestant de l'empire. Mais était-on donc réellement enfermé dans cette redoutable alternative, une solitude absolue ou une fraternité d'armes compromettante? N'était-il aucun moyen d'y échapper? Pour la première fois le nom de l'alliance française, jusque-là murmuré à voix basse dans des entretiens privés, fut prononcé tout haut dans la conférence.

(1) D'Arneth, t. IV, p. 387, et suiv. — Beer, *Oesterreichs Politik in den Jahren 1755 und 1756*, dans la *Revue historique* de Sybel, 1872, t. XXVII, p. 327 et suiv.

(2) D'Arneth, t. IV, p. 382, 383.

Kaunitz savait mieux que personne à quels auditeurs méfians il avait affaire. Il n'ignorait pas non plus quelles préventions au moins égales régnaient dans les conseils de Louis XV, et quel lien formé par une complicité criminelle tenait la politique française attachée, ou plutôt assujettie, aux caprices et aux convoitises du ravisseur de la Silésie. Il n'essaya pas de dissimuler les obstacles que ses tentatives de réconciliation et de rapprochement avaient rencontrés à Versailles. Mais il constata en même temps les indices de sentimens plus favorables qu'une observation sagace lui avait révélés ou fait pressentir. Admis dans l'intimité royale, il avait pu démêler chez le souverain un ressentiment caché, mais amer, des procédés hautains et des railleries dont l'écho lui arrivait de Berlin ; et chez tous les agens mêlés à la dernière guerre, il avait trouvé un souvenir impatient du prix que leur avait coûté et de la gêne que leur avait causée une alliance précaire toujours prête à faire défaut et rompue deux fois en pleine campagne. Enfin, il avait pu lire sur le visage des conseillers les plus fidèles à l'ancien système, toutes les fois que le nom de Frédéric était prononcé devant eux, l'expression de la peur plutôt que de la confiance. Tous ces sentimens d'inquiétude ou d'irritation ne pouvaient manquer d'être surexcités le jour où on pourrait démontrer, preuves en main, que l'allié suspect était entré de nouveau, mais cette fois avant toute épreuve, en intelligence secrète avec l'ennemi déclaré.

De cette découverte naissait d'ailleurs entre la France et l'Autriche un intérêt commun qui pouvait devenir la base d'un accord : car la même évolution politique qui laissait l'un des deux États dans l'isolement, condamnait l'autre à une privation du même genre. Délaissée par la Prusse, la France, à la veille d'une grande crise restait aussi dénuée de tout auxiliaire que l'Autriche séparée de l'Angleterre. Situation, nécessité pareilles, quelle meilleure raison pour s'unir ? En tout cas nulle autre voie de salut ne pouvant être tentée, jamais on ne trouverait d'occasion plus favorable pour s'en faire ouvrir l'entrée.

Le plan développé alors par Kaunitz à l'appui de ces considérations était conçu avec la hardiesse d'un homme d'État qui, dédaignant l'insuffisance des solutions moyennes et mesquines, marche droit au but et sait proportionner l'importance des sacrifices à la grandeur du résultat. Il était temps, suivant lui, de sortir d'un système de temporisation qui laissait grandir le mal au lieu de le conjurer. Le moment était venu de tenter contre la Prusse un retour offensif en obtenant de la France, pour seconder cette audacieuse tentative, sinon son concours effectif, au moins son

appui moral, constaté par une rupture éclatante avec son infidèle allié. La proposition devait en être faite directement à Louis XV, en lui offrant, sans tarder et sans marchander, des avantages assez éclatans pour entraîner et justifier son assentiment.

C'était d'abord au cœur du roi qu'il fallait parler, et Kaunitz avait appris à Aix-la-Chapelle à en connaître le chemin. L'établissement de son gendre, l'infant Philippe, mari de sa fille préférée, avait été pendant toute la négociation, le point le plus vivement sollicité par les agens français aussi bien que par les Espagnols. C'était aussi le plus obstinément contesté par l'impératrice, qui craignait toute extension de la maison de Bourbon en Italie, et, à plusieurs reprises, faute de pouvoir obtenir d'elle cette condition *sine qua non*, tout avait failli être rompu. Finalement il avait fallu se borner à offrir à l'infant et à sa femme les petits duchés de Parme et de Plaisance, domaines de médiocre étendue, dotés de maigres revenus, sans relation directe avec la France et cernés de voisins hostiles. C'était une satisfaction très insuffisante pour une princesse ambitieuse, aimant le luxe, l'intrigue et le pouvoir, et qui, dans sa correspondance très fréquente avec son père, ne cessait d'exhaler ses regrets et ses plaintes sur l'ennui de son exil et le chétif éclat de sa cour. Kaunitz proposa sans hésiter de transporter le ménage princier de l'autre côté des Alpes, et aux portes mêmes de France, en lui assignant dans ces Pays-Bas, objet de tant de contestations, un territoire d'une étendue égale, d'une importance politique bien préférable, et (pour ne rien négliger) d'un rapport pécuniaire supérieur à celui qui devrait être abandonné en Italie. C'était, en réalité, remettre à des mains filiales la clef d'une des plus importantes de nos frontières septentrionales. Pour la garder ou pour la reprendre, que de sang depuis des siècles n'avait pas été répandu ! La céder aujourd'hui de bonne amitié et sans combat, c'était assurément le plus grand sacrifice que l'intérêt politique pût faire à l'affection paternelle.

Une seconde proposition, qui n'était pas de moindre conséquence, et dont j'avoue n'avoir pu prendre connaissance sans surprise, consistait dans la promesse de faciliter par tous les moyens l'avènement du prince de Conti au trône de Pologne. Rien de plus inattendu qu'une telle offre de la part d'un politique autrichien, car rien n'était plus contraire aux traditions de la cour de Vienne que de laisser former à ses portes un centre d'influence française. Varsovie, aux mains d'un prince français, n'aurait pas tardé à devenir une sorte de camp armé où l'indocile noblesse polonaise, toujours en quête de combats, viendrait se grouper autour d'un chef doué d'une autorité suffisante pour se faire obéir.

Pour s'écarter ainsi d'une règle de prudence élémentaire il fallait donc que Kaunitz eût connaissance, non seulement de la vague ambition du prince de Conti, que personne en France ne prenait au sérieux, mais de l'appui secret que lui prêtait Louis XV. Il connaissait donc l'existence et la formation toute récente de cette diplomatie occulte dont j'ai dû rapporter à cette époque même l'origine ! C'était bien le fait, — et j'ai dû m'en convaincre en trouvant annexée à une dépêche de Marie-Thérèse l'annonce d'un mémoire touchant la mission secrète du comte de Broglie. D'après les indications qui y sont données, ce document devait mentionner le nom des agens du comte, les fonds dont il disposait, la nature des relations qu'il avait su, en trois ans d'exercice, se créer en Pologne. Mon étonnement a été grand et n'a pas été exempt, j'en conviens, d'un peu de confusion. Les recherches que j'avais faites sur le *Secret du roi*, et que je croyais complètes, ne m'avaient mis sur la trace d'aucune révélation pareille. Le mystère de la pensée royale m'avait paru gardé, par tous ceux qui en avaient eu confiance, avec une religieuse fidélité, et j'étais d'autant plus fondé à le croire qu'au moindre indice qui l'eût trahi, le trouble eût été grand à Versailles, dans le ménage du jeune dauphin et de la princesse saxonne, son épouse. A Berlin, l'émotion n'eût pas été moindre et Frédéric, qui avait l'œil ouvert sur tout ce qui se passait en Pologne, se fût montré fort irrité de n'avoir pas été prévenu d'une résolution de ce genre aussi importante pour lui. Mais si à Versailles et à Berlin on n'en avait rien su, comment tout était-il parfaitement connu à Vienne ? A quoi attribuer l'indiscrétion ? A la trahison d'un secrétaire corrompu ? à l'arrêt d'un courrier ? à quelque dépêche interceptée dont on aura habilement dégagé le chiffre ? Je l'ignore, mais le fait qu'une pratique secrète de Louis XV, qui s'est prolongée pendant tout son règne sans qu'aucun de ses ministres, même en la soupçonnant, ait pu la tirer complètement au clair et dont son successeur seul a été pleinement informé, ait été en quelque sorte notoire, dès la première heure, dans le conseil de Marie-Thérèse, c'est une curiosité historique qui a peu d'analogues. Quoi qu'il en soit, on comprend que Kaunitz, croyant s'être rendu maître de la pensée intime du roi, ait cru user envers lui d'une flatterie délicate, en allant, même au prix de quelque sacrifice, au-devant d'un désir qu'il n'osait avouer et en lui épargnant jusqu'à la peine de l'exprimer.

Un dernier point mettait le comble à des avances qui, à première vue, pourraient paraître excessives. L'Autriche devait consentir à mettre provisoirement les troupes françaises en possession de deux places des Pays-Bas, dont l'une au moins avait une

sérieuse importance : Ostende et Newport; et l'occupation pourrait durer pendant tout le temps de la guerre, la restitution ne devant avoir lieu qu'à la conclusion de la paix. On ne pouvait offrir plus loyalement la garantie des engagements pris et le gage anticipé des cessions promises. La prise de deux places maritimes serait de plus particulièrement sensible à l'Angleterre, et satisferait ainsi l'impatience de ceux qui, autour du roi, désiraient qu'on répondit par quelque mesure énergique aux insultes auxquelles la marine et le commerce français ne cessaient d'être en butte dans les parages fréquentés par les escadres britanniques. Une protestation apparente, faite par l'Autriche pour la forme et laissée sans suite, enlèverait à l'opération le caractère trop évident d'une connivence entre le détenteur provisoire et le propriétaire momentanément dépossédé.

En échange de tels avantages, dont l'étendue passait réellement toute créance, que demandait-on à la France ? Pour l'heure présente aucun concours armé, seulement l'adhésion donnée à un vaste plan de coalition formée contre la Prusse, dans laquelle chacun amènerait ses alliés, l'Autriche, la Bavière, la Saxe et la Russie; la France ses cliens habituels, la Suède, le Danemark et l'électeur Palatin. On chercherait et on avait l'espoir de réussir à entraîner l'Espagne qui, en ce moment, hésitait encore à se déclarer, mais qui ne résisterait pas à l'appât de la part qu'on pourrait lui promettre dans les résultats certains de la victoire : car, l'Autriche se contentant de rentrer dans son patrimoine héréditaire de Silésie, une fois la Prusse vaincue, il y aurait dans ses dépouilles de quoi indemniser tout le monde. La Poméranie irait naturellement à la Suède, le duché de Clèves au Palatinat. La Saxe trouverait facilement à sa porte et dans son voisinage l'annexion de provinces enlevées au duché de Brandebourg et qui consoleraient Auguste de la perte de sa royauté polonaise plus nominale que réelle. Enfin qui sait si, le Hanovre se trouvant placé de manière à s'agrandir sans peine, son électeur, oubliant sa qualité royale, ne céderait pas lui-même à la tentation ? Ce serait d'ailleurs à l'Autriche et à la Russie, chacune à la tête de cent mille hommes, à ouvrir la campagne à laquelle les autres ne viendraient se joindre que quand les premiers coups auraient été portés. Si de grands frais étaient nécessaires pour mener à fin l'opération, on demanderait à la France d'en prendre sa part. C'était le seul engagement qu'on réclamait d'elle (1).

Tel était le projet grandiose, embrassant un si vaste ensemble

(1) D'Arneth et Beer, *loc. cit.* Marie-Thérèse à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne).

et descendant dans des détails si nombreux que, sans nul doute, les vieux conseillers devant lesquels Kaunitz dut les développer en auraient été en temps ordinaire plus éblouis et plus effrayés que séduits. Mais la crise était violente et le danger pressant. On craignait d'apprendre d'un jour à l'autre une marche triomphante des Français sur Bruxelles. La totalité des Pays-Bas semblait perdue d'avance : Kaunitz ne demandait le sacrifice que d'une partie et offrait en échange l'espoir d'une rentrée victorieuse en Silésie. De plus, ce qui serait cédé à l'influence française en Flandre, elle devrait le rendre en Italie par l'abandon des duchés de Parme et de Plaisance. Sous la pression de ces motifs impérieux, fortement appuyés par l'impératrice, la décision fut prise, hâtive, presque contrainte, et Kaunitz ne perdit pas un jour pour la mettre à exécution. La dernière conférence eut lieu le 21 août. L'instruction adressée au comte de Stahremberg, au nom de Marie-Thérèse, porte exactement la même date, ce qui, vu l'étendue des développemens, ne permet pas de douter que tous les termes en avaient été d'avance concertés avec elle. Mais en l'expédiant, le prudent Kaunitz eut soin de rédiger une longue note, destinée, dit-il, « à laisser à la postérité la connaissance complète des motifs sur lesquels était appuyée la résolution que venait de prendre la haute autorité impériale. » Contrairement à l'usage, il ne se contenta pas de soumettre cette pièce à l'impératrice, il voulut y faire apposer aussi le visa de l'empereur qui, en général, réservait sa signature pour les actes intéressant non pas l'Autriche seulement, dont il n'était pas personnellement souverain, mais l'Empire dont il était le chef. Cette fois ce fut François qui, de sa propre main, peut-être mal assurée, inscrivit sur le document le mot *placet* (1).

L'instruction envoyée à Stahremberg est, comme tout ce qui émanait de la chancellerie autrichienne, longue, verbeuse et diffuse. On dégage cependant à travers ses détours la pensée dirigeante. L'essentiel était, avant de faire miroiter aux yeux de Louis XV les brillans avantages dont on le flattait, de mettre sa conscience à l'aise et de prendre la prudence de ses ministres en défaut, en lui révélant la défection que son volage allié était en train de préparer à Berlin. Sur ce point capital, les preuves positives manquaient (car à cette date les avertissemens donnés de Hanovre par Colloredo étaient à peine arrivés à Vienne). Mais que de vraisemblances ! « Il y a d'abord l'assertion de l'Angleterre qui considère comme un fait acquis, dont elle nous a donné l'assurance, que nous n'avons rien à craindre d'une agression prussienne

(1) D'Arneth, t. IV, p. 550.

et que nous pouvons, par conséquent, employer la majeure partie de nos forces contre la France : elle n'aurait pas donné une telle assurance sans un sérieux motif. » Il faut remarquer ensuite le retard que la Prusse met à renouveler son alliance avec la France. « Il n'a jamais été douteux, continue l'impératrice, que ce roi cherche notre écrasement ; mais comme, d'une part, notre armée est encore réunie et que, d'autre part, un corps considérable de troupes russes est prêt à entrer en campagne, comme il lui faut seulement des guerres où il y a peu à risquer et beaucoup à gagner, il est très probable qu'il a prêté l'oreille aux ouvertures secrètes de l'Angleterre. Il pourrait ainsi se tenir tranquille pendant un certain temps, surtout au commencement, et se contenter de voir la France nous affaiblir dans la prochaine guerre et lui procurer l'avantage d'être plutôt en état de parler en maître sur un autre point. Toutes ces circonstances ont dû faire réfléchir la France et expliquent l'hésitation qu'elle met encore à engager la guerre sur terre comme on l'en presse, et pourquoi elle se borne jusqu'ici à des préparatifs maritimes. Mais cette incertitude doit cesser, il n'y a donc pas un moment à perdre pour lui parler. »

Suit l'énumération des propositions à faire, qu'il ne faudra pourtant pas énoncer d'une manière trop complète et trop précise avant de savoir dans quelles dispositions elles seront accueillies. Une insistance particulière doit néanmoins être mise sur l'échange de situation offert à l'infant Philippe, et, chose assez remarquable, ce n'est qu'après avoir évalué l'avantage pécuniaire que tout domaine situé en Flandre présente sur un territoire de même étendue en Italie qu'on aborde le véritable intérêt politique de cette substitution. « Elle serait, dit la dépêche, d'une valeur inappréciable pour la France, celle-ci ayant principalement dirigé ses projets d'agrandissement sur cette partie des Pays-Bas, aussi bien pour assurer davantage sa nouvelle acquisition du duché de Lorraine que pour mettre sa capitale à l'abri d'une attaque ennemie en cas de guerre malheureuse. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, le roi n'était pas en sécurité à Versailles, et il n'aura pas échappé à la cour de France qu'à l'époque où les armées commandées dans la dernière guerre par Belle-Isle et Maillebois se trouvaient engagées en Allemagne, l'armée combinée disponible dans les Pays-Bas aurait pu pénétrer en France et mettre fin à la guerre d'un seul coup, si les puissances maritimes avaient écouté les propositions de lord Stair... En réalité, ce sera comme si cet équivalent appartenait à la France ; nous sentirions au besoin à en garantir d'avance, et par une clause



secrète, le retour à la France, ou à ne donner qu'une partie de l'équivalent à don Philippe et le reste à la Maison de France. »

A l'égard de l'établissement du prince de Conti en Pologne, Stahremberg devait faire remarquer que jamais un Français ne pourra régner à Varsovie tant que l'Autriche et la Russie seront d'accord pour s'y opposer, et qu'il est plus que douteux que la Prusse consente jamais à ce voisinage. Tout sera facile au contraire si, Frédéric une fois réduit à subir les conditions de la victoire, on assure au roi Auguste et à sa maison une compensation durable en Allemagne pour la perte d'une couronne élective.

Une observation faite en terminant, sans avoir précisément un caractère comminatoire, était de nature à faire réfléchir les politiques français sur les conséquences d'un refus qui réduirait peut-être l'Autriche à un parti désespéré dont la France aurait lieu de se repentir.

« L'utilité de l'alliance proposée, dit la dépêche, consisterait à la longue en ce que la France nourrit en ce moment un serpent dans son sein. Il est incompatible avec le véritable intérêt de la France de laisser augmenter la puissance dudit roi (de Prusse) et de fournir aux puissances maritimes l'occasion de le mettre avec le temps à la place de notre auguste Maison et de se servir de lui pour vaincre la suprématie de la France. Le roi de Prusse connaît bien l'exactitude de ce raisonnement et il n'a pas l'espoir de pouvoir satisfaire son désir illimité d'agrandissement avec l'aide de la France tandis qu'une alliance avec les puissances maritimes lui ouvrirait à cet effet une nouvelle voie. Cette seule réflexion devrait ouvrir les yeux à la France, surtout si elle considère que, si nos offres bien intentionnées devaient rester vaines, il n'y aurait pas impossibilité de notre côté de céder au désir du roi d'Angleterre et de tranquilliser ledit roi en ce qui concerne la Silésie et de le décider par l'offre de nouveaux avantages à unir une grande partie de ses forces aux nôtres et à celles de l'Angleterre, pour combattre la France et à lui faire sentir combien peu elle a suivi jusqu'à présent les véritables règles de ses intérêts (1). »

A l'instruction était jointe une lettre particulière dans laquelle Kaunitz, ne pouvant contenir sa joyeuse émotion, félicitait avec effusion Stahremberg du grand œuvre auquel il allait leur être donné à tous deux de concourir. « Je me représente facilement, disait-il, quelle foule d'idées doivent traverser l'esprit de Votre Excellence à la première lecture du rescrit ci-joint de l'Impératrice.

(1) Marie-Thérèse à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne).

Quel beau thème il allait avoir à développer devant le roi de France. La perpétuité de la monarchie française, et sa sécurité, la consolidation de la paix, la gloire et l'intérêt du roi, le meilleur établissement des princes de sa maison, l'augmentation du nombre de ses amis et leur agrandissement, la protection de notre sainte religion, la juste vengeance à prendre par suite de la défection répétée de la Prusse peuvent servir à Votre Excellence comme mobiles à l'appui de ses propositions... J'espère que la divine Providence réserve à Votre Excellence de remplir pleinement la mission dont je n'ai pas eu occasion de m'acquitter à Paris (1). »

Enfin l'envoi était complété par un billet autographe donnant à l'expédition tout entière un caractère de solennité : « Je promets, foi d'impératrice et de reine, — écrivait Marie-Thérèse de sa propre main, — que de tout ce qui sera proposé de ma part au roi Très-Christien par le comte de Stahremberg il ne sera jamais rien divulgué et que le plus profond secret sera gardé à cet égard et pour toujours, soit que la négociation réussisse ou ne réussisse point, bien entendu néanmoins que le roi Très-Christien donne une déclaration et promesse pareille à celle-ci. Fait à Vienne le 21 août 1755 (2). »

Mais alors à qui confier ce dépôt placé sous le sceau d'une double parole royale? Et pour commencer, par où aborder Louis XV ainsi, sans bruit et dans l'ombre? Il ne fallait songer à aucun des ministres. Par goût ou par peur, tous étaient prussiens dans l'âme, autant aurait valu parler à Frédéric lui-même. Versailles, où nul esprit de discipline ne régnait plus, où toutes les langues étaient déliées et toutes les oreilles ouvertes, était peut-être le lieu du monde où un secret était le plus difficile à garder. Il y avait pourtant un confident naturellement désigné, puisqu'il était intéressé de sa personne à un projet qui devait lui assurer une couronne et qu'il avait déjà dans l'intimité du roi des entrées qui, bien que la cause en fût mystérieuse, étaient assez publiques pour qu'on en pût faire usage sans attirer l'attention. C'était le prince de Conti; aussi c'est bien à lui que Stahremberg eut tout d'abord l'ordre de s'adresser, et il eut même l'autorisation de faire savoir au prince que, toutes les manœuvres qu'il pratiquait déjà en Pologne étant parfaitement connues, il pouvait accepter l'entretien, sans craindre de tomber dans un piège et d'être amené à faire des révélations compromettantes. Ce ne fut qu'à la réflexion que Kaunitz se souvint que Louis XV avait une relation plus intime encore que celle

(1) Marie-Thérèse à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne). — Kaunitz à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne).

(2) D'Arneth, t. IV, p. 550, 551.

d'aucun agent politique, et que, dans ses entretiens avec M<sup>me</sup> de Pompadour, il l'avait trouvée curieuse de tout savoir, et l'avait encouragée lui-même à se mêler de tout. Elle pourrait bien être offensée de n'avoir pas été la première à connaître ce que tôt ou tard elle devait apprendre. Entre la favorite et l'agent secret le choix parut difficile à faire à distance; on prit le parti de laisser la décision à Stahremberg lui-même. Une lettre lui fut remise pour la marquise, conçue dans des termes assez vagues et dont il dut rester maître de faire à la dernière heure l'usage qu'il jugerait convenable.

« Madame, écrivait le chancelier, j'ai désiré souvent me rappeler à votre souvenir : il s'en présente une occasion qui, par les sentimens que je vous connais, ne saurait vous être désagréable... M. le comte de Stahremberg a des choses de la dernière importance à proposer au roi, et elles sont d'espèce à ne pouvoir être traitées que par le canal de quelqu'un que Sa Majesté Très-Chrétienne honore de son entière confiance et qu'elle assignerait au comte de Stahremberg. Nos propositions, je pense, ne vous donneront pas lieu de regretter la peine que vous aurez prise à demander au roi quelqu'un pour traiter avec nous, et je me flatterai, au contraire, que vous pourrez me savoir quelque gré de vous avoir donné par là une nouvelle marque de l'attachement et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Rien, dans ces paroles assez froides, qui rappelle un engagement antérieur; rien qui rattache cette épître à la suite d'une correspondance régulière qui aurait été entretenue entre le chancelier et la marquise. Toutes les versions accréditées à ce sujet tombent devant l'évidence. Un détail assez singulier achève d'en montrer l'inexactitude. La suscription de la lettre dut être laissée en blanc, parce que Kaunitz ne savait pas bien quelle adresse il devait y mettre. On voit que, si Marie-Thérèse eût écrit la fameuse lettre qui n'a jamais existé que dans l'imagination de Frédéric (fidèlement suivie par les plus grands historiens français), elle aurait été embarrassée de savoir comment l'adresser à « *sa chère amie et cousine* (1). »

(1) Duclos, écrivant de mémoire, d'après la conversation de Bernis, dit bien qu'il y eut un billet flatteur de Marie-Thérèse pour la favorite. Mais Bernis lui-même n'en dit pas un mot. Du reste, voici la reproduction de la partie de l'instruction de Stahremberg relative au choix qui lui était laissé pour entrer en relation avec le roi, entre le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Pompadour : il en ressort évidemment que, dans la pensée de Marie-Thérèse, la préférence devait être donnée au prince de Conti, et que dès lors il n'y avait pas lieu, pour elle, de s'adresser directement à M<sup>me</sup> de Pompadour.

« Quant à la manière de présenter l'affaire à la cour de la façon la plus utile et la plus secrète, nous sommes d'avis que tu auras à te procurer sans retard, au

## II

La dépêche, partie le 21 août, fut remise à un courrier qui, pour éviter de donner l'éveil, dût s'arrêter à Bruxelles et y attendre le retour d'un exprès expédié par le gouverneur des Pays-Bas. Le pli, dont l'origine restait ainsi inconnue du porteur lui-même, était le 29 entre les mains de Stahremberg qui, dès le lendemain, envoya le billet de Kaunitz à M<sup>me</sup> de Pompadour et demanda à être reçu par elle.

Entre les deux intermédiaires qui lui avaient été désignés comme pouvant lui servir à entrer en relation avec le roi, son choix, on le voit, n'avait pas été long à faire. En réalité l'hésitation n'était pas possible. Une hostilité très vive, dont Kaunitz n'avait peut-être pas été suffisamment informé depuis son départ de Paris, était déclarée entre M<sup>me</sup> de Pompadour et Conti. La marquise soupçonnait le prince d'avoir trempé dans une intrigue ourdie par son ennemi, le comte d'Argenson, pour lui substituer sa cousine et son amie M<sup>me</sup> d'Estrade dans la faveur royale. De plus, elle était très piquée de voir le roi persévérer dans une relation intime et en apparence confidentielle dont le secret lui échappait. En ce genre, tout ce qui n'émanait pas d'elle l'inquiétait; admise en tiers dans les conférences du roi avec le ministre des affaires étrangères, elle souffrait de rester consignée à la porte quand c'était Conti qui était reçu. Sur ce point ses sentimens étaient partagés par tous les ministres, que troublait aussi une action dont ils ne mesuraient ni le but ni les effets. Conti, de son côté, ne ménageait pas les termes dont il se servait à l'égard

moyen d'un billet ou autrement, un entretien secret avec le prince de Conti, et à lui faire savoir seulement à cette première occasion que tu as des communications très importantes à communiquer au roi en notre nom, informations qui exigent un secret absolu et ne peuvent être que très agréables au prince. Tu ajouteras que nous t'avons également muni d'une promesse de secret autographe, jointe à la présente, et que si le roi fait une promesse pareille avec désignation d'une personne de confiance à laquelle la suite des communications pourra être faite, tu n'hésiteras pas à te déclarer plus ouvertement. Ce qui nous fait *juger utile de confier la première démarche au prince de Conti*, c'est qu'il est le plus intéressé à l'issue heureuse de l'affaire et que par son crédit et par ses amis il peut, non seulement lui donner une bonne tournure, mais encore contribuer beaucoup à empêcher les dispositions changeantes de la cour, et à tout préparer dans le sens de ses desirs concordant avec les nôtres. Il ne serait pas impossible cependant que nos suppositions très vraisemblables ne fussent erronées et que le prince fût absent ou qu'il y eût d'autres circonstances d'après lesquelles tu ne jugerais pas prudent de recourir audit intermédiaire. Une lettre de M. le chancelier à M<sup>me</sup> de Pompadour, ainsi qu'une copie sera jointe à la présente, afin que tu puisses, *au besoin*, te servir de cette voie pour faire parvenir au roi les communications nécessaires. »

de la favorite et faisait sans ménagement étalage de son crédit apparent. En se recommandant à lui, on risquait donc de trouver en face de soi une redoutable coalition d'influences féminine et ministérielle. Enfin on voyait bien Conti causer longuement avec le roi : mais rien n'était encore sorti de leurs conversations. Le temps pressait pourtant, il fallait agir : Stahremberg n'avait pas tort de croire que l'autre voie serait plus expéditive ; et effectivement, si la négociation se fût engagée dans le canal de la diplomatie secrète, on peut être sûr, par ce que nous savons aujourd'hui, qu'on ne l'en aurait jamais fait sortir. L'ambassadeur, au contraire, n'eut pas plutôt frappé à la porte de M<sup>me</sup> de Pompadour qu'il la vit s'ouvrir.

La marquise lui fit savoir que le roi était disposé à entendre les propositions de l'impératrice, et lui désigna la personne choisie pour les recevoir et, s'il y avait lieu, y donner suite. Elle nomma l'abbé de Bernis.

Ce nom, la première fois que les historiens le rencontrent, est salué par eux avec un mélange de dédain et de surprise : un petit poète, auteur de vers médiocres, un abbé de cour, de mœurs légères, ce fut là, disent-ils, un confident singulièrement choisi pour recevoir le dépôt d'un secret dont pouvait dépendre la destinée de deux grands empires. La vérité oblige de constater que tel ne fut pas le sentiment des contemporains et que cette marque de confiance, quand elle fut connue, ne fut pas trouvée déplacée. C'est que celui qui en était l'objet, après une jeunesse agitée mais laborieuse, venait d'acquérir des titres assez sérieux pour paraître la mériter. L'abbé comte de Pierre de Bernis n'avait plus, en effet, aucune ressemblance avec le petit cadet de famille que, vingt-cinq ans auparavant, le coche du Vivarais avait déposé à la porte du collège des Jésuites, aussi léger d'argent que plein d'audace, et n'ayant en fait de moyens d'existence qu'une généalogie nobiliaire en règle, et des recommandations vagues pour des protecteurs indifférens. Depuis ce temps déjà reculé, le séminariste inconnu qui semblait n'avoir alors à choisir qu'entre deux rôles également ingrats, celui de gentilhomme pauvre et celui d'abbé sans bénéfice, avait fait quelque chemin et pris sa place dans le monde. Un mélange de deux qualités, qui ne sont ni l'une ni l'autre du meilleur aloi, la souplesse et l'assurance, mais dont l'union poussée à un certain degré fait une véritable force, l'avait aidé à tirer parti même des obstacles qui se trouvaient sur sa route. Engagé dans l'Église sans avoir consulté ni son goût ni ses mœurs, il avait recherché longtemps en vain un de ces postes lucratifs que le relâchement général permettait à la vérité d'accorder même aux

ecclésiastiques les moins édifiants, mais qu'on avait pourtant d'assez fortes raisons pour lui refuser. Il courait risque de languir longtemps dans la foule obscure des solliciteurs : une réplique heureuse l'en fit sortir. Tout le monde connaît son piquant entretien avec le cardinal de Fleury. « L'abbé, dit le ministre nonagénaire, avec cette confiance dans l'avenir qu'ont parfois ceux qui ont dépassé la limite ordinaire de la vie humaine, vous n'aurez rien de mon vivant. — Eh bien, monseigneur, j'attendrai, » répond sans sourciller le jeune candidat. D'un mot il avait mis les railleurs de son côté, et intéressé tout le public et surtout le public féminin à son sort.

Des parens qui ne le connaissaient pas la veille, mais parmi lesquels il fallait compter des dames du plus grand monde, s'aperçurent, ce jour-là, que ce cousin avait l'esprit vif, était bien fait de sa personne, de manières agréables, et s'étonnèrent que ces mérites, joints à l'honneur d'être leur allié, ne parussent pas suffisans pour lui valoir un évêché ou une riche abbaye. Le sentiment de cette injustice, aidé par l'esprit de fronde qui commençait à régner dans toutes les classes, fut certainement pour beaucoup dans le succès exagéré qu'on se plut à faire à des productions littéraires d'un tour facile et d'une grâce molle, dont toute la saveur a disparu avec le milieu factice qui les avait inspirées. Il n'en fallut pas davantage pour faire entrer le jeune poète à l'Académie, avant l'âge de vingt-neuf ans. « Toute la bonne compagnie de Paris et de Versailles, dit-il, s'intéressa pour moi. » L'Académie n'était pas un état, dit un de ses biographes. C'était du moins un pas pour en acquérir un. Sur ce terrain, où des gens de lettres qui commençaient à sentir leur importance rencontraient des gens de cour qui n'en étaient que plus sensibles à leurs hommages, Bernis, tenant aux uns par la réputation littéraire qu'il s'était acquise et aux autres par sa naissance, se trouva dans un milieu vraiment fait pour lui. Il suffit de lire dans ses Mémoires la peinture piquante qu'il fait de ces deux ordres de confrères pour comprendre avec quelle adresse il savait manœuvrer entre eux. Mais ce qu'on y voit aussi, c'est le parti qu'il sut tirer, avec les hautes relations que cette réunion lui valut, du don le plus précieux dont puisse être doué un aspirant à la fortune, l'art de garder l'apparence de la dignité, même quand le fond de la conduite en manque, de plaire sans paraître complaisant, de se courber sans saluer trop bas et de se pousser sans heurter personne. Ces qualités, jointes à la situation intermédiaire qu'il occupait entre les lettrés et la cour, étaient faites pour être appréciées par la châtelaine d'Étioles qui, devenue la marquise de Pompadour,

n'oublia pourtant jamais la société des beaux esprits où elle avait paru et régné dans son premier éclat. Elle était restée des nôtres, disait d'Alembert encore après sa mort. Et de fait, elle regretta toujours de n'avoir pu se faire suivre dans la sphère brillante où elle était montée de ses anciennes amitiés, d'autant plus qu'elle ne fut jamais complètement à l'aise avec les nouvelles. Elle revit donc avec plaisir dans Bernis un visage familial qu'elle pouvait retrouver à Versailles, un témoin de sa jeunesse assez bien né pour qu'elle pût lui faire obtenir d'abord un logement au château, puis une grande charge. Elle le fit ambassadeur, à peu près comme elle avait fait Voltaire chambellan et par les mêmes sentimens. Il n'est pas moins vrai que ce fut, M<sup>me</sup> de Pompadour aidant, l'Académie qui fut le point de départ de sa haute fortune. Grande nouveauté : car si on avait souvent vu des ministres se faire ouvrir la porte de l'Académie, on n'avait pas encore vu l'Académie conduire au ministère. Ce fait seul aurait dû valoir à Bernis quelque indulgence de la part des historiens dont la plupart ont siégé sur les mêmes bancs. Il faut reconnaître qu'il fut le premier à qui la littérature ait servi de marchepied pour atteindre le sommet du pouvoir. Ce n'est pas notre génération, après avoir vu ce genre d'ascension si souvent et si glorieusement opéré, qui pourrait reprocher, pas plus au protégé qu'à la protectrice, de l'avoir inauguré.

Mais M<sup>me</sup> de Pompadour ne croyait peut-être pas si bien faire. En tout cas, elle ne prévoyait pas par quelle rapide transformation l'ambassadeur improvisé saurait suffire avec ampleur à toute l'étendue d'une tâche à laquelle rien ne l'avait préparé. Venise, où il fut envoyé pour ses débuts, déchue de son ancienne puissance, n'était pas un théâtre d'affaires bien actif, mais dans un temps où on voyageait peu, c'était le lieu de passage le plus fréquenté par tout le personnel royal et diplomatique d'Europe, et par là même un des meilleurs centres d'observation. Sa machine républicaine, bien qu'affaissée et vieillie, présentait encore le plus original et le plus curieux des spectacles. Les dépêches de Bernis, écrites d'un style coulant et pur, où on ne retrouve aucune trace de l'afféterie mignarde de ses écrits poétiques, montrèrent tout de suite un esprit plus réfléchi qu'on ne l'aurait supposé, sachant juger avec perspicacité tout ce qui passait devant ses yeux, institutions, lois, caractères et mœurs. Une tenue irréprochable, une gravité douce, furent aussi des emprunts inattendus qu'on lui vit faire avec surprise à cet état sacerdotal dont il avait si longtemps méconnu l'esprit et les règles. Cette métamorphose étonnait les nobles visiteurs. « Je vois souvent ici, écrivait à son maître un des fidèles de Frédéric, Algarotti, M. l'ambassadeur de

France qui est bien fait pour représenter la plus aimable nation du monde. » Et il ajoute : « Je le verrais encore plus souvent, s'il n'avait pas un si bon cuisinier et moi un si pauvre estomac. » C'est là un détail qui, comme on sait, a toujours tenu une assez grande place dans une ambassade et, en ce point, comme à l'égard de beaucoup d'autres du même genre qui ne sont pas non plus à négliger, Bernis sut (ce que souvent ont peine à apprendre ceux à qui la fortune est venue tard) mettre le train de sa maison sur un pied d'élégance et d'abondance sans faste. « Ma maison, écrivait-il à son ami Paris Duverney, est décente et bien meublée, on n'y trouve rien qui sente le cadet de Gascogne, mais je tâche aussi qu'elle soit bien rangée. » Bref, quand il revint à Paris, ses preuves étaient faites, non de génie assurément (le défaut de génie ne le distinguait d'aucun des conseillers de Louis XV), mais d'une capacité suffisante pour qu'il pût prétendre à tous les emplois et pour être consulté avec fruit sur toutes les affaires importantes. Tous les ministres, quelle que fût la diversité de leurs opinions, le belliqueux d'Argenson comme les pacifiques Machault et Rouillé, lui témoignaient les mêmes égards, et le roi lui savait un gré particulier d'avoir su, en s'arrêtant à Parme sur la route de Venise, gagner le cœur de l'infante, sa fille favorite (1).

On parlait déjà assez couramment de lui pour remplacer Rouillé aux affaires étrangères, et personne n'aurait témoigné de surprise de cette préférence ni n'eût été tenté de s'en plaindre. En attendant ce poste élevé auquel on le croyait destiné, il venait d'être appelé à l'ambassade d'Espagne, où il avait une mission importante à remplir. Il devait décider Ferdinand VI à sortir d'une neutralité malveillante où il tendait à se renfermer, sous l'influence d'un ministre anglais, secondé par une reine portugaise. Ses préparatifs de départ étaient déjà faits, quand M<sup>me</sup> de Pompadour lui fit dire de venir le lendemain à dix heures chez elle, sans y manquer, et à peine entré lui tendit le billet du comte de Stahremberg.

S'il dit vrai, à peine y eut-il jeté les yeux qu'il devina de quoi on voulait l'entretenir, et son effroi égala sa surprise : « Je ne vis, dit-il, dans ce commencement de négociation, qu'un piège tendu au roi ; et il ajoute ingénument : un écueil fort dangereux pour ma fortune et mon repos. » C'était s'engager dans une ténébreuse affaire, hérissée de difficultés, propre à exciter contre lui des préventions de toute sorte, grosse peut-être de désastres dont on le

(1) On sait que l'amitié qu'elle lui témoignait fut assez marquée pour avoir donné lieu à quelques plaisanteries médisantes. Michelet n'a pas manqué d'enregistrer cette fable calomnieuse parmi toutes les autres dont son récit du règne de Louis XV n'est que la collection.



rendrait responsable, et dont il finirait par être le bouc émissaire. « Est-ce vous, dit-il à sa protectrice, qui m'avez proposé au roi pour recevoir cette confiance? — Non, dit-elle, c'est bien le roi qui vous a choisi lui-même de préférence à tous ses ministres, parce qu'il connaît leurs préjugés contre la cour de Vienne. »

Une marque de confiance était alors regardée comme un ordre auquel on n'était pas libre de se soustraire. Bernis essaya pourtant encore de détourner le calice. Il représenta à la marquise les dangers auxquels pouvait exposer (quels qu'en fussent le caractère et le succès) la négociation qu'il était encore temps de ne pas ouvrir. Si l'Autriche était sincère dans ses offres d'alliance et réussissait à se faire écouter, c'était le renversement de toutes les traditions de la politique française, probablement une guerre générale, peut-être le fléau d'une guerre de religion, suite possible du trouble que causerait aux États protestans l'union des deux grandes puissances catholiques. Si ce n'était qu'un leurre pour gagner du temps et brouiller les cartes, le roi de Prusse ne manquerait pas d'en être averti et trouverait là le prétexte qu'il cherchait pour prolonger l'inaction dont on avait tant de peine à le faire sortir. La France restait alors sans allié. Il peignait ce tableau avec une sorte de chaleur quand la porte s'ouvrit et le roi entra. « Eh bien ! dit-il brusquement, qu'est-ce que vous pensez de la lettre du comte de Stahremberg? » Bernis dut reprendre sa démonstration, non sans quelque trouble, car il se trouvait pour la première fois en tête à tête avec le roi pour parler d'affaires. Il fut pourtant écouté jusqu'au bout, mais avec des marques visibles d'impatience. Quand il eut fini : « Je vois bien, dit le roi, d'une voix contrainte, que vous êtes, comme les autres, l'ennemi de la reine de Hongrie. Il faut donc faire un beau compliment à M. de Stahremberg et lui dire qu'on ne veut rien écouter ! » Un courtisan qui sait son métier ne se méprend pas sur les marques du déplaisir d'un maître. Bernis comprit qu'il y avait autant d'inconvénient pour lui à se dérober que de péril à s'engager ; il revint donc adroitement sur ses pas, et convint qu'il pouvait y avoir avantage à connaître les intentions de la cour de Vienne, à la condition de prendre bien garde à la réponse qui y serait faite. Le front du roi se dérida alors, et sans laisser à Bernis le temps de respirer, il le chargea de recevoir cette communication, seul avec M<sup>me</sup> de Pompadour, qui ne devrait assister qu'à la première conférence. Tous les efforts de Bernis pour obtenir qu'au moins un des ministres lui fût associé et partageât avec lui la responsabilité furent inutiles ; le roi ne voulut rien entendre ; il ne consentit qu'à constater par écrit que c'était en

vertu d'un ordre formel de sa part que cette communication à huis clos devait avoir lieu. Le modèle de cette attestation dut être rédigé sous ses yeux par Bernis lui-même. Le roi prit la minute, l'emporta dans son cabinet, et revint quelques minutes après, le visage épanoui, et tenant la pièce copiée tout entière de sa propre main.

Il y eut ensuite une sorte de détente dans la conversation. Louis XV ne craignit pas de laisser voir le désir qu'il avait toujours eu de se rapprocher de l'impératrice, l'inquiétude que lui causaient les progrès de l'irréligion auxquels le roi de Prusse ne craignait pas de donner des encouragemens publics et qui ne pouvaient être arrêtés que par le concert des deux puissances dont la contagion ne pouvait approcher. Il ne déguisa pas non plus son ressentiment des infidélités et des procédés injurieux de Frédéric. C'étaient comme des bouffées d'irritation et d'impatience longtemps contenues qui s'exhalaient de son âme. Quand il se fut retiré, M<sup>me</sup> de Pompadour, restée après lui, entra dans plus de détails, et sur les entretiens qu'elle avait eus avec M. de Kaunitz, et sur les torts reprochés au roi de Prusse. Si elle avait des griefs personnels, elle eut le bon goût de n'y faire aucune allusion, car Bernis, racontant cette scène à sa famille, longtemps après avoir encouru sa disgrâce et quand elle avait cessé de vivre, n'aurait pas manqué d'en faire mention. Il crut comprendre pourtant qu'il y avait sous jeu des considérations d'un ordre particulier qu'il fallait concilier, dit-il, avec la prudence et le bien de l'État. Il félicita la marquise de la marque de confiance qu'elle recevait et de l'assurance qu'une si grande affaire confiée à ses soins devait lui donner de la durée de sa faveur, et se retira toujours très troublé. Comme il sortait, le roi, sortant lui-même du conseil, l'aperçut et l'appela pour lui raconter qu'il avait trouvé l'occasion de faire parler deux de ses ministres, d'une manière générale, de la possibilité ou de la convenance d'un rapprochement avec la cour de Vienne. « Vous serez bien content, dit-il, ils m'ont parlé absolument comme vous. » Il n'est pas sûr que ce fut la meilleure manière de lui rendre courage (1).

Du château, Bernis se rendit directement chez Stahremberg,

(1) Bernis, *Mémoires*, t. IV, ch. v. On voit que ce récit, qui a un grand caractère de sincérité et où Bernis ne se donne nullement un rôle héroïque, contredit absolument le fait si souvent allégué d'un ressentiment personnel qu'il aurait porté dans cette négociation par suite d'une appréciation blessante que Frédéric aurait faite de sa valeur poétique. En outre, il n'est nullement sûr que le vers de Frédéric dont on a dit que Bernis fut choqué :

Évitez de Bernis la stérile abondance

et qui se trouve dans une pièce de 1744, fût connu en France à ce moment. Bernis

qui le reçut avec effusion, en l'assurant (ce qui pouvait être vrai) qu'il avait toujours pensé que le choix du roi s'arrêterait sur lui. Ils prirent rendez-vous pour le lendemain dans une petite maison de campagne, située au-dessous de Bellevue, et qu'on nomme indifféremment, dans les récits du temps, Brimborion ou Babirole. Chacun dut y arriver par des chemins différens après avoir renvoyé à quelque distance gens et voitures.

Quand Bernis arriva, M<sup>me</sup> de Pompadour et Stahremberg l'avaient devancé, mais rien n'indiquait qu'ils eussent échangé autre chose que des politesses. Stahremberg commença sur-le-champ la lecture d'un mémoire où étaient résumés (sans doute avec les ménagemens qui lui avaient été indiqués) les principaux points du plan proposé par l'impératrice. Après chaque article, il levait les yeux pour lire l'impression de ses auditeurs sur leur physionomie. Mais ils étaient convenus de ne laisser trahir leur pensée ni par un mot, ni par un geste, et Bernis affirme que, malgré la surprise que certaines propositions leur causaient, ils eurent assez d'empire sur eux-mêmes pour se tenir parole. La même attitude fut gardée aussi pendant que Stahremberg dictait mot pour mot ce mémoire à Bernis; il collationnait lui-même la copie. On a bien quelque peine à croire à tant de calme. Il serait possible cependant que devant des révélations si peu attendues, leur visage n'eût eu d'autre expression que celle de la surprise et d'une sorte d'éblouissement. C'est malheureusement ce qu'il est impossible de vérifier. On ne sait en effet par quelle mauvaise chance la dépêche de Stahremberg rendant compte de ce premier entretien n'a pu être retrouvée aux archives de Vienne. Il faut donc s'en tenir au témoignage de Bernis lui-même quand il affirme que ce qui l'étonna le plus, ce fut d'abord l'assurance qui y était donnée de la défection jusque-là à peine soupçonnée du roi de Prusse. Ce fut ensuite la confiance presque téméraire avec laquelle l'impératrice livrait son secret, sans être sûre qu'on lui rendit la pareille. Quant au plan lui-même, il le jugea, dit-il, « grand, vaste, peut-être un peu compliqué, mais présentant des objets d'un réel intérêt pour la France, des moyens d'assurer la tranquillité de l'Europe sur des fondemens solides, et quelques-uns capables d'émouvoir le cœur paternel et sensible du roi par rapport à ses enfans et à ses petits-enfans (1). »

lui-même avait fait depuis lors hommage à Frédéric de plusieurs de ses compositions. Enfin il est notoire que depuis qu'il avait accepté des charges politiques, il n'aimait pas qu'on lui parlât de ses vers et ne paraissait plus attacher aucun prix à sa réputation littéraire.

(1) Bernis, dans ses *Mémoires*, n'entre dans aucun détail sur le projet qui lui fut soumis par Stahremberg. « Mon devoir, dit-il, m'empêche d'en dire davantage. Ce

On peut se demander si ce serait sur ce ton, et avec si peu d'émotion que les grands politiques des siècles précédens auraient jugé les offres inespérées qu'on faisait briller aux yeux de l'héritier de François I<sup>er</sup>, d'Henri IV, et de Louis XIV. La barrière des Pays-Bas abaissée; deux places importantes livrées d'avance comme gages de cessions futures; un centre d'influence française créé par l'Autriche elle-même sur ses derrières et aux portes de l'Allemagne! je suis loin de penser qu'ils se fussent jetés sans réflexion sur des promesses dont la bonne foi était douteuse et l'exécution si peu sûre. Mais je doute qu'ils les eussent entendues sans tressaillir et sans se demander si leurs oreilles ne les trompaient pas. Aurai-ils été arrêtés par le scrupule d'abandonner le roi de Prusse et d'entrer même en conspiration contre lui avant de s'être assurés qu'il eût été le premier à leur fausser compagnie? C'est douteux, la délicatesse de conscience étant en général le moindre défaut des politiques! Ce qui est certain, c'est que ce ne serait pas la pensée de se mettre en relation avec d'anciens ennemis de la France qui leur eût inspiré une trop forte répugnance. Louis XIV, au lendemain de Ryswick, n'avait-il pas négocié avec Guillaume III le partage de la monarchie espagnole!

Bernis n'ayant, en fait de génie comme de moralité, rien qui sortit de la moyenne, écrasé d'ailleurs d'avance par le fardeau dont on chargeait ses épaules, n'était pas de taille à se permettre de telles allures; aussi le conseil qu'il donna au roi fut-il d'une prudence et d'une bonne foi également recommandables, sans être pourtant dépourvu d'une certaine adresse. Nous en avons le texte précis dans une note rédigée par Stahremberg, après un second entretien avec Bernis lui-même, et que les archives de Vienne nous ont conservée. L'accueil le plus amical et le plus reconnaissant était fait aux ouvertures de l'impératrice; le désir d'en faire sortir un traité d'alliance intime et solide y était affirmé avec une sorte de chaleur. On y prenait acte avec art du peu d'intérêt que l'impératrice paraissait attacher aux griefs de l'Angleterre dont elle ne semblait pas se soucier de connaître la nature, mais ce qui était surtout exprimé en termes positifs, c'était la surprise mêlée d'incrédulité causée par la révélation des prétendus pourparlers engagés entre la Prusse et l'Angleterre. « Fidèle, — disait la note, — aux engagemens et aux lois de l'honneur, le roi ne pouvait, sans les motifs les plus graves et les preuves les plus

scrupule, dans un récit, fait trente ans au moins après l'événement et destiné à rester secret, est assez difficile à expliquer. On le comprend d'autant moins que le récit de Duclos contient à ce sujet des renseignemens plus précis, qu'il ne pouvait tenir que de Bernis lui-même.

claires, non seulement rompre avec ses alliés, mais mettre leur bonne foi en doute et les croire capables d'infidélité et de trahison. » L'impératrice ayant certainement eu les mêmes sentimens à l'égard de son alliée, l'Angleterre, et ne pouvant pas davantage vouloir, sans provocation, déroger aux engagemens pris envers le roi de Prusse par le traité d'Aix-la-Chapelle, devait avoir des motifs décisifs et péremptoires pour dénoncer des projets formés par ces deux cours « au préjudice de la religion et au désavantage de l'Autriche et de la France. » On la pria donc instamment d'en faire part avec une entière confiance. Mais en attendant, puisqu'il y avait dans ces intentions suspectes un danger pour tout le monde, ne pouvait-on, dès à présent, s'entendre pour le prévenir? Ne pouvait-on pas, par une convention préliminaire et provisoire, déclarer que l'agresseur, quel qu'il fût, qui porterait atteinte aux conditions de la paix existante, rencontrerait l'Autriche et la France unies pour lui résister? Elles pourraient se proposer d'exiger de tous les combattans une suspension d'armes immédiate et d'intervenir, si besoin était, en offrant des termes d'accommodement raisonnable. A cette convention qui ne menacerait personne, pourraient être ensuite associées par un traité subséquent les puissances neutres alliées des deux cours, et c'est alors qu'il serait utile de débattre, à tête reposée et avec réflexion, les stipulations d'un intérêt plus général, comme l'échange proposé entre les possessions italiennes de l'infant et un équivalent dans les Pays-Bas. L'occupation provisoire de quelques places de Flandre pourrait également être concertée, comme un moyen peut-être nécessaire pour faire respecter la volonté commune des deux puissances. Ces arrangemens, était-il dit en conclusion, seraient un premier « pas qui amènerait infailliblement une alliance solide et peut-être éternelle » et donnerait le temps aux deux cours d'en établir les fondemens sans précipitation et sans danger (1).

Bernis, en faisant ces communications à Stahremberg, s'aperçut aisément de l'expression de dépit et de désappointement qui se peignait sur son visage. Il s'y attendait sans doute et n'avait pas lieu d'en être surpris. Répondre en effet à un plan de campagne dont le but évident était de saisir le roi de Prusse à la gorge pour lui faire restituer tout ce qu'il avait pris, par l'offre de garantir un *statu quo* dont les conquêtes prussiennes faisaient partie, c'était un procédé étrange qui, si on le prenait en mauvaise part, aurait pu être regardé comme une raillerie d'un goût douteux.

(1) Réponse que l'abbé de Bernis m'a remise de la part du roi très chrétien aux propositions que j'ai faites de la part de S. M. l'Impératrice, 9 septembre 1755. — Stahremberg à Marie-Thérèse, 9 septembre 1755.

Une chose pourtant était claire, que toute l'adresse et toutes les précautions de langage n'avaient pu dissimuler. C'était le trouble profond causé au roi, comme à ses confidens, par l'annonce de la défection supposée du roi de Prusse. Malgré l'énergie apparente et presque excessive des protestations d'incrédulité, les termes sévères par lesquels une telle conduite était qualifiée d'avance, pour le cas où elle serait démontrée, l'insistance mise pour en obtenir la preuve positive, attestaient que le coup avait porté. On voyait clairement que de ce point capital, si la certitude réclamée venait à en être obtenue, pouvait dépendre la reprise d'une négociation plus sérieuse. La France, retenue par un lien d'honneur et d'habitude, ne voulait pas être la première à se séparer d'un ancien allié, mais si c'était cet allié même qui donnait cet exemple, on avait tout lieu de penser qu'elle ne se refuserait pas à le suivre.

C'est ce que Kaunitz, dans une note rédigée plus tard, se fait honneur d'avoir compris, et dès lors, à ses yeux, l'essentiel était de tenir, même au prix de concessions apparentes, le protocole ouvert jusqu'à ce que l'*infidélité* et la *trahison* (c'est ainsi que s'exprimait Louis XV lui-même par l'organe de Bernis) eussent été mises en évidence et au-dessus de toute contestation. Il ne se dissimulait pas que ce temps d'arrêt pouvait être assez long, la démonstration ne devant pas paraître complète tant qu'on n'aurait de Berlin aucun acte positif et officiel à signaler, et jusque-là, les indices les plus clairs pouvant être imputés à des interprétations malveillantes. Mais l'acte décisif et révélateur viendrait, il n'en doutait plus, il ne s'agissait que de l'attendre. D'ailleurs le seul fait qu'une négociation serait engagée, quelle qu'en fût la nature, éloignait tout danger d'une agression immédiate contre les possessions autrichiennes de Flandre, et dès lors il n'y avait aucun risque et tout avantage à gagner du temps (1).

Restait à faire accepter par Marie-Thérèse cette attitude patiente, et c'est à quoi le prudent conseiller dut avoir assurément quelque peine. Il était cruel pour la fière princesse, non seulement, après avoir tout offert, de ne rien obtenir de ce qu'elle souhaitait, mais d'avoir laissé lire au fond de son cœur et révélé sans fruit l'amertume de sa haine et sa soif de vengeance. Un point même en particulier paraît l'avoir surtout blessée : c'était le silence absolu gardé dans la note qui lui était remise sur l'offre qu'elle avait faite de faire monter le prince de Conti sur le trône de Pologne. Parfaitement au courant, comme elle l'était, des manœuvres pratiquées par les agens du roi à Varsovie, elle voyait

(1) D'Arnoeth, t. IV, p. 400-407. — Beer, p. 330-333.

dans cette affectation de n'y pas faire même la plus légère allusion, l'intention offensante de ne pas rendre confiance pour confiance et de garder des points réservés, tandis qu'elle parlait sans détour. Et de fait, après avoir pris, pour arriver au cœur du roi, la voie de ses amitiés les plus intimes, elle ne pouvait deviner qu'il y avait un arrière-fond plus secret encore où la maîtresse elle-même ne pénétrait pas. C'était là une bizarrerie du tempérament royal que sa droiture ne pouvait comprendre. Aussi, en cédant à des conseils dont son esprit politique ne méconnaissait pas la sagesse, elle ne put s'empêcher, dans une réponse adressée à Stahremberg le 22 septembre, de laisser apercevoir, dans des termes d'une irritation mal contenue, le partage de ses sentimens. Plus de la moitié de cette longue épître est consacrée à réfuter avec une impatience hautaine tous les motifs allégués par Bernis et la Pompadour (comme elle l'appelle) pour décliner ses propositions, et elle les abandonne à leurs illusions obstinées sur le roi de Prusse dont l'événement se chargera de les détromper. Mais plus loin, on croit entendre Kaunitz prendre la parole quand elle conclut en déclarant qu'elle ne veut pourtant pas opposer au roi de France *un refus tout sec* (*platte abschlägige Antwort*) et finit par se ranger à la pensée d'un traité purement défensif, engageant les deux puissances à résister en commun à toute agression qui menacerait les conditions de la paix, telles que le traité d'Aix-la-Chapelle les avait établies. On y apporterait seulement cette modification que la garantie ne serait opposée qu'aux attaques portées sur le continent. C'était rendre à Bernis ce qu'on appelle, par une expression vulgaire, la monnaie de sa pièce, car c'était laisser le champ absolument libre à l'ennemie déclarée de la France, l'Angleterre, sur mer, là où la fortune lui était la plus favorable, et en définitive on se serait trouvé ainsi avoir assuré au roi George la sécurité du Hanovre tout comme la note remise par Bernis garantissait à Frédéric la possession de la Silésie. On n'avait donc pas encore les élémens d'une négociation véritable et encore moins d'une entente définitive. Mais qu'importe? c'était un terrain de discussion, c'étaient des questions à étudier, des articles à débattre, l'occasion d'échanger des courriers, de piétiner sur place pendant des semaines, et de laisser couler le temps. Kaunitz, pour l'heure, ne demandait pas autre chose (1).

Si c'était là réellement son intention, il faut convenir qu'il fut merveilleusement servi par les circonstances et par les lenteurs et

(1) Marie-Thérèse à Stahremberg, 27 septembre 1755.

les hésitations vraiment incroyables de Louis XV et de son ministère. D'abord les communications n'étaient pas alors ce qu'elles sont devenues de nos jours : peu de postes régulières, et à l'approche de la mauvaise saison, des routes à peine praticables. Chaque aller et retour de messager employait pour le moins deux semaines entières. De plus, à Vienne, les expéditions se faisaient toujours attendre, Kaunitz ayant soin de consulter la conférence et de la laisser délibérer longuement sur tous les points contestés. Puis tout fut suspendu pendant quelque temps par un événement qui arrivait à peu près régulièrement chaque année : les couches de l'impératrice. Singulier rapprochement et que M. d'Arneth a raison de faire remarquer. L'enfant qu'elle mit au monde était une princesse qui reçut le nom de Marie-Antoinette. Quarante ans après, devenue reine de France, elle était conduite à l'échafaud aux cris d'une foule qui l'insultait sous ce nom de l'*Autrichienne*. Elle devait être ainsi d'abord le gage et ensuite la victime de l'alliance qui se préparait au moment où elle voyait le jour.

A Paris une interruption d'une autre nature eut lieu également. Quand Bernis, prenant la réponse de Vienne plus au sérieux peut-être qu'elle ne le méritait, crut tenir en main le fil d'une négociation véritable, il renouvela ses instances pour obtenir de n'en plus rester chargé seul. La tâche devenait trop lourde, même matériellement, obligé qu'il était de tout transcrire de sa propre main, aussi bien les communications remises à Stahremberg que celles dont l'ambassadeur lui faisait part et dont il ne permettait qu'à lui de prendre copie. Cédant, bien qu'à regret, à ses prières, le roi consentit à lui adjoindre quatre de ses ministres : le ministre des affaires étrangères, Rouillé, Machault, ministre de la marine, le contrôleur général des finances Séchelles, et Saint-Florentin, préposé aux principaux départemens de l'intérieur. Il eût été naturel d'y appeler aussi le ministre de la guerre, d'Argenson ; mais le roi le croyant trop hostile à l'Autriche et se souvenant qu'il avait à plusieurs reprises insisté pour l'invasion des Pays-Bas, se refusa absolument à s'ouvrir à lui.

« On peut se représenter, dit Bernis, la surprise des ministres du roi quand je leur racontai ce qui s'était passé depuis le mois de septembre. » (Notez qu'on était déjà arrivé aux derniers jours d'octobre) (1). S'ils ne laissèrent voir sur leur visage que de

(1) Bernis ne fait dater que du mois de décembre le comité secret formé par l'admission des quatre ministres. Mais dès le 22 novembre, Marie-Thérèse, en réponse à une dépêche de Stahremberg des derniers jours d'octobre, se félicite de cette adjonction qui rend la négociation plus sérieuse.



l'étonnement, c'est qu'ils eurent l'art de cacher leur déplaisir. Quoi de plus blessant en effet, pour des hommes d'État pourvus d'un grand emploi qu'ils prenaient au sérieux, que de se voir associés, malgré eux, à une affaire d'une telle taille, contraire à tous leurs sentimens habituels, choquant tous leurs préjugés, et d'apprendre qu'elle était engagée si avant qu'on n'avait presque plus la liberté de reculer ! Rouillé, en particulier, — dont on avait changé sans lui en dire mot, et en quelque sorte derrière son dos, toute la direction de la politique qu'il était censé conduire, — devait sentir que son rôle prêtait à rire. Personne, il est vrai, n'osa murmurer, Bernis ayant pris la précaution de ne faire aucune démarche sans faire constater par écrit, et sur pièces, l'assentiment du roi ; on ne pouvait donc se risquer à lui faire au moins du bout des lèvres autre chose que des complimens ; mais le dépit de tous était visible, et il était difficile de ne pas accorder à des conseillers ainsi pris de court, étonnés, tombant des nues, quelques jours pour se reconnaître et se donner au moins l'apparence de l'examen et de la réflexion.

Quand le moment fut venu de se remettre à l'œuvre, Bernis tint encore, et, plus que jamais, à se mettre à l'abri contre des critiques, qui, de l'humeur dont il voyait ses collègues, ne pouvaient manquer de se produire. Il dut rester seul chargé de continuer à entretenir le comte de Stahremberg pour lui soumettre un projet de traité de défense et de garantie réciproques, conçu sur le principe arrêté et convenu, mais dont la base devrait être plus ou moins élargie suivant qu'on se placerait au point de vue de l'un ou de l'autre des contractans. Leur rencontre dut avoir lieu dans un petit appartement du Luxembourg, réservé à l'académicien Duclos en sa qualité d'historiographe du roi, mais qu'il n'occupait pas, et qu'il mit, sans savoir pour quelle sorte d'usage, à la disposition d'un confrère qui était son ami. Les deux négociateurs arrivaient, l'un par la rue de Tournon et l'autre par la rue d'Enfer. Mais Bernis ne consentait à quitter Versailles pour se rendre au rendez-vous qu'après avoir mis en poche un mémoire écrit, touchant chacun des sujets qui devaient être traités, document délibéré en conseil, où chaque ministre avait constaté son avis et dont le roi prenait connaissance. Au retour, nouvelle réunion pour entendre le compte rendu de la conversation, puis délibération nouvelle. Autant de journées perdues ou, pour mieux dire, employées à servir à souhait les vues du chancelier autrichien (1).

(1) *Mémoires de Bernis*, t. I.

L'affaire restait ainsi en panne comme c'était son désir, jusqu'à l'incident qu'il attendait et qui en fait ne devait pas manquer. C'est de Berlin que cet incident décisif allait venir, et c'est là que, les diverses négociations engagées réagissant ainsi l'une sur l'autre, celui qui veut en suivre l'enchaînement doit maintenant se transporter. La suite des faits exigera du reste plus d'une fois que l'on passe ainsi d'une scène à l'autre.

### III

Les délais exigés et ménagés par le ministre autrichien auraient pu, même au point de vue de l'intérêt que Bernis avait à soutenir, avoir quelque avantage ; mais c'était à une condition, c'est qu'ils fussent mis à profit pour tirer au clair, par une action pressante, ce qui était le véritable nœud de la situation, l'état d'esprit et les intentions prêtées au roi de Prusse. Les soupçons ou, pour mieux parler, la dénonciation de l'Autriche, était-elle oui ou non fondée ? Si on s'écartait de l'ancienne alliance pour en rechercher une différente et presque contraire, serait-on en état de défense ou du moins de représaille légitime ? Il n'y avait pas, avant de faire un pas dans la voie nouvelle, de question plus urgente à résoudre. Il semble bien que tel fut le sentiment de Bernis lui-même, s'il est vrai, comme il le raconte, que, dès l'ouverture même des pourparlers avec les Autrichiens, il ait représenté au roi la nécessité d'envoyer sur-le-champ auprès de Frédéric un ministre éclairé qui pût *démêler les sentimens de ce prince, lui tâter le pouls*, et permit d'éviter (comme il le dit par une très heureuse expression) le double risque soit de *se brouiller avec un ami fidèle*, soit de *rester dupe d'un ami perfide*. Il est vrai qu'il ajoute que ce fut lui qui désigna le duc de Nivernais pour aller remplir cette utile fonction d'éclaireur et s'attribue ainsi cette nomination. Cette assertion n'est pas exacte : la mission de Nivernais, comme on l'a vu, était décidée déjà depuis plusieurs mois, annoncée d'avance, acceptée par Frédéric et connue de tout le monde en France aussi bien qu'en Prusse et même en Autriche. Mais puisque l'ambassadeur était déjà nommé, il était plus simple encore et plus facile de le faire partir. Pourquoi l'ordre ne lui en fut-il pas immédiatement donné et pourquoi plus de trois mois devaient-ils s'écouler avant, soit qu'il songeât lui-même, soit qu'on l'invitât à se mettre en route ? C'est ce dont aucune explication raisonnable ne peut être donnée, et ce qui, en fait de maladresse et d'incapacité, passe vraiment toute imagination. Faut-il réellement croire, comme l'écrivait le ministre de Prusse à Paris, Knyphausen (qui s'éton-

nait lui-même de ce retard), que l'on voulait attendre le discours annuel du roi d'Angleterre à son parlement dans l'espoir qu'on y trouverait quelques excuses sur les violences exercées par la marine britannique et qu'on pourrait en faire sortir une lueur d'espérance pour le maintien de la paix? On a peine à prêter, même à un ministre aussi faible que Rouillé, un motif si misérable provenant d'un sentiment pusillanime qui ne serait digne que de pitié. Et Frédéric aurait eu bien raison alors de dire « que ce ne serait pas Louis XIV qui attendrait à se décider en conséquence de ce qu'un parlement anglais aviserait, mais celui-ci qui serait obligé de régler ses délibérations en conformité aux entreprises de Louis (1). »

Une autre excuse a été présentée de cette incroyable incurie qui, bien qu'un peu plus plausible, n'est guère meilleure. Le conseil des ministres était divisé, on l'a vu, depuis l'origine de la crise, en deux partis qui n'avaient pas encore réussi à se mettre d'accord : l'un voulant borner la guerre aux opérations maritimes, l'autre pressé de la porter sur les champs de bataille du continent, au delà du Rhin et de la Meuse. Suivant que l'un ou l'autre système serait définitivement adopté, les instructions à donner à l'envoyé qui irait questionner Frédéric seraient différentes, et il paraissait naturel d'attendre que la résolution (qui changeait d'un jour à l'autre) fût définitivement prise. Ce serait alors à cette hésitation même qu'il faudrait s'en prendre et à cette incertitude d'esprits débiles qui, entre deux partis dont les événemens et les avantages pouvaient être mis en balance, auraient dû de bonne heure faire leur choix. Cette fâcheuse division des ministres, à laquelle Louis XV ne savait pas mettre un terme, ne pouvait que s'accroître quand quelques-uns d'entre eux devinrent dépositaires d'un secret très grave dont les autres n'avaient pas même le soupçon. De là une impossibilité de s'entendre sur un point quelconque, et par suite d'agir en commun, une sorte de paralysie qui frappait tous les regards et impatientait même les spectateurs indifférens. On se demandait assez généralement quand finirait cette *léthargie stoïque*, suivant l'expression de Frédéric, qui faisait supporter à la France toutes les insolences britanniques avec un *calme de mort*.

Et si on se montrait si peu pressé de connaître ce qui se passait à Berlin, ce n'est pas que les indices du rapprochement de Frédéric avec l'Angleterre ne devinssent assez nombreux et assez significatifs pour attirer l'attention, même quand l'éveil n'aurait

(1) *Pol. Corr.*, t. XI, p. 315.

pas été donné par les avertissemens de l'Autriche. Le changement d'attitude du roi et des ministres anglais à Hanovre n'avait pas été remarqué seulement par l'envoyé de Marie-Thérèse. Dès le commencement de septembre une gazette semi-officielle de Berlin racontait que la veille du départ du roi George, on avait bu à sa table, publiquement, à la santé du roi de Prusse ; et dans les rapports où étaient la veille encore les deux souverains, c'était un fait qui ne pouvait passer inaperçu. L'envoyé, La Touche, s'étant ému de ce symptôme de réconciliation, le ministre Podewils, sans nier positivement l'incident, se borna à répondre que le gazetier était un jeune homme sans expérience, que le roi avait nommé sans consulter personne, et qu'on allait le remercier. La Touche, à qui son discrédit notoire ne permettait pas de se montrer difficile, eut la bonne grâce de se contenter de cette réponse ; mais il ne put se dispenser d'avertir Rouillé, que tous les liens de Frédéric, — en particulier ses deux beaux-frères, les margraves d'Anspach et de Bayreuth, — suivaient l'exemple du duc de Brunswick et se mettaient en relation avec le ministre anglais, à ce point qu'il avait cru nécessaire de suspendre la remise des lettres de change envoyées de Paris pour payer le semestre des subsides qui leur étaient dus. Enfin le bruit de l'arrivée prochaine d'un ministre anglais porteur d'une mission importante s'étant répandu à Berlin, Frédéric crut nécessaire d'aller au-devant du soupçon : « Je ne veux pas vous laisser ignorer, écrivait-il à Knyphausen, et vous pouvez même en glisser quelque chose à M. de Rouillé, qu'on m'est venu faire des ouvertures assez singulières et importantes, dont je me réserve cependant de communiquer le détail au duc de Nivernais dès qu'il sera arrivé chez moi. »

La simple curiosité aurait dû suffire pour ne pas perdre un jour et se faire informer sans délai de ce que pouvaient être ces *ouvertures* dont l'importance égalait la singularité. Rouillé préféra voir dans cette indication la promesse que rien ne se ferait en ce genre-là pas plus qu'en aucun autre avant l'arrivée de son ambassadeur, et que puisqu'on était disposé à l'attendre, il n'y avait pas de raison pour se hâter, Knyphausen n'ayant pas manqué en effet, dès sa première audience, de *glisser les quelques mots* dont on l'avait chargé de faire part. « Ce ministre, écrit-il, m'a paru certainement édifié de la bonne foi avec laquelle Votre Majesté agit avec sa cour, et a été d'autant plus touché de cette marque de confiance qu'on commençait à soupçonner (et qu'on croyait même l'avoir appris de Londres) que l'Angleterre avait entamé une négociation avec Votre Majesté : cette ouverture a produit ici très bon effet, et elle a entièrement rassuré le ministre des

appréhensions qu'il avait conçues à cet égard, et dont il commençait à être inquiet depuis quelques jours. »

Frédéric, voyant qu'il avait affaire à des gens si faciles à se laisser convaincre, ne se fit pas faute de les entretenir dans cette humeur confiante et à propos de quelques signes de défiance que Knyphausen avait cru encore apercevoir chez quelques-uns des ministres : — « Vous ne manquerez pas de vous ouvrir là-dessus envers M. de Rouillé, lui écrivait-il, en lui protestant que tout ce qui lui était revenu n'était absolument que des insinuations malignes et controuvées par mes ennemis, qui ne prétendaient mieux que de me désunir par là avec la France, mais dont il n'y avait pas un mot de vrai. »

On ne sait combien de temps encore se serait prolongé ce lamentable état d'indécision si le discours (qu'on avait eu le tort d'attendre) du roi d'Angleterre à son Parlement, n'était venu, comme un coup de foudre, dissiper toutes les illusions complaisantes dont on aimait encore à se bercer. Le langage de George dépassa, en effet, en fait de provocation, tout ce qu'on pouvait supposer. Il était loin de s'excuser, comme on en avait eu la sottise espérance, d'aucun des actes de violence auxquels la marine anglaise s'était portée avant toute déclaration de guerre (attaque des vaisseaux de guerre, arrêt des navires de commerce et séquestration de leurs marchandises, apparition de bâtimens armés en course sur les côtes de France), et encore plus loin de laisser entrevoir la pensée d'aucune sorte de réparation ou de restitution. Toutes ces mesures (bien que contraires au droit international dès lors reconnu) étaient comprises sur un ton de glorification dans l'assertion générale que rien n'avait été fait que pour défendre les droits de la couronne d'Angleterre contre les usurpations de la France, et que d'autres moyens de soutenir cette légitime résistance allaient être demandés au Parlement. Des adresses passionnées des deux Chambres répondirent à l'appel du souverain, et une majorité se trouva même dans la Chambre des communes pour assurer le roi qu'on le défendrait contre toute attaque dont il pourrait être menacé, fût-ce dans celles de ses possessions qui ne dépendaient pas de la couronne de la Grande-Bretagne, et pour étendre ainsi même sur l'électorat allemand si mal famé la protection britannique.

Ce fut à Versailles, où à peine quelque surprise eût été naturelle, une véritable consternation, et comme le brusque réveil d'un sommeil auquel on s'arrachait à regret. Plusieurs mesures

(1) Frédéric à Knyphausen, 13 septembre, 2 décembre 1755. — *Pol. Corr.*, t. XI, p. 302-409. — Knyphausen à Frédéric, 2 octobre 1755 (Ministère des Affaires étrangères).

d'une énergie apparente furent rapidement décidées. Une réquisition formelle fut envoyée à Londres, exigeant la restitution immédiate des bâtimens saisis, le refus ou même le retard devant être considéré comme la déclaration formelle de l'état de guerre; le commandement des côtes de l'Océan fut confié au maréchal de Belle-Isle, chargé de tenter avec un corps d'armée de quarante mille hommes l'entreprise tant de fois et toujours inutilement essayée d'un débarquement; toutes les forces maritimes de la Méditerranée furent mises sous les ordres du duc de Richelieu, récemment fait maréchal, et pour décider ce qu'on aurait à faire sur le continent, le départ de Nivernais fut enfin résolu. Le duc d'ailleurs lui-même, qui en avait d'abord pris un peu trop à l'aise, commençait à s'impatienter du retard.

Restait à rédiger ses instructions. Nous en avons le texte : c'est un cahier très volumineux, et quand on songe que le ministre qui dut le signer était le même qui, dans le comité secret de Versailles, devait en qualité de préposé aux Affaires étrangères, prendre une part active et même principale à la discussion du projet autrichien, il est impossible d'en achever la lecture sans une véritable surprise. Assurément il n'était pas possible de faire confiance à Nivernais d'un projet encore informe et sur lequel un secret inviolable avait été promis à Marie-Thérèse (1). On n'aurait pu le faire sans la prévenir et sans demander un consentement qu'elle n'aurait assurément pas donné à un voyageur partant pour causer d'une alliance à renouveler avec Frédéric; mais il y a en ce monde manière de tout dire et surtout de tout faire entendre. Il était possible cependant de ne pas mettre en opposition directe le langage que Nivernais était chargé de tenir à Berlin avec celui de Bernis au Luxembourg. On pouvait éviter de donner ainsi, soit à l'un, soit à l'autre des deux représentans de la France, une apparence de duplicité blâmable ou de duperie ridicule. Cette réserve était d'autant plus facile à observer qu'il n'y avait au fond rien de contradictoire dans la double conduite prescrite à ces agens. La France s'était positivement refusée à prendre aucun engagement qui pût porter atteinte à la situation de Frédéric en Allemagne; et l'attitude de neutralité jusque-là observée par Marie-Thérèse dans la lutte qui allait s'engager rendait naturel qu'on n'eût pas voulu absolument fermer l'oreille à ses propositions. On pouvait donc négocier

(1) L'aimable écrivain qui se cache sous le nom de Lucien Percy, et qui a consacré à la vie du duc de Nivernais un très intéressant volume, ne veut pas croire qu'on ait laissé ignorer au duc la négociation avec l'Autriche. Le fait, bien que singulier, est pourtant certain. La correspondance de Nivernais avec Rouillé ne laisse à cet égard aucun doute.

cier avec les deux cours, sans tromper ni l'une ni l'autre. De plus, pour être à la fois efficace et sincère, l'interrogation posée à Frédéric devait être pressante, de nature à le mettre dans l'embarras de garder une situation équivoque. Il fallait, en un mot, lui adresser, sous une forme courtoise, une véritable sommation à sortir d'un silence suspect, et c'était le cas de lui laisser deviner que, s'il continuait à se réserver, on saurait se passer de lui et au besoin se pourvoir ailleurs.

Mais pour marquer ces nuances de langage qui n'étaient pas sans délicatesse, il aurait fallu que le ministre se donnât la peine et fût en état de prendre la plume pour rédiger l'instruction lui-même. Rouillé, se méfiant nonsans raison de son inexpérience, jugea plus commode et plus sûr d'en abandonner la composition à des commis qui, nullement au fait de la complexité de la situation, crurent à leur tour ne pouvoir mieux faire que de suivre des traditions séculaires et d'emprunter les formules en usage de longue date dans les chancelleries.

Aussi la pièce, conçue d'ailleurs en termes vagues, verbeux et incolores, après un exposé inutile et des griefs reprochés à l'Angleterre, passe immédiatement à un véritable réquisitoire contre la triple alliance formée par l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, et c'est cette dernière puissance qui, mise en cause plus que toute autre, est accusée d'avoir soufflé et d'attiser le feu de la guerre pour préparer sa revanche à la faveur du trouble général. C'est contre l'Autriche bien plus que contre l'Angleterre que Frédéric doit être engagé à renouveler le traité de 1741, rendu plus que jamais nécessaire par des circonstances analogues à celles qui l'ont fait conclure. C'est contre l'Autriche qu'il doit, de concert avec la France, former une ligue composée des princes indépendans de l'Empire, de la Suède, du Danemark, de la Pologne (si on peut l'affranchir du joug de la Russie) et de la Porte (si on peut la tirer de son engourdissement). C'est un vrai branle-bas à susciter contre l'héritière de Charles-Quint. A cela près, rien de pressant ni de net dans les demandes à faire à Frédéric. Aucun acte significatif, encore moins aucun concours militaire, n'est positivement réclamé de lui. C'est une simple signature à reproduire au bas d'un traité assez vague et qui ne l'avait, on le sait, jamais gêné; et cette marque d'intérêt est sollicitée comme une faveur qu'on attend, non comme une mesure dictée par un intérêt commun, ou une dette de reconnaissance à acquitter. Le tout accompagné de protestations d'amitié qui, trop affectées pour être sincères, ont l'air plutôt dictées par le désir de ménager un tempérament irritable que par un espoir sérieux de réciprocité.

Pendant qu'on procédait au ministère à l'élaboration de ce triste document, le ministre de Prusse crut, à la faveur d'une indiscretion, en avoir connu la substance et les points principaux, et il fit part de cette communication à Frédéric qui l'avait fort pressé de se la procurer. « J'ai été bien aise, répondit le roi, d'avoir été instruit par vous des points de l'instruction qu'on va donner au duc de Nivernais qui, quelque vague et misérable qu'elle soit, m'indique au moins ce que ces gens-là veulent (1). » Qu'aurait-il dit, s'il avait connu le texte que nous avons sous les yeux ?

C'est cette analyse anticipée (d'ailleurs assez inexacte) faite par le ministre prussien qui donne l'explication d'un fait dont j'avois avoir été d'abord assez embarrassé. J'avais lu comme tout le monde dans l'histoire de la guerre de Sept ans faite par Frédéric la petite historiette suivante que tous les écrivains, sur la foi d'une si haute autorité, n'ont pas manqué de textuellement reproduire. « L'argument le plus fort qu'employa le duc de Nivernais pour persuader au roi cette alliance et cette guerre, ce fut de lui offrir la souveraineté de l'île de Tabago... Cette offre était trop ridicule pour être reçue : le roi tourna la chose en plaisanterie et pria le duc de Nivernais de jeter les yeux sur quelqu'un qui fût plus propre à être gouverneur de l'île de Barataria. »

Or je ne trouvais dans l'instruction, dont je n'essaie pas (on le voit) de dissimuler la maladresse, aucune espèce d'allusion à cette petite île de l'Atlantique, ni même mentionné nulle part le nom de cette localité. Je ne le trouvais pas prononcé davantage dans les entretiens du duc avec le roi qui, comme on le verra, ne furent jamais engagés sur un terrain qui permit d'aborder aucune proposition de ce genre. J'hésitais pourtant à croire que l'anecdote fût inventée de toutes pièces. C'est dans la lettre, tout à l'heure citée, de Knyphausen, que j'ai fini par découvrir quel pouvait en être le fondement, ou plutôt le prétexte. « Je sais, dit l'agent prussien, qu'on pensait à offrir à Votre Majesté la garantie de la principauté d'Ostfriesse, qui lui est contestée par l'électorat de Hanovre. Il m'a été assuré aussi qu'on a proposé dans le conseil d'offrir à Votre Majesté la propriété des îles de Tabago, Saint-Vincent et Sainte-Lucie qui sont réputées neutres. Comme ces îles sont très propres à la culture de l'indigo, du tabac, du sucre et du coton, on a non seulement observé que Votre Majesté en les peuplant et en les faisant cultiver en retirerait de grands avantages relativement à son commerce, mais on a remarqué aussi que la France y trouverait son intérêt, vu que ce serait un poids

(1) Frédéric à Knyphausen, 8 novembre 1755. — *Pol. Corr.*, t. XI, p. 372.



de plus contre l'Angleterre dans la balance de l'Amérique, où toutes les puissances inférieures par leur commerce à la Grande-Bretagne ont intérêt de se réunir contre la France. Mais il *n'est point fait mention dans les instructions du duc de Nivernais, ni de l'une, ni de l'autre de ces propositions*, et elles ne renferment que des ordres vagues par lesquels il lui est enjoint de sonder Votre Majesté sur ce qu'elle pourrait désirer à ce sujet. »

Tout s'explique. Frédéric, prévenu de ces propos vaguement tenus dans le conseil de Louis XV et espérant trouver dans la conversation du duc de Nivernais quelque allusion à ce manque de tact et d'esprit, avait préparé une réplique qu'il trouvait piquante. L'occasion ne s'étant pas présentée de la placer, il n'a pas voulu en priver la postérité, il la lui a donc léguée comme sa réponse à *l'argument le plus fort* qu'eût apporté à Berlin l'envoyé de France. Et voilà justement, quand on est roi, comme on écrit l'histoire !

Lorsque Frédéric apprit que le départ du duc de Nivernais était enfin résolu, on raconte qu'il lui échappa de dire publiquement et en pleine table : « Je parie que Nivernais retournera juste aussi savant qu'il est venu (1). » C'était une erreur. Nivernais n'était pas encore sorti de France, qu'atteint d'un accès de fièvre (mal auquel il était sujet) il revenait à Paris pour se faire soigner. Puis, quand il fut remis et en état de faire le voyage, il dut prendre tant de ménagemens pour sa santé et subir tant de retards par suite du mauvais état des routes, qu'il n'arriva à Berlin que le 12 janvier de la nouvelle année. Trois jours après, avant même qu'il eût remis ses lettres de créance, un fait s'était passé qu'on devait lui apprendre et qu'on ne pouvait pas même lui laisser ignorer. Pas plus tard que le 16 du même mois, on procédait, au palais de Westminster à Londres, dans le cabinet de lord Holderness, à la conclusion d'un traité de neutralité et d'alliance entre Leurs Majestés Britannique et Prussienne, et l'instrument, dûment signé par les plénipotentiaires, n'attendait plus que les ratifications royales.

#### DUC DE BROGLIE.

(1) Ce propos, prêté à Frédéric, se trouve dans une lettre de Marie-Thérèse à Stahremberg, 22 novembre 1755. — L'Impératrice paraît, d'après cette dépêche, avoir eu connaissance des instructions données à Nivernais, et elle exprimait l'espérance que le roi de Prusse n'en serait pas content. « Il serait étrange, dit-elle, qu'il ne se commît pas quelque faute pendant le séjour du duc de Nivernais à Berlin. »

---

---

# LES ROCHES-BLANCHES

---

## TROISIÈME PARTIE (1)

---

### VI

M<sup>me</sup> Massod de Bussens avait obéi à une impulsion de son cœur, aussi soudaine qu'irréfléchie. La réflexion lui vint quand elle vit apporter la petite valise de sa protégée, que Jean, le cocher, l'air stupéfait, reçut des mains d'une servante, et surtout quand elle eut auprès d'elle la pauvre Rose, qui se blottit dans un coin de la voiture, aussi petite que possible, retenant ses larmes.

— A la maison! commanda Antoinette après avoir salué M<sup>me</sup> Brun.

Comme le vieux landau s'ébranlait, des questions inquiétantes se formulèrent dans son esprit. Celle-ci, d'abord : « Que va dire mon mari? » Elle ne pouvait douter qu'il la désapprouverait : car, généreux à sa manière, pour les œuvres établies, il ne pouvait comprendre des actes de pure pitié, spontanée, inconsciente, comme celui qu'elle venait de commettre. Mais où s'arrêterait sa désapprobation? Despote, jaloux d'une autorité qui s'affirmait jusque dans les détails d'ordre d'intérieur, quel accueil ferait-il à cette lamentable étrangère qu'il s'agissait d'installer sous son toit? S'il la renvoyait sans vouloir rien entendre?...

A cette pensée, M<sup>me</sup> Massod jeta un regard sur sa compagne, qui retenait ses pleurs et son souffle, et voulut la rassurer pour se rassurer elle-même :

— Vous avez peur, mon enfant? fit-elle en lui pressant les mains.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1<sup>er</sup> octobre.

On lui répondit par un regard qu'accompagnait un faible :

— Oui, madame.

Elle continua bravement :

— Ne craignez rien!... Vous êtes avec moi, je ne vous abandonnerai pas...

— Merci, madame... Vous êtes bonne!

Était-elle bonne, réellement?... En tout cas, elle venait de l'être, non sans péril... Mais comme elle s'en félicitait avec un peu de complaisance, de nouvelles questions la troublèrent... A supposer que M. Massod de Bussens acceptât Rose, que feraient-ils d'elle? comment la traiteraient-ils?... Pouvaient-ils, dans son état, la laisser fréquenter les autres domestiques?... Ceux-ci, d'ailleurs, justes et sévères comme leur maître, consentiraient-ils à cacher leur mépris?... Que penserait Maurice, dont l'imagination n'était que trop disposée à s'égarer sur les terrains défendus?... En songeant à toutes ces difficultés, elle eut un frisson, presque un regret. Mais justement, comme si elle devinait ses pensées, Rose, à son tour, lui serra doucement la main. Ce fut un retour de cette pitié que menaçaient les embarras à prévoir :

— Pauvre petite! murmura-t-elle en rendant la timide caresse.

Pour se répondre à elle-même, elle ajouta mentalement :

« Si l'on pensait à tout, on ne ferait jamais le bien!... »

La voiture passait entre l'église et la cure, tranquille derrière son portail vert et blanc. Cette idée effleura M<sup>me</sup> Massod de Bussens :

« Il m'approuve, lui, certainement... »

Elle se sentit fière de cette approbation. Puis un doute lui vint :

« Pourquoi donc ne m'a-t-il pas regardée?... »

Elle le repoussa.

« N'importe! il m'approuve, j'en suis sûre!... Il a raison... Il vaut mieux que tous les autres. »

On passa sous l'arc de l'ancienne porte. A mesure qu'au petit trot on approchait de sa demeure, l'émotion d'Antoinette allait croissant; mais, comme le souffle de Rose devenait aussi plus haletant, elle essaya d'oublier ses propres craintes pour songer aux angoisses de cette enfant, forcée de chercher asile à un foyer inconnu, arrivant chez des étrangers avec la peur et la honte. Elle lui trouva l'air d'une toute petite fille, et, pour la première fois, songea à sa faute :... Comment donc était-ce possible? Quel homme avait eu le triste courage de la perdre? Ou bien, peut-être, avait-elle aimé?... Aimé!... En traversant sa pensée, ce mot dont elle

savait à peine le sens, ce mot qui n'éveillait en elle aucun souvenir ni aucune espérance, lui entr'ouvrit soudain un immense horizon inconnu : elle tressaillit comme à l'approche d'un mystère... Mais déjà la voiture s'arrêtait devant le portail. Jean fit claquer son fouet pour qu'on vînt ouvrir. Rose jeta un regard sur sa protectrice, qui la serra contre elle, d'un mouvement presque passionné, en lui répétant son encouragement :

— N'ayez pas peur!... Ne craignez rien!

M. Massod de Bussens se trouvait dans la cour, en train de surveiller un vagabond qui charriait son tas de pierres. Il suivit du regard la voiture : ses yeux s'élargirent d'étonnement en voyant descendre Rose, dont Jean tendait la petite valise à la femme de chambre.

— Qu'est-ce que c'est?... demanda-t-il en s'approchant.

— Rien, répondit Antoinette. Je t'expliquerai.

Puis, s'adressant à la femme de chambre, qui attendait :

— Cette jeune fille va rester ici quelques jours. Installez-la dans la petite chambre bleue.

La petite chambre bleue était celle qu'on réservait d'habitude aux domestiques des amis en visite.

Rose, qui se tenait à peine debout, disparut derrière la bonne, les genoux fléchissants, en jetant à sa protectrice un dernier regard de prière.

— Maintenant, reprit M. Massod, j'espère que tu vas m'expliquer?...

— Oui, viens!

Elle le conduisit au salon. De tout temps, elle avait eu peur de lui, comme d'un maître sévère, mais jamais autant qu'à cette heure. Pourtant, elle ne voulait pas qu'il s'aperçût de sa crainte; et ce fut d'une voix calme et sûre qu'elle lui raconta l'histoire de Rose.

M. Massod s'assombrissait en l'écoutant. Quand elle eut fini, au lieu de répondre tout de suite, il réfléchit un moment, l'air mécontent, et prononça, en pesant ses paroles :

— Nous ne pouvons pas la renvoyer, puisque tu l'as amenée : j'aurais l'air de te désapprouver... Évidemment, nous ne pouvons pas... Le vin est tiré, il faut le boire...

Elle respirait, étonnée que cela se passât si simplement.

— Mais c'est absurde, ce que tu as fait là! continua-t-il.

Il se mit à marcher dans la pièce, en s'échauffant peu à peu.

— Absurde!... absurde!... Qu'est-ce qu'on va dire dans la ville? D'ailleurs, de quoi te mêles-tu?... Tu devais respecter l'arrêt du comité!... On fait partie d'un comité : ce n'est pas pour aller à

l'encontre de ses décisions!... Ces dames te blâmeront, tu peux en être sûre!... Si tu voulais faire quelque chose pour cette malheureuse, en sous-main, je t'aurais comprise... Car on ne peut pas laisser les gens mourir de faim, quand même ils sont coupables... Et encore, peut-être ça vaudrait-il mieux!... Je n'aime pas cette pitié pour les fautes les plus inexcusables... On s'attendrit sur des filles qui se débauchent avant l'âge, comme si tout le mal qui en résulte pour elles n'était pas justice... Absurde, je te le répète!... Ce sont des gueuses, rien de plus...

— Elle est si jeune! balbutia Antoinette.

— Raison de plus pour la mépriser davantage!... Voyons, raconte-moi ce qu'ont dit les autres membres du comité... M. Sordes?

— Oh! M. Sordes!... C'est lui qui a été le plus cruel...

— Naturellement... On peut dire de lui tout ce qu'on voudra, c'est un homme de bon sens: il l'a montré une fois de plus... Et M. Tremblot?

Elle allait, d'instinct, se réfugier derrière son autorité:

— Oh! lui... fit-elle vivement.

Elle s'arrêta; l'idée venait de la traverser que son mari le prendrait en mésestime:

— Lui? reprit-elle avec une affectation d'indifférence... Je crois qu'il penchait plutôt pour l'indulgence...

Elle pensa: « Je mens, » rougit, ajouta très vite, en aggravant son mensonge:

— Mais il ne s'est pas prononcé bien nettement... Tu comprends, il est ici depuis peu de jours...

Aussitôt elle regretta cette défaite: car si son mari, comme c'était probable, entendait parler par d'autres de l'attitude du jeune pasteur, que penserait-il?

— Hum! grogna M. Massod de Bussens, encore un de ces esprits dangereux qui manquent d'assiette... Il n'y a pas besoin d'être depuis bien longtemps dans une ville pour savoir qu'il faut toujours prendre parti pour les principes... Ah! nous vivons dans un joli monde: les jurés acquittent les assassins, et voici que les honnêtes femmes recueillent les filles-mères!... Où allons-nous, mon Dieu!

Il n'avait pas encore examiné le côté pratique de l'affaire. Il l'aperçut tout à coup, et se remit en colère:

— Qu'est-ce que nous allons en faire de cette créature? cria-t-il. L'installer ici comme une amie? La laisser fréquenter nos domestiques?... Un bel exemple pour elles!... Et Maurice?... Je parie que tu n'as pas seulement pensé à lui?... Puisqu'elle est

enceinte, il faudra qu'elle accouche, n'est-ce pas?... Alors?... Chez nous?... Ah! non, par exemple!... Ça, c'est trop!... Mais tu n'y as pas songé, tu n'as pas vu plus loin que le moment présent et le plaisir de faire la généreuse... Étourdie, va!... Enfin, arrange-toi!... Tu nous a mis dans l'embarras : c'est à toi de nous en tirer!... Qu'elle reste ici quelques jours, soit! puisqu'on ne peut pas la renvoyer tout de suite... Mais après, qu'elle aille ailleurs... au diable, si elle veut!

Là-dessus, il sortit, en tirant violemment la porte derrière lui.

Antoinette n'en était plus à compter les malentendus qui la séparaient de son mari; cette fois, telle fut sa joie de ne l'avoir pas vu se dresser contre sa protégée, inflexible comme la justice, qu'elle ne songea pas à lui en vouloir, et elle monta dans la petite chambre bleue pour plaindre Rose et la consoler.

« Qu'est-ce qu'on en va dire? »

Ce cri de M. Massod de Bussens est le premier mot que tout incident qui tranche un peu sur la banalité des choses courantes provoque dans une petite ville, et comme il est justifié par les mœurs particulières à ces étroites localités où quelques centaines d'oisifs, privés des occupations qui dans les grands centres dévorent le temps, en sont réduits, pour l'user, à s'épier les uns les autres! Aussi, la nouvelle de l'acte généreux d'Antoinette, colportée avec une extrême rapidité, fournit-elle un thème à d'infinis commentaires. Le soir même, Bielle ne parla pas d'autres choses. Il faisait un temps tiède, une de ces belles soirées de mai, trop chaudes pour la saison, qui invitent aux longues causeries. Les boutiquiers avaient installé des chaises ou des bancs devant leurs magasins, sur les trottoirs de la grand'rue; réunis en petits groupes, ils devisaient entre eux, à la lueur du clair de lune et des réverbères, tandis que passaient des silhouettes connues, celles qu'on voyait chaque soir, toujours les mêmes, aux mêmes heures. C'est ainsi qu'à sept heures trois quarts, on était sûr de rencontrer M. et M<sup>me</sup> Tiercet allant faire leur promenade hygiénique sur l'Esplanade, et qu'une demi-heure plus tard, on pouvait dire, en apercevant la forme épaisse de M. Quartier se mouvant dans l'ombre :

— Voici le syndic qui va prendre sa « picholette » à la *Croix fédérale*.

Ce soir-là, au lieu de passer tout droit, comme d'habitude, en rendant les saluts, M. Quartier s'arrêta devant la chapellerie de son ennemi Roubourin, qui causait avec son voisin Mauseberg, le docteur Mathorel et M. Marquillier. Il avait la mine soucieuse : sa

femme venait de lui raconter les incidens survenus à l'Asile des jeunes filles ; il craignait que son protégé, le nouveau pasteur, ne se fit mal juger à cause de son indulgence ; et il venait aux informations. On ne les lui marchanda pas :

— Eh bien, qu'en dites-vous, monsieur le syndic ? lui demanda d'emblée Rabourin, d'un ton triomphant... Il se passe de jolies choses dans notre commune, hein?... Voyons, que pensez-vous de M<sup>me</sup> Massod de Bussens, qui se met à recueillir les filles perdues?...

— Je pense qu'elle a bon cœur, répondit M. Quartier.

— Vraiment ? reprit Rabourin en clignant de l'œil d'un air malicieux. Eh bien, moi, je pense, — il baissa la voix, un peu effrayé de juger une personne aussi considérable, — je pense qu'elle a perdu la tête, là!... Et votre pasteur qui l'appuie...

— Le fait est... commença Mauseberg.

Mais M. Marquillier l'interrompit, pour continuer à sa place avec beaucoup de vivacité :

— ... Qu'il a manqué une belle occasion de se taire, ce jouvenceau!... La preuve que la parlotte n'est pas tout, pour un pasteur!... Il n'y a rien de pire que l'indulgence!... Pas de pitié pour les filles qui fauent!... Qu'on nous débarrasse de cette vermine!

— Mon Dieu ! que vous êtes sévère ! dit M. Quartier.

— On ne l'est jamais trop ! déclara Rabourin... Il faudra l'apprendre à votre pasteur !

M. Quartier, voyant la tournure que prenaient les choses, affecta de se fâcher :

— Mon pasteur, mon pasteur ! cria-t-il... C'est aussi le vôtre, nom de nom!... Il a ses opinions, c'est son affaire!... Il en est responsable!... Croyez-vous donc que je lui souffle à l'oreille tout ce qu'il doit dire et tout ce qu'il doit faire?... D'ailleurs, attendez la fin!... On ne sait pas tout!...

— Oh ! oh ! fit M. Marquillier en écarquillant les yeux. Est-ce que vous sauriez déjà... qui?...

— Je sais ce que je sais!...

— Bah ! dit Rabourin pour fâcher de le faire parler. Ça ne peut être qu'un de ces chenapans d'ouvriers étrangers qui encombrent la ville... Voilà longtemps que je dis qu'il faut tous les expulser!... S'ils se mettent à semer la honte dans nos établissemens de charité, monsieur le syndic, je vous avertis que je vous flanque une interpellation au Conseil municipal... Vous êtes responsable de l'ordre, après tout!...

M. Quartier goguenarda :

— Je suis responsable du pasteur, je suis responsable de

l'ordre... Vous allez bientôt me trouver responsable de vos chapeaux quand ils ne vont pas, Rabourin!...

Il partit d'un gros rire qui décontenança son adversaire.

— Tout ça, conclut-il, ce sont de petits cailloux sous la roue d'une bonne administration!...

Et il s'éloigna, en saluant, convaincu qu'il venait de se montrer habile.

Cependant, les Sordes descendaient la rue, la femme au bras du mari, la fille à côté de la mère. Comme ils ne sortaient jamais le soir, leur passage fit sensation.

— Où vont-ils? demanda M. Marquillier... Où peuvent-ils donc aller?...

— Ah! lui, soupira M. Rabourin, en voilà un qui est dans les bons principes!...

— Dommage qu'il faille être si ennuyeux pour avoir raison! raila le docteur.

Les Sordes étaient sortis pour se délasser, tout simplement : car, à la suite de la séance de l'après-midi, M. Sordes était fort excité. Pendant le repas du soir, il n'avait pas cessé de tonner, devant sa femme et sa fille, contre les théories délétères d'une morale prétentieuse et relâchée.

— Mais je suis là, répétait-il, je suis là, je veille!... Si ce nouveau venu se figure qu'il va introduire ici ses coupables faiblesses et ses attendrissements de fausse pitié, il se trompe. Il le verra bien!... Il me trouvera dressé devant lui pour maintenir ce qui est, ce qui doit être, nos croyances, nos opinions, nos bonnes mœurs!... Rien ne m'arrêtera!... S'il le veut, ce sera la guerre, la guerre à mort!...

M<sup>me</sup> Sordes leva les yeux au ciel :

— Comme il plaira à Dieu! soupira-t-elle... Mais tu n'es plus jeune, mon ami, tu devrais peut-être ménager tes forces, éviter les émotions qui t'épuisent...

— Ménager mes forces! Il s'agit bien de cela!... Je resterai sur la brèche tant que j'aurai un souffle de vie!... Jusqu'à présent, avec l'aide de Dieu, j'ai toujours fait triompher la bonne cause; elle triomphera encore cette fois, si le Seigneur me soutient!...

— Que comptes-tu faire?...

— Ce que je ferai?... Je ne sais pas : mais je serai le plus fort!...

M<sup>me</sup> Sordes courba la tête : elle revit passer dans sa mémoire les figures des cinq pasteurs, prédécesseurs de Trembloz, que son mari avait fait partir de la paroisse. Elle pensa aux luttes, aux intrigues, aux soucis, à toute la diplomatie combative que repré-



sentaient ces victoires. Et elle hasarda, en soupirant de nouveau :

— Pourtant, ton nouveau collègue n'a pas l'air méchant... Si nous vivions en paix avec lui?...

— Ce n'est pas moi qui cherche les querelles, répondit sèche-ment le pasteur.

M<sup>me</sup> Sordes avait remarqué que Jeanne, d'habitude inattentive à ce qui se passait autour d'elle, écoutait l'entretien avec un visible intérêt. Quand M. Sordes sortit, elle le suivit d'un regard inquiet qu'ensuite elle ramena sur sa mère :

— Maman, demanda-t-elle, est-ce que papa va lui faire du mal?...

— A qui?

— Au... au pasteur?...

— Papa ne fait de mal à personne, mon enfant.

Jeanne se replongea dans ses vagues pensées; puis, comme sa mère se levait à son tour, elle murmura : — Oh! c'est que lui!... et demeura longtemps, immobile devant son assiette, les sourcils froncés, comme si elle s'efforçait de pousser jusqu'au bout l'idée qui se formait dans son pauvre esprit.

Cette intervention inattendue d'un être passif qui ne se mêlait jamais de rien et semblait comprendre peu de chose, ne laissa pas que d'inquiéter M<sup>me</sup> Sordes. Son inquiétude s'aggrava le dimanche suivant, quand Jeanne, à l'encontre de son indolence coutumière, se trouva prête la première, et vint la chercher en répétant, avec des gestes d'enfant en joie :

— Nous allons à l'église, aujourd'hui, nous allons à l'église!

Elle avait mis un ruban clair autour du cou.

Un instant, M<sup>me</sup> Sordes eut l'idée de la laisser à la maison. Elle l'emmena pourtant : ce jour-là, M. Sordes, remplissant ses fonctions de second pasteur, était parti par une pluie abominable pour aller prêcher dans un des villages de la banlieue.

Trembloz, l'esprit encore rempli des incidens de l'Asile, avait choisi ce texte : « Ne jugez point, afin de n'être point jugés. » Il ne retrouva pas tout son succès précédent : on se méfiait de lui, on se tenait sur ses gardes; et, comme un mot d'ordre, cette phrase circulait dans les rangs serrés :

— L'éloquence, c'est très beau. Mais!...

Pourtant, la dernière partie de son discours, où il rappelait les exemples d'indulgence donnés par Jésus-Christ, produisit un grand effet, et il se rassit au milieu d'un long murmure admiratif. A ce moment-là, Jeanne Sordes se dressa tout à coup sur son banc, les yeux hors de la tête, les bras étendus, poussa un cri et retomba évanouie. Sa mère et M<sup>me</sup> Trembloz, qui par hasard

se trouvait sur le même banc, s'empressèrent aussitôt autour d'elle, et, dès qu'elle rouvrit les yeux, l'emmenèrent en la portant à demi au milieu d'un murmure, d'une agitation qui retardèrent la continuation du service. Puis, les prières et les cantiques résonnèrent paisiblement sous les voûtes de la vieille église, et la foule s'écoula en commentant ce nouvel incident.

Les soins que M<sup>me</sup> Trembloz avait donnés à Jeanne lui fournirent un prétexte, qu'elle cherchait depuis longtemps, pour pénétrer chez les Sordes. Dans l'après-midi, sans en avertir son fils, elle alla sonner à leur porte pour prendre des nouvelles de la malade. On la reçut avec une politesse assez froide, quoiqu'on la comblât de remerciemens. Elle s'ingéniait à trouver des causes à l'indisposition de la jeune fille :

— Il faisait si chaud, dans cette église, disait-elle, si chaud!... Et puis le printemps, n'est-ce pas?... Aux changemens de saison, c'est si facile d'être malade!... Moi, par exemple...

Elle détailla les petits maux dont elle souffrait, revint à Jeanne, demanda si elle était sujette à de telles crises; et ses yeux rusés observaient l'embarras de M<sup>me</sup> Sordes, qui répondait en hésitant, entraînée malgré elle à parler de sa fille plus qu'elle n'aurait voulu, puis d'elle-même, de son mari qui courait encore les villages, des difficultés du poste de second pasteur. Elle se disait : « Cette femme est bien indiscreète; » mais elle n'osait l'éconduire, maîtrisée par son air volontaire, par la clairvoyance qu'elle lui prêtait, par cette espèce de crainte vague qu'on éprouve en présence des êtres tenaces, agissans et despotes, qu'on sent qu'il faut ménager. Enfin, M<sup>me</sup> Trembloz battit en retraite : comme sa voisine, comptant peut-être l'éblouir par ses grands airs, la faisait reconduire par sa femme de chambre, elle en profita pour babiller un moment avec celle-ci, sur le seuil, en regardant tomber la pluie. La familiarité naturelle aux personnes de même condition les unit tout de suite :

— Cette pauvre demoiselle! disait M<sup>me</sup> Trembloz, si vous l'aviez vue à l'église ce matin... Ce qu'elle était pâle!... Dieu! ce qu'elle était pâle... C'est moi qui l'ai reçue dans mes bras, quand elle est tombée... Car, au premier moment, sa mère perdait la tête...

Puis, tout à coup, naïvement :

— Mais qu'est-ce qui lui a donc pris?... Savez-vous?...

La fille sourit d'un air fin :

— Bien sûr, que je sais!...

Et après une pause, pour produire tout son effet :

— Elle en tient pour votre fils, voilà tout!...

M<sup>me</sup> Trembloz écarquilla les yeux :

— Bah!...

L'autre continua avec abondance :

— Oh! mais, là, tout de bon, vous pouvez m'en croire!...

Quand ils sont rentrés, elle a eu une crise... fallait voir!... Elle pleurait, elle criait, elle sanglotait... Et puis, elle s'est mise à l'appeler par son nom!... Alors, Madame m'a renvoyée, a fermé la porte et je n'ai plus rien entendu... Mais ça a dû chauffer joliment!... Voilà ce que je peux vous dire!...

— Merci, ma fille; vous me tiendrez au courant, hein?...

Elle rentra tout absorbée, avec un flot d'idées qui battaient dans sa tête; et, résolument, elle dit à son fils :

— Tu ne sais pas pourquoi cette pauvre M<sup>lle</sup> Sordes s'est évanoüie?

— Non.

— Devine un peu?...

— Comment veux-tu?...

— Eh bien, c'est parce qu'elle en tient pour toi!...

Il sourit tristement :

— La pauvre fille!... Dans son état, avec sa figure...

— Oh! la figure... ça ne fait rien... Et puis, peut-être bien qu'elle n'est pas aussi sottte qu'on le dit... Enfin, penses-y tout de même!... M. Sordes, tu comprends!!...

Elle secoua la tête, avec un geste de la main balancée qui expliquait tous ses sous-entendus. Il la regarda :

— Je t'assure, mère, dit-il, que si je me marie...

Elle ne le laissa pas continuer :

— Oui, oui, je sais ce que tu vas me dire!... Mais nous avons le temps d'en parler... Il faut voir, d'abord, il faut réfléchir... Rien ne nous presse, n'est-ce pas?... Et puis, tu connais le proverbe : « Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau!... »

## VII

Chaque jour, Trembloz se demandait s'il pouvait, sans témoigner d'un empressement indiscret, rendre visite aux Massod de Bussens. Le matin, il consultait sa mère :

— Il faut que j'aille aux *Tilleuls*, cet après-midi, n'est-ce pas?...

Elle lui répondait :

— Oui, sans doute... Vas-y!...

Mais il laissait passer l'heure; et le soir, il disait :

— Je n'ai pas eu le temps... quoiqu'en réalité ses journées ne

fussent point très remplies. Levé de bonne heure, par habitude ancienne, il consacrait la matinée à la lecture ou au travail; les après-midi se passaient en visites de pauvres et en séances de comités divers; le soir, il se remettait à lire, à moins qu'il ne fût invité chez quelque notable : ce qui arrivait assez souvent, car tout Bielle voulait connaître le nouveau pasteur; et, quoique la vie sociale fût peu développée dans la petite ville, il ne reçut pas moins de trois invitations à « souper » dans la semaine qui suivit son second sermon. Il les acceptait, il s'y rendait en se disant :

« Elle y sera peut-être... »

Mais elle n'y était jamais : les Massod de Bussens ne frayaient guère avec la société biellane; une fois l'an seulement, vers le milieu de janvier, ils invitaient le préfet, le syndic, trois ou quatre privilégiés, les recevaient en cérémonie, et c'était fini : ils marquaient ainsi la distance qui les séparait de l'ensemble de leurs combourgeois, et jouaient leur rôle d'anciens châtelains. En revanche, à une séance de la commission des Écoles dont on venait de le nommer membre, Trembloz rencontra M. Massod de Bussens, qui lui dit, avec toute l'affabilité dont il était susceptible, qu'on l'attendait aux *Tilleuls*. Enchanté de cette insistance qui levait ses doutes, il s'excusa sur ses nombreuses occupations, de ses retards, et annonça sa très prochaine visite. Dès le lendemain, il s'acheminait vers l'hospitalière demeure.

En route, il rencontra Maurice, fort en retard, qui s'en allait courant comme si deux heures n'avaient pas sonné depuis longtemps. L'enfant était tout en nage d'avoir poursuivi un papillon, encore excité de la chasse, et il disait :

— C'était un Grand-Silvain, j'en suis sûr... Vous savez, un de ces beaux papillons qui ont les ailes noires avec des taches blanches... Ils sont très rares, ceux-là!... Jacques Quartier en a un dans sa collection... Moi, je n'en ai point... Je n'en ai même jamais vu... parce que Jacques ne veut pas me montrer le sien...

Trembloz l'interrompit amicalement :

— ... Et vous êtes d'une bonne demi-heure en retard!

L'enfant s'étonna, effrayé :

— Vous croyez?...

— Si je crois!... Il est deux heures et demie, au moins.

Maurice tira sa montre, — une vieille montre de famille, à répétition, dont la solidité bravait ses fantaisies, — et sa figure se désola :

— Mon Dieu! s'écria-t-il, je vais encore manquer mon latin!...

Il allait se mettre à courir. Trembloz le retint :

— Ne vous échauffez pas trop : cela ne servirait à rien, maintenant...

L'enfant s'arrêta, et répondit, dans un élan de tendresse :

— Vous êtes mon ami, vous!... Donnez-moi votre main... Au revoir!...

Et, ayant secoué de toutes ses forces la main du pasteur, il se remit en marche vers la ville, en zigzaguant, s'arrêtant et se retournant sans cesse.

On introduisit le visiteur dans le petitalon du rez-de-chaussée, où M<sup>me</sup> Massod de Bussens vint le rejoindre au bout d'un instant. Son mari n'était pas à la maison : il avait dû partir pour Genève par l'express de midi, il ne rentrerait que le soir. Elle expliquait cela, d'un ton naturel, tandis qu'il se sentait soulagé d'une crainte qu'il ne s'était point avouée, — celle de voir auprès d'elle la lourde personne de son mari, gonflé d'importance, écrasant de supériorité, — et qu'heureux de ce tête-à-tête inespéré, il éprouvait un immense besoin d'expansion, avec tant de choses inexprimables sur les lèvres qu'il étouffait les banalités d'usage et se réfugiait dans l'intimité du silence. Elle lui dit :

— Mon mari sera désolé... désolé...

Il balbutia :

— Je regrette également beaucoup... beaucoup... de ne pas le rencontrer.

En même temps, il baissait les yeux, comme pour avouer son mensonge, et s'empressait de demander des nouvelles de Rose Charmot. Aussitôt, ils rougirent ensemble : leur pitié commune les unissait déjà dans une sorte de complicité.

— La pauvre fille! dit Antoinette, elle est bien malheureuse!

Il demanda, en pasteur :

— Est-ce qu'elle a le sentiment de sa faute? Est-ce qu'elle la regrette?

M<sup>me</sup> Massod baissa la voix :

— Elle a fini par m'avouer le nom de son séducteur, fit-elle d'un ton de demi-confiance... C'est un jeune homme qui pourrait l'épouser, s'il voulait... J'irai le voir. Je tâcherai d'arranger la chose.

Ému, il s'écria :

— Vous êtes bonne!

Elle repoussa le compliment, et reprit :

— Peut-être pourrez-vous m'aider? On vous écouterait mieux que moi, je pense.

— Oh! si je puis faire quelque chose pour cette pauvre fille, ce sera de grand cœur!

Ils se regardèrent; il continua :

— J'ai admiré votre courage, l'autre jour. Car il en faut beaucoup pour être indulgente au milieu de la sévérité de tous... Il y a probablement dans la faute de cette enfant plus d'ignorance que de vice. Quand j'ai vu avec quelle cruauté ils lui jetaient la pierre, j'ai senti combien nous sommes loin du vrai christianisme... Le Maître était plus pitoyable... Aussi, après la séance, je me suis fait des reproches : il me semble que j'aurais dû la défendre avec plus d'énergie.

Aussitôt elle l'excusa :

— Vous ne pouviez guère en dire davantage... Songez donc! vous êtes à peine arrivé parmi nous... Il faut prendre garde à ménager les opinions et les mœurs de notre petit monde... D'ailleurs, les quelques paroles que vous avez dites auraient dû suffire à leur montrer la voie. Ce sont elles qui m'ont éclairée!

Elle était charmante, en parlant ainsi, les traits calmes, la figure encore illuminée d'un rayon de bonté compréhensive.

— Je crois plutôt que c'est votre bon cœur, murmura-t-il.

Elle sourit :

— Non, je n'ai pas meilleur cœur que les autres : M<sup>me</sup> Sordes, M<sup>me</sup> Tiercet, M<sup>me</sup> Quartier elle-même sont des femmes excellentes qui ne demandent qu'à faire le bien... Seulement, il est difficile de comprendre la faute quand on n'a soi-même jamais failli!... Mettez-vous à la place de nos amies du comité : ce sont des personnes d'âge, qui vivent en ligne droite depuis très longtemps. Elles ignorent le mal, la tentation. Comment l'excuseraient-elles? Elles sont comme M. Sordes : d'une vertu simple, qui n'élargit pas l'horizon. Je n'ai pas jugé comme elles, mais je n'aurais garde de les blâmer.

Il buvait ses paroles, il en pesait le sens, elles lui révélèrent une âme très pure, une intelligence très noble, un cœur plein de tendresse et de pitié.

— Il me semble pourtant, fit-il, que si l'on comprenait seulement le véritable esprit de christianisme, on jugerait plutôt comme vous que comme elles.

— On serait en tout cas très charitable.

— Charitable avant tout, car le christianisme est tout charité, tout amour.

Il s'arrêta sur ce mot, qui prit soudain dans sa pensée un autre sens, inquiétant, défendu; en même temps, il regardait Antoinette, et se sentait aussitôt rassuré : la tête un peu inclinée, avec son pâle visage si calme, la transparence de son teint et celle de ses yeux candides, dans son attitude reposée et sereine, elle sem-

blait une figure immatérielle, inaccessible aux mauvais désirs qui devaient se dissiper en effleurant sa pureté. Si jusqu'alors il avait inconsciemment subi son charme, Henri, pour la première fois, la trouva belle : mais aucune pensée sensuelle ne se mêlait à son admiration ; pourquoi donc se serait-il refusé la joie de l'en honorer comme d'un hommage tout respectueux, et d'en élever ainsi son propre cœur, à l'abri du péril ?

Antoinette, cependant, laissa passer quelques secondes, comme pour lui mesurer le temps de savourer ce sentiment furtif que rien encore ne ternissait ; puis elle répondit, sans que la demi-sévérité de ses paroles fit perdre à sa voix sa douceur :

— Il ne faut pas exagérer, l'amour et la charité ne doivent pourtant pas conduire à de coupables indulgences... Je ne voudrais pas être mal comprise : je n'excuse pas cette pauvre fille, j'ai pitié d'elle, voilà tout ; et si je m'intéresse à son sort, c'est que je pense qu'on peut encore la sauver...

...Avait-elle donc deviné ses obscures pensées, celles qu'il ne formulait pas encore, celles qui s'agitaient, sans qu'il les vit, dans les replis profonds de son cœur, et qui déjà le rendaient bienveillant aux fautes des autres, comme pour mieux l'attendrir ensuite sur lui-même ? Il détourna les yeux sans répondre... M<sup>me</sup> Massod de Bussens changea de conversation :

— Vous êtes tout à fait installé, maintenant ? demanda-t-elle après un court silence.

Trembloz s'empressa d'entrer dans quelques détails.

— Oui, madame... Du reste, notre installation n'a pas été bien difficile. Notre mobilier, qui est modeste, nagerait dans les vastes pièces de la cure ; car nous sommes très bien logés... Et ma mère veut absolument se charger du ménage... Elle a des habitudes dont je voudrais la faire revenir, ma mère. Mais elle ne veut rien entendre, et je crains de la contrarier.

— Vous l'aimez beaucoup ?

Cette question l'étonna, car il ne se l'était jamais posée :

— Oui, sans doute, répondit-il.

En même temps, il découvrait soudain en lui-même des nuances de sentiment qu'il ignorait : un peu effrayé de ce qu'il pensait et de ce qu'il allait dire, mais entraîné par cet irrésistible besoin d'expansion qu'il éprouvait auprès de sa nouvelle amie, il se laissait glisser sur la pente des confidences :

— Pourtant... nous sommes des êtres bien différens, elle et moi !... Pendant mon enfance, pendant ma jeunesse, il n'y a jamais eu d'intimité entre nous... Du reste, il en était de même avec mon frère, avec ma sœur... Parfois, je me disais que j'étais un

étranger pour eux tous, je croyais qu'ils ne m'aimaient pas...

Comme elle l'interrogeait des yeux, il continua :

— Cela vous étonne! Que voulez-vous? Ils travaillaient aux champs, et je faisais des études... Au fond, ils me tenaient pour un fainéant, quoique je me levasse souvent plus tôt qu'eux pour étudier; ils méprisaient mon travail et m'accusaient de mépriser le leur, et c'était un peu vrai... Chaque année, mon père me menaçait d'interrompre mes études, en disant que je serais plus utile à la ferme; et j'avais terriblement peur qu'il n'exécutât sa menace... Alors, ma mère prenait mon parti; mais... mais c'était sans me montrer aucune affection... Jamais elle n'était contente... Quand j'étais fatigué, elle m'apportait mes livres en me traitant de paresseux, comme les autres... Elle me grondait quand je n'étais pas le premier aux examens... Elle aurait voulu que j'eusse tous les prix à la fois... Dans tout cela, je ne sentais pas de tendresse, et j'en avais un tel besoin!... Je lisais beaucoup, au hasard : mes lectures développaient en moi des idées, des sentimens que les miens ne pouvaient comprendre, et que j'avais le tort de leur montrer quelquefois... De là, des malentendus, des querelles... Ah! les parens ne devraient jamais donner à leurs enfans un autre état que le leur!...

En l'écoutant, elle pensait à elle-même, à sa jeunesse isolée, à ses grands besoins d'affection qu'elle avait toujours comprimés, qui n'avaient jamais été satisfaits; mais elle ne lui en dit rien, car les femmes s'abandonnent moins volontiers que nous aux confidences, qui pour elles sont déjà presque des aveux; elle se contentait de jouir dans son cœur de ces similitudes de leurs deux destinées. Puis, un peu froissée, dans d'intimes délicatesses, de ses dernières paroles, elle lui demanda :

— Est-ce que vous regretteriez d'être... ce que vous êtes?...

Aussitôt il se récria :

— Ah! non, certes, non! Ce n'est pas ce que je veux dire... Au fond, je suis bien reconnaissant à ma pauvre mère de ce qu'elle a fait pour moi... Car j'aime ma carrière, je lui suis dévoué jusqu'à l'âme... bien que j'aie eu comme tant d'autres mes jours de découragement, mes heures de doute...

Il allait raconter encore cette crise douloureuse où la révolte de son esprit avait un moment traîné sa conscience à travers les affres de l'incroyance. Une pudeur le retint. Il se reprit :

— ... Mais je vous parle beaucoup trop de moi, madame, j'abuse de votre bonté... Il y a longtemps que je vous retiens... Il est temps que je prenne congé...

— Déjà?...



Le mot lui avait échappé. Comme pour le corriger, peut-être aussi pour prolonger sans en avoir l'air la douceur de cette visite, elle ajouta :

— Ne voudriez-vous pas faire le tour de notre « campagne » ? car vous ne la connaissez pas encore.

Il accepta. Ils s'en allèrent ensemble par le vieux jardin en plates-bandes où s'épanouissaient les fleurs printanières, parmi lesquelles d'anciennes fleurs démodées, qu'on ne trouve plus guère que dans les jardins de village, et qu'Antoinette affectionnait. Elle lui en disait les noms techniques, elle lui en racontait l'histoire. Et il la regardait se pencher sur les plantes, prendre les roses délicates entre ses doigts blancs pour les faire admirer, elle-même pareille à une fleur, belle fleur humaine en plein épanouissement, parfumée et fraîche pour peu de temps encore...

Ils sortirent du jardin. Ils s'engagèrent dans une allée de lilas de Perse, dont les grappes tardives embaumaient. Ils traversèrent un verger planté d'arbres en fleurs. Ils entrèrent dans un petit bois dont les hêtres se couvraient à peine de fines feuilles tendres :

— Voici ma forêt, dit-elle. Vous allez voir ses mystères!...

Leurs pas craquèrent sur les branchillons morts qui jonchaient le sentier.

— Comme votre « campagne » est jolie ! s'écria Tremblot. Tout est délicieux, ici, c'est un petit monde. Vous avez un ruisseau...

— ... Seulement, nous ne sommes plus chez nous... Il n'y a pas de barrière, mais nous sommes dans le Bois-Joli, qui appartient à la commune... C'est un peu ennuyeux le dimanche ; les autres jours, c'est comme s'il nous appartenait, on n'y rencontre jamais personne... Et voici mon endroit préféré, que je tenais à vous montrer.

Le site, soudain, devenait presque sauvage : des sapins succédaient aux hêtres ; puis, dans une sorte de clairière, deux roches se dressèrent, surmontant de leurs formes bizarres un très vieux banc de pierre.

— Ce sont les Roches-Blanches, dit Antoinette.

Comme Henri la regardait d'un air d'interrogation, elle ajouta :

— Vous n'en avez jamais entendu parler ?

— Non.

— C'est qu'elles ont une légende... Une légende qui date de loin, du moyen âge, du temps où le pays était encore catholique, où il y avait des couvens...

— Voulez-vous me la raconter?...

— Je vais essayer...

Elle se recueillit un instant, et commença en hésitant :

— Il y avait une fois un très noble seigneur qui s'était fait moine par chagrin d'amour... Il était entré dans un couvent, dont on voit encore les ruines pas bien loin d'ici... Vous savez que, de l'autre côté de la ville, il y avait aussi, en ce temps-là, un couvent de religieuses... Or, l'une de ces religieuses était celle qu'il avait aimée sans pouvoir l'épouser... Comment se revirent-ils?... La légende ne le dit pas... ou, du moins, je ne le sais pas... Mais il arriva que l'ancien amour, qu'ils croyaient éteint, se réveilla dans leurs cœurs... Et alors... alors...

Elle s'arrêta, parut chercher un instant, secoua la tête :

— Non, décidément, fit-elle, je ne me la rappelle pas bien, cette légende... Je la gâterais... Quelqu'un d'autre vous la racontera...

Elle se troublait :

— Continuons, voulez-vous? Quelques pas à monter, et l'on a un beau point de vue...

... En effet, par delà les arbres, à travers leurs intervalles, le regard embrassait un grand morceau du lac pour s'arrêter sur un pan des Alpes, paisible et familier, sur les cimes arrondies qui, du côté de Genève, vont en moutonnant se confondre avec la plaine. Les sapins et les hêtres du Bois-Joli formaient de leurs branchages un cadre capricieux à ce paysage, qui semblait un tableau colossal suspendu dans l'infini du ciel par quelque maître souverain et, malgré son immensité, ne gâtait point l'intimité du site fermé et silencieux.

— J'aime beaucoup cet endroit-là, murmura M<sup>me</sup> Massod de Bussens en s'arrêtant.

— Oui, répondit sourdement Trembloz, il y a là quelque chose de vous.

Elle détourna son regard, laissant ses yeux se perdre dans l'étendue : si glissante était déjà la pente qui les attirait l'un à l'autre, que leurs moindres paroles prenaient des sous-entendus. Le silence les troublait plus encore : ils y entendaient leurs pensées, qu'ils ne se seraient point avouées, qui pourtant rôdaient autour d'eux, insidieuses et caressantes comme l'air léger, comme l'odeur de la terre humide, des jeunes sèves, des plantes fleuries.

— L'air est frais, dit-elle en frissonnant ; il ne faut pas rester immobiles.

Ils s'arrachèrent à leur contemplation. Elle le ramena par un autre chemin, plus rapide, qui descendait à travers les hêtres. Elle pressait le pas, comme pour mettre fin plus vite à leur tête-à-tête. Ils n'essayèrent point de se parler.

Comme ils rentraient dans le verger en fleurs, ils aperçurent la femme de chambre qui les cherchait, et vint à eux en annonçant :

— M. Leen est ici : il attend Madame au jardin.

Ils se hâtèrent, reprirent l'allée des lilas et distinguèrent bien vite la fine silhouette de M. Leen, qui semblait étudier les pousses avec une extrême attention. En levant la tête, il la vit à son tour et s'approcha, le chapeau à la main. Trembloz le trouva plus élégant encore, plus parfait que lorsqu'il l'avait vu pour la première fois : il en éprouva comme un sourd malaise et prit congé dès qu'il put :

— Vous partez, décidément? lui dit Antoinette.

— Oui, madame, répondit-il; j'ai déjà abusé de votre obligeance... Permettez-moi de vous charger de mes complimens pour M. Massod de Bussens...

Il pensait qu'il la gênait peut-être, et cette idée lui fit si mal qu'il pâlit comme au coup d'une émotion brusque et forte.

Elle le remercia. Puis, comme il s'éloignait après avoir salué M. Leen, dont l'œil pénétrant et clair lui causait une véritable angoisse, elle ajouta :

— J'espère, monsieur, que nous aurons le plaisir de vous voir quelquefois... souvent...

— Si vous le permettez, madame...

— D'autant plus que, comme je vous l'ai dit, j'aurai besoin pour notre protégée de vos conseils... de votre appui peut-être...

Il s'inclina et s'éloigna. Comme il allait sortir du jardin, il rencontra Rose qui jouait dans la cour avec Nestor. Isolée dans la maison, regardée avec méfiance par les domestiques, elle s'était bien vite liée d'amitié avec l'énorme chien. En ce moment, elle le faisait sauter, gambader, puis ramper devant elle; et, son petit pied posé sur la tête cerclée de fer du dogue, elle prenait des poses de triompatrice, en riant d'un beau rire insouciant et clair, comme si elle eût été la plus heureuse des jeunes filles. Trembloz aurait voulu lui adresser quelques paroles : tant de légèreté le déconcerta, il évita de la regarder. En se retournant du côté du jardin, il revit M<sup>me</sup> Massod de Bussens et M. Leen qui se dirigeaient ensemble vers le perron du salon. Comme ils lui tournaient le dos et paraissaient d'ailleurs absorbés dans une causerie animée, Henri les observa pendant quelques secondes : ils allaient à pas très lents, sur le gravier des allées; puis, Antoinette s'arrêta devant un rosier, choisit un bouton prêt à s'épanouir, se pencha pour le cueillir, et, d'un geste charmant, l'offrit à son compagnon, qui en orna sa boutonnière... Alors, Trembloz sentit comme une morsure au cœur, tandis qu'avec une

irrésistible soudaineté, toute une végétation d'affreux soupçons, de pensées empoisonnées se levait en lui. En un clin d'œil, il fit le tour des plus avilissantes hypothèses : cette femme qui tout à l'heure lui semblait si pure, dont la présence ne lui inspirait qu'un chaste ravissement, auprès de laquelle il se croyait l'âme meilleure, le cœur plus noble, il la souilla comme à plaisir de toutes les suggestions d'une jalousie exaspérée. De basses injures montaient à ses lèvres, tandis qu'un vertige de folie le faisait chanceler derrière le portail qu'il venait de refermer. Ce fut une crise foudroyante, qui dura quelques secondes ou quelques minutes, dont il sortit comme on s'éveille d'un cauchemar tissé d'épouvante et d'horreur, mais éclairé sur l'orage qui s'amassait au fond de son être. Alors, ce cri jaillit de son angoisse :

— Est-ce que je l'aime?... Mon Dieu ! est-ce que je l'aime?...

Et il reprit sa marche, écrasé par l'effroi de cette découverte, honteux des éclairs d'infamie qui venaient de la lui révéler, raidissant ses forces pour repousser ses soupçons renaissans et ses désirs lâchés, puis, peu à peu, reconquis par une grande douceur qui noya toutes ces fanges, par des idées de dévouement, d'abnégation, de pure tendresse dont il berçait son imagination meurtrie...

## VIII

A l'idée de rentrer chez lui, où sa mère, qui l'attendait, ne manquerait pas de lui tenir des propos pénibles, Trembloz frissonna ; et il s'attrista de sa destinée : d'autres ont une famille qui les aime, où ils trouvent réconfort et soutien ; lui, il était comme seul ; l'unique lien qui l'unissait à sa mère, c'était celui du devoir, car, comme une créature d'autre race, elle parlait une autre langue que la sienne. Ils ne se comprenaient pas : elle le froissait, il l'irritait. Depuis une semaine, il ne s'agissait entre eux que de Jeanne Sordes : les projets de mariage que la vieille femme avait conçus, d'abord très vagues, prenaient corps, s'enracinaient dans sa tête dure : elle *voulait*, de toute l'âpreté de son ambition, de toute la rudesse de son énergie ; et elle poursuivait son but, selon ses moyens, en revenant toujours à la charge, en répétant constamment les mêmes argumens, comme si elle eût compté vaincre par obsession :

« Pour sûr, se dit Henri, elle va encore me parler de cela... »

Aussi, au lieu de rentrer à la cure, prit-il un petit chemin solitaire qui file le long des anciens remparts de la ville. Il traversa la voie ferrée, en laissant à sa droite la tonnelle de la gare,

où venait de s'arrêter un express, et se trouva sur la longue route poudreuse qui conduit au Jura, à travers des vergers en fleurs. Le soir tombait : un soleil dont les derniers rougeimens allaient frapper plus loin, descendait derrière la ligne morne des montagnes, noyées d'ombre, toutes noires autour de la cime arrondie de la Dôle, encore couverte de neige et d'une blancheur livide.

Henri marchait droit devant lui, d'un pas rapide, comme talonné par les pensées qui battaient dans sa tête. Il cherchait à voir clair en lui-même, et n'y trouvait que des mystères impénétrables comme l'ombre des montagnes qui s'avancéait vers lui, qui l'envelopperait bientôt : avec cette naturelle invention des images faciles que donnent les habitudes oratoires, il se comparait à un oiseau errant dans la nuit, à un navire battu par des vents contraires. Mon Dieu, oui ! il s'attarda un moment à cette métaphore, banale, mais combien juste ! Tout son être exultait de joie, s'élançait vers l'espérance, comme un naufragé qu'appelle un rivage enchanteur ; puis il retombait aussitôt, car l'amour qu'il voyait rayonner devant lui, n'était-ce pas un désastre mille fois pire que la mort, quelque chose de criminel et de honteux, une plaie dévorante qui rongerait son âme ? « Celui qui regarde avec convoitise la femme de son prochain a déjà commis l'adultère dans son cœur... » Ah ! le péché s'était abattu sur lui ! C'est en vain qu'il cherchait à le parer de couleurs flatteuses, en vain qu'il se sentait l'âme ennoblie, le cœur élargi, tout embrasé d'une charité universelle qui se faisait immense pour mieux abriter son coupable désir : telles sont les ruses du mal, les mirages qu'il étale à nos yeux, les fausses apparences qu'il tisse autour de nos faibles cœurs. Malheur à ceux qui ne s'en dégagent pas d'un geste souverain, comme ces vieux chevaliers dont la foi détruisait les jardins enchantés des fées tentatrices !...

La nuit tombait plus épaisse, s'étendait par la plaine, emplissait le ciel. Trembloz regarda sa montre :

« Il est tard, se dit-il, ma mère est peut-être inquiète... »

Et soudain, il s'attendrit sur la pauvre femme, il s'en voulut des reproches qu'il lui adressait tout à l'heure, il se promit de remplir envers elle tous ses devoirs de respect ; tournant alors le dos au Jura, dont les formes noires devenaient plus vagues, il reprit la route de Bielle ; et, comme pour donner une formule nette aux pensées qui venaient de le harceler, il prononça à haute voix :

« Je ne la verrai plus... plus jamais !... »

Ce serment le soulagea : il eut, pour la soirée, le calme des sacrifices accomplis, la paix de conscience que donne une réso-

lution douloureuse et ferme, prise avec tant de sincérité qu'on la croit irrévocable. Et il écouta patiemment les propos de sa mère, qui, après l'avoir interrogé sur l'emploi de son après-midi, revint à ses projets d'avenir, échafauda ses rêves ambitieux, dressa le bilan des fortunes futures. Il répondait à peine, mais ne contredisait pas :

— Tu comprends, expliquait-elle, que c'est le mariage qui complète un homme, qui lui donne sa vraie situation... surtout quand il est de modeste origine et sans fortune, comme toi... Ta carrière en dépend... Il s'agit donc de prendre la chose par le côté sérieux et pratique... Une femme trop belle ou trop intelligente ne vaut rien!... L'essentiel c'est qu'elle t'apporte...

Elle énumérait des avantages matériels et moraux qui seraient précisément la dot de Jeanne Sordes, sans la nommer toutefois, ayant compris qu'il fallait, pour le convaincre, un siège en règle, conduit avec prudence. Il paraissait l'écouter, les yeux sur elle; pourtant, il se répétait seulement son serment de tout à l'heure, comme un refrain qui, accaparant son attention, faisait le vide dans sa tête :

« Je ne la verrai plus... plus jamais!... »

Cette phrase le harcela toute la nuit; mais, peu à peu, elle perdait son autorité, sa rigueur. Quand il s'éveilla, après un court et lourd sommeil du matin qui abattit son exaltation, elle ne résonnait plus que faiblement dans son esprit plus calme, comme un son que la distance amortit. Sa passion lui semblait moins dangereuse, ou il se croyait plus fort. Et dans l'après-midi, il errait par les rues de Bielle, avec, au fond du cœur, l'espoir inavoué d'apercevoir Antoinette. Il ne la vit pas. En revanche, il rencontra M. Massod de Bussens, qui l'arrêta pour lui exprimer ses regrets d'avoir manqué sa visite, et le pria de la renouveler. Il promit : pouvait-il faire autrement? Pourtant, il se disait encore :

« Il vaudrait mieux ne pas la revoir... Je ne la reverrai pas. »

Dans le fait, jusqu'à la fin de la semaine, il évita de sortir aux heures où elle pouvait passer, en se louant de sa loyauté.

Mais le dimanche, dès qu'il fut en chaire, son regard, en parcourant les rangs des fidèles, tomba droit sur M<sup>me</sup> Massod de Bussens, immobile et calme à sa place accoutumée. — Il rencontra ses yeux, qui le cherchaient, et le tumulte qu'il avait comprimé fut de nouveau déchaîné dans son âme. Les lents accords du psaume, renforcés par l'accompagnement d'orgue, montaient sous les voûtes :

Aux tiens, Seigneur, tu redonnes la paix;  
Jacob a vu ses captifs de retour,

A tes enfans tu remets leurs forfaits,  
Et ta pitié se déclare à son tour.

...Y avait-il donc place, en cet humble temple, pour un orage du cœur? fallait-il que, tandis que les obscurs serviteurs de Dieu imploraient sa grâce et attendaient sa bénédiction, celui-là même qui parlait en son nom fût seul battu par la tempête des coupables désirs? Le cantique cessa, les dernières vibrations de l'orgue se turent; le pasteur, debout, dominant l'assemblée, lut machinalement les paroles de la sévère liturgie où l'âme accablée de fautes confesse son indignité :

« Seigneur Dieu, Père éternel et tout-puissant, nous reconnaissons et nous confessons, devant ta sainte majesté, que nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans la corruption, enclins au mal, incapables par nous-mêmes d'aucun bien, et qui transgressons tous les jours et en diverses manières tes saints commandemens... »

Il scandait les phrases avec les inflexions et les pauses habituelles; et l'effort qu'il faisait, et les graves paroles qui tombaient dans le silence de la foule recueillie, lui rendirent assez de calme pour qu'il pût prêcher sans aucun trouble visible. Entraîné inconsciemment par ses préoccupations intimes, il avait choisi ce texte : *Dieu est amour*. Comme toujours, l'ivresse de la parole l'entraîna : il s'écarta de son plan, il abandonna son texte, tandis que l'amour qui gonflait son cœur débordait en couplets entraînants, d'un lyrisme imagé pareil à celui des vieux mystiques. Jamais de telles paroles n'étaient descendues de la modeste chaire pour passer comme un vent d'incendie sur un auditoire étonné, secoué soudain dans la routine de sa foi. Le syndic Quartier, penché en avant dans sa stalle, arrondissait ses gros yeux, comme si ses larges oreilles poilues ne lui suffisaient plus pour entendre. M. Tiercet, son voisin, sortit de son silence accoutumé pour lui dire à l'oreille, au milieu de la prédication :

— Il a trop de feu !...

Tandis que le docteur Mathorel soufflait à M. Marquillier :

— A la bonne heure !... il parle de Dieu comme on parlerait d'une femme !... Ça me plaît, ça !...

Trembloz acheva, sans rien pressentir des émotions soulevées. Il s'assit en s'essuyant le front, pendant que le chantre entonnait le cantique qu'il venait d'indiquer lui-même :

Seigneur, mon âme est altérée,  
Mais ce n'est plus de vains plaisirs...

Comme il essayait en vain de retenir ses yeux, ils se dirigèrent d'eux-mêmes vers celle qui les appelait. Elle ne chantait pas, elle n'avait pas même ouvert son psautier : muette, le visage immobile, toute son âme dans ses grands yeux fixés sur lui, elle criait vers lui, elle se confondait en lui, elle abolissait la distance qui le séparait de lui, extasiée dans un oubli complet des êtres et des lieux. Il comprit qu'il venait de parler pour elle seule, et qu'elle l'avait entendu ; alors, dans le fond de son cœur, il gémit :

« Ah ! je suis un misérable !... Seigneur, Seigneur, prends pitié de moi !... »

Mais jusqu'à la fin du service, il ne put plus gouverner sa pensée. Ce fut machinalement, d'une voix morte, qu'il débita la liturgie. Invinciblement, ses yeux retournaient là où son cœur voulait. Quand il descendit de la chaire, il se sentait faible comme un enfant, vaincu, mûr pour toutes les défaillances. Il s'était juré de ne plus la revoir, et il l'avait revue, et il lui avait parlé ! Hélas ! et il la reverrait, et il lui parlerait sans cesse, là même, dans cette maison de Dieu où son devoir l'appelait. Ah ! qu'est-ce qui l'attendait donc, et comment finirait sa torture ?...

Comme il sortait de l'église par la petite porte d'où quelques pas le ramenaient à la cure, Trembloz rencontra M. Leen, qui le guettait et vint à lui. La vue de l'Américain réveilla dans son âme troublée le souvenir aigu de la crise jalouse qui, quelques jours auparavant, lui avait révélé sa passion. Mais il était revenu de cette frénésie, qu'il se reprochait comme une souillure ; il avait chassé ses soupçons, dont il ne ternissait plus la pureté de l'image aimée : ce fut donc sans arrière-pensée qu'il serra la main qui s'offrait à lui. M. Leen venait lui demander s'il se chargerait de donner quelques leçons de latin à ses deux enfans, et il s'excusait de sa proposition avec une délicate courtoisie :

— Je sais que cela n'est pas votre affaire, monsieur ; mais le maître de latin du collège ne me convient pas. Je ne connais personne à qui m'adresser, et je me trouverais dans l'embarras si M. Massod de Bussens ne m'avait suggéré que vous consentiriez peut-être à me rendre ce service pendant les quelques mois que je passe à Bielle.

Tout de suite, Trembloz comprit qu'en acceptant il se rapprocherait d'Antoinette : il ferait souvent le chemin qui conduit aux Tilleuls, il la rencontrerait peut-être quelquefois sur la route, il passerait devant son portail, devant sa cour, sous ses fenêtres. Une heure plus tôt, fidèle encore à son serment de ne plus la revoir, il aurait refusé. Mais puisqu'il était dans sa destinée de la rencontrer partout, à quoi bon ?... Il consentit.



M. Leen le remercia.

— Quand vous convient-il de commencer, monsieur?...

— Mais... quand vous voudrez... Demain, par exemple.

— Soit, demain, c'est entendu...

Trembloz crut que son interlocuteur avait dans les yeux une pointe d'ironie, comme s'il eût pu deviner son secret: et, pour s'intéresser à ses futurs élèves, il demanda :

— Vos enfans ont-ils déjà quelques notions de latin, monsieur?...

— Oh ! très peu, celles que j'ai pu leur donner moi-même : ils savent leurs déclinaisons, leurs verbes, je crois que c'est tout.

Et M. Leen s'éloigna, en répétant ses remerciemens.

La première leçon fut grosse d'étonnemens pour le maître improvisé. Ayant passé par l'éducation du collège, et n'ayant jamais connu que des jeunes gens broyés au même engrenage, il ne pouvait soupçonner qu'il y eût des êtres tels que Maud et Francis. Les deux enfans différaient beaucoup l'un de l'autre : Maud, avec ses jolis traits irréguliers, ses cheveux châains coupés à milongueur, la hardiesse de son col droit et de sa jaquette masculine, avec ses gestes libres, sa voix sûre, son rire clair, semblait un garçon vif, joyeux, turbulent, tandis que Francis, plus blond, le teint plus blanc, les allures plus calmes, avait par moment, dans ses poses ou sa parole, des douceurs de petite fille calme et sage : mais ils se ressemblaient pourtant par leur curiosité toujours en éveil, par leur franchise, par leur liberté, chacun s'épanouissant selon sa nature. Rien en eux ne rappelait les malheureux petits êtres maladroitement punis par leurs maîtres, tourmentés par leurs camarades à moins qu'eux-mêmes n'en soient les bourreaux, aplatis sous un niveau commun, hébétés par la routine, qui peuplent les pensionnats, les lycées, les collèges. A quatorze et à douze ans, ils étaient déjà des êtres personnels, dont l'individualité pouvait fleurir. A chaque instant leurs questions dépassaient la grammaire, et Trembloz les suivait, ravi, avec une nuance d'inquiétude et le sentiment qu'ils le jugeaient. Quand il les eut admirés pendant une heure et demie, il communiqua ses impressions à leur père, qui l'écoutait avec son flegme bienveillant et compréhensif, quoiqu'un peu hautain :

— Vos enfans sont des êtres charmans, monsieur : je n'en ai jamais vu de pareils...

M. Leen sourit :

— C'est tout à fait mon avis, monsieur le pasteur, je ne vous le cacherai pas. Mais tout le monde ne sait pas les comprendre. Ma

filles surtout étonne bien des gens. On me demande ce qu'elle deviendra. Qu'en sais-je ? Une de ces Roseline, j'espère, qui plaisent tant dans les comédies de Shakspeare. En attendant, elle stupéfie nos voisins, qui ont peur d'elle. Tenez ! M. Massod de Bussens, par exemple, n'est jamais tout à fait rassuré quand il la voit arriver chez lui : ses costumes lui font ouvrir des yeux énormes ; et il a envie de se fâcher chaque fois que Francis se mêle à la conversation des grandes personnes.

— Le fait est, dit Trembloz, que son fils n'est point élevé selon les mêmes principes.

— Ah ! le pauvre enfant, je crois bien ! s'écria M. Leen... Pourtant, c'est un petit être exquis, quoique d'autre sorte que les miens... Une sensibilité qui ne demande qu'à s'épanouir, et qu'il lui faut cacher dès qu'il aperçoit son père... Touchant de bonne volonté, de tendresse... Toute la poésie de l'enfance... Heureusement qu'il a sa mère...

Désireux de parler d'elle, et troublé, Trembloz balbutia :

— M<sup>me</sup> Massod de Bussens est une charmante femme...

Aussitôt il regretta cette phrase, comme si, dans sa banalité, elle eût pu le trahir ; et il évita le regard de son interlocuteur, qui répondit avec une certaine chaleur :

— ... Une femme de cœur et d'esprit... Aussi son fils reporte sur elle tout son grand besoin d'affection... Il y a entre ces deux êtres une harmonie parfaite : ils se regardent vivre, ils s'écoutent penser... Et puis...

M. Leen hésita une seconde, comme un homme qui n'aime point à faire la confession des autres. Pourtant il se laissa glisser sur la pente où il s'était engagé ; il lança :

— Ils ont le même ennemi!...

Trembloz lui jeta un regard d'interrogation, en répétant :

— Le même ennemi?...

— Oui... Oh ! un ennemi qui n'en est pas un, si vous voulez... Un ennemi courtois à sa manière... Un ennemi très respecté, surtout, avec lequel il est de bon ton de jouer la comédie de l'affection... Vous comprenez?...

Trembloz, qu'effrayait cette analyse dégagée de préjugés, murmura :

— ... Je ne sais pas!...

M. Leen poursuivit :

— Oh ! sans doute, si l'on disait à ce bon petit Maurice qu'il n'aime pas son père, il serait fort étonné... Si l'on disait à M<sup>me</sup> Massod de Bussens qu'elle n'aime pas son mari, elle serait indignée... Et si l'on disait à M. Massod qu'il est le bourreau de

son fils et de sa femme... il nous croirait fous, tout simplement!... Pourtant tout cela est vrai!...

Henri buvait ces singulières paroles, pour lui pleines de révélations inattendues. Il en voulut savoir davantage. Il demanda, maladroitement :

— C'est donc un ménage qui marche mal?...

Aussitôt, M. Leen s'aperçut qu'il s'était laissé entraîner trop loin par son goût de psychologie. Il fit un geste de recul, en reprenant, avec plus de réserve :

— Je n'ai pas dit cela, je n'ai pas dit cela... Rien ne m'autoriserait à le dire... ni à le croire... C'est un de ces ménages comme il y en a beaucoup, où l'on se connaît mal les uns les autres... Le respect, l'habitude, la bonne volonté réciproque y tiennent lieu d'affection... Aucun des intéressés ne s'aperçoit de ce qui lui manque... Mais je crois que nous commérons... Savez-vous que cela n'est pas très bien, monsieur le pasteur?... Quoiqu'il n'y ait rien de plus amusant que de regarder vivre son prochain!...

Là-dessus, il tendit la main à Trembloz, qui prit congé, inquiet à la fois de tant de clairvoyance et de ce qu'il venait d'apprendre.

Il n'avait pas fait cent pas sur la route qu'il reconnut M<sup>me</sup> Masod de Bussens et Maurice, qui revenaient ensemble de la ville. L'enfant l'aperçut aussi, car il lâcha la main de sa mère pour venir à lui, en courant de toute sa force, expansif et caressant comme un jeune chien.

— Que je suis content de vous voir, monsieur, cher monsieur Trembloz, mon cher ami!... Et maman aussi est contente!... Venez, venez lui dire bonjour...

Il lui avait pris la main, il gambadait, il le tirait avec une familiarité un peu ahurissante, tout en posant mille questions.

— A propos, et Maud?... et Francis?... Est-ce que Maud avait un col de garçon?... Elle est si drôle, avec des cols de garçon!... Est-ce qu'ils savent beaucoup de latin?... Lisent-ils déjà *César*?... Est-ce qu'ils babillent pendant la leçon?... Est-ce que Francis peut se tenir tranquille?... Oh! comme ils sont heureux de ne pas aller au collège et de vous avoir pour maître!...

L'enfant n'attendait pas les réponses. Henri, qu'il tirait en avant, eut quelque peine à conserver une allure digne jusqu'à ce qu'il fût devant M<sup>me</sup> Massod de Bussens. Elle lui tendit la main, en excusant Maurice.

— Il est terrible, cet enfant, quand on le laisse faire!... Pardonnez-lui, monsieur, je vous en prie; ne répondez pas à ses sottises questions.

Trembloz balbutia :

— Mais, madame, je vous assure...

Elle sourit.

— Oui, je sais que vous êtes indulgent pour lui, très indulgent...

Ils s'étaient rencontrés juste devant le portail des Tilleuls. Comme ils restaient un instant silencieux, Antoinette ajouta précipitamment :

— Au revoir, monsieur!...

Puis, elle ouvrit la grille, et disparut, tandis que Maurice, avant de la suivre, allait encore secouer la main de Trembloz, en ré-pétant :

— Au revoir, cher monsieur!... Au revoir, cher ami!...

... Pourquoi donc avait-elle fui si vite, après quelques mots à peine échangés, sans une parole de sympathie, sans un regard amical?...

Cette insoluble question, que Trembloz se posa d'emblée au moment où la grille des Tilleuls se fermait derrière Maurice, effaça ses impressions de la famille Leen, qui l'avaient un peu distrait; le poursuivit tout le long de la route; le fit répondre d'un ton préoccupé aux propos de sa mère; et ne cessa pas, avec la journée, de le harceler. Que signifiait cette retraite indifférente? Aurait-il, sans s'en douter, déçu ou froissé son amie? ou bien, se méfiant de son cœur comme lui du sien, luttait-elle peut-être avec les mêmes armes contre le même sentiment? Ballotté entre ces deux conclusions extrêmes, il sentait grandir en lui le besoin éperdu de la revoir, d'interroger ses yeux, sa voix, de lire en elle, de la deviner. Une interminable nuit fit défiler dans son cerveau surexcité des bousculades d'idées confuses, d'images effarantes, que brouillaient encore des instans de demi-sommeil et qui prenaient alors des allures de cauchemars. Vers le matin, dans un assoupissement profond et court, ses visions prirent un caractère que jamais encore elles n'avaient eu : un désir fou, pareil à une tentation d'ascète, le tordit sur ses oreillers. Il sauta hors de son lit, il ouvrit ses volets, appelant la pâle lumière d'aube qui pointait à peine, se baignant dans l'air dont la fraîche caresse le fit frissonner; et, connaissant tout son mal, n'y voyant nulle fin, honteux, désespéré, il gémit, dans la solitude de sa pauvre chambre :

« Seigneur, Seigneur, prends pitié de moi!... »

Il se leva tard. Sa mère le lui reprocha d'abord :

— C'est bien l'heure de sortir du lit, ma foi!... Ton café n'est plus chaud : tant pis pour toi!...

Mais Henri était si pâle, si abattu, si épuisé, que, quoiqu'elle ne s'émût pas volontiers pour des bagatelles, elle interrompit ses gronderies avec inquiétude :

— ... Qu'as-tu donc?... Es-tu malade?...

— Non, je n'ai rien, je suis très bien.

Comme elle voulait l'entretenir de diverses questions d'intérieur, et commençait une de ses longues histoires où il y avait du calcul, des récriminations contre les marchands, des plaintes sur les voisins, il l'interrompit, lui toujours si doux, si respectueux, avec un geste d'impatience :

— Ah! pas maintenant, mère, je t'en prie!... pas maintenant!...

Et il s'enfuit dans son cabinet de travail, sans achever son bol de café au lait.

Il y passa plusieurs heures, avec les mêmes pensées qu'alourdissaient ses vains efforts pour les chasser. Il ouvrit des livres, les parcourut sans comprendre; il essaya d'écrire, et ne put : toujours son attention recommençait à tourner dans le même cercle. Il songea à son sermon du prochain dimanche : le préparer lui parut impossible. Alors il se mit à fouiller parmi ses notes, cherchant un ancien discours qu'il pût reprendre. Les feuilles, déjà jaunies, évoquaient des souvenirs à demi effacés : il se rappelait les amphithéâtres universitaires où, d'une voix mal assurée, avec des gestes hésitants, il débitait ses phrases apprises par cœur, cadencées selon les règles de la bonne éloquence; ou bien les temples de village, les petites églises blanches debout au milieu des orges ou des vignes, où l'écoutaient les paysans endimanchés, fatigués de leur semaine, lourdement assis sur les bancs durs. Ce fut une distraction d'une heure, une fuite dans les temps qui réconfortent parce qu'ils ne sont plus. Puis il mesurait la distance entre l'homme d'autrefois et celui qu'il était maintenant; alors, effrayé, il se demandait :

« Est-ce bien moi?... Est-ce bien moi?... »

La cloche de la ville sonna midi. Comme il ne descendait pas pour dîner, sa mère vint l'appeler :

— Il ne faut pourtant pas te rendre malade, lui dit-elle avec une douceur inaccoutumée... Tu as les yeux tout battus; tu travailles trop!

Il ne put s'empêcher de murmurer, en tassant les papiers sur sa table :

— Je ne fais rien!

Elle s'inquiéta :

— Tu vois bien que tu es malade.

Il détourna les yeux, car elle le regardait, et son regard le gênait...

— Je suis las, fit-il... C'est le printemps, les premières chaleurs...

Elle continuait à l'observer, comme si, pressentant quelque chose d'insolite, elle tâchait de lire jusqu'au fond de lui. Comme elle hochait la tête d'un air de doute et de blâme, il s'impacienta :

— Quand je te dis que je n'ai rien!... Laisse-moi tranquille à la fin!...

Elle n'insista pas; ils descendirent à la salle à manger, où les attendait le bœuf bouilli qui, comme à la ferme, constituait leur régime habituel. Henri avala sa soupe à la hâte et demeura, devant son assiette, les yeux ouverts dans le vide.

— Tu ne manges pas! reprit la vieille femme.

Il revint de très loin, et, criant presque :

— Si, je mange!... je meurs de faim!...

Il se forçait à avaler de grandes bouchées, en buvant de larges rasades de vin sans eau :

— Tu vois bien que je n'ai rien, rien, rien du tout!...

Comme le repas tirait à sa fin, fatiguée du silence où il s'enfermait, elle dit :

— Tu n'oublies pas que tu as une séance de la commission de l'hôpital aujourd'hui, à quatre heures.

Il haussa les épaules :

— Je n'irai pas!...

— Pourtant...

— Non... J'ai besoin de rester tranquille.

Il remonta dans son cabinet, où il se remit à se tourmenter l'esprit, sans même chercher une impuissante diversion.

Vers les trois heures, sa mère, qui d'habitude entraînait tout droit chez lui, avec cette absence d'égards pour le travail intellectuel qu'ont ceux qui l'ignorent, vint frapper à sa porte : presque timidement, elle annonça que les Sordes attendaient au salon. Il leva les bras avec un cri de désespoir :

— Encore!...

Elle expliqua :

— Tu comprends, c'est une visite qu'ils nous font... C'est très gentil à eux, ne trouves-tu pas?... Allons! dépêche-toi de descendre!

— Mais je ne suis pas habillé!

— Habille-toi... Ils attendront bien un peu. Je leur tiendrai compagnie. Je vais leur dire que tu viens, n'est-ce pas?

Il n'eut pas l'indépendance d'aller jusqu'au bout de son refus :

— Oui, j'irai, grommela-t-il.

Et il alla passer sa redingote. Que lui voulait son collègue? Après leur discussion au comité de l'asile, le croyant très mal disposé contre lui, il s'attendait aux épreuves qu'avaient subies ses prédécesseurs :

« Ma mère a raison, pensait-il en se hâtant. Mieux vaut les avoir pour amis que pour ennemis. S'ils veulent la paix, ce n'est certes pas moi qui voudrai la guerre. Oh! non!... la paix!... la paix!... »

Ce mot, qu'il répétait mentalement, prenait un autre sens; et il ne put s'empêcher de sourire, à cette idée saugrenue qui l'effleura :

— Si M. Sordes *savait!*...

La visite se prolongea, M<sup>me</sup> Trembloz ayant tenu à offrir du thé, et acheva d'exaspérer Henri. Dans un coin d'ombre, Jeanne restait en extase sans rien dire : quand il regardait de son côté, il la voyait, immobile, retenant son souffle, les yeux braqués sur lui, ne prenant pas la peine, la pauvre innocente qu'elle était, de dissimuler l'instinct qui la poussait vers lui, tremblante et matée. Alors il eut pitié d'elle :

« Elle souffre, pensa-t-il, comme moi... »

Il lui adressa quelques paroles qui la firent rougir et haleter, sans qu'elle trouvât un mot à répondre.

Cependant M<sup>me</sup> Sordes essayait d'intimer à sa fille, des yeux, l'ordre de se contenir, tandis que M. Sordes, la main sur ses genoux, dans une pose hiératique, cherchait des sujets de conversation. Les phrases tombaient, à de larges intervalles, laborieuses, pénibles, insignifiantes. On parla de l'hôpital, du collège, de l'antique statue adossée à l'église qu'il était question de transporter au musée :

— C'est là que les souvenirs du paganisme sont à leur place, dit M. Sordes.

On parla des prochaines élections municipales, auxquelles M. Rabourin posait sa candidature, en opposition à celle de M. Quartier. De la scène de l'asile, il ne fut pas question. Tout à coup, Trembloz devint attentif; M<sup>me</sup> Sordes lui disait, flatteuse :

— Vous voyez souvent la famille Massod de Bussens, n'est-ce pas, monsieur?...

Il balbutia :

— Souvent? oh! non, madame... quelquefois... quelquefois seulement...

— M. Massod de Bussens est un homme très remarquable, déclara M. Sordes, et qui fait beaucoup de bien... Une providence pour notre ville...

Est-ce qu'il allait parler d'elle?... Henri l'espéra. Mais, après un silence, M<sup>me</sup> Sordes reprit, d'un autre ton où pointait la méfiance :

— Vous voyez aussi les... étrangers, ces Américains qui demeurent à Bois-Joli ?

Enfin, ils partirent. M<sup>me</sup> Trembloz embrassa Jeanne, qui la serra très fort contre sa poitrine ; et en la regardant s'éloigner, elle pensa tout haut :

— On ne peut pas dire [qu'elle soit jolie, cette petite... non... Mais elle est gentille ; et pas fière !...]

Son fils ne parut pas l'avoir entendue. Elle l'interpella :

— Tu ne sors pas, décidément ?

— Non.

— Tu travailles ?

— Oui.

Pour la troisième fois, il remonta dans son cabinet, où bientôt elle entendit le bruit de ses pas, qu'une interminable promenade circulaire faisait sonner sur le plancher.

Après le souper, pris de terreur à l'idée de se retrouver seul avec lui-même dans la pièce qu'il avait remplie de ses pensées et dont l'air l'étouffait, Trembloz essaya de causer avec sa mère. Mais il ne savait que lui dire, et rien de ce qu'elle disait ne pouvait le distraire : c'étaient des racontars sur les gens de la ville, dont elle savait déjà toutes les histoires, ou des observations dont la malice méfiante l'offusquait. A l'heure habituelle du coucher, le souvenir de sa dernière nuit se dressa devant lui ; alors, n'y tenant plus, il s'écria :

— Je vais... je vais me promener un peu... J'ai besoin de marcher!...

Stupéfaite de ce caprice, elle lui demanda aussitôt :

— Veux-tu que j'aille avec toi?...

Il fut touché de cette sollicitude : quelque sèches qu'elles soient, les mères ont ainsi des divinations pitoyables. Elle le regardait d'un air presque suppliant. Elle répéta :

— Je vois bien que tu as quelque chose... Si je t'accompagne, ça te fera du bien!...

Il hésita un instant et refusa en s'attendrissant :

— Non, merci, mère... Tu dois être fatiguée... Et puis, vois-tu, j'ai besoin d'être seul!

... Il passa devant l'église : la statue menacée de l'impératrice



inconnue, en plein clair de lune, attira ses regards. Sans avoir calculé ses pas, il se trouva dans la grand'rue absolument déserte. En ce moment la vieille horloge sonna dix heures, dans le silence des maisons closes. Il se demanda :

« Qu'est-ce que je fais là?... »

Et, machinalement, il prit le chemin des Tilleuls.

## IX

Depuis l'époque où son imagination de jeune fille battait quelquefois les buissons, jamais Antoinette Massod de Bussens n'avait songé à l'amour : le mariage accepté comme issue à sa pénible situation d'orpheline, avec, peut-être, quelques illusions promptement perdues, ne fut bien vite pour elle qu'un arrangement d'existence, pratique, convenable et terne, où s'éteignirent sans lutte ses aspirations romanesques. Son mari ne fut ni son amant ni son ami : il fut un compagnon qu'on apprécie pour ce qu'il vaut, dont on s'accommode parce qu'il est inévitable, en subissant son ascendant par douceur ou par paresse d'âme. D'esprit positif, de cœur sec, il lui imposa ses notions de la vie, très simples du reste, qui se ramenaient à celles du devoir. Ses idées et ses actes gravitaient tous autour de cet axe immuable. Il avait pour sa femme l'affection indulgente que doit avoir un mari, pour son fils l'affection sévère que doit avoir un père; il faisait le bien que doit faire un homme riche; il remplissait les fonctions dont un bon citoyen doit se charger. Rien de plus, rien de moins. Il était si sûr de lui-même, si persuadé d'avoir raison, si convaincu que son rayon social embrassait tout ce qui mérite d'être vu, que ses certitudes se communiquaient à son entourage : ses domestiques pensaient comme lui. Il ne soupçonna jamais que sa femme pût avoir des vellétés de penser autrement. Dans le fait, elle se résignait, sans révolte, parce qu'aucun autre aliment que sa pitance quotidienne et réglée ne s'offrait à elle. Mais voici que soudain le hasard lui ouvrait un espace ignoré : elle percevait tout à coup qu'il y avait dans le monde un autre homme que son mari, d'autres sentimens que ceux qu'elle connaissait, d'autres lois possibles que celles du devoir. L'amour lui apparaissait. En vain elle en chassait le souci : il revenait. Ne l'avait-elle pas installé à son foyer, en la personne de la petite Rose, qu'elle ne pouvait rencontrer sans être prise d'inquiètes curiosités? La petite Rose tenait dans la maison le moins de place possible, sa préoccupation dominante étant d'échapper aux regards de M. Massod de Bussens, qui la foudroyaient. Mais elle stupéfiait sa protectrice

Celle-ci, en effet, s'était attendue à la voir plongée dans la contrition. Et point du tout! Une fois passée l'émotion des premières heures, Rose se retrouva ce qu'elle était : un être gai, gentil, frivole, une espèce de petit oiseau vite effarouché, mais qui, à l'abri des yeux ennemis, sautille et gazouille sans cesse. Cherchant timidement à se rendre utile dans la maison, ou bien jouant avec Nestor devenu son grand ami, ou même toute seule, quand Nestor n'était pas là, elle ne semblait point inquiète de ses lendemains, ni repentante de son péché, ni honteuse de sa position. Pendant que son joli visage se tirait et se marbrait déjà, elle attendait tranquillement que sa taille s'épaissît. Cette terrible chose d'avoir livré son corps, cette faute irréparable dont la peine se porte toute la vie et rejaillit sur des innocens, ce déshonneur d'être fille et mère, la laissait insoucieuse, souriante et gaie : tellement que, si quelque nuage passait dans ses yeux candides, Antoinette se disait qu'elle regrettait peut-être d'être retenue aux Tilleuls, simplement.

Après l'avoir observée pendant deux ou trois jours, M<sup>me</sup> Massod de Bussens, la voyant toute consolée, reprit l'interrogatoire qui, devant le comité de l'asile, n'avait point abouti. Cela se passa tout autrement. Dès ses premières questions, Rose lui répondit :

— Oh! oui, madame, je vous dirai tout, à vous, tout ce que vous voudrez..., C'est le commis de M. Tiercet... Il est du même village que moi... Il s'appelle Joseph Moraud...

Cela sortit si facilement, avec à peine un peu d'émotion, qu'Antoinette s'étonna.

— Pourquoi, demanda-t-elle, n'avez-vous pas voulu dire son nom à ces dames?...

— Oh! ce n'est pas la même chose!... Elles m'auraient tourmentée... tandis que vous, je sais que vous êtes bonne!...

Quelles questions auraient alors posées M<sup>me</sup> Tiercet ou M<sup>me</sup> Quartier! Il leur aurait fallu savoir par le menu comment l'intrigue s'était nouée, les lieux du rendez-vous, leur fréquence, combien de détails encore! M<sup>me</sup> Massod de Bussens ne demanda rien de tout cela; elle se contenta de dire :

— J'irai le voir... Il comprendra le mal qu'il vous a fait... Il voudra le réparer, s'il vous aime un peu...

La jolie figure de Rose prit un air de doute et de malice :

— Je suis sûre qu'il m'aime bien, dit-elle. Mais...

Elle s'arrêta, en regardant sa protectrice, qui ne la comprenait pas :

— Mais?...

— ...Je crois qu'il vaudrait mieux... ne pas le voir!...

Antoinette se récria :

— Mais, ma pauvre fille, vous ne savez donc rien?... Vous ne comprenez rien?... Qu'est-ce que vous ferez?... Que deviendra votre enfant?... Que deviendrez-vous-même?... C'est à lui d'y penser, c'est à lui d'y pourvoir!... C'est son devoir le plus élémentaire... Je le lui dirai, je lui expliquerai...

... Dans l'étude de M. Tiercet, — une grande pièce grise qui sentait la poussière et les vieux papiers, — elle vit un garçon trapu, d'air rusé, les yeux chafouins sous un pince-nez teinté, conservant dans son « complet » citadin l'aspect d'un coq de village bellâtre et poseur. Fort surpris d'une telle visite, Morand se confondit d'abord en compliments, puis, voyant Antoinette embarrassée et devinant l'objet de sa délicate démarche, il la laissa chercher ses mots, s'embrouiller dans ses périphrases, en l'observant d'un œil matois, avec un sourire qui bientôt devint goguenard. Il ne broncha que quand elle eut lâché le mot de mariage : ce fut pour l'interrompre par un énergique :

— Ah! non, par exemple, non, jamais!...

Comme elle le regardait, décontenancée, il ajouta d'un ton brutal et cynique :

— Est-ce qu'on épouse?...

Intimidée, elle objecta :

— Pourtant, vous avez promis!

Il haussa les épaules :

— Ça n'a pas même été nécessaire!...

— Mais enfin... Rose était une honnête fille... Vous l'avez séduite...

Le clerc se rengorgea, tout heureux de parler de telles choses avec une femme élégante :

— Pour ça, oui, je suis le premier, j'en suis sûr... Mais qu'est-ce que ça prouve?... Il fallait bien commencer...

Indignée et honteuse, le rouge au front, M<sup>me</sup> Massod de Busens domina pourtant la répulsion presque douloureuse que lui inspirait la grossièreté du personnage, pour demander encore :

— Ainsi vous ne voulez rien faire pour elle?... Rien? rien?...

Il goguenarda :

— J'ai fait tout ce que je pouvais.

— Eh bien! vous êtes un malhonnête homme!... Mais tout n'est pas fini!... Je parlerai à M. Tiercet...

Morand l'interrompit avec une tranquille impertinence :

— Il est ici, madame, dans son cabinet... Voulez-vous que je vous annonce?...

Dans la petite pièce attenant à l'étude, elle recommença son récit, qu'écoutait M. Tiercet, enfermé dans son fauteuil de cuir, les yeux éteints, la face immobile. Quand elle se tut, il parut réfléchir un moment, regarda le plafond, et finit par répondre, lentement, avec des pauses entre chacune de ses phrases :

— Sans doute, madame, c'est triste... C'est très triste... C'est extrêmement triste... M. Morand a fort mal agi... oh ! fort mal !... Je l'aurais cru incapable de... légèretés pareilles !... Mais que voulez-vous ? Il faut que jeunesse se passe, dit-on... M. Morand est un bon commis, un très bon commis : c'est l'essentiel, n'est-ce pas ?... Il est ambitieux... Un jour ou l'autre, il fera un beau mariage... En somme, madame, je serais très heureux de vous être agréable... Mais je ne puis pas me mêler de cette affaire... Non, vraiment, je ne puis pas !... Et vous-même, si vous m'en croyez, madame... si vous permettez à un homme d'âge et d'expérience de vous donner un conseil... eh bien, vous ne vous en occuperez plus... Ce serait inutile, d'abord... Et puis... mon Dieu ! les gens sont si singuliers !... qu'on finirait... par vous trouver... étrange...

Ainsi repoussée, M<sup>me</sup> Massod de Bussens reprit tristement le chemin des Tilleuls, en proie à mille impressions pénibles et confuses qu'elle aurait eu peine à formuler. Mais si la grossièreté de Morand l'avait froissée, si l'indifférence de M. Tiercet lui avait paru coupable et lâche, la tranquillité avec laquelle Rose apprit le résultat de ses démarches la stupéfia. De sa petite voix fluette, qui prit un accent raisonnable inaccoutumé, la pauvre fille lui répondit, très simplement, sans tristesse :

— Je pensais bien que Madame perdrait son temps... Comment est-ce qu'un monsieur comme M. Morand pourrait m'épouser ?...

Décontenancée un instant par une telle résignation, Antoinette s'écria, de toute l'énergie de sa loyauté :

— Mais il vous l'a promis !

Puis, voyant que Rose regardait dans le vague, les yeux muets, elle répéta :

— Il vous l'a promis, n'est-ce pas ?...

Sa petite tête blonde fit signe que non.

— Non ?... reprit Antoinette, qui hésitait à comprendre... Il ne vous a pas promis de vous épouser ?... Jamais ?... Et vous vous êtes donnée ?...

Elle mit dans ce cri toute la révolte de ses fermes idées sur l'amour, de sa conscience froissée dont l'indulgence ne trouvait plus aucune excuse à sa protégée. Celle-ci balbutia, des larmes dans la voix :

— C'est donc si mal ?...

— Ah! ma pauvre fille, est-ce que vous n'avez aucun principe?... Vous n'avez pas le sentiment du bien et du mal?... Vous ne distinguez pas?...

Alors, les pleurs éclatèrent : mais Antoinette comprit que Rose pleurait sans comprendre, parce qu'on la grondait comme un enfant qui vient de faire le mal sans s'en douter.

Après le dîner, Maurice parti pour l'école, M<sup>me</sup> Massod de Bussens raconta l'emploi de sa matinée à son mari, qui la désapprouva. Il tenait fixés sur elle ses yeux sévères, les lèvres grondeuses ; tout en remuant son sucre dans son café, il déclara :

— J'étais bien sûr que cela finirait mal. Après un acte inconsidéré, une démarche ridicule. Te voilà dans la bouche des gens qui te critiquent et qui font bien. Le commis de M. Tiercet rira de toi avec ses camarades... Est-ce que ces affaires-là regardent une honnête femme?...

Elle écoutait, la tête basse, trop déçue dans ses bonnes intentions pour essayer de se défendre. Quant à lui, selon son habitude, il prenait acte de l'incident pour affirmer ses théories sur la vie ; il généralisait :

— Il y a deux classes d'êtres dans ce monde : ceux qui marchent droit, et les autres... Quand on a la chance et le mérite d'être parmi ceux-là, il ne faut rien avoir de commun avec ceux-ci... La démarcation est bien tranchée : il est absurde de l'oublier... On perd son temps à vouloir obliger des indignes. Je t'ai dit cela souvent, mais tu as l'esprit romanesque, tu m'accuses de dureté... Je ne suis pas dur : j'ai de l'expérience, voilà tout ; je connais les hommes. Ceux qui sont sortis du bon chemin n'y rentrent jamais : on est toujours puni de se mêler de leurs affaires...

... Hélas ! les faits justifiaient sa philosophie ! Pourtant Antoinette ne se résignait pas à l'approuver ; même, cette sagesse lui causait une sourde impatience. Jamais son mari ne lui avait semblé si différent d'elle. Il s'interrompit pour humer quelques gorgées de café : il était lourd, disgracieux, maussade ; ses lèvres, sur le bord de sa tasse, faisaient une moue désagréable. Décidément, il engraisait trop. Toute sa personne respirait l'assurance. Ses moindres gestes exprimaient la satisfaction. Comme il se versait un verre de cognac, elle lui dit, d'un ton dont il ne devina pas l'ironie :

— Tu devrais renoncer à la liqueur, mon ami : elle te congestionne.

Il ne daigna pas l'écouter, vida d'un trait la moitié de son petit verre, et reprit ses propos :

—... J'espère que cette mésaventure te servira de leçon... Les femmes (il prononçait ce mot avec une imperceptible nuance de mépris, qui fit tressaillir Antoinette) obéissent trop volontiers à leur premier mouvement... Il faut toujours s'en méfier...

L'arrivée inopinée de M. Leen l'interrompt. Mais il était trop préoccupé de la fausse démarche de sa femme pour parler d'autre chose. Mis au courant, pendant qu'Antoinette conservait sa pose mécontente, son air de protestation muette, M. Leen jugea d'emblée la situation : avec sa politesse supérieure, il écoutait d'habitude son voisin sans le contredire, sachant bien que la discussion ne pouvait l'atteindre. Cette fois, pourtant, il ne résista pas à la tentation de lui répondre :

— Mon Dieu ! que vous êtes sévère, cher monsieur !...

— Mais juste ! répliqua l'autre.

Comme à ce mot il se carrait avec, de nouveau, son expression d'infrangible certitude, sa femme eut pour lui un regard malveillant. M. Leen le surprit au passage ; un léger sourire glissa sur ses lèvres :

— Vous croyez ? demanda-t-il. Pourtant, l'amour est-il un si grand crime ?...

Cette question répondait aux pensées obscures qui s'estompaient depuis quelque temps dans l'âme de M<sup>me</sup> Massod de Bussens. Aussi fit-elle un mouvement d'attention, tandis que son mari s'écriait avec un haut-le-corps :

— Comment donc ?... Il peut en être un... un des pires !... et que M. Leen continuait :

—... En tout cas, il est le seul qu'on ne pardonne point... le seul pour lequel on soit sans indulgence ni pitié... On est plus sévère pour ceux, surtout pour celles qui ont aimé, que pour des voleurs, des escrocs, des filous... On tolère la vulgaire débauche, non pas l'amour...

M. Massod de Bussens se récria :

— Par exemple !...

— Voyez plutôt ce qui se passe en ce moment... Des deux êtres qui sont en cause, lequel est le meilleur ? C'est à coup sûr la petite protégée de Madame... Mettons qu'elle soit coupable... il y a beaucoup d'ignorance dans sa faute, et il n'y a point de calcul... On n'en pourrait dire autant de M. Morand, n'est-ce pas ? Il savait parfaitement qu'il perdait une pauvre fille ; mais ça lui faisait plaisir, il a passé outre... Cependant, Rose est la seule qui expie : on la chasse de l'asile, tandis qu'il conserve, lui, toute l'estime de son patron. Elle est condamnée à la misère ou à la

débauche : il fera une carrière honorable, un beau mariage, il sera très considéré... Vous trouvez cela juste?...

Un peu embarrassé, M. Massod de Bussens se tira d'affaire en affirmant, avec un geste qui écartait les réflexions inopportunes :

— Ce sont des subtilités!...

Antoinette acheva de se détourner de lui, tandis que M. Leen, posément, répliquait :

— Mais non. C'est l'échafaudage de vos jugemens et de vos vertus qu'on trouve bien fragile, quand on l'examine de près... N'est-ce pas un peu votre avis, madame?...

Peu accoutumée à contredire son mari, Antoinette hésita un instant ; puis, d'un ton ferme, un peu agressif, elle affirma :

— Certainement, monsieur, je pense tout à fait comme vous.

M. Massod la foudroya des yeux, stupéfait et indigné à la fois :

— Ah ! non, par exemple ! s'écria-t-il... Non, non !... M. Leen est un étranger, un philosophe : il a le droit d'avoir sur les gens et sur les choses les opinions qui lui conviennent, même les plus subversives... Mais nous !... Nous ne sommes pas des libres penseurs, nous avons une religion qui nous guide et nous éclaire, nous savons que le bien est le bien, que le mal est le mal... Je n'admets aucun des sophismes dont on se sert pour les confondre. La compréhension, comme on dit aujourd'hui, je n'en veux pas !... Ce que tu viens de dire prouve combien elle est dangereuse... Et comme c'est cette fille qui est cause de... de cette désagréable discussion, j'entends qu'elle déguerpisse au plus tôt, n'est-ce pas ? Mon toit n'est pas fait pour abriter des créatures de cette espèce!...

Il eût été aussi impossible à Antoinette d'intercéder pour sa protégée que de demander pardon pour elle-même, car tout son être se révoltait : n'avait-elle donc aucune indépendance ? fallait-il que sa volonté s'anéantît toujours devant cette volonté despotique, qui dédaignait de la persuader et s'imposait par sa force brutale ?

— C'est bien, dit-elle en se levant toute frémissante : Rose partira... Elle ne restera pas un jour sous ton toit, ... qui n'est pas le mien, à ce qu'il paraît... Mais, je t'en avertis, je ne l'abandonnerai pas pour cela !... J'irai voir M<sup>lle</sup> Surgeat... Elle la recueillera, j'en suis sûre... elle qui est libre de faire le bien!...

— Non, dit sèchement M. Massod de Bussens, tu ne t'occuperas plus d'elle : je te le défends!...

A ce moment, M. Leen intervint, dans une intention conciliante :

— Si cette fille vous gêne, dit-il aux deux époux, je puis la recueillir : j'ai de la place ; ma vieille gouvernante s'occupera d'elle...

Il y eut un instant d'hésitation : trop accoutumée à céder pour résister davantage, Antoinette accepta et remercia d'un signe, tandis que M. Massod de Bussens, ne trouvant aucun moyen de repousser ce compromis, grogna :

— Il y a pourtant des hospices, des refuges, des *œuvres* de toutes sortes, où on *les* reçoit, où *elles* peuvent pourrir ensemble... Alors, à quoi sert la bienfaisance publique?...

Restée seule, Antoinette rêva longuement. Ce qui se passait depuis quelques jours autour d'elle, en elle, les obscures suggestions qu'elle commençait à pressentir, les sourds échos qu'éveillaient les incidens relatifs à Rose, les révoltes latentes que soulevaient les propos de son mari, ses gestes, son air, et que les paroles de M. Leen venaient d'encourager, — tout cela l'entraînait si loin de ses habitudes d'esprit ! Jusqu'à présent, une règle pesait sur sa vie, une règle qu'elle n'aurait point discutée, qu'elle acceptait comme émanant de l'absolu, qui lui évitait de réfléchir et de douter : voici que cette règle se soulevait lentement, comme écartée par une invisible main. Mais M<sup>me</sup> Massod de Bussens n'était point un être d'instinct, prêt à suivre des impulsions soudaines, peut-être fugitives : entre elle-même et ses sentimens, en plus de cette règle extérieure, il y avait encore la haie de ses croyances les plus profondes, de ses idées longuement acquises, plantées et enracinées dans le bon terrain que leur offrait sa nature. Que de circonstances, que de réflexions, que de raisonnemens, que de luttes il lui fallait, non certes pour franchir cette barrière, mais pour soupçonner qu'elle pût seulement être tentée de la franchir ! Pourtant, pendant la discussion terminée par le départ de M. Leen et de son mari, pas un instant elle n'avait cessé de songer à Trembloz. Maintenant, son image, toujours présente, se précisait, effaçant toute autre pensée ; et soudain Antoinette entendit cet aveu qui jaillissait de son être :

— J'aime!...

Ce fut comme une joie aiguë qu'éteint une morne douleur. Toutes les divines promesses de ce mot se révélaient à son âme, en même temps qu'éclairée par son habituelle lucidité et préservée par sa droiture des sophismes romanesques, elle en saisissait tous les dangers. Si l'amour, selon ses ruses coutumières, lui apparut comme un rêve innocent et charmant, ce fut une illusion qui dura quelques secondes à peine, car d'emblée elle en vit le péril, elle en mesura la force dissolvante, elle en pressentit



les fatales exigences, elle en calcula les rançons. Alors, raidissant son énergie, elle s'écria dans son cœur :

— Je ne veux pas aimer!...

Et, chassant la rêverie où sa volonté vacillait, elle alla s'occuper, n'importe comment, à renvoyer Rose, à donner des ordres aux domestiques, à visiter la lingerie, et, finalement, à faire épousseter par la femme de chambre la bibliothèque de son mari.

Elle surveillait cette laborieuse revue, quand Maurice rentra, le visage ensanglanté. Ses camarades l'avaient battu. Tout essoufflé pour avoir galopé sur la route, la poitrine pleine de sanglots, il apportait à sa mère la diversion de sa colère impuissante, de son humiliation indignée. Elle lui lava la figure, elle le caressa, elle le plaignit.

— Où as-tu mal ? lui demandait-elle, inquiète de ces sanglots haletans et nerveux.

Les poings serrés, il expliquait :

— Ils s'étaient mis... trois... contre moi... Oui, trois!... Quartier... me tenait... les mains... Les autres tapaient... griffaient!... Moi, j'ai mordu!... Mais... ils verront!... ils verront!... Je ne serai pas toujours le plus faible!... Et alors... Oh!... alors!...

Peu à peu, avec de bonnes paroles, elle réussit à le calmer. Il pleura doucement, dans ses bras, comme un tout petit enfant; puis ses larmes cessèrent, il se laissa bassiner les yeux, il changea de vêtemens, en répétant de temps en temps :

— Ah ! quand je serai grand!... quand je serai grand!...

« Pauvre petit ! pensait-elle, quand tu seras grand, tu saigneras d'autres blessures, d'autres coups te meurtriront, et ta mère ne pourra plus boire tes larmes dans tes yeux ni te bercer sur ses genoux!... »

Quand M. Massod de Bussens rentra, ce fut une autre scène. La vue du visage meurtri de son fils le mit dans une colère d'autant plus grande qu'il était déjà de méchante humeur. Il demanda des explications, et ne voulut pas croire celles que lui donnait Maurice, d'une voix que la peur rendait hésitante :

— Tu ne me dis pas la vérité ! affirma-t-il. C'est toi qui as commencé, j'en suis sûr.

L'enfant protesta de toute sa bonne foi révoltée :

— Mais non, papa, ce n'est pas moi, je te promets !

— Je te dis que c'est toi!... On ne bat pas les gens sans raison!... Tu les a taquinés, ils t'ont rossé : c'est bien fait!...

Maurice n'osa plus rien dire : la tête basse, il mordait son poing, tandis que sa poitrine se gonflait de nouveaux sanglots que

pour rien au monde il n'aurait laissés éclater sous l'œil de son père.

— Pourquoi ne le crois-tu pas, mon ami? demanda Antoinette à son mari, en baissant la voix. Tu sais pourtant qu'il n'est pas menteur...

Mais M. Massod de Bussens la repoussa presque brutalement :

— Je n'en sais rien... Surtout, tâche de ne pas prendre son parti, comme tu fais toujours, quand il a tort.

Comme il s'éloignait là-dessus, l'enfant vint se serrer contre sa mère, avec des yeux de désespoir. De nouveau, elle l'embrassa, elle le consola ; et, dans la crainte d'un retour du père, elle lui répétait :

— Ne pleure pas, Maurice, je t'en prie ! ne pleure pas !

Quoique mûr pour une nouvelle crise, il réussit à refouler ses larmes :

— C'est injuste, disait-il à demi-voix... J'ai dit la vérité, et papa ne veut pas me croire!... Il me gronde toujours... Il est méchant pour moi!... Il est plus méchant que Quartier!... Toi, maman, toi, tu m'aimes, dis?... Et tu me crois, n'est-ce pas?...

Elle le couvrit de baisers :

— Oui, oui, je te crois, cher petit... Et je t'aime!... Oh! je t'aime de toutes mes forces!...

En même temps, sa rancune montait contre le tyran dont le despotisme pesait sur leurs deux vies ; le cœur débordant d'amour pour l'enfant affligé et tendre qui attendait d'elle toute sa consolation, elle se disait :

« J'ai mon fils!... Je n'ai que lui!... rien que lui!... »

Le souper fut maussade. Comme chaque soir, il commença par la courte prière que M. Massod de Bussens ne manquait jamais de répéter, les yeux fixés sur son assiette, avant le repas. Jamais encore la routinière banalité n'en avait frappé Antoinette, qui, ce jour-là pour la première fois, en fut froissée. Elle n'avait jamais non plus remarqué que son mari mangeait bruyamment sa soupe, en l'aspirant des lèvres, dans la cuillère, d'une insupportable façon. Elle s'en aperçut aussi ; dans le silence où ils restaient, elle eut le loisir de constater plusieurs habitudes désagréables qu'il avait encore : ainsi, entre les services, il se plaisait à taper avec son couteau sur le bord de son assiette, à petits coups réguliers, exaspérans.

Il ne se préoccupait ni de sa femme ni de son fils, mais regardait dans le vide avec une agaçante expression de supériorité et d'indifférence, comme s'il eût été le seul digne de l'intérêt qu'il se portait. Il choisissait les meilleurs morceaux, sans scrupule,

et quoique les repas fussent toujours calculés pour lui, toujours il avait quelque critique à faire.

— De quoi donc va-t-il se plaindre aujourd'hui? se demanda Antoinette, en constatant que la cuisinière ne méritait aucun reproche.

Elle ajouta mentalement, avec rancune :

« Il trouvera bien quelque chose à blâmer!... »

En effet, il se plaignit du rosbif, qui n'était pas assez cuit :

— Regardez! dit-il en montrant le sang qui coulait dans le plat à mesure qu'il tranchait : on sait pourtant que je déteste la viande crue!

Elle répondit, d'un ton légèrement agressif :

— Tu as tort : rien n'est plus sain que le bœuf saignant.

La fourchette en l'air, il la regarda, stupéfait de cette demi-révolte, car jamais elle ne discutait ses observations :

— Enfin, grogna-t-il, je ne puis la souffrir... Je n'en mangerai pas!...

Il repoussa son assiette d'un geste brusque.

« C'est pourtant là toute l'affection qu'il me donne! » pensait Antoinette.

Mal remis de son émotion de l'après-midi, Maurice était nerveux et distrait : en se versant de l'eau, il mania gauchement la carafe et cassa un verre.

— Maladroit! s'écria aussitôt M. Massod de Bussens... Tu ne sais pas te tenir à table... Va-t'en!... va te coucher!...

Le cœur gros, pâle d'émotion, l'enfant se leva sans protester, et vint embrasser sa mère. Elle le garda un moment serré contre elle, aussi émue que lui, lasse de plier sans cesse sous le despotisme qui les courbait tous deux :

— Il n'a pourtant pas commis un crime! observa-t-elle quand Maurice fut sorti.

De son ton sec et maussade, M. Massod de Bussens répondit :

— Non... Il a raison de casser son verre... Il pourrait mettre en pièces toute la maison, que tu l'approuverais encore!..

Elle répliqua, en élevant la voix :

— Mais toi, tu ne lui passes rien... Tu le grondes, tu le punis à tout propos...

— Tu vas me dire que je suis un bourreau...

— Il a une peur affreuse de toi... Il ose à peine souffler en ta présence... Lui qui est si expansif, si affectueux, il se glace dès qu'il t'aperçoit, comme s'il se cachait...

M. Massod de Bussens ricana :

— Un bourreau! je te l'ai bien dit, un vrai bourreau!...

Elle lança, sèchement :

— En tous cas, un despote.

D'un ton péremptoire, avec un geste autoritaire de la main qui coupait l'air devant lui, il conclut :

— Je suis ce que je suis, — et j'ai raison de l'être!...

Et ils achevèrent leur repas sans plus rien dire, dans un silence menaçant, étonnés tous les deux, elle de son courage, lui de l'audace qu'elle avait eue, très éloignés l'un de l'autre comme si les froissemens si longtemps supportés avec la résignation de l'habitude, les rancunes amassées par la vie commune, les malentendus latens entre eux depuis tant d'années, venaient d'éclater soudain, sous une influence occulte, comme une mine chargée qu'allumerait une main inconnue.

M. Massod de Bussens se leva de table le premier, et sortit avec des allures offensées, sans regarder sa femme, comme pour l'écraser de son indifférence et de son dédain. Elle le suivait du regard : quand il eut tiré la porte derrière lui, elle haussa les épaules, en murmurant :

« Je crois que je le déteste! »

Mais sans s'appesantir sur cette mauvaise pensée, elle monta dans la chambre de son fils.

Quoiqu'il n'aimât guère se coucher tôt, Maurice s'était mis au lit, exécutant l'ordre reçu. Accoudé sur son oreiller, les yeux grands ouverts, la figure baignée de larmes, il poursuivait une longue série de réflexions douloureuses, car dès que sa mère entra, il s'écria :

— Papa est injuste!... Papa est injuste!... Papa ne m'aime pas!...

Antoinette l'embrassa, sans le contredire. Comme cette plainte répondait à la sienne!... Non, *il* n'aimait pas son fils, *il* n'aimait pas sa femme, *il* n'aimait personne que lui-même, son bien-être, ses aises, son autorité; *il* ne savait rien, rien de l'amour!...

— Mais moi, je t'aime!... dit-elle à l'enfant en arrangeant ses oreillers.

Ce mot, en tombant de ses lèvres, lui remplit l'âme de douceur.

— Oh! oui, maman, je sais, répondit Maurice... oh! oui!...

Il couvrait sa main de baisers, il la serrait de toutes ses forces contre son petit corps frissonnant, secoué de sanglots :

— Nous nous aimons, nous deux!... Rien que les deux!...

Comme elle s'était penchée sur lui, il frottait sa tête contre elle, avec des mouvemens de petit chien caressant et soumis. Ce furent ainsi quelques instans pleins de tendresse; puis l'enfant, fatigué,

finit par s'endormir dans les bras de sa mère, qui écouta un moment le bruit de son souffle léger, dénoua ses bras avec précaution et sortit sur la pointe des pieds.

A peine l'eut-elle quitté, qu'elle fut comme transpercée par une sensation aiguë de solitude et de désespoir : son enfant dormait, séparé d'elle par une longue nuit, par la profondeur et la pureté de son sommeil ; elle était donc seule, seule dans la maison, où les figures qu'elle rencontrerait ne lui seraient qu'indifférentes ou hostiles, seule dans la campagne où s'amassait le silence, seule au monde. Personne pour entendre les battemens de son cœur, personne pour y répondre ! Pas une oreille qui pût s'ouvrir à ses confidences, pas un regard qui vint amicalement chercher le sien, pas une voix qui voulût la caresser de sympathie et d'affection ! Qu'elle souffrit, qu'elle espérât, qu'elle se sentit, sans cause, heureuse ou folle, ses joies, ses douleurs, ses espérances, il fallait les garder pour elle seule ; sa vie intérieure était un sanctuaire fermé, dont nul ne s'était jamais soucié, qu'elle-même connaissait à peine, où des recoins vierges l'appelaient du charme de leur mystère. C'était ainsi depuis son enfance, aussi loin que remontait sa mémoire : toutes les années dont la chaîne formait sa vie, elle les avait vécues seule, inconnue à ceux qui l'approchaient, et s'ignorant aussi. Les années futures se dérouleraient comme les autres, noyées dans la monotonie, propices à l'oubli...

D'habitude, Antoinette passait sa soirée avec son mari, qui, tandis qu'elle tenait les yeux baissés sur quelque ouvrage, fumait sa pipe en lisant des journaux, à moins qu'il n'eût envie de faire la conversation, et ne l'entretint de ses engrais ou des affaires de la ville. L'idée de le voir, de l'écouter, de le subir, après ce qui venait de se passer entre eux, lui fut intolérable. Elle jeta un châle sur ses épaules, et sortit dans le jardin.

Bien qu'un peu fraîche, la soirée était belle, les étoiles s'allumaient déjà dans un ciel pur, sans lune. A l'horizon, le Jura s'estompait encore, en formes noires, dans l'obscurité commençante.

Sur un banc, à côté du perron, M. Massod de Bussens fumait sa pipe. Mécontent, il n'avait cependant pas l'intention de bouder, car il attachait trop peu d'importance aux paroles de sa femme pour s'en froisser outre mesure. Quand elle passa devant lui, sans le regarder, il l'interpella :

- Est-ce que tu rentres, Antoinette ?
- Non.
- Où vas-tu ?
- Je me promène.
- Tu t'enrhumeras !

— Je n'ai pas froid.

Pour éviter d'autres propos, elle alla plus loin, entre les plates-bandes d'où montaient des parfums de fleurs. L'air et le mouvement lui faisaient du bien : pourquoi donc ne poursuivrait-elle pas sa promenade? Elle passa dans la cour, appela Nestor qui se mit à gambader autour d'elle, traversa de nouveau le jardin, et, machinalement, suivit l'allée des lilas pour s'engager dans le petit bois. L'ombre humide et le silence l'enveloppèrent. Quoiqu'un frisson de peur délicieux la caressât, elle continuait à marcher devant elle, sous les hêtres où murmurait le vent. Bientôt, sans s'être aperçue qu'elle allait si loin, elle se trouva près des Roches-Blanches.

Les deux pierres se dressaient, toutes pâles, leurs formes bizarres prenant dans l'obscurité un aspect mystérieux, pareillés à deux vraies statues qui, rongées par les siècles, conservent pourtant ce qu'elles ont eu d'humain. Antoinette s'arrêta pour les contempler : le souvenir de leur légende la traversa comme un appel de toutes les voix confuses et mortes qui, dans tous les temps, dans toutes les langues, ont chanté la douleur et l'amour. Mais Nestor, qui la devançait de quelques pas, aboya. Elle vit surgir derrière les roches une autre forme, vivante celle-là, réelle. Quoique étranglée d'une véritable frayeur, elle put rappeler son chien, et resta comme clouée sur le sol : elle venait de reconnaître ou de deviner Trembloz.

Un cri lui échappa :

— Vous?... Vous, ici?...

Il s'approcha d'elle lentement, sans répondre; et pourtant un instant, dans le silence qu'ils gardèrent, ils entendirent l'un et l'autre tout ce qui se passait en eux-mêmes. Puis, une seule idée sortit de leur double désarroi : ils voulurent justifier leur présence, expliquer leur rencontre. Elle dit, d'une voix dont son énergie put à peine comprimer l'émotion :

— Je me promène souvent, le soir, avec Nestor.

Et lui :

— J'ai voulu sortir un moment ce soir... Je suis venu au hasard, jusqu'ici...

Elle reprit :

— J'ai eu peur, en voyant quelqu'un là!...

Ils restaient à trois pas l'un de l'autre, à écouter leur souffle, qui seul bruissait dans le silence.

Très doucement, Trembloz demanda :

— Vous n'avez plus peur, à présent?...

Elle se tenait à peine debout. Elle balbutia :

— Non... puisque c'est vous... Mais, c'est égal... je... je ne reviendrai plus!...

Comme si une force intérieure faisait jaillir ses paroles malgré lui, il prononça, d'une voix sourde d'halluciné :

— Je savais... que vous viendriez ici... J'étais sûr...

Elle cacha sa figure dans ses mains :

— Taisez-vous!...

Il fit un pas vers elle :

— Oui, je savais... Mon Dieu! je ne voulais pas venir!... Mais je suis seul... Personne ne m'aime... Le monde m'entoure comme un désert... Et voilà que je vous aime!...

Elle répéta, d'une voix plus sourde :

— Taisez-vous!...

Il continua :

— Oui, oui... Je me tairai... A quoi bon, maintenant!... Vous savez... Vous savez...

Elle se détourna. Il tendit les mains vers elle, sans s'approcher davantage :

— Ne me fuyez pas!... Pardonnez-moi!... Oh! je vous en prie, ne soyez pas fâchée!... Qu'avez-vous à craindre?... Je ne vous demande rien de mal... Jamais, jamais je ne vous demanderai rien... Laissez-moi seulement penser à vous... Tenez! je ne reviendrai plus aux Tilleuls, si vous voulez!... Je ne vous verrai qu'avec les autres, quelquefois...

Elle l'interrompit :

— Ne me dites plus rien,... je vous en prie!... Nous ne nous verrons plus... Jamais!... Adieu!...

Elle s'éloigna. Il regarda sa forme noire disparaître derrière les arbres. Un instant encore, il entendit le bruit léger de ses pas qui fuyaient sur le sentier. Et il s'abattit, en étouffant le cri de désespoir qui lui gonflait la poitrine, au pied des Roches, muettes et froides, quel que fût leur secret.

ÉDOUARD ROD.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

DES

## ÉTUDES MÉDICALES

---

### I

Au mois de novembre prochain, un nouvel enseignement sera ouvert, dans les facultés des sciences, en exécution d'un décret du 31 juillet 1893, sous le vocable d'enseignement préparatoire des sciences physiques, chimiques, et naturelles. Les études dureront une année; elles seront à la fois théoriques et pratiques; elles comprendront un cours de physique expérimentale; un cours de chimie sur les élémens généraux de la science, les métalloïdes, les métaux, la chimie organique et la chimie analytique; un cours de zoologie et un cours de botanique. A ces cours seront adjoints des exercices pratiques, obligatoires pour tous les élèves: manipulations de physique, travaux et analyses de chimie, dissections animales et végétales, préparations micrographiques, herborisations. A la fin de cette année d'études, les jeunes gens qui justifieront de leur assiduité aux cours et aux travaux pratiques seront admis à un examen, subi devant leurs maîtres, et comprenant, comme l'enseignement lui-même, deux sortes d'élémens: des interrogations théoriques et des épreuves pratiques. A la suite de cet examen, il sera délivré un certificat d'études physiques, chimiques, et naturelles.

A dater du mois de novembre de l'année prochaine, en exécution d'un autre décret du même jour, nul ne pourra commencer les études en vue du doctorat en médecine, si, en se faisant inscrire, il ne joint au baccalauréat classique le certificat d'études



physiques, chimiques et naturelles. A partir de la même date, l'ordre des études et des examens sera réglé de la façon suivante : quatre années de scolarité, avec seize inscriptions trimestrielles ; sur ces quatre années, trois années au moins de stage dans les hôpitaux : cinq examens consécutifs ; le premier, entre la sixième et la huitième inscription, c'est-à-dire après trois semestres d'études, sur l'anatomie, moins l'anatomie topographique, avec une épreuve pratique de dissection ; le second, entre la huitième et la dixième inscription, c'est-à-dire après deux années pleines de scolarité, sur l'histologie, la physiologie, y compris la physique biologique et la chimie biologique ; le troisième, entre la treizième et la seizième inscription, c'est-à-dire au cours de la quatrième année de scolarité, subdivisé en deux parties : la première sur la médecine opératoire et l'anatomie topographique, la pathologie interne et la théorie des accouchemens ; la seconde sur la pathologie générale, les parasites animaux et végétaux, les microbes, la pathologie interne, avec une épreuve pratique d'anatomie pathologique ; le quatrième et le cinquième, après la seizième inscription — c'est-à-dire après la scolarité complète — le quatrième sur la thérapeutique, l'hygiène, la médecine légale, la matière médicale, la pharmacologie avec les applications des sciences physiques et naturelles ; le cinquième sur les trois cliniques : externe, obstétricale, et interne.

Pour comprendre les modifications apportées par les décrets du 31 juillet 1893 au régime des études médicales et en apprécier la portée, il faut savoir ceci : d'abord, que d'après les réglemens encore en vigueur jusqu'à l'année prochaine, pour prendre inscription en vue du doctorat en médecine, au baccalauréat ès lettres ou classique, il fallait joindre un diplôme spécial institué, il y a longtemps déjà, sous le nom de baccalauréat ès sciences restreint pour la partie mathématique ; en second lieu, que sur les quatre années qui constituaient la scolarité réglementaire du doctorat, une entière, la première, était exclusivement consacrée à la physique, à la chimie et aux sciences naturelles ; que le premier examen, subi à la fin de la première année, portait naturellement sur ces sciences et sur elles seules ; que, par suite, les études vraiment biologiques et médicales, anatomie, histologie, physiologie, ne débutaient qu'en seconde année ; qu'une fois terminée la première année et franchi le premier examen, les sciences physiques, chimiques, et naturelles ne reparaissaient plus dans les épreuves suivantes ; et enfin, par une dernière conséquence, que ces épreuves, à partir du troisième examen, se passaient une fois la scolarité terminée, et qu'ainsi, en fait, la durée des études dépassait d'un an à dix-huit mois la durée réglementaire de la scolarité.

Si maintenant on rapproche ces deux esquisses, l'organisation d'aujourd'hui et celle de demain, on en voit clairement les différences : c'est essentiellement, — sans parler ici de la prolongation du stage hospitalier, ni d'une économie plus rationnelle des examens, — la suppression du baccalauréat restreint ; la transposition de la faculté de médecine à la faculté des sciences de l'étude préliminaire des sciences physiques, chimiques et naturelles, en ce qu'elles ont de général, et par suite, la restitution à l'enseignement de ces sciences dans les facultés de médecine, du caractère biologique et médical qu'il doit avoir et qu'il avait perdu ; enfin la restitution aux études médicales des quatre années pleines de la scolarité réglementaire. De la sorte, les étudiants n'aborderont plus la médecine qu'avec les connaissances scientifiques indispensables, et une fois engagés dans leurs nouvelles études, à chaque pas, ils y rencontreront, chacune à sa place, les multiples applications des sciences physiques, chimiques et naturelles.

## II

L'idée directrice de la réforme a donc été une idée scientifique. Elle a pour origine l'influence sans cesse croissante des sciences proprement dites sur l'art de guérir ; elle vise à donner au futur étudiant en médecine les premières connaissances à la fois théoriques et pratiques, faute desquelles il court risque de n'être qu'un empirique, et au futur praticien les ressources techniques que chaque jour la science pure met à sa disposition, en même temps qu'à lui assurer, dans une plus large mesure, l'intelligence des phénomènes auxquels il a affaire.

Depuis le commencement du siècle, tout au moins depuis l'organisation de l'Université impériale, à part une courte interruption de quelques années seulement, les réglemens sur la matière ont imposé au futur étudiant en médecine des études classiques complètes. Il a semblé que la profession médicale, et par la nature même des questions qu'elle traite, et par les qualités d'intelligence qu'elle exige, et par l'influence d'ordre moral qu'exerce le médecin sur ses malades, et par le rôle social que, le plus souvent, il est appelé à jouer, requérait autant, sinon plus que toute autre profession libérale, ces garanties intellectuelles qu'en France et ailleurs on croit trouver dans les humanités et la philosophie. Mais outre cette culture générale qui hausse et élargit l'esprit, il faut au médecin, en même temps que son art particulier, et pour en être maître, une culture spéciale d'ordre purement scientifique.

La médecine, en effet, n'est pas une science qui se suffise à

elle-même, comme l'algèbre et la géométrie. Elle est science; mais elle ne l'est que par dérivation; ses progrès sont liés à ceux des sciences de la nature. D'abord empirique, quand tout savoir positif l'était aussi, elle est devenue science d'observation quand l'observation eut chassé de la nature les entités scolastiques, pour mettre l'esprit face à face avec les faits. Elle est devenue science d'expérimentation, le jour où, par un nouveau progrès des méthodes, à l'observation passive qui constate simplement ce qui se produit, mais sans intervenir dans la marche des phénomènes, se fut substituée l'observation active, qui modifie les phénomènes, les dirige à son gré, les produit, les maîtrise, et, les tenant dans la main, en établit les lois, de toute la certitude compatible avec l'expérience et l'induction. Nous avons assisté de nos jours à cette dernière métamorphose, et elle est bien apparue comme l'aboutissant des transformations accomplies dans les sciences physico-chimiques. Longtemps on avait cru que les divers ordres de phénomènes sont irréductibles les uns aux autres, et que partant ils ont chacun pour cause des forces spéciales, originales, et incommutables. Il était naturel alors d'attribuer les phénomènes morbides à ces forces particulières. Mais quand il fut établi qu'entre les phénomènes les plus divers il n'existe que des différences de quantité, que lumière, couleurs, sons, chaleur, mouvement, ne sont pour nos esprits que des modulations différentes d'un même phénomène fondamental, qu'entre eux il y a non seulement corrélation, mais équivalence, que par exemple à une quantité déterminée de mouvement qui semble disparaître, correspond toujours, d'une façon mathématique, une quantité déterminée de chaleur, et ainsi du reste, les phénomènes vitaux, et avec eux les phénomènes morbides qui n'en sont que des modalités, cessèrent d'être tenus pour les effets propres d'agens particuliers et insaisissables, mais apparurent comme déterminés eux aussi par des ensembles de conditions physiques et chimiques.

C'est cette vérité qu'enseignait Claude-Bernard lorsqu'il y a trente ans il employait, pour la première fois, le terme de *médecine expérimentale*. Par ces deux mots, il entendait que désormais la médecine devait devenir une science positive, au même titre que la physique et la chimie; que son objet, à elle aussi, était de découvrir des lois, celles qui régissent les phénomènes vitaux à l'état normal et à l'état pathologique; que le seul moyen d'intervenir efficacement et avec certitude dans leur développement, soit pour le provoquer ou l'enrayer, soit pour l'accélérer ou le ralentir, était d'en connaître d'abord le *déterminisme* particulier, puis de se rendre compte, par les procédés

de l'expérience, des modifications qu'y apportent les substances médicamenteuses.

Cette façon de voir a été confirmée, en ce qu'elle a de général, par les découvertes ultérieures. La théorie pastoriennne des microbes, avec son cortège infini de conséquences, n'en est au fond que la plus éclatante des confirmations. Si nous écartons le problème métaphysique, et peut-être insoluble, des origines de la vie, elle nous a fait pénétrer plus avant dans le détail infini de l'organisme. Sous des actions qui semblaient élémentaires elle a découvert des actions infiniment plus élémentaires encore. Mais dans ces vies obscures et microscopiques qui évoluent, sans qu'ils s'en doutent, dans de plus grands organismes, elle a retrouvé partout et toujours des conditions déterminantes et des résultantes déterminées; et les progrès déjà réalisés par elle dans l'art de guérir, de même que tous ceux dont elle est grosse encore, dérivent et dériveront de la connaissance expérimentale du lien qui unit ces résultantes et ces conditions.

De tout ceci les conséquences sont faciles à tirer. Sans doute il faut, et probablement il faudra toujours au médecin, alors même que le champ de l'indéterminé se sera rétréci, ce tact particulier, cette sorte de divination qui est un don et qui tient plus de l'art que de la science; mais il lui faut aussi la science, la science et son esprit, la science et sa technique. Il la lui faut, d'abord pour la pleine intelligence de ce qu'il fait et de ce qu'il doit faire. Il ne suffit plus, sur un diagnostic donné, d'appliquer une recette. Le temps des recettes qui se transmettaient de génération en génération est passé. Toute altération pathologique est déterminée par un certain nombre de conditions et peut être, dans une mesure variable, combattue par certains changemens introduits dans ces conditions. Tout cas particulier, bien que régi par des lois générales, est soumis à des circonstances également particulières. Déterminer avec exactitude la modification morbide de l'organisme, en découvrir les conditions générales et les circonstances particulières, introduire dans ces conditions et circonstances tel ou tel élément nouveau, en telle ou telle quantité, est un problème d'ordre scientifique, que seul peut résoudre un esprit formé aux méthodes de la science. Sous peine d'être un empirique, le médecin doit pouvoir se donner, au moins à lui-même, la raison de ce qu'il prescrit, de ce qu'il exécute. Et cela, c'est de la science au premier chef.

Mais la science ne lui est pas moins nécessaire à un autre point de vue. La façon moderne d'envisager les maladies a eu pour conséquence immédiate une transformation de la technique médicale. Il ne suffit plus au médecin de savoir manier le bistouri ou le

forceps et formuler une ordonnance : toute clinique est aujourd'hui flanquée d'un laboratoire; la boîte à réactifs, l'étuve à cultures et le microscope sont désormais pièces indispensables de l'appareil médical. A chaque instant, la science est mise à réquisition; pour nombre de diagnostics un examen chimique ou microscopique en dit maintenant plus long que l'auscultation la plus attentive ou la percussion la plus délicate; pour la thérapeutique, nombre d'agens puissans tels que l'électricité, les poisons organiques, les virus atténués, ont été empruntés à la physique et à la chimie. Il ne saurait donc désormais y avoir de médecin parfait, — et l'organisation des études doit tendre à l'idéal, — sans un esprit vraiment scientifique et sans une certaine pratique des sciences physico-chimiques.

D'où, au point de vue d'une organisation rationnelle des études, cette double conséquence : nécessité de n'aborder les études médicales qu'avec une suffisante initiation scientifique; nécessité, tout le long des études médicales, de lier à chaque portion d'entre elles les applications scientifiques qu'elle peut recevoir.

### III

Cette double nécessité, aujourd'hui absolument impérieuse, n'a pas été sans être entrevue dès le début, et avec une clarté croissante à mesure qu'elle se manifestait davantage. Les décrets de 1893 n'ont pas la prétention de l'avoir découverte; ils se sont proposé purement et simplement d'y mieux satisfaire qu'on n'avait fait jusqu'alors. Envisagés ensemble avec leurs précédens, ils sont non une création, mais une mise au point que commandaient à la fois l'état présent des sciences et les défauts constatés de la réglementation antérieure.

C'est la Révolution qui a tenté la première organisation rationnelle des études médicales. Dans ses réglemens se marque déjà le souci de la culture scientifique indispensable au médecin. Ainsi la loi de l'an III, par laquelle étaient créées les trois écoles de santé de Paris, de Montpellier et de Strasbourg, décidait que les élèves en seraient choisis « sur leur civisme, » — c'est la note et l'exigence du temps, — mais aussi « sur leurs premières connaissances acquises dans une ou plusieurs sciences préliminaires de l'art de guérir telles que l'anatomie, la chimie, l'histoire naturelle ou la physique. » La loi de l'an XI, qui régleta, quelques années plus tard, l'exercice de la médecine, décidait de même qu'à défaut « d'une attestation d'un cours complet dans un lycée, » les élèves seraient soumis à un examen préliminaire dans lequel on s'assurerait qu'ils ont les connaissances indispensables

pour étudier l'art de guérir. » En 1808, s'organise l'Université impériale; les facultés de médecine se substituent aux écoles de santé; à l'issue des études secondaires, on crée le baccalauréat ès lettres; on l'exige pour les études médicales, comme pour les études juridiques. C'est la garantie d'une culture générale. Mais comme ce baccalauréat ne contenait de sciences que des mathématiques, et encore à très petite dose, on ne tarda pas à s'apercevoir que, s'il était une preuve suffisante d'une culture générale, il laissait les étudiants en médecine démunis des connaissances indispensables en physique, en chimie, en zoologie et en botanique. Pour combler la lacune, en 1821, on crée un baccalauréat spécial, comprenant, avec quelques mathématiques, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique et la minéralogie, et on l'exige, en même temps que le baccalauréat ès lettres, des futurs médecins. A la preuve d'une culture générale, s'ajoutait ainsi la preuve d'une culture spéciale, également nécessaire.

Après dix ans de ce régime, cette double exigence ayant paru sans doute excessive, ce baccalauréat ès sciences spécial fut supprimé; mais dès l'année suivante, les facultés de médecine en réclamaient le rétablissement ou l'équivalent. En 1833, il fut rédigé un projet de règlement général pour les études et la discipline dans les facultés de médecine: il prévoyait « cinq années d'études, dont une année préparatoire suivie d'un examen d'admission. »

« Votre commission établit d'abord un examen d'admission; non seulement il convient qu'un jeune homme, pour se livrer à l'étude de la médecine, soit assez initié dans les belles-lettres pour avoir obtenu le titre de bachelier, mais il faut encore qu'il connaisse les principes généraux de la chimie, de la botanique et des sciences naturelles assez bien pour pouvoir en étudier l'application aux diverses branches de la médecine. C'est à s'assurer que les jeunes gens qui veulent être étudiants en médecine ont déjà ces connaissances que le premier examen sera consacré; il remplacera avantageusement le baccalauréat ès sciences. » On se borna à rétablir, en 1836, parallèlement au baccalauréat ès lettres, le baccalauréat ès sciences.

En 1852, quand M. Fortoul eut imaginé et réalisé ce système d'études secondaires connu sous le nom de bifurcation, et dans lequel les élèves des lycées se séparaient, à partir de la troisième, les uns pour continuer leurs études littéraires, les autres pour se livrer à des études scientifiques, les deux sections aboutissant, l'une au baccalauréat ès lettres, l'autre au baccalauréat ès sciences, il sembla que ce dernier, obtenu après deux ou trois ans d'enseignement scientifique succédant à un enseignement élémentaire

du grec, du latin et du français, impliquait en lui-même toutes les garanties précédemment requises, celles de la culture générale, celles de la culture spéciale, et l'on décida qu'il serait seul exigé des étudiants en médecine. Par contre-coup, la preuve scientifique préliminaire exigée des candidats paraissant suffisante, on décida que, dans les facultés de médecine « les cours de physique, de chimie et d'histoire naturelle prendraient désormais un caractère plus positif d'application à la médecine. »

Mais on ne tarda pas à constater chez les étudiants en médecine un certain abaissement du niveau intellectuel, et, à la demande pressante des facultés de médecine, on en revint, dès 1858, au régime antérieur à la bifurcation : le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences spécial, qui fut allégé, et dénommé baccalauréat ès sciences restreint pour la partie mathématique.

« L'art de guérir, disait le rapporteur du Conseil supérieur de l'Instruction publique, exige, pour être cultivé et appliqué avec succès, autant d'efforts d'intelligence et de jugement que de connaissances théoriques et pratiques, mais il ne faut pas de système exclusif. Si on jette l'étudiant dans cette étude si variée et si absorbante des maladies de l'homme et des moyens de guérir sans aucune notion suffisante de ces sciences spéciales appelées sans cesse au secours de l'observation pathologique et de l'application de la matière médicale, il éprouvera les plus grandes difficultés. Il faut qu'en sortant de l'enseignement secondaire il soit prêt à profiter des cours de la faculté de médecine qui supposent l'élève au courant des élémens généraux des sciences physiques et naturelles. »

Comme doctrine, c'était parfait : le baccalauréat ès lettres, attestant une culture générale, au bout d'études classiques régulières et complètes ; le baccalauréat ès sciences restreint, attestant ou devant attester, outre cette culture générale, une certaine initiation scientifique. Mais en pareille matière, la doctrine n'est rien, si les institutions n'y répondent pas. Le malheur fut que l'État, qui croyait devoir imposer aux futurs étudiants en médecine la preuve de connaissances assez étendues en physique, en chimie et en histoire naturelle, négligea d'organiser l'enseignement de ces matières. Il y avait dans les lycées des classes préparatoires aux écoles du gouvernement : à l'École polytechnique, à l'École de Saint-Cyr, à l'École navale, à l'École centrale ; il y avait des classes préparatoires au baccalauréat ès sciences complet ; il n'y en eut pas pour le baccalauréat ès sciences restreint. Une fois bacheliers ès lettres, quelques élèves rentraient de confiance au lycée pour se préparer à ce grade. Les proviseurs

n'avaient pas le courage de les renvoyer à leurs familles; on les admettait donc en mathématiques élémentaires, et là, relégués aux bancs supérieurs, comme des étrangers en subsistance, dispensés tacitement de l'enseignement des mathématiques, négligés par les maîtres, ils en étaient réduits à compléter au moyen de manuels la préparation intermittente et insuffisante qu'ils recevaient. Le reste en usait plus librement. Les uns achetaient le précieux manuel dès la classe de philosophie et menaient de front la préparation régulière du baccalauréat ès lettres et la préparation clandestine du baccalauréat restreint, et souvent il leur arrivait d'obtenir les deux diplômes à la même session, ou l'un en juillet et l'autre en novembre. Ils gagnaient ainsi une année; mais en courant les deux grades à la fois, ils avaient compromis leur éducation philosophique et ne s'étaient procuré qu'une teinture superficielle des sciences indispensables à de bonnes études médicales. Les autres recouraient aux préparateurs patentés de l'industrie privée. En présence de l'ignorance à peu près générale des candidats, les facultés des sciences se laissaient aller à l'indulgence, et si d'aventure il s'en rencontrait une qui refusât d'abaisser l'examen, elle était immédiatement désertée pour d'autres plus clémentes.

La garantie promise et annoncée restait donc illusoire, et cela au moment précis où l'union de la médecine et des sciences expérimentales, devenant chaque jour plus étroite, exigeait des futurs étudiants en médecine une connaissance plus complète des élémens de ces sciences. Aussi, après vingt ans de ce régime décevant, les facultés de médecine prirent-elles le parti héroïque d'organiser elles-mêmes et en elles-mêmes un enseignement complémentaire de ces sciences à l'usage de leurs propres étudiants. C'était de leur part sacrifice et pis aller, car elles ont droit, ce semble, d'exiger qu'on n'entre chez elles qu'en état d'aborder leurs objets particuliers d'études; mais puisqu'on ne leur livrait que des élèves insuffisamment formés, elles achèveraient de les former elles-mêmes. A tout prendre, cela vaudrait mieux que de les laisser à l'excès ignorans des matières scientifiques. Elles avaient des enseignemens de physique médicale, de chimie médicale, d'histoire naturelle médicale répartis entre diverses années de la scolarité. On les concentra tous dans la première année, au risque de leur enlever ce caractère d'application qu'ils doivent avoir dans une faculté spéciale. A la fin de cette première année, on établit comme barrière un examen, sans lequel nul ne pouvait aborder l'étude de la médecine proprement dite.

« Le premier examen, — disait Wurtz, dans son rapport de 1878 au Conseil supérieur de l'Instruction publique — placé à



la fin de la première année, aurait pour objet la chimie médicale, la physique médicale et l'histoire naturelle médicale. Une année d'études sera nécessaire, mais suffira pour permettre au candidat d'aborder l'épreuve avec succès. L'enseignement scientifique qui est donné dans les lycées les aura, d'ailleurs, préparés à ces études. Mais cette préparation est insuffisante pour de futurs médecins, et il importe de compléter et de fortifier les connaissances acquises pour mettre les candidats en état de comprendre les applications des sciences physiques à la physiologie et à la médecine, applications si nombreuses aujourd'hui, et qui leur seront exposées plus tard. »

Il faut rendre aux facultés de médecine cette justice, qu'elles ont fait les plus sérieux efforts pour organiser ce genre d'enseignement et le rendre fructueux : les maîtres les plus distingués n'y ont épargné ni leur peine ni leur talent ; pourtant, après une expérience de quinze ans, elles ont été unanimes à réclamer un changement de régime. C'est que l'organisation de 1878 recélait un gros illogisme : — ce n'est pas aux facultés spéciales de préparer elles-mêmes leurs propres étudiants ; elles doivent les recevoir tout préparés d'ailleurs ; — et que peu à peu, avec le temps, les conséquences s'en étaient manifestées.

Tout d'abord, en constituant au début de la scolarité médicale une année de sciences physiques et naturelles, et en continuant d'exiger des étudiants en médecine le baccalauréat ès sciences restreint, loin de le relever, on l'avait encore abaissé davantage. C'est l'effet de tous les doubles emplois. Dès 1882, les doléances recommencent, plus vives que jamais, et l'on réclame une préparation scientifique plus sérieuse, plus complète, plus probante.

« Quand on songe à l'importance extrême de la chimie organique pour les études médicales, notamment pour la physiologie, la thérapeutique, l'hygiène, etc., on ne peut admettre que les étudiants en médecine, au sortir de nos lycées où la chimie organique n'est pour ainsi dire pas enseignée, soient en état d'aborder avec succès l'enseignement de cette science tel qu'il se fait dans nos facultés, alors qu'ils ne seront pas pourvus d'une autre instruction préparatoire que celle qu'on doit supposer à un bachelier ès lettres ayant satisfait aux programmes actuellement adoptés. »  
(*Faculté de médecine de Paris.*)

« Il importe donc que les aspirans au doctorat en médecine possèdent, à leur entrée dans les facultés, des connaissances scientifiques assez étendues, assez solides, pour que les professeurs ne soient pas obligés de consacrer leur temps à leur enseigner les élémens de ces sciences. Dans les facultés de médecine, les professeurs des sciences physico-chimiques et naturelles ont une

double mission : ils doivent d'une part appeler plus spécialement l'attention des élèves sur les questions qui fournissent des applications utiles à la biologie ; ils doivent d'autre part mettre les élèves au courant de ces importantes applications. Pour que les professeurs puissent remplir convenablement la mission qui leur est confiée, pour que leur enseignement soit profitable, il faut donc de toute nécessité que leurs élèves soient suffisamment préparés par de bonnes études scientifiques préliminaires (1). » (*Conseil académique de Paris.*)

En même temps, et par un autre effet également naturel des mêmes causes, l'enseignement de première année, dans les facultés de médecine, malgré tous les efforts des maîtres et de leurs auxiliaires, était loin de donner les résultats attendus. Je ne pense pas ici à la difficulté, peut-être insurmontable, d'organiser dans de grandes facultés comme celle de Paris, où les élèves sont foule, cette éducation vraiment scientifique qui ne se donne pas seulement *ex cathedra*, mais qui résulte bien davantage du travail en commun et par groupes dans les laboratoires : je veux parler de cette infirmité native à laquelle le nouvel enseignement était condamné par la préparation insuffisante des élèves, et à laquelle, sauf en de rares écoles, il n'a pas échappé. On vient de voir que, dès 1882, c'est-à-dire moins de quatre ans après la mise en action du nouveau régime, les plaintes recommençaient sur la faiblesse générale des bacheliers ès sciences restreints. La conséquence, c'est que les facultés de médecine, soucieuses de leur responsabilité, allaient appliquer leur principal effort à remédier à cette faiblesse, à combler cette lacune, par leur enseignement de première année. Mais, par là même, cet enseignement perdait son caractère ; il cessait d'être médical pour devenir préparatoire ; il se dénaturait, il s'abaissait, et les sciences physiques et chimiques prenaient vite, dans les facultés de médecine, le nom significatif de *sciences accessoires*.

D'ailleurs, en espérant que cette première année pourrait avoir le caractère médical, les auteurs du décret de 1878, plus savans que médecins, ne cédaient-ils pas à une illusion théorique ? En le rapportant devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique, Wurtz disait : « Dans le cours des leçons élémentaires consacrées à ces sciences, les applications se présenteront en foule et seront relevées par les professeurs. » Quinze ans plus tard, le professeur Le Fort, au nom de la Faculté de médecine de Paris, écrivait : « Si l'on veut... enseigner aux élèves la chimie et la physique en les envisageant dans leurs rapports intimes

(1) *Enquêtes et Documents relatifs à l'enseignement supérieur*, t. II.

avec la physiologie et la médecine, il est illogique de donner cet enseignement à des élèves de première année. Comment faire comprendre les phénomènes chimiques de la respiration et de la digestion à des élèves qui ne connaissent encore ni l'anatomie ni la physiologie du poumon et des organes digestifs? Comment pourra-t-on s'intéresser à l'étude des parasites végétaux ou animaux, causes de tant de maladies, si l'on n'a pas déjà une connaissance étendue de la pathologie? Je pourrais étendre ces exemples à l'hygiène, à la thérapeutique, et à la clinique. Si donc il est indispensable que l'étude de la médecine soit préparée par une année au moins, consacrée à faire connaître à nos futurs élèves les lois générales qui seront plus tard utilisées quand il leur faudra étudier les phénomènes de la vie, ce n'est qu'en troisième et en quatrième années que les professeurs de sciences chimiques, physiques, et naturelles, dans une faculté de médecine, peuvent faire, avec fruit, la véritable application de ces sciences à la médecine théorique et clinique. »

Et comme l'enseignement de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, ramassé tout entier en première année, avant l'anatomie, l'histologie, la physiologie, la pathologie et les cliniques ne reparait plus, ni en seconde, ni en troisième, ni en quatrième année, c'est-à-dire là où il eût pu prendre un caractère d'application à l'art de guérir, il en résultait cette double conséquence : les facultés de médecine enseignaient de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle ce que leurs élèves en auraient dû savoir en entrant chez elles ; elles n'en enseignaient pas ce qu'elles auraient dû leur apprendre. D'où amoindrissement des études, et abaissement de l'enseignement. — Avec le progrès des sciences expérimentales, la physique, la chimie et certaines parties des sciences naturelles ne sont pas un *accessoire* dans les études médicales ; elles y sont un élément principal ; c'est d'elles surtout que viennent les faits nouveaux, les lois nouvelles, les découvertes, dont le médecin fait ensuite son profit. Loin d'être exclus des facultés de médecine, ces enseignements y ont droit à une place éminente ; mais à la condition d'y être à leur place, à la place d'où ils peuvent éclairer les faits d'ordre médical, en rapport constant avec la physiologie, la pathologie générale, la thérapeutique, l'hygiène et les cliniques. Les réduire à un rôle élémentaire, propédeutique, en faire la simple doublure d'un baccalauréat restreint, c'est enlever aux facultés de médecine une de leurs maîtresses pièces. Ainsi, par une revanche de la logique méconnue, le régime de 1878, imaginé pour renforcer, dans la médecine, l'élément scientifique, aboutissait à l'affaiblir encore davantage.

Du reste, on ne s'était pas moins mépris sur certaines dispositions morales des étudiants avec lesquelles il faut compter. Voici un jeune homme qui sort du lycée, pourvu de son baccalauréat classique et du baccalauréat ès sciences restreint. Il se fait inscrire à la faculté de médecine ; de par son immatriculation, il est bien et dûment étudiant en médecine ; il entre à la faculté, plein de curiosité ; c'est un ordre nouveau de choses qui, semble-t-il, va s'ouvrir devant lui ; il rêve d'anatomie, de physiologie, d'hôpitaux et de clinique. Mais dès le premier jour, il apprend que l'amphithéâtre de dissection lui est fermé, que l'hôpital lui est interdit, et que, pendant un an, il va lui falloir se remettre aux généralités de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, toutes choses que, sans doute, il ne sait guère ou sait mal, mais qu'il croit savoir, sur la foi de son parchemin. Le voilà donc pour une année entière, cet étudiant en médecine, à ne rien faire de médical, à manier un baromètre ou un thermomètre, à monter un appareil à oxygène ou à hydrogène, à disséquer des grenouilles ou des écrevisses. Les meilleurs résistent à cette déception, mais beaucoup se rebutent, se dégoûtent, et perdent la vocation. Il a été remarqué que, depuis le régime de 1878, de la première à la seconde année, le nombre des étudiants en médecine diminuait environ de moitié. Sans doute, dans la masse grandissante des aspirans au doctorat, une sélection doit se faire ; mais, on conviendra qu'un déchet de moitié est trop considérable.

Donc le but était loin d'être atteint. Mais, chose plus grave encore, un réel préjudice se trouvait porté aux études médicales. Le décret de 1878, en organisant à l'intérieur des facultés de médecine, la première année de *sciences accessoires*, avait maintenu à quatre ans la durée totale de la scolarité. Un an pour les sciences physiques et naturelles, il en restait trois seulement pour les véritables études de médecine. Trois années en 1878, quand les réglemens de 1803 en donnaient quatre ! Pourtant, depuis lors, que de nouveautés ajoutées à ce qu'était, à cette dernière date, l'état des connaissances ! L'histologie créée de toutes pièces ; la physiologie centuplée ; la chimie biologique constituée ; l'anatomie pathologique agrandie ; la pathologie générale transformée par la bactériologie. La tâche ayant grandi, il eût fallu, ce semble allonger la journée, et on la réduisait.

#### IV

Aussi n'est-il pas surprenant qu'en présence de tels inconvéniens, les facultés de médecine se soient montrées favorables à un changement de système. Consultées officiellement par le mi-

nistre de l'instruction publique, une première fois en 1890, une seconde en 1892, elles ont été unanimes à condamner le régime de 1878. De tous les témoignages produits alors, nous citerons quelques-uns des plus importants. Dans son rapport au Sénat sur la loi de 1892, relatif à l'exercice de la médecine, M. Cornil, professeur à la Faculté de médecine de Paris, rencontrant sur son chemin cette question de l'organisation des études, s'exprime ainsi :

« Les étudiants en médecine sont aujourd'hui si peu instruits dans les sciences physiques et naturelles que la majorité d'entre eux est refusée au premier examen de doctorat qui se passe à la fin de la première année, et que le tiers d'entre eux, après ce refus, renonce à l'étude de la médecine. C'est une des causes manifestes de l'abandon de la profession médicale et de la diminution du nombre des médecins.

« Les professeurs de physique, de chimie et d'histoire naturelle des facultés de médecine sont obligés de refaire complètement l'éducation élémentaire des jeunes gens, qui ne les comprendraient pas s'ils voulaient développer les parties plus élevées de leur enseignement, c'est-à-dire celles qui touchent aux applications de ces sciences à la médecine. C'est là pourtant le but de l'enseignement donné dans les facultés de médecine.

« Les étudiants en médecine devraient être préparés avant leur entrée à la faculté à comprendre les matières d'un programme plus élevé et spécial, tel que la physique médicale, la botanique médicale, l'histoire naturelle des parasites, la chimie organique et physiologique... »

Identique au fond et plus énergique encore est le langage tenu par le rapporteur de la Faculté de médecine de Paris, le professeur Le Fort, lors de l'enquête de 1892 :

« Le résultat de cette fâcheuse organisation, c'est que l'élève qui devrait arriver dans nos facultés, en possession de connaissances sérieuses en physique, en chimie, en histoire naturelle générale, n'a que des connaissances très superficielles et insuffisantes en ces matières, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces études incomplètes et faites à la hâte, l'ont mis dans les plus mauvaises conditions pour profiter de sa première année de médecine. Pendant son année de philosophie, on a eu la prétention de lui apprendre la chimie sans lui faire faire de manipulations; la physique sans lui faire faire d'expériences; l'histoire naturelle sans même lui montrer les animaux, les plantes, les minéraux dont on l'entretenait. Il ne sait que ce qu'il a lu dans ses livres, entendu dans les leçons du professeur, et il est impossible que dans ces conditions il s'intéresse à des sciences qui ont avant tout

besoin de démonstrations matérielles. C'est dans des conditions plus mauvaises encore qu'il se prépare au baccalauréat ès sciences, car cette préparation se fait le plus souvent en dehors du lycée ou de tout autre établissement d'instruction. L'élève a étudié dans ses livres et seulement de manière à pouvoir répondre aux questions indiquées au programme. Lorsqu'il a subi avec un très médiocre succès ces épreuves si aléatoires des deux baccalauréats et qu'il entre dans nos facultés, il ne sait en réalité, ni la chimie, ni la physique, ni les sciences naturelles; mais il croit les savoir, et on l'a tellement fatigué, disons le mot, dégoûté de ces études pourtant si attrayantes, que lorsqu'il arrive dans nos écoles et qu'il retrouve encore dans le programme de la première année les sciences physico-chimiques, il éprouve pour elles une répulsion instinctive.

« Cette question de l'enseignement des sciences physico-chimiques est une de celles qui compliquent le plus le programme de l'organisation de nos études, parce qu'elle est mal posée et en général mal résolue. Il faut, pour pouvoir comprendre les faits d'ordre chimique et physique qu'étudie la physiologie, pour pouvoir aborder l'étude de ces phénomènes compliqués, avoir une connaissance générale de la chimie et de la physique; il en est de même en ce qui concerne la médecine, la chirurgie, la thérapeutique et l'hygiène. Si le professeur de physiologie ou de médecine doit faire allusion à la constitution chimique des tissus, aux excréments et aux réactions dont ils sont le siège, à la réfraction de la lumière dans l'œil, à la production de la chaleur ou du travail musculaire, à l'organisation des animaux ou des plantes, il faut qu'il ait le droit de compter que l'élève sait ce qu'est tel acide ou tel sel, telle ou telle matière albuminoïde, tel principe constitutif, quelles sont les propriétés des lentilles, comment se produisent et se comportent les courants électriques dont il doit démontrer les actions physiologiques ou l'emploi thérapeutique. Cette étude élémentaire doit précéder l'étude des sciences médicales proprement dites.

« Il faut donc nettement poser ce principe : l'élève, avant de commencer l'étude de la médecine, doit posséder la connaissance élémentaire des sciences physico-chimiques et naturelles. Quant aux cours de chimie, de physique et d'histoire naturelle directement appliquées à la thérapeutique et à la pathologie, ils ne peuvent être suivis que conjointement avec les cours de pathologie et de thérapeutique, c'est-à-dire pendant la troisième et la quatrième années d'études. C'est à nos collègues, titulaires de ces chaires, qu'il appartient de faire ces cours indispensables dans une faculté,

cours d'un ordre élevé, qui conviennent seuls au rang que ces professeurs occupent dans la science; mais si l'on veut éviter la confusion actuelle, il faut reconnaître que c'est à un autre ordre de professeurs qu'il faut confier l'éducation préparatoire de nos élèves dans les sciences physico-chimiques et naturelles étudiées dans leurs élémens. »

Enfin, dans un rapport présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique, au nom d'une nombreuse commission chargée d'examiner le projet de décret de 1893, M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris, résumait ainsi le sentiment des facultés :

« De tout temps, les professeurs des facultés de médecine, notamment les professeurs de physique, de chimie, d'histoire naturelle, se sont plaints que les étudiants en médecine abordaient les études médicales avec une préparation scientifique insuffisante, que, par suite, ces professeurs étaient obligés d'enseigner les élémens des sciences à des élèves qui auraient dû les posséder avant de s'inscrire dans les facultés.

« Ils ont fait remarquer à juste titre que les chaires de chimie, physique, et histoire naturelle ont été créées près les facultés de médecine dans l'intention non pas d'enseigner les sciences générales, mais d'en faire connaître les applications médicales à la physiologie, à la pathologie, à la thérapeutique, à l'hygiène, à la médecine légale, à la clinique. Les professeurs chargés de cet enseignement, placés en présence d'élèves n'ayant que des notions tout à fait insuffisantes sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle générales, se sont trouvés dans la nécessité de les compléter et de consacrer la plus grande partie de leur temps, soit dans l'amphithéâtre, soit dans les travaux pratiques, à exposer les questions non médicales avec lesquelles les étudiants auraient dû être familiarisés avant d'entrer dans les facultés. D'autre part, ils ne pouvaient donner à la partie essentielle de leur enseignement, celle qui est leur raison d'être à la faculté, je veux dire aux applications des sciences à la médecine, que des développemens très restreints. Ils n'auraient pas été compris par des élèves qui n'avaient pas encore abordé l'étude de l'anatomie, de la physiologie, et de la médecine.

« Les élèves eux-mêmes, convaincus que la possession du grade de bachelier ès sciences restreint suffisait à prouver qu'ils connaissaient ces sciences, n'apportaient à leurs études, dans cette première année, qu'une ardeur très mal soutenue. Pour eux, la date réelle de leur entrée à la faculté de médecine était celle qui leur ouvrait les portes des pavillons de dissection, c'est-à-dire la deuxième année.

« Les plaintes étaient unanimes, et les résultats du premier examen de doctorat, subi à la fin de la première année, montrent que, malgré le zèle des professeurs, plus du tiers des étudiants en médecine, et quelquefois la moitié, échouait à cette épreuve deux ou trois fois, et qu'un grand nombre d'entre eux, découragés, renonçaient définitivement aux études médicales.

« Dans le programme actuel des études, lorsque l'étudiant a accompli cette première année de scolarité, il ne trouve plus, pendant toute la durée de ses études médicales, un cours ou une conférence destinés à lui montrer les applications des sciences physiques, chimiques ou naturelles à la médecine. Il en résulte que, par suite de l'insuffisance de leur préparation avant d'entrer à la faculté de médecine, les étudiants reçoivent incomplètement l'enseignement de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle générale et plus incomplètement encore celui de leurs applications à la médecine. »

Dans cette consultation, il y avait donc accord, et sur la cause du mal, et sur le remède : le mal venait de ce qu'on avait confondu ce qui est simplement une préparation aux études médicales, et ce qui en est une partie essentielle, l'enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles en ce qu'elles ont de général, et l'enseignement de leurs applications à l'art de guérir. Le remède ne pouvait être que la fin de cette confusion, la séparation de ces deux élémens. De là, le reste découlerait tout naturellement. Une fois les futurs étudiants en médecine suffisamment initiés aux sciences expérimentales, l'enseignement de ces sciences, en ce qu'il a de médical, reprendrait immédiatement, dans les facultés de médecine, son caractère et sa place ; il suffirait de quelques retouches, de quelques remaniemens aux programmes des examens. Une fois la première année rendue aux études médicales, l'étudiant, dès son entrée à la faculté, ferait œuvre vraie d'étudiant en médecine et la continuerait pendant les quatre ans de sa scolarité.

D'où ces conclusions unanimes de l'enquête : il y a lieu d'instituer, pour les jeunes gens qui se destinent à la médecine, une année préparatoire spécialement consacrée à l'étude de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle générale, en supprimant le baccalauréat ès sciences restreint ; — il y a lieu de consacrer les quatre années de la scolarité réglementaire aux études médicales proprement dites, en commençant par l'anatomie ; — il y a lieu, dans la série des examens, d'accoupler les applications des sciences physiques et chimiques aux objets de science médicale auxquels elles se lient.



## V

De ce programme les deux derniers points ont été réalisés sans grande difficulté, par le décret de 1893. La durée des études en vue du doctorat en médecine reste fixée à quatre ans; elles déburent, non plus par la physique, la chimie et l'histoire naturelle, mais par l'anatomie, l'histologie et la physiologie; les sciences physiques, chimiques et naturelles n'en sont pas exclues, mais elles n'y ont plus le caractère préparatoire et propédeutique; elles y sont ce qu'elles y doivent être, les auxiliaires de la médecine; elles reparaissent, la physique biologique et la chimie biologique, au second examen, avec la physiologie qui ne peut se passer d'elles, la parasitologie et la microbiologie, au troisième examen, avec la pathologie générale qu'elles éclairent; toutes enfin, au quatrième, avec la thérapeutique, l'hygiène, la médecine légale, la pharmacologie, qui n'en sont guère que des applications.

Plus difficile était le premier point, car là, il ne s'agissait pas simplement de modifier, mais de créer. Où placer le nouvel enseignement, substitué à la fois au baccalauréat ès sciences et à l'ancienne année de *sciences accessoires*? Il ne fallait pas songer à le laisser dans les facultés de médecine. Toutes, sauf une, avaient repoussé cette hypothèse, disant très justement que leur rôle est de former des médecins, et non des élèves aptes à devenir étudiants en médecine; elles sont des facultés spéciales; elles ont un objet nettement déterminé; elles avaient pu, pendant quinze ans, donner une partie de leurs soins à réparer l'insuffisance scientifique de leurs élèves, au détriment de leurs propres études; mais puisque ce régime était condamné par ses résultats, puisqu'on était d'accord pour le changer, il fallait un système net, logique, laissant à chacun sa tâche et sa responsabilité. Les facultés de médecine écartées, restaient les lycées, et les facultés des sciences.

Nous pouvons bien le dire ici, en abordant cette réforme, l'administration de l'Instruction publique n'était dirigée par aucune idée préconçue. Une seule chose, pour elle, était certaine : la nécessité du nouvel enseignement. On le placerait là où il semblerait à sa place, le mieux en état de produire de bons résultats. Pendant plus d'un an, les deux solutions furent tournées et retournées sous toutes les faces, et ce n'est qu'après l'examen le plus approfondi que le Conseil supérieur se décida pour les facultés des sciences.

On trouvera, — dans le rapport à lui présenté au nom de sa commission, par M. Darboux, doyen de la Faculté des sciences de Paris, — les raisons de sa préférence. Elles sont à la fois d'ordre

théorique et d'ordre pratique. Le choix du Conseil supérieur a été déterminé, d'un côté, par le caractère essentiel de l'enseignement nouveau, de l'autre, par l'état comparé des choses dans l'enseignement secondaire et dans les facultés des sciences. Tout d'abord par le caractère du nouvel enseignement.

Sous peine de manquer encore une fois le but, et de recommencer la stérile histoire du baccalauréat ès sciences restreint, il fallait donner à cet enseignement une allure très expérimentale. On peut à la rigueur enseigner les sciences expérimentales comme on enseigne l'histoire et les sciences mathématiques, par des leçons orales et des interrogations. Mais c'est la mauvaise méthode; elle n'est d'ailleurs applicable qu'aux rudimens de ces sciences, ou à quelques-unes de leurs parties les plus élevées, par exemple à la physique mathématique. La bonne méthode de les enseigner, celle qui tout ensemble permet d'en saisir les résultats et l'esprit, c'est l'expérience, l'expérience incessante et répétée. Au mathématicien, il suffit, pour transmettre ce qu'il sait, d'une feuille de papier et d'un crayon, d'un tableau noir et d'un morceau de craie, parce que les liaisons qu'il démontre sont liaisons abstraites entre termes et symboles abstraits, et que dès lors l'expression en est possible partout et pour tous. Mais le physicien, le chimiste et le naturaliste ont besoin d'autres ressources. C'est que les liaisons qu'ils exposent sont liaisons de fait, et que partant on ne peut les saisir que là où elles sont, c'est-à-dire dans la réalité concrète. A la théorie, l'enseignement doit donc ici joindre la pratique, et par pratique je n'entends pas simplement ces expériences de collège, ces sortes d'illustrations qu'à l'appui de sa parole le maître produit, une fois pour toutes, aux yeux des élèves, j'entends l'expérience exécutée par l'élève lui-même, sous la direction du maître. Pour que l'enseignement des sciences physiques et naturelles soit vraiment efficace, pour qu'il forme l'esprit à la discipline particulière de ces sciences, pour qu'il en fasse comprendre les résultats, il faut que l'élève agisse lui-même, opère de ses mains, voie de ses yeux, retrouve ce que le maître a décrit, saisisse en acte les phénomènes et les lois de la nature, manie les instrumens qui servent à les manifester. Or c'était bien un tel enseignement et non le psittacisme du baccalauréat ès sciences restreint que réclamaient les facultés de médecine : des étudiants déjà formés à l'esprit des sciences expérimentales, en possédant convenablement les principaux résultats, sachant faire une analyse chimique, sachant voir au microscope.

*A priori*, un tel enseignement peut se classer aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur, suivant qu'on envisage telle ou telle de ses faces : dans l'ensei-

gnement secondaire, si l'on y voit surtout un enseignement préparatoire à d'autres études d'un ordre plus spécial ; dans l'enseignement supérieur, si l'on en considère surtout la méthode, qui est bien celle de l'enseignement supérieur, puisqu'elle doit former l'élève à voir et à penser par lui-même. Mais cette question purement théorique et presque oiseuse ne se posait pas devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il n'était pas devant une table rase ; on ne lui demandait pas de tracer un plan purement doctrinal. Il se trouvait en présence d'un problème nettement déterminé, et, pour le résoudre, en présence de moyens existans et circonscrits : d'un côté, les lycées et collèges, de l'autre, les facultés des sciences. Lesquels pouvaient le mieux réaliser la fin qu'on se proposait ?

Tout d'abord, en ce qui concerne les lycées, c'eût été une illusion de croire qu'on pourrait se borner à organiser le nouvel enseignement dans quelques-uns seulement, un ou deux par académie. Une administration publique n'est pas toujours maîtresse de ses desseins ; il lui faut compter avec les réclamations de l'opinion. C'est sous sa pression qu'on a multiplié au delà du nécessaire les classes de mathématiques spéciales préparatoires à l'École polytechnique et les classes préparatoires à Saint-Cyr. Combien, ici, ses réclamations eussent été plus pressantes et plus justifiées !

En somme, en plaçant le nouvel enseignement dans les lycées, on l'eût déclaré partie intégrante de l'enseignement secondaire, on en eût fait l'équivalent du baccalauréat ès sciences restreint condamné et disparu. Dès lors, pourquoi le donner à tel établissement et le refuser à tel autre, alors que toutes les villes ont fait tant de sacrifices pour leurs lycées et leurs collèges, alors surtout que la clientèle, aux besoins de laquelle il fallait pourvoir, se trouve disséminée partout, dans le plus modeste collège de plein exercice, comme dans le lycée le plus florissant ? Pour ce qui est des classes de mathématiques préparatoires à l'École polytechnique et à l'École de Saint-Cyr, on a été conduit à dépasser la mesure. Et pourtant il s'agit là de concours et l'on peut toujours invoquer auprès des familles les nécessités particulières d'une telle préparation. Mais pour un simple examen, pour un examen analogue à celui du baccalauréat, comment leur faire admettre que leurs enfans, une fois leurs classes achevées dans le collège de leur ville natale, ou dans le lycée de leur département, seraient forcés d'aller chercher ce complément de leur instruction secondaire dans un lycée lointain ? D'ailleurs, une autre raison de mettre partout les nouvelles classes dans tous les lycées, dans tous les collèges de plein exercice, en un mot dans tous les établissemens où, par définition, se font des classes complètes, ne tarderait pas

à surgir. Là où, par impossible, l'État refuserait d'en créer, l'enseignement secondaire libre, qui n'est pas assez inhabile pour ne pas saisir les bonnes circonstances, en établirait sur-le-champ, et l'État se trouverait acculé à cette nécessité ou de faire plus tard ce qu'il aurait refusé tout d'abord, ou de laisser passer à l'enseignement libre une partie de sa clientèle.

Mais en dehors de toutes ces raisons, — et eût-on le pouvoir de ne créer les nouvelles classes qu'en nombre strictement limité, — les créer en ce nombre serait une entreprise irréalisable. Une par académie, deux dans les académies les plus vastes, c'est une vingtaine pour la France. Or les nouveaux élèves seront douze cents en moyenne, peut-être davantage. Ce serait donc, pour chacun des lycées privilégiés, un contingent nouveau de cinquante à soixante élèves. Passe pour l'enseignement théorique ; une classe de soixante élèves, même en physique et en chimie, n'a rien d'exorbitant ; mais pour l'enseignement pratique, est-il en France, je ne dis pas vingt lycées, mais un seul, le plus grand et le plus neuf, qui ait des laboratoires suffisants ? Presque tous viennent d'être reconstruits à grands frais par les villes et l'État ; on les a aménagés pour les besoins réels et permanens de l'enseignement secondaire, les agrandirait-on, à peine achevés ? Obtiendrait-on, pour ce gros imprévu, le concours financier des villes ?

D'ailleurs serait-ce un bien pour la discipline générale de ces lycées que cette catégorie particulière d'élèves ? Sans doute la règle d'une maison d'éducation n'a pas l'uniformité et la rigidité d'une règle monacale, mais encore faut-il que tous les élèves se sachent et se sentent de la même maison, qu'ils ne se répartissent pas en groupes, tendant à prendre des privilèges, une constitution à part. Dans les grands établissemens, où se donne la préparation aux Écoles du gouvernement, fatalement, les candidats à une même école se rapprochent, s'unissent, forment un petit bataillon qui a son nom, son histoire, sa règle secrète, et jusqu'à ses fêtes. « J'ai assez des *Taupins* et des autres, disait un proviseur, au moment où se discutaient devant le Conseil supérieur les décrets de 1893 ; je ne veux pas des *Carabins*. » Il avait raison ! Au lycée, les futurs étudiants en médecine, surtout avec les latitudes de mouvemens qu'exige la vie de laboratoire, eussent vite formé un groupe à part, très nettement et très fortement caractérisé.

On ne pouvait donc songer à quelques lycées de choix ; et force était d'envisager l'hypothèse pour tous, et aussi pour les collèges de plein exercice. Mais alors aux difficultés, aux impossibilités plus haut signalées, il s'en joignait de nouvelles. D'abord l'insuffisance des locaux à peu près générale, puis celle du matériel scientifique. Les lycées sont bien pourvus d'un cabinet de phy-

sique, d'un certain outillage de chimie, et de certaines collections d'histoire naturelle, mais pour les expériences du professeur en classe, non pour de sérieux travaux pratiques des élèves. C'eût été partout un matériel à créer à peu près de toutes pièces. Avec l'agrandissement indispensable des locaux, et en mettant les choses au plus bas prix, la dépense n'eût pas été moindre de soixante-mille francs par lycée, soit au total plus de six millions et demi. Et cela, sans parler des collèges communaux.

En troisième lieu, l'insuffisance numérique du personnel, personnel enseignant, personnel auxiliaire. Il n'y a que des éloges à faire des professeurs de physique et d'histoire naturelle des lycées; mais on ne peut leur demander l'impossible. Or, avec les classes et les programmes actuels, tout leur temps est pris. Il eût donc fallu doubler leur effectif. En se contentant, à la rigueur, d'un seul emploi par lycée, c'était un accroissement de dépenses de près de six cent mille francs. Mais pour un enseignement pratique et expérimental, pour des manipulations quotidiennes, le professeur ne suffit pas; il a besoin d'auxiliaires: chefs des travaux, préparateurs, garçons. Dans les lycées les plus favorisés, un garçon est mis quelques heures par jour à la disposition du professeur de physique et de chimie; un préparateur dispose les expériences dont le professeur illustrera sa leçon; mais, le plus souvent, l'emploi de préparateur est tenu par un maître répétiteur, et nulle part il n'existe de chefs des travaux. C'eût donc été tout un personnel à créer dans chaque établissement; chef des travaux de physique, chef des travaux de chimie, chef des travaux d'histoire naturelle, préparateurs spéciaux pour chacun de ces ordres de sciences, garçons de manipulations. Avec cent dix lycées, c'était rester en deçà de la vérité que d'évaluer, de ce chef, l'accroissement des dépenses à neuf cent mille francs par an. Joignez aux chiffres précédents deux à trois mille francs de dépenses matérielles par lycée, frais de cours, frais de manipulations de chimie, ajoutez-y un complément de subvention de quatre à cinq cent mille francs au moins pour les collèges communaux, et vous dépasserez sensiblement deux millions. Deux millions par an, pour un millier d'élèves, car sur les douze ou treize mille étudiants qui, année moyenne, se font inscrire aux facultés de médecine, il en sort environ deux à trois cents des établissements libres, c'eût été par élève une dépense brute de deux mille francs par an, et en évaluant à trois cents francs par tête le produit de la rétribution scolaire, une dépense nette de dix-sept cents francs. Avec leur budget de onze millions, leurs recettes de huit millions, et leurs vingt-quatre mille étudiants, les facultés ne demandent à l'État que cent vingt-cinq francs par an pour chacun d'eux.

Si encore avec ces dépenses énormes de première installation, avec cet accroissement considérable de dépenses annuelles, on eût eu la certitude d'atteindre le but ! Mais rien n'était moins certain. Le dévouement n'eût certes pas fait défaut aux professeurs, ni la compétence. Pourtant c'est une assez mauvaise condition que d'être physicien pour enseigner la chimie, et pour enseigner la physique que d'être chimiste. Dans ce domaine rien ne vaut la spécialité des recherches, l'ardeur qu'elle inspire, l'ascendant qu'elle donne. Or, dans l'enseignement secondaire, qu'on soit physicien ou chimiste de goût et de travaux, on est professeur de physique et de chimie, et, à ce titre mixte, on enseigne également, suivant les besoins du programme, le matin la physique et le soir la chimie. De même pour la zoologie et pour la botanique. En outre, il n'apparaît pas que le lycée soit, pour cette sorte d'enseignement, le milieu le plus favorable, le plus excitant, le plus suggestif. Pour se pénétrer de l'esprit des sciences expérimentales, il ne suffit pas de leur faire de périodiques et intermittentes visites ; il faut vivre dans leur atmosphère, au milieu de leur outillage, de leurs engins si souvent renouvelés, les voir sans cesse en action, être en contact constant avec ceux qui les cultivent. Si bien aménagée, si bien desservie qu'elle soit, la salle de manipulations d'un lycée, ouverte seulement à de certaines heures, et à laquelle on se rend en sortant de la salle d'études ou de la salle de classe, reste toujours une salle d'exercices : elle n'est pas l'atelier vivant de la science.

Toutefois ce n'eût été là que le moindre inconvénient. Si l'on se fût décidé à décréter l'incorporation du nouvel enseignement dans l'enseignement secondaire, il n'est pas improbable qu'à l'exécution on eût reculé devant l'énorme dépense et cherché à s'en tirer aux moindres frais. Au lieu de créer tous les emplois nécessaires, on eût eu recours aux expédients. Chaque professeur de lycée doit un nombre d'heures déterminé par semaine. Souvent son service normal reste en deçà de ce nombre. On l'eût complété par le nouveau service. Ou bien, aux professeurs donnant déjà toutes les heures réglementaires, on eût demandé, en échange d'un complément de traitement, quelques heures supplémentaires ; toutes conditions également mauvaises pour le succès d'un enseignement, car un professeur met surtout son ardeur à son enseignement principal, à celui dont il est seul responsable, et le surplus court risque de n'être guère à ses yeux qu'un accessoire. Ainsi composé de pièces et de morceaux, le nouvel enseignement eût manqué d'homogénéité, d'unité, d'inspiration commune. Il n'eût pas eu probablement non plus à un degré suffisant le caractère pratique et expérimental ; excessive eût paru la dé-

pense. On eût donc continué d'enseigner la physique, la chimie, l'histoire naturelle à la planche, au tableau noir, avec quelques expériences de cours et quelques manipulations schématiques, mais sans l'apprentissage du laboratoire. Et, en fin de compte, on n'eût vraisemblablement abouti, avec un titre nouveau, qu'à une seconde édition du baccalauréat ès sciences restreint.

En présence de ces difficultés et de ces inquiétudes, l'autre solution, celle qui consistait à confier le nouvel enseignement aux facultés des sciences, présentait des difficultés sans doute, mais plus aisées à lever, et des incertitudes aussi, comme en offrent toujours les choses encore virtuelles, mais diminuées par des faits définitivement acquis. Je ne saurais mieux faire que d'emprunter ici une page au rapport de M. Darboux :

« Examinons maintenant l'autre solution, celle qui consiste à placer le nouvel enseignement dans les facultés des sciences.

« Vous savez quelles transformations profondes se sont accomplies depuis vingt ans dans ces établissemens.

« Partout leurs locaux ont été rebâties et agrandis; elles ont maintenant, pour tous les ordres de sciences expérimentales, de vastes laboratoires. Si quelque part ils sont encore trop petits, le remède sera facile. Pour une faculté, ce n'est pas comme pour les lycées, qui ne peuvent s'agrandir que par l'acquisition de terrains et la construction de bâtimens contigus : un baraquement suffit, sur un terrain plus ou moins voisin. Et ce n'est pas nous, professeurs des facultés de Paris, qui pourrions oublier les services qu'ont rendus à l'enseignement supérieur les baraquemens et les salles Gerson.

« Pour le matériel, il existe partout, complet, admirable.

« Le personnel des maîtres? Sans doute il faudra l'augmenter. Mais cette augmentation sera faible en comparaison de celle que nous examinons tout à l'heure.

« Le personnel des chefs de travaux et des préparateurs? Les facultés l'ont, habile, expérimenté. Elles ont mis quinze ans à le former. S'il faut en augmenter les cadres, la dépense sera minime par rapport à ce qu'elle serait dans les lycées et les collèges.

« Enfin, elles sont largement dotées en ce qui concerne les frais annuels de laboratoires et de travaux pratiques.

« D'après les évaluations soumises à la commission, l'augmentation des dépenses ne dépassera pas l'augmentation des recettes.

« Au point de vue intellectuel, les facultés des sciences sont pleinement en mesure, et mieux que qui que ce soit, d'assurer cette discipline de l'esprit, en vue d'un ordre particulier de sciences que celui de nos collègues qui proposait de placer le nouvel enseignement dans les lycées estimait à bon droit néces-

saire. Une telle discipline résulte moins en effet de la leçon du maître que de son contact et de l'atmosphère dans laquelle vit l'étudiant. Or, ceux des professeurs de faculté qui sont voués aux sciences expérimentales vivent dans leurs laboratoires avec leurs auxiliaires, en communication constante avec leurs élèves. Dans ces laboratoires, les élèves sont pour ainsi dire enveloppés par la science; ils en manient les appareils, ils les voient en action; tout leur parle d'elle, les choses aussi bien que les maîtres. C'est là seulement qu'on peut vraiment s'imprégner de son esprit et le comprendre pleinement. »

Du reste, pour se décider, le Conseil supérieur avait mieux que des espérances et des promesses; il avait un fait, une expérience, une expérience en terre française, et d'un résultat décisif. Lorsqu'elle avait eu à organiser, en 1890, la Faculté de médecine de Toulouse, créée sur le papier dix ans plus tôt, l'administration de l'enseignement supérieur, fidèle d'ailleurs à sa méthode, avait pensé que l'occasion était propice pour faire l'épreuve d'un régime d'études que beaucoup déjà considéraient comme supérieur au système alors en vigueur. Il fut donc inséré dans une convention avec la ville de Toulouse que l'État se réservait « la possibilité de rattacher à la faculté des sciences tout ou partie des services dits des sciences accessoires de la faculté de médecine. » A dater de la rentrée de 1890, les étudiants de première année, tout en étant inscrits à la faculté de médecine, reçurent l'enseignement de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle dans les laboratoires et par les membres de la faculté des sciences. L'expérience fut concluante; des deux côtés, à la faculté de médecine et à la faculté des sciences, on s'applaudit de l'innovation, et quand le Conseil supérieur eut à examiner les décrets de 1893, à toutes les présomptions de la théorie il put joindre la certitude d'un fait. Aussi n'hésita-t-il pas à faire du régime exceptionnel et provisoire de Toulouse la règle de toutes les autres facultés.

## VI

On n'a pas été sans faire à ce nouveau régime d'assez nombreuses objections. Le Conseil supérieur les avait prévues : il les a pesées toutes avec la plus scrupuleuse attention. La plus saisissante consistait à dire : « Les études médicales sont déjà longues. Vous en augmentez encore la durée, et cela au détriment des meilleurs élèves, de ceux qui réussissent à enlever leurs deux baccalauréats à la fin de la philosophie, et passent sans transition du lycée à la faculté de médecine. Et à quel moment ? Juste au lendemain du jour où la loi sur le recrutement de l'armée a



fixé à vingt-six ans l'âge auquel tout étudiant en médecine doit être docteur ou interne des hôpitaux, sous peine de reprendre pour deux ans le sac et le fusil. Beaucoup redoutent déjà, avec le régime actuel, la fatale limite. Que sera-ce le jour où, entre le lycée et la faculté de médecine, s'intercalera une année obligatoire pour tous à la faculté des sciences? »

Il semble bien, en effet, au premier abord, que le nouveau régime accroisse la durée des études. En fin de compte, il n'en est rien. Raisonnons d'abord d'une façon purement théorique, d'après la lettre des réglemens. Le régime de 1878 exige de l'étudiant en médecine, en dehors du baccalauréat classique, le baccalauréat ès sciences restreint. Un tiers environ des aspirans obtient ce dernier grade au sortir de la classe de philosophie, soit à la session de juillet, soit à celle de novembre. Le reste ne parvient à le gagner qu'au mois de juillet ou de novembre suivant. Les premiers peuvent entrer, droit au sortir du lycée, à la faculté de médecine; les autres sont forcés de faire, on ne sait où, un stage d'une année au moins. Une fois inscrits à la faculté, les uns et les autres sont astreints à quatre années de scolarité. J'admets pour les besoins du raisonnement, et l'on va voir bientôt qu'en fait il est loin d'en être ainsi, qu'en ces quatre années de scolarité, ils réussissent, les uns et les autres, à achever leurs études médicales. Au cours de ces quatre ans, ils subissent deux examens seulement, celui des sciences accessoires, et celui d'anatomie et de physiologie. Tous les autres ne peuvent être subis qu'après la scolarité, soit un an au minimum. Le nouveau régime supprime le baccalauréat ès sciences restreint; il décide que trois examens et non plus deux seulement seront subis désormais au cours de la scolarité. Il en résulte que pour les étudiants qui sortaient de philosophie, bacheliers ès sciences restreints, la durée des études se trouve augmentée de six mois, et que pour les autres, qui sont le plus grand nombre, elle se trouve diminuée d'autant.

Mais il est clair que c'est là une conclusion purement théorique. En fait la durée des études est diminuée pour les uns, et elle n'est augmentée pour personne. De ce paradoxe apparent, la preuve est des plus simples. Réglementairement, depuis l'an XI, la durée de la scolarité médicale a été fixée à quatre ans. Mais d'une façon constante, la durée des études a été supérieure. N'y eût-il que l'obligation de subir tout ou partie des examens après la scolarité, que de ce fait seul, quatre ans seraient insuffisans pour devenir docteur en médecine. Mais à cette obligation réglementaire s'ajoutent en fait de tout autres obligations, celles qui résultent de l'importance et de la variété des études. A aucune

date, les quatre ans prescrits par les règlements n'ont suffi. Dès 1845, la haute Commission des Études médicales formée par le Gouvernement de Juillet, pensait qu'il convenait de mettre la règle en accord avec le fait et de fixer à cinq ans au moins la durée des études. Et depuis lors que de choses nouvelles dans la médecine, physiologie, bactériologie, cliniques spéciales, qui toutes exigent du temps, un temps sans cesse croissant. Le fait, le voici : il n'y a pas de docteurs après quatre ans d'études ; il y en a beaucoup, et ce ne sont pas les moins bons, après sept, huit et neuf ans. Dans les deux années scolaires 1887-88 et 1888-89, la Faculté de médecine de Paris a reçu 663 docteurs ; sur ce nombre, 91 avaient cinq ans d'études ; 113, six ; 142, sept ; 91, huit ; 91, neuf, 49, dix ; 51, onze et 98 plus de onze ans, soit une moyenne de sept ans. Il n'y a guère que les élèves des Écoles de santé de la Guerre et de la Marine qui soient docteurs après quatre ans et demi d'études. Mais il faut savoir qu'élèves des Facultés de Lyon et de Bordeaux, ils sont soumis à l'intérieur de leurs écoles à un entraînement particulier, et surtout qu'une fois docteurs ils font un stage dans les hôpitaux militaires et maritimes et y complètent ainsi leur éducation. Les médecins civils, une fois docteurs, n'ont pas, eux, de stage semblable ; et il importe qu'ils en fassent le moins possible auprès et aux dépens de leurs malades. Ainsi, en droit, la scolarité médicale est de quatre ans ; en fait, les études médicales durent six, sept ou huit ans. Si maintenant on veut bien se rappeler que la première année, à la faculté de médecine, est consacrée tout entière à la physique, à la chimie, et à l'histoire naturelle, et que les études vraiment médicales ne commencent qu'avec la seconde année, on trouvera que le jeune homme qui a mis six ans, sept ans, huit ans à devenir docteur en médecine a fait sur ces six, sept ou huit ans, un an de sciences physiques chimiques et naturelles et cinq ans, six ans, sept ans seulement de médecine. Avec le nouveau régime, il fera, demain comme hier, un an de sciences physiques, chimiques et naturelles, et s'il lui fallait hier cinq ans, six ans, sept ans de médecine proprement dite, demain il ne lui en faudra pas davantage. La seule différence, c'est qu'au lieu de faire ses sciences préparatoires à la faculté de médecine, il les fera à la faculté des sciences. Pour aucun, la durée totale des études ne sera augmentée ; pour ceux qui n'étaient bacheliers ès sciences restreints qu'un an après la sortie du lycée, elles seront diminuées de toute cette année-là.

Une seconde objection consistait à dire qu'avec le nouveau régime allait s'accroître la difficulté des études et partant diminuer le nombre des étudiants et celui des médecins.

Je ne veux pas rechercher si ce nombre n'est pas aujourd'hui trop considérable. Il a vraiment monté en ces dernières années d'une façon inquiétante; de 6 212 en 1891, il est passé à 7 169 en 1892, à 7 589 en 1893, et à 8 897 en 1894, soit une crue de 2 685 en trois ans. Il est probable que ce phénomène ne se reproduira plus avec la même intensité, et que les causes, en partie temporaires, qui l'ont produit, — spécialement la suppression de l'officiat de santé par la loi du 30 novembre 1892, — ont maintenant donné leurs pleins effets. Je ne veux pas me demander davantage si, en présence de cette montée, ce ne serait pas un bien que de l'enrayer par un obstacle. Les réglemens d'études ne sont pas des vanes destinées à maintenir à un niveau numérique certaines professions. L'étiage qu'ils établissent est tout intellectuel et scientifique. Or, de ce point de vue, il faut bien reconnaître que, partout, avec le progrès des sciences, s'accroît la difficulté des professions savantes. La licence ès sciences est loin d'être aujourd'hui aussi facile qu'à l'origine; tout ce qui a été découvert doit être su désormais, et il n'y a de remède à cette écrasante surcharge que la subdivision du travail et la spécialité. Le doctorat en médecine n'a pas le privilège d'échapper à cette loi. Mais cela ne touche qu'indirectement à l'objection que nous examinons en ce moment. Il est à souhaiter que les facultés des sciences se montrent plus sévères à l'examen du certificat d'études physiques qu'elles ne pouvaient l'être à celui du baccalauréat restreint. La foule d'étudiants qui prennent ainsi la première inscription de médecine s'en trouvera certainement diminuée. Mais, sans se demander si ce sera un bien ou un mal, ce sera, un an plus tôt, le triage qui actuellement s'opère à la faculté de médecine elle-même, au premier examen, après l'année des sciences accessoires. Le nombre des diplômes de docteur en médecine délivrés en 1883-84 était de 595; il a été de 635 en 1891-92, et de 723 en 1892-93 : cet accroissement est loin d'être proportionnel à l'accroissement du nombre des étudiants. Cela tient à une cause que nous avons déjà signalée. Dans toute filière, il y a déperdition de matière; dans toute carrière, à certaines étapes, il se fait une sélection. Actuellement, de la première à la seconde année, le nombre des étudiants en médecine diminue d'un tiers, parfois de moitié. Cette différence ne se retrouve plus. Ce triage inévitable, s'il continue de se faire, se fera non plus à la faculté de médecine mais à la faculté des sciences; sur ce point encore, la réglementation nouvelle n'aura produit qu'un changement de lieu. Et, sélection pour sélection, ne vaut-il pas mieux qu'elle se fasse avant l'entrée à la faculté de médecine? Ceux qui en franchiront la porte ne se seront pas mépris sur leur vocation; vraiment étudiants en

médecine dès le premier jour, étudiants en médecine ils resteront jusqu'au bout.

Mais en admettant qu'au total la réglementation nouvelle ne diminue pas le nombre des docteurs, parmi les docteurs ne diminuera-t-elle pas le nombre de ces praticiens modestes, dévoués, qui rendent tant de services dans les petites villes et dans les campagnes? Déjà ils deviennent plus rares; ne le deviendront-ils pas encore davantage? Si l'on exige des étudiants en médecine plus de culture scientifique, ne haussera-t-on pas leurs prétentions? La fonction des facultés de médecine n'est pas purement scientifique; qu'elles forment un certain nombre de savans, rien de mieux; mais leur office principal n'est-il pas d'assurer à la santé publique les praticiens dont elle a besoin? — A cela, il était facile de répondre d'abord que la répartition des docteurs en médecine entre les grandes villes, les petites villes et les campagnes n'est pas affaire de réglemens d'études, mais question d'ordre économique et social; puis que l'objection était mal venue au lendemain du jour où la loi venait de supprimer les officiers de santé. Au fond, il y avait meilleure réponse encore, celle de la valeur professionnelle elle-même du médecin. Je la trouve tout au long dans une note d'un membre du Conseil supérieur, M. le professeur Bouchard. Il voudra bien me permettre de la lui emprunter: « Si vous supprimez l'enseignement scientifique à la base de l'éducation professionnelle, vous amoindrissez la valeur professionnelle du médecin. Peu vous importe que le médecin sache la physique ou la chimie biologique pourvu qu'il sache traiter une fracture ou une fluxion de poitrine. A cet homme, que vous dispensez des connaissances de physique et de chimie, vous confiez un agent thérapeutique puissant et redoutable, l'électricité, qu'il ne saura ni régler ni diriger; vous lui confiez toutes les substances de la chimie sans qu'il soit capable de discerner les circonstances où des combinaisons nouvelles venant à se produire, pourront faire apparaître des toxicités qu'il ne soupçonnait pas. S'il ne s'agissait que de fractures simples, exemptes de complications, on pourrait donner à votre médecin la formule qui assure la guérison: remettre et maintenir en place les os brisés, la nature et le temps font le reste. Mais combien sont rares les cas exemptes de complication et, en dehors du cas simple idéal, le devoir du médecin varie avec chaque cas particulier. Là vous ne trouverez plus la formule générale de l'intervention thérapeutique. Le temps des recettes générales pour le traitement des maladies est passé. Il n'y a plus comme autrefois un traitement pour la pneumonie, un pour la pleurésie, un pour la fièvre typhoïde. Le médecin sait que la maladie aiguë tend naturellement à la guérison; toute son at-

tention, toute son expérience, toute sa science et tout son art tendent à discerner les circonstances particulières infiniment nombreuses et variables qui peuvent entraver ou compromettre cette marche naturelle vers la guérison, et à détourner, s'il se peut, ces influences nuisibles.

« Pour cela encore, on n'a pas une formule générale. Le médecin n'arrive à se rendre utile que s'il a beaucoup appris, s'il a beaucoup vu, s'il a un esprit alerte, capable de bien observer, de comprendre vite, de se décider rapidement. Alors il peut saisir et combattre, dans chaque cas particulier, ce qui compromet la guérison. Ce qui fait la supériorité professionnelle du médecin, c'est la science et l'intelligence. C'est pour cela qu'il y a de bons et de mauvais médecins, quoiqu'ils aient tous les mêmes livres et les mêmes maîtres. C'est pour cela que nous ne voulons pas éloigner de l'éducation du médecin ce qui peut augmenter l'activité et la puissance de son intelligence. Nous voulons que tous reçoivent l'instruction scientifique qui rendra féconde l'éducation professionnelle; chacun en profitera suivant ses facultés. »

Restait l'objection des intérêts locaux, toujours si faciles à prendre alarme devant les mesures d'intérêt général. Ici, elle surgissait de certaines écoles préparatoires de médecine. L'enseignement médical ne se donne pas seulement dans les facultés de médecine; il se donne aussi, en tout ou partie, dans des écoles de plein exercice, Alger, Marseille et Nantes; et dans un assez grand nombre d'écoles préparatoires, Amiens, Caen, Rouen, Angers, Rennes, Poitiers, Clermont, Grenoble, Dijon, Besançon, Reims, Limoges et Tours. D'après les réglemens en vigueur ces écoles donnent, en outre de l'année des sciences accessoires, deux années de médecine. La perte de la première année ne serait-elle pas pour elles un dommage irréparable? Et sans connaître au juste la lettre et l'esprit des réglemens en préparation, quelques-unes avaient pris peur et s'étaient mises en campagne, réclamant au nom de leurs intérêts menacés.

Il n'a pas été difficile de les rassurer. En premier lieu, aucune n'avait à redouter de dommage. Les unes, par exemple Clermont, Dijon, Caen, Grenoble et Besançon ont à côté d'elles une faculté des sciences; leurs futurs élèves y feraient leur première année de sciences, tout comme à Bordeaux, Lyon, Nancy, Lille, Montpellier, Toulouse et Paris, qui ont des facultés de médecine. Pour les autres, pour celles qui sont dans des villes sans faculté des sciences, comme Nantes, Angers, Reims, Rouen, Limoges et Tours, autre était la situation; il pouvait y avoir péril en la demeure. Si, par exemple les élèves de Nantes étaient forcés d'aller faire à Rennes leur année de sciences, une fois cette année faite

et leur certificat acquis, reviendraient-ils à Nantes? Ne resteraient-ils pas à Rennes où les retiendraient l'habitude d'une année tout entière et les familiarités déjà nouées avec d'autres étudiants? Le danger était réel. Mais, dès les premiers projets, on y avait paré, en proposant, à de certaines conditions faciles à réaliser, d'autoriser les villes dont il s'agit à organiser, près de leurs écoles de médecine, l'année préparatoire de sciences. Un article du décret du 31 juillet 1893 est ainsi conçu : « L'enseignement institué par le présent décret peut être organisé près les écoles de médecine de plein exercice et près les écoles préparatoires réorganisées, situées dans les villes où il n'existe pas de faculté des sciences. Les examens ont lieu sous la présidence d'un professeur d'une faculté des sciences délégué par le ministre. »

Il y a plus. Toute cette réglementation de 1893, loin d'être un dommage pour les écoles préparatoires, est pour elles le salut.

A l'origine, on les avait créées et organisées pour une double fin : préparer jusqu'à un certain point de leurs études, des docteurs en médecine ; former entièrement des officiers de santé. De là, leurs cadres actuels, anatomie, physiologie, pathologie, cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale, hygiène et thérapeutique, avec les sciences accessoires. Mais la loi de 1892 a supprimé les officiers de santé ; hormis ceux qui sont en cours d'études, à l'heure présente, il ne s'en formera plus désormais. Il est vrai que, bienveillante et justement bienveillante pour les écoles préparatoires, la même loi a décidé que les aspirans au doctorat pourraient y prendre les inscriptions correspondant aux deux premiers examens. Si la réglementation des études et des examens n'avait pas été changée, cette mesure d'intention favorable, tournait en ruine pour les écoles de médecine. Quels sont, en effet, d'après la réglementation de 1878, les deux premiers examens de doctorat? L'examen de sciences accessoires, physique, chimie et histoire naturelle, puis l'examen d'anatomie et de physiologie. En conservant la physique, la chimie et l'histoire naturelle, elles eussent perdu la pathologie et les trois cliniques, que ne rendaient plus nécessaires les étudiants en officiat à la veille de disparaître entièrement. Leur domaine se fût rétréci aux sciences accessoires, et à l'anatomie et à la physiologie. Au contraire, avec la réglementation nouvelle, elles conservent tout. Sur quatre ans de scolarité, on leur laisse les étudiants pendant trois, et, après l'anatomie et la physiologie, elles peuvent leur faire aborder la pathologie et les cliniques.

Il se trouve donc, — et on l'a voulu, — que les décrets de 1893 sont une mesure de décentralisation. Si les familles en comprennent bien l'esprit, ils peuvent avoir pour les établissemens

provinciaux d'enseignement supérieur, et en particulier pour les écoles de médecine, de plein exercice et préparatoires, les plus heureux effets. On a dit qu'ils avaient été préparés pour assurer une clientèle aux facultés des sciences. Rien n'est moins exact. Avec leurs dix-huit cents élèves de licence, d'agrégation, et de doctorat, les facultés des sciences ont une clientèle, et la clientèle qui leur convient le mieux. Mais il est parfaitement exact, et cela on ne l'a pas dit, qu'on a voulu proposer un remède à l'engorgement excessif de Paris. Les étudiants y font foule. Le Conseil général des facultés s'en plaignait récemment et en signalait les dangers. Le remède héroïque, qui consisterait à parquer les étudiants dans tel ou tel centre universitaire, d'après leur lieu d'origine, est impraticable. Restent les mesures comme les décrets de 1893. Les familles se figurent, bien à tort, qu'il est bon pour leurs enfans de commencer leurs études médicales à Paris; elles savent que les ressources y sont considérables, mais elles ignorent que, si considérables qu'elles soient, elles sont insuffisantes. Désormais, avant de commencer les études médicales, il faudra faire un an à la faculté des sciences. Il y a lieu d'espérer qu'on ira la faire dans la faculté la plus voisine : « Pourquoi, au sortir du collégé, disait une récente circulaire ministérielle, venir de la Côte-d'Or, du Calvados et de la Loire-Inférieure, chercher à Paris cet enseignement préparatoire, quand on l'aura donné dans d'excellentes conditions, par des maîtres d'élite, à Dijon, à Caen, à Nantes? » Et, comme à côté de toutes les facultés des sciences, il y a une faculté ou une école de médecine, est-il chimérique d'espérer que cette première année fixera l'étudiant? qu'en cette année, il découvrira autour de lui des ressources et des avantages qu'il ignorait; qu'étudiant en médecine du lendemain, il se liera avec les étudiants en médecine, et qu'ainsi retenu dans les écoles deux ans, trois ans, il ne viendra que plus tard à Paris pour y chercher le complément et non les élémens de son éducation? « La loi, disait la même circulaire, l'administration de l'instruction publique et les municipalités ont tout fait pour que les écoles de médecine répondissent à leur destination. Les familles ne le savent pas assez. »

Il me paraît impossible de clore cette étude sans indiquer brièvement un dernier avantage de la nouvelle organisation, bien qu'étranger à la médecine. Ces études théoriques et pratiques de physique, de chimie et d'histoire naturelle d'un caractère élémentaire qui vont avoir place dans les facultés des sciences, à côté des études plus relevées de licence, au-dessous des recherches savantes, cette fin ultime de cet ordre de facultés, ne sont pas nécessaires uniquement aux futurs médecins. Beaucoup d'autres, ceux qui

se destinent à l'industrie, à l'agriculture, en ont besoin. Jusqu'ici, en dehors de certaines écoles spéciales dont l'accès n'est pas ouvert à tous, ils ne les trouvaient nulle part. Jusqu'ici, on n'enseignait la physique et la chimie, au lycée, qu'en vue des concours aux écoles du gouvernement, dans ces écoles, qu'aux élus de ces concours. Cependant, en dehors de ces élites, il y a des cliens. On l'a bien vu chaque fois qu'une faculté des sciences, celle de Lyon la première, puis celle de Nancy, ont ouvert un enseignement régulier de chimie ou de physique industrielle. Les élèves ont afflué, et les résultats ont dépassé les espérances.

Que de tels enseignemens ne puissent trouver place dans toutes les facultés, j'en conviens sans difficulté; ils doivent, pour réussir, répondre à des besoins locaux, régionaux, qui ne sont pas partout les mêmes. Mais partout, dans toutes les facultés, peut se donner l'enseignement d'initiation à ces études spéciales soit de l'industrie, soit de l'agriculture scientifique. Or, quel que soit le but ultérieur en vue duquel on les recherche, les élémens des sciences physiques, chimiques et naturelles sont partout les mêmes. Né d'un besoin particulier aux facultés de médecine, l'enseignement nouveau, considéré en soi, pouvait satisfaire également à d'autres besoins. Aussi a-t-il paru sage de l'ouvrir aux bacheliers de l'enseignement moderne aussi bien qu'à ceux de l'enseignement classique. On est même allé plus loin. Dans une pensée sagement démocratique, s'autorisant d'ailleurs de l'exemple de Lyon, où d'excellens élèves de l'École de chimie industrielle, annexée à la faculté des sciences, viennent chaque année de l'École primaire supérieure de la Martinière, on a décidé que pourraient y être admis les jeunes gens pourvus soit de leur brevet supérieur, soit du certificat d'études primaires supérieures, après constatation de leur aptitude par la faculté.

Telle est exactement l'économie des décrets de 1893; telles sont les espérances qu'ils permettent de concevoir. Il serait téméraire d'assurer qu'elles seront toutes réalisées du jour au lendemain, mais ce qu'on peut affirmer dès aujourd'hui, c'est qu'on peut compter, pour les réaliser, sur les facultés des sciences. Elles ont conscience qu'en se chargeant de ce nouvel enseignement, elles combleront une lacune dans l'enseignement national et qu'elles font œuvre bonne, utile au pays, utile à la science.

LOUIS LIARD.



---

---

# TROIS MAITRES D'ITALIE

---

## I

### PALESTRINA

---

Œuvres complètes de Palestrina; Breitkopf et Haertel, Leipzig. — *Anthologie des maîtres religieux primitifs*, publiée par M. Charles Bordes, directeur-fondateur de l'Association des chanteurs de Saint-Gervais. — *Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni Pierluigi da Palestrina*, compilata da Giuseppe Baini. Roma, 1828. — *Kirchenmusikalisches Jahrbuch*, herausgegeben von D<sup>r</sup> Fr. X. Haberl; Friedrich Pustet, Regensburg; *passim*.

Puissant Palestrina! Vieux maître, vieux génie,  
Je vous salue ici, père de l'harmonie;  
Car, ainsi qu'un grand fleuve où boivent les humains,  
Toute cette musique a coulé de vos mains.

VICTOR HUGO.

## I

En 1524 selon le témoignage déjà ancien de l'abbé Baini, en 1526 d'après les plus récentes recherches du docteur Haberl, Clément VII étant pape et Charles-Quint empereur, naquit à Palestrina, au pied des montagnes de Sabine, l'enfant qui devait faire un jour sien et célèbre à jamais le nom de sa ville natale. Il s'appelait Giovanni Pierluigi. Ses parents, Santi Pierluigi et Maria Ghismondi, étaient de petits bourgeois et possédaient un peu de bien : une maisonnette avec quelques châtaigniers, sur les pentes escarpées d'où la bourgade qui fut Préneste regarde encore les horizons romains.

Dès ses premières années, Giovanni, ou, comme on le nommait familièrement, Gianetto, aima la musique et l'étudia. « *Cui qui-*

*dem scientiæ totum me a puero dedi,* » écrira-t-il plus tard dans la dédicace d'une de ses œuvres au pape Grégoire XIII. On sait peu de chose de son enfance. On peut seulement supposer que de temps en temps, les jours de fêtes religieuses surtout, le petit montagnard descendait à Rome pour y assister aux offices. Ainsi font encore aujourd'hui les gens de la campagne, les *contadini* de Tivoli, ceux de Frascati et d'Albano. Un matin, raconte la légende, un matin que l'enfant, *cantando secondo l'uso dei giovinetti*, traversait la place de Sainte-Marie-Majeure, le maître de chapelle l'entendit et le fit entrer aussitôt dans sa *scuola*. Les musiciens gallo-belges régnaient alors à Rome et dans le reste de l'Italie. Toutes les grandes chapelles étaient dirigées par des Flamands. C'est eux, écrit Guichardin, qui ont « restauré la musique et l'ont ramenée à la perfection. Elle leur est tellement propre et naturelle, que chez eux hommes et femmes chantent d'instinct en mesure, *con grandissima grazia e melodia.* » Un des plus fameux parmi ces artistes venus du Nord était le Français Claude Goudimel. Il tenait école à Rome, et Palestrina semble bien avoir été son élève pendant quatre ans, de 1540 à 1544.

Le 28 octobre 1544, par contrat passé avec le chapitre de la cathédrale de Palestrina, « Giovanni, musicien, fils de Santi Pierluigi », se voyait attribuer le revenu d'un canonicat, à la condition qu'il tiendrait l'orgue les jours de fête; que tous les jours il prendrait part au chant de la messe, des vêpres et des complies, et qu'il enseignerait la musique aux chanoines et aux enfans. Il n'exerça pas longtemps ces modestes fonctions. Il avait épousé une jeune fille de la ville, Lucrezia de Goris, qui peu après héritait de sa mère quelques arpens de vigne et de prairie. En 1551, le cardinal-évêque de Palestrina, Giovanni del Monte, étant devenu pape sous le nom de Jules III, appela à Rome son jeune concitoyen. Il lui confia la maîtrise de la chapelle Giulia, fondée autrefois par Jules II, et qui n'était autre que la chapelle de Saint-Pierre (1). Ici commence véritablement la carrière artistique de Palestrina. Trois ans plus tard, en 1554, il dédiait au pape Jules III son premier volume de messes, la première œuvre de musique sacrée qu'un Italien eût encore offerte à un souverain pontife.

Sensible à cet hommage, plus sensible encore à la naissante renommée de Palestrina, le pape résolut de s'attacher plus étroitement le musicien. Lui retirant la maîtrise de Saint-Pierre, qui fut donnée au Florentin Animuccia, un ancien condisciple de Palestrina à l'école de Goudimel, il le nomma chanteur de sa

(1) Il ne faut pas confondre la chapelle de Saint-Pierre (vaticane) avec la chapelle papale, qui est la chapelle privée des souverains pontifes.

propre chapelle. La nomination n'alla pas sans difficultés : elle contrevenait à certains réglemens établis par le pape lui-même touchant le recrutement des chanteurs. Les futurs collègues de Palestrina s'en émurent et protestèrent à l'avance. Le pape tint bon, dérogea par bref spécial aux réglemens en question, et le 13 janvier 1555, en dépit de la compagnie et peut-être un peu en dépit de lui-même, car il aimait sa basilique vaticane, Palestrina fut agrégé d'office à la corporation des chanteurs pontificaux.

Il n'y demeura que six mois. Jules III étant mort, Marcel II le remplaça ; pour peu de temps, car il mourut lui-même après un règne de trois semaines. A Marcel II succéda Paul IV le réformateur, Paul IV le terrible. Dès les premiers jours de son avènement, au commencement de juillet 1555, le nouveau pontife appela devant lui les députés du collège des chapelains chanteurs apostoliques, et leur demanda si tout se passait en leur chapelle selon les règles des charges et offices de la cour romaine, fixées par le cinquième concile œcuménique de Latran (1). Les députés répondirent affirmativement. Le pape alors leur rappela certaine constitution de Léon X, laquelle enjoignait aux chanteurs, sous les peines les plus sévères, « de vivre avec la modestie et selon la scrupuleuse moralité qui conviennent à de bons prêtres. » N'avait-il pas appris cependant que plusieurs d'entre eux non seulement n'étaient pas prêtres, mais pas même clercs ! Les députés convinrent que trois d'entre eux en effet étaient mariés : Leonardo Baré, Domenico Ferrabosco et Giovanni Pierluigi. Mais tous trois n'en avaient pas moins été nommés expressément par les précédens pontifes. A quoi Paul IV répliqua que ses prédécesseurs avaient fait à leur guise, et qu'il ferait, lui, à la sienne. Il dénonça le relâchement de la discipline et insista sur la nécessité de la restaurer. En vain les députés opposèrent respectueusement les droits acquis et l'inamovibilité reconnue, hors les cas d'indignité, aux chanteurs apostoliques ; le pape les congédia, leur donnant avec sa bénédiction l'assurance qu'il allait tout régler pour le bien de tous. Et le 30 juillet, un bref pontifical, sévèrement motivé, destituait de leur charge le marié Palestrina et ses deux collègues, leur laissant en guise de compensation, ou de consolation, une pension de six écus d'or par mois.

Le coup fut sensible à Palestrina. « Tous les soucis, dit-il dans une de ses dédicaces, tous les soucis sont ennemis des Muses, mais ceux-là surtout que nous apportent les nécessités domestiques. » Il les connut alors. Heureusement, le 1<sup>er</sup> octobre 1555,

(1) Bains.

deux mois seulement après son exclusion de la chapelle papale, il était nommé à la maîtrise de Saint-Jean de Latran. Il y demeura six ans, mélancolique et laborieux, écrivant ses premières œuvres, entre autres les *Improperia*, achetant parfois quelques pieds de vigne au penchant des montagnes natales. Mais toujours il se souvenait de Saint-Pierre, sa chère basilique, à laquelle on l'avait enlevé. Jeune encore, il avait éprouvé déjà les caprices du sort, et dans ses rares jours de liberté, parti le matin de Rome, lorsqu'il arrivait au soleil couchant devant son modeste enclos, il dut plus d'une fois redire les paroles du prophète, qu'il a si éloquemment chantées : « O ma vigne, ma vigne élue, comment ta douceur s'est-elle changée en amertume ? »

Cependant il travaillait sans relâche, ainsi qu'il travailla toujours. De cette époque datent plusieurs de ses madrigaux. En 1561 il quitta la maîtrise mal rétribuée de Saint-Jean de Latran pour celle de Sainte-Marie-Majeure. Deux ans plus tard, après dix-huit années de session, le concile de Trente se séparait, et le 2 août 1564 Pie IV, qui avait remplacé Paul IV sur le trône pontifical, nommait une commission de huit cardinaux, dont le cardinal Vitellozzo et le cardinal Charles Borromée, pour veiller à l'exécution des arrêts du concile.

C'est ici l'époque la plus importante de la vie de Palestrina. Décrets du concile de Trente relatifs à la musique sacrée, attributions et fonctionnement de la commission cardinalice, composition de la *Messe du pape Marcel*; — autour de ces quelques points s'était épaissi un brouillard de légende, que l'érudition allemande semble avoir aujourd'hui dissipé. Il n'y a pas de sujet sur lequel on se soit plus longtemps et plus diversement trompé, que la réforme de la musique religieuse au xvi<sup>e</sup> siècle, ses origines, ses promoteurs ou ses patrons, son accomplissement, et enfin la part qu'y prit l'auteur de la fameuse *Messe du pape Marcel*. Très abondans et souvent très véridiques, les *Mémoires* de l'abbé Baini avaient jusqu'ici fait autorité; mais depuis une vingtaine d'années, cette autorité a été ébranlée. Des lumières nouvelles sont venues d'Allemagne, de cette école et de cette revue de musique sacrée dirigées l'une et l'autre par le savant, l'infaillible docteur Haberl, maître de chapelle de la cathédrale de Ratisbonne et éditeur de Palestrina. Sur le point spécial qui nous arrête, Baini jadis avait eu le mérite de rectifier plus d'une erreur. M. Haberl à son tour, armé de documens authentiques, est venu tantôt confirmer, tantôt réfuter les dires de Baini. Peut-être n'est-il pas sans intérêt d'exposer selon Baini d'abord, puis selon M. Haberl, l'état ancien et l'état actuel de la question.

Des nombreux reproches communément adressés à la musique

religieuse antérieure à Palestrina, l'abbé Baini rejette les uns et retient les autres. Il a démontré d'abord que cette musique ne péchait ni par l'abus des ornemens ou des fioritures, ni par la confusion des voix avec les instrumens. L'ornementation musicale est postérieure à l'époque palestrinienne : le trille notamment ne date que de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Quant aux instrumens, ils n'accompagnèrent pas les voix à l'église avant le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle également. C'est donc par d'autres, par deux autres vices que la musique sacrée était corrompue et menaçait de périr. De ces deux vices, l'un était la complication technique poussée à tel point, que, dans le chaos des imitations, canons et artifices de tout genre, les paroles chantées ne s'entendaient plus ; l'autre était l'introduction dans la musique sacrée d'éléments profanes et parfois impurs. De ces abus et de ces scandales les exemples sont nombreux et connus. La scolastique du moyen âge avait mis la pensée musicale à la gêne, et de cette pensée l'écriture s'ingéniait à reproduire en figures saugrenues, — comme le canon de la croix ou celui de l'écrevisse, — les puérides fantaisies, les contraintes odieuses, les inversions et les contorsions contre nature. Quant au texte, il étouffait sous cet amas de notes, dans cette gangue barbare, et d'ailleurs il avait depuis longtemps cessé de compter pour rien. Les diverses voix chantaient habituellement des paroles diverses. Ainsi, dans une messe de Hobrecht, tandis qu'une des parties attaquait l'*Incarnatus*, les autres accompagnaient avec : *O clavis David et sceptrum domûs Israel*.

Non content de compliquer ainsi la musique d'église, le moyen âge l'avait profanée. Les messes, écrites à l'origine sur des mélodies de plain-chant dont elles prenaient le titre : messe *Ave Maria*, messe *Viri galilæi*, messe *Ecce sacerdos magnus*, avaient fini par être composées sur les thèmes populaires les moins canoniques, voire les plus inconvenans. C'était, en Italie : *Mio marito mi ha infamato*, ou : *Baciate mi, o cara*. En France : *A l'ombre d'un buyssonet*, ou la fameuse chanson de l'*Homme armé*, dont se servit encore Palestrina lui-même. Dans une messe de Hobrecht, au *Kyrie*, le ténor chantait : *Je ne vis oncques la pareille* ; au *Sanctus* : *Gracieuse gente meunyère* ; au *Benedictus* : *Madame, faites-moi savoir*. On allait parfois jusqu'à parodier les textes sacrés, et pour rappeler à Louis XII une promesse qui n'avait pas été tenue, Josquin des Près, dit-on, composa et dédia au roi un psaume sur ces paroles de fantaisie : « *Memor esto verbi tui servo tuo*. Souviens-toi de la parole donnée à ton serviteur. »

Complication des parties empêchant l'audition des paroles, usage des thèmes profanes, voilà donc les deux vices dont il fallait purger la musique religieuse.

Quant à l'accomplissement de cette double réforme, nous allons d'abord en demander le roman aux *Mémoires* de Bains; puis les *Annales* du docteur Haberl nous en fourniront l'histoire.

Pie IV, ayant à cœur d'assurer l'exécution des ordonnances du concile de Trente qui venait de se séparer, avait nommé pour cela, nous l'avons vu, une commission de huit cardinaux. Pie IV, un Médicis, était un pontife somptueux, ami de l'élégance et du luxe. C'est lui qui avait persuadé à ses cardinaux de laisser aux femmes l'usage des carrosses et de remettre en honneur la chevauchée en brillant équipage. Il avait le goût de la musique, à laquelle il gardait même de la reconnaissance, car autrefois un joueur de luth lui avait prédit ses hautes destinées. Voici l'anecdote que rapporte à ce propos Bains; elle est bien dans la couleur de la Renaissance. Le cardinal Pisani avait coutume, pour fêter son anniversaire, de réunir à sa table et de traiter magnifiquement ses collègues du Sacré-Collège. Or il y avait alors à Rome un enfant merveilleux, le petit Silvio Antoniano, qui excellait à jouer du luth et à improviser des chansons. Un jour que le cardinal Pisani donnait un de ses festins, vers la fin du banquet il fit entrer Silvio, pour charmer et réjouir les illustres convives *col fanciullo cantore, suonatore e poeta*. Les cardinaux firent fête à l'enfant, et l'un d'eux, Ranuccio Farnèse, ayant pris un bouquet, le lui donna pour qu'il le remît lui-même à celui des *porporati* qui devait un jour ceindre la tiare. L'*innocente garzoncello*, après avoir parcouru des yeux l'assemblée, marcha vers le cardinal Gian Angelo de Médicis et posa sur ses genoux la promesse embaumée; puis, détachant le luth qui pendait à son cou, avec une grâce exquise il se mit à chanter les louanges du pontife qu'avaient désigné les fleurs. Lorsqu'en 1564 Pie IV institua la commission cardinalice, il n'avait sans doute pas oublié cette histoire.

Les cardinaux s'empressèrent de déléguer deux d'entre eux, le cardinal Vitellozzo et le cardinal Borromée, pour organiser la réforme musicale (1). D'accord avec un certain nombre de chanteurs pontificaux qu'ils s'étaient adjoints, les deux prélats décidèrent la proscription des mélodies profanes et aussi des paroles *capricciose*, c'est-à-dire étrangères à la liturgie. Quant à l'intelligibilité du texte, les cardinaux la réclamaient impérieusement; mais les chanteurs y voyaient un sérieux obstacle dans le système existant alors de la polyphonie, du contrepoint vocal, et des imitations. Leurs Éminences avaient beau citer en exemple les *Imperia* de

(1) Bains.

Palestrina, les chanteurs n'admettaient pas qu'en des œuvres de plus longue haleine un pareil résultat pût être obtenu.

Enfin on résolut de confier à Palestrina la composition d'une messe conforme aux conditions exigées. L'œuvre en cas de succès réhabiliterait la musique religieuse, dont elle fournirait pour l'avenir le modèle et le type; en cas d'échec au contraire, elle en déciderait la condamnation et le bannissement. Palestrina tenait donc en ses mains le sort de son art bien-aimé. Pour plus de sûreté il écrivit trois messes, sur lesquelles le biographe italien nous renseigne. Le 28 avril 1565, toutes les trois furent exécutées devant la commission réunie à cet effet dans le palais du cardinal Vitellozzo. La troisième parut supérieure aux deux autres et de tout point admirable; les chanteurs pontificaux furent invités à ne plus désormais chanter que des œuvres de ce style : la musique d'église était sauvée.

Les prélats ayant rendu compte de leur mandat au pape, celui-ci souhaita d'ouïr le chef-d'œuvre qu'ils lui vantaient, et, le mardi 19 juin 1565, le cardinal Borromée officiant solennellement à la chapelle Sixtine, en présence du pape, la messe de Palestrina fut exécutée pour la première fois. Le pontife, racontent les mémoires du temps, la trouva si belle, qu'il s'écria : « Voilà les harmonies que l'apôtre saint Jean entendit dans la céleste Jérusalem, et qu'un autre Jean vient de faire entendre à son tour dans la Jérusalem de la terre. »

Telle est la version légendaire, mais tenue très longtemps pour authentique, de cet épisode, un des plus importants de la vie de Palestrina et de l'histoire musicale du xvi<sup>e</sup> siècle. Le docteur Haberl l'a formellement contredite, et, textes en main, convaincue d'inexactitude (1). Il a établi premièrement que la commission, la fameuse commission de 1564, n'avait pas le moins du monde été constituée pour s'occuper spécialement des réformes musicales ordonnées par le concile de Trente. Aussi bien le concile, ainsi que les procès-verbaux en font foi, ne s'était-il lui-même occupé que très incidemment et en termes généraux des susdites réformes (2). En outre Bains appuyait son dire sur un bref pontifical ou *motu proprio* du 2 août 1564, nommant la commission cardinalice. Or ce *motu proprio*, que le docteur Haberl cite intégralement, ne contient pas un mot relatif à la musique. Il enjoint seulement

(1) *Cäcilien-Kalender und Fortsetzung desselben als « Kirchenmusikalisches Jahrbuch »* herausgegeben von Dr. Fr. X. Haberl; xvii<sup>e</sup> Jahrgang; 1892.

(2) Voici les propres termes de la décision du concile : *Ab ecclesiis vero musicas eas, ubi sive organo, sive cantu lascivum aut impurum aliquid miscetur, item sæculares omnes actiones, vana atque adeo profana colloquia, deambulationes, strepitus, clamores arceant, ut domus Dei vere domus orationis videatur ac dici possit* (22<sup>e</sup> session, 17 septembre 1562).

aux cardinaux de réformer, suivant l'esprit du concile de Trente, certaines charges ou offices du Saint-Siège. Parmi ces offices figure la *Camera apostolica*, d'où les chanteurs pontificaux dépendaient. De tout ce qui concernait la *Camera*, l'examen ayant été spécialement attribué aux deux cardinaux Vitellozzo et Borromée, ceux-ci prirent en effet à l'égard des chanteurs certaines décisions, mais exclusivement disciplinaires, relatives à des questions de traitement, d'amendes ou de bénéfices, et parfaitement étrangères à la musique. D'une messe que la commission aurait commandée à Palestrina, on ne trouve trace nulle part. Le journal de la chapelle pontificale rapporte bien que le 28 avril 1565 les chanteurs, réunis chez le cardinal Vitellozzo, y exécutèrent quelques messes, *ad probandum si verba intelligerentur prout Reverendissimis placuit*; » mais rien ne dit quelles étaient ces messes, ni si Palestrina assista à cette épreuve, ni si les cardinaux s'en déclarèrent satisfaits. Enfin le même journal, à la date du 19 juin 1565, enregistre seulement la célébration de la messe par le cardinal Borromée dans la chapelle Sixtine, en présence du pape; il ne relate aucunement l'audition solennelle en ce jour d'une messe quelconque de Palestrina.

Mais alors quelles messes auraient donc été exécutées devant les cardinaux? De certains documens que n'a pas connus Bainsi, le docteur Haberl conclut que ce dut être plusieurs messes, composées par des musiciens divers : par Animuccia par exemple, peut-être par Palestrina; toutes d'ailleurs aussi conformes aux exigences du concile que cette *Messe du pape Marcel* à laquelle on a toujours injustement rapporté l'honneur intégral de la réforme. Il est possible que Palestrina l'ait fait entendre aux cardinaux ce jour-là; il est certain qu'elle ne lui avait pas été commandée par eux. Le docteur Haberl suppose qu'elle fut composée plus tôt, entre 1551 et 1554, antérieurement au pontificat de Marcel II; dont un jour elle devait recevoir le nom. En tout cas, elle n'a été publiée sous ce titre qu'en 1567, et elle se trouve, antérieurement à cette publication et sans dédicace, dans les archives de Sainte-Marie-Majeure et de la chapelle Sixtine. Pourquoi donc Palestrina la dédia-t-il rétrospectivement au pape Marcel? Parce que celui-ci, lorsqu'il n'était encore que le très artiste et très lettré cardinal Marcello Cervino, s'était souvent entretenu avec Palestrina, qu'il protégeait, des réformes depuis longtemps nécessaires et réclamées. Monté sur le trône pontifical, il les eût accomplies, mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Palestrina se souvint que du moins il les avait souhaitées, et si douze ans plus tard lui-même consacra l'une de ses messes à la mémoire de Marcel II, ce fut pour rendre à de nobles intentions un hommage fidèle et reconnaissant.



De tous ces renseignements ou de toutes ces rectifications, faut-il conclure que Palestrina ne fut pour rien dans la réforme à laquelle son nom demeure attaché? En aucune façon. Cette réforme, dont les deux traits ou les deux vertus principales sont la simplicité et la pureté, cette réforme fut bien en grande partie l'œuvre du maître, mais une œuvre moins qu'on ne l'a cru personnelle ou exclusive; une œuvre aussi que la *Messe du pape Marcel* ne représente pas à elle seule et tout entière; une œuvre enfin moins brusque, plus lentement accomplie, et qu'un commandement ou une commande officielle ne pouvait suffire à réaliser.

Quoi qu'il en soit, en cette même année 1564, Palestrina voyait créer pour lui par le pape l'office et le titre de compositeur de la chapelle pontificale; de plus, un traitement de neuf écus d'or lui était attribué en raison des compositions diverses qu'il avait éditées et qu'il éditerait encore pour le service de ladite chapelle (1). Il n'abandonnait pas pour cela la maîtrise de Sainte-Marie-Majeure, qu'il conserva jusqu'en 1571. A cette époque, Animuccia, qui l'avait remplacé naguère à Saint-Pierre, étant venu à mourir, Palestrina rentra dans sa chère basilique, et cette fois pour ne plus la quitter. En même temps il était choisi par saint Philippe de Néri pour devenir, à la place d'Animuccia encore, maître de chapelle et compositeur attitré de l'Oratoire. On sait l'amour de saint Philippe pour la musique et quel rang tenait celle-ci dans les exercices de l'ordre. Il est écrit dans la règle oratorienne que c'est la volonté du saint « que ses pères, unis aux fidèles, s'excitent à contempler les choses célestes par le moyen d'harmonies musicales : *musico concentu excitentur ad cœlestia contemplanda.* » Saint Philippe eut pour Animuccia et pour Palestrina la plus tendre amitié. Il fut leur directeur spirituel, et à vingt-trois ans d'intervalle il les aida l'un et l'autre à mourir. Animuccia était une âme toute de candeur, de poésie et de foi. Sa femme et lui donnèrent à Rome un exemple de vertu déjà donné, paraît-il, autrefois par saint Paulin de Nole et sa femme : c'est de ne pas vivre en époux. « Quand ils se sentirent, dit un biographe de saint Philippe, détachés de tous les biens de la terre, ils vécurent unis par l'esprit, qui est la partie la plus belle et la plus divine de l'homme, et se contentèrent de la douce et céleste communion de l'affection et de la prière (2). » Animuccia, condisciple, nous l'avons vu, de Palestrina à l'école de Goudimel, fut lui aussi pour quelque chose dans la réforme

(1) Haberl-Jahrbuch 1894.

(2) *Vie de saint Philippe de Néri*, par S. E. le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue, t. II; traduction du P. Bezin, de l'Oratoire; Paris, Poussielgue.

palestrinienne. On peut du moins l'inférer de la préface de ses messes, où il écrivait : « Parmi les chants sacrés que l'on a coutume de chanter aujourd'hui dans les divins mystères, il y en a plusieurs, composés avec de rares artifices, lesquels par leur suavité procurent aux auditeurs un merveilleux plaisir. Toutefois quelques-uns désirent avec raison que les paroles destinées à exciter la piété envers Dieu s'entendent et se comprennent plus clairement. Mais au contraire, employées comme elles le sont d'une certaine manière, il semble qu'elles ne soient pas ornées par le chant, mais presque opprimées et couvertes par les roulades. C'est pourquoi, mû par le jugement de ces personnes, je me suis efforcé d'orner ces prières et louanges de Dieu avec un chant qui n'empêche pas les auditeurs de comprendre les paroles, mais qui pourtant ne soit pas tout à fait dénué d'art et ne manque pas de procurer du plaisir à l'oreille (1). »

Tel était Animuccia. Il fut un maître, et tenu en grand honneur, tant que Palestrina, dit encore le biographe, « ne le chassa pas du nid. »

La vie de Palestrina, depuis sa rentrée à Saint-Pierre et sa nomination à l'Oratoire jusqu'à sa mort, n'offre rien de particulier. Pendant vingt-trois ans elle s'écoula tout unie, dans le travail et la piété, à l'ombre de l'immense basilique. De temps en temps un grand seigneur mélomane, un cardinal Hippolyte d'Este, un prince Giacomo Buoncompagni, un cardinal Aldobrandini, lui confiait la direction de sa musique privée. Il les remerciait en leur dédiant ses chefs-d'œuvre. Les papes se succédaient, tous admirant et protégeant le grand artiste. Ce fut pour lui de belles années, années de génie et années de gloire. En 1575, un jubilé solennel était octroyé à la chrétienté et célébré par le pape Grégoire XIII. On peut lire dans les chroniques du temps le récit de l'arrivée à Rome, en pèlerinage, des habitans de Palestrina. Au nombre de plus de quinze cents, ils descendirent de la montagne. Une grande croix noire venait d'abord, accompagnée respectueusement par cinquante couples de petits enfans, vêtus comme des anges, *a guisa d'angeli*, tenant à la main des branches d'olivier. Suivaient des confréries, qui portaient d'énormes crucifix voilés de noir et de blanc; des moines, des prêtres en surplis, des chanoines en camail de fourrure, et enfin des femmes, *non senza bell'ordine e con gran modestia*. Trois chœurs de musiciens chantaient tout en marchant, et la musique qu'ils chantaient était de Palestrina (2). En ce pieux appareil le cortège traversa

(1) *Vie de saint Philippe de Néri; ibid.*

(2) Voir : *Narrationi delle opere piu memorabili fatte in Roma l'anno del Giubileo*

la campagne romaine, et dans l'atmosphère immobile les ondes sonores s'étendaient lentement. Les grands bœufs gris passaient la tête au travers des barrières qui bordent le chemin. Les pèlerins approchaient de la ville, et sous la terre sacrée qu'ils foulaient, les morts des catacombes, éveillés par les psalmodies nouvelles, y répondaient du fond de leurs tombeaux.

En 1580 Palestrina devint veuf; en 1581, âgé de plus de cinquante ans, il se remaria. Ni saint Paulin de Nole ni Annuccia n'auraient sans doute agi ainsi. Désormais la chronologie de sa vie, établie par le Dr Haberl (1), ne relate plus guère autre chose que les dates de ses innombrables ouvrages : messes, motets, lamentations, madrigaux, hymnes à la Vierge, Cantique des Cantiques; de temps en temps, entre deux publications, mention est faite de l'achat d'un petit vignoble ou d'un verger d'oliviers.

Enfin, le 26 janvier 1594, atteint d'une pleurésie, Palestrina se mit au lit. Il reçut la communion et l'extrême-onction des mains de saint Philippe, avec lequel il s'entretint pendant ses derniers jours. Le 2 février au matin, écrit le biographe déjà cité de saint Philippe, jour de la fête de la Purification de la Vierge, Palestrina se souvint non sans douceur qu'il avait, peu de temps auparavant, mis en musique les hymnes de Marie. « Cette pensée accroît sa ferveur et son espérance. Alors saint Philippe, s'apercevant de ses bonnes dispositions et les excitant davantage, dit à son cher fils spirituel, avec cet air amoureux de Dieu qui lui était ordinaire : « Voudrais-tu aller jouir aujourd'hui de la fête qui se fera dans le ciel en honneur de la reine des anges et des saints? » Palestrina, qui était très pieux et avait tant de fois par la douce puissance de sa musique honoré la grande mère de Dieu, se sentit tout ému à cette invitation. Alors il recueille son dernier souffle et répond : « Oui, je le désire ardemment; puisse Marie, mon avocate, me l'obtenir de son divin fils! » A peine Palestrina eut-il proféré ces paroles, que très présent à lui-même, tranquille et plein de confiance dans la miséricorde du Seigneur, il rend paisiblement son âme à Dieu, et vole, comme on aime à l'espérer, par l'intercession de la Vierge Marie et par les prières de son saint confesseur Philippe, au lieu où l'on chantera éternellement. »

1575, composée dal M. R. P. F. Angelo Pientini. Viterbo, 1577, lib. I, p. 92 : *delle compagnie di Palestrina*; cité par Baini, t. II, p. 20 et 21.

(1) Haberl-Jahrbuch 1894.

## II

Ainsi vécut Palestrina. Exempte d'agitation, d'animation même, dépourvue d'incidens dramatiques et de passion, calme dans la paix des basiliques, cette vie est simple, j'allais dire médiocre auprès de la destinée pathétique d'un Michel-Ange, de la carrière plus qu'aventureuse d'un Benvenuto. Cette vie pourtant fut entourée de circonstances graves. Insignifiante en elle-même, elle est contemporaine d'un « moment » et d'un « milieu » éminemment significatifs. Elle coïncide avec un mouvement de l'esprit ou du génie italien, qu'on peut définir en deux mots : la réaction contre la Renaissance. De tous ou presque tous les papes sous lesquels vécut Palestrina, cette réaction constitua le souci commun et l'opiniâtre effort. En cela se résume leur tâche et leur œuvre ; à cela se réduisait alors leur mission et leur devoir. Des conjonctures nouvelles, de nouveaux périls imposaient à l'Église de nouvelles règles de conduite. A la voix terrible de Luther les rêves de la Renaissance, rêves divins et regrettables à jamais, s'étaient évanouis. Le moine allemand n'avait vu que les déviations et les excès, trop visibles il est vrai, de ce qu'on pourrait appeler le principe vraiment catholique, c'est-à-dire universel de la Renaissance : désir libéral et noble espérance de conciliation et d'harmonie. Si le premier cri de l'Église, il y a bientôt dix-neuf siècles, fut un cri de pénitence et de mortification, c'est parce qu'il retentit au milieu d'un monde qui périssait par la corruption, par l'abus des jouissances et des voluptés. Mais quand plus d'un millier d'années douloureuses eurent passé, quand la longue peine du moyen âge eut assez pesé sur cette terre, que Dante avec un soupir avait nommée *terra lagrimosa*, la terre qui pleure, les vicaires de Dieu crurent pouvoir donner un peu de relâche à l'humaine misère ; quelques traces de beauté parurent, pour récréer les yeux offusqués par tant de larmes. Du ciel descendit un esprit d'indulgence et d'allégresse, dont les papes se firent les interprètes et les dispensateurs. Ils se rappelèrent, ou se laissèrent rappeler par le platonisme chrétien, par les Sadolet et les Marsile Ficin, que le Christ « ne se refusa pas aux joies des banquets : à Cana il changea l'eau en vin, et n'est-ce pas à table qu'il révéla à ses disciples le mystère de l'Eucharistie (1)? » Hélas ! le banquet dégénéra bientôt en orgie, le miracle en scandale, et du vin nouveau qu'elle avait versé, la papauté s'enivra la première. La Réforme avec justice dénonça

(1) *Le Prince Vitale*, par M. Victor Cherbuliez.

l'impureté de cette alliance, de cet alliage plutôt de la chair et de l'esprit, où la chair l'avait emporté, et l'Église, durement rappelée à elle-même, n'eut que le temps de rompre l'hymen dont elle avait espéré de plus glorieux fruits. Elle répudia la Renaissance, et pour sauver du naufrage la barque de Pierre, elle sacrifia les trésors dont elle l'avait chargée. Aux papes amis des arts succédèrent les papes gardiens de la foi, et le sourire dut se retirer de la face de Rome.

Pauvre Rome! De quel deuil elle était vêtue, de quelles ruines couverte, lorsque l'enfant de Préneste la vit pour la première fois! On avait attenté à son double patrimoine : on avait outragé en elle la vérité et la beauté. Contre la vérité la réforme venait d'élever une voix à laquelle la moitié de l'Europe semblait déjà près d'obéir, et sur la beauté romaine les hordes de Charles-Quint et de Bourbon avaient porté leurs mains barbares. « Les églises, les palais, les couvens, les plus humbles demeures, écrit un éloquent biographe de Michel-Ange, avaient été mis à sac; les manuscrits et les tableaux précieux, lacérés, dispersés ou souillés... les lansquenets avaient fait un corps de garde des *Stanze* du Vatican et accroché leurs hallebardes sur l'*École d'Athènes*... Ni les Huns, ni les Goths, ni les Vandales n'avaient commis de telles horreurs; les Turcs et les Maures eussent été moins inhumains. Et cela dura neuf mois... La famine et la peste vinrent compléter l'œuvre de dévastation. Plus de 30 000 personnes périrent; les habitans, de plus de 85 000, étaient réduits à 32 000. Comme des hirondelles effarouchées, les artistes avaient fui dans toutes les directions devant cet hiver de barbarie. « Nous avons passé par l'eau et par le feu, disait Sébastien del Piombo, et nous avons souffert des choses que l'on n'avait jamais imaginées (1). » Rome alors était bien la cité sur laquelle pleure le prophète, et sur laquelle, après trente ans, se souvenant encore de ses malheurs, devait pleurer à son tour le musicien des *Improperia*.

Paul III, sous le pontificat duquel Palestrina reçut les leçons de Goudimel, Paul III s'efforça de relever la foi plus encore que les arts. A vrai dire il aima Michel-Ange et Michel-Ange l'aima. Il confirma la commande du *Jugement dernier* faite par son prédécesseur Clément VII au peintre du plafond de la Sixtine. Il hâta l'achèvement de la terrible fresque sur le mur de l'autel, à une place que jamais jusqu'alors n'avait attristée la représentation des éternels supplices. Mais, comme dit encore M. Cherbuliez (2), « Paul III fut le Janus des papes. Ce Farnèse avait deux visages : l'un tourné vers le passé, l'autre vers l'avenir. » Tout en proté-

(1) *Michel-Ange*, par M. Émile Ollivier.

(2) *Le Prince Vitale*.

geant Michel-Ange, il organisa la compagnie de Jésus et créa l'Inquisition. Sous son règne les fêtes publiques elles-mêmes prirent un caractère d'orthodoxie rigoureuse, et sur les chars du carnaval de 1545 on voyait la Papauté foulant aux pieds l'Hérésie.

Jules III, le premier protecteur de Palestrina, sortit pour un instant de la voie tracée à l'Église par son prédécesseur. C'était, au dire d'un écrivain d'alors (1), *un uomo inetto, e tutto intento ai suoi riposi*. Mais Paul IV reprit en main l'œuvre de réaction, et plus ardent que jamais l'esprit de rigueur souffla sur la cité de Dieu. « Le dominicain Ghislieri (depuis Pie V) fut nommé inquisiteur général de toute la chrétienté. Toute relation accidentelle avec les hérétiques fut punie : la première fois d'une amende, la seconde fois de la prison, de l'exil ou de la mort. Un contemporain a prétendu que si on réunissait en un lieu tous les livres qui furent brûlés, on aurait un incendie pareil à celui de Troie (2). » Paul IV voulut faire détruire comme indécente la fresque du *Jugement dernier*. Sur les instances de quelques amis, il se contenta d'en faire couvrir les nudités par Daniel de Volterre, d'où vint à celui-ci le surnom de *Braghettone*, le culottier. L'histoire atteste la nature farouche, implacable, l'âme en quelque sorte consumée par la colère, *collerica e adusta* (3), du vieux pontife. Giovanni Pietro Carafa, le cardinal théatin, comme on l'appelait, avait soixante-dix-neuf ans quand il ceignit la tiare. Jamais les temps n'avaient été plus difficiles (4). L'Église continuait d'être menacée à la fois dans ses croyances et dans ses domaines. Politiques et religieuses, elle connut alors toutes les inquiétudes. L'Italie était le théâtre et l'enjeu d'une perpétuelle bataille. Elle ne subissait plus seulement des maîtres étrangers ; elle les appelait. Quant à l'orthodoxie, le concile de Trente, la compagnie de Jésus et l'Inquisition suffisaient à peine à la défendre. La réforme gagnait du terrain chaque jour ; chaque jour une partie du troupeau se retirait du pasteur. La moitié de l'Allemagne appartenait à Luther ; la Suisse peu à peu se donnait à Calvin ; en France, dans les Pays-Bas, apparaissaient des symptômes et comme des taches suspectes. Pouvoir temporel, pouvoir spirituel, tout était en butte, tout était en proie.

Aux deux périls Paul IV essaya de tenir tête. Après avoir été d'abord un pontife belliqueux et politique, il résolut à la fin de n'être plus qu'un pontife pieux. « On vit tout à coup reparaître

(1) Pietro Nores.

(2) M. E. Ollivier, *op. cit.*

(3) Navagero.

(4) Nous empruntons la plus grande partie des détails qui suivent au remarquable ouvrage de M. George Duruy : *le Cardinal Carlo, Carafa (1519-1561). Etude sur le pontificat de Paul IV* ; Paris, Hachette.

en lui l'ancien inquisiteur, le fondateur de l'ordre des théatins, le prêtre austère dont le zèle pour la cause de la religion s'était donné carrière lors du concile de Trente (1). » Il se repentit d'avoir convoité les royaumes de la terre et ne chercha plus que le royaume de Dieu et sa justice. Celle-ci était alors impudemment outragée. Les scandales de sa propre famille, les honteux excès de ses neveux décidèrent Paul IV à sévir. Il faut lire dans le livre de M. Duruy l'histoire de certain banquet où pour une courtisane un cardinal tira l'épée. Peu de jours après, devant la congrégation du Saint-Office, le pape « flétrit avec véhémence la conduite du cardinal (2) ». Un autre, nommé Pacheco, s'étant hasardé à défendre le coupable, le pontife pâlit de colère et s'écria de toutes ses forces, à plusieurs reprises : « Réforme ! Réforme ! » Et comme le cardinal Pacheco murmurait : « En ce cas, Saint-Père, c'est à nous à donner l'exemple ! » le pape courba le front et garda le silence. Lisez encore le récit du consistoire où Paul IV annonça au Sacré-Collège la disgrâce de ses indignes neveux. Écoutez, ou plutôt imaginez cette harangue, ces imprécations, ce vieillard en courroux, accusant, maudissant avec des sanglots et des larmes, et vous comprendrez quel pape était celui qui chassa Palestrina de la chapelle Sixtine parce qu'il était marié.

Moins terribles, mais à peine moins sévères furent les successeurs de Paul IV. C'est Pie V, faisant enlever les statues du Vatican. C'est Grégoire XIII, sous le règne duquel, ainsi qu'il est raconté dans le *Prince Vitale*, le pauvre Tasse, enfant attardé de la Renaissance, eut si cruellement à souffrir. Alors, pourrait-on dire, en ne changeant qu'un mot au vers de Musset :

Alors c'étaient des temps *malheureux* pour les arts.

Alors on exilait des églises les tableaux pour les figures desquels des contemporains, des contemporaines surtout, avaient servi de modèles. La plupart des traités de peinture publiés dans le troisième tiers du xvi<sup>e</sup> siècle, celui du cardinal Paleotti, celui de Borghini (le *Riposo*), ceux de Romano Alberti, d'Armenini, de Comanini, sont des traités de morale et de vertu plutôt que d'esthétique et d'art (3). Le pape Grégoire XIII, fondant l'Académie de Rome, déclarait en attendre des artistes éminents par la science, la piété et les bonnes mœurs. La *Jérusalem délivrée*, soumise à la censure ecclésiastique, en encourait toute la rigueur. On ne pardonnait pas au poète d'avoir donné des vertus à des mécréans,

(1) M. G. Duruy, *op. cit.*

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) Voir : *De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, par M. Ch. Dejob.

d'avoir chanté les amours de Tancrède avec une infidèle, encore moins de s'être complu dans les merveilles de la féerie, les charmes et les enchantemens. « Je voudrais que vous ne visiez pas tant à être lu par les gens du monde que par les religieux et les nonnes; *che il poema fosse letto non tanto da cavalieri quanto da religiosi e monache* (1). » En ces termes écrivait au Tasse un de ses plus sévères censeurs, un futur cardinal, un rédacteur futur des brefs de Sixte-Quint, homme d'Église et d'importance déjà. « Il joignait à des mœurs pures, à des manières douces et insinuantes, une orthodoxie rigide et une intraitable sévérité d'opinions. Esprit cultivé, se mêlant lui-même de composer des vers, il ne goûtait que la poésie dévote (2). » Comment s'appelait ce personnage? Silvio Antoniano. Et voilà quel était devenu l'adolescent aimable, le gentil joueur de luth des festins d'autrefois.

C'est qu'ils étaient passés, les jours de l'indulgence heureuse et du sourire. La Réforme avait faussé le génie de l'Italie. L'Église, contrainte pour son salut de se ressaisir elle-même, s'était ressaisie d'une main rude. Pour le mieux assurer, il avait fallu appesantir ce joug, dont le doux Nazaréen avait dit qu'il est léger. Les arts n'osaient plus regarder que du côté du ciel, et le ciel n'était plus celui de la *Dispute du Saint-Sacrement*, radieux et fourmillant de petits anges, mais celui du *Jugement dernier*, chargé d'orage, et d'où la main du Christ va s'abattre pour écraser le monde. Années de tristesse, de pénitence et de repentir, où Palestrina regrettait comme des péchés quelques chants moins austères échappés à sa jeunesse. Lisez la dédicace du *Cantique des Cantiques* adressée par lui en 1584 au pape Grégoire XIII :

« Il y a trop de poèmes qui ne chantent que des amours étrangers à la profession et au nom même de chrétien. A ces poèmes, œuvres d'hommes véritablement égarés, un grand nombre de musiciens ont consacré tout leur talent et tous leurs artifices. Ainsi, bien qu'ils aient recueilli la gloire due à leur génie, ils ont, par le vice de pareils sujets, offensé les hommes honnêtes et graves. D'avoir été moi-même au nombre de ces musiciens, je rougis et m'afflige aujourd'hui. Mais, puisque le passé ne peut être changé, et que ce qui est fait ne saurait pas n'être pas fait, j'ai changé de dessein (3). »

(1) M. V. Cherbuliez, *op. cit.*

(2) M. V. Cherbuliez, *ibid.*

(3) « *Extant nimis multa poetarum carmina nullo alio nisi amorum a christiana professione et nomine alienorum argumento. Ea vero ipsa carmina hominum vere furore correptorum magna musicorum pars artificii industriæque suæ materiam*



Le même esprit régna longtemps encore. Sixte-Quint s'en inspira lui aussi. Il enjoignit qu'on enlevât du Capitole, sous peine d'en ordonner la démolition, les dieux antiques qui le profanaient, et par son ordre, au sommet des colonnes romaines, les apôtres remplacèrent les empereurs.

Ainsi finissait le xvi<sup>e</sup> siècle, brûlant avec trop d'ardeur ce qu'avec trop d'ardeur il avait adoré. De la violence qu'elle s'était faite elle-même, l'Italie demeurait attristée et meurtric, pleurant le rêve de sérénité et de joie dont la Renaissance avait enchanté ses yeux et son âme, ses sens et sa foi. Et maintenant la tristesse, qu'elle n'avait connue que rarement et par des génies d'exception, par un Dante, un Savonarole, un Michel-Ange, la tristesse lui apparaissait comme la règle, le devoir et le salut. Elle qui, selon l'heureuse expression d'un de ceux qui la comprennent et l'aiment le mieux (1), semblait « avoir ajouté une béatitude au sermon sur la montagne : *Beati qui rident* », il lui fallait désapprendre et désavouer le sourire. *Dies iræ, dies illa!* « Le jour, dit encore M. Gebhart, et l'on ne saurait mieux dire, le jour où l'Église menacée, chancelante, s'est repliée sur elle-même, s'est défendue pour ne point périr, et a fait revenir impérieusement la chrétienté à la discipline austère et à la rigueur dogmatique, ce jour-là, l'Italie a perdu la moitié de son âme. »

### III

Un pareil moment ne pouvait produire et favoriser qu'une musique religieuse et une musique austère. Tel est en effet le double caractère de la musique de Palestrina et de ses contemporains. Les compositions mondaines et pour ainsi dire laïques n'occupent dans l'œuvre du maître qu'une place secondaire. De ses madrigaux, une bonne partie (madrigaux dits *spirituels*) ne sont que des cantiques pieux ; les autres sont traités dans le même style, presque dans le même sentiment que les morceaux d'église. Entre le célèbre madrigal *Alla riva del Tebro*, par exemple, et tel ou tel motet de fête (j'entends d'une fête joyeuse), les paroles peut-être constituent la plus sensible différence.

De l'œuvre palestrinienne pourtant, la piété même a été contestée. Dans son *Histoire de la musique religieuse*, M. Félix Clé-

*esse voluerunt, qui, quantum ingenii laude floruerunt, tantum materiæ vitio apud bonos et graves viros offenderunt. Ex eo numero aliquando fuisse me et erubesco et doleo. Sed quando præterita mutari non possunt, nec reddi infecta quæ facta sunt, consilium mutavi. »*

(1) M. Gebhart.

ment a appelé Raphaël et Palestrina « les grands destructeurs de la piété chez les fidèles. » Qu'on adresse un tel reproche à Raphaël, je le comprends, sans toutefois y souscrire. Mais à Palestrina ! Il n'est d'abord ni d'un historien éclairé ni d'un critique judicieux de rapprocher ces deux noms. Entre le maître des *Stanze* et celui des *Impropéria*, s'il y a quelques années seulement, il y a néanmoins une grande distance ; peu de temps les sépare, mais beaucoup de pensée. Raphaël est issu de la Renaissance, que peut-être il résume ; Palestrina ne s'y rattache en aucune manière. Pour la musique la Renaissance ne pouvait rien faire et ne fit rien, parce que la Renaissance ne fut que l'antiquité retrouvée et que de l'antiquité toute la musique avait péri. — Non, pas absolument toute. Il en restait une trace plus qu'à demi effacée, un vestige à peine reconnaissable : le plain-chant. Or c'est pour avoir remplacé le plain-chant par le contrepoint polyphonique que M. Clément accuse Palestrina de corruption et d'impiété. Mais quoi ! la musique la plus convenable, que dis-je, la seule convenable à la religion chrétienne, serait-ce donc le débris ou l'écho de la musique païenne ? On serait suspect ou convaincu d'irrévérence et de sacrilège parce qu'on ne prierait pas le Dieu véritable sur les mêmes modes que les faux dieux ! — J'admire l'étrangeté du reproche, et quand on l'adresse en même temps à Palestrina et à Raphaël, j'en admire aussi l'inconséquence. Car si Raphaël est coupable d'avoir introduit dans l'art chrétien l'élément antique, on ne saurait blâmer Palestrina de l'en avoir banni. L'antiquité ne peut faire à la fois profane la peinture et religieuse la musique. Mais, dira-t-on peut-être, hors du plain-chant, en dépit de ses origines païennes, il n'y a jamais eu et jamais il n'y aura de musique sacrée. Les dogmes de la foi ont beau changer, la nature, l'essence du sentiment religieux ne change pas, et de cet immuable sentiment, toujours simple, toujours un, le plain-chant demeure l'expression une, simple par excellence, la plus pure de toutes, la plus noble et la plus belle. — Si cela était vrai, il faudrait encore absoudre Raphaël, car il a traduit l'idée divine par les formes justement les plus simples et les plus pures. Mais cela n'est pas vrai. Il appartenait au christianisme, après s'être servi des arts païens, de les transformer selon son idéal. C'est ainsi qu'au style primitif des basiliques, ce plain-chant de l'architecture, a pu succéder le style roman, puis le style gothique, double polyphonie de la pierre. Qui donc, fût-ce M. Clément, pourrait en prendre ombrage et accuser d'impiété les architectes de nos cathédrales ? Gardons-nous de l'étroitesse et de l'intolérance. Admirons, et le plus qu'il est possible, restituons le plain-chant, cette forme magnifique de

la musique sacrée; mais que ce ne soit pas au préjudice, moins encore à l'exclusion de la forme palestrinienne; car celle-ci, pour être autrement religieuse, ne l'est pas moins profondément.

En deux mots, et par ses deux caractères essentiels et constans, la musique palestrinienne peut se définir une polyphonie de voix. Toujours écrite à plusieurs parties, elle n'est jamais accompagnée par aucun instrument. De sa double nature, nous voudrions essayer de déduire les diverses qualités qui lui sont propres.

Parce qu'elle est exclusivement vocale, la musique de Palestrina d'abord est plus qu'une musique religieuse: c'est une musique d'église. Elle est la seule (avec le plain-chant bien entendu) qui se subordonne entièrement au culte, qui respecte scrupuleusement le texte, qui n'altère pas ou pour ainsi dire pas la durée des cérémonies. La musique moderne a désappris cette déférence et cette soumission. Ouvrez la messe en *ré* de Beethoven elle-même; vous y trouverez mainte licence, ne fût-ce que : *O miserere nobis*, au lieu du simple : *Miserere nobis*. On y rencontre encore d'autres irrégularités que l'addition de cet *ó* surnuméraire. Tandis qu'à l'intonation du célébrant : *Gloria in excelsis Deo*, le chœur devrait immédiatement répondre : *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis!* c'est l'orchestre qui répond par une attaque de quatre mesures; les voix alors, au lieu de continuer, reprennent les mots : *Gloria in excelsis!* et les répètent trente-quatre mesures durant (1). Toute messe, tout *Stabat*, tout *Requiem* moderne, et nous ne parlons que des plus classiques, des plus beaux, fourmillent ainsi d'irrégularités canoniques. Les préludes et les épilogues symphoniques, les *solí* d'instrumens, les *Tuba mirum* à quatre orchestres de cuivres les allongent et les grossissent démesurément. L'art, un art il est vrai souvent sublime, n'existe plus alors que par lui-même et pour lui-même; il absorbe l'idée religieuse au lieu de s'absorber en elle. Tout autre est l'art de Palestrina; c'est par les cérémonies et pour elles qu'il existe. La musique s'efface ici devant la pensée, devant le texte surtout, sans lequel elle n'ose jamais se faire entendre. Elle est vraiment la servante du Seigneur; en elle rien ne s'accomplit que selon la divine parole.

Liturgique par l'exacte adaptation aux offices, la musique palestrinienne l'est encore par le peu d'apparat ou d'appareil qu'elle comporte. Quelques voix lui suffisent, et quelques voix cachées. Elle n'attire l'attention et ne trouble la piété par aucun spectacle matériel. Elle n'interpose entre l'autel et la nef ni un groupe

(1) Voir à ce sujet : *Besprechungen und Kritiken. Kirchlich und weltlich. Eine Polemik und Replik*, par M. Paul Krutschek; Habert-Jahrbuch 1894.

d'étrangers ni un amas d'instrumens. Elle ne souffre pas que la silhouette agitée d'un batteur de mesure rompe la noble perspective de l'église, et dérobe aux yeux la vue des rites sacrés, des gestes qui bénissent et consacrent. « Par l'emploi exclusif de la voix humaine, a-t-on dit, Rome voulait retracer quelque ombre des temps héroïques où le concert spontané des fidèles dispensait de recourir aux talens mercenaires (1). » Rien de plus vrai. La théorie de l'art pour l'art, de la beauté admirée en elle-même et en elle seule, cette théorie chère à la Renaissance, n'a rien à voir ici. Ici vous ne trouverez que des hommes qui prient, et un Dieu qui les écoute.

Ils prient de tout leur cœur, et la qualité dominante de cette musique, ce que les Grecs en auraient appelé *l'ἄθος*, autrement dit le caractère psychologique et moral, c'est la profondeur ou mieux l'intériorité. La polyphonie palestrinienne ne parle à l'âme que de Dieu et ne parle à Dieu que de l'âme. Victor Hugo, dans son romantisme, a imaginé un Palestrina qui n'a presque rien de commun avec le Palestrina véritable. Du grand musicien, le grand poète ne connaissait probablement que le nom. En l'admirant, sur parole sans doute, il l'admire un peu à contresens ; il méconnaît à la fois le génie de l'époque et celui de l'artiste, auquel il prête les origines, les sources qui lui furent le plus étrangères :

Comme il s'est promené tout enfant, tout pensif,  
 Dans les champs, et dès l'aube, au fond du bois massif,  
 Et près du précipice, épouvante des mères!  
 Tour à tour noyé d'ombre, ébloui de chimères,  
 Comme il ouvrait son âme alors que le printemps  
 Trempe la berge en fleurs dans l'eau des clairs étangs,  
 Que le lierre remonte aux branches favorites,  
 Que l'herbe aux boutons d'or mêle les marguerites (2).

Il faut lire en entier cette page de belle poésie et de mauvaise critique. Que le maître de Préneste ait été sensible au printemps de son Italie, qu'il ait cueilli les fleurs d'avril dans les gazons romains, qu'il ait écouté les nids, les eaux courantes et, le soir, la cloche pleurant, comme dit Dante, le jour qui se meurt ; enfin qu'il ait compris la nature et qu'il l'ait aimée, cela est probable ; mais la nature pourtant n'est pas la mère de son génie, et d'elle absolument rien, pas un rayon, pas un sourire, n'a passé dans son œuvre. De son œuvre le monde extérieur est banni. On n'y trouve jamais les paysages qui servent de fond aux tableaux de la Renaissance, que dis-je, qui plus de deux siècles auparavant avaient

(1) M. Dejob, *op. cit.*

(2) V. Hugo, *les Rayons et les Ombres* (Que la musique date du xvi<sup>e</sup> siècle.)

déjà servi de fond aux homélies en plein air, aux cantiques printaniers de saint François. C'est qu'avec la Renaissance, la nature, qu'elle aimait, avait été maudite. On ne louait plus le soleil, dont on avait peur ; on craignait les fleurs où le serpent se cache, et sous les arbres dont on fuyait l'ombre douce, on ne prêchait plus aux oiseaux.

Des textes sacrés qu'elle traduit, la musique de Palestrina ne cherche donc que l'essence et comme la moëlle spirituelle. Elle exprime l'idée et non la figure, et lorsque Vincenzo Galilée appelait Palestrina *quel grande imitatore della natura*, c'est de la nature humaine qu'il entendait célébrer l'interprète. L'intériorité ou la subjectivité de cette musique vient en grande partie de ce qu'elle est exclusivement vocale. De tous les instrumens ou de tous les organes de l'expression musicale en effet, la voix est sans contredit le plus direct et le plus intime, le plus proche du cœur et celui qui lui ressemble le plus. Voilà pourquoi la musique palestrinienne, mieux que toute autre, justifie la définition que donne de la musique en général un théoricien allemand : *Kunst der Innerlichkeit*, l'art de l'intérieur. Elle est, par sa constitution même, un art de réflexion plus que d'action et de drame ; elle est représentative des faits et des choses beaucoup moins que des sentimens ; elle est une douceur qui pénètre plutôt qu'une force qui va ; elle est la musique de la prière, et surtout de la méditation. Cela tient à deux de ses élémens essentiels : d'abord elle aime à diviser le temps avec égalité, le plus souvent avec lenteur ; en outre elle trace dans l'espace des lignes presque horizontales, ou du moins très peu brisées. Écoutez, regardez seulement une partition de Palestrina. Qu'entendez-vous et que voyez-vous ? Un *tempo* tantôt modéré, tantôt lent, très lent même ; parfois un *allegro* ; de *presto*, jamais. Des notes longues : des rondes, des blanches, des noires, suivent sans hâte ces rythmes calmes ; les croches sont rares ; quant aux doubles croches, il n'y en a pas une seule dans la *Messe du pape Marcel*, et l'on n'en trouverait peut-être pas quatre de suite, à coup sûr pas une mesure entière, dans tout un volume de motets.

Il est, dans un livre, trop peu lu, de M. Sully Prudhomme (1), une page d'esthétique comparée, qui nous revenait à la mémoire un jour que nous écoutions à Saint-Gervais les admirables répons de Palestrina pour la Semaine-Sainte. « Chaque note, écrit le poète-philosophe, chaque note dans une phrase musicale constitue par le timbre, la hauteur et l'intensité une sensation in-

(1) *L'Expression dans les Beaux-arts*; Lemerre.

comparablement plus vive que chaque point dans une ligne. L'élément de la perception sonore est donc beaucoup plus sensuel que l'élément de la perception linéaire, et pour cette raison déjà l'expression musicale doit être plus passionnée que l'expression plastique... Enfin, tandis que la ligne est un composé continu et par suite perceptible sans aucune surprise très sensible à l'œil, la phrase musicale est un composé de notes distinctes dont les hauteurs sont séparées par des intervalles; le passage d'une note à une autre ne peut donc pas s'opérer insensiblement. » Il semble qu'en le rapportant à ces quelques principes, on puisse concevoir une idée assez juste du style de Palestrina, des effets qu'il produit et de leurs causes. Tout ce qui fait la vivacité de la sensation musicale, tout ce qui agite, tout ce qui passionne, Palestrina se plaît à l'atténuer et à l'adoucir. D'abord, n'employant que les voix, il ne dispose naturellement que de quatre timbres. Quant à l'intensité du son, il se garde de l'exagérer; à la force, au bruit, il préfère les demi-sonorités et les demi-teintes. Enfin et surtout, entre les notes successives il restreint l'espace au lieu de l'étendre. La musique palestrinienne ne comporte point de larges intervalles. Les parties y cheminent pas à pas, franchissant un par un les degrés diatoniques; chaque note ne vise et n'atteint qu'une note, sinon contiguë, du moins prochaine. Le passage de l'une à l'autre s'opère sans grande surprise pour l'oreille, avec une continuité presque linéaire et pour ainsi dire insensiblement. Aussi ne doit-on pas demander à ce style l'éclat ni le lyrisme, les fusées ni les flèches gothiques, rien de la sainte folie de l'ogive, nulle aspiration, aucun élanement hors de soi. Pour le goûter pleinement au contraire, c'est en soi qu'il convient de se concentrer et de se recueillir.

Voici le sujet et le texte d'une des plus profondes méditations musicales de Palestrina :

*« In monte Oliveti oravit ad Patrem : Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.*

*Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.*

Sur le mont des Oliviers, Jésus pria son père : Mon père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. L'esprit est prompt, mais la chair est faible.

Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation (1). »

Quatre voix chantent ces paroles. Elles les chantent d'abord très *piano*, très lentement, forment avec des notes moyennes, plutô

(1) *Anthologie des maîtres religieux primitifs*, par M. Charles Bordes, directeur-fondateur de l'Association des chanteurs de Saint-Gervais; 1<sup>re</sup> année, livre des Motets, p. 25.

graves, des accords élémentaires. Les six premiers mots et les huit premières mesures déterminent le sujet et, sans nulle intention descriptive, le lieu de la scène. Sur : *oravit* et sur : *ad patrem* seulement, pèse une modulation déjà lourde. A partir du : *Pater, si fieri postest*, le mouvement se ralentit, les notes se traînent, recommandant à notre ferveur chaque parole de la prière d'agonie. *Transeat a me*, gémit la voix du soprano, montant seule au-dessus des autres voix ; *transeat a me*, reprennent-elles, ensemble et radoucies, *transeat a me calix iste*, et sur la dominante, la note de l'incertitude, leur plainte expire sans qu'il lui ait été répondu. — *Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma*. Cela n'est qu'une maxime morale, et la musique l'énonce avec une sorte d'impassibilité, non sans marquer toutefois, naïvement, par deux mouvemens opposés, la promptitude de l'esprit et la faiblesse ou la lenteur de la chair.

Quant au verset : *Vigilate et orate*, c'est une merveille. L'art de Palestrina, disions-nous plus haut, n'a jamais rien de pittoresque ni d'extérieur, et en fait la disposition de l'accord (car c'est un simple accord) que nous allons étudier se retrouve en mainte page du maître où l'on ne saurait évidemment l'interpréter ainsi (1). Mais ici et par exception, il semble bien que, cherché ou non par le grand artiste, une impression de paysage s'impose. On peut du moins, l'ayant ressentie, la proposer. Elle ajoute à la beauté de la pensée un peu de la beauté de la nature ; elle ouvre pour ainsi dire une fenêtre sur la nuit de Gethsémani. « *Vigilate et orate*, Veillez et priez. » Là encore il n'y avait qu'un précepte ; la musique y ajoute un tableau. Ce conseil, par qui fut-il donné pour la première fois ? A qui et en quel moment ? Par l'agonisant divin, à ses disciples, sous les étoiles d'Orient, dans le silence de la campagne endormie. Alors que fait Palestrina ? Ce : *Vigilate!* déjà par lui-même harmonieux, surtout prononcé à l'italienne, il le confie à trois voix de femmes seulement, aux voix les plus douces et les plus tendres, et toutes trois le posent tour à tour sur les trois notes descendantes d'un accord parfait. Passant ainsi de l'une à l'autre, il flotte longuement sur la morne veillée, comme un mot d'ordre qu'échangeraient des sentinelles divines. Puis la vision évoquée s'efface, et les dernières mesures : *ut non intretis in tentationem*, s'adressent à l'âme seule. Mais, ne fût-ce qu'un instant, au sentiment la sensation a été unie, et c'est pour cela qu'en ce peu de lignes est contenu l'un des plus rares chefs-d'œuvre de Palestrina.

(1) Par exemple dans le répons suivant, sur les paroles : *Ecce appropinquat hora*, et encore dans une antienne pour le dimanche des Rameaux : *Pueri Hebræorum*.

En voici un autre, celui-ci d'ordre purement intérieur, où rien du dehors n'intervient :

« *Peccantem me quotidie et non me pœnitentem, timor mortis conturbat me, quia in inferno nulla est redemptio. Miserere mei Deus, et salva me!* »

Péchant chaque jour et ne me repentant pas, la crainte de la mort me trouble, parce qu'en enfer il n'y a pas de rédemption. Ayez pitié de moi, Seigneur, et sauvez-moi (1) ! »

Une telle prière n'a rien que d'abstrait, et si pour nous comme pour Bains ce motet l'emporte sur la plupart des autres par le sentiment, le pathétique et « l'imitation de la nature », c'est uniquement la nature spirituelle dont il faut admirer et étudier ici l'imitation. *Peccantem me quotidie*; les voix, confessant ainsi l'habitude et l'habitude journalière du péché, commencent par répéter trois fois les premières paroles; tout bas d'abord : l'idée s'éveille à peine; plus haut ensuite et enfin avec l'énergie triplée d'un *med maximâ culpâ*. Fortement accentué, le : *et non me pœnitentem* marque l'apogée du *crescendo* musical, parce qu'il exprime aussi le paroxysme du sentiment : le non-repentir de la faute, pire que la faute même, l'endurcissement et l'orgueil d'avoir voulu le mal, de l'avoir commis et de le soutenir. Puis le : *timor mortis* éclate en accords plus riches et d'une plénitude superbe, en notes cuirvées, comme si des trombones les lançaient. Et brusquement à cet éclat répond une plainte; non pas même un cri : un soupir, soupir de misère, de délaissement, de peur, et d'une peur d'enfant, tant il est frêle. *In inferno nulla est redemptio*. Quel est cet enfer, et comment la musique le représente-t-elle? Aux jours de pénitence, quand le motet de Palestrina se chantait dans la chapelle Sixtine, devant la fresque de Michel-Ange, de l'enfer celle-ci donnait l'image et celui-là donnait l'idée et l'idée seulement. Ces cinq voix chantent la tristesse morne, l'éternelle peine, mais ne figurent aucune souffrance, aucun supplice matériel. Pas de violence ici, pas de pleurs ni de grincemens de dents; pas de membres tordus par la souffrance. Le corps et la chair sont absents de cet art; l'âme seule y est présente et sensible, l'âme à jamais malheureuse et dénuée de Dieu, et pleurant ce dénûment qui ne doit point finir. — Puis un long silence règne, comme s'il n'était en effet plus de rédemption. Il en est une pourtant, qu'un mot suffit à nous mériter, et ce mot : *miserere!* avec quelle humilité il vient alors se poser sur une note haute de soprano! *Et salva me!* redisent les voix. Elles se font tendres, caressantes même, elles mon-

(1) *Anthologie des maîtres religieux primitifs*, 1<sup>re</sup> année, livre des Motets, p. 4.



tent et descendent des gammes délicieusement douces, et leur souffle expire enfin sur une note incertaine, où l'âme attend, d'une attente qui espère et qui craint, la réponse de la divine miséricorde.

Après avoir entendu ou lu de telles pages, qu'on se reporte par la pensée, non pas même aux œuvres modernes, aux *Tuba mirum* étourdissants, aux *Dies iræ* dramatiques; qu'on s'arrête seulement à la *Passion selon saint Mathieu* ou à la Messe en *si mineur* de Sébastien Bach. Songez au roulement des fugues tonnantes, des chœurs éperdus, dévorant l'espace sonore. Rappelez-vous ces fanfares sacrées, ce mouvement et ce fracas. Puis revenez aux motets du vieux maître romain, à ce peu de notes lentes et profondes; alors, après avoir admiré l'action vous aimerez le repos; vous sentirez qu'il est beau de louer le Seigneur avec le lyrisme de la force et de l'enthousiasme, mais qu'il est doux de l'adorer dans la contemplation et dans l'extase.

Liturgique et intérieur ou subjectif, ainsi que nous venons de le voir, l'art palestrinien possède encore deux autres caractères: l'austérité et l'impersonnalité. Cette musique est austère parce qu'elle est surtout harmonie, sinon harmonie seulement, et que de la musique l'harmonie est l'élément sérieux et grave par excellence. Est-il donc possible d'isoler et de concevoir indépendamment l'une de l'autre l'harmonie et la mélodie? Oui assurément. Qu'une mélodie d'abord se puisse passer d'harmonie, rien de plus évident. Mais l'harmonie également peut avoir son existence propre et sa beauté, sans renfermer une mélodie, autrement dit un chant. Le premier prélude du *Clavecin bien tempéré* de Bach, par exemple, était déjà beau par le seul enchaînement de ses accords, avant que Gounod vint y ajouter ou plutôt en extraire la mélodie qui y était latente et comme endormie. De même il est facile, dans une des plus sublimes pages de Beethoven, et des plus connues: l'*adagio* de la sonate en *ut dièze mineur*, de distinguer la mélodie et l'harmonie, et de les admirer séparément. Berlioz a su le faire. De cet *adagio*, dit-il, les « moyens d'action sont fort simples: la main gauche étale doucement de larges accords d'un caractère solennellement triste, et dont la durée permet aux vibrations du piano de s'éteindre graduellement sur chacun d'eux; au-dessus, les doigts inférieurs de la main droite arpègent un dessin d'accompagnement obstiné dont la forme ne varie presque pas depuis la première mesure jusqu'à la dernière, pendant que les autres doigts font entendre une sorte de lamentation, *efflorescence mélodique de cette sombre harmonie* (1). » Enfin l'œuvre de Wagner plus que toute

(1) Berlioz, *A travers chants*.

autre offrirait de nombreux spécimens de beautés exclusivement harmoniques : témoin, dans la *Valkyrie*, la sublime descente d'accords accompagnant le baiser qu'imprime Wotan sur les yeux de Brunnhilde, et par lequel il la dépossède lentement de sa divinité. Y a-t-il dans cette série chromatique d'accords isochrones une mélodie à proprement parler? Évidemment non. L'harmonie peut donc exister par elle-même, agir seule, et, comme disent les Italiens, *fare da se*. Eh bien, c'est presque uniquement d'harmonie qu'est faite la musique de Palestrina. Il est extrêmement rare qu'on puisse rien détacher de cette polyphonie où les parties valent surtout par leurs relations réciproques, par l'opposition et la symétrie, par les imitations, les réponses et l'entrelacement du contrepoint. La musique de Palestrina ne connaît pas le *solo*. La mélodie y est constamment enveloppée, impliquée dans l'harmonie. Jamais une seule voix n'y chante accompagnée par les autres; mais toutes les voix y chantent ensemble et s'accompagnent entre elles. Le style polyphonique constituait, au xvi<sup>e</sup> siècle, l'héritage du moyen âge; le maître romain l'accepta sous bénéfice d'inventaire, mais enfin il l'accepta. « Palestrina lui-même, a très bien dit Vitet, s'il balaya le pédantisme, s'il éclaira des purs rayons de son génie la dernière partie du xvi<sup>e</sup> siècle, ne fut pas novateur pour cela. Il ne se proposa ni d'inventer, ni de marcher en avant. Son but fut de rétablir ce qui était altéré, de se servir exclusivement des moyens en usage avant lui, mais de s'en bien servir. Il sut faire des chefs-d'œuvre tout en se conformant aux lois et aux exigences de l'harmonie consonante, sans se permettre d'autres dissonances que des dissonances artificielles, et en tirant de cet ancien système tout ce qui pouvait en sortir. C'en était le dernier mot (1). »

Que si maintenant on demande pourquoi la polyphonie est une forme plus grave, plus austère encore une fois que la monodie, c'est évidemment parce qu'elle suppose chez l'auteur et que de l'auditeur elle exige plus d'attention, d'effort et de peine. La combinaison des notes nous procure une jouissance moins naturelle et moins facile que leur succession. La mélodie est à coup sûr l'élément primitif de la musique, le plus aisément accessible aux simples, aux ignorans, aux enfans et au peuple. Il y a des mélodies populaires, mais des harmonies populaires, cela n'existe pas. La mélodie est la forme la plus sensible, parfois sensuelle, la forme en quelque sorte extérieure de l'art; l'harmonie en est la forme plutôt intérieure et rationnelle, et s'il n'est pas vrai que toute mélodie soit

(1) Vitet, *Études sur l'histoire de l'art*, t. IV.

légère et frivole, il est en revanche certain que toute musique frivole et légère est mélodie.

Enfin le génie de Palestrina, liturgique, intérieur et austère, est un génie impersonnel. Par là n'entendez pas qu'il manque de caractère, mais qu'il possède au contraire un caractère éminent et commun aux seuls génies du premier rang : la généralité. Polyphonique et par conséquent collective, vocale et par là foncièrement humaine, la musique de Palestrina n'est pas la musique d'un de nous, mais de nous tous. Ce n'est pas telle ou telle âme qu'elle exprime, c'est l'âme. Soprano, contralto, ténor et basse, le concert de ces quatre voix renferme ensemble la force de l'homme, la grâce de la femme et la pureté de l'enfant; toute passion et toute paix, toute joie et toute misère, toute énergie et toute faiblesse. A elles seules ces quatre voix disent tout; rien n'existe en dehors d'elles, et par elles c'est l'humanité tout entière qui médite, qui prie et qui adore. Non seulement l'humanité entière; mais l'humanité unanime. Ce beau rêve éternellement rêvé de l'unanimité, de l'accord dans la même croyance, le même esprit et le même amour, la polyphonie de Palestrina plus que toute autre musique l'a réalisé. Elle est la musique universelle, catholique au vrai sens du mot, la musique de cette foule dont eut pitié Jésus. Toute autre musique religieuse, depuis celle de Bach, de Mozart, de Beethoven, jusqu'à celle de Verdi ou de Gounod, semble reconnaître en quelques solistes les interprètes privilégiés de la pensée et de l'oraison commune : l'art palestrinien n'admet ni distinctions ni prérogatives. Dans le fraternel concert dont elle est faite, aucune voix ne domine ou ne dédaigne les autres; l'orgueil et le sens propre s'effacent ici. Nul ne dit : Mon Père, qui êtes aux cieus; tous disent ensemble : Notre Père, et voilà comment la polyphonie palestrinienne est l'une des plus admirables expressions par la musique, non seulement de la foi, mais de la charité.

Impersonnel par son objet, l'art palestrinien l'est aussi chez le compositeur ou par le compositeur lui-même. En d'autres termes, il y a dans cette musique, comme dans l'architecture gothique, quelque chose de général et je dirais presque d'anonyme. Le maître de Préneste est moins un génie isolé qu'un génie représentatif. On ne le distingue pas très aisément, moins nettement encore, d'un de ses devanciers comme Josquin des Prés, ni de Roland de Lassus et de Vittoria, ses deux grands contemporains. On a beau reconnaître par quels mérites il l'emporte sur eux : sur l'un, par l'onction; sur les autres, par un style plus large, plus cordial et en même temps plus religieux, sinon plus pathétique; on a beau comprendre et constater l'importance et

l'efficacité de la réforme accomplie par l'artiste ; il n'en est pas moins vrai que cette réforme ne fut point une révolution, et que Palestrina, s'il purifia et simplifia la tradition du moyen âge, ne rompit point avec elle. Certes Palestrina fut un grand Italien, mais en quelque sorte un grand Italien d'exception, et cette exception se peut expliquer par deux causes : d'abord les origines étrangères du style polyphonique, et puis l'époque, précédemment étudiée, où vécut Palestrina. L'art que sans doute il a corrigé, mais qu'il a continué pourtant, cet art n'avait pas pris naissance en Italie ; le contrepoint vocal n'est pas un produit du sol latin, et s'il fleurit à Rome, on sait avec quel éclat, il n'y avait point germé. L'intériorité, l'austérité, la piété profonde et pour ainsi dire canonique, tous ces caractères de la musique de Palestrina ne sont pas les caractères essentiels et éternels du génie italien ; celui-ci ne les possède pas habituellement et ne les rencontre guère que par aventure. Au siècle de Palestrina comme au siècle de Dante, et par une aventure également glorieuse, il les a rencontrés. On peut étudier chez Palestrina moins le concours que le conflit des trois forces primordiales que Taine regardait comme génératrices de l'œuvre d'art : la race, le milieu et le moment. Dans la dernière moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, le moment, dont nous avons rappelé quelle fut la gravité, le moment créa un milieu particulier contraire à la race ou à l'âme italienne, et qui pour quelques années la changea. De cette âme altérée, assombrie par l'influence de l'école gallo-belge et par la sévérité de l'époque, Palestrina fut le plus sublime interprète, et c'est ainsi que peut-être il témoigne de sa race moins que de son temps. Il est le musicien d'une certaine Italie et non de l'Italie. « Leur musique, disait Taine parlant des Italiens, leur musique chantante, nettement rythmée, agréable jusque dans l'expression des sentimens tragiques, oppose ses symétries, ses rondeurs, ses cadences, son génie théâtral, disert, brillant, limpide et borné, à la musique instrumentale allemande, si grandiose, si libre, parfois si vague, si propre à exprimer les rêves les plus délicats, les émotions les plus intimes et ce je ne sais quoi de l'âme sérieuse qui, dans ses divinations et agitations solitaires, entrevoit l'infini et l'au-delà (1). » — De ce double jugement, n'est-ce pas la seconde partie, celle qui vise l'Allemagne, qui s'appliquerait le mieux, deux ou trois mots exceptés, à la musique de Palestrina ? Et lorsque Taine encore, revenant à l'imagination italienne, écrit (2) : « Elle s'attache moins au fond qu'au dehors ; elle préfère la dé-

(1) Taine, *Philosophie de l'art* ; t. I (*la Peinture de la Renaissance en Italie*).

(2) *Ibid.*

coration extérieure à la vie intime ; elle est plus idolâtrique et moins religieuse, plus pittoresque et moins philosophique, plus limitée et plus belle... » Alors, contre cette définition trop étroitement nationale, contre ce reproche et cette louange à la fois, ne vous semble-t-il pas entendre là-bas, dans les derniers échos des basiliques romaines, protester le génie plus humain que pittoresque, le génie intérieur et non décoratif, le génie pur de toute idolâtrie et profondément religieux de Palestrina ?

Mais si par certains côtés le maître de Préneste est en dehors, peut-être au-dessus de sa race, par d'autres, cette race déjà s'affirme ou plutôt s'annonce en lui. Il a fait œuvre italienne parce qu'il a fait œuvre de simplicité et de clarté. Aux rayons du soleil d'Italie il a fondu le premier la croûte de glace où le moyen âge avait emprisonné la musique. Alors, à travers la polyphonie allégée, éclaircie, l'air et la lumière ont passé, et de l'harmonie lentement la mélodie s'est dégagée. Encore vague, mais déjà sensible pourtant, elle apparaît dans les messes, dans les motets surtout de Palestrina ; à la surface des ondes sonores elle monte, elle affleure et elle sourit. Or la mélodie est l'âme de la musique italienne ; elle est cette musique même. Née de Palestrina à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, la mélodie se développera dans les siècles suivants ; les maîtres que nous étudierons ultérieurement : les Marcello, les Pergolèse, la feront de plus en plus italienne, latine, c'est-à-dire formelle et plastique. Alors ce sera l'âge d'or de la mélodie, et deux siècles après la renaissance des autres arts, la renaissance attardée mais éclatante de la musique. Oui, dans cette renaissance particulière se retrouveront les deux principaux caractères de la renaissance générale : l'émancipation de l'individu et la conception de l'art pour l'art. La mélodie remplacera la polyphonie parce que la mélodie est plus individualiste, parce qu'elle est en musique la représentation et l'affirmation de la personnalité. D'autre part on admirera, on adorera la beauté en elle-même et pour elle-même ; on n'adorera plus qu'elle, et de tout contrôle on l'affranchira. Alors, d'un bout à l'autre de la péninsule, le fameux *Com'è bello!* redeviendra le cri universel. Alors la musique, moins religieuse, moins grave, moins intime, sera plus extérieure, plus décorative et plus joyeuse, et cette moitié de son âme, qu'à l'époque de Palestrina l'Italie avait perdue, à l'époque de Marcello l'Italie l'aura retrouvée.

---

---

CONDITION

DE LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

---

III <sup>(1)</sup>

LES COLLÈGES DE FEMMES. — LA CO-ÉDUCATION.  
L'EXTENSION UNIVERSITAIRE

---

I. — COLLÈGES DE FEMMES

Parmi tant d'affiches de théâtre qui, l'hiver dernier, annonçaient dans toute l'Amérique des pièces françaises adaptées et souvent démarquées, — entre *Champignol malgré lui*, devenu *the Other Man*, et la silhouette enluminée de Fanny Davenport en Cléopâtre, la *Cléopâtre* de Sardou, — j'ai vu par exception quelque chose de bien original. L'affiche représentait un frère et une sœur habillés exactement de même, à la jupe près, qui devait, au reste, chez la demoiselle, cacher une de ces *combination suits*, un de ces maillots collans de laine légère ou de soie, très généralement adoptés en Amérique au lieu du vieux linge féminin passé de mode. Même veston, même chapeau, même *stick* à la main, même lorgnette de courses en bandoulière, avec cette légende qui, partie gaillardement de la bouche de l'une, semblait forcer l'autre à reculer d'horreur : — « Partout où tu vas, mon cher Dick, j'irai aussi, moi ! » C'est bien le mot de la situation.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet et du 1<sup>er</sup> septembre.

Les frères vont à l'Université, les sœurs prétendent y aller aussi. Depuis longtemps les établissemens d'éducation soit publics, soit privés, *high schools* ou académies, ne leur suffisent plus, elles veulent se mettre en mesure d'aborder toutes les carrières autrefois réservées à l'homme. J'ai déjà dit, je crois, que les grands mouvemens de la vie contemporaine des femmes en Amérique se manifestaient par le club et par le collège : l'association et la culture. Le pays commence à se couvrir de bachelières, de licenciées, de doctresses.

Je fus invitée à Boston dans un club de graduées. J'ai le souvenir confus d'avoir donné là une centaine de poignées de main. Cette foule de jeunes filles parées de brevets était véritablement imposante, mais je ne pouvais m'empêcher de penser : « Que fait-on de cela au logis? » J'oubliais que l'Amérique est un monde; que les écoles y sont semées très épais; et que pendant bien des années encore on n'aura jamais assez de professeurs. Toutes les jolies personnes qui me parlaient à la fois de Vassar, de Smith, de Wellesley, de Harvard, de Bryn Mawr où elles avaient pris leurs degrés étaient aussi gaies que si elles n'eussent pas été surchargées de science; la présence des hommes n'aurait rien pu ajouter à leur intarissable entrain; elles se suffisaient parfaitement à elles-mêmes, croquant des gâteaux, des sandwiches et buvant un thé fantaisiste, où dominait le citron. « Que devient le fameux *flirt*?... » demandai-je à une amie. Elle se mit à rire et répondit : « Ce ne sont pas les mêmes; mais il n'y a pas à se le dissimuler, le *flirt* diminue à mesure que s'accroît la culture. Beaucoup de filles ne se soucient plus de se marier; en fait de conquêtes elles visent à l'indépendance. » — D'autres m'ont assuré au contraire que tous les diplômes du monde n'empêchaient pas la nature de suivre son cours et que l'éducation universitaire était celle qui pouvait le mieux préparer une femme aux devoirs de la vie, quel que fût le chemin qu'elle dût choisir. Je crois volontiers la première partie de cette assertion, je ne suis pas aussi sûre de l'absolue vérité de la seconde, mais je laisse à mes lecteurs le soin d'en décider, après un coup d'œil jeté sur quelques collègues.

Ils sont généralement fondés dans le proche voisinage, et sous l'aile pour ainsi dire des universités les plus fameuses. C'est ainsi qu'à New-York le collège de Barnard se rattache à celui de Columbia; c'est ainsi que, grâce à l'annexe féminine de Harvard, 263 jeunes filles, privilégiées entre toutes, sont admises à respirer dans la cité académique par excellence cette atmosphère de New-Cambridge qui a mûri tant de belles intelligences et fait germer

de si grands talens. *New*, nouveau, Cambridge ne l'est que par opposition au vieux Cambridge anglais, car ce fut dès 1636 qu'un gradué de cette dernière université, John Harvard, créa le foyer de science qui porte son nom. Le temps a donc mis sa patine aux bâtimens principaux, si vénérables avec leur grande cour fermée par des grilles de fer forgé et plantée d'ormes centenaires. Un de ces ormes, celui de Washington, porte une inscription rappelant le jour où, sous son ombre, pour la première fois, le grand homme tira l'épée à la tête d'une armée américaine. La ville tout entière semble consacrée à l'étude, à l'histoire, à de pieux souvenirs. On m'a fait visiter les maisons de Longfellow et de Lowell, encore habitées par leurs familles et remplies de livres, de bustes, de meubles, de tableaux qui sont autant de reliques. Dans celle de Longfellow, d'un style colonial très pur, demeura autrefois Washington.

Presque toutes ces maisons de bois ont des pignons élevés ou des portiques à colonnes. En vous les montrant, on nomme la plupart des écrivains dont s'enorgueillit la Nouvelle-Angleterre. Les gloires de première grandeur ont disparu, mais les veuves et les filles de ces morts vénérés sont toujours là, entourées de respect; elles donnent leur temps, leurs soins, leur protection au collège des jeunes filles qui se piquent de passer les mêmes examens que les étudiants de l'Université.

Ce collège me paraît supérieur à toute critique pour plusieurs raisons, dont la première est la direction morale que lui imprime Mrs Agassiz, personne d'un grand sens et d'un grand goût, deux qualités qui, on l'a constaté souvent, ne marchent guère l'une sans l'autre. La société qui patronne l'instruction universitaire des filles est composée à Cambridge d'hommes et de femmes de la plus haute distinction; sa présidente, veuve du célèbre naturaliste Louis Agassiz, me représente une Maintenon américaine régnant sur un Saint-Cyr moderne d'où l'on sort pourvue de sérieux diplômes, mais aussi de principes solides et d'excellentes façons. Quatre années passées en contact presque journalier avec un pareil caractère ne peuvent que développer ce qu'il y a de meilleur chez chacune des étudiantes. Une autre raison qui met l'annexe de Harvard hors pair, c'est la perpétuelle influence de la grande Université, qui lui prête ses professeurs. Le petit nombre des étudiantes est aussi un réel avantage, ainsi que l'externat qui disperse toutes les jeunes filles venues de loin dans des familles de la ville où elles prennent pension. Le système des dortoirs d'un genre ou d'un autre est évité ainsi. Presque partout ailleurs il m'a choquée. Rien de plus coquet, de plus confortable assuré-



ment que les chambres de pensionnaires telles qu'elles existent en Amérique ; mais l'inégalité du gîte ne peut manquer de produire l'envie et la vanité, à moins que, comme dans le seul collège de Baltimore, les meilleures chambres n'appartiennent de droit non aux plus riches, mais aux plus méritantes. L'habitude de loger les étudiantes deux par deux me déplaît encore davantage, soit qu'un petit salon commun sépare les deux chambres (j'ai vu l'une des pensionnaires y recevoir son frère, qui n'était pas le frère de l'autre), soit que la chambre ait deux lits, soit enfin, comme il arrive assez souvent, qu'un seul lit soit partagé par deux personnes. Le régime de Harvard Annex supprime tout cela.

L'une des patronnes de l'endroit, la fille aînée de l'auteur d'*Évangeline*, m'a promenée à travers *Fay House*, c'est le nom du bâtiment où sont logés les classes, les laboratoires, les salles de musique et de conférences. Tout est parfaitement aménagé, sans aucun faste superflu. La bibliothèque, bien choisie, est utile surtout au point de vue des salles de lecture, car celle de l'Université est à la disposition de l'Annexe.

Mrs Agassiz donne chaque mercredi un thé où l'on cause ; les étudiantes qu'elle réunit maternellement autour d'elle, lui doivent le bienfait de l'éducation, si supérieur à celui de l'instruction. Associée jadis aux grands travaux et aux grands voyages de son mari, Mrs Agassiz reste parée d'un prestige qui augmente la valeur de ses conseils. Elle pense comme Wordsworth et comme Emerson : le premier disait de l'Amérique que la société y était éclairée par un enseignement superficiel sans nulle proportion avec le frein de la culture morale. Emerson, qui cite ce jugement, ajoute qu'à son avis les écoles peuvent ne faire aucun bien ; que l'éducation fournie par les circonstances est souvent préférable aux leçons proprement dites ; que l'essentiel est d'échapper à toute fausseté, d'avoir le courage d'être ce qu'on est, d'aimer ce qui est beau, de garder son indépendance et sa bonne humeur, et d'avoir pour désir constant d'ajouter quelque chose au bien-être d'autrui. Très certainement ces saines maximes ont cours dans le cercle raffiné de Harvard ; les femmes qui sortent de là ne sont pas seulement des savantes, mais par excellence des « dames », grâce à l'effet souverain de l'exemple et du milieu.

Un autre collège de très grand air, plus récemment fondé (1884) aux environs de Philadelphie, est celui de Bryn Mawr. Dans une campagne boisée, au milieu des pelouses et des jardins, s'élèvent six bâtimens distincts, d'un aspect pittoresque, dont les tours et les pignons apparaissent dans la verdure. Les uns servent à l'habitation, les autres aux divers départemens d'étude, amé-

nagés d'après les méthodes les meilleures et les plus nouvelles. Les professeurs, hommes et femmes, logent au dehors; personne ne demeure au collège que les étudiantes et leur directrice, miss M. Carey Thomas, qui porte avec infiniment d'autorité aimable le titre imposant de *dean*, doyenne. Peut-être sa connaissance parfaite de notre langue, de notre littérature, de tout ce qui est français, y est-elle pour quelque chose; mais le type de la femme de l'avenir, celle qu'a pressentie Tennyson, « maîtresse d'apprendre et d'être tout ce qu'elle peut être et devenir, sans sortir de sa nature de femme », sans ressembler à « un homme ébauché », sans que la pensée étouffe en elle la grâce, m'a paru incarné d'une façon tout particulièrement séduisante chez le *dean* Thomas. Secondée par des femmes jeunes, actives, dévouées, que leur grande fortune met d'ailleurs au-dessus de toute préoccupation sordide, elle donne évidemment la plus noble impulsion à un groupe d'étudiantes dont le nombre ne dépasse guère 150. Il ne faut pas croire qu'en Amérique tous les brevets, — décernés dans le collège même, contrairement à l'usage français, — aient une valeur égale : on leur attribue d'autant plus de prix que le collège occupe un rang plus haut. Un certificat de Harvard par exemple ouvre toutes les portes à qui le possède, et c'est aussi une inestimable distinction que d'avoir suivi les cours classiques, scientifiques ou littéraires de Bryn Mawr. Le monde sait qu'aucun désir de paraître, aucune frivolité, aucun à peu près ne se mêle à l'enseignement, comme il peut arriver autre part, et que la femme qui sort de là *master of arts*, voire même *doctor of philosophy*, est tout de bon munie du bagage d'un licencié ou d'un docteur. Elles sont non seulement sérieuses, mais fort attrayantes, ces jeunes graduées, sous la toge noire et le bonnet carré qu'elles portent dans l'enceinte du collège et qui les fait ressembler à la Portia de Shakspeare. Leur existence me paraît à tous les points de vue délicieuse : la liberté de la campagne, le recueillement désirable pour travailler sans aucun souci, le voisinage d'une grande ville avec ses ressources artistiques et autres, dont rien ne les empêche de profiter, quatre mois de vacances permettant des voyages, une installation du plus parfait confort, des professeurs triés sur le volet et tous les moyens sans exception de se développer au moral comme au physique, voilà leur partage. Dans le vaste gymnase, j'ai vu Portia dépouillée de sa robe de docteur et s'appliquant aux exercices qui empêchent le corps d'être opprimé par l'esprit. Des culottes bouffantes très courtes montraient hardiment la jambe bien faite; une blouse russe rentrée dans la ceinture de cuir dessinait une taille

plus développée que ne l'autorise en général le goût américain pour la sveltesse ; des bas de soie noire et des souliers plats complétaient ce joli costume, et le tout attestait que l'écueil du surmenage avait été victorieusement évité. La doyenne m'avait promenée auparavant à travers les autres corps de logis où sont réparties les classes, les salles d'étude et de conférence, les chambres à coucher, etc. Dans le bâtiment principal, des bustes de marbre d'après l'antique bordaient les galeries bien aérées et ensoleillées. Je fus un peu surprise de voir aussi dans la chapelle les bustes de Dante et de Savonarole, car on m'avait dit que Bryn Mawr était fondé par un quaker ; mais en Amérique les femmes qui ont vieilli sous l'ancienne loi s'étonnent de tout. Par exemple, l'aspect encombré des laboratoires me fit constater une passion pour la biologie qui, en Europe, n'est qu'exceptionnelle chez les jeunes filles, et qui est ici au contraire presque générale. Chacune de ces demoiselles s'occupait à torturer délicatement une grenouille ou un homard. Miss Thomas m'expliqua que leur goût pour la chimie et la biologie était stimulé depuis peu par le privilège enfin accordé aux femmes d'être reçues dans les mêmes conditions que les hommes, à l'école de médecine de Baltimore. John Hopkins, en consacrant son immense fortune à cette ville pour la fondation de l'Université et de l'hôpital, avait souhaité aussi la création d'une école de médecine, mais les fonds manquèrent. Pour y suppléer un comité de dames offrit 111 731 dollars ; puis l'une des bienfaitrices de Bryn Mawr, miss Mary Garrett, en ajouta 306 977, à la condition que les étudiantes admises subiraient les mêmes concours et auraient droit à tous les mêmes prix, dignités et honneurs que leurs confrères.

« Mais, dis-je au *dean* Thomas, en admirant la générosité de miss Garrett que je devais avoir plus tard l'occasion de connaître, — si modeste et si simple, d'une si grande douceur, quelque révolutionnaire qu'elle soit à sa façon, — mais tout cet essaim de jeunes filles ne se destine pas à étudier la médecine ? — Assurément non, me répondit-elle : un peu de biologie cependant ne leur sera point inutile, ne fût-ce que pour les mettre d'une façon scientifique, et saine par conséquent, au courant de beaucoup de choses naturelles. » Je songeai, sans oser le dire, que chez nous tous les soins des mères de famille et des éducatrices tendent à voiler au contraire pour les filles certaines choses naturelles jusqu'au jour où le mariage jette sur elles des clartés inattendues, et je me sentis vraiment dans un autre monde.

Cette impression devint plus vive encore lorsqu'on me fit visiter les appartemens particuliers des étudiantes. Le service est fait par

des femmes de couleur; les chambres à coucher, les petits salons sont aussi joliment meublés que le comporterait la vie de famille la plus élégante, la fantaisie individuelle se donnant carrière là comme ailleurs. (J'ai vu dans un collège, qui n'était pas Bryn Mawr, les drapeaux de tous les peuples décorer une de ces chambres, où le lit est adroitement dissimulé.) Partout de petites tables à thé autour desquelles s'éparpillent des rocking-chairs enrubannés, garnis de coussins, partout des tentures d'étoffes à fleurs ou à ramages, des portières de peluche. Le salon de réception n'a certes rien de commun avec les tristes parloirs d'Europe : on y danse, on y cause, on y donne de petites fêtes à jours déterminés.

— Les visites ne sont permises que jusqu'à dix heures du soir, me dit mon guide.

— Visites de femmes, bien entendu?

— Mais non : visites de parens et d'amis des deux sexes.

— Comment?... Sans surveillance?...

Miss Thomas, que divertissaient beaucoup mes questions saugrenues, mes ébahissemens de Huron, me montra qu'en face du grand salon, de l'autre côté du corridor, se trouvait le boudoir particulier de la dame préposée au gouvernement du pavillon. Ni l'une ni l'autre des deux pièces n'avait de porte : rien que des baies ouvertes, des portières flottantes. Il en est ainsi pour les appartemens de réception de presque toutes les maisons américaines, l'usage général des calorifères s'y prêtant. Le flirt, en tout cas, ne s'entoure pas de mystère.

— Très peu de règles formelles existent à Bryn Mawr, me dit miss Thomas. — Les étudiantes vont à Philadelphie sans être obligées de l'en avertir autrement que par déférence; elles n'abusent pas de la permission, ayant intérêt à ne point manquer les cours, puisqu'elles sont au collège pour travailler.

— La France aura-t-elle jamais l'équivalent d'un Harvard-Annex ou d'un Bryn Mawr? — Je me pose cette interrogation tandis que le train du soir me ramène vers Philadelphie. Et j'ai le sentiment que nous sommes terriblement en retard. Mais la crainte me prend aussitôt qu'une fois partis, nous n'allions un peu trop vite sur des chemins qui, tracés à l'instar des chemins étrangers, sans souci des obstacles de chez nous, ne sont pas ceux qui conviennent à notre tempérament et à nos forces.

Mon ambition ne va pas par exemple jusqu'à souhaiter que nous ayons un Wellesley avec 700 étudiantes. Ce collège me paraît décidément trop nombreux; il m'a fait sentir d'une façon saisissante le péril qui menace les États-Unis : trop de culture à tous les rangs de la société, la culture ainsi étendue ne pouvant

être bien profonde. En outre on se demande quel effet doit produire sur des filles, dont la plupart sont destinées à gagner leur pain, cette halte de quatre ans dans le palais de l'Idéal, hors de la famille, entre la médiocrité du passé et les cruautés de la lutte pour l'existence qui les attend. Car le nom de palais, ou tout au moins celui de château, sied par excellence à Wellesley, mirant sa noble architecture dans un lac enchanté au milieu du parc de 450 acres qui l'entoure. Moyennant la modique somme de 1 700 francs, quelquefois diminuée par les dons ou allégée par les prêts d'une active société de secours, les étudiantes de Wellesley jouissent non seulement de tous les moyens d'atteindre à leurs brevets ou de se perfectionner sans aucun autre but dans les lettres, les sciences et les arts, mais encore les douceurs de la vie matérielle leur sont prodiguées. Elles trouvent bonne table et bon gîte dans les six jolis cottages, placés chacun sous la charge d'une matrone, et qui s'éparpillent autour des bâtimens principaux : collège, école des beaux-arts, *hall* de musique; le lac Waban est à elles pour y ramer, y organiser des régates en été, pour y patiner l'hiver; elles sont enfin à quinze milles de Boston, ce qui suppose un va-et-vient continuel de visites intéressantes. Le jour où je reçus à Wellesley la plus cordiale hospitalité, Richard W. Gilder, le poète, était venu faire une conférence sur le président Lincoln considéré comme orateur, et d'autres convives éminens figuraient à un lunch simplement, mais substantiellement servi, dont la présidente, miss Helen Shafer, faisait les honneurs, tandis qu'une escouade de pensionnaires vaquait au service. Le fondateur de Wellesley, H. Fowle Durant, a voulu qu'il en fût ainsi en décidant que chaque étudiante contribuerait journallement, l'espace de quarante-cinq minutes, à une partie du travail domestique pour glorifier cette utile besogne, et pour empêcher les prétentions de caste.

La beauté du lieu nous avait tous ravis. Autant que le permettaient la neige et sous un radieux soleil qui la faisait étinceler, nous avons parcouru le parc immense, où tout est réuni : beautés de l'art et de la nature, collines, bois, prairies, eaux jaillissantes. Quelqu'un hasarda une comparaison enthousiaste entre cette académie et celle de la *Princesse* qui, dans le poème anglais, rassemble autour d'elle toutes les jeunes filles des États de son père avec l'intention d'émanciper le sexe auquel elle appartient. Le rapprochement était d'autant plus juste que le collège de Wellesley, sans aller jusqu'à défendre sous peine de mort son accès aux hommes, est, par exception unique, tout entier entre les mains des femmes, seules admises à composer la faculté, si les hommes

comptent dans le conseil d'administration. M. Durant et sa femme, qui lui survit, ont toujours affirmé sur ce sujet des idées très absolues. L'histoire de la fondation du collège (1875) est curieuse et touchante.

Un avocat en renom eut, dans la force de l'âge et du succès, le cœur brisé par la mort de son enfant unique : il abandonna brusquement le barreau pour se livrer à des œuvres religieuses et philanthropiques. L'inspiration lui vint d'assurer à la masse des jeunes filles de son pays les bienfaits d'une éducation qui les rendrait propres à toutes les carrières et, dès le mois de septembre 1871, la pierre angulaire du bâtiment principal, le *College Hall*, fut posée, côte à côte avec une Bible.

Le *College Hall* est un bel édifice, brique et pierre, en forme de croix latine double. On entre dans un vestibule monumental dallé de marbre, rempli de plantes vertes décoratives, au milieu duquel s'élève l'escalier, éclairé d'en haut à la mode italienne, avec balustres et galeries d'étage en étage. Partout des tableaux, des statues : celle de Harriet Martineau, par miss Whitney, semble, dès le seuil même de la maison, montrer le chemin aux logiciennes, aux économistes, aux réformatrices de l'avenir. Le grand salon de la faculté est décoré avec luxe ; un autre salon est dédié à la mémoire d'Élizabeth Browning, apparemment comme au plus pur et au plus élevé des génies féminins ; il renferme tous les portraits et tous les bustes de l'auteur d'*Aurora Leigh*, auxquels sont joints des autographes de son mari.

La magnifique bibliothèque compte plus de 40 000 volumes, grâce à la générosité du professeur Horsford, de Cambridge. Les étudiantes ont le libre accès de cette bibliothèque, distribuée avec une méthode et un souci du recueillement de chacune, tout à fait incomparables ; elles trouvent en outre une quantité de revues anglaises ou étrangères, rangées sur des tables spéciales. Il en est de même d'ailleurs dans tous les autres collèges. Je risquerais de continuelles redites en énumérant les clubs, les sociétés diverses que recèle chacun d'eux, — les membres de celles-ci, qui portent des noms appropriés à leur but : *Phi Sigma*, *Zeta Alpha*, *Agora*, etc., se proposant d'activer les études littéraires ou de susciter un intérêt intelligent pour les questions politiques du jour, ou encore de s'occuper de musique sous l'invocation de Beethoven, — ainsi de suite. Il va sans dire que partout il y a une *Shakespeare society* et qu'une association chrétienne dirige le zèle religieux vers les questions sociales. Le théâtre aussi a ses adeptes à titre de récréation : en visitant avec le secours de l'ascenseur tous les nombreux étages du collège, nous rencon-

trons une troupe rieuse de jeunes actrices, joliment costumées pour la répétition générale d'une comédie.

Dans le parc, un conservatoire de musique renferme quarante pianos, un orgue, et une salle de récitation à l'usage des classes chorales. Les concerts débordent jusque dans la chapelle, ce qui scandalise toujours les voyageurs de pays catholiques : il faut leur rappeler que pour les protestans, l'église n'a son caractère sacré que pendant la durée du service, après quoi elle redevient un local comme tous les autres.

L'école des Beaux-Arts, de style grec, couronne une colline ; on ne peut dire, malgré les dons qu'elle a reçus, que ses galeries soient garnies de chefs-d'œuvre, mais elle est très bien aménagée sous le rapport des salles de conférence et des ateliers de dessin, de peinture, d'architecture. Je vois parmi les collections offertes une belle vitrine remplie de broderies anciennes, et je hasarde une question qui me vaut cette brève réponse : « Les étudiantes laissent l'aiguille aux écoles professionnelles. »

Un portrait en pied de Mrs Freeman Palmer, dans la galerie des beaux-arts, rappelle agréablement la seconde présidente de Wellesley qui fut, de l'avis de tous, une habile organisatrice. Miss Shaffer était, avant de lui succéder, un très remarquable professeur de mathématiques. Jusqu'à sa mort prématurée, qui suivit de près ma visite à Wellesley, elle tint haut et ferme, assure-t-on, le drapeau des études classiques et scientifiques chaque fois qu'il s'agissait de diplômes, tout en laissant une très grande liberté à ce qu'on appelle les études électives. Consultons à ce sujet les statistiques toujours éloquentes : sept mille jeunes filles ont, dans l'espace d'une vingtaine d'années, étudié plus ou moins longtemps à Wellesley. Des associations subsistent entre elles, d'un bout à l'autre des États-Unis, permettant de compter celles qui ont tiré bon parti de leur bagage littéraire ou scientifique, et il paraît qu'elles sont nombreuses ; mais les grades universitaires n'ont été conquis que par 847 étudiantes ; sur ce nombre il y a 500 professeurs et institutrices, vingt et quelques missionnaires, une douzaine de médecins, à peu près autant de journalistes. Cent d'entre elles se sont tenues à la vie de famille.

Je n'eus pas l'occasion de voir le collège de Vassar qui est, si je ne me trompe, le plus ancien de tous, ni celui de Smith, fondé dix ans plus tard, vers la même époque que Wellesley, et presque aussi nombreux que celui-ci. Parmi les établissemens de date récente, le collège de Baltimore, ouvert en 1888 sous le patronage de l'église méthodiste épiscopale, m'a paru appelé au plus grand succès. La charmante capitale du Maryland, où il est

situé, offre tant d'avantages : un climat très doux, une société cultivée, le voisinage d'une université, de nombreuses bibliothèques, des galeries d'art comme celle de M. Walters qui, livrée au public à certaines dates, réunit en grand nombre les plus beaux échantillons de l'école moderne française, le conservatoire de musique enfin, que l'on doit avec tant d'autres dons à la munificence de M. Peabody. La construction du collège de femmes atteste aussi cette générosité individuelle dont on rencontre partout le témoignage en Amérique. C'est le Révérend John Goucher qui fit élever l'imposant hall de style roman où les laboratoires occupent tout un étage, tandis que le reste est dédié aux classes, aux salles d'assemblée, aux collections minéralogiques, botaniques, paléontologiques, etc. C'est M. B.-F. Bennett qui, en mémoire de sa femme, y ajouta le bâtiment massif de même style qui, consacré au développement physique, renferme la piscine de natation et un gymnase d'après les méthodes suédoises, lesquelles sont en train de détrôner presque partout en Amérique les méthodes allemandes : les professeurs qui surveillent les exercices appartiennent à l'Institut Royal de Stockholm, et les fameuses machines Zander sont employées pour corriger par le mouvement tout ce qui est chez l'élève difformité ou faiblesse. Chaque année on mesure le progrès obtenu en ce qui concerne la capacité des poumons et la force des muscles.

Deux corps de logis séparés offrent aux pensionnaires une installation pour ainsi dire familiale. Je remarque, en les visitant, que les salles à manger sont, ainsi que les cuisines, placées aux étages supérieurs pour éviter toute odeur ; le mouvement perpétuel de l'ascenseur empêche que cette disposition offre aucun inconvénient. Les jeunes filles mangent par petites tables de huit. Je cause avec plusieurs d'entre elles, jolies comme toutes les Baltimoriennes ont la réputation de l'être, et d'une vivacité, d'une grâce décidément méridionales. Pas ombre en elles de ce pédantisme un peu hautain que j'ai quelquefois remarqué au Nord. Elles savent aussi mieux tourner un compliment : j'aborde ici le Sud, je sens déjà les affinités qui existent entre cette partie de l'Amérique et la France.

Cependant, malgré les influences religieuses qui ont présidé à la fondation du collège, la liberté personnelle est à peu près aussi grande qu'ailleurs : seulement il y a défense d'aller au théâtre ou au bal, de boire du vin, de jouer aux cartes, mais tous les mois ces demoiselles donnent une soirée sous la direction de la dame chargée des soins de leur ménage, et chacune d'elles a le droit d'inviter un ou plusieurs amis.



Le logement et la nourriture coûtent deux cents dollars par an; l'instruction, cent dollars, non compris les arts d'agrément, plus dix dollars pour l'usage des instrumens de laboratoire. Il va sans dire que seul un collège très richement doté peut donner autant à d'aussi modestes conditions. La belle église méthodiste épiscopale de Baltimore sert de chapelle aux étudiantes, une communication étant établie entre elle et Goucher Hall; le campanile de cette copie plus ou moins fidèle de San Vitale, s'ajoutant à tous ces bâtimens d'architecture lombarde en granit brut, avec toits de tuile rouge, est vraiment d'un bel aspect, solide et sévère. Une école préparatoire, dite école de latin, prospère auprès du collège, sous la même règle.

C'est aussi à Baltimore que se trouve l'excellente école préparatoire de Bryn Mawr qui reçoit des élèves à partir de huit ou neuf ans et les conduit au seuil même du collège. J'y arrive un peu avant que ne commence une conférence sur l'hygiène, et j'admire comme la pratique se joint à la théorie. Ces jeunes externes ont leur piscine de natation; elles prennent des leçons d'escrime et tirent de l'arc. Leurs vacances sont plus longues que chez nous. Aussi me frappent-elles par un air de santé que dans l'avenir un excès d'activité cérébrale ou mondaine fera perdre à quelques-unes. Elles me paraissent en outre, je dois le dire, moins disciplinées que ne le sont les écolières européennes du même âge. Les voyageurs anglais en Amérique ont toujours noté la fatigante exubérance des enfans, habitués à compter comme d'importans personnages; cette remarque prouve que les enfans anglais sont timides et rigoureusement tenus, mais il est certain que l'inévitable individualisme n'attend pas le nombre des années pour s'affirmer chez le petit Américain, chez la petite Américaine surtout. Revenons aux universités vers lesquelles se dirigera impétueusement cette nouvelle génération.

Il y a aujourd'hui sur toute l'étendue des États-Unis (le Sud a depuis le triomphe de l'Union pris une grande part au mouvement éducationnel), 179 collèges de femmes, dans le sens que la langue anglaise donne à ce mot qui n'a rien de commun avec le nom de nos établissemens d'instruction secondaire, — 179 collèges où se confèrent des grades. Ces collèges comptent 24 851 étudiantes et 2 299 professeurs, dont 577 hommes et 1 648 femmes (1). La prédominance des femmes n'abaisse pas le niveau, si j'en crois les meilleurs juges. Ils sont d'avis que souvent dans l'enseignement féminin il y a plus de méthode, ce qui supplée à la

(1) Tous n'ont pas le titre de *professor*; il y a aussi les *teachers* ou *instructors*.

force d'improvisation, à l'espèce de génie personnel qui assure la supériorité du professeur homme. Du reste aucun esprit de rivalité malveillante n'existe jusqu'ici entre les professeurs des deux sexes, ce qui s'explique d'un mot : la voie n'est pas encombrée ; le chiffre total ci-dessus l'atteste. Bon nombre de professeurs de collège sont obligés d'ajouter à leur besogne, écrasante déjà, le soin des cours préparatoires, et la foule des aspirantes aux hautes études augmente toujours.

Cet assaut passionné donné à l'arbre de science pénètre d'humiliation les Françaises quand il leur arrive d'en être témoins. Combien d'entre nous sauraient ce qu'il faut pour se présenter au collège ? Tout au plus nous rattrapons-nous sur l'histoire : les Américaines, et aussi beaucoup d'Américains, m'ont paru la connaître fort mal, pour peu qu'on sorte de l'histoire de leur pays et de l'histoire d'Angleterre, qui s'y rattache directement. Que notre amour-propre cependant se rassure : je suis disposée à croire que la conscience même du peu que nous savons est à sa manière une espèce de supériorité. Un professeur distingué, causant avec moi de ces questions, me l'a fait entendre : « Oui, l'éducation de nos femmes embrasse beaucoup plus de matières que la vôtre, elle n'en embrasse que trop ; c'est une grande esquisse sans ombres ni détails. Elles sont certes plus fortes en mathématiques, là-dessus il n'y a pas de discussion, et elles apprennent les langues mortes ; mais je doute que dans la majorité des cas elles en tirent grand profit, sauf pour réussir aux examens. Ici nous devons nous mettre, hélas ! à la portée d'une certaine médiocrité sûre d'elle-même qui croit qu'il n'y a rien au delà de ce qu'elle peut comprendre. Une Américaine sans prétentions arrogantes est la première d'entre les femmes, mais il faut aujourd'hui les passer au crible pour en trouver qui ne prétendent pas à tout. »

Il est très rare, je le reconnais, qu'un Américain s'exprime aussi franchement sur le compte de ses savantes compatriotes. Tout au plus quelques-uns diront-ils, en parlant de cette rage de culture : « C'est un moment de transition parfois défavorable à la vie de famille ; mais qui sait si, après les tâtonnemens inévitables, nous n'en profiterons pas ? Qui sait s'il ne sortira pas de là une femme plus parfaite que celle du passé ? »

On ne devine jamais au juste ce qui se cache derrière le demi-sourire humoristique d'un Américain ; ces mots que j'ai aussi retenus semblaient impliquer cependant un regret et une menace :

— Tout marche très vite pour les femmes. Il y a quinze ans,

le collège, en ce qui les concerne, était attaqué comme l'est aujourd'hui leur droit au suffrage. Eh bien, il fonctionne après tout à merveille. Espérons seulement qu'elles n'iront pas trop loin, dans leur intérêt même; peut-être finiraient-elles par être si fortes et si bien armées que nous n'aurions plus de raisons pour nous montrer envers elles chevaleresques, puisque votre politesse française nous décerne cette épithète flatteuse. Et le jour où nous cesserons de les protéger, elles s'apercevront sans aucun doute que, tout en ayant obtenu grades universitaires et droits politiques, elles sont plus embarrassées qu'auparavant. »

Ce sont là des demi-critiques bien anodines, mais je ne nommerais pour rien au monde ceux de la bouche de qui elles sont tombées, ne voulant pas que ces imprudens soient déchirés par les Ménades. C'est de l'Amérique qu'on peut dire avec vérité : « Il est défendu d'y frapper la femme, même avec une fleur. » Quand à deux ou trois reprises j'ai osé exprimer mon étonnement au sujet de la liberté qui règne dans les collèges, les hommes sans exception m'ont toujours répondu sèchement qu'à l'âge qu'elles ont atteint, seize ou dix-sept ans tout au moins, avant d'aborder la vie universitaire, elles doivent savoir se conduire.

Sur le péril des intimités de femmes nouées pendant quatre années de contact assidu et parfois continuées toute la vie, si étroites que rien ne ressemble davantage à la parfaite intelligence d'un bon ménage, je n'ai jamais été comprise. La surveillance, les restrictions que les couvens ou pensions de notre vieux monde jugent nécessaires seraient, dans les collèges du nouveau, une insulte gratuite. La tenue irréprochable qui distingue l'étudiante en classe, elle la conserve dans tous les détails de sa vie; douter de cela serait douter des bienfaits de tout le système d'éducation qui régit l'Amérique et qui est fondé sur le respect de soi-même. En aucun pays il n'y a plus d'esprit de corps entre les femmes; en aucun pays les amitiés particulières ne sont plus nobles et plus dévouées. On me le dit et je le crois, j'en ai eu maintes fois la preuve; il serait certes à désirer que la même solidarité existât entre Françaises à tous les rangs de la société. Mais la médaille à son revers, et il est impossible de ne pas s'en apercevoir quelquefois.

## II. — LA CO-ÉDUCATION. GALESBURG

Nous avons encore à faire connaissance avec les collèges où règne le système de la co-éducation, bien plus étrange à nos yeux que tout le reste. C'est dans l'Ouest presque exclusive-

ment qu'il faut aller les chercher. Un homme très haut placé dans l'Instruction publique m'a parlé avec éloge des résultats qu'obtient du commencement à la fin des études cette co-éducation qui a été récemment en France, où, bien entendu, il serait impossible de l'établir sans un complet remaniement des usages et des mœurs, l'objet de tant de débats passionnés. M. W. T. Harris, *commissioner of education* à Washington, — il me permettra de le nommer, — croit que le fait de vivre ensemble depuis l'âge le plus tendre, au Kindergarten et à l'école primaire, empêche les garçons et les filles d'être aussi sensibles à l'attrait du sexe. Il a remarqué que l'émulation établie entre eux habitue les jeunes filles, qui très souvent marchent en avant, à faire peu de cas des imbéciles, fussent-ils bien tournés. De plus, elles peuvent avoir au collège des frères qui les protègent, et ce sont tout de bon des sentimens fraternels qu'éprouvent pour elles la plupart de leurs camarades, cette camaraderie ayant toujours existé, les transformations de l'âge étant venues pour eux insensiblement. Détail important, M. Harris m'affirma que, si quelques incartades de conduite avaient pu être relevées accidentellement dans les écoles de filles, elles étaient sans exemple dans les écoles mixtes : les premières permettent apparemment beaucoup plus d'abandon ; les secondes imposent du côté féminin une réserve qui n'a d'égale que la timidité respectueuse de l'autre sexe, habitué comme il ne l'est pas ailleurs à compter avec la valeur intellectuelle de la femme. Sur ces questions il m'est impossible d'avoir une opinion personnelle ; j'ai constaté seulement que dans les grandes villes de l'Est on partageait jusqu'à un certain point nos préventions européennes. A Chicago, je n'ai guère vu que l'extérieur de la somptueuse Université fondée sous l'impulsion de l'Église baptiste, et elle m'a paru trop neuve pour être encore tout à fait vénérable, si excellemment équipée qu'elle soit par tous les moyens que procure l'argent. Peut-être le récit d'une semaine ou deux passées dans un collège de la Prairie, celui de Galesburg, fera-t-il mieux comprendre à mes lecteurs ce que peut être, sous sa forme la plus intéressante, la co-éducation. La physionomie du collège est inséparable dans ma mémoire de celle de la petite ville et de ses habitans. Je transcrirai donc ici quelques fragmens du journal que je remplissais alors chaque soir.

Cinq heures de voyage environ de Chicago à Galesburg. — Je suis reçue dans la maison d'un des professeurs du collège, qui, comme tous les Américains, est fidèle au principe « Les amis de nos amis sont nos amis. » Riches ou pauvres, ils vous offrent, sous

ce prétexte, de partager leur vie de famille aussi facilement que nous invitons à diner.

Simple maison de bois : elle est posée presque à l'extrémité de la ville. La barrière qui l'entoure donne sur la rue qui conduit au collège, une route plantée d'érables avec des trottoirs en planches, des deux côtés. Trois ou quatre pièces au rez-de-chaussée, autant au premier étage un peu mansardé, rien de plus ; mais cet intérieur modeste suggère au premier aspect des idées d'ordre, de minutieuse propreté, de studieux recueillement. Sur les parois de la salle à manger se détache l'Oraison dominicale en caractères ornés. Le cabinet de travail est garni de livres, qui débordent par toute la maison. Dans le petit parloir point de glaces, des meubles très simples, des photographies de famille, de bonnes gravures, des fleurs, — une dignité singulière partout répandue. C'est là le cadre d'une des figures les plus énergiques et les plus nobles que j'aie vues, celle d'un vieillard robuste comme un jeune homme, d'un savant désintéressé, dont la carrière laborieusement remplie a été consacrée d'un bout à l'autre, malgré ce que pouvait lui conseiller l'ambition, au même collège ; il en est un des piliers pour ainsi dire. Auprès de lui, sa femme, délicate et timide, dont le visage porte encore les traces d'une de ces beautés éthérées comme on en rencontre, finement gravées, dans les « livres de beauté » anglais. A la façon dont la maison est menée, avec l'aide d'une seule petite négresse, je vois qu'il existe des ménagères dans l'Ouest. Le professeur tient aux idées d'autrefois : nulle part, autant que dans cet intérieur, je n'ai rencontré, telle que je me l'imaginais, la famille puritaine. Le mari, le père, est encore maître ici, et maître tyrannique ; la femme plie avec une grâce et une douceur qui ne sont pas spécialement américaines ; la jeune fille est respectueuse et réservée. Elle a pourtant beaucoup de culture, attestée par ses brevets, enseigne elle-même au collège, et a entrepris avec des amies ce que ses parens n'ont jamais fait pour leur part, un voyage en Europe, après lequel sa vie de retraite et de travail ne lui a pas paru plus dure. Tout se fabrique à la maison ; il va sans dire qu'elle et sa mère y mettent la main. Table abondante et simple ; tempérance non pas seulement prêchée, mais pratiquée à la lettre sous le rapport des boissons fermentées. Le père bénit à voix haute chaque repas.

La fondation de Knox-College à Galesburg, telle qu'on me la raconte, présente des traits uniques. Une troupe de pionniers patriotes et chrétiens en posèrent les bases. Leur but déclaré fut de créer un collège qui fournirait des recrues bien préparées au ministère évangélique et qui ferait des femmes les dignes éducatrices

de la génération future. Le 7 janvier 1836, un meeting eut lieu à Whitesboro (État de New York); on y vota une somme de 20 000 dollars, qui payèrent 15 000 acres de terre dont la vente représenta la première donation faite au collège, et au printemps de cette même année les colons, conduits par le Révérend George Gale, promoteur du projet et chef de la colonie à laquelle il donna son nom, se dirigea vers la Prairie. A l'automne, trente familles, composant un noyau homogène sorti des Pères pèlerins d'autrefois, s'étaient déjà construit de rudes cabanes sur l'emplacement de ce qui devait devenir la ville. En 1837, une charte fut obtenue pour l'établissement du collège, et à la fin de 1838 ce collège s'ouvrit avec une quarantaine d'étudiants. Il y en a 600 aujourd'hui. Les bâtimens actuels ne furent achevés qu'en 1837, et la même année vit s'élever un séminaire où logent les jeunes filles. Depuis, un gymnase et un observatoire ont été créés et en 1890, la pierre angulaire de l'édifice qu'on appelle Alumni-Hall fut posée par le président Harrison avec des paroles qui restent dans toutes les mémoires : « Nous renouvelons la dédicace de cette institution, consacrée déjà à la vérité, à la pureté, à la loyauté et à l'amour de Dieu. » — Le collège a eu des bienfaiteurs intelligens et zélés; l'un d'eux, M. Hitchcock, fit don au collège de toute la partie de la fortune qu'il laissait dont sa veuve n'aurait pas besoin, et Mrs Hitchcock, par une générosité égale, renonça aux avantages que lui eût accordés la loi pour que les intentions de son mari fussent remplies : elle est venue habiter un cottage à Galesburg.

Visite matinale à l'Alumni-Hall. — Le bâtiment, de style roman mitigé, brique et grès rouge, a fort belle apparence. Près de mille personnes peuvent tenir dans son *auditorium*, qui chaque jour sert de chapelle. Une prière en commun réunit tout le collège, et à tour de rôle les professeurs lisent la Bible, puis font une courte instruction. J'entends le professeur de littérature anglaise parler sur « la comparaison » à propos de la paille et de la poutre de l'Évangile. Cette habitude n'existe pas dans les Universités de l'État; elle me paraît contribuer pour une bonne part à l'atmosphère morale de Galesburg.

Nous visitons la ville, tout à fait charmante avec ses avenues ombreuses et ses verdoyans boulevards. Elle couvre une vaste étendue, les arbres, les jardins y tenant beaucoup de place. Des arbres verts entourent les bâtimens principaux. Il y a quelques rues commerçantes, mais elles sont d'une activité tranquille, comme il convient à une ville pour qui le trafic est chose secondaire, qui ne

s'est jamais souciée que de religion et de science. Le quartier élégant est rempli de très jolies maisons bourgeoises, la plupart en bois peint, mais, affectant tous les styles ; des marges de gazon les encadrent : on les dirait dispersées sur une pelouse. La ville entière est scrupuleusement propre, avec ces *sidewalks*, fort laids d'ailleurs, qui partout en Amérique, sur les routes, dans les parcs publics, autour des maisons permettent d'éviter la poussière ou la boue, selon la saison. Quelques rues ont un pavage en brique perfectionné. Les intérieurs, entrevus derrière les bow-windows garnis de fleurs, sont d'une agréable intimité. Nous atteignons un faubourg formé de maisonnettes peintes en couleurs claires, bien vernies, semblables à des jouets tout neufs : c'est le quartier suédois. Ces braves gens forment une partie assez importante de la population et s'enrichissent vite par leur industrie.

Vaste terrain de manœuvres pour les trois compagnies que commande un officier de l'armée des États-Unis délégué comme professeur de science et de tactique militaire. Le service est obligatoire, chaque étudiant étant tenu de se procurer un uniforme.

Églises nombreuses, qui représentent toutes les sectes protestantes, et aussi, à l'état de minime fraction, le culte catholique. Ce sont les efforts et les sacrifices des deux églises congrégationaliste et presbytérienne qui ont fondé le collège : leur influence domine donc dans son conseil d'administration, mais sans aucune étroitesse. Un véritable esprit chrétien est seul exigé comme base fondamentale et indispensable de l'éducation à Knox ; les étudiants doivent fréquenter le dimanche leurs églises respectives.

J'assiste à la classe de latin, faite par une jeune fille au visage expressif et résolu, qui paraît exercer sur ses élèves un grand ascendant : il y a autour d'elle à peu près autant de garçons que de filles. Quoique aucun règlement ne l'exige, les deux sexes se séparent et occupent chacun l'un des côtés de la chambre : les filles sont généralement plus avancées ; elles sourient avec un peu de malice à chaque bévue des garçons, qui eux non plus ne paraissent pas fâchés de les prendre en faute ; aucune coquetterie d'un côté, aucune galanterie de l'autre. Je remarque le teint hâlé, la mine rustique de plusieurs des étudiants, des hommes faits : leurs bonnes figures expriment à la fois l'énergie et la candeur ; on m'apprend qu'ils viennent de parties reculées de l'Ouest et qu'avant d'entrer au collège ils ont gagné l'argent nécessaire en travaillant de leurs mains. Le directeur d'un important *magazine* ne disait-il pas un jour, en voyageant avec moi : — « Toute cette campagne, je l'ai parcourue autrefois à pied, un ballot de mar-

chandises sur l'épaule pendant les vacances, et cela des années de suite, pour payer mon collègue. On m'appelait l'honnête petit colporteur ». — Et je voyais que cette épithète resterait toujours parmi celles qui l'avaient le plus flatté, quoiqu'il eût atteint depuis à de grands succès. Nombre d'élèves à Knox-College sont de la même étoffe solide; il arrive que ces retardataires donnent par la suite des talens supérieurs et vraiment personnels. On m'en montre plusieurs qui, durant l'exposition de Chicago, ont sans aucune mauvaise honte employé les deux mois et demi dont ils pouvaient disposer à servir dans les restaurants de la foire et à pousser les petites voitures. Maintenant les voici plongés dans l'*Énéide*. L'influence bienveillante et gaie des jeunes filles sur cette catégorie de campagnards est des plus heureuses. Le coup de fouet de l'émulation les excite; ils ont honte de se laisser distancer par leurs frères camarades, et en outre la bonté féminine les polit presque à leur insu.

Si le professeur qui fait avec une verve et une clarté remarquables la leçon de chimie n'interrogeait de préférence devant moi les étudiantes pour montrer ce qu'elles savent à une étrangère (très incapable d'en juger), je crois que les garçons reprendraient peut-être ici l'avantage. Mais nous avons sur ce chapitre des opinions préconçues auxquelles les aptitudes des Américaines pour les sciences donnent tort apparemment.

... Invitée dans plusieurs maisons de la ville, où je trouve la meilleure compagnie, des femmes simples et instruites à la fois, causant de tout, interrogeant avec intelligence. Évidemment le contact du collège est un stimulant perpétuel, et la société des professeurs une précieuse ressource. Quelques-unes ont voyagé, mais elles ne sont pas possédées par le besoin fiévreux de déplacement que j'ai remarqué ailleurs; aucune trace de prétention, non plus, — ce qui repose. La diversité des dénominations de croyances dans cette petite ville si religieuse en bloc est curieuse. Un certain lunch me réunit à une demi-douzaine de dames fort liées entre elles, bien qu'appartenant à des églises différentes. J'ai en face de moi une baptiste, et à mes côtés une aimable universaliste, dont la religion me plaît, puisqu'elle lui permet d'être sûre de mon salut éternel comme du sien. Les universalistes ne damnent personne.

Je continue à suivre les cours faits au collège par des femmes. Elles n'occupent que le rang secondaire d'*instructors*; Knox-College maintient la suprématie de ses professeurs avec un soin



jaloux, se piquant de posséder un corps enseignant tel qu'on en trouverait difficilement l'égal dans tout l'Ouest.

Les leçons de français m'attirent. En ce moment les élèves lisent, traduisent et expliquent le théâtre de Victor Hugo. Ils en sont à *Hernani*, et rien n'est plus drôle que l'accent donné à ces grands vers impétueux, à ces noms espagnols à nonnés, écorchés. Mais ils comprennent, ils comprennent même assez, je crois, pour trouver le caractère de *Hernani* celui d'un fou. Je leur procure une satisfaction réelle en leur disant que même en France ses sentimens paraissent un peu exagérés. Il y a là, parmi ceux que met évidemment sur le gril la scène épineuse des portraits, quelques-uns de ces beaux garçons hâlés, naïfs et solides dont j'ai déjà parlé, de jeunes géans venus de fermes lointaines et qui ont quitté la charrue pour les livres. L'un d'eux m'aborde avec hésitation et me demande d'un ton de curiosité passionnée s'il est vrai que l'admiration baisse en France pour un aussi grand homme que Napoléon. Enhardi par ma réponse, il m'exprime ensuite sa conviction, partagée par beaucoup d'autres, qu'un soldat obscur a été fusillé à la place du maréchal Ney, et que celui-ci a pu se réfugier en Amérique. Les questions des jeunes filles roulent sur des sujets beaucoup plus personnels : ce qu'elles veulent savoir, c'est si l'instruction des femmes en France fait quelques progrès ; si nous sommes toujours enfermées dans des couvens ; si vraiment la co-éducation n'existe pas chez nous !

Une très gracieuse personne professe, avec l'élocution, le système Delsarte, qui développe de beaux gestes et de belles attitudes prises facilement par les demoiselles, imitées avec une attention et une lourdeur tout à fait amusantes à observer par les garçons.

Je tombe un matin dans la classe qui rassemble cinq ou six hommes devant la chaire d'une jeune fille. Il est question d'histoire contemporaine et politique, de la constitution des États-Unis. Elle paraît très gentiment embarrassée de sa tâche et dirige la conversation pour ainsi dire avec le tact d'une maîtresse de maison intelligente, encourageant la discussion de sujets sérieux plus encore qu'elle ne s'y mêle.

Souper au séminaire. Les étudiantes qui ne sont pas de la ville y résident en foule. Autour de la table se trouvent des professeurs, hommes et femmes, plus quelques dames invitées. La salle à manger où nous sommes communicative avec une autre beaucoup plus grande où les pensionnaires ont pris place par groupes de six ou huit à de petites tables séparées. La principale

préside ; un petit nombre d'étudiants viennent du dehors prendre leur repas avec les jeunes filles. Après souper, dans le beau grand salon, toutes les élèves du séminaire me sont présentées les unes après les autres. C'est un long défilé de types très variés, souvent fort agréables à voir : elles arrivent de tous les coins des États-Unis, du Kansas, du Colorado, de la Californie, du Texas, que sais-je ? On me dit, en même temps que leurs noms, leur pays d'origine : plusieurs viennent d'Utah, de la cité du Lac-Salé ; je tressaille, me croyant devant des Mormones, et elles de rire, m'expliquant que leurs parens sont « Gentils ». Du reste les Mormons ont depuis peu renoncé à la polygamie, qui leur créait de trop gros embarras. La soirée se termine par un concert : orchestre bien dirigé. On joue en mon honneur des morceaux de *Carmen*.

Je suis engagée à passer l'après-midi dans une grande ferme des environs. Le nom de ferme est donné en Amérique à toutes les propriétés rurales. Par surcroît d'hospitalité le fermier propriétaire vient me chercher lui-même dans son buggy. Emportés par deux excellens chevaux, nous roulons à travers la Prairie, en respirant à pleins poumons un air doux et comme velouté qui, avant les bises hivernales, accompagne la saison exquise si bien nommée été indien.

Le paysage dans sa monotonie est nouveau pour moi, qui n'ai jamais vu de steppes : c'est l'immense Prairie, roulant de petites vagues courtes et coupée seulement par des *fences*, barrières tantôt droites et tantôt en zigzags qui, dans toute l'Amérique, séparent les champs et retiennent les troupeaux. Leur coloration argentée, celle que prend le sapin en vieillissant, s'harmonise bien avec le ton brunâtre du sol. La récolte du maïs est faite ; il n'en reste que les tiges et les longues feuilles réunies en meules pour le bétail. A la place qu'occupaient çà et là des bois abattus pourrissent en longs alignemens bizarres les souches, qu'on ne prend pas la peine de déraciner. C'est aussi l'un des traits généraux du paysage américain, ces chicots qui hérissent rudement la plaine nouvellement défrichée. La ferme vers laquelle nous nous dirigeons est située au milieu de 3 000 acres de culture et de prairie. Nous nous arrêtons devant une maison de bois, bâtie sur le plan habituel, avec le *stoop*, le perron mobile qui y accède et les indispensables *sidewalks*.

La maîtresse de céans vient à notre rencontre. Rien dans son accueil ne trahit l'ombre de cérémonie provinciale. Elle nous introduit dans un salon meublé de crin noir, et l'entretien s'en-

gage tout de suite sur des sujets intéressans. Nous sommes avertis que deux jours plus tôt la ferme nous aurait offert un spectacle curieux : des conducteurs de bestiaux, venus du pays des Mormons, s'y étaient arrêtés avec 80 000 moutons qu'ils conduisaient au marché de Chicago. Cette troupe bêlante assiégeait la maison avec un bruit d'émeute. Aujourd'hui nous ne rencontrerons que les élèves de l'endroit, chevaux et vaches, clairsemés sur l'énorme étendue.

Vers une heure, le dîner est servi; un dîner purement américain : soupe aux huîtres conservées, viandes rôties, fricassée de grains de maïs, céleri cru, gâteau de rhubarbe, raisin du terroir, qui a goût de cassis, noix d'*hickory*, thé ou café en guise de boisson. Deux jeunes filles servent à table; elles me sont présentées comme les enfans de la maison. Il faut bien qu'elles se prêtent aux travaux du ménage pendant une de ces crises domestiques si fréquentes dans l'Ouest et un peu partout. Le refus que font les employés irlandais et suédois de manger à la même table que les nègres complique encore les difficultés. Force est donc de s'aider soi-même. La besogne matérielle dont s'acquittent ces demoiselles ne les empêche pas du reste d'aller tous les jours à l'école en ville; elles conduisent elles-mêmes leur petite voiture. Je découvre, tout en causant, que la vie d'une femme d'agriculteur est passablement sévère en Amérique, où les exploitations rurales sont à de grandes distances les unes des autres et se font sur une si vaste échelle qu'il n'y a pas de menus détails à surveiller. Aucune distraction, aucun voisinage. Mais l'hiver, à Galesburg, la fermière trouve des dédommagemens: elle fait partie d'un club littéraire; toutes les dames y sont enrôlées; par conséquent on a la ressource de faire l'été beaucoup de lectures qui se rapportent aux sujets proposés pour les séances à venir. Je m'informe de ces sujets, on m'en cite quelques-uns : troubadours et trouvères (les langues romanes sont en grand honneur aux États-Unis, et bien des gens qui ne parlent pas couramment le français s'extasient sur notre vieille littérature provençale); influence des salons au xvii<sup>e</sup> siècle; les femmes françaises dans la politique; origine de l'art grec, etc. Croirait-on à un pareil intérêt porté aux choses du vieux monde dans un village de la Prairie, car une ville de 18 000 âmes n'est guère qu'un village aux États-Unis? mais ce village-là très certainement a une âme supérieure en qualité à celle de beaucoup de grandes villes.

L'un des convives raconte qu'il est allé dernièrement visiter le territoire indien qui s'étend entre le Missouri et le Texas. Là le gouvernement ayant acheté des terres aux Indiens, les con-

cède à qui les atteindra le premier. Il s'ensuit que des pays environnans arrive une trombe de chevaux lancés à toute vitesse par leurs cavaliers. Le narrateur nous montre des photographies instantanées qui donnent l'idée de la course, favorisée par un paysage plat, et de la victoire remportée bride abattue. On voit aussi le vainqueur se reposer, assis par terre, dans la récente jouissance de son bien, propriétaire pour la première fois de sa vie, d'ailleurs à moitié mort de faim et de fatigue; puis la ville en formation : des tentes éparses; le commerce qui commence à poindre, représenté par un magasin en planches. Pour rencontrer ces mœurs-là, il n'est pas après tout nécessaire d'aller extrêmement loin de l'Illinois, où nous sommes. Jadis, ici même, on a trouvé des sépultures indiennes, squelettes reposant dans les plus hautes branches des arbres. Une discussion s'élève sur les Indiens, que quelques-uns jugent perfectibles dans les arts de la civilisation, notamment dans l'agriculture, tandis que d'autres les déclarent capables de tout, sauf de travailler. Les travailleurs occupés sur la propriété sont tous Suédois, honnêtes et laborieux par conséquent. Je vois leurs maisonnettes éparpillées sous bois et dans la plaine. Ils fauchent, moissonnent, battent le grain, avec l'aide des engins les plus perfectionnés; rien de pittoresque dans tout cela. Le teint bruni du maître atteste qu'il les surveille de près et que sa propre tâche est rude. Il se moque gaiment des phrases toutes faites sur les délices de la vie rurale et de tout ce que le prétendu bonheur de l'homme des champs a pu inspirer de suave aux poètes antiques et modernes : « Virgile n'était pas venu en Amérique, » dit-il pour conclure.

Ces dames parlent de Paris, où les deux fraîches Hébés qui à table nous versaient du thé, iront achever leur éducation; je n'ose leur dire qu'elles y trouveront difficilement autant de ressources qu'à Galesburg. On ne nous propose pas le tour du propriétaire, inévitable en Europe. Les campagnes de l'Ouest n'en sont pas encore aux allées arrangées pour la promenade. On marche par nécessité sur des routes qui mènent à un but pratique: nos petits sentiers herbus, qui demandent à être foulés par de longues générations de gens que rien ne presse, viendront plus tard.

Vers l'heure où le soleil se couche, je remonte dans le buggy du haut duquel j'assiste à un de ces couchers de soleil qui incendient superbement le ciel au-dessus de la prairie sans limites. La plus jeune fille de nos hôtes, une belle enfant de neuf ans, saute à cheval, sans se soucier de sa robe courte, sans même prendre un chapeau, et nous accompagne jusqu'au tournant de la route, où elle s'arrête. Longtemps je regarde de loin la figure de la pe-

tite amazone aux cheveux flottans se détacher en noir sur le fond de pourpre, et j'éprouve ce sentiment triste et doux qui m'est revenu plus d'une fois pendant mon long voyage rempli de nouveaux visages et de sites nouveaux, le sentiment de rompre un lien à peine formé, de quitter trop vite des gens ou des choses que j'étais bien près d'aimer, que je ne reverrai plus.

Autre promenade jusqu'à Knoxville dans un paysage plus beau, l'immense mer de la prairie étant plus *rolling*, plus houleuse. On me fait remarquer que partout où existent des bois un *creek* coule sous le feuillage qui accompagne et révèle ses sinuosités. En cette saison d'automne les *creeks* sont de simples ruisseaux, mais l'hiver ils débordent jusque sur les routes. Quelquefois l'éternelle *fence* est remplacée par des haies où l'orange osage se suspend pareille à un gros peloton de laine verte qui jaunira bientôt. Entre les bouquets de chênes et d'érables apparaît de temps en temps une maison de bois peint, une ferme, puis on franchit de longs espaces sans voir autre chose qu'une grange isolée au bord du chemin, ou encore une espèce de grande cabane toute seule aussi derrière sa palissade. J'en reverrai de semblables partout de deux milles en deux milles. C'est une école soutenue par les fermiers du voisinage qui, loin des villes, n'ont que ce moyen de faire instruire leurs enfans.

Knoxville, petite ville morte, quoiqu'elle ne soit pas vieille de beaucoup plus d'un demi-siècle, s'obstine à garder l'air important avec les deux ou trois édifices prétentieux, à frontons triangulaires, qui décorent sa place principale. L'un d'eux logea naguère le tribunal transporté depuis à Galesburg. La lutte fut vive entre les deux villes et les habitans de Galesburg vous diront pourquoi elle s'est terminée à leur avantage : Knoxville était peuplée à l'origine de gens du Sud, tandis que sa rivale a été fondée par des puritains du Nord; ce fut, à les en croire, le triomphe inévitable de toutes les qualités qui recommandent une forte race. Le fait d'être située sur la ligne principale des deux plus grands chemins de fer de l'Ouest, le Burlington et le Santa Fé, qui permettent d'y arriver de toutes les parties du pays, ne nuit peut-être par non plus à Galesburg. Quoi qu'il en soit, Knoxville sommeille à l'ombre de ses grands arbres, blanche et nette, avec de larges rues plantées et une magnifique école de garçons fondée par l'église épiscopale. Sous le même patronage s'est élevé à peu de distance, dans la campagne, un non moins monumental Institut de jeunes filles. Sainte-Mary, c'est son nom, me ferait penser à un couvent d'Europe, si le hasard ne m'y amenait à

l'heure de la récréation qui suit le goûter. Toutes les pensionnaires sont sur la route, à pied ou en voiture, conduisant elles-mêmes, croquant des pommes, toutes très gaies, très élégantes et beaucoup plus mondaines assurément que ne le sont les élèves du collège mixte. Non loin de là se dresse une maison des pauvres qui a plutôt l'aspect d'un bel hôtel que d'un asile de mendicité. Tous les âges s'y trouvent réunis, et des concessions vraiment humaines sont faites à la vie de famille, puisqu'on me parle d'une veuve qui vient d'y être admise avec ses trois jeunes enfans.

Nous traversons la voie ferrée dont, selon l'usage, aucune barrière ne défend l'accès à qui veut se faire écraser, et nous rentrons à Galesburg par des chemins charmans qui longent les bois. Un buggy croise le nôtre portant un jeune homme et une jeune fille. Je demande au professeur qui me conduit si ce sont des fiancés.

— Ils pourront le devenir, me répond-il, mais pas nécessairement.

Et je vois que cet homme austère comprend, approuve qu'il en soit ainsi. Sur ce point il est de l'avis de tous les pères de famille que j'ai rencontrés à New-York et ailleurs, trouvant tout simple que leur fille monte à cheval, aille et vienne accompagnée par un ami. Je ne sais pourtant si sa tolérance égalerait celle de beaucoup d'autres au cas où dans sa propre famille on s'aviserait de passer de la théorie à la pratique.

Intéressante découverte : les amis qui m'accordent une hospitalité si cordiale descendent de Barbara Heck, la mère du méthodisme dans le Nouveau Monde ; j'apprends en même temps comment l'établissement de cette secte en Amérique se rattacha aux conquêtes de Louis XIV. Les Allemands chassés du Palatinat étaient allés chercher protection sous le drapeau anglais, auprès des lignes de Marlborough, et des concessions de terrain leur avaient été accordées en Irlande ; c'étaient par excellence d'honnêtes gens, très portés aux idées religieuses. La doctrine wesleyenne du témoignage de l'esprit tomba dans leurs âmes bien préparées à la recevoir ; ils s'embarquèrent en 1760 à Limerick, non pas pour fuir la pauvreté, mais pour aller à la recherche d'une terre promise, selon les paroles de la Bible que ceux qui « naviguent sur les grandes eaux voient dans leurs profondeurs l'œuvre de Dieu et ses merveilles. » Parmi eux était une jeune femme tout récemment mariée qui fut leur guide et leur soutien à travers les vicissitudes de l'exil. Débarqués à New York, ils y perdirent peu à peu leur première ferveur. Barbara leur fit honte de ce relâchement ; appuyée sur sa vieille Bible allemande, elle osait tout. La passion du jeu par exemple ayant gagné la petite colonie,

elle entra dans le tripot, s'empara des cartes, les brûla sur-le-champ et convertit les joueurs. L'ascendant qu'elle exerçait sur son peuple était celui d'une nouvelle Déborah. Les méthodistes n'avaient point d'église, elle résolut d'en fonder une. Le service s'organisa grâce à elle, dans la maison d'un de ses cousins, Philip Embury, qu'elle avait électrisé par son exemple. Toute la semaine elle travaillait à gagner le pain quotidien, pour apporter ensuite la nourriture spirituelle à une foule toujours grossissante.

Il y a trois églises méthodistes à New-York, sans compter les églises nègres, et l'une d'elles est sur l'emplacement de la pauvre maison de Philip Embury. Quand Barbara Heck mourut très vieille, au Canada, après avoir semé dans ce pays ses croyances religieuses, elle déclara n'avoir jamais perdu vingt-quatre heures de suite le sentiment de son union intime avec Dieu, *the evidence of acceptance with God*, depuis l'âge de dix-huit ans, époque de ce qu'elle appelait sa conversion, parce qu'alors seulement l'esprit lui avait parlé. Je dis aux arrière-petits-enfans de Barbara, qui sont *congrégationalistes*, combien je m'étonne qu'ils aient abandonné l'église fondée par une pareille aïeule. Ils me répondent qu'on passe d'une secte protestante à une autre plus facilement que nous ne pensons, vu qu'il n'existe guère entre elles que des différences administratives. Elles communient toutes ensemble, sauf les baptistes. Ceux-ci se tiennent à l'écart.

Plus j'habite Galesburg, plus j'ai le sentiment de sa ressemblance avec quelque petite ville universitaire d'Allemagne, telles qu'elles étaient avant l'annexion à la Prusse. C'est la même simplicité, la même vénération pour la science et pour ses représentants, les mêmes mœurs patriarcales. L'esprit allemand, dont témoigne une connaissance générale de la langue, prévaut ici du reste comme dans beaucoup d'autres villes américaines : résultat de l'immigration, du séjour plus ou moins prolongé qu'ont fait les professeurs en Allemagne et aussi de ce prestige qui s'attache aux victorieux vus de loin. Le grand nombre ne parle pas français, si quelques-uns se rappellent avec enchantement un rapide passage à Paris.

La présence des professeurs, de leurs mères et de leurs femmes donne un charme sérieux que je goûte infiniment à une ou deux soirées tout intimes. Plus mondain que ses collègues est le lieutenant-instructeur, dont l'uniforme apporte une note gaie dans cette symphonie grise et noire.

Mes questions portent toujours sur le système de la co-éducation avec ses avantages et ses dangers. La jolie femme du président me répond :

— Nous ne pouvons pas, mon mari et moi, vous en dire du mal, puisque nous nous sommes rencontrés et aimés au collège.

La fille aînée de mon hôte s'est mariée de la même façon, après avoir conquis tous ses diplômes.

Oui, beaucoup de mariages se décident au collège; est-ce un mal? Vaut-il mieux se rencontrer dans le monde, en pleine frivolité? Ne se connaît-on pas beaucoup mieux et sous des aspects plus intéressans lorsque pendant des années on étudie ensemble?

— Mais ce sont des mariages prématurés.

— Non pas, ils n'ont lieu que quand la situation de l'homme est faite. La constance des deux parties est souvent mise à longue épreuve.

— Et l'amour ne vous distrait pas du travail?

Cette réflexion bien française fait sourire. Un Américain ne pense à la femme qu'après avoir pensé à ses devoirs sérieux et d'abord aux moyens de faire vivre cette femme. L'exemple du très jeune président de Knox, qui a remplacé depuis peu un homme universellement estimé que son âge forçait au repos relatif, l'exemple brillant, presque unique d'une situation si considérable atteinte à trente ans, prouve que des fiançailles au collège n'empêchent pas les grands efforts et les grands succès.

On me demande si j'ai rien vu, soit au collège, soit en ville, qui m'ait fait pressentir aucun des inconvéniens dont je parle. Assurément non. Eh bien, c'est qu'il n'y a rien! L'atmosphère de Knox est claire et saine. Chacun respecte la dignité de chacun sans l'intervention de réglemens rigoureux. Les nouveaux venus sentent cela très vite, ils comprennent ce qu'on attend d'eux et tout naturellement s'y conforment.

On me parle des hommes distingués que Knox-College a fournis dans des départemens divers : les ministres de l'Évangile et les professeurs dominant, c'est-à-dire les gens qui font le moins de cas des jouissances matérielles de ce monde, qui tiennent le plus à la vie de l'esprit.

Ma conclusion, après avoir tout écouté, est que le système ne réussirait pas dans une ville plus grande, où ne pourrait s'exercer une police morale incessante, où les influences religieuses seraient moins directes, où il y aurait des tentations ou seulement des distractions. Les mœurs encore primitives de l'Ouest permettent la réalisation de ce qui serait ailleurs une utopie. Beaucoup d'autres collèges y existent fondés sur les mêmes bases que celui de Knox, et ceci atteste une droiture d'âme, des vertus fraîches et robustes auxquelles il m'a semblé que l'Amérique plus complètement européenisée de l'Est ne rendait pas assez justice. Des



deux côtés, à l'Ouest comme à l'Est, il y a des préjugés, faute de se bien connaître. Un intransigeant de la Prairie ne m'a-t-il pas écrit l'autre jour : — « Revenez-nous et restez plus longtemps. Comme dit ma mère à ses invitées : Au revoir, apportez votre tricot ! — Ce qui m'a plu dans votre première visite, c'a été votre détermination de regarder le peuple d'Amérique et non pas ses *snoobs*. Le véritable Américain n'est pas dans les salons. Dans les petites villes, dans les villages, à la campagne seulement subsistent encore les façons démocratiques, qui le caractérisent. Combien de temps cela résistera-t-il à la marée montante de l'argent et des insolens privilèges ? Je n'en sais rien, mais cela existe dans notre maison de famille (*homestead*) où je passe l'été, mangeant à la même table que la fille de service (*hired girl*) et où le jardinier m'appelle par mon nom de baptême, mon nom le plus haut, dirait Walt Whitman. »

Celui qui parle ainsi, un écrivain de talent, se trouve à merveille de subir les âpres influences d'une ferme dans le Wisconsin. Je suis plus éclectique que lui. Les sauvages senteurs de la Prairie ne n'empêchent pas d'apprécier tels salons de Boston ou de New York ; mais j'ai été souvent révoltée par l'ignorance voulue que des Américaines qui ont dix fois traversé l'Océan y professaient pour les parties encore neuves de leur propre pays, comme si les trésors de l'avenir n'étaient pas enfouis là. Je me suis détachée avec peine de Galesburg, j'y suis retournée de très loin, j'y pense encore avec respect et avec sympathie. Ce serait un grand plaisir pour moi que d'y porter mon tricot, comme on m'invite à le faire en franc parler de l'Ouest.

### III. — L'EXTENSION UNIVERSITAIRE. CHAUTAUQUA

Avant de laisser le chapitre des collèges, il me semble indispensable de dire quelques mots d'un mouvement populaire vers la haute culture dont profitent les femmes autant que les hommes. On entend par *university extension* les divers moyens donnés à toutes les classes du peuple pour acquérir une instruction plus étendue que celle des écoles, ou plutôt l'université ainsi comprise est, selon la très juste expression du professeur Moulton, l'antithèse même de l'école : l'école est en effet obligatoire, administrée sous une discipline immuable, tandis que l'université ouverte aux masses est l'éducation des adultes, une éducation volontaire, illimitée, appliquée à la vie tout entière.

L'Angleterre inaugura ces méthodes qui consistent en conférences, en exercices hebdomadaires, questions et réponses, le

tout se terminant par l'examen qui permet de recevoir un certificat d'études. Dès 1850 le mouvement s'était produit, mais l'Université de Cambridge ne l'organisa complètement que plus de vingt ans après; Oxford suivit son exemple, puis une société se forma à Londres pour l'extension d'un enseignement qui réussissait au delà de tout espoir; il a depuis lors gagné l'Écosse, l'Irlande; enfin il se transporta aux États-Unis, commençant dans la ville si lettrée de Baltimore.

Le docteur Herbert Adams, — qui a bien voulu me faire visiter l'université de Johns Hopkins, où j'ai été accueillie avec une inoubliable courtoisie par le président Gilman — le docteur Adams, professeur d'histoire, me raconte comment, durant l'hiver de 1887 à 1888, la jeunesse de la ville se réunissait tous les quinze jours pour entendre des lectures sur l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Une autre série de conférences sur le progrès du travail manuel fut ensuite dédiée aux centres industriels qui entourent Baltimore. Bientôt cependant on reconnut que ce genre d'instruction ne doit être donné à aucune classe spéciale, ouvrière ou autre, mais bien à tous, sans souci de la profession de chacun.

Tel fut l'esprit qui dirigea les cours subséquentement organisés avec l'aide de ces associations chrétiennes de jeunes gens qui existent dans chaque ville. Le mouvement s'est accentué de plus en plus jusqu'à ce jour, tous les collèges prêtant leurs professeurs. Pour voir quelles proportions colossales peut prendre en Amérique un grain de sénevé emprunté au vieux monde, il faut jeter les yeux sur l'Assemblée de Chautauqua.

Au moment même où, comme je l'ai déjà montré (1), Boston préparait dans un cercle restreint l'acclimatation des méthodes anglaises (1873), une idée grandiose germa dans l'esprit de l'évêque méthodiste J.-H. Vincent. Elle se manifesta d'abord par une assemblée d'été tenue au bord du lac Chautauqua pour l'enseignement de la Bible. Cette espèce d'école du dimanche organisée dans les bois fut le point de départ d'une université populaire qui, en vertu de la charte qu'elle a reçue de l'État de New-York, peut conférer des degrés. Le campement est devenu une sorte de station estivale où chaque année le chemin de fer de l'Érié et de nombreux bateaux à vapeur amènent par milliers les étudiants autour de leurs maîtres. Ils trouvent là des hôtels, des musées, des gymnases, des salles d'assemblée, un « Hall de la Philosophie », un « Parc de la Palestine », des plaisirs de toutes sortes : excursions, régates, feux d'artifice, le tout annoncé, prôné

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre 1894, la *Condition de la femme aux États-Unis, Boston*.

un peu trop bruyamment peut-être ; mais, s'il est vrai que la fin justifie les moyens, il faut tout pardonner à l'évêque Vincent.

Persuadé que la vie est une école, avec des influences éducatrices qui agissent du berceau à la tombe, il veut favoriser ces influences en tenant compte des capacités de chacun et des circonstances qui l'environnent. Toute science nous conduit à Dieu pourvu que nous la reportions à lui. Il n'y a pas d'âge qui n'ait le devoir d'aspirer au développement de l'intelligence. Quiconque, dans la vieillesse même, sent le besoin d'une direction en ce genre y a droit autant que les plus jeunes, et une récompense équitable doit être donnée à ses efforts. L'assemblée de Chautauqua ajoute donc au travail par correspondance une réunion annuelle favorisant des classes et des examens qui aboutissent à une sorte de diplôme. Cette assemblée s'ouvre le premier mardi d'août et dure plusieurs semaines dans un site qui attirerait la foule par ses seules beautés pittoresques. Je ne m'y suis malheureusement pas trouvée à l'époque où la multitude partie du Temple et de Jérusalem, ou bien descendue des bateaux qui sillonnent le lac, monte à travers le bois sacré de Saint-Paul jusqu'au hall qui forme le centre du cercle enchanté pour assister aux exercices dits de la Table-Ronde, lesquels commencent toujours par une prière et se terminent par des hymnes. Laissons parler M. John Vincent (1) :

« ... Chaque chaise est occupée, longtemps avant l'heure ; des bancs sont traînés dehors, des châles étendus sur le sol. Un grand nombre reste debout. C'est un beau spectacle que cette masse humaine pressée autour de l'édifice tout blanc, dans la verdure des arbres, avec le lac un peu plus loin et les rayons du soleil couchant qui se jouent sur le feuillage mobile, sur toutes ces figures illuminées. On pense malgré soi, en écoutant, à un autre lac au bord duquel la parole fut distribuée à des hommes de bonne volonté. »

Il y a un apôtre chez l'évêque Vincent, et aussi un voyant qui vit dans la contemplation d'un Chautauqua quasi céleste où, par la grâce de l'électricité, les populations de l'avenir seront transportées en un clin d'œil pour assister aux merveilles perfectionnées du téléphone, du phonographe, du microphone, etc. ; où les flammes changeantes des fontaines lumineuses se mêleront aux eaux vives du lac ; où toutes les langues seront enseignées par des méthodes naturelles, chacun pouvant voyager dans les quartiers allemand, français, italien et autres qui feront de cette université modèle un monde. Chacun pourra de même entrer dans une église

(1) *The Chautauqua movement*, by John H. Vincent, Chautauqua press, Boston.

commune, consacrée au libre esprit de charité qui rassemblera toutes les sectes chrétiennes et où les liturgies de tous les âges auront leur place, sans préjudice des manifestations improvisées. Les espérances du docteur Vincent ne s'arrêtent pas, on le voit, au « Chautauqua local et littéral », elles embrassent le « Chautauqua des idées et des inspirations », si haut placé qu'il n'est plus de la terre. Ce naïf et généreux enthousiaste aurait pu rivaliser avec Pierre l'Ermite, et c'est une croisade moderne qu'il prêche en effet. Chautauqua a maintenant de tous côtés des succursales, — résidences d'été dont on vante pêle-mêle les ressources diverses : culture, religion, musique, promenades et restaurants. L'élan qu'a su donner l'évêque Vincent est au fond le même qui amena jadis les *revivals*, les réveils spirituels, et il s'est produit sous les mêmes influences méthodistes, mais étendues cette fois à toutes les églises comme à toutes les branches du savoir humain. Le goût de l'Amérique pour ce qui est *sketchy*, esquissé à la légère, pourvu que le dessin soit immense, illustré de réclames, favorable au commerce et coloré à souhait, doit se donner carrière parmi les 200 000 Chautauquans qui se vantent d'avoir des adeptes jusque dans l'Inde, le Japon, l'Afrique du Sud et les îles du Pacifique; mais on ne peut nier que ce campement d'un peuple autour de la science, fût-elle vulgarisée à l'excès, n'ait de la grandeur. Il faut, quoi qu'on puisse penser d'un certain abus de fanfares, saluer l'homme de bien qui a dit : « C'est la mission du vrai réformateur, du vrai patriote, du vrai chrétien, d'offrir la science et la liberté, la littérature, l'art et la vie religieuse, à tout le peuple, partout. »

TH. BENTZON.

---

---

## LA PSYCHOLOGIE

DE LA

# PRESTIDIGITATION

---

Chacun de nous a éprouvé, qu'il le sache ou non, un grand nombre d'illusions des sens : nos sens ne nous disent pas toujours la vérité ; notre œil nous trompe, notre oreille nous trompe, notre main elle-même, que nous étendons d'ordinaire pour contrôler le témoignage des autres sens, peut nous tromper ; ou plutôt, pour parler avec plus d'exactitude, ce ne sont pas nos sens qui nous trompent, c'est notre esprit. Nos sens ne nous font connaître qu'une chose, des sensations ; notre œil ne nous donne que des taches de lumière et de couleur ; notre main, que des sensations de contact et de mouvement ; et notre esprit se charge d'interpréter ces sensations, d'en tirer des conclusions, et de construire avec elles des objets extérieurs doués de propriétés innombrables. Quand nous disons : « Voici une table, une chaise, un chien, une maison... » nous n'indiquons pas uniquement ce que notre œil a perçu, nous faisons un raisonnement. Quand ce raisonnement rapide et automatique porte à faux, nous avons une illusion des sens.

La prestidigitation est un art qui s'est proposé un but singulier : celui de rechercher et de développer toutes les influences qui peuvent nous induire en erreur et nous tromper sur ce que nous voyons. Quand une personne assiste à une séance de prestidigitation, sans comprendre les moyens employés, elle est sollicitée par certains gestes et certaines paroles, elle croit avoir vu poser en un endroit un objet qui réellement a été posé ailleurs, elle voit ce qui n'existe pas et ne voit pas ce qui existe.

On comprend de quel intérêt est pour le psychologue l'étude des procédés employés pour produire l'illusion, puisque cette étude nous renseigne sur la marche ordinaire de notre pensée pendant que nous percevons les objets extérieurs, et nous découvre les points faibles de notre connaissance.

Avant d'entrer dans le détail de nos analyses, il est bon de s'orienter un peu, en essayant de fixer par quelques considérations générales la nature des erreurs produites par l'art du prestidigitateur(1).

## I

M. James Sully, l'éminent psychologue anglais, a fait, à propos des illusions des sens, une distinction qui présente une réelle valeur philosophique. On doit, pense-t-il, diviser les illusions des sens en deux catégories : les illusions actives et les illusions passives. Les illusions passives sont générales : ce sont celles qui sont éprouvées dans les mêmes conditions par tous les individus ; elles sont inhérentes à notre organisation psychique, et nul n'y échappe : c'est une loi que nous voyons les objets droits, bien que leur image soit renversée sur la rétine ; c'est une loi que le bâton plongé dans l'eau nous paraît brisé.

De ces erreurs communes à tous il faut distinguer celles que M. James Sully appelle actives, indiquant par là qu'elles sont l'œuvre de l'activité spontanée de notre esprit ; ces dernières restent individuelles, à moins qu'elles ne prennent la forme épidémique ; elles résultent de notre tempérament, de notre disposition d'esprit et de nos croyances. Ainsi, c'est par une illusion active que, lorsque nous attendons une personne sur la route, nous croyons la reconnaître dans le passant éloigné qui s'approche : c'est par la même illusion que le croyant voit le miracle qu'il appelle de toutes ses forces. Sans aller jusqu'à dire que tout ce qui appartient à l'illusion active présente une certaine gravité, il ne faut cependant pas oublier que ce sont les illusions de

(1) Nous avons puisé les premiers élémens de cette étude dans les vieux ouvrages de Jacques Ozanam, Guyot, Decremps, Ponsin, et dans les livres plus récents de Robert Houdin. Quelques auteurs, M. James Sully (*Illusions des sens et de l'esprit*) et M. Max Dessoir (*Open court*, 1893), ont traité la question à un point de vue psychologique, et nous leur emprunterons d'utiles indications. Nous avons surtout cherché à travailler d'après nature, en consultant des professionnels et en les priant d'exécuter devant nous, dans des conditions variées, différens tours où ils nous ont montré avec complaisance ce qu'ils ont l'habitude de cacher avec soin ; nous citerons avec plaisir, parmi ces collaborateurs bénévoles, MM. Arnould, Dickson, Méliès, Pierre et Raynaly.

ce genre, et non les autres, qui sont proches parentes des hallucinations de la folie.

Incontestablement, les illusions de la prestidigitation font partie des illusions passives, et en quelque sorte normales, qui dominent toutes les personnes bien constituées; l'analyse ultérieure confirmera cette affirmation, en montrant sur quel point précis porte l'erreur des sens. M. Max Dessoir a discuté la question à propos d'une expérience intéressante; il suppose qu'un illusionniste prenne une orange, et, après l'avoir montrée, la jette en l'air assez haut, puis la reçoive dans la main; il répète l'acte une fois, deux fois, et à la troisième fois, après avoir mis l'orange dans la gibecière sans que personne s'en doute, il fait le simulacre de la jeter. M. Dessoir pense, — et nous pensons avec lui, — que beaucoup de personnes, trompées par ce mouvement, croiront voir l'orange lancée en l'air comme les autres fois, et s'étonneront de ne pas la voir retomber. Quelle est la nature de l'illusion éprouvée en pareil cas? Quel nom faut-il lui donner? Voir un objet qui n'existe réellement pas à l'endroit où on croit le voir, est-ce une hallucination? M. Dessoir a eu bien raison d'écarter cette interprétation peu judicieuse; il faut, comme nous l'avons souvent dit nous-même, réserver le nom d'hallucination à une illusion qui ne trouve aucune explication dans les objets extérieurs; c'est un désordre des sens, et non une erreur normale et régulière; si les spectateurs croient voir l'orange, c'est qu'ils cèdent, comme nous l'expliquerons, à une feinte de l'escamoteur; c'est aussi et surtout qu'ils se prêtent à l'illusion, sans s'appliquer à un examen qui, en détruisant l'apparence, détruirait aussi le plaisir.

Il faut remarquer, et bien nettement, que la plupart des illusions qui naissent dans les séances de prestidigitation ont pour condition indispensable la complaisance du public. Le public ne va pas chez les prestidigitateurs pour percer à jour une expérience scientifique; il ne demande qu'une chose : être trompé, c'est-à-dire éprouver cet étonnement, ce léger trouble des idées que provoque la vue d'un phénomène en contradiction avec les lois naturelles. Pour que cet état mental particulier se produise, il faut se laisser aller, s'abandonner à l'illusion, et non s'appliquer à en saisir le mécanisme. Si par hasard on découvre un bout de la ficelle, on est obligé par sentiment de convenance de garder pour soi la découverte; on ne peut songer à interpeller le prestidigitateur dans l'exercice de sa profession, ni prendre des précautions indispensables pour voir clair. Si le prestidigitateur met à un moment critique ses mains derrière le dos, on ne lui criera

pas, comme au renard de la fable : « Mais tournez-vous, de grâce ! » La réserve des uns vient d'un sentiment de discrétion ; celle des autres est faite de timidité. Les illusionnistes le savent bien ; toutes les fois qu'ils ont absolument besoin de forcer une carte, ils s'adressent volontiers à une dame. Une dame est obligée à plus de réserve ; si elle aperçoit la supercherie, elle n'osera guère élever la voix et se faire remarquer, sa timidité la rend complice.

Du reste, le prestidigitateur aurait plus d'un moyen de se rendre maître d'un public sceptique et récalcitrant. Quand il se transporte dans la salle, il fait la première partie d'un tour devant une personne, et la seconde partie un peu plus loin, devant une autre qui n'a encore rien vu. Il faudrait que le même témoin assistât au tour entier pour le comprendre. Ainsi, on fait marquer une pièce par une personne : c'est une personne éloignée qui doit la garder, et ne l'ayant pas vu marquer, ne s'aperçoit pas qu'elle a été changée. Quant aux spectateurs que l'on fait monter en scène pour surveiller de plus près une expérience, ils constituent un contrôle essentiellement illusoire. On a soin de les choisir parmi les figures naïves, quand ce ne sont pas des compères ; le prestidigitateur leur montre seulement ce qu'il peut laisser voir sans inconvénient, et, qu'on le sache ou non, le prestidigitateur n'accorde à ce témoin peu gênant que la liberté qu'il veut ; le témoin n'aurait pas le droit de se rendre compte de ce qui se passe sans la permission expresse de l'artiste. C'est ce qu'on a jugé dernièrement à propos d'une contestation curieuse. Un assistant voulait absolument savoir ce qui se faisait derrière un paravent ; appelé sur l'estrade, il souleva le paravent : de là discussion, tumulte, corps-à-corps, et, finalement, procès. L'audacieux fut condamné à des dommages-intérêts comme ayant outrepassé les droits que le prestidigitateur lui avait implicitement accordés. Qu'on juge par ce seul exemple combien il serait difficile de faire des observations de science dans une représentation publique !

Malgré les difficultés du contrôle, le public n'est jamais dupe que dans une certaine mesure des illusions qu'on lui présente, parce qu'il ne saurait oublier en aucun cas qu'il est dans un théâtre de prestidigitation ; s'il n'arrive pas à découvrir le secret d'un tour, ce ne sera pas pour lui une raison de croire à un bouleversement des lois de la nature ; s'il voit apparaître une muscade au bout des doigts de l'artiste sans avoir pu comprendre d'où elle sort, il n'aura pas un seul instant l'idée qu'une muscade peut sortir du bout des doigts. L'illusion n'existe, peut-on dire, que pour le sens de la vue ; la raison la contredit.



## II

Quand on cherche à faire l'analyse des procédés psychologiques qui produisent l'illusion dans les tours, et empêchent les spectateurs de découvrir la vérité, on s'aperçoit qu'il est très difficile de formuler nettement ces procédés, d'abord parce qu'ils sont extrêmement nombreux, ensuite parce qu'ils ont, pour la plupart, un caractère très compliqué. L'illusion de chaque tour n'est point le résultat d'une cause unique, mais d'un très grand nombre de petites causes, presque insaisissables, qu'il est aussi difficile de percevoir que s'il s'agissait d'analyser à l'œil nu les grains d'une fine poussière. Je ne puis entrer dans tant de détails, et je me contenterai d'exposer en peu de mots quelques-uns des principaux artifices d'illusions qui sont employés par les prestidigitateurs.

Les illusions des sens que nous allons étudier peuvent être réparties en deux groupes principaux : ce sont les illusions positives et les illusions négatives. Les recherches modernes de l'hypnotisme nous ont familiarisés avec ces termes commodes et avec les phénomènes qu'ils désignent. On sait que les illusions positives, par lesquelles nous commencerons notre description, consistent à voir ce qui n'existe pas ; elles donnent lieu à des apparences sans réalité. Très fréquentes dans la vie ordinaire, elles sont faciles à provoquer chez des personnes en état d'hypnotisme, elles sont une des premières pierres de touche de cet état artificiel. Quand une personne est hypnotisée, il suffit souvent de lui commander pour qu'elle voie. Lui dit-on : « Voici un oiseau ! » en mettant à cette parole le ton convenable, persuasion ou commandement, elle a aussitôt l'hallucination de l'oiseau, le voit, le touche, le sent, l'entend chanter, le prend avec des gestes gauches, mais bien expressifs, et ajoute une foule de détails, suivant son imagination et ses souvenirs, à la vision qu'on lui a suggérée.

Si nous citons cet exemple bien connu d'illusion hypnotique, c'est parce qu'il ressemble aux illusions des prestidigitateurs par ce caractère important qu'il est provoqué, c'est-à-dire qu'il résulte de l'action morale d'un individu sur un autre individu ; mais, cette ressemblance fondamentale mise à part, que de différences entre les deux cas ! Quand il s'agit d'entourer d'illusions une personne hypnotisée, on n'a pas besoin de se mettre en frais d'imagination ; l'opération est le plus souvent d'une simplicité enfantine ; le sujet est si sensible, si docile, qu'un mot prononcé

avec autorité suffit pour créer l'apparence trompeuse. « Voilà un oiseau ! » lui dit-on sans autre explication, et l'hallucination se forme. Le prestidigitateur qui s'adresse à des personnes éveillées, en possession de leur bon sens, ne peut se contenter de ces grossiers moyens ; il est obligé de recourir à des moyens plus subtils pour arriver au même résultat sans que les spectateurs aient conscience de la suggestion qu'on exerce sur eux.

La condition première de toutes les opérations est la prise de l'attention. L'opérateur, avant de faire le moindre de ses tours, doit commencer par prendre, par capter les regards de tous les assistants, de manière que chaque conscience entre en relation avec la sienne. C'est ce que les hypnotiseurs appellent *entrer en rapport*, donnant un nom commode à un phénomène dont l'existence est certaine, mais dont la nature serait bien difficile à décrire. En tout cas, nous savons tous, plus ou moins, retenir et exciter l'attention d'une personne ; nous connaissons d'instinct, sans les avoir appris, les petits moyens qu'on emploie, l'interjection, l'élévation de la voix, la main posée sur l'épaule, le geste décisif, le temps placé avant le mot important ; nous savons aussi que le premier facteur est la personnalité des individus, que certains n'arrivent jamais à se faire écouter, tandis que d'autres dégagent sans faire aucun effort une influence puissante et peuvent tout dire avec autorité, même : « Je ne sais pas ! » ou : « Je vous demande pardon ! » Le prestidigitateur, qui sans doute n'a jamais réfléchi à ces actions intimes, connaît le moyen de les exercer et de s'emparer de tous les regards, qu'il concentre sur sa personne, sur ses yeux, sur ses mains, sur l'endroit qu'il choisit au gré de ses convenances.

Robert Houdin donne à ce propos une indication curieuse dont la justesse sera reconnue par tous ceux qui ont l'habitude de parler en public et d'entrer en communication avec la foule. Robert Houdin dit que la première, la plus importante qualité du prestidigitateur, est d'avoir « un bon œil ». Certaines personnes, ajoute-t-il, ont le regard vague, timide, incertain ; si on cause avec elles, en les regardant franchement, en pleine figure, elles se sentent embarrassées et détournent la tête, comme si elles redoutaient toute intimité des regards avec une autre personne. Cette timidité des yeux peut se communiquer par contagion ; elle embarrasse la conversation et empêche l'orateur d'exercer une action sur son public. « Il faut que le prestidigitateur, dit Robert Houdin, ait un regard franc et vif qui se fixe hardiment sur les yeux des spectateurs, de manière à ce que le public rive son regard sur le sien, et qu'il naisse entre eux un sentiment de sym-

pathie. Dès lors, l'artiste peut conduire à son gré tous les yeux du public partout où cela est nécessaire. »

Le moyen qu'on emploie pour provoquer les illusions positives est la feinte. La feinte est un simulacre d'action, une ébauche d'action; on feint de prendre un objet sur la table en étendant la main vers la table comme si on prenait réellement l'objet; on feint de jeter une orange en l'air en faisant le mouvement de lancer l'orange, mais en retenant celle-ci dans la main. La feinte consiste à exécuter la première partie seulement d'un acte connu et expressif; puis on dérobe aux yeux la fin de l'acte, on cache par exemple la main derrière une table, derrière un écran ou derrière son corps pendant cette seconde partie de l'acte, que l'on se garde bien d'exécuter; l'assistant non prévenu, qui a bien vu le commencement de l'acte et mal vu la fin, croit que l'opération entière a été complètement et correctement exécutée. Les psychologues n'ont point de peine à expliquer le mécanisme de ces opérations, qui reposent sur les lois banales de l'habitude, autrement dit les lois de l'association des idées. Quand deux actes, deux perceptions se font ordinairement ensemble, notre esprit est ainsi fait que la présence de l'un des deux actes, de l'une des deux perceptions nous suggère irrésistiblement l'autre. Dès que nous percevons un premier acte, nous supposons le second, parce qu'il en est la conséquence logique, ou simplement l'accompagnement habituel; nous faisons plus que le supposer, nous nous le représentons si vivement que nous croyons le voir.

Ces explications s'appliquent directement à l'escamotage, opération qui est la base de la prestidigitation. L'escamotage consiste à supprimer brusquement et complètement un objet devant les yeux du spectateur étonné, en donnant l'illusion que cet objet a été transporté dans un endroit où réellement on ne l'a pas placé. Le prestidigitateur prend un objet dans sa main droite, une balle de liège, un œuf, une pièce de monnaie, peu importe, pourvu que l'objet soit petit et d'un maniement facile. Il montre l'objet, puis fait semblant de le faire passer dans la main gauche, et il imite si exactement ce mouvement que chacun est persuadé, s'il n'est pas prévenu du tour, que l'objet a réellement été placé dans la main gauche. Non seulement on est persuadé de ce passage, mais on croit le voir, et plus d'un se porterait volontiers garant du fait, en apportant sa parole de témoin oculaire. L'illusion, pour ceux qui ne la connaissent pas et qui n'ont pas cherché à l'analyser, est absolument irrésistible; elle domine tout le monde, les enfans comme les hommes mûrs, les savans comme les ignorans, et j'ai vu des hommes éminens, exercés à

l'observation scientifique, être complètement dupes du tour. Les sauvages, à ce que rapporte Robert Houdin, n'échappent pas davantage à l'illusion, et ils se l'expliquent en supposant au prestidigitateur un pouvoir surnaturel. Enfin, on peut ajouter que même les animaux sont sensibles à l'illusion de l'escamotage : j'en ai souvent fait l'expérience sur des chiens, en escamotant des friandises qui excitent suffisamment leur intérêt pour les rendre attentifs aux tours.

L'escamotage n'est point abandonné au caprice ou à l'initiative de chacun ; cette opération fondamentale se fait d'après des règles précises, connues depuis une centaine d'années, et auxquelles on n'apporte plus aucune modification, comme si du premier coup on avait atteint la perfection. On apprend aujourd'hui à escamoter comme on apprend la danse et le piano. La position qu'il faut donner aux doigts est assez compliquée, et pour la bien saisir, pour exécuter l'escamotage sans boîte, sans fil caché, avec le seul secours de son adresse, ce qui est le triomphe du vrai prestidigitateur, il ne faut pas seulement des jours d'exercice devant la glace, mais des mois et des années. Nous ne pensons point sortir de notre sujet en donnant une description un peu attentive de cet escamotage, parce que l'illusion qui en résulte est entièrement psychologique. Beaucoup de personnes pensent que la suppression des objets se fait avec les manches : cette opinion fautive a été souvent combattue, mais elle est tenace. La vérité est qu'à part quelques expériences de tirage, comme celle de la cage éclipse, on se sert très rarement des manches pour escamoter. Un des plus fameux escamoteurs, Bosco, travaillait les bras nus.

Toute l'opération consiste à retenir l'objet dans une main en faisant semblant de le mettre dans l'autre ; la main qui retient l'objet le cache dans la paume.

Les prestidigitateurs s'exercent longuement à retenir de cette manière de petits objets d'abord, comme des bouchons, des muscades, des pièces de monnaie, puis des objets plus volumineux, comme des boules de billard et des œufs. Il y a différens procédés pour retenir l'objet captif dans la paume de la main ouverte ; et les gens du métier distinguent plusieurs espèces « d'empalmages » qui se font soit simplement avec la paume de la main, soit avec le concours de la première phalange des doigts ; on peut retenir la muscade par exemple entre la racine du médius et celle de l'annulaire, et de différentes autres façons ; chacun a ses préférences. Le difficile paraît être surtout de faire glisser l'objet destiné à disparaître jusqu'à l'endroit où il doit être retenu. On le montre d'abord

en le tenant avec deux doigts, puis ces deux doigts doivent se fléchir doucement de manière à pousser l'objet dans sa cachette.

Le nombre d'objets qu'on peut tenir à l'empalme dépend de beaucoup de circonstances; il varie suivant que les pièces sont vraies ou fausses, qu'elles sont rattachées ensemble avec un fil, qu'elles ont été escamotées ou non, qu'on peut tenir dans la main une baguette ou un foulard, que la main doit rester ouverte ou peut être à demi fermée; dans le tour qu'on appelle la chasse aux pièces, on garde jusqu'à 12 pièces à la fois, mais la main est presque fermée. Un bon prestidigitateur, bien exercé, peut tenir 5 pièces de 5 francs avec la main pendante et assez libre de mouvemens pour remuer le bras, gesticuler, couper le jeu, etc. Ceci posé, voici la description complète d'un acte d'escamotage, pris parmi plusieurs variétés. J'emprunte cette description à Poncin, qui est véritablement l'auteur classique de cet art :

« Prenez la muscade avec le pouce et l'index de la main droite. Pliez l'index, ce qui le fait reculer en faisant rouler un peu la muscade, qui doit alors poser sur la première phalange du médius. Ramenez l'annulaire en dedans de la main pour donner plus d'écartement entre lui et le médius. Roulez avec le pouce la muscade dans cet écartement, relevez l'annulaire, et cette muscade doit se trouver placée juste entre les premières phalanges du médius et de l'annulaire, et contre les racines de ces deux doigts. »

Ce mouvement d'escamotage, s'il se présentait isolément, passerait complètement inaperçu, parce qu'il s'accomplit en dehors de la vue du public, vers lequel on tourne le dos de la main; et quoique celle-ci retienne un objet à l'empalme, elle conserve une attitude de demi relâchement qui exprime le repos et l'inactivité. Mais ce qui augmente considérablement l'illusion, et lui donne même un effet irrésistible, c'est que, tout en escamotant la muscade avec la main droite, on fait le geste de la mettre dans la main gauche; on rapproche les deux mains, en décrivant si c'est nécessaire un demi-cercle pour augmenter le trajet et donner plus de temps à l'empalme; puis dès qu'on a touché la paume de la main gauche avec les doigts de la main droite, on ferme la main gauche, en prenant l'attitude de quelqu'un qui tient un objet et ne veut pas le laisser échapper.

Ce geste suffit déjà à donner à ceux qui le regardent l'illusion que l'objet est réellement dans la main gauche; et l'illusion sera d'autant plus parfaite que le prestidigitateur se montrera meilleur comédien. On conseille aux artistes de répéter l'acte souvent devant la glace pour se rapprocher autant que possible du naturel. En outre, ce qui augmente l'effet de l'acte, c'est la

parole qui l'accompagne, l'affirmation qu'on met l'objet dans la main gauche, c'est aussi le regard qu'on dirige vers la main gauche et toute l'expression de la physionomie. Bien entendu, on doit garder dans l'exécution de ce tour le sentiment de la mesure, ne pas faire d'excès de zèle, ne pas forcer son expression de physionomie, ni le geste de la main, pour éviter les soupçons que pourrait éveiller une exagération de la mimique.

Il existe un autre artifice qui décuple l'effet du tour, c'est le boniment, petit discours plaisant grâce auquel on oriente l'esprit du spectateur dans le sens le plus favorable à l'illusion. Si l'artiste annonçait d'avance qu'une muscade va disparaître dans le passage entre sa main droite et sa main gauche, tous les yeux regarderaient ses mains avec une fixité parfois gênante, et peut-être quelque spectateur s'apercevrait-il de la supercherie. Pour dépisier la recherche, l'artiste enveloppe le tour d'une sorte de fiction ; il annonce, par exemple, qu'il a la propriété de fondre complètement une muscade, de la faire évaporer et disparaître en la pressant dans la main droite ; chacun sait que ce n'est là qu'une imposture ; néanmoins, tel est l'ascendant de la parole humaine que l'on est presque forcé d'accorder le meilleur de son attention à l'acte que le prestidigitateur annonce ; par conséquent, on surveillera de très près la main droite, une fois que l'escamotage sera terminé, et on regardera machinalement l'opération préliminaire d'escamotage, par laquelle le prestidigitateur feindra de passer la muscade dans la main droite en la retenant secrètement dans la main gauche. Cette partie essentielle de l'opération reste dans l'ombre ; elle est perçue d'une manière semi-consciente, comme un acte banal dénué de toute importance, et l'illusion qui en résulte devient d'autant plus forte que personne ne sait le moment où elle s'est produite.

Tous ces détails nous montrent que l'illusion positive provoquée par la feinte a un caractère tout particulier ; ce n'est pas une illusion durable comme celle du bâton courbé dans l'eau ; l'apparence fausse ne dure qu'un moment très court. On ne dira pas, en présence de l'escamotage : « Je vois la boule passer d'une main à l'autre » ; on dira : « Je l'ai vue ; je suis persuadé qu'elle a passé. » Illusion de souvenir plutôt qu'illusion des sens.

### III

On rencontre dans les tours de prestidigitation un second genre d'illusions, auxquelles on peut donner le nom d'illusions négatives pour les opposer aux précédentes. Ce sont les expériences d'hyp-

notisme qui nous ont fait connaître les premiers et les meilleurs exemples de ces illusions singulières, qui consistent à ne pas voir, ne pas entendre, ne pas sentir, et qui abolissent la perception soit d'une classe d'objets, soit d'un objet particulier. Supposons un objet bien réel, matériel, palpable, placé devant le sujet hypnotisé; c'est par exemple une des personnes qui assistent à l'expérience; on commande au sujet de ne pas voir cet assistant; et cela suffit pour que ce dernier disparaisse, devienne en quelque sorte invisible. Ce second genre d'illusion est plus subtil, plus difficile à comprendre que le premier; les auteurs n'en ont pas encore donné, il faut bien l'avouer, une explication absolument satisfaisante. On ne sait pas ce qui se passe dans l'esprit du sujet hypnotisé auquel on commande de ne pas voir une personne; on a quelque peine à comprendre le procédé par lequel cet hypnotisé, tout en restant sincère avec lui-même, sans feindre ni jouer la comédie, peut arriver à ne pas voir une personne qu'il a devant lui, et dont il connaît parfaitement bien la présence. Les illusions négatives sont fréquentes dans les séances de prestidigitation; nous allons rechercher par quels moyens on peut empêcher une personne saine d'esprit, et en possession d'elle-même, d'apercevoir certains objets placés devant ses yeux.

Ces objets qu'il faut soustraire à l'attention de tous varient suivant les circonstances; dans certains tours, c'est un coin de table de l'escamoteur; dans d'autres tours, c'est un gobelet, un paquet de cartes; le plus souvent, ce sont les mains même du prestidigitateur que le public ne doit pas regarder avec trop d'attention. On comprend qu'il n'est pas toujours facile de se soustraire à la surveillance des assistans; le public vient au spectacle pour voir, et tous les yeux sont fixés, dès que le rideau se lève, sur l'artiste en scène; l'artiste est éclairé en dessous par une rampe, et sur la table d'escamotage tombe la lumière crue du gaz et de l'électricité; le théâtre entier est brillant de lumière et presque sans ombres. Comment empêcher les spectateurs de porter leur attention sur le point particulier où va se produire le prestige?

Pour y arriver, les prestidigitateurs ont tiré parti d'une loi psychologique que sans doute ils ne connaissent pas et n'ont jamais entendu formuler en termes explicites; toute la prestidigitation, nous l'avons dit, repose sur la psychologie. Nous venons de montrer comment la loi de l'association des idées explique les illusions positives. Ce qu'on peut désigner sous le nom d'illusions négatives s'explique par cette autre loi qui peut se formuler ainsi : nous avons une tendance à ne percevoir que les objets extérieurs qui éveillent notre attention. Toute perception est un choix, un

trriage; des sensations innombrables font vibrer sans relâche nos organes des sens; nous négligeons la plupart parce qu'elles n'offrent aucun intérêt; notre attention se fixe seulement sur quelques-unes, les sensations significatives; celles-là seules franchissent le seuil de la conscience claire, deviennent l'objet de nos raisonnemens, nous suggèrent des souvenirs et jouent un rôle dans notre vie intérieure. Bien que chacun de nous ait une orientation particulière de son attention, que celui-ci regarde davantage les formes, cet autre les couleurs, et ainsi de suite, il y a certaines règles de perception qui sont générales; *a priori*, on peut désigner tels objets qui certainement attirent tous les regards, certains autres qui ne se sont perçus que du coin de l'œil, négligés et vite oubliés. La prestidigitation connaît cette uniformité de réactions devant les mêmes spectacles; elle la connaît et en profite; quand il y a un intérêt majeur à ce que certaine particularité d'un tour ne soit point remarquée, même en pleine lumière, on s'arrange pour déplacer les regards au moment décisif vers un autre point, ou bien on donne à la manœuvre qu'il faut cacher une apparence de simplicité, un caractère d'insignifiance, qui produisent un relâchement de l'attention. Déplacer l'attention et l'amortir, tels sont les deux moyens principaux par lesquels on réussit à rendre invisible un spectacle visible pour tous les yeux.

1° Le déplacement de l'attention sera facile à comprendre au moyen de quelques exemples.

Quand tous les yeux des spectateurs sont fixés sur l'artiste, celui-ci peut déplacer tous les regards vers un point, en regardant lui-même ce point sans affectation; s'il se tourne vers la droite, tous les spectateurs regarderont docilement dans ce sens; il est bien entendu qu'il ne doit pas exécuter ce mouvement avec trop de vivacité; le mieux est de prendre un temps, et de se tourner avec lenteur et naturel. C'est l'*a b c* du métier. Si l'on veut faire un tour avec la main droite, on se tourne vers la gauche; pour dissimuler un mouvement de la main gauche, on se tourne vers la droite, et la mimique de la physionomie, ainsi que toute l'attitude du corps, indiquent au spectateur la direction dans laquelle il doit porter son attention.

Le fait seul de parler produit un déplacement particulier de l'attention. M. Max Dessoir en a fait la remarque. Quand l'artiste prend un paquet de cartes sans rien dire, on regarde ses mains; dès qu'il parle, les regards se portent sur la figure et quittent ses mains, qui peuvent en profiter pour exécuter des actes que personne ne surveillera.

Le déplacement des yeux et de l'attention est encore plus cer-



tain quand on imagine de faire une action quelconque, qui par elle-même intéresse le public; dans chaque tour important, on règle d'avance quelque mouvement de ce genre; on dépose avec une certaine affectation un objet sur un coin de table, en annonçant que cet objet va servir à l'exécution du tour; c'est par exemple un chapeau que l'on va faire traverser, dit-on, par une poignée de pièces de monnaie; irrésistiblement tous les yeux se fixent sur le chapeau et ne voient pas la main, qui pendant ce temps se saisit d'un objet caché derrière la table, dans la gibecière; ou bien, on annonce qu'on va faire apparaître un objet sur un meuble que l'on frappe de la baguette magique, et on tient un discours analogue à celui-ci, que Robert Houdin débitait : « Vous connaissez le pouvoir de la baguette magique; il suffit d'en frapper un petit coup quelque part pour qu'aussitôt un objet apparaisse; tenez, par exemple, essayons de lui faire produire, non pas ici (on frappe avec la baguette sur le guéridon) mais bien là (on frappe sur sa main) une boule de cristal : la voici ! » Le coup de baguette que l'on frappe sur le guéridon a pour but de faire porter les yeux du public à cet endroit; pendant ce temps, on ne regarde pas la main de l'artiste; cette main va chercher la boule dans la pochette du pantalon; elle tient la boule cachée, et ne la montre qu'au moment voulu. — Plus simplement, sans frapper avec la baguette, par une simple remarque, on peut dévier un moment les regards. Un prestidigitateur m'écrivit : « Dans un boniment que je débite sérieusement, je m'écrie en désignant un endroit éloigné de ma table : Des pièces authentiques, qui ne sont pas ici, démontrent avec évidence... » A ces mots « qui ne sont pas ici », les yeux des spectateurs se détournent de moi pour regarder un endroit où je leur dis qu'il n'y a rien. » La déviation des yeux est encore plus certaine, elle est même nécessaire et fatale quand on a la précaution de faire un petit acte intéressant. J'emprunte ce nouvel exemple à Robert Houdin : On dit qu'on va diviser une boule de cristal en deux parties. « Cette boule, affirme-t-on en la montrant, est en cristal de roche, elle est lourde et très dure; mais si dure qu'elle soit, j'espère bien pouvoir la diviser en deux parties. » Pendant ce temps, on la fait sauter plusieurs fois en l'air et on la rattrape pour attirer l'attention de ce côté. « Il est impossible, dit Robert Houdin, que les yeux ne suivent pas la boule dans son ascension. » Dans le même ordre d'idées, nous citerons des expériences qui se font à la suite les unes des autres, sans discontinuité, afin de permettre à l'artiste de préparer l'expérience suivante au moment même où les spectateurs ne songent qu'à regarder le résultat de l'expérience qui vient de se terminer.

Dans un tour amusant, que l'on appelle la naissance des fleurs, le prestidigitateur fait apparaître les fleurs dans des objets variés, à sa boutonnière, puis dans une boîte, puis dans un verre de cristal, puis dans un chapeau ; c'est au moment même où le bouquet vient d'apparaître dans un de ces objets, et excite l'admiration, que le prestidigitateur, profitant bien vite de ce mouvement de surprise, introduit des fleurs dans un nouveau récipient.

Enfin, dans beaucoup de tours de cartes, où l'on a fait choisir une carte à un spectateur, on a l'habitude de lui adresser la parole et de lui demander un renseignement quelconque pour que les regards se portent un moment sur lui et rendent à l'artiste la liberté de ses mouvemens. M. Arnould nous en donne un curieux exemple : « Dans un petit tour de cartes que je vous ai présenté, nous écrit-il, j'ai besoin de connaître la quatrième carte du jeu ; tout le monde regarde mes mains, je suis assis, il n'y a pas moyen de tourner le corps et de masquer le mouvement de la carte à l'œil (c'est une opération qui consiste à soulever légèrement le dos d'une carte pour la voir) ; pas de prétexte surtout pour toucher aux cartes. Je me tiens prêt et, à brûle-pour-point, je dis au spectateur assis en face de moi : « Savez-vous compter jusqu'à soixante ? » Le spectateur me regarde, interdit, ne sachant trop comment prendre la question ; les autres le regardent en souriant ; le tout ne dure qu'une seconde qui me suffit amplement pour regarder la carte. »

On peut faire sur ce thème un si grand nombre de variations faciles que nous laissons aux esprits ingénieux le soin d'en trouver de nouvelles. Le prestidigitateur n'a pas, le plus souvent, à faire œuvre d'invention ; les tours qu'il exécute sont, comme les pièces classiques du Théâtre-Français, accompagnés d'une tradition qui indique de la manière la plus minutieuse tout ce qu'il faut faire, à un moment donné, pour déplacer les regards, et les moyens imaginés sont si puissans que presque personne ne peut s'y soustraire.

2° Au lieu de détourner l'attention sur un autre point, on peut amortir son énergie et s'arranger de manière que les spectateurs ne remarquent point l'objet important d'un tour ou l'acte décisif qui permet d'exécuter le prestige. Les moyens d'affaiblir l'attention sont si nombreux qu'on ne peut les énumérer tous. Dans certains cas, pour cacher un mouvement, on le fera brusquement, par surprise, de manière que personne n'ait pu préparer son attention ; ou bien on fera le mouvement avec une telle rapidité que l'œil n'aura pas le temps de le détailler. Sur la rapidité des tours d'adresse, il y a quelques considérations inté-

ressantes à présenter. Il est bien évident que certains tours exécutés avec les mains restent des énigmes pour les personnes qui ne les connaissent pas, quand ces tours sont exécutés avec une très grande rapidité. Nous avons vu à notre laboratoire M. Raynaly exécuter devant nous avec un brio incomparable le saut de coupe des deux mains. Ce tour produit une illusion si puissante qu'après l'avoir vu répéter plus de vingt fois, nous n'avions pas pu en saisir le secret; M. Raynaly tenait à deux mains un paquet de cartes, il nous montrait d'abord que la carte de dessus était une figure, par exemple le roi de cœur; puis, brusquement, on percevait une petite secousse des mains, et sous nos yeux étonnés le roi de cœur se transformait, ou du moins semblait se transformer en as de pique. Nous étions là quatre personnes, gens habitués à l'observation : nous restions stupéfaits, ne comprenant absolument rien. La disparition de la cage a été exécutée également devant nous par M. Arnould; le tour produit encore une illusion curieuse, quoique moins forte que le précédent. On ne peut contester que la vitesse du mouvement est une des causes de son invisibilité, et la preuve c'est que si l'artiste consent à exécuter le mouvement en plusieurs temps, on n'a aucune peine à en détailler le mécanisme. Seulement, il faut remarquer aussi que la question est assez complexe. L'invisibilité ne tient pas seulement à la courte durée de la sensation reçue par l'œil. Des expériences ont été faites en très grand nombre dans ces dernières années pour mesurer la durée de perception pour une lettre ou une couleur; on a fait l'expérience en plaçant l'observateur derrière un orifice dont on règle la durée d'ouverture; pour percevoir et reconnaître une lettre, le temps nécessaire se chiffre par quelques centièmes de seconde. Quand on assiste à un tour, la difficulté de perception est bien plus considérable que pour reconnaître une lettre ou une couleur; il faut arriver à comprendre et à deviner le mécanisme d'un acte souvent très compliqué, comme l'est par exemple le saut de coupe des deux mains; aussi le temps pris par cette opération, quoique beaucoup plus long que le temps nécessaire pour percevoir une couleur, — il dure 15 centièmes de seconde, — ne suffit-il pas au spectateur. Il y a donc deux causes qui concourent à l'illusion : d'abord la vitesse du mouvement des mains, et ensuite le caractère compliqué et encore inexpliqué de l'opération. Dès que cette seconde cause de l'illusion est supprimée, l'illusion disparaît. Les artistes que je viens de nommer ayant eu l'obligeance de décomposer leurs mouvemens, j'ai pu aussitôt après, quand ils ont répété le tour avec la vitesse accoutumée, me rendre compte du mouvement de leurs mains; je voyais le mouvement parce que

j'avais appris à le connaître, et que je savais par conséquent sur quel point exact je devais faire porter l'effort de mon attention.

C'est par des considérations du même genre que s'explique ce que j'appellerai « le système de l'écran ». Il existe un nombre indéfini de tours où, pour rendre un objet invisible, on le cache entièrement, absolument, en le plaçant derrière un autre objet qui forme écran. A première vue, il semble incroyable que les spectateurs ne se doutent pas de l'artifice. Ils ne s'en doutent pas parce qu'à chaque moment de la vie usuelle, nous avons l'habitude de perdre de vue l'objet que nous regardons, et que nous suppléons par un raisonnement rapide à ces courtes éclipses de l'objet; si par exemple nous regardons un enfant qui joue à la balle, il arrive des momens très courts où nous cessons de voir une main de l'enfant; nous croirions cependant ridicule d'en conclure que cet enfant est devenu brusquement manchot; une image mentale détaillée qui reste constamment en éveil complète la sensation et empêche d'en remarquer les lacunes. L'artifice de la prestidigitation consiste à ménager des lacunes analogues; le prestidigitateur s'entoure de certaines conditions matérielles qui cachent de temps en temps, pendant une durée très courte, ses mains ou l'objet qu'il tient, sans qu'on s'aperçoive de l'interruption qui se produit dans le cours de la perception, et c'est pendant ces interruptions que l'acte décisif est exécuté.

Supposons, par exemple, que le prestidigitateur ait besoin dans un de ses tours de substituer une carte à une autre; c'est ce qu'on appelle « filer la carte ». Pour dissimuler l'opération, voici comment il procède: il ne se place pas derrière une table, mais devant, entre la table et les spectateurs, ce qui lui fournit l'occasion toute naturelle de se tourner à demi quand il posera la carte sur la table; pendant ce demi-tour, sa main est invisible et il fait le filage.

Il ya beaucoup de mouvemens secrets qui se font au moment où le prestidigitateur, après être descendu dans la salle, remonte en scène par le praticable; pendant qu'il tourne le dos au public, il opère en toute sécurité des substitutions avec les objets qu'on vient de lui confier. Souvent aussi on ménage un moment dans une expérience où l'on a besoin d'aller chercher au fond du théâtre un objet important, et pendant qu'on va le prendre, on fait des substitutions; quelquefois même, pour avoir plus de temps, on feint de chercher un objet qui ne tombe pas à l'instant sous les yeux. Il y a un tour où c'est pendant cette recherche simulée qu'on enveloppe une montre dans du papier et qu'on introduit le paquet dans une boîte à double fond. Mieux encore: on peut opé-

rer une substitution en confiant l'objet à un aide, puis on le lui redemande ; c'est par exemple un oiseau vivant avec lequel on a terminé un tour, on le remet au « servant » en lui disant de le replacer dans la cage ; puis, se ravisant, on dit à l'aide : « Non, rendez-moi l'oiseau ; je veux m'en servir pour un nouveau tour. » L'aide, qui a eu un moment le dos tourné, et que d'ailleurs personne n'a songé à surveiller, a fait l'échange ; on lui a donné un oiseau vivant, il donne à la place un oiseau mort ou tout autre objet, et tout à l'heure les spectateurs seront bien étonnés de s'apercevoir de la substitution, d'autant plus qu'ils s'imaginent ne pas avoir quitté l'oiseau des yeux. Autre exemple de substitution, qui est tout à fait analogue au précédent : On a emprunté un objet, on l'a enveloppé sous les yeux du spectateur, et on veut le remplacer par un objet semblable, mais truqué, qu'on a placé secrètement au fond d'un chapeau. Le prestidigitateur dit simplement : « Je place l'objet dans ce chapeau... ou plutôt je le confierai à cette personne. » En disant les premiers mots, il introduit rapidement dans le chapeau le petit objet et en prend un autre. Il fait l'acte négligemment, en évitant de jeter les yeux dans l'intérieur du chapeau, de sorte que, comme il se ravise aussitôt, les spectateurs s'imaginent qu'il n'a fait aucune action secrète.

Dans beaucoup de tours, on trouve commode de cacher la main derrière un paravent ou un obstacle quelconque ; veut-on se débarrasser d'un mouchoir qu'on tient à la main, on s'approche d'un portant, et on laisse tomber le mouchoir derrière, sans que le public remarque que ce portant a caché un moment la main du prestidigitateur et que celui-ci en a profité. La table sur laquelle on fait des tours d'escamotage rend constamment de grands services comme écran pour les mains de l'artiste ; cette table est munie par derrière, le plus souvent, d'une servante ou d'une gibecière, compartiment où les objets qu'on veut faire disparaître tombent sans faire de bruit, et d'où ils peuvent également sortir sans attirer l'attention. Le prestidigitateur passe la main négligemment en faisant un geste, et sans arrêter le mouvement, derrière la table, prend l'objet dans la gibecière ou s'en débarrasse, selon les besoins du tour. Ce procédé est si simple qu'il suffit de le signaler pour le faire comprendre ; mais ce dont on ne se douterait pas, c'est des services qu'il peut rendre. Il est très facile, quand on a un peu d'assurance, de poser sans affectation sur le bout de la table la main qui tient l'objet ; on n'a plus qu'à ouvrir légèrement les doigts, l'objet tombe sans bruit dans la gibecière, et le tour est fait. On se doute d'autant moins du moyen qu'il est plus simple.

Il est même des cas où l'on parvient à dissimuler un objet volumineux, ayant quinze centimètres de diamètre; cet objet, qu'on appelle *boulet*, est en bois noir durci; il est creux à l'intérieur, et percé d'un petit trou destiné à l'introduction d'un doigt. Le boulet, dans lequel on a soin d'empiler d'avance des objets de toutes sortes, doit être introduit subrepticement dans un chapeau prêté, pour que le prestidigitateur transforme ce chapeau en corne d'abondance. On pourrait croire que le boulet est difficile à dissimuler par suite de ses dimensions considérables; mais on le prend en le couvrant avec le chapeau, et personne ne s'en aperçoit. Voici comment Robert Houdin décrit ce tour classique : « On tient le chapeau de la main droite, avec quatre doigts seulement, le médius restant libre. On va derrière la table, et tout en jasant et gesticulant même de la main qui tient le chapeau, on fait en sorte que celui-ci soit renversé et placé un peu au-dessus du boulet. Dans cette situation, on avance le bras gauche pour prendre, sous un prétexte quelconque, un objet qui est sur le devant de la table. Par suite de ce mouvement, le corps s'avance un peu, la main droite s'abaisse à la hauteur de la table, et alors le médius entre dans le boulet, l'enlève, et l'introduit subtilement dans le chapeau. » Nécessairement, le public ne peut soupçonner aucune de ces manœuvres, qui se font sous le chapeau et lui sont cachées; ce qui est curieux, c'est qu'on ne s'aperçoive pas que l'ouverture du chapeau est restée cachée pendant un moment, et que l'artiste a profité de ce moment pour y introduire quelque chose.

La dissimulation des objets se fait aussi, très fréquemment, en les passant d'une main dans l'autre; veut-on introduire une boîte, un pantin, un objet quelconque dans un mouchoir qu'on vient d'emprunter, on tient le mouchoir de la main gauche, on tient l'objet dans la main droite, puis, d'un air naturel, on passe le mouchoir dans la main droite, où on le réunit à l'objet; ce geste est si insignifiant qu'il ne peut éveiller aucun soupçon; et, d'autre part, il est impossible au spectateur de voir ce tour, puisque la main droite reste constamment fermée.

Ce sont des services de ce genre que rend la baguette magique; cette baguette, qu'on tient à la main, donne à cette main un prétexte pour rester à demi fermée, et permet par conséquent de dissimuler plusieurs objets dans la paume de la main. En outre, le prestidigitateur ne garde pas constamment sa baguette dans la main; s'il doit se servir des deux mains pour soulever un objet, ou le présenter au public, il dépose sa baguette sur la table; un moment après, il la reprend, pour frapper un coup et donner le signal du prestige. Ces mouvemens paraissent avoir si peu de si-

gnification que non seulement on les néglige, mais encore on ne les voit pas. Et cependant ils ont une importance décisive; en déposant la baguette sur la table, le prestidigitateur se débarrasse de l'objet gênant qu'il tenait dans sa main; en reprenant la baguette, il s'empare d'un autre objet. Le public n'a rien vu et ne se doute de rien.

## IV

Les analyses précédentes nous ont démontré combien il est difficile, même pour un observateur intelligent et attentif, de voir tout ce qui se passe devant lui. Pour tout voir, il ne suffit pas d'ouvrir les yeux, parce que notre œil n'est point comparable à la plaque photographique qui fixe sans discernement tous les détails de la réalité. La perception mentale des objets est soumise à un certain nombre d'influences qui font que quelques objets sont perçus correctement, que d'autres ne sont pas perçus, et d'autres enfin, qui n'existent pas, sont imaginés avec tant de force qu'on croit les percevoir.

Pour compléter notre étude, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'avoir recours à la photographie, qui aujourd'hui est devenue le complément naturel, presque indispensable, des observations visuelles. Grâce au concours de M. Georges Demy, l'habile collaborateur de M. le professeur Marey, nous n'avons pas été réduits à nous contenter de quelques instantanés isolés; M. Demy a bien voulu photographier plusieurs tours de prestidigitation au moyen de l'appareil chronophotographique nouveau. Cet appareil, dont une description récente a été faite à l'Académie des sciences, permet de prendre en une seconde jusqu'à 30 épreuves instantanées d'un même mouvement; chacune de ces épreuves est séparée des autres par des intervalles égaux. La série d'expériences donne à la fois la forme du phénomène et sa durée. On sait que la chronophotographie a déjà reçu de nombreuses applications dans le domaine des sciences physiques et naturelles; c'est grâce à la photographie qu'on a décomposé certains mouvemens complexes qui, par suite de leur rapidité, échappent à l'analyse de l'œil. Nous citerons en particulier le vol des oiseaux, les différentes allures du cheval, le pas, la course de l'homme et, d'une manière générale, tous les exercices physiques auxquels un homme peut se livrer.

Deux artistes, MM. Arnould et Raynal, ont consenti à exécuter devant l'objectif leurs meilleurs tours de carte et de muscade; nous avons fait photographier en série le saut de coupe d'une main

et des deux mains, le filage, le rayonnement, la carte à l'œil, le tour de la cage éclipsee, l'escamotage d'une muscade et d'un œuf, etc. Chacun de ces tours, qui dure une seconde, souvent moins, a été détaillé par une douzaine d'épreuves; l'escamotage d'un œuf, dont la durée exacte a été d'une seconde et demie, peut être étudié dans une série de quinze photographies, dont chacune est si complète et si précise qu'il semble que l'artiste a posé pour l'exécuter.

Quand on examine cette petite collection photographique, on est frappé de ne pas y retrouver les illusions si puissantes qui naissent du tour exécuté devant les yeux; en regardant par exemple les nombreuses images qui indiquent la position des mains dans un saut de coupe, on saisit le mécanisme de cette opération compliquée mais on ne comprend pas comment cette opération a pu produire une illusion quelconque. Cette série photographique a même révélé à M. Raynaly, qui avait exécuté le tour, un détail dont il ne se doutait pas; pendant le saut de coupe, qu'il exécute en quinze centièmes de seconde environ, une de ses mains se porte au-devant des cartes et forme écran; le tout est si rapide que le spectateur ne s'en aperçoit pas; il est plus curieux que l'artiste lui-même ne s'en soit pas aperçu.

La photographie de l'escamotage d'un œuf donne aussi des résultats fort curieux; on peut suivre attentivement les attitudes successives des mains faisant le simulacre de passer l'œuf de la main droite dans la main gauche, et on n'a, à aucun moment, l'impression que le passage a effectivement lieu. On est même surpris de s'apercevoir que le mouvement simulé ne ressemble que de loin au mouvement réel; dans aucune des images les mains n'ont la position réelle qu'elles devraient avoir pour saisir un objet; le tour est exécuté si vivement qu'une imitation grossière suffit pour donner l'illusion.

Si l'épreuve photographique détruit si complètement l'illusion, c'est parce qu'elle supprime tous les facteurs de l'erreur que nous avons énumérés: la vitesse du tour, le boniment de l'artiste, les manœuvres qui ont produit un déplacement ou une diminution de l'attention, etc.; grâce à la photographie, nous pouvons faire le départ entre ces deux éléments de toute perception que l'on confond si souvent l'un avec l'autre: la sensation brute et l'interprétation de l'esprit.

ALFRED BINET.



---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LES « CHRONIQUES » DE FROISSART ET LES DÉBUTS DE L'HISTOIRE EN FRANCE

---

L'attention, en ces derniers temps, a été ramenée vers nos vieux chroniqueurs. On s'est occupé de donner de leur œuvre des éditions plus conformes aux manuscrits soigneusement étudiés et classés ; on a discuté la valeur de leur témoignage ; on s'est occupé de faire pénétrer jusque dans l'enseignement classique quelques morceaux choisis parmi ceux qui ont le plus de valeur au double point de vue de l'histoire et de la littérature. Pour ce qui est de Froissart, le mouvement a été donné par le grand travail d'édition qu'avait si heureusement commencé le regretté Siméon Luce. Depuis, M. Debidour lui a consacré une étude judicieuse (1) ; MM. Gaston Paris et Alfred Jeanroy ont publié des extraits accompagnés de notices et de notes excellentes (2). Enfin dans la collection des *Grands écrivains français*, M<sup>me</sup> Mary Darmesteter vient d'écrire sur l'auteur des *Chroniques* et aussi du roman de *Meliador* des pages d'une lecture très agréable (3) : elle le suit avec une curiosité amusée à travers ses voyages et dans les cours brillantes où il a séjourné. Elle lui sait gré particulièrement d'avoir eu un si gentil esprit et une imagination si facile. Elle aime cet historien parce qu'il a été un poète ; et, comme tel, elle le traite en confrère. — C'est une occasion pour nous de reprendre l'œuvre du chanoine de Chimay, de chercher à travers ses récits comment l'histoire, se dégageant de

(1) Debidour, *les Grands Chroniqueurs français* (Collection des classiques populaires, 2 vol. in-8° ; Lecène et Oudin.)

(2) 1 vol. chez Hachette.

(3) 1 vol. chez Hachette.

l'épopée, s'y essaie à naître, et d'étudier par cet exemple comment un genre issu d'un autre se transforme et peu à peu se constitue.

C'est sous la forme de l'épopée que se présente d'abord l'histoire, et l'épopée n'est rien d'autre qu'un récit historique à l'usage des peuples trop jeunes pour avoir réfléchi sur les conditions du vrai. L'auditeur croit s'instruire en entendant ces récits merveilleux ; le poète se considère comme un fidèle dépositaire de la tradition. L'un et l'autre ils sont de bonne foi. C'est pour avoir ignoré cette identité primitive de l'épopée et de l'histoire qu'on s'est si longtemps mépris sur le caractère de l'œuvre homérique. Les hommes du xvii<sup>e</sup> siècle tenaient Homère pour un admirable inventeur ; il était à leurs yeux le magicien qui d'un coup de sa baguette et par un effet de sa fantaisie transforme toutes choses, transpose les faits, agrandit les hommes, et prête à la réalité les couleurs séduisantes de son imagination. C'est sur les ressources créatrices de son art qu'ils s'extasiaient. Il a fallu du temps pour qu'on en vint à comprendre qu'Homère raconte ce qu'il sait, décrit ce qu'il voit, que la simplicité est la marque essentielle de sa poésie et que le trait caractéristique de son art en est le réalisme. — Il n'en va pas autrement pour nos chansons de geste. Leur nom même l'indique. Geste signifie histoire ; ce sont des « chansons d'histoire ». Non seulement elles reposent sur des faits vrais, mais souvent ce sont elles qui ont conservé et versé dans l'histoire le souvenir de ces faits. C'est à travers l'épopée que nous est arrivée l'histoire des Mérovingiens ; et Charlemagne n'a fait que rendre plus intense le mouvement de création poétique dont ses prédécesseurs avaient déjà profité. Il n'est pas indispensable d'ailleurs que les faits, pour être haussés aux proportions de l'épopée, soient aperçus dans le recul des temps et embellis par cet optimisme qui nous porte instinctivement à croire que le passé valait mieux que le présent, que l'humanité y était plus forte, la terre plus féconde, et la vie plus digne d'être vécue. Il arrive que l'épopée soit contemporaine des événemens. Dans sa vigoureuse jeunesse, l'imagination des peuples a une force plastique qui ne peut rester sans emploi. Elle est incapable de refléter sans les modifier les choses et les êtres. Elle fait subir aux données de l'expérience un travail immédiat. Elle altère les faits en y mêlant son principe et les organise en légendes. — Ce travail irrésistible et spontané serait pour nous surprendre si nous n'en retrouvions jusqu'à côté de nous l'analogie. Mais c'est en ce siècle, dans celui qui est par excellence un siècle de critique, que nous avons vu se former autour du nom de Napoléon une légende pareille à celle de Charlemagne et qui eut, comme l'autre la consécration de la littérature. Le peuple, quel que soit son âge, a toujours l'âge d'un enfant. A mesure que l'histoire redescend jusqu'à lui, il la revêt des couleurs sous lesquelles elle lui devient

acceptable. Il défait à mesure le travail de l'érudition. Les élèves de l'École des chartes auront beau s'évertuer, aux yeux de la foule leur histoire ne prévaudra jamais contre celle du père Dumas. Et de même, chaque fois qu'il se produit un événement de quelque importance, en ce temps de renseignemens précis et de communications rapides, qu'on songe aux transformations qu'a subies la nouvelle avant de se répandre dans la masse illettrée ! Il en est ainsi. La croyance au merveilleux est seule naturelle. L'extraordinaire paraît seul vraisemblable. Il nous faut de longs efforts, toute une lente éducation, pour arriver à dissiper les mirages qui nous cachent le réel et pour acquérir le sens du vrai.

Cette éducation de l'esprit se fait chez nous entre le x<sup>e</sup> et le xiv<sup>e</sup> siècle. La fécondité épique de notre race est épuisée. L'épopée cesse d'être un genre vivant, donnant satisfaction aux tendances de la société, et, à l'exemple des êtres de la nature, réunissant dans sa complexité organique des élémens divers. Ces élémens se dissocient et chacun s'en va vivre de sa vie propre. Dans l'épopée, les données du réel et l'apport de l'imagination se mêlaient intimement. Histoire et fiction se confondaient. Voici qu'elles se distinguent. Le poème peu à peu se vide de son contenu historique. La matière se réduit presque à rien. La part de mise en œuvre s'augmente d'autant. Le poète est de moins en moins dépendant des faits ; il laisse un libre cours à sa fantaisie personnelle ; il n'a plus foi dans ses récits, où ceux qui les écoutent ont aussi bien cessé de chercher un enseignement, pour n'en plus attendre qu'un amusement. Il est devenu un inventeur, et les inventions qui lui plaisent le mieux sont les plus romanesques et les plus folles. Cependant la curiosité des hommes désireux de savoir ne cesse pas d'être éveillée. Elle demande à un autre genre les satisfactions qu'elle ne trouve plus dans l'épopée. Par là même elle crée ce genre. C'est l'histoire, désormais distincte de l'épopée. Mais l'histoire ne rompt pas brusquement les liens qui longtemps encore la rattacheront à la poésie. Ce n'est pas en un jour qu'on se débarrasse d'habitudes ou de servitudes séculaires. La forme des chansons de gestes s'impose aux premières histoires, comme on le voit par les chansons d'Antioche et de Jérusalem, qui contiennent l'histoire de la première croisade, et par les Romans de Brut et de Rou, dans lesquels Robert Wace a relaté l'histoire des Bretons et celle des Normands. Vers le même temps c'est en prose qu'écrivent les clercs qui dans les monastères rédigent en latin leurs annales ; c'est la prose qu'a adoptée Villehardouin pour écrire dans la *Conquête de Constantinople* ses mémoires personnels. L'histoire est définitivement constituée le jour où, grâce à ces exemples, elle substitue le langage de la prose au langage des vers. Elle va être pour les hommes du xiv<sup>e</sup> siècle ce qu'avait été l'épopée pour ceux du x<sup>e</sup>. Le progrès des temps et le hasard des dates va faire un historien de celui

qui, né dans une autre époque, n'aurait été qu'un merveilleux trouvère.

En fait, par le genre de vie qu'il a adopté, par la façon dont il conçoit le métier d'écrivain, et par l'idée qu'il se fait de la littérature elle-même, Froissart est un trouvère. Encore n'est-il pas de ceux qu'on voyait jadis, hommes d'action en même temps que poètes, célébrer des exploits auxquels eux-mêmes ils avaient eu part. Fils de bourgeois, d'humeur prudente, craignant les coups et n'aimant de la guerre que les récits qu'il en fait, nullement chevalier, homme d'Église aussi peu que possible et juste autant qu'il est nécessaire pour avoir accès aux bénéfices, Froissart est un littérateur très persuadé que l'écrivain doit vivre de sa plume, comme le prêtre vit de l'autel et le soldat du pillage. De bonne heure il s'est mis à l'école de ses prédécesseurs ; il leur a emprunté leur rhétorique, leurs procédés et leurs sujets. Il va semant sa carrière de compositions poétiques, les unes courtes et les autres interminables, depuis *l'Espinette amoureuse* et le *Joli buisson de Jeunesse* jusqu'à *Méliador*, toujours plates, romanesques et fades, suivant le goût à la mode. Son talent lui a valu tout de suite des protections puissantes. Désormais il ne fera que changer de protecteurs et de patrons. Clerc de la chambre de la reine Philippe, hôte du prince Noir, ami de monseigneur Guy de Blois, il passera d'une cour dans l'autre, remplissant auprès de maîtres différens des fonctions analogues. Il sait quels en sont les devoirs et quelles les corvées ; il n'a garde de s'y soustraire. A Orthez, auprès de Gaston Phébus le métier est particulièrement rude. Le comte de Foix est un grand seigneur dilettante et décadent qui fait du jour la nuit. En plein hiver, à la mi-nuit il faut quitter la salle commune de l'hôtel de la Lune, et s'acheminer par de mauvais chemins dans les ténèbres et dans le froid vers le château où Gaston tient sa cour et prolonge la veillée au bruit des conversations et des divertissemens. C'est là, dans la salle brillamment éclairée, à la lueur de douze torches tenues par douze valets porte-flambeaux, que Froissart lit des fragmens de ses derniers poèmes. Le comte, qui est connaisseur, félicite l'écrivain et envie au beau maître ses riantes imaginations. Ainsi de tout temps les faiseurs de chansons ont eu coutume de dire leurs vers, dans la grande salle des châteaux, à l'issue du repas, pendant que le vin circule, afin de charmer les loisirs des seigneurs. Cela même est l'objet de la littérature : elle a été inventée afin de divertir les barons et les princes, elle est un amusement pour les grands. Parmi les devoirs inhérens à la fonction de poète, il en est un qui même est au premier rang : c'est celui qui consiste à bien louer et flatter ingénieusement. Froissart ne manque jamais de faire honneur de toutes les vertus à l'amphitryon où il dîne. Cette docilité lui vaut de justes récompenses : dons en espèces et dons en nature, sommes d'argent dont nous retrouvons la trace dans les registres des

argentiers, nobles et florins, un godet d'argent doré d'or, un muid de blé, une haquenée, une houppebande. Que si la libéralité se fait attendre et le don espéré ne vient pas, Froissart possède l'art de stimuler la générosité de ses protecteurs : il quête avec subtilité et gentillesse ; il sait mendier.

On devine que, passant des vers à la prose et du roman à l'histoire, Froissart y conservera les mêmes habitudes d'esprit. Il écrit pour les grands ; il ne traduira pas d'autres sentimens que les leurs, et ne fera place dans sa chronique à rien qui ne soit de nature à les intéresser. C'est dire qu'il sera uniquement un narrateur de faits de guerre, d'actions militaires et de prouesses chevaleresques. Il s'y engage et nous prévient dans son prologue. Il retracera les « honorables entreprises » et les « nobles aventures ». Il mettra en mémoire « les grandes merveilles et les biaux fais d'armes venus par les grandes guerres de France et d'Angleterre. » Par là il a conscience de faire œuvre utile ; en proposant aux guerriers de l'avenir les illustres exemples du passé, il les instruira de leur métier, excitera leur émulation et leur apprendra à « mieux valoir ». Son sujet, tel qu'il l'a lui-même nettement circonscrit, n'est que le récit d'un duel gigantesque, Anglais contre Français, d'une de ces luttes héréditaires qui se poursuivent de génération en génération, comme dans la *Geste des Lorrains* ou dans *Raoul de Cambrai* : « après les pères, la reprendront li fil. » Les épisodes de cette vaste lutte se succèdent pareils et différens, batailles rangées, assaut des places, pillage des villes ou simples escarmouches, chevauchées isolées et défis individuels. Sur ces matières Froissart ne tarit pas. Nul détail ne lui paraît insignifiant ou superflu : « Les ordonnances et manières des assauts, comment et de quoi, je vous les voel déclarer et plainement devisier. » Ces formules reviennent à chaque instant sous sa plume, rappelant celles qui commencent les laisses épiques : « Or vous dirai une grant apertise d'armes, laquèle doit bien être recordée et tenue à grant proëce... Or vous parlerons dou signeur de Fauquemont qui fu uns moult rades chevaliers, d'une grant apertise d'armes qu'il fist... Là peust on veoir d'une part et d'autre belles envoyes, belles rescousses, biaux fais d'armes et des belles proëces grand fuison... » Ces brillantes actions Froissart véritablement nous les fait voir. Il décrit avec précision et avec éclat. Il montre les enseignes « qui bauloient au vent et venteloient et frételoient. » Il compte les coups et nous fait entendre les cris des combattans : « Quant il deurent approcier, ils ferirent chevaus des esperons tout d'un randon, et se plantèrent en l'ost le duch en escriant : Fauquemont ! Fauquemont ! et comencièrent à coper cordes et à tuer jus et à abatre tentes et pavillons par terre et à occire et à décoper gens, et d'y aus metre en grant meschief. Li hos se comença à estourmir, et toutes gens à armer et à

traire celle part où la noise et li hustins estoit (1). » Ce ne sont pas seulement les mouvemens des troupes que Froissart nous fait suivre, mais il évoque et ressuscite l'animation elle-même du champ de bataille. Appliqués au récit de grandes journées telles que Crécy ou Poitiers ces procédés aboutissent à des chefs-d'œuvre de narration militaire. Rien n'y manque, ni l'aspect extérieur, ni l'âme du combat. On s'est demandé comment il se faisait que maître Jean, curé paisible, eût traduit comme personne l'enthousiasme de la guerre et l'ivresse de la mêlée. Cela tient d'abord à la méthode de l'historien, qui se borne à transcrire les récits qu'il a recueillis par la tradition orale et qu'il tient la plupart du temps des acteurs eux-mêmes. C'est ensuite et surtout que Froissart s'est mis à l'unisson des sentimens de ceux pour qui il écrit. Écrivain impersonnel, accessible à toutes les influences et façonné exactement par le milieu, il s'est fait une âme à la ressemblance de celle des seigneurs à qui il s'adresse. Ce qui rend ses récits animés et vivans, c'est qu'on y sent passer le frémissement qu'ils devaient soulever dans un auditoire chevaleresque.

Le courage militaire est toute la religion du xiv<sup>e</sup> siècle. Comme on l'a fait justement remarquer, c'est le seul principe actif de ce culte de « l'honneur » qui peu à peu s'est vidé du sentiment religieux et de la courtoisie. Aux personnages qu'il met en scène Froissart ne demande rien sinon de faire preuve de bravoure. Peu importe que cette bravoure soit inutile et folle, comme celle de ce roi de Bohême, Jean l'Aveugle, qui à Crécy se fait conduire au plus fort de la mêlée pour y mourir après avoir frappé de grands coups au hasard. Peu importe qu'on soit vainqueur ou vaincu : Jean le Bon peut se consoler de sa défaite, et dans le désastre général, il a droit de se réjouir, ayant conquis pour lui-même le haut nom de prouesse et « passé tous les mieux faisans de son côté. » La bravoure se concilie très bien avec la cruauté : Gaston Phébus peut être le meurtrier de son fils et avoir fait périr dans des supplices raffinés les compagnons innocens du jeune homme, il n'en est pas moins pour cela un prince « si très parfait qu'on ne le pourroit trop louer. » Le métier d'homme d'armes ainsi entendu a de fortes analogies avec celui de routier et de brigand. Aussi est-ce un sentiment tout voisin de la sympathie qu'éprouve l'historien pour ces « povres brigands » qui gagnant leur vie à « escheler » les châteaux, dérober et piller, sont parfois si mal récompensés de toute une existence de labeur et finissent leurs jours dans les prisons ou sur l'échafaud. On se souvient en quels termes d'une éloquence attendrie Aymerigot Marcel regrette les beaux jours d'autrefois : « Il n'est tems, esbatemens, or,

(1) Froissart, II, 13.

argent ne gloire en ce monde, que de gens d'armes et de guerrier, ainsi que par cy devant avons fait! Comment estions-nous resjouis quand nous chevauchions à l'aventure et nous pouyons trouver sur les champs ung riche abbé, ou ung riche prieur, ou ung riche marchant. Tout estoit nostre ou raenchouné à nostre voulenté. Tous les jours nous avions nouvel argent... Par ma foy ceste vie estoit bonne et belle (1). » Aymerigot Marcel se fit prendre. Il eut tort. S'il eût su se retirer à temps, et mettre en lieu sûr le fruit de ses rapines, comme le Bascot de Mauléon et comme tant d'autres, il eût goûté une vieillesse paisible, respecté de ces contemporains et absous par l'historien.

Écrivain aristocratique, Froissart méprise les petits, bourgeois ou gens du peuple, et il les ignore. Il s'égaie à leurs dépens et s'amuse à nous les montrer dans des postures ridicules. Les bourgeois de Bruxelles s'en vont en guerre, cavaliers grotesques, avec tout un attirail de cuisine, munitions de bouche et paquets de mangeaille. Ceux de Caen se sauvent rien que pour avoir aperçu la belle prestance et l'armement magnifique des gentilshommes : « il eurent si grant paour que tout chil del monde ne les eussent retenus que il rentraissent en leur ville (2). » A Crécy les gens des communes brandissaient leurs épées à plus de deux lieues de l'ennemi, criant : « A mort ces traitres anglais! » ils s'enfuirent avant de les avoir vus. Tout cela d'ailleurs est inexact; la part des milices des communes devient chaque jour plus grande dans le sort des batailles. Mais c'est une vérité que les nobles vaincus avaient trop d'intérêt à méconnaître. — Si les vilains pressurés par les seigneurs se révoltent, ce n'est pas l'effet de la misère, mais celui seulement de leur mauvais naturel : il n'est que juste de courir sus à ces « meschantes gens », à ces « forcenés », et de donner la chasse à ces « bêtes féroces » et à ces « chiens enragés ». Le peuple paie les frais de la guerre; il les paie de son argent quand il s'agit de fournir à la rançon du seigneur, il les paie de son sang les jours d'assaut et de pillage. Froissart décrit, sans s'émouvoir que rarement, les plus épouvantables tueries. Il trouve que tel est le droit de la guerre; et il estime au surplus qu'un bel incendie est beau. Il vit dans une société où pour un temps encore la force est du côté des seigneurs et le droit du côté de la force. Il s'y trouve bien et n'en souhaite pas d'autre. Il sait d'ailleurs qu'il ne fait pas bon discuter avec les maîtres. Il se borne à présenter à cette société brillante et brutale une image d'elle-même où elle se mire et elle s'admire.

Récits d'aventures, tableaux de batailles, peintures de fêtes, joutes et tournois, enthousiasme belliqueux, idéal chevaleresque, c'est précisément ce que l'épopée a légué à Froissart. Et c'est ce dont on a cou-

(1) Froissart, *Ed. Kervyn*, XIV, 164.

(2) *Ibid.*, 403.

tume de le louer ; mais c'est par ailleurs qu'il est historien, c'est pour d'autres causes qu'il a contribué au développement du genre et marqué une étape dans la marche en avant de l'histoire.

D'abord Froissart a voulu faire œuvre d'historien. Un Villehardouin se bornait à raconter les événements dont il avait été le témoin ; un Joinville écrivait l'histoire édifiante de son saint maître, à la manière des hagiographes ; Froissart fait rentrer dans son récit trois quarts de siècle, toute une société, les affaires de l'Occident tout entier. Par l'étendue son livre excède les dimensions d'une simple chronique ; il en diffère encore par la méthode que l'auteur s'est proposé de suivre. Froissart s'exprime sur ce point avec une netteté qui prouve qu'à tout le moins il avait réfléchi sur les conditions de son art, et que ses intentions étaient bonnes, si l'exécution a laissé à désirer. « Si je disoie : ainsi et ainsi advint en ce temps, sans ouvrir n'esclaircir la matière... ce serait chronique et non pas histoire ; et si m'en passeroie très bien, se passer m'en vouloie. Or ne m'en veuil je mie passer que je n'esclaircisse tout le fait au cas que Dieu n'en a donné le sens, le tems, la mémoire et le loisir de chroniquer et historier au long de la matière (1). » Que l'histoire consiste moins à raconter les faits qu'à en rendre compte, à les expliquer et à les voir naître dans leurs causes, c'est une idée juste ; si Froissart n'a pas eu assez de vigueur d'esprit et de pénétration d'intelligence pour s'y conformer rigoureusement, encore faut-il lui savoir gré de l'avoir aperçue. C'est ainsi qu'ayant pris au lendemain de Poitiers la résolution d'écrire l'histoire de la guerre franco-anglaise, il a cru devoir remonter jusqu'à l'origine des faits : il la suit jusque dans le temps du règne d'Édouard II. Pour mener à bien le projet qu'il avait formé et la tâche qu'il s'était assignée, il n'a rien épargné ; simple homme de lettres, sans situation officielle, sans autorité, sans patrimoine, il s'est créé, à force d'activité et d'ingéniosité, des ressources inespérées ; il s'est mis tout entier dans son œuvre : il y a dépensé cinquante années de sa vie et une fortune.

On sait quel est le procédé de Froissart, celui qu'il applique invariablement et uniquement : c'est celui de l'information personnelle. Il interroge les témoins des faits et s'en tient à leurs dépositions. Il ne s'est pas servi des documens écrits, sauf pourtant de la chronique de son prédécesseur Jean le Bel ; pour ce qui est de celle-ci, il ne se contente pas d'y faire des emprunts, il se l'approprie, il l'incorpore à son œuvre avec un admirable sans-gêne et sans ombre de scrupule, étant l'homme d'une époque où l'art est anonyme et dont les chefs-d'œuvre, étant collectifs, sont sans signature. Quant aux pièces d'archives, ordonnances, édits, chartes privées et papiers d'État, il les

(1) Froissart, *Ed. Kervyn*, XII, 133.



néglige, soit qu'il ait conscience qu'il en saurait mal tirer parti, ou soit par instinct de littérateur et parce qu'il comprend que rien ne remplace l'impression directe et rien ne vaut la parole animée et vivante. C'est ce procédé qu'on a tôt fait de flétrir du nom de « reportage ». Mais il convient de distinguer les époques. Qu'on songe à la difficulté des communications dans l'Europe du xiv<sup>e</sup> siècle ! Or, sur toutes les routes de France et d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, en Flandre ou dans la sauvage Écosse, on est sûr de rencontrer Jehan Froissart, « en arroi de souffisant homme », juché sur sa haquenée grise et menant en laisse son lévrier blanc. On le trouve à Londres, à la cour d'Édouard III ; en Écosse, auprès du roi David Bruce et dans le château des Douglas ; en Languedoc, auprès du prince de Galles ; en Italie, à la suite de Lionel, duc de Clarence ; auprès de Robert de Namur, de Wenceslas de Luxembourg et du comte de Blois ; en Auvergne, en Béarn, en Avignon comme à Paris ; à Bruges, en Zélande, et dans l'Angleterre de Richard II. Ce qui le pousse à entreprendre ces voyages, c'est le besoin où il est de recueillir sur les lieux les matériaux de son histoire. S'apercevant qu'il n'a sur les « lointaines besognes », c'est-à-dire sur les guerres de Gascogne, d'Espagne et de Portugal, que des renseignements insuffisants, il profite d'une trêve qui vient d'être conclue entre la France et l'Angleterre et part pour les Pyrénées. Alors, commence ce fameux voyage de Béarn où il n'est pas de mur historique ni de tour démantelée qui ne livre son secret à l'enragé questionneur. Sur la route, Froissart a eu la bonne fortune de « s'accointer » d'un chevalier du comte de Foix, messire Espaing de Lyon, dont la mémoire est riche et l'imagination est aussi fertile que la mémoire. Mais ces bonnes fortunes-là n'adviennent, comme on sait, qu'à ceux qui ont l'art de les faire naître. C'est le mérite de Froissart de s'être toujours renseigné auprès de ceux qui avaient chance d'être les mieux informés. Il s'est enquis des guerres d'Écosse auprès du roi David, de Crécy auprès d'Édouard III, de Poitiers auprès du Prince Noir, de la bataille de Rosebecque auprès de Guy de Blois, qui y avait participé, de Wat Tyler auprès de Robert de Namur qui l'avait vu tuer, des campagnes de Frise auprès d'Aubert de Bavière et des troubles de Flandre auprès des bourgeois de Gand. Il a interrogé les croisés de Tunis et de Nicopoli, comme les hérauts d'armes Faucon, Windsor et Chandos, et comme les routiers des grandes Compagnies. A cette curiosité toujours en quête d'informations nouvelles plus détaillées et plus précises, il n'est que juste de restituer son vrai nom : c'est la probité de l'historien (1). — Le défaut le plus ordinaire des reporters c'est qu'ils défigurent les récits qu'on leur fait. Leurs rapports sont au rebours de la vérité ; il semble que c'en soit la marque,

(1) Cf. Debidour, *op. cit.*, II, 71, sq.

et la condition elle-même de leur métier. L'exactitude de la transcription chez Froissart n'a jamais été contestée. Il ne se fie pas à sa mémoire, étant d'avis « qu'il n'est si juste retentive que de mettre par escript (1). » C'est un assidu preneur de notes; soir ou matin, dès qu'il est rentré dans sa chambre, il confie au papier la moisson de ses renseignements; au besoin il écrit sous la dictée. Cela est au point qu'on retrouve dans la trame même de son récit la marque particulière du conteur qu'il a écouté, reconnaissable à l'allure du style et pour ainsi dire à l'accent de la parole. Jamais il ne se permet de mêler aux dispositions qu'il a reçues ses inventions personnelles. Il n'intervient pas. Il se borne à être le plus fidèle des échos. Cela même, — et quoi que vaille d'ailleurs la vérité recueillie, — s'appelle le souci de la vérité.

Enfin, cette vérité, Froissart ne l'a pas altérée dans un intérêt de parti. Ici il est nécessaire d'indiquer les nuances et de ne pas faire au bon chroniqueur plus d'honneur qu'il n'en mérite. Froissart s'est maintes fois défendu de céder à aucune complaisance, faveur ou considération intéressée: « Cette histoire... n'est corrompue pour faveur nulle que j'aie à monseigneur Guy, conte de Bloys, qui me commanda de la ordonner comme veoir povés et qui bien m'en a payé tellement que je m'en contente grandement... Nennil vraiment, car je ne vueil parler que de la vérité et aler parmy le tranchant sans coulourer ne l'un ne l'autre (2). » Voilà de nobles déclarations. Froissart, comme toujours, est de bonne foi. C'est également de la meilleure foi du monde qu'il incline toujours vers qui « bien l'en a payé. » Reprenant à plusieurs années de distance la rédaction d'un même récit, il ne se fait nullement scrupule d'y effacer un nom qui a cessé de plaire et de le remplacer par celui du protecteur d'aujourd'hui. Nul n'a subi plus que lui les influences du milieu et du moment. Du moins les a-t-il subies toutes, tour à tour, et corrigées l'une par l'autre. C'est ainsi qu'à travers les rédactions successives il a atténué l'anglomanie de son premier livre. Anglais avec les Anglais, Français chez les Français cet Hainuyer n'a pas de patrie : il n'a que des résidences. Et il en change souvent. Il est sans passions. Il est indifférent, ce qui est une manière d'être désintéressé. C'est la forme rudimentaire de l'impartialité.

Qu'est-ce donc qui a manqué à Froissart pour être, au sens complet du mot, un historien? Quelles sont les parties du métier qui après lui restent encore à créer? Il en est d'essentielles, nous l'avouons. Et il y aurait lieu de reprocher à Froissart de ne s'en être pas avisé, — s'il n'était vrai qu'il a fallu des siècles et le progrès de plusieurs sciences pour que la méthode historique arrivât à se constituer de façon définitive. Froissart est d'abord dépourvu de sens critique; mais il l'est à un rare degré

(1) Froissart, *Ed. Kervyn*, XI, 74.

(2) *Ibid.*, XII, 154.

et à un point tout à fait surprenant. C'est ici le trouvère qui a nui au poète. Il avait trop le goût de l'extraordinaire et voire du fabuleux. Il avait trop lu de *Lancelot du Lac*. Sa mémoire était encombrée du souvenir des merveilles inventées par les poètes. Il croyait aux enchanteurs, aux chevaliers métamorphosés, aux ours qui parlent, aux génies qui font quatre cents lieues en une nuit et se changent en truie ou en fétu de paille, aux statues de la Vierge qui font des miracles, aux cloches qui se mettent à sonner d'elles-mêmes, aux châteaux mystérieux dont les souterrains furent creusés par le paladin Roland, aux devins, aux astrologues, et aux femmes-fées de l'île de Céphalonie. Cela ne le préparait pas à discerner l'origine exacte et la tournure véritable des faits. Il est crédule au delà de toute expression. Il est la proie de tous les Gascons, dans un temps où tout le monde était Gascon. Il manque totalement de ce scepticisme qui est le commencement de la critique. Il ignore également l'art de vérifier les dates et celui de contrôler les renseignements. Il ne s'essaie même pas aux problèmes de la discussion des sources. Au surplus, ce sont, encore aujourd'hui, ceux qui offrent le plus de difficultés. — Après qu'on a précisé la nature des faits, il reste à en montrer l'importance. Les faits ne signifient rien par eux-mêmes ; ils ne prennent de sens qu'autant qu'on les rapporte à un ensemble. Les plus minces peuvent être fertiles en conséquences ; toute leur valeur est relative. Telle bataille perdue ou gagnée a été sans influence sur la destinée d'un peuple qu'il suffira pour bouleverser de quelques deniers ajoutés à un impôt. C'est ce que Froissart ne soupçonne même pas. Les épisodes brillans de l'histoire sont les seuls auxquels il s'attache. Il en mesure l'importance à l'éclat qu'ils ont eu et au bruit qu'ils ont fait ; le lien qui les unit lui échappe. Il laisse dans leurs ténèbres et il néglige les intervalles obscurs, n'ayant souci que des parties lumineuses. Cela est rendu sensible par la manière même dont il compose. Il passe d'un sujet à un autre, quitte celui-ci pour le reprendre, s'arrête en route, revient en arrière, non pour nous montrer la complexité de la matière et le contre-coup des événemens, mais pour nous présenter autant de faits isolés. Ce qu'il n'en a su jamais voir, c'est l'enchaînement et la suite.

C'est une première raison pour que Froissart n'ait compris que médiocrement cela même qu'il a le mieux décrit. Il y en a d'autres et de plus graves. Content de décrire, Froissart ne s'est pas soucié de comprendre. Il n'a rien vu que par l'extérieur : tout l'intérieur lui est resté fermé. Ses personnages ont l'air de vivre. Ils agissent ou ils s'agitent ; ils sont remuans, emportés, violens ; ils se provoquent, ils se défont, pareils aux héros des Chansons, et, comme eux, dessinés d'un trait et marqués d'une épithète. Quel est d'ailleurs leur caractère ? et s'ils en ont un, qu'y a-t-il derrière la parade de leur héroïsme et sous l'étalage

de leurs vertus feintes? quels intérêts les ont déterminés, et comment leurs passions ont-elles été cause de beaucoup de maux? Ce sont autant de points d'interrogation que Froissart ne se pose pas. Inhabile à analyser le caractère des hommes, il est aussi mal instruit du caractère des peuples. On lui a fait honneur en ce sens de quelques lignes qu'il a rajoutées dans la dernière rédaction de son premier livre touchant le caractère du peuple anglais : elles ne lui ont été dictées que par l'horreur que lui inspirait le meurtre de Richard II. Elles sont sans valeur et sans portée générale. C'est de même qu'il est sévère pour les Allemands parce qu'ils ne se conforment pas à l'idéal de convention de la chevalerie. C'est par leurs institutions que se traduit le caractère des peuples; ce sont elles qui contiennent les germes de la grandeur ou de la décadence des nations. A lire Froissart, on serait tenté de croire que l'Europe du moyen âge obéissait tout entière aux mêmes lois et qu'elle n'était qu'un vaste champ clos où retentissait la voix des hérauts d'armes pour décerner le prix aux « mieux faisans. » Autour de Froissart tout se transformait, le mode des armemens comme les rapports des classes, les maximes de la politique comme celles de la morale, les conditions de la fortune et l'idéal de la vie. Il n'a rien vu; nul signe ne l'a averti que l'édifice où s'abritait son optimisme menaçait ruine. — Expliquer et comprendre, cela mène à juger. Tel est le dernier terme de toutes les démarches de l'esprit humain et sans lequel le reste n'est rien. L'histoire elle-même ne serait qu'une pâture donnée à la plus vaine curiosité, si ses renseignemens n'étaient des enseignemens et s'il ne s'en dégagait de grandes leçons. Froissart n'a ni conception politique, ni doctrine morale. Il n'a rien à nous dire, ni sur la fortune des États, ni sur la destinée des hommes. Il n'a vu que le matériel des faits. Il nous a donné l'histoire, mais dépourvue de tout ce qui en fait la saveur : l'histoire sans la critique, sans la psychologie, sans la philosophie.

Le travail que nous avons fait sur Froissart, nous aurions pu le faire à propos d'un autre historien auquel on l'a souvent comparé et qui, à vrai dire, lui est très supérieur : c'est Hérodote, tout plein des souvenirs d'Homère, comme Froissart est dominé par ceux de la Chanson de geste (1). A Rome on sait comment l'histoire d'un Tite-Live est encore tout encombrée de légendes et ce qu'il restait à faire après lui à Tacite ou à Polybe. Les littératures étrangères nous offriraient des exemples analogues. Apparemment c'est qu'à des dates différentes et sous des latitudes diverses l'esprit humain passe par les mêmes étapes et refait le même chemin. Il est d'abord dupe de lui-même, captif de tous ses rêves et n'aperçoit que des merveilles dans le château enchanté où ils s'est enfermé et dont il est le magicien. Peu à peu tombent les murs de sa

(1) Consulter le remarquable travail de M. Amédée Hauvette-Besnault, *Hérodote historien des guerres médiques*, 1 vol. in-8°; Hachette.

prison; par les brèches ouvertes il aperçoit les faits ramenés à leurs véritables proportions et les hommes réduits à leur taille. Encore n'aperçoit-il que les premiers plans : il lui faudra du temps pour découvrir la foule massée derrière les héros et pénétrer la fausse perspective du décor. Il s'attache aux faits, jusqu'à ce que vienne le jour où leur constatation lui apparaîtra insuffisante et décevante. Car les faits ne sont que l'aboutissement des causes, parmi lesquelles les plus lointaines sont aussi bien les plus profondes. Elles ont leur lieu, ces causes, dans le cœur de l'homme; et enfin il nous est donné de toucher quelque chose de solide, de durable et qui ne trompe pas. Tous les tableaux qui se succèdent dans le spectacle mouvant de l'histoire pouvaient être différens et ils pouvaient ne pas être. Ce qui ne change pas ce sont nos passions qu'une nécessité pousse à se satisfaire. L'ambition, l'intérêt, l'égoïsme, la vanité, ne cessent pas de produire leurs effets toujours pareils. De là viennent les conquêtes et la chute des empires, et par là s'expliquent les révolutions. Encore est-il vrai de dire que nous ne faisons que passer dans un monde qui dure. Chacun de nous n'est qu'un comparse dans un drame qui se serait joué sans lui. Nous croyons agir, et nous pensons trouver la source de nos actions dans notre volonté que des mobiles déterminent : nous ne sommes que les instrumens d'une volonté qui nous est supérieure ou d'une force qui nous est étrangère. On l'a appelée du nom de Providence : on l'a supposée intelligente et bienfaisante ; il se pourrait qu'elle fût indifférente, aveugle et impersonnelle. Des idées qui vont à travers le monde, développant leur principe, font une œuvre à laquelle nous concourons comme des ouvriers inconscients. Des lois s'imposent à nous, créent les faits, suscitent les hommes, lois implacables et permanentes qui sont toute la réalité et la seule matière digne de l'histoire.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## REVUES AMÉRICAINES

---

La correspondance d'Edgar Poe.

Au lendemain de la mort d'Edgar Poe, en novembre 1849, un auteur américain qui avait été autrefois son collaborateur, M. C.-F. Briggs, écrivait dans une revue de New-York :

« Le Révérend Rufus W. Griswold doit faire paraître prochainement une biographie de M. Poe, avec une édition complète de ses œuvres. Mais beaucoup de temps se passera encore avant que le vrai caractère du triste poète soit exposé, dans sa nudité, aux regards du public. Un scrupule généreux porte tous ceux qui l'ont intimement connu à ensevelir dans l'ombre de l'oubli ses faiblesses, ou plutôt tous les traits distinctifs de sa personnalité, et à insister uniquement sur sa production littéraire. M. Poe a été, cependant, un véritable phénomène psychologique; et une claire et impartiale analyse de son caractère amènerait, je crois, plus de bons que de mauvais effets. Mais quand se trouvera-t-il un homme assez hardi pour oser entreprendre d'aussi graves révélations, au risque des plus violents reproches et des soupçons les plus injurieux? »

M. Briggs ne se doutait pas, apparemment, que cet homme courageux était déjà tout trouvé au moment où il le cherchait, et que le même Révérend Rufus Griswold, qui s'était chargé de publier une biographie d'Edgar Poe et une édition complète de ses œuvres, avait entrepris en même temps « d'exposer dans sa nudité aux regards du public le triste caractère du poète. » Entreprise d'autant plus hardie, si l'on veut, mais en tout cas d'autant plus singulière de la part de Griswold, que ce révérend homme avait été expressément désigné par

Poe pour être son exécuteur testamentaire, l'éditeur de ses écrits et le gardien de sa renommée!

Mais Griswold aimait la vérité par-dessus tout le reste; et le « généreux scrupule » dont parle M. Briggs n'était pas son fait. Des documents que Poe lui avait légués, et de ceux que lui avaient communiqués les amis du poète, il a tiré, sous prétexte de biographie, quelque chose qui ressemblerait plutôt à un réquisitoire. Il y a longuement insisté, en particulier, sur les habitudes d'ivrognerie de son défunt ami et sur ses infidélités conjugales; mais il lui a encore reproché, en passant, toute sorte d'autres vices, l'accusant tour à tour d'avoir caché son âge, et d'avoir fait des dettes, et de n'avoir pas su rabaisser son style à la portée du grand public; sans compter d'innombrables insinuations plus graves peut-être que tous les reproches, des allusions à certains actes, à certains traits de caractère trop étranges ou trop scandaleux pour pouvoir être révélés. C'est Griswold qui, et par ce qu'il a dit et par ce qu'il affectait de vouloir cacher, a fait naître la légende d'un Edgar Poe pervers et sinistre: légende que Baudelaire, après lui, s'est amusé à propager. Mais en poussant au noir le portrait d'Edgar Poe, Baudelaire n'avait d'autre intention, comme l'on sait, que de nous le rendre plus cher, ou tout au moins de nous le faire paraître plus grand. Le Révérend Griswold n'y mettait pas tant de satanisme. La perversité de son ami lui inspirait tout autre chose que de l'admiration. Et jamais peut-être un biographe n'a montré plus d'antipathie pour l'homme dont il avait entrepris de raconter la vie.

Aussi ni ses contemporains ni la postérité ne lui ont-il épargné ces « violens reproches » et ces « injurieux soupçons » qu'avait prédits M. Briggs à l'écrivain téméraire qui oserait avouer toute la vérité sur le caractère de Poe. Et si le nom de ce poète, grâce à Griswold, s'accompagne désormais fatalement, pour nous, d'une inquiétante odeur de vice et de folie, je crois bien qu'il n'y a personne d'un peu familier avec la littérature anglaise pour qui le nom de Griswold n'évoque aussitôt une odeur, peut-être plus déplaisante encore, de cuistrerie et de déloyauté.

Cuistrerie, c'est affaire d'appréciation. Mais il apparaît, au témoignage de ceux qui l'ont connu, que la déloyauté de Griswold n'a pas, en tout cas, été volontaire ni préméditée. Griswold, comme Edgar Poe, mériterait une réhabilitation. Il n'était pas l'envieux et venimeux personnage qu'on pourrait penser. « Jamais, écrit son éditeur Redfield, jamais il n'a touché un centime pour l'énorme peine qu'il a prise. Il n'a eu d'autre objet que de remplir fidèlement la volonté de Poe, qui l'avait nommé son exécuteur testamentaire, quoiqu'il se fût, dans les derniers temps, querellé avec lui. Je les ai bien connus tous deux, Poe et lui; et je sais avec quel soin Griswold s'est efforcé, dans sa biographie, de dire tout ce qu'il pouvait à l'avantage de son ancien ami. Mais

*il s'est cru tenu par sa conscience à exposer toujours les faits tels qu'ils étaient, et par là il s'est attiré cette averse d'injures. »*

Griswold était, on le voit, un excellent homme, qui plaçait seulement le respect de la vérité avant le respect de l'amitié, et avant celui de la mort. Ses intentions étaient si pures qu'il a légué, en mourant, à son fils, pour en témoigner, tous les documens qu'il avait eus en main et dont il avait tiré sa biographie. Ce sont ces documens que vient de publier, sur la demande du fils de Griswold, la *Century* de New-York, en trois grands articles abondamment pourvus de notes et de commentaires. Ou plutôt, comme on pense bien, ce n'est pas l'ensemble de ces documens, mais uniquement ceux d'entre eux qui, dans l'esprit de M. William Griswold, pouvaient servir à justifier son père. Nous avons devant nous les pièces d'un procès, et non pas, malheureusement, d'une biographie.

Mais telles qu'elles sont, ces pièces offrent assez d'intérêt pour mériter d'être examinées. Un biographe américain de Poe, M. Georges Woodberry, qui s'est chargé de les présenter aux lecteurs de la *Century*, les déclare « amplement suffisantes pour établir la véracité parfaite et la parfaite bonne foi de Griswold ». Et il ajoute « qu'on n'aurait pas eu de peine à en faire un usage plus fâcheux encore pour la mémoire de Poe ». Essayons donc à notre tour de les interroger, non point certes pour y chercher de nouvelles accusations contre Poe, ni moins encore pour y chercher de nouvelles preuves de l'innocence de son trop fameux biographe, mais parce que nous ne pourrions manquer d'y trouver des renseignemens précieux sur la vie et le caractère de l'un des plus remarquables écrivains de notre temps, et peut-être du plus étrange de tous.

L'occasion eût été bonne, sans doute, pour rappeler aux lecteurs français la grandeur, la variété, la singularité de son génie. Je crains que les traductions mêmes de Baudelaire, si parfaites qu'elles soient, n'en donnent pas assez l'idée. Trop de part y est réservée à des contes simplement ingénieux, comme le *Scarabée d'Or* ou la *Lettre volée*, ou à d'autres simplement bizarres, comme la plupart de ceux du second volume. Les plus beaux contes de Poe, ceux qui doivent leur beauté à la force d'expression des images et à la prodigieuse, à la surnaturelle harmonie du style, ne peuvent guère, malheureusement, être appréciés que dans le texte anglais. Peut-être sont-ils plus difficiles à traduire encore que les *Poèmes*, dont M. Mallarmé nous a donné naguère une traduction excellente, reproduisant à merveille la couleur, le rythme et jusqu'à la mélodie de ces vers, les plus magnifiques, à mon gré, de tous ceux qui existent dans la langue anglaise. Ce sont des chefs-d'œuvre d'émotion et de musique : à eux seuls, ils suffiraient pour la gloire d'un écrivain. Mais dans l'œuvre de Poe ils ne tiennent qu'une petite place, et le même homme qui les a composés a inauguré en outre



une dizaine au moins de genres littéraires tout autres, dont chacun a été ensuite largement exploité. C'est lui qui, avec son *Hans Pfaal*, a ouvert la voie au roman scientifique, et au roman judiciaire avec le *Drame de la rue Morgue*, et au roman spirite avec les histoires de *Bedloe* et de *M. Waldemar*, sans compter le roman métaphysique et le roman poétique : car je ne vois rien qui ait précédé *Morella*, *Ligeia*, *Éléonore*, et il est trop facile de voir ce qui les a suivies. Et cet homme d'un génie si divers est mort à 37 ans, d'ivrognerie et de misère, dans un hôpital de Baltimore, après s'être fatigué pendant vingt ans à rédiger des notices bibliographiques, à corriger des épreuves, et à surveiller la mise en pages, dans d'obscures revues où il était employé.

Étrange, mystérieuse, déconcertante figure ! Et d'autant plus j'ai hâte d'aborder l'analyse de ces pièces léguées à Griswold, et qui ont amené celui-ci à porter sur son ami un si dur jugement.

J'ai lu et relu ces pièces avec une attention extrême. Et je dois dire tout d'abord qu'il m'a été impossible d'y découvrir une seule ligne qui justifiait, si peu que ce fût, la dureté du jugement de Griswold ; de telle sorte que j'en suis à me demander si c'est moi qui ne sais point lire, ou si vraiment Griswold, et ses compatriotes à sa suite, se font de la probité et de l'honneur une idée assez étroite pour en exclure un homme simplement parce qu'il est pauvre, malade, et toujours en peine de gagner sa vie ! Car il n'y a pas jusqu'à l'ivrognerie de Poe qui ne se trouve expliquée, et en quelque mesure excusée, dans plusieurs des pièces de ce dossier. Tous les amis du poète sont unanimes à dire qu'il a lutté contre sa passion jusqu'au bout avec un courage touchant, qu'à de nombreuses reprises il est parvenu à la dominer, souvent pour de très longues périodes, qu'il en aurait assurément triomphé tout à fait dans une condition de vie plus heureuse et plus calme, et que, d'ailleurs, quelques gouttes de vin ou d'alcool suffisaient pour le griser. Le vrai malheur de Poe n'est pas d'avoir été un ivrogne : plusieurs de ses confrères anglais et américains l'ont été plus que lui, et sans que personne ait eu l'idée, après leur mort, de s'en indigner. Mais il avait le tort impardonnable de s'enivrer au cabaret, au lieu de s'enfermer dans son cabinet, ainsi que doit le faire un *gentleman*, pour boire son *whiskey* et pour rouler sous la table. C'est par là qu'il s'est attiré de son vivant la défaveur de ses chefs, et après sa mort le mépris de ses biographes ; par là, et par la négligence de sa mise, et par ses fréquents besoins d'argent, et par sa facilité à lier conversation avec des gens de peu. Mais ne voit-on pas que tout cela dérive de la même cause, de cette funeste habitude de s'enivrer en public !

Je ne crois pas, en tout cas, que l'on puisse trouver dans les pièces publiées par la *Century* un seul vrai grief autre que celui-là. Et je ne crois pas qu'on puisse lire ces pièces sans pardonner au poète ce grief-là même, tant est profonde la douleur qu'il en a, et sincère son désir

de se corriger. Le malheureux ! Il n'était question que de son vice dans toutes les lettres qu'on lui écrivait : on l'adjurait de s'en guérir, on le félicitait de s'en être guéri, ou répondait à des demandes de services ou à des demandes de conseils par des sermons sur la tempérance !

Et je ne puis assez dire combien, malgré son vice, Edgar Poe se montre sympathique et touchant, tout au long de ces trois articles. Un homme excellent, d'un âme noble et droite, laborieux, modeste, profondément attaché à ses affections, subissant avec une résignation admirable la fatalité de malheur qui pesait sur lui : tel nous le voyons dans sa correspondance, d'où il aurait été facile, suivant M. Woodberry, « de tirer un parti beaucoup plus fâcheux encore pour sa mémoire que celui qu'en a tiré Griswold. » Et je ne puis assez dire, non plus, combien il s'y montre naturel et simple, combien éloigné de la perversité satanique qu'il a plu à Baudelaire de lui attribuer. C'est par le génie seul, on le sent bien, qu'il différait de ses confrères de la presse américaine ; mais à ce point de vue spécial il en différait beaucoup, et c'est encore une des conclusions qui ressortent le plus clairement d'une lecture impartiale du dossier Griswold. Jusqu'à la fin, le génie de Poe s'est développé et a vécu dans une solitude tragique, sans que personne se soit trouvé pour en deviner la grandeur. Non pas que les protecteurs aient manqué au jeune poète ; mais on pourra voir, par quelques fragmens que je vais traduire, comment ces excellentes gens l'appréciaient, l'idée qu'ils se faisaient de son talent, les objections et les conseils qu'ils lui adressaient. Et ce n'était point les premiers venus, mais les plus aimés, les plus renommés des écrivains américains. « Y a-t-il beaucoup d'artistes, demande à ce propos M. Woodberry, qui aient reçu en aussi grande abondance, de tous les côtés, des éloges, des encouragemens et une cordiale bienvenue ? »

En 1833, un journal de Baltimore, *le Visiteur du Dimanche*, avait ouvert un concours, offrant un prix à l'auteur du meilleur conte, et un autre à l'auteur du meilleur poème qu'on lui enverrait. Poe, âgé de vingt ans, envoya à ce concours un conte et un poème : il obtint les deux prix. Et c'est à cette circonstance qu'il dut de faire la connaissance d'un des fameux écrivains d'alors, Kennedy, qui avait été l'un des juges du concours.

La publication de la *Century* s'ouvre précisément par une lettre de Poe à Kennedy, datée de novembre 1834 : « Cher monsieur, j'ai une faveur à solliciter de vous que je n'ose point solliciter de vive voix. Depuis que je vous ai vu, ma situation matérielle a complètement changé. La mort de mon protecteur M. Jon. Allan, en me privant de la pension annuelle que je recevais de lui, m'a réduit à la misère. Cet homme excellent m'avait adopté depuis l'âge de deux ans (mes parens étant morts) et me traitait avec l'affection d'un père. Mais dans les derniers temps un second mariage qu'il a fait, et aussi, je dois l'avouer,

toute sorte de folies que j'ai faites, ont fini par nous brouiller. Et me voici seul, sans amis, sans métier pour me faire vivre. Peut-être, par votre entremise, la maison Carey et Lea se déciderait-elle à publier mon volume, et à m'avancer une petite somme en manière d'acompte? » Hélas! les éditeurs se refusent à rien donner pour le volume, « non point qu'ils le jugent sans mérite, mais parce que les recueils de contes, même bien écrits, trouvent difficilement acheteur. »

Le 15 mars 1835, nouvelle lettre de Poe : « Cher monsieur, je vous envoie ci-jointe une annonce de journal sur laquelle je me permets, très anxieusement, d'appeler votre attention. Il s'agit d'une place vacante de professeur dans une école publique. Un emploi de ce genre me serait infiniment précieux dans ma situation présente. Ai-je quelque chance de l'obtenir? » Non, il ne paraît que Poe ait eu non plus cette chance-là. Il obtint en revanche une recommandation de Kennedy pour un journaliste de Richmond, White, qui venait de fonder le *Southern Literary Messenger*, et qui le chargea d'abord d'écrire pour cette revue des comptes rendus de livres nouveaux. Mais bientôt White confia presque entièrement à Poe la rédaction de sa revue. Les lettres qui viennent ensuite nous font voir le jeune poète tout occupé à corriger des épreuves, à solliciter des articles, à préparer des sommaires pour de prochaines livraisons.

Le 29 septembre, White lui écrit la curieuse lettre qu'on va lire : « Mon cher Edgar, je crois que vous êtes sincère dans toutes vos promesses. Mais je crains qu'en vous retrouvant dans la rue de nouveau, vous vous laissiez aller de nouveau à votre penchant maudit ! Combien j'ai de regret à devoir me séparer de vous, personne sur la terre ne pourrait le comprendre. J'étais attaché à vous : je le suis encore, et volontiers je vous rappellerais, si je n'avais peur de voir bientôt revenir l'heure de la séparation... Vous avez de belles qualités, Edgar, vous devriez les respecter et vous respecter vous-même ! Séparez-vous à jamais de la bouteille et des compagnons de bouteille ! Si vous voulez revenir à Richmond, et continuer à travailler avec moi, qu'il soit entendu que tous nos engagements seront rompus dès la première fois que vous vous enivrerez. Boire avant le déjeuner est absolument désastreux : quiconque le fait n'est plus en état de fournir de bon travail dans la journée. Votre ami fidèle, WHITE. »

Poe jura de ne plus boire, et revint à Richmond. Le 22 janvier 1836 il écrivait à Kennedy : « Cher monsieur, je ne vous ai pas marqué réception de votre dernière lettre, mais elle n'a pas été sans influence sur moi. Toujours depuis lors j'ai courageusement lutté contre l'ennemi : je suis maintenant parfaitement tranquille et heureux. Et jamais je n'oublierai à qui je dois ma guérison. M. White est très généreux, tout le monde ici m'accueille à bras ouverts, les éditeurs m'envoient tous les livres qui paraissent. Quel contraste avec la con-

dition d'absolu désespoir où vous m'avez trouvé et dont vous m'avez tiré ! » L'excellent Kennedy est d'ailleurs infatigable dans son zèle pour son jeune ami. Il lui propose d'écrire « des farces, dans le genre des vaudevilles français » ! Il le met en garde contre « son goût pour l'extravagance dans les idées et le style. » Il l'engage à « être gai, à se lever tôt, à travailler à des heures régulières. » Et pendant deux ans Poe continue à remplir consciencieusement sa tâche : en deux ans, grâce à lui, la revue de White devient la plus estimée et la plus renommée des revues américaines. Le 17 janvier 1837, White le presse d'achever son *Gordon Pym*, et s'excuse de n'avoir pas sous la main l'argent qu'il lui doit. En juin 1837, tout est rompu de nouveau, définitivement cette fois, entre Poe et son directeur. Ce qui n'empêche point Poe de parler de White, dans une des dernières lettres qu'il ait écrites, douze ans plus tard, comme d'un *caractère*. Et White, lui aussi, paraît avoir gardé pour son ancien collaborateur une sincère estime. Le 12 septembre 1839, le romancier américain James Heath écrivait à Poe : « J'ai vu White : il m'a déclaré que la nouvelle de votre succès et de votre bonheur lui faisait un extrême plaisir. Quant à moi, j'ai eu une joie sincère à comprendre que votre raison vous avait enfin mis à même de triompher d'une attirante et dangereuse passion, qui souvent anéantit les plus sages et les meilleurs d'entre nous. *Dans le domaine de la critique, en particulier, je vous prédis un brillant avenir.* »

Cette lettre m'amène à signaler [une nombreuse série de lettres du même genre adressées à Poe par les auteurs ses confrères, dont il a toujours recherché les avis avec une sollicitude vraiment bien touchante. Croirait-on que des critiques américains sont allés jusqu'à lui reprocher cette innocente manie ? Ils l'ont accusé d'avoir importuné les grands hommes de son temps, de les avoir mis en demeure de le louer. Comme si leurs réponses ne traduisaient pas assez clairement le bonheur qu'ils éprouvaient à se voir ainsi consultés ! Quelques-unes sont si longues que M. Woodberry doit renoncer à les publier en entier. Et quelle abondance de conseils, d'observations de détail, de petites corrections !

Voici, par exemple, une lettre de Beverly Tucker : « M. Poe est jeune : me permettra-t-il de lui servir de guide dans le chemin du succès ? Je voudrais l'aider à écarter les obstacles qui ont jusqu'ici entravé ses progrès. Si je n'ai rien dit du *Manuscrit trouvé dans une bouteille*, c'est que ce conte a déjà été, à mon avis, trop loué. M. Poe m'avait habitué à attendre de lui quelque chose de plus littéraire que la simple impression physique de l'horreur. J'espérais que l'auteur de *Morella*, à bord du Vaisseau-Fantôme, aurait réussi à forcer le silence des matelots fantômes, et à obtenir d'eux l'émouvant récit des causes de l'enchantement qui pesait sur eux. Ne pourrait-il pas nous envoyer bientôt une seconde bouteille, où nous trouverions enfin l'histoire du mystérieux vaisseau ? Ne pourrait-il pas, en manière d'épisode, imaginer qu'il est

à bord d'un vaisseau maudit, et qu'il intercepte les lettres écrites par les matelots d'un tel vaisseau à leurs amis restés à terre ? »

Et Edgar Poe remercie Tucker de ses conseils, le prie respectueusement de continuer à l'éclairer. Et Tucker continue. Dans le même temps, une autre célébrité, Paulding, annonce à Poe que la maison Harpers refuse de publier ses contes « à cause d'une certaine obscurité dans leur application, qui empêcherait la moyenne des lecteurs d'en comprendre le sens » ; et ce Paulding ajoute : « Je voudrais que M. Poe appliquât son humour et ses connaissances à des sujets de satire plus familiers : aux vices et aux travers de nos compatriotes d'à présent. »

Et non seulement Poe est enchanté de la part d'éloges que contiennent ces lettres, mais les objections qu'on lui fait l'émeuvent profondément ; et ce sont alors de lettres pour se justifier ou pour promettre de se corriger. A Cooke, qui lui avait écrit à propos de *Ligeia*, il répond : « Cher monsieur, j'ai eu de votre lettre plus de bonheur que je ne saurais vous dire. Vous avez lu jusqu'au fond de mon esprit comme dans un livre, et je n'ai encore trouvé personne qui l'eût fait. Willis en a entrevu un coin, Tucker en a deviné la moitié, mais vos idées sont l'écho direct des miennes... Au sujet de *Ligeia* vous avez raison. La perception graduelle de la résurrection de Ligeia dans la personne de Rowena était un sujet bien plus haut et plus émouvant que celui que j'ai traité. Et j'ai eu l'idée de ce sujet, et je l'aurais traité si déjà dans *Morella* je n'avais traité un sujet analogue. De sorte que j'ai dû me borner à faire deviner à mon héros, dans une sorte de demi-conscience, que c'était Ligeia qui était devant lui. Il y a cependant un point où j'ai failli. J'aurais dû montrer que la *volonté* échoue fatalement à réaliser son vouloir : une nouvelle défaillance se serait produite, et Ligeia aurait décidément disparu pour céder la place de nouveau, dans la tombe, à lady Rowena... Mais il faudra bien que mon conte reste maintenant tel qu'il est. Il me suffit que vous l'ayez jugé *compréhensible*. Et pour la foule, peu m'importe son avis ! J'avoue même que, cette fois, je serais assez fâché d'être compris d'elle. Je vous enverrai dès que je pourrai un autre de mes contes, *William Wilson*. Ce n'est pas le dernier que j'aie écrit, mais c'est peut-être le meilleur. »

Dans une autre lettre au même Cooke, écrite sept ans plus tard, en 1846, Poe revient encore sur le sujet de ses contes : « Merci pour vos compliments. Si j'étais aujourd'hui d'une humeur plus sérieuse, je vous dirais franchement combien vos paroles ont fait frémir mes nerfs, non point à cause de vos éloges, mais parce que je sentais que vous me compreniez. Vous avez raison dans ce que vous dites de mon Dupin et de la façon dont il coupe les cheveux en quatre : tout cela n'est que pour l'effet. Ces contes de ratiocination ne doivent leur popularité qu'à la nouveauté du genre. Je ne prétends pas qu'ils manquent d'ingéniosité, mais on les croit plus ingénieux qu'ils ne sont, sur la foi de l'*air de*

*méthode* qu'on y trouve. Dans l'*Assassinat de la rue Morgue*, par exemple, je n'ai pas eu grand mérite à débrouiller un écheveau que j'avais moi-même emmêlé d'avance... La dernière édition d'un choix de mes contes a été faite par le lecteur de la maison Putnam, Duyckinck. C'est un homme qui a précisément, ou croit avoir le goût, de ratiociner, et en conséquence il n'a presque rien reproduit dans le volume que de ces contes *analytiques*. Aussi le volume ne donne-t-il aucune idée de mon tour d'esprit. En écrivant mes contes l'un après l'autre, souvent à de longs intervalles, j'ai constamment gardé devant mes yeux l'idée de leur suite et de l'unité de mon œuvre. Et je pense que si l'on en publiait une édition complète, c'est surtout la *diversité* et la *variété* qui en seraient les traits caractéristiques. Peut-être vais-je vous surprendre, mais je vous avouerai qu'au fond, il n'y a pas un de mes contes qui me paraisse *meilleur* qu'un autre. Ce sont seulement les genres qui ont des valeurs différentes; et comme le genre le plus élevé est celui de l'imagination la plus haute, on peut dire en ce sens que *Ligeia* est le meilleur de mes contes. Je l'ai d'ailleurs beaucoup amélioré depuis que vous l'avez lu. »

On peut juger par ces deux lettres de l'importance considérable, et peut-être excessive, qu'attachait Edgar Poe au moindre mot d'éloge ou d'encouragement. Sa correspondance nous le montre s'adressant ainsi tour à tour à tous les écrivains de son pays, à Anthon, à Washington Irving, à Longfellow, à Hawthorne. Seul ce dernier avait de quoi le comprendre : lui aussi était un poète, un admirable musicien des mots, avec une âme toute pleine de visions tragiques. Et, de fait, entre tant de longues lettres parfaitement inutiles, dans toute cette correspondance de Poe, seul un billet de Hawthorne aurait valu d'être conservé. « Cher monsieur, écrivait à l'auteur de *Ligeia* l'auteur de la *Lettre rouge*, j'ai lu avec grand intérêt les notes que vous avez consacrées à mes ouvrages : je vous sais gré d'en avoir parlé sérieusement. Je n'ai souci de rien que de la vérité, et je préférerais toujours un avis sincère, si dur qu'il puisse être, à des compliments hypocrites. Je dois vous avouer pourtant que je vous admire plutôt comme auteur de contes que comme critique des contes de vos confrères. Et quand même je devrais être en complet désaccord avec vous sur tous les points, rien ne m'empêcherait de proclamer toujours la force et l'originalité de votre génie de conteur. NATHANIEL HAWTHORNE. »

Lettres et billets, compliments et critiques, Poe conservait précieusement tout cela. Il rêvait d'être compris; toute sa vie, il s'est vainement obstiné à la poursuite de ce rêve. Et ce sont ces documens qu'il a légués à Griswold, les considérant sans doute comme les meilleurs témoignages de son mérite littéraire.

Il a poursuivi encore, toute sa vie, deux autres rêves. Condamné à rédiger, à diriger des revues pour le compte d'autrui, il voulait avoir

enfin une revue qui lui appartint ; et l'on n'imagine pas combien ce désir lui tenait au cœur, combien il a tenté de démarches pour le réaliser. Et il rêvait aussi d'obtenir un emploi régulier et fixe, qui lui permit d'échapper à l'incertitude du lendemain, de se sentir un peu libre et tranquille, après tant d'années d'une écrasante besogne, et de s'occuper enfin à loisir de ses projets artistiques. De toute son âme il aspirait à l'indépendance et au repos ; et il est mort sans les avoir connus.

Voici enfin une lettre écrite par Edgar Poe quelques jours avant sa mort. C'est une de celles, sans doute, que M. William Griswold considère comme les plus importantes pour la justification de son père ; et l'on devine que M. Woodberry y voit, lui aussi, la marque d'une dépravation sans excuse. Cette lettre est adressée à Mrs Clemm, la belle-mère du poète, l'admirable et sainte femme qui, après la mort de sa fille, s'était constituée tout à la fois la confidente, la nourrice et la domestique de son gendre. Et celui-ci, en revanche, lui avait voué une très profonde et très respectueuse affection, dont témoigne suffisamment le magnifique sonnet traduit par Baudelaire en tête du premier volume des *Histoires extraordinaires*.

Au moment où il lui écrivait la lettre qu'on va lire, Poe se trouvait à Richmond ; il y était venu pour donner une série de conférences et de lectures publiques de ses œuvres, mais aussi, comme on verra, pour faire sa cour à une jeune femme, Mrs Shelton, qu'il avait eu l'idée de demander en mariage. Il paraît avoir eu pour cette dame une sincère amitié ; mais son cœur appartenait tout entier à une autre. Celle qu'il aimait, la dame que dans sa lettre il appellera Annie, était mariée ; et c'est sans doute pour l'oublier que Poe avait projeté de se marier à Mrs Shelton ; mais les efforts qu'il faisait pour l'oublier n'aboutissaient qu'à la lui rendre plus chère.

« Chacun m'assure ici, écrit Poe à Mrs Clemm, que si je donne une seconde *lecture*, en mettant les billets à cinquante cents, je gagnerai au moins cent dollars. Jamais je n'ai été accueilli avec autant d'enthousiasme. Les journaux n'ont rien fait que me louer, avant et depuis ma lecture. Je vous envoie ci-joint un des articles, le seul où se soit glissé un mot de désapprobation : il a été écrit par Daniel, l'homme avec qui j'ai eu cette querelle, l'année passée. J'ai reçu un grand nombre d'invitations, mais dont j'ai dû décliner la plupart, faute d'avoir un habit. Aujourd'hui ma sœur Rose et moi passerons la soirée chez Mrs Shelton. Hier soir je suis allé chez les Potiaux, la soirée précédente chez Strobia, où j'ai vu ma chère amie Élisabeth Lambert, la sœur du général Lambert. Elle était souffrante, dans sa chambre à coucher ; mais elle a insisté pour nous voir, et nous sommes restés avec elle jusqu'à près d'une heure du matin. En un mot je n'ai reçu que des marques de bonté depuis mon arrivée ici, et j'aurais été absolument heureux sans mon affreuse anxiété à votre sujet. Depuis qu'ils ont appris mon projet de

mariage, les Mackenzie m'encombrent de leurs attentions. Et maintenant, ma chère précieuse Muddy, dès que je saurai quelque chose de précis, je vous en préviendrai aussitôt. Mrs Shelton parle d'aller voir notre maison de Fordham, mais je me demande si cela sera possible. Peut-être vaudrait-il mieux que vous vinssiez ici, laissant toutes choses là-bas. Écrivez de suite, et donnez-moi votre avis, car vous savez mieux, toujours, ce qu'il convient de faire. Serons-nous plus heureux à Richmond ou à Lowell? Car il faut, voyez-vous, il faut absolument que je sois quelque part où je puisse voir Annie... Thompson me presse d'écrire pour son *Messenger*; mais j'ai trop d'anxiété, je ne puis rien écrire. M. Loud, le mari de Mrs Loud la femme poète de Philadelphie, est venu me voir l'autre jour et m'a offert cent dollars pour éditer les poèmes de sa femme. J'ai naturellement accepté. Toute l'affaire ne me demandera pas plus de trois jours de travail. Il faut que j'aie fini pour Noël... Je crois, en y réfléchissant, Muddy, chère Muddy, qu'il vaudrait mieux que vous vinssiez immédiatement ici. Vous savez que nous pourrions très bien payer ce que nous devons à Fordham, et continuer à y demeurer : l'endroit est beau, mais j'ai besoin de vivre *près d'Annie*... Dans votre réponse ne me dites rien d'elle : je ne pourrais supporter d'en entendre parler en ce moment sauf si vous aviez à m'apprendre que son mari est mort! J'ai déjà acheté l'anneau de mariage, et je finirai bien par me procurer un habit. »

Voilà cette lettre, qui paraît avoir scandalisé les biographes américains d'Edgar Poe. Et je me demande ce qu'ils peuvent y avoir trouvé de si révoltant, si ce n'est peut-être le spectacle de ce fiancé qui n'a pas d'habit noir pour aller dans le monde. Ne sent-on pas, au contraire, dans l'accent fiévreux et irrésolu de cette lettre, quelque chose comme le reflet d'une dernière crise morale, du dernier effort de résistance d'une âme passionnée contre la cruelle destinée qui pesait sur elle? Et ce dernier effort a échoué, comme les autres. Le mariage projeté n'a jamais eu lieu : ce n'était encore qu'un vain rêve, le souvenir d'Annie était trop profond au cœur du poète pour que rien d'autre que la mort pût l'en délivrer. Et au lieu du mariage projeté c'est la mort qui est venue. Quelques jours après avoir écrit cette lettre, Poe quittait Richmond, arrivait à Baltimore, sa ville natale. Et le lendemain de son arrivée, à l'aube, des passans le ramassaient dans la rue, devant la porte d'une taverne, se débattant sous un terrible accès de *delirium tremens*. On ne put trouver sur lui aucun papier, de sorte que ceux qui assistèrent à ses derniers momens ne surent point même son nom. Et ainsi mourut, à trente-sept ans, seul, comme il avait vécu, et inconnu de ceux qui l'entouraient, ce pauvre poète. Du moins il garda l'espoir, jusqu'au bout, que son ami Griswold prendrait soin de sa mémoire.



---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 octobre.

Nous sommes à la veille de la rentrée des Chambres, et, bien que les débats qui s'annoncent paraissent devoir être très vifs, l'état général des esprits est des plus calmes. Il y a évidemment une grande disproportion entre les besoins du pays et ceux des politiciens. Le pays demande de la tranquillité et une bonne administration; les politiciens ne peuvent se passer de mouvement et de bruit. Quand même elle ne serait pas positivement contagieuse, leur fièvre produit des effets de répercussion dont il faut bien s'occuper. Les vacances sont finies, la lutte va commencer, et on fait prévoir une telle avalanche d'interpellations que jamais encore il n'y en aura eu de pareille. Les bons esprits cherchent un moyen d'arrêter, ou du moins de canaliser ce flot envahissant; nous ne sommes pas bien sûrs qu'ils l'aient encore trouvé. On a proposé un certain nombre de modifications au règlement; mais aucune n'est sans inconvénients. La question est-elle, vraiment, du domaine réglementaire? Ne se rattache-t-elle pas plutôt aux mœurs mêmes de la Chambre et n'est-ce pas là qu'il faudrait porter la réforme? Lorsque la Chambre le voudra, il lui sera facile, sinon d'écarter, au moins d'écourter les interpellations, et, d'accord avec le gouvernement qui peut y répondre pour la forme et en deux mots, de les réduire à presque rien. Mais il faut qu'elle le veuille sérieusement, d'une volonté permanente et qui s'applique à toutes les circonstances particulières. C'est déjà de la faiblesse ou du moins de la défiance envers soi-même, que de compter sur le règlement pour se protéger et de le hérissier artificiellement de chevaux de frise. Le débat qui aurait lieu à ce sujet serait des plus pénibles; le résultat en serait incertain; et quand même il aboutirait à un vote restrictif, rien ne prouverait que les dispositions nouvelles qu'on aurait introduites dans le règlement seraient appliquées dans l'esprit où elles auraient d'abord été conçues. Certaines victoires parlementaires jettent un profond désarroi parmi ceux qui les gagnent, et paralysent dans leurs mains les armes dont ils croient s'être assurés. Cela s'est vu pour des articles de loi : à plus forte raison pourrait-il en être de même pour des articles de règle-

ment. Les interpellations prochaines auront tout juste l'importance que la Chambre leur accordera. Si la Chambre ne leur en accorde aucune, elles n'en auront aucune, et le ministère pourra les traiter en conséquence. La Chambre est toujours libre de clore une discussion : que n'use-t-elle plus souvent de cette faculté? Il semble que le gouvernement soit obligé de répondre, puis de répliquer à tous les discours de ses adversaires, et, comme l'opposition peut fournir sans se fatiguer plus d'orateurs que le ministère, elle a finalement le dernier mot. Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux le lui abandonner tout de suite, et laisser la majorité conclure? C'est là, croyons-nous, qu'il faut chercher le moyen d'échapper à la prolongation et au renouvellement des débats inutiles, et, parmi ceux qu'on annonce, la plupart ont ce caractère.

Le gouvernement a fait si peu de choses pendant ces vacances, qu'on ne voit pas très bien sur quels points il y aurait lieu de l'interroger. Peut-être pourrait-on lui reprocher quelque inertie; mais, toutes les fois qu'il a agi, il l'a fait dans un bon sens. Un certain nombre de fonctionnaires se sont livrés contre lui à des actes publics d'opposition : il les a frappés de disgrâce, avec beaucoup de mesure et d'indulgence, mais avec une suffisante résolution. Si c'est là-dessus qu'il doit être interpellé, sa réponse sera facile. Il faut même espérer que l'approbation de la Chambre l'encouragera à montrer dans l'avenir une fermeté plus grande encore, ou du moins à l'appliquer plus impartialement à tout le monde. Les fonctionnaires dont il s'agit étaient revêtus de mandats électifs : c'est ce qui explique l'attitude qu'ils ont cru pouvoir prendre. Les uns faisaient partie du Conseil général des Bouches-du-Rhône, et ils ont voté un blâme adressé non seulement au ministère, mais aux Chambres, pour avoir présenté et voté la loi contre les menées anarchistes. Les autres faisaient partie du Conseil municipal de Toulouse, et ils se sont associés à une protestation contre la dissolution, à leur avis illégale, de ce conseil. Un dernier enfin, qui venait d'être nommé professeur dans un des principaux lycées de Paris, a pris fait et cause pour M. Robin, le directeur de l'orphelinat de Cempuis, contre le gouvernement qui l'avait révoqué. Des actes pareils sont-ils tolérables dans une hiérarchie bien ordonnée, et peut-il y avoir un gouvernement sans une hiérarchie de ce genre? Si, sous un prétexte quelconque, l'anarchie se met dans l'administration elle-même, que nous restera-t-il? Le gouvernement, déjà si faible et qui a tant de peine à résister à ses adversaires politiques, ne sera même pas sûr de ses agens. Dans les momens difficiles, ses troupes tireront sur lui. C'est là un danger auquel il fallait couper court dès le début, sans attendre qu'il s'aggravât. Les fonctionnaires hostiles ne sont encore qu'une infime minorité. Dieu nous garde, par exemple, de confondre l'Université tout entière avec un petit nombre de ses membres! Il n'y a peut-être pas un autre corps public où l'on trouverait plus de dévoue-

ment au devoir professionnel, plus d'application à la tâche quotidienne, ni, en un certain sens, plus de vertu. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour le préserver des mauvais exemples et des entraînemens qui peuvent en résulter? M. le ministre de l'Instruction publique l'a pensé : on ne saurait trop l'en féliciter. Il a donné des avertissemens plutôt qu'il n'a infligé des peines, car il s'est borné à opérer quelques déplacements. Il aurait pu faire plus, il ne pouvait pas faire moins. Ces mesures, si on les rapproche de celle qui a été prise par M. le président du Conseil à l'égard de M. le préfet de la Haute-Garonne déplacé dans des conditions analogues, indiquent de la part du gouvernement la volonté de faire respecter et les lois et sa propre autorité.

Il semble pourtant qu'à la veille de la rentrée du Parlement cette autorité ne soit pas aussi grande qu'on pourrait le souhaiter. Peut-être y a-t-il, dans la manière même dont le cabinet actuel est venu au monde et s'est présenté à l'opinion, quelque vice originel qui pèse toujours sur lui. Bien qu'il ait des principes de gouvernement, et qu'il les ait appliqués dans certaines circonstances, il les a, dans d'autres, plus ou moins atténués ou amoindris. Il a voulu faire de la conciliation avec des gens qui ne cherchent qu'à le compromettre ; il a essayé de prendre une moyenne entre des idées divergentes, au lieu d'en avoir à lui et d'y rester inébranlablement fidèle ; il a cherché le vent et ne l'a pas toujours trouvé ; il a agi par boutades, suivant l'inspiration du moment, bonne ou mauvaise, au hasard des circonstances ; enfin l'impression qui se dégage de toute sa conduite reste douteuse et il est assez difficile de tirer de son passé la prévision de son avenir. Dans la plupart des groupes politiques, l'opposition n'est pas nettement dessinée ; mais, dans ceux mêmes où elle subsiste, la confiance est mitigée et expectante. L'hésitation du gouvernement s'est reflétée, comme il arrive toujours, dans sa majorité. Personne ne pourrait dire au juste où nous en sommes, et si le cabinet actuel nous a fait faire une étape dans un sens quelconque. Sans doute tout cela se débrouillera dès la rentrée de la Chambre : en attendant, les vacances n'y ont apporté aucune lumière. Si on excepte les quelques actes très louables que nous avons rappelés et approuvés, mais qui se rattachent, après tout, à des faits accidentels, il est rare qu'un gouvernement ait pratiqué l'abstention politique avec autant de résolution que celui-ci depuis trois mois. Un seul discours officiel a été prononcé, qui mérite d'être relevé : c'est celui de M. le ministre des Finances à Commercay. Il est d'ailleurs remarquable à beaucoup d'égards. M. Poincaré peut se tromper quelquefois et nous croyons bien qu'il se trompe sur plus d'un point de ses conceptions financières ; mais la partie purement politique de son discours est excellente. La question des fonctionnaires et de l'obéissance qu'ils doivent au gouvernement dont ils dépendent y est traitée et résolue dans le meilleur esprit. Seulement ce n'est là, en quelque sorte,

qu'une condition intérieure du bon fonctionnement d'un gouvernement. Cette question une fois réglée, il en reste beaucoup d'autres. La première de toutes est de savoir quelle attitude le ministère compte prendre à l'égard des théories socialistes et collectivistes qui font tant de bruit sur les bancs de l'extrême gauche au Palais-Bourbon. Là est le danger de l'avenir. M. Poincaré a mis une vigueur extrême à repousser ces doctrines funestes, et il s'est élevé jusqu'à l'éloquence pour défendre la propriété individuelle contre les sophismes de la nouvelle école. Il a déclaré que c'en était fait de la civilisation et de la patrie si ces systèmes venaient à prévaloir. On peut donc croire que le gouvernement les combattra, les réfutera, les repoussera lorsqu'ils se produiront devant la Chambre, où ils ont pu jusqu'à ce jour s'étaler presque impunément. Il faut savoir gré à M. le ministre des Finances de ce qu'il y a eu de décidé et de décisif dans ses paroles. C'est sur lui, si le cabinet échappe, comme cela est probable, aux premiers assauts dont il va être assailli, que portera le poids des principales discussions qui vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, et même après cette date si le budget n'est pas encore voté le 31 décembre. Il aura besoin de beaucoup de forces, de présence d'esprit et de courage. Le budget de 1895 est le premier que la Chambre actuelle est appelée à discuter : aussi est-il naturellement devenu le rendez-vous de toutes les chimères qui s'agitent dans les esprits sans avoir encore pu se faire jour à la tribune. Chaque ministre devra donner à tour de rôle, mais le ministre des Finances sera continuellement sur la brèche. Lui aussi aura des conceptions personnelles à défendre, et il a annoncé qu'il les défendrait contre toutes les résistances et contre toutes les surenchères. C'est l'attitude qui convient à un ministre digne de l'être. Mais M. Poincaré triomphera-t-il de toutes les objections qui se dressent déjà devant lui ? Il a essayé de réfuter dès maintenant celles que M. Léon Say a présentées ici même, dans un article qui a produit une grande impression : on nous permettra de croire qu'il n'y a pas réussi. Au surplus, le moment n'est pas venu d'analyser et de discuter son budget. Disons seulement qu'il contient deux réformes importantes. L'une provient de l'initiative personnelle de M. Poincaré : c'est celle qui introduit l'impôt progressif en matière successorale ; elle appelle toutes les critiques dont ce genre d'impôts a toujours, et très justement, été l'objet. L'autre est un legs non exécuté des assemblées et des ministres précédents : c'est la réforme de l'impôt des boissons. M. Poincaré, en la présentant, sera-t-il plus heureux que ses devanciers ? Souhaitons-le, car il serait temps d'en finir avec cette question éternellement pendante sur tous nos budgets, et qui en encombre ou même en obstrue la discussion. Mais, ici encore, il faut s'attendre à de grosses difficultés. La réforme des boissons ne peut se faire qu'avec un accroissement notable de la taxe sur l'alcool, et M. Poincaré propose en effet de l'élever d'un

quart. C'est donner une prime énorme à la fraude, si on ne prend pas contre elle des précautions plus efficaces, en un mot si on ne supprime pas le privilège des bouilleurs de cru, ou du moins si on ne le réglemente pas comme MM. Rouvier et Burdeau avaient voulu le faire. Or, il n'y a rien de tel dans le projet de budget. M. Poincaré risque donc de perdre par l'augmentation de la fraude l'augmentation de rendement qu'il demande à l'impôt. Sur ces deux points, l'un théorique, l'autre pratique, il rencontrera certainement une vive opposition. Voilà ce qu'il faut prévoir : reste l'imprévu, qui est plus considérable encore.

Un incident récent a montré, par les commentaires qu'il a soulevés, ce que la situation actuelle a de précaire : nous voulons parler de l'élection au Sénat de M. Waldeck-Rousseau. M. Waldeck-Rousseau a quitté volontairement la vie politique en 1889. La manière dont il en est sorti a montré qu'il n'était pas un de ces politiciens de profession, qui, n'étant plus rien lorsqu'ils perdent leur mandat électoral, sont prêts à tous les sacrifices pour le conserver. Il n'a pas sollicité le renouvellement du sien, et le prétexte qu'il en a donné à ses amis est qu'il ne voyait pas le moyen de servir utilement, dans les circonstances où on était alors, les intérêts politiques auxquels ses convictions l'attachaient. On lui a proposé plusieurs candidatures : il les a toujours et obstinément déclinées. Cette attitude était plus qu'originale ; elle était unique ; aussi a-t-elle produit une surprise dont l'impression subsiste encore et a été favorable à M. Waldeck-Rousseau. On ne pouvait pas soupçonner l'ancien ministre de MM. Gambetta et Jules Ferry d'avoir éprouvé des déceptions. Il a pu en avoir pour ses idées, mais non pas pour sa personne. A peine élu député, son talent de parole lui a assuré au parlement une place aussi considérable que celle qu'il s'est faite depuis, et non moins rapidement, au barreau de Paris. Ce talent, qui est de l'ordre le plus relevé et, à quelques égards, le plus raffiné, n'a jamais eu de défaillances. L'indifférence de M. Waldeck-Rousseau pour des succès au-dessus desquels il se plaçait en y renonçant, le détachement philosophique et un peu dédaigneux avec lequel il prenait congé des luttes parlementaires ont fait de lui un homme à part, et, pendant que d'autres s'usaient, ou n'arrivaient à la pleine lumière que pour y paraître un peu ternes, le souvenir qu'il avait laissé a pris, par comparaison, plus d'ampleur et d'éclat. Ce phénomène n'est pas rare. Il est arrivé assez souvent dans l'histoire qu'un homme, après s'être fait une situation considérable, ait eu intérêt à une retraite momentanée : *Major e longinquo reverentia*. Seulement, il faut être sûr de n'être pas oublié. M. Waldeck-Rousseau ne l'a pas été. Il n'a certainement fait aucun de ces calculs : son caractère seul et sa bonne fortune l'ont heureusement servi. Tout d'un coup les électeurs sénatoriaux de la Loire ont eu besoin d'un sénateur et ils ont songé à lui. Bientôt, ils n'ont pas voulu en avoir un autre. Il a eu beau protester, se refuser, se défendre,

leur obstination a vaincu ses résistances. Il a été obligé de subir une candidature à laquelle il ne pouvait plus se soustraire, et il a été élu à une majorité qui ressemble à l'unanimité. C'est le sénateur malgré lui. On ne lui a pas donné un mandat, on le lui a infligé.

Tout cela ne serait qu'une anecdote électorale, sans l'impression tout à fait imprévue qui en est résultée. Nul ne peut dire quel avenir attend M. Waldeck-Rousseau, et rien ne serait plus téméraire que de vouloir le prophétiser. Il a paru lui-même, dans une lettre adressée à ses électeurs à la veille du scrutin, vouloir échapper aux responsabilités plus hautes qu'on chercherait à lui imposer par la suite. Cela prouve précisément qu'il sentait déjà monter autour de lui une confiance qui pouvait, à brève échéance, le mettre en présence de devoirs nouveaux. En toutes choses, M. Waldeck-Rousseau tranche sur l'ordinaire : on a rarement vu un candidat avertir ses futurs commettans qu'il ferait les plus grandes difficultés à se laisser nommer président du Conseil. Ce sont des éventualités qu'on n'a pas l'habitude de prévoir tout haut, et on ne peut le faire avec la parfaite simplicité qu'y a mise M. Waldeck-Rousseau, que lorsqu'on se conforme à un sentiment si général que l'expression en paraît toute naturelle, même chez le principal intéressé. Le fait est que l'élection de M. Waldeck-Rousseau a pris, dans la presse, les proportions d'un événement considérable, et que le nouveau sénateur, avant même d'être élu, s'est trouvé désigné à un grand rôle. Inconsciemment, on cherche autre chose que ce qu'on a, et déjà des combinaisons nouvelles s'esquissent avec plus ou moins de précision dans les esprits. Il ne faut pas donner à ce symptôme trop d'importance, mais il ne faut pas non plus le négliger, car il est significatif. La situation actuelle n'apparaît pas bien solide, puisque chacun en a une autre en vue ; elle peut toutefois se maintenir assez longtemps encore. Que de pronostics de ce genre n'avons-nous pas vu déjoués ! Tout ce qu'on peut dire, c'est que le ministère de M. Dupuy trouve en face de lui une situation assez confuse, peut-être par sa faute et parce qu'il n'a pas su prendre une assiette parlementaire bien déterminée. Mais rien n'est encore perdu, et son sort est entre ses mains.

Il est malaisé de se rendre compte de ce qui se passe depuis quelques jours en Extrême-Orient. Les premières victoires des Japonais sur les Chinois n'étaient pas bien difficiles à prévoir, étant donnée l'organisation militaire des deux pays : toutefois, elles ont marqué d'une manière si décisive la supériorité des premiers sur les seconds, que la situation générale s'en est trouvée aussitôt modifiée. Les télégrammes qui arrivent en Europe sont naturellement incomplets ; les correspondances mettent longtemps à venir ; on ne peut raisonner, du moins en partie, que sur des hypothèses. Mais quelques-unes sont

assez vraisemblables pour qu'on les regarde comme certaines. Les Japonais comptaient sur la victoire, et la preuve en est dans la manière dont ils ont déclaré la guerre : cependant, elle a dépassé leur espérance et provoqué parmi eux un enthousiasme qui ne connaît plus de bornes. Ces peuples d'Extrême-Orient sont à la fois très vieux et très jeunes. Ils ont accumulé, pendant des siècles, de longues réserves d'activité, et lorsqu'ils sortent de leur sommeil, comme l'a fait le Japon, ils montrent les qualités et les défauts des races pour lesquelles tout est nouveau. Ils ont une vivacité d'impressions extrême ; ils croient tout gagné dès qu'ils ont renversé les premiers obstacles, et il devient également impossible de mesurer la portée de leur action future et la force de résistance qu'ils pourront rencontrer. Cette résistance viendra surtout de la mauvaise saison : on est à l'entrée de l'hiver, et l'hiver est très rigoureux dans la Chine du Nord et du Centre. Si le climat ne devait pas opposer bientôt aux Japonais des difficultés peut-être insurmontables, ils n'hésiteraient certainement pas à marcher sur Pékin. Il y a bien l'armée de Li-Hong-Tchang, mais elle est peu nombreuse, et on pourrait la tourner. D'ailleurs, la confusion est partout en Chine, et cet immense mais immobile empire, atteint d'un choc inopiné, ne s'est pas encore remis de l'émotion qu'il en a éprouvée. Le prince Kong, qu'on a rappelé à la tête des affaires, a montré autrefois de l'habileté et de la vigueur : malheureusement il est vieux, Li-Hong-Tchang l'est aussi, et ce n'est pas au milieu d'événemens aussi graves qu'on improvise des moyens de salut, lorsqu'on a négligé d'avance de rien prévoir et de rien préparer. L'hiver seul pourra sauver le gouvernement chinois d'une infortune plus grande. On avait annoncé, il y a quelques jours, l'embarquement d'une seconde armée japonaise qui menaçait un point indéterminé de la Chine. Où allait-elle débarquer ? Tout le monde se le demandait avec anxiété. Mais on n'en a plus entendu parler, ce qui donne à croire qu'elle a été dirigée sur la Corée, afin de renforcer les premières troupes qui ont déjà remporté de si brillans succès. Ce n'est plus Pékin qui est menacé, mais Moukden. Moukden, capitale de la Mandchourie, est une ville très importante par elle-même, et plus encore par le prestige des souvenirs qui s'y rattachent. Contenant le berceau et les tombeaux de la dynastie actuelle, elle est revêtue, à ce titre, d'un caractère religieux. Un coup porté sur Moukden n'aurait pas les conséquences matérielles d'une agression directe sur Pékin, mais l'effet moral n'en serait pas moins très considérable. Or, on ne voit pas aujourd'hui ce qui empêcherait les Japonais d'y parvenir.

Les nouvelles d'Extrême-Orient ont produit en Occident une double impression : sur les imaginations, qui se sont un peu exaltées, et sur les intérêts qui se sont assez sérieusement alarmés, au moins dans certains pays.

On s'est demandé quelles conséquences les succès foudroyans des Japonais ne manqueraient pas d'avoir sur l'Asie, et plus tard sur l'Europe. Si la Chine avait été victorieuse, ces questions ne se seraient pas posées, ce qui, à certains égards, aurait peut-être mieux valu. Sa victoire aurait été, en effet, celle de la plus antique routine dont aucun pays ait encore donné l'exemple, et lorsque la routine est victorieuse, elle se trouve justifiée et n'a plus qu'à persévérer. On en aurait conclu que les peuples asiatiques ne sont pas faits pour la civilisation européenne, qu'ils ont tort de vouloir s'y adapter, et qu'ils n'aboutissent qu'à des contrefaçons impuissantes. On se serait un peu moqué des Japonais, et le désespoir les aurait peut-être ramenés à leurs anciennes mœurs. Mais les choses ont tourné autrement : elles ont donné raison aux Japonais, et on ne peut pas dire aujourd'hui que ces races lointaines soient inaptes à s'assimiler notre civilisation. La tendance serait plutôt à exagérer en sens inverse, et parce que les Japonais ont fait preuve d'intelligence et d'activité dans l'imitation de nos procédés, on est prêt à croire qu'ils seront prochainement nos égaux, si même ils ne le sont pas déjà. C'est aller un peu vite à des conclusions qui seront peut-être réalisées dans des siècles futurs, mais qui ne le sont pas encore. L'armée et la flotte japonaises n'ont eu en face d'elles que l'armée et la flotte chinoises, c'est-à-dire des valeurs militaires extrêmement faibles : elles n'ont pas eu beaucoup de peine à établir leur supériorité, mais cela ne veut pas dire qu'elles soient à même de tenir devant une armée et une flotte européennes. L'importance des victoires japonaises n'est pas là où on la place. Elle est surtout dans la secousse que leur contre-coup produira sur tout l'Orient endormi. La Chine, battue comme elle l'est, et comme elle le sera probablement encore, ne manquera pas de faire des réflexions sur les causes de sa défaite : elle voudra soit la réparer, soit se mettre pour l'avenir à l'abri d'accidens nouveaux. La Chine peut être plus ou moins entamée par le Japon, mais elle ne risque à aucun degré d'être détruite : son immensité la sauvera longtemps des conséquences que pourraient produire ailleurs des désastres analogues. Ce qu'a fait le Japon, elle cherchera à le faire à son tour. Elle s'ouvrira à la civilisation occidentale, après y être restée si longtemps fermée. Des hommes d'un esprit supérieur et d'un grand caractère, comme Li-Hong-Tchang, avaient essayé de la faire entrer dans cette voie : ils n'avaient pas pu l'y pousser bien loin, et ils laisseront, avec une œuvre incomplète, le souvenir de précurseurs incompris. Pendant plusieurs années la Chine achètera à l'Europe des fusils, des canons, des vaisseaux ; elle construira des chemins de fer ; elle fera venir des instructeurs et des ingénieurs étrangers ; elle contractera des emprunts. Ce sera pour l'Europe une période fructueuse ; mais celle qui viendra ensuite le sera peut-être moins. Il faudra longtemps sans doute, plus longtemps qu'on ne saurait le dire, pour



que l'Extrême-Orient sorte de sa torpeur millénaire : cependant ce jour viendra, et alors l'équilibre du monde sera sensiblement modifié. Lorsqu'on songe à la quantité d'hommes que contient l'Asie centrale, il est permis d'être préoccupé des problèmes que l'avenir verra se poser. Les qualités qu'on demande aux armées modernes consistent presque uniquement dans le nombre des soldats et dans leur impassibilité devant les fatigues, les privations et la mort. Que l'on compare à ce point de vue l'Europe à l'Asie : de quel côté la balance devra-t-elle finalement pencher ?

Mais la génération actuelle n'a rien à voir avec ces dangers, et ce n'est pas encore de ceux-là que les intérêts se sont montrés préoccupés. L'inquiétude a été assez grande en Angleterre pour provoquer la réunion d'un Conseil des ministres en pleines vacances. On a fait revenir à la hâte les ministres, dispersés un peu partout, quelques-uns même sur le continent. Le fait était si anormal que l'opinion publique en a été sérieusement troublée, et tout d'abord, elle a pris le change : elle a cru qu'il s'agissait d'un conflit imminent avec la France, probablement à cause des affaires de Madagascar. Les fonds publics s'en sont ressentis sur les principaux marchés du monde. Heureusement, on s'est vite remis d'une alarme si chaude. Le gouvernement anglais a fait dire partout que le but de sa réunion était de rechercher les meilleurs moyens de protéger ses nationaux, et un certain nombre de navires ont été effectivement dirigés sur l'Extrême-Orient. Nous avons nous-mêmes suivi cet exemple, et notre gouvernement a envoyé quatre navires dans les mers et dans les fleuves de Chine. On sait qu'en outre des concessions qu'elles ont obtenues sur un certain nombre de points, les grandes nations européennes se sont fait ouvrir par traité plusieurs ports chinois : elles y ont les unes et les autres des nationaux dont la sécurité pourrait être compromise. Sans parler des obligations de prévoyance qui en résultent pour toutes, la France en a d'autres encore qui lui viennent de son protectorat sur les missions catholiques, et ces missions sont le plus souvent sur les grands fleuves à l'intérieur des terres. Nous avons donc, nous aussi, des intérêts à garantir. Mais comme nos ministres se réunissent fréquemment pendant les vacances, et qu'au surplus les mesures à prendre n'ont pas besoin d'une autorisation spéciale, tant elles sont naturelles, nous n'avons pas eu besoin de la même mise en scène que le gouvernement anglais. Celui-ci, une fois réuni, s'est-il occupé seulement de la sécurité de ses nationaux ? N'a-t-il pas envisagé d'autres questions ? N'a-t-il pas arrêté ses idées sur ce qu'il pourrait être amené à faire dans telle ou telle hypothèse ? C'est son secret, et rien n'a transpiré de ses délibérations.

Mais l'émotion nerveuse qui s'est emparée des esprits presque partout en même temps, à la nouvelle de la convocation des ministres anglais, est un fait qui a sa gravité. Il montre que la situation ne paraît

pas à tout le monde aussi dénuée de dangers que nous l'avions cru. Un conflit avec l'Angleterre serait en lui-même un événement si redoutable pour les deux pays, et si contraire à l'intérêt général de la civilisation, que personne en France ne l'avait encore envisagé comme possible. Il y a, entre les deux gouvernemens, un certain nombre de questions pendantes, mais aucune ne semble susceptible de provoquer un pareil dénouement, et il faudrait que nos diplomates respectifs fussent bien maladroits pour en venir là. Évidemment, ni lord Rosebery et M. Dupuy, ni lord Kimberley et M. Hanotaux, n'ont jamais rêvé rien de pareil, et comme l'Angleterre est représentée chez nous par lord Dufferin et que nous le sommes chez elle par M. le baron de Courcel, après l'avoir été non moins dignement par M. Decrais, on ne voit, du côté des personnes comme du côté des choses, que des motifs de se rassurer. La nomination toute récente de M. de Courcel à l'ambassade de la République à Londres est une preuve nouvelle des bonnes intentions de notre gouvernement, et c'est bien ainsi qu'elle a été appréciée : ce choix fait grand honneur à M. Hanotaux. Plus on cherche les motifs qui auraient pu amener un conflit, et moins on les trouve. Il n'en est pas moins vrai que pour beaucoup de monde en Angleterre, et même ailleurs, il y a eu un moment d'angoisse, et cela prouve avec quelle délicatesse attentive on doit veiller sur les relations de deux grands pays. Peu de chose suffit parfois, sinon pour les troubler, au moins pour y jeter l'alarme.

Dans le cas actuel, le mal vient surtout du ton que depuis quelque temps les journaux, — non pas tous, mais un trop grand nombre, — ont affecté d'employer des deux côtés de la Manche. Ce ton n'était rien moins qu'amical, et parfois même il a pu paraître agressif; mais ce sont là des entraînemens de la plume, qui ne correspondent pas toujours à un sentiment réfléchi. Le malheur est qu'ils agissent sur l'opinion et qu'ils l'égarerent. Nombre de gens en Angleterre croient sincèrement que la France est prête à se porter aux dernières extrémités, et il en est de même de nombre de gens en France à l'égard de l'Angleterre. Il en est résulté peu à peu un état d'esprit réciproque que l'on ne constate pas sans étonnement lorsqu'on se met à l'envisager de sang-froid. Tout est bien qui finit bien. Cette fausse alerte a eu un bon résultat : elle a amené les journaux des deux pays à faire leur examen de conscience, un peu même celui des autres, mais enfin à s'expliquer, et cette explication a été satisfaisante. On a reconnu qu'on ne se voulait mutuellement aucun mal. Qu'une entente soit possible sur les questions pendantes, personne n'en a jamais douté : peut-être suffit-il de s'y engager avec confiance et loyauté. L'a-t-on fait suffisamment jusqu'ici? Nous n'oserions pas en répondre, et peut-être, pour le faire, faudra-t-il changer de vieilles habitudes. Il y a quelques semaines, au moment de la clôture du Parlement britannique, on a mis dans la bouche de la Reine un discours dont le ton a paru légèrement comminatoire. Ce n'était

qu'une nuance; pourtant elle a été sentie. Nous n'avons pas très bien compris de quoi le gouvernement anglais pouvait avoir à se plaindre, mais nous avons remarqué le désir hautement exprimé par la Reine de voir les questions qui nous divisent abordées sans aucun délai inutile. Ce sont là, si nous ne nous trompons, les propres termes du discours. Le gouvernement anglais a-t-il donné suite à ce désir? A-t-il fait tout ce qui dépendait de lui pour éviter tout retard nouveau? Est-il prêt, s'il y a eu du temps perdu, à le réparer? En tout cas, nous sommes convaincu qu'il trouvera de notre côté des dispositions aussi empressées que les siennes. On vient de voir qu'il n'est pas sans inconvénient, ni peut-être sans danger, de laisser les questions s'accumuler et s'éterniser sans même essayer de les résoudre. On se trouve tout d'un coup en face d'un stock formidable, qui effraie rien que par sa masse, et qui décourage les volontés ordinaires. Alors chacun s'enferme dans ses prétentions sans même les exprimer; on s'aigrit, on s'irrite, et on arrive insensiblement à l'état d'opinion qui vient de se manifester.

Nous souhaitons que le gouvernement britannique partage ce sentiment. Mais, puisque de part et d'autre on est en veine de franchise, il faut la pousser jusqu'au bout. De toutes les questions qui pèsent sur la politique des deux pays, il n'y en a qu'une de grave, ou qui risque de le devenir: c'est la question d'Égypte. La mauvaise humeur qui règne entre nous vient presque exclusivement de là. Tout le reste aurait été ou redeviendrait facile le jour où cette affaire serait réglée; mais nous réglerions toutes les autres que la situation ne serait pas modifiée dans une proportion sensible, si celle d'Égypte demeurait en suspens. Les difficultés qu'on croirait avoir résolues renaîtraient presque aussitôt sous une autre forme et sur un autre point, et c'est le cas de dire qu'on n'aurait rien fait si cela restait à faire. Peut-être ne s'en rend-on pas très bien compte en Angleterre. Le *Times* disait l'autre jour que la question d'Égypte ne devait pas être mêlée aux autres, ni traitée avec elles. Qu'elle soit traitée séparément ou conjointement, peu importe, pourvu qu'elle soit traitée; mais, qu'on le veuille ou non, on n'arrivera pas à l'éliminer, ni même à faire croire qu'elle n'a aucun rapport avec l'ensemble de la situation. Le *Times* lui-même en donnait une preuve piquante en disant que l'Angleterre n'évacuerait jamais l'Égypte si la France mettait le pied dans le Bar-el-Ghazal: il serait trop facile de renverser l'alternative, et de dire que, si on ne veut pas que nous allions dans le Bar-el-Ghazal, il faut d'abord évacuer l'Égypte. Les deux questions sont liées et ce sont les journaux anglais qui en ont précisé la corrélation. Le Bar-el-Ghazal fait partie de l'Égypte du Haut-Nil: pouvons-nous admettre que les Belges soient sur le Nil à Lado, que les Italiens y soient presque à Kassala, que les Anglais occupent les deux rives du grand fleuve dans la Basse-Égypte, et que seuls nous n'ayons pas le droit d'y accéder? Il y a là tout un ensemble de ques-

tions qui forment un faisceau indivisible, et qui se rattachent à l'équilibre des puissances européennes dans l'Afrique centrale et orientale. Vouloir résoudre les unes sans les autres est un non-sens. En vérité, lorsque le *Times* répète que l'Égypte est le chemin de l'Inde, il ne dit rien que tout le monde ne sache; mais l'Égypte était, comme aujourd'hui, le chemin de l'Inde lorsque l'Angleterre a promis de l'évacuer. Elle ne conteste pas sa promesse, soit! que fait-elle pour en préparer l'exécution? Si elle ne fait pas plus aujourd'hui et demain qu'hier et qu'avant-hier, la situation sera la même dans cinquante ans, et le *Times* continuera à rééditer cet argument déjà bien vieux que, l'Égypte étant le chemin de l'Inde, l'Angleterre ne peut l'évacuer qu'après y avoir assuré une sécurité complète. Cela est-il sérieux? Cela est-il sincère? L'Égypte est parfaitement tranquille; jamais elle ne le sera davantage; il ne reste plus qu'à la neutraliser comme on a déjà neutralisé conditionnellement le canal de Suez. Il suffira alors de prendre quelques dispositions d'ordre intérieur pour en finir avec cette malencontreuse question que des gens habiles et intéressés entretiennent comme un foyer de discorde entre l'Angleterre et la France. Le veut-on? Alors les questions du Niger, du Congo, du Mekong seront résolues comme par enchantement. Ne le veut-on pas? Alors tous les arrangemens qu'on pourra faire ailleurs resteront incomplets et boiteux. La même mauvaise humeur persistera entre les deux pays, et continuera de projeter des reflets maussades sur leurs rapports. Les partisans d'une entente anglo-française durable et féconde sont plus nombreux en France qu'on ne l'imagine, et bien souvent, dans les vivacités de polémique qu'on relève à Londres comme des marques d'hostilité, il y a le dépit de sentimens méconnus et froissés. Le jour où on désirera un rapprochement véritable, il sera facile de l'obtenir; mais qui veut la fin doit en vouloir les moyens.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CENT VINGT-CINQUIÈME VOLUME

---

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIV<sup>e</sup> ANNÉE

---

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1894

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Septembre.

	Pages.
ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — L'ALLIANCE AUTRICHIENNE (Traité de 1756). — II. LA GUERRE D'AMÉRIQUE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	5
PATERNITÉ, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET.	38
L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE EN 1848, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française.	73
LA CONDITION DE LA FEMME AUX ÉTATS-UNIS. — NOTES DE VOYAGE. — II. BOSTON, par TH. BENTZON.	94
DIEGO VELASQUEZ, dernière partie, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Institut de France.	132
L'AVENIR DU BIMÉTALLISME, par M. le duc DE NOAILLES.	159
LA COLOMBE DE LEÏLAH LA SULTANE. — LÉGENDE ARABE, par M. ÉDOUARD SCHURÉ.	177
EXPLORATIONS PARLEMENTAIRES, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ, de l'Académie française.	201
LE VOYAGE D'UNE ANGLAISE EN FRANCE, par M. G. VALBERT.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES.	230

### Livraison du 15 Septembre.

TALLEYRAND, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	241
LES ROCHES-BLANCHES, première partie, par M. ÉDOUARD ROD.	276

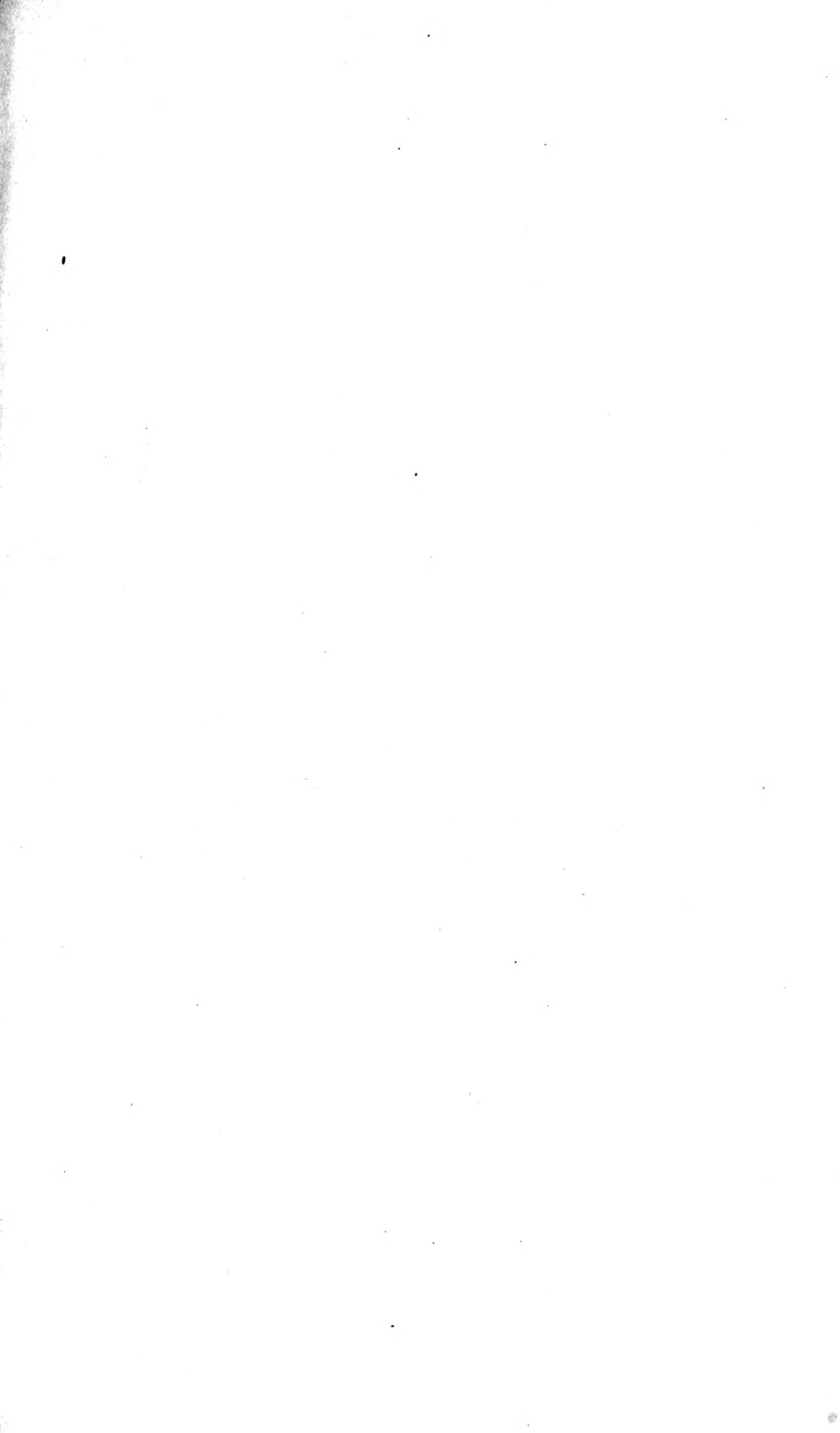
	Pages.
LES CASTES DANS L'INDE. — III. LES ORIGINES, par M. EMILE SENART, de l'Institut de France. . . . .	313
NOUVEAUX FRAGMENS DU JOURNAL INÉDIT D'EUGÈNE DELACROIX (1855-1860). . . . .	348
LES SYNDICATS INDUSTRIELS ET LES SYNDICATS AGRICOLES, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY, de l'Institut de France. . . . .	374
AU MAROC. — LE RÈGNE DE MOULAI-EL-HASSAN, par M. H. DE LA MARTINIÈRE. . . . .	398
REVUE LITTÉRAIRE. — DIDEROT, d'après un livre récent, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	437
LES REVUES ALLEMANDES, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	449
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	461
LA MISE EN SCÈNE DU DRAME WAGNÉRIEN. — LETTRE DE BAYREUTH. . . . .	475

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Octobre.

BUDGET DE 1895. — LIBÉRAUX ET SOCIALISTES, par M. LÉON SAY, de l'Académie française. . . . .	481
LES ROCHES-BLANCHES, deuxième partie, par M. ÉDOUARD ROD. . . . .	530
LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE. — I. LES ORIGINES PRÉ-RAPHAÉLITES, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	562
VINGT ANS DE MONARCHIE MODERNE EN ESPAGNE, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	597
LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — II. LE TRAVAIL DES VINS, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. . . . .	628
LES RUINES MONUMENTALES DE L'AFRIQUE AUSTRALE, par M. TH. HALLEZ. . . . .	665
LA CIVILISATION ET LES GRANDS FLEUVES HISTORIQUES, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ, de l'Académie française. . . . .	681
L'EMPEREUR GUILLAUME II ET LE PARTI CONSERVATEUR PRUSSIE, par M. G. VALBERT. . . . .	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	709

#### Livraison du 15 Octobre.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — L'ALLIANCE AUTRICHIENNE (Traité de 1756). — III. L'ENTREVUE DE BABIOLE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . .	721
LES ROCHES-BLANCHES, troisième partie, par M. ÉDOUARD ROD. . . . .	764
LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES ÉTUDES MÉDICALES, par M. LOUIS LIARD. . . . .	810
TROIS MAÎTRES D'ITALIE. — I. PALESTRINA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	843
LA CONDITION DE LA FEMME AUX ÉTATS-UNIS. — NOTES DE VOYAGE. — III. LES COLLÈGES DE FEMMES. — LA CO-ÉDUCATION. — L'EXTENSION UNIVERSITAIRE, par TH. BENTZON. . . . .	872
LA PSYCHOLOGIE DE LA PRESTIDIGITATION, par M. ALFRED BINET. . . . .	903
REVUE LITTÉRAIRE. — LES <i>Chroniques</i> DE FROISSART ET LES DÉBUTS DE L'HISTOIRE EN FRANCE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	923
REVUES AMÉRICAINES. — LA CORRESPONDANCE D'EDGAR POE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	947











AP                   Revue des deux mondes  
20  
R5  
pér.4  
t.125

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

